Regards sur l'éducation 2011

LES INDICATEURS DE L'OCDE



Regards sur l'éducation 2011

LES INDICATEURS DE L'OCDE



Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag-2011-fr

ISBN 978-92-64-11706-8 (imprimé)
ISBN 978-92-64-11707-5 (PDF)

Crédits photo :
Stocklib Image Bank © Cathy Yeulet
Fotolia.com © Feng Yu
Getty Images © blue jean images

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : *www.oecd.org/editions/corrigenda*.
© OCDE 2011

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à *rights@oecd.org*. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) *info@copyright.com* ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) *contact@cfcopies.com*.

Avant-Propos

Les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus aux analyses comparatives internationales de l'éducation : elles leur permettent d'identifier des politiques d'éducation efficaces qui contribuent à la fois à améliorer les perspectives économiques et sociales des individus, à promouvoir une gestion efficace des systèmes scolaires et à mobiliser des ressources supplémentaires pour répondre à une demande croissante. Dans cette perspective, la Direction de l'éducation de l'OCDE redouble ses efforts pour élaborer et analyser des indicateurs quantitatifs, comparables à l'échelle internationale et publiés chaque année dans *Regards sur l'éducation*. Ces indicateurs offrent aux pouvoirs publics la possibilité d'étudier leur système d'éducation à la lumière des résultats des autres pays et, associés aux comptes rendus des politiques de l'éducation que l'OCDE publie pour chaque pays, ils servent à les guider dans la mise en œuvre et le suivi de leurs travaux de réforme.

Regards sur l'éducation répond aux besoins d'information d'un large éventail de lecteurs : des décideurs soucieux de tirer des enseignements politiques aux chercheurs en quête de données pour approfondir leurs analyses, en passant par l'opinion publique désireuse de savoir dans quelle mesure les écoles de son pays réussissent à former des élèves et des étudiants de classe internationale. Cette édition s'intéresse à la qualité des résultats de l'éducation, aux leviers politiques et aux circonstances qui conditionnent ces résultats, ainsi qu'aux diverses formes de rendement privé et social généré par les investissements dans l'éducation.

Regards sur l'éducation est le fruit d'une longue et intense collaboration entre les gouvernements des pays de l'OCDE, les experts et institutions qui participent au programme des indicateurs des systèmes d'enseignement de l'OCDE (INES) et le Secrétariat de l'OCDE. La Division des indicateurs et analyses de la Direction de l'Éducation de l'OCDE s'est chargée de la rédaction de la présente publication, avec la contribution du Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement, sous la responsabilité d'Andreas Schleicher et en collaboration avec Étienne Albiser, Éric Charbonnier, Pedro Lenin García de León, Bo Hansson, Corinne Heckmann, Estelle Herbaut, Karinne Logez, Koji Miyamoto et Jean Yip. Sandrine Meireles et Rebecca Tessier se sont chargées des tâches administratives, et Marika Boiron, Anaïs Dubreucq-Le Bouffant, Maciej Jakubowski, Giannina Rech et Élisabeth Villoutreix ont apporté leur concours à l'édition de la version française. La coordination de la publication a été réalisée par Corinne Heckmann et Élisabeth Villoutreix. La préparation de cet ouvrage a été dirigée par les pays membres au travers du Groupe de travail INES et facilitée par les Réseaux INES. Les membres des différents organismes et les experts qui ont contribué à cette publication en particulier, et aux indicateurs de l'OCDE en général, sont cités à la fin de cette publication.

Même si de nombreux progrès ont été accomplis ces dernières années, les pays membres et l'OCDE continuent de renforcer l'adéquation entre les besoins politiques d'information et les données disponibles les plus comparables possible à l'échelle internationale. La poursuite de ces travaux passe par de nombreux défis et compromis. Premièrement, les indicateurs doivent aborder des questions sur l'éducation qui comptent parmi les priorités politiques des pays et dont l'étude comparative, dans une perspective internationale, peut utilement compléter les analyses et les évaluations réalisées à l'échelle nationale. Deuxièmement, les indicateurs doivent se prêter autant que possible aux comparaisons internationales tout en laissant ressortir les spécificités nationales, de façon à pouvoir tenir compte des différences historiques, systémiques et culturelles entre les pays. Troisièmement, la présentation des indicateurs doit être concise, mais assez détaillée pour éviter de simplifier outre mesure les réalités complexes de l'éducation. Enfin, le souhait général est de limiter le plus possible le jeu d'indicateurs pour autant qu'il demeure suffisamment étoffé pour servir de base de travail aux décideurs politiques de pays qui font face à des enjeux différents dans le domaine de l'éducation.

L'OCDE continuera de relever ces défis avec détermination, non seulement en créant des indicateurs dans des domaines où la collecte de données est réalisable et prometteuse, mais également en étendant les recherches à des domaines qui requièrent encore des travaux conceptuels importants. La poursuite du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et son prolongement par le biais du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), ainsi que l'Enquête internationale sur l'enseignement et l'acquisition de connaissances (TALIS) sont autant d'initiatives majeures de l'OCDE sur la voie de l'accomplissement de cet objectif.

Ce rapport est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Table des Matières

			Numéro des indicateurs de l'édition 2010
Éditorial		**13**	
Introduction		**23**	
Guide du lecteur		**27**	
CHAPITRE A	**LES RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET L'IMPACT DE L'APPRENTISSAGE**	**33**	
Indicateur A1	**Quel est le niveau de formation de la population adulte ?**	**34**	**A1**
Tableau A1.1a	Niveau de formation de la population adulte (2009)	42	
Tableau A1.2a	Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2009)	43	
Tableau A1.3a	Proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population (2009)	44	
Tableau A1.4	Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans (1997-2009)	45	
Indicateur A2	**Combien d'élèves terminent leurs études secondaires ?**	**48**	**A2**
Tableau A2.1	Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2009)	59	
Tableau A2.2	Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (premier diplôme) de fin d'études secondaires (entre 1995 et 2009)	60	
Tableau A2.3	Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires (2009)	61	
Tableau A2.4	Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme et le sexe	62	
Indicateur A3	**Combien d'étudiants terminent leurs études tertiaires ?**	**64**	**A3**
Tableau A3.1	Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire (2009)	72	
Tableau A3.2	Évolution du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire (entre 1995 et 2009)	73	
Tableau A3.3	Taux d'obtention d'un diplôme aux différents niveaux de l'enseignement tertiaire, impact des étudiants étrangers/en mobilité internationale (2009)	74	
Tableau A3.4	Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes (2009)	75	
Indicateur A4	**Quels sont les domaines d'études les plus attractifs pour les étudiants ?**	**76**	
Tableau A4.1a	Répartition des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle, selon le domaine d'études et le sexe (2009)	87	
Tableau A4.2a	Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2009)	88	
Tableau A4.3a	Pourcentage de diplômes et titres délivrés à des femmes à l'issue de formations tertiaires de type A et de programmes de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2000, 2009)	89	
Tableau A4.4	Répartition des étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2009)	90	

			Numéro des indicateurs de l'édition 2010
Tableau A4.5	Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2009)	91	
Tableau A4.6	Diplômés en sciences parmi les actifs occupés âgés de 25 à 34 ans, selon le sexe (2009)	92	
Indicateur A5	**Le milieu des élèves affecte-t-il leur performance ?**	**94**	
Tableau A5.1	Milieu socio-économique et performance en compréhension de l'écrit	102	
Tableau A5.2	Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon l'ascendance autochtone ou allochtone	104	
Tableau A5.3	Pourcentage d'élèves résilients et d'élèves défavorisés peu performants dans l'effectif total d'élèves, selon le sexe	106	
Indicateur A6	**Les élèves qui prennent plaisir à lire sont-ils de meilleurs lecteurs ?**	**108**	
Tableau A6.1	Indice de plaisir de la lecture et performance des élèves en compréhension de l'écrit, par quartile national de l'indice	118	
Tableau A6.2	Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon le temps consacré à la lecture par plaisir	120	
Tableau A6.3	Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon les différents types de lecture	122	
Tableau A6.4	Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon la propension à lire par plaisir et le sexe	123	
Indicateur A7	**Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi ?**	**126**	**A6**
Tableau A7.1a	Taux d'emploi et niveau de formation, selon le sexe (2009)	136	
Tableau A7.2a	Taux de chômage et niveau de formation, selon le sexe (2009)	138	
Tableau A7.3a	Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2009)	140	
Tableau A7.4a	Évolution du taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2009)	142	
Tableau A7.5	Proportion d'actifs rémunérés travaillant à plein temps (2009 ou année de référence indiquée)	144	
Tableau A7.6	Ampleur de la formation professionnelle et débouchés de cette dernière sur le marché du travail	146	
Indicateur A8	**Quel avantage financier le niveau de formation procure-t-il ?**	**148**	**A7**
Tableau A8.1	Revenus du travail relatifs de la population percevant des revenus du travail (2009 ou année de référence indiquée)	158	
Tableau A8.2a	Évolution des revenus du travail relatifs de la population totale (entre 1999 et 2009)	160	
Tableau A8.2b	Évolution des revenus du travail relatifs des hommes (entre 1999 et 2009)	162	
Tableau A8.2c	Évolution des revenus du travail relatifs des femmes (entre 1999 et 2009)	164	
Tableau A8.3a	Écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes (2009 ou année de référence indiquée)	166	
Tableau A8.3b	Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes (entre 1999 et 2009)	167	

			Numéro des indicateurs de l'édition 2010
Indicateur A9	**Quels sont les facteurs qui incitent à investir dans l'éducation ?**	**170**	**A8**
Tableau A9.1	Valeur actuelle nette privée et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale, en équivalents USD (2007 ou année de référence indiquée)	183	
Tableau A9.2	Valeur actuelle nette publique et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale, en équivalents USD (2007 ou année de référence indiquée)	185	
Tableau A9.3	Valeur actuelle nette privée et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire lors de la formation initiale, en équivalents USD (2007 ou année de référence indiquée)	187	
Tableau A9.4	Valeur actuelle nette publique et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire lors de la formation initiale, en équivalents USD (2007 ou année de référence indiquée)	188	
Indicateur A10	**Combien coûte le travail des diplômés ?**	**190**	**A10**
Tableau A10.1	Coût annuel de la main-d'oeuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 64 ans (2009 ou année de référence indiquée)	200	
Tableau A10.2	Coût annuel de la main-d'oeuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 34 ans (2009 ou année de référence indiquée)	202	
Tableau A10.4	Coût annuel de la main-d'oeuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 45 à 54 ans (2009 ou année de référence indiquée)	204	
Indicateur A11	**Quelles sont les retombées sociales de l'éducation ?**	**206**	**A9**
Tableau A11.1	Proportion d'adultes votant, participant à des activités de bénévolat et s'estimant satisfaits de leur vie, selon le niveau de formation (2008)	215	
Tableau A11.2	Engagement civique selon le niveau de connaissances civiques des élèves (2009)	216	
Tableau A11.3	Différences incrémentales dans la participation électorale, la participation à des activités de bénévolat et la satisfaction à l'égard de la vie à l'âge adulte liées à une élévation du niveau de formation (2008) (avec et sans contrôle de l'âge, du sexe et du revenu)	217	
CHAPITRE B	**LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES INVESTIES DANS L'ÉDUCATION**	**219**	
Indicateur B1	**Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant ?**	**222**	**B1**
Tableau B1.1a	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus (2008)	234	
Tableau B1.2	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2008)	235	

			Numéro des indicateurs de l'édition 2010
Tableau B1.3a	Dépenses des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires, tous services confondus (2008)	236	
Tableau B1.4	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, en proportion du PIB par habitant (2008)	237	
Tableau B1.5	Variation des dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2008)	238	
Tableau B1.6	Dépenses annuelles des établissements d'enseignement secondaire par élève, tous services confondus, selon les filières d'enseignement (2008)	239	
Indicateur B2	**Quelle part de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation ?**	**240**	**B2**
Tableau B2.1	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2008)	246	
Tableau B2.2	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2008)	247	
Tableau B2.3	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon la provenance du financement et le niveau d'enseignement (2008)	248	
Indicateur B3	**Quelle est la répartition entre investissements public et privé dans l'éducation ?**	**250**	**B3**
Tableau B3.1	Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2008)	260	
Tableau B3.2a	Parts relatives (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2008)	261	
Tableau B3.2b	Parts relatives (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2008)	262	
Tableau B3.3	Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2008 (2000 = 100) (1995, 2000, 2005, 2006, 2007 et 2008)	263	
Tableau B3.4	Dépenses publiques annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement (2008)	264	
Indicateur B4	**Quel est le montant total des dépenses publiques d'éducation ?**	**266**	**B4**
Tableau B4.1	Total des dépenses publiques d'éducation (1995, 2000, 2008)	272	
Tableau B4.2	Provenance du financement public de l'éducation, avant et après transferts, selon les niveaux de l'exécutif pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2008)	273	
Indicateur B5	**Quels sont les montants des frais de scolarité et des aides publiques dans l'enseignement tertiaire ?**	**274**	**B5**
Tableau B5.1	Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A (année académique 2008-09)	285	
Tableau B5.2	Répartition de l'aide financière aux étudiants et montant des frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2008-09)	287	

			Numéro des indicateurs de l'édition 2010
Tableau B5.3	Aides publiques aux ménages et autres entités privées, au niveau de l'enseignement tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB (2008)	288	
Indicateur B6	**À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées ?**	**290**	**B6**
Tableau B6.1	Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB (2008)	297	
Tableau B6.2a	Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources dans l'enseignement primaire et secondaire (2008)	298	
Tableau B6.2b	Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2008)	299	
Indicateur B7	**Quels facteurs influent sur le niveau des dépenses ?**	**300**	**B7**
Tableau B7.1	Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial par élève dans l'enseignement primaire (2008)	308	
Tableau B7.2	Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2008)	309	
Tableau B7.3	Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2008)	310	
CHAPITRE C	**ACCÈS À L'ÉDUCATION, PARTICIPATION ET PROGRESSION**	311	
Indicateur C1	**Quels sont les effectifs scolarisés ?**	**312**	**C1**
Tableau C1.1a	Taux de scolarisation, selon l'âge (2009)	325	
Tableau C1.2	Évolution des taux de scolarisation (entre 1995 et 2009)	326	
Tableau C1.3	Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire (2009)	327	
Tableau C1.4	Effectifs de l'enseignement primaire et secondaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2009)	328	
Tableau C1.5	Effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2009)	329	
Indicateur C2	**Combien d'étudiants entameront des études tertiaires ?**	**330**	**A2**
Tableau C2.1	Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux inscrits (2009)	339	
Tableau C2.2	Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (entre 1995 et 2009)	340	
Indicateur C3	**Qui étudie à l'étranger et où ?**	**342**	**C2**
Tableau C3.1	Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2000, 2004 et 2009)	359	
Tableau C3.2	Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2009)	360	
Tableau C3.3	Répartition des ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger, par pays d'accueil (2009)	362	
Tableau C3.4	Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers, selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire (2009)	364	
Tableau C3.5	Évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger, selon la région d'accueil (entre 2000 et 2009)	365	

			Numéro des indicateurs de l'édition 2010
Indicateur C4	**La transition entre les études et la vie active : Où en sont les jeunes de 15 à 29 ans ?**	**366**	**C3**
Tableau C4.1a	Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2009)	375	
Tableau C4.2a	Pourcentage de jeunes en formation et hors formation, selon le groupe d'âge (2009)	376	
Tableau C4.2d	Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le niveau de formation (2009)	379	
Tableau C4.3	Pourcentage de chômeurs non scolarisés dans la population âgée de 15 à 29 ans (2009)	382	
Tableau C4.4a	Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1997 et 2009)	384	
Indicateur C5	**Combien d'adultes participent à des activités de formation ?**	**390**	
Tableau C5.1a	Taux de participation, nombre d'heures de formation par participant et par adulte, et nombre d'heures prévues pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et pour les activités de FNF liées à l'emploi, nombre annuel d'heures effectivement travaillées, et rapport entre le nombre d'heures consacrées aux activités de FNF liées à l'emploi et le nombre d'heures travaillées (2007)	400	
Tableau C5.1b	Taux de participation et nombre d'heures prévues pour les activités de formation non formelles liées à l'emploi, selon le niveau de formation (2007)	401	
Tableau C5.2a	Nombre d'heures de formation par participant et par adulte pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et les activités de FNF liées à l'emploi, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi (2007)	402	
Tableau C5.3a	Participation à des activités de formation formelles ou non formelles, selon le type de formation et le niveau de formation initiale (2007)	404	
Tableau C5.4a	Proportion d'individus ayant cherché à se renseigner et trouvé des informations au sujet des activités de formation non formelles, selon le niveau de formation (2007)	405	
CHAPITRE D	**ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION SCOLAIRE**	**407**	
Indicateur D1	**Combien de temps les élèves passent-ils en classe ?**	**408**	**D1**
Tableau D1.1	Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics (2009)	417	
Tableau D1.2a	Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 9 à 11 ans (2009)	418	
Tableau D1.2b	Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 12 à 14 ans (2009)	419	
Indicateur D2	**Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes ?**	**420**	**D2**
Tableau D2.1	Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2009)	431	
Tableau D2.2	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2009)	432	
Tableau D2.3	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant, selon le type d'établissement (2009)	433	

			Numéro des indicateurs de l'édition 2010
Indicateur D3	**Quel est le niveau de salaire des enseignants ?**	**434**	**D3**
Tableau D3.1	Salaire des enseignants (2009)	444	
Tableau D3.2	Salaire des enseignants et prérequis en termes de formation initiale (2009)	446	
Tableau D3.3	Évolution du salaire des enseignants entre 1995 et 2009 (2005 = 100)	447	
Tableau D3.4	Évolution du rapport entre le salaire et le PIB par habitant (2000-09)	448	
Tableau D3.5a	Ajustement des salaires des enseignants dans les établissements publics (2009)	449	
Indicateur D4	**Quel est le temps de travail des enseignants ?**	**452**	**D4**
Tableau D4.1	Organisation du temps de travail des enseignants (2009)	459	
Tableau D4.2	Nombre annuel d'heures d'enseignement (2000, 2005-09)	460	
Indicateur D5	**Dans quelle mesure les établissements sont-ils responsabilisés ?**	**462**	
Tableau D5.1a	Examens nationaux dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)	474	
Tableau D5.2a	Évaluations nationales dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)	476	
Tableau D5.3	Responsabilisation réglementaire : domaines à traiter par les établissements publics dans les rapports de conformité obligatoires (2009)	478	
Tableau D5.4a	Inspection scolaire dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)	479	
Tableau D5.5	Droit au libre choix de l'établissement et mesures financières visant à encourager les parents à l'exercer (2009)	481	
Indicateur D6	**Dans quelle mesure l'éducation et son rendement sont-ils équitables ?**	**484**	
Tableau D6.1	Pourcentage d'élèves de 15 ans potentiellement vulnérables (PISA 2009)	494	
Tableau D6.2	Indice d'inclusion sociale (PISA 2009)	495	
Tableau D6.3	Pourcentage d'élèves de 15 ans sous le niveau 3 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit (PISA 2009)	496	
Tableau D6.4	Pourcentage d'élèves de 15 ans sous le niveau 2 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit (PISA 2009)	497	
Tableau D6.5	L'élève ne valorise pas les résultats scolaires (PISA 2009)	498	
Tableau D6.6	L'élève fréquente un établissement où les relations entre élèves et enseignants sont négatives (PISA 2009)	499	
ANNEXE 1	**CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES D'ÉDUCATION**	**501**	
Tableau X1.1a	Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2009)	502	
Tableau X1.1b	Taux d'obtention d'un diplôme de niveau post-secondaire non tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2009)	504	
Tableau X1.1c	Taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2009)	505	
Tableau X1.1d	Taux d'accès à l'enseignement tertiaire : âge typique d'accès et méthode employée pour calculer les taux d'accès (2009)	507	
Tableau X1.2a	Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, pays membres de l'OCDE	508	

Numéro des indicateurs de l'édition 2010

Tableau X1.2b Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, autres pays du G20 509
Tableau X1.3 Récapitulatif des conditions d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires 510

ANNEXE 2 STATISTIQUES DE RÉFÉRENCE 511

Tableau X2.1 Vue d'ensemble des principales variables relatives au contexte économique (période de référence : année civile 2008, prix courants de 2008) 512
Tableau X2.2a Statistiques de référence (période de référence : année civile 2008, prix courants de 2008) 513
Tableau X2.2b Statistiques de référence (période de référence : années civiles 1995 et 2000, prix courants) 514
Tableau X2.3a Salaire des enseignants en devise nationale (2009) 515
Tableau X2.3b Salaire des enseignants en équivalents euros (2009) 516
Tableau X2.3c Évolution du salaire des enseignants en devise nationale, par niveau d'enseignement (1995, 2000, 2005-09) 517
Tableau X2.3d Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (1995, 2000, 2005-09) 519

ANNEXE 3 SOURCES, MÉTHODES ET NOTES TECHNIQUES 523

Références 525

Liste des participants à cette publication 527

Autres publications de l'OCDE 531

Ce livre contient des...

StatLinkS

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

En bas à gauche des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : ***http://dx.doi.org***.
Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.
Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

Éditorial

Cinquante ans de progrès dans le monde de l'éducation

Depuis ses débuts, l'OCDE souligne l'importance du rôle moteur que jouent l'éducation et le capital humain dans le développement social et économique ; au cours du demi-siècle qui s'est écoulé depuis que l'Organisation a vu le jour, le vivier de capital humain de ses pays membres a d'ailleurs connu un essor considérable. L'accès à l'éducation s'est répandu au point que la majorité de la population des pays de l'OCDE peut maintenant suivre un enseignement au-delà de la scolarité obligatoire. Parallèlement, les pays ont évolué dans leur façon d'appréhender les résultats de l'éducation : au lieu d'adopter, comme par le passé, une perspective purement quantitative qui ne fait que mesurer l'investissement et la participation à l'éducation, ils reconnaissent aujourd'hui l'importance de la qualité des compétences que les élèves doivent acquérir à l'issue de leurs études. Dans une économie de plus en plus mondialisée où le succès des systèmes d'enseignement ne se mesure plus seulement à l'aune des normes nationales, mais par rapport aux meilleurs systèmes d'éducation du monde, le rôle de l'OCDE est primordial, en cela qu'elle fournit des indicateurs de performance éducative qui non seulement évaluent, mais aussi façonnent, l'action publique.

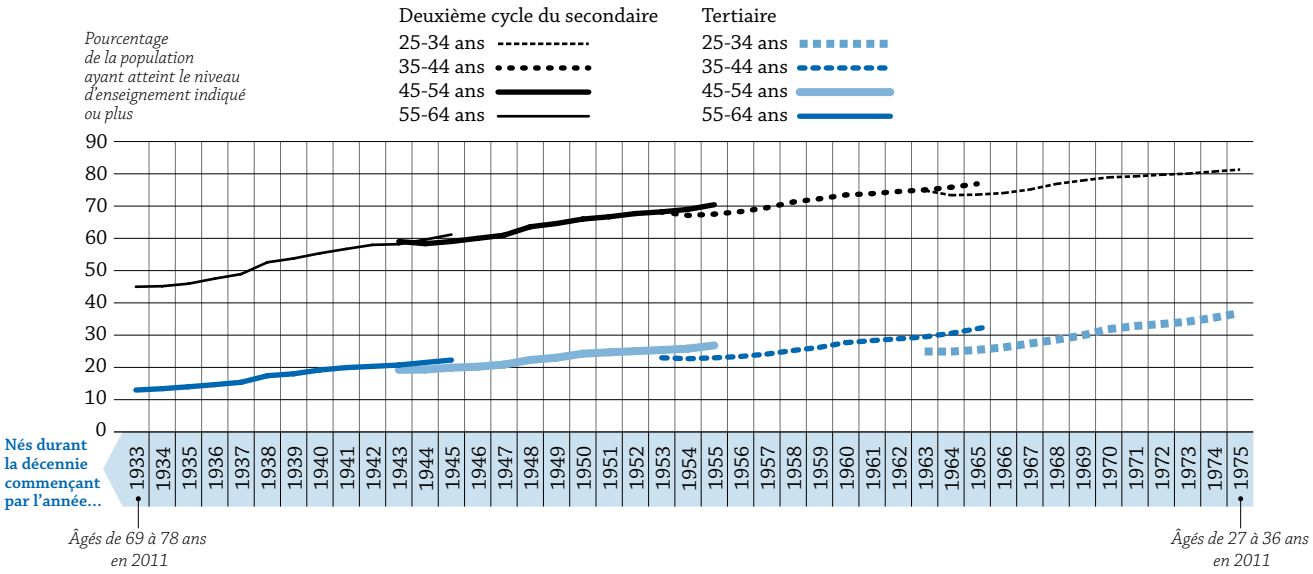
L'augmentation des niveaux d'enseignement entre les années 50 et 2000

Au cours des 50 dernières années, l'essor de l'éducation a contribué à opérer des mutations sociales profondes dans les pays de l'OCDE. En 1961, suivre des études supérieures était l'apanage d'un petit nombre de privilégiés et même l'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire était fermé à la majorité des jeunes dans de nombreux pays. Aujourd'hui, l'immense majorité de la population a suivi un enseignement secondaire et la proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire s'élève à un adulte sur trois – dans certains pays, cette proportion pourrait bientôt concerner la moitié de la population.

Or, il n'a pas toujours été possible de quantifier ces évolutions dans le temps : pendant les 50 dernières années ou presque, le manque de données cohérentes rendait quasi impossible le suivi de la rapidité de ces changements. Jusque dans les années 90, les données sur le niveau de formation n'étaient pas suffisamment normalisées. Toutefois, les niveaux de formation déterminés par rapport à l'âge peuvent servir à évaluer le nombre de personnes qui ont obtenu un diplôme au cours de leur vie. Par exemple, à partir du nombre de diplômés âgés de 55 à 64 ans, on peut calculer le nombre de personnes ayant décroché un diplôme il y a 30 ou 40 ans. Cette méthode a toutefois tendance à gonfler artificiellement les taux d'obtention d'un diplôme des plus âgés par rapport aux plus jeunes, car elle mesure le niveau de formation des plus âgés après que ceux-ci ont eu la possibilité d'acquérir d'autres qualifications plus tard dans leur vie. Cependant, à présent que des données cohérentes sur les niveaux de formation sont disponibles depuis plus de dix ans, il est aussi possible de décrire cet effet de l'« apprentissage tout au long de la vie » en comparant le niveau de formation de la même cohorte d'âge à différentes périodes de leur vie.

Le graphique 1 propose une estimation fondée sur cette méthode : il présente des données sur les qualifications de tranches d'âges très distantes, à savoir les adultes nés entre 1933 (aujourd'hui âgés de 78 ans) et 1984 (aujourd'hui âgés de 27 ans). Les plus âgés ont terminé leur formation initiale dans les années 50 et les plus jeunes, dans les années 2000. Ces données montrent clairement que l'augmentation du nombre de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire n'est pas seulement importante, mais aussi continue au cours des 50 dernières années, sous l'effet stimulant des débouchés économiques et sociaux meilleurs qui s'offrent aux plus qualifiés. Sur les 34 pays de l'OCDE, la plupart de ceux qui ont enregistré la plus forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement tertiaire au cours des dernières décennies continuent de voir progresser l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui suggère que la croissance du vivier de travailleurs très qualifiés n'entraîne pas de diminution de leurs revenus, comme on l'observe, en revanche, pour les travailleurs peu qualifiés.

Graphique 1. Niveau de formation de la population, par âge et par cohorte de naissance (moyenne de l'OCDE)



Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932482422

Lecture du graphique

Le graphique indique le pourcentage d'adultes nés sur une certaine période et qui ont atteint un niveau de formation donné à un certain âge – à partir du niveau de formation dont ils ont fait état entre 1997 et 2009. Chaque année indiquée représente une cohorte d'âge sur une période de dix ans commençant par cette année : par exemple, 1933 représente les personnes nées entre l'année 1933 et l'année 1942 comprise. Ainsi, les cohortes d'âge indiquées pour les années de départ successives se superposent.

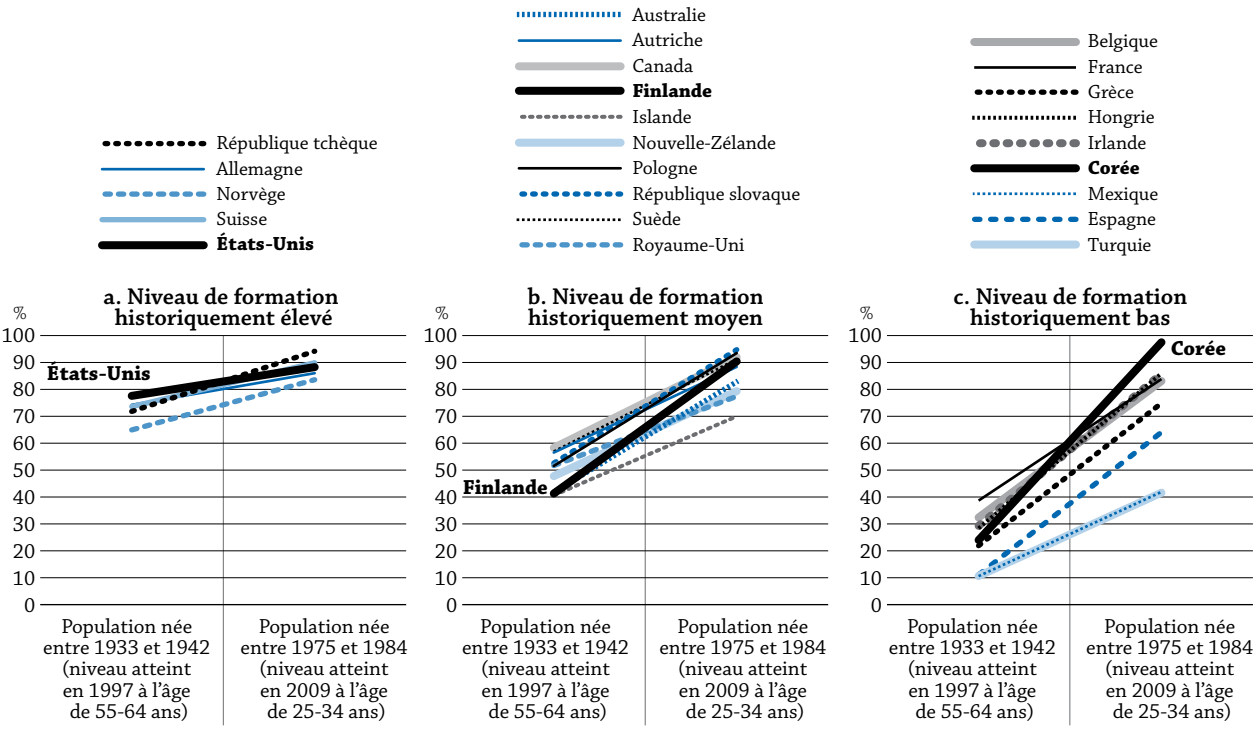
Le graphique montre que les cohortes nées dans les dernières années ont progressivement atteint des niveaux de formation plus élevés, et ceci quel que soit l'âge auquel le niveau de formation est mesuré. La mesure du niveau de formation à un âge supérieur permet de prendre en compte l'achèvement de formations plus tard dans la vie. Cependant, dans la plupart des cas où la même cohorte d'âge fait état de niveaux de formation à des âges différents (c'est-à-dire lorsque les lignes se superposent), le résultat est le même. L'augmentation apparente la plus élevée est indiquée en bas à droite du graphique et concerne la cohorte née dans la décennie commençant par 1965 (aujourd'hui âgée de 37 à 46 ans). Sur cette cohorte, 25% ont rapporté avoir terminé une formation de niveau tertiaire en 1999 alors qu'ils avaient 25-34 ans mais 32% ont obtenu ce niveau de formation en 2009, alors qu'ils avaient dix ans de plus.

(Il convient de noter, cependant, que ces résultats ne mesurent pas le progrès éducatif des cohortes précisément car la composition des groupes d'âge évolue selon la migration et la mortalité.)

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la proportion d'individus au moins diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est passée de 45 % à 81 %, et celle des diplômés de l'enseignement tertiaire, de 13 % à 37%. Le graphique suggère, en outre, qu'environ 7 % des 35-44 ans ont obtenu des qualifications de niveau tertiaire qu'ils n'avaient pas à l'âge de 25-34 ans, et que 4 % des individus ont ce niveau de qualification à l'âge de 45-54 ans, alors qu'ils ne l'avaient pas encore atteint lorsqu'ils étaient âgés de 35 à 44 ans. Si les individus aujourd'hui âgés de 25 à 34 ans (dont 37 % ont déjà un niveau de formation tertiaire) réalisent des progrès similaires au cours des 20 prochaines années, la moitié de cette cohorte pourrait avoir obtenu un diplôme de l'enseignement tertiaire d'ici ses 50 ans.

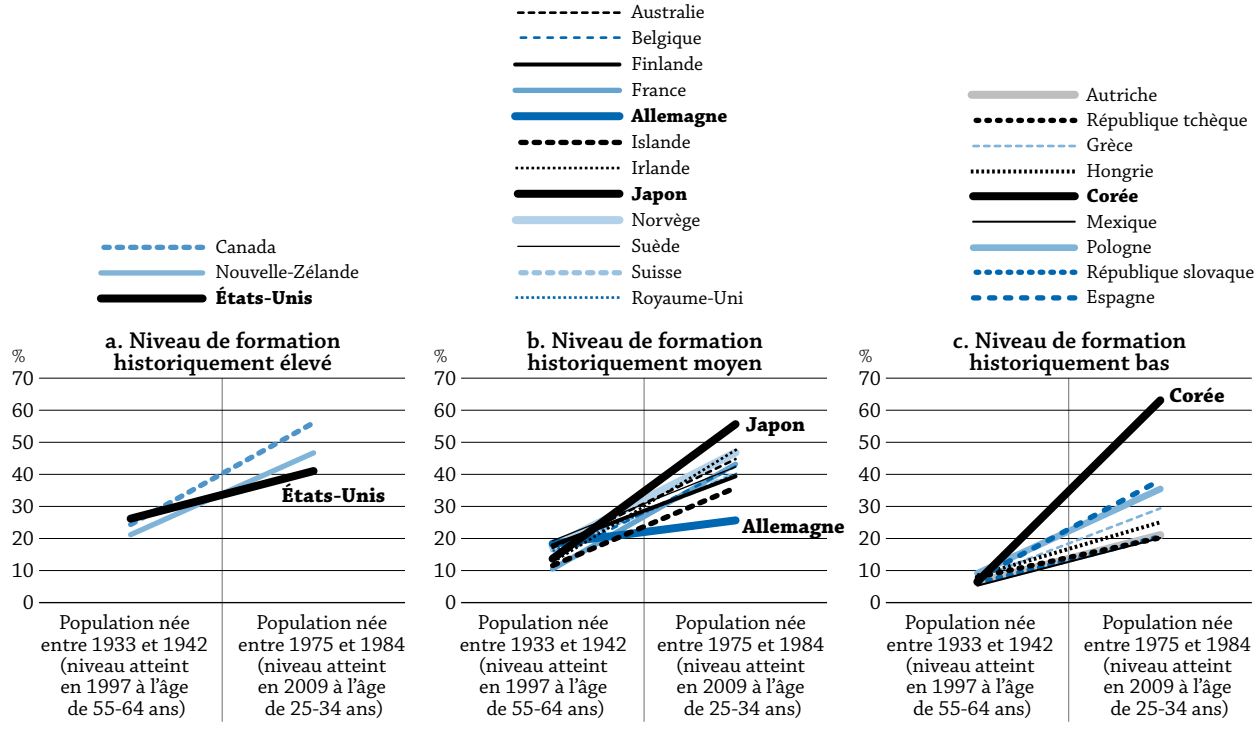
Ces données nous révèlent également qu'au cours des dernières décennies, le rythme du développement de l'éducation a fortement varié d'un pays à l'autre. Les graphiques 2 et 3 montrent, par pays, le niveau de formation de la cohorte la plus jeune et de la plus âgée parmi celles présentées dans le graphique 1. Le graphique 2 met en lumière une augmentation générale de la participation au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les pays qui accusaient auparavant des niveaux de formation assez bas « rattrapant » aujourd'hui ceux qui réussissaient mieux. À l'heure actuelle, au moins 80 % des jeunes adultes de tous les pays de l'OCDE terminent des études du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Derrière cette tendance générale, les États-Unis, qui affichaient au départ le taux de réussite des études secondaires le plus élevé, n'ont enregistré qu'une faible progression, tandis que la Corée et la Finlande, où par le passé seule une minorité d'élèves obtenait un diplôme de fin d'études secondaires, affichent aujourd'hui un taux de réussite quasi généralisé à ce niveau d'enseignement.

Graphique 2. Augmentation des effectifs ayant atteint le deuxième cycle du secondaire, sur un demi-siècle et par pays



Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932482441

Graphique 3. Augmentation des effectifs ayant atteint le niveau tertiaire, sur un demi-siècle et par pays



Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932482460

Le taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire varie davantage selon les pays (voir le graphique 3). Le rythme de croissance a, par exemple, été relativement lent aux États-Unis, où la proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire était déjà relativement élevée, ainsi qu'en Allemagne, pays qui faisait état de plus faibles proportions de diplômés. En revanche, la Corée et le Japon ont facilité l'accès à l'enseignement supérieur de façon spectaculaire : dans ces deux pays, parmi la cohorte en âge d'être diplômée à la fin des années 50 et au début des années 60 (c'est-à-dire née entre 1933 et 1942), seule une personne sur dix, environ, était titulaire d'un diplôme de l'enseignement tertiaire à la fin de sa carrière professionnelle. Parmi les plus jeunes générations de Coréens et de Japonais, qui ont atteint l'âge d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire vers le passage au deuxième millénaire, la plupart est titulaire d'un diplôme de ce niveau. Dans ce classement, la Corée est passée de la 21e à la 1ère place sur les 25 pays de l'OCDE dont les données sont comparables.

Aux États-Unis et au Canada, il y a 50 ans, les employeurs recrutaient leur personnel parmi un vivier de jeunes adultes dont la plupart avaient simplement achevé leurs études secondaires, et seulement un sur quatre était titulaire d'un diplôme – des proportions néanmoins largement supérieures à celles de la plupart des pays d'Europe et d'Asie. À l'heure actuelle, si les taux nord-américains d'obtention d'un diplôme ont augmenté, ceux de certains autres pays ont progressé beaucoup plus rapidement, au point que les États-Unis affichent aujourd'hui une proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire chez les 25-34 ans à peine supérieure à la moyenne. En Europe, l'Allemagne se distingue comme le pays ayant réalisé le moins de progrès : sa proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire représente environ la moitié, par rapport à sa population totale, de celle de nombre de ses voisins.

L'OCDE et l'éducation : une histoire de capital humain en pleine évolution

Depuis ses débuts, l'OCDE reconnaît le rôle des compétences humaines dans le développement économique et social. Lors de la conférence « Politique de croissance économique et d'investissement dans l'enseignement » (*Policy Conference on Economic Growth and Investment in Education*) qui s'est tenue à Washington en 1961, aux premières heures de l'Organisation, de nouvelles théories du capital humain, élaborées à l'époque par Gary Becker, Theodore Shultz et d'autres, ont été mises en avant dans le dialogue international. Cependant, il a fallu attendre les années 80 pour voir apparaître des éléments probants tangibles à l'appui de ces théories, avec les travaux sur la croissance endogène menés par des économistes tels que Paul Romer, Robert Lucas et Robert Barro. Ces derniers ont conçu et testé des modèles mesurant les associations positives entre la croissance au niveau national et certains indicateurs bruts de capital humain, dont notamment le niveau de formation.

Les analystes des résultats de l'éducation ne furent pas surpris de constater qu'une fois mesurées, ces corrélations restaient faibles. Le niveau de formation atteint par les adultes peut, certes, constituer un indicateur des compétences qui contribuent au succès économique d'un pays, mais il s'agit là d'un indicateur très imparfait. Tout d'abord, parce que chaque pays a des processus et normes différents pour sanctionner la réussite des formations secondaire et tertiaire. Ensuite, les connaissances et compétences acquises grâce à la formation ne sont pas du tout les mêmes que celles qui permettent d'accroître le potentiel économique. Enfin, il apparaît de plus en plus clairement que pour réaliser leur potentiel humain, c'est bien l'apprentissage tout au long de la vie que les sociétés et économies d'aujourd'hui doivent cultiver, et non plus seulement la formation initiale dans le cadre institutionnel.

Une fois établie la corrélation entre éducation et développement, les pays ont désiré améliorer leur compréhension de la nature des résultats de l'éducation et comparer ces résultats au niveau international. Depuis les années 70, l'OCDE s'est trouvée à l'avant-garde de la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie comme principe fondamental. Plus récemment, elle a formulé des interprétations générales de ce qui définit le capital humain et son concept voisin, le capital social. L'OCDE a également élaboré un cadre global pour définir et sélectionner les compétences fondamentales.

Le développement d'indicateurs a constitué un élément essentiel de ce processus d'amélioration de la compréhension des résultats de l'éducation et de la capacité des pays à apprendre les uns des autres les méthodes qui portent leurs fruits. À partir du milieu des années 80, il est apparu que le manque de données sur l'éducation comparables au niveau international était un obstacle majeur à l'établissement de comparaisons valides et à l'élaboration de conclusions pour l'action publique tirées des expériences des systèmes d'éducation performants.

Il s'agissait d'une époque où les gouvernements des pays commençaient à se poser de nouvelles questions sur l'orientation prise par leur système d'éducation et les résultats obtenus. L'idée selon laquelle l'élargissement de l'accès à l'enseignement secondaire ou tertiaire constituait une fin en soi était désormais remise en question. Des enjeux de qualité et de rentabilité ont émergé dans des temps de restrictions budgétaires, au moment même où les premières enquêtes internationales commençaient à faire apparaître des niveaux de performance extrêmement variés selon les pays.

Toutes ces préoccupations ont contribué au lancement, en 1988, du projet INES sur les indicateurs de l'éducation, un effort majeur géré par un ensemble de réseaux d'experts nationaux de l'OCDE pour produire des indicateurs internationaux fiables sur un vaste éventail de thèmes liés à l'éducation. Au départ, l'INES s'est attaché à normaliser les données existantes sur les ressources, l'organisation et les taux de participation des systèmes d'éducation afin de les rendre comparables sur le plan international. C'est progressivement que s'est concrétisé son objectif plus ambitieux de production de nouvelles mesures, comparables au niveau international, des performances éducatives.

Les premiers indicateurs élaborés par l'INES étaient des mesures normalisées au niveau international de la participation à l'éducation, telles que le nombre d'élèves inscrits aux différents niveaux d'enseignement, les taux d'obtention des diplômes et les ressources investies par élève. Ce n'est que lorsque des mesures plus directes des résultats de l'éducation ont été développées, en testant les élèves et les adultes, que l'efficacité de l'investissement dans l'éducation et des processus éducatifs a pu commencer à être évaluée.

Au milieu des années 90, l'enquête IALS (Adult Literacy Survey) a montré que si les adultes dont le niveau de formation est plus élevé présentent, en moyenne, un niveau supérieur de littératie, les compétences associées à un niveau de formation donné varient sensiblement d'un pays à l'autre. Ce constat montrait que les mesures directes du capital humain pouvaient produire des résultats différents de ceux dérivant d'indicateurs fondés sur les parcours éducatifs et les diplômes des individus. Par la suite, les résultats de l'enquête IALS ont été analysés afin d'examiner l'effet économique produit par le stock de capital humain des pays ; on a ainsi identifié une relation beaucoup plus forte que dans les études précédentes entre les niveaux de littératie et la croissance économique (Coulombe *et al.*, 2004). Cette découverte est venue confirmer que l'efficacité des systèmes d'éducation ne devrait pas être envisagée uniquement en termes de quantité de diplômes délivrés, mais plutôt par rapport à l'acquisition de compétences mesurables.

C'est le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), dont la mission est d'évaluer l'acquisition par les jeunes de 15 ans des connaissances et compétences utiles pour la vie, qui constitue l'outil le plus efficace et élaboré pour étudier les résultats de l'éducation et transformer l'action publique. Les cycles d'enquête triennaux du programme PISA, inaugurés en 2000, ont fait état de fortes disparités entre les pays dans les savoirs et savoir-faire des élèves lorsqu'ils approchent la fin de la scolarité obligatoire.

S'il a été démontré que les dépenses par élève – l'une des mesures les plus couramment utilisées avant les débuts du PISA pour comparer la qualité des systèmes d'éducation – présentent une corrélation positive avec les résultats, celles-ci n'expliquent qu'un quart environ des différences de performance entre les pays. Les résultats du PISA montrent que la clé de la réussite ne réside pas dans un seul et unique aspect des processus éducatifs ; c'est bien une combinaison de politiques et de pratiques mesurées par le PISA qui peuvent expliquer, ensemble, quelque 80% de la variation de la performance entre les pays. Ces conclusions, associées aux recherches existantes en matière d'éducation, ont commencé à transformer l'élaboration de l'action publique. Force est de constater que le monde de l'éducation a fortement évolué depuis 1961, époque où les normes en matière d'action publique reposaient principalement sur des convictions nationales, fondées uniquement sur le passé et les traditions, à propos de ce qui constitue une bonne éducation.

Les indicateurs : un moteur de changement

À mesure que s'améliore la qualité des indicateurs internationaux, leur potentiel d'impact sur l'évolution des systèmes d'éducation progresse lui aussi. À certains égards, les indicateurs ne sont rien de plus qu'un système de mesure pour évaluer l'avancée vers les objectifs fixés. Pourtant, ils jouent un rôle de plus en plus influant.

En révélant des résultats faibles par rapport aux normes internationales, ils peuvent éveiller l'inquiétude des pays concernés et déclencher ainsi le changement ; parfois, ils peuvent même encourager des pays qui obtiennent de bons résultats à renforcer leur position. En établissant le portrait robot des systèmes d'éducation performants, ces indicateurs renseignent les systèmes plus faibles sur les mesures à prendre pour s'améliorer.

L'effet « choc » des comparaisons internationales sur l'action publique en matière d'éducation n'est pas chose nouvelle. Aux États-Unis, les réformes qui ont suivi la publication, en 1983, de *A Nation at Risk* ont été en partie motivées par les résultats de tests internationaux qui mettaient en évidence le retard des élèves américains. Toutefois, malgré leur effet d'électrochoc, ces premières comparaisons internationales offraient peu d'éléments de réponse quant aux solutions à adopter et l'élaboration des réformes se faisait principalement à partir d'analyses nationales des dysfonctionnements du système d'éducation. Cependant, lorsqu'en 2001, les premières conclusions de l'enquête PISA ont montré que les élèves allemands obtenaient des résultats inférieurs à la moyenne de l'OCDE, le choc initial en Allemagne a vite été suivi d'une réponse résolument tournée vers l'extérieur : une détermination à émuler les pratiques qui, ailleurs, étaient couronnées de succès. Le système d'éducation allemand a été repensé à la lumière des données comparables sur le plan international, des normes nationales établies par rapport aux normes internationales ont été mises en place, et les pratiques reposant sur des éléments concrets ont été favorisées.

Une analyse plus systématique révèle le caractère varié de l'usage et de l'impact des indicateurs de l'OCDE sur l'éducation :

- En montrant ce qu'il est possible de réaliser dans le domaine de l'éducation, les indicateurs ont aidé les pays non seulement à optimiser les politiques existantes, mais aussi à réfléchir à ce qui les sous-tend. Un tel exercice suppose de remettre en question, et parfois de transformer, les conceptions et convictions sous-jacentes.
- Les indicateurs ont aidé les pays à cibler leurs politiques sur des objectifs mesurables auxquels d'autres pays sont parvenus, à identifier les bons leviers politiques et à définir la trajectoire des réformes.
- En utilisant les indicateurs comme point de référence, les pays sont davantage à même d'évaluer la rapidité des progrès dans l'éducation et d'examiner les façons dont l'enseignement est dispensé en classe. Les indicateurs montrent que si les réformes en matière d'éducation peuvent être difficiles à lancer, les bénéfices en profitent presque inévitablement aux gouvernements – voire aux générations – successifs.

Ouvrir les esprits à de nouvelles possibilités

C'est lorsqu'il viennent contredire les perceptions qu'ont les systèmes d'éducation de leurs propres performances, et qu'ils remettent donc en question les croyances et suppositions qui sous-tendent ces perceptions, que les indicateurs exercent leur impact le plus fort. En Allemagne, les retombées de l'enquête PISA ne s'expliquent pas seulement par le classement initial du pays en dessous de la moyenne, mais aussi par la remise en cause qui s'en est suivie du présupposé selon lequel le système d'éducation allemand produisait des résultats équitables sur le plan social (voir l'encadré 1). Dans de nombreux pays, les gouvernements ont utilisé leur rang dans le classement PISA comme point de départ pour un examen par les pairs dans l'objectif d'étudier les politiques et pratiques de pays dont les caractéristiques sont similaires, mais qui réussissent mieux.

Alors que les systèmes d'évaluation internationale, tels que le PISA, sont de plus en plus répandus, le débat sur l'amélioration de l'éducation n'est plus l'apanage d'un cercle d'experts spécialisés et s'invite aujourd'hui dans le débat public. Les indicateurs rendent les comparaisons internationales à la fois accessibles et puissantes. À une époque où les élèves se font concurrence dans une économie mondialisée, les individus comprennent que la performance éducative de leur pays doit dépasser la moyenne pour que leurs enfants puissent toucher des salaires situés, eux aussi, au-dessus de la moyenne.

Encadré 1. L'Allemagne revoit ses certitudes en matière d'éducation et d'équité sociale

En Allemagne, avant l'enquête PISA, l'égalité des chances dans l'apprentissage entre les établissements d'enseignement semblait être un acquis au vu de l'importance des efforts consentis pour une allocation adéquate et équitable des ressources entre les établissements. Les résultats de l'enquête PISA 2000 ont toutefois révélé de fortes disparités socio-économiques dans les résultats d'éducation entre les établissements. Une analyse plus approfondie a permis d'établir que ces disparités étaient dues en grande partie au fait que, même à niveau de performance équivalent sur l'échelle PISA, les élèves issus de milieux plus favorisés fréquentaient souvent des établissements d'enseignement académique plus prestigieux et les élèves issus de milieux plus défavorisés, des établissements d'enseignement professionnel moins prestigieux. Ce constat a amené à remettre en question le système d'éducation : ne renforçait-il pas l'influence du milieu socio-économique sur la performance des élèves, au lieu de l'atténuer ? Ces résultats, et le débat public qui s'en est suivi, ont impulsé en Allemagne une importante série de réformes en matière d'équité, pour certaines fondamentalement novatrices. Il s'agissait : d'inscrire dans le cadre des politiques d'éducation l'accueil de la petite enfance, domaine qui jusque là était considéré comme relevant principalement du secteur social ; d'établir des normes nationales en matière d'éducation dans un pays où l'autonomie locale et régionale était depuis longtemps le modèle prévalant ; et enfin, de renforcer le soutien aux élèves défavorisés, notamment à ceux issus de l'immigration.

Pour nombre d'éducateurs et d'experts allemands, les inégalités socio-économiques révélées par l'enquête PISA n'avaient rien de surprenant. La moins bonne performance des élèves défavorisés à l'école était souvent considérée comme allant de soi et ne relevant pas du champ d'action des pouvoirs publics. Mais, en montrant que l'influence du milieu socio-économique sur la performance des élèves et des établissements variait considérablement entre les pays, et que d'autres pays semblaient atténuer de façon bien plus efficace les inégalités socio-économiques, l'enquête PISA a prouvé qu'il était possible de faire mieux et donné l'impulsion pour la mise en œuvre d'une réforme politique.

Élargir la portée des objectifs nationaux

Les indicateurs de l'OCDE sur l'éducation ont également permis de replacer les objectifs nationaux de performance dans une perspective plus vaste. Si le pourcentage d'élèves qui réussissent en classe augmente, certains en attribuent le mérite à une amélioration du système d'éducation, quand d'autres considèrent plutôt que ce sont les normes qui ont dû être revues à la baisse. Derrière la conviction que de bons résultats ne peuvent refléter qu'une baisse du niveau se cache souvent une autre croyance qui veut que la performance globale en matière d'éducation ne puisse tout simplement pas s'améliorer. Les évaluations internationales permettent d'inscrire ces perceptions dans un cadre de référence plus large en donnant aux établissements d'enseignement et aux systèmes d'éducation la possibilité de s'observer à travers le prisme de la performance des établissements d'enseignement et des systèmes d'éducation des autres pays. Certains pays ont entièrement adopté cette démarche et, pour certains, ont mis en place dans leurs systèmes d'éducation des objectifs de performance fondés sur l'enquête PISA.

Évaluer la vitesse d'amélioration des systèmes d'éducation

Les comparaisons internationales offrent également un cadre de référence permettant d'évaluer la vitesse à laquelle se font les évolutions des systèmes d'éducation. Tandis qu'un cadre national donne les moyens aux pays d'évaluer leurs progrès sur des aspects tels que l'accroissement, en valeur absolue, de la participation à l'éducation, les indicateurs de l'OCDE sur l'éducation leur permettent de déterminer si ces progrès ont été réalisés aussi rapidement que dans d'autres pays. En effet, comme évoqué précédemment, tous les systèmes d'éducation des pays de l'OCDE ont connu une croissance quantitative du niveau de formation de leur population au cours des dernières décennies ; or, les comparaisons internationales révèlent que la rapidité de l'évolution des résultats de l'éducation varie fortement d'un pays à l'autre, de sorte que le classement d'un pays par rapport aux autres sur de nombreux indicateurs est aujourd'hui très différent de ce qu'il était il y a 20 ans.

Favoriser la concrétisation des réformes

Dernier atout, et non des moindres : les systèmes d'évaluation internationale peuvent aider à concrétiser les initiatives de réforme. Il peut s'agir tout simplement d'instaurer un débat public en faveur de normes de qualité plus élevées que les pouvoirs publics et acteurs de l'éducation ne peuvent ignorer. Cependant, la pression pour obtenir une amélioration des systèmes d'éducation ne vient pas toujours de l'opinion publique. Au Mexique, les résultats du PISA ont contredit l'opinion des parents selon laquelle le système d'éducation de leur pays prenait bien en charge leurs enfants, en montrant à quel point les normes de qualité mexicaines étaient en deçà des normes de l'OCDE (voir l'encadré 2). Au Japon, l'enquête PISA a révélé des failles dans un système globalement fort et a donc permis de justifier auprès des parents d'élèves et de l'opinion publique la nécessité d'adapter le modèle d'éducation en place (voir l'encadré 3).

Encadré 2. La réforme mexicaine à l'aune de PISA

Dans l'enquête nationale mexicaine menée en 2007 auprès des parents, 77 % d'entre eux indiquaient qu'ils s'estimaient satisfaits, voire très satisfaits, de la qualité des services d'éducation offerts par les établissements d'enseignement à leurs enfants, alors que, selon les résultats de l'enquête PISA 2006 de l'OCDE, la moitié environ des élèves mexicains de 15 ans se classaient au niveau le plus bas, voire en deçà, de l'échelle de compétence PISA (IFIE-ALDUCIN, 2007 ; OCDE, 2007b). Plusieurs facteurs peuvent expliquer un tel décalage entre la perception de la qualité de l'éducation et la performance selon les normes internationales. Les services d'éducation offerts aux enfants mexicains sont, par exemple, nettement supérieurs à ceux que leurs parents ont reçus. Difficile de justifier, dès lors, l'investissement de ressources publiques dans des domaines pour lesquels il semble ne pas y avoir de demande de la part de la population – un réel défi pour d'éventuelles réformes. L'une des solutions proposées par le président mexicain a été d'inclure un « objectif de performance PISA » dans le nouveau plan de réforme nationale. Cet objectif de performance, devant être atteint à l'horizon 2012, permettra de mesurer l'écart entre la performance nationale et les normes internationales, et d'analyser comment l'amélioration du système d'éducation peut aider à le combler. Afin d'aider les directeurs d'établissements et les enseignants à atteindre cet objectif, ce dernier s'accompagne de la mise en place de systèmes de soutien et de structures d'incitations, et de l'amélioration de l'accès aux activités de développement professionnel. Une partie importante de cette réforme s'inspire de l'expérience d'autres pays. Le Brésil a emprunté une voie similaire en informant chaque établissement d'enseignement secondaire des progrès à accomplir pour atteindre la moyenne de l'OCDE sur l'échelle de compétence PISA d'ici 2021.

Encadré 3. Le Japon adapte ses évaluations aux normes PISA

Le Japon compte parmi les systèmes d'éducation les plus performants. L'enquête PISA a toutefois révélé que si ses élèves obtenaient de très bons résultats aux questions fondées sur la reproduction du contenu d'un sujet, ils étaient nettement moins bons pour les questions à réponse construite ouverte leur demandant de démontrer leur capacité d'extrapolation à partir de leurs connaissances pour les appliquer à des contextes différents. Il s'avère difficile de convaincre de la nécessité d'un changement des parents et un grand public habitués à une certaine forme d'évaluation. L'une des réponses des pouvoirs publics japonais a consisté à introduire des questions à réponse construite ouverte « de type PISA » dans les évaluations nationales, ainsi qu'à mettre en œuvre les changements nécessaires dans les programmes et les pratiques d'enseignement. L'objectif est ainsi de garantir que les compétences jugées fondamentales sont désormais valorisées dans le système d'éducation. Et, en effet, dix ans après, les résultats à ce type de questions PISA se sont nettement améliorés. À l'instar du Japon, la Corée a introduit des questions PISA dans ses évaluations nationales, en les intégrant dans ses examens d'entrée à l'université, afin de renforcer la capacité de ses élèves à accéder à l'écrit, mais aussi à le gérer, l'intégrer et l'évaluer. Dans ces deux pays, il s'agit de réformes fondamentales qui auraient été bien plus difficiles à envisager, mais encore plus à réaliser, sans l'appui des résultats de l'enquête PISA.

Des travaux en constante évolution

Les indicateurs de l'OCDE sur l'éducation et les analyses qui en découlent n'ont pas pour objectif de fournir un plan détaillé des réformes à entreprendre : l'OCDE se garde bien de prétendre que l'un quelconque des facteurs concourant à une bonne performance éducative pourrait à lui seul apporter la clé du succès. Cependant, alors même que la base de connaissances s'enrichit, la juste combinaison de facteurs caractéristiques des systèmes d'éducation performants se dessine de plus en plus nettement. Plus fondamentalement, l'apparition de normes de qualité internationales ne permet plus aux systèmes d'éducation nationaux de fonctionner en circuit fermé. Les indicateurs internationaux ont rendu les systèmes d'éducation plus ouverts à l'extérieur. En outre, à l'heure où les pays se livrent concurrence pour exceller dans une économie mondialisée de plus en plus orientée sur la connaissance, les systèmes d'évaluation internationale leur permettent de suivre l'évolution du niveau de connaissances et de compétences de leur propre population en comparaison avec celle de leurs concurrents.

En résumé, les 50 dernières années ont apporté des transformations fondamentales, non seulement dans le niveau de l'activité éducative, mais aussi dans la façon dont les résultats de l'éducation sont suivis. L'ampleur des investissements dans l'éducation est maintenant trop importante, et ses bénéfices indispensables au succès des économies et des sociétés, pour que la définition des systèmes d'éducation se fasse isolément. La concurrence économique se jouant maintenant sur la scène mondiale, les pays ne peuvent plus se permettre de mesurer les performances de leurs systèmes d'éducation à l'aune de leurs seules normes nationales. L'OCDE a reconnu dès ses débuts le rôle central de l'éducation dans le développement économique ; forte de ses indicateurs, l'Organisation est aujourd'hui mieux équipée que jamais pour étudier et encourager ce rôle.



Angel Gurría
Secrétaire général de l'OCDE

Références

Coulombe, S., J.F. Tremblay et S. Marchand (2004), *Performance en littératie, capital humain et croissance dans quatorze pays de l'OCDE,* Statistiques Canada, 2004.

IFIE-ALDUCIN (2007), *Mexican National Survey to Parents Regarding the Quality of Basic Education,* IFIE- ALDUCIN, Mexico.

OCDE (2007a), *PISA 2006 : Les compétences en sciences, un atout pour réussir : Volume 1 : Analyse des résultats,* Éditions OCDE.

Introduction : Les Indicateurs et leur Structure

La structure

Regards sur l'Éducation 2011 : Les indicateurs de l'OCDE présente un jeu étoffé d'indicateurs actualisés et comparables qui montrent la situation actuelle de l'éducation à l'échelle internationale sur la base d'une méthode acceptée par tous les experts concernés. Ces indicateurs rendent compte des moyens humains et financiers mobilisés en faveur de l'éducation, du fonctionnement et de l'évolution des systèmes d'éducation et d'apprentissage, et du rendement des investissements consentis dans l'éducation. Ils sont agencés de manière thématique et chacun d'entre eux est assorti de données contextuelles. Les indicateurs de l'éducation s'intègrent dans une structure :

- qui établit une distinction entre les acteurs des systèmes d'éducation : les apprenants individuels, les cadres d'enseignement et d'apprentissage, les prestataires de services d'éducation et l'ensemble du système d'éducation ;
- qui regroupe les indicateurs selon qu'ils abordent des résultats de l'éducation à l'échelle individuelle ou nationale, des leviers politiques ou des circonstances qui conditionnent ces résultats, ou encore des antécédents ou contraintes qui situent des choix politiques dans leur contexte ;
- qui détermine à quelles questions politiques les indicateurs fournissent des éléments de réponse et les classe dans trois grandes catégories : la qualité de l'offre d'enseignement et du rendement de l'apprentissage, l'égalité des chances dans l'enseignement et, enfin, l'adéquation des ressources et l'efficacité de leur gestion.

Les deux premières dimensions sont présentées dans la grille conceptuelle ci-dessous.

	1. Le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement	**2. Les leviers politiques et les aspects contextuels conditionnant les résultats de l'éducation**	**3. Les antécédents ou contraintes situant la politique dans son contexte**
I. Les apprenants individuels	**1.I.** La qualité des acquis et leur répartition entre les individus	**2.I.** Les attitudes, engagements et comportements individuels	**3.I.** Les caractéristiques contextuelles des apprenants
II. Le cadre d'enseignement et d'apprentissage	**1.II.** La qualité de la transmission des savoirs	**2.II.** La pédagogie, les pratiques d'apprentissage et le climat en salle de classe	**3.II.** Les conditions d'apprentissage des apprenants et les conditions de travail des enseignants
III. Les prestataires de services d'éducation	**1.III.** Le rendement et la performance des établissements d'enseignement	**2.III.** L'environnement et l'organisation scolaires	**3.III.** Les caractéristiques des prestataires de services et de leur collectivité
IV. Le système d'éducation dans son ensemble	**1.IV.** La performance globale du système d'éducation	**2.IV.** Le cadre scolaire, l'affectation des ressources et les politiques à l'échelle du système	**3.IV.** Le contexte scolaire, social, économique et démographique des pays

Les dimensions de la grille contextuelle sont décrites de manière plus détaillée dans les sections suivantes.

Les acteurs des systèmes d'éducation

Les indicateurs de l'éducation de l'OCDE visent davantage à évaluer les performances globales des systèmes d'éducation des pays qu'à comparer les différents établissements ou autres entités infranationales. Il est cependant de plus en plus communément admis qu'il faut bien comprendre les résultats des activités d'apprentissage et leur corrélation avec les moyens mobilisés et les mécanismes en jeu au niveau individuel et à l'échelle des établissements pour évaluer de nombreuses caractéristiques importantes du développement, du fonctionnement et de l'impact des systèmes d'éducation. Pour tenir compte de cette réalité, la structure des indicateurs établit une distinction entre un macroniveau, deux mésoniveaux et un microniveau des systèmes de l'éducation, en l'occurrence :

- le système d'éducation dans son ensemble ;
- les établissements d'enseignement et les prestataires de services d'éducation ;
- l'environnement d'enseignement et d'apprentissage dans les établissements ; et
- les apprenants.

Ces différents niveaux des systèmes d'éducation renvoient dans une certaine mesure aux entités auprès desquelles des données sont recueillies, mais leur importance s'explique surtout par la variation sensible de l'impact de nombreuses caractéristiques selon les niveaux à l'étude. La relation entre les résultats des élèves et la taille des classes peut, par exemple, être négative au niveau individuel si les élèves des classes à effectif réduit ont un meilleur contact avec leurs enseignants. En revanche, à l'échelle des établissements, la relation entre les deux mêmes variables est souvent positive (ce qui suggère que les résultats des élèves sont meilleurs dans les grandes classes que dans les petites classes), car les pratiques de regroupement consistent souvent à regrouper les élèves plus faibles ou issus de milieux défavorisés dans des classes relativement petites pour pouvoir leur accorder un soutien plus personnalisé. Enfin, à l'échelle du système, la relation entre les résultats des élèves et la taille des classes dépend aussi du niveau socio-économique des effectifs des établissements ou de facteurs liés à la culture d'apprentissage propre à chaque pays. C'est la raison pour laquelle des analyses antérieures uniquement fondées sur des macrodonnées ont parfois abouti à des conclusions erronées.

Rendement, leviers politiques et antécédents

La deuxième dimension du cadre structurel groupe les indicateurs des niveaux ci-dessus dans les catégories suivantes :

- les indicateurs sur les résultats observés des systèmes d'éducation et en rapport avec l'impact des savoirs et savoir-faire sur l'individu, la société et l'économie sont regroupés dans la catégorie « Le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement » ;
- les indicateurs en rapport avec les leviers politiques et les aspects contextuels qui façonnent le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement à chaque niveau du système sont regroupés dans la catégorie « Les leviers politiques et aspects contextuels conditionnant les résultats de l'éducation » ; et
- les leviers politiques et les aspects contextuels sont généralement assortis d'antécédents, c'est-à-dire de facteurs qui conditionnent ou limitent l'action publique. Ces facteurs sont classés dans la catégorie « Les antécédents ou contraintes conditionnant l'action publique ». Il convient de souligner que les antécédents ou contraintes sont d'ordinaire propres à un niveau spécifique du système d'éducation et que des antécédents d'un niveau inférieur du système peuvent se muer en leviers politiques à un niveau supérieur du système. Ainsi, l'amélioration du niveau de qualification des enseignants est une contrainte pour les enseignants et les élèves d'un établissement, mais elle est un levier politique majeur à l'échelle du système.

Conséquences pour l'action publique

Chaque cellule de la grille conceptuelle peut être utilisée pour analyser un large éventail d'aspects sous différentes perspectives pertinentes pour l'action publique. Les perspectives retenues sont classées dans les trois catégories qui constituent la troisième dimension du cadre des indicateurs de l'éducation :

- la qualité de l'offre d'enseignement et du rendement de l'apprentissage ;
- l'égalité des chances dans l'enseignement et la répartition uniforme des résultats de l'apprentissage ; et
- l'adéquation des ressources et l'efficacité de leur gestion.

Aux dimensions décrites ci-dessus vient s'ajouter la perspective temporelle qui permet de modéliser également les aspects dynamiques de l'évolution des systèmes d'éducation.

Les indicateurs de cette édition de *Regards sur l'éducation* se répartissent dans la grille contextuelle, mais chevauchent souvent plusieurs cellules.

La plupart des indicateurs du **chapitre A** « Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage » correspondent à la première colonne de la grille contextuelle : « Le rendement et les résultats de l'apprentissage et de l'enseignement ». Certains indicateurs du **chapitre A,** dont ceux qui se rapportent à la variation du niveau de formation entre générations, donnent un aperçu des résultats des systèmes d'éducation et décrivent aussi le contexte des politiques actuelles en matière d'éducation, ce qui permet d'orienter les politiques sur l'apprentissage tout au long de la vie, par exemple.

Le **chapitre B** « Les ressources humaines et financières investies dans l'éducation » regroupe les indicateurs en rapport avec des aspects qui sont soit des leviers politiques, soit des contraintes, voire les deux dans certains cas. Les dépenses unitaires d'éducation sont, par exemple, un levier politique majeur : elles ont un impact on ne peut plus direct au niveau individuel puisqu'elles conditionnent l'environnement d'apprentissage à l'école et en salle de classe.

Le **chapitre C** « Accès à l'éducation, participation et progression » propose un éventail d'indicateurs en rapport avec les résultats de l'apprentissage, les leviers politiques et des aspects contextuels. L'internationalisation de l'éducation et le parcours scolaire des individus sont des indicateurs de résultats, dans la mesure où ils montrent l'impact des politiques et pratiques à l'échelle de la salle de classe, de l'établissement et du système d'éducation, mais ils sont révélateurs aussi de certains aspects contextuels, car ils identifient des domaines dans lesquels il serait utile de prendre des mesures pour progresser sur la voie de l'égalité des chances, par exemple.

Le **chapitre D** « Environnement pédagogique et organisation scolaire » présente des indicateurs en rapport avec le temps d'instruction, le temps de travail et les salaires des enseignants. Ces indicateurs décrivent des leviers politiques ainsi que certains aspects contextuels en rapport avec la qualité de l'apprentissage dans le cadre scolaire et les résultats des apprenants au niveau individuel. Le chapitre comporte également des données sur la responsabilisation des établissements scolaires et sur l'équité et l'égalité dans l'éducation.

Le lecteur notera que, pour la première fois, la présente édition de *Regards sur l'éducation* contient une importante quantité de données en provenance de la Chine, de l'Inde et de l'Indonésie (pour plus de détails, voir le Guide du lecteur).

Guide du lecteur

Champ couvert par les données

Bien que restant limité dans de nombreux pays faute de données suffisantes, le champ couvert par les indicateurs englobe, en principe, le système d'éducation dans son ensemble (sur le territoire national), quels que soient le statut ou le mode de financement des établissements d'enseignement à l'étude et les mécanismes selon lesquels l'enseignement est dispensé. À une exception près (décrite ci-dessous), les catégories d'élèves/étudiants et les groupes d'âge sont en principe tous inclus : les enfants (y compris les enfants ayant des besoins d'éducation spécifiques), les adultes, les ressortissants nationaux, les ressortissants étrangers, ainsi que les élèves/étudiants qui suivent une formation à distance, un enseignement spécialisé ou adapté ou encore une formation organisée par un ministère autre que le ministère de l'Éducation, à condition que l'enseignement dispensé ait pour principal objectif de former les individus. Toutefois, les enfants âgés de moins de trois ans ne sont inclus que s'ils participent à des programmes prenant en charge des enfants de trois ans au moins. Les données sur les dépenses de formation initiale et les effectifs scolarisés excluent l'enseignement technique et la formation professionnelle dispensés en entreprise, sauf s'il s'agit de formations en alternance considérées comme faisant explicitement partie du système d'éducation.

Les formations qui s'adressent aux adultes ou qui sont de type extrascolaire sont prises en considération pour autant qu'elles comportent des cours ou des matières analogues à ceux de l'enseignement « ordinaire » ou qu'elles soient sanctionnées par des diplômes équivalents à ceux délivrés à l'issue de formations relevant de l'enseignement ordinaire. Sont exclues les formations que les adultes suivent essentiellement par intérêt personnel, dans un souci d'épanouissement ou à des fins récréatives (excepté dans l'indicateur C5 qui porte sur les activités de formation des adultes).

Pays couverts par les données

La présente publication contient des données sur l'éducation provenant des 34 pays membres de l'OCDE, de deux pays non membres qui participent au Projet de l'OCDE sur les indicateurs des systèmes d'enseignement (INES) – à savoir le Brésil et la Fédération de Russie –, ainsi que des autres pays du G20 qui ne participent pas au Projet INES – à savoir l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie. Lorsque des données sont disponibles pour ces six pays, les sources sont indiquées au bas des tableaux et graphiques.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Calcul des moyennes internationales

La plupart des indicateurs présentent la moyenne des pays de l'OCDE et, dans certains cas, le total des pays de l'OCDE.

La **moyenne de l'OCDE** est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le **total de l'OCDE** est la moyenne pondérée des données de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Il correspond donc à la valeur de l'indicateur dans toute la zone de l'OCDE. Il permet, par exemple, de comparer le montant des dépenses de divers pays à celui de toute la zone de l'OCDE, une entité unique constituée de tous les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont fiables.

Il convient de souligner que le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes et totaux de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas (code « a ») ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable (code « n ») dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays (code « a »), la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Dans les tableaux sur le financement qui contiennent les données de 1995 et de 2000, les moyennes et totaux de l'OCDE sont calculés sur la seule base des pays dont les données de 1995, de 2000 et de 2008 sont disponibles. Cette méthode a été retenue, car elle permet de comparer l'évolution des moyennes et totaux de l'OCDE pendant la période de référence, abstraction faite de la variation due à l'exclusion de pays dont les données de certaines années ne sont pas disponibles.

Un grand nombre d'indicateurs présentent également la moyenne des 21 pays de l'OCDE qui sont membres de l'Union européenne (UE21) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées, en l'occurrence l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

Pour certains indicateurs, une moyenne G20 est indiquée. Celle-ci représente la moyenne non pondérée de toutes les valeurs de l'ensemble des pays du G20 dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées (l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée, l'Espagne, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Turquie ; l'Union européenne n'est pas prise en compte dans ces calculs). La moyenne G20 n'est pas calculée lorsque les données pour la Chine et pour l'Inde sont manquantes.

Classification des niveaux d'enseignement

La classification des niveaux d'enseignement s'inspire de la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97). Le principal changement apporté à la CITE-97 par rapport à l'ancienne version (CITE-76) est la mise en place d'un cadre de classification multidimensionnel, qui permet de mettre en concordance le contenu d'enseignement des programmes sur la base de critères de classification multiples. La CITE est un instrument conçu pour recueillir des données statistiques sur l'éducation à l'échelle internationale. Elle distingue six niveaux d'enseignement.

Terminologie utilisée dans la présente publication	**Catégories retenues dans la CITE** (et sous-catégories)
Enseignement préprimaire Première étape de l'instruction organisée, conçue pour préparer les très jeunes enfants au milieu scolaire. Âge minimum d'accès : 3 ans.	**CITE 0**
Enseignement primaire Conçu pour donner un solide enseignement de base en lecture, en écriture et en calcul, et inculquer des connaissances élémentaires dans quelques autres disciplines. Âge d'accès : entre 5 et 7 ans. Durée : 6 ans.	**CITE 1**
Enseignement secondaire, premier cycle Il complète l'enseignement de base et est d'ordinaire davantage structuré en disciplines et assuré par des enseignants plus spécialisés. L'entrée se fait normalement au terme de 6 ans d'enseignement primaire ; sa durée est de 3 ans. Dans certains pays, la fin de ce niveau marque la fin de l'enseignement obligatoire.	**CITE 2** (sous-catégories : le niveau 2A prépare les élèves à la poursuite d'études générales et débouche sur le niveau 3A ; le niveau 2B a une finalité professionnelle plus marquée, conduisant au niveau 3B ; le niveau 2C prépare à accéder au marché du travail).

. . .

Enseignement secondaire, deuxième cycle L'enseignement est encore plus fortement spécialisé par discipline que dans le premier cycle du secondaire, les enseignants possédant des diplômes d'un niveau plus élevé. En règle générale, les élèves sont censés avoir accompli 9 années d'études ou achevé l'enseignement secondaire du premier cycle avant d'accéder à ce niveau et ils sont en général âgés de 15 ou 16 ans.	**CITE 3** (sous-catégories : le niveau 3A prépare les élèves à des études de niveau universitaire au niveau 5A ; le niveau 3B prépare les élèves à accéder à un enseignement supérieur à finalité professionnelle au niveau 5B ; le niveau 3C prépare les élèves à accéder au marché du travail ou à une formation post-secondaire non tertiaire, CITE 4).
Enseignement post-secondaire non tertiaire D'un point de vue national, les formations à ce niveau peuvent être rattachées soit à l'enseignement secondaire du deuxième cycle, soit à l'enseignement post-secondaire, mais du point de vue des comparaisons internationales, leur situation est moins nette. Les contenus d'enseignement de ces cursus peuvent ne pas être d'un niveau beaucoup plus avancé que dans le deuxième cycle du secondaire et sont sans aucun doute d'un niveau inférieur à ceux de l'enseignement supérieur. L'accès à ce niveau exige en règle générale d'avoir achevé un enseignement secondaire du deuxième cycle. La durée de cet enseignement représente d'ordinaire entre 6 mois et 2 ans d'études à temps plein.	**CITE 4** (sous-catégories : le niveau 4A doit préparer les élèves à accéder à des formations de l'enseignement tertiaire (ou « supérieur »), à la fois de niveau universitaire et à finalité professionnelle ; le niveau 4B prépare en règle générale les élèves à entrer dans la vie active).
Enseignement tertiaire	**CITE 5** (sous-catégories 5A et 5B, voir ci-dessous)
Enseignement tertiaire de type A Les cursus « longs » ont des contenus théoriques et visent à préparer les étudiants à accéder à des programmes de recherche de haut niveau ou à l'exercice de professions exigeant un niveau élevé de compétences comme la médecine, la dentisterie ou l'architecture. La durée de ces cursus représente au moins 3 (mais plus souvent 4) années d'études à temps plein. Ces programmes ne sont pas exclusivement proposés dans des établissements universitaires ; en outre, tous les programmes reconnus au niveau national comme programmes universitaires ne remplissent pas nécessairement les critères pour être classés dans les programmes tertiaires de type A. Les programmes tertiaires de type A comprennent les programmes menant à un diplôme sanctionnant une deuxième formation tertiaire de type A, comme le *master's degree* aux États-Unis.	**CITE 5A**
Enseignement tertiaire de type B Les cursus « courts » sont de nature plus pratique ou sont axés sur l'acquisition des compétences dont les étudiants ont besoin pour exercer immédiatement des métiers spécifiques, bien que certaines bases théoriques soient parfois couvertes dans ces programmes. La durée de ce cursus représente au moins 2 années d'études à temps plein mais 3 années est une durée plus courante.	**CITE 5B**
Programmes de recherche de haut niveau Ces cursus mènent directement à l'octroi d'un titre sanctionnant la recherche de haut niveau, par exemple un *Ph.D.* Dans la plupart des pays, la durée théorique de ces programmes est de 3 ans, à temps plein (pour une durée totale cumulée d'au moins 7 ans en équivalent temps plein au niveau tertiaire), bien que la durée d'inscription dans le programme soit généralement plus longue. Ces cursus sont consacrés à des études approfondies et à des travaux de recherche originaux.	**CITE 6**

Le glossaire (*www.oecd.org/edu/eag2011*) décrit les niveaux de la CITE de manière détaillée et l'annexe 1 indique les âges typiques d'obtention des diplômes correspondant aux principaux programmes d'enseignement par niveau de la CITE.

Symboles remplaçant les données manquantes

Les symboles suivants sont utilisés dans les tableaux et les graphiques :

a	Les données de la catégorie sont sans objet.
c	Les observations sont trop peu nombreuses pour calculer des estimations fiables (par exemple, les données portent sur moins de 3 % des élèves ou les établissements ne sont pas suffisamment nombreux pour faire des déductions valides). Néanmoins ces valeurs sont incluses dans le calcul des moyennes.
m	Les données ne sont pas disponibles.
n	L'ordre de grandeur est négligeable ou nul.
R.A.P.	Risque attribuable à la population.
R.R.	Risque relatif.
Er. T.	Erreur type.
w	Les données ont été exclues à la demande du pays concerné.
x	Les données sont incluses sous une autre rubrique/dans une autre colonne du tableau (par exemple, « x(2) » signifie que les données sont incluses dans la colonne n° 2).
~	La moyenne n'est pas comparable aux autres niveaux d'enseignement.

Autres références

Le site *www.oecd.org/edu/eag2011* décrit de manière détaillée les méthodes utilisées pour calculer les valeurs des indicateurs, explique comment interpréter ces valeurs dans les différents contextes nationaux et donne des renseignements sur les sources de données sollicitées. Les données sur lesquelles se fondent les indicateurs et le glossaire détaillé des termes techniques utilisés dans cette publication peuvent également être consultés sur ce site.

Tout changement introduit dans l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation* après impression sera indiqué sur le site *www.oecd.org/edu/eag2011*.

Le site du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (*www.pisa.oecd.org*) décrit cette enquête, dont les résultats sont à la base de nombreux indicateurs de cette publication.

Cette édition de *Regards sur l'éducation* applique « StatLinks », la solution de publication en ligne de l'OCDE : tous les graphiques et tableaux de la présente édition de *Regards sur l'éducation 2011* sont accompagnés d'un lien hypertexte (URL) qui donne accès à un classeur au format Excel contenant les données de référence. Ces liens sont stables et ne seront pas modifiés à l'avenir. De plus, il suffit aux lecteurs de la version électronique de *Regards sur l'éducation* de cliquer sur ces liens pour ouvrir les classeurs correspondants dans une autre fenêtre.

Codes des entités territoriales

Les codes suivants sont utilisés dans certains graphiques. Les noms des pays ou entités territoriales sont repris dans le texte. Le lecteur notera que dans les tableaux de la présente publication, la Communauté flamande de Belgique et la Communauté française de Belgique sont désignées par les abréviations « Belgique (Fl.) » et « Belgique (Fr.) », respectivement.

ARG	Argentine	EST	Estonie	NOR	Norvège
AUS	Australie	FIN	Finlande	NZL	Nouvelle-Zélande
AUT	Autriche	FRA	France	POL	Pologne
BEL	Belgique	GRC	Grèce	PRT	Portugal
BFL	Belgique (Communauté flamande)	HUN	Hongrie	RUS	Fédération de Russie
BFR	Belgique (Communauté française)	IDN	Indonésie	SAU	Arabie saoudite
BRA	Brésil	IND	Inde	SCO	Écosse
CAN	Canada	IRL	Irlande	SVK	République slovaque
CHE	Suisse	ISL	Islande	SVN	Slovénie
CHL	Chili	ISR	Israël	SWE	Suède
CHN	Chine	ITA	Italie	TUR	Turquie
CZE	République tchèque	JPN	Japon	UKM	Royaume-Uni
DEU	Allemagne	KOR	Corée	USA	États-Unis
DNK	Danemark	LUX	Luxembourg	ZAF	Afrique du Sud
ENG	Angleterre	MEX	Mexique		
ESP	Espagne	NLD	Pays-Bas		

Chapitre

A

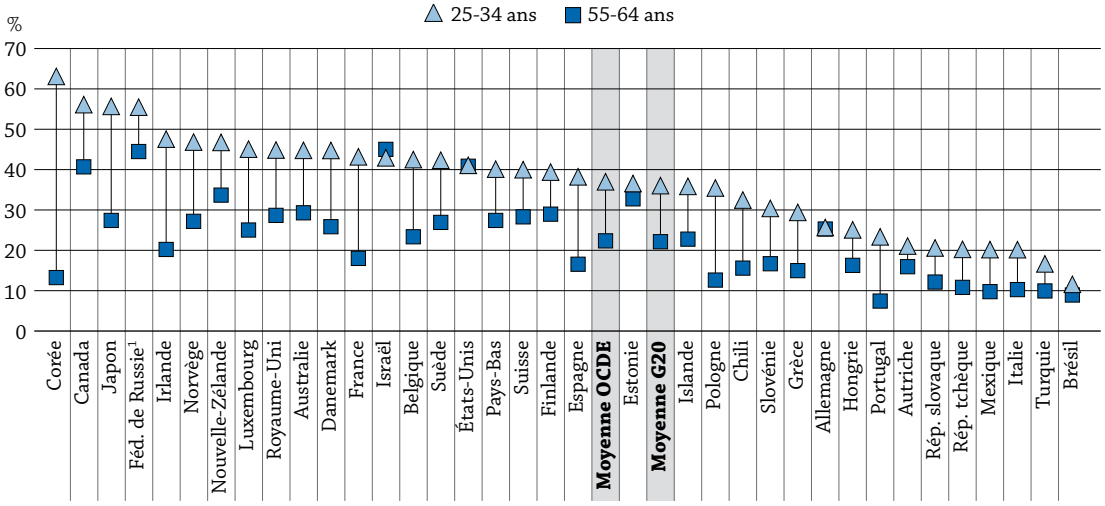
Les résultats des établissements d'enseignement et l'impact de l'apprentissage



QUEL EST LE NIVEAU DE FORMATION DE LA POPULATION ADULTE ?

- Dans la quasi-totalité des pays, les diplômés de l'enseignement tertiaire sont plus nombreux chez les 25-34 ans que chez les 55-64 ans, la génération qui s'apprête à partir à la retraite.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire chez les 25-34 ans est supérieure de 20 points de pourcentage à celle des 55-64 ans.

Graphique A1.1. Proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le groupe d'âge (2009)



1. Année de référence : 2002.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population âgée de 25 à 34 ans.

Source : OCDE. Tableau A1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466709

Contexte

Dans cette publication, plusieurs indicateurs sont utilisés pour rendre compte du niveau de formation des individus et de sa variation entre les groupes de population et les pays. L'indicateur A1 montre le niveau de formation de la population, soit le pourcentage d'individus diplômés dans la population par niveau d'enseignement. Quant aux indicateurs A2 et A3, qui portent sur le taux d'obtention d'un diplôme, ils estiment le pourcentage de jeunes adultes qui termineront avec succès une formation du niveau considéré au cours de leur vie. L'indicateur A2 estime le pourcentage d'individus qui obtiendront leur diplôme de fin d'études secondaires (voir l'encadré A2.1). Le niveau de formation est souvent utilisé comme indicateur du « capital humain », c'est-à-dire du niveau de compétence de la population et de la main-d'œuvre. Après le déclin du travail manuel et des tâches intellectuelles élémentaires qui peuvent être informatisées, la tendance est désormais à la forte augmentation de la demande de compétences de communication complexe et de raisonnement analytique. Comme cette tendance appelle une main-d'œuvre plus qualifiée, la demande de formation augmente rapidement dans de nombreux pays. La crise économique a accéléré cette évolution et encourage davantage les individus à investir dans leur formation, car la dégradation de la situation sur le marché du travail réduit dans une certaine mesure les coûts de l'éducation, par exemple le manque à gagner pendant les études.

Autres faits marquants

- C'est aux **deux extrémités du spectre de formation** que les pourcentages d'adultes ont le plus évolué ces dix dernières années. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 27 % des adultes ne sont diplômés que de l'enseignement primaire ou du premier cycle de l'enseignement secondaire, 44 % d'entre eux sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et 30 % sont diplômés de l'enseignement tertiaire.

- Le **diplôme de fin d'études secondaires** est devenu la norme chez les jeunes dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE. La progression est particulièrement marquée au Chili, en Corée, en Espagne, en Grèce, en Irlande, en Italie et au Portugal, où le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a augmenté de 30 points de pourcentage au moins entre les 25-34 ans et les 55-64 ans.

- **Si les pourcentages actuels de diplômés de l'enseignement tertiaire se maintiennent parmi les 25-34 ans**, l'effectif de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population totale (âgée de 25 à 64 ans) continuera à augmenter par rapport à la moyenne de l'OCDE en Corée, en France, en Irlande et au Japon, alors qu'il continuera à descendre sous la moyenne de l'OCDE en Allemagne, en Autriche et au Brésil.

- **Dans les pays de l'OCDE et du G20 dont les données sont disponibles, plus de 255 millions d'individus sont diplômés de l'enseignement tertiaire.** La Chine accuse un pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire relativement peu élevé, mais grâce à la taille de sa population, sa part représente 12 % environ de l'effectif global de diplômés de l'enseignement tertiaire. Ce pourcentage atteint 11 % au Japon et 26 % aux États-Unis.

Tendances

Les efforts consentis pour accroître le niveau de formation de la population se sont révélés particulièrement payants aux deux extrémités du spectre de formation. En 1998, 37 % des individus âgés de 25 à 64 ans accusaient un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 42 % étaient diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire et 21 % étaient diplômés de l'enseignement tertiaire, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. En 2009, la proportion d'individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué de 10 points de pourcentage, alors que la proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de 9 points de pourcentage ; la proportion de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire n'a que légèrement progressé, de 2 points de pourcentage.

A1

Analyse

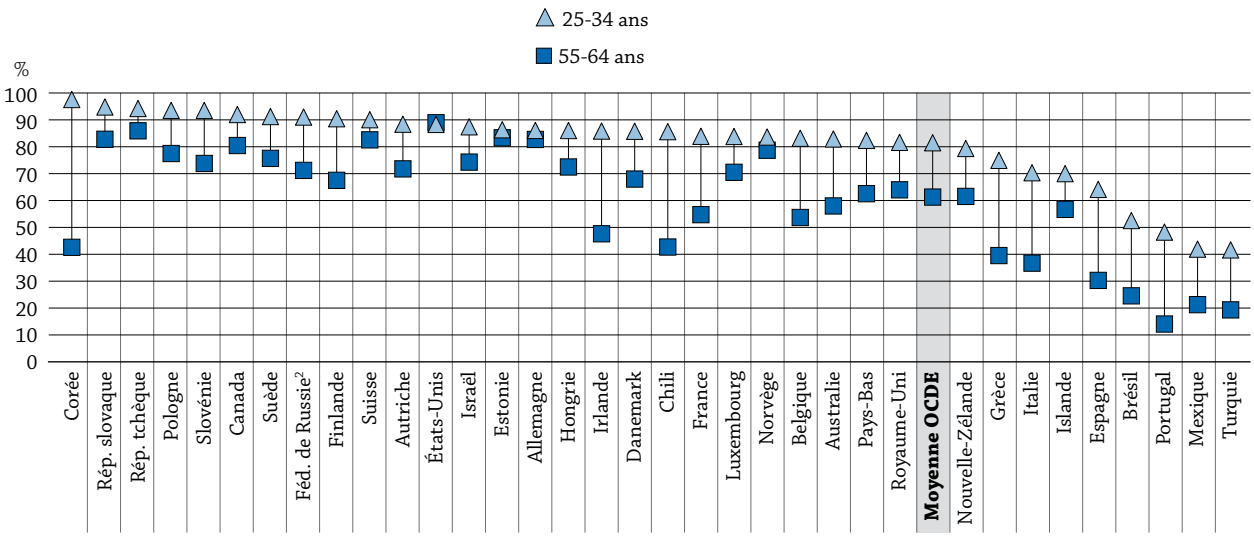
Niveau de formation dans les pays de l'OCDE

Si le niveau de formation a fortement évolué, dans l'ensemble, au cours des dix dernières années, la répartition de la population entre les niveaux de formation varie sensiblement entre les pays (voir le tableau A1.1a).

Dans 28 des 33 pays de l'OCDE à l'étude, 60 % au moins des individus âgés de 25 à 64 ans sont au moins diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, au Brésil, au Mexique, au Portugal et en Turquie, ils sont plus de la moitié dans ce groupe d'âge à ne pas avoir obtenu un diplôme de ce niveau (voir le tableau A1.2a).

Il ressort de la comparaison du niveau de formation entre les individus plus jeunes (soit ceux âgés de 25 à 34 ans) et les individus plus âgés (soit ceux âgés de 55 à 64 ans) que le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a sensiblement augmenté dans la plupart des pays (voir le graphique A1.2).

Graphique A1.2. Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire[1] dans la population, selon le groupe d'âge (2009)



1. Les programmes courts de niveau CITE 3C sont exclus.
2. Année de référence : 2002.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'individus âgés de 25 à 34 ans dont le niveau de formation est égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Tableau A1.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466728

Dans les pays où le niveau de formation est élevé dans l'ensemble de la population adulte, les différences de niveau de formation sont moins marquées entre les groupes d'âge (voir le tableau A1.2a). Dans les 15 pays de l'OCDE où 80 % au moins des individus âgés de 25 à 64 ans ont au moins terminé leurs études secondaires, la proportion de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire varie de 11 points de pourcentage, en moyenne, entre la génération des 25-34 ans et celle des 55-64 ans.

En Allemagne et aux États-Unis, le pourcentage d'individus dont le niveau de formation est au moins égal au deuxième cycle du secondaire est pratiquement équivalent dans tous les groupes d'âge. Dans les pays où le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est moins élevé, l'élévation du niveau de formation entre les 25-34 ans et les 55-64 ans est sensible dans l'ensemble, mais la situation varie considérablement d'un pays à l'autre. L'écart entre les 25-34 ans et les 55-64 ans représente 13 points de pourcentage en Islande, mais 55 points de pourcentage en Corée.

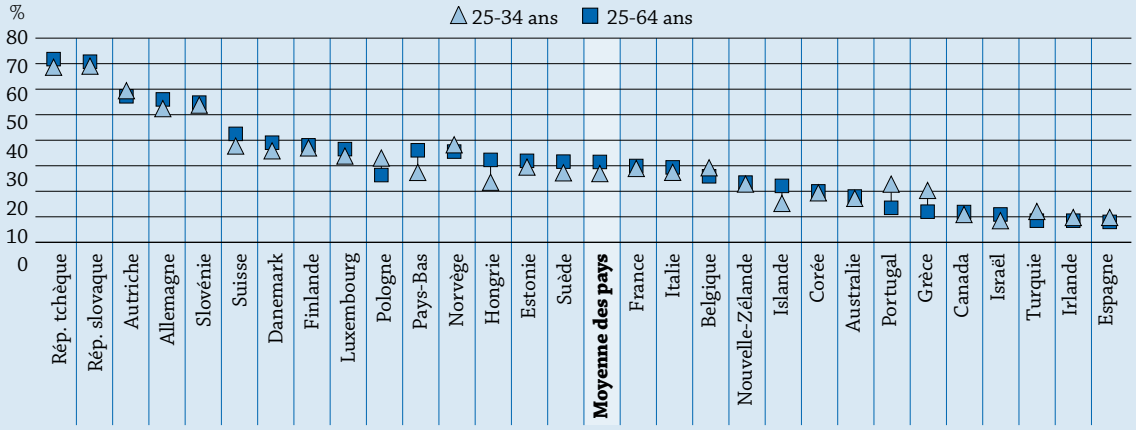
Encadré A1.1. Les formations professionnelles

La variation de la valorisation du niveau de formation entre les filières générale et professionnelle d'enseignement permet d'identifier l'offre et la demande d'éducation. Le Réseau de l'INES/OCDE chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société a, en collaboration avec Eurostat et le Cedefop, réalisé une collecte de données pilote sur le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveaux 3 et 4 de la CITE).

Les formations professionnelles ou **techniques** sont conçues pour permettre à ceux qui les suivent d'acquérir les compétences pratiques, les savoir-faire et les facultés de compréhension nécessaires pour exercer une profession donnée ou travailler dans des secteurs spécifiques. La réussite de ces formations est sanctionnée par des qualifications professionnelles ou techniques valorisables sur le marché du travail qui sont reconnues par les autorités compétentes dans les pays où elles sont délivrées (par exemple, le ministère de l'Éducation, des organisations patronales, etc.) (voir le paragraphe 59 de la CITE-97).

Lors de cette étude pilote, certains pays ont appliqué leur propre nomenclature pour faire la distinction entre les filières générale et professionnelle d'enseignement, alors que d'autres ont utilisé, à des degrés divers, des domaines d'études agrégés pour identifier les formations professionnelles. Une certaine prudence s'impose lors de l'interprétation des résultats en raison de ces différences dans la définition opérationnelle du concept de formation professionnelle. Le graphique ci-dessous montre le pourcentage d'individus qui ont uniquement obtenu un diplôme de fin d'études secondaires en filière professionnelle (niveaux 3 et 4 de la CITE), d'une part, chez les 25-64 ans et, d'autre part, chez les 25-34 ans.

Pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle (CITE 3/4, niveau de formation maximal atteint) dans la population âgée de 25 à 64 ans et de 25 à 34 ans (2009)



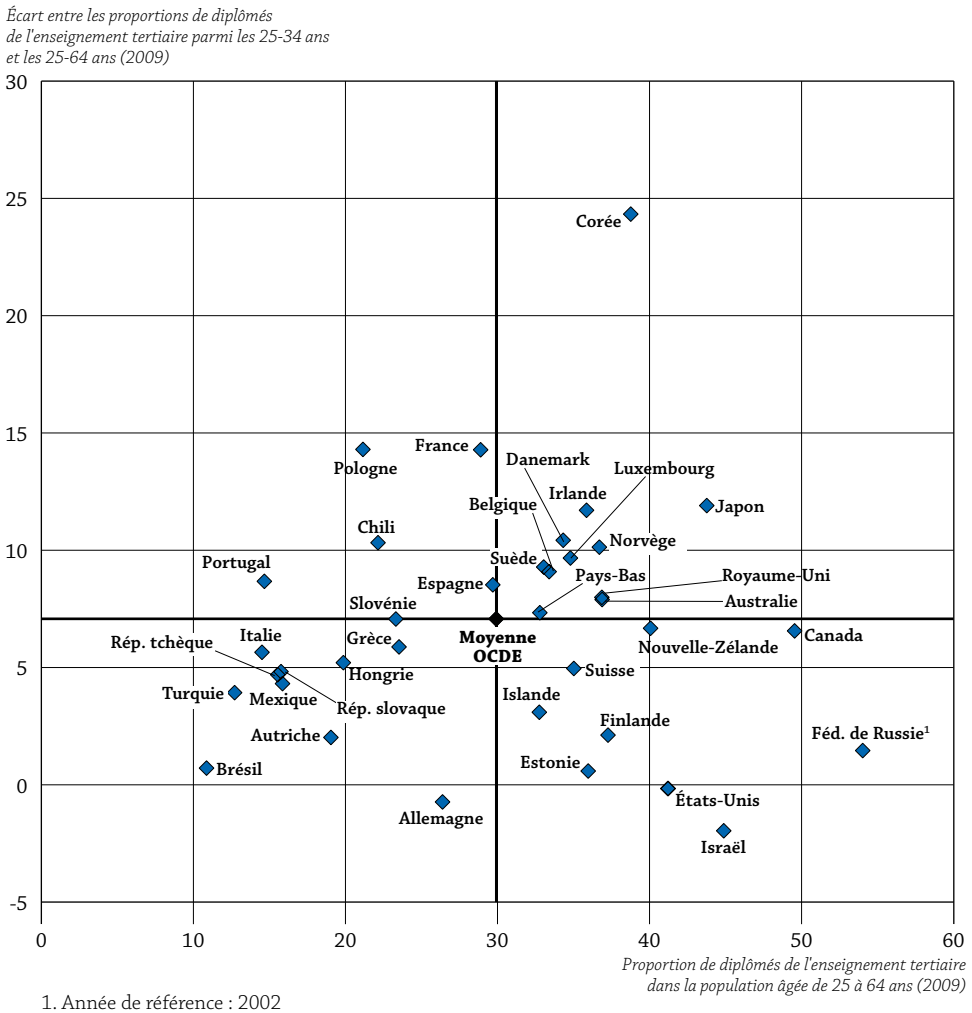
Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle (CITE 3/4, niveau de formation maximal atteint) dans la population âgée de 25 à 64 ans.
Source : OCDE, collecte de données spéciale sur la formation professionnelle du réseau LSO, Groupe de travail sur l'apprentissage et la transition sur le marché du travail. Tableau A7.6. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466785

La filière professionnelle semble particulièrement importante dans les pays où le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire est élevé (niveaux 3 et 4 de la CITE). En Allemagne, en Autriche, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie, plus de 50 % des 25-64 ans ont terminé avec succès une formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveaux 3 et 4 de la CITE), en filière professionnelle pour plus de 90 % d'entre eux. Les diplômés de la filière professionnelle sont relativement plus nombreux parmi les 25-34 ans en Grèce, en Italie et au Portugal, mais relativement moins nombreux en Islande, en Norvège et en Pologne (la différence représente plus de 5 points de pourcentage). Les résultats dérivés de cette collecte de données sont analysés de manière plus approfondie dans l'indicateur A7.

A1

Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a sensiblement augmenté au cours des 30 dernières années. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 37 % des individus sont diplômés de l'enseignement tertiaire dans le groupe d'âge des 25-34 ans, contre 22 % chez les 55-64 ans. C'est en Corée et au Japon ainsi qu'au Canada et en Fédération de Russie que le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire chez les 25-34 ans est le plus élevé : plus de 50 % des jeunes adultes y ont terminé avec succès une formation de ce niveau (voir le graphique A1.1). En Corée, en France, en Irlande et au Japon, la différence de pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire entre les adultes plus jeunes et plus âgés atteint ou dépasse 25 points de pourcentage (voir le tableau A1.3a).

Graphique A1.3. Proportion (et croissance potentielle de cette dernière) de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population (2009)



1. Année de référence : 2002

Source : OCDE. Tableau A1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466747

Le graphique A1.3 donne un aperçu de l'impact de l'évolution du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire parmi les 25-34 ans sur le niveau de formation de l'ensemble de la population (soit les individus âgés de 25 à 64 ans), dans l'hypothèse du maintien des pourcentages actuels de diplômés de ce niveau d'enseignement.

Dans le quadrant supérieur droit figurent les pays où le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est élevé et pourrait encore augmenter à l'avenir, en l'occurrence la Corée, la France, l'Irlande et le Japon. Dans le quadrant inférieur droit figurent les pays, tels que l'Estonie, les États-Unis, la Fédération de Russie,

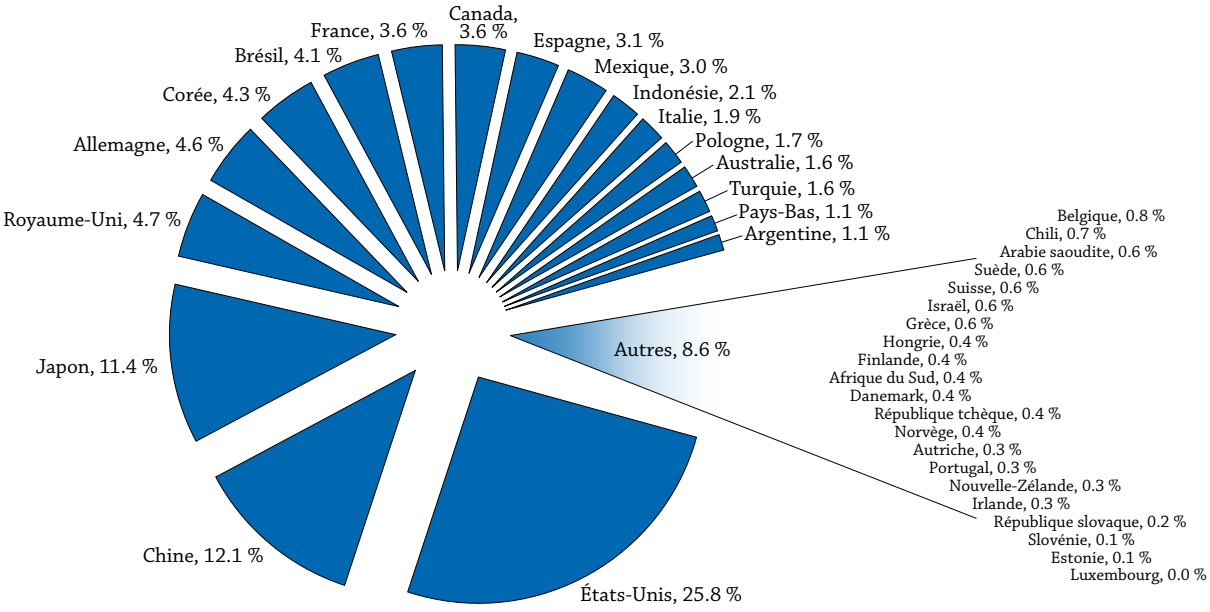
la Finlande, l'Islande, Israël et la Suisse, qui comptent un pourcentage élevé de diplômés de l'enseignement tertiaire, mais vont voir un nombre croissant de pays se rapprocher de leur pourcentage, voire le dépasser dans les prochaines années.

Dans certains pays, comme au Chili et en Pologne, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est inférieur à la moyenne de l'OCDE, mais devrait s'en rapprocher à l'avenir si les pourcentages actuels de diplômés se maintiennent chez les 25-34 ans. Les pays où le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est peu élevé et devrait diminuer à l'avenir sont regroupés dans le quadrant inférieur gauche du graphique. Ce désavantage est particulièrement marqué en Allemagne, en Autriche et au Brésil. Il y a lieu de signaler que les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires donnent des informations plus récentes pour juger de l'évolution probable du pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement dans la population (voir l'indicateur A3).

Le tableau A1.3a indique le nombre total de diplômés de l'enseignement tertiaire parmi les 25-64 ans. Ensemble, les États-Unis et le Japon regroupent près de la moitié (47 %) de l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire de l'OCDE. Ces deux pays affichaient déjà des pourcentages élevés de diplômés de ce niveau d'enseignement alors que la plupart des pays commençaient à peine à développer leur système d'enseignement supérieur. Le fait de disposer d'une main-d'œuvre plus instruite leur a donné une longueur d'avance dans de nombreux secteurs de pointe. Cet avantage a vraisemblablement été déterminant pour l'innovation et l'adoption des nouvelles technologies.

Toutefois, de nombreux pays rattrapent leur retard sur les États-Unis et le Japon avec le développement de l'enseignement tertiaire : l'effectif diplômé de ce niveau d'enseignement y augmente tant en valeur absolue qu'en valeur relative. L'inclusion dans le classement des pays du G20 dont les données sont disponibles change sensiblement la donne. Le graphique A1.4 montre le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE et du G20, qui comptent ensemble quelque 255 millions de diplômés de ce niveau d'enseignement.

Graphique A1.4. Part des pays (en pourcentage) dans le nombre total des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans (2009)



Remarques : années de référence : Argentine, 2003 ; Chine, 2000 ; Arabie saoudite, 2004 ; Indonésie et Afrique du Sud, 2007.
Source : OCDE. Tableau A1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466766

Bien que son pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire reste peu élevé (5 %), la Chine se classe en deuxième position du classement : sa part dans l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire des pays de l'OCDE et du G20 est élevée à cause de la taille de sa population. Elle vient après les États-Unis, mais avant le Japon. La part du Brésil dans l'effectif global de diplômés de l'enseignement tertiaire s'établit à 4.1 %. L'effectif de diplômés de l'enseignement tertiaire représente quelque 53 millions d'individus dans les six pays du G20 qui ne sont pas membres de l'OCDE, soit moins de 12 millions de moins que dans les pays de l'UE21 (65 millions).

Après ce trio de tête, viennent le Royaume-Uni, dont la part dans l'effectif global de diplômés de l'enseignement tertiaire représente 4.7 %, et l'Allemagne (4.6 %). La Corée (4.3 %) doit sa sixième place dans ce classement à l'expansion rapide de son système d'enseignement tertiaire. Le Brésil (4.1 %), la France (3.6 %), le Canada (3.6 %) et l'Espagne (3.1 %) ferment la marche de ce classement des dix premiers pays.

Évolution du niveau de formation dans les pays de l'OCDE

Le tableau A1.4 montre l'évolution de la répartition des 25-64 ans entre les niveaux de formation entre 1997 et 2009. Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire a progressé à raison de plus de 5 % par an en Corée, en Irlande, au Luxembourg, en Pologne et au Portugal. Le pourcentage d'individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a régressé de 5 % au moins par an en Hongrie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Pologne et en République slovaque. Le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire n'a nulle part augmenté de plus de 5 %. Il n'a augmenté de plus de 4 % qu'en Espagne et au Portugal (voir le tableau A1.4).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, depuis 1999, le pourcentage des individus âgés de 25 à 64 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué de 3.4 %, alors que le pourcentage de diplômés a augmenté de 0.9 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire, et de 3.7 % dans l'enseignement tertiaire. C'est aux deux extrémités du spectre de formation que la situation a le plus évolué, en grande partie parce que les travailleurs plus âgés dont le niveau de formation est moins élevé partent progressivement à la retraite et que le système d'enseignement tertiaire s'est fortement développé dans de nombreux pays au cours de ces dernières années (voir le tableau A1.4).

Ce développement est allé de pair avec une évolution plus rapide encore de la demande de compétences dans la plupart des pays de l'OCDE. Les aspects liés à la demande de compétences sont étudiés dans les indicateurs en rapport avec le marché du travail, en l'occurrence l'emploi et le chômage (voir l'indicateur A7), les revenus du travail (voir l'indicateur A8), les incitations à investir dans l'éducation (voir l'indicateur A9), le coût de la main-d'œuvre et les revenus nets des travailleurs (voir l'indicateur A10), et le passage de l'école à la vie active (voir l'indicateur C4).

Définitions

La définition des différents **niveaux d'enseignement** est celle retenue dans la Classification internationale type de l'éducation (CITE-97). La description des niveaux d'enseignement de la CITE-97 et des niveaux d'enseignement correspondants par pays figure à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Par **diplôme de fin d'études secondaires**, on entend le diplôme délivré à l'issue d'une formation du deuxième cycle de l'enseignement secondaire de type A, B ou C d'une durée similaire. Les formations courtes de type C (qui préparent à l'entrée directe dans la vie active) sont exclues de cette catégorie.

Méthodologie

Les données relatives à la population et au niveau de formation proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat qui ont été compilées à partir des Enquêtes nationales sur la population active. Les sources nationales des données figurent à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les profils de formation sont établis à partir du pourcentage d'individus diplômés de chaque niveau d'enseignement dans la population âgée de 25 à 64 ans.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2004a), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation : Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau A1.1b. Niveau de formation des hommes (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469065
- ***Tableau A1.1c. Niveau de formation des femmes (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469084
- ***Tableau A1.2b. Proportion d'hommes titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469122
- ***Tableau A1.2c. Proportion de femmes titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire dans la population (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469141
- ***Tableau A1.3b. Proportion d'hommes titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469179
- ***Tableau A1.3c. Proportion de femmes titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469198

A1

Tableau A1.1a. Niveau de formation de la population adulte (2009)

		Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	CITE 3C court	Deuxième cycle du secondaire		Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus
					CITE 3C long et 3B	CITE 3A		Type B	Type A	Programmes de recherche de haut niveau	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie	7	22	a	14	16	4	10	26	1	100
	Autriche	x(2)	17	1	48	6	10	8	11	x(8)	100
	Belgique	13	17	a	10	24	2	16	17	1	100
	Canada	4	9	a	x(5)	26	12	24	25	x(8)	100
	Chili	x(2)	30	x(5)	13	34	a	6	17	x(8)	100
	Rép. tchèque	n	8	a	40	36	a	x(8)	16	x(8)	100
	Danemark	n	22	1	36	6	n	7	26	1	100
	Estonie	1	10	a	4	43	6	13	23	n	100
	Finlande	8	10	a	a	44	1	15	22	1	100
	France	12	18	a	29	12	n	12	17	1	100
	Allemagne	3	11	a	49	3	7	9	16	1	100
	Grèce	25	11	3	4	26	8	7	17	n	100
	Hongrie	1	18	a	30	29	2	n	19	n	100
	Islande	2	26	6	13	11	9	4	28	1	100
	Irlande	12	16	n	x(5)	23	12	15	20	1	100
	Israël	11	7	a	9	28	a	15	28	1	100
	Italie	13	33	1	7	32	1	n	14	n	100
	Japon	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	56	a	19	25	x(8)	100
	Corée	9	11	a	20	21	a	12	24	3	100
	Luxembourg	9	8	6	20	19	3	15	17	3	100
	Mexique	43	21	a	x(5)	19	a	x(8)	16	x(8)	100
	Pays-Bas	7	19	x(4)	15	22	3	3	29	1	100
	Nouvelle-Zélande	x(2)	21	7	12	9	11	17	23	x(8)	100
	Norvège	1	19	a	30	11	3	2	34	1	100
	Pologne	x(2)	12	a	32	31	4	x(8)	21	x(8)	100
	Portugal	51	19	x(5)	x(5)	15	1	x(8)	13	1	100
	Rép. slovaque	1	8	x(4)	35	40	x(5)	1	15	n	100
	Slovénie	2	15	a	27	33	a	11	10	2	100
	Espagne	20	28	a	8	14	n	10	20	1	100
	Suède	5	9	a	x(5)	46	6	9	24	x(8)	100
	Suisse	3	8	1	44	5	3	10	22	3	100
	Turquie	58	10	a	8	10	a	x(8)	13	x(8)	100
	Royaume-Uni	n	11	15	30	7	n	10	26	1	100
	États-Unis	4	7	x(5)	x(5)	47	x(5)	10	30	1	100
		Niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire			Niveau de formation égal au deuxième cycle du secondaire			Niveau de formation tertiaire			
	Moyenne OCDE	27			44			30			
	Moyenne UE21	25			48			27			
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	45	14	x(5)	x(5)	30	a	x(8)	11	x(8)	100
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie[1]	3	8	x(4)	16	18	x(4)	34	20	n	100
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les moyennes n'ont pas été calculées séparément par colonne à cause de différences de données.
1. Année de référence : 2002.
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469046

Tableau A1.2a. Proportion de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire[1] dans la population (2009)

En pourcentage, selon le groupe d'âge

		Groupe d'âge				
		25-64	25-34	35-44	45-54	55-64
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
OCDE	Australie	**71**	83	73	67	58
	Autriche	**82**	88	85	80	72
	Belgique	**71**	83	78	67	54
	Canada	**88**	92	91	87	80
	Chili	**69**	86	75	66	43
	Rép. tchèque	**91**	94	94	91	86
	Danemark	**76**	86	81	71	68
	Estonie	**89**	86	92	93	83
	Finlande	**82**	90	88	84	67
	France	**70**	84	77	64	55
	Allemagne	**85**	86	87	86	83
	Grèce	**61**	75	69	57	40
	Hongrie	**81**	86	83	80	72
	Islande	**66**	70	71	64	57
	Irlande	**72**	86	77	65	48
	Israël	**82**	87	84	78	74
	Italie	**54**	70	58	50	37
	Japon	**m**	m	m	m	m
	Corée	**80**	98	94	71	43
	Luxembourg	**77**	84	79	74	70
	Mexique	**35**	42	37	32	21
	Pays-Bas	**73**	82	78	71	63
	Nouvelle-Zélande	**72**	79	75	70	62
	Norvège	**81**	84	83	77	79
	Pologne	**88**	93	92	88	77
	Portugal	**30**	48	31	22	14
	Rép. slovaque	**91**	95	94	90	83
	Slovénie	**83**	93	85	80	74
	Espagne	**52**	64	58	46	30
	Suède	**86**	91	91	85	76
	Suisse	**87**	90	88	86	83
	Turquie	**31**	42	28	25	19
	Royaume-Uni	**74**	82	76	72	64
	États-Unis	**89**	88	88	89	89
	Moyenne OCDE	**73**	81	77	71	61
	Moyenne UE21	**75**	83	79	72	63
Autres G20	Argentine	**m**	m	m	m	m
	Brésil	**41**	53	42	34	25
	Chine	**m**	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	m	m
	Féd. de Russie[2]	**88**	91	94	89	71
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	m

1. Les programmes courts de niveau CITE 3C sont exclus.
2. Année de référence : 2002.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469103

A1

Tableau A1.3a. Proportion de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population (2009)

Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population, selon le groupe d'âge
Les chiffres de la colonne 16 sont exprimés en valeur absolue et en milliers.

		Diplômes tertiaires de type B					Diplômes tertiaires de type A et titres sanctionnant des programmes de recherche de haut niveau					Tous diplômes de niveau tertiaire confondus					
		25-64	25-34	35-44	45-54	55-64	25-64	25-34	35-44	45-54	55-64	25-64	25-34	35-44	45-54	55-64	25-64 (en milliers)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	9	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
OCDE	Australie	**10**	10	11	10	9	**27**	35	27	24	20	**37**	45	38	34	29	4 125
	Autriche	**8**	6	8	9	8	**11**	15	12	10	8	**19**	21	20	18	16	875
	Belgique	**16**	18	18	15	12	**17**	24	19	15	11	**33**	42	37	30	23	1 943
	Canada	**24**	26	27	24	20	**25**	30	29	21	21	**50**	56	56	45	41	9 187
	Chili	**8**	11	10	7	3	**16**	24	14	14	14	**24**	35	24	20	17	2 004
	Rép. tchèque	**x(11)**	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	**16**	20	15	16	11	**16**	20	15	16	11	948
	Danemark	**7**	9	8	7	6	**27**	36	31	22	20	**34**	45	39	28	26	978
	Estonie	**13**	15	11	15	11	**23**	22	25	22	21	**36**	37	36	38	33	256
	Finlande	**15**	3	19	20	15	**23**	36	25	17	14	**37**	39	44	37	29	1 076
	France	**12**	17	13	10	6	**17**	26	19	13	12	**29**	43	32	22	18	9 263
	Allemagne	**9**	7	10	10	10	**17**	19	18	16	16	**26**	26	28	26	25	11 721
	Grèce	**7**	10	8	5	3	**17**	19	19	16	12	**24**	29	26	22	15	1 435
	Hongrie	**n**	1	n	n	n	**19**	24	19	18	16	**20**	25	19	18	16	1 104
	Islande	**4**	2	6	4	3	**29**	33	33	27	20	**33**	36	38	32	23	53
	Irlande	**15**	19	17	12	9	**21**	29	23	16	11	**36**	48	39	28	20	848
	Israël	**15**	13	16	16	17	**29**	30	31	29	28	**45**	43	47	45	45	1 511
	Italie	**n**	n	n	n	n	**14**	20	15	11	10	**15**	20	15	12	10	4 836
	Japon	**19**	24	23	19	11	**25**	32	25	26	16	**44**	56	49	45	27	29 230
	Corée	**12**	25	12	5	1	**27**	38	33	21	12	**39**	63	44	26	13	11 042
	Luxembourg	**15**	20	15	11	11	**20**	24	23	18	14	**35**	44	38	29	25	93
	Mexique	**1**	1	1	1	1	**16**	20	15	15	10	**16**	20	15	15	10	7 789
	Pays-Bas	**3**	2	3	3	2	**30**	38	30	28	25	**33**	40	34	31	27	2 922
	Nouvelle-Zélande	**17**	16	16	18	18	**23**	31	26	20	16	**40**	47	41	38	34	851
	Norvège	**2**	1	2	3	3	**34**	45	38	30	24	**37**	47	40	33	27	915
	Pologne	**x(11)**	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	**21**	35	21	13	13	**21**	35	21	13	13	4 469
	Portugal	**x(11)**	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	**15**	23	15	11	7	**15**	23	15	11	7	873
	Rép. slovaque	**1**	1	1	1	1	**15**	20	14	13	11	**16**	21	15	14	12	489
	Slovénie	**11**	12	12	10	9	**13**	19	14	9	7	**23**	30	26	19	17	272
	Espagne	**10**	13	11	7	4	**20**	25	22	18	12	**30**	38	34	25	17	7 844
	Suède	**9**	8	8	9	9	**24**	34	26	19	18	**33**	42	35	29	27	1 592
	Suisse	**10**	9	12	11	9	**25**	31	26	22	19	**35**	40	38	33	28	1 512
	Turquie	**x(11)**	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	**13**	17	11	10	10	**13**	17	11	10	10	4 065
	Royaume-Uni	**10**	9	11	11	9	**27**	36	28	23	19	**37**	45	39	34	29	11 992
	États-Unis	**10**	9	10	11	9	**31**	32	33	29	32	**41**	41	43	40	41	66 148
	Moyenne OCDE	**10**	11	11	10	8	**21**	28	23	19	16	**30**	37	32	27	22	
	Total OCDE (en milliers)																204 262
	Moyenne UE21	**10**	10	11	10	8	**19**	26	21	16	14	**27**	34	29	24	20	
Autres G20	Argentine[1]	**x(11)**	m	m	m	m	**x(11)**	m	m	m	m	**14**	m	m	m	m	2 909
	Brésil	**x(11)**	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	**11**	12	11	11	9	**11**	12	11	11	9	10 502
	Chine[2]	**x(11)**	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	**x(11)**	x(12)	x(13)	x(14)	x(15)	**5**	6	5	3	3	31 137
	Inde	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Indonésie[3]	**x(11)**	m	m	m	m	**x(11)**	m	m	m	m	**4**	m	m	m	m	5 447
	Féd. de Russie[4]	**33**	34	37	34	26	**21**	21	21	20	19	**54**	55	58	54	44	m
	Arabie saoudite[5]	**x(11)**	m	m	m	m	**x(11)**	m	m	m	m	**15**	m	m	m	m	1 594
	Afrique du Sud[3]	**x(11)**	m	m	m	m	**x(11)**	m	m	m	m	**4**	m	m	m	m	1023
	Moyenne G20	**14**	16	16	13	10	**21**	26	22	18	16	**25**	36	32	27	22	
	Total G20 (en milliers)																222 012

1. Année de référence : 2003. Source : UNESCO/ISU, niveau de formation de la population âgée de 25 ans et plus.
2. Année de référence : 2000. Source : recensement de 2000, Bureau national chinois des statistiques, niveau de formation (université, mastère et au-delà) de la population âgée de 25 à 64 ans.
3. Année de référence : 2007. Source : UNESCO/ISU, niveau de formation de la population âgée de 25 ans et plus.
4. Année de référence : 2002.
5. Année de référence : 2004. Source : UNESCO/ISU, niveau de formation de la population âgée de 25 ans et plus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469160

Tableau A1.4. [1/2] Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans (1997-2009)

		Pourcentage, selon le niveau de formation	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009/1999 Taux de croissance annuelle moyen
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	47	44	43	41	41	39	38	36	35	33	32	30	**29**	-3.8
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	29	31	31	31	30	30	31	33	33	34	34	34	**34**	1.1
		Tertiaire	24	25	27	27	29	31	31	31	32	33	34	36	**37**	3.3
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	26	26	25	24	23	22	21	20	19	20	20	19	**18**	-3.1
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	63	61	61	62	63	64	64	62	63	63	63	63	**63**	0.2
		Tertiaire	11	14	14	14	14	15	15	18	18	18	18	18	**19**	3.4
	Belgique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	45	43	43	41	41	39	38	36	34	33	32	30	**29**	-3.6
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	30	31	31	31	32	33	33	34	35	35	36	37	**37**	1.9
		Tertiaire	25	25	27	27	28	28	29	30	31	32	32	32	**33**	2.3
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	22	21	20	19	18	17	16	16	15	14	13	13	**12**	-4.9
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	40	40	40	41	40	40	40	40	39	39	38	38	**38**	-0.5
		Tertiaire	37	38	39	40	42	43	44	45	46	47	48	49	**50**	2.3
	Chili	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	32	32	**31**	
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	44	44	**45**	
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	24	24	**24**	
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	15	15	14	14	14	12	14	11	10	10	9	9	**9**	-4.7
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74	75	75	75	75	76	74	77	77	77	77	76	**76**	0.1
		Tertiaire	11	10	11	11	11	12	12	12	13	14	14	14	**16**	3.7
	Danemark	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	21	20	21	19	19	19	19	19	18	25	25	**24**	1.5
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	53	53	52	52	52	49	48	47	47	43	42	**42**	-2.3
		Tertiaire	m	25	27	26	28	30	32	33	34	35	32	32	**34**	2.6
	Estonie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	12	12	11	11	12	11	12	**11**	
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	57	58	57	56	55	56	54	**53**	
		Tertiaire	m	m	m	m	m	30	31	31	33	33	33	34	**36**	
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	32	31	28	27	26	25	24	22	21	20	19	19	**18**	-4.5
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	39	39	40	41	42	42	43	43	44	44	44	44	**45**	1.1
		Tertiaire	29	30	31	32	32	33	33	34	35	35	36	37	**37**	1.8
	France	Inférieur au 2e cycle du secondaire	41	39	38	37	36	35	35	34	33	33	32	30	**30**	-2.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	39	40	40	41	41	41	41	41	41	41	42	42	**41**	0.2
		Tertiaire	20	21	21	22	23	24	24	24	25	26	27	27	**29**	3.0
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	17	16	19	18	17	17	17	16	17	17	16	15	**15**	-2.5
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	61	61	58	58	59	60	59	59	59	59	60	60	**59**	0.1
		Tertiaire	23	23	23	23	23	23	24	25	25	24	24	25	**26**	1.4
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	56	54	52	51	50	48	47	44	43	41	40	39	**39**	-2.9
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	29	29	30	32	32	33	34	35	36	37	37	38	**38**	2.2
		Tertiaire	16	17	17	18	18	19	19	21	21	22	23	23	**24**	3.1
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	37	37	33	31	30	29	26	25	24	22	21	20	**19**	-5.1
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	51	50	54	55	56	57	59	59	59	60	61	61	**61**	1.2
		Tertiaire	12	13	14	14	14	14	15	17	17	18	18	19	**20**	3.9
	Islande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	44	45	44	45	43	41	40	39	37	37	36	36	**34**	-2.5
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	35	34	34	32	32	33	31	32	32	34	34	33	**33**	-0.1
		Tertiaire	21	21	22	23	25	26	29	29	31	30	30	31	**33**	3.9
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	50	49	45	54	45	40	38	37	35	34	32	31	**28**	-4.5
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	27	30	35	28	32	35	35	35	35	35	35	36	**36**	0.3
		Tertiaire	23	21	20	19	24	25	26	28	29	31	32	34	**36**	5.8
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	20	18	21	21	20	20	19	**18**	
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	38	39	34	33	34	37	37	**37**	
		Tertiaire	m	m	m	m	m	42	43	45	46	46	44	44	**45**	
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	59	58	58	57	56	52	51	50	49	48	47	**46**	-2.3
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	32	33	33	33	34	38	37	38	38	39	39	**40**	1.9
		Tertiaire	m	9	9	9	10	10	10	12	12	13	14	14	**15**	4.6
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	20	20	19	17	17	m	m	m	m	m	m	m	**m**	
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	49	49	49	49	49	63	63	61	60	60	59	57	**56**	
		Tertiaire	31	31	32	34	34	37	37	39	40	40	41	43	**44**	3.2
	Corée	Inférieur au 2e cycle du secondaire	38	34	33	32	30	29	27	26	24	23	22	21	**20**	-4.7
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	42	44	44	44	45	45	44	44	44	44	43	43	**41**	-0.7
		Tertiaire	20	22	23	24	25	26	29	30	32	33	35	37	**39**	5.3
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	44	44	47	38	41	37	34	34	34	32	**23**	-6.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	38	38	35	43	45	40	39	42	39	40	**43**	1.3
		Tertiaire	m	m	18	18	18	19	14	24	27	24	27	28	**35**	6.6

Remarque : rupture majeure des séries chronologiques due à une révision des crières de niveau de formation en Norvège. Voir les autres ruptures de séries chronologiques à l'annexe 3.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469217

A1

Tableau A1.4. [2/2] Évolution du niveau de formation dans la population âgée de 25 à 64 ans (1997-2009)

		Pourcentage, selon le niveau de formation	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009/1999 Taux de croissance annuelle moyen
OCDE	Mexique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	72	72	73	71	70	70	70	69	68	68	67	66	**65**	-1.2
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	15	15	14	14	15	15	14	15	18	18	18	19	**19**	3.3
		Tertiaire	13	13	13	15	15	15	16	17	14	14	15	15	**16**	1.9
	Pays-Bas	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	36	45	35	35	32	31	29	28	28	27	27	**27**	-5.2
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	40	32	41	42	43	42	41	42	42	42	41	**41**	2.4
		Tertiaire	m	24	23	23	23	25	28	30	30	30	31	32	**33**	3.8
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	40	39	38	37	36	34	33	33	32	31	29	28	**28**	-3.1
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	33	34	33	34	36	35	35	32	29	31	30	32	**32**	-0.4
		Tertiaire	27	28	28	29	29	30	32	35	39	38	41	40	**40**	3.5
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	17	15	15	15	14	14	13	12	23	21	21	19	**19**	
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	57	57	57	57	55	55	56	56	45	46	45	45	**44**	
		Tertiaire	26	27	28	28	30	31	31	32	33	33	34	36	**37**	
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	23	22	22	20	19	19	17	16	15	14	14	13	**12**	-5.6
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	67	67	67	69	69	69	68	68	68	68	68	68	**67**	-0.1
		Tertiaire	10	11	11	11	12	13	14	16	17	18	19	20	**21**	6.5
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	82	81	81	80	79	77	75	74	72	73	72	**70**	-1.5
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	10	10	11	11	11	12	13	14	14	14	14	**15**	4.1
		Tertiaire	m	8	9	9	9	9	11	13	13	13	14	14	**15**	5.4
	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	21	20	18	16	15	14	13	13	12	11	11	10	**9**	-6.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	68	70	72	73	74	75	75	74	74	74	75	75	**75**	0.4
		Tertiaire	10	10	10	10	11	11	12	13	14	15	14	15	**16**	4.6
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	23	22	20	20	18	18	18	**17**	
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	62	60	61	60	60	60	59	**60**	
		Tertiaire	m	m	m	m	m	15	18	19	20	21	22	23	**23**	
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	69	67	65	62	60	59	57	55	51	50	49	49	**48**	-2.9
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	13	13	14	16	16	17	18	19	21	21	22	22	**22**	4.6
		Tertiaire	19	20	21	23	24	24	25	26	28	28	29	29	**30**	3.5
	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	25	24	24	21	20	19	18	18	17	17	16	16	**14**	-4.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	54	54	54	54	55	54	54	54	54	54	54	53	**53**	-0.2
		Tertiaire	21	22	22	25	26	26	27	28	29	30	30	31	**33**	3.7
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	16	16	16	16	15	15	15	15	15	15	14	13	**13**	
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	61	61	60	60	59	60	58	57	56	56	55	53	**52**	
		Tertiaire	22	23	24	24	25	25	27	28	29	30	31	34	**35**	
	Turquie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	79	78	78	77	76	75	74	73	72	71	70	70	**69**	-1.2
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	13	14	14	15	15	16	17	18	18	18	18	18	**18**	2.5
		Tertiaire	8	7	8	8	8	9	10	10	10	11	11	12	**13**	4.6
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	41	40	38	37	37	36	35	34	33	32	32	30	**26**	-3.7
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	37	36	37	37	37	37	37	37	37	38	37	37	**37**	0.0
		Tertiaire	23	24	25	26	26	27	28	29	30	31	32	33	**37**	4.0
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	14	14	13	13	12	13	12	12	12	12	12	11	**11**	-1.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	52	52	51	51	50	49	49	49	49	48	48	48	**47**	-0.8
		Tertiaire	34	35	36	36	37	38	38	39	39	39	40	41	**41**	1.4
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2e cycle du secondaire	36	37	37	36	35	33	32	30	30	29	29	28	**27**	-3.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	43	42	42	43	43	45	45	44	44	44	44	44	**44**	0.9
		Tertiaire	21	21	21	22	22	24	25	26	27	27	28	29	**30**	3.7
	Moyenne UE21	Inférieur au 2e cycle du secondaire	36	38	37	36	35	32	31	30	29	28	28	27	**25**	-3.7
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	46	44	44	45	45	47	48	47	48	48	48	48	**48**	1.0
		Tertiaire	18	18	19	19	20	21	21	23	24	24	25	25	**27**	3.9
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	63	61	**59**	
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	27	28	**30**	
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	10	11	**11**	
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	

Remarque : rupture majeure des séries chronologiques due à une révision des crières de niveau de formation en Norvège. Voir les autres ruptures de séries chronologiques à l'annexe 3.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

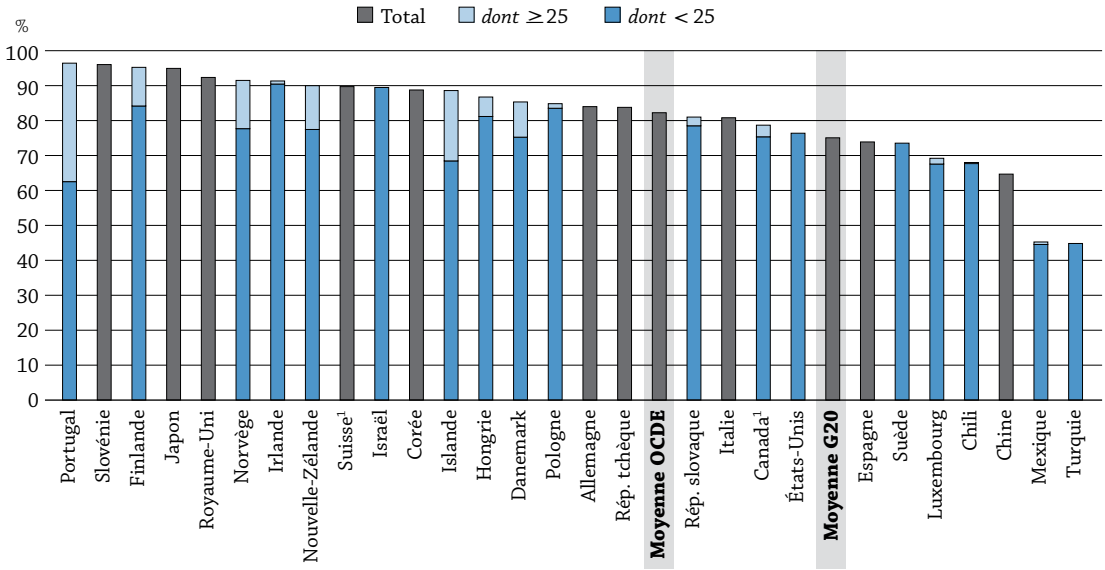
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469217

COMBIEN D'ÉLÈVES TERMINENT LEURS ÉTUDES SECONDAIRES ?

- Dans l'hypothèse du maintien des taux d'obtention d'un diplôme à leur niveau actuel, 82 % des jeunes d'aujourd'hui devraient terminer avec succès leurs études secondaires au cours de leur vie, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage est inférieur (75 %) dans les pays du G20.
- Dans certains pays, il est courant d'obtenir son diplôme de fin d'études secondaires après l'âge de 25 ans. Au moins 10 % des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont 25 ans, voire plus, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande et au Portugal.

Graphique A2.1. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2009)



1. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau A2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466804

Contexte

Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire prépare les élèves soit à suivre des études plus poussées, soit à entrer directement dans la vie active. Des taux élevés d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ne signifient pas nécessairement que les systèmes d'éducation réussissent à enseigner aux jeunes les connaissances et compétences fondamentales dont ils ont besoin pour entrer dans la vie active, car la qualité des acquis n'est pas prise en compte dans cet indicateur. Ces taux donnent toutefois des indications sur l'efficacité avec laquelle les systèmes d'éducation préparent les jeunes à satisfaire aux exigences minimales du marché du travail.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les élèves sont autorisés à arrêter leurs études au terme du premier cycle de l'enseignement secondaire, mais les jeunes qui quittent l'école sans diplôme de fin d'études secondaires éprouvent souvent beaucoup de difficultés à entrer sur le marché du travail et à y rester. Quitter l'école trop tôt pose un problème, tant aux individus qu'à la société.

Les responsables politiques étudient les moyens à mettre en œuvre pour réduire le nombre d'adolescents en décrochage scolaire, en l'occurrence ceux qui arrêtent leurs études avant d'avoir terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Calculer des pourcentages d'élèves qui obtiennent – ou n'obtiennent pas – leur diplôme de fin d'études secondaires qui soient comparables entre les pays peut les éclairer dans leurs efforts. C'est la première fois qu'un indicateur de ce type est proposé dans *Regards sur l'éducation*.

Autres faits marquants

- **Les taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires dépassent les 75 % dans 21 des 28 pays dont les données sont disponibles.** Ils sont même égaux ou supérieurs à 90 % en Finlande, en Irlande, au Japon, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Portugal, au Royaume-Uni, en Slovénie et en Suisse.

- **Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, les femmes sont désormais plus susceptibles que les hommes d'arriver au terme de leurs études secondaires : la tendance historique s'est inversée.** Aujourd'hui, le taux féminin d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ne reste inférieur au taux masculin qu'en Allemagne et en Suisse. Les femmes sont aussi plus nombreuses que par le passé à obtenir un diplôme à l'issue d'une formation professionnelle, ce qui explique pourquoi leur taux d'obtention d'un diplôme de ce type se rapproche de celui des hommes.

- **Dans la plupart des pays, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire vise à préparer les élèves à entamer des études tertiaires de type A (largement théoriques).** En Allemagne, en Slovénie et en Suisse, les élèves sont toutefois plus nombreux à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation qui les prépare à des études tertiaires de type B, dont la durée est généralement plus courte et qui visent à leur inculquer des compétences pratiques, techniques ou professionnelles.

- Pour la première fois, une enquête spéciale a permis de recueillir des données comparables dans 20 pays sur la réussite du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Il en ressort que **68 % des élèves qui entament le deuxième cycle de l'enseignement secondaire terminent avec succès leur formation** sans en dépasser la durée théorique. Toutefois, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires varient fortement selon le sexe et la filière d'enseignement.

Tendances

Depuis 1995, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires a augmenté de 8 points de pourcentage, en moyenne, dans les pays de l'OCDE disposant de données comparables, soit à raison de 0.7 % par an. C'est au Chili et au Portugal que les hausses les plus fortes ont été enregistrées : leur taux annuel de croissance représente plus du double du taux moyen de l'OCDE entre 1995 et 2009.

A2

Analyse

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

Terminer avec succès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est désormais la norme dans la plupart des pays de l'OCDE ou du G20, mais l'âge typique d'obtention d'un diplôme de ce niveau varie. La plupart des individus se voient délivrer ce diplôme entre l'âge de 17 et 20 ans (voir le tableau X1.1a à l'annexe 1). Toutefois, des programmes dits de « seconde chance » ou des programmes de formation pour adultes sont proposés dans certains pays. Dans les pays nordiques, par exemple, il est relativement facile d'interrompre ses études et de les reprendre ultérieurement. C'est la raison pour laquelle les taux d'obtention d'un diplôme sont relativement élevés chez les individus âgés de 25 ans et plus au Danemark, en Finlande, en Islande et en Norvège (où ils représentent au moins 10 % des diplômés). Des taux élevés d'obtention d'un diplôme ne signifient pas que tous les jeunes ont décroché leur diplôme de fin d'études secondaires avant d'entrer dans la vie active ; certains d'entre eux peuvent aussi l'obtenir ultérieurement, après avoir travaillé un temps. Les décideurs politiques devraient donc encourager l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires avant l'entrée dans la vie active, car ce diplôme est souvent considéré comme le bagage minimum requis pour accéder au marché du travail (voir le graphique A2.1). Au Portugal, le programme « Nouvelles chances » a été lancé en 2005 pour offrir une deuxième chance à ceux qui ont arrêté leurs études à un âge précoce ou qui risquent de le faire, ou aider ceux qui ont déjà rejoint les rangs des actifs mais désirent rehausser leur niveau de qualification. Grâce à ce programme, le taux d'obtention d'un diplôme s'établit en moyenne à 96 % en 2009 (soit 34 points de pourcentage de plus qu'en 2008) et plus d'un tiers des diplômés ont plus de 25 ans.

Dans la plupart des pays, hommes et femmes se répartissent de manière inégale entre les niveaux de formation. Par le passé, on n'encourageait pas suffisamment les femmes à atteindre le même niveau de formation que les hommes et/ou on ne leur en donnait pas autant la possibilité. Les femmes étaient donc surreprésentées parmi les individus sans diplôme de fin d'études secondaires et sous-représentées parmi ceux qui avaient poursuivi des études au-delà de ce niveau d'enseignement. Mais la situation a évolué et les écarts de niveau de formation entre les sexes se sont sensiblement réduits, voire inversés, dans les groupes d'âge plus jeunes (voir l'indicateur A1).

Aujourd'hui, les taux féminins d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires sont supérieurs aux taux masculins dans la quasi-totalité des pays dont ces taux sont ventilés selon le sexe. Les écarts les plus sensibles s'observent au Danemark, en Espagne, en Islande, au Portugal et en Slovénie, où les taux féminins sont supérieurs d'au moins 10 points de pourcentage aux taux masculins. Échappent à ce constat l'Allemagne et la Suisse, où les taux masculins restent plus élevés (voir le tableau A2.1).

La plupart des formations du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont pour but de préparer les élèves à suivre des études tertiaires et se répartissent entre les filières générales, préprofessionnelles et professionnelles (voir l'indicateur C1). Selon les estimations, 49 % des individus d'un groupe d'âge obtiendront leur diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation en filière générale en 2009, contre 45 % à l'issue d'une formation en filière préprofessionnelle ou professionnelle.

Il ressort des chiffres de 2009 que les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires en filière générale sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux d'obtention d'un diplôme en filière générale s'établit à 55 % chez les femmes et à 43 % chez les hommes. En Autriche, en Estonie, en Italie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie, on compte trois femmes pour deux hommes dans l'effectif diplômé. Les différences de taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires en filière générale ne sont très ténues, voire nulles, entre les sexes qu'en Chine, en Corée et en Irlande.

Par ailleurs, les femmes optent plus souvent que par le passé pour des formations en filière professionnelle. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, elles représentent, en 2009, 44 % des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filières préprofessionnelle et professionnelle (contre 47 % d'hommes). Cette tendance pourrait influer sur les taux d'accès de l'enseignement tertiaire de type B dans les années à venir (voir le tableau A2.1).

De surcroît, les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue de formations en filière préprofessionnelle ou professionnelle subissent l'influence du nombre de diplômés qui n'en ont pas l'âge typique, dont le pourcentage varie sensiblement d'un pays à l'autre. Les adultes ont un impact particulièrement important sur ces taux en Australie, au Canada, en Finlande, en Islande et en Nouvelle-Zélande, où ils représentent au moins 40 % de l'effectif diplômé total. Il est vraisemblable que ces pays proposent à ce niveau d'enseignement des programmes plus accessibles aux adultes, qu'il est possible de suivre à temps partiel ou le soir (voir le tableau A2.1).

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires

Proposées sous différentes formes selon les pays, les formations post-secondaires non tertiaires se situent à la frontière entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire : elles relèvent du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans certains pays, mais de l'enseignement post-secondaire dans d'autres. Les formations post-secondaires non tertiaires ne sont pas nécessairement d'un niveau beaucoup plus élevé que celles du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais elles servent à enrichir les connaissances de ceux qui sont déjà titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires. Les étudiants y sont en général plus âgés que les élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ces formations sont sanctionnées par un diplôme commercial ou professionnel. Elles sont dispensées, par exemple, en puériculture en Autriche et s'inscrivent dans la filière professionnelle en Allemagne, où elles s'adressent aux diplômés de la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le système de formation en alternance. Les formations sous contrat d'apprentissage que peuvent suivre les diplômés de la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont également incluses dans cette catégorie (voir le tableau A2.3).

Transition après l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou de fin d'études post-secondaires non tertiaires

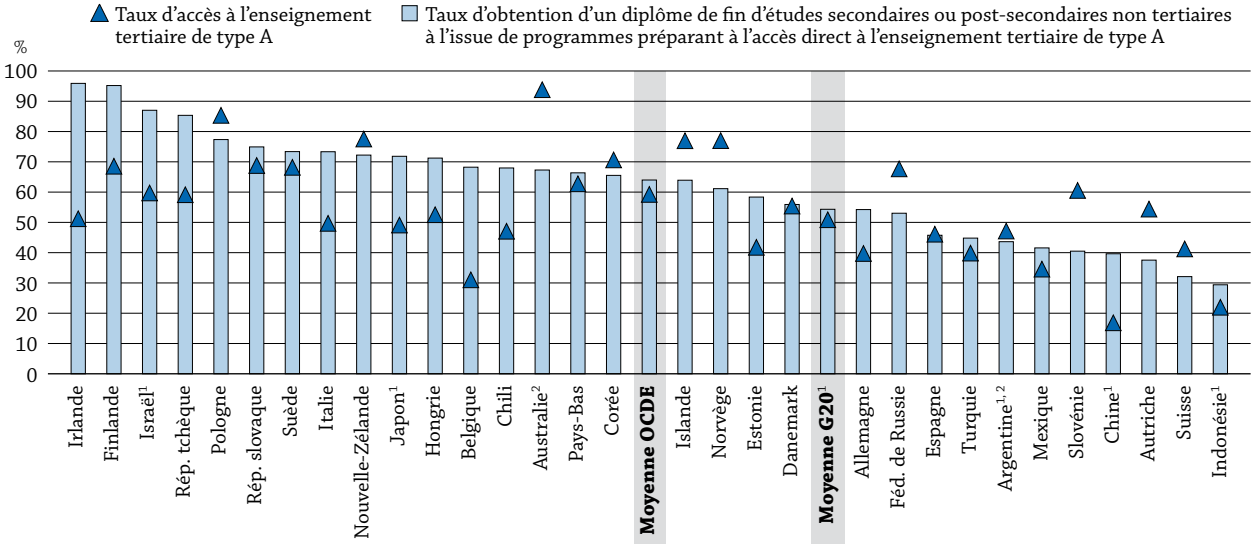
La grande majorité des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont suivi une formation qui leur donne directement accès à l'enseignement tertiaire (niveaux 3A et 3B de la CITE). Les élèves privilégient les formations qui leur permettent de s'inscrire directement dans l'enseignement tertiaire de type A dans tous les pays (niveau 3A de la CITE), sauf en Allemagne, en Slovénie et en Suisse, où les élèves sont plus nombreux à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation les préparant à suivre des études tertiaires de type B. Selon les chiffres de 2009, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation longue en filière professionnelle (niveau 3C de la CITE) s'établit à 17 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau A2.1).

Il est intéressant de comparer le pourcentage d'individus qui obtiennent un diplôme à l'issue de formations conçues pour les préparer à suivre des études tertiaires de type A et le pourcentage de ceux qui en entament effectivement. Comme le montre le graphique A2.2, la comparaison révèle des écarts considérables entre les pays. En Belgique, au Chili, en Chine, en Finlande, en Irlande, en Israël, en Italie, au Japon et en République tchèque, une différence sensible (de plus de 20 points de pourcentage) s'observe entre les deux pourcentages. Cet écart montre qu'en fait, de nombreux élèves suivent une formation qui les destine à des études tertiaires de type A (largement théoriques), mais n'entament pas d'études à ce niveau. Il y a lieu de souligner toutefois qu'en Belgique, en Israël et au Japon, ces formations donnent également accès à des études tertiaires de type B. De plus, au Japon, les « collèges » dispensent des formations qui sont similaires à celles de type A, mais qui sont classées dans l'enseignement de type B, parce qu'elles sont plus courtes et que leur orientation est plus pratique (aux termes de la CITE-97).

En Israël, cette différence peut aussi s'expliquer par l'âge très variable des individus qui entament des études tertiaires, qui est en partie imputable au service militaire de deux ou trois ans que les jeunes accomplissent avant de commencer leurs études tertiaires. En Finlande, la filière professionnelle est proposée dans le cadre du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de nombreux élèves entrent dans la vie active dès l'obtention de ce diplôme, sans entamer d'études tertiaires. Dans ce pays, un système de *numerus clausus* est de surcroît prévu dans l'enseignement tertiaire, ce qui limite l'accès à ce niveau d'enseignement. Par ailleurs, les diplômés de la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire peuvent avoir à attendre deux ou trois ans avant d'obtenir une place à l'université ou en polytechnique. En Irlande, la majorité des élèves du deuxième

cycle de l'enseignement secondaire passent l'examen « *Leaving Certificate* » (niveau 3A de la CITE). La formation sanctionnée par ce diplôme prépare à la poursuite des études dans l'enseignement tertiaire, mais ceux qui passent l'examen pour obtenir ce diplôme n'ont pas tous l'intention d'entamer des études tertiaires. Cette différence peut, dans une certaine mesure, s'expliquer par les bonnes perspectives d'emploi qui s'offraient encore à eux il y a peu en Irlande.

Graphique A2.2. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A des titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (2009)



1. Les données relatives aux diplômés à l'issue d'un programme post-secondaire non tertiaire sont manquantes.
2. Année de référence : 2008 pour le taux d'obtention d'un diplôme.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires à l'issue de programmes préparant à l'accès direct à l'enseignement tertiaire de type A en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux A2.1 et C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466823

La situation inverse s'observe en Australie, en Autriche, en Fédération de Russie, en Islande, en Norvège et en Slovénie, où les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires sont nettement inférieurs (de plus de 10 points de pourcentage) aux taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A. En Australie, en Autriche, en Islande et en Norvège, cet écart important s'explique par le pourcentage élevé d'adultes qui entament des études tertiaires de type A et par l'afflux massif d'étudiants en mobilité internationale ou d'étudiants étrangers à ce niveau d'enseignement (voir l'indicateur C2). En Slovénie et, dans une moindre mesure, en Fédération de Russie, les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont plus nombreux à avoir opté pour une formation leur donnant accès à l'enseignement tertiaire de type B, mais certains d'entre eux pourront s'orienter vers des études tertiaires de type A grâce aux passerelles prévues entre les deux types de formation tertiaire.

Les passerelles entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire et l'enseignement tertiaire sont soit courantes, soit inexistantes selon les pays et le degré de flexibilité de leur système d'éducation. Passer de la filière professionnelle à la filière générale, ou inversement, est possible également dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Pour la première fois, *Regards sur l'éducation* présente un nouvel indicateur sur les taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire qui permet d'évaluer les passerelles entre filières. Cet indicateur montre le temps nécessaire à l'obtention d'un diplôme et le pourcentage d'élèves encore en formation au terme de la durée théorique de ces études, ce qui permet d'estimer le nombre d'élèves en décrochage scolaire et de comparer les taux de réussite entre les sexes et les filières d'enseignement.

Taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

La majorité des élèves qui entament des études dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire les terminent avec succès. Selon les estimations, 68 % des garçons et des filles qui commencent une formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire l'achèvent sans en dépasser la durée théorique. Dans certains pays, toutefois, il est relativement courant que les élèves et les apprentis arrêtent leurs études pendant un temps avant de les reprendre. Certains d'entre eux les reprennent assez vite, mais d'autres mettent plus de temps. Dans d'autres pays, il est fréquent également de redoubler une année ou de changer de filière. Quelque 81 % des élèves ont terminé leurs études secondaires deux ans après l'année théorique d'obtention du diplôme – un pourcentage supérieur de 13 points de pourcentage à celui des élèves qui ont obtenu leur diplôme sans dépasser la durée théorique.

Encadré A2.1. **Taux de réussite et d'obtention d'un diplôme : deux indicateurs différents**

Quel est l'indicateur de réussite dans *Regards sur l'éducation* ? Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, par exemple, le taux de réussite correspond au pourcentage d'élèves qui entament pour la première fois une formation de ce niveau et la terminent avec succès. **Ce taux est donc le rapport entre le nombre de premiers inscrits et le nombre de diplômés**. Ce taux est calculé en fonction de la durée normale des formations, puis après deux ans (pour tenir compte des élèves qui ont redoublé une année ou une matière, qui ont été scolarisés à temps partiel, etc.). Cet indicateur prend également en considération le pourcentage d'élèves non diplômés, mais toujours en formation, par exemple ceux qui sont scolarisés à temps partiel qui ont besoin de plus de temps pour faire leurs études ou les adultes qui décident de reprendre des études alors qu'ils travaillent déjà. Toutefois, cet indicateur ne porte que sur les programmes relevant de la formation initiale.

Il ne faut pas confondre ce taux de réussite avec le taux d'obtention d'un diplôme. Le taux d'obtention d'un diplôme est une estimation du pourcentage de diplômés, en l'occurrence du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, dans la population. **Ce taux est donc le rapport entre le nombre de diplômés et l'effectif d'une population**. Dans chaque pays, le nombre d'individus diplômés une année donnée est ventilé par groupe d'âge. Par exemple, le nombre de diplômés âgés de 15 ans est divisé par l'effectif total de cet âge dans la population, le nombre de diplômés âgés de 16 ans est divisé par l'effectif total de cet âge dans la population, et ainsi de suite. Le taux d'obtention d'un diplôme est la somme des taux à chaque âge.

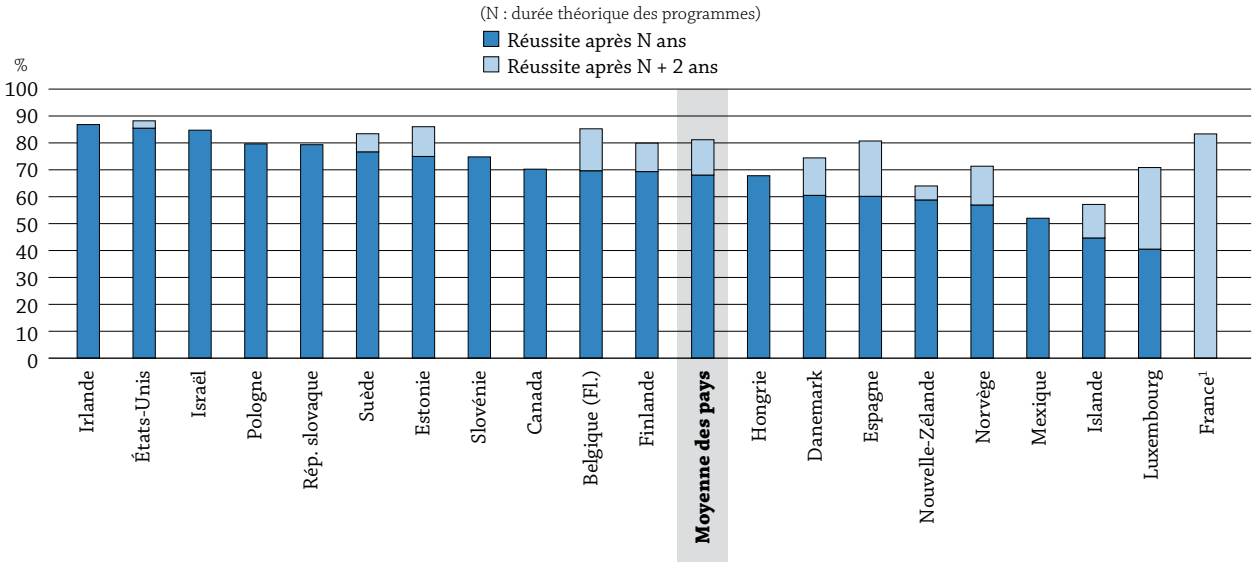
Regards sur l'éducation propose un troisième indicateur en rapport avec le niveau de formation (voir l'indicateur A1), qui montre le pourcentage d'individus qui a atteint un certain niveau de formation, en l'occurrence le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, dans la population. Ce taux est le rapport entre tous les diplômés (de l'année en cours et des années précédentes) et la population.

Le pourcentage d'élèves qui terminent leur formation avec succès dans le délai imparti varie fortement entre les pays. C'est en Irlande qu'il est le plus élevé (87 %) et au Luxembourg qu'il est le plus bas (41 %). L'inclusion des élèves diplômés dans les deux ans qui suivent l'année théorique d'obtention du diplôme change légèrement le classement des pays dont les données sont disponibles : l'Estonie et les États-Unis arrivent en tête (environ 87 %), alors que l'Islande ferme la marche (58 %). Dans la plupart des pays de l'OCDE, les élèves peuvent être scolarisés plus longtemps dans le cadre institutionnel pour terminer leurs études secondaires, mais dans certains pays, ils doivent s'inscrire dans des programmes spéciaux pour adultes. La différence de pourcentage entre ceux qui terminent leur formation dans le délai imparti et ceux qui la terminent dans les deux ans qui suivent représente plus de 30 points de pourcentage au Luxembourg, où il est plus courant que les élèves redoublent une ou plusieurs années d'études. Par contraste, parmi les pays dont les données sont disponibles, cette différence ne représente pas plus de 3 points de pourcentage en Nouvelle-Zélande et de 5 points de pourcentage aux États-Unis (voir le graphique A2.3). Aux États-Unis, il est très inhabituel de voir des individus de plus de 20 ans suivre une formation normale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

A2

Graphique A2.3. Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire

Rapport entre le nombre de diplômés et celui de nouveaux inscrits sur la base de données de cohorte



Remarque : les données présentées dans ce graphique proviennent d'une enquête spéciale administrée dans 20 pays. Pour plus de détails concernant cet indicateur, notamment les méthodes utilisées, les programmes inclus/exclus, l'année d'inscription, etc., se référer à l'annexe 3.

1. N + 3 et non N + 2.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire (après N ans).

Source : OCDE. Tableau A2.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466842

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la réussite des études dépend aussi de l'accessibilité des formations. Les taux d'accès du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont supérieurs à 90 % chez les individus âgés de moins de 20 ans dans la plupart des pays dont les données sont disponibles, sauf en Israël, au Luxembourg et au Mexique. Il serait logique d'observer que dans les pays où l'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est plus limité, les élèves constituent une élite qui obtient des résultats plus élevés que dans les pays où l'accès à ce niveau d'enseignement est quasi généralisé (voir le tableau A2.4).

Taux de réussite selon la filière d'enseignement

Dans plusieurs pays, la filière générale et la filière professionnelle sont organisées séparément, et les élèves doivent choisir l'une ou l'autre. Dans d'autres pays, les deux filières sont proposées dans les mêmes structures, voire dans les mêmes établissements.

Les élèves sont plus nombreux à terminer leur formation avec succès en filière générale qu'en filière professionnelle. Selon la moyenne calculée sur la base des 14 pays dont les données sont disponibles, 76 % des élèves finissent leur formation en filière générale dans le délai imparti, un pourcentage qui augmente de 13 points si les élèves diplômés dans les deux ans qui suivent sont inclus. Par contraste, 55 % des élèves finissent leur formation en filière professionnelle dans le délai imparti, un pourcentage qui augmente de 17 points si les élèves diplômés dans les deux ans qui suivent sont inclus. La différence de taux de réussite entre la filière générale et la filière professionnelle s'établit à 21 points de pourcentage, en moyenne. Elle représente plus de 40 points de pourcentage au Danemark et en Estonie, mais moins de 10 points de pourcentage en Espagne, en Israël et en Suède (voir le graphique A2.4).

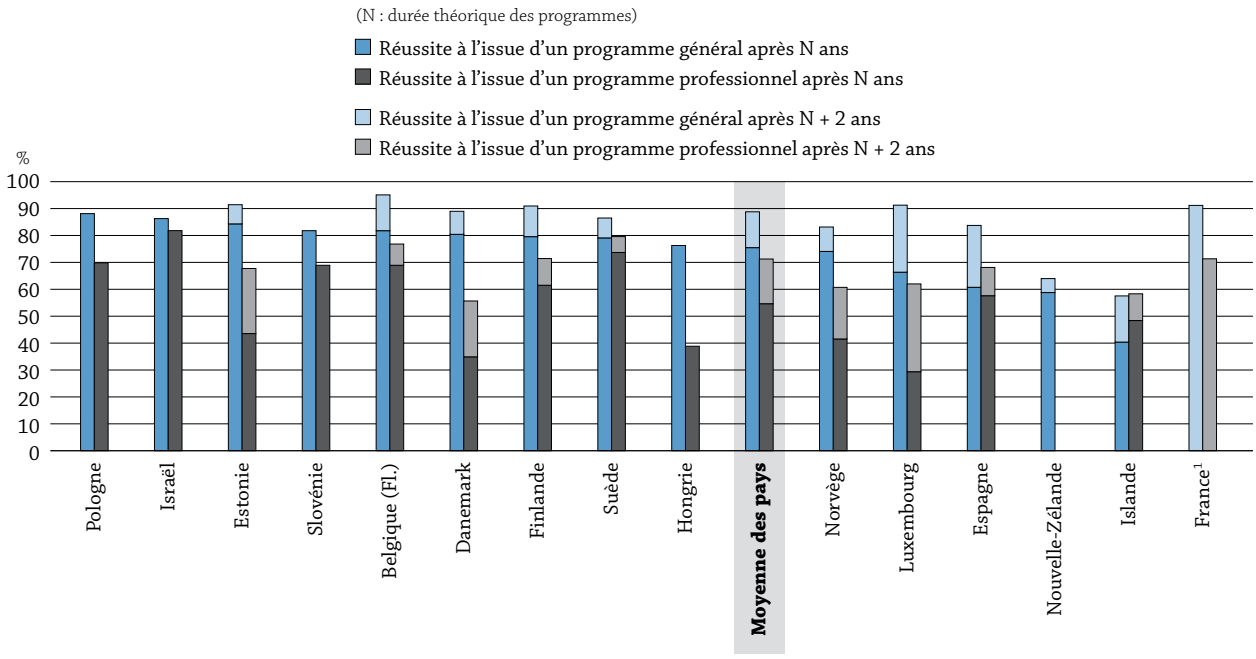
Le choix entre la filière générale et la filière professionnelle intervient à un moment du parcours scolaire qui diffère selon les pays. Dans certains pays (comme les pays nordiques, par exemple), le système d'éducation est très intégré et les élèves suivent le même programme de cours jusqu'à l'âge de 16 ans, alors que dans d'autres (comme au Luxembourg), le système d'éducation est très différencié et le choix entre les filières peut intervenir à un âge précoce, dès 10 à 12 ans.

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la variation importante du taux de réussite entre la filière générale et la filière professionnelle peut s'expliquer par le fait que dans certains pays, les élèves peu performants sont orientés (ou réorientés) vers la filière professionnelle, alors que les élèves très performants suivent la filière générale. Certains élèves peinent aussi à déterminer quelle est la filière qui leur convient le mieux, auquel cas ils peuvent avoir à redoubler une ou plusieurs années d'études.

Les passerelles entre les deux filières sont bien développées dans certains pays. En Norvège, par exemple, sur les 42 % d'élèves qui ont entamé une formation en filière professionnelle et ont achevé leurs études secondaires dans le délai imparti, 51 % sont diplômés de la filière générale et 49 %, de la filière professionnelle. En Belgique (Communauté flamande), sur les 92 % d'élèves qui ont entamé une formation en filière générale et terminé leurs études secondaires dans le délai imparti, 12 % sont diplômés de la filière professionnelle (voir le tableau A2.4).

Graphique A2.4. Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme

Rapport entre le nombre de diplômés et celui de nouveaux inscrits sur la base de données de cohorte



Remarque : les données présentées dans ce graphique proviennent d'une enquête spéciale administrée dans 20 pays. Pour plus de détails concernant cet indicateur, notamment les méthodes utilisées, les programmes inclus/exclus, l'année d'inscription, etc., se référer à l'annexe 3.

1. N + 3 et non N + 2.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de réussite à l'issue d'un programme général du deuxième cycle du secondaire (après N ans).

Source : OCDE. Tableau A2.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466861

Parmi les élèves qui entament une formation en filière professionnelle, certains arrêtent leurs études pour entrer directement dans la vie active. Les perspectives d'emploi qui s'offrent aux individus peu qualifiés peuvent également affecter les taux de réussite et la fréquence de l'abandon scolaire.

Parmi les élèves qui ne terminent pas leurs études dans le délai imparti, ceux qui restent scolarisés représentent 61 % en filière générale, contre 50 % seulement en filière professionnelle. Ces pourcentages varient sensiblement entre les pays : 90 % des élèves qui n'ont pas terminé leurs études en filière générale dans le délai imparti sont encore scolarisés en Belgique (Communauté flamande), contre 26 % en Israël.

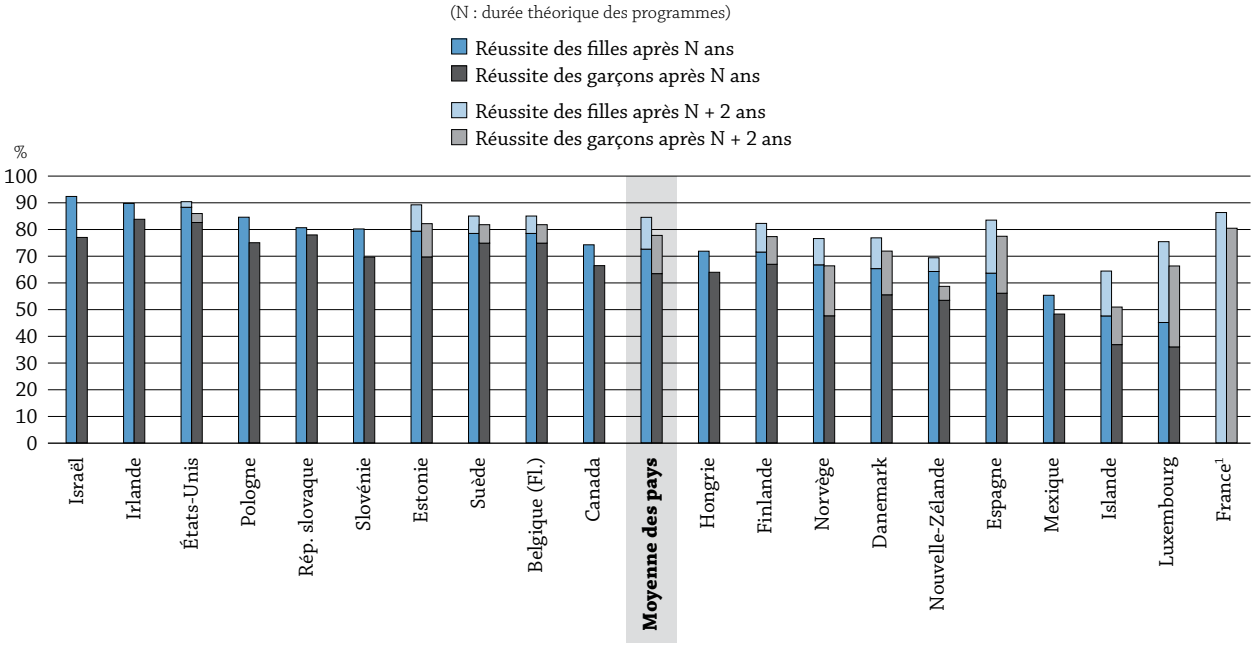
A2

Taux de réussite selon le sexe

Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les garçons sont plus susceptibles que les filles d'abandonner leurs études dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire avant d'avoir décroché leur diplôme. En moyenne, 73 % des filles terminent avec succès et dans le délai imparti leurs études secondaires, contre 63 % de garçons. Les taux féminins et masculins d'abandon scolaire ne varient de moins de 5 points de pourcentage qu'en Finlande, en République slovaque et en Suède. En Israël et en Norvège, le pourcentage de filles qui terminent avec succès leurs études secondaires est supérieur de plus de 15 points de pourcentage à celui des garçons (voir le graphique A2.5). La différence qui s'observe entre les sexes en Norvège s'explique par le fait que les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Après contrôle des résultats scolaires dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, l'écart favorable aux filles disparaît ou un léger avantage en faveur des garçons apparaît (Falch, T. *et al.*, 2010).

Graphique A2.5. Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon le sexe

Rapport entre le nombre de diplômés et celui de nouveaux inscrits sur la base de données de cohorte



Remarque : les données présentées dans ce graphique proviennent d'une enquête spéciale administrée dans 20 pays. Pour plus de détails concernant cet indicateur, notamment les méthodes utilisées, les programmes inclus/exclus, l'année d'inscription, etc., se référer à l'annexe 3.

1. N + 3 et non N + 2.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de réussite des filles à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire (après N ans).

Source : OCDE. Tableau A2.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466880

L'écart entre les sexes se comble légèrement pour atteindre 7 points de pourcentage, en moyenne, après inclusion des élèves diplômés dans les deux ans qui suivent la fin théorique des études pour cause de redoublement ou de changement de filière.

L'écart entre les sexes varie également entre les filières : le taux de réussite de la filière générale s'établit à 79 % chez les filles, contre 72 % chez les garçons, et le taux de réussite de la filière professionnelle s'établit à 59 % chez les filles, contre 51 % chez les garçons. En Norvège, cet écart représente plus de 20 points de pourcentage en faveur des filles dans la filière professionnelle. En Estonie, en filière professionnelle, les filles ne réussissent pas autant que les garçons à terminer leur formation dans le délai imparti dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau A2.4).

Comme l'enquête PISA l'établit, de nombreuses études confirment que les filles sont moins susceptibles que les garçons d'abandonner leurs études. Ceci dit, à niveau de formation égal, les jeunes femmes en abandon scolaire ont des perspectives nettement moins favorables que les jeunes hommes (voir les indicateurs A1 et C4).

Le taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dépend aussi de nombreux autres facteurs, notamment le niveau de formation des parents et l'ascendance autochtone ou allochtone. Les pays qui ont administré le volet de l'enquête sur le niveau de formation des parents et l'ascendance allochtone ne sont pas assez nombreux pour en tirer des données à publier dans cette édition de *Regards sur l'éducation*.

Définitions

Les individus diplômés durant la période de référence peuvent avoir obtenu un premier ou un deuxième diplôme. Par **premier diplôme**, on entend le diplôme délivré pour la première fois au niveau d'enseignement considéré durant la période de référence. Si un individu a obtenu plusieurs diplômes au fil des ans, il sera comptabilisé comme diplômé chaque année, mais ne se classera qu'à une seule reprise dans la catégorie des individus qui ont obtenu leur premier diplôme durant la période de référence.

Le **taux net d'obtention d'un diplôme** de fin d'études secondaires correspond au pourcentage d'individus d'un âge donné qui termineront avec succès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; ce pourcentage est estimé dans l'hypothèse du maintien des conditions actuelles d'obtention des diplômes.

Le **taux de réussite** dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire correspond au pourcentage de diplômés par rapport aux nouveaux inscrits sur la base de données de cohorte.

Le **taux de réussite en filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire** correspond au pourcentage de diplômés toutes filières confondues par rapport aux nouveaux inscrits en filière générale (sur la base de données de cohorte).

Le **taux de réussite en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire** correspond au pourcentage de diplômés toutes filières confondues par rapport aux nouveaux inscrits en filière professionnelle (sur la base de données de cohorte).

Méthodologie

Les données portent sur l'année scolaire 2008-09 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2010 par l'OCDE (voir les notes à l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires de 2005 à 2009 (tableaux A2.1 et A2.2) sont des taux nets (c'est-à-dire la somme des taux par âge). Les taux de 1995 et de 2000 à 2004 sont des taux bruts. Les taux de 2005 à 2009 sont des taux bruts dans les pays qui ne peuvent fournir des données aussi détaillées. Les taux bruts sont calculés sur la base de l'âge typique d'obtention du diplôme qui est communiqué par les pays. Le taux d'obtention brut d'un diplôme est calculé comme suit : le nombre d'individus qui, quel que soit leur âge, obtiennent un diplôme d'un niveau d'enseignement donné est divisé par la population ayant l'âge typique d'obtention de ce diplôme. Le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires reflète non seulement la réussite des individus ayant l'âge typique (ou modal) d'obtention de ce diplôme, mais aussi celle d'élèves plus jeunes ou plus âgés (par exemple, ceux qui ont suivi des formations dites de « seconde chance »). Le mode de calcul des taux nets et bruts d'obtention d'un diplôme est décrit de manière détaillée, par niveau d'enseignement, à l'annexe 1.

Le taux d'obtention d'un premier diplôme de fin d'études secondaires (colonnes n° 1 à 4 du tableau A2.1 et colonnes n° 1 à 3 du tableau A2.3) correspond au taux global, déduction faite des individus déjà titulaires d'un premier diplôme du même niveau d'enseignement (ou d'un autre programme de l'enseignement post-secondaire non tertiaire). Les taux nets sont calculés si des données sont disponibles, comme dans les autres colonnes des tableaux.

Les chiffres concernant les diplômés des niveaux 3A, 3B et 3C de la CITE (ou 4A, 4B et 4C) ne sont pas ajustés compte tenu du risque de double comptage. Il est impossible d'additionner les taux bruts d'obtention d'un diplôme, car les titulaires de plus d'un diplôme de fin d'études secondaires seraient comptabilisés plus d'une fois. Cette remarque s'applique aussi aux taux d'obtention d'un diplôme selon les filières d'enseignement (générale ou professionnelle). De plus, l'âge typique d'obtention d'un diplôme n'est pas nécessairement identique dans toutes les formations (voir l'annexe 1). Les formations à vocation préprofessionnelle et professionnelle comprennent les formations organisées en milieu scolaire et en alternance (en milieu scolaire et en entreprise) qui sont reconnues par le système d'éducation. Les formations dispensées entièrement en entreprise sans la supervision des autorités de l'éducation sont exclues.

Dans le tableau A2.2 (sur l'évolution des taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires), les taux de 1995 et de 2000 à 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007.

Dans le tableau A2.4, les données proviennent d'une enquête spéciale réalisée en décembre 2010. Le taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est calculé selon différentes méthodes (méthode dite de la cohorte effective, enquête longitudinale et données de cohorte de substitution). Les méthodes utilisées dans chaque pays sont décrites en détail à l'annexe 3 (âge des nouveaux inscrits et des diplômés, filières prises en considération, etc.).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Falch, T. *et al.* (2010), *Completion and Dropout in Upper Secondary Education in Norway: Causes and Consequences,* Centre for Economic Research at Norges Technisk-Naturvitenskaplige Universitet, Trondheim.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau A2.2a. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (filière générale et filière préprofessionnelle/professionnelle) de fin d'études secondaires (2005-09)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469274

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Tableau A2.1. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2009)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité et l'orientation des programmes, et le sexe

		Total (sanctionnés par un premier diplôme)				Filière générale				Filière préprofessionnelle ou professionnelle				CITE 3A[1]	CITE 3B[1]	CITE 3C long[1]	CITE 3C court[1]
		H + F	*dont < 25 ans*[2]	Hommes	Femmes	H + F	*dont < 25 ans*[2]	Hommes	Femmes	H + F	*dont < 25 ans*[2]	Hommes	Femmes	H + F	H + F	H + F	H + F
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(16)	(19)	(22)
OCDE	Australie[3]	**m**	*m*	m	m	**67**	*67*	62	73	**44**	*21*	43	45	67	a	44	a
	Autriche	**m**	*m*	m	m	**18**	*18*	14	22	**74**	*69*	85	63	18	53	1	20
	Belgique	**m**	*m*	m	m	**37**	*m*	32	42	**70**	*m*	64	77	61	a	20	26
	Canada[3]	**79**	*75*	75	83	**76**	*74*	72	81	**3**	*1*	4	2	76	a	3	a
	Chili	**68**	*68*	63	73	**38**	*38*	34	42	**30**	*30*	30	31	68	a	a	a
	Rép. tchèque	**84**	*m*	81	87	**22**	*m*	17	28	**61**	*m*	63	59	59	n	24	a
	Danemark	**85**	*75*	80	91	**55**	*54*	46	64	**47**	*29*	45	48	55	a	47	n
	Estonie	**m**	*m*	m	m	**58**	*57*	46	72	**20**	*20*	27	14	58	19	a	1
	Finlande	**95**	*84*	92	98	**48**	*47*	39	56	**94**	*50*	89	100	95	a	a	a
	France	**m**	*m*	m	m	**50**	*50*	43	58	**62**	*55*	63	61	50	12	4	46
	Allemagne	**84**	*m*	85	83	**39**	*m*	35	44	**45**	*m*	50	40	39	44	a	1
	Grèce	**m**	*m*	m	m	**m**	*m*	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	**87**	*81*	82	92	**71**	*66*	63	80	**16**	*16*	20	13	71	a	16	x(19)
	Islande	**89**	*68*	79	98	**68**	*59*	56	80	**54**	*32*	59	50	64	2	37	19
	Irlande	**91**	*90*	89	94	**70**	*68*	70	69	**62**	*48*	48	76	96	a	6	30
	Israël	**89**	*89*	86	93	**57**	*57*	51	63	**32**	*32*	34	30	87	a	2	a
	Italie	**81**	*m*	78	84	**35**	*m*	25	46	**59**	*m*	66	52	73	1	a	19
	Japon	**95**	*m*	94	96	**72**	*m*	69	75	**23**	*m*	25	21	72	1	22	x(19)
	Corée	**89**	*m*	88	89	**66**	*m*	65	66	**23**	*m*	24	23	66	a	23	a
	Luxembourg	**69**	*68*	65	74	**28**	*28*	24	34	**43**	*42*	44	42	41	9	20	2
	Mexique	**45**	*45*	41	49	**42**	*41*	38	45	**4**	*3*	4	4	42	a	4	a
	Pays-Bas	**m**	*m*	m	m	**39**	*39*	36	42	**71**	*58*	71	70	66	a	44	a
	Nouvelle-Zélande	**90**	*77*	85	95	**77**	*71*	72	82	**49**	*19*	43	54	66	14	34	11
	Norvège	**91**	*78*	87	96	**60**	*58*	49	72	**38**	*23*	46	29	60	a	38	m
	Pologne	**85**	*84*	80	89	**55**	*52*	43	68	**35**	*35*	44	27	77	a	13	a
	Portugal	**96**	*63*	86	107	**65**	*38*	57	74	**31**	*25*	29	33	x(1)	x(1)	x(1)	x(1)
	Rép. slovaque	**81**	*79*	78	84	**24**	*24*	19	30	**64**	*60*	66	62	72	a	16	1
	Slovénie	**96**	*m*	90	102	**37**	*37*	28	46	**76**	*m*	80	71	40	47	23	2
	Espagne	**74**	*m*	69	80	**46**	*m*	39	53	**41**	*m*	40	42	46	19	10	11
	Suède	**74**	*74*	71	76	**31**	*31*	26	37	**42**	*42*	45	40	73	n	n	n
	Suisse[3]	**90**	*m*	92	88	**30**	*m*	25	35	**71**	*m*	76	66	26	69	6	x(13)
	Turquie	**45**	*45*	42	48	**30**	*30*	27	33	**15**	*15*	15	15	45	a	a	m
	Royaume-Uni	**92**	*m*	90	94	**m**	*m*	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	70	22
	États-Unis	**76**	*76*	73	80	**x(1)**	*x(2)*	x(3)	x(4)	**x(1)**	*x(2)*	x(3)	x(4)	x(1)	x(1)	x(1)	x(1)
	Moyenne OCDE	**82**	*m*	79	86	**49**	*m*	43	55	**45**	*m*	47	44	61	10	17	8
	Moyenne UE21	**85**	*m*	81	89	**44**	*m*	38	51	**52**	*m*	54	51	62	11	16	10
Autres G20	Argentine[3]	**m**	*m*	m	m	**9**	*8*	7	10	**35**	*34*	30	40	44	a	a	a
	Brésil	**m**	*m*	m	m	**65**	*55*	54	77	**9**	*6*	7	11	65	9	a	a
	Chine	**65**	*m*	62	67	**38**	*m*	38	39	**45**	*m*	43	48	40	x(13)	25	19
	Inde	**m**	*m*	m	m	**m**	*m*	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	**m**	*m*	m	m	**29**	*29*	28	31	**17**	*17*	20	13	29	17	a	a
	Féd. de Russie	**m**	*m*	m	m	**53**	*m*	x(5)	x(5)	**41**	*m*	x(9)	x(9)	53	15	23	4
	Arabie saoudite	**m**	*m*	m	m	**m**	*m*	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	*m*	m	m	**m**	*m*	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	**75**	*m*	73	77	**48**	*m*	43	52	**30**	*m*	30	29	54	8	14	9

Remarques : les colonnes montrant les taux d'obtention des diplômes du deuxième cycle du secondaire, selon leur orientation, chez les hommes/femmes (c'est-à-dire les colonnes 14-15, 17-18, 20-21, 23-24) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).
Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.
Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés.

1. CITE 3A (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type A).
CITE 3B (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type B).
CITE 3C long (programmes d'une durée analogue à celle des programmes CITE 3A ou 3B).
CITE 3C court (programmes d'une durée inférieure à celle des programmes CITE 3A ou 3B).
2. Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge selon le sexe et jusqu'à 25 ans.
3. Année de référence : 2008 (pour la Suisse, uniquement pour l'obtention d'un premier diplôme).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469236

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

A2

Tableau A2.2. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme (premier diplôme) de fin d'études secondaires (entre 1995 et 2009)

		1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Taux de croissance anuelle moyen 1995-2009[1]
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Autriche	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Canada	m	m	77	79	83	79	78	78	77	79	**m**	m
	Chili	46	63	m	61	64	66	73	71	71	69	**68**	2.9
	Rép. tchèque	78	m	84	83	88	87	89	90	88	87	**84**	0.5
	Danemark	80	90	91	93	87	90	82	84	85	83	**85**	0.5
	Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Finlande	91	91	85	84	90	95	94	94	97	93	**95**	0.3
	France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Allemagne[2]	100	92	92	94	97	99	99	100	100	97	**84**	m
	Grèce	80	54	76	85	96	93	99	100	94	93	**m**	m
	Hongrie	m	m	83	82	87	86	82	85	84	78	**87**	m
	Islande	80	67	70	79	81	87	79	87	86	89	**89**	0.8
	Irlande	m	74	77	78	91	92	91	87	90	88	**91**	*2.3*
	Israël	m	m	m	90	89	93	90	90	92	90	**89**	m
	Italie	m	78	81	78	m	82	81	86	86	84	**81**	*0.4*
	Japon	91	94	93	92	91	91	93	93	93	95	**95**	0.3
	Corée	88	96	100	99	92	94	94	93	91	93	**89**	0.1
	Luxembourg	m	m	m	69	71	69	75	71	75	73	**69**	m
	Mexique	m	33	34	35	37	39	40	42	43	44	**45**	*3.5*
	Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Nouvelle-Zélande[2]	72	80	79	77	78	75	73	75	77	78	**90**	m
	Norvège	77	99	105	97	92	100	89	88	92	91	**91**	1.2
	Pologne	m	90	93	91	86	79	85	81	84	83	**85**	*-0.7*
	Portugal[3]	52	52	48	50	60	53	51	54	65	63	**96**	4.4
	Rép. slovaque	85	87	72	60	56	83	83	84	85	81	**81**	-0.4
	Slovénie	m	m	m	m	m	m	85	97	91	85	**96**	m
	Espagne	62	60	66	66	67	66	72	72	74	73	**74**	1.3
	Suède	62	75	71	72	76	78	76	75	74	74	**74**	1.2
	Suisse	86	88	91	92	89	87	89	89	89	90	**m**	m
	Turquie	37	37	37	37	41	55	48	52	58	26	**45**	1.4
	Royaume-Uni	m	m	m	m	m	m	86	88	89	91	**92**	m
	États-Unis	69	70	71	73	74	75	76	75	75	76	**76**	0.7
	Moyenne OCDE	74	75	77	77	78	81	80	81	82	80	**82**	m
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les valeurs de 1995 et de 2009 sont disponibles	*74*	*76*									**82**	0.7
	Moyenne UE21	77	77	77	77	78	78	81	83	84	84	**86**	m
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**65**	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m
	Moyenne G20	**m**	**m**	**m**	**m**	**m**	**m**	**m**	**m**	**m**	**m**	**75**	m

Remarques : avant l'année 2004, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires étaient calculés de façon brute. À partir de 2005, et pour les pays dont les données sont disponibles, le taux d'obtention du diplôme est calculé comme taux net d'obtention du diplôme (c'est-à-dire comme la somme des taux d'obtention du diplôme par âge spécifique).
Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Pour les pays dont les données de 1995 ne sont pas disponibles, les taux de croissance annuelle moyens entre 2000 et 2009 sont indiqués en italique.

2. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 due, en Allemagne, à une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B, et en Nouvelle-Zélande, à l'inclusion des programmes CITE 3C courts.

3. Année de référence : 1997 (et non 1995).

Source : OCDE. Données relatives à la Chine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469255

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Tableau A2.3. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires (2009)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes et le sexe

		Total (sanctionnés par un premier diplôme)			CITE 4A[1]			CITE 4B[1]			CITE 4C		
		H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie[1]	**18.6**	15.7	21.6	**a**	a	a	**a**	a	a	**20.2**	17.0	23.5
	Autriche	**m**	m	m	**19.4**	16.3	22.7	**2.7**	0.9	4.5	**3.1**	1.9	4.3
	Belgique	**m**	m	m	**7.3**	7.4	7.1	**3.2**	2.8	3.6	**11.7**	9.9	13.5
	Canada	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Chili	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a
	Rép. tchèque	**26.2**	25.4	27.0	**25.9**	25.0	26.9	**a**	a	a	**0.2**	0.3	0.1
	Danemark	**1.0**	1.5	0.6	**1.1**	1.5	0.6	**a**	a	a	**a**	a	a
	Estonie	**m**	m	m	**a**	a	a	**15.7**	10.7	20.8	**a**	a	a
	Finlande	**3.7**	3.8	3.5	**a**	a	a	**a**	a	a	**7.5**	6.8	8.2
	France	**m**	m	m	**0.6**	0.5	0.8	**a**	a	a	**0.7**	0.4	1.1
	Allemagne	**17.6**	19.2	16.0	**15.1**	16.4	13.9	**2.5**	2.8	2.1	**a**	a	a
	Grèce	**m**	m	m	**a**	a	a	**a**	a	a	**m**	m	m
	Hongrie	**17.6**	17.8	17.4	**a**	a	a	**a**	a	a	**20.0**	19.7	20.3
	Islande	**9.3**	10.9	7.7	**n**	n	n	**n**	n	n	**10.0**	11.9	8.0
	Irlande	**10.4**	17.0	4.1	**a**	a	a	**a**	a	a	**10.4**	17.0	4.1
	Israël	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**a**	a	a
	Italie	**4.0**	3.1	5.0	**a**	a	a	**a**	a	a	**4.0**	3.1	5.0
	Japon	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Corée	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a
	Luxembourg	**2.1**	3.2	1.0	**a**	a	a	**a**	a	a	**2.1**	3.2	1.0
	Mexique	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a
	Pays-Bas	**m**	m	m	**a**	a	a	**a**	a	a	**1.0**	1.4	0.6
	Nouvelle-Zélande	**27.1**	21.7	32.2	**6.6**	5.1	8.1	**6.4**	5.1	7.7	**20.1**	17.8	22.2
	Norvège	**7.3**	8.6	5.9	**1.1**	1.7	0.5	**a**	a	a	**6.6**	7.4	5.7
	Pologne	**12.0**	9.6	14.5	**a**	a	a	**a**	a	a	**12.0**	9.6	14.5
	Portugal	**1.9**	2.5	1.3	**x(1)**	x(2)	x(3)	**x(1)**	x(2)	x(3)	**x(1)**	x(2)	x(3)
	Rép. slovaque	**3.2**	4.0	2.3	**3.2**	4.0	2.3	**a**	a	a	**a**	a	a
	Slovénie	**3.1**	2.6	3.6	**1.0**	0.8	1.2	**2.1**	1.8	2.3	**a**	a	a
	Espagne	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a
	Suède	**3.1**	2.3	4.0	**n**	n	n	**n**	n	n	**3.2**	2.3	4.0
	Suisse	**m**	m	m	**6.0**	6.3	5.6	**5.9**	4.8	7.1	**a**	a	a
	Turquie	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a
	Royaume-Uni	**n**	n	n	**n**	n	n	**n**	n	n	**n**	n	n
	États-Unis	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Moyenne OCDE	**7.3**	7.3	7.3	**3.0**	2.9	3.1	**1.3**	1.0	1.7	**4.6**	4.5	4.7
	Moyenne UE21	**7.1**	7.5	6.7	**3.7**	3.6	3.8	**1.3**	0.9	1.7	**3.8**	3.8	3.8
Autres G20	Argentine	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Brésil	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a	**a**	a	a
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Féd. de Russie	**m**	m	m	**a**	a	a	**a**	a	a	**5.3**	5.8	4.7
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m

Remarques : les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'élèves (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'élèves à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés.

1. CITE 4A (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type A).
 CITE 4B (programmes préparant à l'accès direct à des études tertiaires de type B).
2. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469293

A2

Tableau A2.4. [1/2] Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme et le sexe

Rapport entre le nombre de diplômés et celui de nouveaux inscrits sur la base de données de cohorte

						Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire										
						Tous programmes confondus			Taux de réussite à l'issue d'un programme général[1]				Taux de réussite à l'issue d'un programme professionnel[2]			
		Méthode	Année utilisée pour les nouveaux inscrits	Durée du programme (G : général, P : professionnel)	N = durée théorique	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Proportion de diplômés à l'issue d'un programme professionnel[3]	Total	Garçons	Filles	Proportion de diplômés à l'issue d'un programme général[4]
OCDE	Belgique (Fl.)	Cohorte effective	2003-2004	4 ans G et P	N	**70**	63	77	**81**	75	87	*12*	**59**	54	66	*n*
					N + 2 ans	**85**	82	89	**95**	93	97	*18*	**77**	74	80	*n*
	Canada	Données de cohorte de substitution	2005-2006	3 ans G et P	N	**70**	66	74	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
	Danemark	Cohorte effective	2001-2002	2-3 ans G et 2-4 ans P	N	**61**	56	65	**80**	78	83	*n*	**35**	34	36	*3*
					N + 2 ans	**74**	72	77	**89**	88	90	*3*	**56**	57	54	*9*
	Estonie	Cohorte effective	2004	3 ans G et P	N	**75**	70	79	**84**	82	86	*n*	**44**	46	38	*1*
					N + 2 ans	**86**	82	89	**91**	90	93	*3*	**68**	67	69	*3*
	Finlande	Cohorte effective	2002	3 ans G et P	N	**69**	67	72	**80**	78	81	*n*	**62**	60	63	*1*
					N + 2 ans	**80**	77	82	**91**	90	92	*3*	**71**	70	73	*1*
	France[5]	Enquête longitudinale par échantillon	1999-2001	3 ans G et 2 ans P	N	**m**	m	m	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
					N + 2 ans	**83**	80	86	**91**	90	92	*m*	**71**	69	74	*m*
	Hongrie	Données de cohorte de substitution	2005-2006	4 ans	N	**68**	64	72	**76**	73	79	*m*	**39**	39	39	*m*
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
	Islande	Cohorte effective	2002	4 ans G et P	N	**45**	38	51	**43**	36	49	*7*	**49**	42	60	*40*
					N + 2 ans	**58**	51	64	**58**	51	63	*15*	**58**	51	70	*43*
	Irlande	Cohorte effective	2004	2-3 ans G et P	N	**87**	84	90	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
	Israël	Cohorte effective	2005	3 ans G et P	N	**85**	77	92	**86**	78	94	*8*	**82**	76	89	*19*
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
	Luxembourg	Cohorte effective	2000-2001	4 ans G et 2-5 ans P	N	**41**	36	45	**66**	63	69	*2*	**29**	26	33	*n*
					N + 2 ans	**71**	66	75	**91**	89	93	*7*	**62**	58	66	*n*
	Mexique	Données de cohorte de substitution	2007	3 ans	N	**52**	48	55	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
	Nouvelle-Zélande	Cohorte effective	2004	3 ans G	N	**59**	53	64	**59**	53	64	*m*	**m**	m	m	*m*
					N + 2 ans	**64**	59	69	**64**	59	69	*m*	**m**	m	m	*m*
	Norvège	Cohorte effective	2002	3 ans G et 4 ans P	N	**57**	48	67	**74**	69	78	*n*	**42**	31	54	*51*
					N + 2 ans	**71**	66	77	**83**	79	87	*1*	**61**	57	65	*37*
	Pologne	Cohorte effective	2005-2006	3 ans G et 2-4 ans P	N	**80**	75	85	**88**	85	90	*m*	**70**	67	74	*m*
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
	Rép. slovaque	Données de cohorte de substitution	2006	4 ans G et 3 ans P	N	**79**	78	81	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
	Slovénie	Données de cohorte de substitution	2006	2 ans G et P	N	**75**	70	80	**82**	80	83	*m*	**69**	63	77	*m*
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
	Espagne	Cohorte effective	2001-2002	2 ans G et P	N	**60**	56	64	**61**	57	64	*m*	**58**	54	63	*m*
					N + 2 ans	**81**	77	83	**84**	81	86	*m*	**68**	67	70	*m*
	Suède	Cohorte effective	2005	3 ans G et P	N	**77**	75	79	**79**	77	81	*1*	**74**	72	75	*3*
					N + 2 ans	**83**	82	85	**87**	85	88	*4*	**80**	78	81	*4*
	États-Unis	Enquête longitudinale par échantillon	2002	3 ans G et P	N	**85**	83	88	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
					N + 2 ans	**88**	86	90	**m**	m	m	*m*	**m**	m	m	*m*
	Moyenne des pays[6]				N	**68**	63	73	**76**	72	79	*m*	**55**	51	59	*m*
					N + 2 ans	**81**	78	85	**89**	86	91	*m*	**71**	69	75	*m*

Remarque : les données présentées dans ce tableau proviennent d'une enquête spéciale administrée dans 20 pays. Pour plus de détails concernant cet indicateur, notamment les méthodes utilisées, les programmes inclus/exclus, l'année d'inscription, etc., se référer à l'annexe 3.

1. Élèves inscrits dans un programme général de type CITE 3 et diplômés d'un programme général ou professionnel.
2. Élèves inscrits dans un programme professionnel de type CITE 3 et diplômés d'un programme général ou professionnel.
3. Élèves inscrits dans un programme général de type CITE 3 et diplômés d'un programme professionnel.
4. Élèves inscrits dans un programme professionnel de type CITE 3 et diplômés d'un programme général.
5. N + 3 et non N + 2.
6. La moyenne des pays pour N + 2 correspond à la moyenne des pays pour N + la différence (en points de pourcentage) entre la moyenne des pays pour N et la moyenne des pays pour N + 2.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469312

A2

Tableau A2.4. [2/2] Taux de réussite à l'issue d'un programme du deuxième cycle du secondaire, selon l'orientation du programme et le sexe

Rapport entre le nombre de diplômés et celui de nouveaux inscrits sur la base de données de cohorte

		Méthode	Année utilisée pour les nouveaux inscrits	Durée du programme (G : général, P : professionnel)	N = durée théorique	Proportion d'élèves non diplômés mais toujours scolarisés – Programme général – Total	Garçons	Filles	Programme professionnel – Total	Garçons	Filles	Taux net d'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour les élèves de moins de 20 ans (2009)
OCDE	**Belgique (Fl.)**	Cohorte effective	2003-2004	4 ans G et P	N	**90**	91	89	**72**	73	69	92
					N + 2 ans	**13**	15	9	**7**	8	6	
	Canada	Données de cohorte de substitution	2005-2006	3 ans G et P	N	**m**	m	m	**m**	m	m	m
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	
	Danemark	Cohorte effective	2001-2002	2-3 ans G et 2-4 ans P	N	**73**	75	70	**65**	64	65	95
					N + 2 ans	**37**	40	34	**34**	31	38	
	Estonie	Cohorte effective	2004	3 ans G et P	N	**54**	51	57	**56**	51	65	100
					N + 2 ans	**24**	20	27	**15**	13	21	
	Finlande	Cohorte effective	2002	3 ans G et P	N	**79**	78	81	**47**	47	48	m
					N + 2 ans	**41**	36	45	**23**	20	26	
	France[5]	Enquête longitudinale par échantillon	1999-2001	3 ans G et 2 ans P	N	**m**	m	m	**m**	m	m	m
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	
	Hongrie	Données de cohorte de substitution	2005-2006	4 ans	N	**m**	m	m	**m**	m	m	96
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	
	Islande	Cohorte effective	2002	4 ans G et P	N	**51**	47	54	**39**	35	47	99
					N + 2 ans	**32**	30	35	**25**	23	29	
	Irlande	Cohorte effective	2004	2-3 ans G et P	N	**m**	m	m	**m**	m	m	100
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	
	Israël	Cohorte effective	2005	3 ans G et P	N	**26**	26	25	**10**	8	15	89
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	
	Luxembourg	Cohorte effective	2000-2001	4 ans G et 2-5 ans P	N	**84**	83	85	**67**	65	69	88
					N + 2 ans	**33**	35	31	**24**	23	26	
	Mexique	Données de cohorte de substitution	2007	3 ans	N	**m**	m	m	**m**	m	m	74
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	
	Nouvelle-Zélande	Cohorte effective	2004	3 ans G	N	**34**	34	35	**m**	m	m	99
					N + 2 ans	**24**	25	24	**m**	m	m	
	Norvège	Cohorte effective	2002	3 ans G et 4 ans P	N	**38**	37	39	**38**	41	31	m
					N + 2 ans	**13**	14	12	**12**	12	12	
	Pologne	Cohorte effective	2005-2006	3 ans G et 2-4 ans P	N	**m**	m	m	**m**	m	m	91
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	
	Rép. slovaque	Données de cohorte de substitution	2006	4 ans G et 3 ans P	N	**m**	m	m	**m**	m	m	94
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	
	Slovénie	Données de cohorte de substitution	2006	2 ans G et P	N	**m**	m	m	**m**	m	m	100
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	
	Espagne	Cohorte effective	2001-2002	2 ans G et P	N	**m**	m	m	**m**	m	m	m
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	
	Suède	Cohorte effective	2005	3 ans G et P	N	**55**	55	56	**56**	50	37	98
					N + 2 ans	**1**	1	2	**2**	1	2	
	États-Unis	Enquête longitudinale par échantillon	2002	3 ans G et P	N	**m**	m	m	**m**	m	m	99
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	
	Moyenne des pays[6]				N	**61**	60	62	**50**	48	49	m
					N + 2 ans	**m**	m	m	**m**	m	m	

Remarque : les données présentées dans ce tableau proviennent d'une enquête spéciale administrée dans 20 pays. Pour plus de détails concernant cet indicateur, notamment les méthodes utilisées, les programmes inclus/exclus, l'année d'inscription, etc., se référer à l'annexe 3.

1. Élèves inscrits dans un programme général de type CITE 3 et diplômés d'un programme général ou professionnel.
2. Élèves inscrits dans un programme professionnel de type CITE 3 et diplômés d'un programme général ou professionnel.
3. Élèves inscrits dans un programme général de type CITE 3 et diplômés d'un programme professionnel.
4. Élèves inscrits dans un programme professionnel de type CITE 3 et diplômés d'un programme général.
5. N + 3 et non N + 2.
6. La moyenne des pays pour N + 2 correspond à la moyenne des pays pour N + la différence (en points de pourcentage) entre la moyenne des pays pour N et la moyenne des pays pour N + 2.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

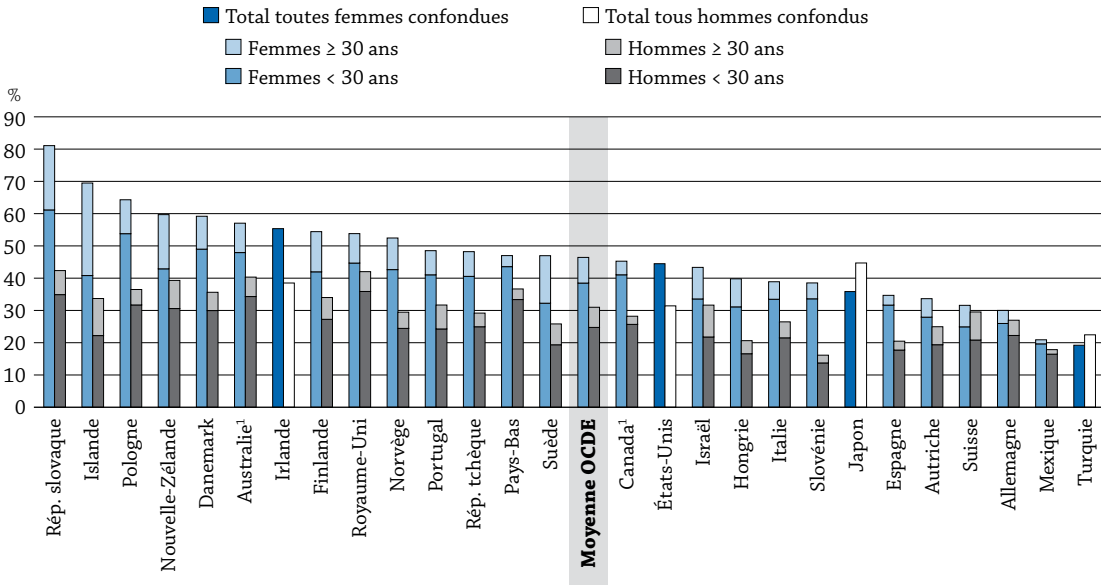
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469312

COMBIEN D'ÉTUDIANTS TERMINENT LEURS ÉTUDES TERTIAIRES ?

- Sur la base des conditions actuelles d'obtention d'un diplôme, on estime qu'en moyenne, dans les pays de l'OCDE, 46 % des femmes et 31 % des hommes devraient terminer une formation tertiaire de type A (largement théorique) au cours de leur vie ; 39 % des femmes et 25 % des hommes seulement y parviendront avant l'âge de 30 ans.
- Dans certains pays, il est plus courant d'obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires de type A après l'âge de 30 ans. Plus de 30 % des femmes qui obtiennent un diplôme de ce niveau ont plus de 30 ans en Islande et en Suède ; un pourcentage qui passe également la barre des 30 % chez les hommes en Islande et en Israël.

Graphique A3.1. Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A, selon le sexe (2009)



1. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A pour les femmes en 2009.

Source : OCDE. Tableau A3.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466899

Contexte

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires montrent la capacité des pays à produire des savoirs et savoir-faire spécialisés de haut niveau. Dans les pays de l'OCDE, il reste très intéressant de faire des études tertiaires, dans la mesure où ce diplôme améliore les perspectives de revenu et d'emploi. La structure et l'étendue de l'enseignement tertiaire varient beaucoup selon les pays. Le taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire dépend à la fois de l'accessibilité de ces formations et de l'élévation du niveau de qualification demandé sur le marché du travail. Enfin, des pressions risquent de s'exercer en faveur du maintien ou de l'accroissement du financement de l'enseignement tertiaire si son développement se poursuit sans que sa qualité n'en pâtisse.

Autres faits marquants

- **Plus d'un tiers des jeunes adultes termineront une formation tertiaire de type A**. Ce pourcentage est de l'ordre de 20 % au Mexique et en Turquie, mais égal ou supérieur à 50 % en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en République slovaque.

- Les différences de taux d'obtention d'un diplôme sont encore plus marquées entre les hommes et les femmes. **L'écart entre les sexes en faveur des femmes est particulièrement important** en Islande, en Pologne et en République slovaque (où il représente plus de 25 points de pourcentage), alors qu'il est pratiquement nul en Allemagne, au Mexique et en Suisse. Par contraste, au Japon et en Turquie, les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire de type A.

- **En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 10 % des jeunes adultes termineront une formation de type B** (formations de durée plus courte à orientation professionnelle). Le pourcentage de diplômés à l'issue de ces formations ne passe la barre des 20 % qu'au Canada, en Irlande, au Japon, en Nouvelle-Zélande et en Slovénie.

- **Les étudiants en mobilité internationale augmentent sensiblement les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires** dans un certain nombre de pays. Ces taux sont artificiellement gonflés dans les pays qui accueillent davantage d'étudiants en mobilité internationale, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni. Les étudiants en mobilité internationale sont, par définition, classés dans la catégorie des individus qui obtiennent un premier diplôme, quel que soit leur parcours antérieur dans d'autres pays.

Tendances

En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ont progressé de 19 points de pourcentage au cours des 14 dernières années, alors que les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type B sont restés stables. Les doctorats représentent une part mineure des formations tertiaires, mais le nombre de diplômés de ce niveau d'enseignement a augmenté à raison de 5 % par an depuis 2000.

A3

Analyse

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A

En 2009, dans les 27 pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A s'établit, en moyenne, à 39 %. Les formations tertiaires de type A sont axées sur un enseignement largement théorique et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions exigeant un degré élevé de connaissances et de compétences. Ces formations peuvent être dispensées dans les universités ainsi que dans d'autres types d'établissements d'enseignement, et durent entre trois ans (par exemple, celles sanctionnées par un « *Bachelor's Degree* » dans de nombreux « *colleges* » en Irlande et au Royaume-Uni, et par un diplôme de « licence » en France) et cinq ans, voire davantage (celles sanctionnées par un « *Diplom* » en Allemagne, par exemple).

La distinction entre les diplômes délivrés à l'issue d'une première et d'une deuxième formation tertiaire de type A est explicite dans de nombreux pays (où ces études sont organisées en cycles). Dans certains pays, toutefois, des diplômes équivalents à un mastère dans une optique internationale sont délivrés à l'issue d'une seule formation de longue durée. Dans cet indicateur, les chiffres portent sur l'obtention d'un premier diplôme – sauf mention contraire – pour permettre des comparaisons précises. Le processus de Bologne mis en œuvre dans des pays européens vise à harmoniser la durée des formations proposées aux étudiants (voir la section sur le processus de Bologne ci-dessous).

Sous l'effet de la poursuite de l'harmonisation des systèmes européens d'enseignement tertiaire, les taux d'obtention d'un diplôme ont fortement augmenté dans certains pays. Les taux d'obtention d'un diplôme ont, par exemple, fortement augmenté pour cette raison en République tchèque, entre 2004 et 2007, et en Finlande et en République slovaque, entre 2007 et 2008.

Dans certains pays, un pourcentage important de diplômés sont plus âgés. Dans les 23 pays dont les données sur l'âge des diplômés sont disponibles, un quart des diplômés n'appartiennent pas au groupe d'âge typique en Islande, en Israël, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Suisse (voir le tableau A3.1). La variation de l'âge des diplômés peut s'expliquer par des facteurs structurels ou économiques, par exemple la longueur des formations tertiaires, le service militaire obligatoire ou les mesures visant à encourager ceux qui ont déjà une expérience professionnelle à entamer des études tertiaires.

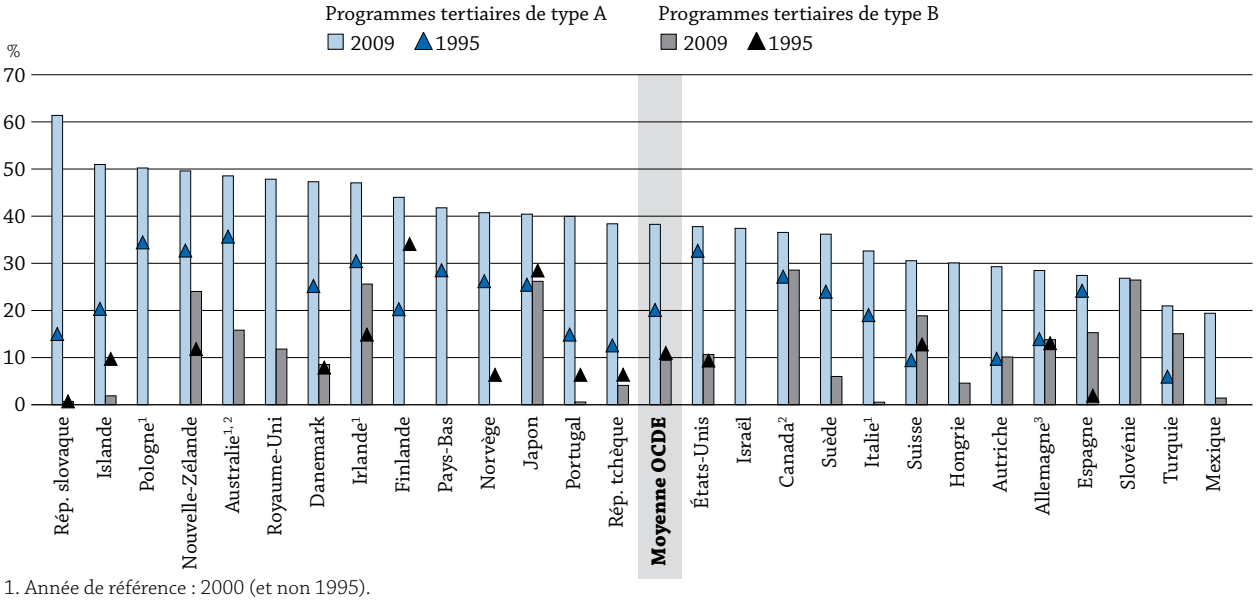
Le pourcentage d'hommes et de femmes parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire varie selon les pays et l'âge. En Islande, 41 % de femmes ont terminé avec succès une formation tertiaire de type A après l'âge de 30 ans, contre 34 % d'hommes. La tendance inverse s'observe en Israël et en Suisse : les individus diplômés après l'âge de 30 ans sont respectivement 31 % et 29 % chez les hommes, et 23 % et 21 % chez les femmes (voir le graphique A3.1). Le fait que ces hommes et ces femmes entrent plus tard dans la vie active a des répercussions dont les décideurs politiques devraient se préoccuper : les dépenses plus élevées par étudiant et le manque à gagner fiscal à cause de la carrière professionnelle plus courte, par exemple.

En 2009, le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A (souvent appelé « licence ») s'établit, en moyenne, à 38 % dans les pays de l'OCDE. Ce taux passe la barre des 50 % en Australie, en Fédération de Russie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en République slovaque. Par contraste, ce taux est inférieur à 20 % en Argentine, en Belgique, en Indonésie et au Mexique. L'Argentine, la Belgique et la Slovénie sont les seuls pays où les individus sont plus nombreux à obtenir un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type B que de type A (voir le tableau A3.3).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 13 % des individus devraient décrocher un diplôme (souvent dit de « mastère ») à l'issue d'une deuxième formation tertiaire de type A. Ce pourcentage est supérieur à 20 % en Belgique, en Irlande, en Pologne, en République slovaque et au Royaume-Uni (voir le tableau A3.3). Ces formations se sont considérablement développées avec la mise en œuvre du processus de Bologne.

Dans tous les pays dont les données disponibles sont comparables, les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ont augmenté entre 1995 et 2009. La progression a été particulièrement forte entre 1995 et 2000, puis a marqué le pas. Ces trois dernières années, les taux sont restés relativement stables, de l'ordre de 38 %. Les augmentations les plus marquées depuis 1995 s'observent en Autriche, en République slovaque, en République tchèque, en Suisse et en Turquie, où le taux annuel de croissance est supérieur à 8 % (voir le graphique A3.2).

Graphique A3.2. Taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue de formations tertiaires de type A et de type B (1995 et 2009)



1. Année de référence : 2000 (et non 1995).
2. Année de référence : 2008 (et non 2009).
3. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A en 2009.

Source : OCDE. Tableau A3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466918

Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type B

En 2009, dans les 26 pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type B s'établit, en moyenne, à 10 %. Les formations tertiaires de type B sont classées au même niveau de compétence que celles de type A, mais elles sont souvent d'une durée plus courte (deux à trois ans) que celles de type A et préparent généralement les étudiants à entrer directement dans la vie active et non à suivre des études sanctionnées par un diplôme universitaire. On compte 12 % de femmes et 9 % d'hommes diplômés à l'issue de ce type de formation. Parmi les pays où les individus sont nombreux à obtenir un premier diplôme à l'issue d'une formation de ce niveau (soit au Canada, en Irlande, au Japon, en Nouvelle-Zélande et en Slovénie), c'est en Nouvelle-Zélande et en Slovénie que s'observent les pourcentages les plus élevés de diplômés après l'âge de 30 ans (voir le tableau A3.1).

Les tendances varient dans les formations tertiaires de type B, même si le taux moyen d'obtention d'un diplôme calculé à l'échelle des pays de l'OCDE est resté stable entre 1995 et 2009. L'Espagne doit, par exemple, la forte augmentation de son taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type B durant cette période à la création de formations à vocation professionnelle de haut niveau. À l'inverse, la Finlande supprime progressivement les formations tertiaires de type B, ce qui explique la baisse très sensible du pourcentage de diplômés de ce niveau d'enseignement au profit de l'enseignement tertiaire plus théorique (voir le graphique A3.2).

A3

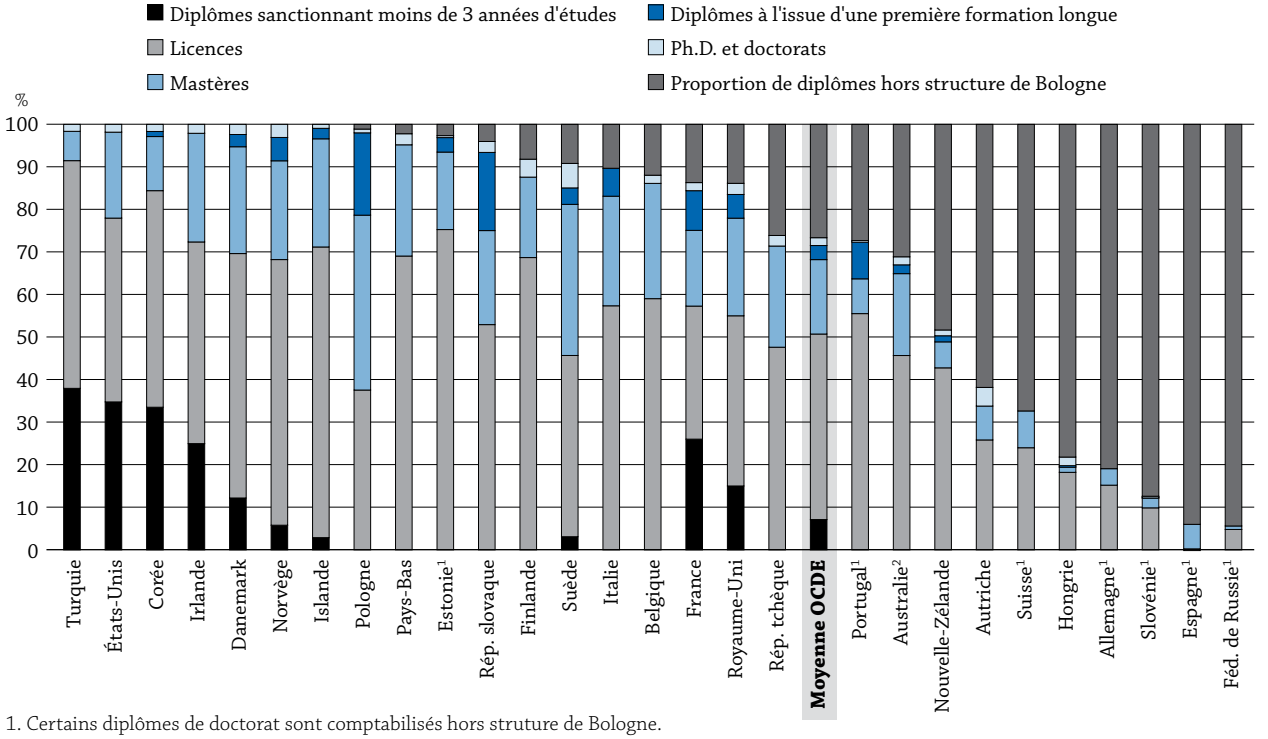
Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau

Les titulaires d'un titre équivalent au doctorat sont ceux qui ont atteint le niveau d'enseignement le plus élevé. En tant que chercheurs, ils peuvent aider à la diffusion du savoir dans la société. En 2009, le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau s'établit, en moyenne, à 1.5 % dans les pays de l'OCDE, contre 1.0 % en 2000. Cette progression de 0.5 point de pourcentage en neuf ans correspond à une croissance annuelle de 5 %. L'Allemagne, la Finlande, le Portugal, la Suède et la Suisse comptent plus de 2.5 % de diplômés de ce niveau. Certains pays promeuvent ce niveau d'enseignement, en particulier auprès des étudiants en mobilité internationale. À ce niveau d'enseignement, les taux d'obtention d'un diplôme sont élevés par rapport à la moyenne de l'OCDE en Allemagne, en Suède et en Suisse, où les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première ou d'une deuxième formation tertiaire de type A sont pourtant inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Ce phénomène s'explique en partie par le pourcentage élevé d'étudiants en mobilité internationale à ce niveau d'enseignement dans ces pays (voir la section ci-dessous au sujet de la contribution des étudiants en mobilité internationale aux effectifs diplômés) (voir le tableau A3.3 et le tableau A3.5 disponible en ligne).

Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes

La naissance du processus de Bologne remonte à la signature, en 1998, de la Déclaration commune de la Sorbonne sur l'harmonisation de l'architecture du système d'enseignement supérieur européen par l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Il a pour but d'inscrire les trois cycles de l'enseignement tertiaire dans un cadre commun en Europe. Dans le cadre de cette nouvelle structure, la durée moyenne du premier cycle (licence), du deuxième cycle (mastère) et du troisième cycle (doctorat) a été harmonisée pour améliorer la comparabilité des données entre les pays européens et d'autres pays membres de l'OCDE, et faciliter la mobilité des étudiants entre les pays et la reconnaissance de l'équivalence entre des formations similaires.

Graphique A3.3. Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes (2009)



1. Certains diplômes de doctorat sont comptabilisés hors struture de Bologne.
2. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion de diplômes suivant la structure de Bologne.

Source : OCDE. Tableau A3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466937

Le tableau A3.4 présente les principaux programmes de l'enseignement tertiaire et montre la répartition des diplômés entre eux. Les principaux programmes sont structurés comme suit :

- Les programmes dont la durée est inférieure à trois ans, mais qui sont considérés comme relevant de l'enseignement tertiaire. En moyenne, 7 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes en 2009. Ce pourcentage est compris entre 12 % et 26 % au Danemark, en France, en Irlande et au Royaume-Uni, et atteint au moins 34 % en Corée, aux États-Unis et en Turquie.

- Les licences ou programmes équivalents qui durent entre trois et quatre ans. Ce sont les programmes les plus courants. En moyenne, 44 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes en 2009. Ce pourcentage est supérieur à 60 % en Estonie, en Finlande, en Islande, en Norvège et aux Pays-Bas.

- Les mastères ou programmes équivalents qui durent entre un et quatre ans et qui sont sanctionnés par un deuxième diplôme, le premier ayant été délivré à l'issue d'une licence. La durée cumulée des études tertiaires peut donc aller de quatre à huit ans, voire davantage. En moyenne, 18 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes en 2009. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 25 % en Belgique, au Danemark, en Irlande, en Islande, en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne et en Suède.

- Les programmes organisés en un seul cycle d'une durée minimale de cinq ans. Les formations de cinq ans et plus sont pour la plupart équivalentes au mastère, mais quelques-unes sont équivalentes à la licence. Il s'agit généralement des études de médecine, d'architecture, d'ingénierie et de théologie. En moyenne, 3 % seulement des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programmes en 2009. Ce pourcentage atteint 9 % en France et au Portugal, et dépasse 18 % en Pologne et en République slovaque. Il convient toutefois de souligner qu'une partie de ces diplômés ne sont pas comptabilisés si leur formation n'est pas encore reprise dans une des catégories du processus de Bologne.

- Les programmes équivalents au doctorat. Ces formations relèvent en principe du niveau 6 de la CITE (voir le tableau A3.3). Leur durée est de trois à quatre ans, mais elle varie selon les domaines d'études et les pays. En moyenne, 2 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ce type de programme en 2009.

Le processus de Bologne, qui vise à harmoniser les formations de l'enseignement tertiaire dans toute l'Europe, aura, entre autres effets positifs, celui d'améliorer la comparabilité des données. À court terme, il entraîne un accroissement structurel des taux d'obtention d'un diplôme dans les pays européens (voir les données tendancielles et le tableau A3.2). Toutefois, dans certains pays, des domaines d'études ne suivent pas encore la structure prévue dans le processus de Bologne, car identifier la meilleure répartition des formations entre les blocs de programmes est une tâche délicate. En moyenne, 27 % des diplômés de l'enseignement tertiaire l'ont été à l'issue de ces formations en 2009. Ils sont même plus de 60 % en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Hongrie, en Slovénie et en Suisse. Dans ces pays, le défi consiste à prendre les décisions qui s'imposent pour aboutir à l'intégration des formations dans les structures prévues par le processus de Bologne dont il était initialement prévu qu'il serait pleinement opérationnel en 2010.

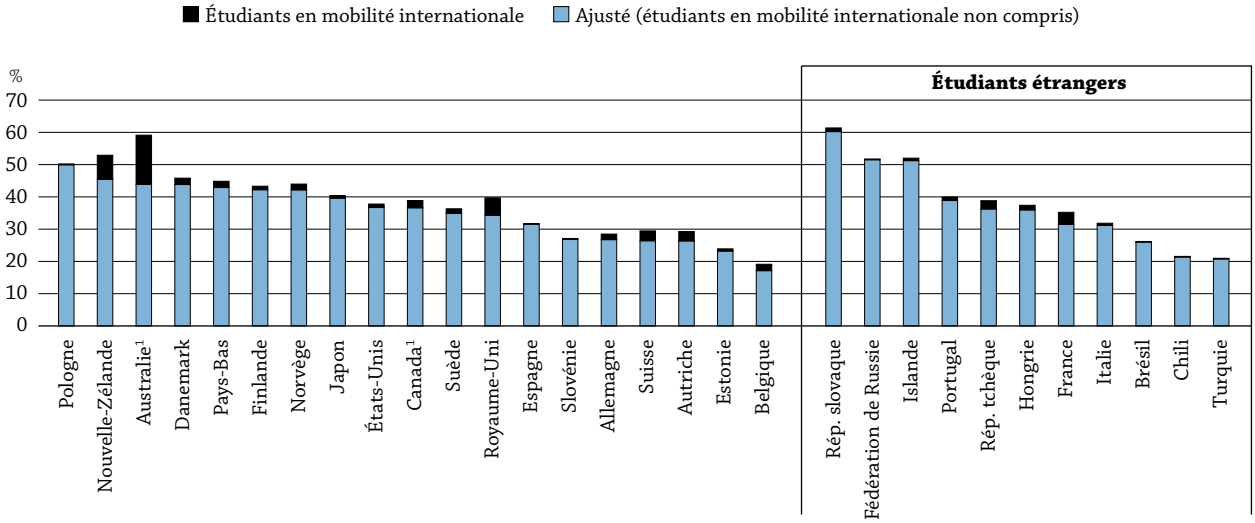
Contribution des étudiants en mobilité internationale aux effectifs de diplômés

Les étudiants sont déclarés « en mobilité internationale » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Ces étudiants ont un impact important sur les estimations de taux d'obtention d'un diplôme. En Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, par exemple, les taux d'obtention d'un premier diplôme à l'issue d'une formation tertiaire de type A diminuent respectivement de 15, 9 et 12 points de pourcentage après déduction des étudiants en mobilité internationale. Leur impact est également manifeste dans les effectifs diplômés à l'issue d'une deuxième formation (mastère) en Australie et au Royaume-Uni : les taux d'obtention d'un diplôme diminuent respectivement de 11 et 7 points de pourcentage après déduction des étudiants en mobilité internationale (voir le tableau A3.3).

L'impact des étudiants en mobilité internationale sur le taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A est sensible aussi, quoi que dans une moindre mesure. En Australie, en Autriche,

en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse, au moins 10 % des diplômés à l'issue d'une première formation sont des étudiants en mobilité internationale. Parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants ne sont pas disponibles, les « étudiants étrangers » représentent au moins 10 % des diplômés à l'issue de ces formations en Belgique et en France (voir le graphique A3.4).

Graphique A3.4. Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A : impact des étudiants étrangers/en mobilité internationale (2009)



Remarque : les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A pour les étudiants étrangers ne sont pas comparables à ceux des étudiants en mobilité internationale et sont donc présentés séparément.

1. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux ajusté d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A en 2009.

Source : OCDE. Tableau A3.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466956

La mobilité internationale des doctorants met en évidence l'attractivité des programmes de recherche de haut niveau dans les pays d'accueil. Les étudiants en mobilité internationale représentent ainsi plus de 40 % des effectifs diplômés à l'issue de ces formations au Royaume-Uni et en Suisse (voir le tableau A3.3).

Définitions

Les **diplômés à l'issue d'une première formation** tertiaire de type A ont terminé avec succès des études d'une durée cumulée théorique de trois ans minimum, en équivalent temps plein. Ces formations sont sanctionnées par un titre de « *bachelor* » dans de nombreux pays anglophones, par un « *diplom* » en Allemagne ou par une « licence » dans de nombreux pays francophones. Les **diplômés à l'issue d'une deuxième formation** ont terminé avec succès des études théoriques de plus haut niveau (le « *master* » dans des pays anglophones et la « maîtrise » ou « mastère » dans des pays francophones). Ces formations sont à classer dans l'enseignement tertiaire de type A, mais dans une autre catégorie que les programmes de recherche de haut niveau qui correspondent au niveau 6 de la CITE.

Les diplômés recensés durant la période de référence peuvent avoir obtenu leur premier diplôme ou avoir déjà été diplômés auparavant. Le **taux d'obtention d'un premier diplôme** est calculé compte tenu des individus qui ont obtenu pour la première fois un diplôme au niveau d'enseignement visé – ou dans le cas du niveau 5 de la CITE, à l'issue d'une formation de type A ou de type B – durant la période de référence. En conséquence, si un étudiant a obtenu plusieurs diplômes, il sera comptabilisé comme « diplômé » chaque année, mais n'interviendra qu'une seule fois dans le calcul du taux d'obtention d'un premier diplôme.

Le **taux net d'obtention d'un diplôme** est l'estimation du pourcentage d'individus d'un groupe d'âge qui termineront avec succès des études tertiaires dans l'hypothèse que les taux d'obtention d'un tel diplôme se maintiennent à leur niveau actuel.

Les **diplômés de l'enseignement tertiaire** sont les individus qui ont obtenu un titre universitaire, une qualification professionnelle ou encore un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau (équivalent au doctorat).

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année académique 2008-09 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé en 2010 par l'OCDE (pour plus de précisions, consulter l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les données concernant l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire proviennent d'une enquête spéciale réalisée en décembre 2010 par l'OCDE.

Les données tendancielles sur les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire en 1995 et entre 2000 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007.

Les formations tertiaires de type A sont réparties en sous-catégories en fonction du nombre (légal ou réglementaire) d'années d'études à suivre pour obtenir le diplôme correspondant afin de permettre des comparaisons entre les pays indépendamment de leur structure de délivrance des diplômes. Les diplômes sanctionnant les formations d'une durée de moins de trois ans, qui ne sont pas considérés comme équivalents à ceux délivrés à l'issue d'une formation tertiaire de type A, sont exclus de cet indicateur. Les formations sanctionnées par un deuxième diplôme sont classées en fonction de leur durée cumulée avec celle des formations sanctionnées par un premier diplôme. Les individus déjà titulaires d'un premier diplôme sont déduits.

Dans les tableaux A3.1, A3.2 (à partir de 2005) et A3.3, les taux d'obtention d'un diplôme sont des taux nets (ils correspondent à la somme des taux d'obtention d'un diplôme par âge). Dans les pays qui ne peuvent fournir des données aussi détaillées, ce sont les taux bruts qui sont indiqués. Les taux bruts sont calculés sur la base de l'âge typique d'obtention d'un diplôme tertiaire communiqué par les pays (voir l'annexe 1). Le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme suit : le nombre de diplômés du niveau d'enseignement considéré, quel que soit leur âge, est divisé par l'effectif de la population ayant l'âge typique d'obtenir ce diplôme. Toutefois, dans de nombreux pays, il est difficile de définir un âge typique d'obtention d'un diplôme, car celui-ci est très variable.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau A3.5. Évolution des taux nets d'obtention d'un titre à l'issue d'un programme de recherche de haut niveau (entre 1995 et 2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469407

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Tableau A3.1. Taux d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire (2009)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes et le sexe

		Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme tertiaire de type A (sanctionné par un premier diplôme)						Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme tertiaire de type B (sanctionné par un premier diplôme)					
					Chez les moins de 30 ans						Chez les moins de 30 ans		
		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie[1]	**48.5**	40.4	57.1	**41.0**	34.3	48.0	**15.8**	11.9	19.8	**9.5**	7.0	12.2
	Autriche	**29.3**	25.0	33.7	**23.6**	19.4	27.9	**10.1**	10.6	9.6	**6.8**	7.2	6.4
	Belgique	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Canada[1]	**36.6**	28.2	45.3	**33.3**	25.7	41.1	**28.6**	23.2	34.1	**21.9**	18.3	25.6
	Chili	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Rép. tchèque	**38.4**	29.2	48.2	**32.5**	25.0	40.6	**4.1**	1.9	6.5	**3.8**	1.8	5.9
	Danemark	**47.3**	35.6	59.2	**39.4**	30.0	49.0	**8.5**	8.5	8.6	**7.0**	6.8	7.2
	Estonie	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Finlande	**44.0**	34.0	54.4	**34.5**	27.3	42.0	**n**	n	n	**n**	n	n
	France	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Allemagne	**28.5**	27.0	30.0	**24.1**	22.3	26.0	**13.8**	8.6	19.2	**m**	m	m
	Grèce	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Hongrie	**30.1**	20.6	39.8	**23.7**	16.6	31.1	**4.6**	2.4	6.8	**4.1**	2.3	6.0
	Islande	**51.0**	33.7	69.5	**31.2**	22.2	40.8	**1.9**	1.7	2.1	**0.6**	0.4	0.8
	Irlande	**47.1**	38.5	55.4	**m**	m	m	**25.6**	26.7	24.6	**m**	m	m
	Israël	**37.4**	31.7	43.4	**27.6**	21.8	33.6	**m**	m	m	**m**	m	m
	Italie	**32.6**	26.5	38.9	**27.6**	21.5	33.5	**0.5**	0.5	0.6	**m**	m	m
	Japon	**40.4**	44.7	35.9	**m**	m	m	**26.2**	19.1	33.6	**m**	m	m
	Corée	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Luxembourg	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Mexique	**19.4**	17.9	20.9	**18.1**	16.5	19.7	**1.4**	1.6	1.3	**1.4**	1.5	1.3
	Pays-Bas	**41.8**	36.7	47.0	**38.4**	33.4	43.6	**n**	n	n	**m**	m	m
	Nouvelle-Zélande	**49.6**	39.3	59.7	**36.6**	30.6	42.9	**24.0**	21.5	26.3	**14.4**	14.4	14.4
	Norvège	**40.7**	29.5	52.5	**33.4**	24.5	42.7	**0.5**	0.4	0.6	**0.2**	0.2	0.3
	Pologne	**50.2**	36.5	64.3	**42.6**	31.7	53.8	**0.1**	n	0.2	**m**	m	m
	Portugal	**40.0**	31.7	48.5	**32.5**	24.3	41.1	**0.6**	0.3	0.9	**0.5**	0.2	0.8
	Rép. slovaque	**61.4**	42.4	81.1	**47.8**	34.9	61.2	**0.7**	0.5	0.9	**0.6**	0.5	0.7
	Slovénie	**26.8**	16.1	38.5	**23.2**	13.7	33.6	**26.5**	21.5	31.9	**16.0**	12.0	20.5
	Espagne	**27.4**	20.5	34.7	**24.5**	17.7	31.7	**15.3**	13.7	16.9	**13.8**	12.5	15.2
	Suède	**36.2**	25.8	47.0	**25.7**	19.4	32.3	**6.0**	4.9	7.2	**4.1**	3.6	4.7
	Suisse	**30.5**	29.5	31.6	**22.9**	20.8	24.9	**18.9**	23.4	14.3	**m**	m	m
	Turquie	**20.9**	22.5	19.2	**m**	m	m	**15.1**	16.0	14.1	**12.6**	13.3	11.8
	Royaume-Uni	**47.8**	42.0	53.8	**40.2**	35.9	44.7	**11.8**	8.8	14.8	**6.9**	5.8	8.1
	États-Unis	**37.8**	31.4	44.5	**m**	m	m	**10.7**	7.7	13.8	**m**	m	m
	Moyenne OCDE	**38.6**	31.0	46.5	**31.5**	24.8	38.5	**10.4**	9.1	11.9	**6.9**	6.0	7.9
	Moyenne UE21	**39.2**	30.6	48.1	**31.7**	24.7	39.1	**8.0**	6.8	9.3	**5.8**	4.8	6.9
Autres G20	Argentine	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Brésil	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Féd. de Russie	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m

Remarques : les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.
Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés. L'ajustement des taux d'obtention d'un diplôme dans le tableau A3.3 vise à compenser cet aspect.

1. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469331

A3

Tableau A3.2. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme tertiaire (entre 1995 et 2009)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes

		Programmes tertiaires de type A (sanctionnés par un premier diplôme)							Programmes tertiaires de type B (sanctionnés par un premier diplôme)						
		1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Australie	m	36	50	50	49	49	**m**	m	m	m	m	18	16	**m**
	Autriche	10	15	20	21	22	25	**29**	m	m	8	7	7	8	**10**
	Belgique	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Canada	27	27	29	31	35	37	**m**	m	m	m	m	30	29	**m**
	Chili	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Rép. tchèque	13	14	23	29	35	36	**38**	6	5	6	6	5	5	**4**
	Danemark	25	37	46	45	47	47	**47**	8	10	10	10	11	11	**9**
	Estonie	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Finlande	20	41	47	48	48	63	**44**	34	7	n	n	n	n	**n**
	France	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Allemagne[1]	14	18	20	21	23	25	**28**	13	11	11	11	10	10	**14**
	Grèce	14	15	25	21	18	m	**m**	5	6	11	12	12	m	**m**
	Hongrie	m	m	32	30	29	30	**30**	m	m	4	4	4	4	**5**
	Islande	20	33	56	63	63	57	**51**	10	5	4	4	2	4	**2**
	Irlande	m	30	38	39	45	46	**47**	m	15	24	27	24	26	**26**
	Israël	m	m	35	36	37	36	**37**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Italie	m	19	41	39	35	33	**33**	m	n	n	1	m	1	**1**
	Japon	25	29	37	39	39	39	**40**	28	29	27	28	28	27	**26**
	Corée	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Luxembourg	m	m	m	m	m	6	**m**	m	m	m	m	m	n	**m**
	Mexique	m	m	m	m	m	18	**19**	m	m	m	1	1	1	**1**
	Pays-Bas	29	35	42	43	43	41	**42**	m	m	n	n	n	n	**n**
	Nouvelle-Zélande	33	50	51	52	48	48	**50**	12	17	21	24	20	21	**24**
	Norvège	26	37	41	43	43	41	**41**	6	6	2	1	1	1	**n**
	Pologne	m	34	47	47	49	50	**50**	m	m	n	n	n	n	**n**
	Portugal	15	23	32	33	43	45	**40**	6	8	9	9	6	2	**1**
	Rép. slovaque	15	m	30	35	39	57	**61**	1	2	2	1	1	1	**1**
	Slovénie	m	m	18	21	20	20	**27**	m	m	24	26	25	26	**26**
	Espagne[2]	24	29	30	30	30	27	**27**	2	8	14	15	14	14	**15**
	Suède	24	28	38	41	40	40	**36**	m	4	5	5	5	6	**6**
	Suisse	9	12	27	30	31	32	**31**	13	14	8	10	18	19	**19**
	Turquie	6	9	11	15	m	20	**21**	m	m	m	11	12	13	**15**
	Royaume-Uni	m	42	47	47	46	48	**48**	m	7	11	10	10	12	**12**
	États-Unis	33	34	34	36	37	37	**38**	9	8	10	10	10	10	**11**
	Moyenne OCDE	20	28	35	36	38	38	**38**	11	9	9	9	11	10	**9**
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les valeurs de 1995 et de 2009 sont disponibles	*20*						**39**	*11*						**12**
	Moyenne UE21	18	27	34	35	36	38	**39**	9	7	8	8	8	7	**8**
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Brésil	m	10	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Chine	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**

Remarque : les données concernant les années 2001, 2002, 2003 et 2004 peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).
Avant l'année 2004, les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A ou B étaient calculés de façon brute. À partir de 2005, et pour les pays dont les données sont disponibles, le taux d'obtention d'un diplôme est calculé comme taux net d'obtention d'un diplôme (c'est-à-dire comme la somme des taux d'obtention d'un diplôme par âge spécifique). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

2. Rupture des séries chronologiques en raison d'une modification de la méthodologie en 2008.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469350

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Tableau A3.3. Taux d'obtention d'un diplôme aux différents niveaux de l'enseignement tertiaire, impact des étudiants étrangers/en mobilité internationale (2009)

Somme des taux d'obtention d'un diplôme à chaque âge, selon la finalité des programmes

		Formation tertiaire de type B (sanctionnée par un premier diplôme)		Diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type B		Formation tertiaire de type A (sanctionnée par un premier diplôme)		Diplôme sanctionnant une première formation tertiaire de type A		Diplôme sanctionnant une deuxième formation tertiaire de type A		Titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau	
		Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)	Taux d'obtention d'un diplôme (tous étudiants confondus)	Taux ajusté d'obtention d'un diplôme (étudiants étrangers/en mobilité internationale non compris)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie[1]	**15.8**	*m*	19.8	*14.9*	**48.5**	*33.9*	59.1	*43.9*	19.1	*7.7*	**1.9**	*1.4*
	Autriche	**10.1**	*m*	10.1	*9.9*	**29.3**	*26.4*	29.3	*26.4*	5.9	*5.3*	**2.0**	*1.6*
	Belgique[2]	**m**	*m*	29.3	*27.4*	**m**	*m*	19.1	*17.1*	23.7	*20.4*	**1.3**	*1.0*
	Canada[1]	**28.6**	*28.3*	33.0	*32.8*	**36.6**	*34.3*	38.9	*36.6*	9.0	*7.7*	**1.2**	*1.0*
	Chili[2]	**m**	*m*	18.8	*18.6*	**m**	*m*	21.6	*21.4*	6.6	*6.2*	**0.2**	*n*
	Rép. tchèque[2]	**4.1**	*m*	4.1	*4.1*	**38.4**	*m*	38.8	*36.2*	19.2	*m*	**1.4**	*m*
	Danemark	**8.5**	*7.8*	9.2	*8.4*	**47.3**	*44.0*	45.8	*43.8*	18.8	*17.4*	**1.6**	*1.5*
	Estonie	**m**	*m*	20.5	*20.5*	**m**	*m*	23.9	*23.2*	11.3	*11.0*	**0.8**	*0.8*
	Finlande	**n**	*m*	n	*m*	**44.0**	*m*	43.3	*42.2*	18.0	*16.9*	**2.5**	*2.3*
	France[2]	**m**	*m*	25.6	*24.7*	**m**	*m*	35.2	*31.5*	14.1	*10.8*	**1.5**	*1.0*
	Allemagne	**13.8**	*m*	13.8	*11.4*	**28.5**	*26.7*	28.5	*26.7*	2.5	*1.8*	**2.5**	*2.2*
	Grèce	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	**m**	*m*
	Hongrie[2]	**4.6**	*m*	5.1	*5.1*	**30.1**	*m*	37.4	*36.0*	5.1	*m*	**0.9**	*m*
	Islande	**1.9**	*1.9*	2.2	*2.1*	**51.0**	*48.9*	52.0	*51.2*	18.8	*17.3*	**0.7**	*0.5*
	Irlande	**25.6**	*m*	25.6	*m*	**47.1**	*m*	47.1	*m*	22.3	*m*	**1.4**	*m*
	Israël	**m**	*m*	m	*m*	**37.4**	*m*	37.1	*m*	14.3	*m*	**1.3**	*m*
	Italie	**0.5**	*m*	0.5	*n*	**32.6**	*31.9*	31.8	*31.1*	m	*m*	**m**	*m*
	Japon	**26.2**	*25.2*	26.2	*25.2*	**40.4**	*39.6*	40.4	*39.6*	5.7	*5.2*	**1.1**	*0.9*
	Corée	**m**	*m*	29.7	*m*	**m**	*m*	44.5	*m*	9.4	*m*	**1.2**	*m*
	Luxembourg	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	a	*m*	**m**	*m*
	Mexique	**1.4**	*m*	1.4	*m*	**19.4**	*m*	19.4	*m*	3.1	*m*	**0.2**	*m*
	Pays-Bas	**n**	*m*	n	*m*	**41.8**	*39.9*	44.8	*42.9*	16.4	*16.1*	**1.6**	*m*
	Nouvelle-Zélande	**24.0**	*18.7*	31.2	*25.4*	**49.6**	*40.3*	52.9	*45.4*	16.5	*13.4*	**1.4**	*1.0*
	Norvège	**0.5**	*0.5*	0.6	*0.6*	**40.7**	*39.0*	44.0	*42.2*	11.2	*9.3*	**1.6**	*1.2*
	Pologne	**0.1**	*m*	1.0	*m*	**50.2**	*m*	50.2	*49.9*	34.5	*34.4*	**0.8**	*m*
	Portugal	**0.6**	*0.6*	0.6	*0.6*	**40.0**	*38.9*	40.0	*38.9*	10.6	*10.2*	**2.7**	*2.4*
	Rép. slovaque[2]	**0.7**	*m*	0.7	*m*	**61.4**	*60.2*	61.4	*60.2*	21.8	*21.5*	**2.2**	*2.1*
	Slovénie	**26.5**	*26.4*	27.7	*27.6*	**26.8**	*26.5*	27.1	*26.8*	4.8	*4.7*	**1.5**	*1.4*
	Espagne	**15.3**	*m*	15.3	*m*	**27.4**	*m*	31.7	*31.6*	3.3	*2.8*	**1.0**	*m*
	Suède	**6.0**	*6.0*	6.1	*6.1*	**36.2**	*33.0*	36.3	*34.9*	5.7	*3.8*	**3.0**	*2.4*
	Suisse	**18.9**	*m*	24.4	*m*	**30.5**	*m*	29.4	*26.4*	12.2	*9.9*	**3.4**	*1.9*
	Turquie[2]	**15.1**	*m*	15.1	*15.1*	**20.9**	*m*	21.0	*20.8*	3.0	*3.0*	**0.4**	*n*
	Royaume-Uni	**11.8**	*11.1*	16.2	*15.1*	**47.8**	*35.6*	39.7	*34.3*	22.3	*14.8*	**2.1**	*1.2*
	États-Unis	**10.7**	*10.5*	10.7	*10.5*	**37.8**	*m*	37.8	*36.7*	17.4	*15.5*	**1.6**	*1.2*
	Moyenne OCDE	**10.4**		13.7		**38.6**		37.8		12.7		**1.5**	
	Moyenne UE21	**11.1**		14.2		**37.6**		36.6		11.8		**1.6**	
Autres G20	Argentine[1]	**m**	*m*	20.4	*m*	**m**	*m*	11.7	*m*	1.1	*m*	**0.1**	*m*
	Brésil[2]	**m**	*m*	4.5	*4.5*	**m**	*m*	26.2	*26.1*	1.3	*1.2*	**0.4**	*n*
	Chine	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	**m**	*m*
	Inde	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	**m**	*m*
	Indonésie	**m**	*m*	5.6	*m*	**m**	*m*	12.0	*m*	1.5	*m*	**0.1**	*m*
	Féd. de Russie[2]	**m**	*m*	28.0	*27.9*	**m**	*m*	51.7	*51.5*	0.7	*m*	**1.4**	*m*
	Arabie saoudite	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	**m**	*m*
	Afrique du Sud	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	**m**	*m*

Remarques : les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

Les taux d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les diplômés. L'ajustement des taux d'obtention d'un diplôme vise à compenser cet aspect.

1. Année de référence : 2008.

2. Les taux d'obtention d'un diplôme sont calculés pour les étudiants étrangers (définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants). Ces données n'étant pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le graphique A3.4.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469369

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Tableau A3.4. Structure de l'enseignement tertiaire : principaux blocs de programmes (2009)

Proportion de diplômes suivant la structure de Bologne
(ou de programmes sanctionnés par un diplôme analogue pour les pays non européens)

		Proportion de diplômes suivant la structure de Bologne[1] en 2009	Dont					Proportion de diplômes hors structure de Bologne[1] (de niveaux CITE 5A, 5B et 6)	Proportion de diplômes suivant la structure de Bologne[1] en 2008
			Diplômes sanctionnant moins de 3 années d'études mais reconnus de niveau tertiaire et comme suivant la structure de Bologne[1] (première formation)	Licences d'une durée de 3 à 4 ans (première formation)	Mastères d'une durée cumulée de 4 à 8 ans (deuxième formation)	Diplômes à l'issue d'une première formation longue reconnus comme suivant la structure de Bologne[1] (d'une durée de 5 ans ou plus)	Ph.D. et doctorats		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie[2]	**69**	a	46	19	2	2	**31**	*69*
	Autriche	**38**	n	26	8	n	4	**62**	*32*
	Belgique	**88**	a	59	27	a	2	**12**	*71*
	Canada	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Chili	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Rép. tchèque	**74**	a	48	24	a	2	**26**	*66*
	Danemark	**100**	12	57	25	3	2	**m**	*100*
	Estonie[3]	**97**	a	75	18	3	n	**3**	*94*
	Finlande	**92**	a	69	19	n	4	**8**	*56*
	France	**86**	26	31	18	9	2	**14**	*87*
	Allemagne[3]	**19**	a	15	4	a	a	**81**	*14*
	Grèce	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Hongrie	**22**	a	18	1	n	2	**78**	*3*
	Islande	**100**	3	68	25	2	1	**n**	*100*
	Irlande	**100**	25	47	26	m	2	**a**	*100*
	Israël	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Italie	**90**	a	57	26	7	m	**10**	*85*
	Japon	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Corée	**100**	34	51	13	1	2	**m**	*100*
	Luxembourg	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Mexique	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Pays-Bas	**98**	a	69	26	a	3	**2**	*96*
	Nouvelle-Zélande	**52**	n	43	6	1	1	**48**	*56*
	Norvège	**100**	6	62	23	5	3	**a**	*100*
	Pologne	**99**	a	38	41	19	1	**1**	*100*
	Portugal[3]	**73**	a	56	8	9	n	**27**	*57*
	Rép. slovaque	**96**	a	53	22	18	3	**4**	*95*
	Slovénie[3]	**13**	a	10	2	n	n	**87**	*5*
	Espagne[3]	**6**	n	n	6	n	n	**94**	*4*
	Suède	**91**	3	43	36	4	6	**9**	*m*
	Suisse[3]	**33**	n	24	9	n	n	**67**	*26*
	Turquie	**100**	38	54	7	m	2	**a**	*m*
	Royaume-Uni	**86**	15	40	23	6	3	**14**	*77*
	États-Unis	**100**	35	43	20	a	2	**a**	*100*
	Moyenne OCDE	**73**	7	44	18	3	2	**27**	*68*
	Moyenne UE21	**67**	5	42	16	3	2	**33**	*67*
Autres G20	Argentine	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Brésil	**a**	a	a	a	a	a	**a**	*a*
	Chine	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Inde	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Indonésie	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Féd. de Russie[3]	**6**	a	5	1	m	a	**94**	*6*
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	m	m	**m**	*m*

1. Ou de programmes sanctionnés par un diplôme analogue pour les pays non européens.
2. Année de référence : 2008.
3. Certains diplômés titulaires d'un Ph.D. sont comptabilisés dans la colonne (7).

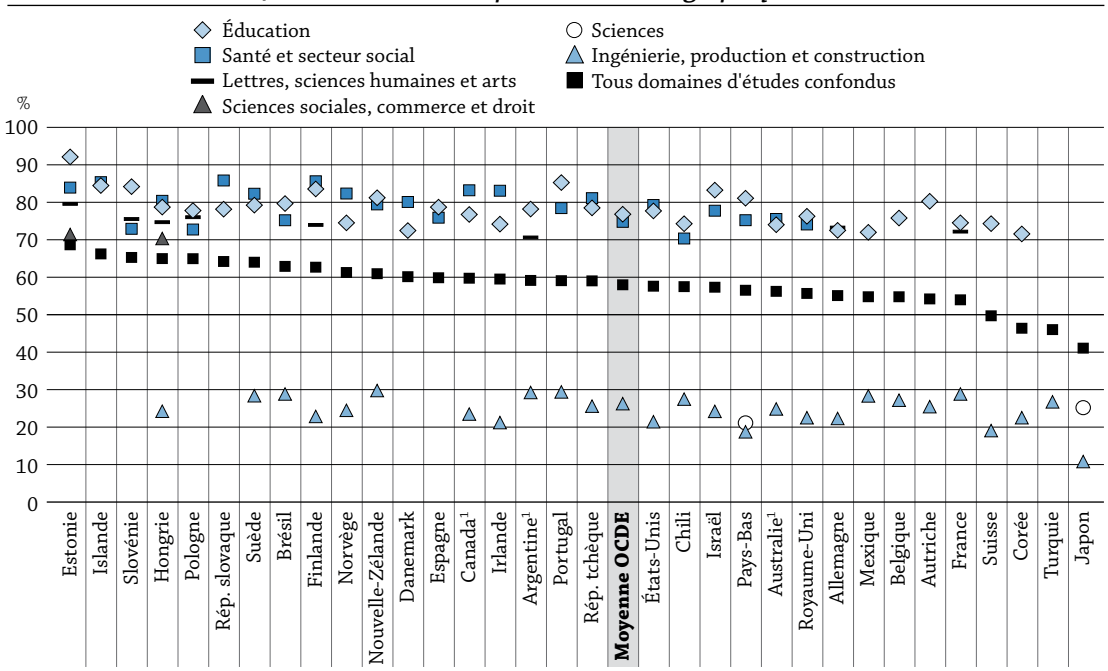
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469388

QUELS SONT LES DOMAINES D'ÉTUDES LES PLUS ATTRACTIFS POUR LES ÉTUDIANTS ?

- Les femmes sont majoritaires dans l'effectif d'étudiants et de diplômés dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, et sont nettement plus nombreuses que les hommes dans les domaines d'études en rapport avec l'éducation, la santé et le secteur social, les sciences humaines, les arts et lettres. Les hommes prisent davantage l'ingénierie, la production et la construction.
- Dans la grande majorité des pays, plus de deux tiers des diplômés de 2009 dans le domaine de la santé et du secteur social et de l'éducation sont des femmes. En revanche, dans 26 des 33 pays à l'étude, les femmes sont moins de 30 % parmi les diplômés à l'issue d'une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction.

Graphique A4.1. Pourcentage de diplômes délivrés à des femmes à l'issue d'une formation tertiaire, selon le domaine d'études (2009)

Seuls les domaines d'études qui comptent moins de 30 % ou plus de 70 % de diplômes délivrés à des femmes en 2009 sont présentés dans le graphique ci-dessous



Remarque : les domaines d'études « Agriculture » et « Services » ne sont pas inclus dans ce graphique car ils représentent moins de 5 % des diplômées (en moyenne, dans les pays de l'OCDE).

1. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de diplômes délivrés à des femmes à l'issue d'une formation tertiaire en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau A4.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466975

Contexte

Dans le contexte actuel de ralentissement économique et d'austérité budgétaire, les gouvernements doivent investir dans des domaines d'études qui répondent aux besoins du marché du travail. Les étudiants doivent également choisir avec soin leur domaine d'études avec leurs parents. Le choix de l'orientation intervient parfois assez tôt dans le parcours scolaire, lorsque les élèves sont dirigés dans une filière générale ou professionnelle, ou plus tard, s'ils choisissent d'entamer une formation tertiaire. Les aptitudes et préférences des étudiants, d'une part, et le coût, la durée et

le lieu des études tertiaires, d'autre part, peuvent intervenir lorsqu'ils choisissent leur domaine d'études, à l'instar d'ailleurs de l'évolution de la situation sur le marché du travail, de la variation du salaire potentiel entre les professions et les secteurs d'activité, et de la politique d'admission des établissements d'enseignement tertiaire. La popularité relative des domaines d'études entraîne une augmentation de la demande de formation et de personnel enseignant et de l'offre de diplômés.

Autres faits marquants

- **Parmi les élèves en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la plupart des garçons suivent des études en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction**, alors que les filles se répartissent entre divers domaines d'études, le plus souvent en rapport avec le commerce, le droit et les sciences sociales, la santé ou les services.
- **Les étudiants qui entament des études tertiaires choisissent en premier lieu les sciences sociales, le commerce ou le droit**, sauf en Corée et en Finlande.
- **En Allemagne, plus de 60 % des étudiants en formation dans l'enseignement tertiaire de type B (formations plus courtes à orientation pratique) ont choisi des études en rapport avec la santé et le secteur social.** Ils sont un tiers, environ, à opter pour une formation en rapport avec la santé et le secteur social au Japon, aux Pays-Bas, en République tchèque et au Royaume-Uni. Ils sont près de 40 % aux États-Unis.
- **Par comparaison avec l'ensemble de l'effectif de l'enseignement tertiaire, les étudiants en mobilité internationale sont plus nombreux à suivre des études en rapport avec les sciences sociales, le commerce ou le droit**, en particulier en Australie, en Estonie, aux Pays-Bas et au Portugal. Les étudiants en mobilité internationale en Europe orientale, en Belgique, en Espagne et en Italie tendent à opter pour une formation en rapport avec la santé.

Tendances

Le pourcentage de femmes parmi les diplômés a augmenté : il est passé de 54 % en 2000 à 58 % en 2009. Durant cette période, **le pourcentage de femmes parmi les diplômés est resté stable dans les formations en rapport avec les sciences (de l'ordre de 40 %), mais a augmenté légèrement dans les formations en rapport avec l'ingénierie (de 23 % à 26 %).**

A4

Analyse

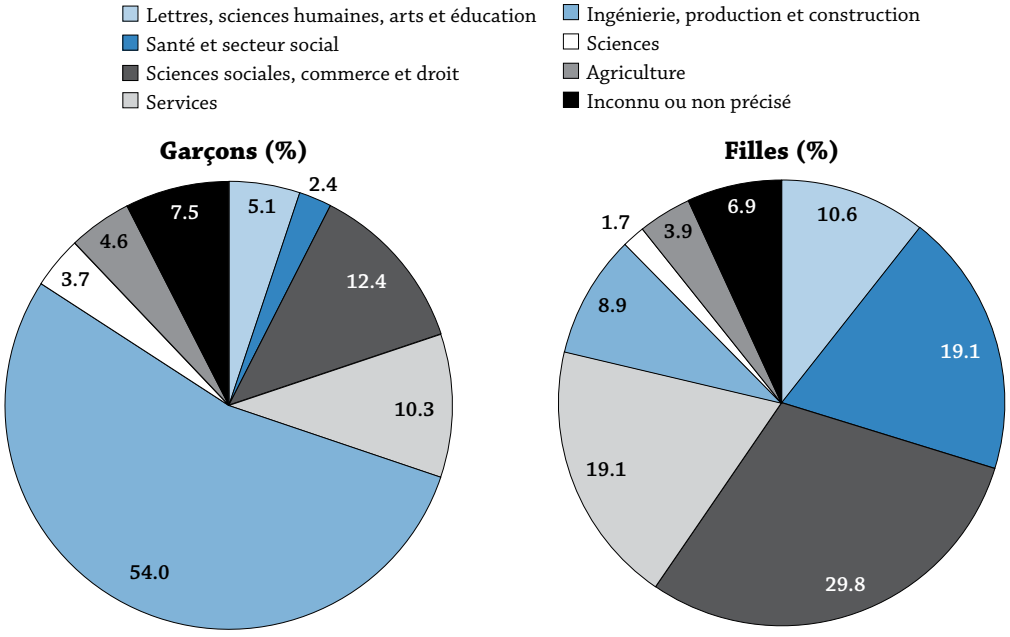
Les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle, selon le domaine d'études

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, quelque 50 % des élèves optent, en moyenne, pour la filière professionnelle, les autres restant en filière générale (voir l'indicateur A2). Dans de nombreux pays, la priorité est d'inculquer aux adolescents les compétences dont ils auront besoin pour trouver un emploi qui leur convienne et d'offrir aux adultes la possibilité d'adapter et de renouveler leurs compétences tout au long de leur vie professionnelle. Les gouvernements devraient mettre les domaines d'études proposés à ce niveau d'enseignement en adéquation avec la demande sur le marché du travail.

La répartition des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire entre les domaines d'études donne des indications sur la variation de l'importance de ces domaines entre les pays. Ces informations aident les décideurs politiques à faire en sorte de répondre à la demande d'enseignants qualifiés en filière professionnelle. Les responsables de l'action publique doivent également veiller à ce que les enseignants et les formateurs de la filière professionnelle continuent à adapter leurs compétences, et à ce que les établissements de formation professionnelle continuent à se développer et à adapter leurs équipements pour répondre à la demande actuelle et à venir sur le marché du travail. La formation professionnelle doit être dispensée de manière efficiente pour améliorer l'image de marque de cette filière d'enseignement, ce qui pourrait contribuer à réduire le taux d'abandon (voir l'indicateur A2 sur le taux de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire).

Signalons qu'à ce niveau d'enseignement, la filière professionnelle n'existe que dans certains pays : les taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'une formation préprofessionnelle ou professionnelle sont supérieurs à 70 % en Autriche, en Belgique, en Finlande, aux Pays-Bas, en Slovénie et en Suisse, mais inférieurs à 30 % au Brésil, au Canada, en Corée, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie, au Japon, au Mexique et en Turquie (voir le tableau A4.1b disponible en ligne).

Graphique A4.2. Répartition des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle dans les pays de l'OCDE, selon le domaine d'études et le sexe (2009)



Source : OCDE. Tableau A4.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932466994

Sexe

Les taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires à l'issue d'une formation préprofessionnelle ou professionnelle ne varient guère selon le sexe dans l'ensemble des pays dont les données sont disponibles. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 47 % de garçons et 44 % de filles ont terminé avec succès une formation professionnelle en 2009. Les filles sont toutefois plus nombreuses que les garçons dans l'effectif diplômé en Argentine, en Australie, en Belgique, au Brésil, au Chili, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et au Portugal. À ce niveau d'enseignement, les domaines d'études varient toutefois entre les sexes (voir le tableau A4.1a).

Les différences qui s'observent dans les domaines d'études choisis peuvent s'expliquer par des perceptions traditionnelles des identités des deux sexes et des rôles qui leur sont dévolus, ainsi que par la valeur culturelle associée à chaque domaine d'études. Certains domaines, comme ceux en rapport avec la science, l'ingénierie, la production et la construction, sont plus « masculins » et sont censés mieux convenir aux hommes, alors que d'autres, comme la santé et l'éducation, sont plus « féminins » et sont censés mieux convenir aux femmes (Eurydice, 2010).

Plus d'un garçon sur deux en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire a obtenu son diplôme à l'issue d'une formation en rapport avec l'ingénierie, la production ou la construction (voir le graphique A4.2). Dans la quasi-totalité des pays dont les données sont disponibles, ces domaines d'études sont majoritaires ; en Estonie et en Norvège, les garçons constituent trois quarts de l'effectif diplômé à l'issue d'une formation dans ces domaines (voir le tableau A4.1a).

Le domaine d'études principal des filles varie entre les pays. Les filles tendent à opter pour une formation en rapport avec les sciences sociales, le commerce ou le droit en Allemagne, en Autriche, en France, en Indonésie, au Japon, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suisse. Les formations les plus prisées par les filles sont celles en rapport avec la santé et le secteur social en Australie, au Danemark, en Finlande, en Norvège et aux Pays-Bas, celles en rapport avec les services en Estonie, en Hongrie et en Pologne, et celles en rapport avec l'éducation, les arts et lettres et les sciences humaines en Corée, en Espagne, en Islande et en Suède (voir le tableau A4.1a).

Diverses raisons expliquent pourquoi les garçons et les filles choisissent des domaines d'études différents : leurs préférences personnelles, leur performance en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences, et leurs aspirations professionnelles. Ces différences peuvent aussi être imputables à la politique de l'éducation si elle tend à orienter les élèves à un âge précoce en fonction de leur sexe. Les résultats du cycle PISA 2009 montrent qu'en compréhension de l'écrit, les filles l'emportent sur les garçons dans tous les pays de l'OCDE : l'écart de performance entre les sexes représente, en moyenne, l'équivalent d'une année d'études environ. Les garçons devancent les filles en mathématiques mais font jeu égal avec elles en sciences (voir OCDE, 2010a).

Taux d'accès à l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études

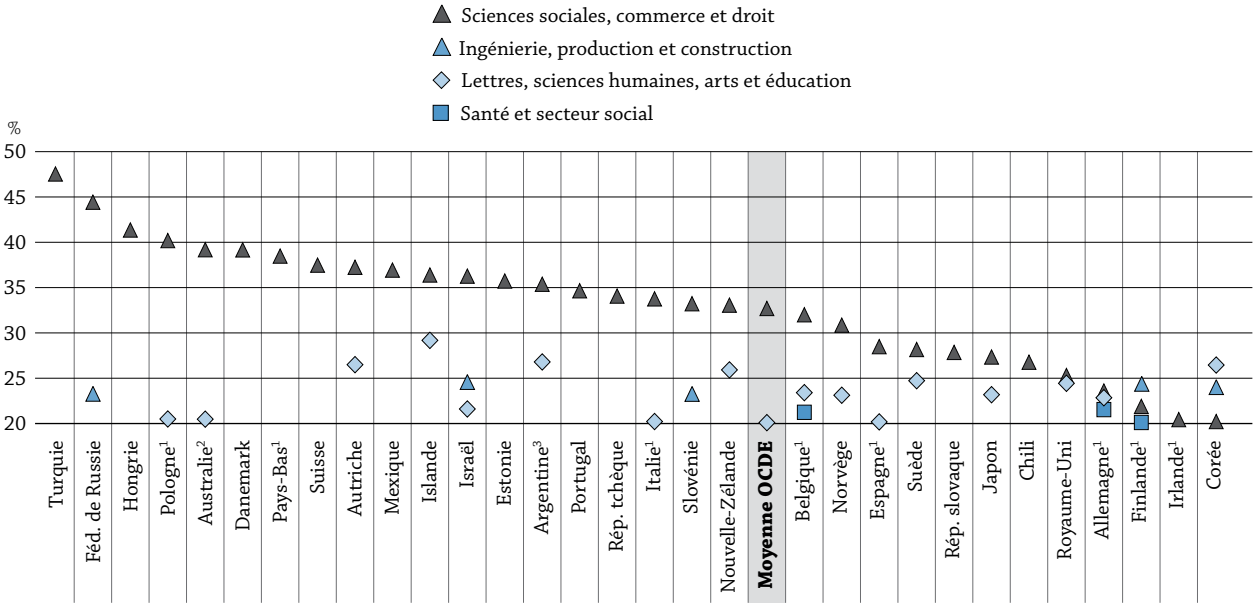
Dans la plupart des pays, le pourcentage le plus élevé de l'effectif de l'enseignement tertiaire s'observe dans les formations en rapport avec les sciences sociales, le commerce ou le droit. En 2009, ce sont ces domaines que les nouveaux inscrits ont été les plus nombreux à choisir dans tous les pays, sauf en Corée et en Finlande. Les domaines d'études en tête du classement sont ceux en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction en Finlande et ceux en rapport avec l'éducation, les arts et lettres et les sciences humaines en Corée (voir le graphique A4.3).

Les domaines scientifiques, soit ceux en rapport avec la science et l'ingénierie, sont moins populaires : en moyenne, moins d'un quart des étudiants optent pour une formation dans ces domaines (voir le tableau A4.2a). Le taux d'inscription peu élevé s'explique, en partie, par le fait que les femmes sont sous-représentées : en 2009, elles ne sont que 13 %, en moyenne, à avoir choisi ces domaines parmi les nouveaux inscrits, contre 38 % chez les hommes. Le pourcentage de femmes qui ont opté pour une formation scientifique varie entre 5 % au Japon et aux Pays-Bas, et 20 % en Israël ; le pourcentage d'hommes varie entre 26 % aux Pays-Bas et 57 % en Finlande (voir le tableau A4.2b disponible en ligne).

A4

Graphique A4.3. Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2009)

Seuls les domaines d'études qui comptent plus de 20 % de nouveaux inscrits au niveau tertiaire en 2009 sont présentés dans le graphique ci-dessous



1. À l'exclusion des programmes de recherche de haut niveau.
2. À l'exclusion des programmes tertiaires de type B.
3. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre de nouveaux inscrits dans une formation de « Sciences sociales, commerce et droit » en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau A4.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467013

La répartition de l'effectif (première inscription) des programmes de recherche de haut niveau entre les domaines d'études est très différente de celle qui s'observe dans l'ensemble de l'enseignement tertiaire. En 2009, 22 % des doctorants ont choisi un domaine scientifique, contre 9 % seulement de l'effectif de nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire. Plus de 30 % des doctorants ont opté pour un domaine scientifique au Chili, en Israël, en Norvège et en Nouvelle-Zélande (voir le tableau A4.2c disponible en ligne).

Les diplômés de l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études

La répartition des diplômés entre les domaines d'études dépend de la popularité relative des domaines d'études, du pourcentage d'étudiants admis par domaine et de la structure de délivrance des diplômes dans chaque pays.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus d'un tiers de l'effectif diplômé en 2009 de l'enseignement tertiaire de type A (largement théorique) et de programmes de recherche de haut niveau l'a été à l'issue d'une formation en rapport avec les sciences sociales, le commerce ou le droit. Ce pourcentage de diplômés est inférieur à 25 % en Corée, en Finlande et en Suède, mais passe la barre des 50 % en Fédération de Russie et en Slovénie. Les domaines d'études où s'observe le pourcentage le plus élevé de diplômés de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau sont l'éducation, les arts et les lettres et les sciences humaines en Allemagne et en Corée, et la santé et le secteur social au Danemark et en Suède. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 21 % seulement de l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire de type A et de programmes de recherche de haut niveau l'a été à l'issue d'une formation scientifique (sciences et ingénierie). Ce pourcentage représente moins de 15 % au Brésil, aux États-Unis, en Islande et aux Pays-Bas, mais plus de 30 % en Corée (voir le tableau A4.3b disponible en ligne).

Sexe

Le pourcentage de femmes dans l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau en 2009 varie entre 41 % au Japon et 69 % en Estonie, dans les pays de l'OCDE. La répartition des diplômés entre les domaines d'études est toutefois très différente selon le sexe. Les femmes sont nettement plus nombreuses parmi les diplômés à l'issue d'une formation en rapport avec l'éducation : elles constituent plus de 70 % de l'effectif diplômé dans ce domaine d'études dans tous les pays, sauf au Japon (59 %) et en Turquie (55 %). Il en va de même dans le domaine de la santé et du secteur social, où elles représentent 75 %, en moyenne, des diplômés. Par contraste, dans tous les pays sauf au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Islande, en Pologne, en République slovaque et en Slovénie, elles ne sont pas plus de 30 % parmi les diplômés à l'issue d'une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction (voir le graphique A4.1). La situation n'a évolué que légèrement depuis 2000 : le pourcentage de femmes diplômées à l'issue d'une formation dans ces domaines d'études a augmenté dans une faible mesure, passant de 23 % en 2000 à 26 % en 2009, alors que le pourcentage de femmes diplômées, tous domaines d'études confondus, est passé de 54 % à 58 % durant cette période. Le pourcentage de femmes parmi les diplômés à l'issue d'une formation scientifique est resté stable (40 %) durant ces dix dernières années (voir le tableau A4.3a).

Les gouvernements des pays de l'OCDE sont préoccupés par le faible nombre de femmes qui optent pour une formation scientifique. L'Union européenne (UE) a pris des mesures en vue d'augmenter leur nombre. Dans ce cadre, l'UE a défini une série d'indicateurs et fixé des objectifs chiffrés pour évaluer l'amélioration de la situation à tous les niveaux de l'enseignement. L'un des cinq objectifs fixés à l'horizon 2010 était d'accroître le nombre de diplômés de l'enseignement tertiaire en mathématiques, en sciences et en technologie de 15 % au moins et de réduire l'écart entre les sexes dans ces matières. L'Allemagne, la République slovaque et la République tchèque sont les trois pays où la proportion de femmes parmi les diplômés à l'issue d'une formation scientifique a augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 2000 et 2009 ; ces pays sont désormais plus proches de la moyenne de l'OCDE à cet égard. En Suisse, le pourcentage de femmes parmi les diplômés, tous domaines d'études confondus, a augmenté au point d'atteindre 50 % en 2009 ; la proportion de femmes dans l'effectif diplômé à l'issue d'une formation scientifique a progressé de 8 à 9 points de pourcentage, mais elle reste inférieur à la moyenne de l'OCDE. Aux Pays-Bas, le pourcentage de femmes dans l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire de type A et de programmes de recherche de haut niveau s'établit à 57 %, un chiffre proche de la moyenne de l'OCDE ; les femmes ne représentent toutefois que 19 % de l'effectif diplômé en 2009 à l'issue d'une formation en rapport avec l'ingénierie, la production et la construction, et 21 % de l'effectif diplômé la même année à l'issue d'une formation scientifique (voir le tableau A4.3a).

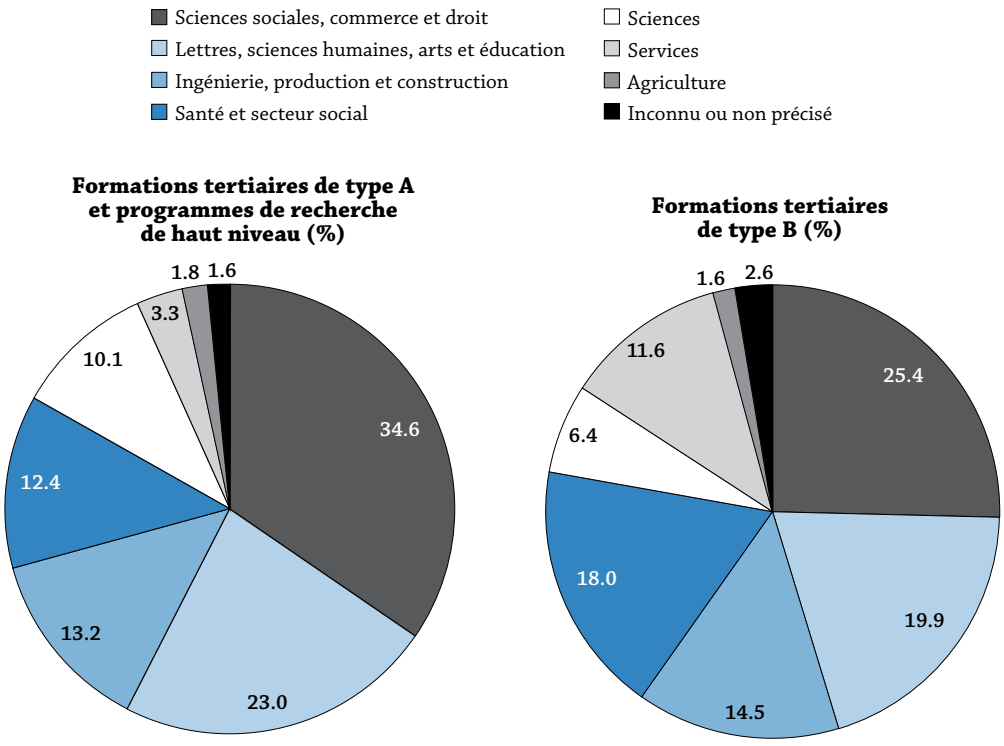
Inscription dans les formations tertiaires préparant à une entrée directe dans la vie active, selon le domaine d'études

Les formations tertiaires de type B visent à permettre aux diplômés d'entrer directement dans la vie active ; les domaines d'études où les étudiants se concentrent sont très différents de ceux relevés dans l'enseignement tertiaire de type A et les programmes de recherche de haut niveau. Les formations tertiaires de type B peuvent contribuer à adapter la main-d'œuvre à de nouveaux secteurs d'activité créateurs d'emplois en période de réajustements structurels sur le marché du travail.

Une plus grande diversité des domaines d'études s'observe, par exemple, dans l'enseignement tertiaire de type B que dans l'enseignement tertiaire de type A et les programmes de recherche de haut niveau. Comme dans les formations plus théoriques, les domaines d'études en tête du classement sont ceux en rapport avec les sciences sociales, le commerce et le droit dans l'enseignement tertiaire de type B : 25 % des étudiants ont opté pour une formation dans l'un de ces domaines, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Cette proportion est toutefois inférieure de 9 points de pourcentage à celle relevée dans l'enseignement tertiaire de type A. Dans l'enseignement tertiaire de type B, les étudiants sont plus nombreux à choisir une formation en rapport avec les services ou la santé : leur proportion est supérieure de respectivement 10 et 9 points de pourcentage dans les pays de l'UE21, et de 8 et 6 points de pourcentage dans les pays de l'OCDE, à celle qui s'observe dans l'enseignement tertiaire de type A (voir le graphique A4.4).

A4

Graphique A4.4. Répartition des nouveaux inscrits dans des formations tertiaires de type B, de type A ou des programmes de recherche de haut niveau dans les pays de l'OCDE, selon le domaine d'études (2009)



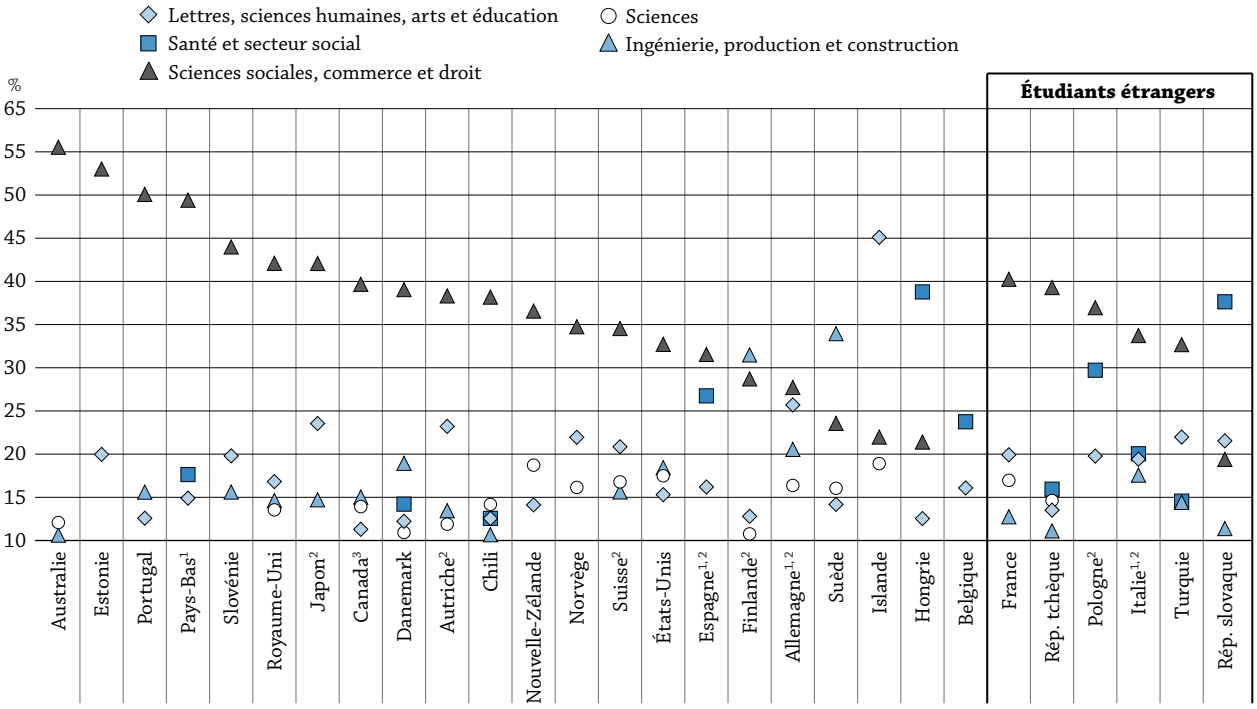
Source : OCDE. Tableau A4.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467032

Les tendances de spécialisation sont également plus diversifiées dans l'enseignement tertiaire de type B que dans l'enseignement tertiaire de type A. Certains pays limitent les formations tertiaires de type B à des domaines d'études spécifiques : les services en Finlande, les sciences humaines et les arts et lettres en Italie, et l'éducation et la santé en Pologne.

La santé et le secteur social viennent en troisième place du classement des domaines d'études les plus prisés par les étudiants en formation tertiaire de type B : ils sont plus de 50 % à avoir choisi des études dans ce domaine en Allemagne (63 %) et au Portugal (58 %). C'est aussi le domaine d'études le plus populaire aux États-Unis (38 %), au Japon (29 %), en République slovaque (32 %), en République tchèque (32 %) et au Royaume-Uni (29 %) (voir le tableau A4.4). Ce phénomène s'explique en partie par la professionnalisation des soins infirmiers en raison de l'évolution des technologies médicales et par la demande croissante de soins médicaux hautement spécialisés (voir le tableau A4.4).

L'ingénierie, la production et la construction viennent en tête du classement chez les étudiants en formation tertiaire de type B en Corée (33 %), en Fédération de Russie (36 %), en Israël (52 %) et au Mexique (34 %). C'est plus spécifiquement l'ingénierie qui est en tête du classement en Corée, en Fédération de Russie et en Israël, mais la production au Mexique. Comme dans l'enseignement tertiaire de type A et les programmes de recherche de haut niveau, l'éducation, les sciences humaines et les arts et lettres viennent en deuxième place du classement dans l'enseignement tertiaire de type B dans les pays de l'OCDE et les pays de l'UE21. C'est toutefois le domaine d'études le plus prisé par les étudiants en formation tertiaire de type B en Belgique (24 %), en Islande (56 %), en Italie (100 %) et en Pologne (89%) (voir le tableau A4.4).

Graphique A4.5. Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2009)



Remarque : les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Ces données n'étant pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau et le graphique correspondant.

1. À l'exclusion des programmes de recherche de haut niveau.
2. À l'exclusion des programmes tertiaires de type B.
3. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion d'étudiants en mobilité internationale inscrits dans une formation de « Sciences sociales, commerce et droit » en 2009.

Source : OCDE. Tableau A4.5. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467051

Répartition des étudiants en mobilité internationale entre les domaines d'études

L'analyse des domaines d'études des étudiants en mobilité internationale révèle quelques pôles d'attraction. La répartition de ces étudiants entre les domaines d'études s'explique par un grand nombre de facteurs, allant de considérations linguistiques à la reconnaissance des diplômes en passant par l'existence de pôles d'excellence ou d'expertise dans les pays d'accueil (voir l'indicateur C3). Une tendance se dégage clairement de l'analyse : par comparaison avec l'effectif total d'étudiants, les étudiants en mobilité internationale optent moins souvent pour une formation en rapport avec les sciences humaines et plus souvent pour une formation en rapport avec les sciences, le commerce ou le droit.

Comme le montre le tableau A4.5, les sciences séduisent au moins 15 % des étudiants en mobilité internationale en Allemagne, aux États-Unis, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, en Suède et en Suisse. Ce pourcentage est équivalent parmi les étudiants étrangers en France, mais est inférieur à 2 % au Japon. Le classement change légèrement si l'agronomie, l'ingénierie, la production et la construction sont incluses parmi les disciplines scientifiques. En Suède, 50 % environ des étudiants en mobilité internationale suivent une formation dans ces domaines d'études. La proportion d'étudiants en mobilité internationale qui optent pour une formation en agronomie, en sciences ou en ingénierie est supérieure à 20 % dans 17 des 27 pays à l'étude. Elle est particulièrement élevée en Allemagne (39 %), au Canada (30 %), au Chili (31 %), au Danemark (34 %), aux États-Unis (37 %), en Finlande (44 %) et en Suisse (33 %). Il en va de même dans certains pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié de la mobilité internationale : l'agronomie, les sciences et l'ingénierie sont les domaines choisis par au moins 20 % des étudiants étrangers dans 4 des 6 pays concernés.

Cette proportion est supérieure à 25 % en France (30 %) et en République tchèque (28 %). En revanche, rares sont les étudiants étrangers qui optent pour des formations en agronomie, en sciences et en ingénierie en Espagne, en Estonie, au Japon et aux Pays-Bas (voir le tableau A4.5).

Les formations sont dispensées en anglais dans la plupart des pays où de nombreux étudiants en mobilité internationale suivent des études en agronomie, en sciences ou en ingénierie. En Allemagne, le pourcentage important d'étudiants étrangers qui suivent des études scientifiques s'explique peut-être par la grande tradition nationale de spécialisation dans ce domaine.

Dans les pays non anglophones, les étudiants en mobilité internationale sont relativement plus nombreux à opter pour des formations en rapport avec les sciences humaines ou les arts et lettres : ces deux domaines sont choisis par plus de 45 % des étudiants en mobilité internationale en Islande et par plus de 20 % d'entre eux en Allemagne, en Autriche, au Japon, en Norvège et en Suisse, et d'étudiants étrangers en République slovaque et en Turquie (voir le tableau A4.5).

Dans l'enseignement tertiaire de type A et les programmes de recherche de haut niveau, les étudiants en mobilité internationale sont plus nombreux, par comparaison avec l'effectif total d'étudiants, à opter pour une formation commerciale. C'est le cas dans 14 des 22 pays qui rendent compte de leurs chiffres en termes de mobilité internationale et dans 2 des 6 pays qui en rendent compte en termes d'étudiants étrangers. La moitié environ de l'effectif total d'étudiants en mobilité internationale a choisi une formation en rapport avec les sciences sociales, le commerce ou le droit en Australie (56 %, soit 18 points de pourcentage par comparaison avec l'effectif total d'étudiants), en Estonie (53 %, 16 points de pourcentage de plus), aux Pays-Bas (49 %, 12 points de pourcentage de plus) et au Portugal (50 %, 18 points de pourcentage de plus). Parmi les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié des étudiants en mobilité internationale, c'est en France que le pourcentage d'étudiants étrangers est le plus élevé dans ces domaines d'études (40 %) (voir les tableaux A4.4 et A4.5).

Les formations en rapport avec la santé et le secteur social constituent un cas à part, car elles dépendent dans une large mesure des politiques nationales de reconnaissance des diplômes médicaux. Ces formations sont choisies par des pourcentages importants d'étudiants en mobilité internationale dans des pays membres de l'UE, plus élevés que parmi l'effectif total d'étudiants, en particulier dans des pays d'Europe orientale. Ces pourcentages sont particulièrement élevés en Belgique (24 %, soit 8 points de pourcentage de plus par comparaison avec l'effectif total d'étudiants), en Espagne (27 %, 14 points de pourcentage de plus) et en Hongrie (39 %, 30 points de pourcentage de plus). Parmi les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié des étudiants en mobilité internationale, les formations en rapport avec la santé et le secteur social sont également choisies par environ un tiers des étudiants étrangers en Pologne (30 %, soit 23 points de pourcentage de plus par comparaison avec l'effectif total d'étudiants) et en République slovaque (38 %, 20 points de pourcentage de plus). Ce phénomène s'explique par les politiques de quotas qui limitent l'accès aux formations médicales dans de nombreux pays européens. Cela donne lieu à une augmentation de la demande de formation dans d'autres pays européens où les étudiants se rendent pour contourner ces quotas, sachant qu'une directive européenne prévoit la reconnaissance automatique des diplômes médicaux dans l'UE (voir les tableaux A4.4 et A4.5).

Dans l'ensemble, la concentration des étudiants en mobilité internationale dans certaines disciplines dépend d'un large éventail de facteurs liés à la fois à l'offre et à la demande.

Côté offre, certains pays d'accueil disposent de pôles d'excellence ou d'expertise renommés, qui peuvent séduire un grand nombre d'étudiants en mobilité internationale (l'Allemagne et la Finlande, par exemple, dans le domaine des sciences et de l'ingénierie, de la production et de la construction). Dans d'autres pays, les sciences humaines et les arts et lettres jouissent d'un « monopole » naturel dans l'offre nationale de formations. Ce constat s'applique tout particulièrement aux études linguistiques ou culturelles (en Allemagne, en Autriche, en France et au Japon, par exemple).

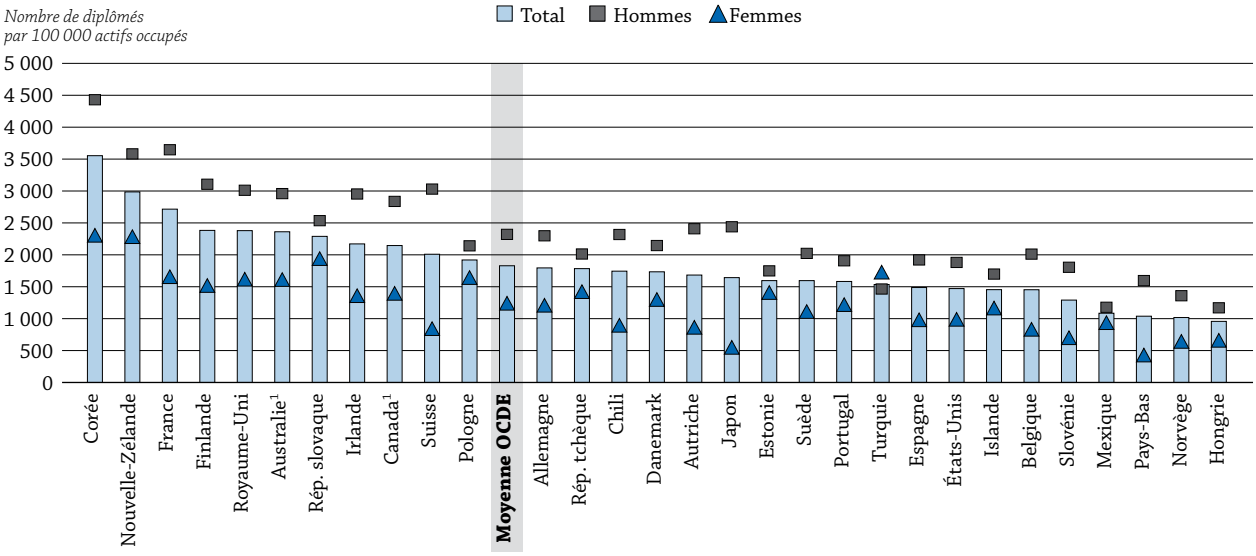
Côté demande, les caractéristiques des étudiants en mobilité internationale peuvent expliquer leur concentration dans certains domaines d'études. Ainsi, l'emploi quasi universel de l'anglais dans la littérature scientifique peut expliquer pourquoi les étudiants en sciences sont plus enclins à choisir des pays proposant des formations en anglais que des pays où les formations en anglais sont plus rares. De même, la demande importante de formations

commerciales observée chez les étudiants asiatiques peut expliquer leur forte concentration dans des formations en rapport avec les sciences sociales, le commerce ou le droit dans des pays voisins, à savoir en Australie, en Nouvelle-Zélande et, dans une moindre mesure, au Japon. Enfin, les dispositions prises par l'Union européenne concernant la reconnaissance des diplômes médicaux favorisent assurément la concentration d'étudiants en mobilité internationale dans les formations en rapport avec la santé et le secteur social qui s'observe dans des pays membres de l'UE.

Pourcentage de diplômés en sciences parmi les actifs occupés

Analyser le nombre de diplômés en sciences (sciences, ingénierie, production et construction) par 100 000 actifs occupés âgés de 25 à 34 ans est un autre moyen d'évaluer la production récente de compétences de haut niveau dans les différents pays. Sur 100 000 actifs occupés âgés de 25 à 34 ans, les diplômés de l'enseignement tertiaire (tous niveaux confondus) en sciences sont moins de 1 000 en Hongrie, mais passent la barre des 2 500 en Corée, en France et en Nouvelle-Zélande (voir le graphique A4.6).

Graphique A4.6. Diplômés en sciences parmi les actifs occupés âgés de 25 à 34 ans, selon le sexe (2009)



Remarque : sont considérées comme domaines scientifiques les sciences de la vie, les sciences physiques, les mathématiques et les statistiques, l'informatique, l'ingénierie et les professions techniques, la production et la transformation, ainsi que l'architecture et la construction.
1. Année de référence pour le nombre de diplômés en sciences : 2008.
Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de diplômés en sciences à l'issue d'une formation tertiaire de type A par 100 000 actifs occupés âgés de 25 à 34 ans.
Source : OCDE. Tableau A4.6. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467070

Sur 100 000 actifs occupés âgés de 25 à 34 ans, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à avoir obtenu un diplôme à l'issue d'une formation scientifique dans l'enseignement tertiaire de type A ou d'un programme de recherche de haut niveau. Elles sont moins de 500 au Japon, aux Pays-Bas et en Slovénie, mais plus de 1 500 en Corée, en Finlande, en Nouvelle-Zélande et en République slovaque. Quant aux hommes, ils sont moins de 1 000 au Chili, en Slovénie et en Turquie, mais plus de 2 500 en Corée, en Finlande, en République slovaque et au Royaume-Uni. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on compte par 100 000 actifs occupés âgés de 25 à 34 ans environ 1 100 femmes et 1 800 hommes diplômés en sciences (voir le graphique A4.6).

Cet indicateur ne permet pas de déterminer le nombre de diplômés en sciences qui exercent effectivement une profession à caractère scientifique ou, plus généralement, qui font réellement usage dans leur travail de leurs connaissances et compétences scientifiques.

A4

Définitions

Par « **étudiant étranger** », on entend tout étudiant qui n'est pas ressortissant du pays qui a fourni les données. Cette définition est pragmatique et opérationnelle, mais elle ne permet pas de prendre toute la mesure de la mobilité internationale des étudiants, en raison des différences de politiques nationales en matière de naturalisation des immigrants (voir l'indicateur C3 pour une définition plus détaillée de la mobilité internationale des étudiants).

Les étudiants sont déclarés en « **mobilité internationale** » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Selon la législation des pays en matière d'immigration (la libre circulation des personnes dans les pays membres de l'UE et de l'EEE, par exemple) et les données disponibles, les étudiants en mobilité internationale peuvent être définis comme des individus qui suivent des études dans un pays autre que celui dont ils sont des résidents habituels ou permanents, ou dans lequel ils étaient scolarisés auparavant (dans les pays membres de l'UE, par exemple).

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année académique 2008-09 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (pour plus de détails, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les domaines d'études retenus dans l'exercice UOE de collecte de données statistiques sont ceux de la version révisée de la CITE. Les mêmes domaines sont utilisés à tous les niveaux d'enseignement.

Le tableau A4.5 montre la répartition des étudiants en mobilité internationale – ou des étudiants étrangers dans les pays qui ne disposent pas de données sur les étudiants en mobilité internationale – entre les domaines d'études.

Dans le tableau A4.6, les données sur la population active proviennent de la base de données de l'OCDE sur la population active constituée à partir d'enquêtes nationales sur la population active et de l'Enquête européenne annuelle sur les forces de travail.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » (Eurydice) (2010), *Différences entre les genres en matière de réussite scolaire : Étude sur les mesures prises et la situation actuelle en Europe*, Eurydice, Bruxelles.

OCDE (2010a), *Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences* (Volume I), Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont accessibles en ligne :

- ***Tableau A4.1b. Répartition des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle, selon le domaine d'études (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469426
- ***Tableau A4.2b. Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études et le sexe (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469483
- ***Tableau A4.2c. Répartition des nouveaux inscrits dans des programmes de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469502
- ***Tableau A4.3b. Répartition des diplômés à l'issue de formations tertiaires de type A et de programmes de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469540

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Tableau A4.1a. Répartition des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle, selon le domaine d'études et le sexe (2009)

		Garçons									Filles								
		Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme préprofessionnel/professionnel	Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé	Taux d'obtention d'un diplôme à l'issue d'un programme préprofessionnel/professionnel	Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé
		(1)	(2)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(14)	(15)	(16)	(17)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(29)	(30)
OCDE	Australie[1]	*42*	2.2	4.8	13.1	10.8	59.7	2.4	4.9	2.1	*44*	6.4	32.3	31.0	17.2	4.5	1.5	1.9	5.3
	Autriche	*85*	1.0	1.1	10.2	8.3	43.4	1.3	8.6	26.1	*63*	2.1	7.8	33.0	21.3	5.5	0.2	8.5	21.7
	Belgique	*64*	13.3	1.6	9.9	3.8	26.7	2.6	1.3	40.9	*77*	21.4	9.5	14.9	7.6	1.7	0.3	0.5	44.2
	Canada[1]	*4*	m	m	m	m	m	m	m	m	*2*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	*30*	m	m	m	m	m	m	m	m	*31*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	*63*	2.8	1.2	11.1	13.2	68.7	n	3.0	n	*59*	6.1	13.6	35.6	28.0	11.3	n	5.5	n
	Danemark	*45*	2.2	3.4	17.4	10.4	61.1	0.1	5.5	n	*48*	1.1	46.0	34.8	8.5	6.3	0.2	3.1	n
	Estonie	*27*	1.4	n	0.7	8.9	82.3	2.3	4.4	n	*14*	6.9	n	14.7	42.2	29.5	1.7	4.9	n
	Finlande	*89*	4.2	3.3	10.0	16.1	57.1	4.5	4.7	n	*100*	7.4	28.5	21.3	26.7	10.0	1.1	5.0	n
	France	*63*	1.9	2.2	14.3	11.3	64.1	n	6.2	n	*61*	2.1	27.8	34.4	27.6	5.8	n	2.3	n
	Allemagne	*50*	2.0	2.4	26.8	9.4	52.5	3.5	3.1	0.3	*40*	3.0	15.7	52.7	19.7	6.4	0.7	1.3	0.4
	Grèce	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	*20*	0.8	0.6	5.5	17.7	70.0	n	5.4	n	*13*	1.9	8.4	30.9	37.7	15.2	n	5.8	n
	Islande	*59*	9.2	0.9	9.5	8.5	68.1	1.5	2.3	n	*50*	27.4	20.5	21.5	20.9	5.9	0.3	3.6	n
	Irlande	*48*	6.9	5.5	9.5	6.3	3.1	4.3	4.5	59.9	*76*	5.2	28.5	16.2	5.0	0.2	0.4	1.7	42.9
	Israël	*34*	m	m	m	m	m	m	m	m	*30*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	*66*	m	m	m	m	m	m	m	m	*52*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Japon	*25*	0.1	1.4	17.8	2.5	56.2	0.2	11.1	10.6	*21*	0.3	9.6	41.3	12.8	8.2	0.2	10.9	16.6
	Corée	*24*	15.3	0.1	5.5	3.3	63.6	10.4	1.7	n	*23*	30.9	0.6	20.2	4.9	28.6	13.2	1.7	n
	Luxembourg	*44*	4.4	2.6	26.0	3.9	52.5	4.1	6.6	n	*42*	16.4	14.3	52.2	8.0	7.0	0.4	1.7	n
	Mexique	*4*	m	m	m	m	m	m	m	m	*4*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	*71*	3.8	5.0	18.4	22.2	38.7	7.4	4.6	n	*70*	6.9	46.5	22.7	18.4	2.6	0.3	2.6	n
	Nouvelle-Zélande	*43*	14.5	2.0	18.8	12.2	20.9	2.5	9.6	19.6	*54*	19.5	6.1	39.2	11.9	2.1	3.5	8.0	9.7
	Norvège	*46*	0.7	4.2	1.9	11.3	75.3	4.1	2.5	n	*29*	4.6	49.1	11.5	23.1	9.0	0.3	2.4	n
	Pologne	*44*	1.1	n	7.8	14.8	63.2	6.5	6.3	0.2	*27*	2.9	n	37.4	42.5	10.6	1.5	4.6	0.4
	Portugal	*29*	m	m	m	m	m	m	m	m	*33*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	*66*	3.4	1.7	11.5	20.2	60.2	n	3.1	n	*62*	6.9	10.3	37.9	29.4	11.6	n	3.9	n
	Slovénie	*80*	2.6	4.5	16.2	10.2	56.6	6.6	3.2	n	*71*	10.9	18.6	41.8	14.6	8.5	0.1	5.5	n
	Espagne	*40*	18.6	2.3	7.5	13.4	40.4	6.4	2.8	8.7	*42*	34.2	18.6	23.3	14.5	3.5	1.2	0.9	3.9
	Suède	*47*	12.6	5.1	4.2	8.6	63.2	0.1	3.0	3.2	*42*	33.3	22.4	10.8	13.9	8.5	0.2	7.6	3.3
	Suisse	*76*	2.2	2.1	22.5	6.3	57.0	3.6	5.9	0.2	*66*	4.0	21.9	47.4	14.6	9.0	0.4	2.7	n
	Turquie	*15*	0.8	1.3	12.5	5.3	45.1	19.2	n	15.8	*15*	4.3	22.3	17.5	7.6	11.9	13.8	n	22.6
	Royaume-Uni	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m
	États-Unis	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne OCDE	*47*	5.1	2.4	12.4	10.3	54.0	3.7	4.6	7.5	*44*	10.6	19.1	29.8	19.1	8.9	1.7	3.9	6.9
	Moyenne UE21	*54*	4.9	2.5	12.2	11.7	53.2	2.9	4.5	8.2	*51*	9.9	18.6	30.3	21.5	8.5	0.5	3.8	6.9
Autres G20	Argentine[1]	*30*	m	m	m	m	m	m	m	m	*40*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	*7*	m	m	m	m	m	m	m	m	*11*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	*43*	m	m	m	m	m	m	m	m	*43*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	*20*	1.7	2.8	49.1	1.6	31.7	n	5.3	7.9	*13*	2.2	5.7	49.0	n	29.1	n	3.7	10.4
	Féd. de Russie	*37*	m	m	m	m	m	m	m	m	*14*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m	*m*	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études « Éducation » et « Lettres, sciences humaines et arts » (3, 4, 18 et 19) et « Sciences » (10-13, 25-28) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469445

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Tableau A4.2a. Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2009)

		Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé
		(1)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(13)	(14)
OCDE	Australie[1]	20.5	15.4	39.2	3.7	8.8	11.3	0.9	0.2
	Autriche	26.5	6.5	37.2	2.7	16.0	9.9	1.0	0.2
	Belgique[2]	23.4	21.2	32.0	1.9	10.9	6.7	3.1	0.8
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	17.8	19.6	26.8	9.4	16.7	7.4	2.2	0.2
	Rép. tchèque	17.2	11.4	34.1	6.1	15.5	11.4	4.3	n
	Danemark	15.5	19.4	39.2	2.5	12.0	9.1	2.3	n
	Estonie	18.8	9.4	35.7	9.2	14.1	10.6	2.1	n
	Finlande[2]	14.9	20.1	21.9	7.2	24.3	9.1	2.5	n
	France	m	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne[2]	22.9	21.5	23.6	2.9	15.2	11.7	1.4	0.8
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	12.7	9.2	41.4	13.3	14.2	7.1	2.2	n
	Islande	29.2	9.3	36.4	1.6	13.3	9.6	0.6	n
	Irlande[2]	18.2	12.3	20.4	6.0	11.5	12.1	1.4	18.2
	Israël	21.6	5.6	36.3	0.5	24.6	8.6	0.4	2.4
	Italie[2]	20.2	11.8	33.8	3.6	14.9	9.3	2.1	4.4
	Japon	23.2	14.3	27.3	9.1	15.0	2.2	2.1	6.7
	Corée	26.5	13.2	20.2	7.3	24.0	7.9	1.0	n
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	15.0	9.6	36.9	4.2	19.8	11.7	2.5	0.4
	Pays-Bas[2]	19.0	18.1	38.5	7.3	9.0	5.9	1.1	1.0
	Nouvelle-Zélande	25.9	11.8	33.1	5.3	6.2	16.4	1.1	0.2
	Norvège	23.1	17.5	30.9	6.6	8.1	9.0	0.9	3.8
	Pologne[2]	20.5	6.9	40.2	7.8	14.5	8.4	1.7	n
	Portugal	16.0	14.6	34.6	7.0	18.0	8.2	1.6	n
	Rép. slovaque	18.5	19.0	27.8	6.9	16.1	9.6	2.1	n
	Slovénie	12.5	8.7	33.2	11.5	23.2	7.4	3.5	n
	Espagne[2]	20.2	12.9	28.5	8.0	16.4	8.1	0.9	5.1
	Suède	24.7	13.9	28.2	3.5	18.5	9.8	1.1	0.2
	Suisse	17.6	12.4	37.5	7.1	14.8	8.7	1.1	0.8
	Turquie	16.1	6.4	47.5	4.4	13.1	7.6	4.9	n
	Royaume-Uni	24.4	18.0	25.3	1.4	8.1	13.3	1.0	8.6
	États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne OCDE	20.1	13.5	32.7	5.8	15.0	9.2	1.8	1.9
	Moyenne UE21	18.6	13.8	32.5	5.8	15.8	9.4	1.9	2.2
Autres G20	Argentine[3]	26.8	12.1	35.4	4.6	7.7	10.1	2.7	0.6
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	11.4	5.2	44.4	5.3	23.3	6.1	1.5	2.9
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études « Éducation » et « Lettres, sciences humaines et arts » (2 et 3) et « Sciences » (9-12) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. À l'exclusion des programmes tertiaires de type B.
2. À l'exclusion des programmes de recherche de haut niveau.
3. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469464

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Tableau A4.3a. Pourcentage de diplômes et titres délivrés à des femmes à l'issue de formations tertiaires de type A et de programmes de recherche de haut niveau, selon le domaine d'études (2000, 2009)

		2009									2000								
		Tous domaines d'études confondus	Éducation	Lettres, sciences humaines et arts	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Tous domaines d'études confondus	Éducation	Lettres, sciences humaines et arts	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(26)
OCDE	Australie[1]	**56.2**	74.0	64.1	75.6	53.4	54.0	24.8	37.1	57.2	**56.5**	74.8	67.0	75.9	51.9	54.8	21.5	41.1	43.7
	Autriche	**54.2**	80.3	65.6	67.1	57.6	38.7	25.5	33.3	62.2	**46.2**	72.1	59.1	59.1	49.3	36.6	18.0	32.9	51.6
	Belgique	**54.8**	75.8	64.2	64.1	57.8	40.7	27.2	38.3	49.2	**50.1**	70.2	62.4	59.2	52.1	43.5	21.1	37.8	40.3
	Canada[1]	**59.8**	76.8	64.6	83.2	57.9	60.4	23.5	49.3	57.7	**57.6**	72.7	62.9	73.6	57.5	61.2	22.7	45.0	50.7
	Chili	**57.5**	74.3	61.3	70.4	52.6	45.5	27.5	35.8	46.4	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	**59.0**	78.5	69.7	81.1	66.0	42.4	25.6	39.0	57.6	**50.9**	74.9	63.7	70.1	55.5	27.0	27.2	25.1	38.4
	Danemark	**60.2**	72.5	64.9	80.1	52.4	24.2	31.8	37.2	73.6	**49.2**	59.3	69.2	59.0	43.9	53.8	25.8	41.7	49.9
	Estonie	**68.7**	92.1	79.6	84.0	71.4	68.8	37.6	50.4	53.4	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Finlande	**62.7**	83.6	74.0	85.6	68.0	77.6	22.8	46.0	59.1	**58.1**	82.2	73.9	83.8	64.4	71.6	18.6	45.8	45.7
	France	**54.0**	74.6	72.2	59.3	59.5	42.3	28.8	38.4	54.4	**56.1**	69.4	74.5	60.0	60.7	41.8	23.8	43.2	54.4
	Allemagne	**55.1**	72.5	73.3	68.4	52.1	55.9	22.3	43.8	53.4	**44.9**	70.9	67.2	56.2	41.8	58.0	19.6	31.6	46.5
	Grèce	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	**65.0**	78.7	74.7	80.4	70.4	59.9	24.2	35.0	50.3	**55.1**	71.9	68.9	70.4	54.3	30.8	20.5	31.3	41.7
	Islande	**66.2**	84.5	63.6	85.4	62.1	84.6	35.3	40.2	26.7	**66.9**	90.6	68.7	81.8	56.6	n	24.5	48.5	n
	Irlande	**59.5**	74.2	65.5	83.1	55.1	54.3	21.2	44.1	51.3	**56.7**	78.2	65.0	74.8	56.1	66.0	23.6	48.2	40.7
	Israël	**57.4**	83.3	60.2	77.8	55.1	76.1	24.2	46.8	56.4	**59.9**	87.7	69.1	67.6	55.9	m	23.7	42.5	48.0
	Italie	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Japon	**41.1**	59.3	68.1	56.6	34.4	90.6	10.8	25.2	38.7	**35.6**	59.4	69.3	50.1	26.0	xr	8.9	24.6	37.7
	Corée	**46.4**	71.6	66.3	63.0	42.1	33.6	22.5	38.6	38.1	**44.6**	73.5	69.1	50.4	40.1	38.7	23.3	47.3	32.8
	Luxembourg	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	**54.8**	72.0	58.9	64.1	58.8	59.7	28.3	42.8	34.8	**51.6**	65.6	60.4	60.6	55.0	55.1	22.2	46.0	25.1
	Pays-Bas	**56.5**	81.1	56.7	75.2	52.4	53.4	18.7	21.1	51.7	**54.8**	75.9	61.0	75.6	48.9	48.5	12.5	28.3	38.4
	Nouvelle-Zélande	**61.0**	81.2	65.0	79.5	57.5	52.2	29.8	44.4	47.8	**60.6**	83.7	66.0	79.2	53.3	50.9	32.8	44.9	41.9
	Norvège	**61.3**	74.5	58.7	82.4	55.8	41.9	24.5	36.5	59.5	**61.9**	78.6	62.0	81.5	49.4	36.4	26.6	28.1	46.1
	Pologne	**65.0**	77.8	76.1	72.8	68.2	54.9	33.6	44.0	56.3	**64.4**	78.5	77.0	68.4	65.7	50.9	24.3	64.5	57.1
	Portugal	**59.1**	85.3	60.9	78.5	63.4	46.3	29.4	55.9	55.1	**64.5**	83.0	67.3	76.8	64.9	56.6	34.5	46.1	57.6
	Rép. slovaque	**64.2**	78.2	66.7	85.9	68.6	45.0	31.1	42.1	42.8	**52.2**	75.1	55.8	69.4	56.4	28.8	29.8	30.2	32.6
	Slovénie	**65.3**	84.2	75.6	72.9	68.3	57.7	31.0	45.5	59.8	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	**59.9**	78.7	64.5	75.9	60.7	58.2	33.9	41.5	50.2	**58.5**	77.1	64.3	76.3	59.6	59.9	27.0	46.5	45.7
	Suède	**64.0**	79.3	61.3	82.3	62.0	59.0	28.4	46.4	61.3	**59.0**	79.1	63.4	78.7	57.8	45.2	24.8	46.8	51.5
	Suisse	**49.7**	74.3	62.1	68.3	46.8	47.5	19.1	32.8	63.5	**37.8**	62.5	61.3	53.9	33.6	44.5	11.2	24.2	41.8
	Turquie	**46.0**	54.6	60.1	62.6	42.4	32.6	26.7	44.3	34.9	**41.0**	43.3	48.3	53.1	39.8	28.0	24.2	47.0	36.9
	Royaume-Uni	**55.7**	76.3	62.2	74.1	54.8	60.3	22.5	38.2	63.9	**53.7**	73.1	62.6	70.8	54.5	n	19.6	43.5	52.8
	États-Unis	**57.6**	77.7	58.9	79.3	54.2	55.3	21.4	43.5	49.7	**56.5**	75.8	60.8	75.0	54.2	40.2	21.2	44.4	48.9
	Moyenne OCDE	**58.0**	76.8	65.8	74.8	57.5	54.0	26.3	40.6	52.2	**53.7**	73.5	65.0	68.3	52.1	43.4	22.6	40.3	42.8
	Moyenne UE21	**60.0**	79.3	67.8	76.2	61.3	53.5	27.4	41.4	55.9	**55.0**	75.2	66.1	69.2	55.4	44.9	23.2	40.4	46.7
Autres G20	Argentine[1]	**59.2**	78.2	70.6	69.7	59.3	47.4	29.2	47.8	39.4	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	**62.9**	79.7	58.2	75.2	55.7	70.7	28.8	40.4	39.6	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	**46.7**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études scientifiques (9-12, 22-25) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et la Chine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

***Les** symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.*

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469521

A4

Tableau A4.4. Répartition des étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2009)

		Formations tertiaires de type B								Formations tertiaires de type A et programmes de recherche de haut niveau							
		Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé	Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé
		(1)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(13)	(14)	(15)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(27)	(28)
OCDE	Australie	11.6	19.3	41.3	4.4	15.2	5.3	2.3	0.5	21.3	17.0	37.9	3.3	9.3	9.9	1.0	0.2
	Autriche	23.8	10.9	27.6	8.4	26.9	1.9	0.1	0.3	24.8	8.6	37.7	1.8	13.3	12.2	1.4	0.2
	Belgique[1]	23.9	23.7	23.0	2.1	7.4	2.6	1.3	15.9	19.0	15.8	36.0	0.8	12.5	9.1	4.1	2.6
	Canada[2]	12.3	18.5	33.7	7.4	14.1	5.2	1.8	7.1	21.4	11.6	30.7	3.1	9.1	10.2	0.9	12.9
	Chili	12.4	15.8	25.2	14.7	20.8	9.4	1.8	n	24.4	21.0	28.2	1.4	15.5	5.4	3.9	0.2
	Rép. tchèque	6.8	32.4	26.6	9.9	6.5	4.4	2.2	11.1	22.8	8.4	33.2	4.7	15.4	11.3	3.9	0.4
	Danemark	3.7	2.5	59.6	8.0	10.8	11.9	3.6	n	28.4	24.3	27.2	1.3	9.5	8.2	1.1	n
	Estonie	7.3	15.2	44.9	11.7	14.1	6.4	0.3	n	25.4	4.8	37.0	5.8	12.9	11.1	3.1	n
	Finlande[3, 4]	n	n	n	100.0	n	n	n	n	19.3	15.3	22.5	5.1	25.2	10.4	2.2	n
	France	3.4	28.4	35.2	5.1	20.0	4.7	2.4	0.8	22.0	11.7	36.9	2.8	10.5	15.2	0.7	0.2
	Allemagne	9.5	62.8	8.5	4.5	12.1	0.5	1.3	0.8	24.1	8.4	30.2	2.4	16.1	17.3	1.4	0.1
	Grèce	4.4	13.0	29.6	8.1	27.3	8.6	9.1	n	28.4	5.7	34.2	n	11.2	17.1	3.4	n
	Hongrie	3.5	7.9	56.1	22.7	3.3	5.9	0.6	n	18.5	9.2	39.7	8.8	14.1	7.1	2.6	n
	Islande	56.0	n	4.0	n	n	40.0	n	n	29.2	12.9	39.7	1.4	9.4	6.8	0.5	n
	Irlande	11.4	9.1	24.8	13.5	22.0	10.2	2.1	6.8	26.7	17.9	28.3	1.9	9.2	13.9	1.1	1.0
	Israël	32.3	4.9	6.4	a	51.7	a	a	4.7	22.6	7.2	46.0	0.5	12.2	11.0	0.6	n
	Italie [4]	100.0	n	n	n	n	n	n	n	21.3	13.2	34.9	2.8	15.5	7.7	2.2	2.4
	Japon	20.2	29.4	10.7	17.6	13.6	n	0.6	7.9	23.9	8.8	34.0	2.3	16.0	3.7	2.9	8.5
	Corée[3]	19.5	18.8	13.2	10.3	33.1	4.4	0.7	n	25.9	7.2	25.3	5.4	24.6	10.3	1.3	n
	Luxembourg	m	a	a	m	m	m	a	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	1.7	5.2	31.3	6.9	34.4	19.4	1.1	n	14.6	9.7	38.7	3.3	19.3	11.3	2.4	0.7
	Pays-Bas [4]	1.9	32.1	53.4	8.1	4.1	0.3	n	n	21.6	17.1	37.7	6.3	8.4	6.1	1.1	1.8
	Nouvelle-Zélande	25.2	10.0	27.6	8.5	7.0	10.4	1.4	10.0	23.9	14.7	36.2	1.5	6.6	15.2	0.9	1.0
	Norvège[3, 4]	21.0	26.6	51.7	0.2	0.4	n	n	n	24.6	20.0	32.3	4.7	7.8	8.6	0.7	1.3
	Pologne [4]	88.9	11.1	a	a	a	a	a	n	21.7	7.1	41.2	6.3	13.1	8.5	2.0	n
	Portugal [4]	n	57.8	27.9	5.0	0.5	8.8	n	n	13.6	16.7	32.0	6.3	22.2	7.3	1.9	n
	Rép. slovaque [4]	25.8	32.2	7.6	25.5	5.3	3.7	n	n	20.3	17.8	30.3	5.8	14.8	8.6	2.3	n
	Slovénie	7.2	10.1	28.4	16.1	28.4	5.9	3.8	n	19.9	7.2	42.4	6.5	14.7	6.3	3.1	n
	Espagne	19.3	12.7	22.9	14.5	20.7	9.3	0.6	0.1	20.5	12.5	33.2	3.4	17.0	10.5	2.0	0.9
	Suède	7.4	10.4	27.6	13.8	25.3	10.4	5.1	n	28.4	18.4	26.3	1.5	15.7	8.8	0.7	0.2
	Suisse	8.9	20.9	34.9	14.6	16.3	3.2	1.2	n	24.7	12.1	36.5	1.7	11.6	11.5	0.9	0.8
	Turquie	7.9	6.4	43.6	8.0	20.2	6.0	7.9	n	19.4	5.5	55.2	1.6	8.5	7.6	2.3	n
	Royaume-Uni	22.6	29.0	12.4	1.5	5.6	5.9	1.5	21.4	25.8	14.9	30.9	1.7	9.1	14.9	0.8	1.9
	États-Unis	n	38.3	27.2	13.5	13.5	6.5	0.9	n	30.1	8.2	27.8	4.1	5.4	9.2	0.6	14.6
	Moyenne OCDE	19.9	18.0	25.4	11.6	14.5	6.4	1.6	2.6	23.0	12.4	34.6	3.3	13.2	10.1	1.8	1.6
	Moyenne UE21	19.6	18.9	24.3	13.6	14.2	4.9	1.6	3.0	22.6	12.5	34.2	3.6	13.9	10.6	2.0	0.6
Autres G20	Argentine[2]	42.5	10.4	22.2	6.4	5.4	11.0	2.0	n	14.4	14.2	45.7	1.7	10.6	8.8	4.1	0.4
	Brésil	4.1	2.2	52.0	11.5	11.6	17.2	1.4	n	24.3	15.9	38.9	0.8	8.6	6.3	2.3	3.0
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie[3]	16.2	2.7	50.7	n	16.3	8.1	4.8	1.3	15.1	2.6	50.1	n	16.1	8.0	4.9	3.2
	Féd. de Russie	12.9	10.2	27.5	5.2	36.4	5.9	1.9	n	12.7	3.8	51.6	5.3	18.5	6.7	1.5	n
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études « Éducation » et « Lettres, sciences humaines et arts » (2, 3, 16 et 17) et « Sciences » (9-12, 23-26) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. À l'exclusion de l'enseignement de promotion sociale dans les formations tertiaires de type A et les programmes de recherche de haut niveau.
2. Année de référence : 2008.
3. À l'exclusion des programmes de recherche de haut niveau.
4. Les taux nets d'accès sont inférieurs à 1 % dans les formations tertiaires de type B et ne sont plus applicables en Finlande (voir l'indicateur C2).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469559

Tableau A4.5. Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2009)

		Lettres, sciences humaines, arts et éducation	Santé et secteur social	Sciences sociales, commerce et droit	Services	Ingénierie, production et construction	Sciences	Agriculture	Inconnu ou non précisé
		(1)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(13)	(14)
		Répartition des étudiants en mobilité internationale, selon le domaine d'études							
OCDE	Australie	9.0	9.9	55.5	2.0	10.6	12.1	0.8	0.1
	Autriche[1]	23.2	9.1	38.3	1.5	13.5	11.9	2.2	0.3
	Belgique	16.1	23.7	7.8	1.3	7.3	4.6	1.8	37.5
	Canada[2]	11.3	6.8	39.6	1.5	15.0	13.9	1.1	10.6
	Chili	12.6	12.6	38.2	5.8	10.7	14.2	6.1	n
	Danemark	12.2	14.2	39.0	0.3	18.9	10.9	4.4	n
	Estonie	20.0	9.0	53.0	1.2	2.8	3.6	10.5	n
	Finlande[1]	12.8	8.9	28.7	5.8	31.5	10.8	1.6	n
	Allemagne[1, 3]	25.7	6.2	27.7	1.5	20.5	16.4	1.6	0.4
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	12.5	38.8	21.4	2.7	9.7	5.6	9.3	n
	Islande	45.1	4.5	22.0	1.1	7.9	18.9	0.5	n
	Irlande	m	m	m	m	m	m	m	m
	Israël	m	m	m	m	m	m	m	m
	Japon[1]	23.5	2.6	42.1	0.5	14.7	1.5	3.0	12.1
	Corée	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas[3]	14.9	17.6	49.4	8.3	3.6	4.1	1.6	0.5
	Nouvelle-Zélande	14.1	6.1	36.5	4.8	6.5	18.7	1.2	12.0
	Norvège	21.9	8.7	34.7	3.1	4.0	16.1	0.9	10.5
	Portugal	12.6	6.8	50.0	6.6	15.6	7.0	1.4	n
	Slovénie	19.8	8.1	44.0	3.1	15.6	7.8	1.7	n
	Espagne[1, 3]	16.2	26.7	31.5	3.8	9.3	7.6	1.4	3.4
	Suède	14.2	9.6	23.6	1.8	33.9	16.0	0.8	0.1
	Suisse[1]	20.8	7.3	34.5	2.4	15.6	16.8	0.7	1.9
	Royaume-Uni	16.8	8.9	42.1	2.1	14.6	13.5	0.8	1.1
	États-Unis	15.3	6.6	32.7	2.1	18.4	17.5	0.8	6.6
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m
		Répartition des étudiants étrangers, selon le domaine d'études[4]							
OCDE	Rép. tchèque	13.5	15.9	39.3	3.3	11.1	14.6	2.2	n
	France	19.9	8.2	40.2	1.6	12.7	17.0	0.2	0.1
	Italie[1, 3]	19.4	20.0	33.7	1.8	17.6	5.4	1.5	0.6
	Pologne[1]	19.8	29.7	36.9	3.5	4.6	4.8	0.7	n
	Rép. slovaque	21.5	37.6	19.4	3.5	11.4	3.0	3.6	n
	Turquie	22.0	14.6	32.7	4.2	14.4	10.0	2.2	n

Remarque : les colonnes montrant la répartition pour les domaines d'études « Éducation » et « Lettres, sciences humaines et arts » (2 et 3) et « Sciences » (9-12) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

1. À l'exclusion des programmes tertiaires de type B.
2. Année de référence : 2008.
3. À l'exclusion des programmes de recherche de haut niveau.
4. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Ces données n'étant pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau et le graphique correspondant.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469578

A4

Tableau A4.6. Diplômés en sciences parmi les actifs occupés âgés de 25 à 34 ans, selon le sexe (2009)

Nombre de diplômés (sciences et ingénierie) divisé par le nombre total d'actifs occupés âgés de 25 à 34 ans, par 100 000

		Tertiaire de type B			Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			Toutes formations tertiaires confondues		
		H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie[1]	**438**	612	221	**1 924**	2 349	1 392	**2 362**	2 960	1 613
	Autriche	**457**	776	98	**1 227**	1 634	767	**1 684**	2 409	864
	Belgique	**362**	591	107	**1 092**	1 421	726	**1 454**	2 012	833
	Canada[1]	**807**	1 270	305	**1 340**	1 568	1 091	**2 146**	2 838	1 397
	Chili	**913**	1 337	287	**832**	982	609	**1 745**	2 319	896
	Rép. tchèque	**58**	64	50	**1 726**	1 950	1 373	**1 784**	2 014	1 424
	Danemark	**237**	223	252	**1 498**	1 923	1 049	**1 735**	2 146	1 301
	Estonie	**412**	541	255	**1 184**	1 208	1 155	**1 597**	1 749	1 410
	Finlande	**n**	n	n	**2 384**	3 107	1 520	**2 384**	3 107	1 520
	France	**881**	1 363	333	**1 836**	2 285	1 324	**2 717**	3 648	1 658
	Allemagne	**222**	386	31	**1 574**	1 913	1 179	**1 796**	2 299	1 210
	Grèce	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Hongrie	**40**	51	25	**918**	1 119	636	**958**	1 170	660
	Islande	**41**	64	13	**1 414**	1 635	1 154	**1 455**	1 699	1 166
	Irlande	**686**	1 047	311	**1 486**	1 908	1 049	**2 172**	2 954	1 360
	Israël	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Italie	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Japon	**390**	567	146	**1 254**	1 873	404	**1 643**	2 440	550
	Corée	**1 121**	1 420	695	**2 434**	3 012	1 612	**3 555**	4 432	2 307
	Luxembourg	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Mexique	**134**	157	98	**951**	1 022	839	**1 085**	1 179	937
	Pays-Bas	**m**	m	m	**1 039**	1 597	430	**1 039**	1 597	430
	Nouvelle-Zélande	**955**	1 312	536	**2 032**	2 272	1 749	**2 987**	3 583	2 285
	Norvège	**n**	n	n	**1 018**	1 360	643	**1 018**	1 360	643
	Pologne	**a**	a	a	**1 920**	2 142	1 644	**1 920**	2 142	1 644
	Portugal	**2**	2	1	**1 582**	1 905	1 219	**1 583**	1 907	1 220
	Rép. slovaque	**5**	9	n	**2 285**	2 528	1 941	**2 290**	2 536	1 941
	Slovénie	**663**	1 057	212	**628**	749	489	**1 291**	1 806	701
	Espagne	**452**	708	153	**1 036**	1 213	830	**1 488**	1 921	982
	Suède	**213**	305	109	**1 383**	1 718	1 003	**1 596**	2 023	1 112
	Suisse	**780**	1 318	165	**1 230**	1 713	679	**2 010**	3 031	844
	Turquie	**712**	736	645	**824**	729	1 084	**1 536**	1 465	1 729
	Royaume-Uni	**383**	522	216	**1 997**	2 491	1 402	**2 380**	3 013	1 618
	États-Unis	**278**	433	97	**1 194**	1 449	893	**1 472**	1 882	990
	Moyenne OCDE	**416**	602	191	**1 441**	1 759	1 063	**1 829**	2 321	1 242
	Moyenne UE21	**298**	450	127	**1 489**	1 823	1 096	**1 770**	2 247	1 216
Autres G20	Argentine	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Brésil	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Féd. de Russie	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m

Remarque : sont considérées comme domaines scientifiques les sciences de la vie, les sciences physiques, les mathématiques et les statistiques, l'informatique, l'ingénierie et les professions techniques, la production et la transformation, ainsi que l'architecture et la construction.

1. Année de référence pour le nombre de diplômés en sciences : 2008.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

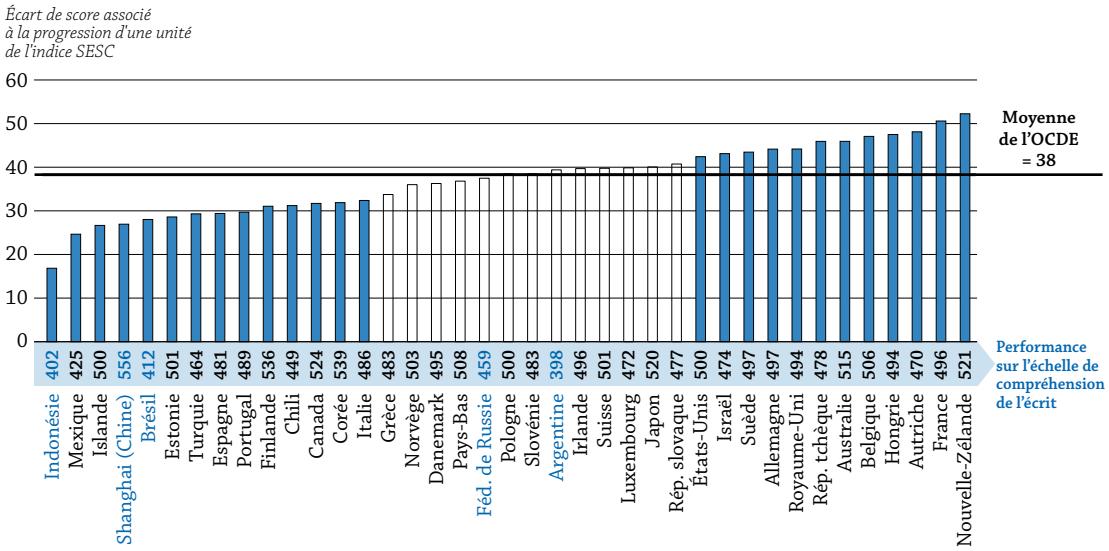
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469597

LE MILIEU DES ÉLÈVES AFFECTE-T-IL LEUR PERFORMANCE ?

- La performance des élèves en compréhension de l'écrit varie fortement selon leur milieu socio-économique, en particulier en France et en Nouvelle-Zélande.
- Même après contrôle du milieu socio-économique, les élèves issus de l'immigration accusent des scores inférieurs de 27 points, en moyenne, à ceux des élèves autochtones.
- Dans les pays de l'OCDE, près d'un tiers des élèves défavorisés sont dits « résilients » : leur score en compréhension de l'écrit est supérieur à leur score théorique calculé en fonction de leur milieu socio-économique.

Graphique A5.1. Variation de la performance en compréhension de l'écrit, selon le milieu socio-économique des élèves

*Écart de score en compréhension de l'écrit associé à la progression d'une unité de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC)



Remarque : les barres blanches indiquent que la pente du gradient socio-économique ne s'écarte pas dans une mesure significative de l'impact moyen dans les pays de l'OCDE.

Les pays sont classés par ordre croissant de la variation de performance entre les élèves issus de milieux socio-économiques différents.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A5.1.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467089

Contexte

Les systèmes d'éducation tentent de répartir équitablement les possibilités d'apprentissage en vue de réduire l'impact du milieu socio-économique des élèves sur leurs résultats scolaires. Les écarts de score dus au milieu socio-économique des élèves sont manifestes dans tous les pays. Les résultats de l'enquête PISA montrent toutefois que certains pays réussissent mieux que d'autres à atténuer l'impact du milieu socio-économique des élèves sur leur performance en compréhension de l'écrit. Dans l'ensemble, les élèves issus de l'immigration sont de condition modeste, ce qui contribue à expliquer leur désavantage de performance. Ces élèves sont face à de grands défis en compréhension de l'écrit et à d'autres égards en rapport avec leur scolarité. Dans l'ensemble, leur niveau de performance est moins élevé, même après contrôle de leur milieu socio-économique. Toutefois, les écarts de performance varient énormément, et dans certains pays, les élèves issus de l'immigration font jeu égal avec les élèves autochtones. En dépit de la forte corrélation entre

la performance en compréhension de l'écrit et le milieu socio-économique, de nombreux élèves issus d'un milieu défavorisé détrompent les prévisions et se distinguent par de bons résultats. Les enseignants ne doivent donc pas partir du principe qu'un élève de condition modeste est incapable d'être très performant.

Autres faits marquants

- La relation entre les résultats scolaires des élèves et leur milieu socio-économique est nette partout, mais son intensité varie entre les pays. Dans les quatre pays en tête du classement, le Canada, la Corée, la Finlande et Shanghai (Chine), l'impact du milieu socio-économique des élèves sur leur performance en compréhension de l'écrit est inférieur à la moyenne, ce qui démontre qu'**il est possible de réduire l'intensité de la relation entre le milieu socio-économique et la performance**.

- Dans de nombreux pays, **les élèves issus de l'immigration dits de la « première génération » sont nettement plus susceptibles de compter parmi les élèves peu performants**. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, ils sont environ deux fois plus susceptibles de se situer dans le quartile inférieur de performance que les élèves autochtones.

- Dans les pays de l'OCDE, parmi les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé, 40 % des filles, mais 23 % seulement des garçons sont résilients.

A5

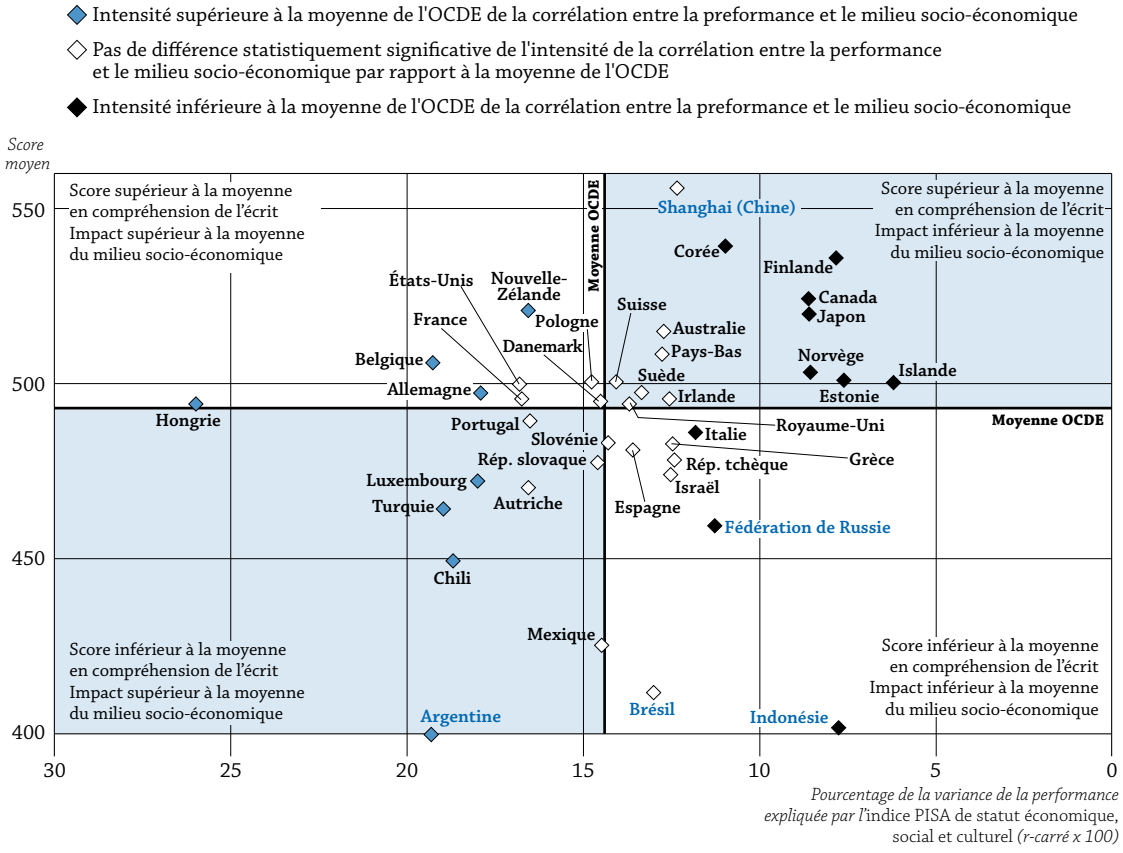
Analyse

Le milieu socio-économique et la performance des élèves

Le milieu socio-économique est évalué sur la base de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel* qui est dérivé des réponses des élèves à des questions sur le niveau de formation et la profession de leurs parents et leur patrimoine familial (par exemple, le volume de la bibliothèque familiale et l'accès à un bureau ou une table pour faire leurs devoirs). L'indice est normalisé de sorte que sa valeur moyenne est égale à 0 et son écart type, à 1, tous pays de l'OCDE confondus ; en d'autres termes, le milieu socio-économique de deux tiers des élèves se situe dans une plage comprise entre 1 et -1.

Il existe deux méthodes pour déterminer dans quelle mesure la performance des élèves en compréhension de l'écrit est corrélée à leur milieu socio-économique. L'une de ces méthodes consiste à évaluer l'écart de score entre des élèves issus d'un milieu socio-économique différent. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la progression d'une unité de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel* entraîne un écart de performance de 38 points. Comme le montre le graphique A5.1, c'est en France et en Nouvelle-Zélande que cet écart est le plus important : il est supérieur de 30 % au moins à la moyenne de l'OCDE. Dans ces pays, le score théorique des élèves dépend dans une très grande mesure de leur milieu socio-économique. Cet écart est également supérieur à la moyenne de l'OCDE en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Hongrie, en Israël, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède, mais inférieur à la moyenne au Brésil, au Canada, au Chili, en Corée, en Espagne, en Estonie, en Finlande, en Islande, en Indonésie, en Italie, au Mexique, au Portugal, en Turquie et à Shanghai (Chine) (voir le graphique A5.1).

Graphique A5.2. Intensité de la corrélation entre la performance en compréhension de l'écrit et le milieu socio-économique



Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A5.1.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467108

Cette méthode permet d'évaluer les écarts théoriques de performance en compréhension de l'écrit entre les élèves issus d'un milieu socio-économique différent, mais il apparaît que de nombreux élèves détrompent ces scores théoriques. Les élèves issus d'un milieu socio-économique favorisé obtiennent des scores supérieurs dans l'ensemble, mais un certain nombre d'entre eux, des scores inférieurs ; de même, un certain nombre d'élèves sont performants alors qu'ils sont issus d'un milieu socio-économique défavorisé. Pour montrer dans quelle mesure la performance des élèves est proche de la performance théorique estimée sur la base de leur milieu socio-économique, le pourcentage de variation de la performance en compréhension de l'écrit qui est imputable au milieu socio-économique des élèves est également calculé dans l'enquête PISA.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 14 % de la variation de la performance des élèves en compréhension de l'écrit s'explique par leur milieu socio-économique. Ce pourcentage est supérieur à 20 % en Hongrie. En Allemagne, en Belgique, au Chili, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et en Turquie, l'intensité de la relation entre la performance en compréhension de l'écrit et le milieu socio-économique est supérieure à la moyenne de l'OCDE. Par contraste, le pourcentage de variation de la performance des élèves imputable au milieu socio-économique est inférieur à 7 % en Islande. Ce pourcentage de variation est inférieur à la moyenne de l'OCDE au Canada, en Corée, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Indonésie, en Italie, au Japon et en Norvège (voir le graphique A5.2).

Cette analyse montre que la performance des élèves en compréhension de l'écrit est corrélée jusqu'à un certain point à leur milieu socio-économique dans tous les pays. Toutefois, parmi les quatre pays en tête du classement en compréhension de l'écrit, trois, en l'occurrence le Canada, la Corée et la Finlande, affichent une relation moins forte que la moyenne entre le milieu socio-économique des élèves et leur performance, quelle que soit la méthode retenue. Leur exemple montre qu'il est possible d'afficher le plus haut niveau de performance tout en offrant une répartition équitable des possibilités d'apprentissage.

L'ascendance allochtone et la performance des élèves

Le graphique A5.3 montre la performance moyenne des élèves en fonction de leur ascendance allochtone ou autochtone dans les pays où le pourcentage d'élèves issus de l'immigration est significatif parmi les élèves âgés de 15 ans (voir la section « Définitions » ci-dessous). Les pays sont classés par ordre décroissant de leur performance moyenne, tous élèves confondus. Ce graphique fait apparaître trois grandes tendances. En premier lieu, les élèves autochtones tendent à l'emporter sur les élèves issus de l'immigration dans la plupart des pays et économies. Échappent à ce constat l'Australie et la Canada, où les élèves issus de l'immigration, de la première comme de la deuxième génération, surclassent les élèves autochtones, et la Hongrie, où les élèves de la deuxième génération devancent largement les élèves autochtones. En deuxième lieu, l'écart de performance entre ces groupes d'élèves varie considérablement entre les pays. Enfin, les élèves de la deuxième génération tendent à l'emporter sur les élèves de la première génération.

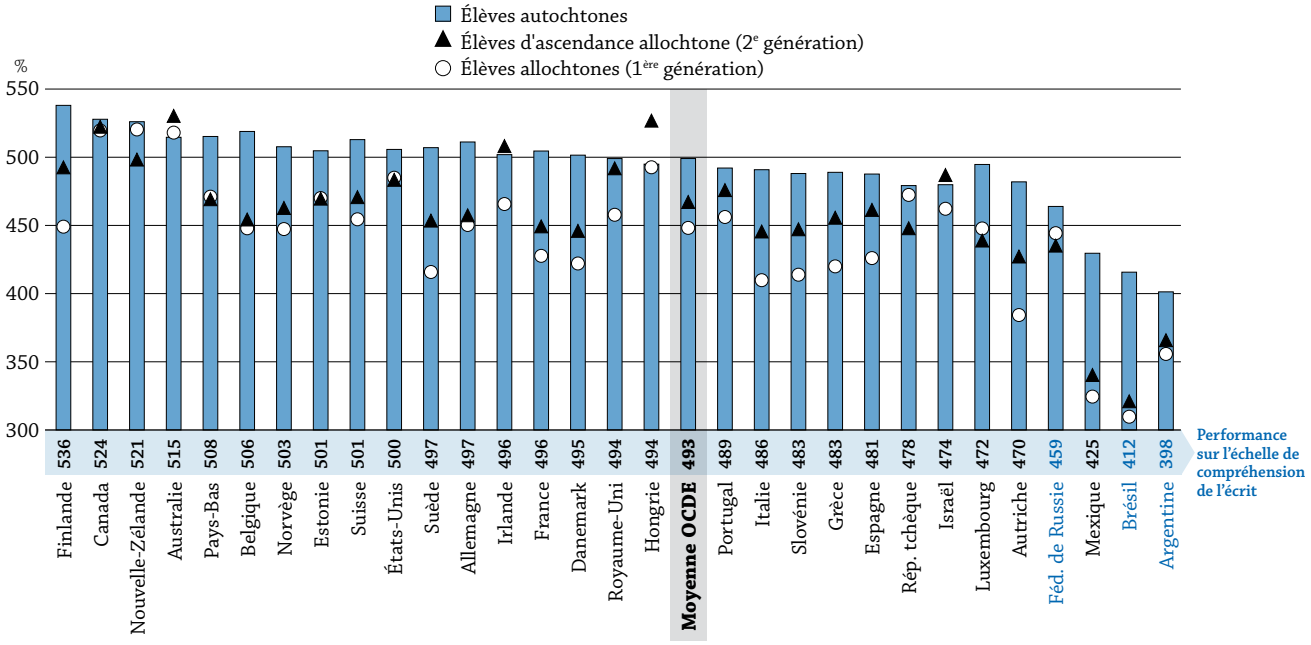
Dans cette analyse, on entend par « élèves issus de l'immigration » les élèves nés dans le pays de l'évaluation dont au moins un des parents est né à l'étranger (les élèves dits de « la deuxième génération ») et les élèves nés à l'étranger de parents nés à l'étranger (les élèves dits de la « première génération »).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le score en compréhension de l'écrit des élèves issus de l'immigration est inférieur de 44 points à celui des élèves autochtones. Cet écart se réduit de 27 points après contrôle du milieu socio-économique des élèves, mais il représente encore près d'un demi-niveau de compétence en compréhension de l'écrit (voir le tableau A5.2).

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les élèves de la première génération sont nettement plus susceptibles de compter parmi les élèves peu performants. Ils sont devancés de 52 points, en moyenne, par les élèves autochtones, un écart qui représente l'équivalent de plus d'une année d'études (voir la section « Définitions »). Les élèves de la première génération sont au moins deux fois plus susceptibles que les élèves autochtones de se situer dans le quartile inférieur de performance en Autriche, en Belgique, au Brésil, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Grèce, en Islande, en Italie, au Mexique, en Norvège, en Slovénie et en Suède (voir le tableau A5.2).

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Graphique A5.3. Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon l'ascendance autochtone ou allochtone



Les pays sont classés par ordre décroissant du score moyen sur l'échelle de compréhension de l'écrit, tous élèves confondus.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A5.2.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467127

Le parcours scolaire à l'étranger peut en partie expliquer l'écart de performance défavorable aux élèves de la première génération, mais pas celui qui s'avère défavorable aux élèves de la deuxième génération, nés dans le pays où ils sont scolarisés et qui ont bénéficié du système d'éducation de leur pays d'accueil depuis le début de leur scolarité. Toutefois, les élèves de la deuxième génération accusent des scores inférieurs de 33 points à ceux des élèves autochtones, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau A5.2).

Dans l'ensemble, les élèves issus de l'immigration appartiennent à des groupes socio-économiques défavorisés, ce qui explique en partie leur écart de performance par rapport aux élèves autochtones. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'indice socio-économique des élèves issus de l'immigration est inférieur de 0.4 écart type à celui de leurs condisciples autochtones. Cette relation entre milieu socio-économique et ascendance allochtone est particulièrement forte en Allemagne, en Autriche, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, au Luxembourg et aux Pays-Bas. Seuls quelques pays échappent à ce constat : aucune différence de milieu socio-économique ne s'observe entre les élèves issus de l'immigration et les élèves autochtones en Australie, au Brésil, en Estonie, en Hongrie, en Irlande, en Nouvelle-Zélande, au Portugal et en République tchèque (voir le tableau A5.2).

Les écarts importants de performance et de milieu socio-économique suggèrent que les sociétés et les établissements d'enseignement sont confrontés à des défis majeurs pour tirer pleinement parti du potentiel des élèves issus de l'immigration. Toutefois, comme le montre le graphique A5.3, les écarts sont minimes, voire à peine décelables, dans certains systèmes d'éducation, tandis qu'ils sont nettement supérieurs à la moyenne dans d'autres. En Australie, par exemple, les élèves de la deuxième génération, qui représentent 12 % de l'effectif scolarisé, devancent les élèves autochtones de 16 points. En Hongrie, les élèves de la deuxième génération l'emportent de 32 points sur les élèves autochtones, mais ils ne représentent que 1 % de l'effectif scolarisé. Au Canada, les élèves issus de l'immigration, qui représentent près de 25 % de l'effectif scolarisé, font jeu égal avec les élèves autochtones. De même, aucune différence statistiquement significative ne s'observe entre les élèves de la deuxième génération et les élèves autochtones en Irlande, en Israël, au Portugal, en République tchèque et au Royaume-Uni, et entre les élèves de la première génération et les élèves autochtones en Australie, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande et en République tchèque.

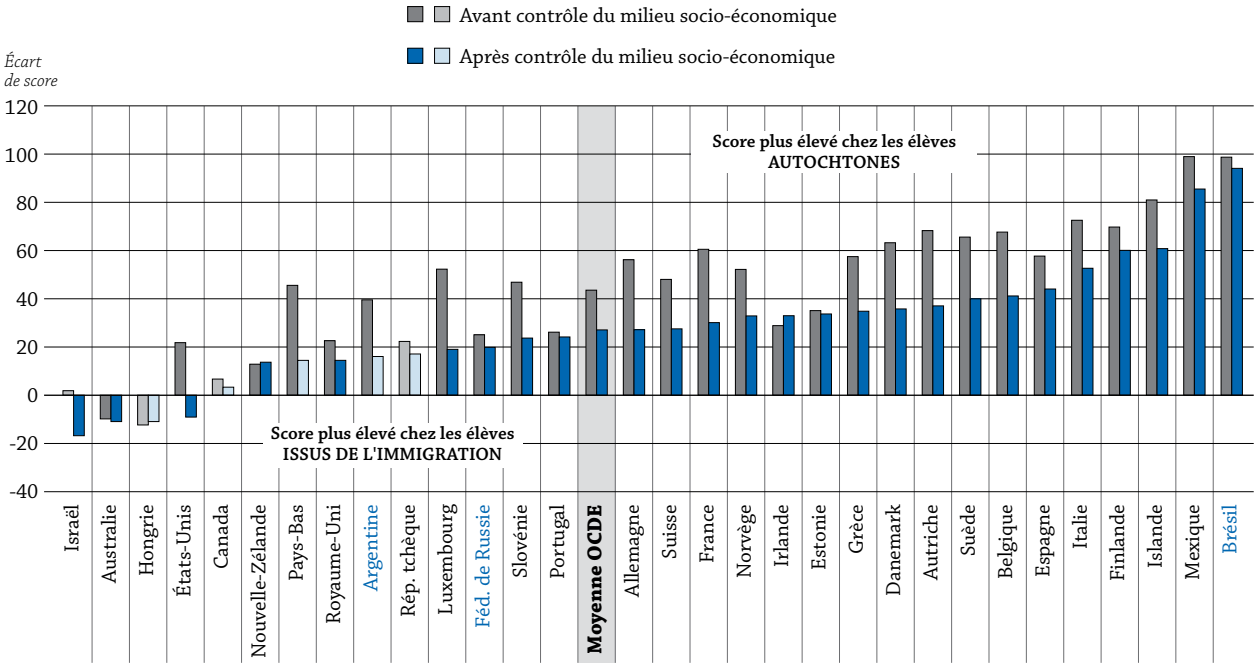
En l'absence de données longitudinales, on ne peut déterminer directement dans quelle mesure les désavantages observés chez les élèves issus de l'immigration s'amenuisent au fil des générations. Il est possible cependant de comparer la performance des élèves de la deuxième génération, qui sont nés dans le pays de l'évaluation et qui ont été scolarisés dans les mêmes conditions et pendant le même nombre d'années que les élèves autochtones, à celle des élèves de la première génération, qui ont généralement commencé leur scolarité dans un autre pays.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves de la deuxième génération devancent les élèves de la première génération de 18 points en compréhension de l'écrit. L'avantage relatif des élèves de la deuxième génération par rapport aux élèves de la première génération représente plus de 40 points en Autriche, en Finlande et en Irlande (voir le graphique A5.3), et plus de 30 points en Espagne, en Grèce, en Italie, au Royaume-Uni, en Slovénie et en Suède. Ces écarts importants donnent la mesure du désavantage subi par les élèves de la première génération et reflètent probablement des différences de milieu socio-économique entre les générations d'immigrants (voir le tableau A5.2). Toutefois, ils sont aussi le signe de la mobilité sociale et de l'élévation du niveau de compétence entre les générations.

La prudence est de mise lors de l'interprétation des écarts de performance entre les élèves de la première et de la deuxième génération, et de leur comparaison entre les pays. Dans certains cas, ces écarts reflètent davantage les caractéristiques des familles qui ont participé aux différentes vagues d'immigration que l'efficacité des politiques d'intégration. La Nouvelle-Zélande est un cas d'école : les élèves de la première génération affichent des scores aussi élevés que les élèves autochtones, lesquels devancent les élèves de la deuxième génération de 22 points (voir le tableau A5.2). Ce constat suggère de grandes différences de profil entre les groupes d'élèves issus de l'immigration. Toutefois, les élèves originaires des mêmes pays se distinguent par des performances nettement différentes selon leur pays d'accueil.

Graphique A5.4. Performance des élèves en compréhension de l'écrit selon l'ascendance autochtone ou allochtone, avant et après contrôle du milieu socio-économique

Écart de score en compréhension de l'écrit entre les élèves autochtones et les élèves issus de l'immigration



Remarque : les écarts de score statistiquement significatifs sont indiqués en couleur plus foncée.

Les pays sont classés par ordre croissant de l'écart de score après contrôle du statut économique, social et culturel des élèves.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A5.2.

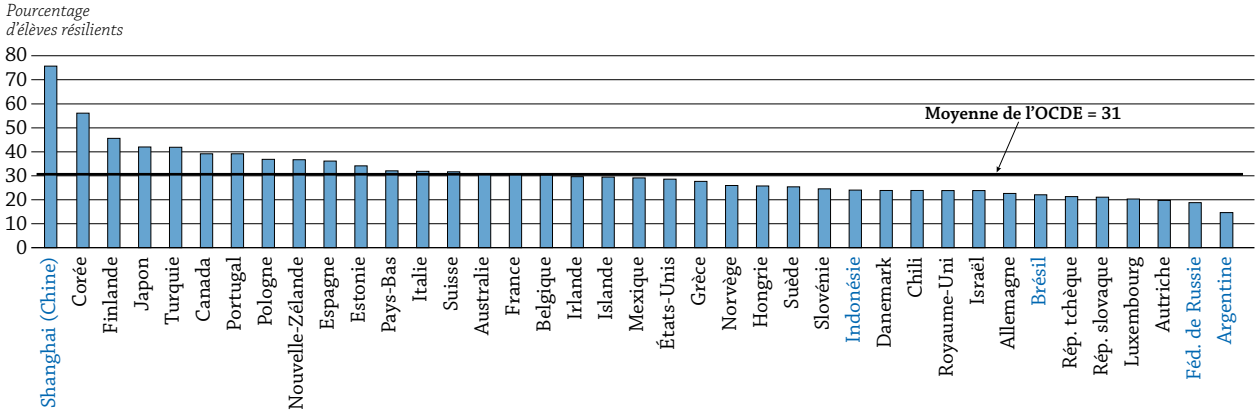
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467146

Dans l'ensemble, ces écarts persistent dans une certaine mesure même après le contrôle des facteurs socio-économiques. Le graphique A5.4 montre l'importance de l'écart de performance entre les élèves issus de l'immigration et les élèves autochtones, avant et après contrôle de leur milieu socio-économique. Au Luxembourg, par exemple, le désavantage de performance des élèves issus de l'immigration passe de 52 à 19 points après contrôle du milieu socio-économique des élèves. Le contrôle du milieu socio-économique entraîne la diminution de l'écart de performance entre les élèves autochtones et les élèves issus de l'immigration qui passe de 44 à 27 points, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. La réduction de l'écart qui résulte du contrôle du milieu socio-économique des élèves est assez similaire dans les pays. Le classement des pays selon l'écart de performance entre les élèves issus de l'immigration et les élèves autochtones ne change guère, que le milieu socio-économique soit ou non contrôlé. La réduction de ces écarts montre dans quelle mesure les écarts de performance entre les élèves issus de l'immigration et les élèves autochtones sont à imputer à leur milieu socio-économique, et non à leur ascendance allochtone. Que les écarts persistent après contrôle du milieu socio-économique indique toutefois que les élèves issus de l'immigration sont face à des défis directement imputables à leur statut d'immigrant, qui leur confère un désavantage particulier.

Les élèves performants parmi les élèves défavorisés

La performance observée des élèves en compréhension de l'écrit peut être comparée à leur performance théorique, calculée sur la base de leur milieu socio-économique. L'enquête PISA permet de calculer le score théorique des élèves en fonction de la performance des élèves issus d'un milieu socio-économique différent dans les pays. Les élèves peuvent être regroupés en fonction de la mesure dans laquelle ils s'écartent à la hausse ou à la baisse de ce score théorique. Les 25 % d'élèves de l'effectif scolarisé tous pays confondus dont le score s'écarte le plus à la hausse de leur score théorique sont ceux qui surpassent le plus les attentes. Par élèves « résilients », on entend les élèves les plus défavorisés de leur pays qui appartiennent à l'effectif d'élèves, tous pays confondus, dont le score dépasse le plus leur score théorique calculé sur la base de leur milieu socio-économique. Ces élèves confinent à l'excellence alors que leur profil laissait présager de plus faibles performances.

Graphique A5.5. Pourcentage d'élèves résilients parmi les élèves défavorisés



Remarque : par élèves résilients, on entend les élèves qui se classent dans le quartile inférieur de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel* (SESC) d'un pays, et dans le quartile supérieur de performance tous pays confondus, après contrôle du milieu socio-économique. Le pourcentage d'élèves résilients dans l'effectif total a été multiplié par 4 afin que les valeurs présentées ici reflètent la part d'élèves résilients parmi les élèves défavorisés (soit ceux situés dans la quartile inférieur de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel*).

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'élèves résilients.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A5.2.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467165

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 31 % des élèves défavorisés sont résilients. En Corée et à Shanghai (Chine), respectivement 56 % et 76 % des élèves de condition modeste sont résilients : la plupart des élèves les plus défavorisés obtiennent ainsi un score nettement supérieur à leur score théorique. La proportion d'élèves résilients est supérieure de 10 à 15 points de pourcentage à la moyenne de l'OCDE en Finlande, au Japon et en Turquie.

Par contraste, cette proportion est inférieure de 10 points de pourcentage à la moyenne de l'OCDE en Argentine, en Autriche, en Fédération de Russie et au Luxembourg (voir le graphique A5.5).

Dans tous les pays, les filles issues d'un milieu socio-économique défavorisé sont nettement plus susceptibles que les garçons d'appartenir au groupe des élèves résilients en compréhension de l'écrit. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 39 % des filles sont résilientes, contre 22 % des garçons. C'est en Corée, en Finlande, en Pologne et au Portugal que les pourcentages de filles résilientes sont les plus élevés. En Corée, quelque 65 % des filles de condition modeste sont résilientes. On compte 25 % d'élèves résilients de plus parmi les filles que parmi les garçons en Pologne, au Portugal et en Slovénie.

Définitions

Selon les résultats du cycle PISA 2009, **une année d'études** représente l'équivalent de 39 points de score sur l'échelle PISA de compréhension de l'écrit. Ce chiffre a été calculé sur la base de la différence de score entre de nombreux élèves de 15 ans inscrits dans deux années d'études différentes au moins dans 32 pays de l'OCDE.

L'enquête PISA établit une distinction entre trois catégories d'élèves selon leur **ascendance autochtone ou allochtone** : *i)* les **élèves autochtones**, soit ceux nés dans le pays de l'évaluation ou dont au moins l'un des parents est né dans le pays ; *ii)* les élèves issus de l'immigration dits de la **deuxième génération**, soit ceux nés dans le pays de l'évaluation de parents nés à l'étranger ; et *iii)* les élèves issus de l'immigration dits de la **première génération**, soit ceux nés à l'étranger de parents nés à l'étranger. Par élèves issus de l'immigration, on entend donc les élèves de la première et de la deuxième génération.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2010b), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage* (Volume II), Éditions OCDE.

A5

Tableau A5.1. [1/2] Milieu socio-économique et performance en compréhension de l'écrit

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Indice PISA de statut économique, social et culturel (SESC)										Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit, par quartile national de l'indice							
		Tous les élèves		Quartile inférieur		Deuxième quartile		Troisième quartile		Quartile supérieur		Quartile inférieur		Deuxième quartile		Troisième quartile		Quartile supérieur	
		Indice moyen	Er. T.	Indice moyen	Er. T.	Indice moyen	Er. T.	Indice moyen	Er. T.	Indice moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.
OCDE	Australie	0.34	(0.01)	-0.63	(0.01)	0.09	(0.00)	0.63	(0.00)	1.29	(0.01)	**471**	(2.7)	504	(2.4)	532	(3.0)	**562**	(3.1)
	Autriche	0.06	(0.02)	-0.97	(0.02)	-0.22	(0.00)	0.28	(0.00)	1.15	(0.01)	**421**	(4.3)	457	(4.2)	482	(3.8)	**525**	(3.9)
	Belgique	0.20	(0.02)	-1.00	(0.02)	-0.13	(0.00)	0.54	(0.00)	1.37	(0.01)	**452**	(3.3)	489	(3.3)	525	(2.5)	**567**	(2.6)
	Canada	0.50	(0.02)	-0.59	(0.01)	0.25	(0.00)	0.83	(0.00)	1.52	(0.01)	**495**	(2.3)	514	(1.7)	533	(2.1)	**562**	(2.4)
	Chili	-0.57	(0.04)	-2.00	(0.01)	-1.00	(0.01)	-0.22	(0.01)	0.95	(0.02)	**409**	(3.5)	435	(3.6)	457	(3.5)	**501**	(3.5)
	Rép. tchèque	-0.09	(0.01)	-0.95	(0.01)	-0.34	(0.00)	0.11	(0.00)	0.85	(0.01)	**437**	(3.3)	467	(3.7)	490	(3.4)	**521**	(4.1)
	Danemark	0.30	(0.02)	-0.83	(0.01)	0.00	(0.01)	0.62	(0.01)	1.39	(0.01)	**455**	(2.7)	486	(3.4)	509	(2.9)	**536**	(2.4)
	Estonie	0.15	(0.02)	-0.87	(0.01)	-0.16	(0.01)	0.45	(0.01)	1.19	(0.01)	**476**	(3.6)	490	(3.5)	505	(3.1)	**534**	(3.9)
	Finlande	0.37	(0.02)	-0.64	(0.01)	0.12	(0.00)	0.69	(0.00)	1.32	(0.01)	**504**	(3.2)	527	(2.7)	548	(2.9)	**565**	(2.8)
	France	-0.13	(0.03)	-1.19	(0.02)	-0.42	(0.00)	0.15	(0.01)	0.93	(0.02)	**443**	(5.2)	484	(4.6)	513	(4.4)	**553**	(4.8)
	Allemagne	0.18	(0.02)	-0.93	(0.02)	-0.12	(0.00)	0.42	(0.01)	1.36	(0.01)	**445**	(3.9)	494	(2.9)	515	(3.5)	**550**	(3.3)
	Grèce	-0.02	(0.03)	-1.28	(0.02)	-0.40	(0.01)	0.32	(0.01)	1.27	(0.01)	**437**	(7.1)	475	(5.2)	493	(3.7)	**528**	(3.4)
	Hongrie	-0.20	(0.03)	-1.38	(0.03)	-0.56	(0.00)	0.06	(0.01)	1.10	(0.02)	**435**	(5.3)	485	(3.4)	505	(4.1)	**553**	(4.1)
	Islande	0.72	(0.01)	-0.46	(0.02)	0.45	(0.01)	1.10	(0.01)	1.79	(0.01)	**470**	(3.1)	494	(3.3)	513	(3.0)	**530**	(2.8)
	Irlande	0.05	(0.03)	-1.01	(0.01)	-0.27	(0.01)	0.31	(0.01)	1.15	(0.02)	**454**	(3.8)	486	(4.0)	511	(3.9)	**539**	(3.5)
	Israël	-0.02	(0.03)	-1.20	(0.02)	-0.24	(0.01)	0.33	(0.00)	1.01	(0.01)	**423**	(5.4)	465	(4.0)	501	(3.6)	**526**	(4.1)
	Italie	-0.12	(0.01)	-1.41	(0.01)	-0.47	(0.00)	0.18	(0.00)	1.21	(0.01)	**442**	(3.0)	477	(2.0)	500	(2.0)	**526**	(2.1)
	Japon	-0.01	(0.01)	-0.93	(0.01)	-0.28	(0.00)	0.24	(0.00)	0.93	(0.01)	**483**	(4.8)	510	(4.8)	536	(4.0)	**558**	(3.5)
	Corée	-0.15	(0.03)	-1.22	(0.01)	-0.42	(0.01)	0.14	(0.01)	0.88	(0.02)	**503**	(5.1)	534	(2.8)	548	(3.9)	**572**	(4.6)
	Luxembourg	0.19	(0.01)	-1.31	(0.02)	-0.09	(0.01)	0.64	(0.01)	1.51	(0.01)	**411**	(2.7)	460	(3.0)	497	(2.8)	**526**	(3.0)
	Mexique	-1.22	(0.03)	-2.83	(0.01)	-1.79	(0.00)	-0.81	(0.01)	0.54	(0.02)	**386**	(2.8)	413	(2.3)	434	(2.2)	**469**	(2.2)
	Pays-Bas	0.27	(0.03)	-0.84	(0.03)	0.01	(0.01)	0.61	(0.01)	1.31	(0.01)	**474**	(5.5)	493	(5.8)	519	(4.7)	**553**	(5.9)
	Nouvelle-Zélande	0.09	(0.02)	-0.93	(0.01)	-0.17	(0.00)	0.36	(0.01)	1.08	(0.01)	**475**	(3.9)	508	(3.1)	534	(3.3)	**578**	(3.6)
	Norvège	0.47	(0.02)	-0.47	(0.01)	0.23	(0.00)	0.73	(0.00)	1.40	(0.01)	**468**	(3.4)	495	(3.3)	517	(2.9)	**536**	(3.9)
	Pologne	-0.28	(0.02)	-1.29	(0.01)	-0.66	(0.00)	-0.15	(0.00)	0.97	(0.01)	**461**	(3.4)	488	(3.1)	507	(2.9)	**550**	(3.8)
	Portugal	-0.32	(0.04)	-1.70	(0.01)	-0.87	(0.01)	-0.05	(0.01)	1.35	(0.03)	**451**	(4.2)	472	(3.4)	499	(3.4)	**537**	(3.7)
	Rép. slovaque	-0.09	(0.02)	-1.04	(0.02)	-0.44	(0.00)	0.04	(0.01)	1.07	(0.02)	**435**	(5.0)	468	(3.4)	488	(3.3)	**521**	(3.6)
	Slovénie	0.07	(0.01)	-1.01	(0.01)	-0.31	(0.01)	0.37	(0.01)	1.25	(0.01)	**444**	(2.6)	468	(2.5)	493	(2.7)	**532**	(2.6)
	Espagne	-0.31	(0.03)	-1.68	(0.02)	-0.74	(0.00)	0.03	(0.01)	1.14	(0.01)	**443**	(3.3)	468	(2.3)	491	(2.2)	**525**	(3.3)
	Suède	0.33	(0.02)	-0.72	(0.02)	0.08	(0.00)	0.63	(0.01)	1.33	(0.01)	**452**	(4.0)	488	(3.3)	515	(3.3)	**543**	(4.1)
	Suisse	0.08	(0.02)	-1.04	(0.01)	-0.22	(0.00)	0.35	(0.00)	1.22	(0.01)	**457**	(3.9)	492	(2.7)	506	(3.0)	**550**	(3.7)
	Turquie	-1.16	(0.05)	-2.63	(0.02)	-1.69	(0.01)	-0.82	(0.01)	0.49	(0.03)	**422**	(3.8)	454	(3.5)	469	(3.9)	**514**	(4.6)
	Royaume-Uni	0.20	(0.02)	-0.80	(0.02)	-0.06	(0.00)	0.47	(0.01)	1.21	(0.01)	**451**	(2.9)	483	(3.1)	508	(2.7)	**544**	(3.2)
	États-Unis	0.17	(0.04)	-1.05	(0.02)	-0.11	(0.01)	0.52	(0.01)	1.32	(0.02)	**451**	(3.6)	481	(3.6)	512	(3.6)	**558**	(4.7)
	Moyenne OCDE	0.00	(0.00)	-1.14	(0.00)	-0.32	(0.00)	0.30	(0.00)	1.17	(0.00)	**451**	(0.7)	483	(0.6)	506	(0.6)	**540**	(0.6)
Autres G20	Argentine	-0.62	(0.05)	-2.17	(0.03)	-1.02	(0.01)	-0.19	(0.01)	0.92	(0.03)	**345**	(4.9)	377	(4.6)	410	(5.5)	**468**	(6.2)
	Brésil	-1.16	(0.03)	-2.69	(0.01)	-1.64	(0.01)	-0.76	(0.01)	0.44	(0.02)	**376**	(2.5)	401	(3.0)	413	(3.9)	**460**	(4.1)
	Indonésie	-1.55	(0.06)	-2.86	(0.01)	-2.05	(0.01)	-1.26	(0.01)	-0.04	(0.03)	**386**	(3.8)	389	(3.6)	402	(4.5)	**430**	(6.0)
	Féd. de Russie	-0.21	(0.02)	-1.20	(0.01)	-0.56	(0.00)	0.06	(0.00)	0.85	(0.01)	**424**	(3.6)	447	(3.9)	466	(3.5)	**502**	(4.9)
	Shanghai (Chine)	-0.49	(0.04)	-1.83	(0.02)	-0.88	(0.01)	-0.11	(0.01)	0.86	(0.01)	**521**	(4.3)	546	(3.3)	564	(2.5)	**594**	(3.4)

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.

1. Dans ces colonnes, les écarts statistiquement significatifs par rapport à la moyenne de l'OCDE sont indiqués en gras.

2. Régression simple à deux variables de la performance en compréhension de l'écrit sur l'indice SESC : la pente correspond au coefficient de régression de l'indice SESC.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469616

Tableau A5.1. [2/2] Milieu socio-économique et performance en compréhension de l'écrit

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Pente du gradient socio-économique[1, 2]		Degré de corrélation entre la performance des élèves et l'indice SESC[1]		Accroissement de la probabilité pour les élèves situés dans le quartile inférieur de l'indice SESC de figurer dans le quartile inférieur de la répartition des élèves sur l'échelle de compréhension de l'écrit		Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit (score moyen avant ajustement)		Score moyen dans l'hypothèse d'un indice SESC moyen équivalent dans tous les pays de l'OCDE	
		Écart de score associé à la progression d'une unité de l'indice SESC		Variance expliquée de la performance des élèves (r-carré x 100)							
		Effet	Er. T.	%	Er. T.	Ratio	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.
OCDE	Australie	**46**	(1.8)	12.7	(0.85)	**2.1**	(0.1)	515	(2.3)	502	(2.0)
	Autriche	**48**	(2.3)	16.6	(1.39)	**2.4**	(0.1)	470	(2.9)	468	(2.6)
	Belgique	**47**	(1.5)	**19.3**	(1.01)	**2.4**	(0.1)	506	(2.3)	499	(2.0)
	Canada	**32**	(1.4)	**8.6**	(0.74)	**1.7**	(0.1)	524	(1.5)	510	(1.4)
	Chili	**31**	(1.5)	**18.7**	(1.56)	**2.3**	(0.1)	449	(3.1)	468	(2.6)
	Rép. tchèque	**46**	(2.3)	12.4	(1.09)	**2.0**	(0.1)	478	(2.9)	483	(2.7)
	Danemark	36	(1.4)	14.5	(1.02)	**2.1**	(0.1)	495	(2.1)	485	(1.8)
	Estonie	**29**	(2.3)	**7.6**	(1.11)	**1.6**	(0.1)	501	(2.6)	497	(2.4)
	Finlande	**31**	(1.7)	**7.8**	(0.82)	**1.8**	(0.1)	536	(2.3)	525	(2.2)
	France	**51**	(2.9)	16.7	(1.97)	**2.4**	(0.2)	496	(3.4)	505	(2.9)
	Allemagne	**44**	(1.9)	**17.9**	(1.29)	**2.6**	(0.2)	497	(2.7)	493	(2.2)
	Grèce	34	(2.4)	12.5	(1.43)	**2.2**	(0.1)	483	(4.3)	484	(3.7)
	Hongrie	**48**	(2.2)	**26.0**	(2.17)	**3.0**	(0.2)	494	(3.2)	504	(2.5)
	Islande	**27**	(1.8)	**6.2**	(0.81)	**1.7**	(0.1)	500	(1.4)	483	(2.0)
	Irlande	39	(2.0)	12.6	(1.17)	**2.2**	(0.2)	496	(3.0)	496	(2.6)
	Israël	**43**	(2.4)	12.5	(1.14)	**2.2**	(0.1)	474	(3.6)	480	(2.8)
	Italie	**32**	(1.3)	**11.8**	(0.74)	**2.1**	(0.1)	486	(1.6)	490	(1.4)
	Japon	40	(2.8)	**8.6**	(0.96)	**1.8**	(0.1)	520	(3.5)	522	(3.0)
	Corée	**32**	(2.5)	**11.0**	(1.51)	**2.2**	(0.2)	539	(3.5)	544	(3.0)
	Luxembourg	40	(1.3)	**18.0**	(1.06)	**2.6**	(0.2)	472	(1.3)	466	(1.3)
	Mexique	**25**	(1.0)	14.5	(0.99)	**2.1**	(0.1)	425	(2.0)	456	(1.8)
	Pays-Bas	37	(1.9)	12.8	(1.20)	**1.8**	(0.1)	508	(5.1)	499	(4.6)
	Nouvelle-Zélande	**52**	(1.9)	**16.6**	(1.08)	**2.2**	(0.1)	521	(2.4)	519	(2.0)
	Norvège	36	(2.1)	**8.6**	(0.96)	**2.0**	(0.1)	503	(2.6)	487	(2.4)
	Pologne	39	(1.9)	14.8	(1.38)	**2.0**	(0.1)	500	(2.6)	512	(2.2)
	Portugal	**30**	(1.6)	16.5	(1.60)	**2.0**	(0.2)	489	(3.1)	499	(2.3)
	Rép. slovaque	41	(2.3)	14.6	(1.48)	**2.1**	(0.2)	477	(2.5)	482	(2.1)
	Slovénie	39	(1.5)	14.3	(1.06)	**2.0**	(0.1)	483	(1.0)	481	(1.1)
	Espagne	**29**	(1.5)	13.6	(1.30)	**2.0**	(0.1)	481	(2.0)	491	(1.8)
	Suède	**43**	(2.2)	13.4	(1.33)	**2.2**	(0.1)	497	(2.9)	485	(2.4)
	Suisse	40	(2.1)	14.1	(1.38)	**2.1**	(0.1)	501	(2.4)	498	(2.1)
	Turquie	**29**	(1.5)	**19.0**	(1.91)	**2.3**	(0.2)	464	(3.5)	499	(3.5)
	Royaume-Uni	**44**	(1.9)	13.7	(1.03)	**2.1**	(0.1)	494	(2.3)	488	(1.8)
	États-Unis	42	(2.3)	16.8	(1.65)	**2.2**	(0.1)	500	(3.7)	493	(2.4)
	Moyenne OCDE	**38**	(0.3)	**14.0**	(0.2)	**2.1**	(0.0)	493	(0.5)	494	(0.4)
Autres G20	Argentine	40	(2.3)	**19.6**	(2.23)	**2.2**	(0.2)	398	(4.6)	424	(3.7)
	Brésil	**28**	(1.4)	13.0	(1.27)	**1.7**	(0.1)	412	(2.7)	445	(2.9)
	Indonésie	**17**	(2.4)	**7.8**	(2.23)	**1.4**	(0.1)	402	(3.7)	428	(5.9)
	Féd. de Russie	37	(2.5)	**11.3**	(1.35)	**1.9**	(0.1)	459	(3.3)	468	(3.0)
	Shanghai (Chine)	**27**	(2.1)	12.3	(1.77)	**2.1**	(0.1)	556	(2.4)	569	(1.9)

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.

1. Dans ces colonnes, les écarts statistiquement significatifs par rapport à la moyenne de l'OCDE sont indiqués en gras.
2. Régression simple à deux variables de la performance en compréhension de l'écrit sur l'indice SESC : la pente correspond au coefficient de régression de l'indice SESC.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469616

A5

Tableau A5.2. [1/2] Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon l'ascendance autochtone ou allochtone

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Élèves autochtones				Élèves d'ascendance allochtone (2e génération)				Élèves allochtones (1ère génération)				Élèves issus de l'immigration (1ère ou 2e génération)			
		Pourcentage d'élèves	Er. T.	Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit		Pourcentage d'élèves	Er. T.	Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit		Pourcentage d'élèves	Er. T.	Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit		Pourcentage d'élèves	Er. T.	Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit	
				Score moyen	Er. T.			Score moyen	Er. T.			Score moyen	Er. T.			Score moyen	Er. T.
OCDE	Australie	76.8	(1.1)	515	(2.1)	12.1	(0.7)	530	(6.2)	11.1	(0.6)	518	(6.3)	23.2	(1.1)	524	(5.8)
	Autriche	84.8	(1.2)	482	(2.9)	10.5	(0.9)	427	(6.0)	4.8	(0.6)	384	(10.3)	15.2	(1.2)	414	(6.2)
	Belgique	85.2	(1.1)	519	(2.2)	7.8	(0.7)	454	(7.0)	6.9	(0.7)	448	(8.3)	14.8	(1.1)	451	(6.4)
	Canada	75.6	(1.3)	528	(1.5)	13.7	(0.8)	522	(3.6)	10.7	(0.7)	520	(4.6)	24.4	(1.3)	521	(3.4)
	Chili	99.5	(0.1)	452	(3.0)	0.1	(0.0)	c	c	0.4	(0.1)	c	c	0.5	(0.1)	c	c
	Rép. tchèque	97.7	(0.2)	479	(2.8)	1.4	(0.2)	448	(17.9)	0.8	(0.1)	472	(17.5)	2.3	(0.2)	457	(13.7)
	Danemark	91.4	(0.4)	502	(2.2)	5.9	(0.3)	446	(4.3)	2.8	(0.2)	422	(6.2)	8.6	(0.4)	438	(3.8)
	Estonie	92.0	(0.6)	505	(2.7)	7.4	(0.6)	470	(6.6)	0.6	(0.1)	470	(17.4)	8.0	(0.6)	470	(6.5)
	Finlande	97.4	(0.3)	538	(2.2)	1.1	(0.2)	493	(13.9)	1.4	(0.2)	449	(17.7)	2.6	(0.3)	468	(12.8)
	France	86.9	(1.4)	505	(3.8)	10.0	(1.0)	449	(8.9)	3.2	(0.5)	428	(15.9)	13.1	(1.4)	444	(8.5)
	Allemagne	82.4	(1.0)	511	(2.6)	11.7	(0.8)	457	(6.1)	5.9	(0.4)	450	(5.7)	17.6	(1.0)	455	(4.7)
	Grèce	91.0	(0.8)	489	(4.2)	2.9	(0.3)	456	(10.4)	6.1	(0.7)	420	(15.5)	9.0	(0.8)	432	(11.5)
	Hongrie	97.9	(0.3)	495	(3.1)	0.9	(0.1)	527	(12.4)	1.2	(0.2)	493	(11.6)	2.1	(0.3)	507	(8.3)
	Islande	97.6	(0.2)	504	(1.4)	0.4	(0.1)	c	c	1.9	(0.2)	417	(12.4)	2.4	(0.2)	423	(11.7)
	Irlande	91.7	(0.6)	502	(3.0)	1.4	(0.2)	508	(12.8)	6.8	(0.5)	466	(7.6)	8.3	(0.6)	473	(7.1)
	Israël	80.3	(1.1)	480	(3.3)	12.6	(0.7)	487	(6.5)	7.1	(0.7)	462	(9.2)	19.7	(1.1)	478	(6.4)
	Italie	94.5	(0.3)	491	(1.6)	1.3	(0.1)	446	(9.4)	4.2	(0.2)	410	(4.5)	5.5	(0.3)	418	(4.2)
	Japon	99.7	(0.1)	521	(3.4)	0.1	(0.0)	c	c	0.1	(0.0)	c	c	0.3	(0.1)	c	c
	Corée	100.0	(0.0)	540	(3.4)	0.0	(0.0)	c	c	c	c	c	c	0.0	(0.0)	c	c
	Luxembourg	59.8	(0.7)	495	(1.9)	24.0	(0.6)	439	(2.9)	16.1	(0.5)	448	(4.5)	40.2	(0.7)	442	(2.1)
	Mexique	98.1	(0.2)	430	(1.8)	0.7	(0.1)	340	(9.9)	1.1	(0.1)	324	(9.9)	1.9	(0.2)	331	(7.9)
	Pays-Bas	87.9	(1.4)	515	(5.2)	8.9	(1.1)	469	(8.2)	3.2	(0.5)	471	(12.5)	12.1	(1.4)	470	(7.8)
	Nouvelle-Zélande	75.3	(1.0)	526	(2.6)	8.0	(0.6)	498	(8.3)	16.7	(0.7)	520	(4.5)	24.7	(1.0)	513	(4.7)
	Norvège	93.2	(0.6)	508	(2.6)	3.6	(0.4)	463	(8.0)	3.2	(0.3)	447	(7.8)	6.8	(0.6)	456	(5.9)
	Pologne	100.0	(0.0)	502	(2.6)	c	c	c	c	0.0	(0.0)	c	c	0.0	(0.0)	c	c
	Portugal	94.5	(0.5)	492	(3.1)	2.7	(0.3)	476	(9.4)	2.8	(0.3)	456	(8.8)	5.5	(0.5)	466	(6.9)
	Rép. slovaque	99.5	(0.1)	478	(2.5)	0.3	(0.1)	c	c	0.3	(0.1)	c	c	0.5	(0.1)	c	c
	Slovénie	92.2	(0.4)	488	(1.1)	6.4	(0.4)	447	(5.5)	1.4	(0.2)	414	(8.7)	7.8	(0.4)	441	(4.8)
	Espagne	90.5	(0.5)	488	(2.0)	1.1	(0.1)	461	(9.3)	8.4	(0.5)	426	(4.1)	9.5	(0.5)	430	(4.0)
	Suède	88.3	(1.2)	507	(2.7)	8.0	(0.8)	454	(7.5)	3.7	(0.5)	416	(11.3)	11.7	(1.2)	442	(6.9)
	Suisse	76.5	(0.9)	513	(2.2)	15.1	(0.7)	471	(4.5)	8.4	(0.5)	455	(6.7)	23.5	(0.9)	465	(4.1)
	Turquie	99.5	(0.1)	466	(3.5)	0.4	(0.1)	c	c	0.1	(0.1)	c	c	0.5	(0.1)	c	c
	Royaume-Uni	89.4	(1.0)	499	(2.2)	5.8	(0.7)	492	(8.5)	4.8	(0.4)	458	(9.5)	10.6	(1.0)	476	(7.5)
	États-Unis	80.5	(1.3)	506	(3.8)	13.0	(1.1)	483	(6.2)	6.4	(0.5)	485	(7.9)	19.5	(1.3)	484	(5.8)
	Moyenne OCDE	89.6	(0.1)	499	(0.5)	6.0	(0.1)	467	(1.7)	4.6	(0.1)	448	(2.0)	10.4	(0.1)	457	(1.4)
Autres G20	Argentine	96.4	(0.5)	401	(4.6)	2.2	(0.3)	366	(12.6)	1.5	(0.3)	356	(26.5)	3.6	(0.5)	362	(15.2)
	Brésil	99.2	(0.1)	416	(2.7)	0.5	(0.1)	321	(18.7)	0.3	(0.1)	310	(18.6)	0.8	(0.1)	317	(13.5)
	Indonésie	99.7	(0.1)	403	(3.7)	c	c	c	c	0.3	(0.1)	c	c	0.3	(0.1)	c	c
	Féd. de Russie	87.9	(0.7)	464	(3.2)	7.2	(0.7)	435	(9.4)	4.9	(0.4)	444	(7.1)	12.1	(0.7)	439	(7.0)
	Shanghai (Chine)	99.5	(0.1)	557	(2.3)	0.1	(0.0)	c	c	0.5	(0.1)	c	c	0.5	(0.1)	c	c

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469635

A5

Tableau A5.2. [2/2] Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon l'ascendance autochtone ou allochtone

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Écart de score en compréhension de l'écrit entre les élèves autochtones et les élèves d'ascendance allochtone (2e génération)		Écart de score en compréhension de l'écrit entre les élèves autochtones et les élèves allochtones (1ère génération)		Écart de score en compréhension de l'écrit entre les élèves d'ascendance allochtone (2e génération) et les élèves allochtones (1ère génération)		Écart de score en compréhension de l'écrit entre les élèves autochtones et les élèves issus de l'immigration		Écart de score en compréhension de l'écrit entre les élèves autochtones et les élèves issus de l'immigration, après contrôle du milieu socio-économique		Corrélations nationales groupées entre le milieu socio-économique des élèves et l'ascendance autochtone ou allochtone		Corrélations nationales groupées entre le milieu socio-économique des établissements et l'ascendance autochtone ou allochtone		Différence d'indice PISA de statut économique, social et culturel entre les élèves autochtones et les élèves issus de l'immigration		Accroissement de la probabilité pour les élèves allochtones (1ère génération) de se situer dans le quartile inférieur de la répartition des élèves sur l'échelle de compréhension de l'écrit	
		Diff. de score	Er. T.	Diff. de score	Er. T.	Diff. de score	Er. T.	Diff. de score	Er. T.	Diff. de score	Er. T.	Corr.	Er. T.	Corr.	Er. T.	Dif.	Er. T.	Ratio	Er. T.
OCDE	Australie	**-16**	(6.4)	-3	(6.1)	**12**	(4.8)	-10	(5.8)	**-11**	(5.1)	0.01	(0.01)	0.00	(0.07)	0.01	(0.03)	**0.89**	(0.07)
	Autriche	**55**	(6.7)	**98**	(10.6)	**43**	(10.7)	**68**	(6.7)	**37**	(6.7)	**-0.30**	(0.02)	**-0.41**	(0.06)	**0.73**	(0.05)	**2.69**	(0.27)
	Belgique	**65**	(7.2)	**71**	(8.0)	6	(8.6)	**68**	(6.3)	**41**	(5.3)	**-0.19**	(0.02)	**-0.39**	(0.05)	**0.56**	(0.06)	**2.18**	(0.17)
	Canada	5	(3.8)	8	(4.7)	3	(4.4)	7	(3.6)	3	(3.1)	-0.02	(0.02)	0.02	(0.05)	**0.08**	(0.04)	**1.27**	(0.09)
	Chili	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c
	Rép. tchèque	31	(17.7)	7	(16.8)	-24	(23.7)	22	(13.2)	17	(11.4)	-0.01	(0.02)	0.08	(0.10)	0.13	(0.10)	**1.29**	(0.42)
	Danemark	**56**	(4.3)	**79**	(6.5)	**24**	(7.0)	**63**	(3.9)	**36**	(3.7)	**-0.22**	(0.02)	**-0.42**	(0.04)	**0.75**	(0.04)	**2.51**	(0.19)
	Estonie	**35**	(6.5)	**35**	(17.1)	0	(17.1)	**35**	(6.3)	**34**	(5.8)	-0.02	(0.02)	0.01	(0.04)	0.06	(0.06)	**1.49**	(0.34)
	Finlande	**45**	(13.9)	**89**	(17.6)	**44**	(21.8)	**70**	(12.7)	**60**	(11.2)	**-0.07**	(0.03)	**0.30**	(0.04)	**0.32**	(0.12)	**2.44**	(0.31)
	France	**55**	(9.6)	**77**	(16.2)	22	(16.6)	**60**	(9.2)	**30**	(8.4)	**-0.23**	(0.03)	**-0.50**	(0.06)	**0.60**	(0.05)	**2.11**	(0.28)
	Allemagne	**54**	(6.2)	**61**	(6.0)	7	(7.9)	**56**	(4.8)	**27**	(4.3)	**-0.27**	(0.02)	**-0.44**	(0.04)	**0.72**	(0.04)	**1.98**	(0.16)
	Grèce	**33**	(10.3)	**69**	(15.2)	**36**	(18.0)	**57**	(11.1)	**35**	(10.9)	**-0.20**	(0.02)	**-0.36**	(0.05)	**0.68**	(0.06)	**2.08**	(0.28)
	Hongrie	**-32**	(12.4)	2	(11.7)	34	(17.5)	-12	(8.4)	-11	(7.3)	0.00	(0.02)	**-0.20**	(0.09)	-0.03	(0.11)	**1.10**	(0.31)
	Islande	c	c	**87**	(12.4)	c	c	**81**	(11.7)	**61**	(11.9)	**-0.14**	(0.02)	**-0.16**	(0.01)	**0.81**	(0.11)	**2.39**	(0.31)
	Irlande	-6	(13.4)	**36**	(7.7)	**42**	(14.6)	**29**	(7.3)	**33**	(6.5)	0.03	(0.02)	0.04	(0.08)	-0.09	(0.06)	**1.80**	(0.19)
	Israël	-7	(6.1)	**18**	(8.9)	**25**	(8.5)	2	(6.1)	**-17**	(4.7)	**-0.15**	(0.02)	**-0.10**	(0.05)	**0.32**	(0.06)	**1.26**	(0.15)
	Italie	**45**	(9.4)	**81**	(4.7)	**36**	(10.3)	**72**	(4.4)	**53**	(4.4)	**-0.14**	(0.01)	**-0.51**	(0.02)	**0.63**	(0.05)	**2.44**	(0.14)
	Japon	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c
	Corée	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c
	Luxembourg	**56**	(3.7)	**47**	(4.9)	-9	(6.0)	**52**	(3.0)	**19**	(3.1)	**-0.34**	(0.01)	**-0.44**	(0.00)	**0.91**	(0.03)	**1.69**	(0.11)
	Mexique	**89**	(9.7)	**105**	(9.5)	16	(12.3)	**99**	(7.5)	**85**	(7.4)	**-0.06**	(0.01)	**-0.28**	(0.03)	**0.57**	(0.08)	**3.15**	(0.17)
	Pays-Bas	**46**	(9.3)	**44**	(10.9)	-2	(12.3)	**46**	(8.0)	14	(8.0)	**-0.29**	(0.03)	**-0.47**	(0.09)	**0.83**	(0.07)	**1.68**	(0.22)
	Nouvelle-Zélande	**28**	(9.0)	6	(5.0)	**-22**	(8.5)	**13**	(5.3)	**14**	(4.1)	**0.05**	(0.02)	**-0.15**	(0.06)	-0.03	(0.03)	**1.11**	(0.09)
	Norvège	**45**	(8.1)	**60**	(7.5)	15	(10.5)	**52**	(5.7)	**33**	(5.5)	**-0.19**	(0.02)	-0.12	(0.09)	**0.54**	(0.06)	**2.11**	(0.19)
	Pologne	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c
	Portugal	16	(9.4)	**36**	(8.9)	20	(11.6)	**26**	(7.0)	**24**	(6.0)	-0.01	(0.01)	**-0.12**	(0.05)	0.06	(0.08)	**1.74**	(0.21)
	Rép. slovaque	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c
	Slovénie	**41**	(5.6)	**74**	(8.9)	**33**	(10.4)	**47**	(4.9)	**24**	(4.9)	**-0.18**	(0.01)	**-0.29**	(0.01)	**0.62**	(0.05)	**2.06**	(0.29)
	Espagne	**26**	(9.2)	**62**	(4.0)	**35**	(9.7)	**58**	(3.9)	**44**	(3.4)	**-0.13**	(0.02)	0.02	(0.06)	**0.47**	(0.05)	**2.17**	(0.11)
	Suède	**53**	(7.7)	**91**	(11.6)	**38**	(12.2)	**66**	(7.2)	**40**	(6.2)	**-0.23**	(0.03)	**-0.31**	(0.08)	**0.55**	(0.05)	**2.47**	(0.25)
	Suisse	**42**	(3.9)	**58**	(6.5)	**16**	(7.2)	**48**	(3.5)	**28**	(3.0)	**-0.24**	(0.02)	**-0.34**	(0.06)	**0.56**	(0.04)	**1.98**	(0.12)
	Turquie	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c
	Royaume-Uni	7	(8.6)	**41**	(9.7)	**34**	(10.7)	**23**	(7.6)	**14**	(5.4)	**-0.08**	(0.03)	**-0.19**	(0.09)	**0.18**	(0.09)	**1.66**	(0.20)
	États-Unis	**22**	(6.1)	**21**	(7.2)	-2	(7.6)	**22**	(5.5)	**-9**	(4.1)	**-0.28**	(0.03)	**-0.49**	(0.06)	**0.70**	(0.07)	**1.30**	(0.13)
	Moyenne OCDE	**33**	(1.7)	**52**	(1.9)	**18**	(2.4)	**44**	(1.4)	**27**	(1.3)	**-0.14**	(0.00)	**-0.22**	(0.01)	**0.44**	(0.01)	**1.89**	(0.04)
Autres G20	Argentine	**35**	(13.3)	46	(26.6)	10	(24.7)	**40**	(15.6)	16	(15.3)	**-0.08**	(0.02)	-0.09	(0.09)	**0.58**	(0.10)	**1.54**	(0.42)
	Brésil	**95**	(19.0)	**106**	(18.8)	11	(27.2)	**99**	(13.8)	**94**	(13.3)	-0.02	(0.02)	-0.02	(0.03)	0.18	(0.24)	**3.07**	(0.51)
	Indonésie	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c
	Féd. de Russie	**29**	(9.4)	**20**	(6.6)	-9	(10.1)	**25**	(6.8)	**20**	(5.7)	**-0.05**	(0.02)	**-0.27**	(0.05)	**0.13**	(0.04)	**1.27**	(0.20)
	Shanghai (Chine)	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.
Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469635

A5

Tableau A5.3. Pourcentage d'élèves résilients et d'élèves défavorisés peu performants dans l'effectif total d'élèves, selon le sexe

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Élèves résilients et élèves défavorisés peu performants											
		Élèves résilients[1]						Élèves défavorisés peu performants[2]					
		Tous les élèves		Filles		Garçons		Tous les élèves		Filles		Garçons	
		%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.
OCDE	Australie	7.7	(0.3)	9.5	(0.5)	5.8	(0.4)	4.4	(0.3)	2.9	(0.3)	6.0	(0.4)
	Autriche	4.9	(0.4)	6.3	(0.5)	3.5	(0.5)	8.2	(0.6)	6.1	(0.8)	10.4	(0.7)
	Belgique	7.6	(0.3)	9.6	(0.5)	5.7	(0.4)	5.1	(0.4)	4.1	(0.5)	6.0	(0.6)
	Canada	9.8	(0.5)	11.6	(0.7)	8.0	(0.5)	2.9	(0.2)	1.8	(0.2)	3.9	(0.3)
	Chili	6.0	(0.5)	7.3	(0.8)	4.7	(0.5)	3.9	(0.5)	2.9	(0.5)	4.9	(0.7)
	Rép. tchèque	5.3	(0.4)	7.4	(0.6)	3.5	(0.4)	5.8	(0.5)	4.0	(0.5)	7.4	(0.7)
	Danemark	6.0	(0.5)	7.5	(0.8)	4.4	(0.5)	4.2	(0.4)	3.5	(0.4)	4.9	(0.5)
	Estonie	8.5	(0.5)	11.4	(1.0)	5.9	(0.6)	2.9	(0.4)	1.5	(0.4)	4.1	(0.7)
	Finlande	11.4	(0.6)	14.4	(0.7)	8.4	(0.8)	2.2	(0.3)	1.0	(0.2)	3.5	(0.4)
	France	7.6	(0.6)	10.1	(0.9)	5.1	(0.7)	5.2	(0.5)	3.6	(0.5)	6.9	(0.8)
	Allemagne	5.7	(0.4)	7.2	(0.6)	4.2	(0.5)	5.1	(0.5)	3.7	(0.5)	6.5	(0.7)
	Grèce	6.9	(0.5)	9.6	(0.9)	4.2	(0.5)	5.2	(0.9)	3.2	(0.6)	7.3	(1.3)
	Hongrie	6.4	(0.5)	9.2	(0.9)	3.7	(0.5)	4.2	(0.7)	2.6	(0.8)	5.7	(0.8)
	Islande	7.4	(0.5)	9.7	(0.7)	5.1	(0.6)	5.1	(0.4)	3.6	(0.5)	6.7	(0.6)
	Irlande	7.4	(0.6)	9.4	(0.8)	5.5	(0.8)	4.1	(0.4)	2.4	(0.4)	5.9	(0.7)
	Israël	6.0	(0.5)	8.4	(0.7)	3.4	(0.5)	6.9	(0.6)	5.6	(0.7)	8.3	(0.7)
	Italie	8.0	(0.3)	10.8	(0.4)	5.3	(0.3)	4.4	(0.3)	2.5	(0.3)	6.1	(0.5)
	Japon	10.5	(0.6)	12.2	(0.8)	9.0	(0.7)	3.3	(0.4)	1.9	(0.4)	4.7	(0.7)
	Corée	14.0	(0.8)	16.3	(1.3)	12.1	(0.9)	1.3	(0.4)	0.5	(0.2)	2.0	(0.6)
	Luxembourg	5.1	(0.4)	7.0	(0.6)	3.2	(0.5)	7.4	(0.4)	5.7	(0.6)	9.1	(0.6)
	Mexique	7.3	(0.4)	9.2	(0.5)	5.3	(0.4)	3.5	(0.3)	2.7	(0.3)	4.2	(0.4)
	Pays-Bas	8.0	(0.8)	9.2	(1.1)	6.8	(0.8)	2.8	(0.4)	2.1	(0.5)	3.5	(0.6)
	Nouvelle-Zélande	9.2	(0.5)	11.7	(0.7)	6.8	(0.7)	3.6	(0.4)	1.8	(0.4)	5.4	(0.6)
	Norvège	6.5	(0.4)	9.3	(0.7)	3.8	(0.5)	5.1	(0.4)	3.6	(0.4)	6.6	(0.7)
	Pologne	9.2	(0.5)	12.7	(0.8)	5.7	(0.6)	3.0	(0.4)	1.4	(0.3)	4.6	(0.6)
	Portugal	9.8	(0.5)	12.9	(0.8)	6.6	(0.5)	2.8	(0.3)	1.5	(0.4)	4.2	(0.5)
	Rép. slovaque	5.3	(0.4)	7.0	(0.6)	3.5	(0.5)	5.6	(0.6)	3.6	(0.6)	7.7	(0.9)
	Slovénie	6.1	(0.5)	9.4	(0.8)	3.0	(0.4)	5.1	(0.3)	2.8	(0.3)	7.2	(0.5)
	Espagne	9.0	(0.6)	10.5	(1.0)	7.6	(0.6)	3.3	(0.4)	2.3	(0.3)	4.3	(0.5)
	Suède	6.4	(0.5)	8.1	(0.7)	4.6	(0.6)	5.8	(0.5)	3.4	(0.6)	8.1	(0.7)
	Suisse	7.9	(0.5)	10.4	(0.9)	5.6	(0.4)	4.5	(0.4)	3.0	(0.4)	5.9	(0.6)
	Turquie	10.5	(0.6)	11.5	(0.8)	9.5	(0.8)	1.6	(0.3)	0.7	(0.3)	2.5	(0.5)
	Royaume-Uni	6.0	(0.4)	7.0	(0.6)	4.8	(0.5)	5.0	(0.4)	4.1	(0.4)	5.9	(0.6)
	États-Unis	7.2	(0.6)	8.6	(0.9)	5.7	(0.5)	4.6	(0.4)	3.0	(0.4)	6.1	(0.6)
	Moyenne OCDE	7.7	(0.3)	9.8	(0.6)	5.6	(0.3)	4.4	(0.2)	2.9	(0.2)	5.8	(0.5)
Autres G20	Argentine	2.7	(0.3)	3.8	(0.5)	1.6	(0.4)	9.9	(0.9)	8.3	(0.8)	11.7	(1.1)
	Brésil	5.5	(0.4)	7.4	(0.6)	3.4	(0.3)	4.6	(0.3)	3.9	(0.4)	5.3	(0.5)
	Indonésie	6.0	(0.7)	8.3	(0.9)	3.7	(0.7)	2.0	(0.4)	1.3	(0.4)	2.8	(0.5)
	Féd. de Russie	4.7	(0.5)	6.2	(0.7)	3.2	(0.4)	6.0	(0.6)	3.9	(0.6)	8.1	(1.0)
	Shanghai (Chine)	18.9	(1.0)	20.6	(1.2)	17.2	(1.1)	0.3	(0.1)	0.1	(0.1)	0.5	(0.2)

1. Par élèves résilients, on entend les élèves qui se situent dans le quartile inférieur de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel* (SESC) d'un pays et qui se classent dans le quartile supérieur de performance tous pays confondus, après contrôle du milieu socio-économique.

2. Par élèves défavorisés peu performants, on entend les élèves qui se situent dans le quartile inférieur de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel* (SESC) d'un pays et qui se classent dans le quartile inférieur de performance tous pays confondus, après contrôle du milieu socio-économique.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469654

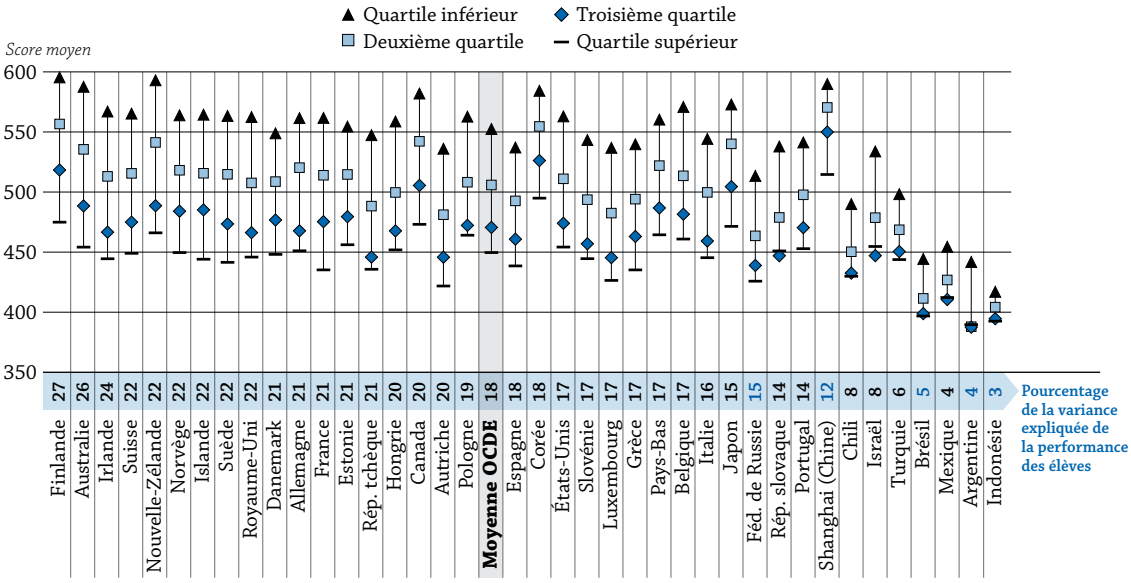
Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

LES ÉLÈVES QUI PRENNENT PLAISIR À LIRE SONT-ILS DE MEILLEURS LECTEURS ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les 25 % d'élèves qui prennent le plus plaisir à lire l'emportent sur les 25 % d'élèves qui prennent le moins plaisir à lire d'un niveau et demi de compétence en compréhension de l'écrit.
- Dans la plupart des pays, les élèves qui lisent des livres de fiction par plaisir sont nettement plus susceptibles d'être performants en compréhension de l'écrit.

Graphique A6.1. Relation entre le plaisir de la lecture et la performance des élèves en compréhension de l'écrit

*Par quartile national de l'*indice de plaisir de la lecture



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de la variance expliquée de la performance des élèves.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A6.1.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467184

Lecture du graphique

Ce graphique montre le pourcentage de la variation de la performance des élèves en compréhension de l'écrit qui résulte de la variation d'une unité de l'*indice PISA de plaisir de la lecture* (voir la section « Définitions » ci-dessous) ainsi que la variation du score sur l'échelle de compréhension de l'écrit entre différents groupes d'élèves. Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de la variation de la performance des élèves en compréhension de l'écrit qui s'explique par l'*indice de plaisir de la lecture*. Les pays situés dans la partie gauche du graphique sont ceux où la mesure dans laquelle les élèves déclarent prendre du plaisir à lire explique un pourcentage élevé de la variation de leur performance. Les pays situés dans la partie droite du graphique sont ceux où la mesure dans laquelle les élèves déclarent prendre du plaisir à lire explique un pourcentage relativement peu élevé de la variation de leur performance.

Contexte

Les élèves qui prennent plaisir à lire et qui réservent une place à la lecture dans leur vie au quotidien améliorent leurs compétences en lecture par la pratique. Les résultats de l'enquête PISA montrent que le plaisir de la lecture est en forte corrélation avec la performance en compréhension de l'écrit. Il ne faut pas en déduire que le plaisir de la lecture a un impact direct sur les scores en compréhension de l'écrit, mais cela confirme les conclusions d'autres études, en l'occurrence que le plaisir de la lecture est un prérequis important pour devenir un lecteur efficace. Il en résulte que pour améliorer la performance en compréhension de l'écrit, les établissements d'enseignement doivent non seulement inculquer des techniques de lecture aux élèves, mais aussi éveiller leur intérêt pour la lecture.

Les élèves les plus performants en compréhension de l'écrit sont ceux qui lisent des livres de fiction mais, dans les faits, il apparaît que de nombreux élèves privilégient des lectures qui ont une pertinence plus directe dans leur vie. Encourager les élèves à diversifier leurs lectures, à lire des magazines, des journaux et des livres documentaires peut les amener à faire de la lecture une habitude. Sont particulièrement visés les élèves moins performants en compréhension de l'écrit, qui ne sont pas nécessairement enclins à lire des livres de fiction.

Autres faits marquants

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **37 % des élèves déclarent ne pas lire du tout par plaisir**.
- **Les élèves qui lisent des journaux, des magazines et des livres documentaires sont plus performants en compréhension de l'écrit dans de nombreux pays**, mais l'impact sur la performance en compréhension de l'écrit n'est pas aussi marqué que pour la lecture de livres de fiction.
- Dans tous les pays, **les filles sont plus nombreuses à lire par plaisir que les garçons** (l'indice de plaisir de la lecture étant, respectivement, de 0.31 et -0.31). Les filles tendent aussi à lire davantage des magazines et des livres de fiction, alors que les garçons sont plus susceptibles de lire des magazines et des bandes dessinées.

Tendances

En 2009, les élèves semblent moins enthousiastes à l'idée de lire qu'en 2000. En moyenne, dans les 26 pays de l'OCDE qui ont participé aux deux évaluations, le pourcentage d'élèves qui déclarent lire par plaisir a diminué, passant de 69 % à 64 %. La majorité des élèves lisent par plaisir, certes, mais l'accroissement de la minorité d'élèves qui ne lisent pas par plaisir devrait inciter les établissements d'enseignement à tenter d'amener les élèves à s'engager dans des activités de lecture qu'ils estiment pertinentes et intéressantes.

A6

Analyse

Plaisir de la lecture et performance des élèves

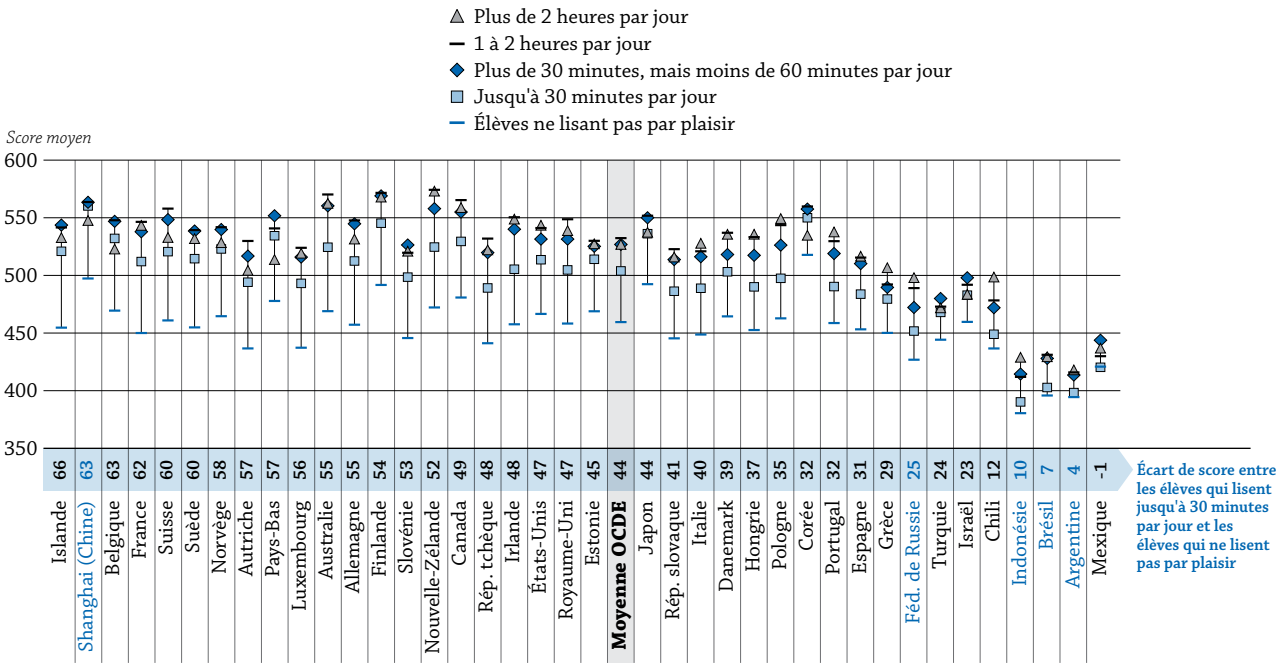
Les 25 % d'élèves qui prennent le plus plaisir à lire atteignent au moins le niveau 4 de l'échelle de compréhension de l'écrit ; en d'autres termes, ils ont au moins 50 % de chances de mener à bien une tâche de lecture relativement complexe. En Australie et en Finlande, deux pays en tête du classement en termes de performance moyenne, plus de 25 % de la variation des scores en compréhension de l'écrit s'explique par la mesure dans laquelle les élèves prennent plaisir à lire. Dans ces pays et en Nouvelle-Zélande, les 25 % d'élèves qui prennent le plus plaisir à lire atteignent des niveaux exceptionnellement élevés de compétence en compréhension de l'écrit : ils se situent aux alentours du milieu du niveau 4 de l'échelle de compréhension de l'écrit.

Dans 16 pays de l'OCDE, 20 % au moins de la variation de la performance en compréhension de l'écrit est imputable au plaisir de la lecture. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un écart de 103 points s'observe entre les scores moyens du quartile supérieur et du quartile inférieur de l'*indice de plaisir de la lecture*. Les 25 % d'élèves qui accusent les scores les moins élevés sont en règle générale uniquement capables de mener à bien des tâches relativement simples qui se situent au niveau seuil de compétence, soit le niveau 2 de l'échelle de compréhension de l'écrit (voir la section « Définitions » ci-dessous).

Les résultats de l'enquête PISA montrent que les pays où le plaisir de la lecture a le moins d'impact sur la performance en compréhension de l'écrit tendent à accuser des scores moyens inférieurs en compréhension de l'écrit que les pays où le plaisir de la lecture a plus d'impact. Toutefois, cette tendance ne s'observe pas en Corée, au Japon et à Shanghai (Chine) (voir le graphique A6.1).

Le temps consacré à la lecture par plaisir est en forte corrélation avec la performance en compréhension de l'écrit. Les lecteurs plus performants ont tendance à lire davantage parce qu'ils sont motivés, ce qui enrichit leur vocabulaire et améliore leurs facultés de compréhension.

Graphique A6.2. Relation entre le temps consacré à la lecture par plaisir et la performance des élèves en compréhension de l'écrit



Les pays sont classés par ordre décroissant de l'écart de score entre les élèves qui lisent jusqu'à 30 minutes par jour et les élèves qui ne lisent pas par plaisir.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A6.2.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467203

Dans tous les pays et économies qui ont participé au cycle PISA 2009, les élèves qui prennent plaisir à lire tendent à afficher des scores plus élevés en compréhension de l'écrit que les élèves qui ne lisent pas par plaisir. Le graphique A6.2 indique le score moyen en compréhension de l'écrit de cinq groupes d'élèves dans chaque pays selon le temps qu'ils passent à lire par plaisir : ceux qui ne lisent pas par plaisir, ceux qui lisent jusqu'à une demi-heure par jour par plaisir, entre une demi-heure et une heure, entre une et deux heures, et enfin, les élèves les plus passionnés, qui lisent plus de deux heures par jour par plaisir.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus d'un tiers des élèves déclarent ne pas lire du tout par plaisir. Leur pourcentage est égal ou supérieur à 40 % en Allemagne, en Autriche, en Belgique, aux États-Unis, en Irlande, au Japon, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque et en Suisse. Leur score moyen sur l'échelle PISA de compréhension de l'écrit (460 points) est nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE (493 points). Un autre tiers des élèves ne lisent pas plus d'une demi-heure par jour, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Leur score moyen (504 points) est proche de la moyenne de l'OCDE. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 17 % des élèves lisent entre une demi-heure et une heure par jour ; leur score moyen est de 527 points. Le score moyen des élèves qui déclarent lire plus longtemps, entre une et deux heures par jour, s'établit à 532 points, et celui des lecteurs assidus, qui lisent plus de deux heures par jour par plaisir, à 527 points (voir le tableau A6.2).

Dans plus de deux tiers des pays qui ont participé à l'enquête PISA, l'écart de score associé au fait de lire un certain temps par plaisir chaque jour est nettement supérieur à l'écart de score associé à l'allongement du temps de lecture. L'écart de score entre les élèves qui ne lisent pas plus d'une demi-heure par jour par plaisir et les élèves qui ne lisent pas du tout par plaisir passe la barre des 30 points dans 31 pays, et même la barre des 60 points en Belgique, en France et en Islande. Toutefois, l'écart de score entre les élèves qui lisent par plaisir, d'une part, entre une demi-heure et une heure par jour et, d'autre part, au plus une demi-heure par jour, n'est supérieur à 30 points que dans 5 pays, en l'occurrence en Allemagne, en Australie, en Irlande, en Nouvelle-Zélande et en République tchèque. L'écart de score entre les élèves qui lisent par plaisir, d'une part, entre une et deux heures par jour, et d'autre part, entre une demi-heure et une heure par jour, n'est nulle part supérieur à 20 points.

Les performances médiocres qui s'observent parmi les élèves qui ne lisent pas par plaisir appellent les systèmes d'éducation à encourager la lecture dans le cadre scolaire et ailleurs. Que la corrélation de la performance en compréhension de l'écrit soit plus forte avec le plaisir de la lecture qu'avec le temps consacré chaque jour à la lecture confirme que la priorité doit rester d'encourager les élèves à lire par plaisir au quotidien, le temps qu'ils consacrent à la lecture étant moins déterminant.

Association entre les lectures des élèves et leur performance en compréhension de l'écrit

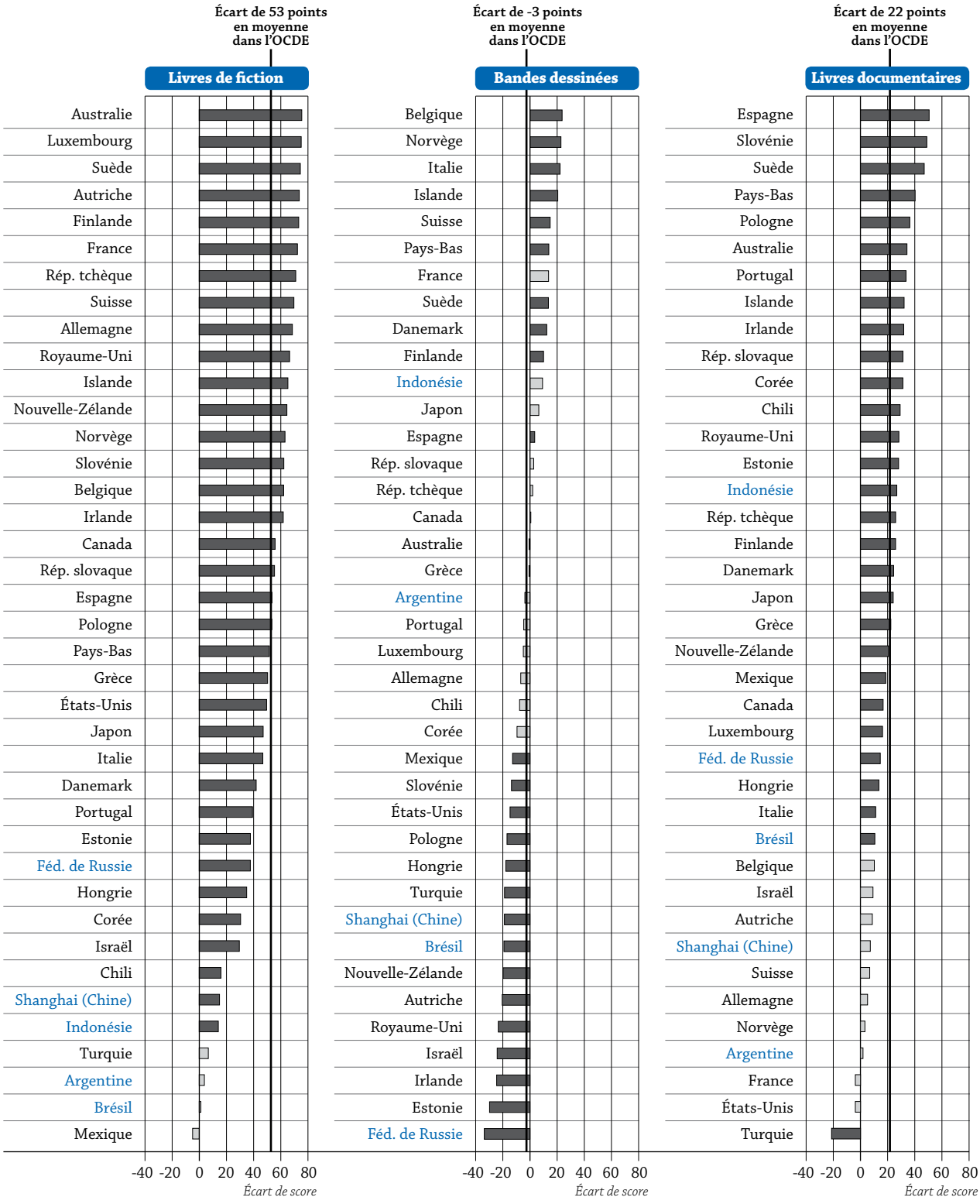
Le cycle PISA 2009 offre une occasion unique d'étudier la relation entre ce que les élèves déclarent lire pendant leurs loisirs et leur performance en compréhension de l'écrit. Ces résultats ne permettent pas d'établir de relation de cause à effet, certes, mais ils indiquent le niveau de compétence des élèves en compréhension de l'écrit en fonction du degré de diversité de leurs lectures. Le graphique A6.3 montre la variation de la performance en compréhension de l'écrit entre les élèves qui lisent régulièrement (plusieurs fois par mis ou par semaine) par plaisir des magazines, des bandes dessinées, des livres de fiction (romans, nouvelles, récits), des livres documentaires et des journaux, et les élèves qui n'en lisent pas par plaisir. Le fait de lire régulièrement des livres de fiction par plaisir est en corrélation positive avec les résultats aux épreuves de compréhension de l'écrit administrées lors du cycle PISA 2009. La lecture de bandes dessinées induit quant à elle une légère augmentation de la performance en compréhension de l'écrit dans certains pays, mais est associée à une performance inférieure en compréhension de l'écrit dans d'autres pays (voir le tableau A6.3).

Les élèves qui lisent des livres de fiction par plaisir sont nettement plus susceptibles d'être des lecteurs compétents dans la plupart des pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le score des élèves qui lisent au moins plusieurs fois par mois des livres de fiction par plaisir est supérieur de 53 points à celui des élèves qui en lisent moins souvent ; cet écart représente l'équivalent de trois quarts d'un niveau de compétence et de plus d'une année d'études.

A6

Graphique A6.3. [1/2] Relation entre les types de lecture et la performance des élèves en compréhension de l'écrit

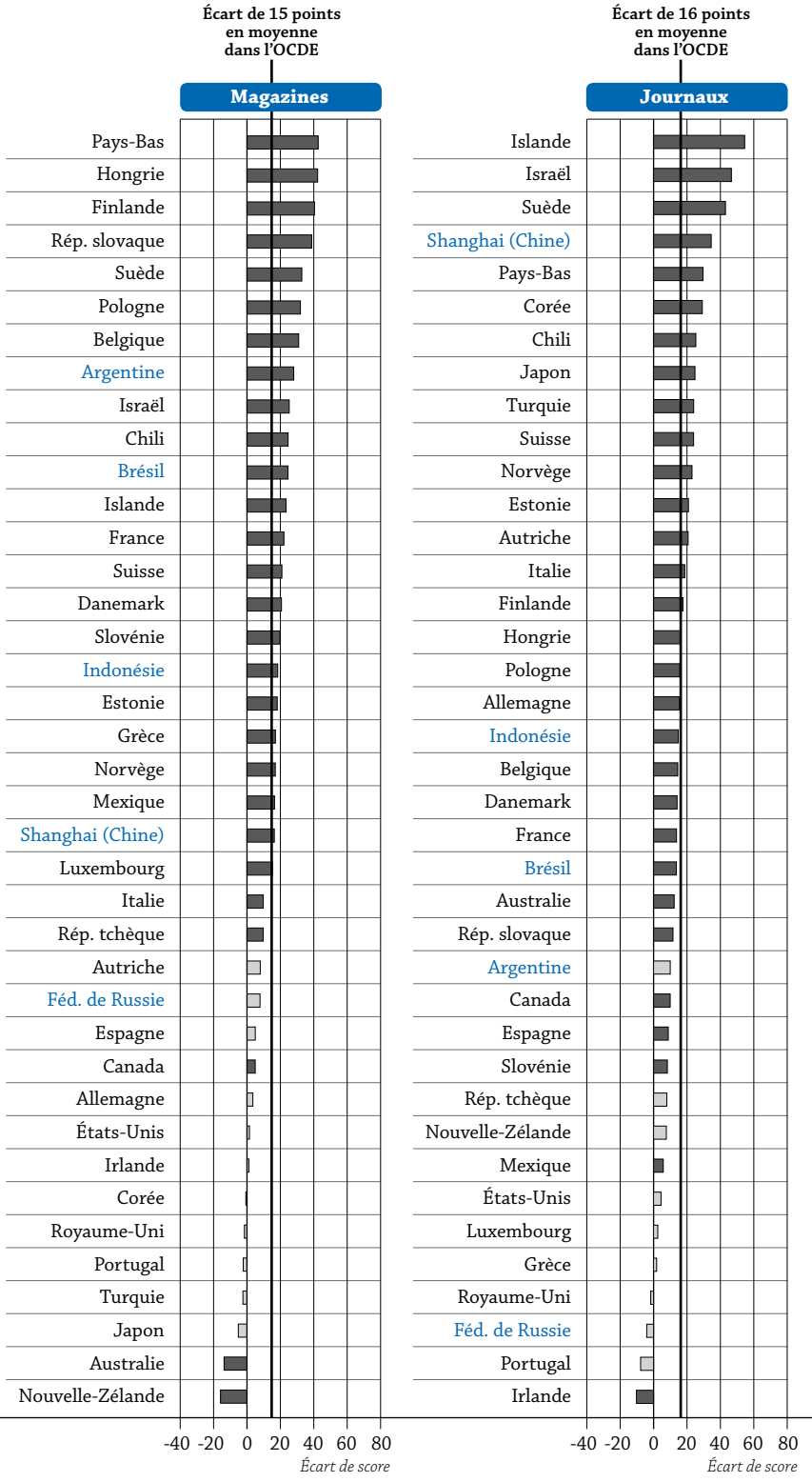
Écart de score entre les élèves qui ont les types de lecture suivants et ceux qui ne les ont pas



Remarque : les écarts de score statistiquement significatifs sont indiqués en couleur plus foncée.
Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A6.3.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467222

Graphique A6.3. [2/2] Relation entre les types de lecture et la performance des élèves en compréhension de l'écrit

Écart de score entre les élèves qui ont les types de lecture suivants et ceux qui ne les ont pas



Remarque : les écarts de score statistiquement significatifs sont indiqués en couleur plus foncée.
Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A6.3.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467222

A6

Toutefois, la corrélation entre la lecture de livres de fiction et une performance élevée en compréhension de l'écrit varie fortement entre les pays. Il n'y a pas de corrélation positive de cette nature en Argentine, au Brésil, au Mexique et en Turquie. En revanche, un écart représentant au moins un niveau de compétence s'observe entre les élèves âgés de 15 ans selon qu'ils lisent régulièrement ou non des livres de fiction en Australie, en Autriche, en Finlande, au Luxembourg et en Suède. Les élèves qui lisent régulièrement des magazines et des journaux par plaisir tendent aussi à être plus performants en compréhension de l'écrit que les élèves qui n'en lisent pas régulièrement. Toutefois, la corrélation est moins forte qu'avec la lecture de livres de fiction. Les élèves qui lisent régulièrement des journaux n'affichent un score supérieur de 35 points au moins à celui des autres élèves qu'en Islande, en Israël et en Suède. Les élèves qui lisent régulièrement des magazines obtiennent des scores supérieurs de 35 points au moins à ceux qui n'en lisent pas régulièrement en Finlande, en Hongrie, aux Pays-Bas et en République slovaque.

Les élèves qui lisent souvent des livres documentaires affichent un score supérieur à la moyenne dans certains pays. Dans la plupart des pays toutefois, il n'y a pas de relation positive significative. L'écart de score ne représente plus de 35 points qu'en Espagne, aux Pays-Bas, en Pologne, en Slovénie et en Suède.

Dans l'ensemble, la lecture de bandes dessinées est associée à un niveau peu élevé de performance en compréhension de l'écrit, ce qui peut s'expliquer par le fait que les lecteurs moins compétents trouvent les bandes dessinées plus accessibles.

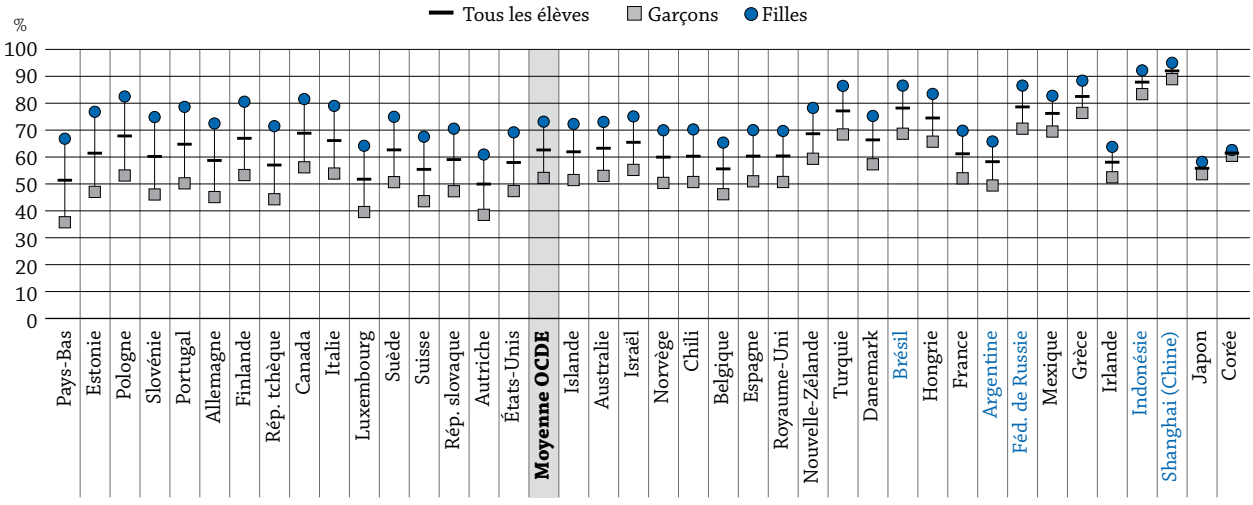
Ces constats doivent être examinés à la lumière de la fréquence réelle à laquelle les élèves se livrent aux différents types de lecture par plaisir. En moyenne, dans les pays de l'OCDE :

- 62 % des élèves lisent des journaux plusieurs fois par mois au moins ;
- 58 % d'entre eux lisent des magazines ;
- 31 % d'entre eux lisent des livres de fiction ;
- 22 % d'entre eux lisent des bandes dessinées ; et
- 19 % d'entre eux lisent des livres documentaires.

Habitudes de lecture des garçons et des filles

Les filles sont plus nombreuses à déclarer lire par plaisir que les garçons dans tous les pays, sauf en Corée. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la moitié des garçons (52 %) et trois quarts des filles (73 %) disent lire par plaisir (voir le graphique A6.4).

Graphique A6.4. Pourcentage d'élèves selon la propension à lire par plaisir et le sexe



Les pays sont classés par ordre décroissant de l'écart en points de pourcentage entre les filles et les garçons.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A6.4.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467241

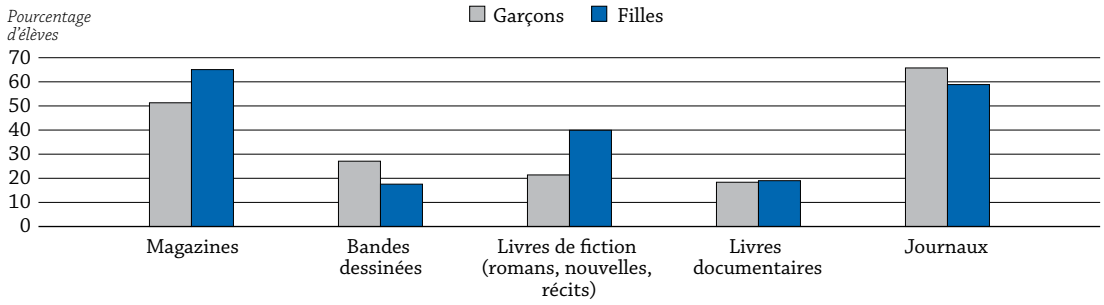
C'est en Estonie et aux Pays-Bas que le plaisir de la lecture varie le plus entre les sexes : l'écart entre les filles et les garçons représente au moins 30 points de pourcentage. Dans 12 pays, une minorité seulement de garçons déclarent lire par plaisir. Moins de 40 % des garçons disent lire par plaisir en Autriche, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Dans certains pays où le plaisir de la lecture ne varie guère entre les sexes, tant les filles que les garçons sont relativement peu susceptibles de lire par plaisir. Au Japon, par exemple, seuls 54 % des garçons et 58 % des filles ont déclaré prendre plaisir à lire. Dans certains pays, l'écart minime entre les garçons et les filles dénote l'inverse : filles et garçons prennent autant plaisir à lire. En Indonésie et à Shanghai (Chine), au moins 80 % des garçons et 90 % des filles ont ainsi déclaré lire par plaisir.

Il ressort par ailleurs des résultats de l'enquête PISA que les lectures préférées des élèves varient entre les filles et les garçons. Les filles sont deux fois plus susceptibles que les garçons de lire des livres de fiction par plaisir. Elles sont aussi plus susceptibles que les garçons de lire des magazines. Les garçons lisent davantage des journaux et des bandes dessinées. Que deux garçons sur trois déclarent lire des journaux par plaisir, mais qu'un sur cinq seulement disent lire des livres de fiction par plaisir, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, montre qu'il pourrait être nettement plus efficace de proposer aux garçons d'autres types de lectures que les ouvrages de fiction pour améliorer leurs compétences en compréhension de l'écrit (voir le graphique A6.5).

Graphique A6.5. Que lisent les garçons et les filles par plaisir (moyenne de l'OCDE) ?

Pourcentage de garçons et de filles ayant déclaré avoir les lectures suivantes par envie « plusieurs fois par mois » ou « plusieurs fois par semaine »



Remarque : tous les écarts entre les garçons et les filles sont statistiquement significatifs.
Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A6.5 disponible en ligne.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467260

Évolution du plaisir de la lecture chez les élèves

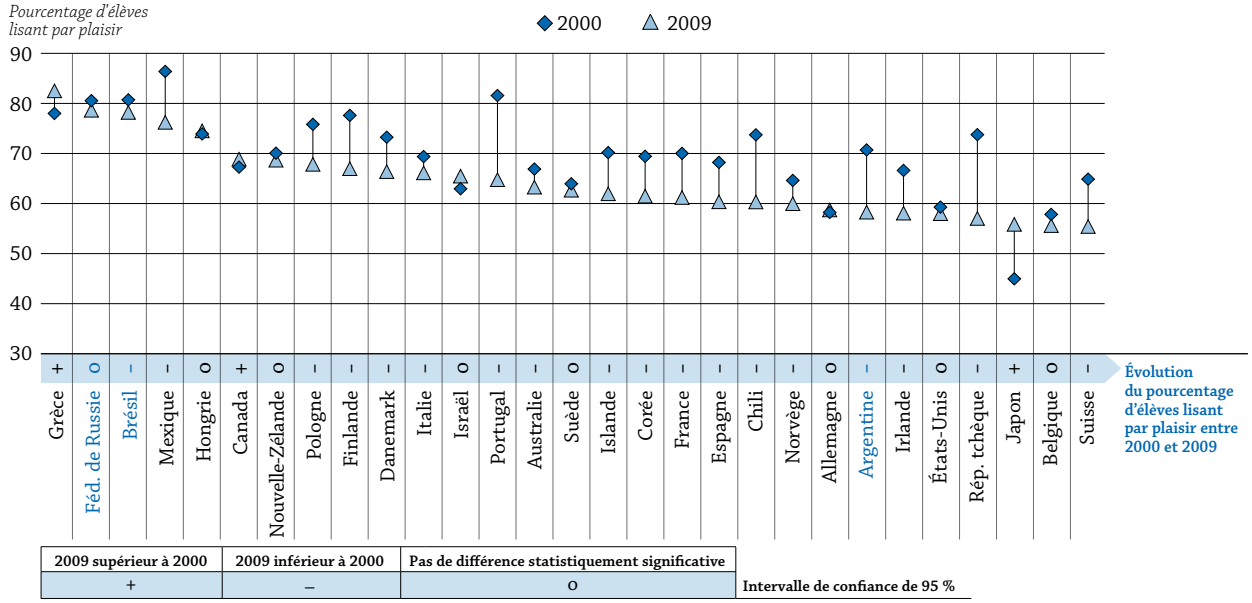
Dans 18 des 30 pays et économies dont les données sont disponibles et comparables, le pourcentage d'élèves de 15 ans qui déclarent prendre plaisir à lire a diminué entre 2000 et 2009. Ce pourcentage n'a guère évolué dans neuf pays et a augmenté dans trois pays (voir le graphique A6.6).

Les diminutions les plus fortes du pourcentage d'élèves qui disent lire par plaisir, à raison de plus du double du taux moyen, s'observent en Argentine au Chili, en Finlande, au Mexique, au Portugal et en République tchèque. Dans certains pays, le pourcentage d'élèves passionnés de lecture a sensiblement diminué entre 2000 et 2009. Au Portugal, par exemple, plus d'un élève sur trois a déclaré ne pas lire par plaisir en 2009, contre moins d'un élève sur cinq en 2000.

Dans trois pays, en revanche, le pourcentage d'élèves qui déclarent lire par plaisir a augmenté. La progression la plus forte s'observe au Japon, où le pourcentage d'élèves qui déclarent lire par plaisir était le moins élevé en 2000 (45 % à peine) et où il atteint désormais 56 % ; ce pourcentage reste toutefois nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE.

A6

Graphique A6.6. Pourcentage d'élèves lisant par plaisir lors des cycles PISA 2000 et PISA 2009



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'élèves lisant par plaisir en 2009.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau A6.2.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467279

Définitions

L'**indice de plaisir de la lecture** est dérivé du degré d'assentiment des élèves avec les affirmations suivantes : *i)* « Je ne lis que si j'y suis obligé(e) » ; *ii)* « L a lecture est un de mes loisirs favoris » ; *iii)* « J'aime bien parler de livres avec d'autres gens » ; *iv)* « J'ai du mal à finir un livre » ; *v)* « J'aime bien recevoir un livre en cadeau » ; *vi)* « Pour moi, la lecture est une perte de temps » ; *vii)* « J'aime bien aller dans une librairie ou une bibliothèque » ; *viii)* « Je ne lis que pour trouver les informations dont j'ai besoin » ; *ix)* « Je n'arrive pas à rester assis(e) à lire tranquillement pendant plus de quelques minutes » ; *x)* « J'aime bien donner mon avis sur les livres que j'ai lus » ; et *xi)* « J'aime bien échanger des livres avec mes amis ».

Les **niveaux de compétence PISA** résument la performance des élèves sur une échelle de compétence pour donner une vue d'ensemble de leurs facultés de compréhension et de leurs savoirs et savoir-faire cumulés à l'âge de 15 ans. Sept niveaux de compétence ont été définis lors du cycle PISA 2009, le niveau 6 désignant les élèves les plus compétents et le niveau 1b, les élèves les moins performants. Le niveau 2 est considéré comme le niveau seuil de compétence à partir duquel les élèves commencent à montrer qu'ils possèdent des compétences en compréhension de l'écrit qui leur permettront de participer de manière efficace et productive à la vie de la société. Les élèves qui parviennent à se hisser au niveau 2 sont capables de localiser des informations dans le respect de plusieurs critères, de faire des comparaisons ou des contrastes autour d'une seule caractéristique, de découvrir le sens d'un passage bien délimité dans un texte lorsque les informations pertinentes n'apparaissent pas d'emblée et d'établir des liens entre un texte et leur expérience personnelle. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 81 % des élèves parviennent au moins au niveau 2 de l'échelle de compréhension de l'écrit. Les élèves qui réussissent à se hisser au niveau 4 sont capables de mener à bien des tâches de lecture plus difficiles, par exemple localiser des fragments d'information enfouis dans un texte, découvrir le sens d'un texte à partir de nuances de langage ou évaluer un texte de manière critique. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 28 % des élèves arrivent au moins au niveau 4.

Méthodologie

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2010c), *Résultats du PISA 2009 : Apprendre à apprendre : Les pratiques, les stratégies et l'engagement des élèves* (Volume III), Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau A6.5. Pourcentage d'élèves ayant des lectures diversifiées, selon le sexe***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469749

A6

Tableau A6.1. [1/2] Indice de plaisir de la lecture et performance des élèves en compréhension de l'écrit, par quartile national de l'indice

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Indice de plaisir de la lecture															
		Tous les élèves		Garçons		Filles		Différence entre les sexes (G – F)		Quartile inférieur		Deuxième quartile		Troisième quartile		Quartile supérieur	
		Indice moyen	Er. T.	Indice moyen	Er. T.	Indice moyen	Er. T.	Diff.	Er. T.	Indice moyen	Er. T.	Indice moyen	Er. T.	Indice moyen	Er. T.	Indice moyen	Er. T.
OCDE	Australie	0.00	(0.02)	-0.33	(0.02)	0.31	(0.02)	**-0.64**	(0.03)	**-1.36**	(0.01)	-0.37	(0.00)	0.31	(0.00)	**1.42**	(0.01)
	Autriche	-0.13	(0.03)	-0.55	(0.03)	0.26	(0.03)	**-0.81**	(0.04)	**-1.52**	(0.02)	-0.65	(0.01)	0.16	(0.01)	**1.47**	(0.02)
	Belgique	-0.20	(0.02)	-0.45	(0.02)	0.07	(0.02)	**-0.52**	(0.03)	**-1.42**	(0.01)	-0.58	(0.00)	0.11	(0.01)	**1.11**	(0.01)
	Canada	0.13	(0.01)	-0.28	(0.02)	0.55	(0.02)	**-0.83**	(0.02)	**-1.25**	(0.01)	-0.24	(0.00)	0.45	(0.00)	**1.57**	(0.01)
	Chili	-0.06	(0.01)	-0.28	(0.02)	0.16	(0.02)	**-0.44**	(0.02)	**-1.01**	(0.01)	-0.37	(0.00)	0.10	(0.00)	**1.02**	(0.02)
	Rép. tchèque	-0.13	(0.02)	-0.44	(0.02)	0.22	(0.02)	**-0.66**	(0.03)	**-1.21**	(0.01)	-0.46	(0.00)	0.10	(0.00)	**1.06**	(0.02)
	Danemark	-0.09	(0.02)	-0.35	(0.02)	0.17	(0.02)	**-0.52**	(0.03)	**-1.17**	(0.01)	-0.40	(0.01)	0.15	(0.01)	**1.07**	(0.02)
	Estonie	-0.03	(0.02)	-0.38	(0.02)	0.33	(0.02)	**-0.71**	(0.03)	**-1.07**	(0.01)	-0.37	(0.00)	0.20	(0.01)	**1.10**	(0.02)
	Finlande	0.05	(0.02)	-0.41	(0.02)	0.50	(0.02)	**-0.91**	(0.03)	**-1.25**	(0.02)	-0.28	(0.01)	0.36	(0.01)	**1.35**	(0.02)
	France	0.01	(0.03)	-0.23	(0.03)	0.24	(0.03)	**-0.47**	(0.04)	**-1.26**	(0.01)	-0.33	(0.01)	0.34	(0.01)	**1.30**	(0.02)
	Allemagne	0.07	(0.02)	-0.38	(0.02)	0.52	(0.03)	**-0.89**	(0.03)	**-1.33**	(0.01)	-0.45	(0.01)	0.42	(0.01)	**1.63**	(0.02)
	Grèce	0.07	(0.02)	-0.24	(0.02)	0.36	(0.02)	**-0.60**	(0.03)	**-0.95**	(0.01)	-0.22	(0.00)	0.29	(0.01)	**1.14**	(0.02)
	Hongrie	0.14	(0.02)	-0.15	(0.03)	0.43	(0.02)	**-0.58**	(0.04)	**-0.94**	(0.01)	-0.19	(0.01)	0.37	(0.01)	**1.30**	(0.02)
	Islande	-0.06	(0.02)	-0.38	(0.02)	0.25	(0.02)	**-0.63**	(0.03)	**-1.28**	(0.02)	-0.43	(0.01)	0.18	(0.01)	**1.27**	(0.02)
	Irlande	-0.08	(0.02)	-0.30	(0.03)	0.15	(0.03)	**-0.45**	(0.04)	**-1.30**	(0.02)	-0.44	(0.01)	0.19	(0.01)	**1.23**	(0.02)
	Israël	0.06	(0.02)	-0.26	(0.03)	0.35	(0.03)	**-0.60**	(0.04)	**-1.16**	(0.01)	-0.28	(0.00)	0.31	(0.01)	**1.35**	(0.02)
	Italie	0.06	(0.01)	-0.27	(0.01)	0.41	(0.01)	**-0.68**	(0.02)	**-1.10**	(0.01)	-0.28	(0.00)	0.37	(0.00)	**1.27**	(0.01)
	Japon	0.20	(0.02)	0.02	(0.03)	0.38	(0.02)	**-0.36**	(0.03)	**-1.07**	(0.01)	-0.19	(0.01)	0.48	(0.01)	**1.58**	(0.02)
	Corée	0.13	(0.02)	0.00	(0.02)	0.27	(0.02)	**-0.27**	(0.03)	**-0.82**	(0.01)	-0.15	(0.00)	0.31	(0.00)	**1.17**	(0.02)
	Luxembourg	-0.16	(0.02)	-0.51	(0.02)	0.20	(0.03)	**-0.71**	(0.03)	**-1.43**	(0.02)	-0.58	(0.01)	0.12	(0.01)	**1.25**	(0.02)
	Mexique	0.14	(0.01)	-0.04	(0.01)	0.32	(0.01)	**-0.35**	(0.01)	**-0.77**	(0.01)	-0.13	(0.00)	0.32	(0.00)	**1.15**	(0.01)
	Pays-Bas	-0.32	(0.03)	-0.66	(0.03)	0.02	(0.03)	**-0.69**	(0.03)	**-1.47**	(0.02)	-0.66	(0.01)	-0.03	(0.01)	**0.88**	(0.02)
	Nouvelle-Zélande	0.13	(0.02)	-0.17	(0.02)	0.44	(0.02)	**-0.61**	(0.03)	**-1.07**	(0.02)	-0.21	(0.01)	0.40	(0.01)	**1.41**	(0.02)
	Norvège	-0.19	(0.02)	-0.50	(0.02)	0.13	(0.03)	**-0.63**	(0.03)	**-1.41**	(0.01)	-0.56	(0.01)	0.09	(0.01)	**1.12**	(0.02)
	Pologne	0.02	(0.02)	-0.36	(0.02)	0.39	(0.03)	**-0.75**	(0.03)	**-1.21**	(0.01)	-0.43	(0.00)	0.21	(0.01)	**1.49**	(0.02)
	Portugal	0.21	(0.02)	-0.15	(0.02)	0.54	(0.02)	**-0.69**	(0.02)	**-0.87**	(0.02)	-0.09	(0.00)	0.44	(0.00)	**1.35**	(0.02)
	Rép. slovaque	-0.10	(0.02)	-0.36	(0.02)	0.15	(0.02)	**-0.51**	(0.03)	**-1.07**	(0.02)	-0.41	(0.00)	0.06	(0.00)	**1.02**	(0.02)
	Slovénie	-0.20	(0.01)	-0.53	(0.02)	0.14	(0.02)	**-0.67**	(0.03)	**-1.35**	(0.01)	-0.55	(0.00)	0.06	(0.01)	**1.04**	(0.02)
	Espagne	-0.01	(0.01)	-0.28	(0.02)	0.26	(0.01)	**-0.55**	(0.02)	**-1.15**	(0.01)	-0.35	(0.00)	0.23	(0.00)	**1.22**	(0.01)
	Suède	-0.11	(0.02)	-0.47	(0.02)	0.26	(0.03)	**-0.72**	(0.03)	**-1.29**	(0.02)	-0.45	(0.01)	0.18	(0.00)	**1.14**	(0.02)
	Suisse	-0.04	(0.02)	-0.44	(0.02)	0.37	(0.03)	**-0.80**	(0.03)	**-1.46**	(0.02)	-0.50	(0.01)	0.32	(0.01)	**1.48**	(0.02)
	Turquie	0.64	(0.02)	0.34	(0.02)	0.95	(0.02)	**-0.61**	(0.03)	**-0.34**	(0.01)	0.33	(0.00)	0.80	(0.00)	**1.77**	(0.02)
	Royaume-Uni	-0.12	(0.02)	-0.37	(0.02)	0.13	(0.02)	**-0.50**	(0.03)	**-1.29**	(0.02)	-0.45	(0.00)	0.14	(0.00)	**1.13**	(0.02)
	États-Unis	-0.04	(0.03)	-0.35	(0.03)	0.28	(0.03)	**-0.63**	(0.03)	**-1.27**	(0.01)	-0.41	(0.00)	0.19	(0.01)	**1.33**	(0.02)
	Moyenne OCDE	0.00	(0.00)	-0.31	(0.00)	0.31	(0.00)	**-0.62**	(0.01)	**-1.17**	(0.00)	-0.36	(0.00)	0.26	(0.00)	**1.27**	(0.00)
Autres G20	Argentine	-0.16	(0.02)	-0.34	(0.02)	-0.01	(0.02)	**-0.34**	(0.03)	**-1.02**	(0.01)	-0.43	(0.00)	0.00	(0.00)	**0.81**	(0.02)
	Brésil	0.27	(0.01)	0.05	(0.01)	0.47	(0.01)	**-0.42**	(0.02)	**-0.64**	(0.01)	-0.01	(0.00)	0.45	(0.00)	**1.28**	(0.01)
	Indonésie	0.43	(0.01)	0.32	(0.01)	0.55	(0.01)	**-0.22**	(0.02)	**-0.16**	(0.01)	0.27	(0.00)	0.55	(0.00)	**1.07**	(0.01)
	Féd. de Russie	0.07	(0.01)	-0.15	(0.02)	0.29	(0.02)	**-0.44**	(0.02)	**-0.73**	(0.01)	-0.19	(0.00)	0.23	(0.00)	**0.99**	(0.01)
	Shanghai (Chine)	0.57	(0.01)	0.39	(0.02)	0.75	(0.01)	**-0.35**	(0.02)	**-0.29**	(0.01)	0.36	(0.00)	0.78	(0.00)	**1.43**	(0.01)

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.
Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469673

A6

Tableau A6.1. [2/2] Indice de plaisir de la lecture et performance des élèves en compréhension de l'écrit, par quartile national de l'indice

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit, par quartile national de l'indice								Écart de score en compréhension de l'écrit associé à la progression d'une unité de l'indice		Accroissement de la probabilité pour les élèves situés dans la quartile inférieur de l'indice de figurer dans le quartile inférieur de la répartition nationale des élèves sur l'échelle de compréhension de l'écrit		Variance expliquée de la performance des élèves (r-carré x 100)	
		Quartile inférieur		Deuxième quartile		Troisième quartile		Quartile supérieur							
		Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Effet	Er. T.	Ratio	Er. T.	%	Er. T.
OCDE	Australie	**454**	(2.4)	489	(2.7)	536	(2.7)	**588**	(2.7)	**44.9**	(1.04)	**2.7**	(0.12)	26.0	(0.80)
	Autriche	**422**	(3.5)	446	(3.8)	481	(4.2)	**536**	(4.2)	**37.2**	(1.63)	**2.0**	(0.15)	19.8	(1.40)
	Belgique	**461**	(2.4)	482	(3.2)	514	(3.7)	**571**	(2.9)	**40.9**	(1.21)	**1.8**	(0.10)	16.7	(0.93)
	Canada	**473**	(2.0)	506	(2.1)	542	(2.2)	**582**	(1.9)	**35.7**	(0.80)	**2.5**	(0.10)	20.1	(0.83)
	Chili	**430**	(3.3)	433	(4.1)	450	(3.7)	**490**	(3.6)	**29.0**	(1.57)	**1.4**	(0.09)	8.4	(0.84)
	Rép. tchèque	**436**	(3.3)	446	(3.7)	488	(2.8)	**547**	(3.5)	**46.0**	(1.53)	**2.0**	(0.11)	20.7	(1.10)
	Danemark	**448**	(3.1)	477	(3.4)	509	(2.9)	**549**	(3.1)	**43.2**	(1.46)	**2.5**	(0.16)	21.4	(1.27)
	Estonie	**456**	(3.2)	480	(3.2)	515	(3.3)	**555**	(3.4)	**43.3**	(1.71)	**2.4**	(0.17)	20.7	(1.28)
	Finlande	**475**	(2.7)	518	(2.9)	557	(3.0)	**596**	(2.7)	**43.3**	(1.17)	**3.2**	(0.16)	27.0	(1.22)
	France	**435**	(4.9)	475	(3.7)	514	(4.0)	**562**	(4.1)	**47.1**	(2.28)	**2.5**	(0.16)	20.7	(1.55)
	Allemagne	**451**	(4.0)	468	(3.5)	520	(3.1)	**562**	(3.0)	**36.6**	(1.36)	**2.3**	(0.12)	21.0	(1.13)
	Grèce	**435**	(6.2)	463	(6.0)	494	(4.6)	**540**	(3.3)	**46.8**	(2.35)	**2.3**	(0.15)	17.2	(1.36)
	Hongrie	**452**	(3.8)	468	(3.5)	500	(4.9)	**559**	(3.4)	**45.1**	(1.92)	**2.1**	(0.16)	20.1	(1.61)
	Islande	**444**	(2.8)	485	(2.7)	516	(3.3)	**564**	(2.5)	**43.4**	(1.37)	**2.7**	(0.18)	22.2	(1.12)
	Irlande	**445**	(3.9)	467	(3.6)	513	(4.0)	**567**	(3.0)	**45.1**	(1.56)	**2.4**	(0.15)	23.8	(1.36)
	Israël	**455**	(4.5)	447	(4.8)	479	(4.2)	**534**	(3.9)	**30.1**	(1.91)	**1.2**	(0.08)	7.9	(0.90)
	Italie	**445**	(2.3)	459	(2.0)	500	(2.2)	**544**	(2.1)	**40.4**	(1.02)	**1.9**	(0.07)	16.2	(0.71)
	Japon	**471**	(4.3)	505	(4.2)	540	(3.4)	**573**	(3.6)	**35.8**	(1.89)	**2.3**	(0.13)	15.0	(1.12)
	Corée	**495**	(4.5)	526	(3.6)	555	(3.5)	**584**	(3.4)	**40.4**	(2.29)	**2.5**	(0.15)	17.6	(1.35)
	Luxembourg	**426**	(2.7)	445	(2.9)	483	(3.4)	**537**	(2.7)	**39.9**	(1.34)	**1.9**	(0.12)	17.4	(1.09)
	Mexique	**412**	(2.3)	411	(2.4)	427	(2.3)	**454**	(2.4)	**21.6**	(1.12)	**1.2**	(0.04)	4.0	(0.40)
	Pays-Bas	**464**	(5.1)	487	(5.2)	522	(5.2)	**560**	(5.7)	**38.5**	(1.88)	**2.0**	(0.16)	16.7	(1.46)
	Nouvelle-Zélande	**466**	(3.3)	489	(3.2)	541	(3.8)	**593**	(3.2)	**48.2**	(1.56)	**2.3**	(0.15)	22.3	(1.37)
	Norvège	**450**	(3.6)	484	(3.3)	518	(3.3)	**564**	(3.4)	**42.1**	(1.51)	**2.5**	(0.18)	22.2	(1.27)
	Pologne	**464**	(3.4)	472	(3.5)	508	(3.3)	**563**	(3.1)	**35.2**	(1.31)	**1.9**	(0.13)	18.7	(1.19)
	Portugal	**453**	(3.4)	470	(3.7)	498	(3.3)	**541**	(3.3)	**35.6**	(1.59)	**1.9**	(0.11)	14.0	(1.00)
	Rép. slovaque	**451**	(3.4)	447	(3.8)	479	(3.5)	**538**	(3.9)	**39.8**	(2.42)	**1.5**	(0.09)	14.3	(1.39)
	Slovénie	**445**	(2.3)	457	(2.4)	494	(2.4)	**543**	(2.6)	**39.0**	(1.39)	**1.9**	(0.10)	17.4	(1.09)
	Espagne	**439**	(2.6)	461	(2.5)	493	(2.3)	**537**	(1.9)	**38.4**	(0.97)	**2.2**	(0.11)	17.8	(0.74)
	Suède	**442**	(3.3)	474	(3.8)	515	(3.8)	**563**	(3.6)	**46.8**	(1.54)	**2.4**	(0.18)	21.7	(1.32)
	Suisse	**449**	(3.1)	475	(2.9)	516	(3.0)	**565**	(3.2)	**37.7**	(1.20)	**2.3**	(0.14)	22.4	(1.13)
	Turquie	**444**	(4.3)	451	(3.8)	469	(3.6)	**498**	(4.7)	**23.5**	(2.03)	**1.5**	(0.11)	6.2	(0.94)
	Royaume-Uni	**446**	(3.2)	466	(2.6)	508	(3.2)	**562**	(2.7)	**45.0**	(1.52)	**2.2**	(0.13)	21.5	(1.34)
	États-Unis	**454**	(2.8)	474	(4.3)	511	(4.2)	**563**	(5.0)	**38.3**	(1.81)	**2.0**	(0.12)	17.5	(1.30)
	Moyenne OCDE	**450**	(0.6)	471	(0.6)	506	(0.6)	**553**	(0.6)	**39.5**	(0.28)	**2.1**	(0.02)	18.1	(0.20)
Autres G20	Argentine	**390**	(4.9)	388	(5.6)	388	(5.3)	**442**	(6.6)	**27.4**	(3.65)	1.1	(0.07)	3.6	(0.91)
	Brésil	**397**	(2.7)	399	(3.8)	411	(3.3)	**444**	(3.8)	**25.8**	(1.87)	**1.2**	(0.06)	4.6	(0.62)
	Indonésie	**393**	(4.3)	395	(3.8)	404	(4.1)	**417**	(5.1)	**21.2**	(2.89)	**1.3**	(0.09)	2.5	(0.71)
	Féd. de Russie	**426**	(4.0)	439	(4.5)	464	(3.2)	**514**	(4.6)	**48.6**	(2.70)	**1.8**	(0.12)	14.5	(1.35)
	Shanghai (Chine)	**515**	(3.3)	550	(3.3)	570	(2.9)	**590**	(3.2)	**39.8**	(2.56)	**2.4**	(0.16)	12.2	(1.22)

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.
Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469673

A6

Tableau A6.2. [1/2] Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon le temps consacré à la lecture par plaisir

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Pourcentage d'élèves selon le temps consacré à la lecture par plaisir											
				Je lis pour mon plaisir									
		Je ne lis pas pour mon plaisir		30 minutes ou moins par jour		Plus de 30 minutes mais moins de 60 minutes par jour		1 à 2 heures par jour		Plus de 2 heures par jour		Total	
		%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.
OCDE	Australie	36.7	(0.6)	30.7	(0.5)	18.0	(0.5)	9.0	(0.3)	5.5	(0.3)	63.3	(0.6)
	Autriche	50.0	(0.9)	23.7	(0.6)	14.7	(0.7)	7.2	(0.4)	4.3	(0.3)	50.0	(0.9)
	Belgique	44.4	(0.8)	26.2	(0.5)	17.2	(0.5)	9.1	(0.3)	3.1	(0.2)	55.6	(0.8)
	Canada	31.1	(0.5)	30.5	(0.5)	19.0	(0.4)	13.3	(0.4)	6.0	(0.2)	68.9	(0.5)
	Chili	39.7	(0.8)	35.9	(0.7)	15.5	(0.5)	6.4	(0.4)	2.5	(0.2)	60.3	(0.8)
	Rép. tchèque	43.0	(0.8)	27.8	(0.7)	14.5	(0.5)	10.2	(0.5)	4.6	(0.3)	57.0	(0.8)
	Danemark	33.6	(0.9)	41.1	(0.8)	15.5	(0.7)	7.4	(0.5)	2.3	(0.2)	66.4	(0.9)
	Estonie	38.6	(1.1)	26.4	(0.8)	18.9	(0.7)	10.5	(0.4)	5.7	(0.4)	61.4	(1.1)
	Finlande	33.0	(0.8)	32.4	(0.7)	18.6	(0.6)	12.7	(0.5)	3.2	(0.3)	67.0	(0.8)
	France	38.8	(1.0)	31.1	(0.8)	16.4	(0.6)	9.8	(0.5)	3.9	(0.3)	61.2	(1.0)
	Allemagne	41.3	(0.9)	24.7	(0.7)	16.8	(0.6)	11.3	(0.5)	5.9	(0.4)	58.7	(0.9)
	Grèce	17.5	(0.8)	24.3	(0.8)	21.5	(0.7)	23.6	(0.7)	13.1	(0.6)	82.5	(0.8)
	Hongrie	25.5	(0.8)	34.7	(0.8)	22.1	(0.7)	13.6	(0.6)	4.2	(0.3)	74.5	(0.8)
	Islande	38.0	(0.8)	32.5	(0.8)	16.6	(0.5)	9.6	(0.5)	3.3	(0.3)	62.0	(0.8)
	Irlande	41.9	(1.0)	26.0	(0.7)	16.3	(0.6)	11.7	(0.6)	4.1	(0.3)	58.1	(1.0)
	Israël	34.5	(0.9)	26.5	(0.6)	16.3	(0.5)	15.8	(0.6)	6.9	(0.4)	65.5	(0.9)
	Italie	33.9	(0.6)	28.5	(0.4)	18.9	(0.3)	13.7	(0.3)	5.0	(0.2)	66.1	(0.6)
	Japon	44.2	(0.9)	25.4	(0.9)	16.4	(0.5)	9.6	(0.4)	4.4	(0.3)	55.8	(0.9)
	Corée	38.5	(0.8)	29.8	(0.8)	19.1	(0.6)	8.4	(0.4)	4.2	(0.3)	61.5	(0.8)
	Luxembourg	48.2	(0.8)	24.6	(0.7)	13.9	(0.6)	8.8	(0.5)	4.4	(0.3)	51.8	(0.8)
	Mexique	23.8	(0.4)	44.4	(0.4)	18.6	(0.3)	10.3	(0.2)	2.9	(0.2)	76.2	(0.4)
	Pays-Bas	48.6	(1.3)	30.8	(0.9)	12.6	(0.6)	6.3	(0.4)	1.8	(0.2)	51.4	(1.3)
	Nouvelle-Zélande	31.3	(0.8)	33.1	(0.8)	19.7	(0.7)	10.2	(0.4)	5.6	(0.3)	68.7	(0.8)
	Norvège	40.0	(0.9)	32.9	(0.8)	16.8	(0.7)	6.9	(0.4)	3.4	(0.3)	60.0	(0.9)
	Pologne	32.2	(0.8)	30.4	(0.8)	17.6	(0.6)	12.5	(0.6)	7.4	(0.4)	67.8	(0.8)
	Portugal	35.2	(0.7)	32.8	(0.6)	19.2	(0.5)	9.7	(0.4)	3.1	(0.2)	64.8	(0.7)
	Rép. slovaque	40.9	(1.1)	32.1	(0.8)	14.1	(0.7)	8.9	(0.5)	3.9	(0.3)	59.1	(1.1)
	Slovénie	39.8	(0.7)	34.5	(0.7)	15.6	(0.5)	8.0	(0.5)	2.2	(0.2)	60.2	(0.7)
	Espagne	39.6	(0.7)	25.6	(0.5)	19.5	(0.5)	11.3	(0.4)	3.9	(0.2)	60.4	(0.7)
	Suède	37.3	(0.9)	34.0	(0.7)	17.4	(0.6)	8.2	(0.4)	3.1	(0.3)	62.7	(0.9)
	Suisse	44.6	(0.9)	30.1	(0.7)	14.4	(0.6)	8.0	(0.4)	2.9	(0.3)	55.4	(0.9)
	Turquie	22.9	(0.7)	27.5	(0.6)	22.2	(0.6)	21.5	(0.7)	6.0	(0.4)	77.1	(0.7)
	Royaume-Uni	39.6	(0.9)	31.5	(0.8)	15.5	(0.6)	9.8	(0.4)	3.6	(0.3)	60.4	(0.9)
	États-Unis	42.0	(1.0)	29.3	(0.8)	15.1	(0.5)	8.7	(0.4)	4.9	(0.3)	58.0	(1.0)
	Moyenne OCDE	37.4	(0.1)	30.3	(0.1)	17.2	(0.1)	10.6	(0.1)	4.5	(0.1)	62.6	(0.1)
Autres G20	Argentine	41.7	(1.0)	29.4	(0.8)	14.8	(0.6)	10.4	(0.6)	3.7	(0.3)	58.3	(1.0)
	Brésil	21.8	(0.6)	39.5	(0.5)	20.3	(0.5)	12.9	(0.4)	5.5	(0.3)	78.2	(0.6)
	Indonésie	12.1	(0.6)	37.9	(0.9)	26.7	(0.8)	15.2	(0.6)	8.0	(0.6)	87.9	(0.6)
	Féd. de Russie	21.4	(0.8)	31.1	(0.9)	27.5	(0.8)	13.2	(0.5)	6.9	(0.4)	78.6	(0.8)
	Shanghai (Chine)	8.0	(0.4)	35.9	(0.8)	36.5	(0.7)	13.2	(0.5)	6.4	(0.3)	92.0	(0.4)

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.
Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469692

Tableau A6.2. [2/2] Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon le temps consacré à la lecture par plaisir

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit, selon le temps consacré à la lecture par plaisir										Évolution entre 2000 et 2009 (PISA 2009 – PISA 2000)					
		Je ne lis pas pour mon plaisir		30 minutes ou moins par jour		Plus de 30 minutes mais moins de 60 minutes par jour		1 à 2 heures par jour		Plus de 2 heures par jour		Tous les élèves		Garçons		Filles	
		Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Diff. de %	Er. T.	Diff. de %	Er. T.	Diff. de %	Er. T.
OCDE	Australie	469	(2.2)	524	(2.6)	560	(3.0)	570	(3.5)	563	(4.0)	**-3.6**	(1.3)	**-6.9**	(1.9)	-1.5	(1.6)
	Autriche	437	(3.1)	494	(3.5)	517	(5.7)	530	(5.8)	504	(9.8)	m	m	m	m	m	m
	Belgique	469	(2.7)	532	(2.9)	547	(3.1)	548	(4.2)	523	(8.2)	-2.2	(1.2)	-0.7	(1.7)	**-4.1**	(1.2)
	Canada	481	(1.9)	530	(1.8)	555	(2.2)	565	(2.5)	559	(3.7)	**1.6**	(0.7)	-1.3	(1.0)	**4.5**	(0.7)
	Chili	437	(3.3)	449	(3.5)	472	(4.1)	478	(6.7)	499	(8.3)	**-13.4**	(1.1)	**-16.6**	(1.5)	**-9.0**	(1.3)
	Rép. tchèque	441	(3.2)	489	(3.5)	520	(4.5)	532	(4.0)	522	(6.7)	**-16.7**	(1.2)	**-17.0**	(1.7)	**-13.4**	(1.4)
	Danemark	464	(2.9)	503	(2.5)	518	(3.0)	537	(3.9)	536	(9.5)	**-6.9**	(1.2)	**-6.8**	(1.7)	**-7.3**	(1.5)
	Estonie	469	(2.8)	514	(3.4)	525	(3.9)	530	(4.8)	527	(6.1)	m	m	m	m	m	m
	Finlande	492	(2.5)	545	(2.7)	569	(3.3)	572	(4.0)	568	(9.1)	**-10.7**	(1.0)	**-11.4**	(1.6)	**-9.2**	(1.2)
	France	450	(4.4)	512	(3.8)	538	(4.9)	546	(5.9)	543	(8.8)	**-8.8**	(1.3)	**-8.4**	(1.7)	**-9.0**	(1.6)
	Allemagne	457	(3.5)	513	(3.3)	545	(3.5)	548	(4.5)	532	(6.8)	0.5	(1.2)	-0.4	(1.6)	1.6	(1.4)
	Grèce	450	(7.5)	480	(6.5)	490	(4.6)	492	(4.1)	507	(4.9)	**4.5**	(1.1)	1.0	(1.8)	**7.8**	(1.3)
	Hongrie	453	(4.2)	490	(3.5)	517	(4.3)	533	(4.8)	536	(9.1)	0.6	(1.2)	-1.0	(1.7)	2.3	(1.4)
	Islande	455	(2.5)	521	(2.6)	544	(3.8)	542	(4.5)	533	(9.4)	**-8.2**	(1.0)	**-11.5**	(1.7)	**-5.0**	(1.5)
	Irlande	458	(3.5)	505	(3.9)	540	(3.8)	550	(4.5)	549	(8.2)	**-8.5**	(1.3)	**-5.1**	(1.9)	**-11.7**	(1.6)
	Israël	460	(4.4)	483	(4.1)	498	(4.9)	492	(5.2)	484	(7.8)	2.5	(2.6)	3.3	(2.5)	5.0	(3.0)
	Italie	449	(2.3)	489	(1.8)	516	(2.7)	521	(2.2)	528	(3.5)	**-3.3**	(1.2)	**-8.1**	(1.5)	2.3	(1.3)
	Japon	492	(3.9)	536	(4.2)	550	(4.0)	552	(5.1)	537	(7.1)	**10.9**	(1.6)	**8.8**	(1.9)	**13.1**	(2.0)
	Corée	518	(4.4)	550	(4.0)	558	(3.6)	560	(5.0)	535	(8.8)	**-8.0**	(1.2)	**-8.3**	(1.5)	**-7.7**	(2.0)
	Luxembourg	437	(1.9)	493	(3.3)	516	(3.7)	524	(4.8)	519	(7.2)	m	m	m	m	m	m
	Mexique	421	(2.4)	420	(2.0)	444	(2.4)	430	(3.6)	437	(8.4)	**-10.2**	(0.8)	**-12.1**	(1.3)	**-8.3**	(0.9)
	Pays-Bas	478	(4.5)	534	(5.9)	552	(5.5)	541	(8.5)	514	(10.6)	m	m	m	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	472	(3.4)	525	(3.9)	558	(3.8)	574	(4.8)	573	(6.9)	-1.4	(1.2)	**-3.8**	(1.7)	1.4	(1.4)
	Norvège	465	(3.2)	523	(3.0)	540	(4.6)	542	(5.8)	528	(8.8)	**-4.6**	(1.2)	**-4.0**	(1.7)	**-5.3**	(1.6)
	Pologne	463	(3.2)	498	(2.9)	526	(3.8)	544	(4.6)	549	(5.4)	**-8.0**	(1.4)	**-14.6**	(2.2)	-1.3	(1.3)
	Portugal	459	(3.0)	490	(3.8)	519	(3.6)	530	(4.9)	538	(5.7)	**-16.8**	(1.1)	**-20.4**	(1.7)	**-13.0**	(1.0)
	Rép. slovaque	445	(3.6)	486	(3.1)	514	(4.7)	523	(5.2)	516	(9.3)	m	m	m	m	m	m
	Slovénie	446	(1.7)	499	(2.4)	526	(3.1)	520	(5.3)	521	(10.8)	m	m	m	m	m	m
	Espagne	453	(2.4)	484	(2.5)	510	(2.5)	515	(3.1)	517	(4.2)	**-7.9**	(1.1)	**-7.5**	(1.5)	**-7.6**	(1.4)
	Suède	455	(3.1)	515	(3.8)	539	(4.9)	539	(5.0)	532	(8.2)	-1.3	(1.3)	**-4.5**	(1.6)	2.0	(1.7)
	Suisse	461	(2.6)	521	(2.8)	548	(4.3)	558	(4.2)	533	(7.6)	**-9.5**	(1.4)	**-7.6**	(1.9)	**-10.9**	(1.5)
	Turquie	444	(4.1)	468	(3.6)	480	(3.9)	473	(4.5)	472	(7.6)	m	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	458	(2.6)	505	(3.2)	531	(4.3)	549	(4.7)	539	(7.5)	m	m	m	m	m	m
	États-Unis	467	(3.0)	514	(4.8)	532	(6.0)	541	(5.9)	544	(6.6)	-1.3	(1.7)	-2.5	(2.2)	1.2	(2.0)
	Moyenne OCDE	460	(0.6)	504	(0.6)	527	(0.7)	532	(0.8)	527	(1.3)	**-5.0**	(0.3)	**-6.4**	(0.3)	**-3.2**	(0.3)
Autres G20	Argentine	394	(5.5)	398	(5.2)	414	(6.0)	416	(9.0)	418	(10.4)	**-12.4**	(1.3)	**-12.8**	(1.8)	**-11.3**	(1.8)
	Brésil	396	(3.0)	403	(2.5)	428	(3.3)	431	(4.2)	429	(6.3)	**-2.5**	(1.1)	**-4.2**	(1.7)	-0.6	(1.1)
	Indonésie	380	(3.7)	390	(3.2)	414	(4.1)	412	(5.9)	429	(7.8)	1.3	(1.2)	-1.3	(1.4)	**4.1**	(1.6)
	Féd. de Russie	427	(4.9)	452	(3.4)	472	(3.4)	489	(4.9)	498	(6.6)	-1.9	(1.1)	**-4.4**	(1.5)	0.5	(1.1)
	Shanghai (Chine)	497	(5.5)	560	(2.6)	563	(2.9)	564	(3.7)	548	(4.8)	m	m	m	m	m	m

Remarque : les évolutions statistiquement significatives entre 2000 et 2009 sont indiquées en gras.
Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469692

A6

Tableau A6.3. Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon les différents types de lecture

Élèves ayant déclaré avoir les lectures suivantes par envie « plusieurs fois par mois » ou « plusieurs fois par semaine »

		Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit, selon les différents types de lectures																			
		Magazines				Bandes dessinées				Livres de fiction (romans, nouvelles, récits)				Livres documentaires				Journaux			
		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui		Non		Oui	
		Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.
OCDE	Australie	524	(2.6)	**510**	(2.5)	517	(2.2)	517	(4.8)	488	(2.0)	**564**	(2.8)	510	(2.3)	**544**	(3.4)	510	(2.2)	**523**	(2.9)
	Autriche	470	(4.1)	478	(2.8)	478	(2.8)	**458**	(4.8)	456	(2.9)	**530**	(4.0)	474	(3.1)	483	(4.4)	458	(4.6)	**479**	(2.9)
	Belgique	492	(3.8)	**523**	(2.2)	505	(2.6)	**529**	(2.7)	499	(2.4)	**561**	(3.1)	512	(2.1)	522	(5.6)	505	(2.9)	**520**	(2.6)
	Canada	523	(1.6)	**528**	(1.9)	526	(1.5)	526	(2.6)	502	(1.6)	**558**	(1.7)	522	(1.5)	**539**	(2.5)	521	(1.7)	**531**	(1.9)
	Chili	438	(3.7)	**463**	(2.9)	452	(3.2)	444	(3.7)	446	(3.1)	**462**	(3.8)	446	(3.0)	**475**	(4.1)	436	(3.5)	**461**	(3.2)
	Rép. tchèque	476	(3.8)	**485**	(2.9)	482	(2.7)	484	(5.7)	470	(2.9)	**541**	(4.1)	479	(2.9)	**505**	(4.4)	477	(4.0)	485	(2.8)
	Danemark	483	(3.4)	**503**	(2.0)	494	(2.4)	**506**	(2.9)	483	(2.3)	**525**	(2.7)	490	(2.2)	**514**	(2.7)	489	(2.5)	**503**	(2.5)
	Estonie	488	(3.8)	**506**	(2.7)	506	(2.6)	**476**	(4.5)	493	(2.6)	**531**	(3.5)	493	(2.7)	**521**	(3.3)	485	(4.5)	**506**	(2.6)
	Finlande	510	(3.5)	**551**	(2.2)	530	(3.0)	**540**	(2.4)	517	(2.2)	**590**	(2.8)	532	(2.2)	**558**	(4.2)	523	(3.2)	**540**	(2.3)
	France	483	(4.5)	**505**	(3.3)	493	(3.6)	**507**	(4.5)	477	(3.6)	**549**	(3.9)	497	(3.8)	494	(4.7)	491	(4.0)	**504**	(3.9)
	Allemagne	503	(3.1)	506	(3.1)	506	(2.6)	499	(5.6)	483	(3.0)	**551**	(2.9)	504	(2.9)	509	(4.1)	495	(3.7)	**511**	(2.8)
	Grèce	473	(5.4)	**490**	(4.3)	483	(4.6)	483	(4.9)	472	(4.9)	**523**	(3.5)	482	(4.4)	**504**	(7.4)	482	(4.7)	484	(4.6)
	Hongrie	469	(4.6)	**512**	(2.8)	499	(3.1)	**482**	(4.6)	484	(3.1)	**519**	(4.6)	490	(3.3)	**504**	(3.9)	483	(5.0)	**499**	(3.0)
	Islande	488	(2.3)	**511**	(1.7)	495	(1.8)	**516**	(2.6)	484	(1.7)	**549**	(2.8)	496	(1.5)	**528**	(3.6)	457	(4.1)	**511**	(1.6)
	Irlande	497	(4.0)	499	(3.1)	500	(3.0)	**476**	(6.7)	480	(3.1)	**542**	(3.5)	494	(3.0)	**526**	(5.1)	505	(4.2)	**495**	(3.0)
	Israël	469	(4.1)	**495**	(3.4)	483	(3.6)	**459**	(4.7)	471	(3.6)	**500**	(4.2)	477	(3.5)	486	(4.5)	444	(5.1)	**491**	(3.3)
	Italie	482	(1.9)	**492**	(1.7)	483	(1.7)	**505**	(2.5)	471	(1.8)	**517**	(1.9)	486	(1.6)	**497**	(3.9)	477	(1.9)	**496**	(1.7)
	Japon	524	(4.5)	519	(3.4)	516	(4.7)	522	(3.4)	501	(4.0)	**548**	(3.3)	518	(3.5)	**542**	(4.8)	506	(4.0)	**531**	(3.5)
	Corée	540	(3.5)	539	(4.5)	543	(3.9)	534	(4.1)	526	(4.0)	**556**	(3.1)	530	(3.7)	**562**	(3.6)	527	(3.7)	**556**	(3.6)
	Luxembourg	463	(3.1)	**479**	(1.7)	475	(1.4)	470	(3.4)	452	(1.4)	**527**	(2.6)	471	(1.4)	**487**	(3.4)	472	(3.1)	474	(1.7)
	Mexique	419	(2.4)	**435**	(1.8)	430	(2.1)	**417**	(1.9)	429	(2.0)	424	(2.2)	423	(1.9)	**442**	(2.6)	424	(2.1)	**429**	(2.0)
	Pays-Bas	487	(5.3)	**530**	(5.0)	509	(5.2)	522	(6.2)	501	(5.5)	**552**	(5.1)	507	(5.3)	**547**	(5.8)	497	(5.8)	**527**	(5.2)
	Nouvelle-Zélande	531	(3.2)	**515**	(2.6)	525	(2.3)	**506**	(5.8)	494	(2.6)	**559**	(3.0)	518	(2.5)	**538**	(3.4)	518	(2.9)	526	(2.8)
	Norvège	494	(3.2)	**511**	(2.7)	495	(2.9)	**517**	(2.8)	487	(2.5)	**551**	(3.4)	503	(2.6)	507	(3.7)	487	(4.0)	**510**	(2.4)
	Pologne	480	(3.5)	**512**	(2.6)	503	(2.6)	**487**	(5.0)	491	(2.5)	**544**	(4.0)	494	(2.7)	**530**	(3.8)	489	(3.6)	**504**	(2.7)
	Portugal	492	(3.8)	489	(3.0)	491	(3.0)	486	(3.9)	479	(3.0)	**518**	(3.8)	485	(2.9)	**519**	(5.1)	494	(3.3)	486	(3.3)
	Rép. slovaque	448	(5.3)	**487**	(2.3)	478	(2.6)	481	(5.4)	469	(2.6)	**524**	(4.9)	473	(2.5)	**504**	(4.0)	470	(4.2)	**482**	(2.4)
	Slovénie	471	(2.6)	**491**	(1.4)	488	(1.2)	**474**	(4.0)	476	(1.2)	**538**	(3.9)	478	(1.1)	**527**	(3.2)	480	(2.5)	**488**	(1.3)
	Espagne	479	(2.2)	484	(2.3)	482	(2.0)	485	(3.8)	466	(2.1)	**519**	(2.2)	473	(2.1)	**523**	(2.7)	478	(2.2)	**487**	(2.4)
	Suède	480	(3.6)	**513**	(2.9)	496	(2.9)	**510**	(4.0)	475	(2.7)	**549**	(3.3)	495	(2.7)	**541**	(5.5)	468	(3.9)	**511**	(2.8)
	Suisse	487	(3.2)	**508**	(2.4)	498	(2.5)	**513**	(3.2)	480	(2.4)	**550**	(3.3)	500	(2.3)	507	(4.5)	482	(3.4)	**506**	(2.5)
	Turquie	467	(4.0)	465	(3.5)	470	(3.5)	**451**	(4.5)	462	(3.7)	468	(3.7)	472	(3.6)	**450**	(4.0)	444	(4.9)	**468**	(3.7)
	Royaume-Uni	496	(3.1)	495	(2.2)	498	(2.2)	**475**	(4.9)	475	(2.3)	**542**	(3.0)	491	(2.3)	**519**	(3.7)	497	(2.6)	495	(2.5)
	États-Unis	500	(3.9)	502	(3.9)	502	(3.6)	**488**	(6.4)	483	(3.1)	**532**	(4.8)	502	(3.7)	498	(5.2)	499	(3.9)	504	(4.2)
	Moyenne OCDE	486	(0.6)	**501**	(0.5)	495	(0.5)	**492**	(0.8)	480	(0.5)	**533**	(0.6)	492	(0.5)	**513**	(0.7)	484	(0.6)	**501**	(0.5)
Autres G20	Argentine	387	(4.8)	**415**	(5.0)	404	(5.2)	400	(4.9)	402	(4.7)	406	(5.8)	402	(4.8)	404	(5.6)	397	(5.1)	407	(4.9)
	Brésil	402	(2.7)	**427**	(3.3)	421	(3.1)	**402**	(2.5)	414	(2.8)	416	(3.5)	414	(2.7)	**424**	(4.1)	409	(2.9)	**422**	(3.3)
	Indonésie	392	(3.5)	**410**	(4.4)	398	(3.8)	407	(4.0)	394	(4.0)	**408**	(3.9)	393	(3.6)	**420**	(4.3)	393	(3.5)	**407**	(4.2)
	Féd. de Russie	455	(4.6)	463	(3.0)	468	(3.4)	**434**	(4.3)	439	(3.9)	**477**	(3.3)	458	(3.5)	**472**	(3.9)	464	(5.0)	459	(3.0)
	Shanghai (Chine)	547	(2.5)	**563**	(2.7)	561	(2.3)	**543**	(3.3)	548	(2.5)	**563**	(2.8)	554	(2.4)	561	(3.3)	531	(3.5)	**566**	(2.6)

Remarque : les écarts de score statistiquement significatifs sont indiqués en gras.
Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469711

A6

Tableau A6.4. [1/2] Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon la propension à lire par plaisir et le sexe

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Pourcentage d'élèves, selon la propension à lire par plaisir				Pourcentage d'élèves lisant par plaisir, selon le sexe						Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit, selon la propension à lire par plaisir			
		Élèves ne lisant pas par plaisir		Élèves lisant par plaisir[1]		Garçons		Filles		Différence (G – F)		Élèves ne lisant pas par plaisir		Élèves lisant par plaisir	
		%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	%	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.
OCDE	Australie	36.7	(0.6)	63.3	(0.6)	53.0	(0.8)	73.1	(0.8)	**-20.1**	(1.1)	469	(2.2)	**545**	(2.5)
	Autriche	50.0	(0.9)	50.0	(0.9)	38.5	(1.0)	60.9	(1.2)	**-22.4**	(1.6)	437	(3.1)	**507**	(3.5)
	Belgique	44.4	(0.8)	55.6	(0.8)	46.2	(1.0)	65.4	(1.0)	**-19.2**	(1.4)	469	(2.7)	**539**	(2.4)
	Canada	31.1	(0.5)	68.9	(0.5)	56.2	(0.8)	81.6	(0.5)	**-25.4**	(0.8)	481	(1.9)	**546**	(1.5)
	Chili	39.7	(0.8)	60.3	(0.8)	50.7	(1.0)	70.3	(0.9)	**-19.6**	(1.3)	437	(3.3)	**460**	(3.3)
	Rép. tchèque	43.0	(0.8)	57.0	(0.8)	44.3	(1.0)	71.5	(1.2)	**-27.2**	(1.5)	441	(3.2)	**507**	(3.0)
	Danemark	33.6	(0.9)	66.4	(0.9)	57.3	(1.1)	75.3	(1.1)	**-18.0**	(1.4)	464	(2.9)	**512**	(2.0)
	Estonie	38.6	(1.1)	61.4	(1.1)	47.1	(1.4)	76.8	(1.2)	**-29.8**	(1.7)	469	(2.8)	**521**	(2.7)
	Finlande	33.0	(0.8)	67.0	(0.8)	53.3	(1.1)	80.6	(1.0)	**-27.3**	(1.5)	492	(2.5)	**558**	(2.3)
	France	38.8	(1.0)	61.2	(1.0)	52.1	(1.3)	69.8	(1.3)	**-17.7**	(1.7)	450	(4.4)	**526**	(3.3)
	Allemagne	41.3	(0.9)	58.7	(0.9)	45.1	(1.1)	72.5	(1.1)	**-27.4**	(1.3)	457	(3.5)	**530**	(2.7)
	Grèce	17.5	(0.8)	82.5	(0.8)	76.4	(1.1)	88.4	(0.9)	**-12.0**	(1.3)	450	(7.5)	**490**	(3.9)
	Hongrie	25.5	(0.8)	74.5	(0.8)	65.7	(1.2)	83.5	(0.9)	**-17.8**	(1.5)	453	(4.2)	**509**	(3.2)
	Islande	38.0	(0.8)	62.0	(0.8)	51.5	(1.3)	72.3	(1.0)	**-20.8**	(1.7)	455	(2.5)	**531**	(1.6)
	Irlande	41.9	(1.0)	58.1	(1.0)	52.5	(1.4)	63.8	(1.3)	**-11.3**	(1.8)	458	(3.5)	**527**	(2.9)
	Israël	34.5	(0.9)	65.5	(0.9)	55.2	(1.5)	75.1	(1.0)	**-19.9**	(1.7)	460	(4.4)	**489**	(3.3)
	Italie	33.9	(0.6)	66.1	(0.6)	53.9	(0.8)	79.0	(0.6)	**-25.1**	(1.1)	449	(2.3)	**506**	(1.6)
	Japon	44.2	(0.9)	55.8	(0.9)	53.6	(1.1)	58.2	(1.3)	**-4.6**	(1.5)	492	(3.9)	**543**	(3.5)
	Corée	38.5	(0.8)	61.5	(0.8)	60.5	(1.0)	62.6	(1.4)	-2.2	(1.8)	518	(4.4)	**553**	(3.4)
	Luxembourg	48.2	(0.8)	51.8	(0.8)	39.6	(1.1)	64.2	(1.0)	**-24.6**	(1.5)	437	(1.9)	**507**	(2.1)
	Mexique	23.8	(0.4)	76.2	(0.4)	69.5	(0.7)	82.8	(0.4)	**-13.3**	(0.7)	421	(2.4)	**428**	(2.1)
	Pays-Bas	48.6	(1.3)	51.4	(1.3)	35.8	(1.5)	66.8	(1.4)	**-31.1**	(1.5)	478	(4.5)	**539**	(5.4)
	Nouvelle-Zélande	31.3	(0.8)	68.7	(0.8)	59.4	(1.1)	78.3	(1.0)	**-18.9**	(1.4)	472	(3.4)	**546**	(2.7)
	Norvège	40.0	(0.9)	60.0	(0.9)	50.4	(1.1)	70.0	(1.1)	**-19.6**	(1.5)	465	(3.2)	**530**	(2.7)
	Pologne	32.2	(0.8)	67.8	(0.8)	53.1	(1.3)	82.5	(0.9)	**-29.4**	(1.4)	463	(3.2)	**519**	(2.6)
	Portugal	35.2	(0.7)	64.8	(0.7)	50.2	(1.0)	78.7	(0.8)	**-28.4**	(1.3)	459	(3.0)	**507**	(3.2)
	Rép. slovaque	40.9	(1.1)	59.1	(1.1)	47.3	(1.5)	70.5	(1.1)	**-23.2**	(1.8)	445	(3.6)	**500**	(2.7)
	Slovénie	39.8	(0.7)	60.2	(0.7)	46.1	(1.2)	74.9	(0.8)	**-28.8**	(1.5)	446	(1.7)	**509**	(1.5)
	Espagne	39.6	(0.7)	60.4	(0.7)	51.0	(0.9)	70.0	(0.8)	**-19.0**	(1.2)	453	(2.4)	**500**	(2.0)
	Suède	37.3	(0.9)	62.7	(0.9)	50.7	(1.1)	75.0	(1.0)	**-24.3**	(1.3)	455	(3.1)	**525**	(3.1)
	Suisse	44.6	(0.9)	55.4	(0.9)	43.6	(1.1)	67.6	(1.0)	**-24.0**	(1.3)	461	(2.6)	**534**	(2.7)
	Turquie	22.9	(0.7)	77.1	(0.7)	68.4	(1.0)	86.5	(1.0)	**-18.1**	(1.5)	444	(4.1)	**473**	(3.4)
	Royaume-Uni	39.6	(0.9)	60.4	(0.9)	50.7	(1.0)	69.7	(1.1)	**-19.0**	(1.4)	458	(2.6)	**521**	(2.6)
	États-Unis	42.0	(1.0)	58.0	(1.0)	47.4	(1.2)	69.2	(1.3)	**-21.8**	(1.4)	467	(3.0)	**525**	(4.4)
	Moyenne OCDE	37.4	(0.1)	62.6	(0.1)	52.2	(0.2)	73.1	(0.2)	**-20.9**	(0.2)	460	(0.6)	**517**	(0.5)
Autres G20	Argentine	41.7	(1.0)	58.3	(1.0)	49.4	(1.2)	65.8	(1.3)	**-16.4**	(1.7)	394	(5.5)	407	(4.8)
	Brésil	21.8	(0.6)	78.2	(0.6)	68.7	(1.0)	86.6	(0.5)	**-17.9**	(1.0)	396	(3.0)	**416**	(2.5)
	Indonésie	12.1	(0.6)	87.9	(0.6)	83.4	(0.9)	92.2	(0.6)	**-8.8**	(1.1)	380	(3.7)	**405**	(3.9)
	Féd. de Russie	21.4	(0.8)	78.6	(0.8)	70.6	(1.2)	86.6	(0.9)	**-16.0**	(1.4)	427	(4.9)	**469**	(3.1)
	Shanghai (Chine)	8.0	(0.4)	92.0	(0.4)	89.0	(0.6)	95.0	(0.4)	**-6.1**	(0.6)	497	(5.5)	**561**	(2.3)

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.

1. La catégorie « Élèves lisant par plaisir » regroupe les élèves ayant déclaré lire par plaisir : durant moins de 30 minutes, entre 30 et 60 minutes, entre 1 et 2 heures, et plus de 2 heures par jour.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469730

A6

Tableau A6.4. [2/2] Performance des élèves en compréhension de l'écrit, selon la propension à lire par plaisir et le sexe

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit des garçons, selon leur propension à lire par plaisir				Score sur l'échelle de compréhension de l'écrit des filles, selon leur propension à lire par plaisir				Écart de score entre les garçons et les filles, selon leur propension à lire par plaisir			
		Élèves ne lisant pas par plaisir		Élèves lisant par plaisir[1]		Élèves ne lisant pas par plaisir		Élèves lisant par plaisir		Élèves ne lisant pas par plaisir (G – F)		Élèves lisant par plaisir (G – F)	
		Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Score moyen	Er. T.	Diff. de score	Er. T.	Diff. de score	Er. T.
OCDE	Australie	460	(2.9)	**533**	(3.5)	484	(3.1)	**552**	(2.6)	**-25**	(3.9)	**-19**	(3.6)
	Autriche	429	(4.2)	**486**	(4.9)	449	(4.3)	**519**	(4.5)	**-20**	(6.1)	**-33**	(6.5)
	Belgique	465	(3.6)	**531**	(3.8)	476	(3.7)	**545**	(2.7)	**-11**	(5.0)	**-14**	(4.3)
	Canada	476	(2.2)	**535**	(2.1)	493	(3.0)	**554**	(1.7)	**-17**	(3.3)	**-19**	(2.2)
	Chili	434	(3.8)	**446**	(4.6)	442	(4.2)	**470**	(3.7)	-8	(4.6)	**-24**	(5.0)
	Rép. tchèque	433	(3.7)	**485**	(4.5)	459	(4.5)	**523**	(2.9)	**-26**	(5.5)	**-38**	(4.4)
	Danemark	455	(3.6)	**501**	(2.8)	481	(4.1)	**520**	(2.6)	**-26**	(5.1)	**-19**	(3.6)
	Estonie	462	(3.0)	**500**	(3.7)	486	(4.2)	**536**	(2.9)	**-24**	(4.3)	**-36**	(3.7)
	Finlande	479	(3.0)	**534**	(3.3)	522	(4.3)	**574**	(2.3)	**-43**	(5.2)	**-40**	(3.1)
	France	439	(5.1)	**511**	(4.5)	467	(5.5)	**537**	(3.5)	**-28**	(6.1)	**-26**	(4.5)
	Allemagne	452	(4.2)	**516**	(4.0)	467	(4.4)	**540**	(3.0)	**-15**	(5.1)	**-24**	(4.5)
	Grèce	437	(8.6)	**466**	(5.0)	475	(7.2)	**510**	(3.5)	**-38**	(7.5)	**-44**	(4.3)
	Hongrie	444	(4.9)	**492**	(4.1)	471	(5.3)	**522**	(3.8)	**-28**	(5.9)	**-29**	(4.5)
	Islande	440	(2.8)	**517**	(3.2)	481	(4.1)	**541**	(2.0)	**-41**	(4.7)	**-24**	(4.1)
	Irlande	445	(5.1)	**509**	(4.3)	475	(3.5)	**543**	(3.2)	**-30**	(5.8)	**-34**	(5.0)
	Israël	450	(5.2)	**467**	(5.2)	475	(5.2)	**504**	(3.7)	**-25**	(5.9)	**-37**	(5.7)
	Italie	440	(2.7)	**487**	(2.3)	470	(3.6)	**520**	(1.9)	**-30**	(4.3)	**-34**	(2.7)
	Japon	476	(5.9)	**524**	(5.3)	512	(3.9)	**562**	(4.8)	**-36**	(7.0)	**-38**	(7.4)
	Corée	499	(6.1)	**538**	(4.8)	540	(5.3)	**569**	(3.8)	**-40**	(7.7)	**-31**	(5.8)
	Luxembourg	429	(2.5)	**493**	(3.7)	451	(2.7)	**516**	(2.1)	**-22**	(3.6)	**-23**	(3.9)
	Mexique	413	(2.9)	414	(2.3)	434	(2.8)	439	(2.2)	**-20**	(3.2)	**-25**	(1.8)
	Pays-Bas	474	(4.7)	**538**	(5.8)	485	(5.2)	**539**	(5.7)	**-11**	(3.8)	-1	(3.7)
	Nouvelle-Zélande	460	(4.1)	**529**	(4.1)	496	(4.3)	**558**	(3.0)	**-36**	(5.5)	**-29**	(4.6)
	Norvège	451	(3.6)	**510**	(3.4)	487	(3.7)	**545**	(3.1)	**-36**	(3.7)	**-35**	(3.5)
	Pologne	451	(3.4)	**499**	(3.4)	494	(4.7)	**532**	(2.8)	**-42**	(4.6)	**-33**	(3.3)
	Portugal	451	(3.4)	**490**	(4.1)	476	(3.8)	**517**	(3.1)	**-25**	(4.1)	**-27**	(3.0)
	Rép. slovaque	432	(4.4)	**475**	(3.5)	470	(4.3)	**517**	(3.3)	**-38**	(5.1)	**-41**	(3.8)
	Slovénie	433	(2.2)	**486**	(2.5)	474	(3.5)	**524**	(1.7)	**-41**	(4.3)	**-38**	(3.0)
	Espagne	446	(2.6)	**489**	(2.6)	466	(3.1)	**509**	(2.2)	**-20**	(3.1)	**-20**	(2.7)
	Suède	445	(3.8)	**508**	(3.7)	476	(4.0)	**537**	(3.4)	**-31**	(4.7)	**-29**	(3.5)
	Suisse	452	(3.3)	**522**	(3.4)	476	(3.5)	**542**	(2.7)	**-24**	(4.4)	**-20**	(2.7)
	Turquie	438	(4.5)	**449**	(3.8)	460	(6.6)	**493**	(3.9)	**-22**	(6.9)	**-44**	(3.6)
	Royaume-Uni	452	(3.4)	**514**	(4.2)	467	(3.0)	**526**	(3.5)	**-15**	(4.0)	**-12**	(5.7)
	États-Unis	462	(3.9)	**517**	(5.2)	474	(4.1)	**530**	(4.5)	**-12**	(5.4)	**-13**	(3.9)
	Moyenne OCDE	450	(0.7)	**500**	(0.7)	477	(0.7)	**528**	(0.6)	**-27**	(0.9)	**-28**	(0.7)
Autres G20	Argentine	380	(6.0)	387	(5.8)	413	(6.2)	419	(5.1)	**-34**	(5.5)	**-32**	(5.0)
	Brésil	393	(3.6)	399	(3.1)	402	(4.6)	**428**	(2.5)	-10	(5.3)	**-29**	(2.1)
	Indonésie	372	(4.2)	**386**	(4.0)	397	(5.4)	**422**	(4.0)	**-25**	(6.3)	**-36**	(3.4)
	Féd. de Russie	415	(5.0)	**447**	(3.6)	452	(6.5)	**487**	(3.3)	**-37**	(5.7)	**-40**	(3.0)
	Shanghai (Chine)	482	(5.9)	**543**	(2.9)	532	(8.4)	**578**	(2.3)	**-50**	(9.0)	**-35**	(2.9)

Remarque : les valeurs statistiquement significatives sont indiquées en gras.

1. La catégorie « Élèves lisant par plaisir » regroupe les élèves ayant déclaré lire par plaisir : durant moins de 30 minutes, entre 30 et 60 minutes, entre 1 et 2 heures, et plus de 2 heures par jour.

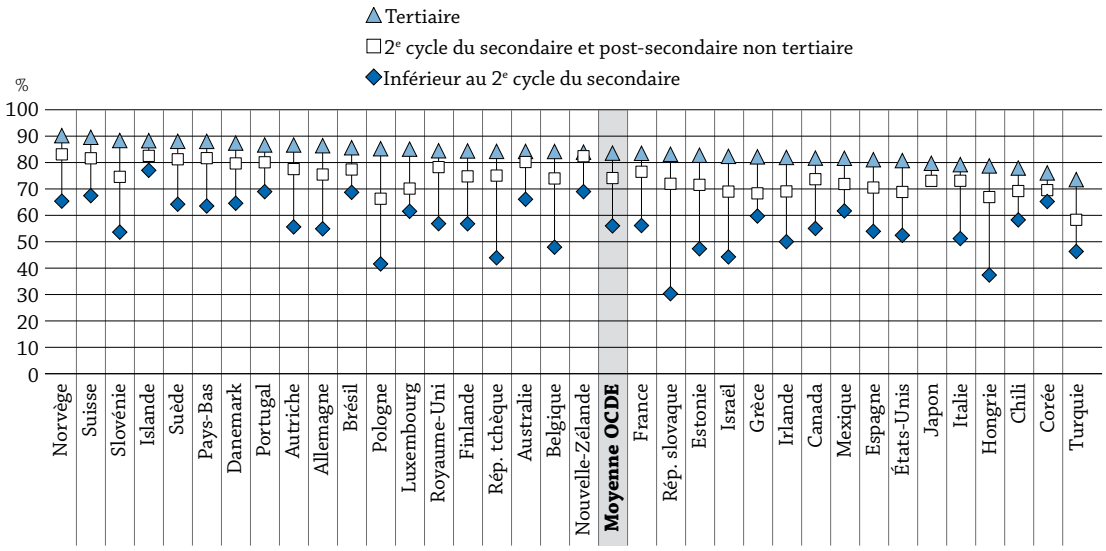
Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469730

DANS QUELLE MESURE LE NIVEAU DE FORMATION AFFECTE-T-IL LE TAUX D'EMPLOI ?

- Dans tous les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire ont plus de chances de travailler que ceux qui ne le sont pas.
- Un niveau de formation plus élevé améliore les perspectives d'emploi en général et augmente la probabilité de garder son emploi en temps de crise économique.
- Les taux d'emploi varient davantage entre les hommes et les femmes parmi les individus dont le niveau de formation est moins élevé.

Graphique A7.1. Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2009)



Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'emploi parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau A7.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467298

Lecture du graphique

Ce graphique montre la corrélation positive entre emploi et formation. Dans tous les pays, les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou post-secondaire non tertiaire sont plus susceptibles de travailler que ceux dont le niveau de formation est inférieur, et les diplômés de l'enseignement tertiaire sont plus susceptibles de travailler que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, l'importance de l'avantage que procurent des diplômes de ces niveaux varie selon les pays.

Contexte

Les économies et les marchés du travail des pays de l'OCDE sont tributaires d'une offre suffisante de travailleurs qualifiés. Les indicateurs de la situation sur le marché du travail selon le niveau de formation montrent dans quelle mesure l'offre de compétences est en adéquation avec la demande. Toutefois, la plupart des formations s'inscrivent dans une optique d'investissement à long terme, alors que la demande de compétences peut évoluer très rapidement sur le marché du travail. La récente crise économique a accéléré le rythme de cette évolution.

Les statistiques relatives à la main-d'œuvre, par exemple le pourcentage d'actifs occupés à temps plein et les taux d'emploi et de chômage en fonction du niveau de formation, reflètent ce bouleversement intervenu récemment dans la demande de compétences. Elles sont très pertinentes pour les décideurs politiques, dans la mesure où elles les éclairent sur l'offre actuelle et à venir de compétences à la disposition du marché du travail, et sur la demande de compétences.

De même, l'évolution de la situation sur le marché du travail au fil du temps est une bonne base pour identifier l'évolution à long terme du taux d'emploi et du risque de chômage selon le niveau de formation des individus.

Autres faits marquants

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **84 % des diplômés de l'enseignement tertiaire travaillent**. Dans l'ensemble, le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire est supérieur de 27 points de pourcentage à celui des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- **Les individus peu qualifiés sont plus susceptibles d'être soit inactifs, soit au chômage.** Chez les hommes, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, la probabilité d'être au chômage est deux fois plus élevée parmi ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que parmi ceux qui le sont, et près de trois fois plus élevée que parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire.
- **La probabilité qu'ont les hommes de travailler est supérieure** de 21 points de pourcentage à celle des femmes parmi les individus qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires, mais **de 9 points de pourcentage seulement parmi les plus qualifiés.**
- Le taux d'emploi à temps plein augmente généralement avec le niveau de formation. **Le pourcentage d'individus qui travaillent à temps plein est supérieur de 10 points de pourcentage parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire à celui enregistré chez les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.** La Finlande, le Portugal et le Royaume-Uni ont réussi à concilier des taux d'emploi élevés et une incidence élevée du travail à temps plein chez les diplômés de l'enseignement tertiaire.
- **Le marché du travail est favorable aux jeunes (âgés de 25 à 34 ans) diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire** par comparaison avec l'ensemble de la population active (soit les individus âgés de 25 à 64 ans). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage de ces jeunes est légèrement plus élevé (1.9 point de pourcentage) mais, à niveau de formation égal en filière professionnelle, leur taux d'emploi est supérieur de 3.4 points de pourcentage à celui des 25-64 ans.

Tendances

Dans l'ensemble, l'éducation est une bonne protection contre le chômage et améliore la probabilité de garder son emploi en temps de crise économique. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire est resté inférieur ou égal à 4 %, celui des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est resté sous la barre des 7 %, mais celui des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a franchi plusieurs fois la barre des 10 % entre 1997 et 2009. Les dernières données en date suggèrent que ces tendances ne sont pas inhabituelles. Selon les chiffres de 2009, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage s'établit à 4.4 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, à 6.8 % chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à 11.5 % chez les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

A7

Analyse

Taux d'emploi

Plus le niveau de formation augmente, plus la probabilité de compter parmi les actifs et de travailler augmente. Ce phénomène s'explique non seulement par le fait que les plus qualifiés sont plus concurrentiels sur le marché du travail, mais aussi par le fait que les individus plus instruits, qui ont investi davantage dans la constitution de leur capital humain, cherchent par la suite à valoriser cet investissement. Dans les pays de l'OCDE, les taux d'emploi augmentent avec le niveau de formation chez les hommes et chez les femmes : en moyenne, les taux d'emploi masculins et féminins s'établissent respectivement à 70.1 % et 48.9 % chez ceux dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à 88.6 % et 80.0 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire de type A (largement théorique). Les taux d'emploi des femmes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont particulièrement faibles. Ils sont inférieurs à 40 % au Chili, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Turquie. Les taux d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A sont égaux ou supérieurs à 75 % dans tous les pays, sauf au Chili, en Corée, en Italie, au Japon, au Mexique et en Turquie, mais ils restent partout inférieurs à ceux des hommes (voir le tableau A7.1a).

Les taux d'emploi globaux varient entre les pays non seulement en fonction du niveau de formation, mais également en fonction du taux d'emploi des femmes. Les pays qui affichent les taux d'emploi les plus élevés dans la population âgée de 25 à 64 ans – l'Islande, la Norvège, la Suède et la Suisse – sont aussi ceux où les taux d'emploi des femmes sont parmi les plus élevés (voir le tableau A7.1a). Toutefois, les taux d'emploi augmentent sensiblement avec l'élévation du niveau de formation et les écarts de taux d'emploi entre les hommes et les femmes se comblent à mesure que le niveau de formation augmente. Les écarts de taux d'emploi entre les hommes et les femmes titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ne représentent pas plus de 5 points de pourcentage au Canada, au Danemark, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, en Slovénie et en Suède.

L'écart de taux d'emploi entre les femmes selon leur niveau de formation est particulièrement marqué en faveur des diplômées de l'enseignement tertiaire en Belgique, en Hongrie, en Irlande, en Israël, en Italie, en Pologne, en République slovaque, en Slovénie et en Turquie. Il est supérieur de 40 points de pourcentage au moins à celui des femmes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire (voir le tableau A7.3c disponible en ligne). De même, chez les hommes âgés de 25 à 64 ans, l'écart de taux d'emploi est particulièrement grand entre ceux qui sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et ceux qui ne le sont pas (voir le tableau A7.3b disponible en ligne).

Des changements importants sont intervenus l'année dernière dans le taux d'emploi selon les différents niveaux de formation. Les écarts de taux d'emploi entre les niveaux de formation ont continué à se réduire légèrement jusqu'en 2008. Toutefois, comme les perspectives professionnelles des individus moins instruits dépendent plus de l'évolution de la conjoncture économique, les écarts ont recommencé à se creuser. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux d'emploi a régressé entre 2008 et 2009 de 2.1 points de pourcentage chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (56.0 %), de 1.9 point de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (74.2 %) et de 1 point de pourcentage chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (83.6 %) (voir le graphique A7.1).

Les taux de chômage diminuent avec l'élévation du niveau de formation

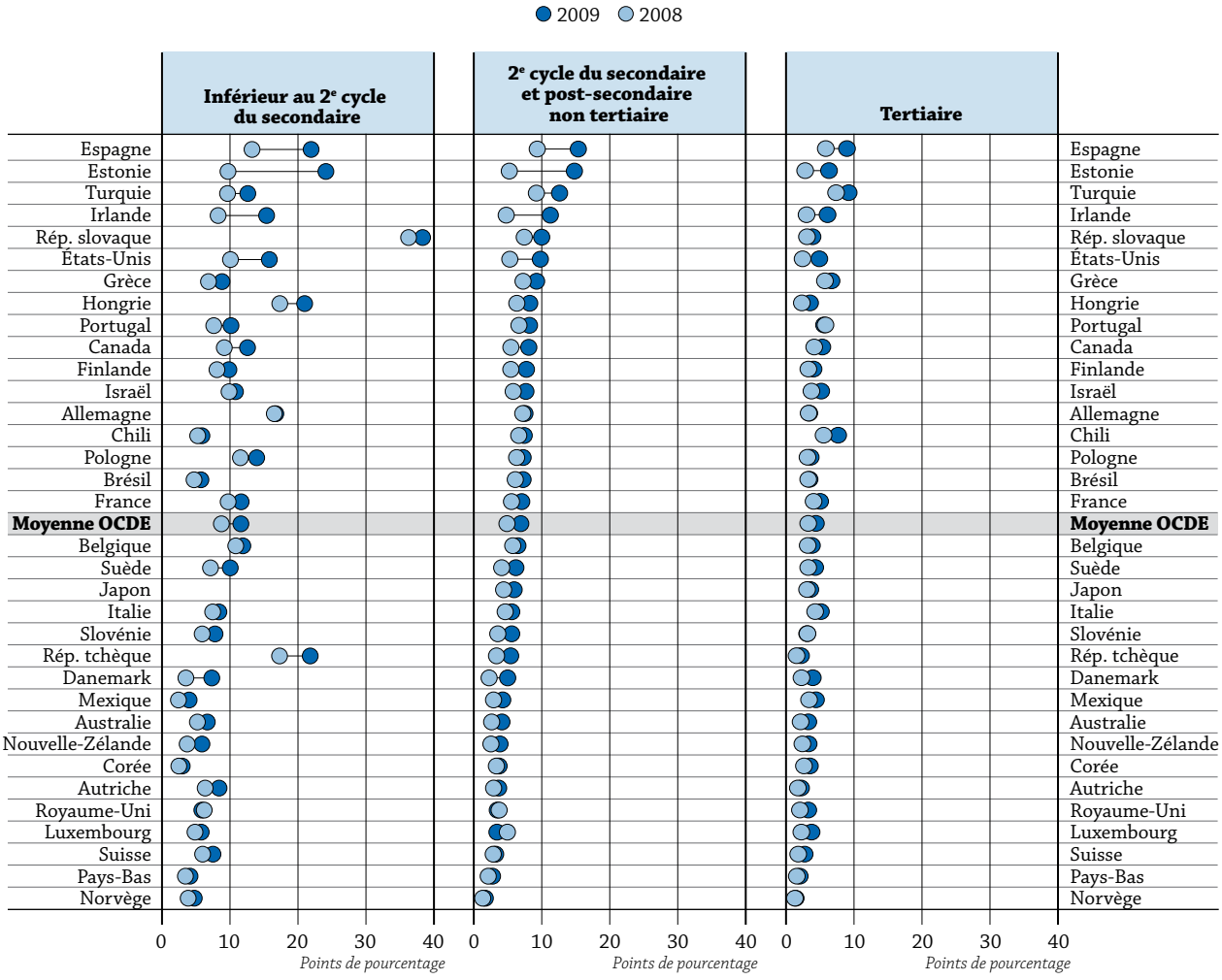
Les perspectives d'emploi des individus dépendent à la fois de la demande sur le marché du travail et de l'offre de main-d'œuvre aux différents niveaux de qualification. Les taux de chômage sont donc révélateurs du degré d'adéquation entre la production de compétences par les systèmes d'éducation et la demande de compétences sur le marché du travail. Les individus moins qualifiés sont particulièrement exposés au risque de marginalisation économique, car ils sont plus susceptibles d'être inactifs et ont moins de chances de trouver un emploi, même s'ils en cherchent un activement.

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Le tableau A7.2a montre les taux de chômage des hommes et des femmes à différents niveaux de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les taux de chômage diminuent avec l'élévation du niveau de formation, tant chez les hommes que chez les femmes. Les taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire de type A restent inférieurs à 4 % dans de nombreux pays de l'OCDE (4.1 % chez les hommes et 4.4 % chez les femmes, en moyenne). Les taux de chômage des hommes et des femmes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont supérieurs à 10 % dans la plupart des pays (12.0 % chez les hommes et 12.3 % chez les femmes, en moyenne). Dans de nombreux pays, ces taux sont supérieurs à 15 %. Les hommes et les femmes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont particulièrement vulnérables en Estonie, en République slovaque et en République tchèque, où leur taux de chômage atteint ou passe la barre des 20 %. Il en va de même pour les femmes en Espagne et en Turquie, et pour les hommes en Hongrie.

L'année dernière, les taux d'emploi ont fortement chuté chez les individus peu instruits et qui plus est, les écarts de taux de chômage se sont sensiblement creusés entre les niveaux de formation. Le graphique A7.2 montre l'impact de la crise économique sur les taux de chômage en 2009.

Graphique A7.2. Variation du taux de chômage, selon le niveau de formation (2008-09)



Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de chômage de 2009 des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Tableau A7.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467317

À de rares exceptions près, les taux de chômage ont augmenté dans toutes les catégories d'actifs, mais dans une mesure moindre chez les individus plus instruits. Ils ont augmenté de 2.8 points de pourcentage chez les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, de 2 points de pourcentage chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de 1.1 point de pourcentage chez les diplômés de l'enseignement tertiaire. Les individus moins instruits ont particulièrement souffert de la récession en Espagne, en Estonie, aux États-Unis et en Irlande, où le taux de chômage des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a progressé de plus de 5 points de pourcentage, à un rythme plus de deux fois plus rapide que celui des diplômés de l'enseignement tertiaire.

Même les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont vu leurs perspectives professionnelles se dégrader entre 2008 et 2009. La situation défavorable sur le marché du travail a entraîné une hausse du chômage des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Espagne, en Estonie, en Irlande et en Turquie, où les taux sont supérieurs à 10 % dans cette catégorie. Les taux de chômage des diplômés de l'enseignement tertiaire restent inférieurs à 10 % dans tous les pays.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire reste toutefois inférieur d'un peu moins de 5 points de pourcentage à celui des individus qui ne sont pas diplômés de ce niveau d'enseignement. N'avoir pas obtenu ce diplôme n'entraîne pas de risque accru de chômage qu'au Brésil, au Chili, en Corée, en Grèce et au Mexique (voir le tableau A7.4a).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les actifs de sexe masculin âgés de 25 à 64 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire courent près de deux fois plus de risques d'être au chômage que les diplômés de ce niveau d'enseignement et près de trois fois plus de risques que les diplômés de l'enseignement tertiaire (voir le tableau A7.4b disponible en ligne). La relation négative entre le taux de chômage et le niveau de formation est comparable chez les femmes, même si elle est légèrement moins marquée (voir le tableau A7.4c disponible en ligne).

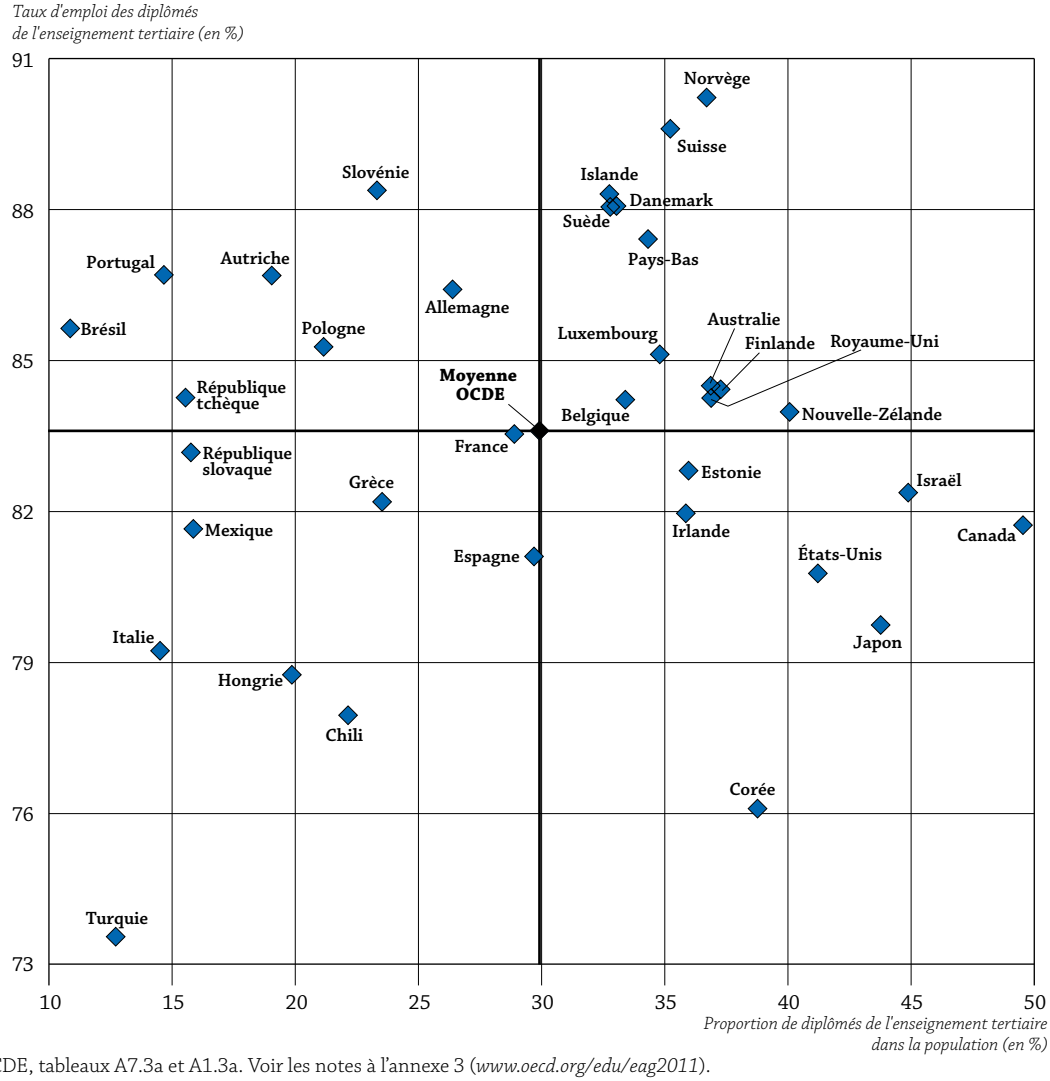
En règle générale, les pays où les taux de chômage sont élevés sont aussi ceux où une grande partie de la population ne compte pas au nombre des actifs (voir les tableaux A7.3a et A7.4a). La réinsertion professionnelle est souvent un processus particulièrement difficile pour ceux qui sont restés en dehors du marché du travail pendant une longue période, à cause de l'obsolescence de leurs compétences et d'autres obstacles. De nombreux emplois supprimés ne seront pas recréés lorsque l'économie renouera avec la croissance, en particulier dans le segment des moins qualifiés.

À l'heure où moins de 60 % des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire travaillent et où plus de 10 % d'entre eux sont au chômage dans les pays de l'OCDE (voir les tableaux A7.3a et A7.4a), rares sont les pays qui peuvent se permettre de négliger la question de l'éducation et de la formation pour améliorer les perspectives professionnelles de ce groupe d'individus. Quand les emplois se font rares, le prix à payer pour améliorer la formation des individus est moins élevé, tant au niveau individuel que collectif, car les coûts d'opportunité sont souvent négligeables. De nombreux pays ont donc tout intérêt à investir dans l'éducation et la formation, et à préparer la main-d'œuvre aux nouveaux emplois qui seront créés après la crise. Il est donc crucial que les systèmes d'éducation saisissent cette occasion de demande forte et de coût d'investissement peu élevé, et améliorent l'accessibilité et la dotation des établissements d'enseignement.

L'offre de main-d'œuvre augmente avec le niveau de formation

Une partie substantielle de la main-d'œuvre travaille au ralenti dans de nombreux pays à cause de la crise économique, alors que l'exploitation des compétences à la disposition du marché du travail est à la clé de la croissance économique à long terme. Soucieux de répondre à la demande, de nombreux pays de l'OCDE ont investi massivement dans l'enseignement supérieur au cours des dernières décennies. Il est crucial qu'ils exploitent pleinement ces ressources pour tirer parti de leur avantage. Le graphique A7.3 indique le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire et leur taux d'emploi pour montrer l'investissement global dans la production de compétences de haut niveau et l'exploitation de ces compétences dans les différents pays.

Graphique A7.3. Acquisition et utilisation des compétences, population âgée de 25 à 64 ans diplômée de l'enseignement tertiaire (2009)



Source : OCDE, tableaux A7.3a et A1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467336

Au Danemark, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse, le marché du travail se caractérise par la présence de nombreux diplômés de l'enseignement tertiaire et par un taux d'emploi élevé parmi ces derniers. Il est frappant de constater que de nombreux pays où le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire est élevé comptent aussi parmi ceux où ces individus sont, en termes relatifs, plus lourdement imposés en moyenne (voir l'indicateur A11).

Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est élevé aussi en Corée, aux États-Unis et au Japon, mais leur taux d'emploi est nettement inférieur à celui qui s'observe dans les pays en tête du classement. Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est nettement inférieur en Allemagne, en Autriche, au Portugal et en Slovénie, mais leur taux d'emploi est plus élevé dans ces quatre pays que dans les trois pays précédents. Enfin, le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est peu élevé au Chili, en Hongrie, en Italie et en Turquie, où leur taux d'emploi est également peu élevé.

Dans l'ensemble, les actifs instruits pourraient être mieux exploités. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus de 15 % des individus diplômés de l'enseignement tertiaire ne travaillent pas et constituent, à ce titre, une source

A7

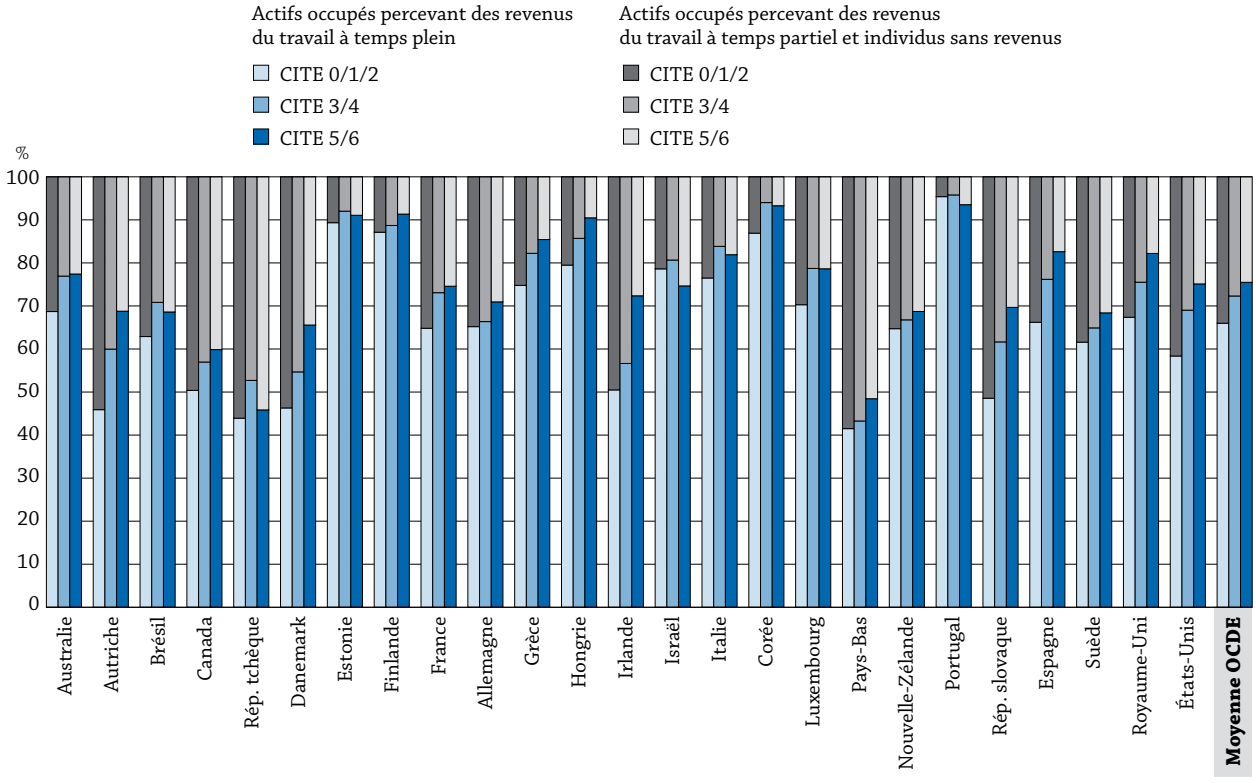
de croissance inexploitée. Il n'y a pas, en soi, de relation entre le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire et leur taux d'emploi dans les pays de l'OCDE, ce qui donne à penser que d'autres facteurs que l'offre d'actifs plus instruits, tels que la fiscalité et la politique sociale, expliquent les écarts de taux d'emploi.

Analyser les pourcentages d'actifs occupés à temps plein permet de rendre compte de l'exploitation de la main-d'œuvre sous un autre angle dans les différents pays. Le graphique A7.4 montre la répartition des actifs occupés à temps plein entre les niveaux de formation. Le pourcentage d'actifs occupés à temps plein varie sensiblement entre les pays, mais aussi entre les niveaux de formation dans la plupart des pays.

La prévalence du travail à temps plein augmente généralement avec le niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les actifs occupés à temps plein représentent 66 % des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 72 % des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et 75 % des diplômés de l'enseignement tertiaire. L'accroissement du pourcentage d'actifs occupés à temps plein s'explique en grande partie par l'augmentation du pourcentage de femmes qui travaillent parmi les individus dont le niveau de formation est plus élevé (voir le tableau A7.5).

La prévalence du travail à temps plein varie fortement entre les pays et, dans une moindre mesure, entre les niveaux de formation. En Corée, en Estonie, en Finlande et au Portugal, le travail à temps plein est la norme (90 %), quel que soit le niveau de formation. Aux Pays-Bas et en République tchèque, la moitié seulement des actifs travaillent à temps plein. La corrélation entre le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement tertiaire et la prévalence du travail à temps plein dans leur catégorie suggère que la flexibilité accrue du temps de travail encourage plus d'actifs, en particulier de sexe féminin, à travailler.

Graphique A7.4. Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans par tranche de revenus du travail, selon le niveau de formation (2009 ou année de référence indiquée)



Les pays sont classés par ordre alphabétique de leur nom en anglais.

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année. Tableau A7.5. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467355

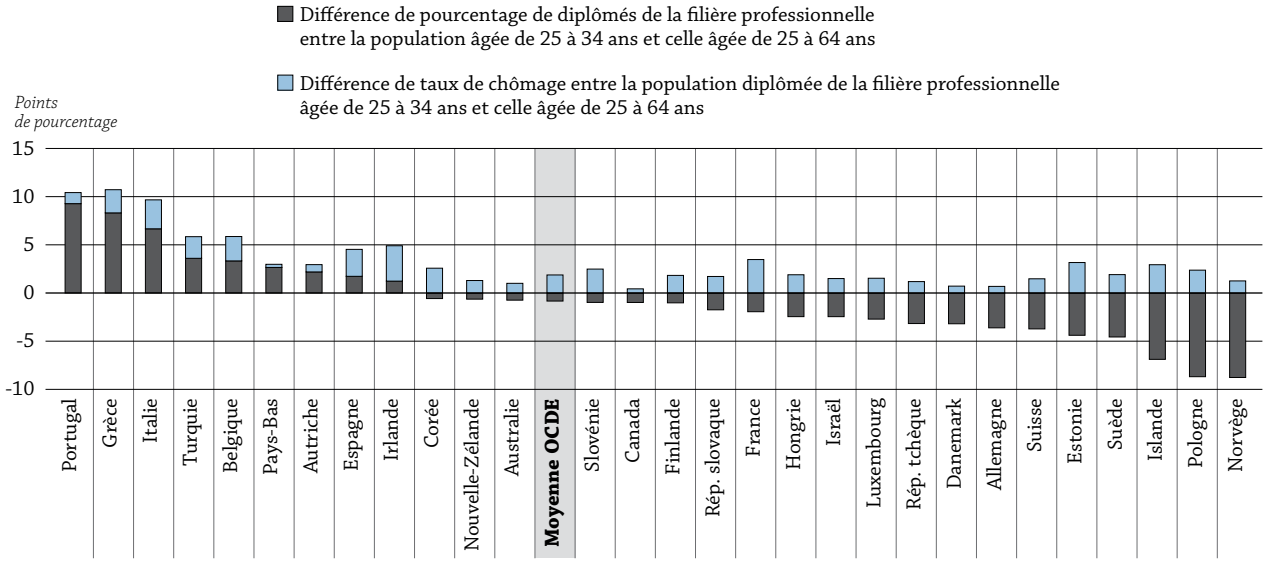
Toutefois, comme cette corrélation n'explique que 20 % de la variation entre les pays, d'autres politiques et normes s'avèrent plus déterminantes pour l'offre globale de main-d'œuvre dans le segment supérieur de compétence. À titre d'exemple, la Finlande, le Portugal et le Royaume-Uni ont réussi à allier des taux d'emploi élevés et une forte prévalence du travail à temps plein chez les diplômés de l'enseignement tertiaire (voir les tableaux A7.3a et A7.5).

La situation au regard de l'emploi selon la filière générale ou professionnelle d'enseignement

L'adéquation entre l'offre et la demande de compétences ne se limite pas au niveau de formation, elle se rapporte aussi à la spécificité des compétences acquises dans le système d'éducation. La formation professionnelle vise à transmettre aux individus des compétences spécifiques à une profession ou à un secteur d'activité qu'ils pourront valoriser sur le marché du travail. Ce type de spécialisation a le mérite de mieux répondre à la demande de compétences spécifiques sur le marché du travail et, de ce fait, réduit les besoins d'initiation des nouvelles recrues et accroît leur productivité immédiate, voire leur productivité à long terme. Le revers de la médaille réside dans le fait que les compétences acquises ne sont pas nécessairement valorisables longtemps, lorsque la demande évolue rapidement. Pour cette raison, la formation professionnelle est souvent conçue en étroite coopération avec les employeurs et d'autres acteurs du marché du travail.

Le système de formation professionnelle varie fortement entre les pays, tout comme la façon de définir le concept de formation professionnelle. Les comparaisons internationales sont donc moins précises que dans les autres catégories de la CITE, un aspect à garder présent à l'esprit lors de la comparaison de la prévalence et du rendement de la formation professionnelle entre les pays de l'OCDE (voir également l'encadré A1.1 dans l'indicateur A1 pour une analyse d'autres aspects en rapport avec la comparabilité). Le tableau A7.6 compare pour la première fois la situation au regard de l'emploi des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveaux 3 et 4 de la CITE) en filière professionnelle et en filière générale.

Graphique A7.5. Comparaison du pourcentage de diplômés de la filière professionnelle et de leur taux de chômage entre la population âgée de 25 à 34 ans et celle âgée de 25 à 64 ans (2009)



Les pays sont classés par ordre décroissant de la différence de pourcentage de diplômés de la filière professionnelle entre la population âgée de 25 à 34 ans et celle âgée de 25 à 64 ans.

Source : OCDE. Collecte de données spéciale sur la formation professionnelle du réseau LSO, Groupe de travail sur l'apprentissage et la transition sur le marché du travail. Tableau A7.6. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467374

A7

Le pourcentage d'individus âgés de 25 à 64 ans diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveaux 3 et 4 de la CITE) en filière professionnelle varie sensiblement selon les pays. C'est le niveau de formation le plus élevé atteint par plus de 70 % des adultes en République slovaque et en République tchèque. Par contraste, moins de 10 % des adultes présentent ce profil spécifique de compétence en Espagne, en Irlande et en Turquie. La variation de ce pourcentage entre les pays s'explique en grande partie par l'importance du deuxième cycle de l'enseignement secondaire par rapport à d'autres niveaux d'enseignement, en particulier l'enseignement tertiaire.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 31 % des adultes sont diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveaux 3 et 4 de la CITE) en filière professionnelle ; ce pourcentage est légèrement inférieur chez les jeunes adultes (30 %). L'évolution du pourcentage de diplômés de la filière professionnelle chez les jeunes adultes varie entre les pays. Le graphique A7.5 montre la différence de pourcentage de diplômés de la filière professionnelle entre les 25-34 ans et les 25-64 ans ainsi que la variation du taux de chômage entre ces deux groupes.

Les jeunes adultes diplômés de la filière professionnelle s'en sortent bien sur le marché du travail par comparaison avec les individus âgés de 25 à 64 ans ayant le même niveau de formation. Par comparaison avec la population active, leur taux moyen de chômage est à peine plus élevé (1.9 point de pourcentage de plus), dénotant une transition relativement aisée de l'école au monde du travail. Toujours par comparaison avec la population active, leur taux de chômage est légèrement plus élevé (supérieur de plus de 3 points de pourcentage) en Estonie, en France, en Irlande et en Italie, mais légèrement moins élevé (inférieur de 0.5 point de pourcentage) au Canada et aux Pays-Bas.

Les jeunes adultes qui sont diplômés de la filière professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire sont relativement peu nombreux en Islande, en Norvège et en Pologne, tandis que leur nombre s'accroît en Grèce, en Italie et au Portugal. Par comparaison avec la population active à niveau de formation égal, leur taux de chômage ne semble pas en corrélation avec l'expansion ou la réduction du système de formation professionnelle, ce qui donne à penser que l'évolution de l'effectif de diplômés de la filière professionnelle qui s'observe dans chaque pays s'explique en grande partie par l'évolution de la demande sur le marché du travail.

L'hypothèse selon laquelle c'est la demande sur le marché du travail qui intervient dans les choix de formation des jeunes adultes est également étayée par la relation positive entre le pourcentage de diplômés de la filière professionnelle (niveaux 3 et 4 de la CITE) chez les 25-34 ans et l'écart de taux d'emploi entre ces derniers et les diplômés de la filière générale (coefficient égal à 0.45). Chez les diplômés de la filière professionnelle, les taux de chômage sont peu élevés et les taux d'emploi sont également supérieurs de 3.4 points de pourcentage à ceux des 25-64 ans ayant le même niveau de formation. Parmi les jeunes adultes, les diplômés de la filière professionnelle affichent aussi des taux d'emploi nettement supérieurs (8.5 points de pourcentage) à ceux des diplômés de la filière générale, ce qui montre qu'investir dans la formation professionnelle est rentable dans la plupart des pays.

L'analyse de ces données récentes révèle par ailleurs que la situation au regard de l'emploi des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveaux 3 et 4 de la CITE) en filière professionnelle dépend de l'accès des diplômés de la filière générale à l'enseignement tertiaire. Il existe une forte corrélation positive entre l'accès à l'enseignement tertiaire (niveaux 5 et 6 de la CITE) – dont l'indicateur est le pourcentage de diplômés de la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 3 et 4 de la CITE) qui y accèdent – et le taux d'emploi des diplômés de la filière professionnelle.

Cette corrélation explique plus d'un tiers de la variation, entre les pays, des taux d'emploi chez les 25-64 ans : plus les diplômés de la filière générale accédant à l'enseignement tertiaire sont nombreux, plus les taux d'emploi des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle augmentent. Cette corrélation reflète vraisemblablement le fait que les diplômés de

la filière professionnelle sont moins concurrencés sur le marché du travail à ce niveau de compétence ou que les compétences pratiques spécifiques à des professions ou à des secteurs d'activité sont complémentaires des compétences de haut niveau. La corrélation est plus forte dans l'ensemble de la population que chez les 25-34 ans, ce qui donne à penser que ces dernières années, l'enseignement tertiaire est devenu plus accessible aux diplômés de la filière professionnelle.

L'amélioration de la comparabilité internationale de cette catégorie de la CITE contribuera à accroître la précision des estimations et ouvrira la voie à des analyses plus approfondies.

Définitions

Les concepts et les définitions des indicateurs de la situation au regard de l'emploi ont été élaborés par l'Organisation internationale du travail (OIT) et les Conférences des statisticiens du travail (OIT, 1982). Cet ensemble de références fait à présent l'objet d'un consensus.

Les **actifs occupés** sont les personnes qui, durant la semaine de référence : *i)* ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins moyennant un salaire (travailleurs salariés) ou en vue d'un bénéfice (travailleurs non salariés et travailleurs familiaux non rémunérés) ; ou *ii)* avaient un emploi, mais étaient temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie ou d'accident, de congé, de conflit de travail ou de grève, de congé-éducation ou de formation, de congé de maternité ou de congé parental, etc.).

Le **taux d'emploi** correspond au pourcentage d'actifs occupés dans la population en âge de travailler.

Par **chômeurs**, on entend les personnes sans travail et disponibles pour travailler, qui recherchent activement un emploi durant la semaine de référence des enquêtes.

Le **taux de chômage** correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active civile.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau A7.1b. Taux d'emploi et niveau de formation (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469806
- ***Tableau A7.2b. Taux de chômage et niveau de formation (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469844
- ***Tableau A7.3b. Évolution du taux d'emploi des hommes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469882
- ***Tableau A7.3c. Évolution du taux d'emploi des femmes âgées de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469901
- ***Tableau A7.4b. Évolution du taux de chômage des hommes, selon le niveau de formation (1997-2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469939
- ***Tableau A7.4c. Évolution du taux de chômage des femmes, selon le niveau de formation (1997-2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469958

A7

Tableau A7.1a. [1/2] Taux d'emploi et niveau de formation, selon le sexe (2009)

Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe

			Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus
					CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	Hommes	65.5	80.6	a	89.6	83.2	90.4	88.1	89.4	85.0
		Femmes	41.2	62.5	a	72.3	67.1	82.5	77.1	81.5	70.4
	Autriche	Hommes	x(2)	64.1	79.2	80.7	79.4	88.0	86.6	91.2	81.1
		Femmes	x(2)	50.0	58.5	70.9	75.2	81.2	84.5	82.7	69.6
	Belgique	Hommes	47.2	66.4	a	79.4	80.5	85.5	87.3	87.1	76.2
		Femmes	26.1	46.4	a	63.7	67.3	75.5	81.4	81.7	63.3
	Canada	Hommes	52.3	67.3	a	x(5)	77.3	79.2	84.1	84.8	78.9
		Femmes	34.8	50.1	a	x(5)	67.4	73.0	79.0	79.9	71.9
	Chili	Hommes	x(2)	83.2	x(5)	88.4	87.3	a	86.5	84.7	85.7
		Femmes	x(2)	36.6	x(5)	57.6	49.6	a	67.9	72.6	51.6
	Rép. tchèque	Hommes	c	55.4	a	81.5	88.0	x(5)	x(8)	91.0	83.4
		Femmes	c	39.6	a	60.9	69.1	x(5)	x(8)	76.9	64.1
	Danemark	Hommes	63.6	70.7	83.5	82.7	79.1	89.1	87.1	89.9	81.9
		Femmes	31.1	58.8	67.5	76.9	73.2	71.3	82.6	86.6	75.6
	Estonie	Hommes	c	55.1	a	65.8	73.3	75.9	82.1	89.8	73.8
		Femmes	c	42.8	a	55.9	71.4	68.3	77.0	82.6	72.2
	Finlande	Hommes	46.7	71.6	a	a	76.3	93.7	82.2	89.4	76.4
		Femmes	42.4	61.2	a	a	72.4	93.6	82.6	82.6	73.8
	France	Hommes	47.5	73.8	a	83.4	80.0	c	89.5	85.2	78.3
		Femmes	37.2	57.7	a	69.0	72.3	c	81.8	80.0	67.0
	Allemagne	Hommes	55.8	67.9	a	80.7	64.0	86.0	88.3	90.5	81.3
		Femmes	35.1	51.5	a	70.1	55.3	79.2	82.2	82.1	69.5
	Grèce	Hommes	74.3	83.3	82.0	86.8	82.0	85.3	83.9	87.8	82.0
		Femmes	36.6	46.7	63.3	59.7	50.6	66.1	75.1	78.5	54.6
	Hongrie	Hommes	16.3	47.7	a	70.5	76.6	80.8	85.2	83.7	70.5
		Femmes	7.7	34.0	a	54.9	62.9	65.5	76.1	75.0	57.0
	Islande	Hommes	79.4	80.7	84.2	87.5	82.2	88.9	84.9	90.4	85.9
		Femmes	c	72.9	77.7	81.7	71.8	78.8	88.6	86.6	79.1
	Irlande	Hommes	49.0	68.2	71.5	a	77.1	75.0	83.8	87.3	74.3
		Femmes	29.2	44.2	53.8	a	61.5	63.0	75.1	81.3	62.3
	Israël	Hommes	55.6	64.0	a	80.1	73.9	a	85.7	87.6	77.0
		Femmes	18.8	41.9	a	63.2	61.8	a	72.8	81.9	64.3
	Italie	Hommes	49.1	75.0	76.0	82.5	82.4	86.8	81.1	85.0	76.6
		Femmes	15.5	40.9	56.4	60.2	64.1	71.6	65.2	74.9	51.6
	Japon	Hommes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	85.8	a	92.0	92.4	88.7
		Femmes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	60.8	a	64.9	69.9	63.3
	Corée	Hommes	73.8	79.6	a	85.8	82.2	a	89.2	88.0	84.9
		Femmes	57.2	58.0	a	55.7	55.6	a	60.7	59.8	57.6
	Luxembourg	Hommes	69.3	77.2	81.0	78.9	79.3	75.6	89.8	91.1	82.5
		Femmes	50.4	49.2	54.6	57.1	63.6	69.4	75.8	81.1	64.1
	Mexique	Hommes	85.7	89.9	a	x(5)	89.8	a	x(8)	88.7	87.9
		Femmes	38.2	46.2	a	x(5)	57.7	a	x(8)	73.0	48.4
	Pays-Bas	Hommes	68.2	81.3	x(4)	82.7	89.7	85.0	85.9	90.6	85.7
		Femmes	38.4	55.8	x(4)	71.9	79.8	78.4	76.1	86.6	72.2
	Nouvelle-Zélande	Hommes	x(2)	74.4	86.5	86.0	88.8	89.5	88.9	90.8	86.0
		Femmes	x(2)	57.3	74.5	72.2	78.1	73.7	77.6	80.6	72.9
	Norvège	Hommes	c	70.6	a	86.0	84.0	91.4	88.1	92.2	84.8
		Femmes	c	62.3	a	79.8	78.3	81.8	93.9	88.7	79.7

Source : OCDE. Voir la description des niveaux de la CITE-97 et des niveaux de la CITE-97 reportés par pays ainsi que les sources nationales des données à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469787

Tableau A7.1a. [2/2] Taux d'emploi et niveau de formation, selon le sexe (2009)

Pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe

			Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus
					CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Pologne	Hommes	x(2)	53.4	a	72.8	78.1	78.0	x(8)	89.9	75.2
		Femmes	x(2)	31.0	a	51.5	59.1	68.6	x(8)	82.1	59.8
	Portugal	Hommes	73.9	83.2	x(5)	x(5)	83.8	84.1	x(8)	87.6	79.0
		Femmes	57.3	71.8	x(5)	x(5)	76.8	69.5	x(8)	86.1	67.8
	Rép. slovaque	Hommes	c	42.0	x(4)	76.1	84.5	x(5)	88.7	89.4	78.6
		Femmes	c	27.1	x(4)	56.9	67.8	x(5)	67.0	78.4	61.5
	Slovénie	Hommes	34.2	66.8	a	76.0	80.1	a	86.2	93.7	78.0
		Femmes	21.6	48.8	a	65.6	73.1	a	82.8	90.7	70.5
	Espagne	Hommes	56.2	72.0	a	78.3	76.3	80.3	83.1	85.4	73.6
		Femmes	32.0	49.3	a	61.9	65.3	c	72.5	79.9	57.6
	Suède	Hommes	59.3	77.7	a	x(5)	83.9	87.2	85.4	90.4	83.7
		Femmes	40.4	63.0	a	x(5)	77.9	76.6	83.4	88.7	78.4
	Suisse	Hommes	74.0	78.8	85.5	89.0	84.6	85.9	93.8	92.5	89.3
		Femmes	56.7	61.3	70.8	75.9	73.0	81.9	87.2	83.4	75.8
	Turquie	Hommes	69.6	74.2	a	79.8	76.1	a	x(8)	80.6	73.5
		Femmes	22.1	19.1	a	28.7	26.0	a	x(8)	63.1	27.2
	Royaume-Uni	Hommes	c	56.2	74.6	82.5	83.9	c	86.3	88.7	81.0
		Femmes	c	34.2	60.8	73.7	71.2	52.3	78.7	81.9	69.0
	États-Unis	Hommes	64.7	59.6	x(5)	x(5)	72.9	x(5)	80.5	86.8	76.4
		Femmes	40.2	42.8	x(5)	x(5)	64.8	x(5)	75.2	77.3	67.6
	Moyenne OCDE	Hommes	59.6	70.1	80.4	81.3	80.8	84.6	86.4	88.6	80.5
		Femmes	35.2	48.9	63.8	64.2	65.9	73.7	77.4	80.0	65.0
	Moyenne UE21	Hommes	54.1	67.1	78.3	78.9	79.9	83.5	85.7	88.8	78.7
		Femmes	33.4	47.8	59.3	63.6	68.1	71.9	77.8	81.9	65.8
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Hommes	83.4	87.4	x(5)	x(5)	88.8	a	x(8)	91.3	86.3
		Femmes	51.8	58.9	x(5)	x(5)	67.7	a	x(8)	81.5	61.2
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE. Voir la description des niveaux de la CITE-97 et des niveaux de la CITE-97 reportés par pays ainsi que les sources nationales des données à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469787

A7

Tableau A7.2a. [1/2] Taux de chômage et niveau de formation, selon le sexe (2009)

Pourcentage de chômeurs dans la population active âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe

				Deuxième cycle du secondaire				Tertiaire		
		Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A	Post-secondaire non tertiaire	Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	Tous niveaux de formation confondus
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE										
Australie	Hommes	12.0	6.3	a	3.0	5.7	1.9	4.0	3.5	4.7
	Femmes	6.7	5.3	a	5.8	4.3	3.0	3.4	2.8	4.1
Autriche	Hommes	x(2)	10.8	c	4.1	4.2	3.3	c	2.3	4.2
	Femmes	x(2)	7.4	c	3.4	4.0	2.1	c	3.3	3.8
Belgique	Hommes	15.0	9.6	a	8.0	5.3	c	3.2	4.2	6.5
	Femmes	15.6	11.2	a	8.5	7.0	c	2.8	5.0	6.7
Canada	Hommes	14.7	12.5	a	x(5)	8.9	9.0	6.8	5.3	8.0
	Femmes	13.6	11.2	a	x(5)	7.0	6.6	5.0	4.5	6.0
Chili	Hommes	x(2)	5.8	x(5)	6.8	7.0	a	9.0	6.9	6.7
	Femmes	x(2)	6.3	x(5)	8.2	8.2	a	10.4	6.7	7.7
Rép. tchèque	Hommes	c	23.0	a	5.5	2.9	x(8)	x(8)	2.3	4.9
	Femmes	c	21.0	a	9.2	4.9	x(8)	x(8)	2.0	7.1
Danemark	Hommes	8.4	8.4	8.2	5.4	5.1	3.6	5.3	3.8	5.6
	Femmes	15.2	6.3	3.9	4.3	5.1	c	4.8	3.5	4.4
Estonie	Hommes	c	23.9	a	16.3	17.4	16.9	11.3	5.2	15.2
	Femmes	c	22.5	a	c	10.7	14.1	7.8	4.7	9.5
Finlande	Hommes	9.3	10.4	a	a	8.3	c	4.9	3.6	7.0
	Femmes	7.1	10.9	a	a	7.3	c	3.2	4.7	6.0
France	Hommes	13.7	10.3	a	5.9	7.3	c	3.9	5.6	7.1
	Femmes	12.2	11.9	a	8.7	6.9	c	4.7	5.4	7.9
Allemagne	Hommes	23.4	17.8	a	8.4	8.3	4.8	3.2	3.2	7.7
	Femmes	20.5	13.1	a	7.5	7.4	4.3	3.4	3.8	7.1
Grèce	Hommes	6.1	7.6	7.2	6.8	5.5	7.1	5.6	4.8	6.1
	Femmes	11.5	15.1	c	19.7	12.5	13.6	11.7	7.4	11.6
Hongrie	Hommes	35.0	21.4	a	9.6	6.0	6.2	c	3.4	8.9
	Femmes	41.3	19.6	a	11.5	6.5	8.5	c	3.4	8.7
Islande	Hommes	c	10.5	c	c	c	c	c	c	6.7
	Femmes	c	c	c	c	c	c	c	c	4.4
Irlande	Hommes	19.3	18.0	c	a	13.0	16.6	9.0	5.9	12.9
	Femmes	8.2	8.5	c	a	6.0	9.8	5.8	4.7	6.4
Israël	Hommes	11.6	9.8	a	7.0	7.1	a	6.0	4.5	6.7
	Femmes	10.4	11.6	a	8.9	8.2	a	6.6	4.7	6.8
Italie	Hommes	9.9	6.6	10.6	5.0	4.4	7.6	6.1	3.9	5.6
	Femmes	11.2	10.7	11.3	7.7	6.6	8.7	c	6.2	7.9
Japon	Hommes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	6.4	a	4.2	3.1	5.0
	Femmes	x(5)	x(5)	x(5)	x(5)	5.3	a	4.1	3.3	4.6
Corée	Hommes	3.6	4.4	a	4.4	4.3	a	4.0	3.8	4.1
	Femmes	2.1	1.9	a	3.1	2.5	a	3.5	2.5	2.6
Luxembourg	Hommes	6.8	c	c	2.9	3.2	c	3.6	3.0	3.3
	Femmes	7.5	c	c	4.2	3.7	c	3.8	5.0	4.8
Mexique	Hommes	4.0	4.8	a	2.2	4.6	a	1.5	4.7	4.4
	Femmes	2.9	4.3	a	2.1	3.8	a	3.0	3.9	3.6
Pays-Bas	Hommes	5.3	3.5	x(4)	3.2	2.3	2.4	2.7	2.0	2.7
	Femmes	5.8	3.9	x(4)	2.9	2.9	2.1	4.0	1.8	2.8
Nouvelle-Zélande	Hommes	x(2)	6.9	4.1	5.2	3.4	3.4	4.0	3.2	4.3
	Femmes	x(2)	6.5	3.5	4.7	2.8	c	3.7	2.8	3.9
Norvège	Hommes	c	5.7	a	1.9	c	c	c	1.5	2.5
	Femmes	c	c	a	c	c	c	c	1.5	1.6

Source : OCDE. Voir la description des niveaux de la CITE-97 et des niveaux de la CITE-97 reportés par pays ainsi que les sources nationales des données à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469825

Tableau A7.2a. [2/2] Taux de chômage et niveau de formation, selon le sexe (2009)

Pourcentage de chômeurs dans la population active âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe

			Préprimaire et primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		Tous niveaux de formation confondus
					CITE 3C court	CITE 3C long et 3B	CITE 3A		Type B	Type A et programmes de recherche de haut niveau	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Pologne	Hommes	x(2)	13.2	a	7.2	5.3	7.4	x(8)	3.4	6.4
		Femmes	x(2)	15.0	a	10.2	7.6	6.3	x(8)	3.8	7.4
	Portugal	Hommes	9.9	8.3	x(5)	x(5)	6.5	c	x(8)	5.8	8.5
		Femmes	10.7	11.9	x(5)	x(5)	9.8	c	x(8)	5.4	9.7
	Rép. slovaque	Hommes	74.7	36.8	x(4)	11.1	6.7	a	c	3.7	9.6
		Femmes	c	37.3	x(4)	15.7	8.6	a	c	4.0	11.7
	Slovénie	Hommes	15.4	7.3	a	5.5	5.1	a	4.2	1.9	5.1
		Femmes	22.4	6.9	a	6.5	5.6	a	3.5	3.0	5.2
	Espagne	Hommes	23.9	19.1	a	14.1	14.8	c	10.0	7.4	15.6
		Femmes	24.7	23.2	a	17.7	15.6	c	13.2	8.2	16.5
	Suède	Hommes	13.0	8.0	a	x(5)	6.5	4.7	6.6	4.2	6.3
		Femmes	16.8	8.7	a	x(5)	6.0	6.7	4.2	3.7	5.6
	Suisse	Hommes	c	7.1	c	3.2	c	c	c	2.8	3.2
		Femmes	c	8.4	c	3.0	c	c	c	3.6	3.8
	Turquie	Hommes	13.4	12.8	a	9.4	11.1	x(8)	x(8)	7.7	11.8
		Femmes	9.1	20.1	a	22.3	21.7	x(8)	x(8)	11.8	12.6
	Royaume-Uni	Hommes	c	13.9	9.8	6.9	5.1	c	4.9	3.5	6.5
		Femmes	c	12.5	6.4	4.6	5.3	c	3.9	2.7	4.8
	États-Unis	Hommes	13.4	18.4	x(5)	x(5)	11.5	x(5)	8.0	4.7	9.5
		Femmes	14.7	14.4	x(5)	x(5)	7.7	x(5)	5.6	4.0	6.6
	Moyenne OCDE	Hommes	15.7	12.0	8.0	6.5	6.9	6.8	5.5	4.1	6.9
		Femmes	13.2	12.3	6.3	8.4	7.1	7.1	5.3	4.4	6.6
	Moyenne UE21	Hommes	18.1	13.9	9.0	7.4	6.8	7.3	5.6	3.9	7.4
		Femmes	15.4	13.9	7.2	8.9	7.1	7.6	5.5	4.4	7.4
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Hommes	3.6	4.8	x(5)	x(5)	5.0	a	x(8)	2.8	4.1
		Femmes	7.6	10.2	x(5)	x(5)	9.7	a	x(8)	4.0	8.1
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE. Voir la description des niveaux de la CITE-97 et des niveaux de la CITE-97 reportés par pays ainsi que les sources nationales des données à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469825

A7

Tableau A7.3a. [1/2] Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2009)

Variation du pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

			1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	59.5	59.5	59.1	60.8	59.9	60.0	61.0	60.6	62.9	63.5	63.9	61.5	66.1
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	76.1	75.9	76.2	76.7	78.0	77.8	78.7	78.8	79.8	80.4	80.5	80.9	80.2
		Tertiaire	83.4	83.8	82.0	82.9	83.1	83.5	83.2	83.3	84.4	84.4	84.8	83.1	84.3
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	52.8	52.6	53.3	53.7	53.5	54.4	55.0	52.2	53.3	55.7	57.9	57.0	55.6
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75.6	75.0	75.6	74.8	74.8	75.3	75.6	73.9	74.3	75.8	76.9	78.1	77.6
		Tertiaire	86.0	85.8	86.2	87.5	86.6	86.0	85.0	82.5	84.5	85.9	86.8	86.4	86.7
	Belgique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	47.5	47.5	49.1	50.5	49.0	48.8	48.9	48.8	49.0	49.0	49.8	49.4	48.0
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	73.4	72.0	74.5	75.1	73.9	73.8	72.8	73.1	74.0	73.2	74.2	74.7	74.0
		Tertiaire	83.9	84.3	85.4	85.3	84.5	83.7	83.6	83.9	84.2	83.6	84.9	84.7	84.2
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	52.5	53.5	54.4	54.7	54.4	55.0	56.4	57.0	56.4	56.9	57.3	57.7	55.1
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	73.9	74.4	75.3	76.0	75.4	75.8	76.3	76.7	76.3	76.0	76.5	76.5	73.7
		Tertiaire	81.7	82.3	82.4	82.7	81.9	82.0	82.1	82.2	82.2	82.6	82.9	82.6	81.7
	Chili	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	59.4	58.9	58.3
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	69.3	70.1	69.2
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	77.9	79.5	78.0
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	51.1	49.5	46.9	46.9	46.7	45.3	46.0	42.3	41.2	43.9	45.7	46.5	43.9
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79.7	78.2	76.4	75.5	75.7	76.2	75.8	74.8	75.5	75.6	76.1	76.6	75.1
		Tertiaire	89.3	88.7	87.4	86.8	87.8	87.1	86.5	86.4	85.8	85.1	85.2	85.1	84.3
	Danemark	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	60.9	61.7	62.2	61.5	61.2	62.6	61.7	61.5	62.8	66.6	66.9	64.6
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	79.1	80.7	81.0	81.0	80.3	79.8	79.9	79.9	81.3	82.5	83.2	79.7
		Tertiaire	m	87.5	87.9	88.6	87.2	86.0	85.2	85.5	86.4	87.4	87.8	89.2	87.4
	Estonie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	44.1	49.0	50.9	50.0	56.5	56.7	58.3	47.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	71.9	72.9	72.6	73.6	78.1	79.4	79.7	71.6
		Tertiaire	m	m	m	m	m	81.6	80.3	82.4	84.5	87.7	87.4	85.8	82.8
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	54.7	56.2	58.6	57.3	58.2	57.7	57.9	57.1	57.9	58.4	58.6	59.3	56.8
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	72.2	73.1	74.3	74.9	75.5	74.4	74.4	74.4	75.2	75.6	76.2	77.3	74.8
		Tertiaire	82.6	83.2	84.7	84.4	85.1	85.1	85.0	84.2	84.1	85.0	85.2	85.6	84.4
	France	Inférieur au 2e cycle du secondaire	56.3	56.3	56.4	57.0	57.7	57.8	58.9	59.1	58.6	58.2	57.8	57.4	56.2
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75.0	75.0	75.1	75.8	76.5	76.7	76.3	75.7	75.7	75.6	75.7	75.8	76.5
		Tertiaire	81.3	81.6	81.8	83.1	83.7	83.3	83.3	82.9	83.0	83.0	83.4	84.6	83.5
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	45.7	46.1	48.7	50.6	51.8	50.9	50.2	48.6	51.6	53.8	54.6	55.3	54.9
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	68.2	67.9	69.9	70.4	70.5	70.3	69.7	69.5	70.6	72.5	74.4	75.3	75.5
		Tertiaire	82.3	82.2	83.0	83.4	83.4	83.6	83.0	82.7	82.9	84.3	85.5	85.8	86.4
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	57.4	57.1	57.0	57.5	57.2	58.3	59.7	57.9	59.1	59.5	59.9	60.3	59.7
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	63.3	64.8	64.6	64.6	65.0	65.3	66.8	68.1	68.7	69.7	69.4	69.8	68.4
		Tertiaire	80.2	80.5	80.7	80.9	80.3	81.2	81.5	81.4	81.8	83.1	82.6	82.6	82.2
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	36.2	36.2	35.8	35.8	36.6	36.7	37.4	36.9	38.1	38.2	38.5	38.7	37.4
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70.7	70.9	72.1	72.1	71.9	71.7	71.4	70.9	70.4	70.4	70.2	68.7	67.0
		Tertiaire	81.4	81.0	82.1	82.4	82.6	82.0	82.7	82.9	83.0	81.8	80.4	79.9	78.8
	Islande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	83.8	85.6	87.2	87.3	87.2	86.4	83.7	81.6	83.0	83.6	84.1	83.1	77.1
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	88.0	88.6	90.5	89.0	89.7	89.4	88.7	87.8	88.2	88.6	88.6	86.3	82.6
		Tertiaire	94.6	94.7	95.1	95.0	94.7	95.4	92.7	92.0	92.0	92.0	92.2	91.0	88.3
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	50.3	53.4	54.4	60.7	58.4	56.7	56.6	57.5	58.4	58.7	58.7	56.8	50.0
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	68.7	71.7	74.8	77.0	77.3	76.6	75.6	75.9	76.7	77.3	77.1	75.5	69.1
		Tertiaire	81.9	85.2	87.2	87.2	87.0	86.3	86.1	86.2	86.8	86.5	86.7	85.2	82.0
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	43.5	42.7	40.4	41.2	41.8	42.7	44.8	44.3
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	66.6	65.9	66.4	66.6	67.5	69.2	70.0	69.0
		Tertiaire	m	m	m	m	m	79.1	79.3	79.2	80.3	81.2	83.0	82.8	82.4
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	47.8	48.0	48.6	49.4	50.5	50.7	51.7	51.7	52.5	52.8	52.5	51.2
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	70.1	70.3	71.2	72.1	72.3	72.4	73.5	73.5	74.4	74.5	74.3	73.1
		Tertiaire	m	80.8	80.7	81.4	81.6	82.2	82.0	81.2	80.4	80.6	80.2	80.7	79.2
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	69.4	68.8	68.2	67.1	67.6	m	m	m	m	m	m	m	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75.3	75.8	74.2	73.8	74.3	71.8	71.8	72.0	72.3	73.2	74.4	74.4	73.1
		Tertiaire	80.7	79.5	79.2	79.0	79.9	79.2	79.2	79.3	79.4	79.8	80.1	79.7	79.7
	Corée	Inférieur au 2e cycle du secondaire	71.2	66.1	66.9	68.0	67.8	68.4	66.5	66.4	65.9	66.2	66.0	66.1	65.3
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	71.7	66.5	66.4	68.7	69.3	70.5	69.6	70.1	70.1	70.3	70.7	70.7	69.6
		Tertiaire	80.2	76.1	74.6	75.4	75.7	76.1	76.4	76.7	76.8	77.2	77.2	77.1	76.1
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	56.5	58.3	60.0	59.3	60.3	59.1	61.8	60.8	62.3	61.1	61.6
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	73.9	74.6	74.8	73.6	73.3	72.6	71.7	73.4	73.9	70.7	70.2
		Tertiaire	m	m	85.0	84.3	85.5	85.2	82.3	84.1	84.0	85.2	84.5	84.7	85.1

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469863

A7

Tableau A7.3a. [2/2] Évolution du taux d'emploi dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2009)

Variation du pourcentage d'actifs occupés dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

			1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Mexique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	61.8	61.3	61.4	60.7	60.5	61.3	60.9	62.2	61.8	62.8	63.0	63.6	**61.7**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70.1	69.1	69.1	70.7	69.8	69.7	69.5	70.3	71.9	73.6	73.9	73.3	**71.9**
		Tertiaire	83.2	83.2	82.0	82.5	80.9	80.9	81.2	81.4	82.0	83.3	83.1	83.1	**81.7**
	Pays-Bas	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	55.3	60.7	57.6	58.8	60.7	59.4	59.4	59.5	60.6	61.9	63.7	**63.6**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	76.8	79.5	79.4	80.0	79.8	78.8	77.9	77.9	79.1	80.3	81.5	**81.7**
		Tertiaire	m	85.4	87.2	86.3	86.3	86.5	85.9	85.3	85.6	86.4	87.7	88.3	**88.1**
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	63.1	62.4	63.6	64.8	66.0	67.1	67.4	68.9	70.0	70.4	71.0	70.5	**69.0**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	80.1	79.1	79.7	80.0	80.2	81.2	81.4	82.7	84.2	84.2	84.6	83.3	**82.4**
		Tertiaire	82.4	81.5	81.9	82.2	83.6	83.0	82.7	83.4	84.1	84.5	83.7	84.5	**84.0**
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	66.7	67.7	67.1	65.3	63.3	64.2	64.1	62.1	64.3	64.7	66.3	66.0	**65.4**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	83.3	83.9	82.9	82.7	82.7	81.5	79.6	78.8	82.4	83.1	84.0	84.4	**83.1**
		Tertiaire	90.2	90.2	90.2	89.9	89.6	89.5	88.8	89.3	88.8	89.2	90.4	90.6	**90.2**
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	50.3	49.1	46.6	42.8	41.5	39.1	38.2	37.5	37.7	38.6	41.0	43.0	**41.6**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	70.7	71.1	69.7	66.6	64.8	62.5	61.6	61.3	61.7	62.9	65.2	67.0	**66.3**
		Tertiaire	86.7	87.2	86.6	84.5	84.1	83.1	82.6	82.3	82.7	83.5	84.5	85.1	**85.3**
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	71.6	71.8	72.8	73.1	73.0	72.4	71.9	71.5	71.7	71.6	71.7	**69.0**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	80.1	81.9	83.3	82.7	82.2	81.5	80.3	79.3	80.2	79.8	80.6	**80.1**
		Tertiaire	m	89.4	90.0	90.6	90.8	88.6	87.5	88.0	87.3	86.4	85.9	86.7	**86.7**
	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	38.9	37.4	33.2	30.9	30.5	28.2	28.5	26.6	26.3	28.9	29.1	32.3	**30.3**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75.9	75.1	72.5	70.6	70.2	70.5	71.2	70.3	70.8	71.9	73.2	74.8	**72.0**
		Tertiaire	89.8	88.6	87.0	85.6	86.7	86.6	87.1	83.6	84.0	84.9	84.2	85.5	**83.2**
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	55.6	54.2	55.9	56.1	55.9	56.2	55.0	**53.7**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	74.0	72.7	74.4	74.6	74.1	75.1	76.4	**74.6**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	86.1	86.1	86.8	87.0	88.2	87.7	87.9	**88.4**
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	48.2	49.5	51.0	53.8	55.1	55.7	56.6	57.6	58.6	59.8	60.5	59.1	**54.0**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	66.6	67.5	69.6	72.1	71.8	71.6	72.4	73.2	74.7	75.9	76.3	75.2	**70.6**
		Tertiaire	75.5	76.3	77.6	79.7	80.7	80.8	81.6	81.9	82.4	83.4	84.4	83.6	**81.1**
	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	67.2	66.4	66.5	68.0	68.8	68.2	67.5	67.0	66.1	66.9	66.6	66.2	**64.2**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	78.6	79.3	79.6	81.7	81.9	81.8	81.3	80.7	81.3	81.9	83.1	83.3	**81.3**
		Tertiaire	85.0	85.5	85.6	86.7	86.9	86.5	85.8	85.4	87.3	87.3	88.6	89.2	**88.1**
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	68.0	68.8	68.3	64.5	69.6	68.2	66.3	65.4	65.3	64.5	66.0	67.6	**67.5**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79.6	80.8	80.9	81.4	81.3	81.1	80.5	79.9	80.0	80.2	81.1	82.0	**81.7**
		Tertiaire	89.1	90.3	90.7	90.4	91.3	90.6	89.7	89.7	90.0	90.2	90.0	90.5	**89.6**
	Turquie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	56.9	57.4	55.8	53.1	51.9	50.5	49.1	47.7	47.2	47.3	46.9	46.7	**46.3**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	66.8	66.0	63.9	64.0	62.4	61.8	61.1	60.3	61.8	61.5	60.9	60.8	**58.3**
		Tertiaire	81.7	81.3	79.0	78.5	78.3	76.3	74.9	74.5	75.2	74.5	74.6	74.5	**73.6**
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	64.7	64.5	65.0	65.3	65.5	65.3	66.0	65.4	65.5	65.2	64.9	65.6	**56.9**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	79.2	80.1	80.5	81.1	80.9	81.1	81.5	81.2	81.6	81.3	80.9	82.1	**78.3**
		Tertiaire	87.2	87.1	87.7	87.8	88.1	87.6	87.8	87.7	88.0	88.1	87.8	87.8	**84.5**
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	55.2	57.6	57.8	57.8	58.4	57.0	57.8	56.5	57.2	58.0	58.3	56.2	**52.5**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75.7	75.8	76.2	76.7	76.2	74.0	73.3	72.8	72.8	73.3	73.6	72.8	**68.9**
		Tertiaire	85.4	85.3	84.6	85.0	84.4	83.2	82.2	82.0	82.5	82.7	83.3	83.1	**80.8**
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2e cycle du secondaire	57.2	57.4	57.7	57.8	58.0	56.5	56.6	56.1	56.5	57.3	58.1	58.2	**56.0**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	74.3	74.6	75.0	75.4	75.4	74.6	74.4	74.3	74.8	75.5	75.9	76.1	**74.2**
		Tertiaire	84.2	84.4	84.5	84.7	84.7	84.2	83.7	83.6	84.0	84.5	84.5	84.6	**83.6**
	Moyenne UE21	Inférieur au 2e cycle du secondaire	51.5	53.2	53.7	54.2	54.4	53.7	54.1	53.6	54.0	55.0	55.8	56.0	**53.4**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	72.7	73.8	74.5	74.8	74.8	74.4	74.2	74.0	74.4	75.2	75.9	76.2	**74.2**
		Tertiaire	83.8	84.5	84.9	85.1	85.2	84.7	84.3	84.2	84.6	85.1	85.3	85.5	**84.4**
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	68.8	69.4	**68.7**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	76.9	77.7	**77.4**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	85.8	86.0	**85.6**
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469863

A7

Tableau A7.4a. [1/2] Évolution du taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2009)

Variation du pourcentage de chômeurs dans la population active âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

			1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	9.6	9.0	8.4	7.5	7.6	7.5	7.0	6.2	6.3	5.6	5.1	5.2	**6.6**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	6.1	5.8	5.1	4.5	4.7	4.3	4.3	3.9	3.4	3.8	3.0	2.6	**4.1**
		Tertiaire	3.5	3.3	3.4	3.6	3.1	3.3	3.0	2.8	2.5	2.3	2.2	2.1	**3.3**
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	6.6	6.8	5.9	6.2	6.2	6.7	7.8	7.8	8.6	7.9	7.4	6.3	**8.4**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	3.3	3.7	3.2	2.9	3.0	3.4	3.4	3.8	3.9	3.7	3.3	2.9	**3.6**
		Tertiaire	2.5	1.9	1.8	1.5	1.5	1.8	2.0	2.9	2.6	2.5	2.4	1.7	**2.2**
	Belgique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	12.5	13.1	12.0	9.8	8.5	10.3	10.7	11.7	12.4	12.3	11.3	10.8	**11.9**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	6.7	7.4	6.6	5.3	5.5	6.0	6.7	6.9	6.9	6.7	6.2	5.7	**6.5**
		Tertiaire	3.3	3.2	3.1	2.7	2.7	3.5	3.5	3.9	3.7	3.7	3.3	3.2	**3.8**
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	12.9	11.9	10.8	10.2	10.5	11.0	10.9	10.2	9.8	9.3	9.5	9.1	**12.6**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	8.1	7.5	6.7	5.9	6.3	6.7	6.5	6.2	5.9	5.6	5.4	5.5	**8.1**
		Tertiaire	5.4	4.7	4.5	4.1	4.7	5.1	5.2	4.8	4.6	4.1	3.9	4.1	**5.3**
	Chili	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	4.6	5.2	**5.9**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	6.0	6.6	**7.4**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	6.0	5.5	**7.7**
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	12.1	14.5	18.8	19.3	19.2	18.8	18.3	23.0	24.4	22.3	19.1	17.3	**21.8**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	3.4	4.6	6.5	6.7	6.2	5.6	6.0	6.4	6.2	5.5	4.3	3.3	**5.4**
		Tertiaire	1.2	1.9	2.6	2.5	2.0	1.8	2.0	2.0	2.0	2.2	1.5	1.5	**2.2**
	Danemark	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	7.0	7.0	6.9	6.2	6.4	6.7	8.2	6.5	5.5	4.2	3.5	**7.3**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	4.6	4.1	3.9	3.7	3.7	4.4	4.8	4.0	2.7	2.5	2.2	**5.0**
		Tertiaire	m	3.3	3.0	3.0	3.6	3.9	4.7	4.4	3.7	3.2	2.9	2.3	**3.9**
	Estonie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	19.0	14.8	15.4	13.0	11.7	8.6	9.7	**24.1**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	10.5	9.5	9.5	8.4	5.7	4.6	5.2	**14.8**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	5.8	6.5	5.0	3.8	3.2	2.4	2.8	**6.3**
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	15.6	13.8	13.1	12.1	11.4	12.2	11.2	11.3	10.7	10.1	8.9	8.1	**9.8**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	11.9	10.6	9.5	8.9	8.5	8.8	8.3	7.9	7.4	7.0	6.1	5.4	**7.7**
		Tertiaire	6.5	5.8	4.7	4.7	4.4	4.5	4.1	4.5	4.4	3.7	3.6	3.3	**4.0**
	France	Inférieur au 2e cycle du secondaire	15.0	14.9	15.3	13.9	11.9	11.8	10.4	10.7	11.1	11.0	10.2	9.7	**11.6**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	9.6	9.6	9.2	7.9	6.9	6.8	6.6	6.7	6.6	6.6	5.9	5.5	**7.0**
		Tertiaire	7.0	6.6	6.1	5.1	4.8	5.2	5.3	5.7	5.4	5.1	4.7	4.0	**5.0**
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	16.7	16.5	15.6	13.7	13.5	15.3	18.0	20.4	20.2	19.9	18.0	16.5	**16.7**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	10.1	10.3	8.6	7.8	8.2	9.0	10.2	11.2	11.0	9.9	8.3	7.2	**7.5**
		Tertiaire	5.7	5.5	4.9	4.0	4.2	4.5	5.2	5.6	5.5	4.8	3.8	3.3	**3.4**
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	6.5	7.7	8.8	8.2	8.2	7.8	7.2	8.7	8.3	7.2	7.0	6.8	**8.8**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	9.6	10.7	11.5	11.2	10.4	10.5	10.1	10.0	9.6	8.9	8.2	7.2	**9.2**
		Tertiaire	7.3	6.8	8.0	7.5	7.2	6.8	6.5	7.4	7.1	6.3	6.1	5.7	**6.7**
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	12.6	11.4	11.1	9.9	10.0	10.5	10.6	10.8	12.4	14.8	16.0	17.3	**21.0**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	6.9	6.2	5.8	5.3	4.6	4.4	4.8	5.0	6.0	6.1	5.9	6.3	**8.2**
		Tertiaire	1.7	1.7	1.4	1.3	1.2	1.5	1.4	1.9	2.3	2.2	2.6	2.3	**3.5**
	Islande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	4.4	3.2	2.0	2.6	2.6	3.2	3.3	2.5	2.3	c	c	2.5	**7.4**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	2.7	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	**5.8**
		Tertiaire	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	**3.9**
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	14.5	11.6	9.2	5.6	5.2	5.9	6.3	6.1	6.0	5.7	6.1	8.2	**15.4**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	6.5	4.5	3.5	2.3	2.4	2.8	2.9	3.0	3.1	3.2	3.5	4.8	**11.3**
		Tertiaire	4.0	3.0	1.7	1.6	1.8	2.2	2.6	2.2	2.0	2.2	2.3	3.0	**6.1**
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	14.0	15.2	15.6	14.0	12.8	12.4	9.8	**10.8**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	9.8	10.3	10.6	9.5	8.7	7.2	5.8	**7.7**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	6.4	6.4	6.1	5.1	4.5	3.8	3.7	**5.2**
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	10.8	10.6	10.0	9.2	9.0	8.8	8.2	7.8	6.9	6.3	7.4	**8.4**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	8.1	7.9	7.2	6.6	6.4	6.1	5.4	5.2	4.6	4.1	4.6	**5.6**
		Tertiaire	m	6.9	6.9	5.9	5.3	5.3	5.3	5.3	5.7	4.8	4.2	4.3	**5.1**
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	3.9	4.3	5.6	6.0	5.9	m	m	m	m	m	m	m	**m**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	3.4	3.3	4.4	4.7	4.8	5.6	5.7	5.1	4.9	4.5	4.1	4.4	**5.9**
		Tertiaire	2.3	2.6	3.3	3.5	3.1	3.8	3.7	3.3	3.1	3.0	2.9	3.1	**3.6**
	Corée	Inférieur au 2e cycle du secondaire	1.4	6.0	5.4	3.7	3.1	2.2	2.2	2.6	2.9	2.6	2.4	2.5	**3.0**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	2.4	6.8	6.4	4.1	3.6	3.0	3.3	3.5	3.8	3.5	3.3	3.3	**3.7**
		Tertiaire	2.3	4.9	4.7	3.6	3.5	3.2	3.1	2.9	2.9	2.9	2.9	2.6	**3.5**
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	3.4	3.1	1.7	3.8	3.3	5.7	5.1	4.9	4.1	4.8	**5.8**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	1.1	1.4	1.0	1.2	2.6	3.7	3.2	3.8	2.8	4.9	**3.4**
		Tertiaire	m	m	c	c	c	1.8	4.0	3.2	3.2	2.9	3.0	2.2	**3.7**

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469920

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Tableau A7.4a. [2/2] Évolution du taux de chômage dans la population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (1997-2009)

Variation du pourcentage de chômeurs dans la population active âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

			1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Mexique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	2.6	2.3	1.5	1.5	1.6	1.7	1.8	2.2	2.3	2.2	2.2	2.4	**4.0**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	4.4	3.3	2.5	2.2	2.3	2.3	2.2	3.0	3.0	2.5	2.7	2.9	**4.2**
		Tertiaire	2.8	3.1	3.5	2.4	2.5	3.0	3.0	3.7	3.8	3.0	3.8	3.4	**4.4**
	Pays-Bas	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	0.9	4.3	3.9	2.9	3.0	4.5	5.5	5.8	4.8	4.0	3.4	**4.1**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	1.7	2.3	2.3	1.6	2.0	2.8	3.8	4.1	3.5	2.7	2.1	**2.7**
		Tertiaire	m	m	1.7	1.9	1.2	2.1	2.5	2.8	2.8	2.3	1.8	1.6	**2.0**
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	7.6	8.9	7.8	6.6	5.8	5.0	4.3	3.7	3.4	3.2	3.1	3.7	**5.9**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	4.4	5.1	5.0	3.9	3.7	3.6	3.4	2.3	2.3	2.1	2.0	2.5	**3.9**
		Tertiaire	3.5	4.0	3.7	3.3	2.8	3.1	3.0	2.7	2.3	2.4	2.2	2.4	**3.3**
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	4.0	2.9	2.5	2.2	3.4	3.4	3.9	4.0	7.3	4.7	3.3	3.8	**4.7**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	3.1	2.4	2.5	2.6	2.7	2.9	3.6	3.8	2.6	2.1	1.3	1.3	**1.7**
		Tertiaire	1.7	1.5	1.4	1.9	1.7	2.1	2.5	2.4	2.1	1.8	1.4	1.3	**1.4**
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	13.8	13.9	16.4	20.6	22.6	25.2	25.9	27.8	27.1	21.5	15.5	11.5	**13.9**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	9.9	9.1	10.7	13.9	15.9	17.8	17.8	17.4	16.6	12.7	8.7	6.3	**7.2**
		Tertiaire	2.1	2.5	3.1	4.3	5.0	6.3	6.6	6.2	6.2	5.0	3.8	3.1	**3.6**
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	4.4	4.0	3.6	3.6	4.4	5.7	6.4	7.5	7.6	8.0	7.6	**10.1**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	5.1	4.5	3.5	3.3	4.4	5.3	5.6	6.7	7.1	6.8	6.6	**8.2**
		Tertiaire	m	2.8	3.1	2.7	2.8	3.9	4.9	4.4	5.4	5.4	6.6	5.8	**5.6**
	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	22.4	24.3	30.3	36.3	38.7	42.3	44.9	47.7	49.2	44.0	41.3	36.3	**38.3**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	8.5	8.8	11.9	14.3	14.8	14.2	13.5	14.6	12.7	10.0	8.5	7.4	**10.0**
		Tertiaire	2.8	3.3	4.0	4.6	4.2	3.6	3.7	4.8	4.4	2.6	3.3	3.1	**3.9**
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	8.4	8.7	8.4	8.7	7.0	6.5	5.9	**7.8**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	5.2	5.5	5.3	5.7	5.6	4.3	3.5	**5.6**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	2.3	3.0	2.8	3.0	3.0	3.2	3.1	**3.1**
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	18.9	17.0	14.7	13.7	10.2	11.2	11.3	11.0	9.3	9.0	9.0	13.2	**21.9**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	16.8	15.3	12.9	10.9	8.4	9.4	9.5	9.4	7.3	6.9	6.8	9.3	**15.4**
		Tertiaire	13.7	13.1	11.1	9.5	6.9	7.7	7.7	7.3	6.1	5.5	4.8	5.8	**9.0**
	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	11.9	10.4	9.0	8.0	5.9	5.8	6.1	6.5	8.5	7.3	7.0	7.1	**10.0**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	9.4	7.8	6.5	5.3	4.6	4.6	5.2	5.8	6.0	5.1	4.2	4.1	**6.2**
		Tertiaire	5.2	4.4	3.9	3.0	2.6	3.0	3.9	4.3	4.5	4.2	3.4	3.3	**4.3**
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	6.0	5.7	4.7	4.8	3.4	4.3	5.9	7.1	7.2	7.5	6.7	6.0	**7.5**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	3.1	2.9	2.5	2.2	2.1	2.4	3.2	3.7	3.7	3.3	3.0	2.9	**3.2**
		Tertiaire	4.4	2.8	1.7	1.4	1.3	2.2	2.9	2.8	2.7	2.2	2.1	1.8	**2.7**
	Turquie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	4.4	4.4	5.3	4.6	6.7	8.5	8.8	8.7	9.1	8.8	8.5	9.6	**12.6**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	6.3	6.6	8.2	5.5	7.4	8.7	7.8	10.1	9.1	9.0	9.0	9.2	**12.6**
		Tertiaire	3.9	4.8	5.1	3.9	4.7	7.5	6.9	7.9	6.9	6.9	6.8	7.3	**9.9**
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	8.4	7.5	7.1	6.6	6.1	6.0	5.2	5.3	5.1	6.3	6.5	6.2	**5.8**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	5.5	4.4	4.4	4.0	3.5	3.6	3.5	3.3	3.1	3.8	3.9	3.7	**3.5**
		Tertiaire	3.1	2.6	2.6	2.1	2.0	2.4	2.3	2.2	2.1	2.2	2.3	2.0	**3.3**
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	10.4	8.5	7.7	7.9	8.1	10.2	9.9	10.5	9.0	8.3	8.5	10.1	**15.8**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	4.8	4.5	3.7	3.6	3.8	5.7	6.1	5.6	5.1	4.6	4.5	5.3	**9.8**
		Tertiaire	2.3	2.1	2.1	1.8	2.1	3.0	3.4	3.3	2.6	2.5	2.1	2.4	**4.9**
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2e cycle du secondaire	10.2	9.4	9.3	9.0	8.7	9.8	10.0	10.6	10.7	10.1	9.1	8.7	**11.5**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	6.7	6.5	6.1	5.7	5.5	6.1	6.3	6.5	6.2	5.6	5.0	4.9	**6.8**
		Tertiaire	4.1	4.0	3.8	3.5	3.3	3.8	4.1	4.1	3.9	3.5	3.4	3.3	**4.4**
	Moyenne UE21	Inférieur au 2e cycle du secondaire	13.4	11.5	11.4	11.1	10.6	11.6	11.7	12.7	12.8	11.8	10.7	10.4	**13.5**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	8.4	7.4	6.9	6.6	6.3	6.7	6.9	7.1	6.8	6.1	5.3	5.2	**7.3**
		Tertiaire	4.7	4.4	4.1	3.8	3.5	3.8	4.2	4.2	4.1	3.7	3.4	3.2	**4.3**
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	5.6	4.7	**5.7**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	7.0	6.1	**7.2**
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	3.3	3.3	**3.5**
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469920

A7

Tableau A7.5. [1/2] Proportion d'actifs rémunérés travaillant à plein temps[1] (2009 ou année de référence indiquée)

				Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire			Tous niveaux d'éducation confondus		
				25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	2009	Hommes	**89**	94	79	**91**	93	85	**92**	95	83	**91**	94	83
			Femmes	**47**	43	42	**53**	51	52	**65**	56	60	**57**	52	51
			H+F	**69**	69	61	**77**	77	74	**77**	75	72	**75**	75	69
	Autriche	2009	Hommes	**58**	58	66	**75**	77	78	**79**	82	82	**74**	76	77
			Femmes	**37**	34	43	**42**	38	42	**56**	47	79	**44**	39	49
			H+F	**46**	43	53	**60**	58	65	**69**	66	81	**60**	58	66
	Belgique			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Canada	2008	Hommes	**59**	64	51	**66**	72	55	**68**	75	58	**61**	67	52
			Femmes	**37**	43	30	**46**	49	41	**52**	53	40	**46**	48	37
			H+F	**50**	56	42	**57**	61	49	**60**	64	50	**54**	58	45
	Chili			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Rép. tchèque	2009	Hommes	**51**	52	51	**59**	61	56	**55**	57	51	**58**	60	54
			Femmes	**39**	39	36	**44**	45	41	**34**	30	28	**42**	42	38
			H+F	**44**	45	43	**53**	54	50	**46**	46	43	**51**	52	48
	Danemark	2009	Hommes	**48**	48	46	**57**	60	53	**74**	80	67	**60**	64	56
			Femmes	**44**	43	42	**52**	55	46	**59**	61	56	**53**	56	48
			H+F	**46**	46	44	**55**	58	50	**66**	69	62	**56**	60	52
	Estonie	2009	Hommes	**91**	88	86	**95**	96	96	**95**	98	89	**95**	96	92
			Femmes	**87**	91	80	**89**	94	89	**89**	93	89	**89**	93	88
			H+F	**89**	89	83	**92**	95	92	**91**	94	89	**91**	94	90
	Finlande	2009	Hommes	**92**	95	89	**94**	96	91	**96**	97	89	**94**	96	90
			Femmes	**81**	82	78	**83**	84	81	**88**	87	85	**86**	85	82
			H+F	**87**	90	83	**89**	90	85	**91**	91	87	**90**	91	85
	France	2006	Hommes	**80**	84	71	**87**	90	68	**84**	90	77	**84**	88	71
			Femmes	**49**	43	50	**56**	54	53	**66**	64	72	**58**	55	56
			H+F	**65**	66	59	**73**	73	62	**75**	76	75	**72**	72	64
	Allemagne	2009	Hommes	**89**	96	89	**86**	90	83	**88**	89	86	**87**	90	85
			Femmes	**40**	37	36	**46**	38	45	**50**	42	57	**47**	40	48
			H+F	**65**	68	61	**66**	66	64	**71**	69	74	**68**	68	68
	Grèce	2009	Hommes	**80**	85	73	**88**	90	92	**87**	88	89	**85**	88	82
			Femmes	**65**	65	63	**73**	76	73	**83**	86	80	**75**	77	70
			H+F	**75**	77	70	**82**	85	86	**85**	87	86	**81**	83	78
	Hongrie	2009	Hommes	**81**	83	78	**87**	88	83	**90**	92	86	**87**	88	83
			Femmes	**78**	80	71	**84**	85	80	**91**	91	88	**85**	86	80
			H+F	**79**	82	74	**86**	87	82	**90**	91	87	**86**	87	81
	Islande			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Irlande	2009	Hommes	**63**	61	63	**68**	71	65	**82**	86	65	**72**	74	64
			Femmes	**26**	29	27	**46**	44	39	**63**	59	41	**49**	47	36
			H+F	**50**	50	53	**58**	59	51	**72**	74	55	**62**	63	53
	Israël	2009	Hommes	**88**	93	84	**91**	92	86	**86**	92	87	**88**	92	86
			Femmes	**54**	73	44	**66**	65	58	**63**	65	58	**64**	65	56
			H+F	**79**	89	69	**81**	81	74	**75**	78	73	**77**	80	73
	Italie	2009	Hommes	**85**	87	77	**89**	91	89	**89**	93	88	**87**	90	83
			Femmes	**60**	53	60	**77**	73	84	**75**	68	91	**71**	66	74
			H+F	**76**	75	71	**84**	82	87	**82**	79	89	**81**	79	80
	Japon			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Corée	2008	Hommes	**87**	85	87	**96**	97	94	**97**	97	91	**95**	96	90
			Femmes	**87**	85	87	**90**	94	81	**86**	81	76	**88**	87	85
			H+F	**87**	85	87	**94**	96	91	**93**	93	88	**92**	93	88
	Luxembourg	2009	Hommes	**90**	89	87	**94**	93	88	**91**	91	91	**92**	92	88
			Femmes	**46**	44	46	**54**	56	37	**63**	56	62	**55**	53	47
			H+F	**70**	68	67	**79**	79	70	**79**	75	82	**76**	75	73

Remarque : la période de référence varie d'une semaine à une année. Les travailleurs non salariés sont exclus des calculs dans certains pays. Pour plus de détails, consulter l'annexe 3.

1. Les actifs travaillant à plein temps correspondent aux individus ayant travaillé toute l'année au moins 30 heures par semaine.

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469977

A7

Tableau A7.5. [2/2] Proportion d'actifs rémunérés travaillant à plein temps[1] (2009 ou année de référence indiquée)

				Inférieur au deuxième cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire			Tous niveaux d'éducation confondus		
				25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Mexique			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Pays-Bas	2008	Hommes	**63**	65	61	**66**	68	65	**67**	68	62	**65**	67	63
			Femmes	**14**	13	11	**18**	15	18	**27**	22	23	**20**	17	16
			H+F	**41**	43	39	**43**	42	47	**48**	47	49	**45**	44	45
	Nouvelle-Zélande	2009	Hommes	**72**	75	62	**72**	75	62	**75**	81	63	**73**	77	63
			Femmes	**57**	55	54	**58**	53	54	**63**	57	56	**60**	55	55
			H+F	**65**	65	58	**67**	66	59	**69**	68	60	**67**	67	59
	Norvège			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Pologne			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Portugal	2009	Hommes	**99**	99	99	**97**	98	97	**94**	95	89	**98**	98	98
			Femmes	**91**	92	86	**95**	96	94	**93**	94	89	**92**	93	87
			H+F	**95**	96	94	**96**	97	96	**94**	95	89	**95**	96	93
	Rép. slovaque	2009	Hommes	**52**	51	56	**64**	68	60	**72**	77	68	**64**	68	60
			Femmes	**46**	44	45	**59**	60	60	**67**	71	67	**58**	60	57
			H+F	**49**	47	50	**62**	64	60	**70**	74	67	**61**	64	59
	Slovénie			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Espagne	2008	Hommes	**77**	76	78	**85**	87	84	**89**	92	88	**83**	84	82
			Femmes	**48**	43	56	**66**	63	80	**76**	73	86	**64**	61	67
			H+F	**66**	63	71	**76**	76	83	**83**	83	87	**75**	74	77
	Suède	2008	Hommes	**77**	78	71	**81**	86	68	**80**	89	71	**80**	86	69
			Femmes	**34**	41	32	**46**	50	39	**59**	58	56	**51**	53	44
			H+F	**62**	61	56	**65**	70	54	**68**	72	63	**66**	70	57
	Suisse			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Turquie			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Royaume-Uni	2009	Hommes	**87**	86	83	**94**	96	87	**94**	97	83	**93**	96	85
			Femmes	**44**	40	45	**55**	52	57	**70**	61	66	**61**	56	57
			H+F	**67**	66	67	**76**	74	76	**82**	79	77	**78**	76	75
	États-Unis	2009	Hommes	**60**	61	63	**73**	76	72	**83**	87	79	**75**	78	74
			Femmes	**55**	54	63	**65**	66	65	**69**	69	65	**66**	66	64
			H+F	**58**	58	63	**69**	71	68	**76**	78	73	**71**	73	70
	Moyenne OCDE		Hommes	**76**	77	73	**81**	84	77	**84**	87	78	**81**	84	76
			Femmes	**53**	53	51	**61**	61	59	**67**	64	65	**62**	60	58
			H+F	**66**	67	63	**72**	73	70	**75**	76	73	**72**	73	69
Autres G20	Argentine			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Brésil	2009	Hommes	**74**	76	74	**79**	82	79	**78**	79	76	**76**	78	75
			Femmes	**46**	48	41	**62**	63	57	**61**	61	55	**54**	55	45
			H+F	**63**	65	61	**71**	73	70	**69**	69	67	**66**	68	63
	Chine			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Inde			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Indonésie			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Féd. de Russie			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Arabie saoudite			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Afrique du Sud			**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m

Remarque : la période de référence varie d'une semaine à une année. Les travailleurs non salariés sont exclus des calculs dans certains pays. Pour plus de détails, consulter l'annexe 3.

1. Les actifs travaillant à plein temps correspondent aux individus ayant travaillé toute l'année au moins 30 heures par semaine.

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469977

A7

Tableau A7.6. [1/2] Ampleur de la formation professionnelle et débouchés de cette dernière sur le marché du travail

Proportion d'individus dont le niveau de formation maximal équivaut au deuxième cycle du secondaire ou au post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4) dans la population âgée de 25 à 64 ans et de 25 à 34 ans, selon la filière et la situation au regard de l'emploi

			% de la population totale		Taux d'emploi, % E/P		Taux de chômage, % U/E+U		Taux d'inactivité, %	
		Groupe d'âge	CITE 3/4 filière professionnelle	CITE 3/4 filière générale	CITE 3/4 filière professionnelle	CITE 3/4 filière générale	CITE 3/4 filière professionnelle	CITE 3/4 filière générale	CITE 3/4 filière professionnelle	CITE 3/4 filière générale
OCDE	Australie	25-34	17.2	20.9	86.4	76.6	4.4	4.5	9.6	19.7
		25-64	17.9	16.2	85.3	74.7	3.4	5.1	11.8	21.3
	Autriche	25-34	59.4	7.9	86.6	71.5	4.4	6.0	9.5	23.9
		25-64	57.2	5.6	77.6	77.1	3.6	4.1	19.5	19.6
	Belgique	25-34	29.2	10.9	83.6	75.1	8.7	11.9	8.4	14.8
		25-64	25.9	10.8	75.2	71.2	6.2	7.1	19.9	23.3
	Canada	25-34	10.9	25.0	82.7	73.7	8.7	10.5	9.5	17.6
		25-64	11.9	26.2	77.0	72.2	8.2	8.0	16.1	21.5
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	25-34	68.6	5.3	78.1	59.3	6.6	7.7	16.4	35.7
		25-64	71.8	4.1	75.6	66.0	5.4	6.0	20.1	29.8
	Danemark	25-34	35.8	3.2	84.1	66.3	5.6	7.6	10.9	28.2
		25-64	39.0	1.7	80.4	64.9	4.9	8.1	15.5	29.4
	Estonie	25-34	27.2	22.3	70.6	76.6	18.7	13.2	13.2	11.8
		25-64	31.6	21.2	71.5	71.5	15.5	13.8	15.3	17.0
	Finlande	25-34	37.0	13.3	77.1	71.7	9.4	9.5	15.0	20.8
		25-64	38.0	6.4	74.7	74.6	7.5	8.5	19.2	18.5
	France	25-34	27.4	13.2	80.2	76.9	10.5	11.1	10.4	13.5
		25-64	29.4	11.7	77.0	75.4	7.0	7.1	17.2	18.8
	Allemagne	25-34	52.4	7.9	81.2	52.5	8.2	7.1	11.6	43.4
		25-64	56.0	3.0	76.3	60.2	7.5	8.0	17.5	34.6
	Grèce	25-34	20.3	25.2	79.9	68.8	12.7	11.6	8.4	22.2
		25-64	12.0	25.7	75.9	64.9	10.3	8.6	15.4	29.0
	Hongrie	25-34	29.5	31.5	71.4	71.7	11.9	8.4	18.9	21.7
		25-64	31.9	28.8	65.4	68.7	10.0	6.3	27.3	26.7
	Islande	25-34	15.2	18.6	78.6	69.0	8.5	9.9	14.1	23.5
		25-64	22.1	10.7	85.8	75.8	5.6	6.2	9.1	19.2
	Irlande	25-34	9.7	17.0	71.0	68.3	17.9	15.6	13.6	19.1
		25-64	8.5	17.2	69.7	68.4	14.2	10.3	18.8	23.8
	Israël	25-34	8.5	36.0	77.3	63.8	9.1	9.2	14.9	29.8
		25-64	10.9	26.0	75.2	66.4	7.6	7.7	18.6	28.0
	Italie	25-34	33.0	11.4	76.1	55.5	8.3	11.5	17.1	37.3
		25-64	26.4	8.5	76.1	65.0	5.3	6.1	19.7	30.8
	Japon		m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	25-34	19.4	15.1	62.5	60.5	6.5	6.3	33.2	35.5
		25-64	20.0	21.2	71.5	67.8	3.9	3.5	25.6	29.8
	Luxembourg	25-34	33.8	4.3	83.5	65.1	5.0	9.6	12.1	28.0
		25-64	36.5	4.6	71.0	65.1	3.4	4.1	26.5	32.1
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	25-34	38.2	3.2	88.8	85.5	3.3	3.8	8.2	11.1
		25-64	35.6	4.3	81.6	81.6	3.0	3.4	15.9	15.6
	Nouvelle-Zélande	25-34	22.8	9.8	80.3	78.5	5.4	5.3	15.1	17.2
		25-64	23.4	8.7	82.3	82.9	4.1	3.1	14.2	14.4
	Norvège	25-34	23.5	10.7	90.7	81.7	2.9	2.9	6.5	15.9
		25-64	32.3	10.2	83.9	80.9	1.7	1.8	14.7	17.7
	Pologne	25-34	27.4	30.7	73.6	76.3	10.4	7.8	17.9	17.3
		25-64	36.1	30.8	65.1	67.8	8.0	6.4	29.3	27.6

Source : OCDE, collecte de données spéciale sur la formation professionnelle du réseau LSO, Groupe de travail sur l'apprentissage et la transition sur le marché du travail. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469996

Tableau A7.6. [2/2] Ampleur de la formation professionnelle et débouchés de cette dernière sur le marché du travail

Proportion d'individus dont le niveau de formation maximal équivaut au deuxième cycle du secondaire ou au post-secondaire non tertiaire (CITE 3/4) dans la population âgée de 25 à 64 ans et de 25 à 34 ans, selon la filière et la situation au regard de l'emploi

			% de la population totale		Taux d'emploi, % E/P		Taux de chômage, % U/E+U		Taux d'inactivité, %	
		Groupe d'âge	CITE 3/4 filière professionnelle	CITE 3/4 filière générale	CITE 3/4 filière professionnelle	CITE 3/4 filière générale	CITE 3/4 filière professionnelle	CITE 3/4 filière générale	CITE 3/4 filière professionnelle	CITE 3/4 filière générale
OCDE	Portugal	25-34	22.8	2.0	79.6	83.5	9.6	8.2	11.9	9.1
		25-64	13.5	1.7	79.9	82.0	8.4	6.2	12.8	12.6
	Rép. slovaque	25-34	69.0	5.1	75.6	61.8	11.7	12.6	14.5	29.3
		25-64	70.8	4.4	72.4	65.3	9.9	10.9	19.6	26.8
	Slovénie	25-34	53.8	9.3	85.7	66.3	8.0	7.4	6.8	28.4
		25-64	54.7	5.2	75.0	70.7	5.5	5.8	20.6	25.0
	Espagne	25-34	9.7	16.2	73.3	69.3	18.6	19.2	10.0	14.2
		25-64	8.0	14.1	69.8	71.0	15.8	15.1	17.1	16.3
	Suède	25-34	26.9	9.2	85.7	86.5	7.3	5.7	7.5	8.2
		25-64	31.5	10.7	83.0	85.9	5.4	4.5	12.2	10.0
	Suisse	25-34	37.7	8.4	84.4	77.9	4.8	6.5	11.3	16.7
		25-64	42.5	6.5	82.2	77.2	3.1	4.4	15.2	19.2
	Turquie	25-34	12.1	12.9	66.5	58.3	14.1	17.1	22.6	29.7
		25-64	8.5	9.9	61.8	55.4	11.8	13.3	29.9	36.1
	Royaume-Uni		m	m	m	m	m	m	m	m
	États-Unis		m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne OCDE	25-34	30.3	14.0	79.1	70.6	9.0	9.2	13.1	22.2
		25-64	31.2	12.3	75.8	71.4	7.1	7.0	18.4	23.3
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil		m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE, collecte de données spéciale sur la formation professionnelle du réseau LSO, Groupe de travail sur l'apprentissage et la transition sur le marché du travail. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

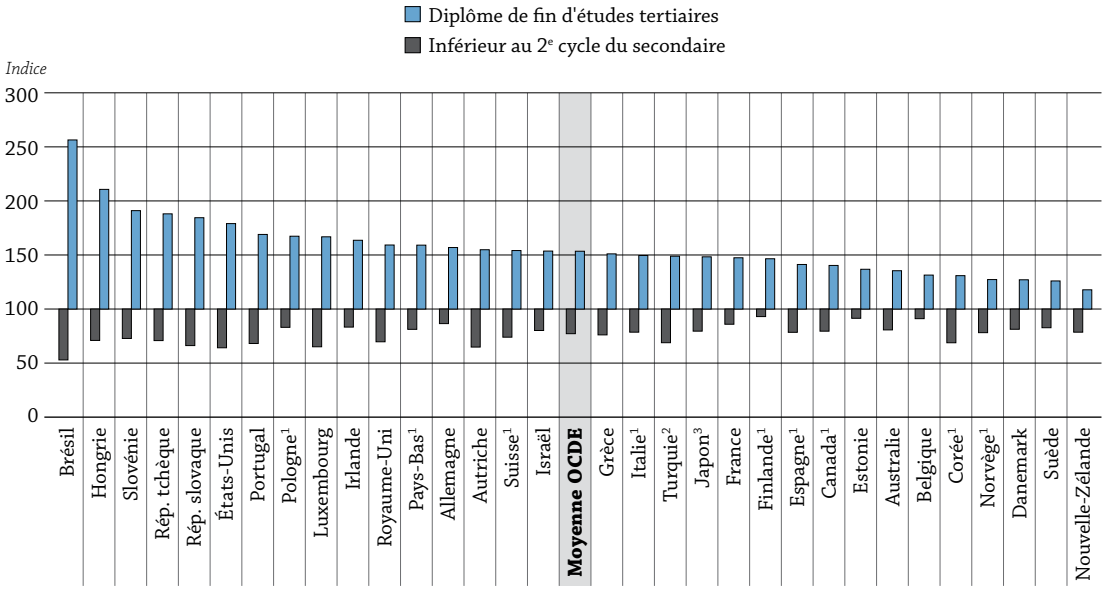
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469996

QUEL AVANTAGE FINANCIER LE NIVEAU DE FORMATION PROCURE-T-IL ?

- L'enseignement tertiaire procure un avantage financier substantiel aux individus. Les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent espérer gagner plus de 50 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les individus qui n'ont pas décroché leur diplôme de fin d'études secondaires peuvent gagner jusqu'à 23 % de moins que ceux qui en sont titulaires.
- L'avantage salarial relatif que procure une formation tertiaire augmente avec l'âge.
- Les femmes gagnent nettement moins que les hommes, quel que soit le niveau de formation.

Graphique A8.1. Revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation (2009 ou année de référence indiquée)

2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100



Remarques : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Hongrie, au Luxembourg, à la Pologne, au Portugal, à la République tchèque et à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel ; les données relatives à la Hongrie, au Luxembourg, à la Pologne et à la Slovénie excluent également les revenus des travailleurs saisonniers.

1. Année de référence : 2008.
2. Année de référence : 2005.
3. Année de référence : 2007.

Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans titulaire d'un diplôme de fin d'études tertiaires.

Source : OCDE. Tableau A8.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467393

Contexte

Les marchés utilisent, entre autres moyens, la rémunération pour inciter les individus à acquérir des compétences et à les entretenir. L'avantage salarial dont jouissent les individus plus instruits est certes une incitation à investir dans l'éducation, mais donne également des indications sur l'offre et la demande d'éducation. Des avantages salariaux élevés et orientés à la hausse sont

souvent le signe d'une pénurie de travailleurs plus instruits ; l'inverse vaut si les avantages salariaux sont peu élevés et orientés à la baisse. Les revenus du travail relatifs, en général, et l'évolution de l'avantage salarial dans le temps, en particulier, sont donc deux indicateurs importants du degré d'adéquation entre le système d'éducation et le marché du travail.

Autres faits marquants

- **Les revenus du travail augmentent avec l'élévation du niveau de formation.** Les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, de l'enseignement post-secondaire non tertiaire ou de l'enseignement tertiaire jouissent d'un avantage salarial substantiel par rapport aux individus du même sexe dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. L'avantage salarial que procure un diplôme de l'enseignement tertiaire est important dans la plupart des pays et dépasse même 50 % dans 17 des 32 pays considérés ici.

- **Chez les hommes, les titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau jouissent d'un avantage salarial important** au Brésil, aux États-Unis, en Grèce, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque, où **ils gagnent au moins 80 % de plus que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire**. Les femmes bénéficient d'un avantage comparable au Brésil, aux États-Unis, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, au Japon, en République slovaque et au Royaume-Uni.

- **Au Brésil, en Hongrie et au Portugal, 40 % au moins des titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau gagnent deux fois plus que le salaire médian.** Au Danemark et en Norvège, les diplômés de ces niveaux d'enseignement sont aussi susceptibles de se situer dans la catégorie des revenus les moins élevés que dans celle des revenus les plus élevés.

- Les revenus des diplômés de l'enseignement tertiaire sont plus élevés chez les individus plus âgés dans tous les pays, si ce n'est en Allemagne, en Grèce, en Irlande et en Turquie. **Dans l'ensemble, le désavantage salarial associé à un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire augmente avec l'âge.**

Tendances

L'évolution des revenus relatifs donne à penser que la demande de diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté au même rythme que l'offre de formations tertiaires dans la plupart des pays de l'OCDE. Malgré l'accroissement du pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire chez les 25-64 ans, qui est passé de 21 % en 1999 à 30 % en 2009 (voir l'indicateur A1), l'avantage salarial associé à ce niveau de formation a augmenté de 6 points de pourcentage durant cette période.

A8

Analyse

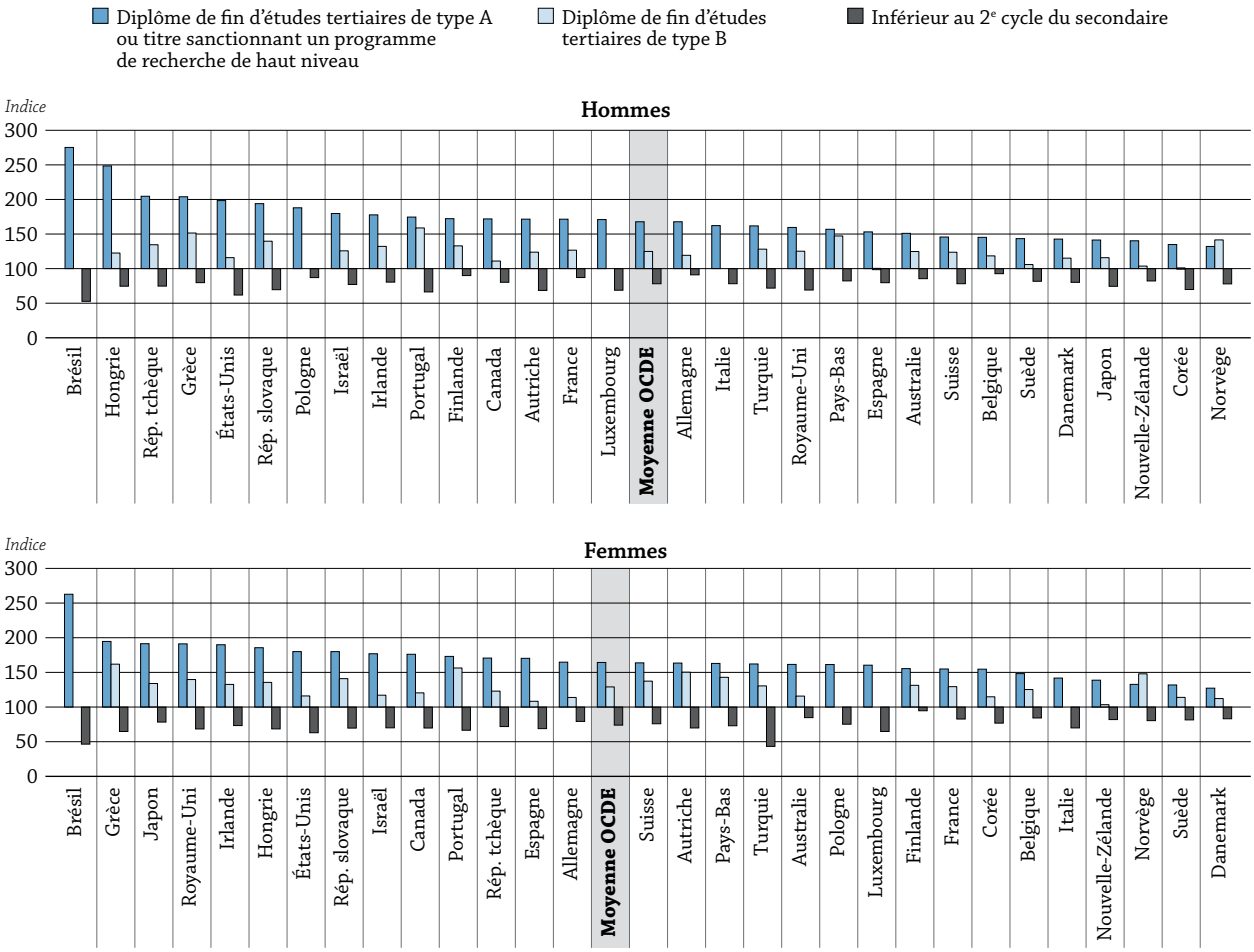
Variation des revenus selon le niveau de formation

La variation des revenus du travail relatifs (avant impôts) entre les pays est imputable à divers facteurs, dont la demande de compétences sur le marché du travail, la législation sur le salaire minimum, la puissance des syndicats, le champ d'application des conventions collectives, l'offre de main-d'œuvre aux divers niveaux de formation et la fréquence relative du travail saisonnier et à temps partiel.

Les différentiels salariaux et, surtout, leur évolution dans le temps comptent toutefois parmi les indicateurs les plus directs du degré d'adéquation entre l'offre et la demande de travailleurs qualifiés. Le graphique A8.2 révèle une forte corrélation positive entre le niveau de formation et les revenus du travail moyens. Dans tous les pays, les diplômés de l'enseignement tertiaire gagnent plus, dans l'ensemble, que les diplômés de l'enseignement secondaire ou post-secondaire non tertiaire.

Graphique A8.2. Revenus du travail relatifs de la population âgée de 25 à 64 ans percevant des revenus du travail, selon le niveau de formation et le sexe (2009 ou année de référence indiquée)

2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100



Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Hongrie, au Luxembourg, à la Pologne, au Portugal, à la République tchèque et à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel ; les données relatives à la Hongrie, au Luxembourg, à la Pologne et à la Slovénie excluent également les revenus des travailleurs saisonniers.

Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus du travail relatifs des individus titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A (y compris d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau).

Source : OCDE. Tableau A8.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467412

Les écarts de revenus observés entre les diplômés de l'enseignement tertiaire – en particulier l'enseignement tertiaire de type A (largement théorique) et les programmes de recherche de haut niveau – et les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont, en général, plus marqués qu'entre ces derniers et les individus dont le niveau de formation est inférieur ou égal au premier cycle de l'enseignement secondaire. Ce constat donne à penser que le deuxième cycle de l'enseignement secondaire constitue dans de nombreux pays un seuil au-delà duquel la poursuite des études génère un avantage salarial particulièrement important. Comme la part privée de l'investissement dans l'éducation augmente nettement au-delà du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays, la perspective d'un avantage financier important permet de garantir qu'un nombre suffisant d'individus souhaitent investir du temps et de l'argent pour atteindre un niveau de formation plus élevé (voir le tableau A8.1).

Les hommes titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau jouissent d'un avantage salarial important au Brésil, en Grèce, en Hongrie et en République tchèque, où leur avantage est supérieur à 100 %. Chez les femmes, les diplômées de ces niveaux d'enseignement gagnent au moins 80 % de plus que les diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire au Brésil, aux États-Unis, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, au Japon, en République slovaque et au Royaume-Uni.

Les femmes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont particulièrement pénalisées au Brésil, aux États-Unis, en Grèce, au Luxembourg et en Turquie : leurs revenus représentent au plus 65 % des revenus des femmes diplômées du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les hommes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont logés à la même enseigne que les femmes au Brésil et aux États-Unis (voir le tableau A8.1).

Ces dix dernières années, l'avantage financier relatif que procure un niveau de formation tertiaire a progressé dans la plupart des pays, ce qui montre que la demande d'individus plus qualifiés y reste supérieure à l'offre. Durant cette période, cet avantage a augmenté de 6 points de pourcentage dans les 19 pays dont les données sur les revenus de 1999 ou de 2000 et de 2008 ou de 2009 sont disponibles (voir le tableau A8.2a). Il a augmenté de plus de 10 points de pourcentage en Allemagne, en Hongrie et en Italie, pays où le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire dans la population est faible par rapport à la moyenne de l'OCDE. De même, il a augmenté de plus de 10 points de pourcentage aux États-Unis, où le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est toutefois élevé (voir l'indicateur A1).

Encadré A8.1. **Avantage salarial selon le niveau de formation dans les principales catégories professionnelles**

L'évolution de l'avantage salarial au fil du temps donne un aperçu global de l'équilibre entre l'offre et la demande de compétences dans les économies. L'analyse de l'adéquation entre la profession exercée et le niveau de formation permet de dresser un tableau plus précis de la situation. Des données sur l'adéquation entre la profession exercée et le niveau de formation ont été publiées à propos des individus plus instruits dans des éditions antérieures de *Regards sur l'éducation*. Il en ressort que, dans l'ensemble, les individus exercent une profession en adéquation avec leur niveau de formation. Pour prolonger cette analyse, le réseau LSO a recoupé les revenus entre des catégories de professions (CITP) et de niveaux de formation (CITE) sur la base de données recueillies lors d'une enquête pilote réalisée en 2011.

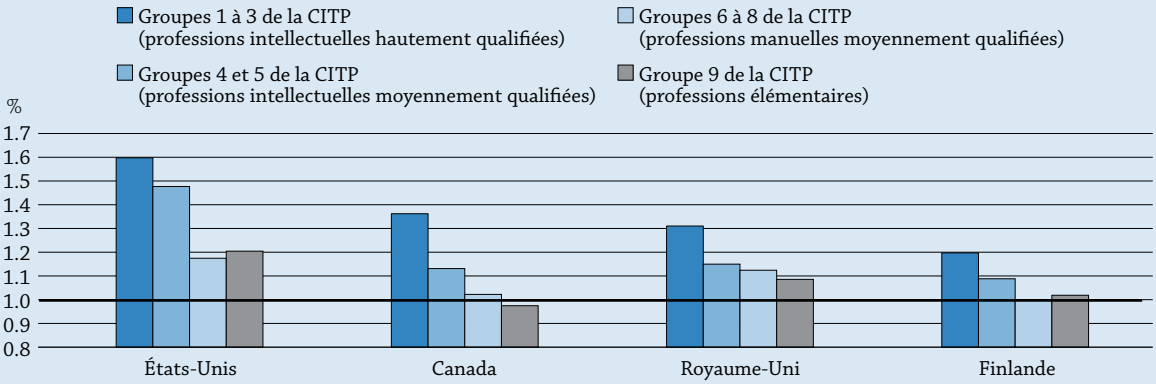
Selon la même méthode que celle utilisée dans cet indicateur pour comparer les revenus du travail, les revenus associés à des professions exercées par les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveaux 3 et 4 de la CITE) servent de valeur de référence pour évaluer l'avantage salarial dont jouissent les diplômés de l'enseignement tertiaire. Le graphique ci-dessous indique l'avantage salarial dont bénéficient les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans dans quatre grands groupes de professions dans les pays qui ont participé à l'enquête pilote (le Canada, les États-Unis, la Finlande et le Royaume-Uni).

...

A8

Écarts de revenus du travail relatifs entre les titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires (CITE 5 et 6) et les titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires (CITE 3 et 4), selon les principales catégories professionnelles (2009 ou année de référence indiquée)

Population âgée de 25 à 64 ans



Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus du travail relatifs des titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires occupant un emploi qualifié.

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail selon les grandes catégories professionnelles et le niveau de formation.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467469

Que les diplômés de l'enseignement tertiaire soient mieux rémunérés que les individus dont le niveau de formation est inférieur n'a rien de surprenant, même si les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire relèvent de la même catégorie de professions, car les premiers sont censés pouvoir mener à bien un éventail plus large de tâches et possèdent des compétences qui sont supposées leur permettre de mieux s'adapter à l'évolution des exigences ou ont de meilleures chances de promotion au sein de leur organisation.

Toutefois, l'avantage salarial dont bénéficient les diplômés de l'enseignement tertiaire est important, trop important pour se justifier uniquement par une plus grande polyvalence, en particulier dans les professions hautement qualifiées. Il est compris entre 20 % en Finlande et 60 % aux États-Unis, une amplitude qui dénote de grandes différences de revenus et de productivité entre les niveaux de formation dans des catégories similaires de professions dans les quatre pays. L'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire baisse dans les professions moins qualifiées, mais reste élevé chez ceux qui exercent des professions intellectuelles moyennement qualifiées, en particulier aux États-Unis.

Ces résultats préliminaires donnent à penser que les diplômés de l'enseignement tertiaire travaillent dans d'autres secteurs ou dans des entreprises plus importantes, ou qu'ils exercent des fonctions plus complexes que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, même s'ils relèvent de la même catégorie de professions. Une certaine prudence s'impose toutefois lors de l'interprétation des différences d'adéquation directe entre le niveau de formation et la profession exercée (plus précisément, le pourcentage d'individus plus instruits qui exercent des professions qualifiées) entre les pays. Une collecte de données à grande échelle permettrait de déterminer dans quelle mesure les systèmes d'éducation sont en adéquation avec la demande sur le marché du travail.

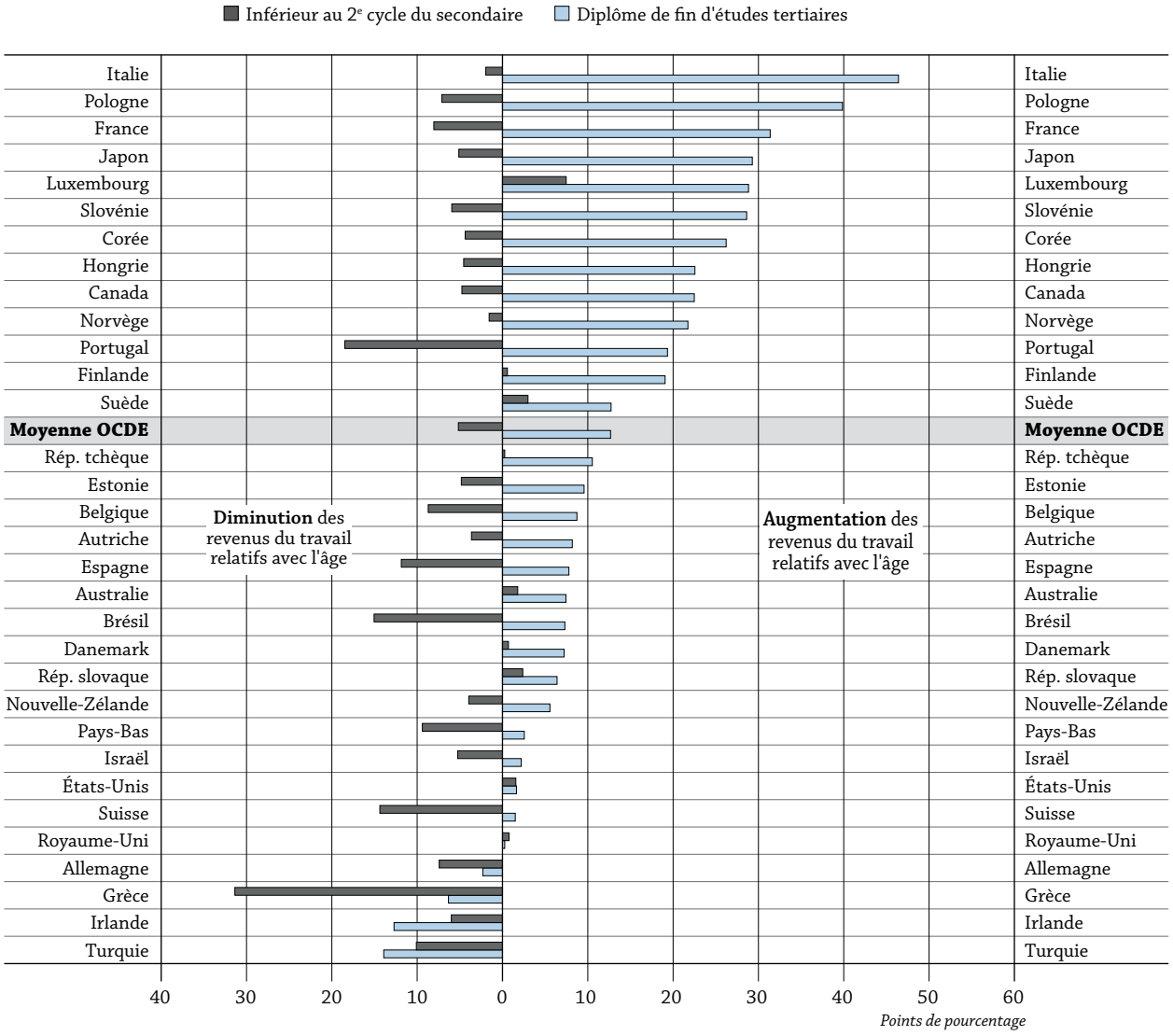
L'avantage financier associé à un niveau de formation tertiaire a légèrement diminué depuis 1999 en Finlande, en Norvège, au Portugal et en Suède ; il reste néanmoins pays supérieur à la moyenne de l'OCDE au Portugal. Il est difficile de déterminer si cette diminution est imputable à un tassement de la demande ou à un afflux, sur le marché du travail, de jeunes diplômés de l'enseignement tertiaire relativement peu rémunérés en début de carrière. Ces tendances varient entre les hommes et les femmes dans certains pays (voir les tableaux A8.2b et A8.2c).

Variation des revenus du travail selon le niveau de formation et l'âge

Le tableau A8.1 montre la variation des revenus du travail relatifs en fonction de l'âge. En général, l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé chez les 55-64 ans que chez les 25-64 ans : il est supérieur de 13 points de pourcentage, en moyenne (voir le graphique A8.3). Dans la plupart des pays, tant le taux d'emploi que l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire augmentent avec l'âge (voir l'indicateur A7). Les revenus du travail des seniors sont relativement plus élevés dans tous les pays, si ce n'est en Allemagne, en Grèce, en Irlande et en Turquie.

Graphique A8.3. Écarts de revenus du travail relatifs entre la population âgée de 55 à 64 ans et celle âgée de 25 à 64 ans (2009 ou année de référence indiquée)

Écarts par rapport aux revenus du travail des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire



Remarques : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Hongrie, au Luxembourg, à la Pologne, au Portugal, à la République tchèque et à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel ; les données relatives à la Hongrie, au Luxembourg, à la Pologne et à la Slovénie excluent également les revenus des travailleurs saisonniers.

Les pays sont classés par ordre décroissant des écarts de revenus du travail de la population âgée de 55 à 64 ans et de la population totale (25 à 64 ans) titulaire d'un diplôme de niveau tertiaire.

Source : OCDE. Tableau A8.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467431

Le désavantage salarial associé à un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est plus élevé chez les 55-64 ans dans tous les pays, sauf en Australie, au Danemark, aux États-Unis, en Finlande, au Luxembourg, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède. Ce désavantage ne progresse pas autant sous l'effet de l'âge que l'avantage associé à un niveau de formation tertiaire, ce qui indique que le diplôme de fin d'études tertiaires est à la clé de revenus du travail plus élevés en fin de carrière. Dans la plupart des pays, faire des études tertiaires permet donc non seulement d'améliorer les perspectives d'emploi en fin de carrière, mais aussi d'accroître le différentiel de revenus et de productivité durant toute la carrière.

Variation des revenus du travail selon le niveau de formation et le sexe

L'écart de rémunération entre les sexes ne se comble que légèrement avec l'élévation du niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'écart salarial entre les actifs occupés de sexe masculin et de sexe féminin âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein est le plus ténu entre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, et le plus important entre les diplômés de l'enseignement tertiaire. Chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, les femmes ne gagnent plus de 75 % des revenus des hommes que dans six pays. Dans ces pays, l'écart de rémunération entre les diplômés de l'enseignement tertiaire de sexe masculin et de sexe féminin n'est inférieur ou égal à l'écart entre les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire de sexe masculin et de sexe féminin qu'en Allemagne, en Espagne, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni. Au Brésil et en Italie, les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire gagnent au plus 65 % des revenus des hommes qui ont le même niveau de formation (voir le tableau A8.3a).

Dans l'ensemble, l'écart salarial entre les femmes et les hommes diplômés de l'enseignement tertiaire ne se comble pas au fil de la carrière. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes diplômées de l'enseignement tertiaire âgées de 55 à 64 ans peuvent espérer gagner 72 % des revenus des hommes – un pourcentage similaire à celui qui s'observe dans l'ensemble de la population (voir le tableau A8.3a). Les écarts de revenus entre les hommes et les femmes s'expliquent en partie par les différences dans les professions et les domaines d'études ainsi que dans la durée de la vie professionnelle. Toutefois, les revenus peu élevés que perçoivent les femmes, en particulier celles qui sont titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires, pourraient dans de nombreux cas avoir un impact négatif sur l'offre de main-d'œuvre et, donc, sur l'exploitation des compétences produites par les systèmes d'éducation. En ce sens, les différentiels salariaux importants entre les hommes et les femmes pourraient freiner la croissance économique.

Répartition des revenus entre les niveaux de formation

Comme cet indicateur porte sur les revenus du travail de tous les actifs occupés (sauf dans le tableau A8.3a), la variation du temps de travail influe sur les écarts de rémunération, en général, et sur la répartition des actifs entre les catégories de revenus, en particulier. Toutefois, la répartition des revenus entre les niveaux de formation montre à quel point les revenus se concentrent autour des revenus médians dans un pays. Elle donne des informations non seulement sur l'équité salariale, mais également sur les risques inhérents à l'investissement dans l'éducation (puisque le risque est généralement évalué à l'aune de la variation du rendement de l'investissement).

Les tableaux A8.4a, A8.4b et A8.4c (disponibles en ligne) montrent la répartition des individus âgés de 25 à 64 ans entre les catégories de revenus du travail en fonction de leur niveau de formation. Cette répartition est présentée dans l'ensemble de la population ainsi que par sexe. Les cinq catégories de revenus sont fonction des revenus médians, la première étant « Revenus inférieurs ou égaux à la moitié du revenu médian » et la dernière, « Revenus supérieurs à deux fois le revenu médian ».

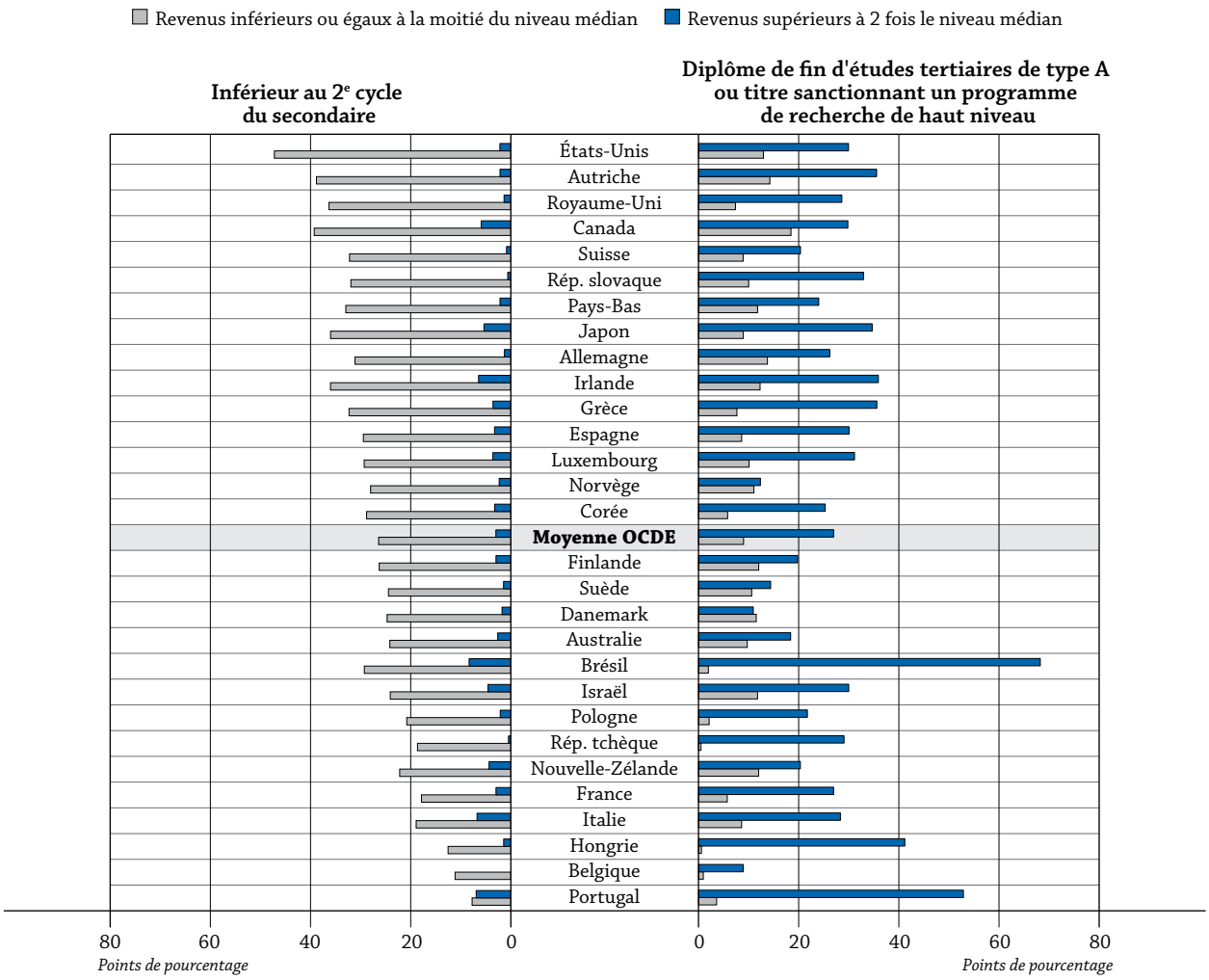
Le graphique A8.4 compare la situation des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire et des titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau. Il montre le pourcentage d'actifs, d'une part, dans la catégorie « Revenus inférieurs ou égaux à la moitié du revenu médian » et, d'autre part, dans la catégorie « Revenus supérieurs à deux fois le revenu médian ». En toute logique, il existe un écart important entre ces deux niveaux de formation : les diplômés de l'enseignement tertiaire sont, en moyenne, nettement plus

susceptibles que ceux qui ne sont pas titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires de gagner le double du revenu médian et nettement moins susceptibles d'en gagner moitié moins.

La situation des diplômés de l'enseignement tertiaire varie toutefois sensiblement selon les pays. Au Brésil, en Hongrie et au Portugal, 40 % au moins des titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou d'un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau gagnent le double du revenu médian. Au Canada, 18 % d'entre eux se classent dans la catégorie de revenus la moins élevée (soit des revenus inférieurs ou égaux à la moitié du revenu médian). Au Danemark et en Norvège, ces diplômés sont aussi susceptibles de se situer dans la catégorie des revenus les moins élevés que dans celle des revenus les plus élevés. Ce constat donne la mesure du risque inhérent à l'investissement dans l'éducation.

Graphique A8.4. Écarts de répartition des revenus du travail, selon le niveau de formation (2009 ou année de référence indiquée)

Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant des revenus inférieurs ou égaux à la moitié du niveau médian et proportion de la population ayant des revenus supérieurs à deux fois le niveau médian, selon le niveau de formation (inférieur au 2e cycle du secondaire ou diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau)



Les pays sont classés par ordre décroissant de l'écart entre la proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant des revenus inférieurs ou égaux à la moitié du niveau médian et la proportion de la population ayant des revenus supérieurs à deux fois le niveau médian, pour un niveau de formation inférieur au 2e cycle du secondaire.

Source : OCDE. Tableau A8.4a disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467450

Que des individus plus qualifiés puissent se classer dans une catégorie de revenus peu élevés s'explique en partie par un faible différentiel salarial et par l'offre de main-d'œuvre. Au Danemark et en Norvège, l'avantage salarial que procure un diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou un titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau est inférieur à 30 % (voir le tableau A8.1). Cet avantage financier relativement modeste a vraisemblablement un impact sur l'offre de main-d'œuvre à ce niveau de formation. La compensation financière relativement faible que procure un niveau de formation élevé influe vraisemblablement sur l'offre de main-d'œuvre en termes de temps de travail et peut donc avoir un effet néfaste sur l'offre globale de main-d'œuvre et l'exploitation des compétences dans les économies.

Les individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont nettement défavorisés en termes de revenus dans tous les pays. Ils ne sont que 3 % à gagner deux fois plus que le revenu médian, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Ce chiffre est supérieur à 5 % au Brésil, au Canada, en Irlande, en Italie, au Japon et au Portugal, mais il ne franchit nulle part la barre des 10 %. En moyenne, plus de 26 % des individus qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent moins de la moitié du revenu médian.

Définitions

Concernant les **revenus du travail** à temps plein, les pays ont précisé s'ils se sont basés sur une définition spécifique de la condition de travailleur à temps plein ou sur le temps de travail hebdomadaire minimum. Un statut spécifique de travailleur à temps plein a été utilisé en Espagne, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède. C'est un temps de travail hebdomadaire minimum qui a été retenu pour définir le travail à temps plein dans les autres pays, en l'occurrence 36 heures en Autriche, en Hongrie et en République slovaque, 35 heures en Allemagne, en Australie, au Brésil, au Canada, en Estonie et aux États-Unis, et 30 heures en Grèce, en Nouvelle-Zélande et en République tchèque. Les autres pays n'ont pas communiqué de temps de travail minimum correspondant au travail à temps plein.

Dans certains pays, les **revenus des actifs occupés qui travaillent à temps plein toute l'année** proviennent des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (SILC), qui se basent sur une approche spécifique pour définir le travail à temps plein.

La **période de référence des revenus** varie également selon les pays. Les revenus fournis sont les revenus hebdomadaires en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, les revenus mensuels en Belgique, en Corée, en Estonie, en Finlande, en France, en Hongrie et au Portugal, et les revenus annuels en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en Grèce, en Israël, en Italie, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suède.

Méthodologie

Cet indicateur est basé sur deux collectes de données différentes. La première est la collecte de données habituelle sur les revenus du travail de tous les actifs occupés rémunérés durant la semaine de référence, même s'ils travaillent à temps partiel ou pendant une partie de l'année. La seconde est une nouvelle collecte de données sur les revenus du travail des individus qui travaillent à temps plein toute l'année. C'est de cette collecte que proviennent les chiffres du tableau A8.3a (variation, selon le sexe, des revenus des actifs occupés qui travaillent à temps plein). Les chiffres des autres tableaux proviennent de la collecte de données habituelle.

Les revenus du travail indiqués dans les tableaux A8.1, A8.2 et A8.4 (qui proviennent de la collecte de données habituelle) sont dérivés : des revenus annuels en Autriche, au Brésil, au Canada, en Corée, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, en République tchèque, en Slovénie, en Suède et en Turquie ; des revenus hebdomadaires en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni ; et des revenus mensuels en Belgique, en Estonie, en Finlande, en France, en Hongrie, au Portugal et en Suisse. Les revenus sont ceux avant impôts, sauf en Belgique, en Corée et en Turquie, où il s'agit de revenus nets. Les revenus des travailleurs à temps partiel sont exclus des chiffres de l'enquête habituelle

en Hongrie, au Portugal, en République tchèque et en Slovénie. Les revenus des travailleurs saisonniers sont exclus des chiffres de la Hongrie, du Portugal et de la République tchèque.

Comme les revenus du travail présentés dans cet indicateur diffèrent d'un pays à l'autre à plusieurs égards, ils doivent être interprétés avec prudence. La variation de la fréquence du travail saisonnier entre les niveaux de formation a, par exemple, un impact sur les revenus relatifs qui n'est pas le même dans les pays où les revenus sont annuels que dans ceux où ils sont hebdomadaires ou mensuels.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau A8.4a. Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans par tranche de revenus du travail, selon le niveau de formation (2009 ou année de référence indiquée)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470129
- ***Tableau A8.4b. Répartition de la population de sexe masculin âgée de 25 à 64 ans par tranche de revenus du travail, selon le niveau de formation (2009 ou année de référence indiquée)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470148
- ***Tableau A8.4c. Répartition de la population de sexe féminin âgée de 25 à 64 ans par tranche de revenus du travail, selon le niveau de formation (2009 ou année de référence indiquée)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470167

A8

Tableau A8.1. [1/2] Revenus du travail relatifs de la population percevant des revenus du travail (2009 ou année de référence indiquée)

Population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

				Inférieur au 2e cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire			Diplôme de fin d'études tertiaires de type B			Diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau			Tous niveaux tertiaires confondus		
				25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Australie	2009	Hommes	85	78	88	103	110	100	125	100	131	151	122	163	144	117	155
			Femmes	85	75	88	95	107	94	116	105	118	162	151	169	148	141	150
			H+F	81	77	82	93	103	95	111	96	113	145	126	157	135	119	143
	Autriche	2009	Hommes	68	69	67	139	121	162	124	114	122	171	158	172	153	145	152
			Femmes	70	64	66	120	114	136	150	124	158	164	155	227	158	147	191
			H+F	65	66	61	124	111	149	133	115	130	169	151	189	155	141	163
	Belgique	2009	Hommes	93	94	84	98	100	98	118	112	115	145	131	153	134	123	138
			Femmes	84	86	77	107	106	110	125	124	127	148	144	160	135	134	138
			H+F	91	92	82	101	102	100	117	113	118	146	134	163	131	124	140
	Canada	2008	Hommes	80	82	76	111	117	102	111	109	120	172	131	208	143	120	171
			Femmes	70	85	68	102	107	88	121	126	121	176	183	175	147	157	144
			H+F	80	87	75	112	116	101	111	109	118	170	141	206	140	126	163
	Chili			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2009	Hommes	75	76	78	m	m	m	134	127	131	205	163	212	201	159	210
			Femmes	72	73	68	m	m	m	123	119	124	171	155	175	166	148	172
			H+F	71	74	71	m	m	m	123	117	124	193	157	202	188	152	199
	Danemark	2009	Hommes	80	78	83	92	47	115	115	119	109	143	115	153	136	116	144
			Femmes	83	77	85	71	43	142	112	122	107	127	123	133	125	123	130
			H+F	81	79	82	89	46	126	115	120	108	130	113	140	127	114	134
	Estonie	2009	Hommes	88	100	84	m	m	m	m	m	m	m	m	m	142	141	144
			Femmes	86	89	79	m	m	m	m	m	m	m	m	m	162	170	160
			H+F	91	99	87	m	m	m	m	m	m	m	m	m	137	136	146
	Finlande	2008	Hommes	90	89	92	m	m	m	133	130	133	172	137	206	159	136	175
			Femmes	95	89	94	m	m	m	131	127	126	156	143	191	145	141	154
			H+F	93	92	94	m	m	m	125	117	127	160	129	204	147	127	166
	France	2009	Hommes	87	90	84	c	c	c	127	120	149	171	143	207	154	133	193
			Femmes	83	86	73	c	c	c	129	127	135	155	147	168	144	139	155
			H+F	85	91	77	c	c	c	124	120	137	161	140	195	146	131	177
	Allemagne	2009	Hommes	91	86	84	111	116	104	119	117	96	168	139	152	154	136	138
			Femmes	79	74	75	117	123	121	114	126	133	165	136	178	154	135	170
			H+F	87	82	79	109	116	105	124	118	115	168	135	167	157	133	155
	Grèce	2009	Hommes	80	85	50	106	101	97	151	133	130	204	139	251	153	133	137
			Femmes	65	79	35	114	104	211	162	140	165	195	182	m	163	141	165
			H+F	76	88	45	106	99	136	149	128	139	204	152	276	151	128	145
	Hongrie	2009	Hommes	75	75	73	126	118	131	123	140	111	248	210	269	247	209	268
			Femmes	68	71	62	115	110	118	136	136	144	186	172	198	185	171	197
			H+F	71	74	66	119	114	124	128	136	137	212	188	234	211	187	233
	Islande			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2009	Hommes	80	91	69	105	118	81	132	156	92	178	169	166	162	165	141
			Femmes	73	84	70	94	86	103	133	136	149	190	200	156	171	184	153
			H+F	83	88	77	101	105	91	132	146	115	180	177	172	164	168	151
	Israël	2009	Hommes	77	91	77	146	117	139	126	111	125	180	148	181	162	137	162
			Femmes	70	75	63	118	126	85	117	114	116	177	161	178	159	149	156
			H+F	80	98	75	132	119	123	118	107	118	170	144	175	154	134	156
	Italie	2008	Hommes	78	83	76	m	m	m	m	m	m	162	110	212	162	110	212
			Femmes	70	74	76	m	m	m	m	m	m	142	119	168	142	119	168
			H+F	79	85	77	m	m	m	m	m	m	150	109	196	150	109	196
	Japon	2007	Hommes	74	88	71	m	m	m	116	111	126	141	126	157	139	125	154
			Femmes	78	73	77	m	m	m	134	134	146	191	171	225	161	155	178
			H+F	80	90	74	m	m	m	90	96	106	168	139	197	148	129	178
	Corée	2008	Hommes	70	90	71	m	m	m	101	109	120	135	130	157	126	123	153
			Femmes	77	117	68	m	m	m	115	108	191	155	133	190	141	123	190
			H+F	69	98	64	m	m	m	103	106	128	143	130	161	131	122	157
	Luxembourg	2009	Hommes	69	76	91	122	91	92	m	m	m	171	186	193	171	186	193
			Femmes	65	70	54	258	101	m	m	m	m	160	183	159	160	183	159
			H+F	66	76	73	146	97	104	m	m	m	162	178	191	162	178	191
	Mexique			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel et les revenus des travailleurs saisonniers.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470015

A8

Tableau A8.1. [2/2] Revenus du travail relatifs de la population percevant des revenus du travail (2009 ou année de référence indiquée)

Population âgée de 25 à 64 ans, de 25 à 34 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation et le sexe (2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

				Inférieur au 2e cycle du secondaire			Post-secondaire non tertiaire			Diplôme de fin d'études tertiaires de type B			Diplôme de fin d'études tertiaires de type A ou titre sanctionnant un programme de recherche de haut niveau			Tous niveaux tertiaires confondus		
				25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64	25-64	25-34	55-64
				(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Pays-Bas	2008	Hommes	82	87	79	114	120	110	147	145	130	157	139	160	156	139	158
			Femmes	73	75	67	117	115	112	143	137	143	163	150	161	162	149	160
			H+F	81	87	72	115	119	107	149	141	142	160	140	163	159	140	162
	Nouvelle-Zélande	2009	Hommes	82	86	76	99	103	94	104	95	101	140	120	160	127	113	136
			Femmes	82	76	89	95	98	83	103	103	104	139	137	160	123	127	125
			H+F	79	83	75	108	110	101	95	95	91	133	123	157	118	115	123
	Norvège	2008	Hommes	78	75	77	118	113	126	141	127	144	132	106	150	133	107	149
			Femmes	80	77	76	118	112	128	148	144	148	133	126	146	133	127	146
			H+F	78	76	77	124	120	132	150	127	165	126	106	147	127	107	149
	Pologne	2008	Hommes	87	85	82	113	107	121	m	m	m	188	160	227	188	160	227
			Femmes	75	83	60	119	114	119	m	m	m	161	152	176	161	152	176
			H+F	83	86	76	109	104	118	m	m	m	167	147	207	167	147	207
	Portugal	2009	Hommes	66	77	51	84	91	81	159	145	151	175	160	187	172	158	180
			Femmes	67	76	48	103	107	118	156	148	156	173	168	209	171	166	196
			H+F	68	79	50	92	98	92	157	146	154	171	161	198	169	159	188
	Rép. slovaque	2009	Hommes	70	58	79	m	m	m	140	137	141	194	163	199	192	162	197
			Femmes	70	69	65	m	m	m	141	136	139	180	165	184	177	163	181
			H+F	66	61	69	m	m	m	129	125	133	188	159	194	184	158	191
	Slovénie	2009	Hommes	73	72	70	m	m	m	m	m	m	m	m	m	208	171	230
			Femmes	72	76	58	m	m	m	m	m	m	m	m	m	185	160	203
			H+F	73	76	67	m	m	m	m	m	m	m	m	m	191	156	220
	Espagne	2008	Hommes	80	90	71	119	88	143	100	107	91	153	140	158	135	126	143
			Femmes	69	80	56	107	106	113	108	114	101	170	171	170	156	156	161
			H+F	78	91	67	109	92	138	105	112	95	156	149	162	141	136	149
	Suède	2009	Hommes	82	78	84	123	81	126	106	96	112	143	120	158	134	114	146
			Femmes	81	76	85	108	84	125	114	94	122	132	129	148	127	124	138
			H+F	83	78	86	120	80	133	106	94	112	133	119	152	126	114	139
	Suisse	2008	Hommes	78	88	65	103	82	128	124	124	125	146	136	142	138	133	136
			Femmes	76	74	65	122	119	132	137	139	118	164	142	156	156	142	145
			H+F	74	81	60	111	97	134	140	134	143	161	140	162	154	138	156
	Turquie	2005	Hommes	72	77	60	m	m	m	128	154	121	162	178	133	153	171	129
			Femmes	43	37	49	m	m	m	131	93	m	162	150	307	154	133	307
			H+F	69	70	59	m	m	m	125	131	128	157	166	138	149	156	135
	Royaume-Uni	2009	Hommes	69	71	72	m	m	m	125	117	131	160	149	163	151	144	153
			Femmes	68	69	73	m	m	m	140	135	146	191	189	195	176	179	178
			H+F	70	73	70	m	m	m	128	119	134	171	161	172	159	153	159
	États-Unis	2009	Hommes	62	64	63	m	m	m	116	123	103	198	173	193	190	167	185
			Femmes	63	69	65	m	m	m	116	125	104	180	186	175	173	181	167
			H+F	64	67	66	m	m	m	113	120	102	187	170	189	179	165	181
	Moyenne OCDE		Hommes	78	82	75	112	102	113	125	122	122	168	145	181	159	141	168
			Femmes	74	77	69	116	104	119	129	124	134	164	156	180	156	149	168
			H+F	77	82	72	112	103	116	123	119	124	163	144	182	153	139	166
Autres G20	Argentine			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	2009	Hommes	53	58	38	m	m	m	m	m	m	275	279	265	275	279	265
			Femmes	47	52	34	m	m	m	m	m	m	263	262	273	263	262	273
			H+F	53	59	38	m	m	m	m	m	m	256	256	264	256	256	264
	Chine			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud			m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel et les revenus des travailleurs saisonniers.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470015

A8

Tableau A8.2a. [1/2] Évolution des revenus du travail relatifs de la population totale (entre 1999 et 2009)

Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

			1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	80	m	77	m	m	m	82	m	m	m	81
		Tertiaire	134	m	133	m	m	m	134	m	m	m	135
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	71	66	67	68	65
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	152	157	155	160	155
	Belgique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	92	m	91	89	90	89	m	m	m	91
		Tertiaire	m	128	m	132	130	134	133	m	m	m	131
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	79	79	76	77	78	77	77	75	79	80	m
		Tertiaire	140	144	144	138	140	137	137	139	142	140	m
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	68	m	m	m	m	73	72	74	73	72	71
		Tertiaire	179	m	m	m	m	182	181	183	183	183	188
	Danemark	Inférieur au 2e cycle du secondaire	86	m	87	88	82	82	82	83	82	83	81
		Tertiaire	124	m	124	124	127	126	125	126	125	125	127
	Estonie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	91	91
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	129	137
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	96	95	95	95	94	94	94	94	94	93	m
		Tertiaire	153	153	150	150	148	149	149	149	148	147	m
	France	Inférieur au 2e cycle du secondaire	84	m	m	84	84	85	86	85	84	87	85
		Tertiaire	150	m	m	150	146	147	144	149	150	147	146
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	79	75	m	77	87	88	88	90	91	90	87
		Tertiaire	135	143	m	143	153	153	156	164	162	167	157
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	76
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	151
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	70	71	71	74	74	73	73	73	72	73	71
		Tertiaire	200	194	194	205	219	217	215	219	211	210	211
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	89	m	76	m	85	86	83	77	74	83
		Tertiaire	m	153	m	144	m	169	155	157	161	153	164
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	79	78	83	75	80
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	151	151	153	152	154
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	78	m	78	m	79	m	76	m	79	m
		Tertiaire	m	138	m	153	m	165	m	155	m	150	m
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	80	m	m
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	148	m	m
	Corée	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	67	m	m	m	69	69	m
		Tertiaire	m	m	m	m	141	m	m	m	160	131	m
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	78	m	m	m	74	m	m	66
		Tertiaire	m	m	m	145	m	m	m	153	m	m	162
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	84	m	m	m	85	m	81	m
		Tertiaire	m	m	m	148	m	m	m	154	m	159	m
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	81	79	78	81	77	75	77	82	76	82	79
		Tertiaire	120	123	120	123	123	116	120	115	117	118	118
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	84	m	79	79	78	78	78	78	79	78	m
		Tertiaire	133	m	131	130	131	130	129	129	128	127	m
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	82	m	81	81	m	82	m	84	m	83	m
		Tertiaire	161	m	166	172	m	179	m	173	m	167	m
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	62	m	m	m	m	67	67	68	m	m	68
		Tertiaire	178	m	m	m	m	178	177	177	m	m	169
	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	69	66
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	181	184
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	73	m	74	74	m	73
		Tertiaire	m	m	m	m	m	198	m	193	192	m	191
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	78	m	m	85	m	m	81	78	m
		Tertiaire	m	m	129	m	m	132	m	m	138	141	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel et les revenus des travailleurs saisonniers.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470034

Tableau A8.2a. [2/2] Évolution des revenus du travail relatifs de la population totale (entre 1999 et 2009)

Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

			1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	89	m	86	87	87	87	86	85	84	83	83
		Tertiaire	131	m	131	130	128	127	126	126	126	126	126
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	75	75	76	75	74	74	75	74	75	74	m
		Tertiaire	153	152	155	154	156	156	155	156	159	154	m
	Turquie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	65	69	m	m	m	m
		Tertiaire	m	m	m	m	m	141	149	m	m	m	m
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	69	69	70	68	69	69	71	71	70	71	70
		Tertiaire	162	160	160	157	162	157	158	160	157	154	159
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	65	65	m	66	66	65	67	66	65	66	64
		Tertiaire	166	172	m	172	172	172	175	176	172	177	179
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2e cycle du secondaire	78	79	80	80	79	78	78	78	78	78	77
		Tertiaire	151	151	145	148	148	155	151	157	154	152	157
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	51	52	53
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	268	254	256
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel et les revenus des travailleurs saisonniers.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470034

A8

Tableau A8.2b. [1/2] Évolution des revenus du travail relatifs des hommes (entre 1999 et 2009)

Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

			1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	86	m	84	m	m	m	88	m	m	m	85
		Tertiaire	139	m	142	m	m	m	140	m	m	m	144
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	76	72	72	71	68
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	149	155	151	159	153
	Belgique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	93	m	91	90	91	91	m	m	m	93
		Tertiaire	m	128	m	132	132	137	137	m	m	m	134
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	80	80	76	79	79	78	78	76	82	80	m
		Tertiaire	143	149	148	142	142	139	139	142	146	143	m
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	75	m	m	m	m	79	79	81	78	76	75
		Tertiaire	178	m	m	m	m	193	190	194	192	193	201
	Danemark	Inférieur au 2e cycle du secondaire	87	m	87	87	82	82	82	82	81	82	80
		Tertiaire	133	m	132	131	134	133	133	133	133	133	136
	Estonie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	91	88
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	135	142
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	93	92	92	92	92	91	91	91	90	90	m
		Tertiaire	167	169	163	163	160	161	162	162	161	159	m
	France	Inférieur au 2e cycle du secondaire	88	m	m	88	88	89	90	89	87	90	87
		Tertiaire	159	m	m	159	151	154	152	157	158	155	154
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	80	80	m	84	90	91	93	92	90	97	91
		Tertiaire	138	141	m	140	150	149	151	163	158	163	154
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	80
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	153
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	73	75	75	78	77	76	76	75	74	77	75
		Tertiaire	238	232	232	245	255	253	253	259	247	248	247
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	84	m	71	m	85	84	82	71	71	80
		Tertiaire	m	138	m	141	m	171	147	149	151	156	162
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	74	76	80	72	77
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	159	166	165	164	162
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	71	m	74	m	78	m	73	m	78	m
		Tertiaire	m	143	m	162	m	188	m	178	m	162	m
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	74	m	m
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	139	m	m
	Corée	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	73	m	m	m	66	70	m
		Tertiaire	m	m	m	m	127	m	m	m	158	126	m
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	79	m	m	m	74	m	m	69
		Tertiaire	m	m	m	149	m	m	m	158	m	m	171
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	84	m	m	m	87	m	82	m
		Tertiaire	m	m	m	143	m	m	m	151	m	156	m
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	87	82	81	84	80	77	83	85	78	87	82
		Tertiaire	131	133	124	131	135	126	129	123	128	126	127
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	85	m	80	80	79	79	78	79	79	78	m
		Tertiaire	135	m	134	133	134	134	134	134	134	133	m
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	85	m	85	84	m	86	m	86	m	87	m
		Tertiaire	182	m	185	194	m	204	m	194	m	188	m
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	60	m	m	m	m	64	64	66	m	m	66
		Tertiaire	180	m	m	m	m	183	183	183	m	m	172
	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	72	70
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	187	192
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	74	m	75	75	m	73
		Tertiaire	m	m	m	m	m	217	m	210	208	m	208
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	79	m	m	84	m	m	83	80	m
		Tertiaire	m	m	138	m	m	132	m	m	133	135	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel et les revenus des travailleurs saisonniers.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470053

Tableau A8.2b. [2/2] Évolution des revenus du travail relatifs des hommes (entre 1999 et 2009)

Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

			1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	87	m	84	85	85	85	84	83	83	82	82
		Tertiaire	138	m	141	139	137	135	135	135	135	134	134
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	80	79	84	79	78	78	80	78	77	78	m
		Tertiaire	134	135	140	137	140	139	140	138	144	138	m
	Turquie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	67	72	m	m	m	m
		Tertiaire	m	m	m	m	m	139	153	m	m	m	m
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	76	74	73	72	71	70	72	73	69	68	69
		Tertiaire	155	152	147	147	152	146	146	148	145	145	151
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	63	64	m	63	63	62	64	63	63	65	62
		Tertiaire	167	178	m	178	177	179	183	183	180	188	190
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2e cycle du secondaire	80	79	82	81	80	79	80	79	78	79	78
		Tertiaire	157	154	152	154	152	162	156	164	158	158	164
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	51	52	53
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	284	263	275
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel et les revenus des travailleurs saisonniers.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470053

A8

Tableau A8.2c. [1/2] Évolution des revenus du travail relatifs des femmes (entre 1999 et 2009)

Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

			1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	89	m	84	m	m	m	88	m	m	m	85
		Tertiaire	146	m	146	m	m	m	147	m	m	m	148
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	74	71	73	74	70
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	156	158	160	159	158
	Belgique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	82	m	83	81	82	81	m	m	m	84
		Tertiaire	m	132	m	139	132	137	134	m	m	m	135
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	68	69	67	65	69	68	68	65	67	70	m
		Tertiaire	144	143	148	140	147	143	142	143	145	147	m
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	72	m	m	m	m	73	72	73	74	73	72
		Tertiaire	170	m	m	m	m	160	161	163	165	164	166
	Danemark	Inférieur au 2e cycle du secondaire	90	m	90	90	85	85	84	84	83	84	83
		Tertiaire	123	m	124	123	127	126	126	125	124	123	125
	Estonie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	82	86
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	146	162
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	99	99	98	98	97	97	98	97	96	95	m
		Tertiaire	145	146	146	146	146	146	145	146	146	145	m
	France	Inférieur au 2e cycle du secondaire	79	m	m	81	81	82	81	82	82	82	83
		Tertiaire	145	m	m	146	146	145	142	146	147	146	144
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	83	72	m	73	81	81	77	83	84	80	79
		Tertiaire	123	137	m	137	145	148	151	153	159	158	154
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	65
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	163
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	68	71	71	71	72	71	72	72	71	71	68
		Tertiaire	167	164	164	176	192	190	188	189	185	183	185
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	65	m	60	m	68	67	63	67	65	73
		Tertiaire	m	163	m	153	m	168	178	180	185	162	171
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	72	67	67	67	70
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	157	150	155	153	159
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	84	m	78	m	73	m	74	m	70	m
		Tertiaire	m	137	m	147	m	138	m	143	m	142	m
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	78	m	m
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	161	m	m
	Corée	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	75	m	m	m	97	77	m
		Tertiaire	m	m	m	m	176	m	m	m	167	141	m
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	74	m	m	m	73	m	m	65
		Tertiaire	m	m	m	131	m	m	m	134	m	m	160
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	72	m	m	m	75	m	73	m
		Tertiaire	m	m	m	155	m	m	m	159	m	162	m
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	78	86	82	86	84	83	79	89	85	83	82
		Tertiaire	121	126	130	131	127	123	123	122	126	125	123
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	83	m	81	81	81	81	81	81	81	80	m
		Tertiaire	135	m	135	135	137	136	135	134	134	133	m
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	76	m	74	73	m	74	m	76	m	75	m
		Tertiaire	148	m	155	159	m	166	m	165	m	161	m
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	63	m	m	m	m	66	66	67	m	m	67
		Tertiaire	170	m	m	m	m	173	173	173	m	m	171
	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	72	70
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	176	177
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	71	m	72	72	m	72
		Tertiaire	m	m	m	m	m	190	m	188	187	m	185
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	64	m	m	78	m	m	70	69	m
		Tertiaire	m	m	125	m	m	141	m	m	149	156	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel et les revenus des travailleurs saisonniers.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470072

Tableau A8.2c. [2/2] Évolution des revenus du travail relatifs des femmes (entre 1999 et 2009)

Population âgée de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation (2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire = 100)

			1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	88	m	87	87	88	87	86	85	84	82	81
		Tertiaire	126	m	129	129	128	127	126	126	127	126	127
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	72	72	73	74	76	77	76	76	76	76	m
		Tertiaire	146	144	148	148	151	153	148	159	156	156	m
	Turquie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	46	43	m	m	m	m
		Tertiaire	m	m	m	m	m	164	154	m	m	m	m
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	68	69	73	69	69	72	71	70	70	73	68
		Tertiaire	178	176	187	177	182	180	181	182	181	177	176
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	61	62	m	63	66	62	63	63	61	60	63
		Tertiaire	163	164	m	165	167	166	167	170	167	171	173
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2e cycle du secondaire	77	75	79	77	79	75	75	75	77	75	74
		Tertiaire	147	148	145	146	150	153	152	155	156	153	158
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	44	46	47
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	270	271	263
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel et les revenus des travailleurs saisonniers.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470072

A8

Tableau A8.3a. Écarts de revenus du travail entre les hommes et les femmes (2009 ou année de référence indiquée)

Revenus du travail annuels moyens des femmes travaillant à temps plein toute l'année en pourcentage de ceux des hommes dans la population âgée de 25 à 64 ans, de 35 à 44 ans et de 55 à 64 ans, selon le niveau de formation

			Inférieur au 2e cycle du secondaire			2e cycle du secondaire et post-secondaire			Tertiaire			Tous niveaux de formation confondus		
			25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64	25-64	35-44	55-64
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	2009	76	76	83	73	68	75	72	70	73	77	74	80
	Autriche	2009	73	73	74	78	76	86	73	75	76	76	74	80
	Belgique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Canada	2008	65	50	61	71	67	79	70	64	56	73	66	64
	Rép. tchèque	2009	77	75	78	80	73	88	68	66	75	73	65	77
	Danemark	2009	83	80	83	80	78	84	77	77	77	80	79	81
	Estonie	2009	58	71	67	60	62	72	68	66	79	70	72	81
	Finlande	2009	79	76	78	78	76	78	75	73	73	79	78	76
	France	2006	72	76	63	80	78	82	73	81	55	79	84	65
	Allemagne	2009	73	72	74	77	84	67	77	78	73	76	81	69
	Grèce	2009	60	65	51	75	73	90	74	78	92	78	80	76
	Hongrie	2009	82	81	85	91	85	103	67	59	74	85	78	87
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2009	91	95	96	77	92	78	72	69	64	83	84	86
	Israël	2009	72	73	69	73	68	77	69	69	73	75	73	77
	Italie	2008	73	76	77	75	75	73	65	91	52	77	84	71
	Japon		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	2008	62	57	59	59	55	70	67	77	77	61	61	55
	Luxembourg	2009	75	76	49	78	87	80	69	73	58	78	80	58
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2008	80	83	78	78	83	77	72	78	70	80	85	76
	Nouvelle-Zélande	2009	77	76	82	77	75	75	77	73	66	78	76	72
	Norvège		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pologne		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Portugal	2009	74	74	73	71	71	71	69	73	69	79	79	69
	Rép. slovaque	2009	73	71	73	75	71	84	68	60	76	72	66	79
	Slovénie	2009	86	84	84	88	85	102	78	78	90	93	92	110
	Espagne	2008	76	73	78	78	80	86	86	85	93	88	87	90
	Suède	2008	83	81	79	84	87	80	66	59	73	80	75	83
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	2009	77	72	82	73	72	73	77	76	79	79	77	79
	États-Unis	2009	73	72	72	73	74	72	67	68	67	72	72	67
	Moyenne OCDE		75	74	74	76	76	80	72	73	72	78	77	76
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	2009	64	63	63	62	60	56	61	64	61	76	75	71
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Corée sont les revenus avant impôts.

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470091

A8

Tableau A8.3b. [1/2] Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes (entre 1999 et 2009)

Revenus du travail annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes dans la population âgées de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

			1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Australie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	66	m	62	m	m	m	61	m	m	m	59
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	64	m	62	m	m	m	61	m	m	m	59
		Tertiaire	67	m	63	m	m	m	64	m	m	m	61
	Autriche	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	57	58	60	61	62
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	60	59	58	59	61
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	62	60	62	59	63
	Belgique	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	64	m	65	66	66	67	m	m	m	70
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	72	m	72	74	74	75	m	m	m	77
		Tertiaire	m	74	m	76	74	74	73	m	m	m	78
	Canada	Inférieur au 2e cycle du secondaire	51	52	51	50	52	52	53	53	52	53	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	60	60	59	61	59	60	61	62	63	61	m
		Tertiaire	60	58	58	60	61	61	62	62	63	63	m
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	66	m	m	m	m	74	74	73	75	75	77
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69	m	m	m	m	80	80	80	79	78	80
		Tertiaire	65	m	m	m	m	67	68	67	68	67	66
	Danemark	Inférieur au 2e cycle du secondaire	73	m	74	75	73	74	73	72	73	74	80
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	71	m	71	73	71	71	71	71	72	72	77
		Tertiaire	66	m	67	68	67	67	67	67	67	67	71
	Estonie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	54	57
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	59	58
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	64	67
	Finlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	77	76	76	76	76	76	78	77	76	76	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	72	71	71	72	72	72	73	72	71	72	m
		Tertiaire	62	61	63	64	66	65	65	64	65	66	m
	France	Inférieur au 2e cycle du secondaire	68	m	m	70	68	68	68	68	70	68	70
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	75	m	m	77	75	74	75	74	75	74	74
		Tertiaire	69	m	m	70	72	70	70	69	70	70	69
	Allemagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	70	56	m	53	54	54	52	56	55	49	51
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	68	63	m	61	60	60	62	62	59	60	59
		Tertiaire	60	61	m	60	58	60	62	58	59	58	59
	Grèce	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	55
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	67
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	71
	Hongrie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	84	83	83	85	89	89	88	93	87	85	84
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	89	88	88	93	95	96	93	96	91	93	91
		Tertiaire	62	62	62	67	71	72	69	70	68	69	68
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	46	m	48	m	49	44	42	46	51	58
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	60	m	57	m	61	55	54	49	56	63
		Tertiaire	m	71	m	62	m	60	67	66	60	58	67
	Israël	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	57	56	52	57	58
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	59	64	63	62	64
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	58	57	59	58	62
	Italie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	76	m	70	m	67	m	67	m	63	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	65	m	66	m	71	m	66	m	71	m
		Tertiaire	m	62	m	60	m	52	m	53	m	62	m
	Japon	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	43	m	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	41	m	m
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	47	m	m
	Corée	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	48	m	m	m	74	62	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	47	m	m	m	51	57	m
		Tertiaire	m	m	m	m	65	m	m	m	54	63	m
	Luxembourg	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	80	m	m	m	87	m	m	61
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	86	m	m	m	88	m	m	65
		Tertiaire	m	m	m	75	m	m	m	75	m	m	61
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel et les revenus des travailleurs saisonniers.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470110

A8

Tableau A8.3b. [2/2] Évolution des écarts de revenus du travail entre hommes et femmes (entre 1999 et 2009)

Revenus du travail annuels moyens des femmes en pourcentage de ceux des hommes dans la population âgées de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

			1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Pays-Bas	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	49	m	m	m	48	m	49	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	58	m	m	m	55	m	55	m
		Tertiaire	m	m	m	62	m	m	m	58	m	57	m
	Nouvelle-Zélande	Inférieur au 2e cycle du secondaire	57	67	63	67	67	68	61	68	68	61	67
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	64	64	63	65	64	63	64	64	62	64	67
		Tertiaire	59	61	65	65	60	62	61	64	61	64	65
	Norvège	Inférieur au 2e cycle du secondaire	61	m	63	64	66	66	65	65	65	66	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	62	m	62	63	64	64	63	63	63	64	m
		Tertiaire	62	m	63	64	65	65	63	63	63	64	m
	Pologne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	72	m	72	73	m	73	m	71	m	69	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	81	m	83	84	m	84	m	81	m	80	m
		Tertiaire	66	m	69	68	m	68	m	69	m	68	m
	Portugal	Inférieur au 2e cycle du secondaire	71	m	m	m	m	73	73	73	m	m	72
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	69	m	m	m	m	70	71	71	m	m	71
		Tertiaire	65	m	m	m	m	67	67	67	m	m	71
	Rép. slovaque	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	72	73
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	72	72
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	m	68	67
	Slovénie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	84	m	82	81	m	86
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	88	m	86	84	m	88
		Tertiaire	m	m	m	m	m	77	m	77	76	m	78
	Espagne	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	58	m	m	63	m	m	58	60	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	71	m	m	68	m	m	68	69	m
		Tertiaire	m	m	64	m	m	73	m	m	77	80	m
	Suède	Inférieur au 2e cycle du secondaire	74	m	74	74	75	75	74	74	73	73	74
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	73	m	71	72	73	73	73	73	72	73	74
		Tertiaire	67	m	65	67	68	69	68	68	68	69	70
	Suisse	Inférieur au 2e cycle du secondaire	50	53	51	53	55	55	54	55	57	53	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	56	58	58	56	56	56	57	56	57	55	m
		Tertiaire	61	62	61	60	61	62	60	65	62	62	m
	Turquie	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	52	47	m	m	m	m
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	75	78	m	m	m	m
		Tertiaire	m	m	m	m	m	89	78	m	m	m	m
	Royaume-Uni	Inférieur au 2e cycle du secondaire	49	50	52	53	53	55	55	53	56	59	57
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	54	54	52	55	55	54	56	56	55	55	58
		Tertiaire	62	63	66	67	66	66	69	69	69	68	68
	États-Unis	Inférieur au 2e cycle du secondaire	59	59	m	63	67	63	63	65	64	60	69
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	61	60	m	63	64	63	65	65	66	65	68
		Tertiaire	59	56	m	58	61	59	59	60	61	59	62
	Moyenne OCDE	Inférieur au 2e cycle du secondaire	66	62	65	65	65	67	63	66	64	63	**67**
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	68	65	68	68	66	70	68	69	65	66	**70**
		Tertiaire	63	63	64	65	65	67	66	65	64	64	**67**
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Inférieur au 2e cycle du secondaire	m	m	m	m	m	m	m	m	49	49	50
		2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	58	56	57
		Tertiaire	m	m	m	m	m	m	m	m	55	57	55
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : les revenus du travail indiqués pour la Belgique, la Corée et la Turquie sont les revenus avant impôts ; les données relatives à la Slovénie excluent les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps partiel et les revenus des travailleurs saisonniers.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

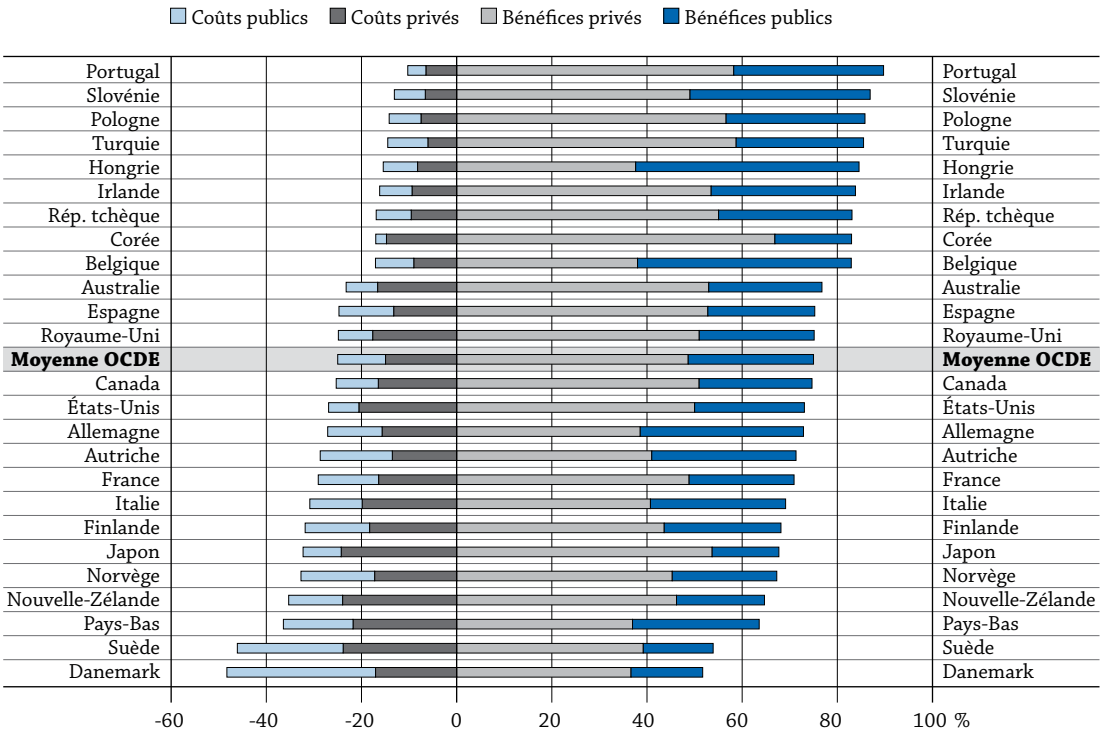
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470110

QUELS SONT LES FACTEURS QUI INCITENT À INVESTIR DANS L'ÉDUCATION ?

- En moyenne, dans les 25 pays de l'OCDE à l'étude, le rendement total public et privé (valeur actuelle nette) de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires, puis de fin d'études tertiaires, s'établit à 380 000 USD chez les hommes.
- Le rendement public net de l'investissement dans une formation tertiaire s'élève à 91 000 USD chez les hommes, soit près du triple de l'investissement public.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'avantage salarial brut associé à l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires est supérieur à 300 000 USD chez les hommes et à 200 000 USD chez les femmes.

Graphique A9.1. Répartition des coûts/bénéfices publics/privés de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (CITE 5 et 6) lors de la formation initiale chez les individus de sexe féminin (2007 ou année de référence indiquée)



Remarque : années de référence : 2005 pour l'Australie, la Belgique et la Turquie ; 2006 pour l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni ; et 2007 pour les autres pays.
Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.
Les pays sont classés par ordre décroissant des bénéfices (publics et privés) en proportion de la valeur actuelle nette (publique et privée) pour les femmes immédiatement après l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (CITE 5/6).
Source : OCDE. Tableaux A9.3 et A9.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467488

Contexte

L'avantage pécuniaire que procure l'élévation du niveau de formation incite les individus à faire cet investissement, quitte à retarder l'achat de biens de consommation. Sous l'angle de l'action publique, il est essentiel de tenir compte de ces motivations financières pour comprendre le flux des effectifs dans le système d'éducation. Une forte hausse de la demande d'éducation peut

entraîner une forte augmentation des salaires et des rendements, bien avant que l'offre ne s'ajuste à la nouvelle conjoncture. Ce type de phénomène doit alerter tant le système de l'éducation que les individus, car il est le signe qu'il faut investir davantage.

Dans certains pays, toutefois, le marché du travail ne met pas nécessairement cet aspect de la demande en évidence, à cause du droit du travail et des cadres rigides, qui tendent à cloisonner les salaires entre les niveaux de formation. Outre ces aspects liés au marché du travail, des composantes majeures du rendement de l'éducation sont en rapport direct avec l'action publique : l'accessibilité de l'enseignement, la fiscalité et la part du coût de l'éducation à charge des individus. L'avantage économique que procure l'élévation du niveau de formation profite non seulement aux individus, mais aussi à la société, au travers de la réduction des transferts sociaux et de l'augmentation des recettes fiscales, dès l'entrée des individus dans la vie active. Il est important de tenir compte de l'équilibre entre le rendement public et le rendement privé lors de l'élaboration des politiques.

Autres faits marquants

- **Les hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire peuvent compter**, par comparaison à ceux dont le niveau de formation est inférieur, **sur un avantage salarial brut supérieur à 200 000 USD** pendant toute leur vie active en Autriche, aux États-Unis, en Norvège, au Portugal et au Royaume-Uni.
- **L'avantage salarial brut associé à une formation tertiaire est important, tant pour les hommes que pour les femmes**. En Corée, en Hongrie, en Irlande, en Italie, au Portugal, au Royaume-Uni et en Slovénie, les hommes diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent espérer gagner au cours de leur carrière au moins 400 000 USD de plus que les hommes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires. Ce chiffre est supérieur à 600 000 USD aux États-Unis.
- **Les femmes qui investissent dans une formation tertiaire peuvent espérer en retirer un avantage net supérieur à 100 000 USD**, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. En Corée, aux États-Unis, en Irlande, au Portugal, au Royaume-Uni et en Slovénie, la valeur actuelle nette de cet investissement est supérieure à 150 000 USD, ce qui incite fortement à obtenir un diplôme de ce niveau d'enseignement.
- **Les individus investissent 50 000 USD en moyenne pour obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires**, compte tenu des coûts directs et indirects. Cet investissement représente plus de 100 000 USD chez les hommes aux États-Unis et au Japon.

A9

Analyse

Rendement financier de l'investissement dans l'éducation

Pour évaluer le bénéfice global de l'éducation, on peut estimer la valeur économique de l'investissement, c'est-à-dire déterminer dans quelle mesure les coûts de l'élévation du niveau de formation donnent lieu à une augmentation des revenus du travail.

Les bénéfices sont calculés compte tenu des recettes fiscales, des cotisations sociales et des transferts sociaux ainsi que de la variation de la probabilité de trouver du travail entre les niveaux de formation pour montrer la répartition des coûts et bénéfices entre l'individu privé et le secteur public. Les coûts retenus sont les dépenses publiques et privées directes, le manque à gagner durant les études – ajusté en fonction de la probabilité de trouver du travail – ainsi que le manque à gagner lié à la fiscalité, aux cotisations sociales et aux transferts sociaux. Cet indicateur se base sur des données de 2007 ou de l'année la plus récente disponible.

Dans les faits, l'élévation du niveau de formation génère un ensemble complexe d'effets fiscaux, au-delà de ceux retenus ici. Comme les revenus augmentent généralement avec le niveau de formation, les individus dont le niveau de formation est plus élevé consomment davantage de biens et services et, donc, contribuent davantage aux recettes fiscales. Dans ce calcul, le rendement public est donc sous-évalué.

Les individus mieux rémunérés ont tendance à financer davantage leur retraite : ils jouissent donc de revenus supplémentaires une fois à la retraite, mais cet avantage n'est pas pris en compte dans cette analyse. De même, de nombreux pays prévoient l'octroi de bourses et de prêts d'études à des taux inférieurs à ceux retenus ici. Ces aides publiques peuvent avoir un impact considérable sur le rendement privé de l'éducation. Pour toutes ces raisons, la prudence est de rigueur lors de l'analyse du rendement de l'éducation dans les différents pays.

Les coûts et bénéfices sont actualisés à un taux réel de 3 %, car les calculs sont réalisés en prix constants (voir la section « Méthodologie » pour plus de précisions sur le taux d'actualisation). Les bénéfices financiers d'un diplôme de l'enseignement tertiaire sont comparés à ceux d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, lesquels sont comparés à un diplôme de niveau inférieur. Les comparaisons portent sur la situation relative des femmes entre elles et des hommes entre eux.

Facteurs incitant les individus à investir dans l'éducation

Deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement post-secondaire non tertiaire

Le tableau A9.1 montre la valeur de chaque composante et la valeur actuelle nette de l'investissement global dans l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, chez les femmes et chez les hommes.

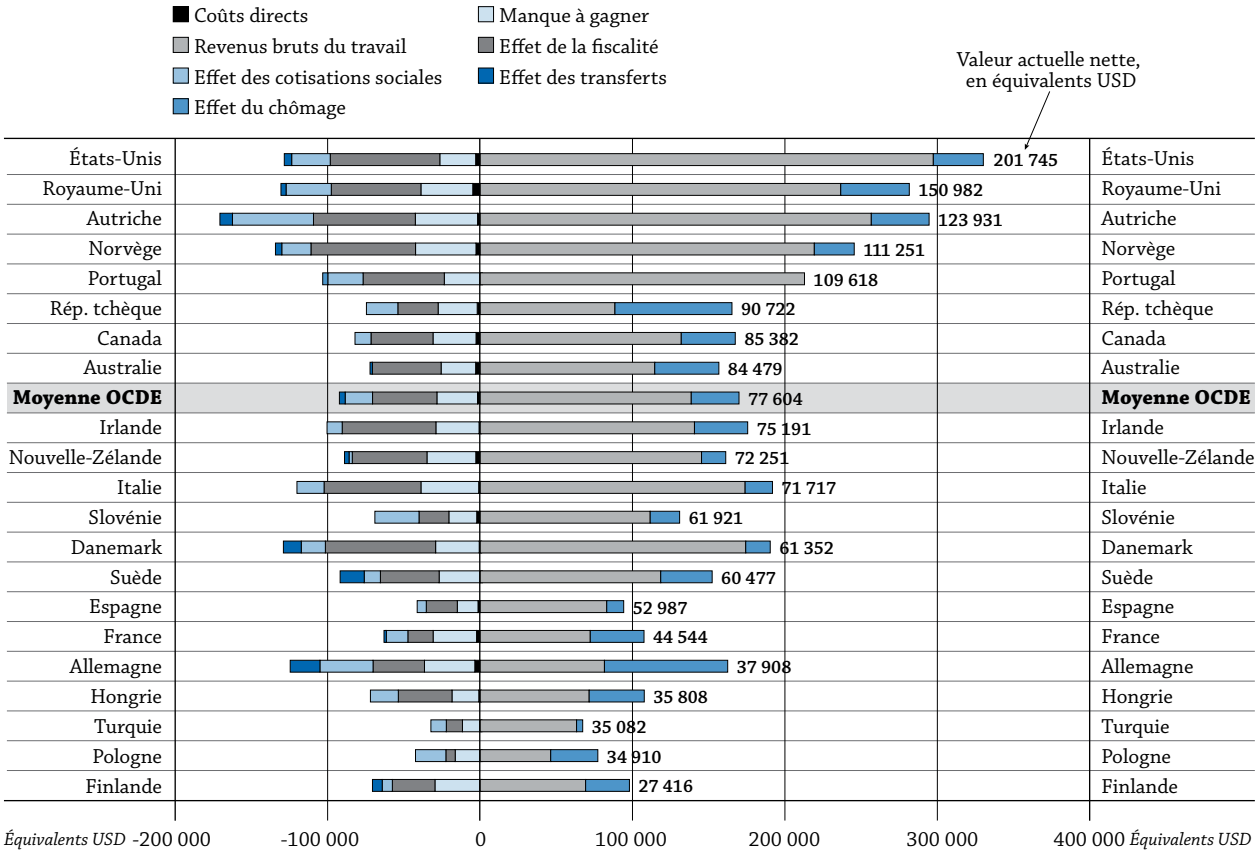
À ces niveaux d'enseignement, les coûts directs de l'éducation sont négligeables et le manque à gagner pendant les études représente la part la plus importante du coût de l'investissement, chez les hommes (voir le graphique A9.2). Le manque à gagner varie fortement entre les pays, selon la durée des études, les niveaux de salaire et la probabilité de trouver un emploi. Il est inférieur à 15 000 USD en Espagne et en Turquie, mais supérieur à 35 000 USD en Autriche, en Italie et en Norvège. Si les jeunes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ont de bonnes chances de trouver un emploi, le coût de l'investissement dans la poursuite des études augmente.

Les effets liés aux revenus bruts du travail et au risque réduit de chômage durant la vie active sont imputés dans les bénéfices de l'éducation. Dans la plupart des pays, les hommes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire bénéficient d'un avantage salarial significatif par rapport à ceux dont le niveau de formation est inférieur. La valeur associée à la diminution du risque de chômage peut également être élevée. En Allemagne et en République tchèque, l'amélioration des perspectives des hommes sur le marché du travail représente l'équivalent de 75 000 USD au moins.

Dans l'ensemble, investir dans l'éducation au-delà de la scolarité obligatoire génère un rendement important, tant pour les individus que pour la société. Les hommes qui investissent dans une formation du deuxième cycle

de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire peuvent espérer en retirer tout au long de leur vie active un avantage net de 78 000 USD de plus que ceux dont le niveau de formation est inférieur. Ce rendement varie toutefois considérablement entre les pays : il est supérieur à 150 000 USD aux États-Unis et au Royaume-Uni, mais inférieur à 40 000 USD en Allemagne, en Finlande, en Hongrie, en Pologne et en Turquie (voir le tableau A9.1).

Graphique A9.2. Composantes de la valeur actuelle nette privée de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (CITE 3 et 4) chez les individus de sexe masculin (2007 ou année de référence indiquée)



Remarque : années de référence : 2005 pour l'Australie, la Belgique et la Turquie ; 2006 pour l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni ; et 2007 pour les autres pays.
Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.
Les pays sont classés par ordre décroissant de la valeur actuelle nette.
Source : OCDE. Tableau A9.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467488

Dans l'ensemble, un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires génère un rendement plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Échappent à ce constat l'Espagne, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie et la Pologne. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes peuvent compter sur un avantage net de 63 000 USD durant leur vie active. Certains pays prévoient des mesures de protection sociale qui peuvent dissuader les femmes d'investir dans la poursuite de leurs études, en particulier dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans plusieurs pays, les salaires peu élevés des femmes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire se conjuguent aux prestations sociales pour réduire, dans une certaine mesure, l'avantage financier de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires.

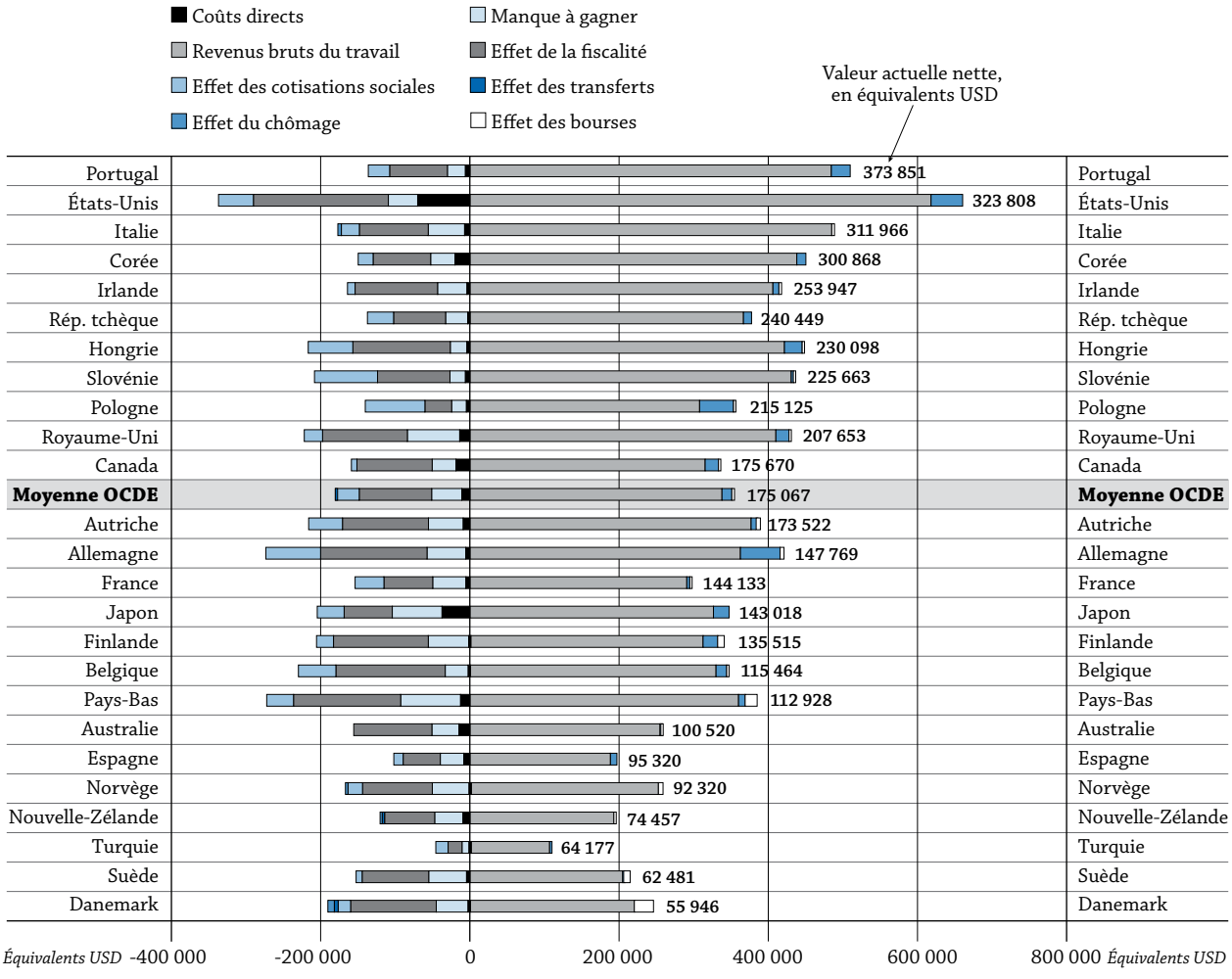
A9

Enseignement tertiaire

Le rendement privé de l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire est élevé : il représente, en moyenne, le double de celui associé à l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ce qui montre que ce diplôme de fin d'études secondaires est devenu la norme dans les pays de l'OCDE. Dans certains pays, les individus doivent poursuivre des études jusque dans l'enseignement tertiaire pour bénéficier pleinement de l'avantage financier associé à la poursuite des études au-delà de la scolarité obligatoire.

L'investissement dans des études tertiaires génère un rendement plus élevé chez les hommes que chez les femmes dans tous les pays, sauf en Australie, en Espagne et en Turquie, où c'est l'inverse (voir le tableau A9.3). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, une femme qui investit dans une formation tertiaire peut espérer en retirer un avantage net de 110 000 USD. Cet avantage net frôle les 175 000 USD chez les hommes.

Graphique A9.3. Composantes de la valeur actuelle nette privée de l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires (CITE 5 et 6) chez les individus de sexe masculin (2007 ou année de référence indiquée)



Remarque : années de référence : 2005 pour l'Australie, la Belgique et la Turquie ; 2006 pour l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni ; et 2007 pour les autres pays.
Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.
Les pays sont classés par ordre décroissant de la valeur actuelle nette.
Source : OCDE. Tableau A9.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467488

Encadré A9.1. Méthode d'estimation du rendement de l'éducation

Dans l'ensemble, il existe deux approches principales pour estimer le rendement financier de l'éducation : d'une part, celle basée sur la théorie de l'investissement décrite dans la littérature financière et, d'autre part, celle basée sur le modèle économétrique proposée dans la littérature sur l'économie du travail.

À la base de l'approche sous l'angle de la théorie de l'investissement se trouve le taux d'actualisation (la valeur temporelle de l'argent) qui permet de comparer les flux financiers dans le temps. Le taux d'actualisation peut être estimé comme un taux de rendement interne, qui correspond au point d'équivalence entre les coûts et les bénéfices, ou comme un taux prenant aussi en compte le risque inhérent à l'investissement, qui consiste alors à calculer une valeur actuelle nette, avec des bénéfices exprimés en unités monétaires.

Avec l'approche économétrique, que l'on doit à Mincer (1974), le rendement de l'éducation est estimé sous la forme d'une régression qui rapporte les avantages financiers à la durée de la formation, à l'expérience professionnelle et à la durée de la carrière. Ce modèle élémentaire a été affiné par la suite pour inclure le niveau de formation et l'impact de l'emploi, ainsi que des variables de contrôle, telles que le sexe et les conditions de travail (travail à temps partiel, relations contractuelles, exploitation des compétences, etc.). L'inconvénient de cette méthode réside dans la rareté des données, abstraction faite des revenus bruts, qui rend difficile l'évaluation des facteurs qui incitent réellement les individus à investir dans l'éducation.

Abstraction faite du problème de la disponibilité des données, la principale différence entre les deux approches réside dans le fait que le modèle fondé sur la théorie de l'investissement est prospectif (même si des données antérieures sont généralement utilisées), alors que le modèle économétrique cherche à déterminer l'impact réel du niveau de formation sur les revenus du travail au moyen du contrôle d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les revenus et sur le taux de rendement. Cette différence n'est pas sans conséquence pour les hypothèses à la base de l'estimation du taux de rendement de l'éducation et pour l'interprétation de ce taux. Comme l'approche fondée sur la théorie de l'investissement se concentre sur les facteurs d'incitation présents au moment où est prise la décision d'investir, il est prudent de contrôler d'autres facteurs, comme les conditions de travail, qui interviennent dans le rendement dont un individu peut espérer bénéficier lorsqu'il décide d'investir dans l'élévation de son niveau de formation, mais qui sont inconnus à ce moment.

Les résultats des deux approches peuvent différer sensiblement à cause de l'effet des variables de contrôle et de la pente des courbes de revenus. De même, les rendements peuvent également varier entre des modèles d'actualisation selon les hypothèses retenues et l'importance des flux financiers et leur répartition dans le temps. Il n'est donc pas pertinent de comparer les rendements entre les deux approches.

La valeur actuelle de l'avantage salarial brut associé à un diplôme de l'enseignement tertiaire est élevée, tant chez les hommes que chez les femmes. Les hommes diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent espérer gagner pendant leur vie active au moins 400 000 USD de plus que les hommes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires en Corée, aux États-Unis, en Hongrie, en Irlande, en Italie, au Portugal, au Royaume-Uni et en Slovénie.

Le graphique A9.3 montre les composantes du rendement d'une formation tertiaire chez les hommes dans les différents pays. Par comparaison avec une formation du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, l'impact de la probabilité du chômage est moins marqué que l'effet du différentiel salarial, et l'impact de la fiscalité et des coûts directs de l'éducation est plus important.

L'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire procure un avantage important aux hommes en Corée, aux États-Unis, en Italie et au Portugal, où cet investissement génère un rendement de plus de 300 000 USD au cours de la vie active, ce qui constitue une incitation financière convaincante. Le rendement de l'enseignement tertiaire est inférieur au Danemark, en Nouvelle-Zélande, en Suède et en Turquie, où les hommes diplômés

de ce niveau d'enseignement peuvent tabler sur un avantage net compris entre 56 000 USD et 74 000 USD au cours de leur vie active. La variation du rendement entre les pays est en grande partie imputable à la variation des différentiels salariaux. Dans certains pays, des facteurs liés à la l'offre et à la demande de profils très qualifiés sur le marché du travail ont un impact important, alors que dans d'autres, c'est la structure globale de rémunération (compression des salaires) qui est la plus déterminante.

Réduire le coût de la poursuite des études est un moyen qui permet d'atténuer l'effet dissuasif d'un rendement peu élevé sur le marché du travail. En plus de financer les coûts directs de l'éducation, un certain nombre de pays prévoient l'octroi de bourses et de prêts d'études qui réduisent les coûts de l'investissement et augmentent son attrait. Les bourses sont très importantes en Autriche, au Danemark, en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède, où elles représentent plus de 15 % de l'investissement total (coûts directs et manque à gagner). Au Danemark, plus de 55 % de l'investissement privé est subventionné.

De nombreux pays prévoient également l'octroi de bourses généreuses et de prêts d'études à des conditions avantageuses qui réduisent les coûts de l'investissement et augmentent son attrait (cette thématique sera analysée de manière plus approfondie dans les prochaines éditions de *Regards sur l'éducation*). Les bourses et les prêts d'études sont très importants pour inciter des individus de condition plus modeste à faire des études. Toutefois, il est dangereux de se concentrer uniquement sur les aspects de l'investissement liés à l'offre. Comme les générations plus jeunes sont plus mobiles, une structure de rémunération trop peu élevée des individus hautement qualifiés engendrerait le départ de certains d'entre eux vers des pays où les revenus potentiels sont plus élevés.

Les effets de la fiscalité et des coûts directs de l'éducation (frais de scolarité) qui dépendent, dans une certaine mesure, du soutien des pouvoirs publics aux niveaux supérieurs d'enseignement se neutralisent jusqu'à un certain point. Dans les pays où les frais de scolarité sont faibles, voire nuls, les individus remboursent généralement l'investissement consenti pour eux par les pouvoirs publics une fois entrés dans la vie active, au travers d'un régime fiscal progressif. En revanche, dans les pays où une plus grande partie de l'investissement dans l'éducation est à la charge des individus (au travers des frais de scolarité), ceux-ci jouissent également d'une plus grande partie de leur avantage salarial, qui est lui-même plus élevé. Dans l'ensemble, il existe une corrélation positive, bien que faible, entre les coûts directs privés de l'élévation du niveau de formation et sa valeur actuelle nette.

Rendement public de l'investissement dans l'éducation

Les tableaux A9.2 et A9.4 indiquent le rendement public de l'obtention, durant la formation initiale, d'une part, d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires et, d'autre part, d'un diplôme de fin d'études tertiaires. Le graphique A9.4 montre le coût public et le coût privé de l'investissement dans une formation tertiaire chez les hommes. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'investissement dans une formation tertiaire dépasse 85 000 USD chez les hommes. Ce montant comprend les coûts publics et privés directs et indirects, soit le manque à gagner de l'individu pendant ses études et le manque à gagner fiscal qui en résulte. Il passe la barre des 100 000 USD en Autriche, au Danemark, aux États-Unis, au Japon, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède (voir le graphique A9.4).

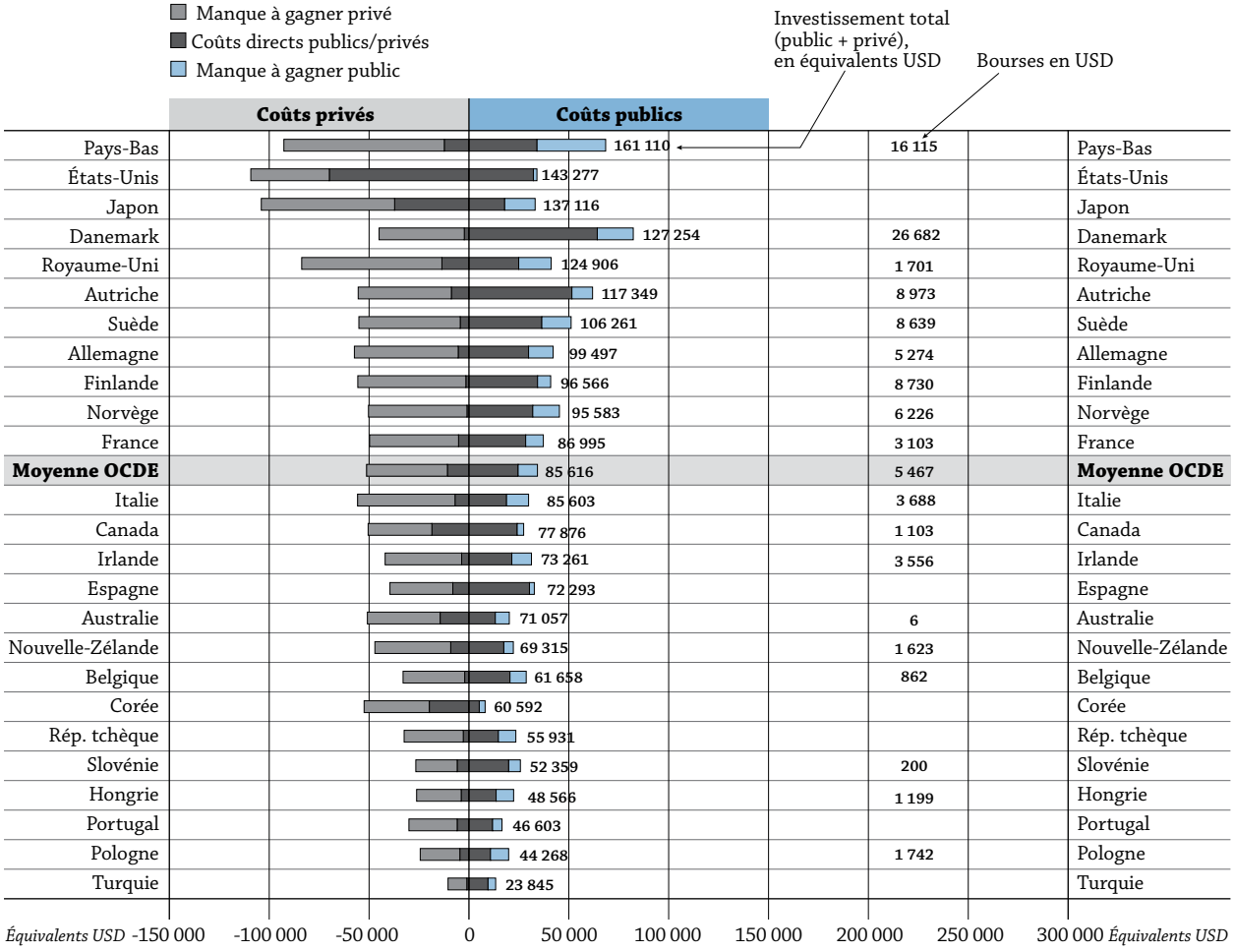
Le coût direct de l'éducation est généralement en grande partie à charge des pouvoirs publics, si ce n'est en Australie, en Corée, aux États-Unis et au Japon, où les coûts privés directs (les frais de scolarité, par exemple) représentent plus de la moitié du coût total de l'investissement public. Chez les hommes, le coût global de l'investissement public, soit les coûts directs et les coûts indirects (le manque à gagner en termes d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales), dans une formation tertiaire s'élève à plus de 50 000 USD en Autriche, au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède, mais ne représente pas plus de 15 000 USD en Corée et en Turquie. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'investissement public dans l'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire s'élève à 34 000 USD chez les hommes (voir le tableau A9.4).

L'investissement public dans l'enseignement tertiaire est élevé dans de nombreux pays, mais l'investissement privé y est supérieur dans la plupart d'entre eux. Si les coûts directs et indirects sont pris en compte, les individus investissent plus de 80 000 USD dans l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires aux États-Unis,

au Japon, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les coûts directs, tels que les frais de scolarité, représentent 20 % de l'investissement total consenti par les individus pour obtenir un diplôme de l'enseignement tertiaire. Les coûts directs représentent plus de 60 % de l'investissement aux États-Unis et entre 35 % et 40 % au Canada, en Corée et au Japon (voir le tableau A9.3).

La décision de poursuivre des études tertiaires peut être difficile à prendre, car les enjeux en sont très importants, surtout pour les jeunes de condition plus modeste. De nombreux pays proposent des bourses aux étudiants pour alléger les coûts à leur charge. Les bourses sont particulièrement élevées au Danemark (25 700 USD) et aux Pays-Bas (16 100 USD). Ces bourses ne sont pas incluses dans les coûts publics et privés indiqués dans le graphique A9.4, mais elles sont chiffrées pour illustrer l'importance des transferts entre le secteur public et le secteur privé. Au vu du rendement élevé, tant public que privé, de l'investissement dans une formation tertiaire, les bourses et les prêts d'études sont importants pour éviter que les individus renoncent à cet investissement à cause de problèmes financiers.

Graphique A9.4. Comparaison de l'investissement public et privé lié à l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (CITE 5 et 6) chez les individus de sexe masculin (2007 ou année de référence indiquée)

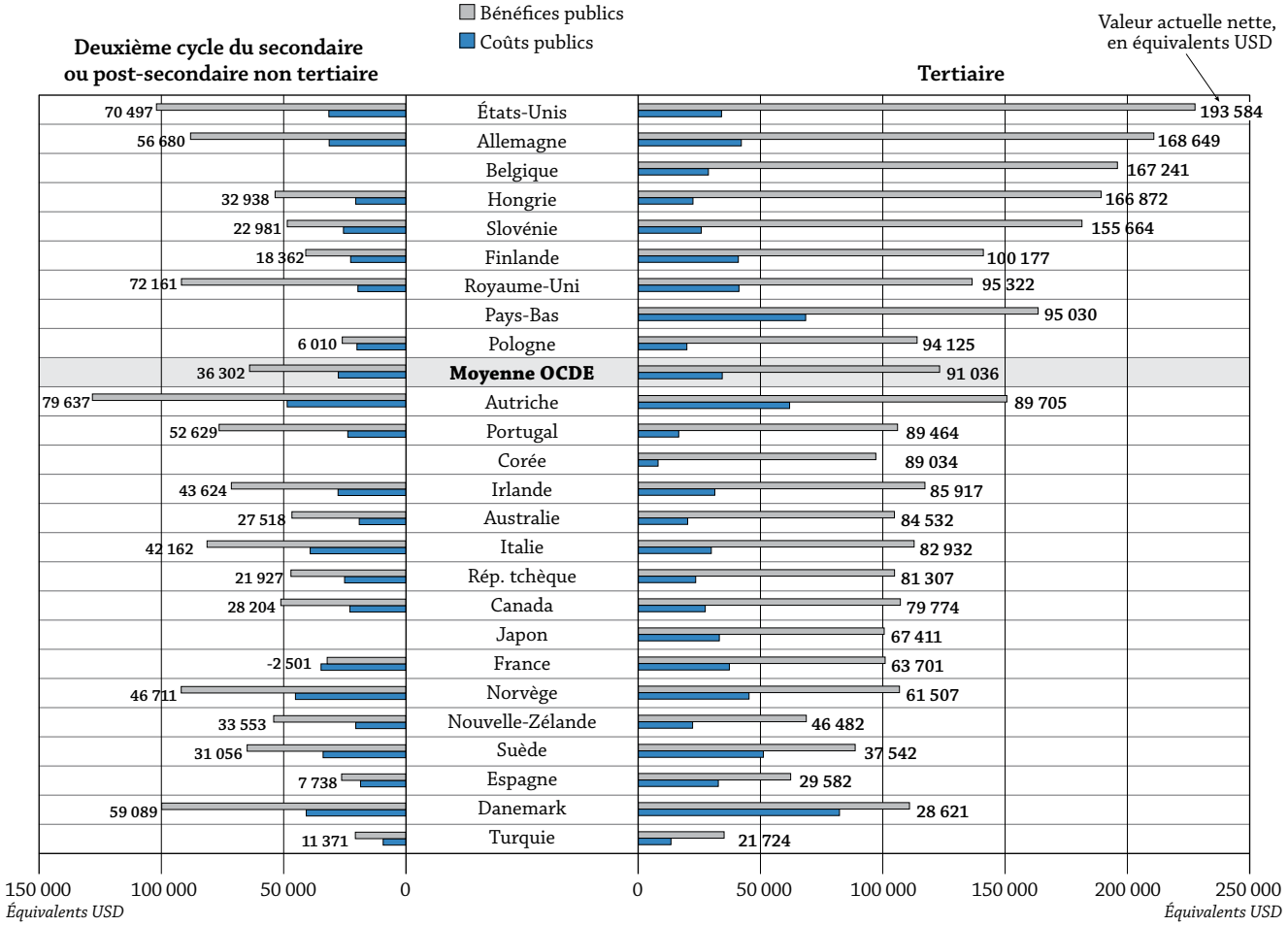


Remarque : années de référence : 2005 pour l'Australie, la Belgique et la Turquie ; 2006 pour l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni ; et 2007 pour les autres pays.
Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.
Les pays sont classés par ordre décroissant des coûts totaux (publics + privés).
Source : OCDE. Tableaux A9.3 et A9.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467488

A9

Le manque à gagner pendant les études représente une grande partie des coûts privés de l'investissement dans une formation tertiaire, en particulier dans les pays où la durée des études est longue à ce niveau d'enseignement, en l'occurrence en Allemagne, en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède (voir l'indicateur B1). Le manque à gagner dépend aussi des niveaux de salaire que les individus peuvent espérer et de la probabilité qu'ils ont de trouver un emploi. La dégradation des perspectives qui s'offrent aux jeunes adultes sur le marché du travail (voir l'indicateur C4) entraîne une diminution des coûts de l'investissement dans une formation tertiaire. Comme les individus plus instruits s'en sortent mieux sur le marché du travail en temps de crise économique, des différentiels de revenus plus importants améliorent le rendement. Les incitations à investir dans l'éducation seront donc vraisemblablement plus fortes, tant pour les individus que pour les pouvoirs publics, dans la plupart des pays de l'OCDE dans les années à venir.

Graphique A9.5. Coûts et bénéfices publics de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires et tertiaires chez les individus de sexe masculin (2007 ou année de référence indiquée)



Remarques : la Corée n'est pas incluse dans le tableau en raison de la qualité insuffisante des données sur ce niveau de formation. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire. Les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.

Années de référence : 2005 pour l'Australie, la Belgique et la Turquie ; 2006 pour l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal et le Royaume-Uni ; et 2007 pour les autres pays.

Les flux de trésorerie sont actualisés à un taux d'intérêt de 3 %.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la valeur actuelle nette pour l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire.

Source : OCDE. Tableaux A9.2 et A9.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467488

L'investissement dans l'éducation génère aussi un rendement public : l'élévation du niveau de revenus entraîne l'augmentation des cotisations sociales et des recettes fiscales, et la diminution des transferts sociaux. Le graphique A9.5 compare les coûts et bénéfices publics de l'investissement dans l'élévation du niveau de formation des individus de sexe masculin pour atteindre, d'une part, le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire et, d'autre part, l'enseignement tertiaire.

Chez les hommes, le rendement public de l'investissement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire non tertiaire est positif dans tous les pays. Le rendement public net d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires s'élève à 36 000 USD, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Il dépasse 70 000 USD en Autriche, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Quant à l'investissement dans la formation des femmes dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire non tertiaire, il génère un rendement public moins élevé : il est inférieur de 10 000 USD à celui des hommes, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau A9.2). Toutefois, le rendement est plus de deux fois plus élevé, en moyenne, que le coût public total d'une formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire, tant chez les hommes que chez les femmes. Dans quelques pays, les individus doivent poursuivre des études au-delà du deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour maximiser le rendement public de l'élévation de leur niveau de formation.

Le rendement public d'une formation dans l'enseignement tertiaire est nettement plus élevé que celui d'une formation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire non tertiaire, ce qui s'explique en partie par le fait que les individus prennent à leur charge une plus grande partie de l'investissement. L'augmentation des recettes fiscales et des cotisations sociales et la diminution des transferts sociaux qui résultent des niveaux de revenus plus élevés des diplômés de l'enseignement tertiaire sont, toutefois, les facteurs les plus importants. Ce rendement, considéré sur toute la vie active des individus, est supérieur à 190 000 USD en Allemagne, en Belgique et aux États-Unis (voir le graphique A9.5).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le rendement public net de l'investissement dans une formation dans l'enseignement tertiaire s'élève à plus de 90 000 USD chez les hommes et à 55 000 USD chez les femmes. Même compte tenu des bourses versées aux étudiants, le rendement public représente, en moyenne, plus du quadruple des coûts. En Corée et en Hongrie, le rendement est dix fois supérieur au montant investi par les pouvoirs publics dans la formation des individus dans l'enseignement tertiaire.

Rendement de l'investissement, fiscalité et avantages sur le marché du travail

Le rendement public et privé de la formation dépend dans une grande mesure de la dispersion globale des revenus du travail. Une structure resserrée induit généralement un rendement inférieur de l'élévation du niveau de formation. C'est particulièrement vrai dans les pays nordiques (au Danemark, en Norvège et en Suède) et en Nouvelle-Zélande. Les pays nordiques compensent les effets de la structure salariale peu élevée grâce à la quasi-gratuité des études supérieures et à l'octroi de bourses généreuses aux étudiants. En Nouvelle-Zélande, une partie des coûts directs est à charge des individus, mais la fiscalité est peu élevée (voir l'indicateur A10).

Les inégalités de revenus sont nettement plus grandes dans un certain nombre de pays, ce qui se reflète également dans les avantages salariaux bruts dont jouissent les diplômés de l'enseignement tertiaire. Dans quelques pays où les coûts sont globalement moins élevés, les différentiels de revenus sont imputables à l'offre et à la demande.

Bien que la structure globale de coûts et de revenus soit peu élevée en Hongrie, en Pologne, au Portugal, en République tchèque et en Slovénie, l'élévation du niveau de formation génère un avantage salarial brut nettement plus élevé durant la vie active que dans le groupe précédent de pays. Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE (voir l'indicateur A1) et l'avantage salarial a augmenté dans la plupart de ces pays au cours des dix dernières années (voir l'indicateur A8). Ce constat suggère une pénurie de travailleurs plus instruits, qui a creusé les inégalités salariales au fil du temps. En conséquence, les incitations à investir sont plus fortes, ce qui ressort également de l'augmentation sensible des taux d'accès dans les niveaux supérieurs d'enseignement ces dernières années (voir l'indicateur A2). Comme la demande de travailleurs plus instruits continuera d'augmenter à l'avenir, il faudra du temps pour atteindre un certain équilibre.

La demande de travailleurs plus instruits semble également distancer l'offre dans d'autres pays. Les revenus du travail relatifs ont nettement progressé ces dix dernières années en Allemagne (de 22 points de pourcentage) ainsi qu'aux États-Unis et en Italie (voir le tableau A8.2a). Le pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire est supérieur à la moyenne de l'OCDE (30 %) aux États-Unis (41 %), mais il y est inférieur en Allemagne (26 %) et nettement inférieur en Italie (15 %) (voir le tableau A1.3a). Le degré d'adéquation entre l'offre et la demande de travailleurs plus instruits dépend moins de l'effectif global de travailleurs plus instruits, mais davantage du tissu industriel et du rythme de développement économique. En réaction à l'augmentation de la demande et des avantages salariaux, les taux d'accès dans l'enseignement tertiaire ont progressé dans ces trois pays au cours des dix dernières années, mais ils restent inférieurs à la moyenne de l'OCDE en Allemagne et en Italie (voir le tableau C2.2).

Comme les revenus bruts et les avantages salariaux varient sensiblement entre les pays de l'OCDE, la fiscalité et le rendement public varient aussi dans une mesure plutôt à l'opposé des idées reçues. En raison des avantages salariaux peu élevés dans les pays nordiques, les revenus du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire sont généralement inférieurs à la tranche de revenus où des taux marginaux d'imposition élevés sont appliqués. Les avantages publics de l'élévation du niveau de formation découlant de la fiscalité et des cotisations de sécurité sociale sont généralement les plus élevés dans les pays où les différentiels de revenus sont importants ou où les niveaux moyens de revenus atteignent des tranches fortement imposées.

La fiscalité et les cotisations sociales supplémentaires à charge des diplômés de l'enseignement tertiaire sont élevées en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, en Hongrie, aux Pays-Bas et en Slovénie, par exemple, ce qui montre à quel point il est important que les pouvoirs publics adoptent une approche globale pour prendre des décisions stratégiques à propos de l'investissement dans l'éducation. Les politiques fiscales et sociales jouent également un grand rôle dans l'amélioration de l'offre de main-d'œuvre, elles sont donc essentielles pour tirer pleinement parti de l'investissement dans l'éducation.

Toutefois, il est important de souligner que dans un certain nombre de pays, la politique fiscale est telle qu'elle réduit les impôts effectivement versés par les individus, en particulier dans les tranches élevées de revenus. De nombreux pays ont instauré des allègements fiscaux au titre des prêts hypothécaires pour favoriser l'accès à la propriété. Ces mesures favorisent essentiellement les individus dont le niveau de formation et le taux marginal d'imposition sont plus élevés. Les incitations fiscales sont particulièrement élevées en matière d'immobilier au Danemark, aux États-Unis, en Finlande, en Grèce, en Norvège, aux Pays-Bas, en République tchèque et en Suède. Pour plus de précisions, voir Andrews *et al.* (2011).

Méthodologie

La méthode retenue ici pour calculer le rendement de l'éducation est celle dite de la **valeur actuelle nette** de l'investissement. Elle consiste à évaluer les coûts et bénéfices enregistrés durant toute la durée de vie et à les rapporter au moment où l'investissement avait été effectué, c'est-à-dire à actualiser tous les flux financiers depuis le début de l'investissement au moyen d'un taux d'intérêt (le taux d'actualisation). Le taux d'actualisation est difficile à choisir, car il doit refléter non seulement le terme de l'investissement, mais également le coût de l'emprunt ou le risque perçu de l'investissement. Pour simplifier l'équation et faciliter l'interprétation des résultats, le même taux d'actualisation a été appliqué dans tous les pays de l'OCDE.

Ce sont les obligations d'État à long terme qui ont été utilisées comme référence pour choisir un taux d'actualisation probant. En 2007, le taux d'intérêt à long terme était de l'ordre de 4.8 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Dans l'hypothèse que les banques centrales ont réussi à ancrer les anticipations d'inflation à 2 % au plus par an, un taux d'intérêt nominal à long terme de 4.8 % correspond à un taux d'intérêt réel de 2.5 % à 3 %. Le taux d'actualisation retenu dans cet indicateur (3 %) reflète le fait que les calculs sont effectués en prix constants. La modification du taux d'actualisation intervenue depuis l'édition de 2009 de *Regards sur l'éducation* a un impact important sur la valeur actuelle nette de l'éducation, dont il y a lieu de tenir compte lors de la comparaison des résultats entre les différentes éditions.

Grâce à l'actualisation des coûts et bénéfices au moyen de ce taux d'intérêt, le rendement financier de l'investissement et la valeur des différentes composantes sont comparables dans le temps et entre les pays. L'utilisation de la même unité d'analyse offre – autre avantage – la possibilité d'ajouter ou de retirer des composantes d'un niveau d'enseignement à l'autre ou entre le secteur privé et le secteur public pour mieux comprendre les interactions entre les différents facteurs.

La valeur actuelle nette est calculée selon la même méthode que le **taux de rendement interne**. La principale différence entre les deux concepts tient à la manière de fixer le taux d'intérêt. Le taux de rendement interne se calcule sur la base du taux d'intérêt correspondant au point d'équivalence entre le coût de l'investissement et l'avantage financier qu'il procure, soit au moment où le seuil de rentabilité est atteint.

Dans le calcul de la valeur actuelle nette privée, les coûts privés de l'investissement comprennent le manque à gagner après impôts, ajusté de la probabilité de trouver un emploi (dérivée du taux de chômage), et les coûts directs de l'éducation. Ces deux flux financiers sont étalés sur la durée des études. Côté bénéfices, les différences salariales sont calculées sur la base des profils de rémunération par âge entre plusieurs niveaux de formation (inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement post-secondaire non tertiaire et, enfin, enseignement tertiaire).

Ces différences de rémunération brute sont corrigées en fonction des différences d'impôt sur le revenu, de cotisations sociales et de transferts sociaux (allocations d'aide au logement et aides sociales sous condition de ressources) pour obtenir des différences de rémunération nette. Les flux financiers sont ensuite corrigés en fonction de la probabilité de trouver un emploi (taux d'emploi). Ces calculs sont effectués séparément pour les individus de sexe masculin et féminin afin d'intégrer les différences salariales et de taux d'emploi entre les sexes.

Dans le calcul de la valeur actuelle nette publique, les coûts publics comprennent le manque à gagner fiscal pendant les années d'études (impôt sur le revenu et cotisations sociales) et les dépenses publiques (compte tenu de la durée des études). Le manque à gagner fiscal est peu élevé dans certains pays, car le salaire des jeunes adultes est modeste. Les dépenses publiques au titre de l'éducation comprennent les dépenses directes (la rémunération des enseignants, la construction des bâtiments, l'achat de manuels scolaires, etc.) et les transferts publics aux entités privées (les bourses et les aides publiques aux ménages au titre de l'éducation et les transferts aux autres entités privées au titre des formations en entreprise, par exemple, etc.). Sont imputées dans les bénéfices publics l'augmentation des recettes fiscales et des cotisations sociales, et la diminution des transferts sociaux (notamment les allocations d'aide au logement et les aides sociales qui ne sont plus versées au-delà d'un certain niveau de revenus) qui résultent de l'élévation du niveau de revenus.

Il convient d'émettre ici quelques **réserves conceptuelles** concernant l'estimation du rendement financier :

- Les chiffres rapportés ici sont uniquement des valeurs comptables. Les résultats seraient assurément différents si les estimations économétriques se basaient sur des équations salariales et non sur le cumul des revenus du travail tout au long de la carrière, dérivé des revenus moyens.
- La méthode retenue ici consiste à estimer les futurs revenus du travail à différents niveaux de formation sur la base des revenus bruts moyens actuels par âge et niveau de formation. Toutefois, rien ne permet d'affirmer que la relation entre les niveaux de formation et les revenus restera inchangée à l'avenir. Les progrès technologiques et le développement économique et social pourraient modifier la relation entre les niveaux de formation et les revenus.
- La variation des rendements qui s'observe entre les pays s'explique en partie par des différences institutionnelles et des différences contextuelles qui n'obéissent pas aux lois du marché, par exemple les cadres institutionnels qui limitent la variation des revenus du travail.
- Les estimations des bénéfices tiennent compte de la diminution du risque de chômage sous l'effet de l'élévation du niveau de formation, même si cela a pour conséquence d'introduire un biais dû au stade du cycle économique au moment de la collecte des données. Comme les individus plus qualifiés ont plus de chances de travailler, la valeur de l'éducation augmente lorsque le taux de croissance économique est faible.

Par souci de comparabilité internationale, un certain nombre d'hypothèses restrictives ont été appliquées lors de l'estimation du taux de rendement. Dans le calcul du coût des investissements dans l'éducation, le manque à gagner a été normalisé pour correspondre au salaire minimum légal ou à son équivalent dans les pays dont les chiffres sur les revenus incluent les revenus des travailleurs à temps partiel ou, en l'absence de salaire minimum légal, au salaire calculé sur la base des salaires fixés dans les conventions collectives. Cette hypothèse a été retenue pour compenser les revenus du travail particulièrement peu élevés des individus âgés de 15 à 24 ans, à l'origine des estimations trop élevées présentées dans des éditions antérieures de *Regards sur l'éducation*. Le manque à gagner est calculé sur la base des revenus effectifs en Hongrie, au Japon, aux Pays-Bas, au Portugal, en République tchèque et au Royaume-Uni, où les revenus des travailleurs à temps partiel sont exclus des données sur les revenus du travail.

Les méthodes appliquées pour calculer les taux de rendement sont décrites à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Références

Andrews, D., A. Caldera Sánches et A. Johansson (2011), « Housing Markets and Structural Policies in OECD Countries », *OECD Economics Department Working Papers*, n° 836, Éditions OCDE.

Mincer, J. (1974), *Schooling, Experience, and Earnings*, National Bureau of Economic Research, New York.

OCDE (2011), « A User's Guide to Indicator A9 – Incentives to Invest in Education » (disponible en ligne, *www.oecd.org/edu/eag2011*).

A9

Tableau A9.1. [1/2] Valeur actuelle nette privée et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale, en équivalents USD (2007 ou année de référence indiquée)

		Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Revenus bruts du travail	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
							HOMME						
OCDE	Australie	2005	-2 891	-22 661	**-25 553**	114 598	-45 267	0	-1 364	42 065	**110 032**	84 479	14.4 %
	Autriche	2007	-1 635	-40 820	**-42 456**	256 673	-66 828	-53 151	-8 227	37 919	**166 386**	123 931	12.3 %
	Belgique[1]												
	Canada	2007	-2 642	-28 223	**-30 865**	131 999	-40 678	-10 499	0	35 426	**116 248**	85 382	12.2 %
	Chili		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Rép. tchèque	2007	-1 870	-25 632	**-27 502**	88 484	-26 424	-20 613	0	76 777	**118 224**	90 722	14.3 %
	Danemark	2007	-547	-28 599	**-29 146**	174 294	-72 337	-15 813	-11 720	16 073	**90 497**	61 352	13.3 %
	Estonie		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Finlande	2007	-191	-29 402	**-29 592**	69 256	-27 948	-6 651	-6 392	28 744	**57 009**	27 416	7.5 %
	France	2007	-2 284	-28 513	**-30 797**	72 305	-16 559	-14 580	-1 082	35 258	**75 341**	44 544	8.7 %
	Allemagne	2007	-3 435	-33 027	**-36 462**	81 600	-33 742	-34 846	-19 501	80 860	**74 370**	37 908	7.4 %
	Grèce		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Hongrie	2007	-814	-17 604	**-18 417**	71 585	-35 211	-18 296	0	36 147	**54 225**	35 808	10.9 %
	Islande		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Irlande	2006	-666	-28 309	**-28 975**	140 658	-61 467	-9 941	0	34 915	**104 166**	75 191	9.6 %
	Israël		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Italie	2006	-884	-37 895	**-38 780**	173 902	-63 557	-17 786	0	17 938	**110 497**	71 717	7.2 %
	Japon[2]												
	Corée[3]												
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Mexique		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Pays-Bas[1]												
	Nouvelle-Zélande	2007	-2 787	-32 043	**-34 830**	145 304	-49 007	-2 097	-2 992	15 872	**107 081**	72 251	9.0 %
	Norvège	2007	-2 674	-39 641	**-42 315**	219 291	-68 618	-19 139	-4 147	26 179	**153 566**	111 251	13.2 %
	Pologne	2006	-177	-16 120	**-16 297**	46 352	-6 124	-19 927	0	30 906	**51 207**	34 910	10.6 %
	Portugal	2006	-12	-23 445	**-23 456**	212 846	-53 287	-23 133	0	-3 353	**133 074**	109 618	11.5 %
	Rép. slovaque		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Slovénie	2007	-2 176	-18 284	**-20 460**	111 618	-19 595	-28 948	0	19 307	**82 381**	61 921	12.1 %
	Espagne	2007	-1 348	-13 578	**-14 926**	83 112	-20 353	-5 965	0	11 119	**67 913**	52 987	9.5 %
	Suède	2007	-22	-26 828	**-26 850**	118 530	-38 526	-10 616	-15 802	33 742	**87 328**	60 477	11.7 %
	Suisse		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Turquie	2005	-336	-11 218	**-11 554**	63 318	-10 584	-10 115	0	4 017	**46 637**	35 082	9.5 %
	Royaume-Uni	2006	-4 773	-34 026	**-38 799**	236 619	-58 798	-29 668	-3 350	44 978	**189 781**	150 982	13.5 %
	États-Unis	2007	-2 872	-23 524	**-26 397**	297 360	-71 888	-25 293	-4 848	32 811	**228 142**	201 745	21.4 %
	Moyenne OCDE		-1 668	-26 638	**-28 306**	138 557	-42 228	-17 956	-3 782	31 319	**105 910**	77 604	11.4 %

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.
2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.
3. La Corée n'est pas incluse dans le tableau en raison de la qualité insuffisante des données sur ce niveau de formation.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470186

A9

Tableau A9.1. [2/2] Valeur actuelle nette privée et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale, en équivalents USD (2007 ou année de référence indiquée)

		Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Revenus bruts du travail	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
								FEMME					
OCDE	Australie	2005	-2 891	-23 380	**-26 271**	94 208	-29 950	0	-17 689	23 288	**69 857**	43 586	11.9 %
	Autriche	2007	-1 635	-39 437	**-41 073**	174 544	-27 749	-36 891	-24 746	24 375	**109 534**	68 461	8.9 %
	Belgique[1]												
	Canada	2007	-2 642	-28 852	**-31 494**	131 145	-28 469	-13 553	-719	23 229	**111 632**	80 138	10.7 %
	Chili		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Rép. tchèque	2007	-1 870	-22 236	**-24 106**	84 041	-20 163	-18 570	0	65 558	**110 866**	86 760	15.9 %
	Danemark	2007	-547	-28 982	**-29 529**	131 336	-49 824	-12 498	0	14 882	**83 896**	54 366	11.1 %
	Estonie		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Finlande	2007	-191	-29 064	**-29 255**	46 963	-14 043	-4 657	-14 652	21 928	**35 538**	6 283	-1.5 %
	France	2007	-2 284	-25 279	**-27 564**	57 780	-11 178	-12 193	-2 502	31 655	**63 562**	35 998	7.8 %
	Allemagne	2007	-3 435	-33 213	**-36 648**	109 439	-29 559	-32 877	-35 152	44 706	**56 558**	19 910	5.6 %
	Grèce		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Hongrie	2007	-814	-17 157	**-17 971**	73 201	-27 449	-17 656	0	30 554	**58 649**	40 678	10.9 %
	Islande		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Irlande	2006	-666	-28 326	**-28 993**	208 109	-25 953	-16 444	0	19 020	**184 733**	155 740	25.4 %
	Israël		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Italie	2006	-884	-33 025	**-33 909**	137 400	-44 841	-15 224	0	28 616	**105 951**	72 042	8.5 %
	Japon[2]												
	Corée[3]												
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Mexique		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Pays-Bas[1]												
	Nouvelle-Zélande	2007	-2 787	-31 353	**-34 139**	75 316	-17 930	-1 125	-12 048	10 971	**55 183**	21 044	6.3 %
	Norvège	2007	-2 674	-39 522	**-42 196**	131 887	-36 552	-11 685	-14 003	18 575	**88 222**	46 026	7.4 %
	Pologne	2006	-177	-13 249	**-13 425**	62 434	-7 066	-22 813	0	26 653	**59 207**	45 781	11.9 %
	Portugal	2006	-12	-20 631	**-20 642**	150 215	-31 104	-17 731	0	10 416	**111 796**	91 153	20.8 %
	Rép. slovaque		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Slovénie	2007	-2 176	-18 557	**-20 733**	118 292	-16 877	-28 104	-708	9 009	**81 612**	60 879	11.3 %
	Espagne	2007	-1 348	-11 938	**-13 286**	114 657	-31 228	-8 554	0	19 656	**94 532**	81 246	13.7 %
	Suède	2007	-22	-26 139	**-26 161**	94 460	-31 299	-9 260	-20 376	38 890	**72 415**	46 253	9.6 %
	Suisse		m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m	m
	Turquie	2005	-336	-12 058	**-12 394**	75 879	-8 395	-9 432	0	-12 434	**45 618**	33 223	9.3 %
	Royaume-Uni	2006	-4 773	-34 679	**-39 452**	211 146	-51 120	-25 797	-49 919	31 680	**115 990**	76 538	10.5 %
	États-Unis	2007	-2 872	-23 781	**-26 653**	230 500	-49 452	-20 044	-8 040	31 312	**184 276**	157 623	19.6 %
	Moyenne OCDE		-1 668	-25 755	**-27 424**	119 664	-28 105	-15 958	-9 550	24 407	**90 458**	63 035	11.2 %

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.
2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.
3. La Corée n'est pas incluse dans le tableau en raison de la qualité insuffisante des données sur ce niveau de formation.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470186

Tableau A9.2. [1/2] Valeur actuelle nette publique et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale, en équivalents USD (2007 ou année de référence indiquée)

		Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
		HOMME										
OCDE	Australie	2005	-14 757	-4 357	**-19 114**	36 052	0	1 364	9 215	**46 632**	27 518	8.6 %
	Autriche	2007	-39 507	-9 061	**-48 568**	62 107	46 349	8 227	11 522	**128 205**	79 637	8.7 %
	Belgique[1]											
	Canada	2007	-20 114	-2 859	**-22 974**	35 962	8 078	0	7 138	**51 178**	28 204	7.1 %
	Chili		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Rép. tchèque	2007	-18 306	-6 804	**-25 110**	17 500	11 059	0	18 478	**47 037**	21 927	6.7 %
	Danemark	2007	-28 705	-12 076	**-40 781**	67 770	13 925	11 720	6 455	**99 870**	59 089	8.7 %
	Estonie		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Finlande	2007	-19 061	-3 568	**-22 629**	22 243	4 710	6 392	7 646	**40 991**	18 362	7.6 %
	France	2007	-29 063	-5 660	**-34 722**	12 887	9 800	1 082	8 452	**32 221**	-2 501	2.7 %
	Allemagne	2007	-23 597	-7 812	**-31 410**	20 790	17 860	19 501	29 938	**88 089**	56 680	15.6 %
	Grèce		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Hongrie	2007	-14 543	-6 026	**-20 569**	29 396	12 189	0	11 922	**53 507**	32 938	8.3 %
	Islande		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Irlande	2006	-20 729	-7 054	**-27 784**	56 783	8 256	0	6 369	**71 408**	43 624	7.1 %
	Israël		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Italie	2006	-30 614	-8 568	**-39 181**	59 924	16 143	0	5 277	**81 343**	42 162	5.7 %
	Japon[2]											
	Corée[3]											
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Mexique		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Pays-Bas[1]											
	Nouvelle-Zélande	2007	-16 527	-4 015	**-20 542**	45 654	1 891	2 992	3 559	**54 096**	33 553	8.0 %
	Norvège	2007	-34 470	-10 723	**-45 193**	63 445	17 112	4 147	7 199	**91 904**	46 711	7.7 %
	Pologne	2006	-12 824	-7 216	**-20 040**	4 246	11 991	0	9 813	**26 050**	6 010	4.4 %
	Portugal	2006	-19 937	-3 854	**-23 791**	53 798	23 500	0	-879	**76 420**	52 629	7.7 %
	Rép. slovaque		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Slovénie	2007	-20 398	-5 164	**-25 562**	17 749	24 705	0	6 089	**48 543**	22 981	6.2 %
	Espagne	2007	-17 532	-1 048	**-18 580**	19 077	5 263	0	1 977	**26 317**	7 738	4.3 %
	Suède	2007	-26 133	-7 755	**-33 888**	31 370	8 273	15 802	9 500	**64 944**	31 056	9.7 %
	Suisse		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Turquie	2005	-4 776	-4 551	**-9 327**	9 997	9 514	0	1 188	**20 699**	11 371	6.4 %
	Royaume-Uni	2006	-15 838	-3 817	**-19 655**	51 838	25 919	3 350	10 709	**91 815**	72 161	10.1 %
	États-Unis	2007	-30 470	-1 063	**-31 533**	66 801	22 796	4 848	7 585	**102 029**	70 497	10.4 %
	Moyenne OCDE		-21 805	-5 860	**-27 664**	37 399	14 254	3 782	8 531	**63 967**	36 302	7.7 %

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.
2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.
3. La Corée n'est pas incluse dans le tableau en raison de la qualité insuffisante des données sur ce niveau de formation.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470205

A9

Tableau A9.2. [2/2] Valeur actuelle nette publique et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires lors de la formation initiale, en équivalents USD (2007 ou année de référence indiquée)

		Année	Coûts directs	Manque à gagner	Coûts totaux	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Bénéfices totaux	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
							FEMME					
OCDE	Australie	2005	-14 757	-4 495	**-19 252**	25 858	0	17 689	4 092	**47 639**	28 387	17.2 %
	Autriche	2007	-39 507	-8 754	**-48 261**	27 007	32 530	24 746	5 103	**89 385**	41 124	7.1 %
	Belgique[1]											
	Canada	2007	-20 114	-2 923	**-23 037**	26 822	12 040	719	3 161	**42 742**	19 705	5.8 %
	Chili		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Rép. tchèque	2007	-18 306	-5 395	**-23 701**	13 867	10 427	0	14 439	**38 733**	15 032	5.9 %
	Danemark	2007	-28 705	-12 238	**-40 943**	46 022	10 562	0	5 738	**62 322**	21 379	5.7 %
	Estonie		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Finlande	2007	-19 061	-3 527	**-22 588**	10 562	3 188	14 652	4 951	**33 353**	10 765	6.9 %
	France	2007	-29 063	-5 018	**-34 081**	8 626	7 905	2 502	6 841	**25 873**	-8 207	1.8 %
	Allemagne	2007	-23 597	-7 856	**-31 454**	25 731	23 521	35 152	13 184	**97 588**	66 134	12.5 %
	Grèce		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Hongrie	2007	-14 543	-5 838	**-20 381**	23 484	12 493	0	9 129	**45 106**	24 725	6.9 %
	Islande		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Irlande	2006	-20 729	-7 059	**-27 788**	25 089	15 882	0	1 426	**42 396**	14 608	5.2 %
	Israël		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Italie	2006	-30 614	-7 466	**-38 080**	40 842	12 613	0	6 610	**60 065**	21 984	4.8 %
	Japon[2]											
	Corée[3]											
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Mexique		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Pays-Bas[1]		cf notes									
	Nouvelle-Zélande	2007	-16 527	-3 929	**-20 456**	15 897	984	12 048	2 175	**31 104**	10 648	5.7 %
	Norvège	2007	-34 470	-10 691	**-45 161**	33 825	10 251	14 003	4 161	**62 240**	17 079	5.3 %
	Pologne	2006	-12 824	-5 684	**-18 508**	5 661	15 984	0	8 235	**29 879**	11 371	5.3 %
	Portugal	2006	-19 937	-2 842	**-22 779**	30 147	16 590	0	2 098	**48 835**	26 056	6.1 %
	Rép. slovaque		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Slovénie	2007	-20 398	-5 241	**-25 639**	16 274	26 130	708	2 577	**45 690**	20 050	5.8 %
	Espagne	2007	-17 532	-921	**-18 453**	29 970	7 315	0	2 496	**39 781**	21 328	6.0 %
	Suède	2007	-26 133	-7 556	**-33 689**	23 870	6 567	20 376	10 122	**60 934**	27 246	9.2 %
	Suisse		m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m
	Turquie	2005	-4 776	-4 892	**-9 668**	10 025	11 264	0	-3 463	**17 827**	8 159	5.8 %
	Royaume-Uni	2006	-15 838	1 057	**-14 781**	46 747	23 374	49 919	6 796	**126 836**	112 055	21.9 %
	États-Unis	2007	-30 470	-1 074	**-31 544**	45 414	17 671	8 040	6 411	**77 536**	45 992	9.0 %
	Moyenne OCDE		-21 805	-5 350	**-27 155**	25 321	13 204	9 550	5 537	**53 613**	26 458	7.6 %

1. La Belgique et les Pays-Bas ne sont pas inclus dans le tableau car le deuxième cycle de l'enseignement secondaire y est obligatoire.
2. Le Japon n'est pas inclus dans le tableau en raison de l'absence de données ventilées entre les premier et deuxième cycles du secondaire.
3. La Corée n'est pas incluse dans le tableau en raison de la qualité insuffisante des données sur ce niveau de formation.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470205

A9

Tableau A9.3. Valeur actuelle nette privée et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire lors de la formation initiale, en équivalents USD (2007 ou année de référence indiquée)

		Année	Coûts directs	Manque à gagner	Revenus bruts du travail	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Effet des bourses	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
						HOMME						
OCDE	Australie	2005	-14 426	-36 420	255 043	-104 749	0	0	1 067	6	100 520	9.1 %
	Autriche	2007	-8 806	-46 643	371 437	-115 267	-45 311	0	9 139	8 973	173 522	10.4 %
	Belgique	2005	-2 133	-30 842	330 069	-146 546	-50 240	0	14 294	862	115 464	11.9 %
	Canada	2007	-18 549	-31 926	315 476	-100 857	-7 420	0	17 844	1 103	175 670	11.9 %
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2007	-2 844	-29 602	366 844	-69 749	-35 043	0	10 843		240 449	17.6 %
	Danemark	2007	-2 330	-42 645	220 552	-114 832	-16 666	-5 084	-8 731	25 682	55 946	9.4 %
	Estonie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Finlande	2007	-1 543	-54 099	312 689	-127 081	-22 749	0	19 569	8 730	135 515	11.1 %
	France	2007	-5 202	-44 540	290 891	-65 381	-38 676	0	3 938	3 103	144 133	10.7 %
	Allemagne	2007	-5 387	-51 965	362 747	-142 711	-73 358	0	53 169	5 274	147 769	11.5 %
	Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	2007	-3 873	-22 318	421 782	-130 630	-59 816	0	23 754	1 199	230 098	20.0 %
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2006	-3 759	-39 460	406 325	-110 604	-10 170	0	8 058	3 556	253 947	13.9 %
	Israël		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	2006	-6 977	-48 756	485 212	-92 371	-24 098	0	-4 712	3 668	311 966	11.8 %
	Japon	2007	-37 215	-66 750	326 614	-64 523	-36 039	0	20 931		143 018	7.4 %
	Corée	2007	-19 846	-32 639	438 338	-77 162	-19 979	0	12 156		300 868	13.6 %
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2006	-12 351	-80 305	360 261	-143 665	-35 935	0	8 808	16 115	112 928	7.4 %
	Nouvelle-Zélande	2007	-9 132	-37 956	193 122	-67 773	-2 465	-94	-2 868	1 623	74 457	8.9 %
	Norvège	2007	-997	-49 289	252 817	-93 575	-19 454	0	-3 407	6 226	92 320	7.3 %
	Pologne	2006	-4 547	-19 838	308 019	-35 830	-79 920	0	45 499	1 742	215 125	21.4 %
	Portugal	2006	-5 903	-24 146	484 640	-77 432	-28 586	0	25 278		373 851	18.5 %
	Rép. slovaque		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovénie	2007	-5 895	-20 705	430 880	-97 103	-84 520	0	2 805	200	225 663	19.1 %
	Espagne	2007	-8 074	-31 483	188 521	-49 829	-12 490	0	8 674		95 320	9.0 %
	Suède	2007	-4 362	-50 741	204 867	-89 279	-8 060	0	1 417	8 639	62 481	7.1 %
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	2005	-1 061	-9 402	106 985	-18 682	-16 424	0	2 761		64 177	19.3 %
	Royaume-Uni	2006	-13 536	-70 193	410 276	-113 696	-24 502	0	17 604	1 701	207 653	11.2 %
	États-Unis	2007	-69 907	-39 313	618 300	-180 894	-46 747	0	42 369		323 808	11.3 %
	Moyenne OCDE		-10 746	-40 479	338 508	-97 209	-31 947	-207	13 210	5 467	175 067	12.4 %
						FEMME						
OCDE	Australie	2005	-14 426	-36 370	219 590	-72 697	0	0	14 976	6	111 078	11.3 %
	Autriche	2007	-8 806	-46 444	286 848	-80 191	-52 581	0	4 322	8 973	112 121	9.8 %
	Belgique	2005	-2 133	-29 666	255 955	-102 599	-56 606	0	36 372	862	102 183	14.5 %
	Canada	2007	-18 549	-32 640	221 289	-57 157	-17 636	0	10 678	1 103	107 088	11.1 %
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2007	-2 844	-25 441	221 063	-52 199	-30 754	0	24 704		134 529	16.0 %
	Danemark	2007	-2 330	-42 572	134 157	-49 751	-10 916	-4 666	1 950	25 682	51 555	11.4 %
	Estonie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Finlande	2007	-1 543	-53 726	186 268	-66 033	-14 136	-2 625	19 460	8 730	76 394	9.0 %
	France	2007	-5 202	-42 461	190 775	-39 009	-28 156	0	15 155	3 103	94 206	9.9 %
	Allemagne	2007	-5 387	-52 667	243 123	-75 011	-56 960	-306	26 665	5 274	84 732	8.4 %
	Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	2007	-3 873	-20 252	229 315	-96 706	-42 183	0	18 694	1 199	86 195	14.3 %
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2007	-3 759	-39 374	373 640	-114 344	-28 582	0	11 528	3 556	202 664	17.7 %
	Israël		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	2006	-6 977	-45 725	181 641	-62 065	-16 963	0	1 722	3 668	55 301	7.0 %
	Japon	2007	-37 215	-49 265	231 306	-20 848	-29 117	0	9 951		104 812	7.8 %
	Corée	2007	-19 846	-33 982	295 653	-31 450	-21 324	-6 002	7 029		190 077	7.8 %
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2006	-12 351	-77 857	249 090	-83 666	-42 675	0	14 120	16 115	62 777	6.2 %
	Nouvelle-Zélande	2007	-9 132	-37 896	124 606	-31 672	-1 645	-4 563	2 239	1 623	43 560	7.3 %
	Norvège	2007	-997	-49 574	194 625	-55 174	-15 461	0	2 591	6 226	82 235	9.0 %
	Pologne	2006	-4 547	-15 268	182 337	-20 299	-58 532	0	44 285	1 742	129 717	20.4 %
	Portugal	2006	-5 903	-20 483	355 880	-92 120	-36 253	0	9 848		210 968	18.4 %
	Rép. slovaque		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovénie	2007	-5 895	-20 090	319 493	-74 631	-74 593	0	22 535	200	167 020	17.7 %
	Espagne	2007	-8 074	-29 446	191 188	-50 145	-13 510	0	22 002		112 016	11.3 %
	Suède	2007	-4 362	-50 462	113 844	-33 618	-8 648	-107	9 969	8 639	35 256	5.8 %
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	2005	-1 061	-8 185	116 530	-21 267	-19 627	0	14 075		80 466	19.2 %
	Royaume-Uni	2006	-13 536	-68 853	331 461	-76 300	-37 754	-343	19 056	1 701	155 432	8.8 %
	États-Unis	2007	-69 907	-40 273	372 672	-93 695	-29 957	0	18 952		157 793	8.6 %
	Moyenne OCDE		-10 746	-38 759	232 894	-62 106	-29 783	-744	15 315	5 467	110 007	11.5 %

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470224

A9

Tableau A9.4. Valeur actuelle nette publique et taux de rendement interne de l'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire lors de la formation initiale, en équivalents USD (2007 ou année de référence indiquée)

		Année	Coûts directs	Manque à gagner	Effet de la fiscalité	Effet des cotisations sociales	Effet des transferts	Effet du chômage	Effet des bourses	Valeur actuelle nette	Taux de rendement interne
						HOMME					
OCDE	Australie	2005	-13 209	-7 002	104 353	0	0	396	-6	84 532	12.4 %
	Autriche	2007	-51 546	-10 354	113 222	43 918	0	3 438	-8 973	89 705	6.8 %
	Belgique	2005	-20 552	-8 132	142 138	48 240	0	6 407	-862	167 241	14.9 %
	Canada	2007	-24 166	-3 234	97 358	6 425	0	4 494	-1 103	79 774	10.5 %
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2007	-14 749	-8 735	68 078	33 885	0	2 828		81 307	12.9 %
	Danemark	2007	-64 272	-18 007	117 724	17 609	5 084	-3 835	-25 682	28 621	4.0 %
	Estonie		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Finlande	2007	-34 358	-6 565	121 751	21 420	0	6 660	-8 730	100 177	8.9 %
	France	2007	-28 412	-8 841	64 930	38 135	0	992	-3 103	63 701	7.5 %
	Allemagne	2007	-29 854	-12 292	130 173	62 855	0	23 041	-5 274	168 649	12.6 %
	Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	2007	-13 612	-8 763	124 793	56 338	0	9 315	-1 199	166 872	21.8 %
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2006	-21 467	-9 833	109 079	9 816	0	1 878	-3 556	85 917	10.2 %
	Israël		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	2006	-18 847	-11 023	93 319	24 717	0	-1 567	-3 668	82 932	10.0 %
	Japon	2007	-17 897	-15 254	62 285	33 612	0	4 665		67 411	8.4 %
	Corée	2007	-5 185	-2 923	76 050	19 188	0	1 903		89 034	17.9 %
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2006	-34 104	-34 351	141 871	34 115	0	3 613	-16 115	95 030	6.5 %
	Nouvelle-Zélande	2007	-17 470	-4 756	68 519	2 502	94	-782	-1 623	46 482	9.3 %
	Norvège	2007	-31 963	-13 333	94 347	19 719	0	-1 036	-6 226	61 507	6.1 %
	Pologne	2006	-10 791	-9 092	32 030	69 015	0	14 706	-1 742	94 125	14.8 %
	Portugal	2006	-11 848	-4 706	73 993	27 167	0	4 858		89 464	18.1 %
	Rép. slovaque		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovénie	2007	-19 911	-5 848	96 667	83 921	0	1 035	-200	155 664	16.3 %
	Espagne	2007	-30 308	-2 429	48 395	11 942	0	1 982		29 582	5.8 %
	Suède	2007	-36 490	-14 668	88 854	7 979	0	507	-8 639	37 542	5.1 %
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	2005	-9 567	-3 814	18 209	16 010	0	886		21 724	9.3 %
	Royaume-Uni	2006	-24 919	-16 257	110 230	23 095	0	4 873	-1 701	95 322	10.4 %
	États-Unis	2007	-32 281	-1 776	171 718	43 611	0	12 312		193 584	15.7 %
	Moyenne OCDE		-24 711	-9 680	94 803	30 209	207	4 143	-5 467	91 036	11.1 %
						FEMME					
OCDE	Australie	2005	-13 209	-6 993	69 331	0	0	3 366	-6	52 490	12.5 %
	Autriche	2007	-51 546	-10 309	79 460	51 803	0	1 509	-8 973	61 943	6.0 %
	Belgique	2005	-20 552	-7 822	93 938	51 660	0	13 607	-862	129 970	17.5 %
	Canada	2007	-24 166	-3 307	55 608	16 881	0	2 304	-1 103	46 218	9.2 %
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2007	-14 749	-7 011	48 602	27 676	0	6 674		61 193	11.6 %
	Danemark	2007	-64 272	-17 976	49 161	10 708	4 666	798	-25 682	-42 598	0.8 %
	Estonie		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Finlande	2007	-34 358	-6 520	61 806	12 819	2 625	5 545	-8 730	33 185	5.7 %
	France	2007	-28 412	-8 428	37 259	26 098	0	3 808	-3 103	27 220	5.7 %
	Allemagne	2007	-29 854	-12 458	70 549	51 359	306	10 063	-5 274	84 692	8.9 %
	Grèce		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	2007	-13 612	-7 539	91 824	39 014	0	8 052	-1 199	116 539	18.2 %
	Islande		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	2006	-21 467	-9 812	112 497	27 972	0	2 457	-3 556	108 091	12.4 %
	Israël		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	2006	-18 847	-10 338	61 193	16 803	0	1 033	-3 668	46 176	7.6 %
	Japon	2007	-17 897	-10 654	20 218	27 924	0	1 822		21 414	6.2 %
	Corée	2007	-5 185	-3 043	31 111	20 817	6 002	847		50 549	9.2 %
	Luxembourg		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2006	-34 104	-26 483	81 979	39 014	0	5 348	-16 115	49 639	5.6 %
	Nouvelle-Zélande	2007	-17 470	-4 749	31 220	1 616	4 563	480	-1 623	14 038	6.1 %
	Norvège	2007	-31 963	-13 410	54 712	15 260	0	663	-6 226	19 036	4.6 %
	Pologne	2006	-10 791	-6 870	17 158	47 139	0	14 534	-1 742	59 427	12.5 %
	Portugal	2006	-11 848	-3 689	89 669	35 321	0	3 385		112 837	17.6 %
	Rép. slovaque		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovénie	2007	-19 911	-5 674	70 951	69 680	0	8 594	-200	123 439	13.4 %
	Espagne	2007	-30 308	-2 272	46 995	12 120	0	4 540		31 075	6.5 %
	Suède	2007	-36 490	-14 587	31 406	7 955	107	2 905	-8 639	-17 344	1.5 %
	Suisse		m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	2005	-9 567	-3 320	19 194	17 528	0	4 171		28 006	9.1 %
	Royaume-Uni	2006	-24 919	-8 719	73 039	36 048	343	4 967	-1 701	79 058	9.5 %
	États-Unis	2007	-32 281	-1 820	90 324	28 513	0	4 814		89 551	11.4 %
	Moyenne OCDE		-24 711	-8 552	59 568	27 669	744	4 651	-5 467	55 434	9.2 %

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

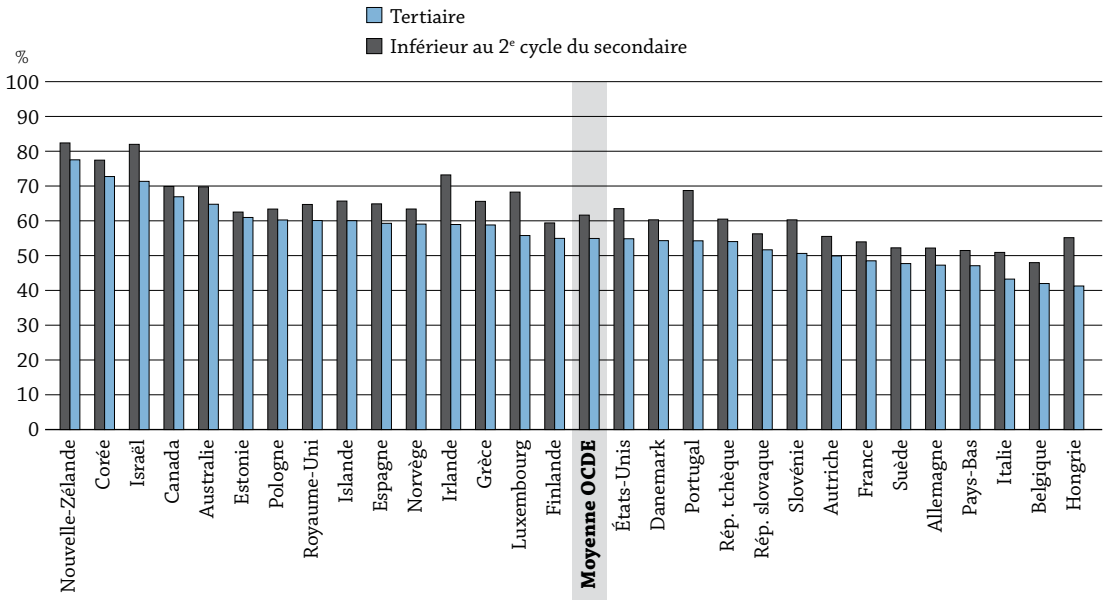
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470243

COMBIEN COÛTE LE TRAVAIL DES DIPLÔMÉS ?

- Le coût annuel de la main-d'œuvre d'un travailleur diplômé de l'enseignement tertiaire varie fortement entre les pays de l'OCDE : il est inférieur à 20 000 USD en Pologne, mais supérieur à 130 000 USD au Luxembourg.
- Les employeurs paient en moyenne deux fois plus pour un travailleur diplômé de l'enseignement tertiaire qui a une certaine expérience professionnelle (âgé de 45 à 54 ans) que pour un travailleur dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un travailleur dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire peut escompter percevoir 62 % du coût annuel de son travail, et un diplômé de l'enseignement tertiaire, 56 %.
- Pour les diplômés de l'enseignement tertiaire, les salaires les plus attractifs s'observent en Australie, en Autriche, aux États-Unis, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, où leur pouvoir d'achat moyen dépasse 40 000 USD par an.

Graphique A10.1. Revenus nets en pourcentage du coût de la main-d'œuvre (2009 ou année de référence indiquée)



Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus nets en pourcentage du coût de la main-d'oeuvre diplômée de l'enseignement tertiaire.
Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année. Tableau A10.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467583

Contexte

Les compétences de la main-d'œuvre et le prix à payer pour les exploiter déterminent l'évolution des pays sur la scène mondiale. Les pays de l'OCDE sont face à une concurrence de plus en plus rude dans le segment inférieur de compétence et, plus récemment, dans le segment intermédiaire également. Toutefois, même dans ces segments, de nombreux pays gardent leur avantage concurrentiel grâce au progrès technologique, à l'innovation et aux investissements qui dopent les niveaux de productivité.

Comme les secteurs des services et les systèmes de production deviennent de plus en plus complexes, ils requièrent des travailleurs plus qualifiés. Il est donc important de compter sur une main-d'œuvre hautement qualifiée, non seulement pour pourvoir les postes dans le segment supérieur de compétence, mais également pour garder un avantage salarial compétitif dans les segments inférieurs de compétence. Avec l'intensification de la mobilité des travailleurs dans le monde, il est plus important de trouver un juste équilibre entre l'amélioration de l'équité dans la société et l'offre d'incitations financières persuasives pour attirer et fidéliser des travailleurs qualifiés.

Autres faits marquants

- **Le coût annuel de la main-d'œuvre augmente sensiblement avec le niveau de formation.** En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un travailleur coûte 38 000 USD par an si son niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (niveaux 3 et 4 de la CITE), 46 000 USD s'il est diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et 68 000 USD s'il est diplômé de l'enseignement tertiaire.

- En Autriche, au Danemark, aux États-Unis, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, en Norvège et aux Pays-Bas, les employeurs paient au moins 20 000 USD de plus par an par travailleur diplômé de l'enseignement tertiaire par comparaison avec la moyenne l'OCDE. **Les avantages financiers relatifs des pays où les coûts salariaux sont relativement bas bénéficient aux diplômés de l'enseignement tertiaire**, alors que les différentiels de revenus sont importants au sein des pays.

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un employeur peut s'attendre à payer 25 000 USD de plus par an par travailleur diplômé de l'enseignement tertiaire expérimenté (âgé de 45 à 54 ans) par comparaison avec un travailleur débutant (âgé de 25 à 34 ans) à niveau égal de formation, une différence qui grimpe à près de 40 000 USD par comparaison avec un travailleur expérimenté dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. **Cet avantage que procure le niveau de formation augmente sensiblement en cas de pénurie de travailleurs hautement qualifiés.**

- La différence **de taxes et de cotisations sociales moyennes** afférentes au coût de la main-d'œuvre entre les travailleurs selon leur niveau de formation s'explique essentiellement par les différentiels salariaux. Cet écart est égal ou supérieur à 10 points de pourcentage en Hongrie, en Irlande, en Israël, au Luxembourg et au Portugal, mais est généralement inférieur à 5 % dans les pays nordiques.

- **Le niveau de vie** des diplômés de l'enseignement tertiaire est plus élevé, mais dans une mesure qui varie sensiblement selon les pays de l'OCDE. La structure salariale globale et la fiscalité du travail influent sur le pouvoir d'achat net. Les diplômés de l'enseignement tertiaire doivent se contenter d'un pouvoir d'achat inférieur à 20 000 USD en Estonie, en Hongrie et en Pologne, mais peuvent tabler sur un pouvoir d'achat supérieur à 50 000 USD aux États-Unis et au Luxembourg.

A10

Analyse

Coûts de la main-d'œuvre en fonction du niveau de compétence (de formation) dans les pays de l'OCDE

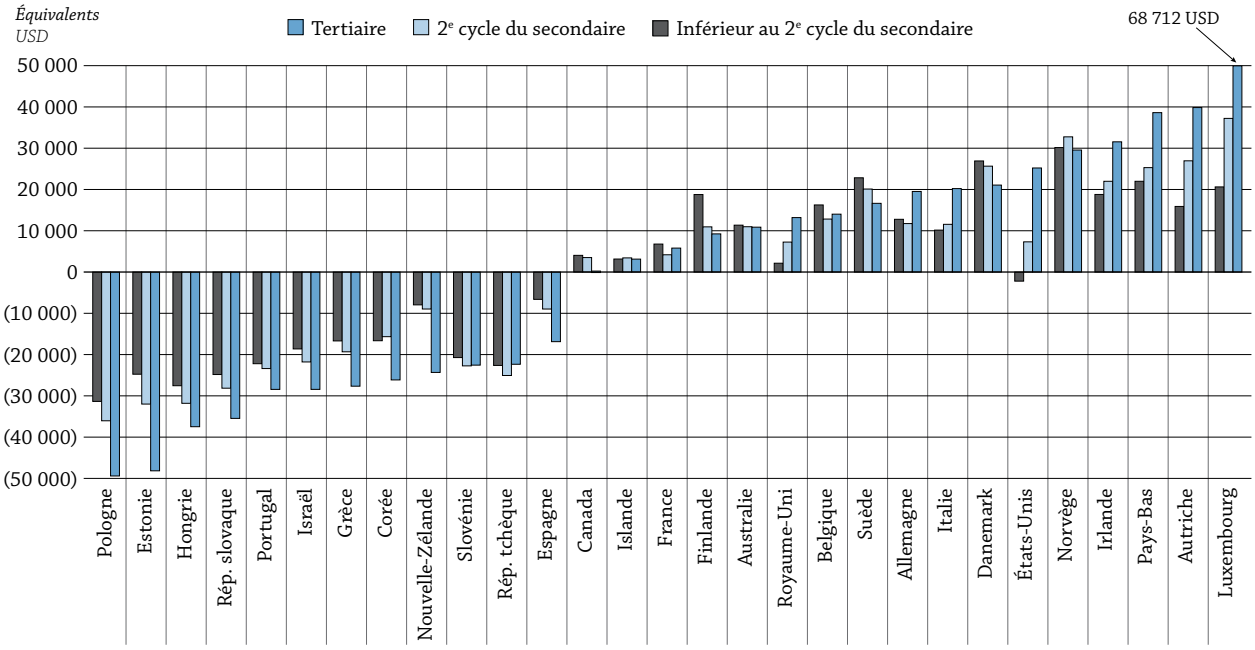
Cet indicateur se base sur les revenus des actifs occupés qui travaillent à plein temps toute l'année ainsi que sur les cotisations sociales à charge des employeurs et la fiscalité du travail. Dans les pays de l'OCDE, les avantages relatifs et les taux d'imposition moyens par niveau de formation sont estimés en USD sur la base d'un taux de change moyen calculé sur trois ans. Les écarts de revenus professionnels nets sont également ajustés en fonction des parités de pouvoir d'achat pour mieux montrer l'attractivité du marché du travail dans les pays de l'OCDE (voir les taux de change dans le tableau X2.1).

Le tableau A10.1 montre les coûts annuels de la main-d'œuvre et les revenus annuels bruts et nets convertis, d'une part, en fonction du taux de change moyen sur trois ans et, d'autre part, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA), en fonction de trois niveaux de formation. Depuis quelques années, le coût moyen de la main-d'œuvre fait l'objet d'une grande attention dans les comparaisons internationales. Pourtant, cette moyenne en dit peu sur le prix à payer par les employeurs selon les différents niveaux de compétence.

Le coût annuel de la main-d'œuvre augmente fortement avec l'élévation du niveau de formation, tant chez les hommes que chez les femmes, dans la population âgée de 25 à 64 ans. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le coût du travail des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'établit à 41 000 USD chez les hommes et à 31 000 USD chez les femmes. Il est plus élevé pour les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire : 51 000 USD chez les hommes et 38 000 USD chez les femmes. C'est toutefois dans le segment supérieur de compétence qu'il est le plus élevé : pour un employeur, le coût d'un diplômé de l'enseignement tertiaire s'élève, en moyenne, à 77 000 USD chez les hommes et à 55 000 USD chez les femmes.

Graphique A10.2. Écart, par rapport à la moyenne de l'OCDE, du coût annuel de la main-d'œuvre, selon le niveau de formation

En équivalents USD pour la population âgée de 25 à 64 ans



Les pays sont classés par ordre croissant de l'écart, par rapport à la moyenne de l'OCDE, du coût de la main-d'œuvre diplômée de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année. Tableau A10.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467602

Le graphique A10.2 montre dans quelle mesure le coût de la main-d'œuvre varie entre les pays en fonction du niveau de formation. Le coût annuel de la main-d'œuvre (hommes et femmes confondus) s'établit, en moyenne, à 38 000 USD chez les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, à 46 000 USD chez les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et à 68 000 USD chez les diplômés de l'enseignement tertiaire.

La structure globale de coût est nettement moins élevée en Estonie, en Hongrie, en Pologne, au Portugal et en République slovaque que dans d'autres pays de l'OCDE. Dans ces pays, le coût annuel de la main-d'œuvre, tous niveaux de formation confondus, est inférieur de 20 000 USD au moins à la moyenne de l'OCDE. Même si ces pays affichent les différentiels de revenus les plus importants en faveur des diplômés de l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur A8), leur avantage relatif en termes de coût n'en demeure pas moins dans le segment supérieur de compétence. Ce constat donne à penser que leurs différentiels de revenus resteront nettement supérieurs à ceux d'autres pays de l'OCDE, jusqu'au moment où l'offre et la demande seront en équilibre.

L'avantage de coût salarial est important aussi dans le segment supérieur de compétence en Corée, en Espagne, en Grèce, en Israël et en Nouvelle-Zélande, où les individus plus instruits sont relativement peu coûteux par comparaison avec les individus moins instruits. L'avantage de coût salarial est similaire pour tous les niveaux de formation en République tchèque et en Slovénie. Le Canada, la France et l'Islande s'écartent légèrement de la moyenne de l'OCDE dans tous les segments de compétence. Le coût de la main-d'œuvre diminue aux niveaux de formation supérieurs dans quelques pays où le coût de la main-d'œuvre est plus élevé dans l'ensemble. Toujours par rapport à la moyenne de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire coûtent proportionnellement moins cher à leur employeur que les individus dont le niveau de formation est inférieur en Belgique, au Danemark, en Finlande et en Suède. La structure salariale resserrée et la puissance des syndicats peuvent, dans une certaine mesure, expliquer ces résultats.

Le coût moyen du travail augmente sensiblement avec l'élévation du niveau de formation dans d'autres pays. Le coût annuel de la main-d'œuvre est supérieur de 20 000 USD au moins à la moyenne de l'OCDE en Autriche, aux États-Unis, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, en Norvège et aux Pays-Bas, ce qui s'explique en grande partie par une structure globale de coût plus élevée et par des différentiels plus élevés de productivité entre les niveaux de formation.

Coût de la main-d'œuvre dans le segment supérieur de compétence

En raison de leur structure de coût élevée dans l'ensemble, les pays de l'OCDE doivent faire face à une concurrence plus rude dans les segments inférieurs de compétence, où les produits et services sont plus faciles à imiter et où la production peut être délocalisée dans des pays à bas coût. Leur avantage réside toujours dans le segment supérieur de compétence, même si leurs coûts sont plus élevés. Des éléments tirés d'autres indicateurs relatifs au marché du travail de *Regards sur l'éducation* montrent aussi que les individus plus instruits peuvent tabler sur de meilleures perspectives professionnelles (voir l'indicateur A7) et que, dans de nombreux pays, le rendement de leur investissement dans leur formation est en hausse (voir l'indicateur A8).

Le coût à charge des employeurs augmente non seulement avec le niveau de formation, mais également avec l'expérience professionnelle. Il ressort de la comparaison des diplômés de l'enseignement tertiaire de sexe masculin que le coût annuel du travail varie sensiblement entre ceux qui n'ont guère d'expérience professionnelle (les 25-34 ans) et ceux qui ont 20 à 30 ans d'expérience professionnelle (les 45-54 ans). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un employeur peut s'attendre à payer 29 000 USD de plus par an (soit 50 % de plus environ) pour un diplômé de l'enseignement tertiaire qui possède une longue expérience professionnelle. Les employeurs en paient 120 % de plus en Italie et au Portugal. En Estonie, toutefois, les diplômés de l'enseignement tertiaire en début de carrière sont mieux rémunérés que ceux qui ont une longue expérience professionnelle (voir les tableaux A10.2 et A10.4).

Toutefois, la variation du coût de la main-d'œuvre est en grande partie imputable à la variation du niveau de formation. Le graphique A10.3 compare l'avantage que procure le niveau de formation entre les individus âgés de 45 à 54 ans selon qu'ils sont diplômés de l'enseignement tertiaire ou qu'ils ont un niveau de formation

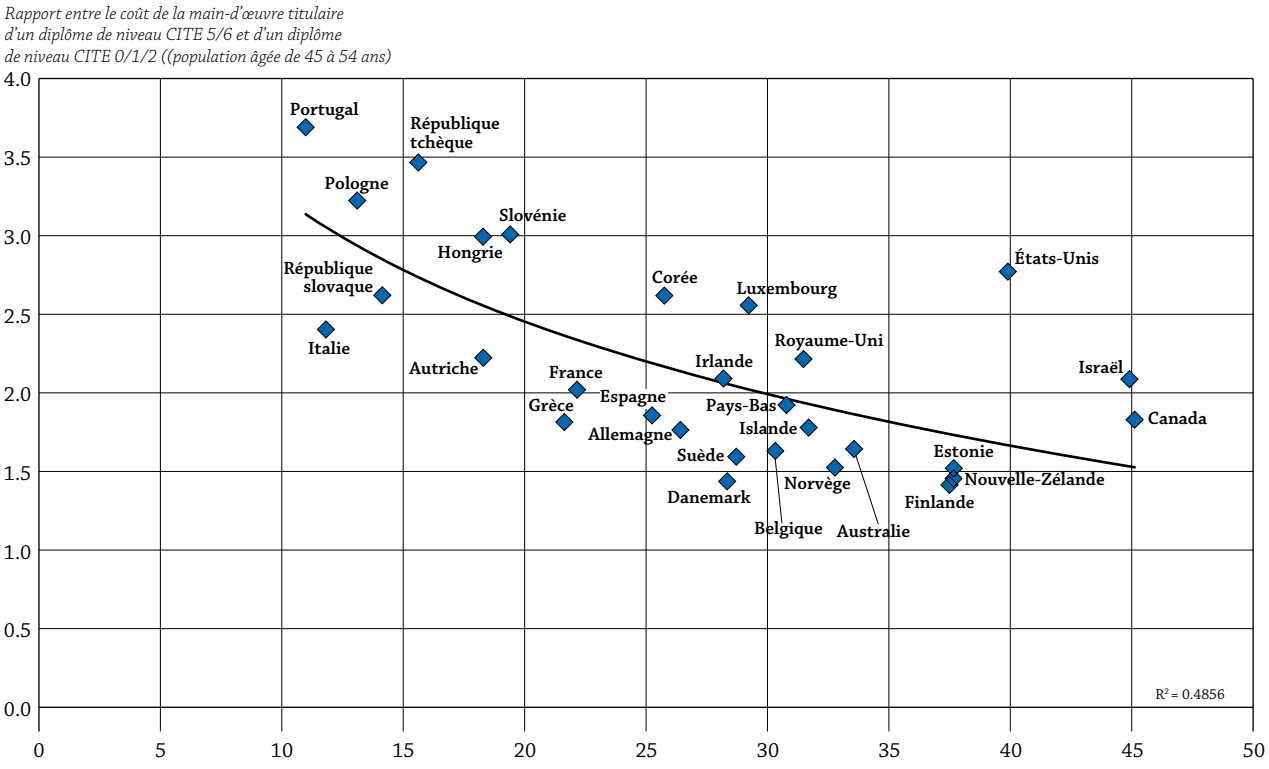
A10

inférieur au deuxième cycle du secondaire (en l'occurrence le coût de la main-d'œuvre entre les deux groupes). Le coût de la main-d'œuvre des diplômés de l'enseignement tertiaire est supérieur aux individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire selon un coefficient supérieur à 3.5 au Portugal, mais inférieur à 1.5 au Danemark, en Finlande et en Nouvelle-Zélande. L'avantage que procure le niveau de formation diminue avec l'élévation du niveau des formations tertiaires.

L'avantage dont jouissent les travailleurs qualifiés expérimentés est particulièrement fort dans les pays où le niveau de formation est peu élevé dans l'ensemble. En Pologne, au Portugal, en République tchèque et en Slovénie, où moins de 20 % des individus sont titulaires d'un diplôme de fin d'études tertiaires, le coût des diplômés de l'enseignement tertiaire est trois fois plus élevé que celui des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Ce constat suggère que la pénurie d'individus hautement qualifiés entraîne la hausse du coût de la main-d'œuvre, car les employeurs doivent rivaliser pour gagner les faveurs de travailleurs qualifiés peu nombreux. Aux États-Unis, le coût du travail des diplômés de l'enseignement tertiaire est plus de 2.5 fois plus élevé que celui des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, alors que le niveau de formation est élevé dans l'ensemble (40 %). Ce phénomène s'explique vraisemblablement par le fait que l'offre relativement abondante de diplômés de l'enseignement tertiaire ne suffit pas pour répondre à la demande ou que les différentiels de productivité entre ces deux niveaux de formation sont particulièrement importants.

Graphique A10.3. Ratio du coût de la main-d'œuvre et niveau de formation (2009 ou année de référence indiquée)

Rapport entre le coût de la main-d'œuvre diplômée de l'enseignement tertiaire (CITE 5/6) et celui de la main-d'œuvre dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire (CITE 0/1/2), et niveau de formation de la population âgée de 45 à 54 ans



Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année. Tableaux A10.4 et A1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467621

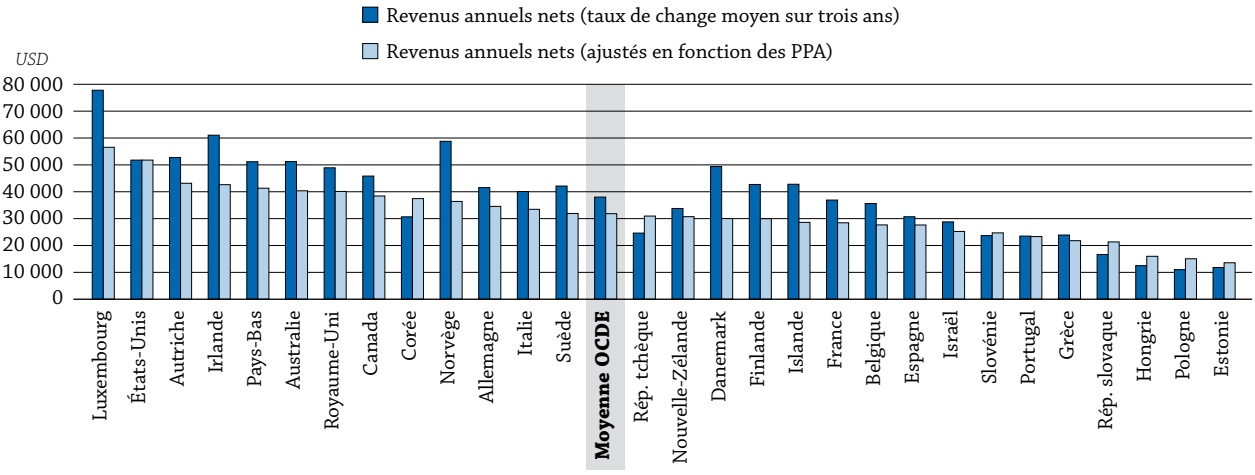
Attractivité du marché du travail dans les pays de l'OCDE

Les tableaux A10.1 à A10.5 indiquent les revenus annuels nets par niveau de la CITE convertis en équivalents USD après ajustement en fonction des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour montrer l'attractivité du marché du travail des pays aux yeux des individus. Comme le montre le graphique A10.1 proposé en introduction, des différences substantielles s'observent dans la fiscalité du travail. Après contrôle des prélèvements obligatoires non fiscaux, des cotisations sociales patronales et de l'impôt sur le revenu, les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent s'attendre à percevoir un pourcentage égal ou supérieur à 70 % de leur coût total en Corée, en Israël et en Nouvelle-Zélande, mais inférieur à 50 % en Allemagne, en Belgique, en France, en Hongrie, en Italie, aux Pays-Bas et en Suède.

La structure de rémunération et la fiscalité ont un impact sur les revenus nets des individus. La structure globale de coût détermine le pouvoir d'achat équivalent aux revenus nets dans chaque pays. Le graphique A10.4 compare les revenus annuels nets des diplômés de l'enseignement tertiaire convertis en USD sur la base d'un taux de change moyen sur trois ans avec et sans ajustement en fonction des PPA. C'est en Irlande, au Luxembourg et en Norvège que les revenus nets sont les plus élevés : les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent tabler sur des revenus de plus de 55 000 USD par an (comparaison directe des montants en USD).

Graphique A10.4. Revenus annuels nets en USD des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans (2009 ou année de référence indiquée)

Taux de change moyen sur trois ans sans ajustement et taux de change ajusté en fonction des parités de pouvoir d'achat (PPA)



Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus annuels nets ajustés en fonction des PPA.

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année. Tableau A10.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467640

L'ajustement des revenus en fonction de la structure globale des coûts change sensiblement la donne. Les diplômés de l'enseignement tertiaire affichent le niveau de vie le plus élevé aux États-Unis et au Luxembourg, où leur pouvoir d'achat est supérieur à 50 000 USD, et en Australie, en Autriche, en Irlande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, où leur pouvoir d'achat est supérieur à 40 000 USD. Les pays où la structure globale des coûts est moins élevée sont généralement avantagés dans les comparaisons de revenus, grâce à l'ajustement en fonction du pouvoir d'achat.

Les dépenses directes privées au titre de l'éducation (frais de scolarité) expliquent en partie les différences d'ajustement en fonction du pouvoir d'achat des revenus nets des diplômés de l'enseignement tertiaire. Dans les pays où les frais de scolarité sont peu élevés et où les dispositifs d'aide sont généreux, suivre des études

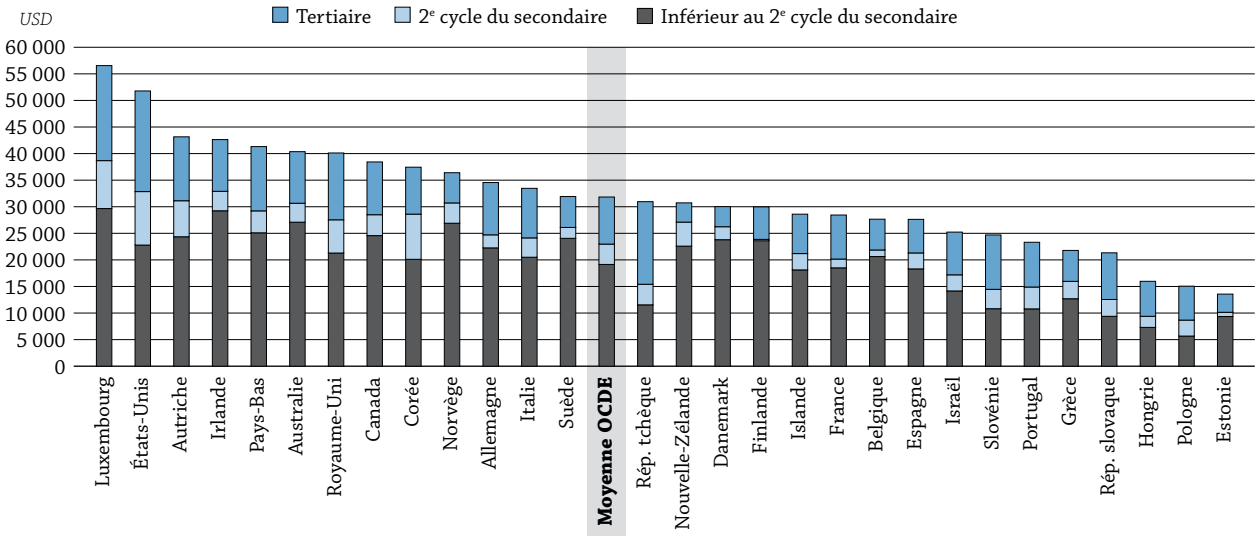
tertiaires est dans de nombreux cas une activité génératrice de revenus : c'est donc généralement dans ces pays que l'ajustement en fonction des PPA a l'impact le plus important (voir, par exemple, la situation au Danemark, en Finlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède dans l'indicateur A9).

Comme l'ajustement en fonction du pouvoir d'achat, et donc de la consommation des ménages, est généralement réalisé abstraction faite de ces transferts et services publics, il y a lieu d'interpréter avec prudence les comparaisons entre les pays des revenus après ajustement en fonction des PPA. Le pouvoir d'achat est légèrement inférieur dans certains pays à cause de la nécessité d'épargner une partie des revenus nets (ou de rembourser des emprunts) pour financer une formation tertiaire. Le coût direct de l'enseignement tertiaire, actualisé à 3 %, est supérieur à 10 000 USD en Australie et au Royaume-Uni, et est proche de 20 000 USD au Canada et en Corée, et de 70 000 USD aux États-Unis (voir l'indicateur A9).

Le graphique A10.5, qu'il y a lieu d'interpréter compte tenu des réserves formulées ci-dessus, compare les différences de revenus annuels nets par niveau de formation après ajustement en fonction des PPA pour montrer le niveau de vie sur lequel les individus peuvent miser en fonction de leur niveau de formation dans les pays de l'OCDE.

Graphique A10.5. Différences de revenus annuels nets selon le niveau de formation, en USD ajustés en fonction des PPA (2009 ou année de référence indiquée)

Population âgée de 25 à 64 ans



Les pays sont classés par ordre décroissant des revenus annuels nets des diplômés de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année. Tableau A10.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467659

En valeur absolue, les avantages les plus élevés que procure un diplôme de l'enseignement tertiaire en termes de niveau de vie s'observent en Autriche, aux États-Unis, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en République tchèque et au Royaume-Uni, où les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent compter sur un pouvoir d'achat supplémentaire compris entre 12 000 USD et 20 000 USD par an. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un diplôme de l'enseignement tertiaire donne lieu à un pouvoir d'achat supplémentaire proche de 9 000 USD par an et un diplôme de fin d'études secondaires, à un pouvoir d'achat supplémentaire proche de 4 000 USD par an.

C'est en Belgique, au Danemark, en Estonie, en Finlande et en Suède que l'avantage net (après impôt) de pouvoir d'achat en faveur des diplômés de l'enseignement tertiaire est le moins élevé par comparaison avec ceux dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire : les différences n'y

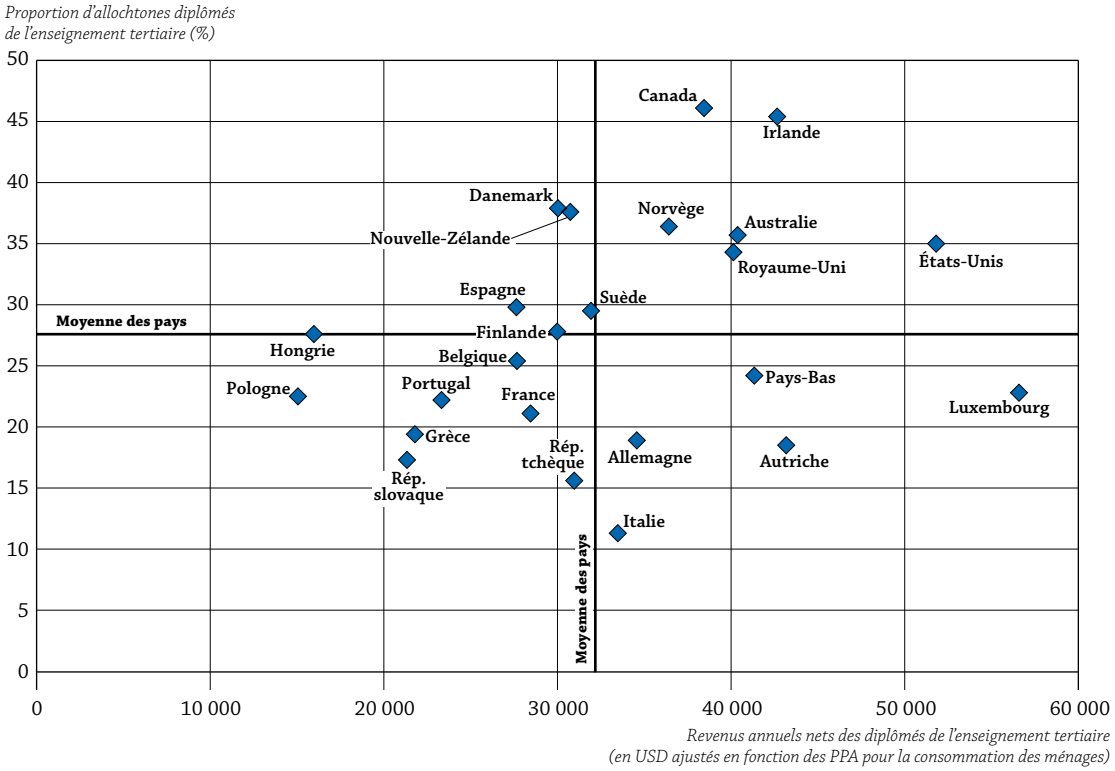
représentent pas plus de 8 000 USD par an. Les revenus nets des individus peu qualifiés sont les plus élevés en Australie, en Irlande, au Luxembourg, en Norvège et aux Pays-Bas, où les individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire peuvent s'attendre à gagner 25 000 USD par an (après ajustement en fonction des PPA).

Les flux migratoires ne s'expliquent pas uniquement par les revenus potentiels, mais des considérations financières interviendront vraisemblablement de plus en plus avec la mondialisation des marchés du travail, en particulier chez les individus dont le niveau de formation est plus élevé. Le graphique A10.6 montre le pourcentage d'allochtones diplômés de l'enseignement tertiaire et indique le pouvoir d'achat (en USD) associé à ce niveau de formation dans différents pays de l'OCDE. Il y a lieu de signaler que les données sur le niveau de formation de la population allochtone se rapportent à l'année 2003-04 et que les flux migratoires intervenus depuis cinq ans ont pu modifier, dans une certaine mesure, cette composition globale.

Certains pays sont capables d'attirer des immigrants plus instruits et/ou de leur donner des incitations propres à les encourager à accroître leur niveau de formation sur leur territoire. Les individus issus de l'immigration sont généralement plus qualifiés dans les pays anglophones. Les allochtones diplômés de l'enseignement tertiaire sont entre 30 % et 40 % en Australie, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, et sont plus de 45 % au Canada et en Irlande (voir le tableau A10.6).

Graphique A10.6. Pouvoir d'achat des diplômés de l'enseignement tertiaire (en USD) et proportion d'allochtones diplômés de l'enseignement tertiaire (2009 ou année de référence indiquée)

Proportion d'allochtones diplômés de l'enseignement tertiaire et revenus annuels nets des diplômés de l'enseignement tertiaire, dans la population âgée de 25 à 64 ans



Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année et *Perspectives des migrations internationales 2007*. Tableau A10.1 et tableau A10.6 disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467678

A10

Les immigrants plus instruits sont aussi nombreux au Danemark et en Norvège : 30 % d'entre eux au moins sont diplômés de l'enseignement tertiaire. Le pouvoir d'achat des diplômés de l'enseignement tertiaire est supérieur à la moyenne de l'OCDE en Allemagne, en Autriche, en Italie, au Luxembourg et aux Pays-Bas, où le pourcentage d'allochtones diplômés de ce niveau d'enseignement est toutefois peu élevé. Le niveau de vie sur lequel les diplômés de l'enseignement tertiaire peuvent tabler dans les différents pays semble jouer un rôle moins important dans la décision d'immigrer ou d'entamer des études tertiaires dans le pays d'accueil.

Comme l'éducation requiert un investissement important, attirer des travailleurs hautement qualifiés peut être très rentable. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, une formation tertiaire coûte environ 80 000 USD, compte tenu des coûts directs et indirects (voir l'indicateur A9). Dans certains pays, la politique d'immigration consiste à attirer des individus plus instruits. Dans l'ensemble, il devient de plus en plus important d'utiliser l'éducation et le niveau de compétence comme un moyen stratégique de garder un avantage concurrentiel en termes d'échanges et d'investissement ainsi qu'en termes de flux migratoires.

Définitions

Concernant les **revenus des travailleurs à temps plein**, les pays ont précisé s'ils se sont basés sur une définition spécifique de la condition de travailleur à temps plein ou sur le temps de travail hebdomadaire minimum. Un statut spécifique de travailleur à temps plein a été utilisé en Espagne, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède. C'est le temps de travail hebdomadaire qui a été retenu pour définir le travail à temps plein dans les autres pays, en l'occurrence : 36 heures en Autriche, en Hongrie et en République slovaque ; 35 heures en Allemagne, en Australie, au Brésil, au Canada, en Estonie et aux États-Unis ; et 30 heures en Grèce, en Nouvelle-Zélande et en République tchèque. Les autres pays participants n'ont pas communiqué de temps de travail minimum correspondant au travail à temps plein. Il y a lieu de signaler que dans certains pays, les r**evenus des actifs occupés qui travaillent à temps plein toute l'année** proviennent des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (SILC), qui se basent sur une approche spécifique pour définir le travail à temps plein.

Les pays n'ont pas tous été en mesure de vérifier si la **condition de travailleur à temps plein** s'applique à toute la période de référence des revenus du travail. La condition de travailleur à temps plein est celle en vigueur au moment de l'administration de l'enquête en Hongrie et en Nouvelle-Zélande, et pendant toute la période de référence de l'enquête en Allemagne, en Espagne, en Italie, en Norvège, en République slovaque et en République tchèque. Dans les autres pays, la condition de travailleur à temps plein s'applique à une période d'une durée similaire, mais parfois en léger décalage par rapport à la période de référence.

La **durée de la période de référence des revenus** varie selon les pays. Les revenus sont dérivés : des revenus hebdomadaires en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni ; des revenus mensuels en Belgique, en Corée, en Estonie, en Finlande, en France, en Hongrie et au Portugal ; et des revenus annuels en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Espagne, aux États-Unis, en Grèce, en Israël, en Italie, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suède. Les revenus du travail à temps plein peuvent varier en fonction des heures supplémentaires dans certains pays, auquel cas ils sont légèrement surestimés. Les revenus des travailleurs à temps plein présentés dans cet indicateur diffèrent donc, dans une certaine mesure, d'un pays à l'autre. Par ailleurs, l'immigration peut influer sur les niveaux de revenus et expliquer certaines différences entre les pays. Ces chiffres doivent donc être interprétés avec prudence.

Les **parités de pouvoir d'achat (PPA)** sont des taux de conversion monétaire qui égalisent les pouvoirs d'achat des différentes monnaies, car ils éliminent les différences de niveau de prix qui existent entre les pays.

Méthodologie

Cet indicateur se base sur une nouvelle collecte de données concernant les revenus des actifs qui travaillent à temps plein toute l'année. À ces données viennent s'ajouter les données sur les cotisations sociales et les prélèvements obligatoires non fiscaux, qui proviennent de la *Base de données de l'OCDE relative aux impôts sur les salaires*.

Les cotisations sociales patronales (généralement versées directement à l'État) et les prélèvements obligatoires non fiscaux (fixés par la réglementation ou la loi, mais généralement versés à des régimes privés d'assurances) constituent le supplément que les employeurs paient en plus des salaires bruts dans les différents pays. Dans certains pays, les cotisations sociales sont presque exclusivement à charge des travailleurs et sont déduites de leur salaire. Dans ce cas, les cotisations sociales sont incluses dans les revenus bruts. Le taux de cotisation sociale est fixe et indépendant du niveau de salaire dans certains pays, mais variable ou limité par des seuils ou des plafonds dans d'autres pays, auquel cas le montant des cotisations dépend du niveau de revenus.

Les données fiscales sont calculées sur le modèle *Taxing Wages*. La publication annuelle *Taxing Wages* décrit en détail les impôts sur les salaires dans les 34 pays membres de l'OCDE, en l'occurrence l'impôt sur le revenu, les cotisations de sécurité sociale des travailleurs et des employeurs, et les prestations en espèces aux ménages. Ces données permettent de comparer le niveau du coût de la main-d'œuvre ainsi que la situation fiscale et les avantages des isolés et des ménages. L'édition de 2010 de la publication *Les impôts sur les salaires* (OCDE, 2010d) présente des estimations précises de la situation fiscale et des avantages des travailleurs en 2009, et en indique les chiffres définitifs de 2008. Par ailleurs, elle donne la mesure des charges fiscales entre 2000 et 2009.

Un taux de change moyen sur trois ans (USD) est appliqué pour comparer les avantages entre les pays de l'OCDE dans la perspective des employeurs. Les montants en USD sont ajustés en fonction des parités de pouvoir d'achat (consommation privée) pour comparer le pouvoir d'achat et le niveau de vie dans la perspective des travailleurs (voir les taux de change dans le tableau X2.1).

Les données sur le niveau de formation des allochtones âgés de 25 à 64 ans proviennent de l'édition de 2007 de *Perspectives des migrations internationales*. Comme ces données sont antérieures de cinq ans environ à celles relatives aux revenus, une certaine prudence s'impose lors de l'interprétation des chiffres. La méthodologie utilisée dans cette publication peut différer, dans une certaine mesure, de celle appliquée dans certains pays à cause, par exemple, du traitement des individus dont le niveau de formation est inconnu.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2007b), *Perspectives des migrations internationales 2007*, Éditions OCDE.

OCDE (2010d), *Les impôts sur les salaires 2008-2009*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau A10.3. Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 35 à 44 ans (2009 ou année de référence indiquée)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470300
- ***Tableau A10.5. Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 55 à 64 ans (2009 ou année de référence indiquée)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470338
- ***Tableau A10.6. Niveau de formation de la population âgée de 25 à 64 ans dans les pays de l'OCDE, selon l'ascendance autochtone ou allochtone (2003-04, en pourcentage)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470357

A10

Tableau A10.1. [1/2] Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 64 ans (2009 ou année de référence indiquée)

					Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets		
					Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA		
		Année	Source	Sexe	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6
					(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	2009	Nationale	Hommes	53 552	61 793	89 543	46 404	53 545	77 591	36 798	41 584	56 837	28 985	32 754	44 769
				Femmes	40 934	44 910	64 474	35 471	38 915	55 869	29 746	31 968	43 175	23 430	25 180	34 008
				H+F	49 269	57 321	78 520	42 693	49 670	68 040	34 404	38 929	51 249	27 099	30 663	40 368
	Autriche	2009	Nationale	Hommes	61 766	78 976	117 697	47 833	61 160	93 561	33 247	40 341	58 734	27 198	33 001	48 047
				Femmes	45 068	61 308	88 336	34 902	47 479	68 409	25 957	33 047	44 096	21 234	27 034	36 073
				H+F	53 804	73 291	107 502	41 667	56 758	84 077	29 771	38 061	52 762	24 354	31 136	43 162
	Belgique	2009	Nationale	Hommes	56 736	61 589	90 186	44 043	47 666	69 090	27 340	28 974	38 234	21 229	22 497	29 688
				Femmes	46 288	52 525	69 782	36 242	40 899	53 784	24 122	26 021	31 732	18 730	20 204	24 639
				H+F	54 166	59 178	81 671	42 124	45 867	62 661	26 573	28 162	35 627	20 633	21 867	27 663
	Canada	2008	Nationale	Hommes	46 627	55 506	77 717	41 841	50 306	71 623	32 054	37 727	51 953	26 870	31 626	43 552
				Femmes	30 365	39 840	55 392	27 252	35 712	50 197	22 325	28 056	37 652	18 715	23 519	31 563
				H+F	41 953	49 846	67 880	37 598	44 896	62 132	29 313	34 003	45 849	24 573	28 504	38 434
	Chili				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2009	Nationale	Hommes	17 285	22 938	50 361	12 899	17 118	37 583	10 208	13 115	27 215	12 841	16 498	34 234
				Femmes	13 341	18 289	34 055	9 956	13 648	25 414	8 180	10 724	18 831	10 290	13 490	23 688
				H+F	15 278	21 271	45 300	11 401	15 874	33 806	9 176	12 258	24 613	11 543	15 419	30 961
	Danemark	2009	Nationale	Hommes	69 973	78 538	100 461	69 566	78 131	100 054	42 057	45 599	53 749	25 572	27 725	32 681
				Femmes	57 858	63 125	77 094	57 451	62 718	76 686	35 171	38 188	45 062	21 385	23 219	27 398
				H+F	64 825	71 997	88 720	64 417	71 589	88 312	39 148	43 167	49 384	23 803	26 246	30 026
	Estonie	2009	Nationale	Hommes	15 725	17 631	24 925	11 746	13 170	18 618	9 627	10 731	14 960	11 064	12 334	17 194
				Femmes	9 091	10 612	16 901	6 791	7 927	12 624	5 780	6 662	10 308	6 643	7 656	11 847
				H+F	13 147	14 346	19 480	9 820	10 716	14 551	8 132	8 827	11 804	9 346	10 144	13 566
	Finlande	2009	Nationale	Hommes	62 416	63 764	90 035	50 745	51 841	73 199	36 384	37 007	48 384	25 531	25 968	33 952
				Femmes	49 065	49 862	67 126	39 890	40 538	54 574	30 129	30 505	38 510	21 142	21 406	27 024
				H+F	56 688	57 290	76 893	46 088	46 577	62 515	33 724	34 008	42 720	23 665	23 864	29 977
	France	2006	Nationale	Hommes	51 569	54 324	83 916	36 240	38 175	58 911	26 596	27 918	41 131	20 498	21 516	31 700
				Femmes	32 828	40 988	61 474	26 068	30 464	43 200	20 488	22 652	31 349	15 790	17 458	24 161
				H+F	44 687	50 525	73 450	32 457	35 602	51 598	24 013	26 160	36 911	18 506	20 162	28 447
	Allemagne	2009	Nationale	Hommes	55 204	62 916	93 756	46 206	52 660	79 674	28 585	31 585	44 336	23 774	26 269	36 874
				Femmes	40 259	48 450	73 011	33 696	40 553	61 110	22 393	25 849	35 311	18 624	21 498	29 369
				H+F	50 688	58 084	87 175	42 425	48 616	73 764	26 767	29 721	41 556	22 262	24 719	34 562
	Grèce	2009	Nationale	Hommes	24 316	29 506	45 779	18 988	23 041	35 748	15 950	18 735	26 740	14 547	17 086	24 388
				Femmes	14 596	22 253	33 648	11 397	17 377	26 275	9 574	14 597	20 772	8 732	13 313	18 945
				H+F	21 216	27 012	39 987	16 567	21 094	31 225	13 916	17 508	23 891	12 692	15 968	21 789
	Hongrie	2009	Nationale	Hommes	11 384	15 136	37 177	8 594	11 416	27 926	6 149	7 513	14 964	7 861	9 605	19 130
				Femmes	9 414	13 772	24 978	7 090	10 394	18 789	5 307	7 125	10 669	6 784	9 108	13 640
				H+F	10 361	14 531	30 169	7 813	10 963	22 677	5 711	7 341	12 497	7 302	9 385	15 976
	Islande	2006	SILC	Hommes	45 790	54 477	87 223	40 107	47 715	76 397	29 610	34 197	51 489	19 788	22 854	34 410
				Femmes	34 140	38 578	54 998	29 903	33 790	48 172	23 458	25 801	34 472	15 677	17 243	23 038
				H+F	41 062	49 768	70 780	35 966	43 591	61 995	27 113	31 711	42 806	18 120	21 192	28 607
	Irlande	2009	Nationale	Hommes	57 668	74 764	112 853	52 070	67 507	101 899	42 309	50 029	67 490	29 546	34 937	47 130
				Femmes	52 343	57 739	81 435	47 262	52 135	73 530	39 080	42 342	53 042	27 290	29 568	37 040
				H+F	56 709	68 332	99 201	51 205	61 699	89 572	41 877	47 125	61 064	29 244	32 908	42 643
	Israël	2009	Nationale	Hommes	20 350	27 006	45 174	18 955	25 090	42 323	16 857	21 243	32 150	14 777	18 622	28 184
				Femmes	14 535	19 600	31 409	13 590	18 266	29 267	12 889	16 365	23 971	11 299	14 346	21 014
				H+F	19 276	24 553	39 216	17 968	22 819	36 671	16 153	19 614	28 784	14 160	17 194	25 233
	Italie	2008	Nationale	Hommes	51 725	64 474	105 150	37 082	46 222	75 383	26 183	31 507	46 394	21 854	26 298	38 724
				Femmes	37 925	48 119	68 502	27 189	34 497	49 110	20 105	24 586	32 990	16 781	20 522	27 536
				H+F	48 071	57 902	87 867	34 463	41 510	62 993	24 566	28 927	40 100	20 504	24 145	33 470
	Japon				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	2008	Nationale	Hommes	25 585	36 323	46 605	21 689	30 792	39 522	19 748	27 238	34 055	24 114	33 261	41 584
				Femmes	15 830	20 723	29 775	13 420	17 568	25 241	12 326	16 060	22 814	15 051	19 611	27 858
				H+F	21 263	30 679	41 506	18 025	26 007	35 186	16 470	23 434	30 668	20 111	28 615	37 449

Remarques : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'adminsitration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470262

A10

Tableau A10.1. [2/2] Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 64 ans (2009 ou année de référence indiquée)

					Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets		
					Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA		
		Année	Source	Sexe	0/1/2 (1)	3/4 (2)	5B/5A/6 (3)	0/1/2 (4)	3/4 (5)	5B/5A/6 (6)	0/1/2 (7)	3/4 (8)	5B/5A/6 (9)	0/1/2 (10)	3/4 (11)	5B/5A/6 (12)
OCDE	Luxembourg	2009	Nationale	Hommes	63 254	88 508	153 423	55 987	78 340	135 797	43 349	55 538	85 960	31 512	40 373	62 487
				Femmes	47 152	69 404	106 298	41 734	61 431	94 085	34 242	46 493	63 862	24 892	33 798	46 423
				H+F	58 537	83 572	136 036	51 811	73 970	120 407	40 809	53 215	77 812	29 665	38 684	56 564
	Mexique				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2008	Nationale	Hommes	61 702	74 983	114 078	48 675	59 012	91 441	31 870	37 643	54 272	25 732	30 394	43 820
				Femmes	48 634	58 241	83 567	38 899	46 008	65 693	26 891	30 391	41 360	21 712	24 538	33 395
				H+F	59 900	71 642	106 273	47 273	56 411	84 771	31 085	36 199	51 183	25 099	29 228	41 326
	Nouvelle-Zélande	2009	Nationale	Hommes	33 188	40 417	48 869	33 188	40 417	48 869	26 993	31 836	37 451	24 557	28 964	34 072
				Femmes	25 610	31 081	37 439	25 610	31 081	37 439	21 402	25 599	29 840	19 471	23 289	27 148
				H+F	29 953	37 380	43 323	29 953	37 380	43 323	24 833	29 801	33 783	22 593	27 112	30 735
	Norvège	2007	Nationale	Hommes	74 405	87 410	115 327	65 025	76 353	100 670	46 994	54 088	67 511	29 098	33 490	41 802
				Femmes	56 450	63 239	78 219	49 384	55 298	68 347	36 953	40 750	49 127	22 880	25 231	30 418
				H+F	68 068	79 101	97 211	59 504	69 115	84 890	43 450	49 620	58 801	26 903	30 723	36 408
	Pologne	2006	SILC	Hommes	7 531	11 437	21 445	6 359	9 658	18 108	4 719	7 017	12 905	6 450	9 592	17 641
				Femmes	4 946	8 484	15 709	4 176	7 164	13 265	3 198	5 279	9 531	4 371	7 217	13 028
				H+F	6 559	10 298	18 233	5 538	8 695	15 395	4 147	6 347	11 015	5 668	8 675	15 057
	Portugal	2009	Nationale	Hommes	17 504	26 730	47 152	14 145	21 600	38 103	11 976	17 010	27 027	11 887	16 883	26 825
				Femmes	12 978	19 028	32 434	10 487	15 376	26 209	9 333	12 912	20 029	9 264	12 816	19 880
				H+F	15 697	22 953	39 210	12 684	18 548	31 685	10 866	15 011	23 497	10 785	14 899	23 322
	Rép. slovaque	2009	Nationale	Hommes	15 601	20 446	37 840	10 729	14 062	26 132	8 547	10 884	19 352	10 949	13 944	24 791
				Femmes	11 342	15 401	25 942	7 801	10 592	17 855	6 492	8 450	13 558	8 317	10 826	17 369
				H+F	13 073	18 194	32 185	8 991	12 513	22 198	7 327	9 798	16 653	9 387	12 552	21 335
	Slovénie	2009	Nationale	Hommes	18 242	24 871	51 681	15 712	21 422	44 515	10 968	14 487	26 283	11 441	15 113	27 418
				Femmes	15 618	21 822	40 442	13 453	18 796	34 834	9 721	12 986	21 834	10 141	13 546	22 776
				H+F	17 179	23 602	45 089	14 797	20 329	38 836	10 369	13 866	23 673	10 817	14 464	24 695
	Espagne	2008	Nationale	Hommes	33 502	40 846	54 198	25 790	31 444	41 723	21 552	25 544	32 475	19 400	22 993	29 232
				Femmes	25 366	31 874	46 609	19 528	24 537	35 881	17 125	20 660	28 535	15 415	18 597	25 686
				H+F	31 288	37 376	50 777	24 086	28 773	39 090	20 340	23 675	30 699	18 308	21 311	27 633
	Suède	2008	Nationale	Hommes	62 867	70 040	101 110	43 231	48 164	69 530	32 772	36 147	47 740	24 835	27 393	36 178
				Femmes	52 304	58 646	67 238	35 968	40 329	46 237	27 654	30 731	34 828	20 957	23 288	26 393
				H+F	60 746	66 451	84 297	41 773	45 696	57 968	31 750	34 457	42 131	24 061	26 112	31 928
	Suisse				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	2009	Nationale	Hommes	43 079	59 194	89 513	35 138	48 282	73 012	27 670	36 739	53 803	22 693	30 131	44 125
				Femmes	33 070	43 408	68 908	26 974	35 406	56 205	22 036	27 855	42 206	18 073	22 844	34 615
				H+F	40 049	53 601	80 843	32 666	43 720	65 940	25 964	33 591	48 923	21 294	27 549	40 124
	États-Unis	2009	Nationale	Hommes	39 405	60 563	109 383	31 274	48 066	86 812	24 869	36 252	59 506	24 869	36 252	59 506
				Femmes	28 652	44 306	73 568	22 739	35 163	58 387	18 842	27 616	42 509	18 842	27 616	42 509
				H+F	35 701	53 659	92 863	28 334	42 586	73 701	22 793	32 859	51 793	22 793	32 859	51 793
	Moyenne OCDE			Hommes	41 309	50 521	77 330	34 147	41 806	63 925	25 241	29 939	42 521	20 671	24 771	35 660
				Femmes	31 241	38 470	55 475	26 011	31 864	45 748	20 032	23 802	32 137	16 274	19 586	26 844
				H+F	37 904	46 336	67 643	31 383	38 331	55 861	23 468	27 841	38 009	19 148	22 976	31 836
	Moyenne UE21			Hommes	40 907	49 600	77 273	32 942	40 004	62 381	23 717	27 813	40 102	19 353	22 883	33 631
				Femmes	31 404	38 731	56 357	25 569	31 346	45 418	19 190	22 765	30 877	15 551	18 664	25 758
				H+F	37 746	45 783	68 112	30 479	36 930	54 954	22 192	26 068	36 120	18 045	21 402	30 201
Autres G20	Argentine				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	2009	Nationale	Hommes	m	m	m	5 391	9 890	25 762	m	m	m	m	m	m
				Femmes	m	m	m	3 476	6 125	15 602	m	m	m	m	m	m
				H+F	m	m	m	4 840	8 354	20 706	m	m	m	m	m	m
	Chine				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'adminsitration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470262

A10

Tableau A10.2. [1/2] Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 34 ans (2009 ou année de référence indiquée)

					Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets		
					Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA		
		Année	Source	Sexe	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6
					(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	2009	Nationale	Hommes	45 598	58 205	68 989	39 512	50 436	59 781	32 353	39 454	45 855	25 483	31 077	36 119
				Femmes	40 451	45 953	59 245	35 051	39 819	51 337	29 476	32 551	40 071	23 217	25 639	31 563
				H+F	44 355	54 730	64 308	38 435	47 425	55 725	31 658	37 457	43 077	24 936	29 504	33 930
	Autriche	2009	Nationale	Hommes	53 833	62 820	92 673	41 690	48 649	71 768	29 784	33 707	45 836	24 365	27 574	37 496
				Femmes	41 121	50 277	69 267	31 845	38 935	53 642	24 234	28 231	36 447	19 825	23 095	29 815
				H+F	49 330	58 653	82 160	38 203	45 422	63 626	27 818	31 888	41 619	22 757	26 086	34 046
	Belgique	2009	Nationale	Hommes	51 406	54 826	74 146	40 063	42 617	57 043	25 644	26 796	33 201	19 912	20 806	25 779
				Femmes	38 849	44 510	59 633	30 940	34 914	46 206	22 253	23 713	28 315	17 279	18 412	21 986
				H+F	48 036	52 381	66 640	37 547	40 792	51 438	24 552	25 973	30 674	19 064	20 167	23 817
	Canada	2008	Nationale	Hommes	38 370	48 603	56 129	34 400	43 708	50 901	27 242	33 322	38 137	22 837	27 933	31 970
				Femmes	31 765	32 044	46 064	28 502	28 751	41 328	23 246	23 430	31 720	19 487	19 641	26 591
				H+F	36 634	43 351	51 355	32 850	38 851	46 338	26 292	30 112	34 996	22 040	25 243	29 336
	Chili				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2009	Nationale	Hommes	17 254	22 686	37 834	12 876	16 930	28 234	10 192	12 985	20 774	12 821	16 334	26 132
				Femmes	14 267	18 679	28 803	10 647	13 939	21 495	8 656	10 925	16 130	10 889	13 742	20 291
				H+F	16 279	21 450	34 422	12 149	16 007	25 688	9 691	12 350	19 020	12 190	15 535	23 925
	Danemark	2009	Nationale	Hommes	62 628	69 495	80 829	62 220	69 087	80 421	37 907	41 787	46 450	23 048	25 407	28 243
				Femmes	51 013	56 307	67 415	50 605	55 899	67 007	31 205	34 272	40 612	18 974	20 838	24 693
				H+F	58 847	64 127	73 747	58 440	63 719	73 340	35 743	38 754	43 817	21 733	23 563	26 642
	Estonie	2009	Nationale	Hommes	19 149	19 298	26 755	14 303	14 415	19 985	11 611	11 698	16 021	13 345	13 445	18 413
				Femmes	9 337	11 013	18 141	6 974	8 226	13 551	5 923	6 895	11 027	6 807	7 924	12 674
				H+F	15 649	16 237	21 773	11 689	12 129	16 264	9 582	9 923	13 133	11 013	11 405	15 094
	Finlande	2009	Nationale	Hommes	57 799	58 963	73 738	46 991	47 937	59 949	34 248	34 789	41 360	24 033	24 412	29 023
				Femmes	46 321	46 943	59 419	37 660	38 165	48 308	28 835	29 129	35 000	20 234	20 440	24 560
				H+F	54 619	54 582	65 659	44 406	44 375	53 381	32 748	32 731	37 878	22 980	22 968	26 580
	France	2006	Nationale	Hommes	38 801	43 477	65 717	29 286	31 805	46 182	22 015	23 567	33 386	16 967	18 163	25 730
				Femmes	22 767	31 061	51 458	19 576	25 117	36 162	16 564	20 036	26 543	12 766	15 442	20 456
				H+F	33 928	39 903	58 779	26 661	29 879	41 307	20 769	22 298	30 056	16 007	17 185	23 164
	Allemagne	2009	Nationale	Hommes	42 248	53 050	70 673	35 362	44 403	59 153	23 246	27 724	34 469	19 334	23 058	28 668
				Femmes	35 678	44 868	62 123	29 863	37 554	51 997	20 395	24 356	31 282	16 962	20 257	26 018
				H+F	40 097	49 634	66 540	33 561	41 543	55 694	22 323	26 335	32 949	18 566	21 903	27 403
	Grèce	2009	Nationale	Hommes	20 565	24 005	34 406	16 059	18 745	26 867	13 489	15 746	21 145	12 302	14 360	19 285
				Femmes	15 663	18 943	25 455	12 231	14 792	19 877	10 274	12 425	16 697	9 370	11 332	15 228
				H+F	19 677	22 263	28 970	15 365	17 384	22 622	12 907	14 603	18 471	11 771	13 318	16 846
	Hongrie	2009	Nationale	Hommes	10 762	14 356	29 766	8 119	10 832	22 375	5 883	7 291	12 355	7 521	9 321	15 795
				Femmes	9 510	13 312	22 465	7 163	10 050	16 906	5 348	6 964	9 784	6 837	8 904	12 509
				H+F	10 295	13 945	25 764	7 763	10 524	19 377	5 683	7 174	10 946	7 266	9 171	13 993
	Islande	2006	SILC	Hommes	44 217	49 822	71 507	38 729	43 638	62 632	28 779	31 739	43 190	19 233	21 211	28 864
				Femmes	26 264	34 238	43 995	23 004	29 989	38 534	19 299	23 510	28 662	12 898	15 712	19 155
				H+F	39 032	44 667	55 371	34 187	39 123	48 499	26 041	29 017	34 669	17 403	19 392	23 169
	Irlande	2009	Nationale	Hommes	55 153	52 521	80 299	49 800	47 423	72 505	40 882	39 194	52 529	28 549	27 370	36 682
				Femmes	40 413	46 288	73 236	36 491	41 795	66 127	32 646	35 197	49 339	22 798	24 579	34 455
				H+F	51 712	50 030	76 485	46 693	45 174	69 061	38 675	37 597	50 806	27 008	26 255	35 479
	Israël	2009	Nationale	Hommes	18 259	22 103	32 990	17 032	20 566	30 767	15 485	18 007	24 946	13 575	15 785	21 869
				Femmes	12 844	16 157	24 542	12 008	15 100	22 809	11 389	14 107	19 606	9 984	12 366	17 188
				H+F	17 727	20 228	29 047	16 543	18 842	27 027	15 136	16 776	22 515	13 269	14 707	19 738
	Italie	2008	Nationale	Hommes	45 073	53 694	60 333	32 314	38 494	43 253	23 248	27 059	29 980	19 404	22 585	25 024
				Femmes	31 364	37 952	44 342	22 485	27 208	31 789	17 219	20 117	22 926	14 372	16 791	19 136
				H+F	41 795	47 325	52 266	29 963	33 928	37 470	21 806	24 238	26 431	18 201	20 231	22 062
	Japon				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	2008	Nationale	Hommes	23 029	25 393	32 201	19 523	21 526	27 298	17 821	19 600	24 502	21 761	23 933	29 919
				Femmes	22 703	20 428	25 002	19 246	17 318	21 195	17 573	15 836	19 305	21 458	19 337	23 574
				H+F	22 987	23 565	29 101	19 487	19 977	24 670	17 788	18 225	22 346	21 721	22 255	27 287

Remarques : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'adminsitration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470281

A10

Tableau A10.2. [2/2] Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 25 à 34 ans (2009 ou année de référence indiquée)

					Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets		
					Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA		
		Année	Source	Sexe	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6
					(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Luxembourg	2009	Nationale	Hommes	47 828	62 499	118 314	42 333	55 319	104 721	34 655	42 936	69 514	25 192	31 212	50 532
				Femmes	37 869	53 501	86 741	33 519	47 354	76 776	28 438	37 981	54 715	20 672	27 609	39 774
				H+F	45 166	59 206	102 318	39 977	52 404	90 563	33 044	41 167	62 007	24 021	29 926	45 075
	Mexique				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2008	Nationale	Hommes	51 710	59 763	80 449	41 175	47 165	63 266	27 983	31 025	40 002	22 594	25 050	32 298
				Femmes	43 345	50 838	69 208	34 985	40 529	54 517	25 012	27 674	35 139	20 195	22 344	28 372
				H+F	50 309	57 174	75 804	40 138	45 218	59 651	27 486	29 972	37 993	22 193	24 199	30 676
	Nouvelle-Zélande	2009	Nationale	Hommes	30 422	35 132	39 235	30 422	35 132	39 235	25 163	28 295	31 044	22 893	25 742	28 243
				Femmes	24 283	30 955	35 996	24 283	30 955	35 996	20 354	25 515	28 873	18 517	23 213	26 268
				H+F	28 563	33 699	37 650	28 563	33 699	37 650	23 735	27 335	29 982	21 593	24 869	27 277
	Norvège	2007	Nationale	Hommes	65 965	79 337	88 403	57 672	69 321	77 218	42 274	49 752	54 565	26 175	30 805	33 786
				Femmes	49 151	56 144	67 039	43 026	49 117	58 608	32 871	36 782	42 875	20 353	22 774	26 547
				H+F	60 867	72 060	76 705	53 232	62 981	67 028	39 423	45 682	48 280	24 410	28 286	29 894
	Pologne	2006	SILC	Hommes	8 438	9 801	16 004	7 125	8 276	13 514	5 253	6 055	9 704	7 180	8 276	13 264
				Femmes	5 761	6 841	12 370	4 864	5 777	10 445	3 677	4 313	7 566	5 026	5 895	10 342
				H+F	7 881	8 811	13 989	6 654	7 440	11 812	4 925	5 472	8 518	6 732	7 480	11 644
	Portugal	2009	Nationale	Hommes	15 186	19 940	31 982	12 271	16 113	25 844	10 552	13 416	19 790	10 474	13 316	19 643
				Femmes	11 968	15 641	26 016	9 671	12 639	21 023	8 607	10 832	16 633	8 543	10 751	16 509
				H+F	13 968	17 756	28 421	11 287	14 349	22 966	9 783	12 131	17 905	9 710	12 041	17 772
	Rép. slovaque	2009	Nationale	Hommes	15 282	20 719	32 100	10 511	14 249	22 139	8 393	11 016	16 612	10 753	14 112	21 281
				Femmes	12 547	15 793	24 213	8 629	10 862	16 653	7 074	8 639	12 702	9 062	11 068	16 272
				H+F	14 230	18 939	28 507	9 787	13 026	19 639	7 886	10 157	14 830	10 102	13 013	18 998
	Slovénie	2009	Nationale	Hommes	16 308	22 618	38 581	14 046	19 482	33 230	9 878	13 384	21 097	10 304	13 961	22 007
				Femmes	13 509	17 847	28 636	11 635	15 372	24 665	8 764	10 746	16 331	9 143	11 210	17 036
				H+F	15 694	20 785	32 421	13 518	17 902	27 925	9 764	12 401	18 185	10 185	12 936	18 970
	Espagne	2008	Nationale	Hommes	32 083	35 226	43 894	24 699	27 118	33 790	20 775	22 497	27 126	18 701	20 251	24 417
				Femmes	25 054	26 577	39 371	19 287	20 460	30 309	16 973	17 758	24 768	15 278	15 985	22 295
				H+F	30 294	31 704	41 646	23 321	24 407	32 060	19 795	20 568	25 959	17 818	18 514	23 367
	Suède	2008	Nationale	Hommes	60 168	62 307	78 106	41 375	42 846	53 711	31 471	32 508	39 947	23 849	24 635	30 272
				Femmes	56 400	48 339	54 424	38 784	33 241	37 426	29 641	25 731	28 683	22 462	19 499	21 736
				H+F	59 985	58 656	66 130	41 250	40 336	45 475	31 383	30 738	34 309	23 782	23 294	26 000
	Suisse				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	2009	Nationale	Hommes	37 563	50 267	72 369	30 639	41 001	59 028	24 565	31 715	44 154	20 147	26 011	36 212
				Femmes	30 734	40 982	61 802	25 068	33 427	50 410	20 722	26 489	38 207	16 994	21 725	31 335
				H+F	35 878	47 240	67 374	29 264	38 532	54 954	23 617	30 012	41 343	19 369	24 613	33 907
	États-Unis	2009	Nationale	Hommes	33 613	50 978	81 641	26 677	40 458	64 794	21 622	31 356	46 394	21 622	31 356	46 394
				Femmes	26 284	37 516	61 386	20 861	29 775	48 719	17 515	23 810	36 648	17 515	23 810	36 648
				H+F	31 416	45 947	71 415	24 933	36 466	56 678	20 391	28 536	41 473	20 391	28 536	41 473
	Moyenne OCDE			Hommes	36 507	42 824	58 968	30 249	35 438	48 607	22 842	26 152	33 934	18 772	21 638	28 392
				Femmes	28 525	33 446	46 476	23 755	27 830	38 407	18 765	21 309	27 814	15 445	17 598	23 208
				H+F	34 319	39 622	52 578	28 478	32 823	43 377	21 739	24 470	30 834	17 870	20 227	25 778
	Moyenne UE21			Hommes	36 154	41 540	58 998	29 203	33 472	47 475	21 508	24 138	32 164	17 657	19 984	26 962
				Femmes	28 261	33 167	46 883	22 996	26 965	37 871	17 736	20 115	26 612	14 499	16 564	22 166
				H+F	33 984	38 610	52 848	27 506	31 166	42 586	20 475	22 690	29 374	16 784	18 752	24 546
Autres G20	Argentine				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	2009	Nationale	Hommes	m	m	m	4 479	7 509	19 003	m	m	m	m	m	m
				Femmes	m	m	m	3 248	5 132	12 779	m	m	m	m	m	m
				H+F	m	m	m	4 158	6 517	15 668	m	m	m	m	m	m
	Chine				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'adminsitration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470281

A10

Tableau A10.4. [1/2] Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 45 à 54 ans (2009 ou année de référence indiquée)

					Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets		
					Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA		
		Année	Source	Sexe	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6
					(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	2009	Nationale	Hommes	56 719	64 114	96 536	49 148	55 556	83 650	38 572	42 961	60 381	30 382	33 840	47 561
				Femmes	38 969	44 491	63 641	33 768	38 552	55 146	28 648	31 734	42 681	22 565	24 996	33 619
				H+F	49 496	58 728	81 329	42 890	50 890	70 474	34 531	39 765	52 673	27 200	31 322	41 489
	Autriche	2009	Nationale	Hommes	63 250	87 951	129 756	48 982	68 111	104 778	33 895	43 942	65 797	27 728	35 947	53 825
				Femmes	44 508	67 942	98 839	34 468	52 615	76 543	25 713	35 915	48 309	21 034	29 381	39 519
				H+F	52 957	80 957	117 733	41 011	62 695	93 594	29 401	41 136	58 755	24 052	33 652	48 064
	Belgique	2009	Nationale	Hommes	60 454	63 292	101 143	46 819	48 938	77 655	28 592	29 547	41 707	22 201	22 942	32 385
				Femmes	46 587	57 918	81 443	36 465	44 925	62 491	24 191	27 738	35 558	18 784	21 538	27 610
				H+F	57 549	61 714	93 841	44 650	47 760	71 947	27 614	29 016	39 393	21 441	22 530	30 587
	Canada	2008	Nationale	Hommes	44 973	62 367	84 692	40 331	56 864	78 464	31 073	42 242	55 936	26 048	35 411	46 890
				Femmes	33 867	44 886	67 041	30 379	40 253	61 330	24 595	31 022	45 311	20 617	26 006	37 984
				H+F	41 929	55 373	76 699	37 577	50 179	70 625	29 299	37 640	51 324	24 561	31 553	43 024
	Chili				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	2009	Nationale	Hommes	17 017	22 307	56 461	12 699	16 647	42 135	10 070	12 790	30 352	12 668	16 089	38 180
				Femmes	13 089	18 051	37 090	9 768	13 471	27 679	8 051	10 602	20 391	10 127	13 337	25 651
				H+F	14 557	20 572	50 455	10 863	15 352	37 653	8 806	11 898	27 263	11 077	14 967	34 295
	Danemark	2009	Nationale	Hommes	72 604	82 928	111 303	72 197	82 521	110 896	43 392	47 231	57 780	26 384	28 717	35 132
				Femmes	59 767	66 095	81 520	59 359	65 687	81 113	36 276	39 866	46 707	22 057	24 239	28 399
				H+F	66 640	75 526	95 771	66 233	75 119	95 363	40 174	44 479	52 005	24 427	27 044	31 620
	Estonie	2009	Nationale	Hommes	13 281	18 124	22 131	9 921	13 538	16 531	8 210	11 017	13 341	9 435	12 662	15 332
				Femmes	7 971	10 592	15 362	5 954	7 912	11 475	5 131	6 650	9 416	5 897	7 643	10 822
				H+F	11 220	14 271	17 059	8 381	10 660	12 742	7 015	8 783	10 400	8 062	10 095	11 952
	Finlande	2009	Nationale	Hommes	63 088	65 945	96 917	51 291	53 614	78 794	36 694	38 001	51 350	25 749	26 666	36 034
				Femmes	49 851	50 816	70 066	40 530	41 314	56 965	30 500	30 955	39 778	21 403	21 722	27 913
				H+F	57 130	58 161	80 800	46 447	47 285	65 691	33 933	34 419	44 404	23 811	24 152	31 159
	France	2006	Nationale	Hommes	52 007	60 919	100 542	36 547	42 810	70 530	26 806	31 083	47 836	20 659	23 956	36 867
				Femmes	32 744	46 006	73 817	26 023	33 167	51 854	20 466	24 498	37 059	15 773	18 880	28 561
				H+F	44 127	55 900	89 129	32 155	39 283	62 554	23 807	28 674	43 233	18 348	22 099	33 320
	Allemagne	2009	Nationale	Hommes	59 453	63 451	99 342	49 762	53 108	84 690	30 255	31 788	46 639	25 163	26 438	38 790
				Femmes	40 702	47 813	80 656	34 067	40 019	67 909	22 584	25 586	38 691	18 783	21 280	32 179
				H+F	53 401	58 200	94 189	44 696	48 713	80 063	27 864	29 767	44 515	23 175	24 757	37 023
	Grèce	2009	Nationale	Hommes	28 665	32 717	48 279	22 384	25 549	37 700	18 321	20 315	27 970	16 709	18 527	25 509
				Femmes	16 127	23 943	37 851	12 594	18 697	29 557	10 579	15 705	22 840	9 648	14 323	20 831
				H+F	24 188	29 636	43 885	18 888	23 143	34 269	15 866	18 799	25 809	14 470	17 145	23 538
	Hongrie	2009	Nationale	Hommes	11 866	15 431	40 098	8 962	11 638	30 115	6 355	7 597	15 992	8 124	9 712	20 445
				Femmes	9 338	13 861	25 894	7 032	10 461	19 475	5 274	7 150	10 992	6 743	9 141	14 052
				H+F	10 336	14 670	30 943	7 794	11 067	23 257	5 701	7 380	12 769	7 288	9 435	16 324
	Islande	2006	SILC	Hommes	46 545	55 553	88 694	40 768	48 658	77 686	30 008	34 765	52 265	20 055	23 234	34 929
				Femmes	36 713	43 613	61 691	32 157	38 200	54 034	24 817	28 460	38 006	16 585	19 020	25 400
				H+F	42 180	51 870	75 045	36 945	45 432	65 731	27 704	32 821	45 058	18 514	21 934	30 112
	Irlande	2009	Nationale	Hommes	59 879	104 896	134 737	54 067	94 714	121 659	43 308	63 636	77 781	30 243	44 438	54 317
				Femmes	50 388	65 726	97 912	45 497	59 346	88 408	37 826	45 948	60 482	26 415	32 087	42 236
				H+F	58 023	89 446	121 353	52 391	80 764	109 573	42 470	56 659	71 529	29 658	39 567	49 951
	Israël	2009	Nationale	Hommes	23 042	30 350	52 029	21 430	28 262	48 824	18 622	23 318	35 921	16 325	20 442	31 490
				Femmes	15 424	22 109	35 316	14 421	20 572	32 972	13 596	18 011	26 380	11 919	15 789	23 126
				H+F	21 408	27 304	44 677	19 927	25 373	41 851	17 551	21 440	31 876	15 386	18 795	27 944
	Italie	2008	Nationale	Hommes	53 969	74 492	146 289	38 691	53 404	104 876	27 180	35 196	61 436	22 686	29 377	51 279
				Femmes	37 032	58 018	83 495	26 549	41 594	59 858	19 712	28 978	38 507	16 453	24 187	32 141
				H+F	49 329	67 853	118 553	35 364	48 644	84 992	25 118	32 751	51 275	20 966	27 336	42 798
	Japon				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	2008	Nationale	Hommes	26 747	43 192	61 355	22 675	36 615	52 522	20 616	31 771	44 549	25 174	38 796	54 399
				Femmes	16 833	22 225	37 279	14 270	18 841	31 603	13 094	17 207	27 858	15 988	21 011	34 017
				H+F	21 773	36 217	57 020	18 458	30 702	48 701	16 861	27 159	41 473	20 589	33 163	50 642

Remarques : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'adminsitration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470319

A10

Tableau A10.4. [2/2] Coût annuel de la main-d'œuvre, revenus annuels bruts à temps plein et revenus annuels nets selon les niveaux de la CITE, en équivalents USD, pour la population âgée de 45 à 54 ans (2009 ou année de référence indiquée)

					Coût annuel de la main-d'œuvre			Revenus annuels bruts à temps plein			Revenus annuels nets			Revenus annuels nets		
					Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change moyen sur trois ans			Taux de change ajusté en fonction des PPA		
		Année	Source	Sexe	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6	0/1/2	3/4	5B/5A/6
					(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Luxembourg	2009	Nationale	Hommes	67 423	99 120	167 109	59 677	87 732	148 753	45 496	60 511	93 326	33 072	43 988	67 842
				Femmes	56 536	79 465	157 450	50 041	70 335	139 361	39 698	51 289	87 852	28 858	37 284	63 862
				H+F	64 296	95 664	164 389	56 909	84 674	146 033	43 885	58 899	91 685	31 901	42 816	66 649
	Mexique				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	2008	Nationale	Hommes	65 368	82 507	127 016	51 528	64 868	102 497	33 467	40 898	59 393	27 021	33 022	47 955
				Femmes	49 975	62 678	97 527	39 891	49 434	77 297	27 367	32 295	47 722	22 097	26 075	38 531
				H+F	63 095	79 195	121 311	49 759	62 290	97 622	32 477	39 456	57 135	26 222	31 857	46 131
	Nouvelle-Zélande	2009	Nationale	Hommes	35 855	43 364	52 929	35 855	43 364	52 929	28 779	33 810	39 967	26 182	30 760	36 361
				Femmes	25 676	30 880	38 338	25 676	30 880	38 338	21 454	25 466	30 443	19 519	23 168	27 696
				H+F	31 032	39 003	45 149	31 032	39 003	45 149	25 566	30 888	35 007	23 259	28 101	31 848
	Norvège	2007	Nationale	Hommes	80 224	93 152	131 865	70 093	81 355	115 077	50 248	56 849	75 464	31 113	35 200	46 725
				Femmes	59 866	66 567	85 953	52 360	58 197	75 083	38 863	42 610	53 387	24 063	26 383	33 056
				H+F	72 054	83 809	109 894	62 977	73 216	95 938	45 679	52 253	64 899	28 284	32 354	40 184
	Pologne	2006	SILC	Hommes	7 363	12 066	23 039	6 217	10 189	19 454	4 620	7 387	13 843	6 315	10 098	18 922
				Femmes	5 069	9 291	18 667	4 280	7 845	15 762	3 270	5 754	11 271	4 470	7 865	15 406
				H+F	6 337	10 830	20 427	5 351	9 145	17 248	4 016	6 660	12 306	5 490	9 104	16 822
	Portugal	2009	Nationale	Hommes	19 089	36 306	70 426	15 426	29 338	56 910	12 950	22 079	37 640	12 853	21 914	37 360
				Femmes	13 564	24 762	50 139	10 961	20 010	40 516	9 755	15 969	28 354	9 683	15 850	28 143
				H+F	16 805	31 034	62 003	13 579	25 078	50 104	11 546	19 289	33 642	11 460	19 145	33 391
	Rép. slovaque	2009	Nationale	Hommes	15 869	19 971	40 648	10 914	13 735	28 085	8 676	10 655	20 662	11 115	13 650	26 470
				Femmes	11 298	15 232	26 975	7 770	10 476	18 573	6 471	8 369	14 070	8 290	10 721	18 025
				H+F	12 721	17 566	33 340	8 749	12 081	23 001	7 158	9 495	17 226	9 170	12 164	22 069
	Slovénie	2009	Nationale	Hommes	19 033	25 742	58 044	16 393	22 173	49 995	11 414	14 914	28 802	11 906	15 558	30 045
				Femmes	16 037	24 154	48 953	13 814	20 804	42 165	9 958	14 136	25 203	10 387	14 746	26 291
				H+F	17 532	25 007	52 735	15 101	21 539	45 422	10 568	14 554	26 700	11 024	15 182	27 853
	Espagne	2008	Nationale	Hommes	34 250	46 743	62 240	26 366	35 984	47 914	21 962	28 605	36 649	19 769	25 748	32 989
				Femmes	25 613	35 770	54 724	19 718	27 536	42 127	17 245	22 795	32 747	15 523	20 519	29 477
				H+F	31 697	42 489	58 847	24 401	32 709	45 302	20 564	26 397	34 888	18 510	23 761	31 404
	Suède	2008	Nationale	Hommes	63 619	74 925	119 984	43 748	51 523	82 509	33 127	38 448	53 753	25 104	29 137	40 735
				Femmes	53 436	63 116	79 692	36 746	43 402	54 801	28 205	32 889	40 598	21 374	24 924	30 766
				H+F	61 212	70 881	97 566	42 094	48 743	67 092	31 974	36 545	46 554	24 230	27 695	35 279
	Suisse				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	2009	Nationale	Hommes	45 226	63 970	102 188	36 889	52 177	83 351	28 878	39 427	60 408	23 684	32 335	49 542
				Femmes	32 979	43 821	74 094	26 900	35 743	60 436	21 986	28 087	45 125	18 031	23 035	37 009
				H+F	40 661	55 863	90 076	33 165	45 565	73 471	26 309	34 865	54 120	21 576	28 594	44 385
	États-Unis	2009	Nationale	Hommes	42 523	65 994	123 879	33 748	52 377	98 317	26 617	38 865	66 115	26 617	38 865	66 115
				Femmes	28 421	46 556	80 081	22 556	36 949	63 556	18 712	28 877	45 643	18 712	28 877	45 643
				H+F	37 348	57 404	103 501	29 641	45 559	82 144	23 716	34 732	56 769	23 716	34 732	56 769
	Moyenne OCDE			Hommes	43 083	55 582	87 920	35 639	46 047	72 665	26 145	32 402	47 347	21 396	26 809	39 808
				Femmes	32 013	41 600	64 190	26 690	34 388	52 980	20 484	25 330	36 255	16 614	20 829	30 275
				H+F	39 001	50 522	77 507	32 325	41 816	64 055	24 040	29 883	42 575	19 582	24 657	35 746
	Moyenne UE21			Hommes	42 513	54 943	88 462	34 261	44 396	71 420	24 460	30 241	44 879	19 933	24 806	37 617
				Femmes	32 029	42 146	66 294	26 116	34 038	53 541	19 536	24 342	35 318	15 801	19 942	29 401
				H+F	38 753	50 259	78 781	31 333	40 586	63 666	22 679	28 091	40 743	18 398	23 004	34 029
Autres G20	Argentine				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	2009	Nationale	Hommes	m	m	m	5 987	12 762	31 720	m	m	m	m	m	m
				Femmes	m	m	m	3 614	7 765	18 667	m	m	m	m	m	m
				H+F	m	m	m	5 253	10 772	25 518	m	m	m	m	m	m
	Chine				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud				m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : les coûts de la main-d'œuvre comprennent les prélèvements obligatoires non fiscaux (PONF) et les cotisations sociales de l'employeur provenant de la Base de données de l'OCDE *Les impôts sur les salaires* (Centre de politique et d'adminsitration fiscales), à l'exception des données sur les États-Unis qui proviennent du Bureau of Labor Statistics et des données sur le Royaume-Uni qui proviennent de l'Enquête de l'UE sur le coût de la main-d'œuvre. SILC : Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (Eurostat). USD sur la base d'une moyenne mobile des taux de change sur trois ans (taux de change annuels de l'OCDE) et les trois dernières colonnes sur les revenus nets en USD (PPA, parités de pouvoir d'achat) avec ajustement en fonction de la consommation des ménages (voir le tableau X2.1 pour les taux de change).

Source : OCDE, Groupe de travail économique du réseau LSO, collecte de données spéciale sur les revenus du travail des actifs occupés travaillant à temps plein toute l'année.

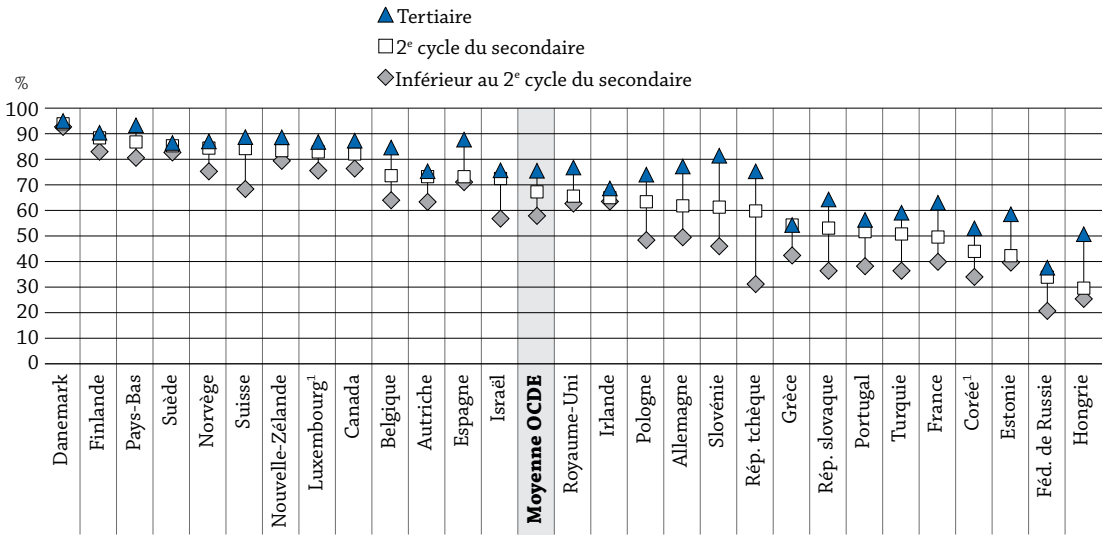
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470319

QUELLES SONT LES RETOMBÉES SOCIALES DE L'ÉDUCATION ?

- Dans l'ensemble, les adultes âgés de 25 à 64 ans d'un niveau de formation élevé sont plus satisfaits de leur vie, participent davantage à la vie de la société et ont plus tendance à s'estimer en bonne santé, même après contrôle du sexe, de l'âge et des revenus.
- Dans l'ensemble, les élèves de 8e année (soit ceux âgés de 14 ans environ) qui ont davantage de connaissances civiques selon l'Enquête internationale de l'éducation à la citoyenneté (*International Civic and Citizenship Education Study*, ICCS) sont plus susceptibles de se rendre aux urnes et d'être favorables à l'égalité entre les sexes, mais pas nécessairement de faire confiance aux institutions civiques.

Graphique A11.1. Proportion d'adultes s'estimant satisfaits de leur vie, selon le niveau de formation (2008)



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans diplômés du 2e cycle du secondaire s'estimant satisfaits de leur vie.

Source : OCDE. Tableau A11.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467697

Contexte

Aller au-delà des indicateurs économiques traditionnels de la réussite, tels que les revenus, l'emploi et le produit intérieur brut (PIB) par habitant pour analyser des aspects non économiques du bien-être et du progrès social, comme la satisfaction que procure la vie, l'engagement civique et la santé, suscite de plus en plus d'intérêt. Des initiatives récentes, notamment la création de la Commission Stiglitz-Sen sur la mesure de la performance économique et du progrès social, et de la Commission des déterminants sociaux de la santé de l'Organisation mondiale de la santé, ont été prises à cause de constats préoccupants : la cohésion sociale n'est pas aussi bonne qu'elle le devrait et les citoyens ne sont pas aussi heureux et en bonne santé qu'ils le méritent. Dans plusieurs pays de l'OCDE, des indicateurs d'engagement civique, comme la participation aux élections, le bénévolat et la confiance interpersonnelle, régressent et ces changements pourraient avoir de lourdes implications sur la qualité des sociétés démocratiques à long terme (OCDE, 2010). La santé publique est une préoccupation majeure dans les pays de l'OCDE : l'augmentation de la prévalence de l'obésité et de la dépression, par exemple, réduit la qualité de vie de nombreux individus et entraîne une hausse des dépenses de soins de santé.

La littérature foisonne d'éléments à l'appui de la corrélation positive entre l'éducation et un éventail d'indicateurs sociaux, dont l'amélioration de la santé, le renforcement de l'engagement civique et la réduction de la criminalité (OCDE, 2007c ; 2010e). Quelques études, dont le nombre va croissant, suggèrent que l'éducation a un impact *causal* positif sur ces retombées sociales (voir, par exemple, Grossman, 2006, au sujet de la santé). Selon d'autres recherches, l'éducation peut être un moyen relativement rentable d'améliorer la santé publique et de réduire la criminalité (voir, par exemple, Lochner et Moretti, 2004).

Autres faits marquants

- **Dans l'ensemble, les adultes dont le niveau de formation est plus élevé sont plus susceptibles d'être plus satisfaits de leur vie, de participer davantage à la vie de la société (se rendre aux urnes, s'intéresser à la politique et faire preuve de confiance interpersonnelle) et de s'estimer en bonne santé.** L'engagement des individus dans la vie de la société et leur perception de leur état de santé semble varier selon leur niveau de formation, même après contrôle de l'âge, du sexe et des revenus. Ce constat suggère que l'éducation influe sur ces aspects, car elle améliore les compétences et les facultés, même si l'impact d'autres facteurs en rapport avec les choix éducatifs n'est pas à exclure. La variation de la mesure dans laquelle les individus se disent satisfaits de la vie selon qu'ils sont diplômés du premier cycle ou du deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'explique en partie par la variation de leurs revenus, ce qui donne à penser que l'impact financier de l'éducation joue un rôle dans ce domaine.

- Dans tous les pays de l'OCDE qui ont participé à l'enquête, **les élèves de 8e année ayant de meilleures connaissances civiques (c'est-à-dire qui connaissent et comprennent les principes et les concepts de la citoyenneté) sont plus susceptibles, une fois adultes, de voter et d'être favorables à l'égalité entre les sexes.** Toutefois, le niveau de connaissances civiques n'est pas nécessairement en corrélation positive avec toutes les retombées sociales. Il apparaît, par exemple, que plus le niveau de connaissances civiques est élevé, moins les élèves sont susceptibles de faire confiance aux institutions civiques au Chili, en Fédération de Russie, en Grèce, en Italie, au Mexique et en République tchèque. Ce constat suggère que **la situation nationale peut influer sur la façon dont le niveau de connaissances affecte la perception des institutions civiques.**

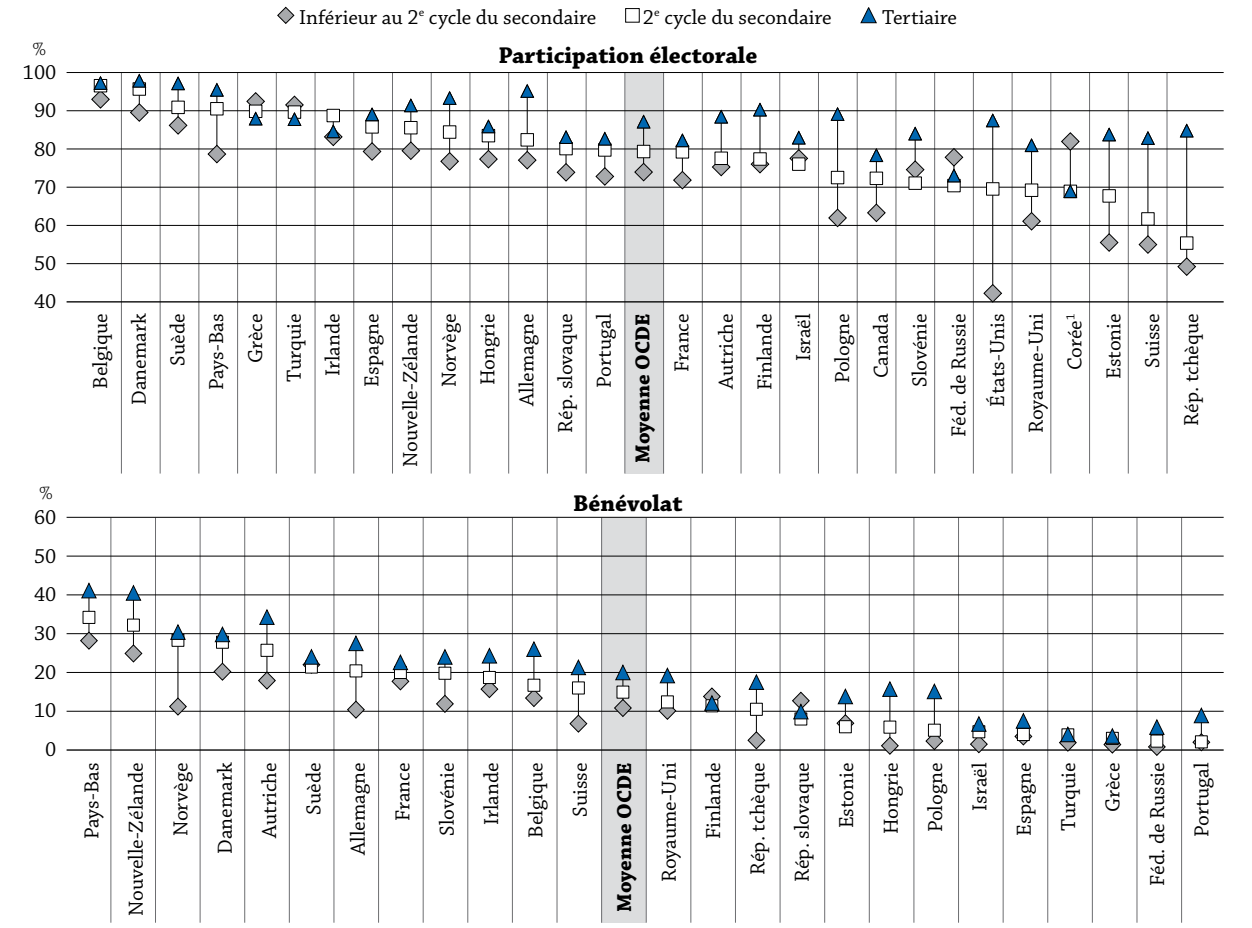
A11

Analyse

La prudence est de rigueur lors de l'interprétation des indicateurs en rapport avec les retombées sociales à cause des différences potentielles de normes (par exemple, la désirabilité sociale du degré de satisfaction de la vie exprimé par les individus) et de contexte institutionnel (par exemple, les conditions à réunir pour obtenir le droit de vote et le caractère obligatoire ou non du suffrage). Il y a lieu de privilégier l'analyse de la variation *au sein même des pays et non entre les pays* des indicateurs en fonction du niveau de formation et du degré de connaissances civiques.

Graphique A11.2. Proportion d'adultes votant et participant à des activités de bénévolat, selon le niveau de formation (2008)

Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans diplômés du 2e cycle du secondaire faisant état d'une participation électorale et d'activités de bénévolat.

Source : OCDE. Tableau A11.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467716

Niveau de formation et retombées sociales

Le niveau de formation est en corrélation positive avec plusieurs types de retombées sociales, comme la participation aux élections, l'intérêt pour la politique, la confiance interpersonnelle, le bénévolat, et la perception de l'état de santé et du degré de satisfaction de la vie (voir les graphiques A11.1 et A11.2, le tableau A11.1, et le tableau A11.4 disponible en ligne). Les corrélations entre le niveau de formation et ces retombées sociales sont positives, dans une mesure statistiquement significative, dans tous les pays qui ont participé à l'enquête, sauf en Corée pour ce qui est de la participation électorale. Au Canada, par exemple, les adultes qui votent lors

des scrutins nationaux ne sont que 63.4 % parmi ceux dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais sont 78.4 % parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire. Dans l'ensemble, ces corrélations restent positives même après contrôle de l'âge et du sexe (voir le tableau A11.3 et le tableau A11.5 disponible en ligne).

Dans la plupart des pays où le niveau de formation est en corrélation avec la participation aux élections ou avec le bénévolat dans une mesure statistiquement significative, les corrélations restent positives même après contrôle de l'âge, du sexe et des revenus (voir le tableau A11.3). Ce constat suggère que l'éducation contribue à l'engagement civique, non seulement grâce à l'élévation du niveau de compétence, mais aussi grâce à l'accroissement des revenus.

Dans de nombreux pays, la relation entre l'éducation et le degré perçu de satisfaction de la vie n'est pas statistiquement significative chez les individus moins instruits (en l'occurrence ceux dont le niveau de formation est inférieur ou égal au deuxième cycle de l'enseignement secondaire) si les différences de revenus sont neutralisées (voir le tableau A11.3). Ce constat suggère que l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires contribue à la satisfaction de la vie principalement grâce à l'accroissement des revenus des individus concernés. Toutefois, dans la plupart des pays où la relation entre l'éducation et le degré perçu de satisfaction de la vie est statistiquement significative, cette relation reste significative chez les diplômés de l'enseignement tertiaire même après contrôle de l'âge, du sexe et des revenus. Ce constat suggère que l'élévation du niveau de formation contribue à la satisfaction de la vie au-delà de son effet sur les revenus. Les études tertiaires peuvent, par exemple, aider les individus à acquérir des compétences, à améliorer leur statut social et à accéder à des réseaux, autant d'aspects susceptibles d'améliorer la satisfaction qu'ils estiment retirer de leur vie.

Connaissances civiques et retombées sociales

L'éducation peut améliorer les retombées sociales dans la mesure où elle aide les individus à prendre des décisions réfléchies en toute connaissance de cause, à s'informer, et à améliorer leurs aptitudes cognitives et leurs facultés socio-émotionnelles (zèle, image de soi et compétences sociales). En ce sens, l'éducation peut les amener à choisir des modes de vie plus sains et à s'engager davantage dans la société civile. Les établissements d'enseignement peuvent aussi offrir un environnement idéal pour amener les enfants à prendre des habitudes saines, à se montrer coopératifs et à adopter des normes favorables à la cohésion sociale : un climat d'ouverture en classe, une implication concrète dans des matières civiques et une philosophie qui promeut la citoyenneté active peuvent, par exemple, améliorer la participation à la vie de la société.

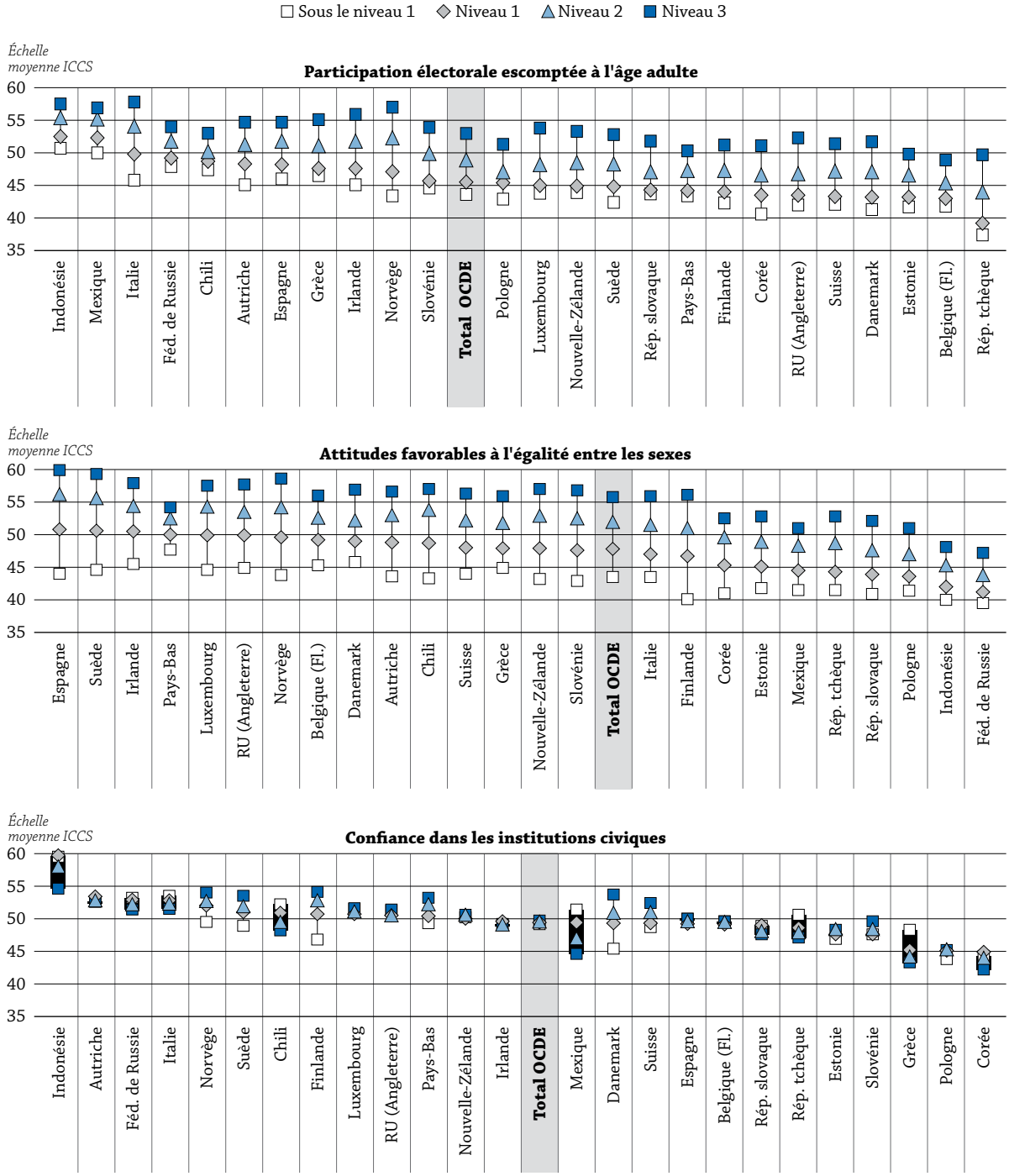
Dans tous les pays de l'OCDE qui ont participé à l'enquête, les élèves de 8e année (soit ceux âgés de 14 ans environ) qui ont un niveau plus élevé de connaissances civiques sont plus susceptibles, une fois adultes, de se rendre aux urnes et d'être favorables à l'égalité entre les sexes (voir le graphique A11.3). En Norvège, par exemple, les élèves dont le niveau de connaissances civiques est le moins élevé accusent un score de seulement 43.4 points sur l'échelle ICCS de participation électorale escomptée à l'âge adulte, contre un score de 57.0 points pour ceux dont le niveau de connaissances civiques est le plus élevé (voir le tableau A11.2 et la section « Définitions » ci-dessous pour plus de précisions sur les échelles ICCS).

Toutefois, la relation entre le niveau de connaissances et les retombées sociales n'est pas positive partout. Au Chili, en Fédération de Russie, en Grèce, en Italie, au Mexique et en République tchèque, par exemple, plus le niveau de connaissances civiques des élèves est élevé, moins leur confiance vis-à-vis des institutions civiques est grande (voir le graphique A11.3 et le tableau A11.2). Ce constat suggère que la situation nationale peut influer sur la façon dont le niveau de connaissances affecte la perception des institutions civiques. Force est d'ailleurs de constater que dans certains pays où le degré perçu de corruption est relativement élevé, plus les individus ont un niveau élevé de connaissances civiques, moins ils sont susceptibles de faire confiance aux institutions civiques (voir l'encadré A11.1). Il ne faut toutefois pas en déduire que l'éducation a nécessairement un « effet négatif ». En fait, si des institutions civiques sont effectivement corrompues dans un pays, une relation négative entre le niveau de connaissances civiques et la confiance vis-à-vis des institutions civiques peut indiquer que le système d'éducation de ce pays inculque aux élèves la faculté de juger les institutions de façon critique et en toute connaissance de cause.

A11

Graphique A11.3. Engagement civique selon le niveau de connaissances civiques des élèves (2009)

Échelle moyenne d'engagement civique parmi les élèves de 8e année, selon leur niveau de connaissances civiques

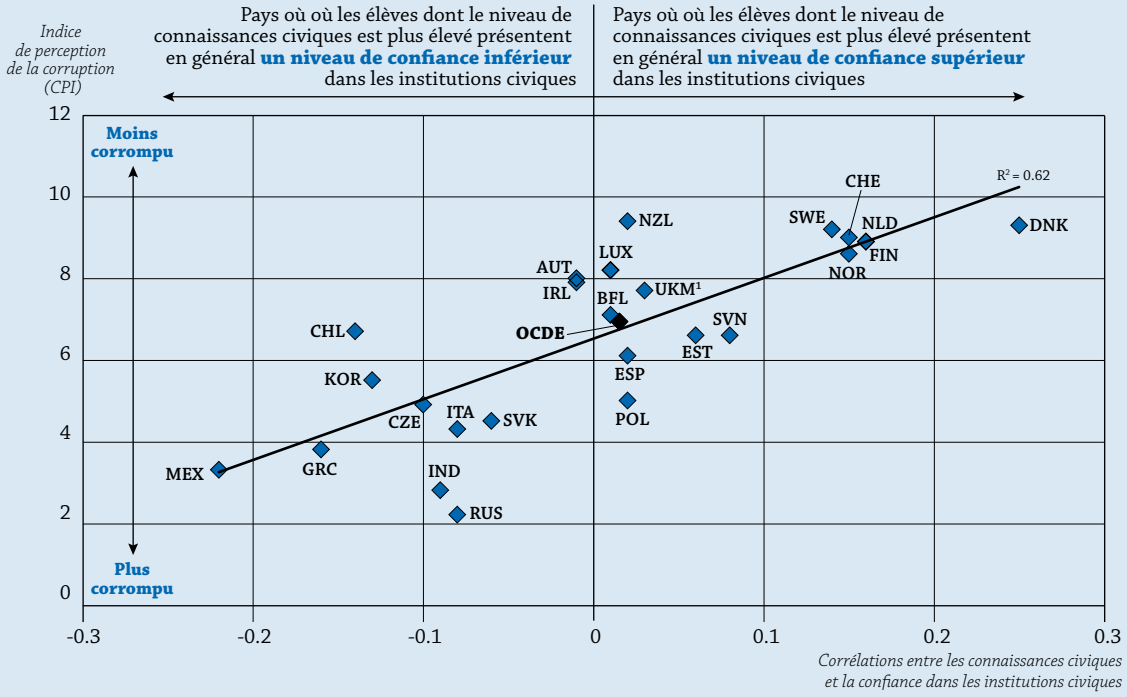


Remarques : les pays sont classés par ordre décroissant des échelles moyennes d'engagement civique et social des élèves de 8e année (mesuré par la participation électorale escomptée, les attitudes favorables à l'égalité entre les sexes et la confiance dans les institutions civiques) parmi les élèves se situant au niveau 1 de connaissances civiques. Pour le troisième panneau (Confiance dans les institutions civiques), les pays surlignés en noir sont ceux où les élèves dont le niveau de connaissances civiques est plus élevé présentent en général un niveau de confiance inférieur dans les institutions civiques. Les échelles moyennes ICCS se fondent sur le modèle de crédit partiel de Rasch et les estimations pondérées de la vraisemblance (*weighted likelihood estimates*, WLE) qui en résultent ont été converties au système métrique de sorte que la moyenne est égale à 50 et l'écart type, à 10. Pour une présentation plus détaillée de l'échelle ICCS, consulter la section « Définitions ».

Source : OCDE. Tableau A11.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467735

Encadré A11.1. **Relation entre l'impact des connaissances civiques sur la confiance et la perception de la corruption**



Remarques : les corrélations entre les connaissances civiques et la confiance sont calculées sur la base de corrélations linéaires nationales. Plus la valeur de l'indice de perception de la corruption (CPI) est élevée, plus le niveau de perception de la corruption est faible.

1. Les données du Royaume-Uni (UKM) se rapportent uniquement à l'Angleterre.

Source : OCDE, tableau A11.6 disponible en ligne. International Civic and Citizenship Education Study (ICCS), 2009 ; *Indice de perception de la corruption 2009*, Transparency International. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467754

Définitions

Cette section décrit les variables en rapport avec l'éducation (le niveau de formation et les connaissances civiques) et avec les retombées sociales. Ces variables sont décrites en détail et accompagnées des items administrés dans chaque enquête à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Par « **connaissances civiques** », on entend le fait de connaître et de comprendre les principes et les fondements de la citoyenneté et du civisme au sens traditionnel du terme (Schultz, 2010). Lors de l'enquête ICCS, les élèves scolarisés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (8e année) ont répondu à 79 items en rapport avec la société civile et ses rouages, les principes du civisme, la participation à la vie de la société et le rapport au civisme et l'image de soi en la matière. Trois quarts des items sont des questions de raisonnement et d'analyse à propos du civisme et de la citoyenneté, et les autres portent sur les connaissances à propos du civisme et de la citoyenneté. Le niveau de connaissances civiques est rapporté sur une échelle dont la moyenne internationale est fixée à 500 points et l'écart type, à 100 points. Le niveau de connaissances civiques varie sensiblement entre les pays et au sein même de ceux-ci : la variance totale est imputable à hauteur de 50 % aux variables spécifiques aux élèves, de 25 % aux variables spécifiques aux établissements d'enseignement et de 25 % aux variables nationales. Voir Schulz *et al.* (2010) pour plus de précisions sur le concept de « connaissances civiques ».

Les variables de chaque pays en rapport avec le **niveau de formation** ont été converties pour obtenir trois catégories de niveau de formation (inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, deuxième cycle de l'enseignement secondaire et enseignement tertiaire), sur la base de la CITE-97. La catégorie « Deuxième cycle de l'enseignement secondaire » inclut les diplômés de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (niveau 4 de la CITE).

La variable relative à la **participation électorale** correspond au pourcentage d'adultes qui ont déclaré avoir voté lors du dernier scrutin national en date. Ces données proviennent de l'Enquête sociale européenne (ESS) de 2008 dans certains pays européens, de l'Enquête sociale générale (GSS) de 2008 au Canada et en Nouvelle-Zélande, de l'enquête *Lifelong Education Survey* (KEDI) de 2009 en Corée, de l'Enquête sur les valeurs européennes (*European Values Survey*, EVS) de 2008 au Luxembourg et de l'enquête *Current Population Survey* (CPS) de 2008 aux États-Unis. Les analyses proposées dans ce chapitre se limitent aux adultes ayant le droit de vote. Parmi les pays à l'étude, le suffrage est obligatoire en Belgique, en Grèce, au Luxembourg et en Turquie. Dans les pays où l'inscription en tant qu'électeur n'est pas obligatoire ou automatique (en Irlande, aux États-Unis et au Royaume-Uni), les analyses portent sur les individus ayant potentiellement le droit de vote (soit les ressortissants nationaux) qu'ils soient inscrits ou non.

La variable relative à la **participation électorale escomptée à l'âge adulte** correspond au score moyen des élèves sur l'échelle ICCS dérivée des items en rapport avec le vote aux scrutins locaux et aux scrutins nationaux, et la façon de s'informer sur les candidats avant les scrutins.

La variable relative à la **confiance interpersonnelle** correspond au pourcentage d'adultes qui estiment pouvoir faire confiance à la plupart des gens. Ces données proviennent de l'ESS de 2008.

La variable relative à la **satisfaction de la vie** correspond au pourcentage d'adultes qui se disent satisfaits de leur vie. Ces données proviennent de l'ESS de 2008, de l'GSS de 2008 au Canada et en Nouvelle-Zélande, de l'enquête *Lifelong Education Survey* (KEDI) de 2008 en Corée et de l'EVS de 2009 au Luxembourg.

La variable relative à l'**intérêt pour la politique** correspond au pourcentage d'adultes qui disent s'intéresser, dans une certaine mesure au moins, à la politique. Les données proviennent de l'ESS de 2008, de l'enquête *Social Capital Survey* de 2008 et de l'*International Social Survey Programme* (ISSP) de 2004 et de 2006.

La variable relative à la **perception de l'état de santé** correspond au pourcentage d'adultes qui s'estiment au moins en « bonne » santé (sur une échelle de 4 ou 5 points). Les données proviennent de l'ESS de 2008, de l'enquête *Social Capital Survey* (KEDI) de 2008, de l'GSS de 2008 au Canada et en Nouvelle-Zélande, et de l'enquête *National Health Interview Survey* (NHIS) de 2008 aux États-Unis.

La variable relative aux **attitudes favorables à l'égalité entre les sexes** correspond au score moyen des élèves sur l'échelle ICCS dérivée des items en rapport avec les attitudes à l'égard de l'égalité entre les sexes. Les élèves doivent, par exemple, indiquer s'ils sont favorables à la parité au sein du gouvernement.

La variable relative à la **confiance vis-à-vis des institutions civiques** correspond au score moyen des élèves sur l'échelle ICCS dérivée des items demandant aux élèves dans quelle mesure ils font confiance aux institutions civiques. Les élèves doivent, par exemple, indiquer jusqu'à quel point ils se fient à des institutions publiques telles que le gouvernement, la municipalité, la police et les partis politiques.

La variable relative au **bénévolat** correspond au pourcentage d'adultes qui ont déclaré avoir fait du bénévolat au cours du mois (ou des quatre semaines) précédant l'administration de l'enquête. Les données proviennent de l'ESS de 2008 et de l'GSS de 2008 en Nouvelle-Zélande.

Méthodologie

Ces indicateurs se basent sur les travaux menés par le Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société (*INES Network on Labour Market, Economic and Social Outcomes of Learning*, LSO), en collaboration avec le Centre pour la recherche et

l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE. Le cadre conceptuel des indicateurs a été élaboré dans le cadre du projet du CERI « Les retombées sociales de l'éducation » (OCDE, 2007c ; OCDE, 2010e) ; les stratégies empiriques ont été mises au point par le réseau LSO. L'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*) donne des précisions sur le mode de calcul des indicateurs.

Cette édition de *Regards sur l'éducation* propose six nouveaux indicateurs (voir les tableaux A11.1, A11.2 et A11.3) et met à jour trois indicateurs présentés dans les éditions de 2009 et 2010 de *Regards sur l'éducation* (voir les tableaux A11.4, A11.5 et A11.6) disponibles en ligne. Les indicateurs mis à jour sont inclus, car des indicateurs révisés du niveau de formation, plus comparables entre les pays, ont été publiés après l'ESS de 2008, la principale source de données. Les nouveaux indicateurs ont été calculés sur la base de microdonnées provenant de l'ESS de 2008, de l'GSS de 2008 au Canada et en Nouvelle-Zélande, de l'EVS de 2009 au Luxembourg, de l'enquête *Lifelong Education Survey* de 2009 en Corée, de l'enquête CPS de 2008 aux États-Unis et de l'enquête ICCS de 2009. Les indicateurs mis à jour depuis les éditions de 2009 et 2010 de *Regards sur l'éducation* ont été calculés sur la base des données de l'ESS de 2008, du programme ISSP de 2006, de l'GSS de 2008 au Canada et en Nouvelle-Zélande, de l'enquête *Social Capital Survey* (KEDI) de 2008 en Corée et de l'enquête NHIS de 2008 aux États-Unis. Ces enquêtes ont été sélectionnées en fonction des critères suivants :

Limite d'âge : dans les enquêtes concernant les adultes (voir les tableaux A11.1, A11.3, A11.4, A11.5 et A11.6), les données retenues sont celles correspondant aux adultes âgés de 25 à 64 ans. Dans les enquêtes concernant les élèves (voir le tableau A11.2), les données retenues sont celles concernant les élèves de 8e année (soit ceux âgés de 14 ou 15 ans).

Comparabilité des variables relatives au niveau de formation : le principe général a été d'utiliser, à propos de la répartition de la population par niveau de formation, les microdonnées qui ne s'écartent pas de plus de 10 points de pourcentage des données publiées dans les éditions précédentes de *Regards sur l'éducation* pour des années comparables. Il y a quelques exceptions dans certains pays, mais elles ont été recommandées par leur représentant national au sein du groupe de travail INES et/ou du Réseau de l'INES LSO [Danemark (ESS), Irlande (ESS), Nouvelle-Zélande (ISSP), Norvège (ESS) et Royaume-Uni (ESS)].

Comparabilité des variables relatives aux retombées sociales : les enquêtes ont été sélectionnées compte tenu de la comparabilité de ces variables.

Représentativité : les enquêtes ont été sélectionnées selon un critère important, en l'occurrence le nombre de pays concernés, pour pouvoir présenter les résultats d'un grand nombre de pays de l'OCDE. C'est sur la base de ce critère que se justifie la sélection de l'Enquête sociale européenne qui couvre un grand nombre d'États membres de l'Union européenne (UE) ainsi que d'autres pays pour la population adulte. L'ICCS couvre quant à elle un grand nombre d'États membres de l'Union européenne (UE) et d'autres pays, notamment : l'Autriche, la Belgique (Communauté flamande), le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Fédération de Russie, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni (Angleterre), la Slovénie, la Suède et la Suisse.

Taille de l'échantillon : les enquêtes retenues ont été administrées à un échantillon de 1 000 sujets au minimum.

Les différences incrémentales ont été calculées sur la base de modèles de régression dans chaque pays pour estimer la valeur théorique de chaque variable dichotomique (grand intérêt pour la politique *vs* aucun intérêt pour la politique, par exemple) à partir du niveau de formation des individus, avant et après contrôle des variables relatives à l'âge, au sexe et aux revenus des ménages. Dans les analyses préliminaires, la méthode Probit et la méthode des moindres carrés ordinaires ont été utilisées. Les deux modèles ont abouti à des estimations très similaires des différences incrémentales. C'est la méthode des moindres carrés ordinaires qui a été retenue dans la dernière analyse générée pour estimer les différences incrémentales, car elle permet d'obtenir des coefficients plus faciles à interpréter (voir les tableaux A11.3 et A11.5).

A11

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Grossman, M. (2006), « Education and Nonmarket Outcomes », *Handbook of the Economics of Education*, Elsevier, Amsterdam.

Lochner, L. et E. Moretti (2004), « The Effect of Education on Crime: Evidence from Prison Inmates, Arrests, and Self-Reports », *The American Economic Review*, vol. 94, n° 1, The American Economic Association, pp. 155-189.

OCDE (2007c), *Comprendre l'impact social de l'éducation*, Éditions OCDE.

OCDE (2010e), *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale*, Éditions OCDE.

Schulz, W. *et al.* (2010), *ICCS 2009 International Report: Civic Knowledge, Attitudes, and Engagement among Lower-Secondary School Students in 38 Countries*, IEA, Amsterdam.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau A11.4. Proportion d'adultes s'estimant en bonne santé et exprimant un intérêt pour la politique et de la confiance interpersonnelle, selon le niveau de formation (2008, mise à jour des tableaux A9.1, A9.2 et A9.3 de l'édition 2010 de* Regards sur l'éducation*)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470433
- ***Tableau A11.5. Différences incrémentales dans la perception d'un bon état de santé, l'intérêt pour la politique et la confiance interpersonnelle liées à une élévation du niveau de formation (2008, mise à jour des tableaux A9.4, A9.5 et A9.6 de l'édition 2010 de* Regards sur l'éducation*)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470452
- ***Tableau A11.6. Relation entre l'impact des connaissances civiques sur la confiance et la perception de la corruption (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470471

Tableau A11.1. Proportion d'adultes votant, participant à des activités de bénévolat et s'estimant satisfaits de leur vie, selon le niveau de formation (2008)

Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

		Participation électorale			Bénévolat			Satisfaction à l'égard de la vie			
		Inférieur au 2e cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2e cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Tertiaire	Inférieur au 2e cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Tertiaire	Source des données
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Autriche	75.4	77.6	88.5	17.9	25.7	34.3	63.4	73.2	75.3	ESS 2008
	Belgique	93.0	96.6	97.2	13.4	16.7	26.0	64.0	73.6	84.6	ESS 2008
	Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Canada	63.4	72.4	78.4	m	m	m	76.4	82.1	87.3	GSS 2008
	Rép. tchèque	49.4	55.5	84.8	2.5	10.5	17.5	31.2	59.8	75.3	ESS 2008
	Danemark	89.6	95.7	97.8	20.2	27.8	29.8	92.7	93.9	95.0	ESS 2008
	Estonie	55.7	67.8	83.8	6.9	6.0	13.8	39.6	42.3	58.5	ESS 2008
	Finlande	76.1	77.4	90.3	13.8	11.4	12.1	83.0	88.4	90.4	ESS 2008
	France	71.9	79.3	82.3	17.7	20.0	22.6	39.9	49.6	63.0	ESS 2008
	Allemagne	77.1	82.4	95.2	10.4	20.4	27.5	49.5	61.8	77.2	ESS 2008
	Grèce	92.5	89.9	88.0	1.4	3.0	3.6	42.4	54.3	54.3	ESS 2008
	Hongrie	77.4	83.5	85.9	1.1	5.9	15.7	25.4	29.6	50.7	ESS 2008
	Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Irlande	83.2	88.8	84.6	15.7	18.7	24.3	63.5	65.0	68.6	ESS 2008
	Israël	77.6	76.1	83.0	1.5	4.7	6.7	56.8	72.5	75.7	ESS 2008
	Italie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Corée	82.0	69.0	69.0	m	m	m	34.0	44.0	53.0	KEDI 2009
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	75.6	82.9	86.8	EVS 2009
	Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Pays-Bas	78.7	90.5	95.5	28.2	34.2	41.1	80.6	86.8	93.3	ESS 2008
	Nouvelle-Zélande	79.6	85.6	91.4	24.9	32.2	40.5	79.4	83.4	88.6	GSS 2008
	Norvège	76.8	84.5	93.3	11.2	28.3	30.4	75.3	84.4	87.0	ESS 2008
	Pologne	62.1	72.6	89.1	2.3	5.1	15.1	48.4	63.4	74.0	ESS 2008
	Portugal	72.9	79.8	82.7	2.0	2.1	8.9	38.2	51.7	56.3	ESS 2008
	Rép. slovaque	74.0	80.2	83.1	12.7	8.0	9.9	36.4	53.1	64.3	ESS 2008
	Slovénie	74.7	71.1	84.0	11.9	19.8	24.0	46.0	61.3	81.4	ESS 2008
	Espagne	79.4	85.8	89.1	3.5	4.0	7.5	71.1	73.2	87.7	ESS 2008
	Suède	86.2	90.9	97.1	22.0	21.4	24.0	82.7	85.3	86.4	ESS 2008
	Suisse	55.1	61.8	82.9	6.8	16.0	21.3	68.4	84.2	88.7	ESS 2008
	Turquie	91.5	89.7	87.8	1.9	3.9	4.0	36.4	50.8	59.1	ESS 2008
	Royaume-Uni	61.2	69.3	81.0	10.1	12.4	19.2	62.7	65.6	76.8	ESS 2008
	États-Unis	42.4	69.6	87.5	m	m	m	m	m	m	CPS 2008
	Moyenne OCDE	74.0	79.4	87.2	10.8	14.9	20.0	57.9	67.3	75.5	-
	Moyenne UE21	75.3	80.8	88.4	11.2	14.4	19.8	55.8	64.8	74.4	-
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Féd. de Russie	77.9	70.5	73.1	0.8	2.3	5.9	20.7	33.9	37.6	ESS 2008
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-

Remarques : les chiffres présentés dans la colonne « Inférieur au 2e cycle du secondaire » correspondent à la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans dont le niveau de formation est inférieur au 2e cycle du secondaire faisant état : *a)* d'une participation électorale ; *b)* d'activités de bénévolat ; et *c)* d'une certaine satisfaction à l'égard de la vie. De même, les chiffres présentés dans les colonnes « 2e cycle du secondaire » et « Tertiaire » correspondent à la porportion d'adultes diplômés de l'enseignement secondaire et de l'enseignement tertiaire faisant état : *a)* d'une participation électorale ; *b)* d'activités de bénévolat ; et *c)* d'une certaine satisfaction à l'égard de la vie. Pour la participation électorale, l'analyse inclut uniquement les personnes bénéficiant du droit de vote. Les pays où le suffrage est obligatoire sont inclus dans les données, à savoir la Belgique, la Grèce, le Luxembourg et la Turquie. Pour les pays où l'inscription en tant qu'électeur n'est pas obligatoire ou automatique (en Irlande, aux États-Unis et au Royaume-Uni, par exemple), les analyses portent sur les individus ayant potentiellement le droit de vote (soit les ressortissants nationaux) qu'ils soient inscrits ou non.

Source : Enquête sociale européenne (ESS) de 2008 ; Enquête sociale générale (GSS) de 2008 pour le Canada et la Nouvelle-Zélande ; Lifelong Education Survey, 2009, KEDI, pour la Corée ; Current Population Survey (CPS), 2008, pour les États-Unis. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470376

A11

Tableau A11.2. Engagement civique selon le niveau de connaissances civiques des élèves (2009)

Échelle moyenne d'engagement civique parmi les élèves de 8e année, selon leur niveau de connaissances civiques (erreurs types entre parenthèses)

		Participation électorale escomptée à l'âge adulte								Attitudes favorables à l'égalité entre les sexes								Confiance dans les institutions civiques							
		Sous le niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Sous le niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Sous le niveau 1		Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
		Moyenne	Er. T.	Moyenne	Er. T.	Moyenne	Er. T.	Moyenne	Er. T.	Moyenne	Er. T.	Moyenne	Er. T.	Moyenne	Er. T.	Moyenne	Er. T.	Moyenne	Er. T.	Moyenne	Er. T.	Moyenne	Er. T.	Moyenne	Er. T.
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Autriche	45.1	(0.5)	48.3	(0.5)	51.3	(0.4)	54.7	(0.4)	43.6	(0.5)	48.8	(0.5)	53.0	(0.5)	56.6	(0.4)	52.6	(0.6)	53.4	(0.4)	52.8	(0.4)	52.6	(0.3)
	Belgique (Fl.)	41.8	(0.9)	43.0	(0.5)	45.4	(0.3)	48.9	(0.5)	45.3	(0.7)	49.2	(0.4)	52.6	(0.3)	56.0	(0.4)	49.6	(0.9)	49.1	(0.5)	49.5	(0.4)	49.6	(0.4)
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	47.4	(0.7)	48.7	(0.5)	50.2	(0.5)	53.0	(0.5)	43.3	(0.4)	48.7	(0.4)	53.8	(0.3)	57.0	(0.5)	52.2	(0.6)	50.9	(0.5)	49.5	(0.3)	48.2	(0.3)
	Rép. tchèque	37.4	(0.6)	39.2	(0.4)	44.0	(0.3)	49.7	(0.4)	41.5	(0.3)	44.3	(0.3)	48.7	(0.3)	52.8	(0.3)	50.6	(0.6)	48.6	(0.4)	47.9	(0.3)	47.1	(0.3)
	Danemark	41.3	(1.2)	43.2	(0.5)	47.1	(0.4)	51.7	(0.3)	45.8	(1.0)	49.0	(0.6)	52.2	(0.4)	56.9	(0.2)	45.4	(1.5)	49.3	(0.7)	50.9	(0.3)	53.7	(0.3)
	Estonie	41.7	(0.7)	43.2	(0.5)	46.6	(0.3)	49.8	(0.4)	41.8	(0.5)	45.1	(0.4)	48.9	(0.3)	52.8	(0.4)	46.9	(0.9)	47.6	(0.5)	48.4	(0.4)	48.3	(0.4)
	Finlande	42.3	(1.8)	44.0	(0.7)	47.3	(0.3)	51.2	(0.3)	40.1	(1.7)	46.7	(0.9)	51.0	(0.6)	56.1	(0.3)	46.8	(1.9)	50.7	(0.8)	52.8	(0.3)	54.1	(0.2)
	France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	46.5	(0.7)	47.6	(0.5)	51.1	(0.4)	55.1	(0.5)	44.9	(0.8)	47.9	(0.7)	51.8	(0.5)	55.9	(0.4)	48.3	(0.5)	45.2	(0.5)	44.2	(0.5)	43.3	(0.4)
	Hongrie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Irlande	45.1	(1.0)	47.6	(0.6)	51.8	(0.3)	55.9	(0.3)	45.5	(0.8)	50.5	(0.5)	54.4	(0.5)	57.9	(0.3)	49.2	(1.1)	49.6	(0.6)	49.1	(0.4)	49.1	(0.3)
	Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	45.8	(0.8)	49.8	(0.4)	54.1	(0.3)	57.8	(0.3)	43.5	(0.7)	47.0	(0.4)	51.5	(0.3)	55.9	(0.3)	53.5	(1.1)	52.8	(0.5)	52.3	(0.3)	51.5	(0.3)
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	40.6	(1.0)	43.5	(0.5)	46.6	(0.3)	51.1	(0.2)	41.0	(0.6)	45.3	(0.4)	49.6	(0.3)	52.5	(0.2)	44.3	(1.6)	44.9	(0.5)	44.0	(0.3)	42.2	(0.2)
	Luxembourg	43.8	(0.5)	45.0	(0.4)	48.2	(0.3)	53.8	(0.3)	44.6	(0.3)	49.9	(0.3)	54.3	(0.3)	57.5	(0.3)	51.5	(0.4)	50.7	(0.4)	51.1	(0.2)	51.6	(0.3)
	Mexique	50.0	(0.3)	52.3	(0.2)	55.2	(0.3)	56.9	(0.3)	41.5	(0.2)	44.5	(0.2)	48.3	(0.2)	51.0	(0.4)	51.4	(0.4)	49.4	(0.3)	47.0	(0.3)	44.6	(0.5)
	Pays-Bas	43.4	(1.4)	44.2	(0.8)	47.3	(0.6)	50.3	(0.6)	47.7	(1.5)	50.0	(0.9)	52.5	(0.6)	54.2	(1.0)	49.3	(0.9)	50.4	(0.6)	52.2	(0.5)	53.2	(0.5)
	Nouvelle-Zélande	43.9	(0.7)	44.9	(0.5)	48.5	(0.5)	53.3	(0.4)	43.2	(0.6)	47.9	(0.6)	52.9	(0.5)	57.0	(0.3)	50.2	(0.6)	50.0	(0.4)	50.6	(0.3)	50.6	(0.3)
	Norvège	43.4	(0.9)	47.1	(0.7)	52.3	(0.4)	57.0	(0.3)	43.8	(0.7)	49.6	(0.5)	54.2	(0.4)	58.6	(0.3)	49.5	(0.8)	52.0	(0.7)	52.7	(0.4)	54.0	(0.4)
	Pologne	42.9	(0.9)	45.4	(0.6)	47.1	(0.4)	51.3	(0.3)	41.4	(0.4)	43.6	(0.3)	47.0	(0.4)	51.0	(0.4)	43.8	(0.9)	45.1	(0.5)	45.3	(0.4)	45.2	(0.3)
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	43.7	(0.9)	44.3	(0.6)	47.1	(0.4)	51.8	(0.4)	40.9	(0.6)	43.9	(0.4)	47.6	(0.3)	52.1	(0.3)	48.9	(1.3)	49.0	(0.6)	48.1	(0.4)	47.6	(0.5)
	Slovénie	44.6	(0.8)	45.7	(0.5)	49.9	(0.3)	53.9	(0.4)	42.9	(0.8)	47.6	(0.4)	52.5	(0.4)	56.8	(0.3)	47.6	(1.1)	47.6	(0.5)	48.4	(0.4)	49.6	(0.3)
	Espagne	46.0	(0.8)	48.2	(0.5)	51.8	(0.3)	54.7	(0.4)	44.0	(0.7)	50.8	(0.4)	56.2	(0.3)	59.9	(0.3)	50.0	(0.8)	49.2	(0.5)	49.6	(0.3)	50.0	(0.3)
	Suède	42.4	(0.9)	44.8	(0.5)	48.3	(0.4)	52.8	(0.3)	44.6	(0.8)	50.6	(0.6)	55.6	(0.4)	59.3	(0.3)	48.9	(1.2)	51.0	(0.5)	51.9	(0.4)	53.5	(0.3)
	Suisse	42.1	(1.3)	43.3	(0.6)	47.2	(0.4)	51.4	(0.5)	44.0	(0.9)	48.0	(0.6)	52.2	(0.4)	56.3	(0.5)	48.7	(1.6)	49.3	(0.7)	51.0	(0.4)	52.4	(0.3)
	Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni[1]	42.0	(0.6)	43.5	(0.6)	46.8	(0.5)	52.3	(0.5)	44.9	(0.6)	49.9	(0.6)	53.5	(0.5)	57.7	(0.3)	51.3	(0.7)	50.5	(0.4)	50.5	(0.3)	51.4	(0.4)
	États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Total OCDE	43.8	(0.2)	45.7	(0.1)	49.0	(0.1)	53.0	(0.1)	43.3	(0.2)	47.5	(0.1)	51.6	(0.1)	55.4	(0.1)	49.3	(0.2)	49.5	(0.1)	49.7	(0.1)	49.8	(0.1)
	Moyenne UE21	43.3	(0.2)	45.1	(0.1)	48.5	(0.1)	52.7	(0.1)	43.7	(0.2)	47.9	(0.1)	52.0	(0.1)	55.9	(0.1)	49.1	(0.2)	49.4	(0.1)	49.7	(0.1)	50.1	(0.1)
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	50.7	(0.3)	52.5	(0.2)	55.4	(0.3)	57.5	(0.7)	40.0	(0.2)	42.0	(0.2)	45.3	(0.3)	48.1	(0.7)	59.5	(0.4)	59.7	(0.3)	58.0	(0.4)	54.6	(0.8)
	Féd. de Russie	47.9	(0.7)	49.2	(0.3)	51.8	(0.3)	54.0	(0.4)	39.5	(0.3)	41.2	(0.3)	43.8	(0.2)	47.2	(0.3)	53.2	(0.7)	52.9	(0.3)	52.2	(0.3)	51.4	(0.4)
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarques : les chiffres présentés dans la colonne « Sous le niveau 1 » correspondent aux échelles moyennes d'engagement civique et social des élèves de 8e année (mesuré par la participation électorale escomptée, les attitudes favorables à l'égalité entre les sexes et la confiance dans les institutions civiques) parmi les élèves se situant sous le niveau 1 de connaissances civiques. De même, les chiffres présentés dans les colonnes « Niveau 1 », « Niveau 2 » et « Niveau 3 » correspondent aux échelles moyennes de l'engagement social et civique des élèves parmi les élèves se situant au niveau 1, 2 ou 3 de connaissances civiques. La moyenne de l'UE21 correspond à la moyenne pondérée des pays membres de l'Union européenne qui sont également membres de l'OCDE, soit l'Autriche, la Belgique (Communauté flamande), le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni (Angleterre), la Slovénie et la Suède. Les échelles moyennes ICCS se fondent sur le modèle de crédit partiel de Rasch et les estimations pondérées de la vraisemblance (*weighted likelihood estimates*, WLE) qui en résultent ont été converties au système métrique de sorte que la moyenne est égale à 50 et l'écart type, à 10. Pour une présentation plus détaillée de l'échelle ICCS, consulter la section « Définitions ».

1. Les données relatives au Royaume-Uni ne se rapportent qu'à l'Angleterre.

Source : International Civic and Citizenship Education Study (ICCS), 2009. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470395

A11

Tableau A11.3. Différences incrémentales dans la participation électorale, la participation à des activités de bénévolat et la satisfaction à l'égard de la vie à l'âge adulte liées à une élévation du niveau de formation (2008) (avec et sans contrôle de l'âge, du sexe et du revenu)

Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 64 ans, selon le niveau de formation

		Participation électorale						Bénévolat						Satisfaction à l'égard de la vie						
		Différence de résultat entre un niveau de formation inférieur et un niveau de formation égal au 2e cycle du secondaire			Différence de résultat entre un niveau de formation de 2e cycle du secondaire et un niveau de formation tertiaire			Différence de résultat entre un niveau de formation inférieur et un niveau de formation égal au 2e cycle du secondaire			Différence de résultat entre un niveau de formation de 2e cycle du secondaire et un niveau de formation tertiaire			Différence de résultat entre un niveau de formation inférieur et un niveau de formation égal au 2e cycle du secondaire			Différence de résultat entre un niveau de formation de 2e cycle du secondaire et un niveau de formation tertiaire			
		Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu	Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu	Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du exe et du revenu	Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu	Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu	Pas de contrôle	Contrôle de l'âge et du sexe	Contrôle de l'âge, du sexe et du revenu	Source des données
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Autriche	2.1	7.8	7.8	11.0	11.1	-0.7	8.0	5.6	5.6	8.4	7.6	7.2	9.9	7.3	-6.7	2.1	1.9	0.6	ESS 2008
	Belgique	3.6	4.3	3.0	0.7	0.6	5.7	3.3	3.6	2.8	9.3	10.3	9.8	9.6	10.3	7.3	11.0	10.1	5.8	ESS 2008
	Canada	8.9	12.1	9.9	6.1	7.8	5.7	m	m	m	m	m	m	5.7	5.9	3.4	5.2	5.2	3.0	GSS 2008
	Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Rép. tchèque	6.5	9.1	7.2	29.0	28.9	27.5	8.0	7.5	7.1	7.0	7.1	6.4	28.7	26.6	23.7	15.4	15.6	12.3	ESS 2008
	Danemark	6.1	6.4	5.5	2.1	2.0	1.5	7.6	5.8	4.2	2.0	3.9	2.9	1.2	1.1	-0.8	1.1	1.7	0.6	ESS 2008
	Estonie	11.7	11.4	9.0	19.7	19.3	17.1	-0.9	-1.4	-1.2	7.8	7.7	7.3	2.7	2.9	0.8	16.2	16.0	10.1	ESS 2008
	Finlande	1.3	7.9	7.5	12.9	13.5	11.2	-2.4	-1.4	-1.6	0.7	0.8	0.1	5.4	4.8	3.7	2.0	1.9	-1.2	ESS 2008
	France	7.4	11.2	9.6	3.0	6.8	6.1	2.4	3.7	2.8	2.5	3.9	4.8	9.7	9.8	4.9	13.4	12.5	5.6	ESS 2008
	Allemagne	5.0	5.1	5.0	12.7	12.4	9.5	9.9	9.8	9.5	7.1	7.0	5.4	12.3	12.8	11.3	15.4	16.0	10.4	ESS 2008
	Grèce	-2.6	-1.4	-2.4	-1.9	-1.7	-2.4	1.6	1.6	1.6	0.6	0.6	0.5	11.8	11.2	9.2	0.0	0.3	-1.1	ESS 2008
	Hongrie	6.1	7.1	6.5	2.4	3.0	3.8	4.8	4.5	4.4	9.9	10.3	10.2	4.2	3.9	0.2	21.0	18.3	13.1	ESS 2008
	Islande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Irlande	5.6	8.2	7.6	-4.2	-0.1	-0.7	2.9	4.7	3.5	5.7	7.4	7.9	1.5	3.0	0.1	3.6	3.9	0.4	ESS 2008
	Israël	-1.4	2.8	-1.5	6.8	6.1	4.9	3.2	4.2	3.2	2.1	2.2	1.7	15.7	13.5	4.6	3.2	4.2	0.4	ESS 2008
	Italie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Corée	-13.3	-1.1	-1.1	0.5	5.3	5.6	m	m	m	m	m	m	9.8	12.4	11.4	9.1	10.0	7.3	KEDI 2009
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	7.3	8.4	5.1	3.9	4.3	0.9	EVS 2009
	Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Pays-Bas	11.8	13.0	11.1	4.9	4.7	3.2	6.0	8.6	7.4	6.9	6.3	6.3	6.2	6.3	3.2	6.5	6.4	5.4	ESS 2008
	Nouvelle-Zélande	6.0	8.2	7.5	5.8	5.4	4.3	7.3	8.7	8.3	8.3	8.2	7.6	4.1	4.2	2.8	5.1	5.1	3.6	GSS 2008
	Norvège	7.6	10.5	7.8	8.9	10.8	9.3	17.0	17.0	15.2	2.1	3.3	3.1	9.1	8.4	3.0	2.6	2.1	-0.4	ESS 2008
	Pologne	10.6	13.7	10.9	16.5	19.0	17.2	2.8	3.3	3.0	10.1	10.7	10.5	15.0	9.7	5.3	10.6	6.7	1.2	ESS 2008
	Portugal	6.9	9.9	8.7	2.9	3.9	3.0	0.2	0.3	0.3	6.8	6.8	7.4	13.5	8.9	7.1	4.6	4.9	3.0	ESS 2008
	Rép. slovaque	6.2	8.7	8.7	3.1	4.3	4.3	6.1	8.6	8.6	2.7	4.0	4.0	16.7	14.5	14.5	11.2	9.6	9.6	ESS 2008
	Slovénie	-3.5	0.9	-0.4	12.9	13.6	11.6	-2.0	2.3	1.1	12.6	13.4	11.1	15.3	10.6	6.6	20.0	20.5	16.2	ESS 2008
	Espagne	6.4	9.1	8.7	3.2	3.3	1.6	0.5	1.1	1.4	3.5	3.4	2.9	2.1	2.5	0.8	14.5	14.3	12.3	ESS 2008
	Suède	4.7	7.4	7.1	6.2	6.4	5.5	-0.6	0.7	0.5	2.5	3.1	3.4	2.6	3.7	2.4	1.1	1.0	-3.1	ESS 2008
	Suisse	6.7	10.4	8.7	21.1	20.4	18.3	9.2	9.3	10.0	5.4	4.8	5.3	15.8	15.9	12.7	4.5	5.4	1.9	ESS 2008
	Turquie	-1.9	0.2	1.6	-1.9	0.1	-0.3	-1.9	0.2	1.6	-1.9	0.1	-0.3	14.4	18.1	17.0	8.3	10.3	4.7	ESS 2008
	Royaume-Uni	8.1	10.4	8.9	11.7	12.0	10.9	2.3	3.0	2.3	6.9	6.8	5.4	2.9	3.0	-1.9	11.2	11.7	6.8	ESS 2008
	États-Unis	27.2	27.7	23.4	17.8	18.0	14.1	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	CPS 2008
	Moyenne OCDE	5.3	8.2	6.9	7.9	8.8	7.3	4.0	4.6	4.2	5.4	5.8	5.5	9.4	8.9	5.6	8.3	8.1	4.8	-
	Moyenne UE21	5.5	7.9	6.8	7.8	8.6	7.2	3.2	3.8	3.3	5.9	6.4	6.0	8.9	8.1	4.8	9.2	8.9	5.4	-
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Féd. de Russie	-7.4	-3.0	-1.9	2.6	2.9	2.3	1.5	1.6	1.9	3.6	3.7	3.6	13.2	11.1	8.0	3.7	3.0	1.2	ESS 2008
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	-

Remarques : les calculs sont fondés sur la méthode traditionnelle des moindres carrés parmi les adultes âgés de 25 à 64 ans. Les données dans les cellules grisées sont statistiquement significatives et différentes de zéro à un niveau de confiance de 95 %. Les modèles non linéaires (méthodes Probit) produisent des résultats similaires.

Source : Enquête sociale européenne (ESS) de 2008 ; Enquête sociale générale (GSS) pour le Canada et la Nouvelle-Zélande ; Lifelong Education Survey, 2009, KEDI, pour la Corée ; Current Population Survey (CPS), 2008, pour les États-Unis. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470414

Chapitre

B

Les ressources financières et humaines investies dans l'éducation



Classification des dépenses d'éducation

Les fonds consacrés à l'éducation sont classés dans cet indicateur selon les trois dimensions suivantes :

- La première dimension – représentée par l'axe horizontal dans le tableau ci-dessous – définit la destination des fonds. Les ressources consacrées non seulement aux établissements et aux universités, mais aussi aux ministères de l'Éducation et à d'autres agences qui ont pour vocation de dispenser ou de soutenir l'enseignement, constituent l'une des composantes de cette dimension, tandis que les dépenses d'éducation en dehors des établissements d'enseignement constituent l'autre composante.
- La deuxième dimension – représentée par l'axe vertical dans le tableau ci-dessous – a trait aux biens et services acquis. Les fonds affectés aux établissements d'enseignement ne peuvent pas tous être classés comme des dépenses directes en matière d'enseignement ou d'éducation. Dans de nombreux pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement proposent non seulement des services en matière d'enseignement, mais également divers types de services auxiliaires dans le but d'aider les élèves/étudiants et leur famille. À titre d'exemple, citons les repas, le transport, le logement, etc. Par ailleurs, il convient de souligner que la part des ressources consacrées aux activités de recherche et développement peut être relativement importante dans l'enseignement tertiaire. Les dépenses en matière de biens et services d'éducation ne sont pas toutes consenties au sein des établissements d'enseignement. Les familles peuvent en effet acheter du matériel et des manuels scolaires elles-mêmes ou payer des cours particuliers à leurs enfants.
- La troisième dimension – représentée par les couleurs dans le tableau ci-dessous – sert à classer les fonds par provenance. Ce tableau comprend les ressources du secteur public et d'agences internationales (indiquées en bleu clair) et celles des ménages et autres entités privées (indiquées en bleu moyen). Dans les cas pour lesquels les dépenses à caractère privé sont subventionnées par des fonds publics, les cellules du tableau sont colorées en gris.

Fonds publics | Fonds privés | Fonds privés subventionnés

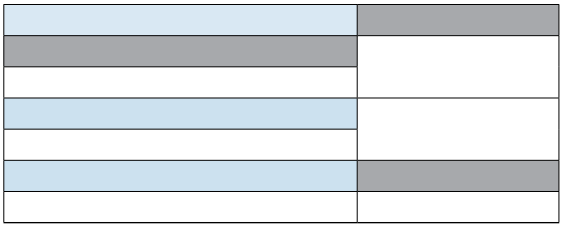
	Dépenses au titre des établissements d'enseignement (exemple : écoles, universités, administrations et services d'aide aux élèves/étudiants)	**Dépenses d'éducation en dehors des établissements d'enseignement** (exemple : acquisition de biens et services d'éducation, y compris cours particuliers)
Dépenses d'éducation	*Exemple :* dépenses publiques en matière de services d'éducation dans les établissements d'enseignement	*Exemple :* dépenses privées subventionnées liées à l'achat de livres
	Exemple : dépenses privées subventionnées en matière de services d'éducation dans les établissements d'enseignement	*Exemple :* dépenses privées liées à l'achat de matériel et de manuels scolaires et aux cours particuliers
	Exemple : dépenses privées en matière de droits de scolarité	
Dépenses en matière de recherche et développement	*Exemple :* dépenses publiques au titre de la recherche dans les établissements d'enseignement tertiaire	
	Exemple : fonds privés consacrés à la recherche et développement dans les établissements d'enseignement	
Dépenses en matière de services d'éducation autres que l'enseignement	*Exemple :* dépenses publiques en matière de services auxiliaires (repas, transport scolaire ou logement en internat)	*Exemple :* dépenses privées subventionnées au titre des frais de subsistance ou des réductions des frais de transport
	Exemple : dépenses publiques au titre des droits liés aux services auxiliaires	*Exemple :* dépenses privées au titre des frais de subsistance ou de transport

Champ couvert par l'indicateur

Pour les indicateurs B1, B2 et B3



Pour les indicateurs B4 et B5



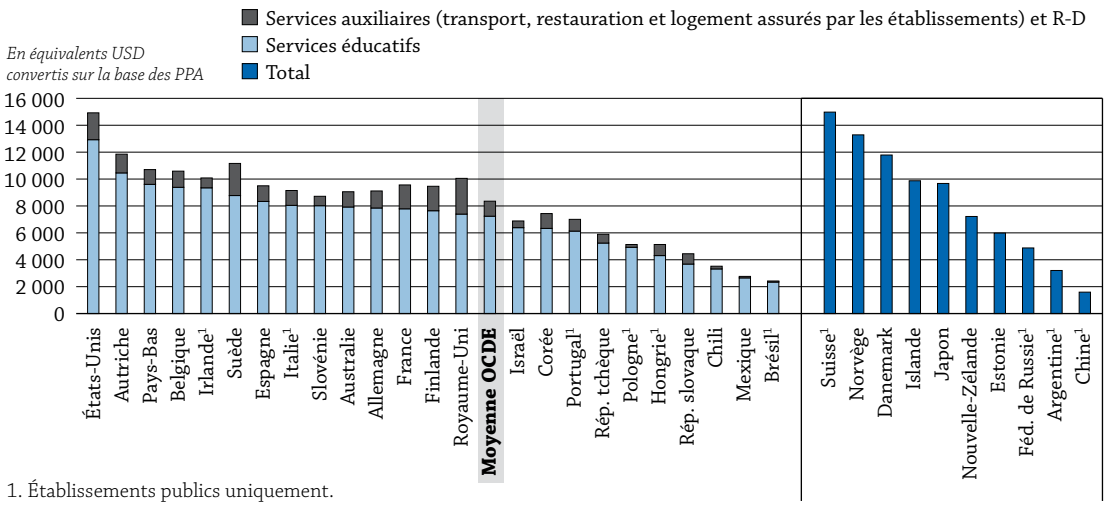
Pour l'indicateurs B6



QUEL EST LE MONTANT DES DÉPENSES PAR ÉLÈVE/ÉTUDIANT ?

- Considérés comme une entité, les pays de l'OCDE dépensent, en moyenne, 9 860 USD par an par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire : 7 065 USD par élève dans l'enseignement primaire, 8 852 USD par élève dans l'enseignement secondaire et 18 258 USD par étudiant dans l'enseignement tertiaire.
- Dans l'enseignement primaire et secondaire, 93 % des dépenses totales par élève sont consacrées à l'instruction. Des différences plus marquées s'observent dans l'enseignement tertiaire, en partie parce que le budget de la recherche et du développement (R-D) représente 30 %, en moyenne, des dépenses totales par étudiant. Les dépenses de R-D représentent même plus de 40 % des dépenses unitaires totales au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse.
- Entre 2000 et 2008, les dépenses unitaires ont progressé de 14 points de pourcentage dans l'enseignement tertiaire, en moyenne dans les pays de l'OCDE, alors qu'elles étaient restées stables entre 1995 et 2000.

Graphique B1.1. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, du primaire au tertiaire, selon le type de service (2008)



1. Établissements publics uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation*. Tableau B1.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467773

Lecture du graphique

Le montant des dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant donne la mesure des coûts unitaires de l'éducation dans le cadre institutionnel. Ce graphique montre les dépenses annuelles unitaires en équivalents temps plein, après conversion en dollars américains (USD) sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA). Les dépenses d'éducation sont ventilées selon le type de service : les services d'éducation, les services auxiliaires et les activités de recherche et développement. Les dépenses au titre des services d'éducation sont celles en rapport direct avec l'enseignement que dispensent les établissements, soit la rémunération des enseignants, l'occupation des infrastructures, le matériel pédagogique et les manuels, et enfin, la gestion des établissements.

Contexte

La demande d'un enseignement de grande qualité, qui peut se traduire par des coûts unitaires plus élevés, doit être équilibrée par rapport à d'autres postes de dépenses des budgets publics et à l'ensemble des charges fiscales. Les décideurs doivent aussi concilier la nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement et le souci d'élargir l'accès aux études, surtout dans l'enseignement tertiaire.

L'analyse comparative de l'évolution des dépenses unitaires des établissements d'enseignement montre que, dans de nombreux pays de l'OCDE, l'augmentation des effectifs, en particulier dans l'enseignement tertiaire, n'est pas toujours allée de pair avec une revalorisation des investissements dans l'éducation. De plus, certains pays de l'OCDE choisissent d'ouvrir davantage l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, alors que d'autres investissent dans la scolarisation quasi générale des jeunes enfants dès l'âge de trois ou quatre ans.

Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement dépendent en grande partie du salaire des enseignants (voir les indicateurs B6 et D3), des régimes de retraite, des temps d'instruction et d'enseignement (voir les indicateurs B7, D1 et D4), du coût des infrastructures scolaires et du matériel pédagogique, de l'orientation (générale ou professionnelle) des filières d'enseignement et des effectifs scolarisés (voir l'indicateur C1). Les politiques mises en œuvre pour susciter des vocations d'enseignant, réduire la taille moyenne des classes ou modifier la dotation en personnel (voir l'indicateur D2) ont aussi contribué à la variation, dans le temps, des dépenses unitaires des établissements d'enseignement. Les services auxiliaires et les activités de R-D peuvent également influer sur le niveau de dépense des établissements d'enseignement par élève/étudiant.

Autres faits marquants

- **Dans l'enseignement secondaire, l'orientation de la filière des élèves influe sur le niveau des dépenses unitaires** dans la plupart des pays. Les 16 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles dépensent, en moyenne, 970 USD de plus par élève en filière professionnelle qu'en filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- **Dans l'enseignement primaire et secondaire, une relation positive apparaît nettement entre les dépenses unitaires des établissements d'enseignement et le PIB par habitant, mais cette relation est moins marquée dans l'enseignement tertiaire.**
- En moyenne, **les pays de l'OCDE dépensent près de deux fois plus par étudiant dans l'enseignement tertiaire que par élève dans l'enseignement primaire.** Toutefois, les activités de R-D et les services auxiliaires constituent parfois des postes de dépenses importants dans l'enseignement tertiaire. Abstraction faite de ces postes de dépenses, les dépenses au titre des services d'éducation proprement dits dans l'enseignement tertiaire restent, en moyenne, supérieures de 20 % à celles enregistrées dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Tendances

Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté de 34 %, en moyenne, entre 2000 et 2008, une période pendant laquelle les effectifs sont restés relativement stables.

Durant la même période, **les dépenses unitaires au titre de l'enseignement tertiaire ont diminué dans 7 des 30 pays** dont les données sont disponibles, car les dépenses n'ont pas progressé au même rythme que les effectifs. Entre 2000 et 2008, les effectifs ont sensiblement augmenté dans l'enseignement tertiaire au Chili, aux États-Unis, en Israël et aux Pays-Bas, mais les dépenses n'ont pas progressé au même rythme, ce qui explique pourquoi les dépenses unitaires ont régressé dans ces pays. C'est également le cas au Brésil, en Hongrie et en Suisse, où les dépenses publiques par étudiant ont diminué durant cette période (les données sur les dépenses privées ne sont pas disponibles).

B1

Analyse

Dépenses unitaires des établissements d'enseignement converties en équivalents USD

Selon les chiffres de 2008, les dépenses par élève/étudiant de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire ne représentent pas plus de 4 000 USD en Argentine, au Brésil, au Chili, en Chine et au Mexique, mais passent la barre des 10 000 USD en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Irlande, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, et frôlent les 15 000 USD aux États-Unis et en Suisse. Dans 12 des 34 pays dont les données sont disponibles, les dépenses unitaires sont comprises entre 7 000 USD et 10 000 USD sur l'ensemble de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire (voir le graphique B1.1 et le tableau B1.1a). Les priorités des pays varient quant aux postes de dépenses à privilégier (voir l'indicateur B7). Parmi les dix pays où les dépenses unitaires des établissements d'enseignement sont les plus élevées, le salaire des enseignants est le plus élevé dans l'enseignement secondaire en Irlande, aux Pays-Bas et en Suisse (après le Luxembourg) (voir l'indicateur D3), et les taux d'encadrement comptent parmi les plus élevés dans l'enseignement secondaire en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Norvège et en Suède (voir l'indicateur D2).

Même si les dépenses globales par élève/étudiant sont comparables dans certains pays de l'OCDE, la répartition des budgets entre les différents niveaux d'enseignement varie fortement. Le pays type de l'OCDE dépense, par an et par élève/étudiant, 7 153 USD dans l'enseignement primaire, 8 972 USD dans l'enseignement secondaire et 13 717 USD dans l'enseignement tertiaire (moyenne simple, tous pays de l'OCDE confondus) (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.2). Dans l'enseignement tertiaire, ces moyennes sont influencées par le niveau élevé des dépenses de quelques grands pays de l'OCDE, en particulier le Canada et les États-Unis.

Ces moyennes occultent de grandes différences entre les pays dans les dépenses unitaires des établissements d'enseignement. Ainsi, les dépenses par élève varient entre les pays selon un coefficient de 6 dans l'enseignement primaire et de 10 dans l'enseignement secondaire. Dans l'enseignement primaire, elles ne représentent pas plus de 2 246 USD au Brésil, en Indonésie et au Mexique, mais atteignent 13 648 USD au Luxembourg. Dans l'enseignement secondaire, elles sont comprises entre 2 058 USD, voire moins, au Brésil et en Indonésie, et 19 898 USD au Luxembourg. Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses par étudiant ne représentent pas plus de 6 560 USD en Argentine, en Chine et en République slovaque, mais passent la barre des 20 000 USD au Canada, aux États-Unis, en Suède et en Suisse (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.2).

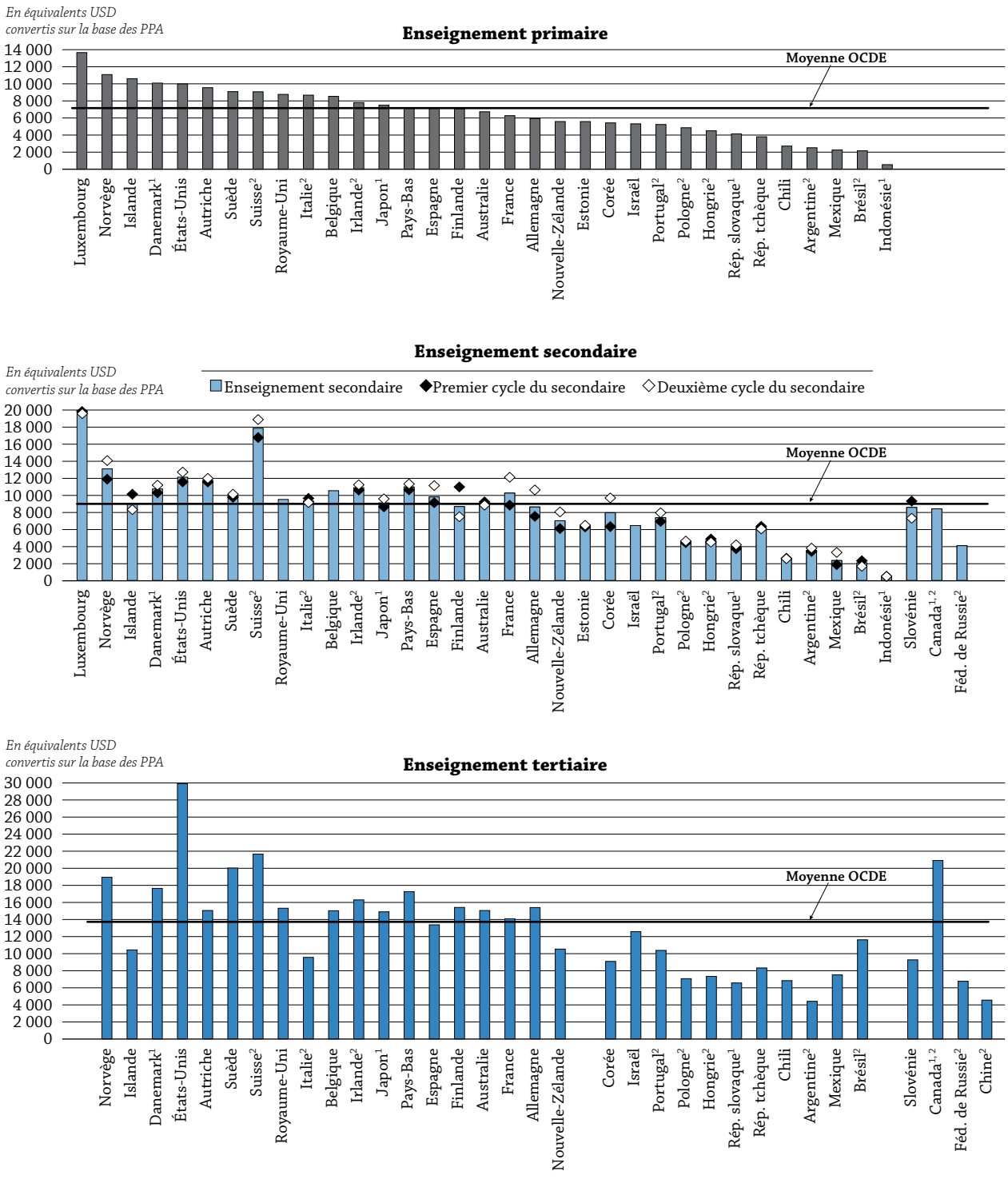
Ces comparaisons reposent non pas sur les taux de change du marché, mais sur les parités de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB, c'est-à-dire sur le coût de la production, en devise nationale, d'un panier de biens et de services équivalent au coût de la production, en dollars américains (USD), du même panier de biens et de services aux États-Unis.

Dépenses unitaires au titre des services d'éducation

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses au titre des services d'éducation proprement dits représentent, en moyenne, 82 % des dépenses unitaires totales de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire. Ce pourcentage dépasse 95 % au Brésil, au Mexique et en Pologne. Dans 6 des 25 pays dont les données sont disponibles (la Finlande, la France, la Hongrie, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Suède), les dépenses annuelles unitaires au titre des services auxiliaires et des activités de R-D sur l'ensemble de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire absorbent plus de 15 % des dépenses totales unitaires, une part qui peut influer sur le classement des pays toutes catégories de services confondues. Toutefois, cette tendance globale occulte une variation importante entre les niveaux d'enseignement.

Dans l'enseignement primaire et secondaire, ce sont les services d'éducation qui représentent le poste de dépenses le plus important. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les dépenses unitaires au titre des services d'éducation s'élèvent à 7 617 USD dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, soit 93 % des dépenses unitaires totales des établissements à ces niveaux d'enseignement. Dans 12 des 24 pays dont les données sont disponibles, les services auxiliaires fournis par les établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représentent moins de 5 % des dépenses unitaires totales. La part des services auxiliaires dans les dépenses unitaires totales est supérieure à 10 % en Corée, en Finlande, en France, en Hongrie, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède.

Graphique B1.2. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, selon le niveau d'enseignement (2008)



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève dans l'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation.* Tableau B1.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467792

La part des services d'éducation dans les dépenses unitaires totales des établissements d'enseignement varie davantage dans l'enseignement tertiaire, notamment parce que les activités de R-D peuvent absorber une proportion considérable du budget de l'éducation. Les pays de l'OCDE où les activités de R-D sont en grande partie menées par des établissements d'enseignement tertiaire ont tendance à afficher des niveaux plus élevés de dépenses unitaires que les pays où ces activités sont essentiellement du ressort de l'industrie ou d'autres institutions publiques. Abstraction faite des dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires, les dépenses au titre des services d'éducation dans les établissements d'enseignement tertiaire s'élèvent, en moyenne, à 9 148 USD par étudiant. Elles ne représentent pas plus de 5 000 USD en République slovaque, mais sont supérieures à 10 000 USD en Autriche, au Brésil, au Canada, en Irlande, en Israël, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède, et à 23 000 USD aux États-Unis (voir le tableau B1.2).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les activités de R-D et les services auxiliaires représentent respectivement 30 % et 4 % des dépenses unitaires totales des établissements d'enseignement tertiaire. Dans 13 des 23 pays de l'OCDE dont les données sur les dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires sont disponibles séparément (en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Finlande, en France, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse), les activités de R-D et les services auxiliaires représentent au moins un tiers des dépenses unitaires totales des établissements d'enseignement tertiaire. Cela peut se traduire par des dépenses unitaires considérables dans certains pays. Les dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires dans les établissements d'enseignement tertiaire représentent, par exemple, plus de 6 500 USD par étudiant en Allemagne, au Canada, en Norvège, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse (voir le tableau B1.2).

Variation des dépenses unitaires d'éducation selon le niveau d'enseignement

Les dépenses unitaires d'éducation augmentent entre l'enseignement primaire et l'enseignement tertiaire dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, mais les écarts entre niveaux varient sensiblement d'un pays à l'autre (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.3). Dans l'enseignement secondaire, les dépenses unitaires d'éducation sont multipliées par un coefficient de 1.3, en moyenne, par rapport à celles relevées dans l'enseignement primaire. Ce coefficient est supérieur à 1.5 en France, aux Pays-Bas, en République tchèque et en Suisse. En Suisse, cette progression tient essentiellement à la variation du salaire des enseignants entre ces deux niveaux d'enseignement. Dans les trois autres pays, elle est imputable à un accroissement du nombre d'heures de cours suivies par les élèves entre l'enseignement primaire et secondaire, et à une diminution sensible du nombre d'heures de cours dispensées par les enseignants entre ces deux niveaux, par rapport à la moyenne de l'OCDE (voir les indicateurs B7, D1, D3 et D4).

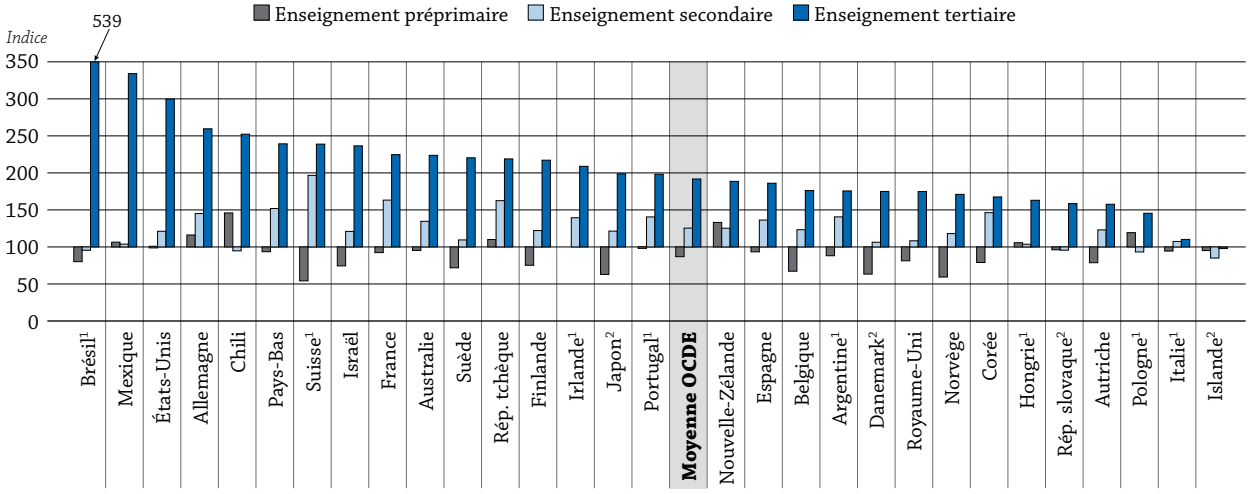
Les pays de l'OCDE dépensent, en moyenne, 1.9 fois plus par étudiant dans l'enseignement tertiaire que par élève dans l'enseignement primaire. Toutefois, la structure des dépenses varie fortement selon les pays, essentiellement parce que les politiques d'éducation sont plus différenciées dans l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur B5). Ainsi, l'Islande, l'Italie et la Pologne dépensent moins de 1.5 fois plus par étudiant dans l'enseignement tertiaire que par élève dans l'enseignement primaire, alors que le Brésil, les États-Unis et le Mexique en dépensent trois fois plus, voire davantage (voir le tableau B1.1a et le graphique B1.3).

Variation des dépenses unitaires d'éducation entre la filière générale et la filière professionnelle

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les dépenses unitaires au titre de la filière professionnelle représentent, en moyenne, 970 USD de plus que celles au titre de la filière générale dans les 16 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Les pays où les effectifs des formations en alternance sont nombreux dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (l'Allemagne, l'Autriche, la France, la Hongrie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse) tendent à afficher les différences les plus grandes, par rapport à la moyenne de l'OCDE, quant aux dépenses unitaires entre la filière générale et la filière professionnelle. L'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse dépensent respectivement 4 567 USD, 1 842 USD, 3 393 USD et 8 726 USD de plus par élève en filière professionnelle que par élève en filière générale. Échappent à ce constat l'Autriche et la France, où les dépenses unitaires sont de montants similaires en filière générale et en filière professionnelle, et la Hongrie, où les dépenses unitaires sont légèrement plus élevées dans la filière générale que dans la filière professionnelle.

Graphique B1.3. Dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant aux divers niveaux d'enseignement, tous services confondus, par rapport à l'enseignement primaire (2008)

Enseignement primaire = 100



Remarque : un coefficient de 300 dans l'enseignement tertiaire signifie que les dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant sont trois fois plus élevées dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire.
Un coefficient de 50 dans l'enseignement préprimaire signifie que les dépenses des établissements d'enseignement préprimaire par élève représentent la moitié des dépenses des établissements d'enseignement primaire par élève.
1. Établissements publics uniquement (pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
Les pays sont classés par ordre décroissant du rapport entre les dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant dans l'enseignement tertiaire et dans l'enseignement primaire.
Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B1.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467811

Ce phénomène s'explique en partie par la sous-estimation des dépenses des entreprises privées au titre de la formation en alternance en Autriche, en France et en Hongrie (voir l'encadré B3.1). Les trois autres pays où le pourcentage d'effectifs du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière professionnelle est égal ou supérieur à 60 % – la Finlande, la République slovaque et la République tchèque – dépensent sensiblement plus par élève en filière professionnelle que par élève en filière générale (voir les tableaux B1.6 et C1.4, et l'encadré B3.1).

Dépenses unitaires d'éducation cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires

Étant donné que dans l'enseignement tertiaire, la durée typique des études et le mode de scolarisation varient selon les pays de l'OCDE, les différences dans les dépenses unitaires annuelles au titre des services d'éducation (voir le graphique B1.2) ne reflètent pas nécessairement une variation du coût total des études tertiaires suivies par l'étudiant type. Des dépenses unitaires annuelles relativement faibles peuvent, par exemple, se traduire par un coût global proportionnellement élevé de l'enseignement tertiaire lorsque la durée normale des études à ce niveau est longue. Le graphique B1.4 montre les dépenses unitaires moyennes cumulées sur la durée des études tertiaires. Les chiffres tiennent compte de tous les étudiants pour lesquels ces dépenses sont effectuées, y compris ceux qui ne terminent pas leurs études tertiaires. Bien que les calculs soient fondés sur un certain nombre d'hypothèses simplificatrices et que leur interprétation impose donc une certaine prudence (voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/eag2011*), des différences importantes s'observent dans le classement des pays selon que le critère de classement est le niveau de dépenses annuelles ou globales.

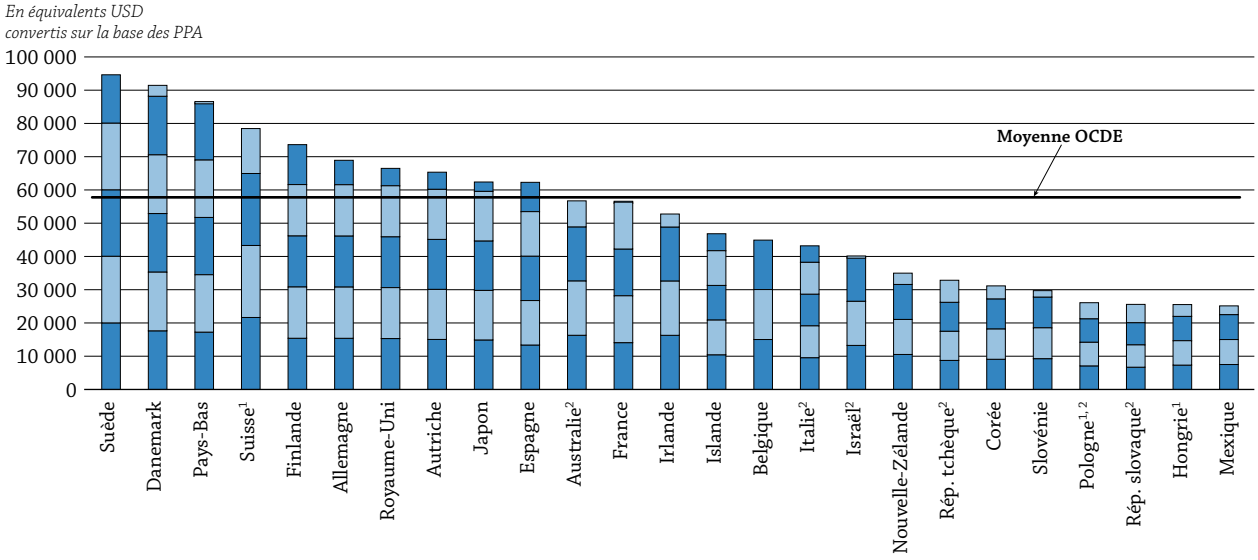
Par exemple, les dépenses unitaires annuelles au titre de l'enseignement tertiaire sont assez similaires en Autriche (15 043 USD) et en Belgique (15 020 USD) (voir le tableau B1.1a). Toutefois, en raison de différences dans la structure de délivrance des diplômes tertiaires de ces deux pays (voir l'indicateur A3), les études

tertiaires durent, en moyenne, plus d'un an de plus en Autriche (4.3 ans) qu'en Belgique (3.0 ans). Il en résulte que les dépenses unitaires cumulées sur la durée des études tertiaires de la Belgique (44 911 USD) sont inférieures de près de 20 000 USD à celles de l'Autriche (65 334 USD) (voir le graphique B1.4 et le tableau B1.3a).

En Suisse, le coût total des études tertiaires de type A, plus théoriques, s'élève à 126 964 USD, soit plus du double du coût déclaré par les autres pays, à l'exception de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, du Japon, des Pays-Bas et de la Suède (voir le tableau B1.3a). Ces écarts doivent naturellement être interprétés à la lumière des différences entre les structures de délivrance des diplômes et de la variation possible du niveau académique des diplômes sanctionnant les études tertiaires. Le coût total des études tertiaires de type B (où les formations sont plus courtes et ont une finalité professionnelle plus précise) tend à être largement inférieur à celui des études de type A, ce qui s'explique en grande partie par leur plus courte durée.

Graphique B1.4. Dépenses des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires (2008)

Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant multipliées par la durée moyenne des études, en équivalents USD convertis sur la base des PPA

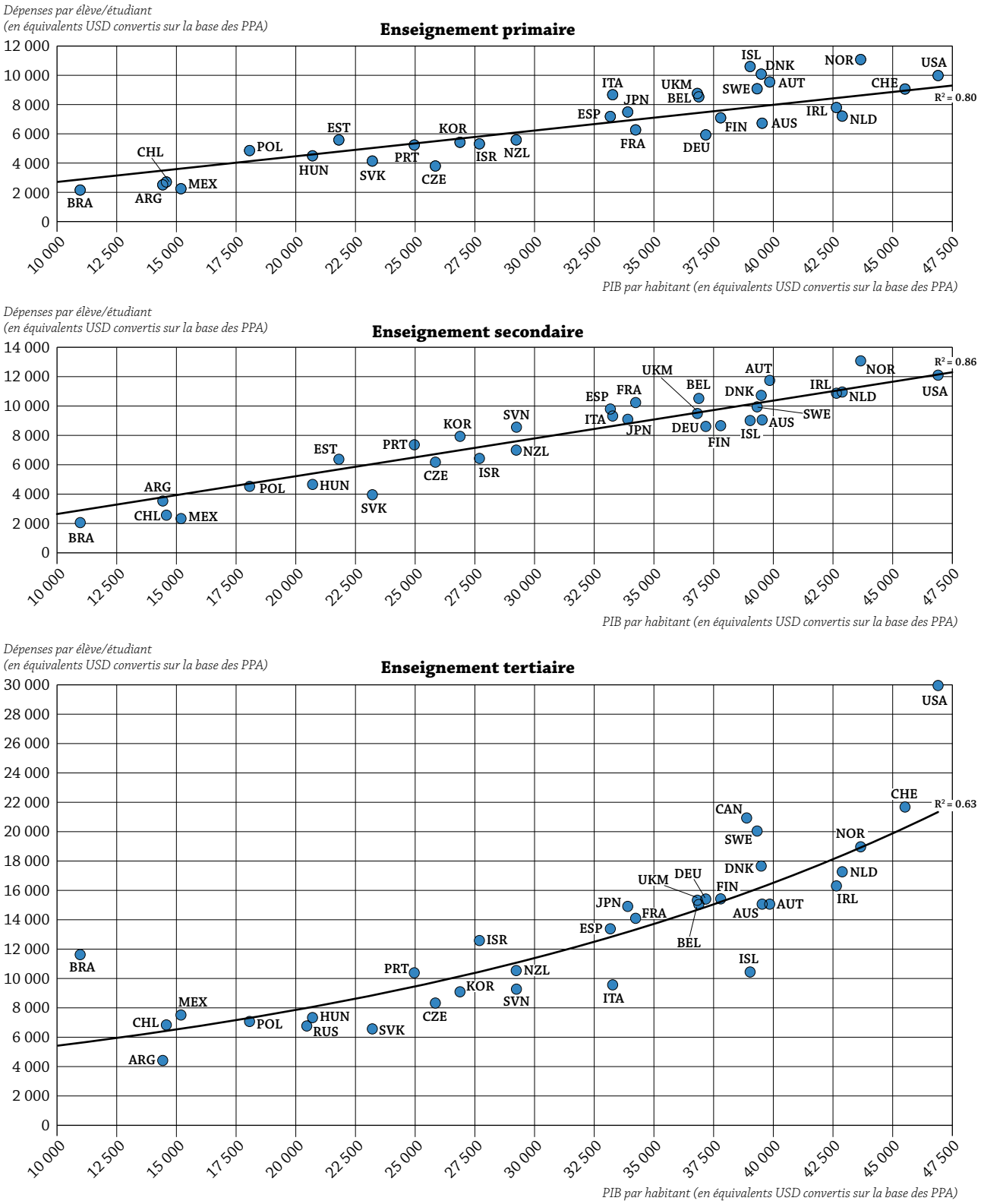


Remarque : chaque segment des barres représente les dépenses annuelles des établissements d'enseignement par étudiant. Le nombre de segments représente le nombre moyen d'années d'études d'un étudiant dans l'enseignement tertiaire.
1. Établissements publics uniquement.
2. Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau uniquement.
Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires.
Source : OCDE. Tableau B1.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467830

Dépenses unitaires d'éducation en pourcentage du PIB par habitant

Comme la scolarisation est généralisée aux niveaux inférieurs d'enseignement dans la plupart des pays de l'OCDE, les dépenses unitaires à ces niveaux, exprimées en pourcentage du PIB par habitant, montrent le volume de ressources que les pays consacrent à la population d'âge scolaire par rapport à leur capacité financière. Aux niveaux supérieurs d'enseignement, cet indicateur est plus difficile à interpréter, car les taux de scolarisation varient fortement entre les pays. Dans l'enseignement tertiaire par exemple, la valeur de cet indicateur peut être assez élevée dans les pays de l'OCDE qui consacrent une part relativement importante de leur richesse aux études d'un nombre relativement restreint d'individus.

Graphique B1.5. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant en proportion du PIB par habitant (2008)



Remarque : la liste des pays repris dans ce graphique et de leurs abréviations figure dans le Guide du lecteur.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B1.1a, B1.4 et annexe 2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467849

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement représentent un pourcentage du PIB par habitant égal à 21 % dans l'enseignement primaire, à 26 % dans l'enseignement secondaire et à 41 % dans l'enseignement tertiaire (voir le tableau B1.4). Dans des pays où les dépenses unitaires sont peu élevées, les investissements en pourcentage du PIB par habitant peuvent toutefois être du même ordre que dans des pays où les dépenses unitaires sont élevées. Par exemple, la Corée et le Portugal, dont le PIB par habitant et les dépenses unitaires des établissements d'enseignement secondaire sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE, affectent à ce niveau d'enseignement un pourcentage de leur PIB par habitant qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE.

La relation entre le PIB par habitant et les dépenses unitaires des établissements d'enseignement est complexe. En toute logique, il existe une relation positive manifeste entre les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire et secondaire et le PIB par habitant : les dépenses unitaires tendent à être plus faibles dans les pays plus pauvres que dans les pays plus riches. Cette relation est généralement positive à ces niveaux d'enseignement, mais des différences s'observent même entre des pays dont le PIB par habitant est comparable, en particulier parmi ceux où il est supérieur à 30 000 USD. Par exemple, l'Australie et l'Autriche affichent un PIB par habitant du même ordre de grandeur, mais en affectent un pourcentage très différent à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire. L'Australie affecte un pourcentage de son PIB par habitant égal à 17 % dans l'enseignement primaire et à 23 % dans l'enseignement secondaire, des pourcentages inférieurs à la moyenne de l'OCDE (21 % et 26 %, respectivement), alors que l'Autriche leur consacre respectivement 24 % et 29 % de son PIB par habitant, des pourcentages qui figurent parmi les plus élevés (voir le tableau B1.4 et le graphique B1.5).

Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement varient davantage dans l'enseignement tertiaire ; la relation entre la richesse relative des pays et leur niveau de dépenses est également plus variable à ce niveau d'enseignement. Ainsi, le PIB par habitant est du même ordre de grandeur en Espagne (33 173 USD) et en Italie (33 271 USD), mais les dépenses au titre de l'enseignement tertiaire y sont très différentes : 13 366 USD en Espagne, contre 9 553 USD en Italie. Dans l'ensemble, le Canada, la Chine, les États-Unis et la Suède consacrent à chaque étudiant un pourcentage égal ou supérieur à 50 % de leur PIB par habitant – leurs pourcentages comptent parmi les plus élevés, après le Brésil (voir le tableau B1.4 et le graphique B1.5). Le Brésil dépense par étudiant l'équivalent de 106 % de son PIB par habitant ; toutefois, il est important de signaler que les effectifs de l'enseignement tertiaire ne représentent que 3 % des effectifs tous niveaux d'enseignement confondus (voir le tableau B1.7 disponible en ligne).

Évolution des dépenses unitaires des établissements d'enseignement entre 1995 et 2008

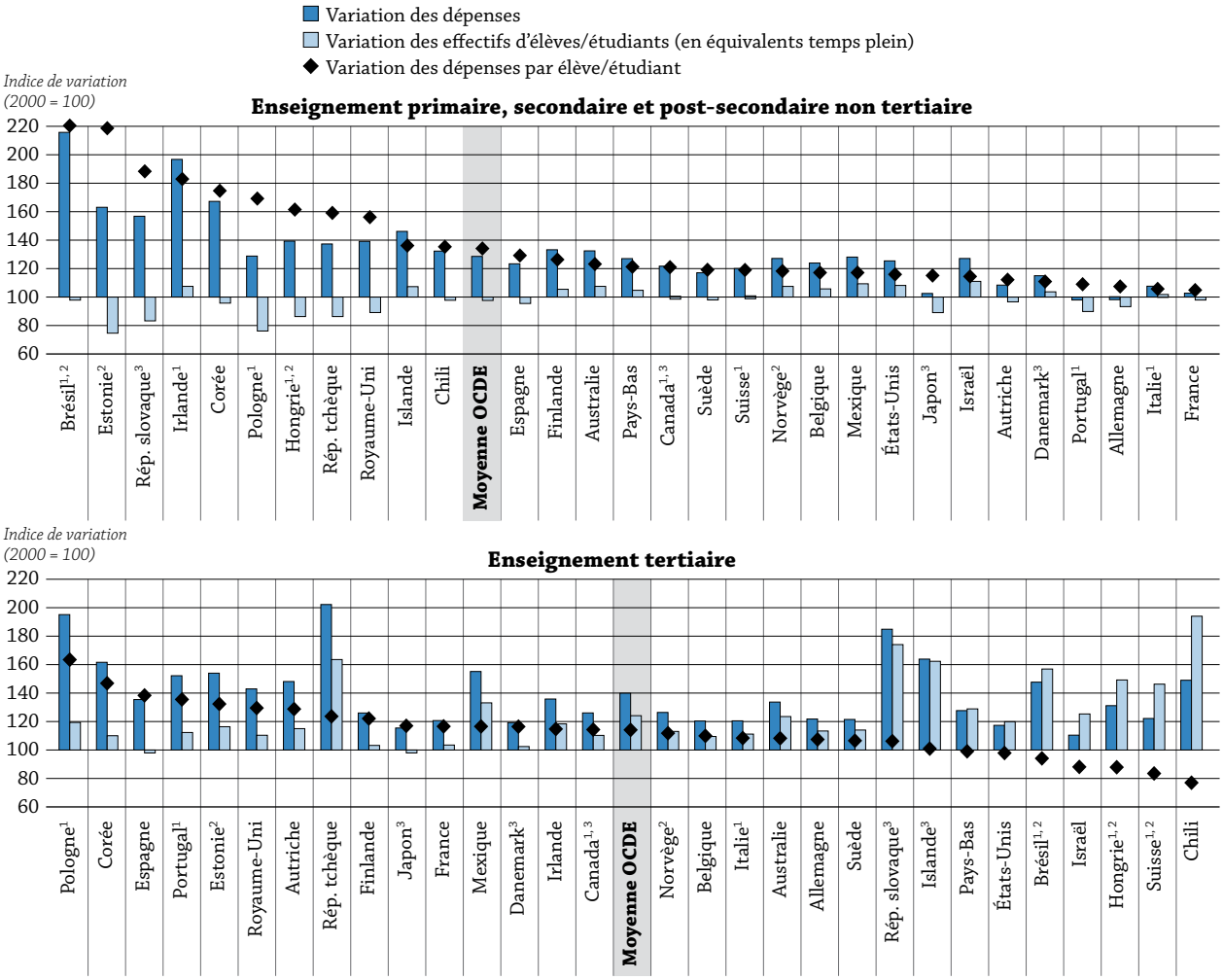
Les dépenses des établissements d'enseignement sont largement soumises à l'évolution de la population d'âge scolaire et du niveau de rémunération des enseignants. Elles ont tendance à augmenter en valeur réelle, car la rémunération des enseignants (qui est le principal poste de dépenses) progresse au même rythme que les salaires des autres actifs du pays. La population d'âge scolaire a un impact sur l'effectif scolarisé et sur les ressources et les efforts d'organisation que les pays doivent consacrer à leur système d'éducation. Plus le nombre de jeunes d'âge scolaire est élevé, plus la demande potentielle de services d'éducation est forte.

Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont progressé dans tous les pays, de 54 % en moyenne, entre 1995 et 2008, période de relative stabilité des effectifs scolarisés à ces niveaux d'enseignement. Le taux de croissance des dépenses unitaires est comparable avant et après 2000 dans tous les pays, sauf en République tchèque et en Suisse, où les dépenses ont diminué entre 1995 et 2000, puis ont augmenté entre 2000 et 2008 (voir le tableau B1.5).

Entre 2000 et 2008, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté de 15 % au moins dans 23 des 30 pays dont les données sont disponibles. Elles ont même progressé de plus de 40 % au Brésil, en Corée, en Estonie, en Hongrie, en Irlande, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et au Royaume-Uni. Entre 2000 et 2008, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire n'ont pas progressé de plus de 7 % en Allemagne, en France et en Italie (voir le tableau B1.5 et le graphique B1.6).

Graphique B1.6. Variation des effectifs d'élèves/étudiants et des dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant, selon le niveau d'enseignement (2000, 2008)

Indice de variation entre 2000 et 2008 (2000 = 100, prix constants de 2008)



1. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).
2. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement).
3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la variation des dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant.

Source : OCDE. Tableau B1.5. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467868

Dans la plupart des pays, la variation des dépenses unitaires à ces niveaux d'enseignement ne semble pas résulter au premier chef de l'évolution des effectifs scolarisés. Toutefois, en Espagne, en Estonie, en Hongrie, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et au Royaume-Uni, une diminution de plus de 5 % des effectifs scolarisés entre 2000 et 2008 a coïncidé avec une augmentation significative (de plus de 5 %) des dépenses unitaires des établissements d'enseignement. En Allemagne, au Japon et au Portugal, une baisse similaire des effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est allée de pair avec une diminution ou une légère revalorisation des dépenses à ces niveaux d'enseignement (voir le tableau B1.5 et le graphique B1.7 disponible en ligne).

Le constat est différent dans l'enseignement tertiaire : les dépenses unitaires ont diminué dans certains pays entre 1995 et 2008 parce que les dépenses n'ont pas progressé au même rythme que les effectifs scolarisés à ce niveau d'enseignement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses unitaires des établissements d'enseignement tertiaire sont restées stables entre 1995 et 2000, puis ont augmenté entre 2000 et 2008

(voir les indicateurs B3 et B4). En Corée, en Estonie, en Islande, au Mexique, en Pologne, au Portugal, en République slovaque et en République tchèque, les dépenses d'éducation ont progressé de 50 % au moins entre 2000 et 2008, et les dépenses unitaires ont également augmenté. L'accroissement des dépenses par étudiant observé entre 2000 et 2008 n'a toutefois pas totalement compensé la régression enregistrée entre 1995 et 2000 en République slovaque et en République tchèque. Les dépenses unitaires des établissements d'enseignement tertiaire n'ont diminué durant les deux périodes de référence qu'en Hongrie (voir le tableau B1.5).

Entre 2000 et 2008, parmi les 30 pays dont les données sont disponibles, les dépenses unitaires au titre de l'enseignement tertiaire ont diminué au Chili, aux États-Unis, en Israël et aux Pays-Bas. Il en va de même au Brésil, en Hongrie et en Suisse, où les dépenses publiques par étudiant ont diminué durant cette période (les données sur les dépenses privées ne sont pas disponibles).

Dans tous ces pays, cette régression s'explique en grande partie par l'augmentation rapide des effectifs d'étudiants (20 %, voire davantage) (voir le graphique B1.6). L'Espagne et le Japon sont les seuls pays où les effectifs de l'enseignement tertiaire ont diminué entre 2000 et 2008 (voir le tableau B1.5 et le graphique B1.6).

Définitions

Les **services auxiliaires** sont les services fournis par les établissements d'enseignement en marge de leur mission principale d'éducation. Il s'agit principalement des services à caractère social à l'intention des élèves/étudiants. Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, les services à caractère social destinés aux élèves/étudiants englobent la cantine, les soins de santé ainsi que le transport scolaire. Dans l'enseignement tertiaire, ils comprennent le logement (résidences d'étudiants), la cantine et les soins de santé.

Les dépenses au titre des **services d'éducation** sont celles en rapport direct avec l'enseignement que dispensent les établissements, soit la rémunération des enseignants, l'occupation des infrastructures, le matériel pédagogique et les manuels, et enfin, la gestion des établissements.

Les dépenses au titre des **activités de recherche et de développement (R-D)** comprennent toutes les dépenses afférentes aux activités de recherche menées par les universités et autres établissements d'enseignement tertiaire, qu'elles soient financées par des fonds institutionnels ou par des bourses ou des contrats proposés par des entités publiques ou privées. Ces dépenses sont classées sur la base des données recueillies auprès des établissements qui se livrent à ces activités, et non auprès des bailleurs de fonds.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2008 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/eag2011*).

Cet indicateur présente les dépenses publiques et privées directes des établissements d'enseignement en fonction des effectifs d'élèves/étudiants rapportés en équivalents temps plein. Les aides publiques destinées à financer les frais de subsistance des élèves/étudiants en dehors des établissements d'enseignement sont exclues de cet indicateur afin d'assurer la comparabilité des données entre pays.

Les dépenses unitaires d'un niveau d'enseignement donné sont obtenues par division des dépenses totales des établissements d'enseignement de ce niveau par les effectifs correspondants en équivalents temps plein. Ne sont pris en compte que les établissements d'enseignement et les programmes de cours pour lesquels des données sont disponibles à la fois concernant les effectifs et les dépenses. Les dépenses exprimées en devise nationale sont divisées par l'indice de parité de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB pour obtenir leur équivalent en dollars américains (USD). Le taux de change PPA est préféré au taux de change du marché, car celui-ci subit l'influence de nombreux facteurs (taux d'intérêt, politiques commerciales, prévisions de croissance économique, etc.) sans grand rapport avec le pouvoir d'achat relatif du moment dans les différents pays de l'OCDE (voir l'annexe 2 pour davantage de précisions).

Les données sur les dépenses des établissements privés ne sont pas disponibles dans certains pays. Dans d'autres pays, les données sur les établissements privés indépendants sont lacunaires. Dans ce cas, seules sont prises en compte les dépenses au titre des établissements publics et des établissements privés subventionnés par l'État.

La variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement peut être imputable non seulement à la variation des moyens mis à la disposition des élèves/étudiants (la variation des taux d'encadrement, par exemple), mais aussi à la variation des niveaux relatifs de prix et de salaire.

Les dépenses au titre des services d'éducation sont considérées comme correspondant au reste des dépenses, c'est-à-dire les dépenses totales d'éducation diminuées des dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires.

Le total de l'OCDE représente la valeur de l'indicateur tous pays de l'OCDE confondus (voir le Guide du lecteur pour plus de précisions).

Le tableau B1.5 montre la variation des dépenses unitaires des établissements d'enseignement entre les années budgétaires 1995, 2000 et 2008. Les pays de l'OCDE ont été invités à recueillir les données de 1995 et de 2000 compte tenu des définitions et du champ d'application de l'exercice UOE de collecte de données de 2010. Toutes les données sur les dépenses et sur le PIB de 1995 et de 2000 ont été ajustées en fonction du niveau des prix de 2008 sur la base du déflateur des prix du PIB.

Les dépenses unitaires d'éducation en pourcentage du PIB par habitant correspondent aux dépenses unitaires, exprimées en monnaie nationale, rapportées en pourcentage du PIB par habitant, également exprimé en monnaie nationale. Dans les pays de l'OCDE où les données sur les dépenses d'éducation et les données sur le PIB portent sur des périodes de référence différentes, les données sur les dépenses sont corrigées à l'aide des taux d'inflation nationaux de manière à correspondre à la période de référence des données du PIB (voir l'annexe 2).

Les dépenses cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires (voir le tableau B1.3a) sont calculées comme suit : les dépenses annuelles actuelles sont multipliées par la durée typique des études tertiaires. Les méthodes appliquées pour estimer la durée typique des études tertiaires sont décrites à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*). Les données utilisées pour évaluer la durée des études tertiaires proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays de l'OCDE en 2010.

Le classement des pays de l'OCDE en fonction des dépenses unitaires annuelles d'éducation est influencé par les différences de définition des notions de scolarisation à « temps plein » et à « temps partiel » et d'« équivalent temps plein » entre les pays. Certains pays de l'OCDE comptabilisent tous les inscrits dans l'enseignement tertiaire comme des étudiants à temps plein, alors que d'autres mesurent l'intensité de leur scolarisation d'après les unités de valeur qu'ils ont obtenues à l'issue de modules spécifiques de cours pendant une période de référence donnée. Les pays de l'OCDE qui peuvent évaluer avec précision le taux de scolarisation à temps partiel affichent des dépenses apparentes plus élevées par étudiant en équivalents temps plein que les pays qui ne peuvent établir de distinction entre les diverses modalités de scolarisation.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau B1.1b. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant allouées aux services éducatifs (2008)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470509
- ***Tableau B1.3b. Dépenses des établissements d'enseignement par élève cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires, tous services confondus (2008)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470566
- ***Tableau B1.7. Répartition (en pourcentage) des dépenses des établissements d'enseignement par rapport au pourcentage d'élèves/étudiants, selon le niveau d'enseignement (2008)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470642

B1

Tableau B1.1a. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus (2008)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Préprimaire (enfants de 3 ans et plus)	Primaire	Secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire (activités de R-D comprises)			Ensemble du tertiaire, activités de R-D non comprises	Du primaire au tertiaire
				Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Ensemble du secondaire		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	6 408	6 723	9 200	8 821	9 052	6 769	8 395	16 297	15 043	9 926	**9 056**
	Autriche	7 508	9 542	11 533	11 956	11 741	7 354	12 218	15 081	15 043	10 477	**11 852**
	Belgique	5 732	8 528	x(5)	x(5)	10 511	x(5)	x(9)	x(9)	15 020	9 713	**10 589**
	Canada[1, 2]	x(2)	7 648	x(2)	9 754	8 388	m	15 557	24 384	20 903	15 119	**m**
	Chili[3]	3 951	2 707	2 596	2 548	2 564	a	3 556	9 329	6 829	6 478	**3 520**
	Rép. tchèque	4 181	3 799	6 338	6 030	6 174	1 663	3 371	8 738	8 318	6 920	**5 895**
	Danemark	6 382	10 080	10 268	11 160	10 720	x(4, 9)	x(9)	x(9)	17 634	m	**11 788**
	Estonie	3 198	5 579	6 264	6 461	6 371	6 327	5 307	6 022	m	5 780	**5 982**
	Finlande	5 334	7 092	10 950	7 461	8 659	x(5)	n	15 402	15 402	9 592	**9 463**
	France	5 787	6 267	8 816	12 087	10 231	m	11 461	14 945	14 079	9 854	**9 562**
	Allemagne	6 887	5 929	7 509	10 597	8 606	8 495	7 693	17 114	15 390	9 504	**9 115**
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Hongrie[2]	4 750	4 495	4 852	4 471	4 658	5 132	5 055	7 454	7 327	5 732	**5 135**
	Islande	10 080	10 599	10 100	8 290	9 007	x(5)	x(9)	x(9)	10 429	m	**9 873**
	Irlande[2]	m	7 795	10 583	11 205	10 868	7 571	x(9)	x(9)	16 284	11 651	**10 082**
	Israël	3 953	5 314	x(5)	x(5)	6 429	5 429	9 690	13 248	12 568	m	**6 885**
	Italie[2]	8 187	8 671	9 616	9 121	9 315	m	8 944	9 556	9 553	5 959	**9 149**
	Japon	4 711	7 491	8 621	9 559	9 092	x(4, 9)	9 451	16 533	14 890	m	**9 673**
	Corée	4 281	5 420	6 307	9 666	7 931	a	5 742	10 109	9 081	7 771	**7 434**
	Luxembourg	13 460	13 648	19 791	20 002	19 898	m	m	m	m	m	**m**
	Mexique	2 391	2 246	1 853	3 277	2 333	a	x(9)	x(9)	7 504	6 298	**2 763**
	Pays-Bas	6 745	7 208	10 608	11 301	10 950	11 408	n	17 245	17 245	11 203	**10 704**
	Nouvelle-Zélande	7 431	5 582	6 071	8 025	6 994	8 796	8 594	11 125	10 526	8 815	**7 218**
	Norvège	6 572	11 077	11 860	14 039	13 070	x(5)	x(9)	x(9)	18 942	11 598	**13 285**
	Pologne[2]	5 792	4 855	4 424	4 613	4 525	6 184	5 079	7 089	7 063	6 038	**5 135**
	Portugal[2]	5 248	5 234	6 910	7 924	7 357	m	x(9)	x(9)	10 373	6 097	**7 005**
	Rép. slovaque	3 977	4 137	3 716	4 174	3 956	x(4)	x(4)	6 560	6 560	5 671	**4 446**
	Slovénie	8 029	x(3)	9 287	7 284	8 555	x(4)	x(9)	x(9)	9 263	7 608	**8 719**
	Espagne	6 708	7 184	9 108	11 113	9 792	a	10 725	13 928	13 366	9 451	**9 499**
	Suède	6 519	9 080	9 739	10 103	9 940	6 128	7 865	20 864	20 014	10 019	**11 162**
	Suisse[2]	4 911	9 063	16 737	18 844	17 825	x(4)	5 139	23 284	21 648	9 845	**14 977**
	Turquie	m	m	a	m	m	a	m	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	7 119	8 758	9 737	9 307	9 487	x(4)	x(9)	x(9)	15 310	8 399	**10 051**
	États-Unis	10 070	9 982	11 551	12 690	12 097	m	x(9)	x(9)	29 910	26 908	**14 923**
	Moyenne OCDE	6 210	7 153	8 498	9 396	8 972	4 780	~	~	13 717	9 349	**8 831**
	Total OCDE	6 254	7 065	~	~	8 852	~	~	~	18 258	15 208	**9 860**
	Moyenne UE21	6 397	7 257	8 950	9 283	9 116	6 026	~	~	12 958	8 315	**8 702**
Autres G20	Argentine[2]	2 213	2 511	3 392	3 785	3 531	a	2 878	5 123	4 411	m	**3 204**
	Brésil[2]	1 726	2 155	2 305	1 660	2 058	a	x(9)	x(9)	11 610	10 991	**2 416**
	Chine[2]	m	m	m	m	m	m	x(9)	x(9)	4 550	m	**1 593**
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie[1]	56	534	485	477	482	a	m	636	m	m	**m**
	Féd. de Russie[2]	m	x(5)	x(5)	x(5)	4 071	x(5)	4 281	7 436	6 758	6 439	**4 878**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	12 785	m	**7 217**

1. Année de référence : 2007.
2. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).
3. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470490

Tableau B1.2. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R-D (2008)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement et le type de service, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Enseignement tertiaire				Du primaire au tertiaire		
		Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établisse-ments)	Total	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établisse-ments)	R-D	Total	Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établisse-ments) et R-D	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie	7 634	180	**7 814**	9 315	611	5 117	**15 043**	7 923	1 133	**9 056**
	Autriche	10 481	512	**10 994**	10 370	107	4 566	**15 043**	10 458	1 394	**11 852**
	Belgique	9 431	275	**9 706**	9 166	546	5 308	**15 020**	9 387	1 202	**10 589**
	Canada[1, 2, 3]	7 937	451	**8 388**	13 902	1 216	5 785	**20 903**	m	m	**m**
	Chili[4]	2 405	230	**2 635**	6 478	x(4)	351	**6 829**	3 319	202	**3 520**
	Rép. tchèque	4 812	424	**5 236**	6 827	94	1 397	**8 318**	5 243	652	**5 895**
	Danemark[1]	10 429	a	**10 429**	x(7)	a	x(7)	**17 634**	x(10)	x(10)	**11 788**
	Estonie	x(3)	x(3)	**6 054**	x(7)	x(7)	m	**5 780**	x(10)	x(10)	**5 982**
	Finlande	7 188	880	**8 068**	9 592	n	5 810	**15 402**	7 646	1 817	**9 463**
	France	7 501	1 059	**8 559**	9 089	766	4 224	**14 079**	7 788	1 774	**9 562**
	Allemagne	7 661	198	**7 859**	8 788	716	5 885	**15 390**	7 849	1 266	**9 115**
	Grèce	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Hongrie[3]	4 077	549	**4 626**	5 317	415	1 595	**7 327**	4 311	825	**5 135**
	Islande	x(3)	x(3)	**9 745**	x(7)	x(7)	x(7)	**10 429**	x(10)	x(10)	**9 873**
	Irlande[3]	8 915	m	**8 915**	11 651	m	4 633	**16 284**	9 348	734	**10 082**
	Israël	5 470	310	**5 780**	11 106	1 462	n	**12 568**	6 387	498	**6 885**
	Italie[3, 5]	8 729	342	**9 071**	5 673	286	3 594	**9 553**	8 045	1 104	**9 149**
	Japon[1]	x(3)	x(3)	**8 301**	x(7)	x(7)	x(7)	**14 890**	x(10)	x(10)	**9 673**
	Corée	5 759	964	**6 723**	7 661	111	1 310	**9 081**	6 333	1 102	**7 434**
	Luxembourg	16 123	786	**16 909**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Mexique	x(3)	x(3)	**2 284**	6 298	m	1 205	**7 504**	2 653	111	**2 763**
	Pays-Bas	9 251	n	**9 251**	11 203	n	6 041	**17 245**	9 606	1 098	**10 704**
	Nouvelle-Zélande	x(3)	x(3)	**6 496**	8 815	x(4)	1 711	**10 526**	x(10)	x(10)	**7 218**
	Norvège	x(3)	x(3)	**12 070**	11 469	129	7 344	**18 942**	x(10)	x(10)	**13 285**
	Pologne[3]	4 665	16	**4 682**	6 038	n	1 025	**7 063**	4 926	208	**5 135**
	Portugal[3]	6 138	138	**6 276**	6 097	x(4)	4 276	**10 373**	6 130	874	**7 005**
	Rép. slovaque[1]	3 439	567	**4 006**	4 842	829	889	**6 560**	3 681	766	**4 446**
	Slovénie	8 151	404	**8 555**	7 577	31	1 655	**9 263**	8 018	700	**8 719**
	Espagne	8 116	406	**8 522**	9 206	245	3 915	**13 366**	8 336	1 163	**9 499**
	Suède	8 543	981	**9 524**	10 019	n	9 995	**20 014**	8 773	2 388	**11 162**
	Suisse[3]	x(3)	x(3)	**13 775**	9 845	x(4)	11 803	**21 648**	x(10)	x(10)	**14 977**
	Turquie	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Royaume-Uni	7 458	1 711	**9 169**	7 024	1 375	6 911	**15 310**	7 395	2 656	**10 051**
	États-Unis	10 123	872	**10 995**	23 622	3 286	3 002	**29 910**	12 926	1 997	**14 923**
	Moyenne OCDE	7 617	511	**8 169**	9 148	556	4 050	**13 717**	7 238	1 116	**8 831**
	Moyenne UE21	7 953	514	**8 321**	8 146	338	4 219	**12 958**	7 467	1 213	**8 702**
Autres G20	Argentine[3]	x(3)	x(3)	**2 966**	x(7)	x(7)	x(7)	**4 411**	x(10)	x(10)	**3 204**
	Brésil[3]	x(3)	x(3)	**2 098**	10 991	x(4)	619	**11 610**	2 395	21	**2 416**
	Chine[3]	m	m	**m**	x(7)	x(7)	x(7)	**4 550**	x(10)	x(10)	**1 593**
	Inde	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Indonésie[2]	469	45	**514**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Féd. de Russie[3]	x(3)	x(3)	**4 071**	x(7)	x(7)	320	**6 758**	x(10)	x(10)	**4 878**
	Arabie saoudite	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	**m**	m	m	m	**12 785**	m	m	**7 217**

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Année de référence : 2007.
3. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).
4. Année de référence : 2009.
5. À l'exclusion de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470528

B1

Tableau B1.3a. Dépenses des établissements d'enseignement par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires, tous services confondus (2008)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le type de programme

			Durée moyenne des études tertiaires (en années)			Dépenses par étudiant cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires (en USD)		
		Méthode[1]	Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire	Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE	Australie	CM	m	3.48	**m**	m	56 714	**m**
	Autriche	AF	1.89	4.80	**4.34**	23 129	72 370	**65 334**
	Belgique	CM	2.41	3.67	**2.99**	x(6)	x(6)	**44 911**
	Canada		m	m	**m**	m	m	**m**
	Chili		m	m	**m**	m	m	**m**
	Rép. tchèque[2]	CM	m	3.76	**m**	m	32 843	**m**
	Danemark	AF	2.51	5.97	**5.19**	x(6)	x(6)	**91 448**
	Estonie		m	m	**m**	m	m	**m**
	Finlande	CM	a	4.78	**4.78**	a	73 621	**73 621**
	France[2]	CM	3.00	4.74	**4.02**	34 382	70 841	**56 597**
	Allemagne	CM	2.50	5.16	**4.48**	19 250	88 327	**68 913**
	Grèce		m	m	**m**	m	m	**m**
	Hongrie[3]	AF	1.84	3.74	**3.48**	9 278	27 877	**25 532**
	Islande	CM	x(3)	x(3)	**4.49**	x(6)	x(6)	**46 828**
	Irlande[3]	CM	2.21	4.02	**3.24**	x(6)	x(6)	**52 760**
	Israël	CM	m	3.03	**m**	m	40 140	**m**
	Italie	AF	m	4.52	**m**	m	43 194	**m**
	Japon	CM	2.09	4.57	**4.19**	19 783	75 554	**62 385**
	Corée	CM	2.07	4.22	**3.43**	11 887	42 658	**31 149**
	Luxembourg		m	m	**m**	m	m	**m**
	Mexique	AF	1.72	3.49	**3.35**	x(6)	x(6)	**25 138**
	Pays-Bas	CM	m	5.02	**5.02**	m	86 568	**86 568**
	Nouvelle-Zélande	CM	2.22	3.90	**3.32**	19 113	43 413	**34 978**
	Norvège		m	m	**m**	m	m	**m**
	Pologne[3]	CM	m	3.68	**m**	m	26 089	**m**
	Portugal		m	m	**m**	m	m	**m**
	Rép. slovaque	AF	2.47	3.90	**3.82**	m	25 584	**m**
	Slovénie	AF	2.63	3.64	**3.21**	x(6)	x(6)	**29 718**
	Espagne	CM	2.15	5.54	**4.66**	23 058	77 159	**62 287**
	Suède	CM	2.20	4.89	**4.73**	17 302	101 970	**94 625**
	Suisse[3]	CM	2.19	5.45	**3.62**	11 237	126 964	**78 458**
	Turquie	CM	2.73	2.37	**2.65**	m	m	**m**
	Royaume-Uni[2]	CM	3.52	5.86	**4.34**	x(6)	x(6)	**66 485**
	États-Unis		m	m	**m**	m	m	**m**
	Moyenne OCDE		2.23	4.33	**3.97**	~	~	**57 775**
	Moyenne UE21		2.26	4.57	**4.16**	~	~	**62 985**
Autres G20	Argentine		m	m	**m**	m	m	**m**
	Brésil		m	m	**m**	m	m	**m**
	Chine		m	m	**m**	m	m	**m**
	Inde		m	m	**m**	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	**m**	m	m	**m**
	Féd. de Russie		m	m	**m**	m	m	**m**
	Arabie saoudite		m	m	**m**	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	**m**	m	m	**m**

1. La durée moyenne des études tertiaires a été calculée soit selon la méthode par chaîne (CM), soit selon une formule d'approximation (AF).
2. La durée moyenne des études tertiaires est estimée sur la base de données nationales.
3. Établissements publics uniquement.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470547

Tableau B1.4. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, en proportion du PIB par habitant (2008)

Selon le niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Préprimaire (enfants de 3 ans et plus	Primaire	Secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire (activités de R-D comprises)			Ensemble du tertiaire, activités de R-D non comprises	Du primaire au tertiaire
				Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Ensemble du secondaire		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire		
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	16	17	23	22	23	17	21	41	38	25	**23**
	Autriche	19	24	29	30	29	18	31	38	38	26	**30**
	Belgique	16	23	x(5)	x(5)	29	x(5)	x(9)	x(9)	41	26	**29**
	Canada[1, 2]	x(3)	x(3)	20	25	22	m	40	63	54	39	**29**
	Chili[3]	27	19	18	17	18	a	24	64	47	44	**24**
	Rép. tchèque	16	15	25	23	24	6	13	34	32	27	**23**
	Danemark	16	26	26	28	27	x(4, 9)	x(9)	x(9)	45	m	**30**
	Estonie	15	26	29	30	29	29	24	28	m	27	**27**
	Finlande	14	19	29	20	23	x(5)	n	41	41	25	**25**
	France	17	18	26	35	30	m	33	44	41	29	**28**
	Allemagne	19	16	20	29	23	23	21	46	41	26	**25**
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Hongrie[2]	23	22	23	22	23	25	24	36	35	28	**25**
	Islande	26	27	26	21	23	x(5)	x(9)	x(9)	27	m	**25**
	Irlande[2]	m	18	25	26	25	18	x(9)	x(9)	38	27	**24**
	Israël	14	19	x(5)	x(5)	23	20	35	48	45	m	**25**
	Italie[2]	25	26	29	27	28	m	27	29	29	18	**27**
	Japon	14	22	25	28	27	x(4, 9)	28	49	44	m	**29**
	Corée	16	20	23	36	30	a	21	38	34	29	**28**
	Luxembourg	15	15	22	22	22	m	m	m	m	m	**m**
	Mexique	16	15	12	22	15	a	x(9)	x(9)	49	41	**18**
	Pays-Bas	16	17	25	26	26	27	n	40	40	26	**25**
	Nouvelle-Zélande	25	19	21	27	24	30	29	38	36	30	**25**
	Norvège	15	25	27	32	30	x(5)	x(9)	x(9)	43	27	**30**
	Pologne[2]	32	27	24	26	25	34	28	39	39	33	**28**
	Portugal[2]	21	21	28	32	29	m	x(9)	x(9)	42	24	**28**
	Rép. slovaque	17	18	16	18	17	x(4)	x(4)	28	28	24	**19**
	Slovénie	27	x(3)	32	25	29	x(4)	x(9)	x(9)	32	26	**30**
	Espagne	20	22	27	34	30	a	32	42	40	28	**29**
	Suède	17	23	25	26	25	16	20	53	51	25	**28**
	Suisse[2]	11	20	37	41	39	x(4)	11	51	48	22	**33**
	Turquie	m	m	a	m	m	a	m	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	19	24	26	25	26	x(4)	x(9)	x(9)	42	23	**27**
	États-Unis	21	21	25	27	26	m	x(9)	x(9)	64	57	**32**
	Moyenne OCDE	19	21	24	27	26	15	23	42	41	29	**27**
	Moyenne UE21	19	21	23	27	25	12	24	41	39	29	**26**
Autres G20	Argentine[2]	15	17	24	26	24	a	20	36	31	m	**22**
	Brésil[2]	16	20	21	15	19	a	x(9)	x(9)	106	100	**22**
	Chine[2]	m	m	m	m	m	m	x(9)	x(9)	76	m	**27**
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie[1]	2	14	13	13	13	a	m	17	m	m	**m**
	Féd. de Russie[2]	m	x(5)	x(5)	x(5)	20	x(5)	21	36	33	31	**24**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	49	m	**26**

1. Année de référence : 2007.
2. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).
3. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470585

B1

Tableau B1.5. Variation des dépenses des établissements d'enseignement par élève/étudiant, tous services confondus, en fonction de différents facteurs, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2008)

Indice de variation entre 1995, 2000 et 2008 (déflateur du PIB 2000 = 100, prix constants)

		Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire						Tertiaire					
		Variation des dépenses (2000 = 100)		Variation des effectifs d'élèves (2000 = 100)		Variation des dépenses par élève (2000 = 100)		Variation des dépenses (2000 = 100)		Variation des effectifs d'élèves (2000 = 100)		Variation des dépenses par élève (2000 = 100)	
		1995	2008	1995	2008	1995	2008	1995	2008	1995	2008	1995	2008
OCDE	Australie	81	133	94	108	**85**	**123**	90	134	83	123	**109**	**108**
	Autriche	93	108	m	97	**m**	**112**	97	148	91	115	**107**	**129**
	Belgique	m	124	m	106	**m**	**117**	m	120	m	109	**m**	**110**
	Canada[1, 2, 3]	106	122	m	101	**m**	**121**	75	126	m	110	**m**	**114**
	Chili[4]	54	132	88	98	**62**	**135**	61	149	76	194	**80**	**77**
	Rép. tchèque	116	137	107	86	**109**	**159**	101	202	64	164	**159**	**124**
	Danemark[1]	84	115	96	104	**87**	**111**	91	119	96	102	**95**	**116**
	Estonie[5]	78	163	96	75	**81**	**219**	69	154	60	116	**115**	**132**
	Finlande	89	133	93	105	**95**	**126**	90	126	89	103	**101**	**122**
	France	90	103	m	98	**m**	**105**	91	121	m	103	**m**	**117**
	Allemagne	94	100	97	93	**97**	**107**	95	122	104	113	**91**	**107**
	Grèce[1]	64	m	107	m	**60**	**m**	66	m	68	m	**97**	**m**
	Hongrie[3, 5]	100	139	105	86	**95**	**162**	78	131	58	149	**135**	**88**
	Islande	m	146	99	107	**m**	**136**	m	164	79	162	**m**	**101**
	Irlande[3]	82	197	105	108	**78**	**183**	56	136	85	118	**66**	**115**
	Israël	84	127	89	111	**94**	**115**	71	110	74	125	**96**	**88**
	Italie[3, 6]	101	108	102	102	**99**	**106**	79	120	99	111	**80**	**108**
	Japon[1]	98	103	113	89	**86**	**115**	87	115	99	99	**88**	**117**
	Corée	m	167	107	96	**m**	**175**	m	162	68	110	**m**	**147**
	Luxembourg	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**
	Mexique	81	128	93	109	**87**	**117**	77	155	77	133	**101**	**117**
	Pays-Bas	82	127	97	105	**84**	**121**	95	128	96	129	**99**	**99**
	Nouvelle-Zélande[5]	71	109	m	m	**m**	**m**	104	156	m	m	**m**	**m**
	Norvège[5]	83	127	89	108	**93**	**118**	93	126	100	113	**93**	**112**
	Pologne[3]	70	129	110	76	**64**	**169**	59	195	55	119	**107**	**163**
	Portugal[3]	76	98	105	90	**72**	**109**	73	152	77	112	**96**	**136**
	Rép. slovaque[1]	97	157	105	83	**92**	**189**	81	185	72	174	**113**	**106**
	Slovénie	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**
	Espagne	99	123	119	95	**84**	**129**	72	135	100	98	**72**	**138**
	Suède	81	117	86	98	**94**	**119**	81	121	83	114	**97**	**107**
	Suisse[3, 5]	101	120	95	101	**107**	**119**	74	122	95	146	**78**	**84**
	Turquie[3, 5]	57	m	m	m	**m**	**m**	55	m	m	m	**m**	**m**
	Royaume-Uni	86	139	87	89	**99**	**156**	97	143	89	110	**109**	**130**
	États-Unis	80	125	95	108	**84**	**116**	71	117	92	120	**77**	**98**
	Moyenne OCDE	85	129	99	98	**87**	**134**	80	140	83	124	**98**	**114**
	Moyenne UE21	88	129	101	94	**87**	**139**	82	142	81	120	**102**	**119**
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**
	Brésil[3, 5]	82	216	85	98	**96**	**221**	78	148	79	157	**98**	**94**
	Chine	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**
	Inde	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**
	Indonésie	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**
	Féd. de Russie[5]	m	198	m	m	**m**	**m**	m	328	m	m	**m**	**m**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Année de référence : 2007 (et non 2008).
3. Établissements publics uniquement (pour le Canada, enseignement tertiaire uniquement ; pour l'Italie, enseignement tertiaire excepté).
4. Année de référence : 2009 (et non 2008).
5. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement).
6. À l'exclusion de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470604

Tableau B1.6. Dépenses annuelles des établissements d'enseignement secondaire par élève, tous services confondus, selon les filières d'enseignement (2008)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Enseignement secondaire								
		Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire			Ensemble du secondaire		
		Toutes filières confondues	Filière générale	Filières pré-professionnelle et professionnelle	Toutes filières confondues	Filière générale	Filières pré-professionnelle et professionnelle	Toutes filières confondues	Filière générale	Filières pré-professionnelle et professionnelle
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	**9 200**	9 482	5 713	**8 821**	10 393	5 850	**9 052**	9 767	5 816
	Autriche	**11 533**	11 533	a	**11 956**	11 729	12 031	**11 741**	11 571	12 031
	Belgique[1]	**x(7)**	x(7)	x(7)	**x(7)**	x(7)	x(7)	**10 511**	x(7)	x(7)
	Canada[1, 2]	**x(7)**	x(7)	x(7)	**x(7)**	x(7)	x(7)	**8 388**	x(7)	x(7)
	Chili[3]	**2 596**	2 596	a	**2 548**	2 689	2 273	**2 564**	2 648	2 273
	Rép. tchèque	**6 338**	6 318	x(1)	**6 030**	5 382	6 259	**6 174**	6 103	6 283
	Danemark	**10 268**	10 268	a	**11 160**	x(4)	x(4)	**10 720**	x(7)	x(7)
	Estonie	**6 264**	x(1)	x(1)	**6 461**	7 052	5 241	**6 371**	x(7)	x(7)
	Finlande[1]	**10 950**	10 950	a	**7 461**	6 500	7 870	**8 659**	9 333	7 870
	France	**8 816**	8 816	a	**12 087**	11 807	12 518	**10 231**	9 762	12 518
	Allemagne	**7 509**	7 509	a	**10 597**	8 006	12 573	**8 606**	7 605	12 573
	Grèce	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Hongrie[4]	**4 852**	x(1)	x(1)	**4 471**	4 516	4 345	**4 658**	4 705	4 361
	Islande[1]	**10 100**	10 100	a	**8 290**	x(4)	x(4)	**9 007**	x(7)	x(7)
	Irlande[4]	**10 583**	x(1)	x(1)	**11 205**	x(4)	x(4)	**10 868**	x(7)	x(7)
	Israël	**x(7)**	x(7)	x(7)	**x(7)**	x(7)	x(7)	**6 429**	5 187	10 389
	Italie[4]	**9 616**	x(1)	x(1)	**9 121**	x(4)	x(4)	**9 315**	x(7)	x(7)
	Japon[1]	**8 621**	8 621	a	**9 559**	x(4)	x(4)	**9 092**	x(7)	x(7)
	Corée	**6 307**	6 307	a	**9 666**	x(4)	x(4)	**7 931**	x(7)	x(7)
	Luxembourg	**19 791**	19 791	a	**20 002**	18 893	20 736	**19 898**	19 530	20 736
	Mexique	**1 853**	2 200	396	**3 277**	3 199	4 024	**2 333**	2 564	1 115
	Pays-Bas	**10 608**	9 490	13 409	**11 301**	8 971	12 364	**10 950**	9 335	12 677
	Nouvelle-Zélande	**6 071**	x(1)	x(1)	**8 025**	x(4)	x(4)	**6 994**	x(7)	x(7)
	Norvège[1]	**11 860**	11 860	a	**14 039**	x(4)	x(4)	**13 070**	x(7)	x(7)
	Pologne[4]	**4 424**	x(1)	x(1)	**4 613**	4 584	4 643	**4 525**	x(7)	x(7)
	Portugal[4]	**6 910**	x(1)	x(1)	**7 924**	x(4)	x(4)	**7 357**	x(7)	x(7)
	Rép. slovaque[1]	**3 716**	3 716	x(6)	**4 174**	3 194	4 645	**3 956**	3 579	4 645
	Slovénie[1]	**9 287**	9 287	a	**7 284**	x(4)	x(4)	**8 555**	x(7)	x(7)
	Espagne	**9 108**	x(1)	x(1)	**11 113**	x(4)	x(4)	**9 792**	x(7)	x(7)
	Suède	**9 739**	9 778	a	**10 103**	11 080	9 424	**9 940**	10 215	9 424
	Suisse[1, 4]	**16 737**	16 737	a	**18 844**	13 179	21 904	**17 825**	15 767	21 904
	Turquie[4]	**a**	a	a	**m**	m	m	**m**	m	m
	Royaume-Uni[1]	**x(7)**	x(7)	x(7)	**x(7)**	x(7)	x(7)	**9 487**	x(7)	x(7)
	États-Unis	**11 551**	11 551	a	**12 690**	12 690	a	**12 097**	12 097	a
	Moyenne OCDE	**8 498**	8 901	1 027	**9 396**	8 198	9 169	**8 972**	8 735	9 641
	Moyenne UE21	**8 906**	9 769	1 490	**9 281**	8 476	9 387	**9 116**	9 174	10 312
Autres G20	Argentine[4]	**3 392**	3 392	a	**3 785**	x(4)	x(4)	**3 531**	x(7)	x(7)
	Brésil[4]	**2 305**	2 305	a	**1 660**	x(4)	x(4)	**2 058**	x(7)	x(7)
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Indonésie[2]	**485**	485	a	**320**	189	131	**806**	675	131
	Féd. de Russie[1, 4]	**x(8)**	x(8)	a	**x(7)**	x(8)	x(9)	**4 071**	4 041	4 306
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Année de référence : 2007.
3. Année de référence : 2009.
4. Établissements publics uniquement.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

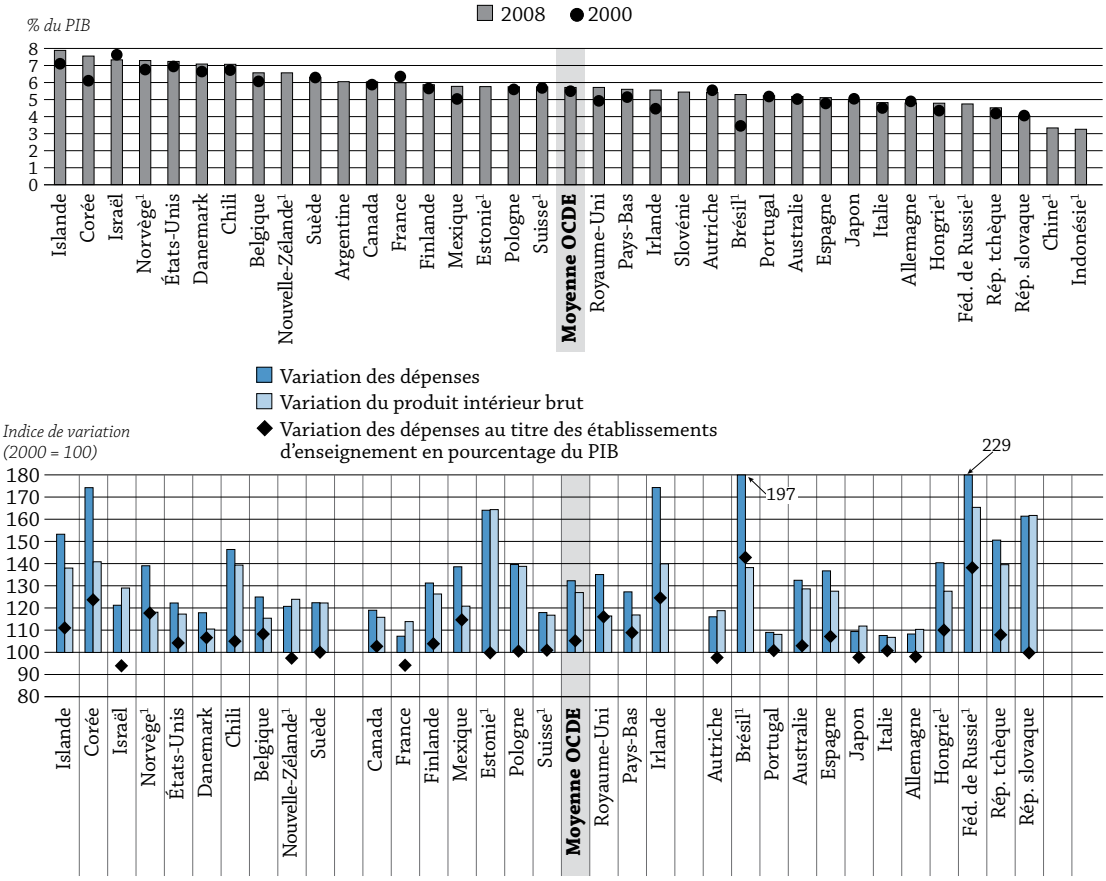
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470623

QUELLE PART DE LEUR RICHESSE NATIONALE LES PAYS CONSACRENT-ILS À L'ÉDUCATION ?

- En 2008, les pays de l'OCDE ont consacré 6.1 % de leur PIB cumulé au financement de leurs établissements d'enseignement. Ce pourcentage est supérieur à 7.0 % au Chili, en Corée, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, en Israël et en Norvège. Sur les 36 pays dont les données sont disponibles, seuls 9 n'y consacrent pas plus de 5.0 % du PIB.
- Entre 2000 et 2008, les dépenses tous niveaux d'enseignement confondus ont progressé à un rythme plus soutenu que le PIB dans 25 des 32 pays dont les données sont disponibles. L'augmentation représente plus de 1.0 point de pourcentage durant cette période au Brésil (de 3.5 % à 5.3 %), en Corée (de 6.1 % à 7.6 %) et en Irlande (de 4.5 % à 5.6 %).

Graphique B2.1. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2008) et indice de variation entre 2000 et 2008 (2000 = 100, prix constants)



1. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement ; et pour l'Estonie, la Fédération de Russie et la Nouvelle-Zélande, données de 2000 uniquement).

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales publiques et privées au titre des établissements d'enseignement en 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Bulletin statistique national 2009 sur les dépenses d'éducation*. Tableau B2.1 et tableau B2.4 disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467906

Lecture du graphique

Ce graphique montre l'investissement dans l'éducation sur la base du pourcentage du revenu national que les pays ont consacré au financement des établissements d'enseignement en 2000 et en 2008, et montre l'évolution des dépenses au titre des établissements d'enseignement entre 2000 et 2008. Il inclut les dépenses directes et indirectes de sources publiques et privées au titre des établissements d'enseignement.

Contexte

Les dépenses d'éducation constituent un investissement qui peut contribuer à promouvoir la croissance économique, à accroître la productivité, à favoriser l'épanouissement personnel et le développement social, et à réduire les inégalités sociales. La part du PIB consacrée à l'éducation montre la priorité que chaque pays y accorde. La part du total des ressources financières affectée à l'éducation dans un pays résulte de choix effectués par les pouvoirs publics, les entreprises, les élèves/étudiants et leur famille, et dépend aussi en partie des taux de scolarisation. Comme ces dépenses sont largement financées par les deniers publics, elles sont sous très haute surveillance des pouvoirs publics, en particulier en temps d'austérité budgétaire.

Autres faits marquants

- **Les dépenses au titre de l'enseignement préprimaire représentent 7 % des dépenses d'éducation cumulées de l'OCDE**, soit 0.4 % du PIB cumulé. Le pourcentage du PIB qui est consacré à l'encadrement préprimaire varie sensiblement entre les pays de l'OCDE : il est, par exemple, inférieur à 0.1 % en Australie et en Indonésie, mais égal ou supérieur à 0.8 % en Espagne, en Islande et en Israël.

- **Les dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représentent 61 % des dépenses d'éducation cumulées de l'OCDE,** soit 3.7 % du PIB cumulé. En pourcentage de son PIB, l'Islande dépense près de deux fois plus que la République slovaque et plus de deux fois plus que la Fédération de Russie.

- **Les dépenses au titre de l'enseignement tertiaire représentent près d'un tiers des dépenses d'éducation cumulées de l'OCDE**, soit 1.9 % du PIB cumulé.

- **Le Canada, le Chili, la Corée et les États-Unis consacrent entre 2.0 % et 2.7 % de leur PIB au financement des établissements d'enseignement tertiaire.** Le Chili, la Corée et les États-Unis sont également les pays où les dépenses privées au titre de l'enseignement tertiaire sont les plus élevées en pourcentage du PIB : entre 1.7 % et 1.9 % du PIB. En pourcentage de leur PIB, les États-Unis dépensent plus de trois fois plus que le Brésil, la Hongrie et la République slovaque dans l'enseignement tertiaire.

Tendances

Entre 2000 et 2008, les dépenses ont évolué de manière assez différente selon les niveaux d'enseignement. Les dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont progressé au moins au même rythme que le PIB dans 17 des 29 pays dont les données des deux années sont comparables. Les dépenses au titre de l'enseignement tertiaire ont progressé au même rythme que le PIB dans 26 des 29 pays dont les données sont disponibles.

B2

Analyse

Investissement global en pourcentage du PIB

Tous les pays de l'OCDE investissent une part importante de leurs ressources nationales dans l'éducation. Sources de financement publiques et privées confondues, en 2008, ils ont consacré collectivement 6.1 % de leur PIB cumulé au financement de l'enseignement préprimaire et des établissements d'enseignement primaire, secondaire et tertiaire.

Les dépenses les plus élevées au titre des établissements d'enseignement s'observent au Chili, en Corée, au Danemark, aux États-Unis, en Islande, en Israël et en Norvège, où, sources publiques et privées confondues, elles représentent au moins 7 % du PIB. Par contraste, 9 des 36 pays dont les données sont disponibles consacrent au plus 5 % de leur PIB à l'éducation : l'Allemagne (4.8 %), la Chine (3.3 %), la Fédération de Russie (4.7 %), la Hongrie (4.8 %), l'Indonésie (3.3 %), l'Italie (4.8 %), le Japon (4.9 %), la République slovaque (4.0 %) et la République tchèque (4.5 %).

Dépenses au titre des établissements d'enseignement par niveau d'enseignement

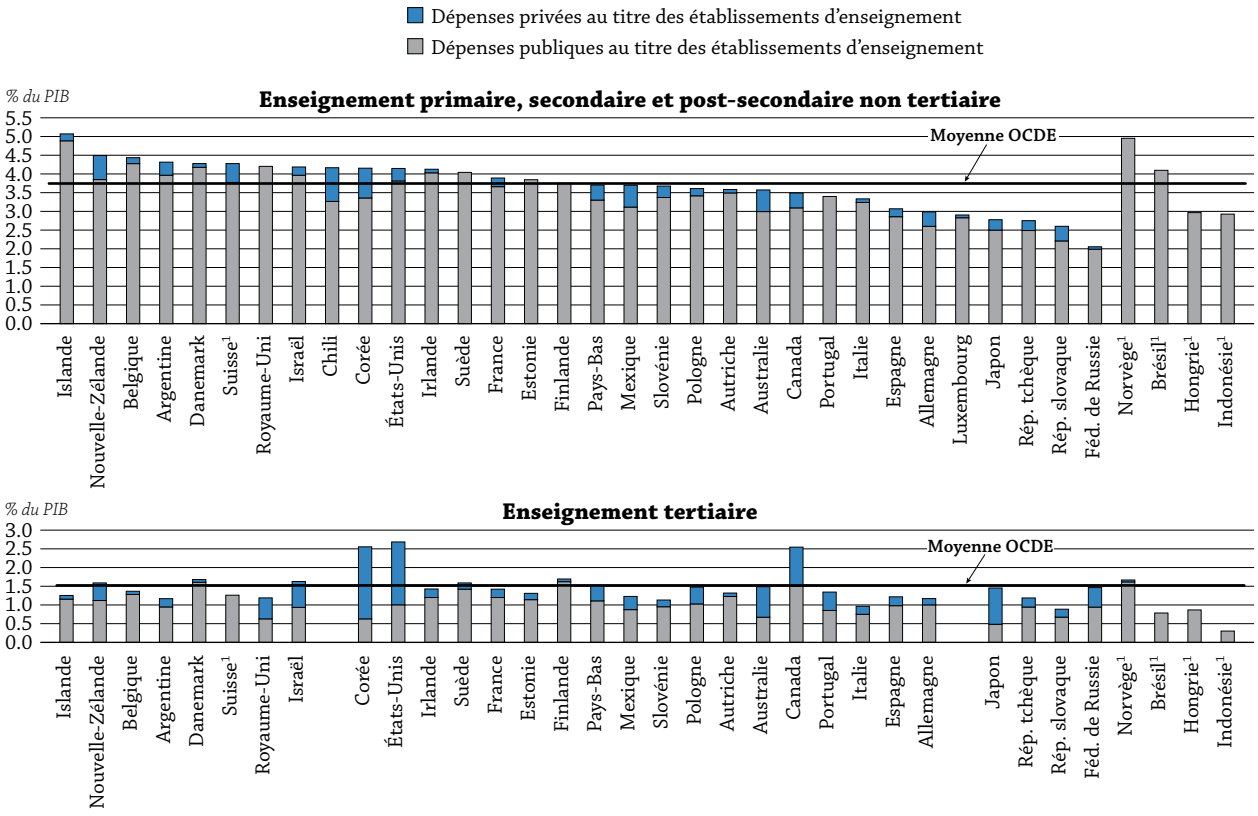
C'est au niveau préprimaire que les dépenses varient le plus entre les pays. À ce niveau d'enseignement, les dépenses représentent moins de 0.1 % du PIB en Australie et en Indonésie, mais elles atteignent ou dépassent 0.8 % en Espagne, en Islande et en Israël. Les écarts de dépenses observés au niveau préprimaire s'expliquent principalement par la variation des taux de scolarisation des très jeunes enfants (voir l'indicateur C1) et de l'âge du début des études primaires, mais ils sont parfois imputables aussi à la variation de la mesure dans laquelle les structures privées d'accueil préprimaire sont prises en compte dans cet indicateur. En Irlande, par exemple, l'enseignement préprimaire est essentiellement assuré par des établissements privés exclus de la collecte nationale de données de 2008. Par ailleurs, les établissements d'enseignement couverts par cet indicateur ne sont pas les seuls à proposer un encadrement préprimaire de qualité : d'autres structures d'enseignement existent bien souvent en dehors du cadre institutionnel. Une certaine prudence s'impose donc avant de tirer des conclusions sur les conditions d'accès et la qualité de l'encadrement préprimaire (voir le tableau B2.2).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 61 % des dépenses cumulées à l'échelle de l'OCDE au titre des établissements d'enseignement sont consacrées à l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Ces niveaux absorbent la majeure partie du budget alloué aux établissements d'enseignement, soit l'équivalent de 3.7 % du PIB cumulé de l'OCDE (voir le tableau B2.2), ce qui s'explique par la scolarisation quasi généralisée dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, et par les taux de scolarisation élevés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir l'indicateur C1). De plus, le pourcentage de la richesse nationale qui est consacré à l'éducation dépend de la pyramide des âges de la population : les pays où les dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB sont supérieures à la moyenne sont généralement ceux où le pourcentage de la population en âge d'être scolarisée à ces niveaux est également supérieur à la moyenne. En 2007, l'effectif de la population âgée de 5 à 14 ans était, par exemple, supérieur à la moyenne en Australie, au Brésil, au Chili, en Corée, au Danemark, en Islande, au Mexique, en Norvège et en Nouvelle-Zélande, des pays où les dépenses d'éducation en pourcentage du PIB étaient également supérieures à la moyenne (voir l'indicateur B2, OCDE, 2010h). Parallèlement, les dépenses unitaires nettement plus élevées dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire signifient que l'investissement global est plus important que ne pourraient le suggérer ses seuls effectifs.

Près d'un tiers des dépenses cumulées de l'OCDE au titre des établissements d'enseignement a été consacré à l'enseignement tertiaire en 2008. Les dépenses au titre de ce niveau d'enseignement varient toutefois sensiblement entre les pays de l'OCDE. Le Canada, le Chili, la Corée et les États-Unis consacrent, par exemple, entre 2.0 % et 2.7 % de leur PIB à l'enseignement tertiaire. Ces pays sont aussi, à l'exception du Canada, ceux où la part des dépenses privées est la plus élevée à ce niveau d'enseignement. À l'autre extrême, la Belgique, le Brésil, l'Estonie, la France, l'Irlande, l'Islande, le Royaume-Uni et la Suisse affectent aux établissements d'enseignement tertiaire une part de leur PIB qui est inférieure à la moyenne de l'OCDE, mais consacrent aux établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire une part de leur PIB qui est supérieure à la moyenne de l'OCDE (voir le tableau B2.2 et le graphique B2.2).

Graphique B2.2. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB (2008)

Dépenses publiques et privées, selon le niveau d'enseignement et la provenance des fonds



1. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; et pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement).

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B2.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467925

Évolution des dépenses globales d'éducation entre 2000 et 2008

Les diplômés de l'enseignement secondaire et tertiaire sont plus nombreux que jamais (voir l'indicateur A1). Dans bon nombre de pays, l'augmentation des effectifs scolarisés à ces niveaux d'enseignement est allée de pair avec des investissements financiers massifs. Tous niveaux d'enseignement confondus, les investissements publics et privés dans l'éducation ont augmenté dans tous les pays de 7 % au moins en valeur réelle entre 2000 et 2008, et ont progressé de 32 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Entre 1995 et 2008, les dépenses ont augmenté de 14 % au moins et de 57 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (voir le tableau B2.4 disponible en ligne).

Les différences entre les pays sont en partie imputables à la variation de la taille de la population d'âge scolaire, mais aussi à l'évolution de la richesse nationale. En Israël, par exemple, les dépenses d'éducation tous niveaux d'enseignement confondus ont augmenté de plus de 21 % entre 2000 et 2008, mais elles ont diminué en pourcentage du PIB, car celui-ci a progressé de 29 % durant cette période (voir le graphique B2.1 et le tableau B2.4 disponible en ligne).

Les dépenses d'éducation tous niveaux d'enseignement confondus ont augmenté à un rythme plus soutenu que le PIB dans plus de trois quarts des pays dont les données de 2000 et 2008 sont comparables. Elles ont progressé de plus de 1.0 point de pourcentage durant cette période au Brésil (de 3.5 % à 5.3 %), en Corée (de 6.1 % à 7.6 %)

et en Irlande (de 4.5 % à 5.6 %). Toutefois, les dépenses au titre des établissements d'enseignement ont augmenté à un rythme plus faible que le PIB en Allemagne, en Autriche, en France, en Israël, au Japon et en République slovaque. Parmi ces pays, les variations les plus sensibles s'observent en France et en Israël, où la part du PIB consacrée à l'éducation a diminué d'au moins 0.3 point de pourcentage entre 2000 et 2008 (voir le tableau B2.1 et le graphique B2.1), essentiellement en raison de la diminution des dépenses en pourcentage du PIB dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire en France (diminution de 0.4 point de pourcentage) et dans l'enseignement tertiaire en Israël (diminution de 0.3 point de pourcentage).

Les dépenses en pourcentage du PIB tendent également à augmenter aux différents niveaux d'enseignement. Entre 2000 et 2008, les dépenses au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire ont augmenté en pourcentage du PIB dans 17 des 29 pays dont les données des deux années sont comparables. Cette augmentation s'explique essentiellement par la stabilité des effectifs de ces niveaux d'enseignement durant cette période (voir les tableaux B2.1 et B1.5). Toutefois, la tendance est plus marquée dans l'enseignement tertiaire où, entre 2000 et 2008, les dépenses en pourcentage du PIB n'ont diminué que dans trois pays – en Irlande, en Israël et en Suède. Israël est le seul pays où les dépenses en pourcentage du PIB ont diminué dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, ainsi que dans l'enseignement tertiaire.

Entre 2000 et 2008, dans 22 des 32 pays dont les données des deux années sont comparables, les dépenses d'éducation ont progressé à un rythme plus soutenu dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Cela s'explique essentiellement par les investissements massifs consentis par les gouvernements dans l'enseignement tertiaire en raison de l'accroissement des effectifs de ce niveau d'enseignement durant cette période, et aussi par la relative stabilité des effectifs des niveaux inférieurs d'enseignement. Échappent à ce constat la Belgique, le Brésil, la Corée, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la Hongrie, l'Irlande, Israël et la Norvège (voir le tableau B1.5).

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement

L'augmentation des dépenses d'éducation qu'impose l'accroissement des effectifs se traduit par un alourdissement du fardeau financier à la charge de la société dans son ensemble, mais son financement n'est pas exclusivement public. En moyenne, trois quarts des dépenses tous niveaux d'enseignement confondus, qui représentent 6.1 % du PIB cumulé de l'OCDE, sont financés par des fonds publics (voir le tableau B2.3). Les fonds publics sont la principale source de financement de l'éducation dans tous les pays et représentent, en moyenne, 85 % des dépenses totales d'éducation – et au moins 97 % en Finlande et en Suède. Toutefois, l'analyse des parts publique et privée des dépenses d'éducation, et de leur variation entre niveaux d'enseignement, révèle de grandes différences entre les pays (voir l'indicateur B3).

Définitions

Les **dépenses au titre des établissements d'enseignement** comprennent les dépenses au titre des établissements à vocation pédagogique et d'organismes qui n'ont pas à proprement parler de vocation pédagogique. Les dépenses au titre des établissements d'enseignement incluent les dépenses relatives à l'enseignement et les dépenses publiques et privées au titre des services auxiliaires à l'intention des élèves/étudiants et de leur famille, comme le logement et la cantine, si ces services sont fournis par les établissements d'enseignement. Les dépenses au titre des activités de recherche et de développement sont incluses dans cet indicateur, dans la mesure où elles sont menées par des établissements d'enseignement. Sont également incluses les dépenses engagées par les entreprises commerciales dispensant des programmes de formation ou d'enseignement à l'intention des élèves/étudiants dans le cadre des programmes d'enseignement « emploi-études ». Les organismes sans vocation pédagogique fournissent des services de cabinet-conseil ou de nature administrative ou professionnelle aux établissements d'enseignement, mais ne dispensent pas d'enseignement eux-mêmes. À titre d'exemple, citons les ministères fédéraux, nationaux ou régionaux de l'éducation et les organismes qui fournissent des services afférents à l'éducation dans des domaines tels que l'orientation professionnelle ou psychologique, la réalisation des épreuves d'examen ou l'aide financière aux élèves/étudiants.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2008 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les chiffres relatifs aux dépenses de 1995 et de 2000 proviennent d'une enquête spéciale mise à jour en 2010 ; les dépenses de 1995 ont été ajustées en fonction des méthodes et définitions appliquées lors de l'exercice UOE de collecte de données de 2010. Concernant les comparaisons entre années, il convient de souligner que la moyenne de l'OCDE est calculée sur la seule base des pays dont les données de toutes les années de référence sont disponibles.

Le total de l'OCDE correspond à la valeur de l'indicateur tous pays de l'OCDE confondus (voir le Guide du lecteur pour plus de détails).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2010h), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateur de l'OCDE,* Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau B2.4. Variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement et variation du PIB (1995, 2000, 2008)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470718

B2

Tableau B2.1. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2008)

Dépenses publiques et privées, par année

		2008			2000			1995		
		Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux confondus	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux confondus	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux confondus
OCDE	Australie	3.6	1.5	**5.2**	3.5	1.4	**5.0**	3.4	1.6	**5.0**
	Autriche	3.6	1.3	**5.4**	3.9	1.1	**5.5**	4.3	1.2	**6.2**
	Belgique	4.4	1.4	**6.6**	4.1	1.3	**6.1**	m	m	**m**
	Canada[1, 2]	3.6	2.5	**6.0**	3.3	2.3	**5.9**	4.3	2.1	**6.7**
	Chili[3]	4.2	2.2	**7.1**	4.4	2.0	**6.7**	2.9	1.5	**4.6**
	Rép. tchèque	2.8	1.2	**4.5**	2.8	0.8	**4.2**	3.5	0.9	**5.1**
	Danemark[2]	4.3	1.7	**7.1**	4.1	1.6	**6.6**	4.0	1.6	**6.2**
	Estonie[4]	3.9	1.3	**5.8**	3.9	1.0	**5.4**	4.2	1.0	**5.8**
	Finlande	3.8	1.7	**5.9**	3.6	1.7	**5.6**	4.0	1.9	**6.3**
	France	3.9	1.4	**6.0**	4.3	1.3	**6.4**	4.5	1.4	**6.6**
	Allemagne	3.0	1.2	**4.8**	3.3	1.1	**4.9**	3.4	1.1	**5.1**
	Grèce[2]	m	m	**m**	2.7	0.8	**3.6**	2.0	0.6	**2.6**
	Hongrie[4]	3.0	0.9	**4.8**	2.7	0.8	**4.3**	3.2	0.8	**4.8**
	Islande	5.1	1.3	**7.9**	4.8	1.1	**7.1**	m	m	**m**
	Irlande	4.1	1.4	**5.6**	2.9	1.5	**4.5**	3.8	1.3	**5.2**
	Israël	4.2	1.6	**7.3**	4.3	1.9	**7.6**	4.6	1.7	**7.8**
	Italie	3.3	1.0	**4.8**	3.2	0.9	**4.5**	3.5	0.7	**4.6**
	Japon[2]	2.8	1.5	**4.9**	3.0	1.4	**5.0**	3.1	1.3	**5.0**
	Corée	4.2	2.6	**7.6**	3.5	2.2	**6.1**	m	m	**m**
	Luxembourg	2.9	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Mexique	3.7	1.2	**5.8**	3.5	1.0	**5.0**	3.7	1.0	**5.1**
	Pays-Bas	3.7	1.5	**5.6**	3.4	1.4	**5.1**	3.4	1.6	**5.4**
	Nouvelle-Zélande	4.5	1.6	**6.6**	4.4	0.9	**5.6**	3.5	1.1	**4.7**
	Norvège[4]	5.0	1.7	**7.3**	5.0	1.6	**6.8**	5.0	1.9	**6.9**
	Pologne	3.6	1.5	**5.7**	3.9	1.1	**5.6**	3.6	0.8	**5.2**
	Portugal	3.4	1.3	**5.2**	3.8	1.0	**5.2**	3.5	0.9	**4.9**
	Rép. slovaque[2]	2.6	0.9	**4.0**	2.7	0.8	**4.1**	3.1	0.7	**4.6**
	Slovénie	3.7	1.1	**5.4**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Espagne	3.1	1.2	**5.1**	3.2	1.1	**4.8**	3.8	1.0	**5.3**
	Suède	4.0	1.6	**6.3**	4.2	1.6	**6.3**	4.1	1.5	**6.0**
	Suisse[4]	4.3	1.3	**5.7**	4.2	1.1	**5.7**	4.6	0.9	**6.0**
	Turquie[4]	m	m	**m**	1.8	0.8	**2.5**	1.2	0.5	**1.7**
	Royaume-Uni	4.2	1.2	**5.7**	3.5	1.0	**4.9**	3.6	1.1	**5.2**
	États-Unis	4.1	2.7	**7.2**	3.9	2.7	**6.9**	3.8	2.3	**6.6**
	Moyenne OCDE	3.8	1.5	**5.9**	~	~	**~**	~	~	**~**
	Total OCDE	3.7	1.9	**6.1**	~	~	**~**	~	~	**~**
	Moyenne UE21	3.6	1.3	**5.5**	~	~	**~**	~	~	**~**
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles en 1995, 2000 et 2008 (27 pays)	3.7	1.5	**5.8**	3.7	1.3	**5.5**	3.8	1.3	**5.6**
Autres G20	Argentine	4.3	1.2	**6.1**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Brésil[4]	4.1	0.8	**5.3**	2.4	0.7	**3.5**	2.6	0.7	**3.7**
	Chine[4]	m	m	**3.3**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Inde	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Indonésie[1, 4]	2.9	0.3	**3.3**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Féd. de Russie[4]	2.1	1.5	**4.7**	1.7	0.5	**2.9**	m	m	**m**
	Arabie saoudite	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	**5.4**	m	m	**m**	m	m	**m**

1. Année de référence : 2007 (et non 2008).
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
3. Année de référence : 2009 (et non 2008).
4. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement ; et pour l'Estonie et la Fédération de Russie, données de 1995 et 2000 uniquement).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Bulletin statistique national 2009 sur les dépenses d'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470661

Tableau B2.2. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2008)

Dépenses publiques et privées[1]

		Préprimaire (enfants de 3 ans et plus)	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire			Tous niveaux d'enseignement confondus (y compris les programmes non affectés)
			Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Primaire et premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Ensemble du tertiaire	Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	0.1	3.6	2.7	0.7	0.1	1.5	0.1	1.3	**5.2**
	Autriche	0.5	3.6	2.3	1.3	n	1.3	n	1.3	**5.4**
	Belgique[2]	0.6	4.4	1.6	2.9	x(4)	1.4	x(6)	x(6)	**6.6**
	Canada[3]	x(3)	3.5	2.1	1.4	x(7)	2.5	1.0	1.6	**6.0**
	Chili[4]	0.7	4.2	2.8	1.4	a	2.2	0.5	1.6	**7.1**
	Rép. tchèque	0.5	2.8	1.6	1.1	n	1.2	n	1.1	**4.5**
	Danemark	0.7	4.3	3.0	1.3	x(4, 6)	1.7	x(6)	x(6)	**7.1**
	Estonie	0.5	3.9	2.5	1.2	0.2	1.3	0.4	0.9	**5.8**
	Finlande	0.4	3.8	2.3	1.4	x(4)	1.7	n	1.7	**5.9**
	France	0.7	3.9	2.5	1.4	n	1.4	0.3	1.1	**6.0**
	Allemagne	0.5	3.0	1.9	1.0	0.1	1.2	0.1	1.1	**4.8**
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Hongrie[5]	0.7	3.0	1.8	1.0	0.1	0.9	n	0.8	**4.8**
	Islande	1.0	5.1	3.7	1.4	x(4)	1.3	x(6)	x(6)	**7.9**
	Irlande	n	4.1	3.0	0.9	0.2	1.4	x(6)	x(6)	**5.6**
	Israël	0.8	4.2	2.3	1.9	n	1.6	0.3	1.3	**7.3**
	Italie	0.5	3.3	2.0	1.3	n	1.0	n	1.0	**4.8**
	Japon	0.2	2.8	2.0	0.8	x(4, 6)	1.5	0.2	1.2	**4.9**
	Corée	0.2	4.2	2.7	1.5	a	2.6	0.4	2.2	**7.6**
	Luxembourg	0.5	2.9	2.0	0.9	m	m	m	m	**m**
	Mexique	0.7	3.7	2.9	0.8	a	1.2	x(6)	x(6)	**5.8**
	Pays-Bas	0.4	3.7	2.5	1.2	n	1.5	n	1.5	**5.6**
	Nouvelle-Zélande	0.5	4.5	2.8	1.5	0.2	1.6	0.3	1.3	**6.6**
	Norvège[5]	0.5	5.0	3.4	1.6	x(4)	1.7	x(6)	x(6)	**7.4**
	Pologne	0.7	3.6	2.5	1.1	n	1.5	n	1.5	**5.7**
	Portugal	0.4	3.4	2.4	1.0	m	1.3	x(6)	x(6)	**5.2**
	Rép. slovaque	0.4	2.6	1.6	1.0	x(4)	0.9	x(4)	0.9	**4.0**
	Slovénie	0.6	3.7	2.6	1.1	x(4)	1.1	x(6)	x(6)	**5.4**
	Espagne	0.8	3.1	2.4	0.7	a	1.2	0.2	1.0	**5.1**
	Suède	0.7	4.0	2.7	1.3	n	1.6	x(6)	x(6)	**6.3**
	Suisse[5]	0.2	4.3	2.7	1.6	x(4)	1.2	n	1.2	**5.7**
	Turquie	m	m	m	m	a	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	0.3	4.2	2.8	1.4	n	1.2	x(6)	x(6)	**5.7**
	États-Unis	0.4	4.1	3.0	1.1	m	2.7	x(6)	x(6)	**7.2**
	Moyenne OCDE	0.5	3.8	2.5	1.2	n	1.5	0.2	1.3	**5.9**
	Total OCDE	0.4	3.7	2.6	1.1	n	1.9	0.2	1.3	**6.1**
	Moyenne UE21	0.5	3.6	2.3	1.2	n	1.3	0.1	1.2	**5.5**
Autres G20	Argentine	0.6	4.3	3.4	0.9	a	1.2	0.3	0.8	**6.1**
	Brésil[5]	0.4	4.1	3.4	0.7	a	0.8	x(6)	x(6)	**5.3**
	Chine[5]	m	m	m	m	m	m	m	m	**3.3**
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie[3, 5]	n	2.9	2.5	0.4	a	0.3	n	0.3	**3.3**
	Féd. de Russie[5]	0.7	2.1	x(2)	x(2)	x(2)	1.5	0.2	1.3	**4.7**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	South Africa	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	**5.4**

1. Dépenses d'origine internationale comprises.
2. La colonne 3 concerne uniquement l'enseignement primaire et la colonne 4, l'enseignement secondaire dans son ensemble.
3. Année de référence : 2007.
4. Année de référence : 2009.
5. Dépenses publiques uniquement (pour la Suisse, enseignement tertiaire uniquement ; et pour la Norvège, enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire uniquement).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Bulletin statistique national 2009 sur les dépenses d'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470680

B2

Tableau B2.3. Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon la provenance du financement et le niveau d'enseignement (2008)

Dépenses publiques et privées

		Préprimaire			Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Tertiaire			Tous niveaux d'enseignement confondus		
		Dépenses publiques[1]	Dépenses privées[2]	Total	Dépenses publiques[1]	Dépenses privées[2]	Total	Dépenses publiques[1]	Dépenses privées[2]	Total	Dépenses publiques[1]	Dépenses privées[2]	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	0.04	0.04	**0.08**	3.0	0.6	**3.6**	0.7	0.8	**1.5**	3.7	1.4	**5.2**
	Autriche	0.45	0.06	**0.51**	3.5	0.1	**3.6**	1.2	0.1	**1.3**	5.2	0.2	**5.4**
	Belgique	0.59	0.02	**0.61**	4.3	0.2	**4.4**	1.3	0.1	**1.4**	6.3	0.3	**6.6**
	Canada[3, 4]	x(4)	x(5)	**x(6)**	3.1	0.4	**3.5**	1.5	1.0	**2.5**	4.6	1.4	**6.0**
	Chili[5]	0.59	0.15	**0.74**	3.3	0.9	**4.2**	x(9)	x(9)	**2.2**	4.3	2.7	**7.1**
	Rép. tchèque	0.42	0.04	**0.46**	2.5	0.3	**2.8**	0.9	0.2	**1.2**	3.9	0.6	**4.5**
	Danemark[4]	0.60	0.14	**0.74**	4.2	0.1	**4.3**	1.6	0.1	**1.7**	6.5	0.6	**7.1**
	Estonie	0.53	0.01	**0.54**	3.8	n	**3.9**	1.1	0.2	**1.3**	5.5	0.2	**5.8**
	Finlande	0.36	0.04	**0.40**	3.8	n	**3.8**	1.6	0.1	**1.7**	5.7	0.1	**5.9**
	France	0.63	0.04	**0.67**	3.7	0.2	**3.9**	1.2	0.2	**1.4**	5.5	0.5	**6.0**
	Allemagne	0.40	0.14	**0.54**	2.6	0.4	**3.0**	1.0	0.2	**1.2**	4.1	0.7	**4.8**
	Grèce	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Hongrie	0.69	m	**m**	3.0	m	**m**	0.9	m	**m**	4.8	m	**m**
	Islande	0.75	0.23	**0.98**	4.9	0.2	**5.1**	1.2	0.1	**1.3**	7.2	0.7	**7.9**
	Irlande	n	n	**n**	4.0	0.1	**4.1**	1.2	0.2	**1.4**	5.2	0.3	**5.6**
	Israël	0.66	0.19	**0.84**	4.0	0.2	**4.2**	0.9	0.7	**1.6**	5.9	1.4	**7.3**
	Italie	0.48	0.03	**0.52**	3.2	0.1	**3.3**	0.8	0.2	**1.0**	4.5	0.3	**4.8**
	Japon[4]	0.09	0.12	**0.21**	2.5	0.3	**2.8**	0.5	1.0	**1.5**	3.3	1.7	**4.9**
	Corée	0.09	0.10	**0.18**	3.4	0.8	**4.2**	0.6	1.9	**2.6**	4.7	2.8	**7.6**
	Luxembourg	0.45	0.01	**0.46**	2.8	0.1	**2.9**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Mexique	0.59	0.11	**0.70**	3.1	0.6	**3.7**	0.9	0.4	**1.2**	4.7	1.1	**5.8**
	Pays-Bas	0.38	n	**0.39**	3.3	0.4	**3.7**	1.1	0.4	**1.5**	4.8	0.8	**5.6**
	Nouvelle-Zélande	0.45	0.04	**0.49**	3.8	0.6	**4.5**	1.1	0.5	**1.6**	5.4	1.2	**6.6**
	Norvège	0.42	0.08	**0.50**	5.0	m	**m**	1.6	0.1	**1.7**	7.3	m	**m**
	Pologne	0.57	0.10	**0.67**	3.4	0.2	**3.6**	1.0	0.4	**1.5**	5.0	0.7	**5.7**
	Portugal	0.37	n	**0.37**	3.4	n	**3.4**	0.9	0.5	**1.3**	4.7	0.5	**5.2**
	Rép. slovaque[4]	0.37	0.08	**0.44**	2.2	0.4	**2.6**	0.7	0.2	**0.9**	3.5	0.6	**4.0**
	Slovénie	0.49	0.14	**0.63**	3.4	0.3	**3.7**	1.0	0.2	**1.1**	4.8	0.6	**5.4**
	Espagne	0.63	0.19	**0.82**	2.9	0.2	**3.1**	1.0	0.2	**1.2**	4.5	0.6	**5.1**
	Suède	0.67	n	**0.67**	4.0	n	**4.0**	1.4	0.2	**1.6**	6.1	0.2	**6.3**
	Suisse	0.19	m	**m**	3.8	0.5	**4.3**	1.3	m	**m**	5.3	m	**m**
	Turquie	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Royaume-Uni	0.28	n	**0.28**	4.2	n	**4.2**	0.6	0.6	**1.2**	5.1	0.6	**5.7**
	États-Unis	0.33	0.08	**0.41**	3.8	0.3	**4.1**	1.0	1.7	**2.7**	5.1	2.1	**7.2**
	Moyenne OCDE	0.44	0.07	**0.51**	3.5	0.3	**3.7**	1.0	0.5	**1.5**	5.0	0.9	**5.9**
	Total OCDE	0.36	0.08	**0.44**	3.4	0.3	**3.7**	0.9	1.0	**1.9**	4.7	1.4	**6.1**
	Moyenne UE21	0.47	0.05	**0.51**	3.4	0.2	**3.6**	1.1	0.2	**1.3**	4.8	0.5	**5.5**
Autres G20	Argentine	0.43	0.13	**0.57**	4.0	0.3	**4.3**	0.9	0.2	**1.2**	5.3	0.7	**6.1**
	Brésil	0.41	m	**m**	4.1	m	**m**	0.8	m	**m**	5.3	m	**m**
	Chine	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	3.3	m	**m**
	Inde	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Indonésie[3]	0.02	m	**m**	2.9	m	**m**	0.3	m	**m**	3.3	m	**m**
	Féd. de Russie	0.61	0.09	**0.70**	2.0	0.1	**2.1**	0.9	0.5	**1.5**	4.1	0.7	**4.7**
	Arabie saoudite	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	4.4	m	**m**

1. Sont comprises les subventions publiques aux ménages afférentes aux établissements d'enseignement ainsi que les dépenses directes de sources internationales au titre des établissements d'enseignement.
2. Déduction faite des subventions publiques au titre des établissements d'enseignement.
3. Année de référence : 2007.
4. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
5. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Bulletin statistique national 2009 sur les dépenses d'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

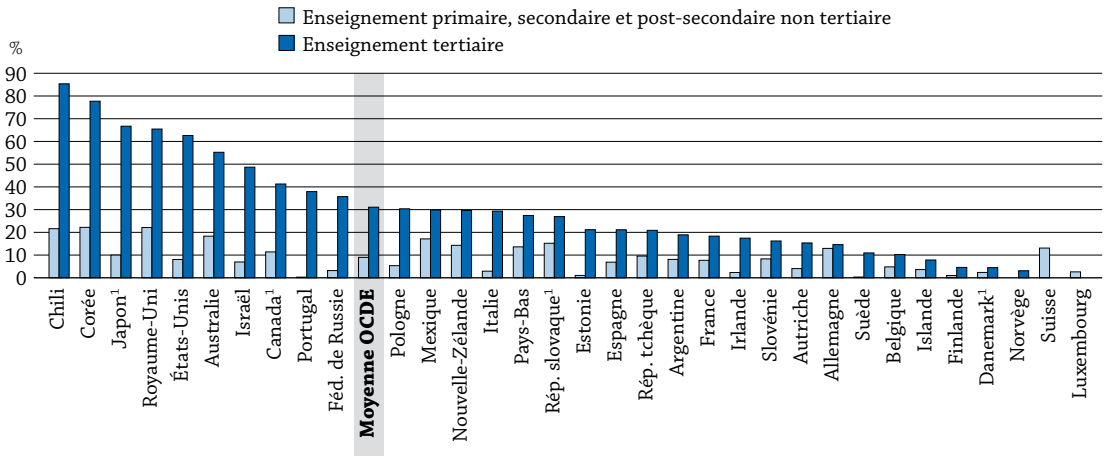
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470699

QUELLE EST LA RÉPARTITION ENTRE INVESTISSEMENTS PUBLIC ET PRIVÉ DANS L'ÉDUCATION ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 83 % du financement des établissements d'enseignement proviennent directement de sources publiques.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le financement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire provient à 91 % de sources publiques. Ce pourcentage n'est nulle part inférieur à 80 % (sauf au Chili, en Corée et au Royaume-Uni).
- Il ressort de la comparaison des niveaux d'enseignement que c'est dans l'enseignement tertiaire et, dans une moindre mesure, dans l'enseignement préprimaire que les parts privées du financement sont les plus importantes : elles représentent respectivement 31 % et 19 % des dépenses au titre des établissements d'enseignement, mais elles varient fortement entre les pays.
- Dans tous les pays présentant des données comparables, le financement public des établissements, tous niveaux d'enseignement confondus, a augmenté entre 2000 et 2008. Les dépenses privées ont progressé, à un rythme plus soutenu encore, dans plus de trois quarts des pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la part privée du financement des établissements d'enseignement a augmenté entre 2000 et 2008.

Graphique B3.1. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement (2008)



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B3.2a et B3.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467944

Lecture du graphique

Ce graphique montre le pourcentage des dépenses privées dans les dépenses totales au titre des établissements d'enseignement. Par dépenses privées, on entend tous les montants versés aux établissements par des entités privées, y compris le financement public *via* des aides aux ménages, les droits de scolarité et les autres frais privés (de logement, par exemple) liés aux établissements.

Contexte

La question de la répartition des coûts de l'éducation entre financements public et privé est au cœur des débats dans de nombreux pays de l'OCDE. Elle se pose avec une acuité particulière au sujet de l'enseignement préprimaire et tertiaire, où le financement public est rarement intégral ou quasi intégral.

Face à l'accroissement du taux de scolarisation et à l'élargissement de l'éventail des formations et des prestataires de services d'éducation, les pouvoirs publics établissent de nouveaux partenariats afin de mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'éducation et d'en partager plus équitablement les coûts et les avantages. Dans ce contexte, il est de plus en plus fréquent que les fonds publics ne financent qu'une partie (quoique très élevée) des investissements en matière d'éducation, les fonds privés prenant de plus en plus d'importance. Certains craignent toutefois que la balance ne penche exagérément d'un côté, au point de décourager certains étudiants qui envisagent de suivre des études tertiaires.

Autres faits marquants

- Les pouvoirs publics financent essentiellement des établissements publics, mais ils financent aussi, à des degrés divers, des établissements privés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **les dépenses unitaires publiques au titre des établissements publics représentent plus du double de celles au titre des établissements privés dans l'enseignement préprimaire, un peu moins du double dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, et près du triple dans l'enseignement tertiaire.**
- Dans l'enseignement tertiaire, **les pays où les dépenses publiques par étudiant sont les moins élevées sont aussi ceux où les effectifs de ce niveau d'enseignement sont les moins importants**, exception faite de la Pologne.
- **Dans l'enseignement tertiaire, les ménages financent la majorité des dépenses privées** dans la plupart des pays dont les données sont disponibles. Échappent à ce constat l'Autriche, le Canada, la République slovaque, la République tchèque et la Suède, où les dépenses d'entités privées autres que les ménages sont plus élevées que les dépenses des ménages.

Tendances

En moyenne, dans les 19 pays de l'OCDE dont les données tendancielles de toutes les années de référence sont disponibles, **la part du financement public des établissements d'enseignement tertiaire a légèrement régressé entre 1995 et 2008** : elle est passée de 74 % en 1995 à 73 % en 2000, à 68 % en 2007 et à 67 % en 2008. Cette diminution s'explique essentiellement par une tendance qui s'observe dans des pays non européens, à savoir des frais de scolarité plus élevés et une plus grande participation des entreprises au financement des établissements d'enseignement tertiaire.

Entre 2000 et 2008, **la part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire a augmenté** dans 20 des 26 pays présentant des données comparables. Cette part a progressé de 6 points de pourcentage, en moyenne, et de plus de 10 points de pourcentage en Autriche, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni. Dans certains pays, la part privée du financement a fortement augmenté dans l'enseignement tertiaire, **mais pas dans d'autres niveaux d'enseignement.**

B3

Analyse

Parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement

Dans les pays de l'OCDE, les établissements d'enseignement restent en grande partie financés directement par les pouvoirs publics, même si la part des fonds privés, déjà substantielle, continue d'augmenter dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 83 % du financement des établissements provient directement de fonds publics (voir le tableau B3.1).

En moyenne, dans les pays de l'OCDE présentant des données comparables, la part privée représente 17 % environ de la totalité du financement des établissements d'enseignement. Toutefois, cette part varie considérablement selon les pays et 11 pays de l'OCDE font état d'une part privée supérieure à la moyenne de l'OCDE. La part des fonds privés représente près de 25 % des dépenses totales d'éducation au Canada et en Israël, et atteint ou dépasse 29 % en Australie, au Chili, en Corée, aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni (voir le tableau B3.1)

Entre 2000 et 2008, les dépenses privées d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, ont augmenté en valeur absolue ainsi qu'en pourcentage des dépenses totales d'éducation, ce qui a entraîné une diminution de la part publique de plus de 8 points de pourcentage au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni. Cette baisse est essentiellement imputable à un accroissement sensible des frais de scolarité demandés par les établissements d'enseignement tertiaire entre 2000 et 2008 (voir le tableau B3.1).

Toutefois, la diminution de la part publique (et l'augmentation consécutive de la part privée) n'est généralement pas allée de pair avec une diminution des dépenses publiques d'éducation (en valeur réelle) (voir le tableau B3.1). En fait, parmi les pays de l'OCDE où les dépenses privées ont le plus progressé, nombreux sont ceux qui comptent aussi parmi ceux où le financement public de l'éducation a le plus augmenté. Ce constat suggère que les dépenses privées viennent s'ajouter aux investissements publics, et non s'y substituer.

Toutefois, la part privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement varie entre les pays et entre les niveaux d'enseignement.

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement préprimaire, primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire

L'investissement dans l'enseignement préprimaire est crucial, car il jette des bases solides pour l'apprentissage tout au long de la vie et assure un accès équitable aux possibilités d'apprentissage à l'école. La part privée du financement des établissements, qui s'établit en moyenne à 19 % environ, est plus élevée à ce niveau d'enseignement qu'à tous les autres niveaux confondus, mais elle varie énormément selon les pays. Elle ne représente pas plus de 5 % en Belgique, en Estonie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède, mais atteint ou dépasse 25 % en Allemagne et en Autriche, et passe la barre des 50 % en Australie, en Corée et au Japon (voir le tableau B3.2a).

Encadré B3.1. Financement privé de la partie pratique des formations en alternance

De nombreux pays proposent, sous une forme ou sous une autre, des programmes de formation en alternance dans leur système d'éducation (les formations sous contrat d'apprentissage, par exemple). L'impact de l'inclusion de ces formations sur les indicateurs financiers est important dans quelques pays, mais n'est pas significatif dans la plupart des pays (voir le tableau à la fin de cet encadré). Les dépenses des employeurs privés et des autres participants à ces programmes au titre de la formation sous contrat d'apprentissage (par exemple, la rémunération des instructeurs et le matériel et les équipements pédagogiques) sont incluses dans les indicateurs financiers de *Regards sur l'éducation*. Les dépenses au titre de la formation des instructeurs rémunérés par les entreprises sont également incluses.

Parmi les pays où un système de formation en alternance existe sous une forme ou sous une autre, l'Allemagne, la Suisse et, dans une certaine mesure, les Pays-Bas, sont les seuls à réaliser des enquêtes sur les dépenses privées des entreprises. Dans un certain nombre de pays, en l'occurrence en Finlande, en Norvège, en République slovaque

...

et en République tchèque, les pouvoirs publics financent directement la partie pratique de la formation ou remboursent les montants y afférents aux entreprises. Les dépenses privées sont donc implicitement incluses dans les dépenses publiques de la plupart de ces pays.

Toutefois, dans 10 des 17 pays où le système de formation en alternance est important – en Australie, en Autriche, au Danemark, en Estonie, en Fédération de Russie, en France, en Hongrie, en Islande, au Luxembourg et au Royaume-Uni –, les dépenses privées des entreprises au titre de la formation en alternance ne sont pas incluses dans les indicateurs financiers publiés dans *Regards sur l'éducation*, essentiellement en raison du manque de données en la matière.

L'importance du volet pratique de ce type de formation varie sensiblement entre les pays et peut influer considérablement sur le montant des dépenses totales dans certains d'entre eux. Dans certains des pays dont les données sur le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont disponibles, en l'occurrence en Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse, un pourcentage important des effectifs scolarisés (environ 20 % aux Pays-Bas, 50 % en Allemagne et 60 % en Suisse) suit une formation en alternance et les dépenses affectées à ces programmes représentent entre 0.3 % et 0.5 % du PIB (voir l'indicateur B2).

Selon d'autres études, entre 6 % et 30 % des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (un pourcentage « modéré ») suivent une formation professionnelle avec volet pratique en entreprise en Australie, en Fédération de Russie, en Finlande, en France, en Hongrie, en Islande, au Luxembourg, en Norvège, en République slovaque et au Royaume-Uni. Ce pourcentage est « élevé » (supérieur à 30 %) en Autriche, au Danemark, en Estonie et en République tchèque. Parmi les pays dont les données sur les dépenses ne sont pas disponibles, l'impact de l'exclusion de ces dépenses est vraisemblablement minime en Australie, au Danemark, en Estonie, en Islande, en Norvège et en République slovaque, mais important en Autriche, en Fédération de Russie, en France, en Hongrie, au Luxembourg et au Royaume-Uni (voir le tableau ci-dessous).

La rémunération des apprentis en formation professionnelle, les autres compensations qui leur sont versées et les cotisations de sécurité sociale sont exclues des indicateurs financiers de *Regards sur l'éducation*. Selon les estimations, l'investissement privé dans les formations professionnelles avec volet pratique en entreprise relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est modéré en Autriche, en Fédération de Russie, en France, en Hongrie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, et élevé en en Allemagne et en Suisse, où les apprentis passent une grande partie de leur formation en entreprise et où leur formation est intensive (voir le tableau ci-dessous).

Niveau d'investissement des entreprises* dans les formations professionnelles avec volet pratique en entreprise dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (faible, modéré et élevé) (en colonne) en fonction du pourcentage de l'effectif d'élèves suivant ce type de formation (faible, modéré et élevé) (en ligne)

	Niveau d'investissement des entreprises		
Pourcentage de l'effectif total d'élèves en formation professionnelle en alternance	**FAIBLE**	**MODÉRÉ**	**ÉLEVÉ**
ÉLEVÉ (> 30 %)	Danemark, Estonie, République tchèque	Autriche	Allemagne, Suisse
MODÉRÉ (6-30 %)	Australie, Finlande, Islande, Norvège, République slovaque	Fédération de Russie, France, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni	
FAIBLE (< 6 %)	Belgique, Brésil, Canada, Chili, Corée, Espagne, États-Unis, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pologne, Portugal, Slovénie, Suède, Turquie		

*Le niveau d'investissement des entreprises est un indicateur qui donne la mesure du temps que les apprentis passent en entreprise et de l'intensité de leur formation en entreprise (nombre d'heures par semaine) et qui indique le niveau de remboursement de ces dépenses par les pouvoir publics.

Dans tous les pays, le financement est essentiellement public dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Toutefois, la part privée du financement de ces niveaux représente au moins 10 % du financement en Allemagne, en Australie, au Canada, au Chili, en Corée, au Japon, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suisse (voir le tableau B3.2a et le graphique B3.2). Dans la plupart des pays, la part privée des dépenses est en grande partie financée par les ménages, sous forme de frais de scolarité. En Allemagne, aux Pays-Bas et en Suisse, toutefois, la majorité des dépenses privées est constituée de contributions versées par les entreprises dans le cadre du système de formation en alternance dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire non tertiaire (voir l'encadré B3.1).

Entre 2000 et 2008, la part publique du budget de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire a légèrement diminué dans 14 des 26 pays dont les données sont comparables. Parmi ces pays, la part privée a progressé de 3 points de pourcentage au moins au Canada (de 7.6 % à 11.4%), en Corée (de 19.2 % à 22.2 %), au Mexique (de 13.9 % à 17.1 %), en République slovaque (de 2.4 % à 15.2 %) et au Royaume-Uni (de 11.3 % à 22.1 %). À l'inverse, la part du financement public a augmenté dans huit autres pays, mais dans une mesure qui n'est égale ou supérieure à 3 points de pourcentage qu'au Chili (de 68.4 % à 78.4 %, voir le tableau B3.2a).

Quelle que soit la variation de la part publique du financement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire entre 2000 et 2008, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté dans tous les pays dont les données sont comparables, sauf au Portugal, où le montant des dépenses privées a diminué aussi, et dans une proportion plus importante. Le recul enregistré au Portugal s'explique essentiellement par la forte diminution des effectifs dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire durant la même période. Contrairement aux tendances générales, l'accroissement des budgets publics à ces niveaux d'enseignement est allé de pair avec une diminution des dépenses privées au Chili et en Suède. Toutefois, en 2008, la part privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement représente moins de 1 % en Suède (voir le tableau B3.2a).

Dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement

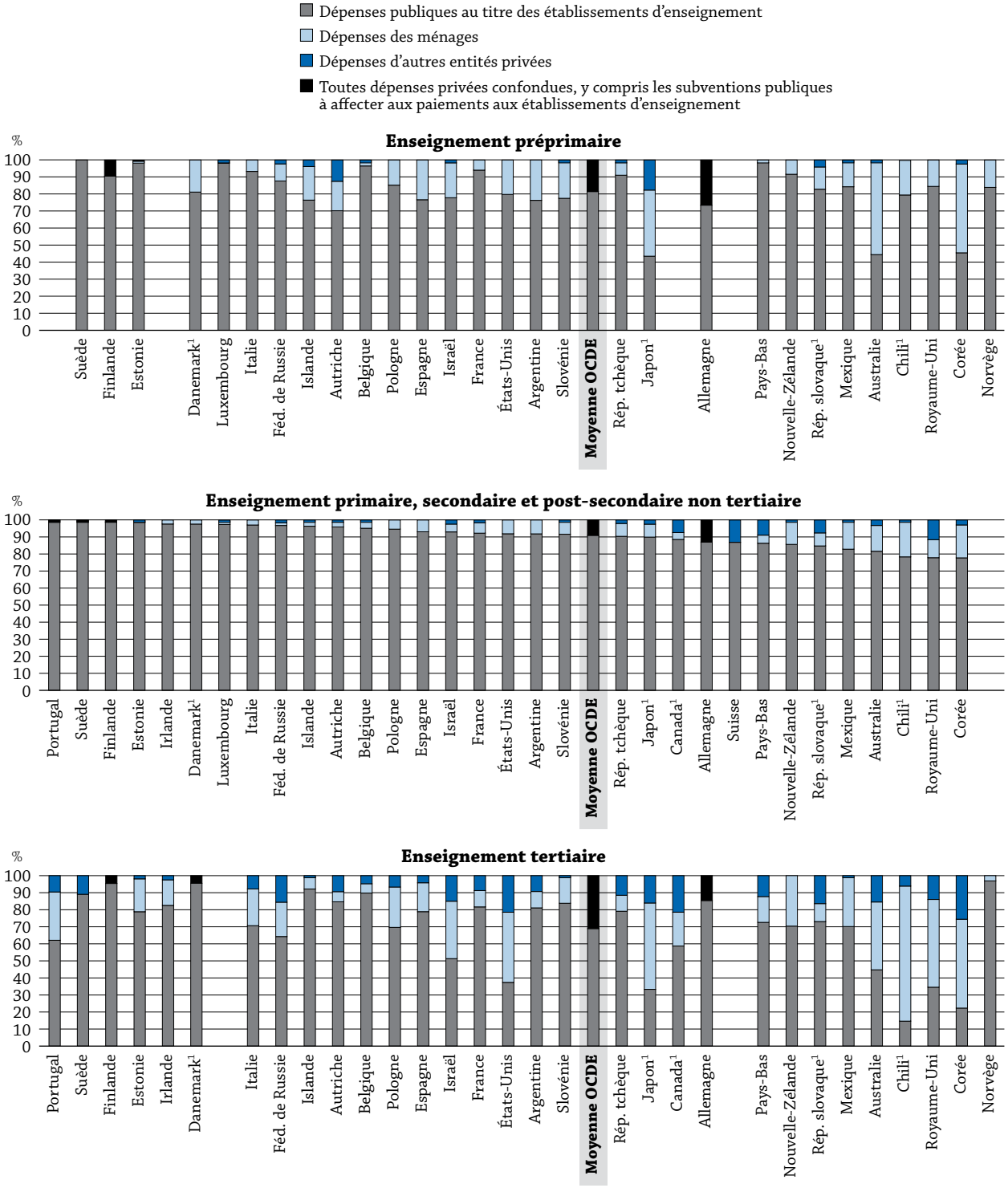
Le rendement privé élevé que procure l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur A9) suggère qu'une participation plus importante des individus et d'autres entités privées aux coûts des études tertiaires peut se justifier pour autant que leur accès à ces formations soit garanti aux étudiants, quelle que soit leur situation financière (voir l'indicateur B5). Dans tous les pays, la part privée des dépenses d'éducation est nettement plus élevée dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Elle représente, en moyenne, 31 % des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire (voir les tableaux B3.2a et B3.2b).

La part des dépenses au titre de l'enseignement tertiaire qui est financée par les particuliers, les entreprises et d'autres entités privées – y compris les versements privés subventionnés – représente moins de 5 % au Danemark, en Finlande et en Norvège, mais plus de 40 % en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Israël, au Japon et au Royaume-Uni, et plus de 75 % au Chili et en Corée (voir le graphique B3.2 et le tableau B3.2b). En Corée, quelque 80 % des étudiants fréquentent des universités privées et plus de 70 % du budget est financé par les frais de scolarité.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, la contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements est plus élevée dans l'enseignement tertiaire qu'aux autres niveaux d'enseignement. La contribution d'entités privées autres que les ménages au financement des établissements d'enseignement tertiaire atteint ou dépasse 10 % en Australie, au Canada, en Corée, en Fédération de Russie, aux États-Unis, en Israël, au Japon, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède. En Suède, cette contribution est en grande partie consacrée au financement des activités de recherche et de développement.

Graphique B3.2. Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement (2008)

Selon le niveau d'enseignement



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

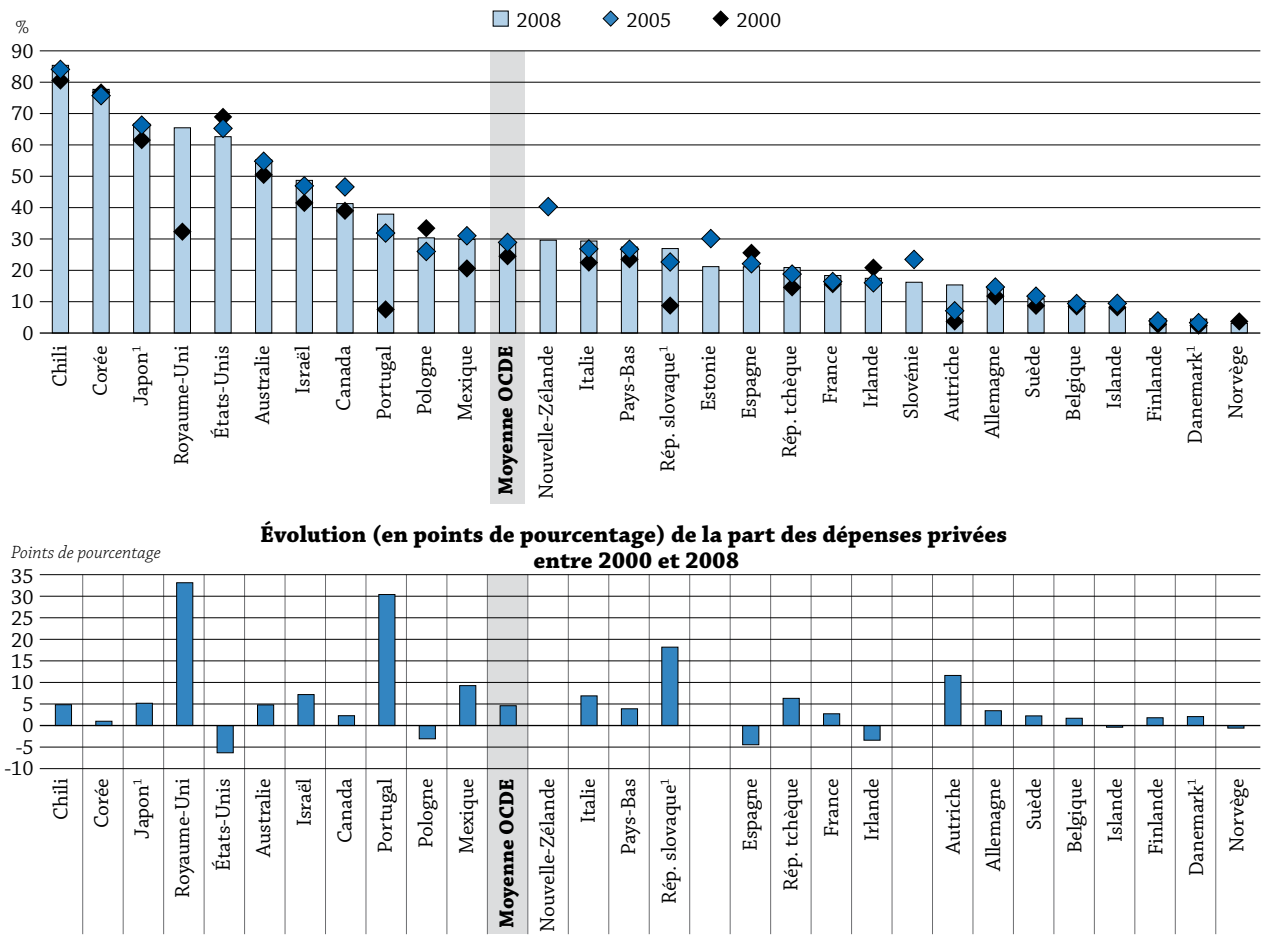
Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux B3.2a et B3.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467963

Dans de nombreux pays de l'OCDE, l'accroissement des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (voir l'indicateur C1) résulte de la forte demande de formation, tant des individus que de la société. Selon les chiffres de 2008, la contribution publique au financement de l'enseignement tertiaire atteint 69 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. En moyenne dans les 19 pays de l'OCDE dont les données tendancielles de toutes les années de référence sont disponibles, la part publique du financement des établissements d'enseignement tertiaire a légèrement régressé : elle est passée de 74 % en 1995 à 73 % en 2000, à 68 % en 2007 et à 67 % en 2008. Cette tendance s'observe surtout dans des pays non européens où les frais de scolarité sont en général plus élevés et où les entreprises contribuent davantage, principalement sous la forme de bourses, au financement des établissements d'enseignement tertiaire (voir le tableau B3.3, le graphique B3.3 et l'indicateur B5).

Graphique B3.3. Part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2005 et 2008) et évolution (en points de pourcentage) de cette part entre 2000 et 2008



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses privées au titre des établissements d'enseignement en 2008, tous niveaux d'enseignement confondus.

Source : OCDE. Tableau B3.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932467982

Dans 14 des 21 pays dont les données de 1995 et 2008 sont comparables, la part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire a progressé de 3 points de pourcentage au moins. De même, dans 20 des 26 pays dont les données de 2000 et de 2008 sont comparables, la part privée du financement de l'enseignement tertiaire a augmenté. Cette hausse dépasse 9 points de pourcentage entre 1995 et 2008 en Australie, en Autriche, au Chili, en Israël, en Italie, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni.

La part privée du financement des établissements d'enseignement tertiaire n'a sensiblement diminué qu'en Irlande et en République tchèque, et dans une moindre mesure, en Espagne et en Norvège (voir le tableau B3.3 et le graphique B3.3). En Australie, la progression s'explique principalement par la restructuration du *Higher Education Contribution Scheme* (HECS) et du *Higher Education Loan Programme* (HELP) intervenue en 1997. En Irlande, la régression de la part privée tient en grande partie à la suppression progressive, ces dix dernières années, des frais de scolarité dans les premières formations tertiaires (voir l'indicateur B5 et l'annexe 3 pour plus de précisions).

En règle générale, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement ont augmenté à un rythme plus soutenu que les dépenses publiques entre 2000 et 2008. Toutefois, quelle que soit la variation des dépenses privées, l'investissement public dans l'enseignement tertiaire a augmenté dans tous les pays dont les données de 2000 et de 2008 sont disponibles, sauf en Israël et au Portugal (voir le tableau B3.2b). Dans 11 des 13 pays de l'OCDE qui ont enregistré la plus forte hausse des dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire (en l'occurrence l'Autriche, l'Espagne, l'Estonie, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque), les frais de scolarité sont peu élevés, voire nuls, dans l'enseignement tertiaire, et l'effectif diplômé de ce niveau d'enseignement est relativement faible (voir les indicateurs A1 et B5). En revanche, la Corée et les États-Unis, où les dépenses publiques ont également sensiblement augmenté, comptent beaucoup sur le financement privé de l'enseignement tertiaire. En Nouvelle-Zélande, les dépenses publiques ont fortement augmenté, mais la part privée du financement des établissements d'enseignement ne représente que 30 % (voir le tableau B3.2b).

Dépenses publiques par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement

Le niveau de dépenses publiques est un indicateur de la valeur que les gouvernements attachent à l'éducation. Les fonds publics financent les établissements publics, certes, mais une partie significative des fonds publics peut être consacrée aux établissements privés. Le tableau B3.4 rapporte l'investissement public dans les établissements d'enseignement à la taille des systèmes d'éducation par le biais des dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics et privés (les fonds privés sont exclus du tableau B3.4, même s'ils représentent une part importante du budget des établissements d'enseignement, en particulier dans l'enseignement tertiaire). Cet indicateur vient donc en complément des dépenses publiques en pourcentage du revenu national (voir l'indicateur B2).

Selon la moyenne calculée sur la base des pays de l'OCDE, tous niveaux d'enseignement confondus, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics (8 027 USD) représentent presque le double de celles relevées au titre des établissements privés (4 071 USD). Toutefois, les écarts varient selon les niveaux d'enseignement. Dans l'enseignement préprimaire, les dépenses publiques unitaires sont plus de deux fois plus élevées au titre des établissements publics (6 281 USD) qu'au titre des établissements privés (2 474 USD). Les dépenses publiques unitaires au titre des établissements publics représentent un peu moins du double de celles au titre des établissements privés dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (8 111 USD, contre 4 572 USD), et près du triple dans l'enseignement tertiaire (10 543 USD, contre 3 614 USD).

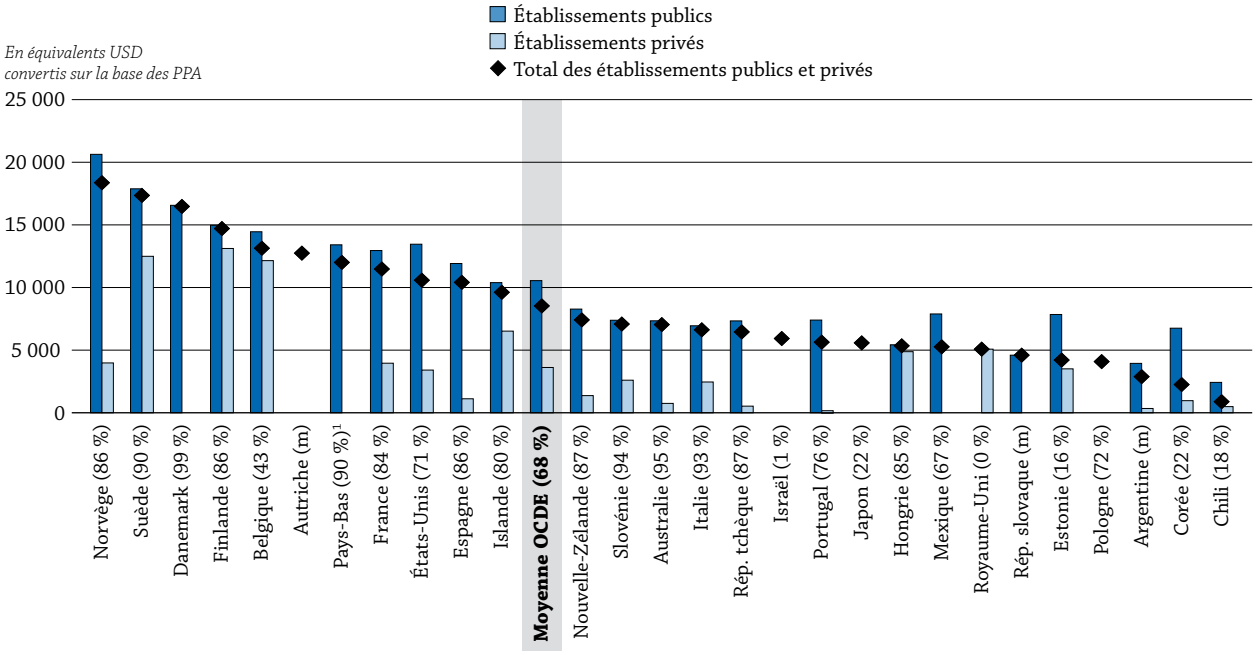
Dans l'enseignement préprimaire, les dépenses publiques unitaires (établissements publics et privés confondus) s'élèvent, en moyenne, à 5 123 USD dans les pays de l'OCDE. Toutefois, elles ne représentent pas plus de 2 016 USD en Argentine et au Mexique, mais dépassent 13 000 USD au Luxembourg. Les dépenses publiques unitaires sont en général plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés, mais ces derniers accueillent moins de 5 % des effectifs. Par contraste, au Mexique et aux Pays-Bas, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont négligeables.

Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (soit les niveaux d'enseignement avec les plus grandes proportions de fonds provenant de sources publiques, voir le tableau B3.2a), les dépenses publiques unitaires s'élèvent à 7 354 USD, établissements publics et privés confondus, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Toutefois, elles ne représentent pas plus de 1 900 USD au Mexique, et atteignent environ 16 000 USD

au Luxembourg. Les dépenses publiques unitaires sont généralement plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés, sauf en Israël et en Suède. Dans ces deux pays de l'OCDE, les établissements privés n'accueillent que respectivement 25 % et 9 % des effectifs. Au Mexique et aux Pays-Bas, les dépenses publiques unitaires au titre des établissements privés sont peu élevées ou négligeables, car le secteur privé est marginal et la part des fonds publics dans son budget est insignifiante, voire nulle (voir le tableau C1.5).

Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses publiques par étudiant s'élèvent, en moyenne, à 8 526 USD, établissements publics et privés confondus, dans les pays de l'OCDE. Toutefois, elles ne représentent pas plus de 1 000 USD au Chili, mais passent la barre des 16 000 USD au Danemark, en Norvège et en Suède, trois pays où les dépenses privées sont peu élevées, voire négligeables. Dans tous les pays dont les données sont disponibles, les dépenses publiques par étudiant sont plus élevées au titre des établissements publics qu'au titre des établissements privés (voir le tableau B3.4 et le graphique B3.4).

Graphique B3.4. Dépenses publiques annuelles par étudiant au titre des établissements d'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement (2008)



Remarque : les chiffres entre parenthèses correspondent au pourcentage d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement tertiaire public, calculs fondé sur des équivalents temps plein.
1. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».
Les pays sont classés par ordre décroissant de l'investissement public par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement publics et privés.
Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468001

Dans l'enseignement tertiaire, la répartition des fonds publics entre les établissements publics et privés varie selon les pays. Au Danemark et aux Pays-Bas, les établissements publics accueillent au moins 90 % des étudiants et absorbent la majeure partie des fonds publics. Dans ces pays, les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics sont supérieures à la moyenne de l'OCDE, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés sont négligeables. Le financement privé s'ajoute au financement public à des degrés divers : les dépenses privées représentent moins de 5 % des dépenses au titre des établissements publics et privés au Danemark et plus de 25 % aux Pays-Bas.

En Belgique, en Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède, les fonds publics financent les établissements publics et privés, et les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés représentent entre 63 % et 90 % des dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics (voir le tableau B3.4).

Toutefois, la situation varie selon les pays. En Finlande, en Hongrie, en Islande et en Suède, 80 % au moins des étudiants fréquentent un établissement public, alors qu'en Belgique, la plupart des étudiants fréquentent un établissement privé. Dans tous ces pays, les dépenses privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire sont inférieures à la moyenne de l'OCDE. Dans les autres pays, les fonds publics financent essentiellement les établissements publics : les dépenses publiques par étudiant au titre des établissements privés représentent moins de 46 % des dépenses publiques par étudiant au titre des établissements publics (voir le graphique B3.1 et le tableau B3.2b).

Définitions

Par « **autres entités privées** », on entend les entreprises privées et les organisations sans but lucratif, notamment les organisations confessionnelles, patronales et syndicales, et caritatives. La contribution des entreprises privées au financement du volet pratique des formations en alternance est également incluse.

Les **dépenses privées** comprennent toutes les dépenses privées directes au titre des établissements d'enseignement, qu'elles soient ou non compensées en partie par des aides publiques. Les aides publiques aux ménages qui sont incluses dans les dépenses privées sont présentées séparément.

Les **dépenses publiques** se rapportent à la totalité des effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés, que ces établissements reçoivent ou non un financement public.

Les **parts publique et privée des dépenses au titre des établissements d'enseignement** sont exprimées en pourcentage des dépenses publiques et privées totales.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2008 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les dépenses en matière de biens et services d'éducation ne sont pas toutes effectuées au sein des établissements d'enseignement. Les familles peuvent, par exemple, acheter des fournitures et des manuels scolaires dans le commerce, ou recourir aux services d'un professeur particulier en dehors des établissements d'enseignement. Dans l'enseignement tertiaire, les frais de subsistance et le manque à gagner des étudiants pendant leur formation peuvent représenter une part importante du coût de l'éducation. Toutes ces dépenses effectuées en dehors des établissements d'enseignement sont exclues de cet indicateur, même si elles font l'objet de subventions publiques. Le financement public des coûts de l'éducation en dehors des établissements d'enseignement est étudié dans le cadre des indicateurs B4 et B5.

Une partie du budget des établissements d'enseignement est consacrée aux services auxiliaires généralement proposés aux élèves/étudiants (cantine, logement et transport). La partie du coût de ces services qui est financée par les élèves/étudiants est également incluse dans cet indicateur.

Les données relatives aux dépenses de 1995 et de 2000 proviennent d'une enquête spéciale mise à jour en 2010 dans laquelle les dépenses de 1995 et 2000 ont été ajustées en fonction des méthodes et définitions appliquées lors du dernier exercice UOE de collecte de données en date.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

B3

Tableau B3.1. Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (2000, 2008)

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

		2008					2000		Indice de variation entre 2000 et 2008 des dépenses au titre des établissements d'enseignement	
			Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées				
		Dépenses publiques	Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales[1]		Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]	Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	**70.6**	22.8	6.7	**29.4**	1.6	73.2	26.8	128	145
	Autriche	**90.8**	5.0	4.3	**9.2**	4.7	94.0	6.0	112	180
	Belgique	**94.3**	4.6	1.1	**5.7**	1.7	94.3	5.7	125	123
	Canada[2]	**76.0**	10.7	13.3	**24.0**	m	79.9	20.1	113	142
	Chili[3]	**58.6**	39.2	2.3	**41.4**	1.6	55.2	44.8	156	134
	Rép. tchèque	**87.3**	8.3	4.4	**12.7**	m	89.9	10.1	146	190
	Danemark	**92.2**	4.5	3.3	**7.8**	m	96.0	4.0	113	229
	Estonie	**94.7**	4.9	0.4	**5.3**	1.5	m	m	164	m
	Finlande	**97.4**	x(4)	x(4)	**2.6**	n	98.0	2.0	131	167
	France	**90.0**	6.9	3.1	**10.0**	m	91.2	8.8	106	122
	Allemagne	**85.4**	x(4)	x(4)	**14.6**	m	86.1	13.9	107	114
	Grèce	**m**	m	m	**m**	m	93.8	6.2	m	m
	Hongrie	**m**	m	m	**m**	m	m	m	140	m
	Islande	**90.9**	7.8	1.3	**9.1**	m	90.0	10.0	155	139
	Irlande	**93.8**	5.5	0.6	**6.2**	0.3	90.5	9.5	181	113
	Israël	**78.0**	16.1	5.9	**22.0**	2.4	79.8	20.2	121	135
	Italie	**91.4**	7.0	1.6	**8.6**	1.3	94.3	5.7	107	167
	Japon	**66.4**	21.3	12.3	**33.6**	m	71.0	29.0	102	127
	Corée	**59.6**	29.5	10.9	**40.4**	3.2	59.2	40.8	175	173
	Luxembourg	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Mexique	**80.8**	19.0	0.2	**19.2**	1.1	85.3	14.7	131	182
	Pays-Bas	**83.6**	7.3	9.1	**16.4**	2.0	84.1	15.9	126	131
	Nouvelle-Zélande	**82.4**	17.5	0.1	**17.6**	m	m	m	121	m
	Norvège	**m**	m	m	**m**	m	m	m	139	m
	Pologne	**87.1**	x(4)	x(4)	**12.9**	m	89.0	11.0	140	167
	Portugal	**90.5**	7.1	2.4	**9.5**	m	98.6	1.4	99	718
	Rép. slovaque	**82.5**	8.6	8.8	**17.5**	2.6	96.4	3.6	136	768
	Slovénie	**88.4**	11.4	0.2	**11.6**	n	m	m	m	m
	Espagne	**87.1**	11.9	1.0	**12.9**	0.4	87.4	12.6	136	141
	Suède	**97.3**	n	2.7	**2.7**	a	97.0	3.0	122	110
	Suisse	**m**	m	m	**m**	m	92.1	7.9	116	145
	Turquie	**m**	m	m	**m**	m	98.6	1.4	m	m
	Royaume-Uni	**69.5**	19.1	11.4	**30.5**	20.2	85.2	14.8	109	276
	États-Unis	**71.0**	21.0	8.0	**29.0**	m	67.3	32.7	129	108
	Moyenne OCDE	**83.5**	~	~	**16.5**	2.6	86.3	13.7	130	198
	Moyenne UE21	**89.1**	~	~	**10.9**	2.9	92.1	7.9	128	232
Autres G20	Argentine	**88.4**	9.9	1.8	**11.6**	0.1	m	m	m	m
	Brésil	**m**	m	m	**m**	m	m	m	197	m
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	**85.8**	8.4	5.8	**14.2**	m	m	m	229	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.
2. Année de référence : 2007 (et non 2008).
3. Année de référence : 2009 (et non 2008).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470737

B3

Tableau B3.2a. Parts relatives (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2000, 2008)

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

		Préprimaire (enfants âgés de 3 ans et plus)					Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire								
		2008					2008					2000		Indice de variation entre 2000 et 2008 des dépenses au titre des établissements d'enseignement	
		Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées	Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]	Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]
			Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales[1]			Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales[1]					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	Australie	**44.5**	55.1	0.4	**55.5**	2.5	**81.7**	15.1	3.2	**18.3**	2.1	82.9	17.1	131	142
	Autriche	**70.2**	17.3	12.5	**29.8**	18.2	**95.9**	2.8	1.2	**4.1**	1.4	95.8	4.2	109	105
	Belgique	**96.5**	3.3	0.2	**3.5**	0.8	**95.2**	4.6	0.2	**4.8**	1.2	94.7	5.3	125	113
	Canada[2, 3]	**x(6)**	x(7)	x(8)	**x(9)**	x(6)	**88.6**	4.1	7.3	**11.4**	x(6)	92.4	7.6	117	182
	Chili[4]	**79.5**	20.3	m	**20.5**	n	**78.4**	21.2	0.4	**21.6**	a	68.4	31.6	152	91
	Rép. tchèque	**91.1**	7.4	1.6	**8.9**	m	**90.4**	7.6	2.0	**9.6**	n	91.7	8.3	136	158
	Danemark[3]	**81.2**	18.8	n	**18.8**	m	**97.6**	2.4	n	**2.4**	n	97.8	2.2	115	126
	Estonie	**99.0**	0.9	n	**1.0**	n	**99.0**	1.0	0.1	**1.0**	m	m	m	163	m
	Finlande	**90.5**	x(4)	x(4)	**9.5**	n	**99.0**	x(9)	x(9)	**1.0**	n	99.3	0.7	133	197
	France	**94.0**	5.9	n	**6.0**	n	**92.3**	6.1	1.6	**7.7**	1.8	92.6	7.4	102	107
	Allemagne	**73.5**	x(4)	x(4)	**26.5**	n	**87.1**	x(9)	x(9)	**12.9**	m	87.1	12.9	100	101
	Grèce	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	n	**m**	m	91.7	8.3	m	m
	Hongrie	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	n	m	m	139	m
	Islande	**76.4**	19.7	3.8	**23.6**	a	**96.4**	3.4	0.2	**3.6**	m	96.4	3.6	146	146
	Irlande	**m**	m	m	**m**	m	**97.7**	2.3	m	**2.3**	m	96.0	4.0	200	115
	Israël	**77.8**	20.5	1.6	**22.2**	n	**93.0**	4.6	2.4	**7.0**	1.4	94.1	5.9	126	151
	Italie	**93.3**	6.7	n	**6.7**	n	**97.1**	2.9	n	**2.9**	n	97.8	2.2	110	147
	Japon[3]	**43.5**	38.8	17.7	**56.5**	m	**90.0**	7.6	2.4	**10.0**	m	89.8	10.2	103	100
	Corée	**45.5**	52.1	2.4	**54.5**	2.2	**77.8**	19.3	2.9	**22.2**	3.0	80.8	19.2	161	193
	Luxembourg	**98.2**	1.5	0.2	**1.8**	n	**97.4**	2.0	0.6	**2.6**	m	m	m	m	m
	Mexique	**84.3**	15.6	0.1	**15.7**	0.1	**82.9**	17.0	0.1	**17.1**	1.3	86.1	13.9	123	158
	Pays-Bas	**98.4**	1.6	a	**1.6**	1.1	**86.4**	4.8	8.9	**13.6**	2.7	85.7	14.3	128	121
	Nouvelle-Zélande	**91.6**	8.4	x(2)	**8.4**	m	**85.7**	14.2	0.1	**14.3**	m	m	m	109	m
	Norvège	**83.9**	16.1	m	**16.1**	n	**m**	m	m	**m**	m	m	m	127	m
	Pologne	**85.2**	14.8	m	**14.8**	n	**94.7**	5.3	m	**5.3**	m	95.4	4.6	128	151
	Portugal	**m**	m	m	**m**	m	**99.9**	0.1	m	**0.1**	m	99.9	0.1	98	90
	Rép. slovaque[3]	**82.9**	13.1	4.1	**17.1**	0.8	**84.8**	7.7	7.5	**15.2**	1.5	97.6	2.4	135	992
	Slovénie	**77.5**	22.4	0.1	**22.5**	n	**91.7**	8.1	0.2	**8.3**	n	m	m	m	m
	Espagne	**76.7**	23.3	m	**23.3**	n	**93.1**	6.9	m	**6.9**	a	93.0	7.0	124	121
	Suède	**100.0**	n	n	**n**	n	**99.9**	0.1	a	**0.1**	n	99.9	0.1	117	85
	Suisse	**m**	m	m	**m**	n	**86.9**	n	13.1	**13.1**	1.3	89.2	10.8	117	145
	Turquie	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	**84.5**	15.5	n	**15.5**	21.2	**77.9**	10.6	11.5	**22.1**	21.1	88.7	11.3	122	273
	États-Unis	**79.8**	20.2	a	**20.2**	a	**92.0**	8.0	m	**8.0**	m	91.6	8.4	126	120
	Moyenne OCDE	**81.5**	~	~	**18.5**	2.0	**91.0**	~	~	**9.0**	1.9	91.7	8.3	127	170
	Moyenne UE21	**87.8**	~	~	**12.2**	1.5	**93.5**	~	~	**6.5**	1.0	94.4	5.6	128	189
Autres G20	Argentine	**76.3**	23.7	n	**23.7**	0.1	**91.9**	8.1	n	**8.1**	0.1	m	m	m	m
	Brésil	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	216	m
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	**87.7**	10.0	2.3	**12.3**	m	**96.8**	1.6	1.6	**3.2**	m	m	m	198	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonnes 5, 10) des dépenses privées (colonnes 4, 9).

Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonnes 5, 10) et les dépenses publiques directes (colonnes 1, 6).

2. Année de référence : 2007 (et non 2008).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2009 (et non 2008).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470756

B3

Tableau B3.2b. Parts relatives (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (2000, 2008)

Répartition des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement après les transferts de fonds publics, par année

		Enseignement tertiaire								
		2008					2000		Indice de variation entre 2000 et 2008 des dépenses au titre des établissements d'enseignement	
			Dépenses privées			Part des subventions publiques dans les dépenses privées				
		Dépenses publiques	Dépenses des ménages	Dépenses d'autres entités privées	Dépenses privées totales[1]		Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]	Dépenses publiques	Dépenses privées totales[1]
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	**44.8**	39.8	15.4	**55.2**	0.4	49.6	50.4	121	146
	Autriche	**84.7**	5.9	9.4	**15.3**	8.4	96.3	3.7	130	611
	Belgique	**89.8**	5.5	4.7	**10.2**	3.8	91.5	8.5	118	144
	Canada[2, 3]	**58.7**	19.9	21.4	**41.3**	m	61.0	39.0	121	133
	Chili[4]	**14.6**	79.3	6.1	**85.4**	7.1	19.5	80.5	112	158
	Rép. tchèque	**79.1**	9.4	11.5	**20.9**	m	85.4	14.6	187	289
	Danemark[3]	**95.5**	x(4)	x(4)	**4.5**	m	97.6	2.4	114	218
	Estonie	**78.8**	19.3	1.9	**21.2**	7.2	m	m	154	m
	Finlande	**95.4**	x(4)	x(4)	**4.6**	n	97.2	2.8	124	209
	France	**81.7**	9.6	8.7	**18.3**	2.4	84.4	15.6	116	141
	Allemagne	**85.4**	x(4)	x(4)	**14.6**	m	88.2	11.8	117	150
	Grèce	**m**	m	m	**m**	m	99.7	0.3	m	m
	Hongrie	**m**	m	m	**m**	m	m	m	131	m
	Islande	**92.2**	7.2	0.6	**7.8**	a	91.8	8.2	165	156
	Irlande	**82.6**	15.0	2.5	**17.4**	1.1	79.2	20.8	142	114
	Israël	**51.3**	33.7	15.0	**48.7**	6.2	58.5	41.5	97	130
	Italie	**70.7**	21.5	7.8	**29.3**	6.7	77.5	22.5	108	155
	Japon[3]	**33.3**	50.7	16.0	**66.7**	m	38.5	61.5	100	125
	Corée	**22.3**	52.1	25.6	**77.7**	2.3	23.3	76.7	155	164
	Luxembourg	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Mexique	**70.1**	29.5	0.4	**29.9**	1.1	79.4	20.6	137	225
	Pays-Bas	**72.6**	15.1	12.3	**27.4**	0.3	76.5	23.5	120	147
	Nouvelle-Zélande	**70.4**	29.6	m	**29.6**	m	m	m	156	m
	Norvège	**96.9**	3.1	m	**3.1**	m	96.3	3.7	126	106
	Pologne	**69.6**	23.7	6.7	**30.4**	m	66.6	33.4	202	176
	Portugal	**62.1**	28.3	9.6	**37.9**	m	92.5	7.5	98	739
	Rép. slovaque[3]	**73.1**	10.5	16.4	**26.9**	2.0	91.2	8.8	145	557
	Slovénie	**83.8**	16.0	0.2	**16.2**	n	m	m	m	m
	Espagne	**78.9**	17.0	4.2	**21.1**	1.7	74.4	25.6	144	112
	Suède	**89.1**	n	10.9	**10.9**	a	91.3	8.7	117	151
	Suisse	**m**	m	m	**m**	a	m	m	122	m
	Turquie	**m**	m	m	**m**	m	95.4	4.6	m	m
	Royaume-Uni	**34.5**	51.5	14.0	**65.5**	16.3	67.7	32.3	112	278
	États-Unis	**37.4**	41.2	21.5	**62.6**	m	31.1	68.9	141	107
	Moyenne OCDE	**68.9**	~	~	**31.1**	3.3	75.1	24.9	131	217
	Moyenne UE21	**78.2**	~	~	**21.8**	3.0	85.7	14.3	132	262
Autres G20	Argentine	**81.1**	9.6	9.3	**18.9**	0.1	m	m	m	m
	Brésil	**m**	m	m	**m**	m	m	m	148	m
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Indonésie	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	**64.3**	20.1	15.6	**35.7**	m	m	m	328	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	m	m	m

1. Y compris les aides publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.
Pour déduire les aides des dépenses privées, il suffit de soustraire les aides publiques (colonne 5) des dépenses privées (colonne 4).
Pour obtenir les dépenses publiques totales, aides publiques comprises, il suffit d'additionner les aides publiques (colonne 5) et les dépenses publiques directes (colonne 1).
2. Année de référence : 2007 (et non 2008).
3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
4. Année de référence : 2009 (et non 2008).
Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470775

Tableau B3.3. Évolution de la part relative des dépenses publiques[1] au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation entre 1995 et 2008 (2000 = 100) (1995, 2000, 2005, 2006, 2007 et 2008)

		Part des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement (en %)						Indice de variation entre 1995 et 2008 des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement (2000 = 100, prix constants)					
		1995	2000	2005	2006	2007	2008	1995	2000	2005	2006	2007	2008
OCDE	Australie	64.6	49.6	45.2	44.3	44.3	44.8	117	100	109	111	118	121
	Autriche	96.1	96.3	92.9	84.5	85.4	84.7	96	100	129	122	130	130
	Belgique	m	91.5	90.6	90.6	90.3	89.8	m	100	101	108	109	118
	Canada[2]	56.6	61.0	53.4	56.6	58.7	m	69	100	108	119	121	m
	Chili[3]	25.1	19.5	15.9	16.1	14.4	14.6	78	100	104	98	100	112
	Rép. tchèque	71.5	85.4	81.2	82.1	83.8	79.1	86	100	147	182	203	187
	Danemark[2]	99.4	97.6	96.7	96.4	96.5	95.5	93	100	115	115	121	114
	Estonie	m	m	69.9	73.1	77.1	78.8	69	100	113	120	156	154
	Finlande	97.8	97.2	96.1	95.5	95.7	95.4	90	100	115	117	118	124
	France	85.3	84.4	83.6	83.7	84.5	81.7	93	100	106	109	115	116
	Allemagne	89.2	88.2	85.3	85.0	84.7	85.4	96	100	102	102	105	117
	Grèce[2]	m	99.7	96.7	m	m	m	63	100	229	m	m	m
	Hongrie	80.3	76.7	78.5	77.9	m	m	78	100	125	131	131	131
	Islande[2]	m	91.8	90.5	90.2	91.0	92.2	m	100	142	137	152	165
	Irlande	69.7	79.2	84.0	85.1	85.4	82.6	49	100	108	118	126	142
	Israël	62.5	58.5	53.1	52.6	51.6	51.3	75	100	89	93	102	97
	Italie	82.9	77.5	73.2	72.2	69.9	70.7	85	100	100	103	100	108
	Japon[2]	35.1	38.5	33.7	32.2	32.5	33.3	80	100	93	95	97	100
	Corée	m	23.3	24.3	23.1	20.7	22.3	m	100	132	139	134	155
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	77.4	79.4	69.0	67.9	71.4	70.1	75	100	119	117	134	137
	Pays-Bas	79.4	76.5	73.3	73.4	72.4	72.6	99	100	111	111	115	120
	Nouvelle-Zélande	m	m	59.7	63.0	65.7	70.4	104	100	119	129	140	156
	Norvège	93.7	96.3	m	97.0	97.0	96.9	93	100	121	120	123	126
	Pologne	m	66.6	74.0	70.4	71.5	69.6	89	100	193	166	172	202
	Portugal	96.5	92.5	68.1	66.7	70.0	62.1	77	100	102	103	126	98
	Rép. slovaque[2]	95.4	91.2	77.3	82.1	76.2	73.1	86	100	127	152	138	145
	Slovénie	m	m	76.5	76.9	77.2	83.8	m	m	m	m	m	m
	Espagne	74.4	74.4	77.9	78.2	79.0	78.9	72	100	119	125	134	144
	Suède	93.6	91.3	88.2	89.1	89.3	89.1	84	100	111	114	114	117
	Suisse	m	m	m	m	m	m	74	100	133	135	127	122
	Turquie	96.3	95.4	m	m	m	m	55	100	m	137	m	m
	Royaume-Uni	80.0	67.7	m	m	35.8	34.5	115	100	m	m	115	112
	États-Unis	37.4	31.1	34.7	34.0	31.6	37.4	85	100	132	133	137	141
	Moyenne OCDE	76.7	75.1	70.5	70.3	69.1	69.3	84	100	122	122	127	131
	Moyenne des pays membres de l'OCDE dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	73.7	72.7	68.4	67.9	67.9	67.0	84	100	118	121	128	130
	Moyenne des pays membres de l'UE21 dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	86.8	87.0	82.7	82.4	82.3	80.4	83	100	121	126	133	136
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	81.1	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	78	100	118	124	126	148
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	m	m	m	m	58.3	64.3	m	100	225	259	317	328
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les dépenses d'origine internationale sont exclues des dépenses publiques et des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
3. Année de référence : 2009 (et non 2008).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470794

B3

Tableau B3.4. Dépenses publiques annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, selon le type d'établissement (2008)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA pour le PIB, selon le niveau d'enseignement et le type d'établissement

		Préprimaire			Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire			Enseignement tertiaire				Tous niveaux d'enseignement confondus		
		Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés	dont: activités de recherche et développement	Établissements publics	Établissements privés	Total des établissements publics et privés
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
OCDE	Australie	x(3)	x(3)	**2 848**	7 171	4 719	**6 393**	7 337	750	**7 036**	4 521	x(13)	x(13)	**6 471**
	Autriche	x(3)	x(3)	**5 271**	x(6)	x(6)	**10 548**	x(9)	x(9)	**12 736**	4 566	x(13)	x(13)	**10 200**
	Belgique	5 973	5 131	**5 531**	10 253	8 543	**9 237**	14 441	12 139	**13 127**	4 236	10 537	8 608	**9 419**
	Canada[1]	x(4)	m	**m**	7 743	m	**m**	13 043	m	**m**	m	8 936	m	**m**
	Chili[2]	6 191	2 100	**3 687**	3 233	1 840	**2 436**	2 426	493	**885**	351	3 408	1 527	**2 244**
	Rép. tchèque	3 817	3 138	**3 807**	4 865	3 034	**4 736**	7 330	531	**6 451**	1 311	5 255	2 251	**5 035**
	Danemark	5 520	1 991	**5 180**	10 756	6 382	**10 183**	16 551	a	**16 460**	x(9)	11 019	5 577	**10 446**
	Estonie	3 219	1 291	**3 162**	6 009	5 320	**5 988**	7 842	3 506	**4 207**	x(9)	5 571	3 624	**5 167**
	Finlande	4 946	3 562	**4 828**	8 000	7 823	**7 988**	14 958	13 108	**14 698**	4 761	8 756	8 810	**8 760**
	France	5 758	3 230	**5 443**	8 617	5 071	**7 917**	12 943	3 956	**11 469**	3 967	8 748	4 698	**8 019**
	Allemagne	6 023	4 526	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Grèce	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Hongrie	x(3)	x(3)	**4 438**	x(3)	x(3)	**4 379**	5 425	4 877	**5 341**	1 045	4 801	4 833	**4 804**
	Islande	8 204	3 624	**7 705**	9 544	5 392	**9 391**	10 383	6 515	**9 612**	x(9)	10 050	5 544	**9 722**
	Irlande	m	m	**m**	8 766	m	**m**	13 328	m	**m**	3 871	9 486	m	**m**
	Israël	3 842	1 984	**3 280**	5 248	5 780	**5 381**	x(9)	x(9)	**5 925**	m	5 388	5 017	**5 251**
	Italie[3]	8 074	890	**5 812**	9 005	2 249	**8 581**	6 941	2 457	**6 619**	3 379	8 513	1 651	**7 815**
	Japon	x(3)	x(3)	**2 319**	x(6)	x(6)	**7 569**	x(9)	x(9)	**5 576**	x(9)	x(13)	x(13)	**7 118**
	Corée	6 363	795	**2 030**	5 668	4 811	**5 520**	6 749	968	**2 252**	823	6 883	2 181	**5 119**
	Luxembourg	13 800	2 924	**12 979**	17 465	6 481	**15 999**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Mexique	2 368	2	**2 016**	2 130	7	**1 893**	7 885	a	**5 263**	1 205	2 597	5	**2 249**
	Pays-Bas[4]	6 788	n	**6 760**	8 149	n	**7 936**	13 400	n	**11 996**	4 872	8 801	n	**8 477**
	Nouvelle-Zélande	x(3)	x(3)	**6 808**	5 842	2 519	**5 567**	8 273	1 371	**7 409**	1 711	6 378	3 685	**5 963**
	Norvège	6 448	4 374	**5 516**	12 096	11 527	**12 070**	20 617	3 978	**18 353**	6 529	13 083	9 358	**12 663**
	Pologne	x(3)	x(3)	**4 396**	x(6)	x(6)	**4 184**	x(9)	x(9)	**4 083**	634	x(13)	x(13)	**4 186**
	Portugal	5 248	1 850	**3 644**	6 326	3 505	**5 948**	7 397	168	**5 633**	3 108	6 535	2 226	**5 681**
	Rép. slovaque	3 305	2 359	**3 276**	3 366	3 278	**3 359**	4 597	m	**4 597**	787	3 693	3 222	**3 663**
	Slovénie	6 309	1 840	**6 217**	7 740	5 029	**7 709**	7 382	2 600	**7 078**	1 293	7 496	3 333	**7 400**
	Espagne	7 615	2 231	**5 674**	9 805	3 445	**7 816**	11 909	1 118	**10 404**	2 881	9 833	2 975	**7 816**
	Suède	6 629	5 900	**6 519**	9 468	9 944	**9 517**	17 868	12 483	**17 340**	7 940	10 117	9 307	**10 027**
	Suisse	4 911	m	**m**	11 422	m	**m**	21 648	m	**m**	m	12 327	m	**m**
	Turquie	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Royaume-Uni	7 905	1 058	**6 015**	8 308	2 362	**7 141**	a	5 077	**5 077**	5 050	8 279	3 461	**6 789**
	États-Unis	11 499	2 104	**8 295**	12 001	675	**10 523**	13 448	3 408	**10 577**	x(9)	12 209	1 738	**10 357**
	Moyenne OCDE	6 281	2 474	**5 123**	8 111	4 572	**7 354**	10 543	3 614	**8 526**	3 129	8 027	4 071	**7 069**
	Moyenne UE21	6 474	2 586	**5 597**	8 802	4 959	**7 908**	10 332	4 730	**9 429**	3 493	8 146	4 452	**7 417**
Autres G20	Argentine	2 213	734	**1 743**	2 966	1 185	**2 508**	3 943	345	**2 883**	m	3 029	1 037	**2 511**
	Brésil	1 726	m	**m**	2 098	m	**m**	11 610	m	**m**	619	2 343	m	**m**
	Chine	m	m	**m**	m	m	**m**	4 550	m	**m**	m	m	m	**m**
	Inde	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Indonésie	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Féd. de Russie	m	m	**m**	3 942	m	**m**	4 334	m	**m**	m	5 634	m	**m**
	Arabie saoudite	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	5 025	m	**m**	m	m	**m**	8 738	m	**m**	m	m	m	**m**

1. Année de référence : 2007.
2. Année de référence : 2009.
3. Enseignement post-secondaire non tertiaire non compris.
4. Les établissements privés subventionnés par l'État sont inclus dans la catégorie « Établissements publics ».

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

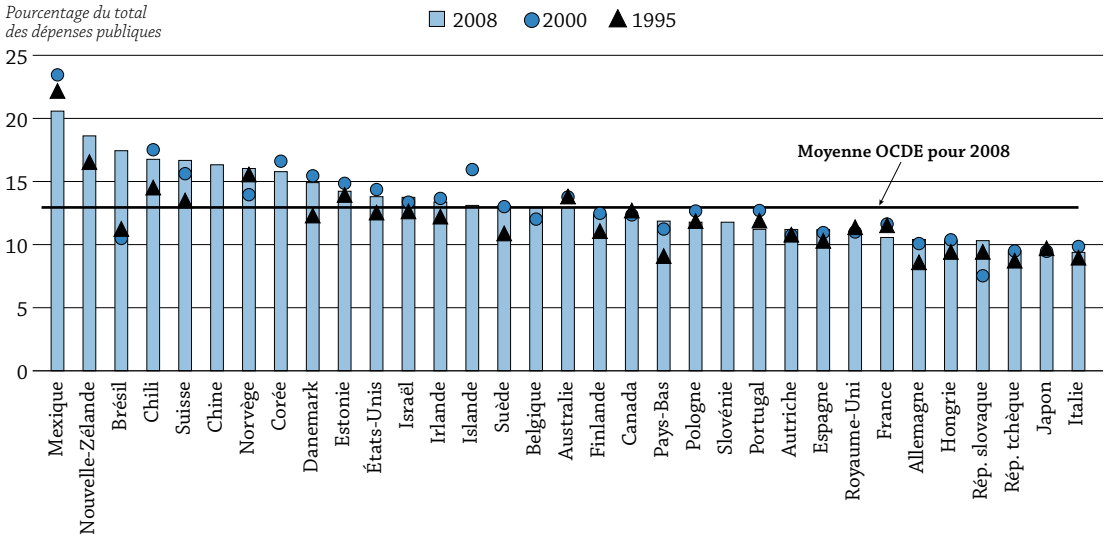
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470813

QUEL EST LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES PUBLIQUES D'ÉDUCATION ?

- Les pays de l'OCDE consacrent, en moyenne, 12.9 % de leurs dépenses publiques totales à l'éducation. Cette part varie toutefois sensiblement selon les pays : elle représente moins de 10 % en Italie, au Japon et en République tchèque, mais plus de 20 % au Mexique.
- Le financement public de l'éducation est une priorité sociale, même dans les pays de l'OCDE où l'engagement public est limité dans d'autres domaines. Entre 1995 et 2008, la part de l'éducation dans les dépenses publiques a augmenté dans 20 des 28 pays dont les données pour les deux années sont comparables.
- C'est toutefois entre 1995 et 2000 que les dépenses publiques d'éducation ont le plus progressé en proportion des dépenses publiques totales (de 0.9 point de pourcentage en moyenne dans les pays de l'OCDE). Entre 2000 et 2008, la part de l'éducation dans les dépenses publiques totales a augmenté dans la même mesure que la part consacrée aux autres domaines de l'action publique (de 0.2 point de pourcentage en moyenne dans les pays de l'OCDE).

Graphique B4.1. Dépenses publiques totales d'éducation, en pourcentage du total des dépenses publiques (1995, 2000, 2008)



Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques totales d'éducation, tous niveaux d'enseignement confondus, en pourcentage des dépenses publiques totales en 2008.

Source : OCDE. Données relatives à la Chine : *Bulletin statistique national 2009 sur les dépenses d'éducation.* Tableau B4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468020

Lecture du graphique

Ce graphique présente les dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et les aides publiques versées aux ménages (dont les subventions pour frais de subsistance telles que les allocations et les bourses aux élèves/étudiants et aux ménages, et les prêts d'études) et à d'autres entités privées, en pourcentage des dépenses publiques totales, par année. Il convient de rappeler que les compétences et les responsabilités du secteur public varient selon les pays.

Contexte

La part de l'éducation dans l'ensemble des dépenses publiques donne des indications sur la priorité que les gouvernements accordent à l'éducation par comparaison avec d'autres domaines de l'action publique, tels que la santé, la sécurité sociale, la défense et la sécurité. Si les bénéfices publics d'un service sont supérieurs à ses bénéfices privés, les marchés risquent de ne pas pouvoir

fournir ce service de manière adéquate à eux seuls. L'implication des pouvoirs publics peut alors se révéler nécessaire. L'éducation est un domaine dans lequel les pouvoirs publics de tous les pays interviennent pour financer ou orienter l'offre de services. Étant donné que rien ne garantit que le secteur privé offre aux individus un accès équitable à l'éducation, le financement public permet d'assurer que l'éducation n'est pas hors de portée de certains membres de la société.

Autres faits marquants

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **les dépenses publiques au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représentent environ le triple de celles au titre de l'enseignement tertiaire**.
- **Que la part de dépenses publiques soit plus élevée aux niveaux inférieurs à l'enseignement tertiaire s'explique essentiellement par une scolarisation quasi universelle à ces niveaux**, mais aussi par une contribution privée généralement plus élevée dans l'enseignement tertiaire. Ce coefficient varie selon les pays : il est inférieur ou égal à 2 au Canada, en Finlande et en Norvège, mais égal ou supérieur à 5 au Chili, en Corée et au Royaume-Uni, ce qui reflète la part relativement élevée de l'investissement privé dans l'enseignement tertiaire dans ces pays.
- Dans les pays de l'OCDE, **les dépenses publiques sont plus décentralisées au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire qu'au titre de l'enseignement tertiaire**. En moyenne, le budget de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est financé à hauteur de 50 % environ par le gouvernement central plutôt que par les exécutifs régionaux ou locaux, un pourcentage qui s'établit à 84 % dans l'enseignement tertiaire.
- De plus, **les transferts du gouvernement central vers les exécutifs régionaux ou locaux** sont plus élevés dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que dans l'enseignement tertiaire. Le budget public de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est financé à hauteur de 44 % par des exécutifs locaux ou régionaux après transferts entre les niveaux de l'exécutif, contre moins de 30 % avant ces transferts. Dans l'enseignement tertiaire, les exécutifs régionaux ou locaux interviennent à raison de moins de 3 % dans le budget public, avant et après transferts entre les niveaux d'exécutif.

Tendances

Depuis 1995 et surtout depuis la récente crise économique et financière, la plupart des pays ont redoublé leurs efforts pour assainir leurs finances publiques. L'éducation a donc dû rivaliser avec de nombreux autres domaines financés par les pouvoirs publics en ce qui concerne la répartition des fonds publics disponibles.

Entre 1995 et 2008, **les dépenses publiques d'éducation ont pris une part croissante des dépenses publiques totales** dans la plupart des pays de l'OCDE, et ont crû à un rythme aussi rapide que le PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Les priorités budgétaires ont sensiblement évolué en faveur de l'éducation en Allemagne, au Brésil, au Danemark, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse, où le budget public de l'éducation a augmenté de plus de 20 %.

B4

Analyse

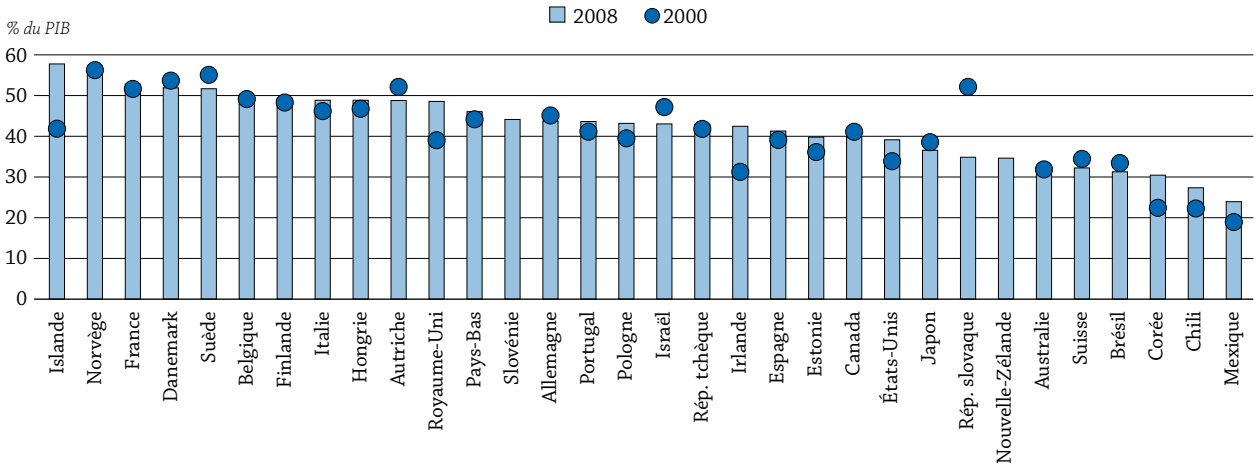
Investissement public global dans l'éducation

La part de l'éducation dans les dépenses publiques totales varie sensiblement selon les pays : elle ne représente pas plus de 10 % en Italie, au Japon et en République tchèque, mais passe la barre des 20 % au Mexique (voir le graphique B4.1). À l'instar du rapport entre les dépenses d'éducation et le PIB par habitant, ces valeurs doivent être interprétées à la lumière des effectifs d'élèves/étudiants et des taux de scolarisation.

La part du financement public aux divers niveaux d'enseignement varie largement selon les pays de l'OCDE. En 2008, les pays ont consacré une part de leurs dépenses publiques totales comprise entre 6.1 % (en République tchèque) et 13.6 % (au Mexique) à l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, et variant entre 1.7 % (en Italie et au Royaume-Uni) et 5.5 % (en Nouvelle-Zélande) à l'enseignement tertiaire. Dans les pays de l'OCDE, le budget public de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire représente, en moyenne, près du triple de celui de l'enseignement tertiaire, ce qui s'explique principalement par les taux de scolarisation (voir l'indicateur C1) et la structure démographique, ou par des dépenses privées généralement plus élevées dans l'enseignement tertiaire (voir le tableau B4.1).

La part de l'éducation dans l'ensemble des dépenses publiques doit aussi être étudiée à la lumière de la taille relative des budgets publics (c'est-à-dire en pourcentage du PIB). Il ressort de la comparaison entre les budgets publics en pourcentage du PIB et la part des dépenses publiques consacrée à l'éducation que même les pays qui accusent des niveaux assez faibles de dépenses publiques accordent une grande priorité à l'éducation. Au Brésil, au Chili, au Mexique, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, la part de l'éducation dans les dépenses publiques figure ainsi parmi les plus élevées (voir le graphique B4.1). Pourtant, les dépenses publiques totales ne représentent qu'une part relativement faible du PIB dans ces pays (voir le graphique B4.2).

Graphique B4.2. Total des dépenses publiques, tous services confondus, en pourcentage du PIB (2000, 2008)



Remarque : ce graphique présente les dépenses publiques tous services confondus et pas uniquement les dépenses publiques d'éducation.
Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques totales en pourcentage du PIB en 2008.
Source : OCDE. Annexe 2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468039

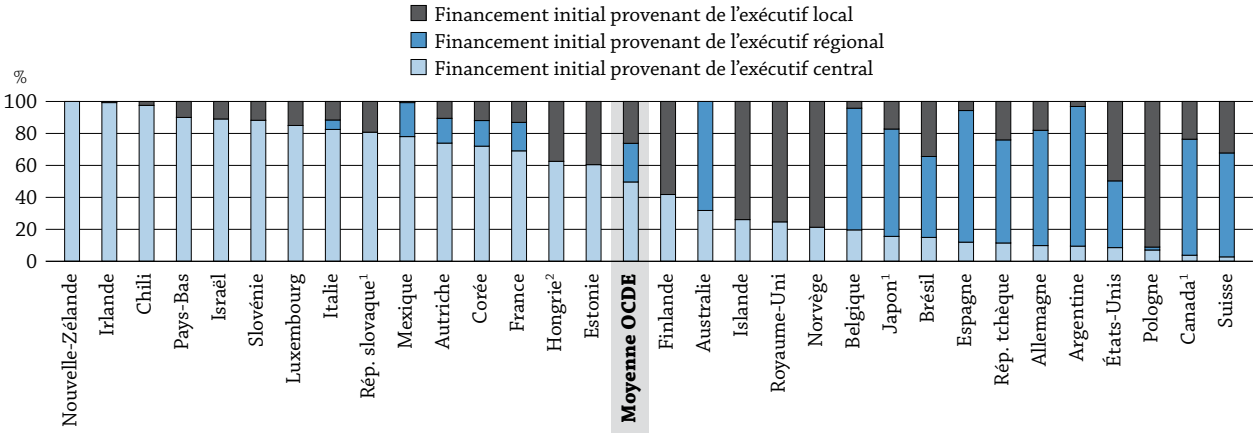
Malgré l'absence de tendances nettes, certains éléments donnent à penser que les pays où les dépenses publiques sont élevées consacrent généralement une partie moindre de leur budget à l'éducation : parmi les dix pays affichant les dépenses publiques totales les plus élevées (en proportion du PIB), un seul, le Danemark, compte au nombre des dix pays qui consacrent la plus grande part de leurs dépenses publiques à l'éducation (voir les graphiques B4.1 et B4.2).

Entre 1995 et 2008, les dépenses publiques d'éducation ont augmenté en valeur absolue dans 20 des 28 pays dont les données sont comparables et ont aussi progressé légèrement en pourcentage du PIB, en moyenne, dans ces 28 pays. Bien que le processus de consolidation budgétaire n'ait épargné aucun domaine de l'action publique – en particulier depuis 2000 –, la part de l'éducation dans les budgets publics est passée de 11.8 % en 1995 à 12.9 % en 2009, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Les augmentations relatives les plus fortes durant cette période s'observent en Allemagne (de 8.6 % à 10.4 %), au Brésil (de 11.2 % à 17.4 %), au Danemark (de 12.3 % à 14.9 %), aux Pays-Bas (de 9.1 % à 11.9 %), en Suède (de 10.9 % à 13.1 %) et en Suisse (de 13.5 % à 16.7 %).

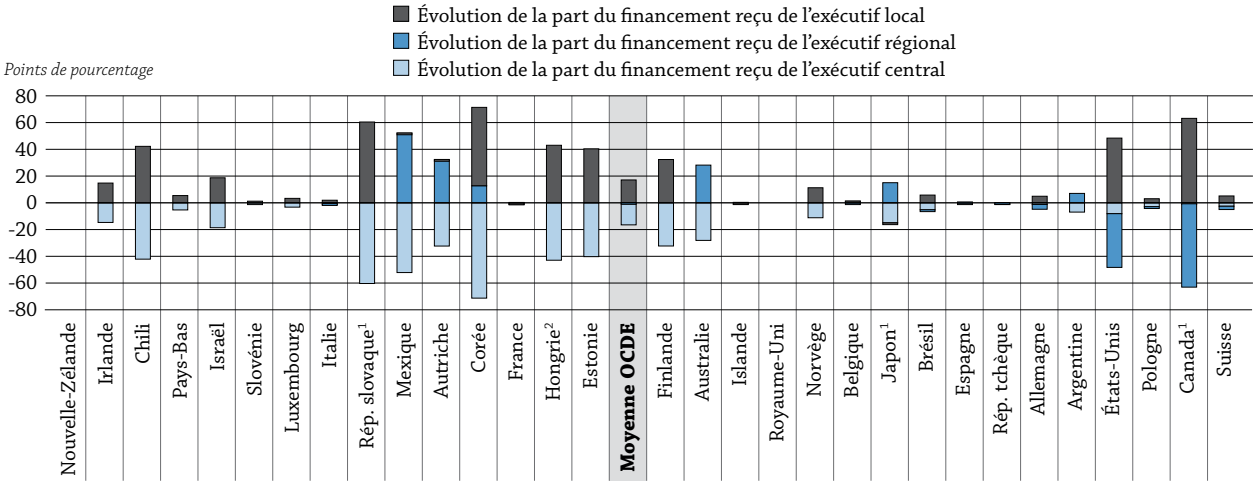
Sources du financement public de l'éducation

Dans les pays de l'OCDE, les dépenses publiques sont dans l'ensemble plus décentralisées au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire qu'au titre de l'enseignement tertiaire.

Graphique B4.3. Répartition (en pourcentage) de la provenance initiale du financement public de l'éducation selon les niveaux de l'exécutif pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2008)



Évolution (en points de pourcentage) de la part du financement de l'éducation reçu selon le niveau de l'exécutif entre les destinataires initiaux et finaux des ressources d'éducation, pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2008)



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Les financements provenant de l'exécutif central incluent les financements provenant de l'exécutif régional.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part du financement initial provenant de l'exécutif central.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B4.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468058

En moyenne, le budget public de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est financé à hauteur de 50 % par le gouvernement central plutôt que par les exécutifs régionaux ou locaux, alors qu'il l'est à hauteur de 84 % dans l'enseignement tertiaire. De plus, les transferts du gouvernement central vers les exécutifs régionaux ou locaux sont plus élevés dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire que dans l'enseignement tertiaire, ce qui ajoute à la variation contrastée de la décentralisation entre les niveaux d'enseignement. Le budget public de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire est financé à hauteur de 44 % par des exécutifs locaux ou régionaux après transferts entre les niveaux de l'exécutif, contre moins de 30 % avant ces transferts (dans l'enseignement tertiaire, les exécutifs régionaux ou locaux interviennent à raison de moins de 3 % dans le budget public, avant et après transferts entre les niveaux de l'exécutif). Le système de financement n'est totalement centralisé aux niveaux inférieurs à l'enseignement tertiaire qu'en Nouvelle-Zélande, alors qu'il l'est dans l'enseignement tertiaire dans six pays (en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en République slovaque et au Royaume-Uni (voir le tableau B4.2 et le tableau B4.3 disponible en ligne).

Toutefois, dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, le degré de décentralisation du financement varie fortement entre les pays. Le financement public de l'éducation est, par exemple, assuré intégralement par l'exécutif central en Nouvelle-Zélande (avant et après les transferts entre les niveaux d'exécutif), alors qu'il ne l'est qu'à hauteur de moins de 3 % en Suisse.

Par ailleurs, l'ampleur des transferts publics entre les niveaux de l'exécutif varie sensiblement entre les pays. En Autriche, au Chili, en Corée, en Estonie, en Hongrie, au Mexique et en République slovaque, plus de 60 % des fonds publics proviennent de l'exécutif central avant transferts, mais les transferts de l'exécutif central vers les exécutifs régionaux ou locaux représentent plus de 30 points de pourcentage. Dans ces pays, les fonds publics de l'exécutif central représentent, après transferts, 20 % au plus des fonds publics en Estonie, en Hongrie et en République slovaque, et moins de 1 % en Corée (voir le graphique B4.3).

Définitions

Les **dépenses publiques au titre de l'éducation** incluent les dépenses au titre des établissements d'enseignement et les subventions au titre des frais de subsistance et autres dépenses privées en dehors des établissements d'enseignement. Elles incluent aussi les dépenses d'éducation de toutes les entités publiques, dont les ministères autres que le ministère de l'Éducation, les exécutifs locaux et régionaux, et les autres instances publiques. Le mode d'affectation des budgets publics de l'éducation varie selon les pays de l'OCDE. Les ressources publiques peuvent être allouées aux établissements d'enseignement soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire des ménages ou au travers de programmes gouvernementaux. Elles peuvent aussi être limitées à l'acquisition de services d'éducation ou être destinées au financement des frais de subsistance des élèves/étudiants.

Les sources publiques de financement de l'éducation (exception faite des sources internationales) se répartissent en trois catégories : le gouvernement central (national), les exécutifs régionaux (États, provinces, *Land*, etc.) et les exécutifs locaux (municipalités, districts, communes, etc.). Les adjectifs « régional » et « local » désignent les exécutifs dont les compétences sont limitées à un territoire administratif dans un pays. Ils ne s'appliquent pas à des instances dont les compétences ne sont pas limitées de manière géographique, mais sont définis en termes de services, de fonctions ou de catégories d'élèves/étudiants.

Les **dépenses publiques totales** correspondent à la somme des dépenses non remboursables (dépenses de fonctionnement et dépenses en capital) à tous les niveaux de l'exécutif (central, régional et local). Elles incluent les dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement ainsi que les aides publiques aux ménages (par exemple, bourses et prêts d'étude, subventions au titre des frais de subsistance et des frais de scolarité) et à d'autres entités privées au titre de l'éducation (par exemple, subventions aux entreprises privées ou aux organisations syndicales au titre de la formation sous contrat d'apprentissage).

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2008 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3 *www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les dépenses publiques totales proviennent de la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux* (voir l'annexe 2) et sont établies en fonction du Système de comptabilité nationale de 1993.

Les dépenses d'éducation des pays sont rapportées en pourcentage de leurs dépenses publiques totales et en pourcentage de leur PIB.

Les dépenses au titre du service de la dette (remboursements afférents à la dette publique) sont incluses dans les dépenses publiques totales, mais sont exclues des dépenses publiques d'éducation, car certains pays sont dans l'impossibilité de faire la distinction entre les intérêts dus pour l'éducation et les intérêts dus pour les autres services. Par voie de conséquence, les dépenses publiques d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales peuvent être sous-estimées dans les pays où le service de la dette représente une partie importante des dépenses publiques totales tous domaines confondus.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau B4.3. Provenance du financement public de l'enseignement tertiaire, avant et après transferts, selon les niveaux de l'exécutif (2008)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470870
- ***Tableau B4.4. Répartition du total des dépenses publiques d'éducation (2008)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470889

B4

Tableau B4.1. Total des dépenses publiques d'éducation (1995, 2000, 2008)

Dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et aides publiques aux ménages[1] et à d'autres entités privées, en pourcentage du total des dépenses publiques et en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement et l'année

		Dépenses publiques[1] d'éducation, en pourcentage du total des dépenses publiques					Dépenses publiques[1] d'éducation, en pourcentage du PIB				
		2008			2000	1995	2008			2000	1995
		Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux d'enseignement confondus	Tous niveaux d'enseignement confondus	Tous niveaux d'enseignement confondus	Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire	Tertiaire	Tous niveaux d'enseignement confondus	Tous niveaux d'enseignement confondus	Tous niveaux d'enseignement confondus
OCDE	Australie	9.7	3.0	**12.9**	**13.8**	**13.8**	3.1	1.0	**4.2**	**4.4**	**4.8**
	Autriche	7.2	3.0	**11.2**	**10.7**	**10.8**	3.5	1.5	**5.5**	**5.6**	**6.1**
	Belgique	8.7	2.8	**12.9**	**12.0**	**m**	4.3	1.4	**6.5**	**5.9**	**m**
	Canada[2, 3]	7.8	4.5	**12.3**	**12.4**	**12.7**	3.2	1.7	**4.9**	**5.1**	**6.2**
	Chili[4]	12.3	2.2	**16.8**	**17.5**	**14.5**	3.3	0.7	**4.6**	**3.9**	**2.7**
	Rép. tchèque	6.1	2.3	**9.5**	**9.5**	**8.7**	2.6	1.0	**4.1**	**4.0**	**4.8**
	Danemark[3]	8.9	4.2	**14.9**	**15.4**	**12.3**	4.6	2.2	**7.7**	**8.3**	**7.3**
	Estonie	10.0	2.8	**14.2**	**14.8**	**13.9**	4.0	1.1	**5.7**	**5.4**	**5.8**
	Finlande	7.9	3.9	**12.4**	**12.5**	**11.1**	3.9	1.9	**6.1**	**6.0**	**6.8**
	France	7.0	2.3	**10.6**	**11.6**	**11.5**	3.7	1.2	**5.6**	**6.0**	**6.3**
	Allemagne	6.5	2.8	**10.4**	**10.1**	**8.6**	2.8	1.2	**4.6**	**4.5**	**4.7**
	Grèce	m	m	**m**	**7.3**	**5.6**	m	m	**m**	**3.4**	**2.6**
	Hongrie	6.3	2.1	**10.4**	**10.4**	**9.4**	3.1	1.0	**5.1**	**4.9**	**5.2**
	Islande	8.6	2.6	**13.1**	**15.9**	**m**	4.9	1.5	**7.6**	**6.7**	**m**
	Irlande	10.3	3.1	**13.4**	**13.7**	**12.2**	4.4	1.3	**5.7**	**4.3**	**5.0**
	Israël	9.2	2.2	**13.7**	**13.4**	**12.6**	4.0	0.9	**5.9**	**6.3**	**6.5**
	Italie	6.7	1.7	**9.4**	**9.8**	**9.0**	3.2	0.8	**4.6**	**4.5**	**4.7**
	Japon[3]	6.8	1.8	**9.4**	**9.5**	**9.7**	2.5	0.6	**3.4**	**3.6**	**3.6**
	Corée	11.0	2.2	**15.8**	**16.6**	**m**	3.4	0.7	**4.8**	**3.7**	**m**
	Luxembourg	7.6	m	**m**	**m**	**m**	2.8	m	**m**	**m**	**m**
	Mexique	13.6	3.9	**20.6**	**23.4**	**22.2**	3.2	0.9	**4.9**	**4.4**	**4.2**
	Pays-Bas	7.7	3.3	**11.9**	**11.2**	**9.1**	3.6	1.5	**5.5**	**5.0**	**5.1**
	Nouvelle-Zélande	11.8	5.5	**18.6**	**m**	**16.5**	4.1	1.9	**6.4**	**6.7**	**5.6**
	Norvège	9.6	5.1	**16.0**	**14.0**	**15.6**	5.4	2.9	**9.0**	**7.8**	**9.3**
	Pologne	8.0	2.4	**11.8**	**12.7**	**11.9**	3.5	1.0	**5.1**	**5.0**	**5.2**
	Portugal	7.9	2.2	**11.2**	**12.7**	**11.9**	3.5	0.9	**4.9**	**5.2**	**4.9**
	Rép. slovaque[3]	6.6	2.2	**10.3**	**7.5**	**9.4**	2.3	0.8	**3.6**	**3.9**	**4.6**
	Slovénie	7.9	2.7	**11.8**	**m**	**m**	3.5	1.2	**5.2**	**m**	**m**
	Espagne	7.1	2.6	**11.2**	**10.9**	**10.3**	2.9	1.1	**4.6**	**4.3**	**4.6**
	Suède	8.3	3.5	**13.1**	**13.0**	**10.9**	4.3	1.8	**6.8**	**7.2**	**7.1**
	Suisse	11.8	4.0	**16.7**	**15.6**	**13.5**	3.8	1.3	**5.4**	**5.4**	**5.7**
	Turquie	m	m	**m**	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	**m**
	Royaume-Uni	8.7	1.7	**11.1**	**11.0**	**11.4**	4.2	0.8	**5.4**	**4.3**	**5.0**
	États-Unis	9.7	3.2	**13.8**	**14.4**	**12.5**	3.8	1.3	**5.4**	**4.9**	**4.7**
	Moyenne OCDE	8.7	3.0	**12.9**	**12.7**	**11.8**	3.6	1.3	**5.4**	**5.2**	**5.3**
	Moyenne UE21	7.8	2.7	**11.7**	**12.8**	**10.4**	3.5	1.3	**5.4**	**5.1**	**5.3**
Autres G20	Argentine	m	m	**m**	**m**	**m**	4.0	1.0	**5.4**	**m**	**m**
	Brésil	13.3	2.8	**17.4**	**10.5**	**11.2**	4.2	0.9	**5.5**	**3.5**	**3.9**
	Chine	m	m	**16.3**	**m**	**m**	m	m	**3.3**	**m**	**m**
	Inde	m	m	**m**	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	**m**
	Indonésie[2]	m	m	**m**	**m**	**m**	3.2	0.3	**3.5**	**m**	**m**
	Féd. de Russie	m	m	**m**	**10.6**	**m**	2.0	0.9	**4.1**	**2.9**	**m**
	Arabie saoudite	m	m	**m**	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	**m**
	Afrique du Sud	m	m	**m**	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	**m**
	Moyenne G20	m	m	**13.3**	**m**	**m**	m	m	**4.6**	**m**	**m**

1. Dans ce tableau, les dépenses publiques comprennent les aides publiques accordées aux ménages pour leurs frais de subsistance (allocations et bourses aux élèves/étudiants et aux ménages, et prêts d'études), qui ne sont pas affectées aux établissements d'enseignement. C'est la raison pour laquelle les chiffres sur les dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement présentés ici sont plus élevés que ceux du tableau B2.3.

2. Année de référence : 2007 (et non 2008).

3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

4. Année de référence : 2009 (et non 2008).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Bulletin statistique national 2009 sur les dépenses d'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470832

Tableau B4.2. Provenance du financement public de l'éducation, avant et après transferts, selon les niveaux de l'exécutif pour l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2008)

		Financement initial (avant les transferts entre les différents niveaux de l'exécutif)				Financement définitif (après les transferts entre les différents niveaux de l'exécutif)			
		Central	Régional	Local	Total	Central	Régional	Local	Total
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie	31.8	68.2	m	100.0	3.7	96.3	m	100.0
	Autriche	73.9	15.5	10.6	100.0	41.6	47.5	10.9	100.0
	Belgique	19.7	76.1	4.2	100.0	20.9	74.9	4.2	100.0
	Canada[1, 2]	3.8	72.6	23.6	100.0	3.0	10.3	86.7	100.0
	Chili[3]	97.6	a	2.4	100.0	55.4	a	44.6	100.0
	Rép. tchèque	11.5	64.5	24.0	100.0	11.4	64.5	24.0	100.0
	Danemark[2]	m	m	m	100.0	42.4	n	57.6	100.0
	Estonie	60.5	a	39.5	100.0	20.2	a	79.8	100.0
	Finlande	41.8	a	58.2	100.0	9.5	a	90.5	100.0
	France	69.1	17.8	13.1	100.0	68.9	18.0	13.0	100.0
	Allemagne	9.8	72.1	18.0	100.0	8.6	68.5	22.9	100.0
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	62.5	x(3)	37.5	100.0	19.6	x(7)	80.4	100.0
	Islande	26.1	a	73.9	100.0	25.8	a	74.2	100.0
	Irlande	99.5	a	0.5	100.0	84.8	a	15.2	100.0
	Israël	89.0	a	11.0	100.0	70.4	a	29.6	100.0
	Italie	82.5	5.9	11.6	100.0	81.9	4.7	13.5	100.0
	Japon[2]	15.6	67.1	17.2	100.0	0.6	82.1	17.2	100.0
	Corée	72.0	16.0	11.9	100.0	0.7	28.7	70.5	100.0
	Luxembourg	85.0	a	15.0	100.0	81.7	a	18.3	100.0
	Mexique	78.0	21.8	0.2	100.0	25.8	73.8	0.4	100.0
	Pays-Bas	90.0	n	10.0	100.0	84.6	n	15.4	100.0
	Nouvelle-Zélande	100.0	n	n	100.0	100.0	n	n	100.0
	Norvège	21.3	n	78.7	100.0	10.1	n	89.9	100.0
	Pologne	7.1	1.8	91.1	100.0	4.1	1.8	94.1	100.0
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque[2]	80.8	a	19.2	100.0	20.4	a	79.6	100.0
	Slovénie	88.2	a	11.8	100.0	87.1	a	12.9	100.0
	Espagne	12.0	82.3	5.7	100.0	11.4	82.9	5.7	100.0
	Suède	m	m	m	m	m	m	m	m
	Suisse	2.8	65.0	32.2	100.0	0.2	62.5	37.3	100.0
	Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	24.7	a	75.3	100.0	24.7	a	75.3	100.0
	États-Unis	8.6	41.8	49.7	100.0	0.4	1.6	98.0	100.0
	Moyenne OCDE	50.5	24.6	26.7	100.0	34.0	24.8	43.5	100.0
	Moyenne UE21	54.0	21.0	26.2	100.0	40.2	21.3	39.6	100.0
Autres G20	Argentine	9.5	87.4	3.1	100.0	2.5	94.3	3.1	100.0
	Brésil	15.0	50.6	34.4	100.0	9.7	50.1	40.2	100.0
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	m	m	m	m	3.0	30.4	66.6	100.0
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Année de référence : 2007.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
3. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

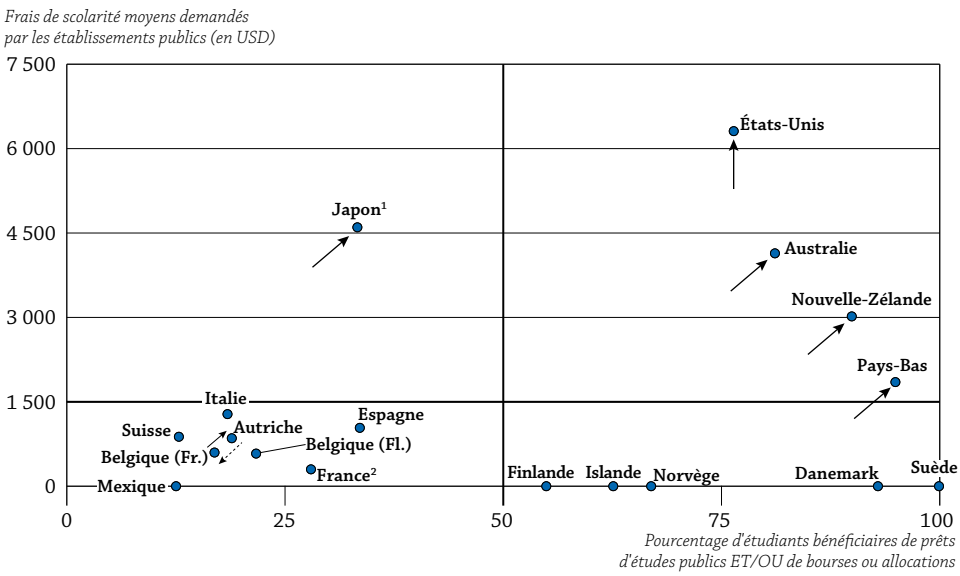
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470851

QUELS SONT LES MONTANTS DES FRAIS DE SCOLARITÉ ET DES AIDES PUBLIQUES DANS L'ENSEIGNEMENT TERTIAIRE ?

- Les établissements publics facturent des frais de scolarité moyens supérieurs à 1 500 USD dans un tiers des pays dont les données sont disponibles, mais n'en facturent pas dans huit pays de l'OCDE.
- Dans 14 des 25 pays dont les données sont disponibles, les établissements publics peuvent facturer des frais de scolarité différents aux étudiants selon qu'ils sont ressortissants nationaux ou étudiants internationaux. Dans 14 des 25 pays dont les données sont disponibles, les frais de scolarité varient également selon le domaine d'études, en grande partie à cause de la variation du coût public des études.
- En moyenne, 21 % du budget public de l'enseignement tertiaire est consacré au financement des aides aux étudiants, aux ménages et à d'autres entités privées. En Australie, au Chili, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, les bourses et prêts d'études sont particulièrement bien développés, et les aides publiques aux ménages représentent au moins 29 % du budget public de l'enseignement tertiaire.

Graphique B5.1. Rapport entre les frais de scolarité moyens demandés dans les établissements publics et la proportion d'étudiants bénéficiaires de prêts d'études publics ET/OU de bourses ou allocations dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2008-09)

Ressortissants nationaux scolarisés à temps plein, en USD convertis sur la base des PPA



1. Les frais de scolarité portent sur les établissements publics, bien que plus de deux tiers des étudiants fréquentent un établissement privé.
2. Les frais de scolarité moyens varient de 190 à 1 309 USD pour les programmes universitaires dépendant du ministère de l'Éducation.

Source : OCDE. Tableaux B5.1 et B5.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468077

Lecture du graphique

Ce graphique montre la relation entre les frais de scolarité annuels facturés par les établissements et les aides publiques aux ménages au titre des frais de subsistance des étudiants dans l'enseignement tertiaire de type A. Les flèches indiquent si les frais moyens de scolarité et le pourcentage d'étudiants qui bénéficient d'aides publiques ont évolué à la hausse ou à la baisse depuis 1995 à la suite de réformes (traits pleins) et devraient évoluer à la hausse ou à la baisse à la suite de réorientations annoncées depuis l'année académique 2008-09 (traits en pointillé).

Contexte

Les choix des décideurs politiques concernant les frais de scolarité pratiqués dans les établissements d'enseignement tertiaire ont un impact à la fois sur les coûts à charge des étudiants et sur le budget des établissements. Comme les aides publiques aux étudiants et aux ménages couvrent une partie du coût privé de l'éducation et des dépenses annexes, elles constituent un moyen pour les pouvoirs publics d'encourager les individus, en particulier ceux de condition modeste, à poursuivre des études. C'est un moyen qui permet aux gouvernements d'œuvrer en faveur de l'égalité des chances dans l'éducation et d'améliorer l'accessibilité de cette dernière.

Dans ce contexte, l'impact des aides publiques doit, dans une certaine mesure, être évalué à la lumière des taux de réussite et des indicateurs de scolarisation et d'assiduité. Les aides publiques aux étudiants contribuent aussi largement au financement indirect des établissements d'enseignement. Le financement des établissements d'enseignement par l'intermédiaire des étudiants peut également avoir pour effet d'intensifier la concurrence entre ces établissements. En outre, les aides publiques au titre des frais de subsistance peuvent contribuer à l'élévation du niveau de formation, car elles se substituent aux revenus du travail et offrent ainsi aux étudiants la possibilité de travailler moins pour payer leurs études.

Le soutien financier apporté par les pouvoirs publics aux étudiants revêt de multiples formes : des aides octroyées selon des critères de ressources, des allocations familiales versées pour tous les étudiants, des allégements fiscaux accordés aux étudiants ou à leurs parents, et d'autres transferts aux ménages. Les aides accordées sans conditions particulières, comme les allègements fiscaux ou les allocations familiales, sont moins susceptibles d'aider les jeunes de condition modeste à poursuivre des études que les aides octroyées selon des critères de ressources. Elles peuvent toutefois contribuer à atténuer les disparités entre les ménages avec ou sans enfants scolarisés.

Autres faits marquants

- Parmi les pays de l'UE21 dont les données sont disponibles, **l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni (établissements privés subventionnés par l'État) sont les seuls où les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein doivent s'acquitter de frais de scolarité supérieurs à 1 200 USD par an dans les établissements publics**.
- **Des frais de scolarité annuels modérés** dans l'enseignement tertiaire de type A (largement théorique) **ne vont pas nécessairement de pair avec le versement d'aides publiques à un pourcentage minime d'étudiants**. Dans l'enseignement tertiaire de type A, les frais de scolarité facturés aux ressortissants nationaux par les établissements publics sont négligeables dans les pays nordiques. Pourtant, plus de 55 % des étudiants y bénéficient de bourses, d'allocations et/ou de prêts d'études. La Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède figurent même parmi les huit pays où les taux d'accès sont les plus élevés dans l'enseignement tertiaire de type A.
- **Les pays de l'OCDE où les étudiants doivent s'acquitter de frais de scolarité et peuvent prétendre à des aides publiques d'un montant particulièrement élevé n'accusent pas de taux d'accès inférieurs à la moyenne dans l'enseignement tertiaire de type A**. À titre d'exemple, les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A sont parmi les plus élevés en Australie (94 %) et en Nouvelle-Zélande (78 %) et sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE (60 %) aux États-Unis (70 %), aux Pays-Bas (63 %) et au Royaume-Uni (61 %). Les chiffres plus élevés de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande s'expliquent également par la présence massive d'étudiants en mobilité internationale.

Tendances

Depuis 1995, 14 des 25 pays dont les données sont disponibles ont réformé leur système de frais de scolarité. La plupart de ces réformes ont donné lieu à un accroissement des frais de scolarité moyens dans les établissements d'enseignement tertiaire. Ces réformes sont allées de pair avec une révision du niveau d'aides publiques aux étudiants dans ces 14 pays, sauf en Islande et en République slovaque (voir l'encadré B5.1 et le graphique B5.1).

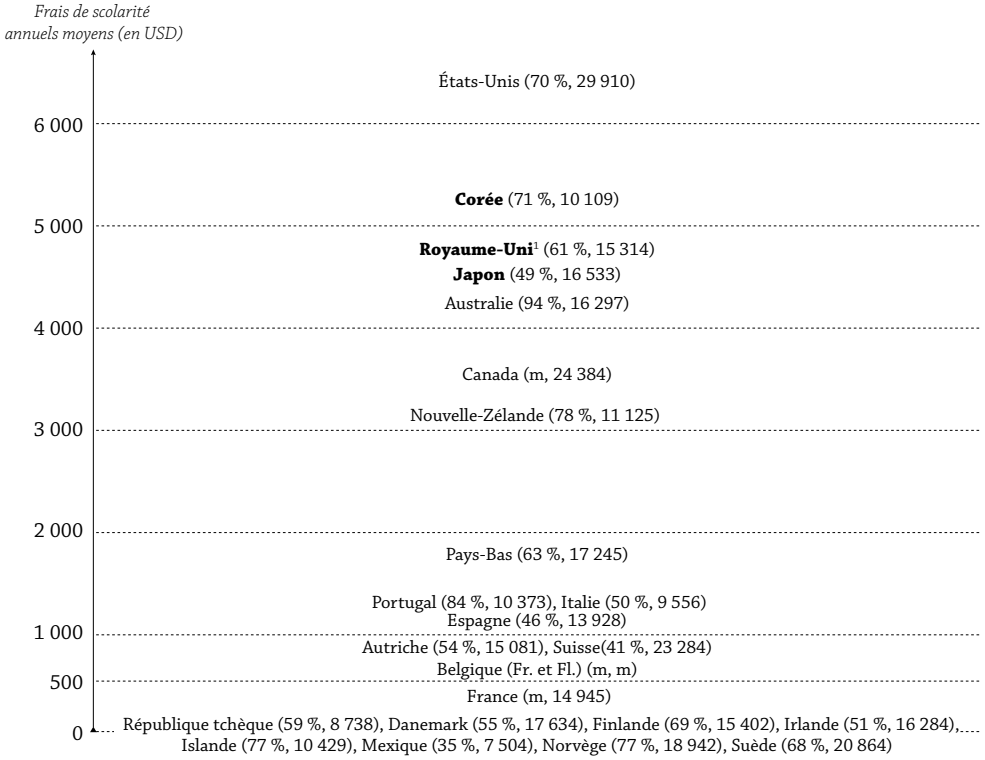
B5

Analyse

Frais de scolarité annuels à charge des ressortissants nationaux dans l'enseignement tertiaire de type A

La question de l'adéquation des frais de scolarité facturés par les établissements d'enseignement est au cœur des débats depuis de nombreuses années dans les pays de l'OCDE. D'une part, des frais de scolarité élevés présentent l'avantage d'augmenter les budgets à la disposition des établissements, mais, d'autre part, l'inconvénient de mettre les étudiants, surtout ceux de condition modeste, à rude épreuve – en particulier en l'absence de bons dispositifs d'aides publiques au titre du financement des études ou du remboursement de leur coût. Par ailleurs, des frais de scolarité très peu élevés, voire nuls, demandent davantage d'efforts aux établissements et aux pouvoirs publics pour préserver la qualité de l'enseignement. Cet enjeu a pris de l'importance avec l'accroissement massif des effectifs de l'enseignement tertiaire dans tous les pays de l'OCDE. Enfin, il peut être plus difficile encore pour les pouvoirs publics d'investir davantage dans l'éducation à cause de la crise économique.

Graphique B5.2. Frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux scolarisés à temps plein par les établissements publics d'enseignement tertiaire de type A, en USD convertis sur la base des PPA (année académique 2008-09)



Remarque : ce graphique ne tient pas compte des bourses, aides ou prêts qui peuvent financer en tout ou partie les frais de scolarité.

1. Il n'existe pas d'établissement public à ce niveau d'enseignement : la majorité des étudiants sont scolarisés dans des établissements privés subventionnés par l'État.

Source : OCDE. Tableaux B1.1a, B5.1 et indicateur C2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468096

Lecture du graphique

Ce graphique indique les frais de scolarité annuels convertis en équivalents USD sur la base des PPA. Dans les pays indiqués en gras, les frais de scolarité portent sur les établissements publics, bien que plus de deux tiers des étudiants fréquentent un établissement privé. Le taux net d'accès et les dépenses par étudiant (en USD) dans l'enseignement tertiaire de type A (2008) sont indiqués en regard des pays.

Les frais de scolarité moyens facturés par les établissements publics varient considérablement dans l'enseignement tertiaire de type A. Les établissements publics ne facturent pas de frais de scolarité dans les cinq pays nordiques (au Danemark, en Finlande, en Islande, en Norvège et en Suède), au Mexique et en République tchèque. L'Irlande pourrait être classée dans cette catégorie, car les frais de scolarité facturés par les établissements publics sont directement payés par les pouvoirs publics (pour les étudiants originaires de l'Union européenne inscrits à temps plein dans un programme du premier cycle de l'enseignement tertiaire). Par contraste, dans un tiers des pays dont les données sont disponibles, les établissements publics (ou les établissements privés subventionnés par l'État) facturent aux ressortissants nationaux des frais de scolarité supérieurs à 1 500 USD ; ce montant est même supérieur à 5 000 USD en Corée et aux États-Unis. Parmi les pays de l'UE21 dont les données sont disponibles, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni sont les seuls où les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein doivent s'acquitter de frais de scolarité supérieurs à 1 200 USD par an (voir le tableau B5.1 et le graphique B5.2).

Différenciation des frais de scolarité selon la nationalité et le domaine d'études

Les politiques nationales en matière de frais de scolarité et d'aides financières aux étudiants visent généralement tous les étudiants scolarisés dans les établissements du pays. Elles tiennent également compte des étudiants en mobilité internationale. Conjuguées à d'autres facteurs, les différences de frais de scolarité et d'aides financières entre les ressortissants nationaux et les étudiants en mobilité internationale peuvent avoir un impact sur les flux d'étudiants en mobilité internationale, soit en encourageant les étudiants à se rendre dans certains pays, soit en les en dissuadant (voir l'indicateur C3).

Dans près de la moitié des pays dont les données sont disponibles, les frais de scolarité facturés par les établissements publics varient parfois entre les étudiants qui suivent la même formation selon qu'ils sont des ressortissants nationaux ou des étudiants en mobilité internationale. En Autriche, par exemple, les frais de scolarité moyens facturés par les établissements publics aux étudiants qui ne sont pas ressortissants d'un pays de l'UE ou de l'Espace économique européen (EEE) représentent le double de ceux facturés aux ressortissants de ces pays. Cette forme de différenciation s'observe également en Australie, au Canada, aux États-Unis, en Irlande, en Nouvelle-Zélande (sauf pour les doctorants étrangers), aux Pays-Bas, en Pologne (uniquement dans les établissements publics), en République slovaque, au Royaume-Uni, en Slovénie et en Suisse. Elle est appliquée au Danemark (depuis l'année académique 2006-07) et en Suède (depuis 2011). Dans ces pays, les frais de scolarité varient selon la nationalité ou le pays de résidence (voir l'indicateur C3 et l'encadré C3.3).

Les frais de scolarité varient aussi en fonction du domaine d'études dans plus de la moitié des pays dont les données sont disponibles. Échappent à ce constat l'Autriche, la Belgique (Communauté flamande et Communauté française), le Japon (dans les universités nationales), le Mexique, les Pays-Bas, la Slovénie et la Suisse, ainsi que les pays nordiques, où toute différenciation entre les domaines d'études est exclue dans les établissements d'enseignement tertiaire de type A puisque ceux-ci ne facturent pas de frais de scolarité. La différenciation des frais de scolarité dépend essentiellement du coût public des études (en Irlande, en Italie, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et en République slovaque, par exemple). Dans ces pays, plus le coût des études est élevé, plus les frais de scolarité facturés par les établissements sont élevés.

Dans quelques pays, en revanche, c'est la priorité accordée à des domaines d'études spécifiques qui justifie la différenciation des frais de scolarité. En Australie, la différenciation s'opère en fonction de la pénurie de compétences sur le marché du travail. En Islande et au Royaume-Uni, les frais de scolarité varient en fonction des domaines d'études à cause de la variation du coût des études et de la situation sur le marché du travail (voir l'encadré B5.1).

Frais de scolarité annuels dans les établissements privés

Les frais de scolarité annuels facturés par les établissements privés varient sensiblement entre les pays ainsi qu'au sein de ceux-ci. Dans la plupart des pays, les frais de scolarité sont plus élevés dans les établissements privés que dans les établissements publics. La Finlande et la Suède sont les seuls pays où ni les établissements publics, ni les établissements privés ne facturent de frais de scolarité. En règle générale, les différences qui s'observent au sein même des pays sont les plus marquées dans les pays où les établissements privés indépendants accueillent les pourcentages les plus élevés d'étudiants dans l'enseignement tertiaire de type A.

À titre de comparaison, les frais de scolarité varient moins entre les établissements publics et les établissements privés subventionnés par l'État qu'entre les établissements publics et les établissements privés indépendants dans la plupart des pays. En Autriche, les frais de scolarité ne varient pas entre les deux types d'établissements. Ce phénomène s'explique en partie par le fait que les établissements privés indépendants jouissent d'une plus grande autonomie que les établissements publics et les établissements privés subventionnés par l'État.

Aides publiques aux ménages et aux autres entités privées

Tous niveaux d'enseignement confondus, les pays de l'OCDE consacrent, en moyenne, 0.5 % de leur PIB aux aides publiques aux ménages et aux autres entités privées. La part du budget de l'éducation qui est affectée aux aides aux ménages et aux transferts aux autres entités privées est nettement plus élevée dans l'enseignement tertiaire (0.3 % du PIB) que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (moins de 0.2 % du PIB). Dans l'enseignement tertiaire, les aides les plus élevées en pourcentage du PIB s'observent en Norvège (1.3 % du PIB). Viennent ensuite la Nouvelle-Zélande (0.8 %), le Danemark (0.6 %), la Suède (0.5 %), le Royaume-Uni (0.5 %), les Pays-Bas (0.4 %) et l'Autriche (0.4 %) (voir le tableau B5.3 et le tableau B5.4 disponible en ligne).

Dans les pays de l'OCDE, les aides aux ménages et les transferts aux autres entités privées représentent, en moyenne, 21 % du budget public de l'enseignement tertiaire (voir le graphique B5.3). En Australie, au Chili, au Danemark, au Japon, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, ces aides et transferts représentent plus de 25 % du budget public de l'enseignement tertiaire. L'Argentine, la Pologne et la République tchèque sont les seuls pays à affecter aux aides aux ménages moins de 5 % de leurs dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire. Toutefois, dans ces deux derniers pays, les subventions au titre de l'aide aux étudiants sont versées directement aux établissements qui sont chargés de les répartir entre les étudiants (voir le tableau B5.3).

Politiques nationales de financement de l'enseignement tertiaire

Les pays n'envisagent pas tous le financement de l'enseignement tertiaire sous le même angle. Cette section propose une taxinomie des différentes politiques de financement de l'enseignement tertiaire adoptées par les pays dont les données sont disponibles. Les pays sont regroupés selon deux axes distincts : le premier axe porte sur la mesure dans laquelle les coûts sont partagés, c'est-à-dire la contribution financière demandée aux étudiants et/ou à leur famille dans l'enseignement tertiaire de type A ; le deuxième axe concerne les aides publiques dont bénéficient les étudiants à ce niveau d'enseignement.

Encadré B5.1. **Évolution de la politique en matière de frais de scolarité et d'aides publiques aux étudiants depuis 1995**

Depuis 1995, **plus de la moitié des 25 pays dont les données sont disponibles ont entrepris de réformer leur système de frais de scolarité (et d'aide aux étudiants)**, mais ont adopté des approches différentes. Des frais de scolarité ont été instaurés dans certains *Länder* allemands. Les frais de scolarité ont augmenté en Australie, en Autriche, aux États-Unis, au Japon, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni. De même, au Danemark, en Irlande et en République slovaque, les frais de scolarité à charge des étudiants en mobilité internationale ont augmenté (seuls les étudiants en mobilité internationale doivent s'acquitter de frais de scolarité).

La plupart des pays ont instauré en même temps des systèmes qui limitent le niveau des frais de scolarité facturés par les établissements dans l'enseignement tertiaire de type A ou qui les différencient, parfois à l'échelle de l'entité fédérée ou de la région si la politique en matière de frais de scolarité varie au sein même des pays (comme au **Canada**). Ces politiques peuvent consister à fixer les frais de scolarité en fonction des perspectives sur le marché du travail, pour qu'ils soient moins élevés dans des domaines d'études où la main-d'œuvre est en pénurie, en vue d'attirer davantage d'étudiants (en **Australie**, par exemple), ou à fixer un plafond pour que les étudiants issus d'un milieu socio-économique défavorisé aient accès à l'enseignement tertiaire (en **Italie**), ou encore à geler temporairement les frais de scolarité en échange de subventions plus élevées de l'État (en **Nouvelle-Zélande**).

...

Quelques pays ont même réduit les frais de scolarité. En **Autriche**, les frais de scolarité instaurés à compter de l'année académique 2001-02 ont été supprimés pour la majorité des étudiants en 2009 ; en **Irlande**, les frais de scolarité à charge de la plupart des étudiants de premier cycle scolarisés à temps plein sont acquittés par l'État depuis l'année académique 1995-96 *via* un transfert aux établissements publics. En **Hongrie** (pays non inclus dans le tableau ci-dessous), un système global de frais de scolarité a été instauré en 1996, mais a été aboli en 1998. Depuis lors, un système hybride est appliqué : une partie des étudiants peuvent suivre des études gratuitement grâce à une subvention de l'État, mais les autres étudiants paient une « contribution à la formation ». Le statut des étudiants est en grande partie déterminé lors de la procédure de candidature et d'admission.

	Réformes mises en œuvre depuis 1995	Réformes combinées avec le changement du niveau d'aide publique aux étudiants	Différenciation des frais de scolarité entre les ressortissants nationaux et les étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire	Différenciation des frais de scolarité en fonction des domaines d'études dans l'enseignement tertiaire
Australie	Oui	Oui	Oui	Oui
Autriche	Oui	Oui	Non	Non
Belgique (Fl.)	Oui	Non	Oui	Non
Belgique (Fr.)	Non, jusqu'en 2008-09	Non	Oui	Non
Canada	Oui	Oui	Oui	Oui
Danemark	Oui	Oui	Oui	Non
Finlande	Non	Non	Non	Non
France	Non	Non	Non	Oui
Islande	Oui	Non	Non	Oui
Irlande	Oui	Oui	Oui	Oui
Italie	Oui	Oui	Non	Oui
Japon	Oui	Oui	Non	Non
Corée	Oui	Oui	Non	Oui
Mexique	Non	Non	Non	Non
Pays-Bas	Oui	Oui	Oui	Non
Nouvelle-Zélande	Oui	Oui	Oui	Oui
Norvège	Non	Non	Non	Non
Pologne	Oui	Oui	Oui	Oui
Rép. slovaque	Oui	Non	Oui	Oui
Slovénie	Non	Non	Oui	Non
Espagne	Non	Non	Non	Oui
Suède	Non	Non	n.d.	n.d.
Suisse	Non	Non	Oui	Non
Royaume-Uni	Oui	Oui	Oui	Oui
États-Unis	Non	Non	Oui	Oui

Les réformes des frais de scolarité se conjuguent généralement à des réformes de l'aide aux étudiants. La réforme de l'aide aux étudiants vise généralement à améliorer l'accès des individus de condition modeste à l'enseignement tertiaire, à réduire les problèmes financiers de tous les étudiants *via* des bourses ou des prêts d'études, ou encore à instaurer des taux variables de contribution. Ces réformes ont été entreprises en **Australie**, en **Autriche** et au **Canada**. Un prêt spécifique aux frais de scolarité a même été instauré aux **Pays-Bas**. Dans d'autres pays, les établissements d'enseignement tertiaire bénéficient d'un budget public plus élevé. C'est le cas en **Nouvelle-Zélande**, où le gouvernement a imposé le gel des frais de scolarité dans les établissements d'enseignement entre 2001 et 2003, en échange d'une augmentation proportionnelle des subventions aux étudiants. Ces politiques limitent le coût des études à charge des étudiants, mais apportent aux établissements un financement de remplacement qui leur permet de faire face au manque à gagner résultant du gel des frais de scolarité.

Seuls quelques pays, en l'occurrence la **Belgique (Communauté flamande)** et la **République slovaque,** n'ont pas doublé la réforme du système des frais de scolarité d'une réforme du système d'aide aux étudiants. En **Belgique (Communauté flamande)**, la réforme de 1997 a consisté à assouplir le système de frais de scolarité qui se basait sur les unités de valeur des formations. En **République slovaque**, la réforme a consisté à permettre aux établissements de facturer des frais de scolarité aux étudiants scolarisés à temps partiel et aux étudiants qui dépassent la durée théorique de leur formation.

Il n'existe pas de modèle unique de financement de l'enseignement tertiaire de type A. En effet, le pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'aides publiques et/ou le montant moyen de ces aides peuvent varier entre des pays où les établissements d'enseignement tertiaire de type A facturent des frais de scolarité d'un montant comparable (voir les tableaux B5.1, B5.2 et B5.3, le tableau B5.4 disponible en ligne et le graphique B5.1). De plus, les frais de scolarité applicables dans l'enseignement tertiaire ont été réformés dans de nombreux pays de l'OCDE depuis 1995, et certains pays ont changé de catégorie durant cette période (voir l'encadré B5.1 et le graphique B5.1).

Modèle 1 : Les pays où les frais de scolarité sont peu élevés, voire nuls, et où les étudiants bénéficient d'aides généreuses

Ce profil est celui des pays nordiques (le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède). Dans ces pays, les frais de scolarité ne constituent guère, voire pas du tout, un obstacle financier à la poursuite d'études tertiaires, et les aides aux étudiants sont élevées. Le taux moyen d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (69 %) de ces pays est supérieur à la moyenne de l'OCDE (60 %) (voir l'indicateur C2). Dans l'enseignement tertiaire de type A, les frais de scolarité facturés aux ressortissants nationaux sont négligeables dans les établissements publics. Par ailleurs, plus de 55 % des étudiants en formation tertiaire de type A peuvent prétendre à des bourses, à des allocations ou à des prêts d'études publics pour financer leurs études ou leurs frais de subsistance (voir les tableaux B5.1 et B5.2, et le graphique B5.1).

Dans les pays nordiques, l'impôt sur le revenu et le budget public de l'enseignement tertiaire en pourcentage du PIB sont parmi les plus élevés. Cette approche du financement de l'enseignement tertiaire reflète une vision de la société : le financement public de l'enseignement tertiaire est l'expression concrète de l'attachement de ces pays à des valeurs sociales profondément ancrées que sont l'égalité des chances et l'équité sociale. La culture de l'éducation qui prévaut dans ces pays exige des pouvoirs publics qu'ils permettent à chaque citoyen d'accéder gratuitement à l'enseignement tertiaire. Le mode actuel de financement des établissements et d'aide aux étudiants est fondé sur le principe que l'enseignement tertiaire est un droit, et non un privilège (OCDE, 2008a, chapitre 4). Toutefois, le Danemark a instauré des frais de scolarité pour les étudiants en mobilité internationale au cours des dix dernières années pour revaloriser le budget des établissements d'enseignement tertiaire. Cette solution est également à l'étude en Islande et en Suède (voir l'encadré B5.1).

Modèle 2 : Les pays où les frais de scolarité sont élevés et où les systèmes d'aide aux étudiants sont bien développés

Ce deuxième profil est celui de l'Australie, du Canada, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Dans ces pays, les frais de scolarité relativement élevés dans l'enseignement tertiaire de type A peuvent constituer de sérieux obstacles financiers à l'accès à ce niveau d'enseignement, mais les étudiants peuvent prétendre à des aides publiques substantielles. Il est intéressant de constater que le taux moyen d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (69 %) de ces pays est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE ; il est également supérieur à celui de la plupart des pays où les frais de scolarité sont peu élevés (à l'exception des pays nordiques). Les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, le Royaume-Uni sont classés dans ce groupe depuis les réformes qu'ils ont mises en œuvre à partir de 1995, alors qu'ils appartenaient au groupe des pays du modèle 4 (voir le graphique B5.1).

Les frais de scolarité pratiqués par les établissements d'enseignement tertiaire de type A sont supérieurs à 1 500 USD dans tous ces pays. Plus de 75 % des étudiants en formation tertiaire de type A perçoivent des aides publiques (dans les quatre pays dont les données sont disponibles, à savoir en Australie, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas) (voir les tableaux B5.1 et B5.2). Les systèmes d'aide aux étudiants sont bien développés et répondent, dans la plupart des cas, aux besoins de toute la population d'étudiants. Ainsi, la part des aides publiques dans le total des dépenses publiques au titre de l'enseignement tertiaire est supérieure à la moyenne de l'OCDE (21 %) dans quatre de ces six pays, soit en Australie (32 %), en Nouvelle-Zélande (42 %), aux Pays-Bas (29 %) et au Royaume-Uni (53 %). Cette part est proche de la moyenne de l'OCDE au Canada (17 %) et aux États-Unis (20 %) (voir le tableau B5.3). Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A ne sont pas plus faibles dans ces pays que dans ceux des autres groupes. Les taux d'accès de l'Australie (94 %) et de

la Nouvelle-Zélande (78 %) sont même parmi les plus élevés, en partie à cause de la présence massive d'étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire de type A. Les taux d'accès des États-Unis (70 %), des Pays-Bas (63 %) et du Royaume-Uni (61 %) sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE (60 %), selon les chiffres de 2008 (voir le tableau C2.2). Enfin, les dépenses unitaires au titre des services d'éducation dans l'enseignement tertiaire et l'impôt sur le revenu sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE en pourcentage du PIB dans tous ces pays, sauf aux Pays-Bas en ce qui concerne le niveau d'impôt sur le revenu (voir le tableau B1.1b et OCDE, 2010f).

Modèle 3 : Les pays où les frais de scolarité sont élevés, mais où les systèmes d'aide aux étudiants sont moins développés

En Corée et au Japon, les frais de scolarité sont élevés, mais les systèmes d'aide aux étudiants sont moins développés que dans les deux premiers modèles. Le fardeau financier à charge des étudiants et de leur famille est considérable. Dans ces deux pays, les établissements d'enseignement tertiaire de type A facturent des frais de scolarité élevés (plus de 4 500 USD), mais relativement peu d'étudiants bénéficient d'aides publiques (on ne compte qu'un tiers de bénéficiaires d'aides publiques parmi les étudiants au Japon et les aides publiques ne représentent que 15 % du budget public de l'enseignement tertiaire en Corée). Le taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE en Corée (71 %) et inférieur à la moyenne au Japon (49 %). Au Japon, les étudiants brillants qui peinent à financer leurs études peuvent prétendre à une réduction, voire à une exemption de leurs frais d'inscription et/ou de scolarité. Le taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A inférieur à la moyenne de l'OCDE est compensé par un taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B (où les formations sont plus courtes et plus pratiques) supérieur à la moyenne (voir l'indicateur C2). Ces deux pays comptent parmi ceux où la part de l'enseignement tertiaire dans les dépenses publiques totales est la plus faible en pourcentage du PIB (voir le tableau B4.1), ce qui explique en partie le pourcentage réduit d'étudiants bénéficiaires de prêts d'études publics. Le Japon est toutefois plus proche du modèle 2 en 2009 qu'il ne l'était en 1995 (voir le graphique B5.1) depuis une réforme visant à améliorer le système d'aide aux étudiants. Les aides publiques aux étudiants y sont désormais supérieures à la moyenne de l'OCDE et représentent 25 % des dépenses publiques totales au titre de l'enseignement tertiaire. Les dépenses par étudiant y sont également supérieures à la moyenne de l'OCDE (voir le tableau B5.3).

Modèle 4 : Les pays où les frais de scolarité sont peu élevés et où les systèmes d'aide aux étudiants sont moins développés

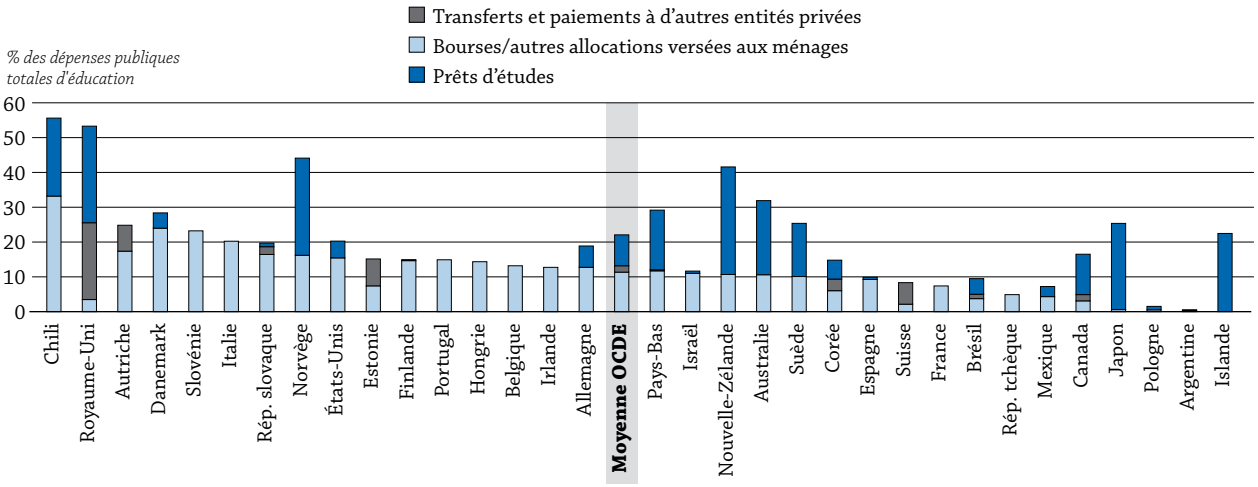
Ce quatrième et dernier profil est celui de tous les autres pays européens dont les données sont disponibles (l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Portugal, la République tchèque et la Suisse) ainsi que du Mexique. Des réformes ont été mises en œuvre depuis 1995 dans certains de ces pays – surtout en Autriche et en Italie – pour accroître les frais de scolarité facturés par les établissements publics, mais les frais de scolarité peuvent être considérés comme modérés par comparaison à ceux pratiqués dans les pays relevant du deuxième ou du troisième modèle (voir le graphique B5.1 et l'encadré B5.1). Les obstacles financiers à des études tertiaires sont relativement limités dans ces pays (ils sont même inexistants en Irlande, au Mexique et en République tchèque). Par ailleurs, les aides publiques aux étudiants y sont relativement faibles et sont en grande partie ciblées sur des groupes spécifiques. Le financement de l'enseignement tertiaire est en grande partie à la charge des pouvoirs publics et les taux de scolarisation à ce niveau d'enseignement sont généralement inférieurs à la moyenne de l'OCDE. Le taux moyen d'accès à l'enseignement tertiaire de type A (50 %) est relativement peu élevé dans ce groupe de pays ; mais il est compensé par un taux élevé d'accès à l'enseignement tertiaire de type B en Belgique. De même, les dépenses unitaires au titre de l'enseignement tertiaire de type A y sont comparativement peu élevées (voir l'indicateur B1 et le graphique B5.2). Des frais de scolarité élevés peuvent être un obstacle à la scolarisation, certes, mais le profil de ces pays montre qu'il ne suffit pas de modérer ces frais de scolarité, une mesure censée être favorable à l'accroissement des taux de scolarisation, pour améliorer l'accessibilité à l'enseignement tertiaire de type A et en rehausser la qualité.

Dans ce groupe, les frais de scolarité facturés dans les établissements publics ne passent nulle part la barre des 1 200 USD et le pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'aides publiques est inférieur à 40 % dans tous les pays dont les données sont disponibles (voir les tableaux B5.1 et B5.2). Dans ces pays, les étudiants et leur famille peuvent prétendre à des aides de la part d'autres instances que le ministère de l'Éducation (notamment

des aides au logement, des allègements fiscaux et/ou des crédits d'impôt au titre de l'éducation), mais ces formes d'aides sont exclues de cet indicateur. En France, par exemple, les aides au logement représentent près de 90 % des bourses et allocations, et un tiers environ des étudiants en bénéficient. La Pologne se distingue des autres pays : les pouvoirs publics financent la totalité du coût des études de certains étudiants, mais laissent les autres étudiants les assumer en intégralité. En d'autres termes, le poids de la contribution privée au financement de l'enseignement tertiaire est supporté par une partie des étudiants, et non réparti entre tous (voir l'indicateur B3, OCDE, 2008b). Dans ces pays, les prêts d'études (publics ou garantis par l'État) n'existent pas ou ne sont accessibles qu'à un pourcentage peu élevé d'étudiants (voir le tableau B5.2). Le budget public et les recettes de l'impôt sur le revenu en pourcentage du PIB varient nettement plus entre les pays de ce groupe qu'entre ceux des autres groupes, mais les politiques en matière de frais de scolarité et d'aides publiques ne sont pas nécessairement les facteurs les plus déterminants dans le choix des individus de suivre ou non une formation tertiaire de type A.

Graphique B5.3. **Aides publiques au titre de l'enseignement tertiaire (2008)**

Aides publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'éducation, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation, par type d'aides



Les pays sont classés par ordre décroissant de la part, dans les dépenses publiques totales d'éducation, des bourses et autres allocations versées aux ménages et des transferts et paiements à d'autres entités privées.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B5.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468115

Variation du niveau des bourses et des prêts dans les aides au financement des frais de scolarité dans les pays de l'OCDE

Dans de nombreux pays de l'OCDE se pose la question essentielle de savoir si les aides financières aux ménages doivent essentiellement revêtir la forme d'allocations ou de prêts. Les pouvoirs publics subventionnent les frais de scolarité ou de subsistance des étudiants selon différentes combinaisons de bourses et de prêts. Les partisans des prêts d'études font valoir que le budget total des aides destinées aux étudiants serait plus important et les études globalement plus accessibles si les sommes consacrées aux allocations servaient plutôt à garantir ou à subventionner des prêts. De plus, les prêts reviennent à reporter une partie du coût de l'éducation sur ceux qui bénéficient le plus de l'investissement dans l'éducation. En revanche, les adversaires des prêts d'études considèrent que ces derniers sont moins efficaces que les bourses pour encourager les jeunes de condition modeste à poursuivre des études. Ils estiment aussi que les prêts peuvent être moins productifs que prévu, en raison des diverses subventions que reçoivent les emprunteurs ou les prêteurs, et des frais de gestion qui en résultent.

Le graphique B5.3 évalue la part des dépenses publiques d'éducation consacrée aux aides aux ménages soit sous la forme de prêts, soit sous la forme d'allocations ou de bourses dans l'enseignement tertiaire. Les bourses et allocations englobent les allocations familiales et les aides spécifiques, mais pas les allègements fiscaux, qui font pourtant partie des subventions en Australie, en Belgique (Communauté flamande), au Canada, aux États-Unis, en Finlande, en France, en Hongrie, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque et en Suisse (voir le graphique B5.3, OCDE, 2006a). Plus d'un tiers des 32 pays dont les données sont disponibles ne proposent que des bourses, des allocations et des transferts/paiements à d'autres entités privées. Les autres pays accordent aux étudiants des prêts d'études en plus des bourses et des allocations (sauf l'Islande, qui ne prévoit que des prêts d'études). Ces deux formes de subventions sont particulièrement développées en Australie, au Chili, aux États-Unis, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède. En général, les pays qui affichent le niveau le plus élevé d'aides publiques aux étudiants sont ceux qui pratiquent les prêts d'études et, dans la plupart des cas, ces pays consacrent une part de leur budget plus importante que la moyenne aux allocations et aux bourses (voir le graphique B5.3 et le tableau B5.3).

Définitions

Les **frais de scolarité moyens facturés par les établissements publics et privés dans l'enseignement tertiaire de type A** sont indiqués non par type de cursus, mais par type d'établissement. Cet indicateur présente les frais de scolarité moyens à ce niveau d'enseignement et indique les pourcentages d'étudiants qui peuvent ou non prétendre à des bourses ou à des allocations pour financer tout ou partie de leurs frais de scolarité. Le niveau des frais de scolarité ainsi que les pourcentages d'étudiants doivent être interprétés avec prudence, car ils correspondent à des moyennes pondérées dans les principales filières d'enseignement tertiaire de type A et ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement.

Les **transferts publics aux étudiants, à leur famille et à d'autres entités privées** incluent les fonds indirectement alloués aux établissements d'enseignement, par exemple lorsqu'ils servent à financer les frais de scolarité, ainsi que les fonds sans rapport, même indirect avec les établissements d'enseignement, comme les aides destinées à financer les frais de subsistance des étudiants.

Les **aides publiques aux ménages** comprennent : *i)* les allocations et les bourses (non remboursables) ; *ii)* les prêts d'études publics (remboursables) ; *iii)* les allocations familiales ou allocations sous condition de scolarisation ; *iv)* les aides publiques en espèces ou en nature expressément destinées à couvrir les frais de logement et de transport, les frais médicaux, l'achat de manuels et de fournitures scolaires, et les dépenses afférentes aux activités sociales, récréatives et autres ; et *v)* les subventions destinées à financer les intérêts des prêts privés.

Toutefois, cet indicateur n'établit pas de distinction entre les diverses formes d'aides ou de prêts, telles que les bourses, les allocations familiales et les prestations en nature. Les pouvoirs publics peuvent également apporter un soutien aux étudiants et à leur famille par le biais d'aides au logement, d'allègements fiscaux et/ou de crédits d'impôt au titre de l'éducation. Ces types de subventions sont exclus de cet indicateur, ce qui peut donner lieu à une sous-estimation importante des aides financières accordées aux étudiants dans certains pays.

Il est également fréquent que les pouvoirs publics garantissent le remboursement des prêts accordés aux étudiants par des organismes privés. Dans certains pays de l'OCDE, cette forme d'aide indirecte est aussi importante, voire plus importante, que l'aide financière directe aux étudiants. Toutefois, par souci de comparabilité, cet indicateur ne tient compte que des transferts publics à des entités privées au titre de prêts privés (et non de la valeur totale des prêts correspondants). Des informations qualitatives permettant de mieux évaluer ce type d'aide sont néanmoins présentées dans certains tableaux.

Les **prêts d'études** sont indiqués en valeur totale afin de fournir des informations sur le niveau d'aide dont bénéficient les étudiants pendant leur formation. Le montant brut des prêts, bourses et allocations comprises, permet d'évaluer le volume d'aide dont les étudiants bénéficient pendant leur formation. Certes, les remboursements des créances et des intérêts par les emprunteurs devraient être pris en compte pour évaluer

le coût net des prêts d'études contractés auprès d'agences publiques ou privées. Toutefois, ces remboursements ne sont généralement pas effectués par les étudiants actuellement en formation, mais par ceux qui ont déjà terminées leurs études et sont exclus de cet indicateur. De plus, dans la plupart des pays, ces prêts ne sont pas remboursés aux autorités de l'éducation, qui ne peuvent donc pas utiliser ces montants pour financer d'autres dépenses d'éducation. Les indicateurs de l'OCDE incluent le montant global (brut) des bourses et prêts lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'aide financière apportée aux étudiants pendant leur formation. De plus, certains pays éprouvent des difficultés à chiffrer les prêts d'études accordés aux étudiants. Une certaine prudence s'impose donc lors de l'interprétation des données sur les prêts d'études.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2008 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les données sur les frais de scolarité facturés par les établissements d'enseignement, les aides financières aux étudiants et les réformes mises en œuvre depuis 1995 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en 2010. Ces données se rapportent à l'année académique 2008-09. Les montants des frais de scolarité et des prêts d'étude exprimés en devise nationale ont été divisés par l'indice de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB afin d'obtenir leur équivalent en dollars américains (USD). Les montants des frais de scolarité et les pourcentages d'étudiants bénéficiaires doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où ils sont basés sur des moyennes pondérées dans les principaux cursus de l'enseignement tertiaire de type A et où ils ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement.

Les coûts publics afférents aux prêts privés garantis par les pouvoirs publics sont inclus en tant que subventions à d'autres entités privées. Contrairement aux prêts publics, seul le coût net de ces prêts est inclus.

La valeur des allègements fiscaux ou des crédits d'impôt dont bénéficient les ménages et les étudiants n'est pas incluse.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2006a), *Regards sur l'éducation 2006 : Les indicateur de l'OCDE,* Éditions OCDE.

OCDE (2008a), *OECD Reviews of Tertiary Education: Tertiary Education for the Knowledge Society,* Éditions OCDE.

OCDE (2008b), *Regards sur l'éducation 2008 : Les indicateurs de l'OCDE,* Éditions OCDE.

OCDE (2010f), *Statistiques fiscales de l'OCDE : Volume 2010-I : Statistiques des recettes publiques*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau B5.4. Aides publiques aux ménages et autres entités privées au titre de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB (2008)***

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470965

B5

Tableau B5.1. [1/2] Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A[1] (année académique 2008-09)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, selon le type d'établissement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

Les montants des frais de scolarité et les proportions d'étudiants correspondantes doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où ils résultent d'une moyenne pondérée des principaux programmes tertiaires de type A et où ils ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement.
On peut toutefois considérer que les chiffres présentés constituent une bonne approximation et montrent la variation d'un pays à l'autre en ce qui concerne les frais de scolarité demandés par les principaux établissements d'enseignement à la majorité des étudiants.

		Pourcentage d'étudiants tertiaires scolarisés à temps plein dans les établissements d'enseignement tertiaire de type A	Répartition (en %) des étudiants scolarisés à temps plein dans l'enseignement tertiaire de type A, selon le type d'établissement			Frais de scolarité annuels moyens, en USD, demandés par les établissements (aux étudiants à temps plein)			Remarques
			Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	
OCDE	**Australie**	84	97	a	3	4 140	a	8 933	93 % des ressortissants nationaux scolarisés dans des établissements publics occupent des places subventionnées et paient en moyenne 3 817 USD de frais de scolarité (aides au titre des programmes HECS/HELP comprises). Entre 2007 et 2009, les bourses destinées aux ressortissants nationaux ont connu une augmentation sensible (~50 %) suite à des réformes gouvernementales visant à doubler d'ici 2012 le nombre de bourses du Commonwealth. Les nouvelles bourses s'adressent principalement aux étudiants dans des domaines de priorité nationale, aux étdiants devant se réorienter dans des domaines spécialisés et aux étudiants indigènes.
	Autriche[2]	87	87	13	m	853	853	235 à 11 735	À partir du 3e trimestre 2009, les frais de scolarité doivent être acquittés par les étudiants ressortissants nationaux ou de pays de l'UE/EEE lorsqu'ils dépassent de deux semestres la durée théorique du programme d'études, ainsi que par les étudiants ressortissants de pays non membres de l'UE/EEE (à l'exception des étudiants venant de pays en voie de développement).
	Belgique (Fl.)	69	51	49	m	x(5)	545 à 618	m	Les frais de scolarité mentionnés ici correspondent aux participations minimale et maximale que les établissements peuvent demander conformément au décret en vigueur (chiffres indexés). Ils concernent les étudiants inscrits dans des programmes conduisant à un premier diplôme (licence) ou à un deuxième diplôme (mastère). Ils ne concernent pas les programmes de niveau supérieur (par exemple dans le cas d'un mastère après un premier mastère). Ces informations font référence aux étudiants non boursiers (les étudiants bousiers bénéficient de frais de scolarités réduits, consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information).
	Belgique (Fr.)	m	33	67	m	599	683	m	Si les frais de scolarité demandés sont identiques dans les établissements publics et privés, la répartition des étudiants diffère entre ces derniers. La moyenne pondére n'est donc pas identique.
	Canada	66	100	m	m	3 774	x(4)	x(4)	
	Chili	60	m	m	m	m	m	m	
	Rép. tchèque	86	87	a	13	Pas de frais de scolarité	a	m	Dans les établissements publics, les frais de scolarité moyens sont négligeables, car seuls les étudiants dont la durée des études excède la durée normale du programme de plus d'un an (soit 4 % des étudiants environ) doivent s'en acquitter.
	Danemark[3]	88	m	m	m	Pas de frais de scolarité	m	a	
	Estonie	62	m	m	m	a	m	m	
	Finlande	100	82	18	a	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	a	À l'exclusion des frais d'adhésion aux associations d'étudiants.
	France	72	87	5	8	190 à 1 309	1 127 à 8 339	1 128 à 8 339	Les frais de scolarité dans les établissements publics concernent les programmes universitaires dépendant du ministère de l'Éducation.
	Allemagne	87	97	3	x(2)	m	m	m	Il n'existe aucun montant moyen en termes de frais de scolarité, tant au niveau national que fédéral. Depuis 2005, les 16 *Länder* allemands sont libres de statuer sur la question des frais de scolarité. Des frais de scolarité ne sont demandés que dans un nombre restreint de *Länder* et leur montant varie entre ces derniers. Dans certains *Länder*, ce sont les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes qui sont libres de choisir l'application ou non de frais de scolarité et, le cas échéant, leur montant. La majorité des 16 *Länder* ne demandent pas de frais de scolarité dans le cadre de la formation initiale.
	Grèce	60	m	m	m	m	m	m	
	Hongrie	90	m	m	m	m	m	m	Il n'existe aucune obligation générale en termes de frais de scolarité. Toutefois, un double système est en place dans lequel une partie des étudiants de l'enseignement tertiaire peuvent étudier gratuitement grâce aux subventions de l'État, tandis que l'autre partie doit s'acquitter d'une « contribution à la formation » (le terme « frais de scolarité » n'étant pas utilisé). Le statut des étudiants est déterminé principalement lors de la procédure d'inscription et d'admission (selon le principe suivant : l'État finance le premier diplôme d'un niveau selon un quota fixé annuellement par le gouvernement). Pour l'année 2008/09, la proportion d'étudiants à temps lein subventionnés par l'État s'élevait à 75 % (contre 19 % d'étudiants à temps partiel), tandis que la proportion d'étudiants à temps plein s'acquittant d'une contribution s'établissait à 25 % (contre 81 % d'étudiants à temps partiel). Le montant de la contribution à la formation est fixé par les établissements d'enseignement supérieur, mais conformément à la réglementation actuelle, il doit être aussi élevé que la subvention accordée par l'État aux établissements d'enseignement supérieur au titre de la formation d'un étudiant dans le domaine d'études concerné.

1. Abstraction faite des bourses et allocations auxquelles les étudiants peuvent prétendre.
2. Y compris les étudiants inscrits dans des programmes de recherche de haut niveau.
3. Frais de scolarité pour l'ensemble de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470908

B5

Tableau B5.1. [2/2] Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A[1] (année académique 2008-09)

En équivalents USD convertis sur la base des PPA, selon le type d'établissement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

Les montants des frais de scolarité et les proportions d'étudiants correspondantes doivent être interprétés avec prudence dans la mesure où ils résultent d'une moyenne pondérée des principaux programmes tertiaires de type A et où ils ne couvrent pas tous les établissements d'enseignement.
On peut toutefois considérer que les chiffres présentés constituent une bonne approximation et montrent la variation d'un pays à l'autre en ce qui concerne les frais de scolarité demandés par les principaux établissements d'enseignement à la majorité des étudiants.

		Pourcentage d'étudiants tertiaires scolarisés à temps plein dans les établissements d'enseignement tertiaire de type A	Répartition (en %) des étudiants scolarisés à temps plein dans l'enseignement tertiaire de type A, selon le type d'établissement			Frais de scolarité annuels moyens, en USD, demandés par les établissements (aux étudiants à temps plein)			Remarques
			Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	
		(1)	(2)	(3)		(4)	(5)	(6)	(7)
OCDE	Islande	97	79	21	n	Pas de frais de scolarité	2 311 à 6 831	8 433 à 12 650	Des prêts étudiants subventionnés couvrant l'ensemble des frais de scolarité sont disponibles pour tous les étudiants. Il n'existe presque aucun système de bourse.
	Irlande	74	97	a	3	2 800 à 10 000	a	m	Les frais de scolarité demandés par les établissements publics sont payés directement par le gouvernement uniquement pour les étudiants originaires de l'Union européenne inscrits à plein temps dans une formation de premier cycle de l'enseignement tertiaire. Environ la moitié du montant total des revenus des frais de scolarité provient des ménages (principalement pour les étudiants soit à temps partiel, soit inscrits dans une formation tertiaire de deuxième cycle, soit originaires d'un pays non membre de l'UE).
	Israël	76	m	m	m	a	m	m	
	Italie	98	92	a	8	1281	a	4713	Les frais de scolarité moyens annuels ne prennent pas en compte les bourses qui couvrent entièrement les frais de scolarité mais des réductions partielles des frais de scolarité ne peuvent pas être exclues.
	Japon	75	25	a	75	4 602	a	7 247	À l'exclusion des frais de scolarité demandés par l'établissement pour la première année (soit en moyenne 2 398 USD).
	Corée	74	24	a	76	5 315	a	9 586	Frais de scolarité uniquement pour les programmes conduisant à un premier diplôme. À l'exclusion des frais d'inscription à l'université, mais en prenant en compte les frais d'inscription complémentaires (pour services auxiliaires).
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	
	Mexique	96	66	a	34	Pas de frais de scolarité	a	5 365	
	Pays-Bas	100	m	a	m	1 851	a	m	
	Nouvelle-Zélande	77	97	2	1	3 019	4 159	m	
	Norvège	95	86	14	x(2)	Pas de frais de scolarité	n	5 641	Les frais de scolarités sont représentatifs des établissements privés de niveau CITE 5 qui sont les plus fréquents en Norvège.
	Pologne	96	87	a	13	n	a	1 889 à 2 537	
	Portugal[3]	96	m	m	m	1 233	4 991	m	
	Rép. slovaque	96	96	a	4	Maximum 2 707	a	m	
	Slovénie	72	96	4	n	m	m	m	Dans les établissements publics et privés subventionnés par l'État, les étudiants à temps plein inscrits dans des programmes conduisant à un premier ou à un deuxième diplôme ne paient pas de frais de scolarité, contrairement aux étudiants à temps plein inscrits dans des programmes conduisant à un troisième diplôme.
	Espagne	81	87	a	13	1 038	a	m	
	Suède	86	92	8	n	Pas de frais de scolarité	Pas de frais de scolarité	m	À l'exclusion des frais d'adhésion aux associations d'étudiants (obligatoires).
	Suisse	83	99	m	1	879	m	7 262	
	Turquie	69	m	m	m	m	a	m	
	Royaume-Uni	87	a	100	n	a	4 840	m	Les étudiants britanniques provenant de ménages à faible revenu ont accès à des aides non remboursables et à des bourses. Des prêts servant à couvrir les frais d'inscription et de subsistance sont accessibles à tous les étudiants éligibles.
	États-Unis	80	68	a	32	6 312	a	22 852	Y compris les ressortissants étrangers.
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	90	m	m	m	m	a	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	
	Féd. de Russie	75	m	m	m	m	a	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	

1. Abstraction faite des bourses et allocations auxquelles les étudiants peuvent prétendre.
2. Y compris les étudiants inscrits dans des programmes de recherche de haut niveau.
3. Frais de scolarité pour l'ensemble de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470908

Tableau B5.2. Répartition de l'aide financière aux étudiants et montant des frais de scolarité dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2008-09)

Calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Répartition de l'aide financière allouée aux étudiants. Pourcentage d'étudiants qui :				Répartition des bourses ou allocations concourant aux frais de scolarité. Pourcentage d'étudiants qui :			
		bénéficient de prêts d'études publics uniquement	bénéficient de bourses ou d'allocations uniquement	bénéficient de prêts d'études publics ET de bourses ou d'allocations	ne bénéficient NI de prêts d'études publics NI de bourses ou d'allocations	perçoivent des bourses ou des allocations d'un montant supérieur aux frais de scolarité	perçoivent des bourses ou allocations d'un montant équivalent aux frais de scolarité	perçoivent des bourses ou des allocations permettant de couvrir partiellement les frais de scolarité	ne perçoivent NI bourse NI allocation pour honorer les frais de scolarité
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie[1]	74	1	7	19	n	n	7.3	92.7
	Autriche	a	19	a	81	16.8	n	1.5	81.7
	Belgique (Fl.)[2]	a	22	a	78	21.7	x(5)	x(5)	78.3
	Belgique (Fr.)	n	17	n	83	16.9	x(5)	x(5)	83.1
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	m	m	a	m	m	m	m	m
	Danemark[2]	m	93	m	m	m	m	m	m
	Estonie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Finlande	a	55	a	45	a	a	a	a
	France[2]	a	28	a	72	24.0	4.0	a	72.0
	Allemagne	m	m	m	m	m	m	m	m
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	21	35	m	m	a	a	a	100.0
	Islande	63	m	m	37	a	a	a	100.0
	Irlande[3]	a	39	a	m	x(6)	85.5	m	14.5
	Israël	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	n	18	n	82	8.2	3.1	7.0	81.7
	Japon	33	1	n	67	a	a	a	100.0
	Corée	m	m	m	m	a	1.8	38.8	59.5
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique[2]	1	12	m	87	m	m	m	m
	Pays-Bas[3]	11	63	21	5	67.8	n	12.2	20.0
	Nouvelle-Zélande	51	4	35	10	m	m	m	m
	Norvège[4]	12	4	52	33	m	m	m	m
	Pologne	m	m	m	m	m	m	m	m
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovénie[5]	a	21	n	m	m	m	m	m
	Espagne	n	34	n	66	23.5	3.5	10.4	62.6
	Suède	n	19	50	32	a	a	a	a
	Suisse	2	11	m	87	m	m	m	m
	Turquie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Royaume-Uni	37	8	50	6	m	m	m	42.7
	États-Unis[2]	12	27	38	24	m	m	m	m
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

1. À l'exclusion des ressortissants étrangers.
2. Répartition des étudiants dans l'ensemble de l'enseignement tertiaire (établissements universitaires publics uniquement, y compris tertiaires de type B en France).
3. Établissements publics uniquement.
4. Année de référence : année académique 2007-08.
5. La colonne 2 inclut uniquement les bourses.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470927

B5

Tableau B5.3. Aides publiques aux ménages et autres entités privées, au niveau de l'enseignement tertiaire, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB (2008)

Dépenses publiques directes au titre des établissements d'enseignement et aides aux ménages et autres entités privées

		Dépenses publiques directes au titre des établissements	Aides publiques à des entités privées au titre de l'enseignement						
			Aides financières aux étudiants						
			Bourses et autres allocations versées aux ménages	Prêts d'études	Total	Bourses et autres allocations versées aux ménages au titre des établissements d'enseignement	Transferts et paiements à d'autres entités privées	Total	Aides à d'autres entités privées au titre de l'enseignement, en pourcentage du PIB
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie	**68.5**	10.6	21.3	31.9	1.0	n	**31.5**	0.31
	Autriche	**75.2**	17.4	a	17.4	m	7.5	**24.8**	0.37
	Belgique	**86.8**	13.2	n	13.2	3.6	n	**13.2**	0.18
	Canada[1]	**83.5**	3.1	11.6	14.8	m	1.8	**16.5**	m
	Chili[2]	**44.4**	33.2	22.4	55.6	21.4	m	**55.6**	0.40
	Rép. tchèque	**95.1**	4.9	a	4.9	m	n	**4.9**	0.05
	Danemark[3]	**71.6**	24.0	4.4	28.4	n	n	**28.4**	0.62
	Estonie	**84.9**	7.4	m	7.4	m	7.7	**15.1**	0.17
	Finlande	**85.1**	14.7	n	14.7	n	0.3	**14.9**	0.28
	France	**92.6**	7.4	mw	7.4	m	a	**7.4**	0.09
	Allemagne	**81.1**	12.7	6.1	18.9	m	n	**18.9**	0.23
	Grèce	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Hongrie	**85.7**	14.3	n	14.3	n	n	**14.3**	0.15
	Islande	**77.5**	n	22.5	22.5	a	n	**22.5**	0.34
	Irlande	**87.3**	12.7	n	12.7	1.2	n	**12.7**	0.17
	Israël	**88.3**	11.0	0.6	11.7	10.6	n	**11.7**	0.11
	Italie	**79.8**	20.2	n	20.2	7.5	n	**20.2**	0.17
	Japon[3]	**74.6**	0.6	24.8	25.4	m	n	**25.4**	0.16
	Corée	**85.2**	6.0	5.4	11.5	5.4	3.3	**14.8**	0.10
	Luxembourg	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Mexique	**92.8**	4.3	2.9	7.2	1.5	a	**7.2**	0.07
	Pays-Bas	**70.8**	11.7	17.2	28.9	a	0.3	**29.2**	0.44
	Nouvelle-Zélande	**58.4**	10.7	30.9	41.6	m	n	**41.6**	0.80
	Norvège	**55.9**	16.2	27.9	44.1	m	n	**44.1**	1.28
	Pologne	**98.4**	0.5	1.0	1.5	m	n	**1.6**	0.02
	Portugal	**85.1**	14.9	m	14.9	m	m	**14.9**	0.14
	Rép. slovaque[3]	**80.3**	16.4	1.0	17.5	m	2.2	**19.7**	0.15
	Slovénie	**76.8**	23.2	n	23.2	m	n	**23.2**	0.28
	Espagne	**90.1**	9.2	0.6	9.9	2.0	n	**9.9**	0.11
	Suède	**74.6**	10.1	15.3	25.4	a	a	**25.4**	0.46
	Suisse	**91.7**	2.1	n	2.1	m	6.2	**8.3**	0.11
	Turquie	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Royaume-Uni	**46.7**	3.5	27.7	31.2	x(4)	22.1	**53.3**	0.45
	États-Unis	**79.7**	15.5	4.8	20.3	m	m	**20.3**	0.26
	Moyenne OCDE	**79.0**	11.4	8.9	19.4	3.6	1.8	**21.0**	0.28
	Moyenne UE21	**81.5**	12.6	4.6	16.4	1.6	2.2	**18.5**	0.24
Autres G20	Argentine	**99.5**	0.4	n	0.4	m	0.1	**0.5**	n
	Brésil	**90.5**	3.7	4.5	8.2	x(2)	1.3	**9.5**	0.08
	Chine	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Inde	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Indonésie	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Féd. de Russie	**m**	m	a	m	m	m	**m**	m
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m

1. Année de référence : 2007.
2. Année de référence : 2009.
3. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde).
Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

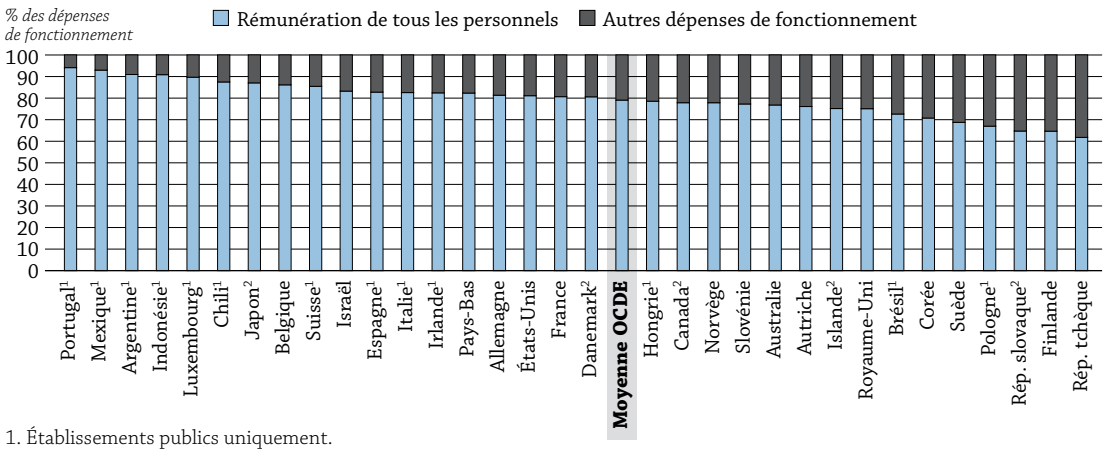
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470946

À QUELLES CATÉGORIES DE SERVICES ET DE RESSOURCES LES DÉPENSES D'ÉDUCATION SONT-ELLES AFFECTÉES ?

- Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, les dépenses de fonctionnement représentent, en moyenne, 92 % des dépenses totales dans les pays de l'OCDE. Dans tous les pays, sauf cinq, la rémunération des personnels représente plus de 70 % des dépenses de fonctionnement.
- Dans l'enseignement tertiaire, les pays de l'OCDE consacrent, en moyenne, 32 % de leurs dépenses de fonctionnement à des postes autres que la rémunération des personnels de l'éducation.
- Les autres dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital sont plus élevées dans l'enseignement tertiaire qu'aux niveaux inférieurs d'éducation en raison du coût plus élevé des infrastructures et des équipements à ce niveau, et de la construction de nouvelles infrastructures imposée par l'accroissement des effectifs.

Graphique B6.1. Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (2008)



1. Établissements publics uniquement.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part de la rémunération de tous les personnels dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B6.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468134

Lecture du graphique

Ce graphique montre la répartition des dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement entre les catégories de ressources. Les dépenses d'éducation sont constituées, d'une part, des dépenses en capital et, d'autre part, des dépenses de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement incluent la rémunération du personnel enseignant, la rémunération des autres personnels de l'éducation et autres dépenses. La rémunération des enseignants, qui est le poste le plus important dans les dépenses de fonctionnement, est étudiée de manière approfondie dans le cadre de l'indicateur D3.

Contexte

En matière d'affectation des ressources, les décisions budgétaires qui sont prises à l'échelle du système ont des répercussions jusque dans la salle de classe et influent sur la nature de l'enseignement et les conditions dans lesquelles il est dispensé. Les établissements proposent un large éventail de services en plus des services d'éducation, par exemple la cantine, les transports scolaires gratuits ou le logement en internat dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Dans l'enseignement tertiaire, il est fréquent que les établissements proposent des résidences d'étudiants et mènent un large éventail d'activités de recherche.

Cet indicateur compare la façon dont les pays ventilent leur budget entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, et étudie les postes de dépenses de fonctionnement. Les dépenses dépendent de la rémunération des enseignants (voir l'indicateur D3), des régimes de retraite, de la pyramide des âges du corps enseignant, de l'importance des personnels de l'éducation autres que le corps enseignant et de la mesure dans laquelle l'augmentation des effectifs impose la construction de nouvelles structures.

Autres faits marquants

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **21 % du budget de fonctionnement est consacré à des postes de dépenses autres que la rémunération des personnels de l'éducation dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.** La part des postes autres que la rémunération des personnels dans les dépenses de fonctionnement ne varie guère entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire : la différence ne représente plus de 7 points de pourcentage qu'en Corée, en Irlande et au Luxembourg.

- **Les pays de l'OCDE consacrent, en moyenne, 0.2 % de leur PIB au financement des services auxiliaires fournis dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Ce pourcentage représente plus de 0.4 % du PIB en Corée, en Finlande, en France, au Royaume-Uni et en Suède**. Ces cinq pays, ainsi que la Hongrie et la République slovaque, affectent aux services auxiliaires au moins 10 % de leurs dépenses totales au titre des établissements à ces niveaux d'enseignement.

- **Les établissements d'enseignement tertiaire consacrent, en moyenne, 25 % de leurs dépenses à des activités de recherche et de développement** dans les pays de l'OCDE. Certains pays y affectent un budget nettement plus élevé que d'autres (cette part des dépenses représente plus de 45 % au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse), ce qui explique en partie la forte variation des dépenses totales au titre de l'enseignement tertiaire entre les pays.

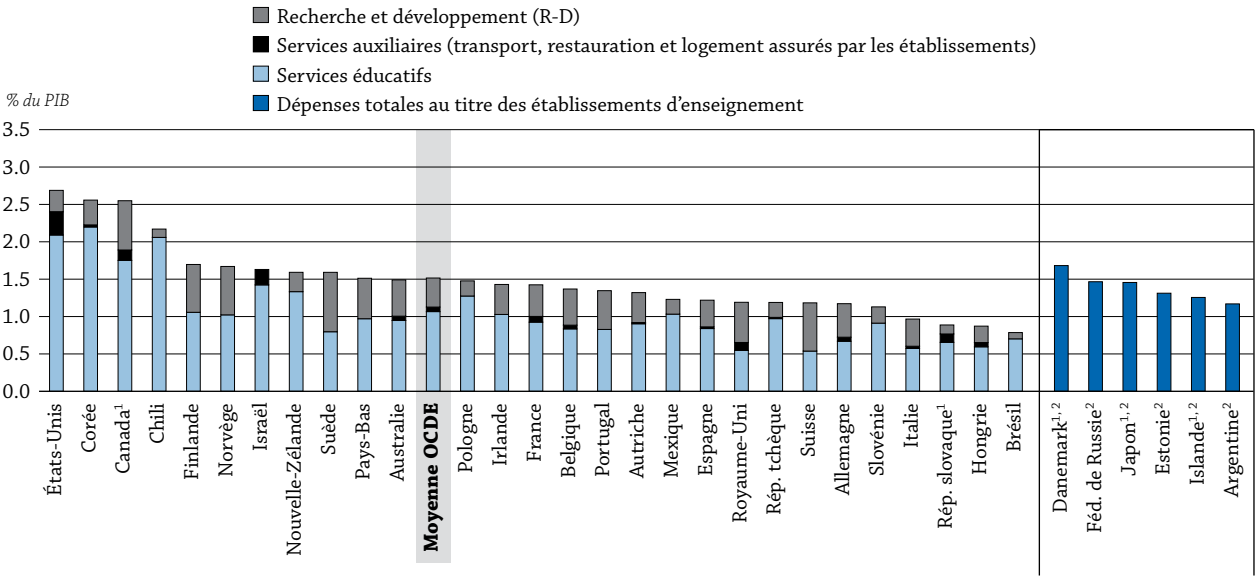
B6

Analyse

Dépenses au titre de l'enseignement, de la recherche et développement, et des services auxiliaires

Dans les niveaux inférieurs à l'enseignement tertiaire, les dépenses d'éducation sont essentiellement consacrées à l'enseignement proprement dit. Dans l'enseignement tertiaire, en revanche, les autres services, en particulier les activités de recherche et développement (R-D), peuvent absorber une partie significative du budget de l'éducation. La variation des dépenses au titre de la R-D entre les pays de l'OCDE explique ainsi en grande partie les différences de dépenses unitaires globales au titre de l'enseignement tertiaire (voir le tableau B6.1 et le graphique B6.2). Par exemple, en Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, au Canada, en Finlande, en France, en Irlande, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse, les dépenses unitaires d'éducation seraient nettement inférieures si les dépenses au titre des activités de R-D étaient exclues, car ces pays y consacrent un budget important (entre 0.4 % et 0.8 % du PIB) (voir le tableau B1.1a).

Graphique B6.2. Dépenses au titre des services éducatifs, de la R-D et des services auxiliaires dans les établissements d'enseignement tertiaire, en pourcentage du PIB (2008)



1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Dépenses totales au titre de l'enseignement tertiaire, dépenses de recherche et développement (R-D) comprises.
Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses totales au titre des établissements d'enseignement tertiaire.
Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau B6.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468153

Services à caractère social à l'intention des élèves/étudiants

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les services à caractère social destinés aux élèves/étudiants (et parfois, les services destinés à la population dans son ensemble) font partie intégrante des services que les écoles et les universités fournissent. Le mode de financement de ces services auxiliaires diffère selon les pays qui dosent, chacun à leur façon, les dépenses publiques, les subventions publiques et les contributions des élèves/étudiants et de leur famille.

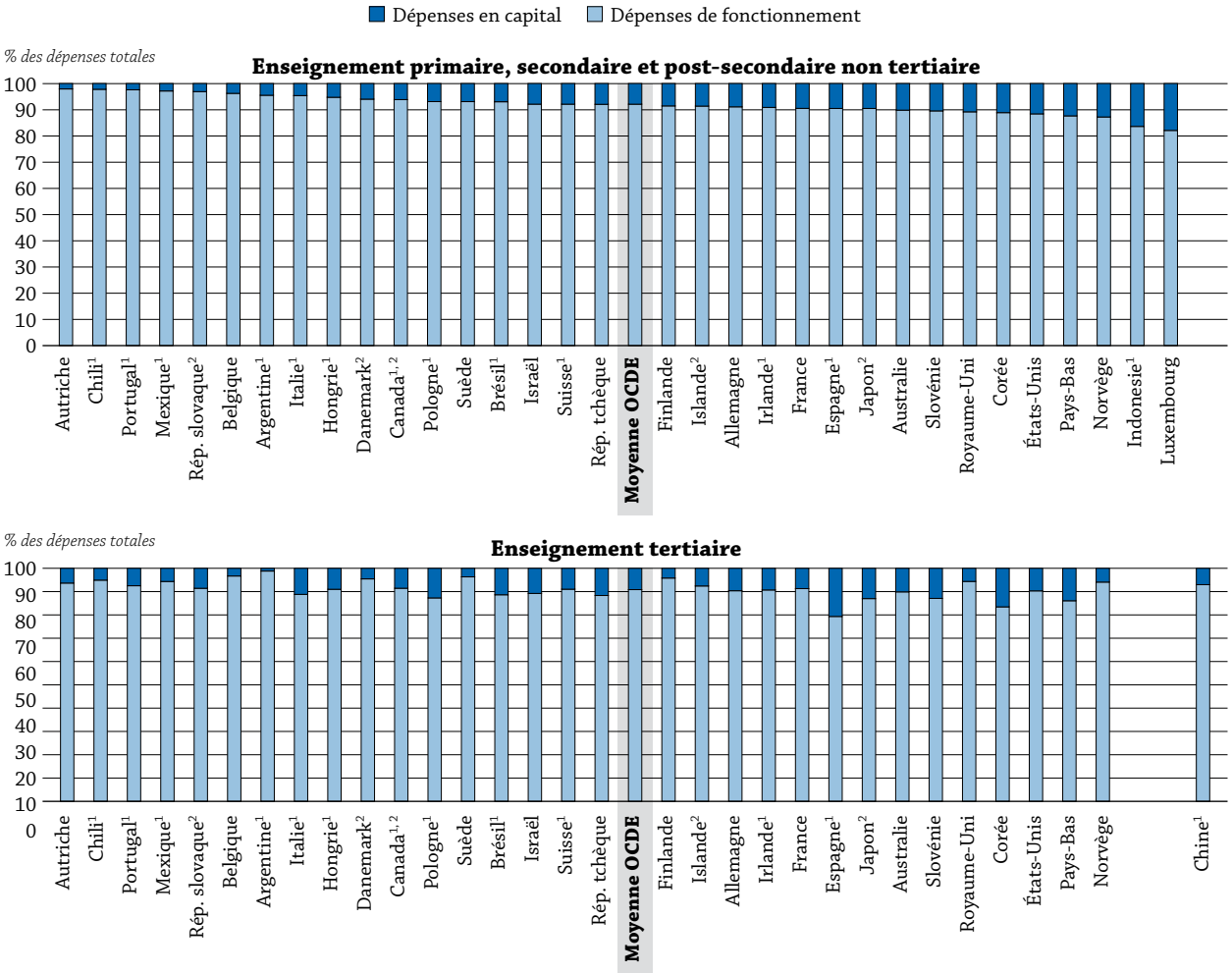
En moyenne, les pays de l'OCDE consacrent moins de 7 % de leurs dépenses totales au financement des services auxiliaires fournis par les établissements d'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. Ce pourcentage passe toutefois la barre des 10 % en Corée, en Finlande, en France, en Hongrie, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède (voir le tableau B6.1).

Les services auxiliaires sont plus souvent financés de manière autonome dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire ou secondaire. Dans l'enseignement tertiaire, les dépenses au titre des services auxiliaires représentent moins de 0.10 % du PIB, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, mais elles atteignent 0.14 % au Canada, 0.21 % en Israël et même 0.31 % aux États-Unis (voir le tableau B6.1).

Répartition du budget entre dépenses de fonctionnement et dépenses en capital, et ventilation des dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'éducation se divisent tout d'abord en dépenses courantes, ou de fonctionnement, et en dépenses en capital. Les dépenses en capital sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses afférentes à la construction de locaux, à leur rénovation et aux grosses réparations. Les dépenses de fonctionnement concernent les ressources utilisées chaque année par les établissements dans le cadre de leurs activités.

Chart B6.3. Répartition des dépenses en capital et de fonctionnement au titre des établissements d'enseignement (2008)
Par catégorie de ressources et niveau d'enseignement



1. Établissements publics uniquement (pour le Canada, au niveau tertiaire uniquement).
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
Les pays sont classés par ordre décroissant de la part des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.
Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde) Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation.* Tableau B6.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468172

L'importance des ressources humaines mobilisées par l'enseignement explique la part élevée des dépenses de fonctionnement dans le budget global de l'éducation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les dépenses de fonctionnement représentent 92 % du budget global de l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. La part des dépenses de fonctionnement ne représente pas plus de 82 % au Luxembourg, mais atteint ou dépasse 97 % en Autriche, au Chili, au Mexique et au Portugal (voir le tableau B6.2b et le graphique B6.3).

Pourcentage de la rémunération des enseignants et des autres personnels de l'éducation dans les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement peuvent être subdivisées en trois grandes catégories : la rémunération des enseignants, la rémunération des autres personnels de l'éducation et les autres dépenses de fonctionnement (par exemple, l'achat de matériel pédagogique et de fournitures scolaires, l'entretien des locaux, la cantine et la location d'infrastructures scolaires). Le budget alloué à chacune de ces catégories de dépenses est en partie subordonné à l'évolution actuelle ou prévue des effectifs scolarisés, à la rémunération des personnels de l'éducation et aux coûts de construction et d'entretien des infrastructures scolaires.

La rémunération des personnels de l'éducation, dont les enseignants, absorbe la majeure partie du budget de fonctionnement dans tous les pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, elle représente 79 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire. À ces niveaux d'enseignement, la rémunération des personnels de l'éducation représente 70 % au moins des dépenses de fonctionnement dans tous les pays, sauf en Finlande, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Suède. La part de la rémunération des personnels de l'éducation dépasse 90 % en Argentine, en Indonésie, au Mexique et au Portugal (voir le graphique B6.1 et le tableau B6.2b).

La part moyenne, dans les dépenses de fonctionnement, de la rémunération des personnels de l'éducation varie de plus de 7 points de pourcentage entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire en Corée, en Irlande et au Luxembourg (voir le tableau B6.2a). Ces écarts sont essentiellement imputables à la variation sensible, entre ces deux niveaux d'enseignement, du salaire des enseignants, de la taille des classes, de l'importance des personnels non enseignants, et du nombre d'heures de cours suivies par les élèves et données par les enseignants (voir les indicateurs B7, D1, D2, D3 et D4).

Les pays de l'OCDE dont le budget de l'éducation est relativement peu élevé (le Mexique et le Portugal, par exemple) consacrent en général une part supérieure de leurs dépenses de fonctionnement à la rémunération des personnels et une part inférieure à des services sous-traités, comme les services d'appui (tels que l'entretien des locaux scolaires), les services auxiliaires (la cantine, par exemple) et la location des bâtiments scolaires et d'autres structures.

En Argentine, au Danemark, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni, la rémunération des personnels autres que le personnel enseignant représente plus de 20 % des dépenses de fonctionnement dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, alors qu'en Autriche, en Corée et en Espagne, cette part ne dépasse pas 10 %. Ces différences reflètent sans doute la variation des fonctions et métiers relevant de cette catégorie, par exemple les chefs d'établissement, les conseillers d'orientation, les chauffeurs de cars scolaires, les infirmières scolaires, les concierges et le personnel d'entretien (voir le tableau B6.2b). Les pays de l'OCDE affectent, en moyenne, 32 % de leurs dépenses de fonctionnement au titre de l'enseignement tertiaire à des postes autres que la rémunération des personnels de l'éducation, ce qui s'explique par le coût nettement plus élevé des infrastructures et des équipements requis à ce niveau d'enseignement (voir le tableau B6.2b).

Part des dépenses en capital

La part des dépenses en capital dans les dépenses totales est plus élevée dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire (9.1 % contre 7.9 %, en moyenne, dans les pays de l'OCDE), une différence généralement due à l'utilisation d'équipements pédagogiques plus diversifiés et plus sophistiqués. Dans l'enseignement tertiaire, la part des dépenses en capital est égale ou supérieure à 10 % dans 10 des 30 pays de l'OCDE dont les données relatives à ce niveau d'enseignement sont disponibles.

Elle est même égale ou supérieure à 16 % en Corée et en Espagne (voir le graphique B6.3). Ces différences s'expliquent vraisemblablement par la manière dont l'enseignement tertiaire est organisé dans chaque pays ainsi que par la mesure dans laquelle l'accroissement des effectifs nécessite la construction de nouvelles infrastructures.

Définitions

La distinction entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital est celle d'usage en comptabilité nationale.

Les **dépenses de fonctionnement** sont les dépenses afférentes aux biens et services utilisés pendant l'année en cours qui doivent être effectuées de manière récurrente pour fournir les services d'éducation. Les dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement autres que celles afférentes à la rémunération des personnels comprennent les dépenses liées aux services sous-traités, comme les services de maintenance (l'entretien des locaux scolaires, par exemple), les services auxiliaires (la cantine, par exemple), et la location des bâtiments scolaires et autres. Ces services sont fournis par des prestataires extérieurs, contrairement aux services fournis par les autorités en charge de l'éducation ou par les établissements et leur propre personnel.

Les **dépenses en capital** sont les dépenses consacrées aux actifs dont la durée de vie est supérieure à un an et comprennent les dépenses relatives à la construction de locaux, à leur rénovation et aux grosses réparations, ainsi que les dépenses liées à l'acquisition de nouveaux équipements ou au remplacement des équipements existants. Les dépenses en capital rapportées ici représentent la valeur du capital acquis ou créé au cours de l'année considérée (soit la valeur du capital constitué), que ces dépenses aient été financées par des recettes courantes ou au moyen d'emprunts.

Ni les dépenses de fonctionnement, ni les dépenses en capital ne tiennent compte des dépenses afférentes au **service de la dette**.

Les **dépenses au titre des services d'éducation** incluent toutes les dépenses directement liées à l'enseignement dispensé dans les établissements, soit la rémunération des enseignants, l'occupation des bâtiments, le matériel pédagogique, les manuels et la gestion des établissements.

Les **dépenses au titre de la R-D** comprennent toutes les dépenses afférentes aux activités de recherche menées par les universités et autres établissements d'enseignement tertiaire, qu'elles soient financées par des fonds institutionnels ou par des bourses ou des contrats proposés par des entités publiques ou privées. Les dépenses sont classées dans cette catégorie sur la base des données recueillies auprès des établissements qui se livrent à ces activités, et non auprès des bailleurs de fonds.

Les **services auxiliaires** sont les services fournis par les établissements d'enseignement en marge de leur mission principale d'éducation. Ils renvoient à un grand type de services, à savoir les services à caractère social à l'intention des élèves/étudiants. Dans l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire, les services à caractère social destinés aux élèves/étudiants englobent la cantine, les soins de santé en milieu scolaire ainsi que le transport scolaire. Dans l'enseignement tertiaire, ils comprennent le logement (résidences d'étudiants), la cantine et les soins de santé.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année budgétaire 2008 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les dépenses se rapportent aux établissements publics ou, si ces données sont disponibles, aux établissements publics et privés.

Les dépenses au titre des services d'éducation sont considérées comme correspondant au reste des dépenses, c'est-à-dire les dépenses totales d'éducation diminuées des dépenses au titre des activités de R-D et des services auxiliaires.

Cet indicateur n'inclut pas les dépenses publiques et privées de R-D consenties en dehors des établissements d'enseignement, telles que les dépenses de R-D dans l'industrie. La publication de l'OCDE *Principaux indicateurs de la science et de la technologie* (OCDE, 2010g) propose une étude comparative des dépenses de R-D dans des secteurs autres que l'éducation.

Les dépenses au titre des services à caractère social fournis aux élèves/étudiants dans les établissements d'enseignement incluent uniquement les subventions publiques dont ces services font l'objet. Les dépenses consenties par les élèves/étudiants et leur famille au titre des services fournis par les établissements sur la base d'un financement autonome ne sont pas incluses dans cet indicateur.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2010g), *Principaux indicateurs de la science et de la technologie,* volume 2010, n° 1, Éditions OCDE.

B6

Tableau B6.1. Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB (2008)

Dépenses au titre des services éducatifs, de la R-D et des services auxiliaires dans les établissements d'enseignement et dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement

		Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire				Tertiaire				
		Dépenses au titre des établissements d'enseignement			Dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement	Dépenses au titre des établissements d'enseignement				Dépenses privées pour des achats de biens et services d'éducation en dehors des établissements d'enseignement
		Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Total		Services éducatifs	Services auxiliaires (transport, restauration et logement assurés par les établissements)	Recherche et développement dans les établissements tertiaires	Total	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
OCDE	Australie	3.49	0.08	**3.57**	0.07	0.95	0.06	0.48	**1.49**	0.09
	Autriche	3.42	0.17	**3.59**	m	0.91	0.01	0.40	**1.32**	m
	Belgique	4.31	0.13	**4.43**	0.11	0.83	0.05	0.48	**1.37**	0.17
	Canada[1, 2, 3]	3.30	0.19	**3.49**	m	1.75	0.14	0.66	**2.55**	0.10
	Chili[4]	3.86	0.31	**4.17**	m	2.06	x(5)	0.11	**2.17**	n
	Rép. tchèque	2.53	0.22	**2.75**	0.04	0.98	0.01	0.20	**1.19**	0.03
	Danemark[2]	x(3)	x(3)	**4.28**	0.48	x(8)	m	x(8)	**1.68**	0.62
	Estonie	x(3)	x(3)	**3.89**	m	x(8)	x(8)	n	**1.31**	m
	Finlande	3.37	0.41	**3.78**	m	1.06	a	0.64	**1.70**	m
	France	3.41	0.48	**3.89**	0.16	0.92	0.08	0.42	**1.42**	0.07
	Allemagne	2.91	0.08	**2.99**	0.15	0.67	0.05	0.45	**1.17**	0.08
	Grèce	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Hongrie[3]	2.64	0.33	**2.97**	m	0.59	0.06	0.22	**0.87**	m
	Islande	x(3)	x(3)	**5.07**	m	x(8)	x(8)	x(8)	**1.25**	m
	Irlande[3]	4.13	m	**4.13**	0.04	1.03	m	0.40	**1.43**	m
	Israël	3.97	0.23	**4.20**	0.26	1.42	0.21	m	**1.63**	n
	Italie[3]	3.21	0.12	**3.33**	0.37	0.57	0.03	0.36	**0.97**	0.13
	Japon[2]	x(3)	x(3)	**2.78**	0.75	x(8)	x(8)	x(8)	**1.45**	0.04
	Corée	3.59	0.56	**4.15**	m	2.20	0.03	0.33	**2.56**	m
	Luxembourg	2.77	0.14	**2.90**	0.05	m	m	m	**m**	m
	Mexique	3.70	m	**3.70**	0.18	1.03	m	0.20	**1.23**	0.04
	Pays-Bas	3.70	n	**3.70**	0.18	0.97	n	0.54	**1.51**	0.06
	Nouvelle-Zélande	x(3)	x(3)	**4.49**	n	1.33	x(8)	0.26	**1.59**	n
	Norvège	x(3)	x(3)	**4.95**	m	1.02	n	0.65	**1.67**	m
	Pologne[3]	3.60	0.01	**3.61**	0.26	1.27	n	0.20	**1.48**	0.05
	Portugal[3]	3.33	0.07	**3.40**	0.07	0.83	x(8)	0.52	**1.34**	m
	Rép. slovaque[2]	2.23	0.37	**2.60**	0.31	0.65	0.11	0.12	**0.89**	0.21
	Slovénie	3.50	0.18	**3.68**	m	0.91	n	0.22	**1.13**	m
	Espagne	2.92	0.15	**3.07**	m	0.84	0.02	0.36	**1.22**	m
	Suède	3.63	0.42	**4.04**	m	0.80	n	0.79	**1.59**	m
	Suisse[3]	x(3)	x(3)	**4.28**	m	0.54	x(8)	0.64	**1.18**	m
	Turquie	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Royaume-Uni	3.45	0.79	**4.24**	m	0.55	0.11	0.54	**1.19**	0.09
	États-Unis	3.83	0.32	**4.15**	m	2.09	0.31	0.28	**2.69**	a
	Moyenne OCDE	3.39	0.25	**3.76**	0.21	1.07	0.06	0.39	**1.49**	0.10
Autres G20	Argentine	x(3)	x(3)	**4.31**	m	x(8)	x(8)	x(8)	**1.17**	m
	Brésil[3]	x(3)	x(3)	**4.10**	m	0.70	x(5)	0.08	**0.79**	m
	Chine	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Inde	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Indonésie	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Féd. de Russie[3]	x(3)	x(3)	**2.05**	m	x(8)	x(8)	x(8)	**1.46**	m
	Arabie saoudite	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m
	Afrique du Sud	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**	m

1. Année de référence : 2007.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
3. Établissements publics uniquement (pour le Canada, au niveau tertiaire uniquement ; pour l'Italie, niveau tertiaire excepté).
4. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932470984

B6

Tableau B6.2a. Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources dans l'enseignement primaire et secondaire (2008)

Répartition des dépenses publiques et privées totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement

		Enseignement primaire						Enseignement secondaire					
		Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement				Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
		Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	**90.5**	**9.5**	63.7	14.2	77.8	22.2	**89.2**	**10.8**	60.0	16.2	76.2	23.8
	Autriche	**97.7**	**2.3**	61.5	12.4	74.0	26.0	**98.0**	**2.0**	72.2	5.1	77.3	22.7
	Belgique[1]	**95.0**	**5.0**	66.1	20.2	86.3	13.7	**97.0**	**3.1**	69.7	16.3	86.0	14.0
	Canada[1, 2]	**93.9**	**6.1**	62.4	15.5	77.8	22.2	**93.9**	**6.1**	62.4	15.5	77.8	22.2
	Chili[3, 4]	**97.9**	**2.1**	x(5)	x(5)	88.2	11.8	**97.7**	**2.3**	x(11)	x(11)	86.6	13.4
	Rép. tchèque	**90.4**	**9.6**	47.0	18.6	65.6	34.4	**92.5**	**7.5**	43.7	17.0	60.7	39.3
	Danemark[1]	**91.9**	**8.1**	52.0	28.0	80.0	20.0	**95.7**	**4.3**	54.8	26.2	80.9	19.1
	Estonie	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Finlande[1]	**91.2**	**8.8**	57.1	9.0	66.1	33.9	**91.6**	**8.4**	51.7	12.2	63.9	36.1
	France	**93.1**	**6.9**	54.3	23.1	77.3	22.7	**89.4**	**10.6**	59.2	23.0	82.2	17.8
	Allemagne	**92.4**	**7.6**	x(5)	x(5)	83.0	17.0	**90.7**	**9.3**	x(11)	x(11)	81.2	18.8
	Grèce	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Hongrie[3]	**96.4**	**3.6**	x(5)	x(5)	79.2	20.8	**94.3**	**5.7**	x(11)	x(11)	78.5	21.5
	Islande[1]	**89.5**	**10.5**	x(5)	x(5)	76.5	23.5	**93.3**	**6.7**	x(11)	x(11)	73.8	26.2
	Irlande[3]	**86.3**	**13.7**	76.3	13.2	89.4	10.6	**95.4**	**4.6**	67.0	9.0	76.1	23.9
	Israël	**91.2**	**8.8**	x(5)	x(5)	81.8	18.2	**93.1**	**6.9**	x(11)	x(11)	84.9	15.1
	Italie[3]	**94.9**	**5.1**	66.4	16.9	83.3	16.7	**95.8**	**4.2**	67.5	16.0	83.5	16.5
	Japon[1]	**90.6**	**9.4**	x(5)	x(5)	87.3	12.7	**90.4**	**9.6**	x(11)	x(11)	86.8	13.2
	Corée	**87.5**	**12.5**	64.1	11.8	75.9	24.1	**89.7**	**10.3**	59.0	8.5	67.6	32.4
	Luxembourg	**81.9**	**18.1**	87.7	6.4	94.1	5.9	**82.2**	**17.8**	73.6	13.3	86.9	13.1
	Mexique[3]	**98.1**	**1.9**	85.5	8.6	94.0	6.0	**95.9**	**4.1**	74.3	17.2	91.5	8.5
	Pays-Bas	**87.7**	**12.3**	x(5)	x(5)	84.1	15.9	**87.6**	**12.4**	x(11)	x(11)	81.3	18.7
	Nouvelle-Zélande	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Norvège[1]	**87.1**	**12.9**	x(5)	x(5)	78.3	21.7	**87.3**	**12.7**	x(11)	x(11)	77.4	22.6
	Pologne[3]	**92.3**	**7.7**	x(5)	x(5)	68.9	31.1	**93.8**	**6.2**	x(11)	x(11)	65.5	34.5
	Portugal[3]	**98.6**	**1.4**	81.5	13.6	95.2	4.8	**96.8**	**3.2**	82.8	10.5	93.3	6.7
	Rép. slovaque[1]	**97.0**	**3.0**	50.3	14.2	64.5	35.5	**96.9**	**3.1**	50.7	14.1	64.8	35.2
	Slovénie[1]	**x(7)**	**x(8)**	x(9)	x(10)	x(11)	x(12)	**89.6**	**10.4**	x(11)	x(11)	77.2	22.8
	Espagne[3]	**91.3**	**8.7**	70.8	10.9	81.7	18.3	**89.9**	**10.1**	74.9	8.5	83.5	16.5
	Suède	**93.5**	**6.5**	52.9	17.7	70.6	29.4	**92.8**	**7.2**	50.2	17.2	67.4	32.6
	Suisse[1, 3]	**90.3**	**9.7**	68.6	14.8	83.4	16.6	**93.2**	**6.8**	69.7	16.8	86.6	13.4
	Turquie	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Royaume-Uni[1]	**88.1**	**11.9**	45.7	31.0	76.7	23.3	**90.0**	**10.0**	58.2	15.7	73.9	26.1
	États-Unis	**88.4**	**11.6**	55.0	26.1	81.1	18.9	**88.4**	**11.6**	55.0	26.1	81.1	18.9
	Moyenne OCDE	**91.9**	**8.1**	63.4	16.3	80.1	19.9	**92.4**	**7.6**	62.8	15.2	78.5	21.5
Autres G20	Argentine[3]	**94.9**	**5.1**	68.8	22.0	90.7	9.3	**96.0**	**4.0**	67.4	23.6	91.0	9.0
	Brésil[3]	**93.2**	**6.8**	x(5)	x(5)	72.0	28.0	**92.9**	**7.1**	x(11)	x(11)	73.0	27.0
	Chine[3]	**98.8**	**1.2**	m	m	m	m	**97.2**	**2.8**	m	m	m	m
	Inde	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Indonésie[2, 3]	**85.0**	**15.0**	80.8	10.7	91.5	8.5	**77.3**	**22.7**	77.6	9.7	87.3	12.7
	Féd. de Russie	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Arabie saoudite	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Moyenne G20	**92.1**	**7.9**	m	m	m	m	**91.2**	**8.8**	m	m	m	m

1. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
2. Année de référence : 2007.
3. Établissements publics uniquement.
4. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471003

Tableau B6.2b. Dépenses des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2008)

Répartition des dépenses publiques et privées totales et de fonctionnement des établissements d'enseignement

		Primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire						Tertiaire					
		Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement				Pourcentage des dépenses totales		Pourcentage des dépenses de fonctionnement			
		Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Rémunération des enseignants	Rémunération des autres personnels	Rémunération de tous les personnels	Autres dépenses de fonctionnement
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	**89.8**	**10.2**	61.3	15.5	76.8	23.2	**89.9**	**10.1**	32.9	27.8	60.7	39.3
	Autriche	**97.9**	**2.1**	68.9	7.2	76.1	23.9	**93.7**	**6.3**	60.1	2.6	62.6	37.4
	Belgique	**96.2**	**3.8**	68.4	17.7	86.1	13.9	**96.7**	**3.3**	49.4	29.2	78.6	21.4
	Canada[1, 2, 3]	**93.9**	**6.1**	62.4	15.5	77.8	22.2	**91.5**	**8.5**	37.5	26.8	64.2	35.8
	Chili[3, 4]	**97.8**	**2.2**	x(5)	x(5)	87.4	12.6	**94.9**	**5.1**	x(11)	x(11)	65.2	34.8
	Rép. tchèque	**92.1**	**7.9**	44.5	17.3	61.8	38.2	**88.3**	**11.7**	32.6	18.8	51.4	48.6
	Danemark[2]	**94.0**	**6.0**	53.6	27.0	80.6	19.4	**95.5**	**4.5**	55.1	26.6	81.7	18.3
	Estonie	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Finlande	**91.5**	**8.5**	53.5	11.1	64.6	35.4	**95.8**	**4.2**	34.8	28.7	63.5	36.5
	France	**90.5**	**9.5**	57.6	23.0	80.6	19.4	**91.3**	**8.7**	49.0	29.3	78.2	21.8
	Allemagne	**91.1**	**8.9**	x(5)	x(5)	81.3	18.7	**90.4**	**9.6**	x(11)	x(11)	65.7	34.3
	Grèce	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Hongrie[3]	**94.7**	**5.3**	x(5)	x(5)	78.5	21.5	**91.0**	**9.0**	x(11)	x(11)	64.7	35.3
	Islande	**91.4**	**8.6**	x(5)	x(5)	75.1	24.9	**92.4**	**7.6**	x(11)	x(11)	82.6	17.4
	Irlande[3]	**90.9**	**9.1**	71.5	10.9	82.4	17.6	**90.7**	**9.3**	45.0	28.8	73.8	26.2
	Israël	**92.1**	**7.9**	x(5)	x(5)	83.2	16.8	**89.2**	**10.8**	x(11)	x(11)	82.6	17.4
	Italie[3]	**95.4**	**4.6**	66.2	16.3	82.5	17.5	**88.8**	**11.2**	35.5	30.5	66.1	33.9
	Japon[2]	**90.5**	**9.5**	x(5)	x(5)	87.0	13.0	**87.0**	**13.0**	x(11)	x(11)	60.1	39.9
	Corée	**88.9**	**11.1**	61.0	9.8	70.7	29.3	**83.5**	**16.5**	35.4	18.1	53.5	46.5
	Luxembourg	**82.1**	**17.9**	78.9	10.7	89.7	10.4	**m**	**m**	m	m	m	m
	Mexique[3]	**97.1**	**2.9**	80.7	12.3	92.9	7.1	**94.4**	**5.6**	53.3	13.6	66.8	33.2
	Pays-Bas	**87.7**	**12.3**	x(5)	x(5)	82.3	17.7	**86.1**	**13.9**	x(11)	x(11)	69.9	30.1
	Nouvelle-Zélande	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Norvège	**87.2**	**12.8**	x(5)	x(5)	77.8	22.2	**94.1**	**5.9**	x(11)	x(11)	66.7	33.3
	Pologne[3]	**93.1**	**6.9**	x(5)	x(5)	67.0	33.0	**87.3**	**12.7**	x(11)	x(11)	76.7	23.3
	Portugal[3]	**97.6**	**2.4**	82.3	11.8	94.1	5.9	**92.5**	**7.5**	x(11)	x(11)	71.6	28.4
	Rép. slovaque[2]	**96.9**	**3.1**	50.6	14.1	64.7	35.3	**91.4**	**8.6**	29.6	21.6	51.2	48.8
	Slovénie	**89.6**	**10.5**	x(5)	x(5)	77.2	22.8	**87.1**	**12.9**	x(11)	x(11)	67.7	32.4
	Espagne[3]	**90.5**	**9.5**	73.3	9.5	82.7	17.3	**79.4**	**20.6**	55.9	21.4	77.3	22.7
	Suède	**93.1**	**6.9**	51.3	17.4	68.7	31.3	**96.3**	**3.7**	x(11)	x(11)	63.0	37.0
	Suisse[3]	**92.1**	**7.9**	69.3	16.1	85.4	14.6	**91.1**	**8.9**	47.0	27.8	74.9	25.1
	Turquie	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Royaume-Uni	**89.2**	**10.8**	53.0	22.0	75.1	24.9	**94.4**	**5.6**	44.7	38.2	82.9	17.1
	États-Unis	**88.4**	**11.6**	55.0	26.1	81.1	18.9	**90.3**	**9.7**	26.0	36.2	62.2	37.8
	Moyenne OCDE	**92.1**	**7.9**	63.2	15.6	79.0	21.0	**90.9**	**9.1**	42.6	25.1	68.5	31.5
Autres G20	Argentine[3]	**95.5**	**4.5**	68.1	22.8	90.9	9.1	**98.8**	**1.2**	56.0	34.7	90.7	9.3
	Brésil[3]	**93.0**	**7.0**	x(5)	x(5)	72.6	27.4	**88.7**	**11.3**	x(11)	x(11)	77.9	22.1
	Chine[3]	**m**	**m**	m	m	m	m	**93.0**	**7.0**	m	m	m	m
	Inde	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Indonésie[1, 3]	**83.6**	**16.4**	80.3	10.6	90.8	9.2	**m**	**m**	13.1	1.0	14.1	85.9
	Féd. de Russie	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Arabie saoudite	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	**m**	m	m	m	m	**m**	**m**	m	m	m	m
	Moyenne G20	**m**	**m**	m	m	m	m	**90.9**	**9.1**	m	m	m	m

1. Année de référence : 2007.
2. Certains niveaux d'enseignement se confondent. Pour plus de détails, voir le code « x » dans le tableau B1.1a.
3. Établissements publics uniquement (pour le Canada, au niveau tertiaire uniquement ; pour l'Italie, niveau tertiaire excepté).
4. Année de référence : 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

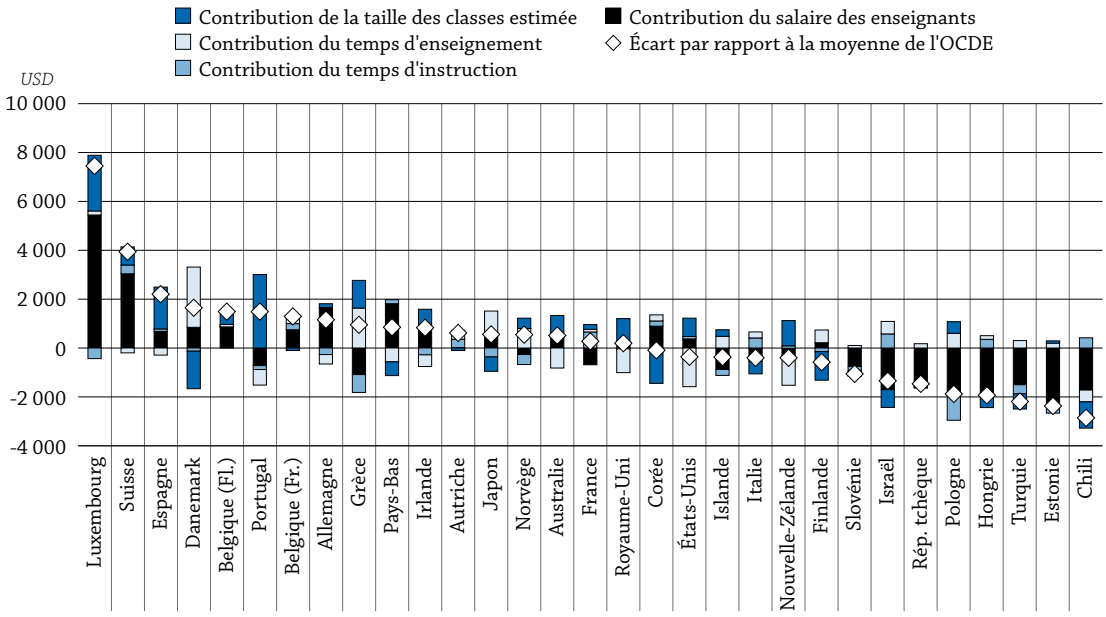
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471022

QUELS FACTEURS INFLUENT SUR LE NIVEAU DES DÉPENSES ?

- Quatre facteurs (le temps d'instruction des élèves, le temps d'enseignement et le salaire des enseignants, et la taille des classes) influent sur le coût salarial par élève. Des combinaisons différentes de ces facteurs peuvent donc donner lieu à un coût salarial unitaire du même ordre. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le coût salarial par élève varie sensiblement dans les pays de l'OCDE : il s'établit à 539 USD au Chili, mais est plus de dix fois supérieur en Espagne, au Luxembourg et en Suisse.
- La variation du coût salarial par élève entre l'enseignement primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'explique essentiellement par la variation du salaire des enseignants et de la taille des classes. Toutefois, la taille des classes est souvent moins déterminante aux niveaux supérieurs d'enseignement.

Graphique B7.1. Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2008)



Les pays sont classés par ordre décroissant de l'écart du coût salarial par élève par rapport à la moyenne de l'OCDE.
Source : OCDE. Tableau B7.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468191

Lecture du graphique
Ce graphique montre la contribution (en USD) de plusieurs facteurs à la variation du coût salarial par élève par rapport à la moyenne de l'OCDE. En Espagne, par exemple, le coût salarial par élève est supérieur de 2 201 USD à la moyenne de l'OCDE, ce qui s'explique par le fait que, par comparaison avec la moyenne de l'OCDE, le salaire des enseignants y est supérieur (+ 686 USD), le temps d'instruction du même ordre (+ 94 USD) et le temps d'enseignement supérieur (- 291 USD). Toutefois, la taille des classes y est aussi nettement inférieure à la moyenne de l'OCDE (+ 1 711 USD).

Contexte

Depuis quelques années, les responsables de la politique de l'éducation s'intéressent au plus haut point à la relation entre les moyens mobilisés en faveur de l'éducation et les résultats obtenus, l'objectif des gouvernements étant d'accroître la scolarisation et d'améliorer le niveau de formation de toute la population. Toutefois, dans les conditions actuelles d'austérité budgétaire, il est de la plus haute importance de veiller à ce que les budgets, surtout publics, financent les postes de dépenses les plus appropriés pour parvenir aux résultats escomptés et ce, de la manière la plus efficiente possible.

De nombreux facteurs influent sur la relation entre les dépenses unitaires et la performance des élèves : l'organisation et la gestion de l'enseignement (la hiérarchisation de la gestion et la répartition des pouvoirs de décision, la dispersion géographique de la population, etc.), l'organisation du cadre d'apprentissage des élèves (la taille des classes et le nombre d'heures de cours, par exemple), la qualité du corps enseignant et le profil des élèves, en particulier leur milieu socio-économique.

La rémunération des enseignants est généralement le poste le plus important du budget de l'éducation et, par voie de conséquence, des dépenses par élève. Ce poste budgétaire dépend du nombre d'heures de cours suivies par les élèves (le temps d'instruction) et données par les enseignants (le temps d'enseignement), du niveau de salaire des enseignants et du nombre d'enseignants requis, qui est fonction du nombre d'élèves par classe (voir l'encadré B7.1). La variation de ces quatre facteurs entre les pays peut donc expliquer les différences dans le niveau de dépenses unitaires. De même, un niveau comparable de dépenses unitaires peut être le résultat de différentes combinaisons entre ces facteurs.

Autres faits marquants

- **Que des pays consacrent un budget comparable à l'enseignement primaire et secondaire peut occulter la diversité de choix politiques contrastés.** Cela explique, dans une certaine mesure, l'absence de relation directe entre le budget global de l'éducation et la performance des élèves. Des dépenses unitaires élevées ne vont pas nécessairement de pair avec une performance élevée des systèmes d'éducation : 17 % seulement de la variation de la performance en compréhension de l'écrit lors du cycle PISA 2009 s'expliquent par la variation des dépenses unitaires cumulées entre l'âge de 6 et 15 ans.

- **Dans la plupart des pays, le coût salarial par élève s'écarte davantage de la moyenne de l'OCDE avec l'élévation du niveau d'enseignement**. Dans l'ensemble, c'est dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que le coût salarial par élève varie le plus par rapport à la moyenne de l'OCDE (c'est le cas dans 15 des 31 pays de l'OCDE), et dans l'enseignement primaire qu'il varie le moins par rapport à la moyenne (c'est le cas dans 20 pays de l'OCDE sur 31). Cette tendance est particulièrement manifeste dans les pays dont le coût salarial par élève s'écarte le plus de la moyenne de l'OCDE.

- La comparaison du coût salarial par rapport au PIB par habitant permet de neutraliser la variation du niveau de richesse entre les pays. **Le salaire relatif (en pourcentage du PIB) des enseignants est moins souvent le facteur déterminant de la variation du coût salarial unitaire par rapport à la moyenne lorsque ce coût est rapporté au PIB par habitant**. Ce constat vaut en particulier dans les pays où le niveau de salaire et le PIB par habitant sont tous deux soit élevés (au Luxembourg et en Suisse, par exemple), soit peu élevés (en République tchèque et en Turquie, par exemple).

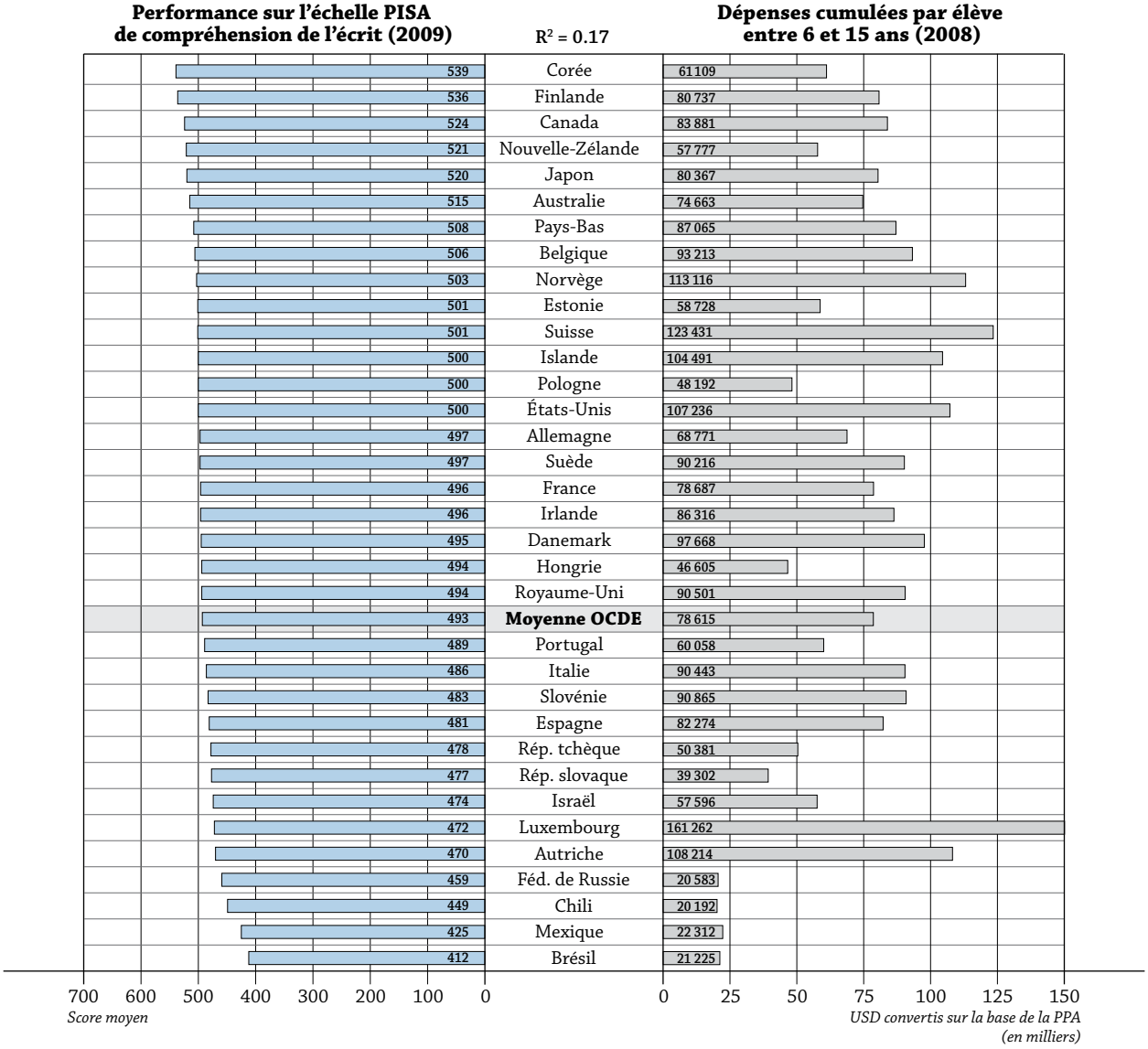
B7

Analyse

Performance des élèves et dépenses par élève

Des dépenses élevées par élève ne vont pas nécessairement de pair avec une performance élevée des systèmes d'éducation, comme le révèle la comparaison de la performance moyenne des élèves aux épreuves de compréhension de l'écrit du cycle PISA 2009 avec les dépenses cumulées par élève entre l'âge de 6 et 15 ans en 2008 (voir le graphique B7.2). Ce constat n'a rien de surprenant puisque des pays peuvent consacrer un budget similaire à l'éducation, sans toutefois privilégier les mêmes politiques et pratiques. Ces différences contribuent à expliquer l'absence de corrélation directe entre les dépenses globales d'éducation et la performance des élèves. Toutefois, cette corrélation ne serait pas nécessairement faible si tous les facteurs déterminants des dépenses d'éducation étaient analysés séparément et par niveau d'enseignement.

Graphique B7.2. Relation entre la performance des élèves de 15 ans sur l'échelle PISA de compréhension de l'écrit et les dépenses cumulées par élève entre 6 et 15 ans (2008, 2009)



Les pays sont classés par ordre décroissant de la performance des élèves de 15 ans sur l'échelle PISA de compréhension de l'écrit.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau B1.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468210

Dans l'ensemble, la variation des dépenses cumulées par élève entre l'âge de 6 et 15 ans n'explique que 17 % de la variation de la performance en compréhension de l'écrit lors du cycle PISA 2009 (voir le graphique B7.2). Les quatre pays où le score moyen en compréhension de l'écrit est le moins élevé (le Brésil, le Chili, la Fédération de Russie et le Mexique) sont aussi ceux où les dépenses cumulées par élève sont les moins élevées, mais les quatre pays en tête du classement (le Canada, la Corée, la Finlande et la Nouvelle-Zélande) ne comptent pas parmi ceux où les dépenses cumulées par élève sont les plus élevées entre l'âge de 6 et 15 ans. Au contraire, les quatre pays où les dépenses cumulées par élève sont les plus élevées entre l'âge de 6 et 15 ans (l'Autriche, le Luxembourg, la Norvège et la Suisse) affichent des scores soit légèrement supérieurs à la moyenne de l'OCDE (la Norvège et la Suisse), soit nettement inférieurs à la moyenne de l'OCDE (l'Autriche et le Luxembourg).

Différences de combinaison entre les facteurs dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Comme quatre facteurs (le temps d'enseignement et le niveau de salaire des enseignants, le temps d'instruction des élèves et la taille moyenne des classes) influent sur le coût salarial par élève, un niveau donné de coût salarial par élève peut être le résultat de nombreuses combinaisons différentes de ces quatre facteurs.

Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le coût salarial par élève est, par exemple, similaire – et nettement plus élevé que la moyenne de l'OCDE – au Danemark (5 044 USD) et au Portugal (4 886 USD), mais la façon dont le temps d'instruction, le temps d'enseignement, la taille des classe et le salaire des enseignants se conjuguent y est très différente. Au Danemark, la taille des classes relativement importante et, dans une moindre mesure, le temps d'instruction inférieur à la moyenne réduisent le coût salarial par élève par rapport à la moyenne de l'OCDE. Ces effets sont plus que compensés par le salaire relativement élevé des enseignants et, surtout, le temps d'enseignement inférieur à la moyenne. Ces effets se conjuguent pour donner lieu à un coût salarial par élève supérieur à la moyenne. Au Portugal, en revanche, le coût salarial par élève supérieur à la moyenne s'explique presque exclusivement par une taille des classes inférieure à la moyenne. L'impact de la taille des classes dépasse largement l'impact du salaire des enseignants et du temps d'instruction, deux facteurs inférieurs à la moyenne, ainsi que l'impact du temps d'enseignement, qui est supérieur à la moyenne (voir le tableau B7.3 et le graphique B7.1).

Parallèlement à ces contrastes, des similitudes frappantes s'observent toutefois dans les choix politiques des pays, même si elles ont plus ou moins d'impact par rapport à la moyenne de l'OCDE et peuvent donner lieu à un coût salarial par élève très différent. En Australie, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, par exemple, le coût salarial par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire résulte de deux effets inverses : sa variation par rapport à la moyenne de l'OCDE s'explique à la baisse par le temps d'enseignement supérieur à la moyenne et à la hausse par la taille des classes relativement peu élevée. Le coût salarial par élève qui résulte de la conjonction de ces facteurs est supérieur à la moyenne de l'OCDE en Australie et au Royaume-Uni, alors qu'il est inférieur à la moyenne de l'OCDE aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, où le temps d'enseignement et la taille des classes sont plus proches de la moyenne de l'OCDE qu'en Australie et au Royaume-Uni (voir le tableau B7.3).

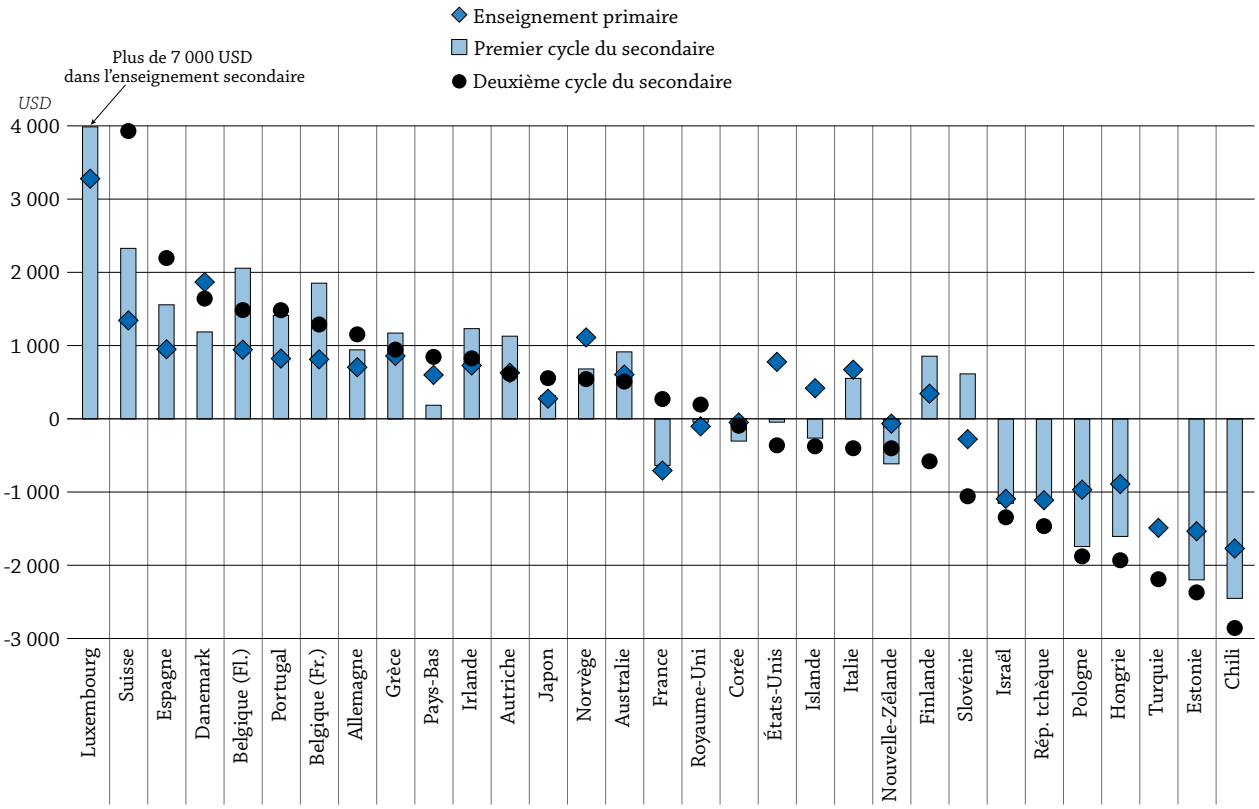
Coût salarial par élève dans l'enseignement primaire et secondaire

La comparaison des niveaux d'enseignement montre que, dans l'ensemble, c'est dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que le coût salarial unitaire varie le plus par rapport à la moyenne de l'OCDE (dans 15 des 31 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles) et dans l'enseignement primaire qu'il s'en écarte le moins (dans 20 des 31 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles) (voir le graphique B7.3). Cette tendance est particulièrement manifeste dans les pays dont le coût salarial par élève s'écarte le plus de la moyenne de l'OCDE. Par exemple, l'Espagne et la Suisse comptent parmi les trois pays où le coût salarial unitaire est le plus élevé dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais le coût salarial unitaire y est inférieur de 1 000 USD au moins dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Dans le **deuxième cycle de l'enseignement secondaire**, le coût salarial par élève s'établit à 539 USD au Chili, mais représente l'équivalent du triple environ de la moyenne de l'OCDE (3 398 USD) au Luxembourg (10 847 USD).

Au Luxembourg, cette variation s'explique en grande partie par le salaire des enseignants (pour 5 440 USD) qui est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE. Au Chili, l'écart important du coût salarial par élève par rapport à la moyenne de l'OCDE s'explique également par le salaire des enseignants, mais avec l'effet inverse (voir le tableau B7.3 et le graphique B7.1).

Graphique B7.3. Écart entre le coût salarial par élève et la moyenne de l'OCDE (en USD), selon le niveau d'enseignement (2008)



Les pays sont classés par ordre décroissant de l'écart, par rapport à la moyenne de l'OCDE, du coût salarial par élève dans le deuxième cycle du secondaire.
Source : OCDE. Tableaux B7.1, B7.2 et B7.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468229

Dans le **premier cycle de l'enseignement secondaire**, le coût salarial par élève est le plus élevé au Luxembourg (10 847 USD), où il représente plus du triple de la moyenne de l'OCDE (2 991 USD), et en Suisse (5 325 USD). Il ne représente moins de 1 500 USD qu'au Chili (538 USD, soit moins d'un cinquième de la moyenne de l'OCDE), en Estonie (791 USD), en Hongrie (1 385 USD), au Mexique (716 USD) et en Pologne (1 247 USD). Cette variation s'explique essentiellement par le niveau de salaire des enseignants dans ces pays, sauf au Mexique (voir le tableau B7.2).

Dans l'**enseignement primaire**, le coût salarial par élève représente moins de 550 USD au Chili (538 USD), mais atteint 5 595 USD au Luxembourg, soit plus du double de la moyenne de l'OCDE (2 309 USD). La variation du coût salarial unitaire entre les pays s'explique essentiellement par le salaire des enseignants (voir le tableau B7.1). Au Luxembourg, le salaire des enseignants contribue à expliquer cette variation du coût salarial unitaire par rapport à la moyenne de l'OCDE à hauteur de plus de 2 297 USD. Le salaire des enseignants (67 723 USD) y est, en effet, nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE (36 228 USD). Au Chili, le salaire des enseignants contribue à expliquer la variation du coût salarial par rapport à la moyenne de l'OCDE à hauteur de 1 257 USD. Le salaire des enseignants (12 976 USD) y est, en effet, nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE (36 228 USD).

Encadré B7.1. Relation entre le coût salarial par élève et le temps d'instruction, le temps d'enseignement, le salaire des enseignants et la taille des classes

Pour étudier les facteurs qui influent sur les dépenses unitaires et évaluer l'importance de leur impact, on peut, par exemple, comparer les différences entre les chiffres des pays et la moyenne de l'OCDE. Cette analyse consiste à calculer les écarts entre les dépenses unitaires des pays et la moyenne de l'OCDE, puis à estimer la contribution de chaque facteur à ces écarts.

Cette analyse repose sur la relation mathématique entre les différents facteurs retenus et s'effectue selon la méthode présentée dans la publication canadienne *Bulletin statistique de l'éducation* (2005) (voir l'annexe 3 pour plus de précisions). Selon cette relation mathématique, les dépenses d'éducation dépendent de nombreux facteurs en rapport avec le cadre scolaire des pays (le nombre d'heures de cours suivies par les élèves et données par les enseignants et l'estimation de la taille des classes) et d'un facteur en rapport avec les enseignants (le salaire statutaire).

Les dépenses sont réparties entre le coût salarial des enseignants et les autres dépenses (définies comme toutes les dépenses d'éducation autres que le salaire des enseignants). Le coût salarial par élève (CCS), soit le salaire des enseignants divisé par l'effectif d'élèves, est estimé comme suit :

$$CCS = SAL \times instT \times \frac{1}{teachT} \times \frac{1}{ClassSize} = \frac{SAL}{Ratiostud/teacher}$$

SAL : le salaire des enseignants (estimation du salaire statutaire après 15 ans d'exercice) *instT :* le temps d'instruction (estimation du nombre annuel d'heures de cours prévues pour les élèves)

teachT : le temps d'enseignement (estimation du nombre annuel d'heures de cours données par les enseignants)

ClassSize : l'estimation de la taille des classes

Ratiostud/teacher : le nombre d'élèves par enseignant (le taux d'encadrement)

Les valeurs des différentes variables peuvent être dérivées des indicateurs publiés dans *Regards sur l'éducation* (chapitre D), à l'exception de la taille des classes (qui n'est pas calculée dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, car les élèves peuvent changer de classe selon les matières, ce qui pose problème pour définir la taille des classes et faire des comparaisons). Dans cette analyse, la taille des classes est toutefois estimée de manière « théorique » sur la base du taux d'encadrement, du temps d'instruction et du temps d'enseignement (voir l'encadré D2.1). Comme les tailles de classe présentées ici sont des estimations, la prudence est de rigueur lors de leur interprétation. Par souci de concision, l'« estimation de la taille des classes » est appelée « taille des classes » ci-après.

Avec cette relation mathématique, il est possible de calculer les écarts entre la valeur des quatre facteurs dans un pays et la moyenne de l'OCDE, puis d'évaluer la contribution directe et indirecte de chacun de ces facteurs à l'écart entre le coût salarial par élève de ce pays et la moyenne de l'OCDE (voir l'annexe 3 pour plus de précisions). Prenons, par exemple, un cas dans lequel deux facteurs seulement se conjuguent : si le salaire horaire augmente de 10 % et que le temps de travail augmente de 20 %, le salaire augmente de 32 %, ce qui résulte de la contribution directe de la variation de chacun de ces deux facteurs (0.1 + 0.2) et de la contribution indirecte de la variation conjuguée de ces deux facteurs (0.1 * 0.2).

Pour tenir compte de l'impact des différences de richesse nationale entre les pays lors de la comparaison de leur coût salarial par élève, le coût salarial par élève et le salaire des enseignants peuvent être rapportés au PIB par habitant (partant de l'hypothèse que le PIB par habitant est un indicateur de la richesse des pays). Cette méthode permet de comparer le coût salarial unitaire entre les pays en « valeur relative » (voir les tableaux disponibles en ligne de l'édition de 2011 de *Regards sur l'éducation*).

B7

Facteurs déterminants de la variation du coût salarial par élève par rapport à la moyenne de l'OCDE

Dans l'**enseignement primaire**, des quatre facteurs qui influent sur le coût salarial par élève, c'est le salaire des enseignants qui contribue le plus à la variation du coût salarial par rapport à la moyenne de l'OCDE (dans 15 des 32 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles). Ce constat vaut à la fois pour les pays où le coût salarial par élève est le plus ou le moins élevé : c'est le salaire des enseignants inférieur à la moyenne qui contribue le plus à la variation dans sept des huit pays où le coût salarial par élève est le moins élevé, et le salaire des enseignants supérieur à la moyenne qui contribue le plus à la variation dans deux des trois pays où le coût salarial par élève est le plus élevé. Le facteur qui contribue le plus à la variation du coût salarial par rapport à la moyenne de l'OCDE varie plus dans les pays où le salaire des enseignants est plus proche de la moyenne de l'OCDE (voir l'encadré B7.2 et le tableau B7.1). À ce niveau d'enseignement, le deuxième facteur qui contribue le plus à la variation du coût salarial est la taille des classes (dans dix pays).

Dans le **premier cycle de l'enseignement secondaire**, les facteurs déterminants de la variation du coût salarial unitaire par rapport à la moyenne de l'OCDE sont plus similaires à ceux à l'œuvre dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans le **deuxième cycle de l'enseignement secondaire**, le salaire des enseignants est le facteur qui contribue le plus à la variation du coût salarial par rapport à la moyenne de l'OCDE dans 18 des 31 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. C'est le salaire des enseignants inférieur à la moyenne qui est le plus déterminant dans huit des pays où le coût salarial unitaire est le moins élevé (voir le graphique B7.1), mais le salaire des enseignants supérieur à la moyenne qui est le plus déterminant dans les deux pays où le coût salarial unitaire est le plus élevé. Le facteur qui contribue le plus à la variation du coût salarial par rapport à la moyenne de l'OCDE est le temps d'enseignement dans huit pays et la taille des classes dans cinq pays (voir l'encadré B7.2 et le tableau B7.3). Plus le niveau d'enseignement augmente, plus la contribution du salaire des enseignants à la variation du coût salarial unitaire par rapport à la moyenne de l'OCDE augmente et plus la contribution de la taille des classes à cette variation diminue. En Belgique (Communauté flamande), en France, en Islande et en Turquie, par exemple, la variation du coût salarial unitaire par rapport à la moyenne de l'OCDE s'explique essentiellement par le salaire des enseignants dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais par la taille des classes dans l'enseignement primaire (voir l'encadré B7.2).

Encadré B7.2. Principaux facteurs déterminant le coût salarial par élève, selon le niveau d'enseignement (2008)

	Enseignement primaire	1er cycle de l'enseignement secondaire	2e cycle de l'enseignement secondaire
Salaire des enseignants	**15 pays** AUS(+), CHL(-), CZE(-), EST(-), DEU(+), HUN(-), IRL(+), ISR(-), JPN(+), KOR(+), LUX(+), MEX(-), NLD(+), POL(-), CHE(+)	**15 pays** AUS(+), CHL(-), CZE(-), EST(-), DEU(+), HUN(-), ISL(-), IRL(+), ISR(-), JPN(+), LUX(+), NLD(+), POL(-), ESP(+), CHE(+)	**18 pays** BFL(+), BFR(+), CHL(-), CZE(-), EST(-), FRA(-), DEU(+), HUN(-), ISL(-), IRL(+), ISR(-), ITA(-), LUX(+), NLD(+), POL(-), SVN(-), CHE(+), TUR(-)
Temps d'instruction	**4 pays** BFR(+), FIN(-), ITA(+), SVN(-)		
Temps d'enseignement	**3 pays** GRC(+), NZL(-), USA(-)	**7 pays** AUT(+), FIN(+), GRC(+), ITA(+), NZL(-), UKM(-), USA(-)	**8 pays** AUS(-), AUT(+), DNK(+), GRC(+), JPN(+), NZL(-), NOR(+), USA(-)
Taille des classes (estimation)	**10 pays** AUT(+), BFL(+), DNK(+), FRA(-), ISL(+), NOR(+), PRT(+), ESP(+), TUR(-), UKM(-)	**9 countries** BFL(+), BFR(+), DNK(+), FRA(-), KOR(-), MEX(-), NOR(+), PRT(+), SVN(+)	**5 countries** FIN(-), KOR(-), PRT(+), ESP(+), UKM(+)

Remarque : le signe plus (+) et le signe moins (-) indiquent si le facteur à l'étude contribue à l'augmentation ou à la diminution du coût salarial par élève.
Source : OCDE. Tableaux B7.1, B7.2 et B7.3. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468248

La comparaison de la valeur relative du coût salarial par élève, c'est-à-dire abstraction faite des différences de richesse entre les pays, révèle des tendances similaires dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir la suite des tableaux B7.1, B7.2 et B7.3 disponible en ligne). Le facteur qui contribue le plus à la variation du coût salarial relatif par élève par rapport à la moyenne de l'OCDE est moins souvent le salaire relatif des enseignants et plus souvent la taille des classes aux deux niveaux inférieurs (voir la suite de l'encadré B7.2 disponible en ligne). Ce constat vaut en particulier pour les pays dont le PIB par habitant et le salaire des enseignants sont tous deux soit relativement élevés (comme le Luxembourg et la Suisse), soit relativement peu élevés (comme le Chili, la République tchèque et la Turquie) par comparaison avec d'autres pays.

Méthodologie

Les **dépenses cumulées par élève** sont calculées comme suit : les dépenses unitaires de 2008 au titre de chaque niveau d'enseignement entre l'âge de 6 et 15 ans sont multipliées par la durée typique des études de ces niveaux d'enseignement dans chaque pays. Les montants sont convertis en USD sur la base des parités de pouvoir d'achat.

Le **coût salarial par élève** est calculé sur la base du salaire des enseignants, du nombre d'heures de cours suivies par les élèves (le temps d'instruction) et données par les enseignants (le temps d'enseignement), et de l'estimation de la taille des classes (voir l'encadré D2.1). Les valeurs de ces variables proviennent en grande partie de l'édition de 2010 de *Regards sur l'éducation* et se rapportent à l'année scolaire 2007-08 ou à l'année civile 2007 pour ce qui est des indicateurs budgétaires et financiers. Toutefois, certaines variables ont été estimées sur la base des chiffres publiés dans des éditions antérieures de *Regards sur l'éducation* en l'absence de données actualisées. Les valeurs manquantes qu'il s'est avéré impossible d'estimer ont été remplacées par la moyenne calculée sur la base de tous les pays de l'OCDE. Le salaire des enseignants en devise nationale est converti en USD sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) pour le PIB ; c'est pourquoi le coût salarial par élève est exprimé en équivalents USD. L'analyse de ces facteurs est décrite de manière plus détaillée à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Bulletin statistique de l'éducation, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (2005), « Les dépenses en éducation par rapport au produit intérieur brut (PIB) en 2001 (comparaison entre le Québec et les pays de l'OCDE) », *www.mels.gouv.qc.ca/stat/bulletin/bulletin_31an.pdf*.

OCDE (2010h), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE,* Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau B7.1. (suite) Contribution (en points de pourcentage du PIB par habitant) de divers facteurs au coût salarial par élève dans l'enseignement primaire (2008)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471060
- ***Tableau B7.2. (suite) Contribution (en points de pourcentage du PIB par habitant) de divers facteurs au coût salarial par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2008)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471098
- ***Tableau B7.3. (suite) Contribution (en points de pourcentage du PIB par habitant) de divers facteurs au coût salarial par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2008)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471136
- ***Encadré B7.2. (suite) Principaux facteurs déterminant le coût salarial par élève en pourcentage du PIB par habitant, selon le niveau d'enseignement (2008)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468267

B7

Tableau B7.1. Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial par élève dans l'enseignement primaire (2008)

Contribution (en USD) des facteurs scolaires au coût salarial par élève

Lecture du tableau : En Australie, le coût salarial par élève, de l'ordre de 2 917 USD, dépasse la moyenne de l'OCDE de quelque 608 USD. Des salaires et un temps d'instruction supérieurs à la moyenne accroissent la différence par rapport à la moyenne de l'OCDE de respectivement 629 USD et 485 USD, tandis qu'un temps d'enseignement et une taille des classes estimée supérieurs à la moyenne diminuent l'écart par rapport à la moyenne de respectivement 290 USD et 218 USD. La somme de ces effets entraîne une différence positive par rapport à la moyenne de l'OCDE de l'ordre de 608 USD.

		Coût salarial par élève	Écart par rapport à la moyenne de l'OCDE de **2 309 USD**	Contribution des facteurs sous-jacents à l'écart par rapport à la moyenne de l'OCDE			
				Effet (en USD) d'un **salaire des enseignants** inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **36 228 USD**	Effet (en USD) d'un **temps d'instruction** (pour les élèves) inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **797 heures**	Effet (en USD) d'un **temps d'enseignement** (pour les enseignants) inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **782 heures**	Effet (en USD) d'une **taille des classes estimée** inférieure/supérieure à la moyenne de l'OCDE de **16 élèves par classe**
		(1)	(2) = (3) + (4) + (5) + (6)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE	**Australie**	2 917	**608**	629	485	-290	-218
OCDE	**Autriche**	2 940	**631**	120	-213	7	718
	Belgique (Fl.)	3 256	**948**	348	145	-99	554
	Belgique (Fr.)	3 125	**816**	229	416	206	-35
	Canada	m	**m**	m	m	m	m
	Chili	538	**-1 771**	-1 257	443	-130	-827
	Rép. tchèque	1 198	**-1 111**	-873	-414	-144	320
	Danemark	4 182	**1 873**	494	-413	596	1 196
	Estonie	773	**-1 536**	-1 484	-441	339	50
	Finlande	2 655	**346**	134	-679	360	531
	France	1 603	**-706**	-246	294	-329	-424
	Allemagne	3 017	**708**	1 076	-618	-79	329
	Grèce	3 170	**862**	-348	-281	757	733
	Hongrie	1 420	**-889**	-1 694	-516	497	823
	Islande	2 730	**421**	-738	-262	390	1 030
	Irlande	3 041	**732**	1 075	373	-428	-288
	Israël	1 217	**-1 092**	-1 034	400	62	-519
	Italie	2 984	**675**	-370	572	163	309
	Japon	2 587	**278**	727	-291	242	-401
	Corée	2 262	**-47**	956	-616	-169	-218
	Luxembourg	5 595	**3 286**	2 297	562	213	214
	Mexique	681	**-1 628**	-851	5	-33	-750
	Pays-Bas	2 911	**602**	619	432	-458	10
	Nouvelle-Zélande	2 245	**-64**	134	487	-531	-154
	Norvège	3 424	**1 115**	63	-569	154	1 467
	Pologne	1 342	**-967**	-1 832	-980	866	978
	Portugal	3 135	**826**	-56	298	-246	831
	Rép. slovaque	m	**m**	m	m	m	m
	Slovénie	2 033	**-276**	-266	-546	297	239
	Espagne	3 263	**954**	462	124	-331	700
	Suède	m	**m**	m	m	m	m
	Suisse	3 657	**1 348**	1 312	-338	-372	746
	Turquie	820	**-1 489**	-876	126	317	-1 056
	Royaume-Uni	2 209	**-100**	477	260	-205	-632
	États-Unis	3 090	**781**	540	563	-935	613

Source : OCDE. Données provenant de l'édition de 2010 de *Regards sur l'éducation (www.oecd.org/edu/eag2010)*.
Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471041

Tableau B7.2. Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial par élève dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2008)

Contribution (en USD) des facteurs scolaires au coût salarial par élève

		Coût salarial par élève	Écart par rapport à la moyenne de l'OCDE de **2 991 USD**	Contribution de chaque facteur à l'écart par rapport à la moyenne de l'OCDE			
				Effet (en USD) d'un **salaire des enseignants** inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **39 146 USD**	Effet (en USD) d'un **temps d'instruction** (pour les élèves) inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **933 heures**	Effet (en USD) d'un **temps d'enseignement** (pour les enseignants) inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **707 heures**	Effet (en USD) d'une **taille des classes estimée** inférieure/supérieure à la moyenne de l'OCDE de **17.3 élèves par classe**
		(1)	(2) = (3) + (4) + (5) + (6)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE	**Australie**	3 909	**918**	622	279	-481	498
OCDE	**Autriche**	4 123	**1 132**	163	95	537	337
	Belgique (Fl.)	5 053	**2 062**	193	137	65	1 666
	Belgique (Fr.)	4 848	**1 857**	28	346	249	1 234
	Canada	m	**m**	m	m	m	m
	Chili	538	**-2 453**	-1 544	254	-309	-854
	Rép. tchèque	1 869	**-1 122**	-1 375	-155	256	152
	Danemark	4 182	**1 190**	277	-128	308	734
	Estonie	791	**-2 200**	-1 839	-273	212	-301
	Finlande	3 850	**859**	154	-405	602	508
	France	2 356	**-635**	-354	376	249	-905
	Allemagne	3 937	**945**	1 429	-176	-239	-69
	Grèce	4 166	**1 175**	-745	-466	1 797	588
	Hongrie	1 385	**-1 606**	-2 029	-117	332	209
	Islande	2 730	**-262**	-1 054	-196	148	841
	Irlande	4 227	**1 235**	1 156	-99	-142	320
	Israël	1 838	**-1 154**	-1 342	495	413	-718
	Italie	3 547	**555**	-431	507	528	-48
	Japon	3 310	**319**	690	-229	503	-646
	Corée	2 689	**-302**	969	-214	400	-1 457
	Luxembourg	10 847	**7 855**	5 538	-177	707	1 787
	Mexique	716	**-2 275**	-784	396	-650	-1 237
	Pays-Bas	3 179	**188**	775	216	-186	-618
	Nouvelle-Zélande	2 378	**-614**	-51	147	-843	133
	Norvège	3 676	**684**	-187	-407	261	1 018
	Pologne	1 247	**-1 744**	-1 804	-782	708	133
	Portugal	4 407	**1 416**	-370	-112	-237	2 135
	Rép. slovaque	m	**m**	m	m	m	m
	Slovénie	3 608	**617**	-676	-558	117	1 733
	Espagne	4 553	**1 561**	663	316	-33	616
	Suède	m	**m**	m	m	m	m
	Suisse	5 325	**2 333**	2 040	-94	-823	1 210
	Turquie	a	**a**	a	a	a	a
	Royaume-Uni	2 981	**-10**	393	-26	-572	195
	États-Unis	2 982	**-9**	356	150	-1 259	743

Source : OCDE. Données provenant de l'édition de 2010 de *Regards sur l'éducation (www.oecd.org/edu/eag2010)*.
Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471079

B7

Tableau B7.3. Contribution (en USD) de divers facteurs au coût salarial par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2008)

Contribution (en USD) des facteurs scolaires au coût salarial par élève

		Coût salarial par élève	Écart par rapport à la moyenne de l'OCDE de **3 398 USD**	Contribution de chaque facteur à l'écart par rapport à la moyenne de l'OCDE			
				Effet (en USD) d'un **salaire des enseignants** inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **41 944 USD**	Effet (en USD) d'un **temps d'instruction** (pour les élèves) inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **958 heures**	Effet (en USD) d'un **temps d'enseignement** (pour les enseignants) inférieur/supérieur à la moyenne de l'OCDE de **649 heures**	Effet (en USD) d'une **taille des classes estimée** inférieure/supérieure à la moyenne de l'OCDE de **18.2 élèves par classe**
		(1)	(2) = (3) + (4) + (5) + (6)	(3)	(4)	(5)	(6)
OCDE	Australie	3 909	**511**	411	128	-819	791
	Autriche	4 014	**616**	21	338	362	-104
	Belgique (Fl.)	4 887	**1 489**	932	30	3	525
	Belgique (Fr.)	4 690	**1 292**	747	250	298	-2
	Canada	m	**m**	m	m	m	m
	Chili	539	**-2 859**	-1 720	418	-483	-1 074
	Rép. tchèque	1 932	**-1 466**	-1 502	-9	175	-131
	Danemark	5 044	**1 646**	846	-131	2 464	-1 534
	Estonie	1 026	**-2 371**	-2 375	-289	262	30
	Finlande	2 819	**-579**	216	-151	522	-1 166
	France	3 671	**273**	-686	656	106	197
	Allemagne	4 555	**1 157**	1 655	-268	-386	157
	Grèce	4 347	**949**	-1 087	-730	1 634	1 132
	Hongrie	1 466	**-1 932**	-1 945	354	151	-492
	Islande	3 024	**-374**	-875	-247	479	269
	Irlande	4 227	**829**	971	-280	-476	614
	Israël	2 053	**-1 345**	-1 704	576	511	-727
	Italie	2 998	**-400**	-554	411	247	-504
	Japon	3 956	**558**	549	-366	962	-587
	Corée	3 305	**-93**	893	213	249	-1 448
	Luxembourg	10 847	**7 449**	5 440	-434	166	2 277
	Mexique	m	**m**	m	m	m	m
	Pays-Bas	4 247	**849**	1 813	165	-564	-565
	Nouvelle-Zélande	2 997	**-401**	-287	89	-1 237	1 034
	Norvège	3 943	**545**	-267	-408	798	423
	Pologne	1 519	**-1 879**	-1 947	-1 008	601	476
	Portugal	4 886	**1 488**	-721	-160	-636	3 005
	Rép. slovaque	m	**m**	m	m	m	m
	Slovénie	2 341	**-1 057**	-760	-155	103	-245
	Espagne	5 599	**2 201**	686	94	-291	1 711
	Suède	m	**m**	m	m	m	m
	Suisse	7 336	**3 938**	3 036	358	-199	742
	Turquie	1 206	**-2 192**	-1 504	-370	305	-623
	Royaume-Uni	3 594	**197**	220	-31	-977	985
	États-Unis	3 038	**-360**	398	74	-1 581	750

Source : OCDE. Données provenant de l'édition de 2010 de *Regards sur l'éducation (www.oecd.org/edu/eag2010)*.
Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471117

Chapitre

C

Accès à l'éducation, participation et progression

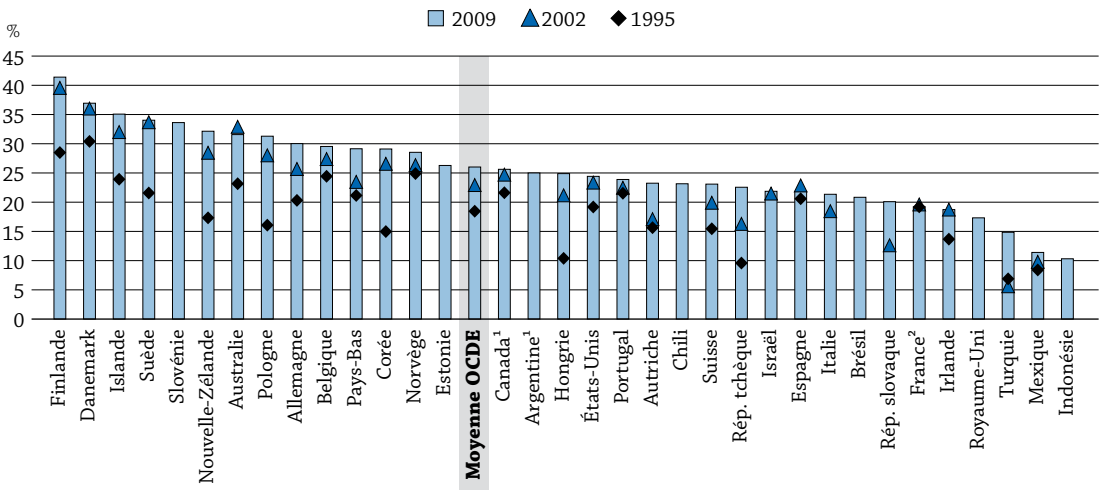


QUELS SONT LES EFFECTIFS SCOLARISÉS ?

- La scolarisation est universelle entre l'âge de 5 et 14 ans dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 dont les données sont disponibles. Dans près de deux tiers des pays de l'OCDE, plus de 70 % des enfants âgés de 3 et 4 ans sont accueillis dans des structures préprimaires ou primaires.
- Dans 24 des 31 pays de l'OCDE à l'étude, plus de 80 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans sont scolarisés. Ce pourcentage est supérieur à 90 % en Belgique, en Irlande, en Pologne et en Slovénie.
- En Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en Slovénie et en Suède, plus de 30 % des adultes âgés de 20 à 29 ans sont scolarisés. Dans le groupe d'âge des 20-29 ans, les effectifs scolarisés ont augmenté de 8.2 points de pourcentage entre 1995 et 2009 dans les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont comparables.

Graphique C1.1. Taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans (1995, 2000 et 2009)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés



1. Année de référence : 2008.
2. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus des chiffres de 1995.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation de la population âgée de 20 à 29 ans en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C1.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468286

Contexte

Les élèves de 15 ans tendent à afficher de meilleurs résultats aux épreuves de l'enquête PISA s'ils ont été préscolarisés que s'ils ne l'ont pas été, après contrôle du milieu socio-économique (OCDE, 2010b). Ces dix dernières années, de nombreux pays ont développé l'accueil de la petite enfance. Cette priorité accrue à l'accueil de la petite enfance a donné lieu à l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire dans certains pays, à la gratuité de la préscolarisation et à la création de programmes qui allient accueil et éducation de la petite enfance dans le cadre institutionnel.

La scolarisation est presque universelle pendant l'obligation scolaire dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20. Un certain nombre de facteurs, parmi lesquels le risque accru de chômage et les autres formes d'exclusion qui menacent les jeunes adultes dont le niveau de formation est insuffisant (voir l'indicateur A7), poussent les jeunes à poursuivre des études au-delà de la

scolarité obligatoire et à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. Ce diplôme de fin d'études secondaires est devenu la norme dans la plupart des pays de l'OCDE, et la majorité des formations du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont conçues pour préparer les élèves à poursuivre des études tertiaires (voir l'indicateur A2).

Les formations tertiaires sont souvent associées à une probabilité plus élevée de trouver un emploi et de le garder en temps de crise (voir l'indicateur A7), à de meilleures perspectives de rémunération (voir l'indicateur A8) et à un plus grand bien-être (engagement dans la vie de la société et perception de l'état de santé) (voir l'indicateur A11). Les taux d'accès aux différentes formations tertiaires sont, en quelque sorte, des indicateurs de la mesure dans laquelle la population acquiert des connaissances et des compétences pointues qui sont valorisées sur le marché du travail dans la société de la connaissance d'aujourd'hui (voir l'indicateur C2).

Les taux d'obtention d'un diplôme de l'enseignement tertiaire, en particulier de type A (largement théorique), ont augmenté dans la majorité des pays à mesure que les étudiants ont pris conscience des avantages économiques et sociaux que pouvait leur procurer une formation de ce niveau (voir l'indicateur A3). Les formations tertiaires de type A absorbent une grande partie des moyens disponibles, car elles sont généralement plus longues que les autres formations tertiaires (voir l'indicateur B1). De plus, avec l'internationalisation de l'enseignement tertiaire, certains établissements doivent également adapter leurs cursus et leurs modes d'enseignement à des populations d'étudiants d'une plus grande diversité culturelle et linguistique (voir l'indicateur C3).

Autres faits marquants

- **Tous les enfants, ou presque, sont scolarisés pendant 13 ans au moins dans le cadre institutionnel dans les pays de l'OCDE**. La quasi-totalité de la population (90 % au moins) est scolarisée pendant au moins 14 ans en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Estonie, en France, en Hongrie, en Irlande, en Islande, en Italie, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède. À titre de comparaison, les taux de scolarisation dépassent 90 % pendant au plus 11 ans en Argentine, au Chili, en Corée, aux États-Unis et au Mexique, mais pendant 9 ans au plus au Brésil, en Indonésie et en Turquie. La scolarisation gratuite et obligatoire a toutefois permis l'accès universel à l'éducation des enfants âgés de 7 à 15 ans au Brésil, de 6 à 14 ans en Indonésie et de 7 à 13 ans en Turquie.

- **Les enfants de 3 et 4 ans sont plus susceptibles d'être accueillis dans des structures préprimaires et primaires dans les 21 pays de l'OCDE qui sont membres de l'UE (UE21)** que dans les autres pays de l'OCDE.

Tendances

Les taux de scolarisation ont continué d'augmenter tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement tertiaire dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE entre 1995 et 2009. La progression des taux de scolarisation des 15-19 ans et des 20-29 ans s'est ralentie au cours des cinq dernières années dans un tiers environ des pays dont les données sont disponibles ainsi qu'en moyenne, tous pays de l'OCDE confondus. Dans l'enseignement secondaire, ce constat s'explique vraisemblablement par la scolarisation quasi-généralisée.

Analyse

Préscolarisation

La préscolarisation est quasi-généralisée dans les pays de l'OCDE ; les résultats de l'enquête PISA confirment l'importance de la préscolarisation pour la poursuite du parcours scolaire (OCDE, 2010i). Dans la plupart des pays, les élèves tendent à obtenir de meilleurs résultats scolaires s'ils ont été préscolarisés que s'ils ne l'ont pas été, même après contrôle de leur milieu socio-économique.

L'accueil et l'encadrement de la petite enfance s'avèrent très utiles, car ils jettent des bases solides pour l'apprentissage tout au long de la vie et assurent un accès équitable aux possibilités d'apprentissage ultérieures. Nombreux sont d'ailleurs les pays qui en ont pris conscience et qui généralisent la prise en charge des enfants dès l'âge de trois ans. Toutefois, les structures institutionnelles d'accueil préscolaire sur lesquelles porte cet indicateur ne sont pas les seules à offrir un encadrement de qualité aux jeunes enfants. Dans les pays scandinaves, par exemple, l'accueil et l'encadrement de la petite enfance s'inscrivent dans le cadre institutionnel, mais les données ne sont pas fournies au sujet des enfants âgés de moins de trois ans. Se baser sur cet indicateur pour tirer des conclusions sur la préscolarisation et la qualité de l'encadrement préprimaire demande donc de la prudence.

Dans presque la moitié des pays membres de l'OCDE, la scolarisation généralisée (c'est-à-dire des taux de scolarisation supérieurs à 90 %) commence entre l'âge de 5 et 7 ans. Toutefois, dans près de deux tiers des pays de l'OCDE, 70 % au moins des enfants sont accueillis dès l'âge de 3 ou 4 ans dans des structures préprimaires ou des établissements primaires (voir le tableau C1.1a). Le taux moyen de scolarisation est supérieur à 75 % dans l'UE21, mais s'établit à 70 % seulement dans les pays de l'OCDE. Selon les chiffres de 2009, les taux de scolarisation des 3-4 ans atteignent ou dépassent 95 % en Belgique, au Danemark, en Espagne, en France, en Islande, en Italie et en Norvège. La Turquie est le seul pays où moins de 9 % des enfants de 3 et 4 ans sont scolarisés, ce qui s'explique vraisemblablement par la rareté des structures d'accueil préprimaire, dont la plupart sont privées et, donc, payantes, ou par des facteurs socio-culturels. Les enfants de moins de 3 ans fréquentent aussi les structures d'accueil prévues pour les enfants plus âgés en Belgique (17.1 %), en Espagne (24.6 %) et en Fédération de Russie (17.6 %). La préscolarisation des enfants débute à l'âge de 2.5 ans en Belgique et de 1.5 an en Fédération de Russie, et à un âge inférieur encore en Espagne. Les enfants peuvent être accueillis dans des structures préscolaires à partir de l'âge de deux ans au Danemark et en Islande, mais leur accueil sort du cadre des données de l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation*.

Scolarité obligatoire

La scolarité obligatoire couvre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays de l'OCDE, ainsi que le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays. Entre l'âge de 5 et 14 ans, les taux de scolarisation sont supérieurs à 90 % dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20. Selon les chiffres de 2009, ces taux sont supérieurs à 95 % dans tous les pays, sauf au Chili, en Fédération de Russie, en Pologne et en Turquie (voir le tableau C1.1a).

Scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

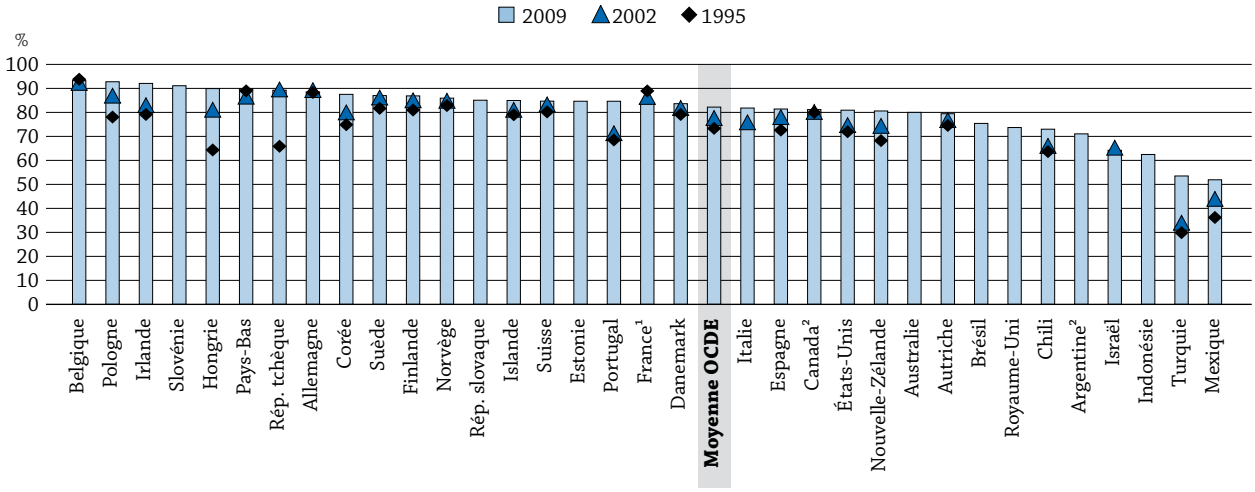
Avec l'accroissement constant de la scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les pays doivent offrir aux élèves des parcours plus diversifiés. Les pays n'ont pas tous choisi la même approche pour relever ce défi. Dans l'enseignement secondaire, certains proposent des formations générales, non sélectives, pour offrir à tous les élèves les mêmes possibilités d'apprentissage, tandis que d'autres différencient davantage les filières (générales, préprofessionnelles et/ou professionnelles ; voir la section « Définitions » ci-après).

Les taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans donnent la mesure des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les taux de scolarisation des individus âgés de 15 à 19 ans ont augmenté de 9.3 points de pourcentage entre 1995 et 2009, en moyenne, dans les pays de l'OCDE (soit une croissance annuelle de 0.7 point de pourcentage) (voir le tableau C1 .2).

Les taux de scolarisation des 15-19 ans ont progressé de manière constante dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE entre 1995 et 2005. Durant cette période, ces taux sont passés de 74 % en 1995 à 81 % en 2005. Les taux ont augmenté à un rythme moins soutenu ces quatre dernières années : le taux moyen de 2009 s'établit à 83 %.

Graphique C1.2. Taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans (1995, 2002 et 2009)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés



1. Les Départements d'outre-mer (DOM) sont exclus des chiffres de 1995.
2. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de scolarisation de la population âgée de 15 à 19 ans en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C1.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468305

Les taux de scolarisation ont progressé d'environ 1 point de pourcentage, voire moins, entre 2005 et 2009 dans environ la moitié des pays, ont diminué de 3 points de pourcentage en Estonie durant la même période et ont diminué de près de 15 points de pourcentage entre 2005 et 2008 en Grèce. Les taux de scolarisation de 2009 sont supérieurs à 90 % en Belgique (où c'était déjà le cas en 1995), en Irlande, en Pologne et en Slovénie (voir le tableau C1.2).

Les taux de scolarisation ont convergé ces 14 dernières années dans les pays de l'OCDE. Durant cette période, ces taux ont augmenté de plus de 20 points de pourcentage en Hongrie, en République tchèque et en Turquie, et de près de 15 points de pourcentage, voire davantage, au Mexique, en Pologne et au Portugal, mais ils sont restés pratiquement inchangés en Allemagne, en Belgique, au Canada (jusqu'en 2008), en Israël et aux Pays-Bas, où les 15-19 ans sont nombreux à être scolarisés. En France, le taux de scolarisation des 15-19 ans a diminué et est passé de 89 % à 84 % durant cette période (voir le tableau C1.2 et le graphique C1.2).

Les élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont pour la plupart âgés de 15 à 18 ans dans tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20. Dans tous les pays dont les données sont disponibles (sauf en Argentine pour les adolescents âgés de 16 ans, en Indonésie, au Mexique et en Turquie), 85 % au moins des adolescents âgés de 15 et 16 ans sont scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire se termine à partir de l'âge de 18 ans dans la plupart des pays. Toutefois, plus de 50 % des individus âgés de 18 ans sont encore scolarisés à ce niveau d'enseignement. À l'âge de 19 ans, un individu sur quatre est toujours scolarisé à ce niveau dans les pays de l'OCDE. Ce pourcentage est supérieur à 40 % en Allemagne, au Danemark, en Islande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse (voir le tableau C1.1b disponible en ligne).

Dans certains pays de l'OCDE, un quart, voire davantage, des individus âgés de 20 ans suivent encore des études secondaires. C'est le cas en Allemagne (25 %), au Danemark (31 %), en Islande (36 %), aux Pays-Bas (27 %) et en Slovénie (26 %) (voir le tableau C1.1b disponible en ligne). Ce phénomène peut s'expliquer par la durée plus longue des formations, le redoublement, l'entrée tardive dans la vie active ou de la concomitance de la formation et de l'emploi.

Parmi les 15-19 ans, les taux de scolarisation sont légèrement plus élevés chez les filles que chez les garçons dans la quasi-totalité des pays. L'écart de taux en faveur des filles représente plus de 5 points de pourcentage en Argentine, en Espagne, en Estonie, aux États-Unis, en Israël, au Portugal et au Royaume-Uni. En revanche, les taux de scolarisation sont plus élevés chez les garçons que chez les filles en Suisse et en Turquie (voir le tableau C1.1a).

Filière professionnelle et formation sous contrat d'apprentissage

La structure de la filière professionnelle varie selon les pays, qui dosent chacun à leur façon programmes professionnels et préprofessionnels et formations sous contrat d'apprentissage. De nombreux pays de l'OCDE proposent des formations professionnelles dès le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais certains n'y donnent accès qu'après l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Les formations à vocation professionnelle sont considérées comme relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Autriche, en Espagne et en Hongrie, mais de l'enseignement post-secondaire au Canada.

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 13 proposent un système d'éducation non différencié : les élèves âgés de 15 ans suivent tous le même programme de cours. Toutefois, même dans ces systèmes, les élèves peuvent choisir entre différentes filières et différents cours en fonction de leurs centres d'intérêts et de leurs objectifs académiques (voir la section ci-dessous à propos de la différenciation scolaire). Dans les 19 autres pays de l'OCDE, le système d'enseignement est stratifié : les élèves peuvent être orientés vers au moins deux programmes de cours différents. Cette différenciation intervient à l'âge de 14 ans, en moyenne, mais dès l'âge de 10 ans en Allemagne et en Autriche, et dès l'âge de 11 ans en Hongrie, en République slovaque, en République tchèque et en Turquie (voir le tableau C1.3).

Dans 13 des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, la majorité des élèves scolarisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire suivent des formations préprofessionnelles ou professionnelles. Dans la plupart des pays de l'OCDE dotés d'un système de formation en alternance (en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suisse), ainsi qu'en Argentine, en Belgique, en Chine, en Finlande, en Italie, en Norvège, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suède, 50 % au moins des effectifs du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont en filière préprofessionnelle ou professionnelle. Le Brésil, le Canada, le Chili, la Corée, l'Estonie, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, l'Islande, Israël, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et le Royaume-Uni font figure d'exception à cet égard : 60 % au moins des élèves sont en filière générale dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, malgré l'existence de formations préprofessionnelles et/ou professionnelles (voir le tableau C1.3).

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les formations professionnelles sont dispensées en milieu scolaire dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, en Autriche, en Islande et en République tchèque, 40 % au moins des élèves suivent une formation professionnelle qui allie des cours en milieu scolaire à une expérience pratique en entreprise. En Allemagne, au Danemark, en Hongrie, en Irlande et en Suisse, 75 % au moins des élèves en filière professionnelle combinent formation en milieu scolaire et formation en entreprise.

Le tableau C1.3 indique les taux de scolarisation dans les formations sous contrat d'apprentissage qui sont reconnues dans le système d'éducation des pays. Dans la plupart des pays, sauf au Brésil, en Corée, en Espagne, en Grèce, en Italie, au Japon, au Portugal et en Suède, il existe un système de formation sous contrat d'apprentissage sous une forme ou sous une autre. Dans certains pays (par exemple en Allemagne, en Autriche et en Hongrie), ce contrat d'apprentissage est conclu entre l'apprenti (et non l'établissement de formation professionnelle) et une entreprise. La majorité des pays proposent des cursus professionnels qui allient une formation en milieu scolaire et une formation pratique en entreprise. La Suède expérimente actuellement une formation sous contrat d'apprentissage à titre de complément aux formations en milieu scolaire. Aux États-Unis, les formations sous contrat d'apprentissage existent, mais elles ne sont généralement pas reconnues par le système d'éducation.

Les critères minimaux d'accès aux formations sous contrat d'apprentissage varient selon les pays, mais se limitent généralement à l'obtention d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire. C'est le cas en Allemagne, au Danemark, en Finlande, en France, en Irlande, en Israël, au Luxembourg, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie.

En Autriche, il faut au moins avoir terminé neuf années d'études de scolarité obligatoire, tandis qu'aux États-Unis, ces formations sont accessibles aux titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires. En Australie, en Belgique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, l'accès à ces formations est conditionné (totalement ou en partie) par l'âge. En Nouvelle-Zélande, ces formations sont en outre réservées aux actifs occupés. En Turquie, ces formations sont ouvertes aux diplômés de l'enseignement primaire, mais ceux-ci doivent être âgés de 14 ans au moins et être sous contrat de travail. Enfin, en Fédération de Russie, il n'existe pas de critères réglementaires d'accès à ces formations sous contrat d'apprentissage.

Les formations sous contrat d'apprentissage sont de durée fixe dans certains pays : elles durent entre un et quatre ans en Allemagne, au Danemark, en France, en Irlande, en Israël, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Slovénie. En revanche, elles sont de durée variable dans d'autres pays (notamment en Autriche et en Belgique) en fonction du domaine d'études, du type de qualification qui les sanctionnent et des connaissances et/ou de l'expérience des candidats.

Les formations sous contrat d'apprentissage sont sanctionnées par un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires dans la plupart des pays, mais elles peuvent donner lieu à la délivrance d'un diplôme d'un niveau supérieur dans quelques pays (par exemple, l'*Advanced Diploma* en Australie).

Scolarisation en fin de scolarité obligatoire et au-delà

Les individus dont le niveau de formation est insuffisant sont plus exposés au risque de chômage et à d'autres formes d'exclusion que ceux qui sont plus instruits. Dans de nombreux pays de l'OCDE, le passage de l'école à la vie active est désormais un processus plus long et plus complexe, qui permet – ou impose – aux jeunes d'associer formation et activité professionnelle afin d'acquérir des qualifications valorisées sur le marché du travail (voir l'indicateur C4).

L'analyse des taux de scolarisation par niveau d'enseignement et par âge montre qu'il n'existe pas de corrélation nette entre la fin de la scolarité obligatoire et la baisse des taux de scolarisation. La fin de la scolarité obligatoire intervient entre l'âge de 14 ans en Corée, au Portugal, en Slovénie et en Turquie, et l'âge de 18 ans en Allemagne, en Belgique, au Canada (dans certaines provinces), au Chili, en Hongrie et aux Pays-Bas (voir le tableau C1.1a). Toutefois, l'âge légal de la fin de l'obligation scolaire ne correspond pas toujours à l'âge auquel le taux de scolarisation est supérieur à 90 %. Si les taux de scolarisation restent élevés jusqu'en fin d'obligation scolaire dans la plupart des pays de l'OCDE et des autres pays du G20, ils passent toutefois sous la barre des 90 % avant l'âge légal de la fin de la scolarité obligatoire en Allemagne, en Belgique, au Brésil, au Canada, au Chili, aux États-Unis, en Hongrie, en Israël, au Mexique, aux Pays-Bas et en Turquie (voir le tableau C1.1a et le tableau C1.1b disponible en ligne). Ce phénomène s'explique peut-être en partie par l'âge relativement élevé qui correspond à la fin de la scolarité obligatoire : 18 ans en Allemagne, en Belgique, au Canada, au Chili, en Hongrie et aux Pays-Bas, et 17 ans au Brésil, aux États-Unis (en moyenne) et en Israël. En Belgique et aux États-Unis, la diminution, en valeur absolue, de la scolarisation à l'âge de 18 ans est compensée par une scolarisation relativement élevée dans l'enseignement tertiaire (taux supérieurs à 30 %).

Dans la majorité des pays de l'OCDE et des autres pays du G20, la chute la plus forte des taux de scolarisation intervient à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, et non à la fin de la scolarité obligatoire, et les taux de scolarisation commencent à baisser progressivement à partir des dernières années du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Plus de 20 % des individus âgés de 15 à 19 ans ne sont plus scolarisés en Argentine, en Australie, en Autriche, au Brésil, au Chili, en Indonésie, en Israël, au Mexique, au Royaume-Uni et en Turquie (voir le tableau C1.1a et le graphique C1.2).

Les taux de scolarisation commencent à baisser à partir de l'âge de 17 ans dans presque tous les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 (à partir de l'âge de 18 ans au Danemark, en Estonie, en Finlande, en Irlande, en Norvège, en République slovaque, en Slovénie, en Suède et en Suisse). En moyenne, les taux de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire passent de 93 % à l'âge de 16 ans, à 85 % à l'âge de 17 ans, à 53 % à l'âge de 18 ans et à 25 % à l'âge de 19 ans. En Belgique, en Corée, en Estonie, en Finlande, en Hongrie, au Japon, en Norvège, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suède,

90 %, voire davantage, des jeunes de 17 ans sont encore scolarisés à ce niveau d'enseignement alors que la scolarité obligatoire prend fin avant l'âge de 17 ans dans la plupart de ces pays (voir le tableau C1.1b disponible en ligne).

Scolarisation des jeunes adultes

C1

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 26 % des individus âgés de 20 à 29 ans sont encore scolarisés, principalement dans l'enseignement tertiaire, selon les chiffres de 2009. Leurs taux de scolarisation sont égaux ou supérieurs à 30 % en Allemagne, en Australie, au Danemark, en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en Slovénie et en Suède (voir le tableau C1.1a et le graphique C1.1). Il y a lieu de signaler, toutefois, que les taux de scolarisation de l'enseignement tertiaire peuvent être surestimés dans les pays où les étudiants en mobilité internationale sont nombreux par rapport à la taille de leur population. Pour plus d'informations concernant l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, il convient de consulter l'indicateur A3, dont les données sont ajustées compte tenu de cet impact.

Les politiques mises en œuvre pour développer l'enseignement tertiaire ont accru les taux de scolarisation dans de nombreux pays de l'OCDE et autres pays du G20. Jusqu'ici, ces politiques ont plus que compensé le déclin démographique qui laissait entrevoir une stabilisation ou une baisse de la demande de formation dans certains pays de l'OCDE. En moyenne, dans tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les taux de scolarisation des individus âgés de 20 à 29 ans ont augmenté de 8.2 points de pourcentage entre 1995 et 2009 (soit une croissance annuelle de 0.6 point de pourcentage). Les taux de scolarisation des 20-29 ans ont progressé à des degrés divers dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE et des autres pays du G20 durant la même période. Cette augmentation est égale ou supérieure à 10 points de pourcentage en Corée, en Finlande, en Hongrie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en République tchèque et en Suède. Elle est particulièrement marquée en Hongrie et en République tchèque : ces pays ont rejoint le milieu du classement des pays de l'OCDE alors qu'ils figuraient aux dernières places au début de la période de référence. D'un autre côté, des signes de nivellement des taux de scolarisation dans l'enseignement tertiaire apparaissent en Espagne et en France (voir le tableau C1.2).

Comme pour les 15-19 ans, la progression des taux de scolarisation des 20-29 ans a marqué le pas ces dernières années. En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont comparables, la progression annuelle moyenne est passée de près de 0.8 point de pourcentage entre 1995 et 2005 à moins de 0.2 points de pourcentage entre 2005 et 2009. Près d'un tiers des pays affichent des taux stables ces cinq dernières années (avec une variation de moins de 1 point de pourcentage entre 2005 et 2009). En Australie, en Irlande, en Islande et en Suède, ces taux ont même diminué de près de 2 points de pourcentage durant la même période. Parmi ces pays, l'Australie, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Pologne et la Suède ont enregistré des taux de scolarisation supérieurs à 30 % durant la même période. Par contraste, les taux de scolarisation n'ont jamais franchi la barre des 25 % au Brésil (entre 2007 et 2009), en Espagne, en Estonie, en France, en Hongrie, en Irlande, au Mexique et au Royaume-Uni (entre 2006 et 2009). Toutefois, les taux ont progressé de plus de 2 % en Autriche, aux Pays-Bas et en République tchèque, et de plus de 4 % en République slovaque et en Turquie entre 2005 et 2009. Dans les pays de l'OCDE, les tendances d'évolution des taux de scolarisation sont fortement corrélées chez les 15-19 ans et les 20-29 ans pour toutes les années dont les données sont disponibles (voir le tableau C1.2 et le graphique C1.1).

Variation selon le sexe

Dans certains pays, les taux de scolarisation plus élevés des jeunes femmes s'expliquent par l'amélioration de l'accès à l'éducation, mais ils peuvent également être le signe d'une entrée plus tardive des femmes sur le marché du travail. Inversement, les barrières culturelles et la difficulté d'accès aux services de garde d'enfants peuvent contribuer à réduire leurs taux de scolarisation.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les femmes âgées de 20 à 29 ans sont, comme celles âgées de 15 à 19 ans, plus nombreuses à être scolarisées que leurs homologues masculins. Chez les 20-29 ans, l'écart de taux entre les femmes et les hommes représente plus de 10 points de pourcentage en Argentine, en Estonie, en Slovénie et en Suède. Toutefois, les taux masculins sont plus élevés que les taux féminins dans ce groupe

d'âge en Allemagne, en Corée, en Indonésie, en Irlande, au Mexique, aux Pays-Bas, en Suisse et en Turquie. En Corée, l'écart en faveur des hommes représente 17 points de pourcentage et est principalement imputable au fait que les hommes obtiennent leur diplôme plus tardivement en raison du service militaire obligatoire. Dans tous ces pays, l'écart de taux se comble chez les 30-39 ans. En Irlande et au Mexique, les taux de scolarisation sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes dans ce groupe d'âge, ce qui s'explique peut-être par le fait que les femmes entament leurs études plus tardivement pour des raisons familiales. Dans les pays où les taux masculins de scolarisation sont plus élevés que les taux féminins chez les 15-19 ans, comme en Indonésie, en Suisse et en Turquie, les mêmes tendances se retrouvent chez les 20-29 ans (voir le tableau C1.1a).

Dans l'enseignement tertiaire, les étudiants ont tendance à suivre leurs études à temps plein plutôt qu'à temps partiel, qu'ils aient opté pour une formation de type A ou B. Les étudiants peuvent choisir un mode de scolarisation à temps partiel parce qu'ils souhaitent travailler en même temps, pour des raisons familiales (en particulier les femmes), à cause de domaines d'études différents ou pour d'autres motifs. Dans l'ensemble, la prévalence de la scolarisation à temps partiel ne varie guère entre les sexes, les femmes sont à peine plus nombreuses que les hommes à la choisir. La situation est plus nuancée à l'échelle nationale. Dans les formations tertiaires de type B (qui préparent à une insertion professionnelle directe), la proportion de femmes scolarisées à temps partiel est supérieure de plus de 10 points de pourcentage à celle des hommes en Hongrie, en Irlande, en Norvège, aux Pays-Bas et en République slovaque. L'inverse s'observe en Allemagne, en Islande et en Suisse, où les hommes sont plus nombreux à opter pour une scolarisation à temps partiel que les femmes. Les écarts entre les sexes sont plus ténus dans les formations tertiaires de type A. Toutefois, la proportion de femmes scolarisées à temps partiel est supérieure de plus de 5 points de pourcentage à celle des hommes en Fédération de Russie, en Hongrie, en Islande, au Japon, en Norvège et en République slovaque. L'inverse s'observe en Estonie et en Finlande (voir le tableau C1.5).

Scolarisation des adultes dans des programmes conçus pour préparer à un accès direct au marché du travail

La poursuite ou la reprise des études est l'un des moyens qui s'offre aux adultes pour améliorer ou diversifier leurs compétences, et les mettre davantage en adéquation avec la demande sur le marché du travail. Dans le contexte de la hausse du chômage et de la possible évolution structurelle de la demande de compétences, certains pays, comme le Chili, ont adopté des politiques spécifiques pour encourager les adultes à entreprendre une formation tertiaire de type B.

L'augmentation généralisée du taux de chômage dans les pays de l'OCDE entre 2008 et 2009 n'a pas entraîné d'élévation significative du taux de scolarisation des adultes durant la même période. Il n'existe pas non plus de corrélation directe entre la progression des taux de scolarisation entre 2008 et 2009 et l'augmentation du taux de chômage observée entre 2007 et 2008 dans certains pays de l'OCDE car d'autres facteurs, tels que la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'Union européenne et les aides en cas de chômages, peuvent influencer la décision des adultes de reprendre une formation.

L'encadré C1.1 indique les pays qui ont assisté à l'augmentation la plus importante des taux de scolarisation des adultes à la fin de la période de référence (entre 2005 et 2009), au moment où tous les pays de l'OCDE, sauf le Luxembourg, ont connu la plus forte hausse du chômage.

Dans un cinquième environ des pays, c'est entre 2008 et 2009 qu'est intervenu l'accroissement le plus important de la scolarisation des adultes âgés de 35 à 39 ans dans des formations tertiaires de type B (formations pratiques de durée plus courte) qui ont pour finalité une insertion professionnelle directe. L'augmentation sensible du taux de chômage entre 2007 et 2008 en Espagne et en Irlande n'a pas eu d'impact sur les taux de scolarisation des adultes l'année suivante. Toutefois, aux États-Unis et en Nouvelle-Zélande, la progression des taux de scolarisation entre 2008 et 2009 est bel et bien le reflet de l'augmentation du taux de chômage observée entre 2007 et 2008. En Australie, entre 2008 et 2009, les taux de scolarisation dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire et les formations tertiaires de type B ont enregistré une progression de plus de 10 % parmi les 30-34 ans, les 35-39 ans et les plus de 40 ans, alors que le taux de chômage était également à la hausse (« Key Short-Term Economic Indicators », *Base de données 2011 de l'OCDE*).

Encadré C1.1. Évolution de la scolarisation des adultes dans des programmes conçus pour préparer les étudiants à un accès direct au marché du travail (2008-09)

Pays où, durant la période 2005-09, la plus forte augmenation du taux de scolarisation s'est produite entre 2008 et 2009, et où le taux le plus élevé de scolarisation a été atteint en 2009 aux niveaux CITE 3C, 4C et 5B. L'augmentation du taux de scolarisation (en pourcentage) est indiquée en regard du nom des pays.

	30-34 ans[1]	35-39 ans[1]	Plus de 40 ans[2]
CITE 3C	Pays-Bas 9.6 %	Danemark 2.6 %	–
CITE 4C	Australie 12 %	Australie 10.3 %	Australie 14.1 %, Islande 29.8 %
CITE 5B		Australie 12.6 %, Belgique 10.7 %, Chili 29.5 %, Israël 20.7 %, Nouvelle-Zélande 7 %, États-Unis 17.4 %	Australie 13.6 %, Belgique 11.3 %, Chili 23.9 %, Canada 4.2 %, Estonie 1.4 %, Nouvelle-Zélande 5.5 %

1. Les pays dont le taux de scolarisation est inférieur à 0.5 % en 2009 sont exclus.
2. Les pays dont le taux de scolarisation est inférieur à 0.1 % en 2009 sont exclus.

Le taux de scolarisation correspond aux effectifs de chaque groupe d'âge divisés par la population totale du groupe d'âge considéré.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471307

Lecture du graphique

Dans ces pays, le taux de scolarisation de la population adulte, tel que défini dans l'indicateur A3, a enregistré sa plus forte augmentation entre 2008 et 2009. Cette tendance peut traduire l'intérêt accru des pouvoirs publics envers la formation des adultes au travers de la multiplication des programmes de formation, mais aussi l'augmentation de la proportion d'adultes reprenant le chemin de l'école dans un contexte d'ajsutement du marché de l'emploi. Par exemple, en Nouvelle-Zélande, la scolarisation des adultes âgés de 35 à 39 ans au niveau CITE 5B a enregistré sa plus forte augmentation la dernière année de la période 2005-09.

Taille relative du secteur public et du secteur privé

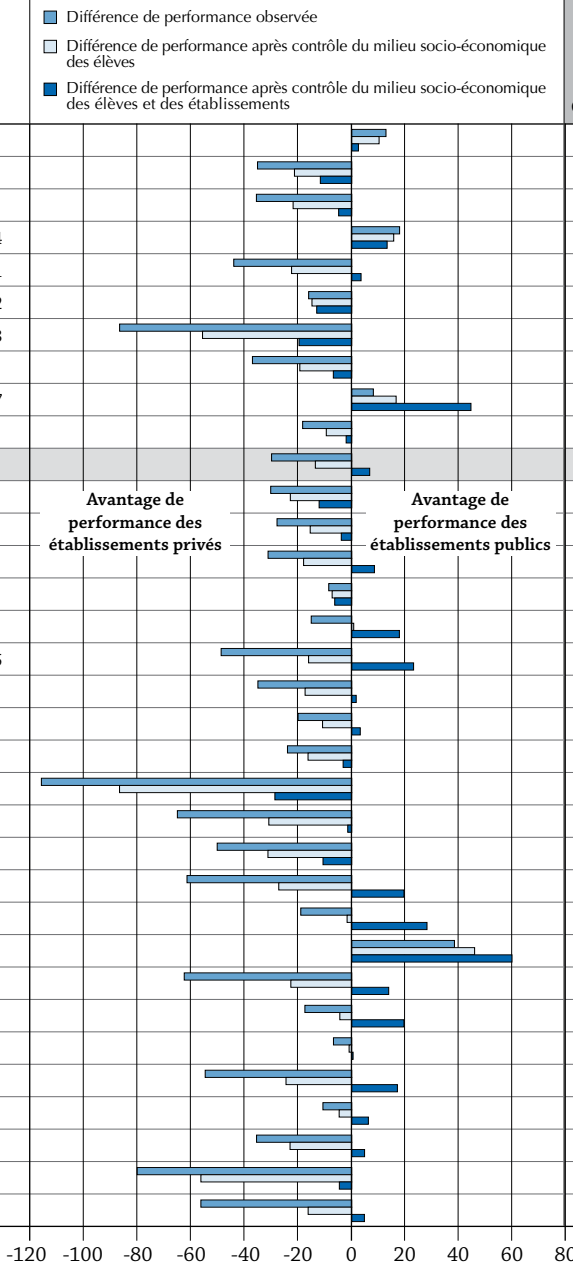
L'enseignement primaire et secondaire reste l'apanage du secteur public dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 90 % des élèves de l'enseignement primaire fréquentent un établissement public. Les pourcentages diminuent légèrement dans l'enseignement secondaire : les établissements publics accueillent respectivement 86 % et 81 % des élèves dans le premier cycle et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Échappe à ce constat l'Indonésie où un pourcentage significatif d'élèves (37 %) fréquentent un établissement privé indépendant dans l'enseignement secondaire. L'Indonésie, le Japon, le Mexique et le Portugal font également figure d'exception dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans ces pays, les établissements privés indépendants (c'est-à-dire ceux dont la part publique du financement est inférieure à 50 %) accueillent respectivement 52 %, 31 %, 18 % et 20 % des effectifs d'élèves (voir le tableau C1.4 et l'indicateur D5).

La tendance est assez différente dans l'enseignement tertiaire, où le secteur privé prend généralement plus d'importance. Les établissements privés accueillent, par exemple, 38 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B et 29 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau. Au Royaume-Uni, l'enseignement tertiaire est presque exclusivement dispensé par des établissements privés subventionnés par l'État. En Israël, 66 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B et 77 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau fréquentent ce type d'établissement. En Estonie, 91 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type A et des programmes de recherche de haut niveau sont scolarisés dans des établissements privés subventionnés par l'État. Les établissements privés indépendants sont nettement plus nombreux dans l'enseignement tertiaire que dans les niveaux d'enseignement inférieurs : ils accueillent en moyenne plus de 15 % des étudiants. C'est particulièrement vrai au Brésil, au Chili, en Corée et au Japon, où plus de 85 % des effectifs de l'enseignement tertiaire de type B fréquentent ce type d'établissement (voir le tableau C1.5).

Graphique C1.3. Différence de performance en compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans entre les établissements publics et privés

Différence de performance sur l'échelle PISA de compréhension de l'écrit entre les établissements publics et privés (tant subventionnés par l'État qu'indépendants)

	Pourcentage d'élèves de 15 ans scolarisés dans un établissement public	Pourcentage d'élèves de 15 ans scolarisés dans un établissement privé		Différence de performance[1]		
		Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Observée	Après contrôle du milieu socio-économique : Des élèves	Après contrôle du milieu socio-économique : Des élèves et des établissements
Pays-Bas[2]	35.3	64.7	0.0	13	10	3
Irlande[2]	43.4	49.5	7.1	**-35**	**-21**	**-12**
Chili	47.3	49.2	3.6	**-36**	**-22**	-5
Indonésie	57.9	14.7	27.4	**18**	**16**	**13**
Australie	61.0	23.9	15.1	**-44**	**-23**	3
Corée	64.5	18.4	17.2	-16	**-15**	**-13**
Argentine	64.7	19.9	15.3	**-87**	**-56**	**-20**
Espagne	69.1	25.7	5.2	**-37**	**-19**	-7
Japon	71.4	1.9	26.7	8	**17**	**45**
Danemark	79.6	17.8	2.6	**-18**	-10	-2
Moyenne OCDE	84.9	10.9	4.2	-30	-14	7
Israël	85.8	10.2	3.9	-30	-23	-12
Portugal	86.1	8.8	5.1	**-28**	**-16**	-4
Autriche	87.4	10.8	1.8	-31	-18	9
Luxembourg	87.5	10.9	1.6	-9	-7	**-6**
Hongrie	88.4	11.5	0.0	-15	1	**18**
Mexique[2]	89.4	0.1	10.5	**-49**	**-16**	**23**
Suède	90.0	10.0	0.0	**-35**	**-17**	2
Shanghai (Chine)	90.4	0.6	9.0	-20	-11	3
Rép. slovaque	91.0	9.0	0.0	-24	-16	-3
Brésil	91.6	0.2	8.1	**-116**	**-87**	**-29**
États-Unis	93.1	0.0	6.9	**-65**	**-31**	-1
Canada	93.6	3.5	2.9	**-50**	**-31**	-11
Royaume-Uni	93.7	0.0	6.3	**-62**	**-27**	**20**
Suisse	94.0	2.3	3.7	-19	-2	28
Italie	94.7	1.9	3.3	**38**	**46**	**60**
Nouvelle-Zélande	95.1	0.0	4.9	**-63**	**-23**	14
Allemagne	96.0	4.0	0.0	-18	-4	**20**
Finlande	96.1	3.9	0.0	-7	-1	1
Grèce	96.6	0.0	3.4	**-55**	**-25**	17
Estonie	97.1	2.3	0.6	-11	-5	6
Rép. tchèque	97.1	2.9	0.0	-36	-23	5
Slovénie	97.3	2.7	0.0	**-80**	**-57**	-5
Pologne	97.9	0.6	1.5	**-57**	-16	5



Remarque : en moyenne, dans les pays de l'OCDE, un score de 39 points sur l'échelle PISA de compréhension de l'écrit correspond à une année d'études pour les élèves de 15 ans.

1. Les différences de performance statistiquement significatives sont indiquées en gras.
2. La définition des établissements privés dans PISA se fonde sur la part du financement public, mais aussi sur le degré de direction ou de réglementation laissé aux pouvoirs publics. Elle peut donc différer de celle utilisée dans l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation.*

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'élèves scolarisés dans un établissement public.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE, tableau IV.3.9. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468324

Performance des établissements publics et privés

L'enseignement est principalement dispensé dans des établissements publics, définis dans l'enquête PISA comme des établissements dont la gestion relève directement ou indirectement d'instances publiques en charge de l'éducation, d'un organisme gouvernemental ou d'un conseil de direction dont la plupart des membres sont désignés par une instance publique ou sont élus au suffrage public.

En moyenne, dans les pays où les établissements privés accueillent une partie significative des effectifs, les élèves qui fréquentent un établissement privé obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui fréquentent un établissement public, même si cet avantage est moindre après contrôle du milieu socio-économique des élèves. Dans de nombreux pays et en moyenne dans les pays de l'OCDE, l'avantage de performance en faveur des élèves scolarisés dans un établissement privé est inversé après contrôle du milieu socio-économique des élèves et de l'établissement. En Hongrie, en Indonésie, en Italie, au Japon, au Mexique, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, l'écart de performance, après contrôle du milieu socio-économique des élèves et de l'établissement, est statistiquement significatif en faveur des établissements publics (voir le graphique C3.1).

Lors de l'interprétation de ces données, il est important de garder à l'esprit le fait que de nombreux facteurs interviennent dans le choix de l'établissement. Les familles n'ont pas nécessairement les moyens d'inscrire leur enfant dans un établissement privé où ils devraient s'acquitter de frais de scolarité. Même les établissements privés subventionnés par l'État qui ne facturent pas de frais de scolarité peuvent cibler des groupes différents ou appliquer des pratiques plus restrictives de transfert ou de sélection. La neutralisation des différences de milieu socio-économique entre les élèves et les établissements permet d'analyser cet aspect. Les établissements privés n'obtiennent pas de meilleurs résultats après contrôle des facteurs socio-économiques, mais ils restent une alternative attractive aux yeux des parents soucieux de permettre à leur enfant de tirer pleinement parti de tous leurs avantages, y compris celui que leur confère le milieu socio-économique de leur effectif d'élèves (voir OCDE, 2010i).

Définitions

Les formations de l'enseignement secondaire sont classées en trois catégories selon la mesure dans laquelle elles visent un groupe particulier de professions ou de secteurs d'activité et permettent d'acquérir une qualification pertinente sur le marché du travail :

- Dans **les programmes « emploi-études »**, moins de 75 % de la formation est dispensée en milieu scolaire ou par enseignement à distance. Il s'agit notamment des formations organisées en collaboration avec les autorités en charge de l'éducation ou les établissements d'enseignement dans lesquelles les périodes d'étude en milieu scolaire et les périodes de formation pratique en entreprise sont soit concomitantes, soit en alternance (formation sous contrat d'apprentissage ou en alternance).

- Les **formations de la filière générale** ne sont pas explicitement conçues pour préparer les élèves à exercer des professions précises ou à accéder à des formations professionnelles ou techniques plus poussées (moins de 25 % du contenu de ces formations est de nature professionnelle ou technique).

- Les **formations de la filière préprofessionnelle ou prétechnique** sont principalement destinées à initier les élèves au monde du travail et à les préparer à suivre une formation professionnelle ou technique plus poussée. Elles ne sont cependant pas conçues pour donner aux élèves une qualification professionnelle ou technique qu'ils peuvent d'emblée valoriser sur le marché du travail (au moins 25 % du contenu de ces formations est de nature professionnelle ou technique).

L'orientation professionnelle ou générale plus ou moins marquée d'une formation ne signifie pas nécessairement qu'elle donne accès ou non à l'enseignement tertiaire. Dans plusieurs pays de l'OCDE, certaines formations à vocation professionnelle sont également conçues pour préparer les élèves à des études tertiaires plus poussées alors que dans d'autres, les formations générales ne donnent pas toujours directement accès à des niveaux supérieurs d'enseignement.

Les **formations « scolaires »** sont celles dispensées, exclusivement ou en partie, dans des établissements d'enseignement ou dans des centres de formation reconnus comme établissements d'enseignement qui sont gérés par les pouvoirs publics, des entités privées ou des entreprises. Les formations scolaires peuvent comporter un volet pratique, par exemple une formation pratique en entreprise. Elles sont classées dans la catégorie des formations scolaires si 75 % de leur programme est dispensé en milieu scolaire ou par enseignement à distance.

Les **formations de la filière professionnelle ou technique** préparent les élèves à l'exercice immédiat de professions spécifiques, sans qu'une formation complémentaire soit requise. Elles sont conçues pour donner aux jeunes une qualification professionnelle ou technique pertinente sur le marché du travail.

Les formations de la filière préprofessionnelle et professionnelle se répartissent en deux catégories selon qu'elles sont dispensées principalement en milieu scolaire (formations scolaires) ou en entreprise (programmes emploi-études).

Méthodologie

Les données sur les taux de scolarisation se rapportent à l'année scolaire 2008-09 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur les systèmes d'éducation réalisé chaque année par l'OCDE.

Sauf mention contraire, les chiffres sont basés sur des nombres d'individus. En d'autres termes, ils ne font pas la distinction entre la scolarisation à temps plein ou à temps partiel, car certains pays ne reconnaissent pas la scolarisation à temps partiel. Dans plusieurs pays de l'OCDE, les données présentées ne rendent compte que partiellement de ce mode de scolarisation.

Les taux nets de scolarisation indiqués en pourcentage dans les tableaux C1.1a et C1.2 sont calculés comme suit : les effectifs de tous les niveaux d'enseignement dans le groupe d'âge considéré sont divisés par la population totale de ce groupe d'âge. Dans le tableau C1.1b (disponible en ligne), les taux nets de scolarisation sont calculés par niveau d'enseignement.

Dans le tableau C1.2, les taux de scolarisation de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée en janvier 2007 dans les pays membres de l'OCDE et dans quatre des six pays partenaires à l'époque (le Brésil, le Chili, la Fédération de Russie et Israël).

Les données sur la formation sous contrat d'apprentissage proviennent d'une enquête spéciale réalisée par l'OCDE durant le troisième trimestre de l'année 2007.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2006b), *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil*, Éditions OCDE.

OCDE (2010b), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances dans l'apprentissage et l'équité du rendement de l'apprentissage* (Volume II), Éditions OCDE.

OCDE (2010i), *Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques* (Volume IV), Éditions OCDE.

OCDE (2011), *Key Short-Term Economic Indicators, http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=KEI*, consulté le 20 juin 2011.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau C1.1b. Caractéristiques de la transition entre les âges de 15 et 20 ans, selon le niveau d'enseignement (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471174
- ***Tableau C1.6a. Espérance de scolarisation (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471269
- ***Tableau C1.6b. Espérance de scolarisation dans l'enseignement tertiaire (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471288

Tableau C1.1a. Taux de scolarisation, selon l'âge (2009)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

		Âge de fin de l'obligation scolaire	Nombre d'années pendant lequel plus de 90 % de la population est scolarisée	Groupe d'âge dans lequel plus de 90 % de la population est scolarisée	Taux de scolarisation par groupe d'âge, en pourcentage de la population du même groupe d'âge												
								De 15 à 19 ans			De 20 à 29 ans			De 30 à 39 ans			De 40 ans et plus
					2 ans et moins[1]	De 3 à 4 ans	De 5 à 14 ans	G + F	Garçons	Filles	H + F	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
OCDE	Australie	15	12	5 - 16	a	31.8	99.3	80.0	79.2	80.8	31.5	31.2	31.9	11.7	11.1	12.3	4.6
	Autriche	15	12	5 - 16	3.1	72.3	98.4	79.4	78.8	80.0	23.2	21.8	24.7	4.3	4.6	4.1	0.6
	Belgique	18	15	3 - 17	17.1	99.1	98.9	93.2	91.0	95.5	29.5	26.0	33.0	8.7	7.6	9.9	3.8
	Canada[2]	16-18	12	6 - 17	a	m	m	81.1	79.2	82.5	25.6	23.1	28.1	5.5	4.9	6.1	1.2
	Chili	18	10	6 - 15	0.1	55.9	93.2	73.0	72.5	73.5	23.1	23.0	23.2	3.8	4.0	3.6	0.7
	Rép. tchèque	15	13	5 - 17	5.2	72.6	98.7	89.2	88.2	90.3	22.5	19.8	25.4	3.7	3.3	4.2	0.5
	Danemark	16	13	3 - 16	a	95.5	97.6	83.6	83.3	83.9	36.9	33.1	40.8	8.0	6.9	9.2	1.5
	Estonie	15	14	4 - 17	n	90.7	100.0	84.6	82.1	87.3	26.3	21.3	31.4	6.5	4.2	8.8	0.8
	Finlande	16	13	6 - 18	a	50.3	95.5	86.9	86.1	87.6	41.4	38.4	44.4	14.9	13.8	16.1	3.5
	France	16	15	3 - 17	6.1	101.4	99.8	84.0	82.7	85.3	19.2	17.4	20.9	2.6	2.1	3.1	x(13)
	Allemagne	18	14	4 - 17	7.4	91.9	99.4	88.5	88.1	88.9	30.0	31.0	29.0	2.7	3.1	2.3	0.1
	Grèce	14-15	13	5 - 17	n	26.1	100.1	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	18	14	4 - 17	a	82.6	98.9	89.9	89.5	90.3	24.9	22.9	26.9	4.8	3.5	6.0	0.6
	Islande	16	14	3 - 16	a	95.3	98.2	84.9	82.9	87.1	35.0	30.5	39.8	12.9	9.0	17.1	3.9
	Irlande	16	14	5 - 18	n	23.4	101.7	92.1	89.6	94.6	18.7	19.4	18.0	5.2	4.9	5.5	0.2
	Israël	17	13	4 - 16	n	89.4	96.2	64.2	61.4	67.1	21.8	19.0	24.7	5.5	6.1	5.0	1.0
	Italie	16	14	3 - 16	2.7	95.9	99.8	81.8	80.2	83.5	21.3	18.5	24.3	3.2	2.9	3.5	0.1
	Japon	15	14	4 - 17	0.1	87.8	101.0	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	14	11	7 - 17	n	32.3	95.7	87.5	86.9	88.2	29.1	37.0	20.5	2.0	2.1	1.8	0.5
	Luxembourg[3]	15	12	4 - 15	1.4	82.1	95.6	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	15	11	4 - 14	n	68.1	104.6	51.9	50.7	53.1	11.4	11.6	11.2	3.9	3.3	4.4	0.7
	Pays-Bas	18	14	4 - 17	a	50.5	99.5	89.7	88.8	90.6	29.1	29.6	28.6	2.9	3.1	2.7	0.7
	Nouvelle-Zélande	16	13	4 - 16	n	90.7	100.6	80.6	78.8	82.4	32.1	31.5	32.7	12.9	11.4	14.2	5.4
	Norvège	16	15	3 - 17	a	95.0	99.5	85.9	85.6	86.2	28.5	25.5	31.6	6.6	5.1	8.2	1.7
	Pologne	16	13	6 - 18	1.3	47.1	94.1	92.7	92.3	93.2	31.3	30.3	32.3	4.7	3.3	6.1	x(13)
	Portugal	14	12	5 - 16	n	77.2	103.1	84.6	81.9	87.5	23.9	23.1	24.7	9.9	9.3	10.4	2.9
	Rép. slovaque	16	12	6 - 17	3.3	67.2	96.1	85.1	83.7	86.5	20.1	16.6	23.7	4.2	2.8	5.7	0.7
	Slovénie	14	12	6 - 17	n	81.4	97.1	91.1	89.0	93.3	33.6	27.5	40.3	5.1	4.5	5.8	0.6
	Espagne	16	14	3 - 16	24.6	98.7	100.1	81.4	78.2	84.7	21.8	19.8	23.9	4.2	4.0	4.5	1.1
	Suède	16	15	4 - 18	a	91.2	98.7	87.0	86.5	87.5	34.0	28.5	39.7	12.9	9.1	16.8	2.7
	Suisse	15	12	5 - 16	1.8	25.0	100.0	84.7	86.4	82.9	23.1	23.5	22.7	4.0	4.4	3.5	0.4
	Turquie	14	7	7 - 13	n	8.9	91.3	53.5	56.1	50.8	14.8	16.7	12.9	2.3	2.7	1.9	0.3
	Royaume-Uni	16	13	4 - 16	2.9	88.6	102.6	73.7	70.2	75.5	17.3	15.6	19.1	5.8	4.6	6.9	1.6
	États-Unis	17	11	6 - 16	n	46.3	97.1	80.9	78.2	83.8	24.4	21.4	27.5	5.8	4.5	7.1	1.4
	Moyenne OCDE	16	13	4 - 16	2.3	70.1	98.6	82.1	80.9	83.4	26.0	24.4	27.7	6.2	5.4	7.0	1.5
	Moyenne UE21	16	13	4 - 16	3.6	75.5	98.8	86.2	84.7	87.7	26.6	24.2	29.0	6.0	5.1	6.9	1.3
Autres G20	Argentine[2]	17	11	5 - 15	n	53.9	105.6	71.0	63.9	78.4	25.0	19.3	30.7	7.2	5.7	8.8	1.3
	Brésil	17	9	7 - 15	7.4	43.9	96.5	75.4	74.8	76.0	20.8	19.6	22.0	8.6	7.2	9.8	2.5
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	15	9	6 - 14	n	14.4	97.2	62.4	62.6	62.3	10.3	10.6	10.0	0.1	0.1	n	n
	Féd. de Russie	17	8	7 - 14	17.6	70.3	93.5	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : l'âge de fin de l'obligation scolaire correspond à l'âge où se termine la scolarisation obligatoire. Ainsi, si l'âge de fin de l'obligation scolaire est fixé à 18 ans, tous les individus de moins de 18 ans sont tenus par la loi d'être scolarisés. Les taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants (au Luxembourg, par exemple) et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause des différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés et les diplômés.

1. Sont uniquement inclus les programmes préprimaires institutionnels. Ces programmes n'étant pas la seule forme d'accueil préprimaire efficace proposée, toute interprétation sur l'accès et la qualité de l'accueil et de l'enseignement préprimaire doit donc être faite avec prudence. Dans les pays proposant un système d'accueil préprimaire intégré, le taux de scolarisation est considéré comme non applicable aux enfants âgés de 2 ans et moins.

2. Année de référence : 2008.

3. Les taux de scolarisation sont sous-estimés, car un grand nombre d'élèves/étudiants sont scolarisés dans des pays limitrophes.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471155

C1

Tableau C1.2. Évolution des taux de scolarisation (entre 1995 et 2009)

Effectifs scolarisés à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés

		Taux de scolarisation des 15-19 ans, en pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans								Taux de scolarisation des 20-29 ans, en pourcentage de la population âgée de 20 à 29 ans							
		1995	2000	2002	2005	2006	2007	2008	2009	1995	2000	2002	2005	2006	2007	2008	2009
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	**80**	23	28	33	33	33	33	33	**32**
	Autriche	75	77	77	80	82	79	79	**79**	16	18	17	19	20	22	22	**23**
	Belgique	94	91	92	94	95	94	92	**93**	24	25	27	29	29	28	29	**30**
	Canada	80	81	80	80	81	81	81	**m**	22	23	25	26	26	26	26	**m**
	Chili	64	66	66	74	72	74	74	**73**	m	m	m	m	m	20	21	**23**
	Rép. tchèque	66	81	90	90	90	90	90	**89**	10	14	16	20	20	22	21	**23**
	Danemark	79	80	82	85	83	83	84	**84**	30	35	36	38	38	38	37	**37**
	Estonie	m	m	m	87	87	85	84	**85**	m	m	m	27	27	27	26	**26**
	Finlande	81	85	85	87	88	88	87	**87**	28	38	40	43	43	43	43	**41**
	France	89	87	86	85	84	84	84	**84**	19	19	20	20	20	20	19	**19**
	Allemagne	88	88	89	89	89	88	89	**88**	20	24	26	28	28	29	28	**30**
	Grèce	62	82	83	97	93	80	83	**m**	13	16	25	24	32	27	29	**m**
	Hongrie	64	78	81	87	88	89	89	**90**	10	19	21	24	25	25	25	**25**
	Islande	79	79	81	85	85	84	84	**85**	24	31	32	37	37	36	35	**35**
	Irlande	79	81	83	89	88	90	90	**92**	14	16	19	21	20	21	18	**19**
	Israël	m	64	65	65	65	65	64	**64**	m	m	21	20	21	21	21	**22**
	Italie	m	72	76	80	81	80	82	**82**	m	17	18	20	20	21	21	**21**
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Corée	75	79	80	86	86	87	89	**87**	15	24	27	27	28	28	28	**29**
	Luxembourg	73	74	75	72	73	74	75	**m**	m	5	6	6	9	6	10	**m**
	Mexique	36	42	44	48	49	50	52	**52**	8	9	10	11	11	11	11	**11**
	Pays-Bas	89	87	87	86	89	89	90	**90**	21	22	23	26	27	28	29	**29**
	Nouvelle-Zélande	68	72	74	74	74	75	74	**81**	17	23	28	30	29	30	29	**32**
	Norvège	83	86	85	86	86	87	87	**86**	25	28	26	29	30	30	29	**29**
	Pologne	78	84	87	92	93	93	93	**93**	16	24	28	31	31	31	30	**31**
	Portugal	68	71	71	73	73	77	81	**85**	22	22	22	22	21	21	23	**24**
	Rép. slovaque	m	m	76	85	85	86	85	**85**	m	m	13	16	17	18	19	**20**
	Slovénie	m	m	m	91	91	91	91	**91**	m	m	m	32	33	33	33	**34**
	Espagne	73	77	78	81	80	80	81	**81**	21	24	23	22	22	22	21	**22**
	Suède	82	86	86	87	88	87	86	**87**	22	33	34	36	36	35	33	**34**
	Suisse	80	83	83	83	84	84	85	**85**	15	19	20	22	22	23	23	**23**
	Turquie	30	28	34	41	45	47	46	**53**	7	5	6	10	11	12	13	**15**
	Royaume-Uni	m	m	m	m	70	71	73	**74**	m	m	m	m	17	17	17	**17**
	États-Unis	72	73	75	79	78	80	81	**81**	19	20	23	23	23	23	23	**24**
	Moyenne OCDE	73	76	78	81	81	81	81	**82**	18	22	23	25	25	25	25	**26**
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles pour toutes les années de référence	*74*	*77*	*78*	*81*	*81*	*82*	*82*	**83**	*19*	*23*	*24*	*26*	*26*	*26*	*26*	**27**
	Moyenne UE21	77	81	82	86	85	85	85	**86**	19	22	23	25	26	25	25	**27**
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	71	**m**	m	m	m	m	m	m	25	**m**
	Brésil	m	m	m	m	m	75	76	**75**	m	m	m	m	m	21	21	**21**
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	**62**	m	m	m	m	m	m	m	**10**
	Féd. de Russie	m	71	74	74	m	m	77	**m**	m	m	13	19	m	m	20	**m**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	m	**m**

Remarque : les colonnes concernant les années 2001, 2003 et 2004 peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471193

Tableau C1.3. Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire (2009)

Répartition des effectifs scolarisés dans les établissements publics et privés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, selon la finalité des programmes et le premier âge de sélection dans le système d'éducation

		D'après PISA 2009 : premier âge de sélection dans le système d'éducation	Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire			
			Filière générale	Filière prépro-fessionnelle	Filière profes-sionnelle	Filière générale	Filière prépro-fessionnelle	Filière profes-sionnelle	Programmes emploi-études
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie	16	**79.0**	a	21.0	**52.6**	a	47.4	m
	Autriche	10	**100.0**	n	n	**22.7**	6.2	71.1	35.9
	Belgique	12	**70.5**	4.8	24.7	**27.2**	a	72.8	1.8
	Canada[1]	16	**100.0**	x(2)	x(2)	**94.5**	x(7)	5.5	a
	Chili	16	**100.0**	a	a	**66.1**	a	33.9	a
	Rép. tchèque	11	**99.5**	0.5	a	**26.7**	n	73.3	32.2
	Danemark	16	**100.0**	n	n	**52.7**	n	47.3	46.5
	Estonie	15	**99.0**	0.1	0.9	**67.0**	a	33.0	0.4
	Finlande	16	**100.0**	a	a	**31.2**	a	68.8	14.7
	France	15	**99.7**	0.3	a	**55.8**	a	44.2	12.4
	Allemagne	10	**97.6**	2.4	a	**46.8**	a	53.2	45.3
	Grèce	15	**100.0**	a	a	**69.1**	a	30.9	a
	Hongrie	11	**99.2**	0.4	0.5	**75.5**	10.2	14.3	14.3
	Islande	16	**100.0**	a	a	**66.1**	1.7	32.2	15.4
	Irlande	15	**97.0**	3.0	n	**65.6**	33.0	1.5	1.5
	Israël	15	**100.0**	a	a	**64.7**	a	35.3	3.6
	Italie	14	**100.0**	a	a	**41.0**	32.6	26.5	a
	Japon	15	**100.0**	a	a	**76.2**	0.9	22.8	a
	Corée	14	**100.0**	a	a	**75.6**	a	24.4	a
	Luxembourg	13	**100.0**	n	a	**38.7**	a	61.3	14.5
	Mexique	15	**81.5**	a	18.5	**90.6**	a	9.4	a
	Pays-Bas	12	**72.0**	21.7	6.3	**32.9**	a	67.1	21.5
	Nouvelle-Zélande	16	**100.0**	n	n	**60.5**	7.9	31.7	a
	Norvège	16	**100.0**	a	a	**45.9**	a	54.1	16.6
	Pologne	16	**99.4**	0.6	a	**52.8**	a	47.2	6.3
	Portugal	12	**83.9**	0.1	16.0	**61.6**	5.6	32.8	a
	Rép. slovaque	11	**98.7**	1.3	n	**28.4**	a	71.6	27.8
	Slovénie	14	**100.0**	a	a	**35.7**	n	64.3	0.7
	Espagne	16	**99.5**	a	0.5	**57.1**	a	42.9	1.7
	Suède	16	**99.0**	n	1.0	**43.6**	1.1	55.3	n
	Suisse	12	**100.0**	n	n	**34.5**	n	65.5	60.1
	Turquie[2]	11	**a**	a	a	**59.2**	a	40.8	n
	Royaume-Uni[3]	16	**100.0**	a	a	**69.5**	x(7)	30.5	m
	États-Unis	16	**100.0**	a	a	**m**	m	m	m
	Moyenne OCDE	14	**96.1**	1.1	2.8	**54.1**	3.2	42.7	12.1
	Moyenne UE21	14	**95.9**	1.7	2.4	**47.6**	4.4	48.0	13.9
Autres G20	Argentine[1]	m	**100.0**	a	a	**17.0**	a	83.0	m
	Brésil	17	**100.0**	a	n	**88.4**	a	11.6	a
	Chine	m	**99.8**	0.2	x(2)	**49.6**	50.4	x(5)	a
	Inde	m	**100.0**	a	a	**98.0**	a	2.0	m
	Indonésie	m	**100.0**	a	a	**61.7**	a	38.3	m
	Féd. de Russie	15	**100.0**	a	a	**51.5**	18.0	30.5	m
	Arabie saoudite	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m
	Afrique du Sud	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m
	Moyenne G20	m	**99.8**	0.2	m	**62.5**	7.1	30.5	m

1. Année de référence : 2008.
2. Les programmes du niveau CITE 3C sont exclus.
3. Les programmes post-secondaires non tertiaires sont inclus.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471212

C1

Tableau C1.4. Effectifs de l'enseignement primaire et secondaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2009)

Répartition des élèves, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation

		Type d'établissement									Mode de scolarisation	
		Primaire			Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire			Primaire et secondaire	
		Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein	Temps partiel
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	**69.5**	30.5	a	**65.8**	34.2	m	**69.7**	30.1	0.2	**84.4**	15.6
	Autriche	**94.4**	5.6	x(2)	**91.1**	8.9	x(5)	**89.6**	10.4	x(8)	**m**	m
	Belgique[1]	**45.9**	54.1	m	**39.7**	60.3	m	**43.7**	56.3	m	**79.6**	20.4
	Canada[2]	**95.0**	5.0	x(2)	**92.3**	7.7	x(5)	**94.0**	6.0	x(8)	**100.0**	a
	Chili	**42.2**	51.8	6.0	**47.1**	46.9	6.0	**41.5**	51.9	6.6	**100.0**	a
	Rép. tchèque	**98.5**	1.5	a	**97.4**	2.6	a	**85.9**	14.1	a	**100.0**	n
	Danemark	**86.5**	13.2	0.3	**74.2**	25.1	0.8	**97.8**	2.1	0.1	**97.4**	2.6
	Estonie	**96.0**	a	4.0	**96.9**	a	3.1	**96.2**	a	3.8	**95.8**	4.2
	Finlande	**98.6**	1.4	a	**95.6**	4.4	a	**86.2**	13.8	a	**100.0**	a
	France	**85.1**	14.3	0.5	**78.2**	21.5	0.3	**68.6**	30.4	1.0	**m**	m
	Allemagne	**96.1**	3.9	x(2)	**91.1**	8.9	x(5)	**92.5**	7.5	x(8)	**99.7**	0.3
	Grèce	**92.7**	a	7.3	**94.4**	a	5.6	**95.1**	a	4.9	**97.9**	2.1
	Hongrie	**91.7**	8.3	a	**90.9**	9.1	a	**80.2**	19.8	a	**95.7**	4.3
	Islande	**98.1**	1.9	n	**99.2**	0.8	n	**79.4**	20.3	0.3	**89.8**	10.2
	Irlande	**99.6**	a	0.4	**100.0**	a	n	**98.3**	a	1.7	**99.9**	0.1
	Israël	**m**	m	a	**m**	m	a	**m**	m	a	**100.0**	a
	Italie	**93.2**	a	6.8	**96.0**	a	4.0	**91.1**	3.6	5.3	**99.1**	0.9
	Japon	**98.9**	a	1.1	**92.8**	a	7.2	**69.0**	a	31.0	**98.7**	1.3
	Corée	**98.6**	a	1.4	**81.6**	18.4	a	**54.3**	45.7	n	**100.0**	a
	Luxembourg	**91.8**	0.4	7.9	**80.9**	10.7	8.4	**84.0**	7.2	8.8	**99.9**	0.1
	Mexique	**91.7**	a	8.3	**88.7**	a	11.3	**81.5**	a	18.5	**100.0**	a
	Pays-Bas	**m**	a	m	**m**	a	m	**m**	a	m	**99.1**	0.9
	Nouvelle-Zélande	**87.6**	10.2	2.1	**82.9**	12.1	5.0	**72.0**	15.7	12.2	**88.4**	11.6
	Norvège	**97.7**	2.3	x(2)	**96.9**	3.1	x(5)	**90.5**	9.5	x(8)	**99.0**	1.0
	Pologne	**97.4**	0.7	1.9	**96.2**	1.1	2.7	**86.9**	1.3	11.9	**94.9**	5.1
	Portugal	**88.1**	3.2	8.7	**81.2**	5.1	13.7	**75.8**	4.0	20.2	**100.0**	a
	Rép. slovaque	**94.2**	5.8	n	**93.6**	6.4	n	**86.4**	13.6	n	**98.8**	1.2
	Slovénie	**99.7**	0.3	n	**99.9**	0.1	a	**96.2**	2.0	1.8	**94.2**	5.8
	Espagne	**68.5**	27.8	3.7	**67.8**	28.8	3.3	**77.5**	12.1	10.4	**92.3**	7.7
	Suède	**92.4**	7.6	n	**89.7**	10.3	n	**85.5**	14.5	n	**91.4**	8.6
	Suisse	**95.5**	1.4	3.0	**92.0**	2.8	5.2	**93.3**	2.8	3.9	**99.8**	0.2
	Turquie	**97.8**	a	2.2	**a**	a	a	**97.1**	a	2.9	**m**	m
	Royaume-Uni	**94.9**	0.1	5.0	**80.7**	13.3	6.0	**56.0**	38.1	5.9	**97.0**	3.0
	États-Unis	**90.2**	a	9.8	**90.9**	a	9.1	**91.2**	a	8.8	**100.0**	a
	Moyenne OCDE	**89.5**	7.6	2.9	**85.8**	10.7	3.5	**81.2**	13.1	5.7	**96.5**	3.5
	Moyenne UE21	**90.2**	7.0	2.7	**86.9**	10.3	2.8	**83.6**	11.9	4.4	**96.5**	3.5
Autres G20	Argentine[2]	**76.9**	17.8	5.3	**77.4**	17.3	5.3	**69.0**	22.6	8.3	**100.0**	a
	Brésil	**87.7**	a	12.3	**89.9**	a	10.1	**85.6**	a	14.4	**m**	m
	Chine	**93.3**	6.7	x(2)	**92.4**	7.6	x(5)	**85.4**	14.6	x(7)	**97.9**	2.1
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**100.0**	a
	Indonésie	**83.6**	a	16.4	**63.3**	a	36.7	**47.5**	a	52.5	**100.0**	a
	Féd. de Russie	**99.4**	a	0.6	**99.5**	a	0.5	**98.8**	a	1.2	**99.9**	0.1
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m
	Moyenne G20	**89.8**	4.8	5.3	**83.7**	8.4	7.9	**76.5**	12.2	11.3	**98.3**	1.7

1. Les établissements d'enseignement privé indépendants sont exclus.
2. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471231

Tableau C1.5. Effectifs de l'enseignement tertiaire, selon le type d'établissement et le mode de scolarisation (2009)

Répartition des étudiants selon le type d'établissement, le mode de scolarisation et la finalité du programme

		Type d'établissement						Mode de scolarisation							
		Enseignement tertiaire de type B			Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			Enseignement tertiaire de type B				Enseignement tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau			
									Temps partiel				Temps partiel		
		Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Public	Privé subventionné par l'État	Privé indépendant	Temps plein Hommes + Femmes	H + F	Hommes	Femmes	Temps plein	H + F	Hommes	Femmes
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	Australie	**84.2**	4.0	11.8	**96.2**	a	3.8	**48.1**	51.9	51.0	52.6	**70.5**	29.5	27.9	30.7
	Autriche	**70.3**	29.7	x(2)	**84.8**	15.2	x(5)	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Belgique[1]	**44.2**	55.8	m	**41.8**	58.2	m	**62.4**	37.6	40.1	35.8	**82.9**	17.1	18.9	15.4
	Canada[2]	**m**	m	m	**m**	m	m	**75.7**	24.3	20.6	27.2	**81.9**	18.1	17.4	18.5
	Chili	**8.9**	2.6	88.5	**29.0**	23.2	47.8	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Rép. tchèque	**67.3**	30.3	2.4	**87.1**	a	12.9	**88.9**	11.1	13.3	10.2	**97.0**	3.0	1.9	3.9
	Danemark	**98.9**	0.5	0.6	**98.2**	1.8	n	**62.8**	37.2	33.6	41.0	**90.7**	9.3	8.5	9.9
	Estonie	**46.6**	16.9	36.5	**0.2**	91.2	8.6	**89.7**	10.3	12.6	8.9	**86.0**	14.0	18.1	11.5
	Finlande	**100.0**	n	a	**83.7**	16.3	a	**100.0**	a	a	a	**56.2**	43.8	50.2	38.4
	France	**70.0**	8.4	21.6	**85.0**	0.8	14.2	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Allemagne[3]	**57.5**	42.5	x(2)	**94.6**	5.4	x(5)	**87.7**	12.3	23.6	7.0	**95.2**	4.8	5.3	4.4
	Grèce	**100.0**	a	a	**100.0**	a	a	**100.0**	a	a	a	**100.0**	a	a	a
	Hongrie	**54.2**	45.8	a	**86.4**	13.6	a	**72.2**	27.8	21.0	31.2	**63.0**	37.0	32.3	40.7
	Islande	**30.5**	69.5	n	**79.5**	20.5	n	**31.1**	68.9	82.0	50.7	**75.5**	24.5	20.9	26.5
	Irlande	**97.6**	a	2.4	**96.6**	a	3.4	**67.7**	32.3	27.0	38.6	**87.5**	12.5	12.5	12.5
	Israël	**33.6**	66.4	a	**9.3**	77.4	13.3	**100.0**	a	a	a	**81.0**	18.4	17.7	20.0
	Italie	**87.2**	a	12.8	**92.4**	a	7.6	**100.0**	a	a	a	**100.0**	a	a	a
	Japon	**7.8**	a	92.2	**24.6**	a	75.4	**96.9**	3.1	2.2	3.6	**90.7**	9.3	7.2	12.4
	Corée	**3.3**	a	96.7	**24.6**	a	75.4	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Luxembourg	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Mexique	**95.5**	a	4.5	**65.9**	a	34.1	**100.0**	a	a	a	**100.0**	a	a	a
	Pays-Bas	**m**	a	m	**m**	a	m	**34.5**	65.5	56.3	72.4	**85.6**	14.4	13.4	15.2
	Nouvelle-Zélande	**59.4**	30.8	9.8	**96.5**	2.6	0.9	**39.4**	60.6	56.9	63.6	**59.5**	40.5	37.8	42.4
	Norvège	**43.2**	56.8	x(2)	**85.8**	14.2	x(5)	**55.6**	44.4	28.0	54.1	**69.4**	30.6	27.3	32.6
	Pologne	**74.9**	a	25.1	**66.6**	a	33.4	**70.4**	29.6	30.9	29.3	**44.7**	55.3	53.6	56.6
	Portugal	**97.0**	a	3.0	**75.7**	a	24.3	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Rép. slovaque	**81.9**	18.1	n	**86.7**	n	13.3	**76.0**	24.0	16.7	28.1	**62.1**	37.9	31.4	42.1
	Slovénie	**80.2**	4.4	15.4	**91.6**	5.0	3.4	**53.5**	46.5	45.3	47.7	**74.9**	25.1	25.9	24.7
	Espagne	**79.7**	14.6	5.7	**89.7**	n	10.3	**95.9**	4.1	2.7	5.4	**71.3**	28.7	30.9	26.9
	Suède	**58.4**	41.6	n	**93.1**	6.9	n	**91.6**	8.4	9.7	7.3	**47.4**	52.6	50.4	54.1
	Suisse	**34.0**	35.3	30.7	**95.3**	3.1	1.6	**27.4**	72.6	77.9	67.1	**89.3**	10.7	12.7	8.8
	Turquie	**96.4**	a	3.6	**93.4**	a	6.6	**100.0**	n	n	n	**100.0**	n	n	n
	Royaume-Uni	**a**	100.0	n	**a**	100.0	n	**24.4**	75.6	75.7	75.5	**74.9**	25.1	22.9	26.9
	États-Unis	**79.1**	a	20.9	**71.5**	a	28.5	**47.3**	52.7	51.9	53.2	**65.5**	34.5	32.0	36.4
	Moyenne OCDE	**61.6**	20.7	17.7	**70.7**	14.0	15.3	**71.4**	28.6	27.8	28.9	**78.7**	21.3	20.6	21.8
	Moyenne UE21	**71.8**	20.4	7.8	**76.2**	15.7	8.2	**75.2**	24.8	24.0	25.8	**77.6**	22.4	22.1	22.5
Autres G20	Argentine[2]	**58.7**	17.1	24.2	**79.8**	a	20.2	**93.6**	6.4	8.2	5.5	**51.9**	48.1	48.0	47.5
	Brésil	**15.0**	a	85.0	**27.5**	a	72.5	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Chine	**m**	m	m	**m**	m	m	**70.3**	29.7	31.0	28.5	**75.9**	24.1	24.3	24.0
	Inde	**m**	m	m	**m**	m	m	**100.0**	0.0	0.0	0.0	**100.0**	0.0	0.0	0.0
	Indonésie	**47.9**	a	52.1	**38.3**	a	61.7	**100.0**	a	a	a	**100.0**	a	a	a
	Féd. de Russie[3]	**95.2**	a	4.8	**83.1**	a	16.9	**69.9**	30.1	31.0	29.3	**50.8**	49.2	44.0	53.3
	Arabie saoudite	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Moyenne G20	**m**	m	m	**m**	m	m	**79.6**	20.4	21.1	20.2	**82.7**	17.3	16.4	18.2

1. Les établissements d'enseignement privé indépendants sont exclus.
2. Année de référence : 2008.
3. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

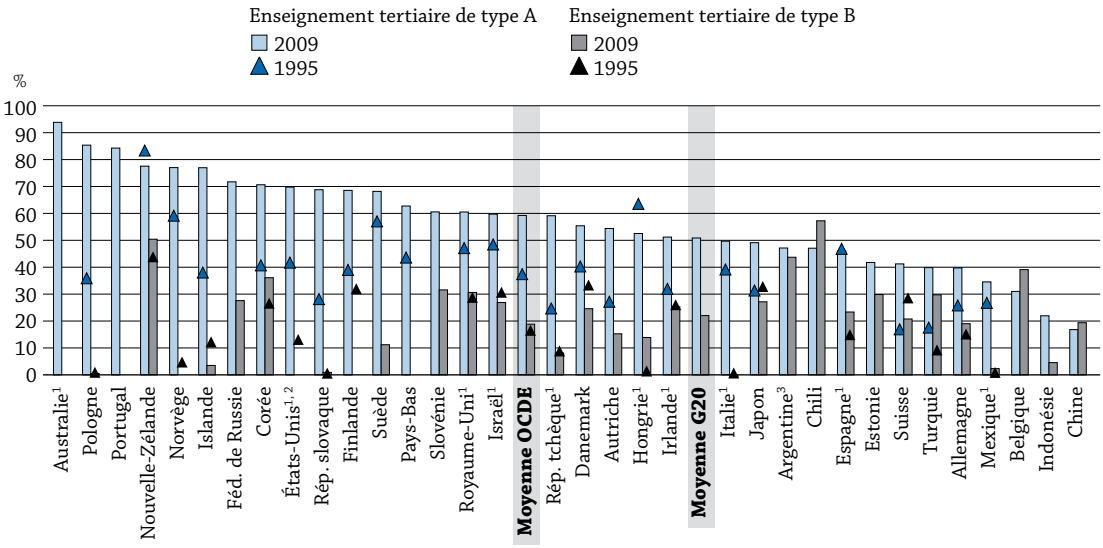
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471250

COMBIEN D'ÉTUDIANTS ENTAMERONT DES ÉTUDES TERTIAIRES ?

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 59 % des jeunes adultes devraient entamer une formation tertiaire de type A (largement théorique) et 19 % d'entre eux, une formation tertiaire de type B (plus courte et à finalité professionnelle) au cours de leur vie si les conditions actuelles d'accès se maintiennent.
- Entre 1995 et 2009, les taux d'accès ont progressé de près de 25 points de pourcentage dans l'enseignement tertiaire de type A, en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les taux d'accès sont restés stables durant cette période dans l'enseignement tertiaire de type B.

Graphique C2.1. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de types A et B (1995 et 2009)



1. Année de référence : 2000 (et non 1995).
2. En 2009, les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B.
3. Année de référence : 2008 (et non 2009).

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux C2.1 et C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468343

Contexte

Le taux d'accès de l'enseignement tertiaire est une estimation de la probabilité de voir les individus entamer une formation de ce niveau au cours de leur vie. Ce taux montre le degré d'accessibilité de l'enseignement tertiaire et donne des indications sur la valeur subjective qui lui est accordée. Il permet de déterminer jusqu'à un certain point dans quelle mesure la population acquiert des connaissances et des compétences de haut niveau qui sont valorisées sur le marché du travail dans la société du savoir d'aujourd'hui. Des taux élevés d'accès et de scolarisation dans l'enseignement tertiaire contribuent à rehausser et à maintenir le niveau de formation de la population et de la main-d'œuvre.

Dans les pays de l'OCDE, la conviction que les compétences acquises dans l'enseignement tertiaire sont davantage valorisées que les compétences des individus moins instruits trouve son origine dans la dépréciation, tant réelle que crainte, des emplois dits de « routine » qui peuvent être mécanisés ou

délocalisés dans des pays à bas coûts et dans la reconnaissance du fait que le savoir et l'innovation sont les sources de croissance des pays riches. Les établissements d'enseignement tertiaire devront non seulement augmenter leur capacité d'accueil, mais aussi adapter leurs programmes de cours et leurs modes d'enseignement et d'apprentissage aux besoins variés des nouvelles générations d'étudiants.

Autres faits marquants

- En Australie, en Corée, en Fédération de Russie, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne et au Portugal, **les taux d'accès s'établissent à 70 % au moins dans l'enseignement tertiaire de type A selon les chiffres de 2009**.
- **L'âge auquel les jeunes adultes entament des études tertiaires de type A varie fortement selon les pays** : l'âge médian est compris entre 18.6 ans au Japon et 23.7 ans en Israël. Dans certains pays, la tranche d'âge est relativement limitée et la plupart des élèves sont relativement jeunes (en Belgique, en Indonésie, en Italie, au Japon et en Slovénie). La tranche d'âge est nettement plus étendue et les étudiants, plus âgés, dans d'autres pays (en Islande, en Nouvelle-Zélande, au Portugal et en Suède).
- Dans les 23 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, **2.6 % des jeunes adultes** entameront un programme de recherche de haut niveau selon les estimations.
- **La présence de nombreux étudiants en mobilité internationale influe sur les taux d'accès.** En Australie, l'impact des étudiants en mobilité internationale est tellement important que les taux d'accès diminuent sensiblement si ces étudiants sont exclus.

C2

Analyse

Accès global à l'enseignement tertiaire

Selon les estimations, 59 % des jeunes adultes entameront des études tertiaires de type A au cours de leur vie dans les pays de l'OCDE si les conditions actuelles d'accès se maintiennent. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 70 % dans plusieurs pays, mais ne représente pas plus de 35 % en Belgique, en Chine, en Indonésie et au Mexique (voir le graphique C2.1).

Le pourcentage d'étudiants qui entament des études tertiaires de type B est généralement inférieur, essentiellement parce que ces formations sont moins répandues dans la majorité des pays de l'OCDE. Dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, 19 % environ des étudiants entreprendront ce type de formation. Ce pourcentage est inférieur ou égal à 3 % en Italie, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal et en République slovaque, mais égal ou supérieur à 30 % en Argentine, Belgique, en Corée, en Estonie, en Fédération de Russie, en Slovénie, au Royaume-Uni et en Turquie, voire à 50 % au Chili et en Nouvelle-Zélande. Aux Pays-Bas, rares sont encore les étudiants qui optent pour une formation tertiaire de type B, mais leur nombre devrait augmenter au cours des prochaines années en raison de la création d'une nouvelle formation (« *Associate Degree* »). La Finlande a supprimé les formations tertiaires de type B de son système d'éducation et la Norvège n'en propose plus qu'une seule (voir le graphique C2.1).

La Belgique, le Chili et la Chine sont les pays qui ont enregistré le plus d'inscriptions dans l'enseignement tertiaire de type B en 2009. En Belgique et au Chili, le taux élevé d'accès à l'enseignement tertiaire de type B compense le taux relativement faible d'accès à l'enseignement tertiaire de type A. Dans d'autres pays, en particulier en Israël, en Slovénie et au Royaume-Uni, les taux d'accès sont proches de la moyenne de l'OCDE dans l'enseignement tertiaire de type A et sont relativement élevés dans l'enseignement tertiaire de type B. Quant à la Nouvelle-Zélande, elle se distingue des autres pays : ses taux d'accès sont parmi les plus élevés de l'OCDE dans ces deux niveaux d'enseignement, mais ils sont gonflés par un pourcentage important d'étudiants plus âgés et d'étudiants en mobilité internationale (voir ci-après).

Selon la moyenne calculée sur la base de tous les pays de l'OCDE dont les données sont comparables, le pourcentage de jeunes adultes qui entament des études tertiaires de type A a augmenté de 12 points de pourcentage depuis 2000 et de près de 25 points de pourcentage depuis 1995. Entre 2000 et 2009, les taux d'accès ont progressé de plus de 20 points de pourcentage dans l'enseignement tertiaire de type A en Australie, en Autriche, en Corée, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque. L'Espagne, la Finlande, la Hongrie et la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays de l'OCDE qui ont connu pendant cette période un recul de leur taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A. En Espagne et en Hongrie toutefois, ce déclin a été compensé par une augmentation sensible du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B durant cette période. En Nouvelle-Zélande, la variation des taux d'accès à la hausse, puis à la baisse, qui a été enregistrée entre 2000 et 2009 suit la variation du nombre d'étudiants en mobilité internationale durant la même période.

Entre 1995 et 2009, les taux nets d'accès à l'enseignement tertiaire de type B sont restés relativement stables dans les pays de l'OCDE, sauf en Espagne et en Turquie, où ils ont augmenté de 20 points de pourcentage. Au Danemark, les écarts enregistrés entre 1995 et 2009 s'expliquent en partie par l'adoption, après 2000, d'une nouvelle classification des formations tertiaires, qui a donné lieu au classement de formations de type B dans la catégorie des formations de type A (voir le graphique C2.1).

Selon la moyenne calculée sur la base des 23 pays de l'OCDE dont les données sont comparables, 2.6 % des jeunes adultes d'aujourd'hui entreprendront un programme de recherche de haut niveau à un moment de leur vie. Parmi tous les pays disposant de données, ce pourcentage est inférieur à 1 % en Argentine, au Chili, en Indonésie, au Mexique et en Turquie, mais égal ou supérieur à 4 % en Autriche et en Suisse (voir le tableau C2.1).

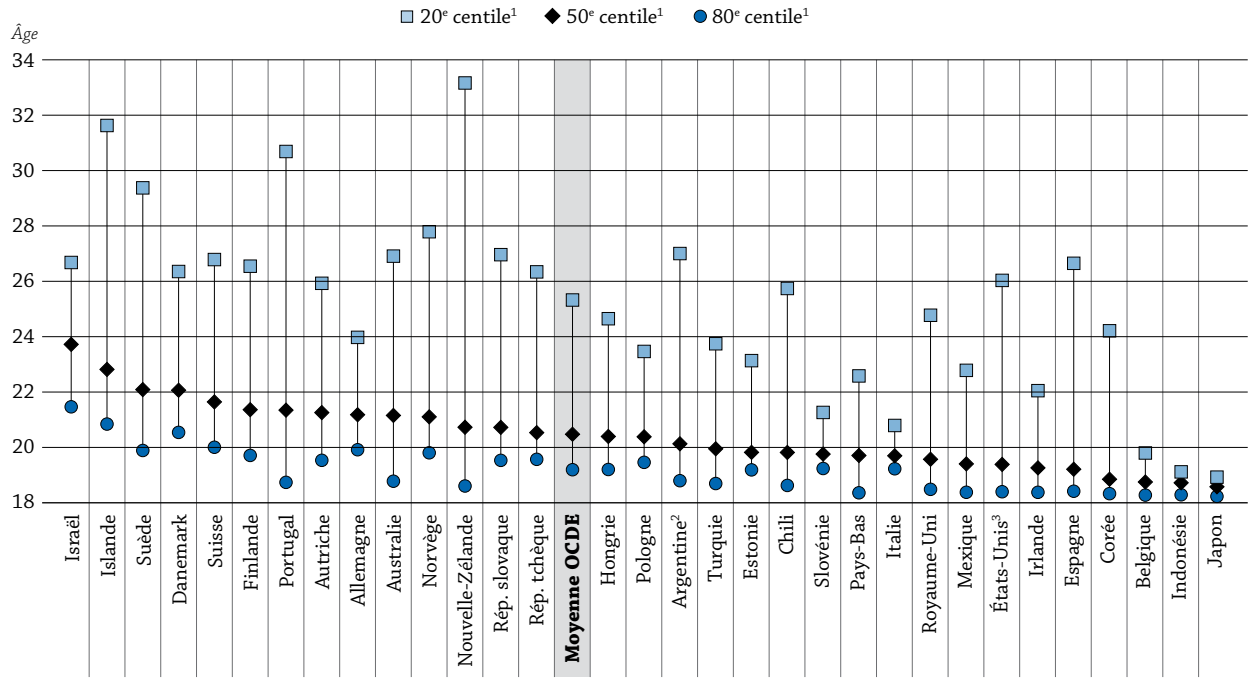
Âge des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire de type A

La pyramide des âges des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire diffère dans les pays de l'OCDE, ce qui s'explique par les différences dans l'âge typique d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires et dans

la capacité d'accueil des établissements (admissions réglementées par le principe du *numerus clausus*) ou par le fait que certains étudiants peuvent avoir travaillé à l'issue de leurs études secondaires avant de s'inscrire dans l'enseignement tertiaire. De plus, il n'est pas exclu que ceux qui entament une formation tertiaire de type B s'orientent ensuite vers l'enseignement tertiaire de type A.

Il est de tradition d'entamer des études tertiaires de type A dès la fin des études secondaires. Cet usage reste courant dans de nombreux pays. Ainsi, en Belgique, en Indonésie, en Irlande, en Italie, au Japon, au Mexique, aux Pays-Bas et en Slovénie, 80 % de ceux qui entreprennent des études tertiaires de type A pour la première fois ont moins de 23 ans (voir le graphique C2.2).

Graphique C2.2. Pyramide des âges des nouveaux inscrits dans des formations tertiaires de type A (2009)



1. Respectivement 20 %, 50 % et 80 % des nouveaux inscrits n'ont pas atteint l'âge indiqué.
2. Année de référence : 2008.
3. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2009 (50e centile).

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468362

Dans d'autres pays de l'OCDE en revanche, l'entrée dans l'enseignement tertiaire intervient plus tard, après une période d'activité professionnelle ou le service militaire. Dans ces pays, ceux qui entament des études tertiaires de type A pour la première fois appartiennent à un groupe d'âge nettement plus étendu. Au Danemark, en Islande, en Israël et en Suède, l'âge médian des étudiants qui entament une formation tertiaire dépasse 22 ans.

Le pourcentage d'étudiants plus âgés qui commencent pour la première fois des études tertiaires de type A peut témoigner, avec d'autres éléments, de la souplesse de ces formations (aux États-Unis, par exemple) et de leur degré d'adéquation avec les besoins d'individus qui n'appartiennent pas au groupe d'âge typique. Ce pourcentage peut également traduire une perception particulière de la valeur de l'expérience professionnelle en tant que préparation complémentaire aux études supérieures, caractéristique des pays nordiques et assez répandue en Australie, en Hongrie, en Nouvelle-Zélande et en Suisse, où un pourcentage non négligeable de

nouveaux inscrits a largement dépassé l'âge typique d'accès. Il s'explique également dans certains pays par le service militaire obligatoire, qui retarde le début des études tertiaires. En Israël par exemple, plus de la moitié des étudiants qui entament des études tertiaires de type A pour la première fois ont au moins 23 ans : le service militaire y est obligatoire entre l'âge de 18 et 21 ans pour les hommes et entre l'âge de 18 et 20 ans pour les femmes. Toutefois, le fait de commencer des études tertiaires à un âge plus avancé a certaines conséquences sur l'économie, le manque à gagner fiscal, par exemple. Certains gouvernements encouragent les étudiants à entamer et terminer au plus vite leurs études tertiaires et incitent davantage les établissements d'enseignement tertiaire à promouvoir l'achèvement des études dans le délai imparti (voir le tableau C2.1).

Durant la récente crise économique, des jeunes adultes ont retardé leur entrée dans la vie active et ont poursuivi leurs études. Certains gouvernements ont mis en œuvre des programmes dits de la « deuxième chance » à l'intention des individus qui ont quitté l'école de manière précoce pour améliorer le niveau de compétence de la main-d'œuvre et faire de la formation qualifiante une option attractive pour les jeunes adultes. Dans certains pays, les taux d'accès élevés reflètent des phénomènes aux conséquences temporaires, par exemple la réforme de l'enseignement tertiaire de type A, la crise économique ou l'afflux d'étudiants en mobilité internationale.

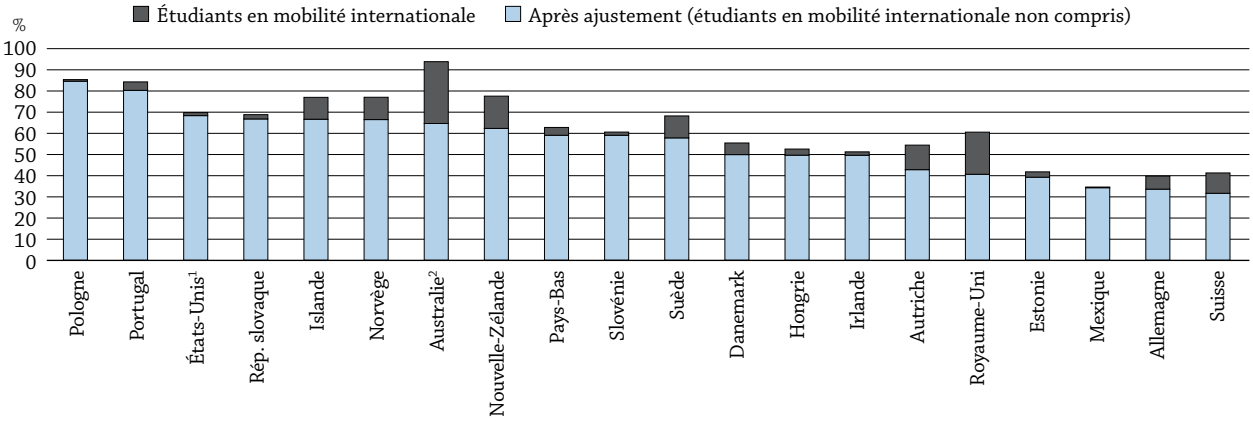
Impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès dans l'enseignement tertiaire de type A

Par définition, les étudiants en mobilité internationale qui entament pour la première fois des études tertiaires dans un pays sont comptabilisés comme nouveaux inscrits, qu'ils aient ou non suivi auparavant une formation dans un autre pays. Le graphique C2.3 montre l'impact des effectifs d'étudiants en mobilité internationale : il compare les taux d'accès avant et après ajustement (c'est-à-dire avant et après déduction des étudiants en mobilité internationale).

En Australie, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale est tel que les taux d'accès y diminuent de 29 points de pourcentage après ajustement, reléguant ce pays de la première à la septième place du classement. En Autriche, en Islande, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse, les taux d'accès subissent également aussi l'influence des étudiants en mobilité internationale, car ils diminuent dans une mesure comprise en 9 et 20 points de pourcentage après ajustement (voir le tableau C2.1).

C'est logiquement dans les pays qui accueillent les pourcentages les plus élevés d'étudiants en mobilité internationale (en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni par exemple) que ces effectifs ont le plus d'impact sur des indicateurs tels que les taux d'accès et les taux d'obtention d'un diplôme (voir l'indicateur A3).

Graphique C2.3. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A : impact des étudiants en mobilité internationale (2009)



1. Les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A incluent les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type B.
2. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A en 2009, après ajustement.

Source : OCDE. Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468381

Pour améliorer la comparabilité de ces indicateurs qui se concentrent généralement sur des enjeux nationaux, il convient donc dans la mesure du possible de présenter à part les effectifs d'étudiants en mobilité internationale.

Passerelles entre les formations tertiaires de type A et B

Dans certains pays, les formations tertiaires de type A et B sont dispensées dans des établissements de type différent, mais cette situation évolue : il est de plus en plus fréquent de voir des universités ou d'autres établissements proposer les deux types de formation. De plus, ces deux types de formation se rapprochent de plus en plus en termes de contenus des cours, d'orientation et de résultats de l'apprentissage.

Les diplômés de l'enseignement tertiaire de type B peuvent souvent obtenir leur admission dans des formations tertiaires de type A, que ce soit en deuxième ou troisième année, voire en deuxième cycle. En conséquence, on ne peut simplement additionner les taux d'accès aux formations tertiaires de type A et de type B pour obtenir des taux d'accès à l'ensemble de l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage. Leur admission est souvent soumise à certaines conditions (examen spécifique, antécédents personnels ou professionnels, réussite d'une formation préparatoire, etc.), mais celles-ci varient selon les pays et les formations visées. De même, les étudiants qui abandonnent leurs études tertiaires de type A sans avoir obtenu leur diplôme peuvent parfois être réorientés avec succès vers une formation tertiaire de type B.

Les pays qui se distinguent par des taux d'accès élevés dans l'enseignement tertiaire sont vraisemblablement aussi ceux qui proposent des passerelles entre les deux types de formation. Certains éléments montrent par ailleurs que le parcours scolaire antérieur joue un grand rôle dans l'accès à l'enseignement tertiaire et l'égalité des chances à ce niveau d'enseignement (voir l'encadré C2.1).

Encadré C2.1. Performance des élèves âgés de 15 ans aux épreuves PISA de compréhension de l'écrit et accès à l'enseignement tertiaire

En 2000, le Canada a lancé l'Enquête auprès des jeunes en transition en collaboration avec le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Depuis lors, les 30 000 élèves canadiens qui ont participé au cycle PISA 2000 sont interrogés tous les deux ans au sujet de leur parcours scolaire et professionnel.

L'exemple canadien montre à quel point il est pertinent d'associer l'enquête PISA à un suivi longitudinal. C'est aussi un modèle à suivre pour d'autres pays de l'OCDE à la recherche d'une stratégie à adopter pour mieux comprendre l'impact social et économique des compétences acquises en milieu scolaire.

De meilleurs résultats scolaires à l'âge de 15 ans sont associés à des parcours scolaires linéaires et à un niveau de formation plus élevé dans l'enseignement tertiaire. Toutefois, les éléments réunis dans l'étude canadienne montrent que de nombreux parcours non linéaires (de l'école à l'insertion professionnelle) peuvent être empruntés par les jeunes pour faire des études brillantes et réussir dans la vie active. Des pourcentages importants d'étudiants inscrits à l'université (14 %) et au collège (35 %) ont travaillé avant d'entreprendre leur formation post-secondaire. Parmi les élèves soumis aux épreuves PISA en 2000, ce sont les actifs occupés en 2006 qui constituent le groupe le plus hétérogène en termes de résultats aux épreuves PISA.

La combinaison des résultats de l'enquête PISA et de l'enquête canadienne auprès des jeunes en transition révèle que le niveau de formation est en corrélation positive avec le score aux épreuves PISA de 2000. Parmi les individus âgés de 21 ans en 2006, la grande majorité des étudiants en formation à l'université comptent parmi les élèves très performants lors du cycle PISA 2000, soit ceux qui se sont classés au niveau 4 ou 5.

Dans l'ensemble, les élèves qui ont terminé leurs études secondaires à un âge plus avancé, qu'ils aient ou non suivi une formation post-secondaire, n'ont pas obtenu des résultats aussi élevés lors du cycle PISA 2000. De plus, les élèves qui ont commencé à travailler tout de suite accusent des résultats inférieurs aux épreuves PISA.

. . .

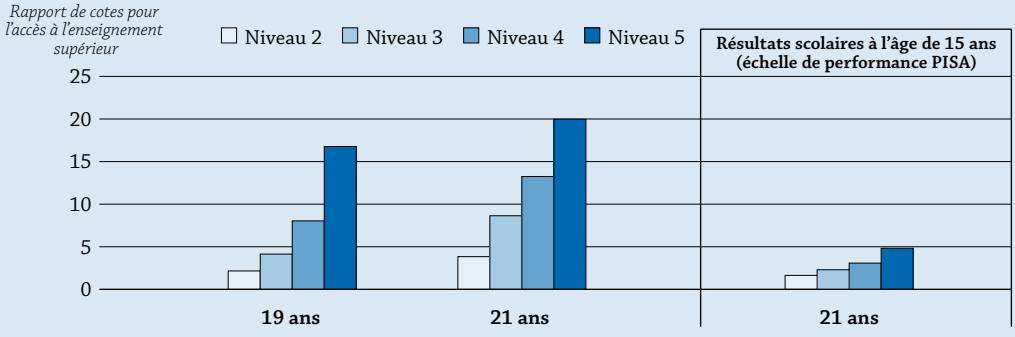
C2

Ces éléments suggèrent l'existence d'une corrélation négative entre les parcours scolaires perturbés ou le redoublement sur le rendement scolaire et la vie professionnelle.

Des résultats supérieurs aux épreuves PISA sont, jusqu'à un certain point, des variables prédictives de la poursuite des études, de la vie professionnelle ou de l'inactivité. Des scores élevés aux épreuves PISA sont associés à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires et à la poursuite d'études post-secondaires, même après contrôle d'autres variables contextuelles spécifiques aux élèves. Les élèves situés dans le quartile inférieur de performance PISA en compréhension de l'écrit sont nettement plus susceptibles d'abandonner leurs études secondaires et moins susceptibles de poursuivre des études au-delà de la 12e année que les élèves situés dans le quartile supérieur de performance. Les élèves performants sont plus susceptibles de poursuivre des études à l'âge de 21 ans que de travailler. S'ils travaillent, ils sont plus susceptibles de reprendre des études par la suite. Chez les élèves de sexe masculin, un niveau supérieur de compétence en mathématiques et en compréhension de l'écrit est en corrélation positive avec la poursuite d'études post-secondaires, et un niveau inférieur, avec l'insertion professionnelle. Chez les élèves de sexe féminin, un niveau inférieur de compétence en mathématiques est en corrélation négative avec l'insertion professionnelle, à l'instar d'un niveau de formation peu élevé chez leur mère. D'autres caractéristiques contextuelles, comme le revenu des parents, ne contribuent pas à prévoir la transition, mais les inégalités de revenus ne sont pas aussi importantes au Canada qu'elles le sont dans la majorité des autres pays de l'OCDE.

Les analyses longitudinales à plusieurs variables réalisées sur la base des données de l'enquête PISA et de l'enquête canadienne auprès des jeunes en transition révèlent l'importance des compétences évaluées dans l'enquête PISA ainsi que d'autres caractéristiques contextuelles spécifiques aux élèves pour la poursuite d'une formation post-secondaire et l'accès à l'enseignement tertiaire de type A. Par exemple, les élèves au sommet de l'échelle de compréhension de l'écrit (niveau 5) lors du cycle PISA 2000 sont 20 fois plus susceptibles que les élèves situés au niveau 1 ou en deçà de suivre une formation tertiaire de type A, même après contrôle d'autres caractéristiques propres aux élèves. Les résultats scolaires des élèves en compréhension de l'écrit contribuent grandement aussi à la probabilité de poursuivre des études post-secondaires, en particulier dans l'enseignement tertiaire de type A, même si la corrélation n'est pas aussi forte que celle établie avec les résultats aux épreuves PISA de compréhension de l'écrit.

Accroissement de la probabilité de suivre une formation post-secondaire entre 19 et 21 ans associé à la performance sur l'échelle PISA de compréhension de l'écrit à l'âge de 15 ans (Canada)



Source : OCDE (2010j).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932482403

Lecture du graphique

Ce graphique montre la probabilité qu'ont les individus âgés de 19 à 21 ans de suivre une formation post-secondaire en fonction de leur niveau de compétence en compréhension de l'écrit dans l'enquête PISA à l'âge de 15 ans au Canada, après contrôle de leur engagement à l'école, de leur langue maternelle, de leur lieu de résidence, du niveau de formation de leurs parents et du revenu de leur famille (groupe de référence : le niveau 1 de l'échelle PISA). Le niveau de compétence PISA atteint en 2000 par les élèves canadiens à l'âge de 15 ans est indiqué en abscisse. Dans l'enquête PISA, le seuil de compétence en compréhension de l'écrit est le niveau 2 et le niveau de compétence le plus élevé est le niveau 5.

...

Les caractéristiques contextuelles des élèves, dont la transmission intergénérationnelle, jouent également un grand rôle. Les élèves dont les parents sont diplômés de l'enseignement tertiaire de type A sont 4.5 fois plus susceptibles de suivre une formation de ce niveau, même après contrôle d'une série d'autres caractéristiques. De plus, le milieu familial intervient davantage dans la probabilité de suivre des études tertiaires de type A que des études tertiaires de type B. Près de deux tiers des élèves issus d'un milieu familial favorisé ont suivi une formation tertiaire de type A, contre un tiers seulement parmi les élèves les plus défavorisés. Quelque 61 % des élèves nés à l'étranger ont suivi des études tertiaires de type A, contre 43 % seulement des élèves nés au Canada. Les élèves de sexe féminin sont plus susceptibles de suivre une formation tertiaire de type A que les élèves de sexe masculin. Dans certains cas, les différences de domaines d'études sont marquées : les garçons sont cinq fois plus susceptibles que les filles de suivre des études en sciences fondamentales.

Les segments les plus clairs montrent par exemple la probabilité accrue des élèves situés au niveau 2 à l'âge de 15 ans de suivre des études tertiaires de type A à l'âge de 19 et de 21 ans par comparaison avec des élèves situés sous le niveau 2. Le segment situé au bout du graphique montre dans quelle mesure les résultats scolaires à l'âge de 15 ans sont une variable prédictive de la réussite ultérieure des adolescents.

Remarque : voir OCDE (2010j).

Définitions

Les **programmes de recherche de haut niveau** (niveau 6 de la CITE) sont équivalents au doctorat.

Les **étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale** qui s'inscrivent pour la première fois dans une formation tertiaire de deuxième cycle sont considérés comme de nouveaux inscrits.

Par **premier inscrit**, on entend tout individu qui s'inscrit pour la première fois dans une formation du niveau considéré.

Le **taux d'accès dans l'enseignement tertiaire** est une estimation de la probabilité, dans l'hypothèse du maintien des conditions actuelles d'accès, qu'ont les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire d'entamer une formation tertiaire plus tard dans la vie.

Les **formations tertiaires de type A** sont largement théoriques et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions hautement qualifiées.

Les **formations tertiaires de type B** sont classées au même niveau de compétence que les formations tertiaires de type A, mais elles ont une finalité professionnelle plus précise et préparent les étudiants à entrer directement dans la vie active. Habituellement, ces formations sont de durée (deux à trois ans) plus courte que celles de type A et sont sanctionnées par des diplômes qui ne sont pas assimilés à des titres de niveau universitaire.

Méthodologie

Les données tendancielles sur les taux d'accès (voir le tableau C2.2) de 1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004 proviennent d'une enquête spéciale réalisée dans les pays de l'OCDE en janvier 2007.

Les données relatives à l'impact des étudiants en mobilité internationale sur les taux d'accès de l'enseignement tertiaire proviennent d'une enquête spéciale réalisée par l'OCDE en décembre 2010.

Les tableaux C2.1 et C2.2 indiquent la somme des taux nets d'accès par âge. Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits de cet âge dans chaque type de formation tertiaire est divisé par l'effectif total de la population du même âge. La somme des taux nets d'accès correspond à la somme des taux d'accès à chaque âge. Ce taux est une estimation de la probabilité qu'un jeune entame des études tertiaires au cours de sa vie, dans l'hypothèse du maintien des taux d'accès à leur niveau actuel. Le tableau C2.1 montre

également les 20e, 50e et 80e centiles de la répartition par âge des nouveaux inscrits, c'est-à-dire l'âge en dessous duquel respectivement 20 %, 50 % et 80 % des individus entament pour la première fois des études tertiaires.

Les pays ne sont pas tous en mesure d'établir une distinction entre les étudiants qui entament pour la première fois des études tertiaires et ceux qui changent de filière, qui redoublent ou qui reprennent leurs études après une interruption. En conséquence, on ne peut additionner les taux des nouveaux inscrits à chaque niveau de l'enseignement tertiaire pour obtenir un taux global d'accès à l'enseignement tertiaire, car il existe un risque de double comptage.

Références

OCDE (2010j), *Pathways to Success: How Knowledge and Skills at Age 15 Shape Future Lives in Canada*, Éditions OCDE.

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Tableau C2.1. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux inscrits (2009)

Somme des taux nets d'accès par âge, selon le sexe et le mode de scolarisation

		Enseignement tertiaire de type B					Enseignement tertiaire de type A								Programmes de recherche de haut niveau				
		Taux nets d'accès					Taux nets d'accès					Âge			Taux nets d'accès				
		H + F	*dont < 25 ans*	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris)[1] (tous groupes d'âge confondus)	H + F	*dont < 25 ans*	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris)[1] (tous groupes d'âge confondus)	Dans le 20e centile[2]	Dans le 50e centile[2]	Dans le 80e centile[2]	H + F	*dont < 30 ans*	Hommes	Femmes	Après ajustement (étudiants en mobilité internationale non compris)[1] (tous groupes d'âge confondus)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
OCDE	Australie	**m**	*m*	m	m	m	**94**	*69*	82	107	65	18.8	21.2	26.9	**3.2**	*1.5*	3.2	3.1	2.0
	Autriche	**15**	*8*	14	16	15	**54**	*43*	48	61	43	19.5	21.3	25.9	**9.1**	*5.7*	9.0	9.1	7.2
	Belgique	**39**	*37*	33	46	m	**31**	*30*	29	33	m	18.3	18.8	19.8	**m**	*m*	m	m	m
	Canada	**m**	*m*	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m
	Chili	**57**	*41*	58	56	m	**47**	*35*	43	52	m	18.6	19.8	25.7	**0.3**	*0.2*	0.3	0.3	m
	Rép. tchèque	**8**	*7*	5	12	m	**59**	*48*	51	68	m	19.6	20.5	26.3	**3.5**	*2.7*	3.8	3.1	m
	Danemark	**25**	*13*	25	24	22	**55**	*43*	44	67	50	20.5	22.1	26.4	**3.2**	*2.1*	3.4	2.9	2.5
	Estonie	**30**	*22*	23	36	30	**42**	*35*	34	50	39	19.2	19.8	23.1	**2.4**	*1.5*	2.2	2.5	2.3
	Finlande	**a**	*a*	a	a	a	**69**	*52*	60	78	m	19.7	21.4	26.5	**m**	*m*	m	m	m
	France	**m**	*m*	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m
	Allemagne	**19**	*14*	12	26	m	**40**	*34*	39	40	34	19.9	21.2	24.0	**m**	*m*	m	m	m
	Grèce	**m**	*m*	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m
	Hongrie	**14**	*11*	10	18	14	**53**	*44*	48	57	50	19.2	20.4	24.6	**1.5**	*1.1*	1.6	1.4	1.4
	Islande	**4**	*n*	4	3	4	**77**	*49*	58	97	67	20.8	22.8	31.6	**2.3**	*0.7*	1.7	3.0	1.7
	Irlande	**25**	*19*	30	20	25	**51**	*45*	44	58	50	18.4	19.3	22.0	**m**	*m*	m	m	m
	Israël	**27**	*19*	26	28	m	**60**	*40*	53	66	m	21.5	23.7	26.7	**2.1**	*0.8*	2.0	2.2	m
	Italie	**n**	*n*	n	n	n	**50**	*46*	42	58	m	19.2	19.7	20.8	**2.3**	*m*	2.1	2.4	m
	Japon	**27**	*m*	20	35	m	**49**	*m*	55	43	m	18.2	18.6	18.9	**1.0**	*m*	1.4	0.6	m
	Corée	**36**	*31*	33	40	m	**71**	*60*	72	69	m	18.3	18.8	24.2	**2.4**	*0.9*	2.8	1.9	m
	Luxembourg	**m**	*m*	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m
	Mexique	**2**	*2*	3	2	2	**35**	*29*	35	35	34	18.4	19.4	22.8	**0.3**	*0.1*	0.4	0.3	0.3
	Pays-Bas	**n**	*n*	n	n	n	**63**	*56*	58	68	59	18.4	19.7	22.6	**m**	*m*	m	m	m
	Nouvelle-Zélande	**50**	*23*	45	55	41	**78**	*51*	64	91	62	18.6	20.7	33.2	**2.8**	*1.5*	3.0	2.7	1.5
	Norvège	**n**	*n*	n	n	n	**77**	*58*	64	91	66	19.8	21.1	27.8	**3.0**	*1.6*	3.0	3.1	1.8
	Pologne	**1**	*1*	n	1	m	**85**	*74*	76	95	85	19.5	20.4	23.5	**m**	*m*	m	m	m
	Portugal	**n**	*n*	n	n	n	**84**	*61*	74	95	80	18.7	21.3	30.7	**2.9**	*1.1*	2.5	3.3	2.5
	Rép. slovaque	**1**	*1*	1	1	m	**69**	*53*	56	82	67	19.5	20.7	27.0	**3.1**	*2.0*	3.2	3.0	2.8
	Slovénie	**32**	*22*	31	32	31	**61**	*56*	48	74	59	19.2	19.8	21.3	**1.5**	*1.0*	1.2	2.0	1.3
	Espagne	**23**	*20*	22	25	m	**46**	*39*	39	54	m	18.4	19.2	26.6	**2.7**	*1.7*	2.4	3.0	m
	Suède	**11**	*6*	10	12	11	**68**	*46*	57	80	58	19.9	22.1	29.4	**3.0**	*1.7*	3.1	3.0	2.1
	Suisse	**21**	*10*	22	20	m	**41**	*32*	40	43	32	20.0	21.6	26.8	**4.9**	*3.7*	5.4	4.4	2.5
	Turquie	**30**	*24*	33	27	m	**40**	*34*	42	38	m	18.7	20.0	23.7	**0.6**	*0.4*	0.7	0.6	m
	Royaume-Uni	**31**	*9*	22	40	28	**61**	*49*	53	68	41	18.5	19.6	24.8	**2.6**	*1.6*	2.8	2.4	1.4
	États-Unis	**x(6)**	*x(7)*	x(8)	x(9)	m	**70**	*54*	62	78	68	18.4	19.4	26.0	**m**	*m*	m	m	m
	Moyenne OCDE	**19**	*13*	17	21	m	**59**	*47*	52	66	m	19.2	20.5	25.3	**2.6**	*1.6*	2.7	2.6	m
	Moyenne UE21	**16**	*11*	14	18	m	**58**	*47*	50	66	m	19.3	20.6	24.8	**3.1**	*1.9*	3.0	3.1	m
Autres G20	Argentine[3]	**44**	*27*	26	62	m	**47**	*35*	41	53	m	18.8	20.1	27.0	**0.5**	*m*	0.5	0.5	m
	Brésil	**m**	*m*	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m
	Chine	**19**	*m*	17	22	m	**17**	*m*	15	18	m	m	m	m	**2.4**	*m*	2.6	2.3	m
	Inde	**m**	*m*	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m
	Indonésie	**5**	*5*	4	5	m	**22**	*22*	22	22	m	18.3	18.7	19.1	**0.1**	*n*	0.1	0.2	m
	Féd. de Russie	**28**	*m*	x(1)	x(1)	m	**72**	*m*	x(6)	x(6)	m	m	m	m	**2.1**	*m*	x(14)	x(14)	m
	Arabie saoudite	**m**	*m*	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	*m*	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m	m	m	m	**m**	*m*	m	m	m
	Moyenne G20	**22**	*m*	17	26	m	**51**	*m*	47	52	m	m	m	m	**1.6**	*m*	1.6	1.4	m

Remarques : les taux d'accès peuvent être sous-estimés dans les pays exportateurs nets d'étudiants et surestimés dans les pays importateurs nets d'étudiants à cause de différences de couverture entre les données démographiques et les données sur les effectifs scolarisés. L'ajustement des taux d'accès vise à compenser cet aspect.

Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès ajustés correspondent aux taux d'accès lorsque les étudiants en mobilité internationale sont exclus.
2. Respectivement 20 %, 50 % et 80 % des nouveaux inscrits n'ont pas atteint l'âge indiqué.
3. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471326

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Tableau C2.2. Évolution des taux d'accès à l'enseignement tertiaire (entre 1995 et 2009)

		Enseignement tertiaire de type A[1]							Enseignement tertiaire de type B						
		1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
		(1)	(2)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)
OCDE	Australie	m	59	82	84	86	87	**94**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Autriche	27	34	37	40	42	50	**54**	m	m	9	7	7	9	**15**
	Belgique	m	m	33	35	30	31	**31**	m	m	34	36	37	37	**39**
	Canada	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Chili	m	m	46	42	41	45	**47**	m	m	35	33	49	48	**57**
	Rép. tchèque	m	25	41	50	54	57	**59**	m	9	8	9	8	9	**8**
	Danemark	40	52	57	59	57	59	**55**	33	28	23	22	22	21	**25**
	Estonie	m	m	54	41	39	42	**42**	m	m	33	32	32	31	**30**
	Finlande	39	71	73	76	71	70	**69**	32	a	a	a	a	a	**a**
	France	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Allemagne[2]	26	30	36	35	34	36	**40**	15	15	14	13	13	14	**19**
	Grèce	15	30	43	49	43	42	**m**	5	21	13	31	23	26	**m**
	Hongrie	m	64	68	66	63	57	**53**	m	1	11	10	11	12	**14**
	Islande	38	66	74	78	73	73	**77**	12	10	7	4	3	6	**4**
	Irlande	m	32	45	40	44	46	**51**	m	26	14	21	21	20	**25**
	Israël	m	48	55	56	57	60	**60**	m	31	25	26	28	26	**27**
	Italie	m	39	56	56	53	51	**50**	m	1	n	n	n	n	**n**
	Japon	31	40	43	45	46	48	**49**	33	32	33	32	30	29	**27**
	Corée	41	45	54	59	61	71	**71**	27	51	51	50	50	38	**36**
	Luxembourg	m	m	m	m	m	25	**m**	m	m	m	m	m	n	**m**
	Mexique	m	27	30	31	32	34	**35**	m	1	2	2	2	2	**2**
	Pays-Bas	44	53	59	58	60	62	**63**	n	n	n	n	n	n	**n**
	Nouvelle-Zélande	83	95	79	72	76	72	**78**	44	52	48	49	48	46	**50**
	Norvège	59	67	73	70	70	71	**77**	5	5	n	n	n	n	**n**
	Pologne	36	65	76	78	78	83	**85**	1	1	1	1	1	1	**1**
	Portugal	m	m	m	53	64	81	**84**	m	m	m	1	1	n	**n**
	Rép. slovaque	28	37	59	68	74	72	**69**	1	3	2	1	1	1	**1**
	Slovénie	m	m	40	46	50	56	**61**	m	m	49	43	38	32	**32**
	Espagne	m	47	43	43	41	41	**46**	3	15	22	21	21	22	**23**
	Suède	57	67	76	76	73	65	**68**	m	7	7	10	9	10	**11**
	Suisse	17	29	37	38	39	38	**41**	29	14	16	15	16	19	**21**
	Turquie	18	21	27	31	29	30	**40**	9	9	19	21	21	23	**30**
	Royaume-Uni	m	47	51	57	55	57	**61**	m	29	28	29	30	30	**31**
	États-Unis	m	42	64	64	65	64	**70**	m	13	x(7)	x(8)	x(9)	x(10)	**x(11)**
	Moyenne OCDE	37	47	54	55	55	56	**59**	17	16	18	18	18	17	**19**
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les données de 1995, 2000 et 2009 sont disponibles	37	50					**62**	19	19					**20**
	Moyenne UE21	35	46	53	54	54	54	**58**	11	12	15	16	15	14	**16**
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	47	**m**	m	m	m	m	m	44	**m**
	Brésil	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Chine	m	m	m	m	m	m	**17**	m	m	m	m	m	m	**19**
	Inde	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	**22**	m	m	m	m	m	m	**15**
	Féd. de Russie	m	m	65	65	66	69	**72**	m	m	32	31	31	30	**28**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	**52**	m	m	m	m	m	m	**20**

Remarques : les colonnes montrant les taux d'accès des années 2001 à 2004 (soit les colonnes 3-6 et 14-17) peuvent être consultées en ligne (voir le StatLink ci-dessous). Les informations sur la méthode employée pour calculer les taux d'accès (taux nets ou taux bruts) ainsi que sur les âges typiques figurent dans l'annexe 1.

1. Les taux d'accès aux programmes de recherche de haut niveau sont inclus dans les taux d'accès à l'enseignement tertiaire de type A de 1995 et de 2000 à 2003 (à l'exception de l'Allemagne et de la Belgique).

2. Rupture des séries chronologiques entre 2008 et 2009 en raison d'une réaffectation partielle des programmes professionnels dans les catégories CITE 2 et CITE 5B.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

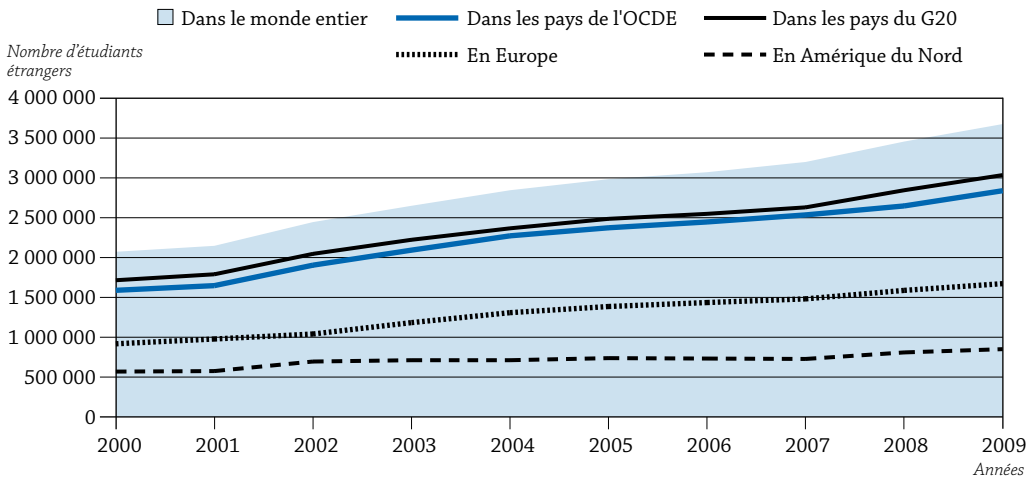
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471345

QUI ÉTUDIE À L'ÉTRANGER ET OÙ ?

- Selon les chiffres de 2009, près de 3.7 millions d'étudiants suivent une formation tertiaire dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants.
- L'Australie, le Royaume-Uni, l'Autriche, la Suisse et la Nouvelle-Zélande sont, par ordre décroissant, les pays où le nombre d'étudiants en mobilité internationale est le plus élevé en pourcentage de leur effectif dans l'enseignement tertiaire.
- En valeur absolue, les effectifs les plus élevés d'étudiants en mobilité internationale sont originaires de Chine, de Corée et d'Inde. Les étudiants asiatiques représentent 52 % de l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger.
- Selon les chiffres de 2009, les étudiants étrangers en formation dans l'OCDE représentent près du triple des ressortissants de pays de l'OCDE en formation à l'étranger. Dans les 21 pays européens qui sont membres de l'OCDE, on compte 2.6 étudiants étrangers par ressortissant européen en formation à l'étranger.
- L'effectif mondial d'étudiants étrangers se répartit à hauteur de 83 % environ entre les pays du G20 et de 77 % entre les pays de l'OCDE. Ces pourcentages sont restés stables au cours des dix dernières années.

Graphique C3.1. Évolution du nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, selon la région d'accueil (entre 2000 et 2009)



Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C3.5. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468400

Contexte

Avec l'interdépendance accrue des économies nationales et l'augmentation des taux de scolarisation, les pouvoirs publics et les individus comptent de plus en plus sur l'enseignement tertiaire pour élargir l'horizon des étudiants et les aider à apprendre une langue étrangère et à mieux comprendre les cultures et les pratiques commerciales dans le monde. S'inscrire dans un établissement d'enseignement tertiaire à l'étranger est l'un des moyens qui s'offrent aux étudiants désireux de mieux connaître des cultures et d'apprendre une langue étrangère et, partant, d'améliorer leurs perspectives professionnelles dans des secteurs où le marché du travail est mondialisé, par exemple dans les multinationales ou la recherche.

L'internationalisation de l'enseignement tertiaire peut aussi permettre à des systèmes d'éducation plus modestes et/ou moins développés d'améliorer leur efficacité. En effet, les études à l'étranger

peuvent constituer une solution alternative avantageuse à l'offre nationale de formations et permettre aux pays de concentrer leurs ressources limitées sur des cursus se prêtant à des économies d'échelle ou d'augmenter la scolarisation dans l'enseignement tertiaire malgré une capacité d'accueil insuffisante dans le pays. L'accueil d'étudiants en mobilité internationale peut non seulement accroître les recettes de l'enseignement tertiaire, mais peut également s'inscrire dans une stratégie plus vaste de recrutement d'immigrants hautement qualifiés.

Les étudiants en mobilité internationale tendent à choisir des domaines d'études différents de ceux des étudiants locaux (voir l'indicateur A4), ce qui suggère soit la spécialisation des pays d'accueil dans les domaines les plus prisés, soit le manque de formations dans ces domaines dans les pays d'origine.

Lors de la lecture de cet indicateur, il y a lieu de faire une distinction entre les étudiants qui se sont rendus à l'étranger dans l'intention d'y faire des études (les étudiants en mobilité internationale) et les étudiants qui ne sont pas ressortissants du pays dans lequel ils sont en formation (les étudiants étrangers), mais qui peuvent en être des résidents à long terme, voire y être nés (voir la section « Définitions » ci-après). Les étudiants en mobilité internationale constituent donc un sous-groupe des étudiants étrangers.

Autres faits marquants

- **Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants a augmenté de 6.4 % entre 2008 et 2009, alors que l'effectif mondial de l'enseignement tertiaire a augmenté de 3.3 % durant la même période.** Ces taux de croissance sont inférieurs à ceux enregistrés entre 2007 et 2008, période pendant laquelle le nombre d'étudiants en formation à l'étranger a progressé de 8 % et l'effectif mondial de l'enseignement tertiaire, de 3.6 % (voir le tableau C3.5 et ISU, 2011). Ce ralentissement peut s'expliquer par le fait que la crise financière a entravé la mobilité et a réduit les aides aux études à l'étranger (voir Varghese, 2009).
- **L'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni accueillent chacun plus de 5 % de l'effectif mondial d'étudiants en mobilité internationale**. Les étudiants en mobilité internationale originaires d'Allemagne, du Canada, de Corée, des États-Unis, de France et du Japon sont les plus nombreux dans l'effectif d'étudiants ressortissants de pays de l'OCDE en formation à l'étranger.
- **Les étudiants en mobilité internationale représentent 10 % au moins de l'effectif de l'enseignement tertiaire en Australie, en Autriche, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse, et plus de 20 % de l'effectif des programmes de recherche de haut niveau** en Australie, en Autriche, en Belgique, au Canada, aux États-Unis, en Islande, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, **25 % des étudiants en mobilité internationale qui ne renouvellent pas leur titre de séjour « étudiant » changent de statut dans leur pays d'accueil le plus souvent pour des raisons professionnelles**.

Tendances

Depuis 2000, l'effectif d'étudiants en formation à l'étranger dans l'enseignement tertiaire a progressé de 77 % dans le monde, à raison de 6.6 % par an en moyenne, et de 79 % dans les pays de l'OCDE, à raison de 6.7 % par an en moyenne.

Même si le nombre d'étudiants étrangers y a légèrement diminué en pourcentage de l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger (moins 2 %), les pays européens restent en tête du classement des pays d'accueil les plus prisés en valeur absolue (38 %) devant l'Amérique du Nord (23 %). Les pays d'accueil où le pourcentage d'étudiants étrangers a le plus augmenté sont situés en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Océanie et en Asie, ce qui reflète l'internationalisation de l'enseignement tertiaire dans un nombre croissant de pays (voir le graphique C3.1).

Analyse

Tendances

L'analyse combinée des données de l'OCDE et de l'Institut de statistique de l'UNESCO permet de dégager des tendances à plus long terme et révèle la forte croissance de l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger (voir l'encadré C3.1). Au cours de ces trois dernières décennies, le nombre d'étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants a fortement augmenté dans le monde : il est passé de 0.8 million en 1975 à 3.7 millions en 2009, soit plus du quadruple. L'internationalisation de l'enseignement tertiaire s'est intensifiée durant les 34 dernières années, reflétant la mondialisation croissante des économies et des sociétés, et l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements d'enseignement tertiaire.

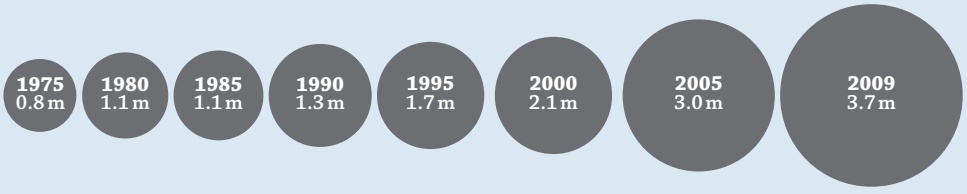
Plusieurs facteurs ont contribué à l'accroissement du nombre d'étudiants en formation à l'étranger depuis 1975 : les stratégies mises en œuvre par les pouvoirs publics pour promouvoir et entretenir les liens politiques, sociaux, culturels et académiques entre les pays, en particulier dans le contexte de la construction européenne ; l'accroissement sensible des taux d'accès à l'enseignement tertiaire dans le monde ; et, plus récemment, la démocratisation des prix du transport. L'intensification de l'internationalisation des emplois hautement qualifiés a incité les individus à acquérir une expérience internationale pendant leurs études.

Il est possible de comparer l'augmentation du nombre d'étudiants en formation à l'étranger à l'augmentation de l'effectif mondial de l'enseignement tertiaire. Selon les chiffres de l'UNESCO, 165 millions d'individus étaient scolarisés dans l'enseignement tertiaire dans le monde en 2009, soit 65 millions d'étudiants de plus depuis 2000 et une progression de 65 % (Institut de statistique de l'UNESCO, 2011). L'effectif d'étudiants en formation à l'étranger est passé de 2.1 à 3.7 millions durant la même période, soit une croissance de 77 %. Le pourcentage d'étudiants en formation à l'étranger dans l'effectif mondial d'étudiants a donc augmenté de 7 % entre 2000 et 2009 (voir le graphique C3.1).

Dans l'enseignement tertiaire, la plupart des « nouveaux » étudiants se concentrent dans des pays tiers de l'OCDE. Dans les prochaines années, ces étudiants devraient progressivement accroître l'effectif d'étudiants étrangers des programmes de recherche de haut niveau dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20.

Encadré C3.1. Accroissement à long terme du nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants

Accroissement de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire (entre 1975 et 2009, en millions)



Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO.

La base de données sur les effectifs d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde est constituée à partir de deux sources différentes : l'OCDE et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). L'ISU a fourni les données de 1975 à 1995 sur tous les pays et les données de 2000, 2005 et de 2009 sur la plupart des pays non membres de l'OCDE. L'OCDE a fourni des données de 2000 et de 2009 sur ses pays membres et les autres pays non membres. Les données de ces deux sources ont pu être combinées, car elles se basent sur des définitions identiques. Les données manquantes ont dû être imputées sur la base des données les plus proches pour éviter que des lacunes dans la couverture des données ne donnent lieu à des ruptures de séries chronologiques.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468495

L'intensification de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire est plus forte encore dans les pays de l'OCDE. En valeur absolue, le nombre d'étudiants étrangers a plus que doublé depuis 2000 en Australie, au Canada, au Chili, en Corée, en Estonie, en Espagne, en Fédération de Russie, en Finlande, en Islande, en Italie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie. Par contraste, il a progressé de moins de 25 % en Belgique et en Turquie (voir le tableau C3.1).

Il ressort de l'analyse de l'évolution du nombre d'étudiants étrangers entre 2000 et 2009 que le nombre d'étudiants a plus augmenté dans les pays de l'OCDE (189 %) que dans les pays de l'UE21 (141 %) (voir le tableau C3.1).

En valeur relative, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale a également augmenté depuis 2000 dans les 16 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, sauf au Canada et aux Pays-Bas. En moyenne, le nombre d'étudiants en mobilité internationale en pourcentage de l'effectif de l'enseignement tertiaire a progressé davantage dans les pays de l'UE21 (43 %) que dans les pays de l'OCDE (32 %) entre 2004 et 2009.

La mobilité internationale des étudiants dans le monde s'explique dans une grande mesure par des tendances migratoires intra- et interrégionales. L'intensification de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE et la mobilité intra-régionale des étudiants reflètent l'importance croissante de la mobilité régionale par rapport à la mobilité mondiale. De plus, les flux d'étudiants à destination de pays d'Europe, d'Asie orientale et d'Océanie, par exemple, reflètent l'évolution géopolitique des régions (voir UNESCO, 2009).

Principaux pays d'accueil

Les pays du G20 accueillent 83 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers. Quelque 77 % d'entre eux sont en formation dans un pays de l'OCDE. Parmi les pays de l'OCDE, ce sont les pays de l'UE21 qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants étrangers : 38 % de l'effectif mondial. Ces 21 pays accueillent également 98 % de l'effectif d'étudiants étrangers de l'UE. L'impact des politiques européennes en matière de mobilité ressort clairement de l'analyse de la composition de l'effectif d'étudiants étrangers. Les étudiants originaires d'un pays de l'UE21 représentent 72 % de l'effectif d'étudiants étrangers de l'UE21. L'Amérique du Nord est la deuxième destination la plus prisée par les étudiants étrangers. Cette région accueille 23 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers, dont l'origine est toutefois plus diversifiée que dans l'Union européenne : 4.4 % seulement des étudiants en mobilité internationale en formation aux États-Unis sont originaires du Canada et 9.1 % seulement des étudiants en mobilité internationale en formation au Canada sont originaires des États-Unis (voir les tableaux C3.2 et C3.3, et le graphique C3.1).

Selon les chiffres de 2009, la moitié des étudiants étrangers se répartissent entre cinq pays seulement. Ces pays accueillent la majorité des étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) : 18 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers. Dans ce classement, ils sont suivis par le Royaume-Uni (10 %), l'Australie (7 %), l'Allemagne (7 %) et la France (7 %). Ces cinq pays accueillent à eux seuls la moitié de l'effectif mondial d'étudiants étrangers, mais d'autres pays ont fait leur entrée dans le secteur international de l'éducation ces dernières années (voir le graphique C3.2 et le tableau C3.6 disponible en ligne). Outre les cinq pays en tête du classement, le Canada (5 %), le Japon (4 %), la Fédération de Russie (4 %) et l'Espagne (2 %) attirent un nombre important d'étudiants étrangers. Il convient de signaler que les chiffres de l'Australie, des États-Unis et du Royaume-Uni portent sur les étudiants « en mobilité internationale ».

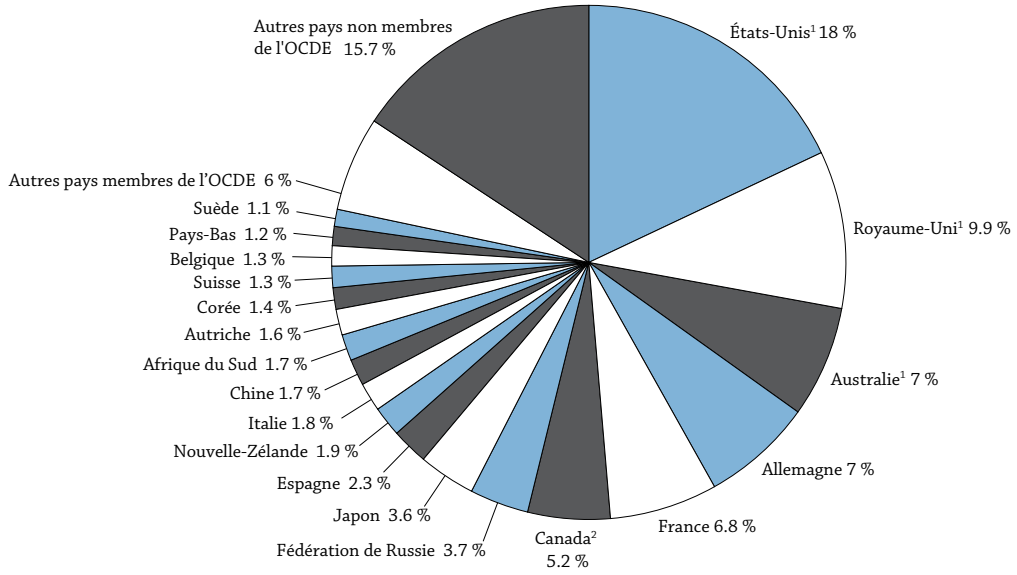
Émergence de nouveaux acteurs sur le marché international de l'éducation

En neuf ans, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi les États-Unis comme pays de destination est passé de 23 % à 18 %. Ce pourcentage a diminué de 2 points en Allemagne et de 1 point au Royaume-Uni. À l'inverse, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi l'Australie et la Nouvelle-Zélande a progressé de près de 2 points de pourcentage, comme en Fédération de Russie, ce qui en fait un nouvel acteur important du secteur international de l'éducation (voir le graphique C3.3). Ces tendances traduisent des priorités politiques différentes en matière d'internationalisation : des politiques de marketing proactif sont appliquées dans la région Asie-Pacifique, tandis qu'une approche plus locale et académique reste de mise aux États-Unis, pays dominant de longue date sur ce marché. Rappelons que les chiffres de l'Australie, des États-Unis et du Royaume-Uni portent sur les étudiants en « mobilité internationale ».

C3

Graphique C3.2. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'accueil (2009)

Pourcentage d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire par pays d'accueil, selon les données à disposition de l'OCDE



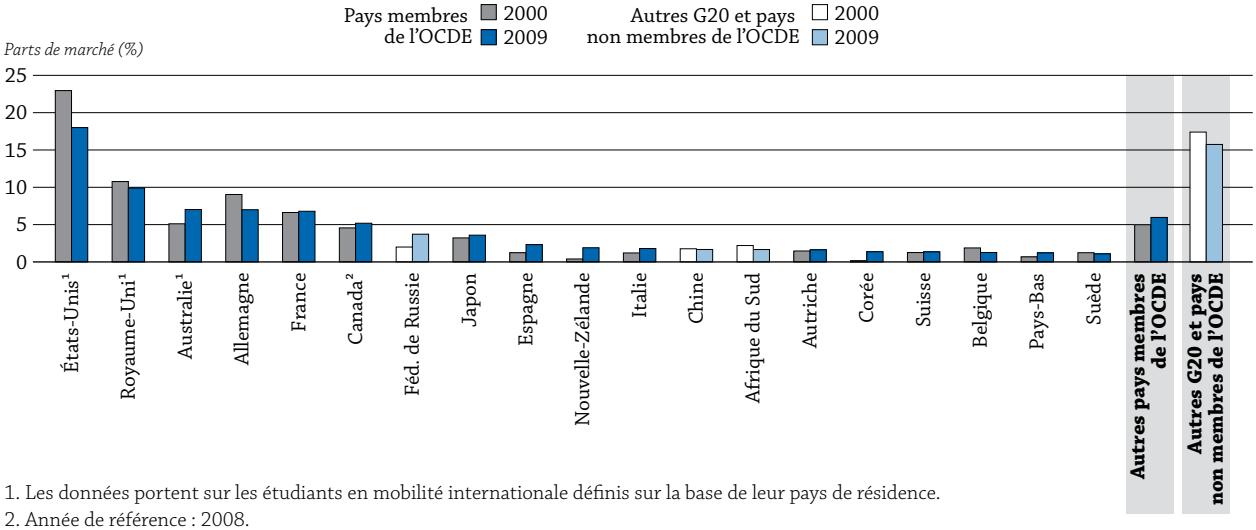
1. Les données portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base de leur pays de résidence.
2. Année de référence : 2008.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C3.6 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468419

Graphique C3.3. Évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (entre 2000 et 2009)

Pourcentage de l'ensemble des étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, par pays d'accueil



1. Les données portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base de leur pays de résidence.
2. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant de leur part de marché en 2009.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C3.6 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468438

Facteurs sous-jacents intervenant dans le choix du pays d'accueil

Langue d'enseignement

La langue parlée et employée dans l'enseignement est parfois l'un des éléments déterminant le choix du pays d'accueil. C'est pourquoi les pays où l'enseignement est dispensé dans des langues largement répandues (l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et le russe, par exemple) sont ceux qui accueillent le plus d'étudiants étrangers, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Le Japon échappe à ce constat : il accueille un pourcentage élevé d'étudiants étrangers, dont 93.2 % originaires d'Asie, alors que sa langue d'enseignement est moins répandue (voir le tableau C3.2 et le graphique C3.2).

Que des pays anglophones, tels que l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) s'explique vraisemblablement en grande partie par le fait que l'anglais s'élève progressivement au rang de langue « mondiale ». C'est aussi la langue que les étudiants désireux d'étudier à l'étranger sont les plus susceptibles d'avoir apprise dans leur pays d'origine et/ou de vouloir perfectionner par le biais de l'immersion en pays anglophone. L'accroissement rapide de l'effectif d'étudiants étrangers enregistré entre 2000 et 2009 en Australie (indice de variation : 244), au Canada (202), en Nouvelle-Zélande (850) et au Royaume-Uni (163) peut, dans une certaine mesure, être attribué à des considérations linguistiques du même ordre (voir le tableau C3.1).

D'ailleurs, de nombreux établissements situés dans des pays non anglophones proposent dorénavant des formations en anglais, ce qui leur permet d'atténuer leur désavantage linguistique aux yeux des étudiants étrangers. Ce phénomène s'observe en particulier dans des pays où l'usage de l'anglais est largement répandu, dans les pays nordiques par exemple (voir l'encadré C3.2).

Encadré C3.2. Pays proposant des formations tertiaires en anglais (2009)

Emploi de l'anglais dans l'enseignement	
La totalité ou la quasi-totalité des formations est dispensée en anglais	Australie, Canada[1], Irlande, États-Unis, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni
De nombreuses formations sont dispensées en anglais	Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède
Certaines formations sont dispensées en anglais	Allemagne, Belgique (Communauté flamande)[2], Corée, France, Hongrie, Islande, Japon, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Suisse[3] et Turquie
Aucune formation ou presque n'est dispensée en anglais	Autriche, Belgique (Communauté française), Brésil, Chili, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg et Mexique[3]

Remarque : pour déterminer si un pays propose un petit ou un grand nombre de formations en anglais, il convient de tenir compte de la taille des pays d'accueil. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne et la France sont classées parmi les pays qui dispensent relativement peu de formations en anglais, alors qu'en valeur absolue, ces deux pays en proposent davantage que la Suède, par exemple.
1. Au Canada, les cours dans l'enseignement tertiaire sont dispensés soit en français (principalement au Québec), soit en anglais.
2. Formations de mastère.
3. À la discrétion des établissements d'enseignement tertiaire.
Source : OCDE. Données compilées à partir de brochures destinées aux étudiants étrangers potentiels et rédigées par diverses instances : DAAD en Allemagne, OAD en Autriche, NIIED en Corée, Cirius au Danemark, CIMO en Finlande, EduFrance en France, Campus Hungary en Hongrie, l'Université d'Islande en Islande, JPSS au Japon, SIU en Norvège, NUFFIC aux Pays-Bas, CRASP en Pologne, CHES et NARIC en République tchèque, l'Institut suédois en Suède et la Middle-East Technical University en Turquie.

Qualité des formations

Les étudiants en mobilité internationale choisissent de plus en plus leur pays de destination en fonction de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé qu'ils estiment à partir d'un large éventail d'informations et de classements de formations tertiaires publiés sur papier ou en ligne. Le pourcentage élevé d'établissements d'enseignement tertiaire en tête des classements dans les principaux pays de destination et l'apparition dans les

classements d'établissements situés dans des pays où le nombre d'étudiants en mobilité internationale augmente montrent l'importance croissante de la perception de la qualité, même si une corrélation entre les tendances en matière de mobilité internationale et la qualité perçue de chaque établissement est difficile à établir.

Dans ce contexte, les établissements d'enseignement tertiaire sont encore plus désireux d'améliorer leurs normes en matière de qualité de l'enseignement, de s'adapter à des effectifs d'étudiants d'une plus grande diversité et de prendre garde à la façon dont ils sont perçus à l'étranger.

Frais de scolarité et coût de la vie

Dans la plupart des pays membres de l'UE, soit en Allemagne, en Autriche, en Belgique (Communauté flamande), au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Finlande, en France, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède, les frais de scolarité en vigueur dans l'enseignement tertiaire sont équivalents pour les ressortissants nationaux et les ressortissants d'un autre pays membre de l'UE. En Irlande, toutefois, les étudiants ressortissants d'un autre pays membre de l'UE doivent avoir résidé au moins trois ans sur le territoire irlandais au cours des cinq dernières années pour pouvoir prétendre à la gratuité de l'inscription pendant une année académique. En Allemagne, en Finlande et en Italie, ce principe d'équivalence vaut également pour les étudiants en mobilité internationale originaires de pays tiers de l'UE. Ni la Finlande, ni la Suède n'appliquent de frais de scolarité, mais l'Allemagne en prévoit dans tous les établissements privés subventionnés par l'État et certains de ses *Länder* en ont instauré également dans les établissements publics. Au Danemark, les étudiants ressortissants de pays nordiques partenaires (la Norvège et l'Islande) et de pays membres de l'UE sont traités comme les ressortissants nationaux et sont exemptés de frais de scolarité (subventionnés en totalité). La plupart des étudiants en mobilité internationale qui sont ressortissants d'un pays tiers de l'UE ou de l'Espace économique européen (EEE) doivent s'acquitter de la totalité des droits de scolarité, même si un nombre limité d'étudiants brillants originaires de pays tiers de l'UE ou de l'EEE peuvent obtenir une bourse qui couvre tout ou partie de leurs frais de scolarité (voir l'encadré C3.3)

Dans plusieurs pays tiers de l'UE (en Corée, aux États-Unis, en Islande, au Japon et en Norvège), les étudiants sont sur un pied d'égalité en matière de frais de scolarité, qu'ils soient ressortissants nationaux ou en mobilité internationale. En Norvège, les frais de scolarité sont équivalents pour les ressortissants nationaux et les étudiants en mobilité internationale : les établissements publics n'en facturent pas, contrairement à certains établissements privés. En Islande, les étudiants doivent tous s'acquitter de frais d'inscription, auxquels viennent s'ajouter des frais de scolarité dans les établissements privés. Au Japon, les étudiants doivent tous s'acquitter de la totalité des frais de scolarité, qu'ils soient ressortissants nationaux ou étudiants en mobilité internationale, à l'exception des étudiants en mobilité internationale auxquels le gouvernement japonais a accordé des bourses, qui en sont exemptés. Par ailleurs, les étudiants en mobilité internationale qui financent eux-mêmes leurs études peuvent prétendre à de nombreux programmes de bourses. En Corée, les frais de scolarité et les aides financières applicables aux étudiants en mobilité internationale varient selon la teneur de la convention conclue entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil. Dans l'ensemble, la plupart des étudiants en mobilité internationale versent des frais de scolarité légèrement inférieurs à ceux facturés aux ressortissants nationaux. En Nouvelle-Zélande, les étudiants en mobilité internationale s'acquittent généralement de la totalité des frais de scolarité (qui ne sont pas subventionnés) – sauf dans les programmes de recherche de haut niveau –, mais ceux originaires d'Australie bénéficient d'un traitement de faveur : ils perçoivent les mêmes aides que les ressortissants nationaux. En Australie et au Canada, tous les étudiants en mobilité internationale, quel que soit leur pays d'origine, doivent s'acquitter de la totalité des frais de scolarité. Ce constat vaut aussi pour la Fédération de Russie, parmi les pays du G20, sauf pour les étudiants bénéficiaires de programmes d'aides du gouvernement.

La gratuité des études, associée à l'existence de formations dispensées en anglais, explique vraisemblablement la forte croissance du nombre d'étudiants en mobilité internationale qui a été enregistrée entre 2000 et 2009 en Finlande, en Islande, en Norvège et en Suède (voir le tableau C3.1). Toutefois, en l'absence de frais de scolarité, le coût unitaire élevé de l'enseignement tertiaire est lourd pour les finances publiques des pays d'accueil si aucune participation financière n'est demandée aux étudiants en mobilité internationale (voir le tableau B1.1a).

C3

C'est la raison pour laquelle le Danemark a instauré des droits de scolarité pour les étudiants en mobilité internationale originaires de pays tiers de l'UE et de l'EEE à compter de l'année académique 2006-07. L'adoption de mesures similaires est à l'étude en Finlande et en Suède, où l'effectif d'étudiants étrangers a augmenté de plus de 126 % et 55 %, respectivement, entre 2000 et 2009.

Les pays d'accueil où les frais de scolarité sont intégralement à la charge des étudiants en mobilité internationale sont largement gagnants sur le plan financier. Certains pays de la région Asie-Pacifique ont explicitement intégré l'internationalisation de l'enseignement dans leurs stratégies de développement socio-économique et ont pris des mesures destinées à attirer dans leurs établissements des étudiants en mobilité internationale, souvent dans une optique de rentabilité ou tout du moins moyennant le financement des études par les intéressés. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont instauré des frais de scolarité spécifiques pour les étudiants en mobilité internationale, ce qui ne les a pas empêchés d'enregistrer l'une des plus fortes croissances du nombre d'étudiants en mobilité internationale ces dix dernières années (voir le tableau C3.1). En Corée et au Japon, l'effectif d'étudiants étrangers a fortement augmenté entre 2000 et 2009 (voir l'indicateur B5), malgré les frais de scolarité élevés réclamés sans distinction à tous les étudiants en formation sur le territoire. Il ressort de ces observations que les frais de scolarité ne découragent pas forcément les candidats à la mobilité internationale, pour autant que la qualité de l'enseignement et les avantages qu'ils peuvent en retirer soient à la hauteur de leur investissement.

Il est possible, néanmoins, que les étudiants tiennent compte de l'aspect financier pour choisir un cursus parmi des formations similaires, en particulier s'ils sont originaires de pays en développement. À cet égard, la progression relativement faible du nombre d'étudiants étrangers enregistrée aux États-Unis et au Royaume-Uni entre 2000 et 2009, et la diminution de la part de marché des États-Unis durant cette période, s'expliquent vraisemblablement par les frais de scolarité relativement élevés qui sont facturés aux étudiants en mobilité internationale dans ces deux pays, dans un contexte de concurrence intense avec d'autres pays anglophones proposant un éventail de formations similaires à moindres frais (voir le graphique C3.3). En Nouvelle-Zélande, l'attrait des programmes de recherche de haut niveau s'est ainsi sensiblement renforcé depuis 2005 en raison du nivellement des frais de scolarité des étudiants en mobilité internationale avec ceux des ressortissants nationaux (voir l'encadré C3.3).

Encadré C3.3. Structure des frais de scolarité

Structure des frais de scolarité	Pays de l'OCDE et autres pays du G20
Frais de scolarité plus élevés pour les étudiants en mobilité internationale que pour les ressortissants nationaux	Australie, Autriche[1], Belgique[1, 2], Canada, Danemark[1, 3], Estonie[1], États-Unis[5], Fédération de Russie, Irlande[3], Nouvelle-Zélande[4], Pays-Bas[1], République tchèque[1, 3], Royaume-Uni[1] et Turquie
Frais de scolarité équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux	Allemagne, Corée, Espagne, France, Italie, Japon et Mexique[6]
Pas de frais de scolarité, ni pour les étudiants en mobilité internationale, ni pour les ressortissants nationaux	Finlande, Islande, Norvège et Suède

1. Étudiants originaires de pays tiers de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.
2. En Belgique (Communauté flamande), des frais de scolarité différents sont applicables uniquement si les établissements accueillent 2 % d'étudiants originaires de pays tiers de l'EEE.
3. Pas de frais de scolarité pour les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein dans un établissement public.
4. À l'exception des étudiants suivant un programme de recherche de haut niveau et des étudiants originaires d'Australie.
5. Dans les établissements publics, les frais de scolarité sont équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux originaires d'un autre État des États-Unis. Toutefois, comme la plupart des étudiants états-uniens font leurs études tertiaires dans l'État dont ils sont originaires, les étudiants en mobilité internationale s'acquittent de frais de scolarité supérieurs à ceux versés par la plupart des ressortissants nationaux. Dans les établissements privés, les frais de scolarité sont équivalents pour les étudiants nationaux et les étudiants en mobilité internationale.
6. Certains établissements facturent des frais de scolarité plus élevés aux étudiants en mobilité internationale.

Source : OCDE. Indicateur B5.Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Le coût des études à l'étranger peut être allégé si les aides publiques aux étudiants sont maintenues même pendant des études à l'étranger. En Belgique (Communauté flamande), au Chili, en Finlande, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède, le maintien des aides publiques aux étudiants en mobilité internationale réduit de toute évidence leur fardeau financier.

Politique d'immigration

Au cours de ces dernières années, plusieurs pays de l'OCDE ont assoupli leur politique d'immigration pour encourager l'installation temporaire ou permanente d'étudiants en mobilité internationale (OCDE, 2008) (voir ci-dessous). Cette politique rend ces pays plus attractifs et renforce leur main-d'œuvre. Ces considérations sur les possibilités d'immigration et les frais de scolarité sont susceptibles d'intervenir dans le choix du pays de destination parmi diverses options de formation à l'étranger (OCDE, 2011a).

Autres facteurs

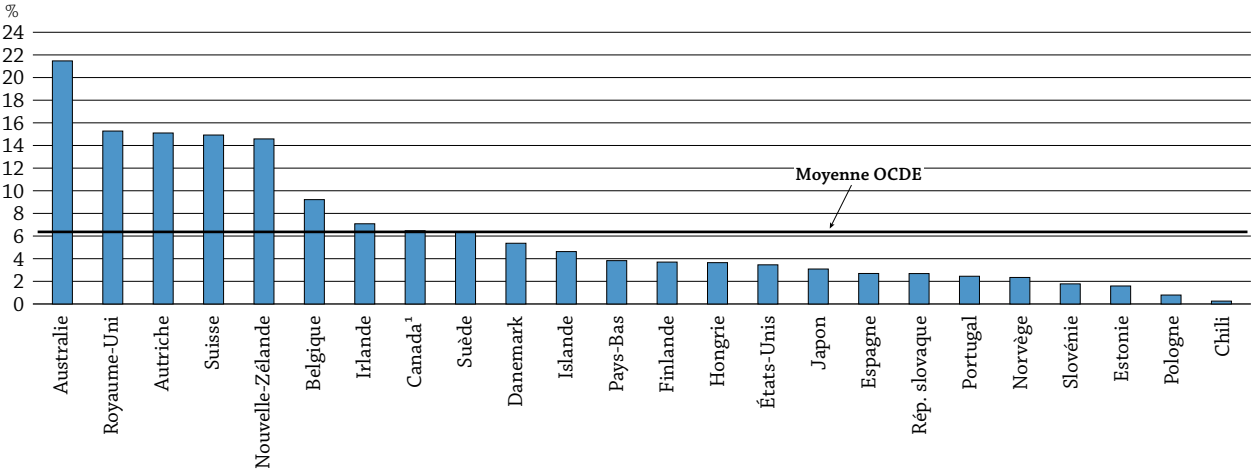
Parmi les autres facteurs qui interviennent dans le choix du pays de destination, citons : le prestige académique des établissements ou des formations ; la souplesse des cursus quant à la reconnaissance du temps passé à l'étranger dans les conditions de délivrance des diplômes ; l'insuffisance de l'offre d'enseignement tertiaire et les politiques restrictives d'admission à l'université dans le pays d'origine ; les relations historiques, géographiques ou commerciales entre les pays ; les perspectives professionnelles ; les aspirations culturelles ; et les mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter les équivalences (transfert d'unités de valeur ou validation de crédits académiques) entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil.

Importance de la mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire

L'analyse présentée ci-dessus se concentre sur la répartition des étudiants étrangers par pays d'accueil et décrit son évolution en valeur absolue, car il n'existe pas encore de séries chronologiques ou d'indicateurs agrégés sur la mobilité internationale des étudiants. Il est aussi possible d'évaluer l'importance de la mobilité internationale des étudiants par pays d'accueil sur la base du pourcentage d'étudiants en mobilité dans l'effectif total de l'enseignement tertiaire. Cette méthode a le mérite de tenir compte de la taille des systèmes d'enseignement tertiaire des différents pays, ce qui permet d'identifier les pays où l'internationalisation est la plus forte, quelle que soit leur taille et l'importance de leur part de marché en valeur absolue.

Graphique C3.4. Mobilité internationale des étudiants dans l'enseignement tertiaire (2009)

Pourcentage d'étudiants en mobilité dans les effectifs de l'enseignement tertiaire



Remarque : les données présentées dans ce graphique ne sont pas comparables avec les données sur les étudiants étrangers publiées dans les éditions de Regards sur l'éducation antérieures à 2006 ou dans d'autres sections du présent chapitre.

1. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau C3.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468457

Parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants sont disponibles, l'Australie, l'Autriche, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suisse sont ceux qui affichent le plus d'étudiants en mobilité internationale en pourcentage de leur effectif de l'enseignement tertiaire. En Australie, 21.5 % des étudiants sont venus dans le but spécifique de poursuivre des études tertiaires. Les étudiants en mobilité internationale représentent 15.1 % de l'effectif de l'enseignement tertiaire en Autriche, 14.6 % en Nouvelle-Zélande, 15.3 % au Royaume-Uni et 14.9 % en Suisse. À titre de comparaison, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans l'effectif de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 2 % au Chili, en Estonie, en Pologne et en Slovénie (voir le tableau C3.1 et le graphique C3.4).

Dans les pays où les données fondées sur le concept privilégié « d'étudiants en mobilité internationale » ne sont pas disponibles, les « étudiants étrangers » représentent un pourcentage significatif des effectifs de l'enseignement tertiaire en France (11.5 %). Par contraste, le pourcentage d'étudiants étrangers dans l'effectif de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 1 % au Brésil, au Chili, en Pologne et en Turquie (voir le tableau C3.1).

Mobilité internationale des étudiants par niveau d'enseignement et type de formation

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par type de formation tertiaire dans les pays d'accueil fait apparaître certaines tendances. Il en ressort en premier lieu que l'internationalisation est nettement moins marquée dans les formations tertiaires de type B (plus courtes et à finalité plus professionnelle) que dans les formations tertiaires de type A (largement théoriques), sauf au Danemark, en Espagne, au Japon, en Nouvelle-Zélande et au Portugal. Une tendance similaire s'observe dans les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié de la mobilité internationale des étudiants, sauf en Italie (voir le tableau C3.1).

Dans la plupart des pays, les étudiants en mobilité internationale sont nettement plus nombreux dans l'effectif des programmes de recherche de haut niveau que dans celui des formations tertiaires de type A. Cette tendance est manifeste au Canada, au Chili, aux États-Unis, en Islande, au Japon, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse et, dans les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié de la mobilité internationale des étudiants, en Corée et en France et en Italie. Elle peut s'expliquer soit par l'attrait des programmes de recherche de haut niveau proposés dans ces pays, soit par la volonté de recruter de préférence des étudiants en mobilité internationale qui en sont déjà à un stade avancé de leur formation afin de tirer parti de leur contribution au secteur de la recherche et du développement, ou de préparer leur installation future en qualité d'immigrants hautement qualifiés (voir le tableau C3.1).

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par type de formation tertiaire dans les pays d'accueil fait apparaître certaines tendances dans les formations dispensées par les pays. Dans certains pays, un pourcentage relativement important d'étudiants en mobilité internationale suivent une formation tertiaire à finalité professionnelle. C'est le cas en Belgique (26.2 %), au Chili (29.7 %), en Espagne (29.7 %), au Japon (23.7 %) et en Nouvelle-Zélande (34.7 %) (voir le tableau C3.4).

Dans d'autres pays, un pourcentage important d'étudiants en mobilité internationale suivent un programme de recherche de haut niveau. C'est particulièrement vrai en Suisse (25.7 %). Cette concentration s'observe aussi, quoique dans une moindre mesure, au Chili (17.5 %), en Espagne (17.2 %), aux États-Unis (19.4 %), en Finlande (13.5 %), au Japon (10 %), au Portugal (11.5 %), en République slovaque (11.5 %) et en Suède (16.2 %). Parmi les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié de mobilité internationale, 11.8 % des étudiants étrangers suivent un programme de recherche de haut niveau en France (voir le tableau C3.4). Tous ces pays bénéficient vraisemblablement de la contribution de cette élite internationale à leurs activités nationales de recherche et de développement. Ces étudiants sont aussi source de recettes financières dans les pays où ils s'acquittent de la totalité des frais de scolarité (voir l'encadré C3.3).

Profil des effectifs en mobilité internationale par pays d'accueil

Répartition des étudiants en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE

Les pays de l'OCDE accueillent plus d'étudiants étrangers qu'ils n'en envoient à l'étranger. En 2009, ils ont accueilli 2.9 étudiants étrangers par ressortissant de l'OCDE en formation à l'étranger. En valeur absolue, on compte 2.8 millions d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE, contre 987 000 ressortissants

d'un pays de l'OCDE en formation à l'étranger. Comme 93 % des ressortissants de l'OCDE ont choisi un autre pays de l'OCDE pour suivre leurs études, près de deux tiers des étudiants étrangers en formation dans l'OCDE sont originaires de pays tiers de l'OCDE (voir le tableau C3.6 disponible en ligne).

À l'échelle nationale, ce ratio varie sensiblement. L'Australie accueille 24 étudiants étrangers par Australien en formation à l'étranger. Ce ratio est de 15 pour 1 en Nouvelle-Zélande. Il est négatif au Chili, en Corée, en Estonie, en Grèce, en Islande, au Luxembourg, au Mexique, en Pologne, en République slovaque, en Slovénie et en Turquie. Les États-Unis et le Royaume-Uni affichent également des ratios élevés d'étudiants étrangers : ils accueillent plus de 11 étudiants étrangers par ressortissant en formation à l'étranger.

Principales régions d'origine

Ce sont les étudiants asiatiques qui constituent le groupe le plus important d'étudiants en mobilité internationale en formation dans des pays qui ont fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Ils représentent 52 % de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale déclaré dans le monde (51 % de l'effectif déclaré par les pays de l'OCDE et 55 % de l'effectif déclaré par des pays tiers).

Dans les pays de l'OCDE, c'est en Australie, en Corée et au Japon que les étudiants originaires d'Asie sont les plus nombreux : ils représentent plus de 75 % des étudiants étrangers ou en mobilité internationale. Dans les pays de l'OCDE, les Asiatiques sont suivis dans ce classement par les Européens (24.4 %), en particulier ceux originaires de pays membres de l'UE21 (16.9 %). Les étudiants en provenance d'Afrique représentent 10 % de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale. Enfin, les étudiants en mobilité internationale originaires d'Amérique du Nord ne représentent que 3.7 % de l'effectif total et ceux d'Amérique du Sud et des Caraïbes, 6 %. Dans l'ensemble, 32 % des étudiants en mobilité internationale en formation dans un pays membre de l'OCDE sont ressortissants d'un autre pays membre de l'OCDE (voir le tableau C3.2).

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité internationale

La prédominance des étudiants asiatiques et européens dans l'effectif d'étudiants en mobilité internationale ressort également de l'analyse par pays d'origine. Les étudiants allemands (3.6 %), coréens (4.8 %) et français (2.1 %) constituent les groupes les plus importants de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale originaires d'un pays de l'OCDE et en formation dans un autre pays l'OCDE. Viennent ensuite les étudiants originaires du Canada, des États-Unis et du Japon : leur pourcentage s'établit à 1.8 % (voir le tableau C3.2).

L'analyse de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale originaires de pays non membres de l'OCDE montre que les étudiants chinois constituent de loin le plus grand groupe : ils représentent 18.2 % de l'effectif d'étudiants en mobilité en formation dans un pays membre de l'OCDE (hormis Hong-Kong [Chine], dont la part est de 1.3 %) (voir le tableau C3.2). Les destinations les plus prisées par les étudiants chinois en mobilité internationale sont avant tout les États-Unis (21.9 %), puis le Japon (14 %) et l'Australie (12.4 %). Dans les pays de l'OCDE, les étudiants chinois sont suivis par ceux originaires d'Inde (7.3 %), de Malaisie (1.9 %), du Maroc (1.6 %), du Viêtnam (1.5 %) et de la Fédération de Russie (1.3 %). Parmi les étudiants asiatiques, ceux originaires d'Indonésie, du Népal, du Pakistan, de la République islamique d'Iran, de Singapour et de Thaïlande représentent également un pourcentage significatif de l'effectif d'étudiants en formation à l'étranger.

Une part importante de l'effectif d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE est originaire de pays limitrophes. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, environ 20 % de l'effectif total d'étudiants étrangers sont originaires de pays qui partagent une frontière terrestre ou maritime avec le pays d'accueil. Les pourcentages plus élevés de mobilité transfrontalière sont non seulement le reflet d'une situation géographique particulière, mais peuvent aussi découler d'une meilleure perception par les étudiants des pays limitrophes des avantages en termes de coûts, de qualité et d'inscription. D'un autre côté, les pourcentages plus élevés d'étudiants étrangers originaires de pays plus éloignés géographiquement se retrouvent dans les pays qui détiennent les parts les plus importantes du marché international de l'éducation, mais aussi dans les pays entretenant des relations historiques et culturelles étroites avec l'étranger, comme le Portugal ou l'Espagne (voir le tableau C3.6 disponible en ligne).

Dans les pays de l'OCDE, les pourcentages les plus élevés de mobilité transfrontalière sont enregistrés : en Corée, où 81 % des étudiants étrangers sont originaires de Chine ou du Japon ; en Estonie, où 77 % des étudiants étrangers sont originaires de Fédération de Russie, de Finlande, de Lettonie ou de Suède ; et en République tchèque, où 68 % des étudiants étrangers sont originaires d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne et de République slovaque. Les étudiants étrangers originaires de pays limitrophes représentent également une part importante de l'effectif d'étudiants étrangers en Autriche, en Belgique, en Fédération de Russie, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en Slovénie et en Suisse. Par contraste, en Australie, 5 % des étudiants étrangers sont originaires d'Indonésie, de Nouvelle-Zélande ou de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et seuls 2 % viennent d'Océanie ; au Canada, seuls 5 % des étudiants étrangers sont originaires des États-Unis ; au Portugal, seuls 4 % des étudiants étrangers sont originaires d'Espagne ou du Maroc ; et enfin, aux États-Unis, 8 % des étudiants étrangers sont originaires des Bahamas, du Canada, de Fédération de Russie ou du Mexique. Au Portugal, environ 72 % des étudiants étrangers sont originaires d'Angola, du Brésil, du Cap-Vert, de Guinée Bissau, de Sao Tomé-et-Prince ou du Timor-Leste, pays qui ont tous le portugais comme langue officielle (voir le tableau 3.6 disponible en ligne).

Pays d'accueil des étudiants scolarisés à l'étranger

Les étudiants de l'OCDE qui décident de partir à l'étranger pour suivre des études tertiaires choisissent en grande majorité un autre pays de l'OCDE. En moyenne, 93 % des étudiants originaires d'un pays de l'OCDE qui partent à l'étranger pour suivre des études tertiaires optent pour un autre pays de l'OCDE. Le pourcentage d'étudiants étrangers originaires d'un autre pays du G20 est élevé également dans les pays de l'OCDE : 83.5 % des étudiants étrangers en formation dans un pays de l'OCDE sont originaires d'Afrique du Sud, d'Arabie saoudite, d'Argentine, du Brésil, de Chine, de Fédération de Russie, d'Inde et d'Indonésie. Il est à noter que les étudiants originaires de Belgique (2 %), d'Irlande (0.7 %), d'Islande (0.5 %), du Luxembourg (0.2 %), de Norvège (1.8 %), des Pays-Bas (1.9 %), de République slovaque (0.7 %) et de République tchèque (1.7 %) sont très peu enclins à choisir un pays tiers de l'OCDE (voir le tableau C3.3).

Les considérations linguistiques et culturelles, la proximité géographique et la similitude des systèmes d'éducation sont autant de facteurs qui interviennent dans le choix du pays d'accueil. C'est vraisemblablement à la proximité géographique et aux différences de conditions d'accès à l'enseignement tertiaire qu'il faut imputer la concentration d'étudiants allemands en Autriche, d'étudiants belges en France et aux Pays-Bas, d'étudiants français en Belgique, d'étudiants canadiens aux États-Unis, d'étudiants néo-zélandais en Australie, etc. Les considérations linguistiques et les traditions académiques expliquent certainement aussi la propension des étudiants anglophones à se rendre aux États-Unis ou dans des pays membres du Commonwealth, même s'ils sont éloignés géographiquement. Ce constat vaut aussi pour d'autres régions géopolitiques historiques, notamment l'ex-Union soviétique, la francophonie et l'Amérique latine. Par ailleurs, les réseaux migratoires jouent un rôle, comme en atteste la concentration d'étudiants portugais en France, d'étudiants turcs en Allemagne et d'étudiants mexicains aux États-Unis.

Enfin, l'analyse des destinations choisies par les étudiants en mobilité internationale révèle l'attrait de pays spécifiques, que les étudiants soient sensibles au prestige académique de leur système d'éducation ou aux perspectives d'une immigration future. À cet égard, il est intéressant de constater que les étudiants originaires de Chine ont tendance à se concentrer en Allemagne, en Australie, au Canada, en Corée, aux États-Unis, en France, au Japon, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, des pays qui pour la plupart appliquent des mesures facilitant l'immigration des étudiants en mobilité internationale. De même, les étudiants originaires d'Inde préfèrent l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni. À eux seuls, ces trois pays accueillent 77 % des étudiants indiens en formation à l'étranger (voir le tableau C3.3).

Combien d'étudiants en mobilité internationale restent-ils dans leur pays d'accueil après obtention de leur diplôme ?

Les raisons qui poussent les ex-étudiants à rester dans leur pays d'accueil après leurs études sont diverses : les différentiels salariaux par rapport à leur pays d'origine, leur intégration dans leur pays d'accueil et leurs perspectives professionnelles dans leur pays d'origine, dans leur pays d'accueil, voire dans un autre pays.

Toutefois, l'insertion professionnelle dans le pays d'accueil peut impliquer un risque de surqualification qui est plus élevé pour les ex-étudiants en mobilité internationale que pour les ressortissants nationaux.

Comme indiqué ci-dessus, plusieurs pays de l'OCDE ont assoupli leur politique d'immigration pour encourager l'installation temporaire ou permanente des étudiants en mobilité internationale. L'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont, par exemple, pris des mesures qui facilitent l'installation sur leur territoire des étudiants étrangers qui y ont fait des études : leur dossier d'immigration est crédité de points supplémentaires. La Finlande et la Norvège ont amendé leur loi sur la naturalisation pour tenir compte des années de résidence sur leur territoire en tant qu'étudiant (OCDE, 2011a). En France, suivre un programme de recherche de haut niveau réduit la durée de résidence requise pour prétendre à la naturalisation. Dans de nombreux autres pays de l'OCDE, les procédures d'octroi d'un permis de travail ou de séjour sont simplifiées pour les étudiants et les diplômés en mobilité internationale.

Des pays ont pris d'autres mesures pour favoriser l'intégration des étudiants en mobilité. Ainsi, la Finlande et la Norvège proposent des cours de langue nationale, alors que l'Australie, le Japon, la Norvège, la République tchèque et la Suède prévoient des stages ou des permis de travail pour favoriser l'embauche à temps partiel.

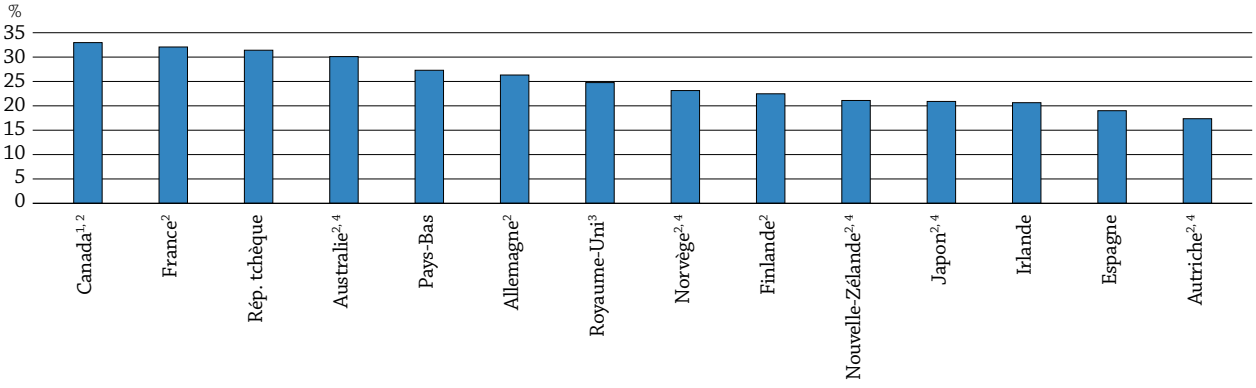
Par ailleurs, la libre circulation des travailleurs européens et la politique en matière de frais de scolarité expliquent, en partie, la grande mobilité internationale des étudiants entre les pays d'Europe, par comparaison avec celle entre les pays d'Amérique du Nord, dans la mesure où l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ne prévoit pas de libre circulation des travailleurs dans un marché du travail commun.

Taux de séjour

Le nombre d'étudiants qui s'installent dans leur pays d'accueil à l'issue de leurs études et l'efficacité des politiques mises en œuvre pour garder les immigrants hautement qualifiés peuvent être évalués à la lumière des taux de séjour. L'édition de 2011 de *Perspectives des migrations internationales* (OCDE, 2011a) propose un indicateur qui permet d'évaluer le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui sont passés du statut d'étudiant à un autre statut de résidence, en particulier un statut qui les autorise à travailler.

Graphique C3.5. Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale changeant de statut et restant dans le pays d'accueil de l'OCDE où ils ont étudié, 2008 ou 2009

Pourcentage d'étudiants ayant changé de statut (pour des raisons professionnelles, familiales ou autres) parmi les étudiants n'ayant pas renouvelé leur permis de séjour



Remarque : pour les pays européens, les données concernent uniquement les étudiants venant d'un pays non membres de l'Espace économique européen.
1. Les données du Canada incluent les changements du statut d'étudiant à un autre statut temporaire.
2. Année de référence : 2008.
3. Effectifs d'étudiants calculés sur la base des données de visas.
4. Effectifs d'étudiants calculés sur la base des données de *Regards sur l'éducation*.
Source : OCDE (2011a).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468476

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf

Le taux de séjour correspond au pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont changé de statut par rapport au pourcentage d'étudiants qui n'ont pas renouvelé leur permis de séjour « étudiant » la même année. Cet indicateur ne permet pas de chiffrer le pourcentage d'étudiants qui s'installent à long terme. Les étudiants en mobilité internationale qui travaillent pendant un certain temps à l'étranger peuvent le faire valoir à leur retour dans leur pays d'origine. Dans certains pays, un contrat à court terme à l'étranger après un doctorat peut être décisif pour obtenir un poste à l'université.

Une certaine prudence s'impose lors de l'analyse des taux de séjour présentés dans le graphique C3.5 parce que les données sont limitées et que certains étudiants n'ont pas nécessairement terminé leurs études lorsqu'ils ont changé de statut. De plus, ces étudiants ne s'installent pas nécessairement tous pour des raisons professionnelles, certains le font aussi pour des raisons humanitaires ou familiales. Enfin, ces taux sont calculés abstraction faite des étudiants en mobilité en vertu de la libre circulation des personnes, comme dans l'Union européenne. Comme ces étudiants n'ont pas besoin de permis de séjour, ils ne sont pas comptabilisés dans les statistiques y afférentes.

Le taux de séjour s'élève, en moyenne, à 25 % parmi les étudiants en mobilité internationale qui n'ont pas renouvelé leur permis de séjour sous le statut d'étudiant en 2008 ou en 2009. Ce taux est supérieur à 25 % en Allemagne, en Australie, au Canada, en France, aux Pays-Bas et en République tchèque. Le taux de séjour est supérieur à 17 % dans tous les pays dont les données sont disponibles et atteint même 33 % au Canada. En moyenne, 74 % des étudiants qui changent de statut le font pour des raisons professionnelles. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 80 % en Allemagne, au Canada, en Irlande et aux Pays-Bas. Comme il est vraisemblable que le pourcentage de diplômés est plus élevé parmi ceux qui restent que parmi ceux qui s'en vont, les taux de séjour indiqués dans ce tableau sont inférieurs à des taux qui seraient calculés exclusivement sur la base des diplômés (voir le graphique C3.5).

Définitions

Par **pays de scolarisation antérieure**, on entend le pays où les étudiants ont obtenu le titre requis pour entamer les études qu'ils suivent, c'est-à-dire où ils ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires s'ils suivent une formation tertiaire théorique ou professionnelle, ou leur diplôme de fin d'études tertiaires théoriques s'ils suivent un programme de recherche de haut niveau. Les définitions nationales spécifiques des étudiants en mobilité internationale sont indiquées dans les tableaux et sont reprises à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Par « **étudiant étranger** », on entend tout étudiant qui n'est pas ressortissant du pays qui a fourni les données. Cette définition est pragmatique et opérationnelle, mais elle ne permet pas de prendre toute la mesure de la mobilité internationale des étudiants, en raison des différences de politiques nationales en matière de naturalisation des immigrants. Par exemple, l'Australie et la Suisse déclarent des pourcentages similaires d'étudiants étrangers dans leur effectif de l'enseignement tertiaire (24.4 % et 21.2 %, respectivement), mais il existe entre ces deux pays un écart sensible en termes de mobilité internationale : les étudiants en mobilité représentent 21.5 % de l'effectif de l'enseignement tertiaire en Australie, contre 14.9 % en Suisse (voir le tableau C3.1). Cette différence s'explique par le fait que l'Australie a plus tendance que la Suisse à accorder le statut de résident permanent aux migrants. En conséquence, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation des données qui se fondent sur le concept d'étudiants étrangers pour évoquer la mobilité internationale des étudiants et lors des comparaisons bilatérales.

Les étudiants sont déclarés en « **mobilité internationale** » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Selon la législation des pays en matière d'immigration (la libre circulation des personnes dans les pays membres de l'UE et de l'EEE, par exemple) et les données disponibles, les étudiants en mobilité internationale peuvent être définis comme des individus qui suivent des études dans un pays autre que celui dont ils sont des résidents habituels ou permanents ou dans lequel ils étaient scolarisés auparavant (dans les pays membres de l'UE, par exemple).

Le statut de « **résident permanent ou habituel** » est défini en fonction de la législation du pays qui fournit les données. Dans les faits, ce statut peut être subordonné à l'obtention d'une autorisation ou d'un permis de séjour « étudiant », ou à la domiciliation dans un pays étranger l'année précédant l'inscription dans le système d'éducation du pays qui fournit des données.

C3

Méthodologie

Les données sur les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale se rapportent à l'année académique 2008-09 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (voir l'annexe 3 pour plus de précisions, *www.oecd.org/edu/eag2011*). Certaines données proviennent aussi de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Les données sur les étudiants étrangers et sur les étudiants en mobilité internationale ont été recueillies par les pays d'accueil. Comme les effectifs totaux, les effectifs d'étudiants étrangers et les effectifs d'étudiants en mobilité internationale proviennent des registres d'inscription des établissements d'enseignement. En général, les étudiants autochtones et les étudiants en mobilité internationale sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année. Cette méthode permet de calculer le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans un système d'éducation. Toutefois, le nombre réel d'étudiants en mobilité internationale peut être nettement supérieur, car de nombreux étudiants ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année académique ou choisissent des programmes d'échange qui ne nécessitent pas d'inscription au sens strict du terme (certains programmes d'échange entre universités ou de recherche de haut niveau de courte durée, par exemple).

Par ailleurs, les effectifs d'étudiants en mobilité internationale comprennent des étudiants qui suivent des programmes d'enseignement à distance qui ne sont pas, à strictement parler, en mobilité internationale. Cette forme d'enseignement est, par exemple, assez courante dans les établissements d'enseignement tertiaire en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni (OCDE, 2004b).

Comme les données sur les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale sont recueillies par les pays d'accueil, elles portent sur les flux d'entrée d'étudiants, et non sur les flux de sortie. Les pays d'accueil étudiés dans cet indicateur sont tous les pays membres de l'OCDE et les autres pays du G20 (à l'exception du Chili, de la Fédération de Russie, du Luxembourg, du Mexique et de la Slovénie), ainsi que d'autres pays qui ont fourni des données similaires à l'Institut de statistique de l'UNESCO. La combinaison de toutes ces données permet de déduire des chiffres mondiaux, d'identifier les pays d'accueil des étudiants en formation à l'étranger et d'évaluer leurs parts de marché.

Les données sur les étudiants en formation à l'étranger et les analyses tendancielles ne sont pas basées sur les nombres d'étudiants en mobilité internationale, mais sur les nombres de ressortissants étrangers en formation dans les pays dont les données sont comparables et cohérentes dans le temps. Ces données ne comprennent donc pas les ressortissants étrangers en formation dans des pays qui n'ont pas déclaré leurs effectifs d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Toutes les analyses sont donc susceptibles de sous-estimer le nombre réel de ressortissants en formation à l'étranger (voir le tableau C3.3), en particulier dans les pays dont les ressortissants sont nombreux à se rendre dans des pays qui n'ont pas déclaré leur effectif d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO (la Chine et l'Inde, par exemple).

Estimation du taux de séjour des étudiants en mobilité internationale

Le taux de séjour correspond au ratio entre le nombre d'individus qui ont changé de statut (pour des raisons professionnelles, familiales ou autres) et le nombre d'étudiants qui n'ont pas renouvelé leur permis de séjour (voir OCDE, 2011a pour plus de précisions).

Le nombre d'étudiants qui n'ont pas renouvelé leur permis d'études est estimé sur la base de l'équivalence démographique : P2 - P1 = I - O, où *P1* et *P2* sont respectivement les estimations au moment 1 et au moment 2, *I* est le flux entrant et *O* est le flux sortant. Dans ce cas, *Pi* est le nombre de permis de séjour « étudiant » au moment *i*, *I* est le nombre de permis de séjour « étudiant » émis durant l'année, *O* est le nombre d'étudiants

qui n'ont pas renouvelé leur permis de séjour « étudiant » durant l'année. Dans l'ensemble, il est plus facile d'obtenir la valeur de *Pi* et de *I* que de *O*. Le flux sortant est ensuite estimé comme suit : O = I - (P2 - P1). Dans les faits, comme la valeur de *I* tend à être plus élevée que la valeur de *(P2 - P1)*, le taux de séjour tend à être largement déterminé par l'importance de la valeur de *I* dans la formule.

Dans le graphique C3.5, où les chiffres proviennent des données sur les visas, les citoyens de l'Espace économique européen (EEE) sont exclus des chiffres des pays européens, car ils n'ont pas besoin de permis de séjour « étudiant » pour se rendre dans un autre pays de l'EEE. Le nombre de nouveaux permis de séjour « étudiant » délivrés figurent dans les statistiques nationales sur les visas et est facile à obtenir sur Internet ou auprès des autorités nationales. Dans certains pays, la valeur de *P1* et de *P2* est inconnue. Toutefois, dans un certain nombre de pays, en particulier en Australie, au Japon et en Norvège, la différence (P1 - P2) a été estimée sur la base de l'évolution du nombre d'étudiants en mobilité internationale communiquée par les autorités en charge de l'éducation et publiée dans l'édition de 2010 de *Regards sur l'éducation* (OCDE, 2010b).

En Espagne, en Finlande, en Irlande et en République tchèque, les données statistiques sur les permis de séjour proviennent toutes de la base de données en ligne sur les migrations d'Eurostat. C'est également de cette base de données que proviennent les chiffres sur les étudiants qui ont changé de statut au Royaume-Uni. Les chiffres de l'Espagne, de la Finlande, de l'Irlande, de la République tchèque et du Royaume-Uni se rapportent à 2009. Les chiffres des autres pays se rapportent à 2008.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

L'importance relative des effectifs d'étudiants en mobilité internationale influe sur les taux d'accès et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, et peut les gonfler artificiellement dans certains domaines d'études ou dans certains types de formation (voir les indicateurs A2 et A3). Elle peut également avoir un impact sur les parts publique et privée des dépenses d'éducation (voir l'indicateur B3).

Dans les pays où des frais de scolarité spécifiques s'appliquent aux étudiants en mobilité internationale, la mobilité internationale des étudiants peut augmenter les budgets des établissements d'enseignement tertiaire et contribuer au financement du système d'éducation. En revanche, les étudiants en mobilité internationale peuvent représenter une lourde charge financière dans les pays où les frais de scolarité sont faibles ou nuls, en raison du coût unitaire élevé des études tertiaires (voir l'indicateur B5).

Les pourcentages d'étudiants en formation dans un pays autre que le leur ne sont qu'un aspect de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. La dernière décennie a vu apparaître de nouvelles formes d'enseignement international : désormais, les formations et les établissements d'enseignement traversent eux aussi les frontières. Toutefois, l'internationalisation de l'enseignement tertiaire a évolué de manière différente et sous l'effet de facteurs divers selon les régions du monde. Pour une analyse approfondie de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire et de ses implications commerciales et politiques, consulter l'ouvrage OCDE (2004).

Institut de statistique de l'UNESCO (2011), *Base de données sur l'éducation, http://www.uis.unesco.org,* consultée le 1er juillet 2011.

Kelo, M., U. Teichler et B. Wächter (éd.) (2005), *EURODATA: Student Mobility in European Higher Education*, Verlags et Mediengesellschaft, Bonn.

OCDE (2004b), *Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce*, Éditions OCDE.

OCDE (2008a), *OECD Review of Tertiary Education: Tertiary Education for the Knowledge Society*, Éditions OCDE.

OCDE (2011a), *Perspectives des migrations internationales 2011*, Éditions OCDE.

UNESCO (2009), *Recueil des données mondiales sur l'éducation 2009*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal.

Varghese, N.V. (2009), *Globalization, Economic Crisis and National Strategies for Higher Education Development*, IIEP, UNESCO, Paris.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau C3.6. Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, selon le pays d'origine et d'accueil (2009), et évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (2000, 2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471459

C3

Tableau C3.1. Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2000, 2004 et 2009)

Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et en mobilité), proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et étrangers) et indice de variation des effectifs d'étudiants étrangers

Lecture de 1ère colonne : la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire représente 21.5 % en Australie et 14.9 % en Suisse. Selon la législation des pays en matière d'immigration et les données disponibles, les étudiants en mobilité internationale peuvent être définis soit sur la base du pays dont ils étaient résidents permanents, soit sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant. Les données présentées dans ce tableau donnent le meilleur aperçu disponible de la mobilité des étudiants pour chaque pays.

Lecture de la 6e colonne : la proportion de ressortissants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire représente 24.4 % en Australie et 21.2 % en Suisse.

		Étudiants en mobilité internationale					Étudiants étrangers				
		Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Indice de variation du **pourcentage** d'étudiants en mobilité internationale pour l'ensemble du tertiaire (2004 = 100)	Proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Indice de variation du **nombre** d'étudiants étrangers pour l'ensemble du tertiaire (2000 = 100)
		Ensemble du tertiaire	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau		Ensemble du tertiaire	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie	**21.5**	19.5	21.7	26.3	129	**24.4**	19.9	24.7	36.9	244
OCDE	Autriche	**15.1**	2.0	16.0	24.9	134	**19.4**	11.1	19.8	27.5	196
OCDE	Belgique	**9.2**	5.9	11.0	20.3	154	**12.6**	9.3	13.9	31.7	120
OCDE	Canada[1, 2]	**6.5**	4.0	7.0	20.2	73	**13.2**	9.8	13.7	39.2	202
OCDE	Chili	**0.3**	0.2	0.2	10.4	m	**0.9**	0.7	0.9	10.8	216
OCDE	Rép. tchèque	**m**	m	m	m	m	**7.3**	1.1	7.7	10.2	560
OCDE	Danemark	**5.4**	8.6	4.7	11.3	118	**9.6**	13.5	8.7	19.7	175
OCDE	Estonie	**1.6**	0.3	2.2	3.5	m	**3.7**	3.5	3.8	5.3	295
OCDE	Finlande	**3.7**	n	3.4	7.1	107	**4.2**	n	3.9	9.3	226
OCDE	France	**m**	m	m	m	m	**11.5**	4.1	12.7	40.9	182
OCDE	Allemagne	**m**	m	9.0	m	m	**10.5**	4.0	12.0	m	137
OCDE	Grèce[3]	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m
OCDE	Hongrie	**3.7**	0.4	3.9	5.8	132	**4.3**	0.5	4.5	7.0	171
OCDE	Islande	**4.6**	0.9	4.4	22.0	m	**5.5**	0.9	5.3	23.0	231
OCDE	Irlande	**7.1**	x(1)	x(1)	x(1)	105	**7.1**	x(6)	x(6)	x(6)	175
OCDE	Israël	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m
OCDE	Italie	**m**	m	m	m	m	**3.3**	7.1	3.2	8.2	264
OCDE	Japon	**3.1**	3.5	2.6	16.0	116	**3.4**	3.6	3.0	16.8	198
OCDE	Corée	**m**	m	m	m	m	**1.6**	0.5	1.8	6.7	1483
OCDE	Luxembourg	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m
OCDE	Mexique	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m
OCDE	Pays-Bas[3]	**3.8**	n	3.9	m	80	**7.2**	n	7.3	m	317
OCDE	Nouvelle-Zélande	**14.6**	18.1	12.4	34.5	m	**26.5**	27.8	25.1	49.8	850
OCDE	Norvège	**2.3**	1.0	2.3	5.3	141	**8.0**	3.5	7.3	29.1	201
OCDE	Pologne	**0.8**	0.1	0.8	2.4	m	**0.8**	0.1	0.8	2.4	277
OCDE	Portugal	**2.4**	7.5	2.3	6.9	m	**4.8**	8.8	4.5	12.3	169
OCDE	Rép. slovaque	**2.7**	0.7	2.5	6.9	m	**2.8**	0.8	2.6	7.2	418
OCDE	Slovénie	**1.8**	0.6	2.1	9.7	m	**1.7**	1.0	1.9	8.5	253
OCDE	Espagne	**2.7**	5.7	1.7	10.8	329	**4.7**	5.7	3.6	22.0	333
OCDE	Suède	**6.4**	0.4	6.0	21.9	159	**9.4**	3.9	8.8	25.9	155
OCDE	Suisse[3]	**14.9**	m	15.6	47.0	117	**21.2**	18.9	18.8	47.0	190
OCDE	Turquie	**m**	m	m	m	m	**0.7**	0.1	1.0	2.8	124
OCDE	Royaume-Uni	**15.3**	6.1	16.7	42.5	114	**20.7**	12.6	21.8	47.5	163
OCDE	États-Unis	**3.5**	1.1	3.4	28.1	102	**m**	m	m	m	139
	Moyenne OCDE	**6.4**	3.9	6.5	17.5	132	**8.7**	6.2	8.7	21.1	289
	Moyenne UE21	**5.4**	2.7	5.7	13.4	143	**7.7**	4.8	7.9	17.9	241
Autres G20	Argentine	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m
Autres G20	Brésil	**m**	m	m	m	m	**0.3**	0.2	0.3	2.0	m
Autres G20	Chine	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m
Autres G20	Inde	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m
Autres G20	Indonésie	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m
Autres G20	Féd. de Russie[2, 3]	**m**	m	m	m	m	**1.4**	0.5	1.6	m	331
Autres G20	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m
Autres G20	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m

1. Année de référence : 2008.
2. Les établissement privés sont exclus.
3. Les pourcentages pour l'ensemble du tertiaire sont sous-estimés en raison de l'exclusion de certaines formations.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471364

C3

Tableau C3.2. [1/2] Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2009)

Proportion d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'origine dans les effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'accueil (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion d'étudiants en mobilité internationale par pays d'origine, défini comme le pays soit où ils résidaient, soit où ils étaient scolarisés auparavant, dans les effectifs d'étudiants de l'enseignement tertiaire par pays d'accueil. En l'absence de données sur les étudiants en mobilité internationale, le tableau indique la proportion d'étudiants étrangers par pays d'origine défini comme le pays dont ils sont ressortissants.

Lecture de la 3e colonne : 0.7 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés au Canada viennent d'Allemagne, 0.1 % de Grèce, etc.

Lecture de la 10e colonne : 4.2 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Irlande viennent d'Allemagne, 0.5 % de Grèce, etc.

Lecture de la 21e colonne : 34.7 % des étudiants étrangers scolarisés en Autriche sont des ressortissants allemands, 0.5 % des ressortissants grecs, etc.

		Pays d'accueil																			
		OCDE																			
		Étudiants en mobilité internationale																			
	Pays d'origine	Australie	Belgique	Canada[1, 2]	Chili	Danemark	Estonie	Allemagne[3, 4]	Hongrie	Islande	Irlande	Pays-Bas[2]	Nouvelle-Zélande	Portugal	Rép. slovaque	Slovénie	Espagne[3]	Suède	Suisse[3]	Royaume-Uni	États-Unis
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
OCDE	Australie	a	0.1	0.3	n	0.2	n	0.2	0.1	0.6	0.6	0.1	7.7	0.2	n	n	n	0.3	0.3	0.5	0.5
	Autriche	0.1	0.1	0.1	n	0.3	0.2	3.0	0.9	1.9	0.4	0.4	0.1	0.3	1.1	0.9	0.2	0.3	2.3	0.4	0.1
	Belgique	n	a	0.2	n	0.3	0.9	0.5	0.1	0.5	0.4	4.1	n	0.8	n	0.2	0.8	0.1	0.6	0.7	0.1
	Canada	1.7	0.2	a	0.3	0.4	0.2	0.3	1.0	2.4	4.7	0.2	1.3	0.3	0.1	n	0.2	0.7	1.0	1.5	4.4
	Chili	0.1	0.1	0.2	a	0.1	n	0.3	n	n	0.1	n	0.2	0.1	n	n	3.0	0.1	0.3	0.1	0.3
	Rép. tchèque	n	0.1	n	n	0.7	n	0.8	0.4	2.2	0.3	0.2	n	0.3	52.0	0.2	0.1	0.2	0.3	0.4	0.1
	Danemark	0.1	n	0.1	n	a	0.6	0.2	0.1	6.1	0.3	0.2	0.3	0.1	n	0.2	0.1	0.8	0.2	0.4	0.1
	Estonie	n	n	n	n	1.2	a	0.3	n	0.6	0.1	0.1	n	n	n	n	0.1	0.4	0.1	0.2	n
	Finlande	0.1	0.1	0.1	n	1.1	55.4	0.4	0.2	4.6	0.4	0.5	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	4.8	0.2	0.5	0.1
	France	0.5	16.6	6.4	0.9	1.2	1.0	2.9	0.6	7.4	4.1	1.6	1.0	3.1	0.1	0.2	2.8	1.5	15.5	3.6	1.1
	Allemagne	0.8	1.0	0.7	1.1	9.6	1.7	a	11.6	13.7	4.2	59.2	3.3	1.5	5.3	0.3	2.5	3.7	27.3	3.9	1.4
	Grèce	n	0.2	0.1	n	0.7	0.1	1.2	1.3	0.3	0.5	0.5	n	0.1	8.7	0.3	0.5	0.8	0.9	3.3	0.3
	Hongrie	n	0.1	n	n	1.5	0.1	1.0	a	0.6	0.3	0.6	n	0.1	1.3	0.6	0.1	0.2	0.5	0.3	0.1
	Islande	n	n	n	n	8.0	0.1	n	0.6	a	n	0.1	n	n	n	n	n	0.6	n	0.1	0.1
	Irlande	0.1	n	0.1	n	0.1	0.1	0.2	1.1	0.3	a	0.2	0.1	n	0.5	n	0.2	0.1	0.1	4.2	0.2
	Israël	0.1	0.1	0.3	0.1	0.1	0.1	0.7	5.5	n	0.1	0.2	n	0.1	1.8	n	0.1	0.1	0.2	0.2	0.5
	Italie	0.1	0.5	0.2	0.3	1.6	1.3	1.9	0.4	3.8	2.3	0.8	0.1	1.7	0.3	6.1	4.8	1.1	7.3	1.7	0.6
	Japon	1.0	0.2	1.5	n	0.1	0.3	1.0	0.7	1.9	0.5	0.2	2.0	n	0.1	n	0.2	0.6	0.6	1.1	4.4
	Corée	2.6	0.1	0.1	0.3	0.1	n	2.2	0.3	0.5	n	0.4	4.2	n	0.1	n	0.2	0.3	0.4	1.2	11.2
	Luxembourg	n	1.4	n	n	n	n	1.4	n	n	0.1	0.1	n	0.3	n	n	0.1	n	1.0	0.2	n
	Mexique	0.2	0.1	1.2	2.6	0.4	0.1	0.8	0.1	0.4	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	n	5.9	0.6	0.6	0.4	2.2
	Pays-Bas	0.1	6.5	0.2	n	0.9	0.4	0.4	0.1	2.0	0.5	a	0.2	0.3	n	n	0.5	0.6	0.6	0.9	0.3
	Nouvelle-Zélande	0.9	n	0.1	n	n	n	n	n	n	0.1	n	a	n	n	n	n	n	0.1	0.1	0.2
	Norvège	0.5	0.1	0.2	0.1	14.9	0.5	0.2	4.9	2.6	0.5	0.5	0.4	0.1	4.1	n	0.1	1.5	0.2	0.8	0.2
	Pologne	0.1	0.5	0.2	0.1	4.9	0.3	5.0	0.3	4.5	1.9	1.8	n	1.4	1.3	0.6	1.0	0.9	1.2	2.5	0.4
	Portugal	n	0.2	0.1	n	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4	n	a	0.2	0.1	5.3	0.3	0.4	0.8	0.1
	Rép. slovaque	n	0.1	n	n	0.5	n	0.5	14.5	1.3	0.2	0.3	n	n	a	0.3	0.1	0.1	0.4	0.4	0.1
	Slovénie	n	n	n	n	0.3	n	0.2	0.1	0.3	0.1	0.1	n	0.2	n	a	0.1	n	0.1	0.1	n
	Espagne	0.1	0.3	0.1	0.6	1.3	0.7	2.0	0.9	5.2	1.5	1.1	0.1	4.9	0.2	0.4	a	0.8	1.4	1.6	0.6
	Suède	0.3	0.1	0.1	0.1	12.1	0.6	0.3	2.7	4.6	0.4	0.4	0.3	0.2	1.4	0.2	0.2	a	0.6	0.9	0.5
	Suisse	0.1	0.3	0.3	n	0.3	0.1	1.0	0.1	0.8	0.2	0.3	0.1	0.7	0.2	n	0.7	0.2	a	0.6	0.2
	Turquie	0.2	0.4	0.6	n	0.8	0.5	3.4	1.2	0.4	0.3	0.8	0.1	0.4	0.1	0.4	0.1	1.3	1.6	0.7	2.0
	Royaume-Uni	0.6	0.3	0.9	0.1	0.9	1.0	0.6	0.9	4.0	16.9	0.9	1.3	1.3	0.8	0.1	1.3	0.5	0.8	a	1.3
	États-Unis	1.2	0.5	9.1	0.8	1.2	1.7	1.8	1.8	3.8	19.7	0.6	6.2	1.1	0.3	0.2	1.5	1.6	1.9	3.9	a
	Total OCDE	11.8	30.1	23.8	7.6	66.0	67.9	35.1	52.7	77.5	62.2	77.0	29.6	20.0	80.3	12.0	33.0	25.2	69.0	38.0	33.7
Autres G20	Argentine	n	0.1	0.2	7.9	0.1	n	0.2	n	0.1	n	n	0.1	0.2	n	0.1	4.7	0.1	0.4	0.1	0.4
	Brésil	0.3	0.2	0.5	3.9	0.3	0.2	1.1	n	0.1	0.2	0.3	0.4	24.7	n	0.2	3.8	0.4	1.1	0.4	1.3
	Chine	27.3	1.3	21.4	0.6	7.0	4.8	11.8	1.4	2.4	8.7	7.3	23.5	0.4	0.3	0.3	1.2	11.4	2.1	12.9	18.8
	Inde	10.3	0.4	3.7	0.1	2.6	0.6	1.8	0.2	1.1	3.8	0.3	14.9	0.2	0.1	0.5	0.3	3.5	1.3	9.4	15.4
	Indonésie	4.0	0.1	0.8	n	0.1	0.2	0.8	n	0.6	0.1	1.4	0.8	0.1	n	n	0.1	0.3	0.1	0.3	1.1
	Féd. de Russie	0.3	0.4	0.6	0.2	0.6	5.2	5.2	1.0	2.4	0.6	0.8	0.7	0.5	0.6	1.4	1.0	1.4	1.9	0.8	0.7
	Arabie saoudite	1.4	n	1.4	n	n	n	0.1	0.3	n	0.5	n	0.9	n	1.3	n	n	0.1	n	1.4	1.9
	Afrique du Sud	0.3	0.1	0.1	n	0.1	0.1	0.1	n	n	1.2	0.2	0.3	0.5	n	n	n	0.1	0.2	0.4	0.3
	Total des autres G20	44.0	2.6	28.6	12.6	10.7	11.0	21.0	3.1	6.9	15.2	10.3	41.6	26.6	2.5	2.6	11.1	17.3	7.2	25.7	39.8
	Grandes régions																				
	Total de l'Afrique	3.0	4.5	13.2	0.2	2.8	1.7	9.2	2.6	2.2	5.7	2.4	1.0	46.7	1.3	0.5	10.3	6.0	6.1	9.7	5.5
	Total de l'Asie	79.1	4.6	47.2	1.4	17.8	9.8	32.6	18.5	10.3	29.3	13.2	58.7	3.6	11.0	2.5	3.6	40.3	10.2	49.1	68.4
	Total de l'Europe	4.2	30.2	12.4	3.8	74.6	86.0	43.0	75.7	78.7	39.0	79.7	8.7	20.4	86.8	75.3	30.9	24.7	71.4	32.4	10.8
	dont l UE21	3.1	28.1	9.8	3.3	39.4	64.5	23.0	36.5	64.1	35.2	73.4	7.2	16.8	73.3	11.2	21.1	17.2	61.8	26.8	7.7
	Total de l'Amérique du Nord	2.9	0.7	9.6	1.1	1.6	1.8	2.1	2.9	6.3	24.4	0.8	7.5	1.4	0.4	0.2	1.7	2.3	2.8	5.5	4.5
	Total de l'Océanie	1.8	0.1	0.4	n	0.2	n	0.2	0.1	0.6	0.7	0.1	11.0	0.3	n	n	0.1	0.3	0.4	0.6	0.8
	Total de l'Amérique latine et des Caraïbes	1.3	1.0	7.8	92.4	1.2	0.6	4.3	0.2	1.9	1.0	2.4	1.2	27.5	0.5	0.9	51.4	2.4	5.1	2.2	10.1
	Non précisé	7.8	58.9	9.4	1.2	1.7	n	8.6	n	n	n	1.4	12.0	n	n	20.6	2.1	23.9	4.0	0.5	n
	Total tous pays confondus	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

1. Année de référence : 2008.
2. Les établissements privés sont exclus.
3. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.
5. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471383

C3

Tableau C3.2. [2/2] Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2009)

Proportion d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'origine dans les effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'accueil (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion d'étudiants en mobilité internationale par pays d'origine, défini comme le pays soit où ils résidaient, soit où ils étaient scolarisés auparavant, dans les effectifs d'étudiants de l'enseignement tertiaire par pays d'accueil. En l'absence de données sur les étudiants en mobilité internationale, le tableau indique la proportion d'étudiants étrangers par pays d'origine défini comme le pays dont ils sont ressortissants.

Lecture de la 3e colonne : 0.7 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés au Canada viennent d'Allemagne, 0.1 % de Grèce, etc.

Lecture de la 10e colonne : 4.2 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Irlande viennent d'Allemagne, 0.5 % de Grèce, etc.

Lecture de la 21e colonne : 34.7 % des étudiants étrangers scolarisés en Autriche sont des ressortissants allemands, 0.5 % des ressortissants grecs, etc.

		Pays d'accueil														
		OCDE											Autres G20			
		Étudiants étrangers											Étudiants étrangers			
	Pays d'origine	Autriche[3, 5]	Rép. tchèque[5]	Finlande[5]	France[5]	Italie[5]	Japon[5]	Corée[5]	Norvège[5]	Pologne[5]	Turquie[5]	Total des pays d'accueil (pays membres de l'OCDE)	Brésil[5]	Féd. de Russie[2, 4, 5]	Total des pays d'accueil (pays non membres de l'OCDE)	Total des pays d'accueil dont les données sont disponibles
		(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)
OCDE	Australie	0.2	n	0.4	0.1	0.1	0.2	0.1	0.3	0.1	0.2	**0.4**	0.1	n	**0.1**	**0.3**
	Autriche	a	0.1	0.3	0.2	0.3	n	n	0.3	0.3	0.2	**0.4**	0.1	n	**0.1**	**0.4**
	Belgique	0.2	n	0.2	1.2	0.3	n	n	0.2	0.1	0.1	**0.4**	0.3	n	**n**	**0.3**
	Canada	0.2	0.2	0.7	0.6	0.2	0.2	0.5	0.6	2.4	0.1	**1.8**	0.2	n	**0.1**	**1.4**
	Chili	0.1	n	0.1	0.3	0.4	n	n	0.4	n	n	**0.3**	2.6	n	**0.3**	**0.3**
	Rép. tchèque	1.1	a	0.4	0.3	0.3	n	n	0.3	5.5	n	**0.4**	n	n	**n**	**0.3**
	Danemark	0.2	n	0.4	0.1	0.1	n	n	4.6	0.2	0.1	**0.2**	0.1	n	**n**	**0.2**
	Estonie	0.1	n	5.4	n	0.1	n	n	0.4	0.1	n	**0.1**	n	0.4	**0.1**	**0.1**
	Finlande	0.3	n	a	0.1	0.1	0.1	n	1.9	0.1	n	**0.3**	0.1	n	**0.2**	**0.2**
	France	0.9	0.3	1.3	a	1.7	0.4	0.1	1.2	0.7	0.3	**2.1**	1.9	0.1	**0.2**	**1.6**
	Allemagne	34.7	1.1	3.5	2.7	2.4	0.4	0.1	4.4	3.1	2.5	**3.6**	1.7	0.2	**0.3**	**2.9**
	Grèce	0.5	0.7	0.5	0.7	6.5	n	n	0.2	0.2	3.9	**1.0**	n	0.2	**0.5**	**0.9**
	Hongrie	2.6	0.3	0.9	0.2	0.3	0.1	n	0.2	0.4	0.1	**0.3**	n	n	**n**	**0.2**
	Islande	0.1	n	0.1	n	n	n	n	1.6	n	n	**0.1**	n	n	**n**	**0.1**
	Irlande	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	n	n	0.1	0.1	n	**0.7**	n	n	**n**	**0.6**
	Israël	0.2	0.5	0.2	0.1	2.2	n	n	0.1	0.2	0.1	**0.4**	0.1	0.3	**0.9**	**0.5**
	Italie	11.4	0.1	1.3	2.1	a	0.1	n	0.7	0.4	0.1	**1.4**	1.4	n	**0.9**	**1.3**
	Japon	0.7	0.1	0.9	0.7	0.4	a	2.0	0.4	0.2	0.1	**1.8**	0.6	0.1	**0.2**	**1.4**
	Corée	0.7	0.1	0.4	1.0	0.7	18.9	a	0.3	0.2	0.1	**4.8**	1.6	0.5	**0.6**	**3.8**
	Luxembourg	1.0	n	n	0.6	0.1	n	n	n	n	n	**0.3**	n	n	**n**	**0.2**
	Mexique	0.2	n	0.7	0.7	0.5	0.1	n	0.3	0.1	n	**1.0**	0.6	n	**0.3**	**0.9**
	Pays-Bas	0.4	n	0.7	0.3	0.2	0.1	n	1.3	0.1	0.2	**0.4**	0.2	n	**n**	**0.3**
	Nouvelle-Zélande	n	n	0.1	n	n	0.1	0.1	0.1	0.1	n	**0.2**	n	n	**n**	**0.1**
	Norvège	0.1	0.8	0.6	0.1	0.1	n	n	a	6.9	n	**0.5**	n	n	**n**	**0.4**
	Pologne	2.8	1.2	1.7	1.2	2.2	0.1	n	1.5	a	n	**1.3**	0.1	n	**0.1**	**1.0**
	Portugal	0.2	1.3	0.3	1.1	0.2	n	n	0.3	0.3	n	**0.5**	4.2	n	**0.2**	**0.4**
	Rép. slovaque	2.5	65.5	0.2	0.2	0.3	n	n	0.2	2.4	n	**1.1**	n	n	**n**	**0.9**
	Slovénie	1.3	0.1	0.1	n	0.5	n	n	n	0.1	n	**0.1**	n	n	**n**	**0.1**
	Espagne	0.9	0.1	1.1	1.6	0.8	0.1	n	0.8	0.8	n	**0.9**	1.1	n	**0.1**	**0.7**
	Suède	0.3	0.4	3.9	0.2	0.2	0.1	n	7.4	4.9	n	**0.6**	0.1	n	**0.1**	**0.5**
	Suisse	1.3	n	0.3	0.7	1.6	0.1	n	0.3	0.1	0.1	**0.4**	0.3	n	**0.1**	**0.3**
	Turquie	4.4	0.2	0.9	0.9	0.9	0.1	0.1	0.5	0.8	a	**1.2**	n	0.3	**2.1**	**1.4**
	Royaume-Uni	0.4	1.3	1.5	1.0	0.4	0.3	n	1.8	0.6	0.4	**0.9**	1.7	n	**0.2**	**0.7**
	États-Unis	0.9	0.6	1.7	1.4	0.6	1.6	1.5	2.1	5.9	0.3	**1.8**	2.5	0.1	**0.7**	**1.6**
	Total OCDE	70.9	75.4	31.2	20.8	24.8	23.4	4.9	34.9	37.1	8.8	**31.6**	21.7	2.3	**8.5**	**26.3**
Autres G20	Argentine	n	n	0.1	0.3	0.6	0.1	n	0.1	n	n	**0.3**	4.7	n	**0.3**	**0.3**
	Brésil	0.2	n	0.5	1.4	1.7	0.4	0.1	0.6	0.2	n	**1.0**	a	0.1	**0.5**	**0.8**
	Chine	2.3	0.5	15.8	9.5	6.6	60.3	78.6	4.7	1.9	0.8	**18.2**	2.0	6.6	**10.6**	**16.5**
	Inde	0.6	0.4	2.4	0.5	1.1	0.4	0.8	1.1	2.1	n	**7.3**	0.1	3.1	**2.4**	**6.2**
	Indonésie	0.1	n	0.2	0.1	0.2	1.4	0.6	0.5	0.2	0.2	**1.0**	n	n	**1.4**	**1.1**
	Féd. de Russie	1.3	5.8	10.9	1.4	1.7	0.3	0.5	5.4	2.9	2.2	**1.3**	0.2	a	**2.5**	**1.6**
	Arabie saoudite	0.1	n	n	0.2	n	0.1	0.1	n	0.4	0.1	**1.0**	n	n	**1.2**	**1.0**
	Afrique du Sud	0.1	0.1	0.1	n	n	n	n	0.2	0.1	n	**0.2**	0.3	n	**0.1**	**0.2**
	Total des autres G20	4.7	6.8	30.0	13.4	12.0	62.9	80.7	12.6	7.7	3.4	**30.2**	7.4	9.9	**19.0**	**27.7**
	Grandes régions															
	Total de l'Afrique	1.5	1.6	19.3	42.9	11.4	0.8	0.8	10.2	4.5	2.4	**10.0**	26.3	4.3	**16.5**	**11.5**
	Total de l'Asie	13.1	9.8	34.8	22.1	19.4	93.2	95.4	17.3	18.8	57.3	**50.9**	6.1	60.6	**55.2**	**51.9**
	Total de l'Europe	82.8	86.7	40.4	21.1	56.5	2.6	1.1	42.5	67.1	25.1	**24.4**	14.0	29.6	**18.3**	**23.0**
	dont l'UE21	61.8	72.9	24.0	14.1	17.1	1.9	0.4	27.9	20.2	7.9	**16.9**	13.1	1.0	**3.2**	**13.8**
	Total de l'Amérique du Nord	1.2	0.7	2.4	2.0	0.8	1.9	2.0	2.6	8.4	0.3	**3.7**	2.6	0.1	**0.8**	**3.0**
	Total de l'Océanie	0.2	n	0.5	0.2	0.1	0.4	0.2	0.4	0.1	0.2	**0.7**	0.8	n	**1.5**	**0.9**
	Total de l'Amérique latine et des Caraïbes	1.2	0.7	2.4	5.6	9.1	1.1	0.4	2.5	1.0	0.1	**6.0**	23.8	0.6	**7.7**	**6.4**
	Non précisé	n	0.5	0.2	6.2	2.7	n	n	24.5	0.1	14.6	**4.3**	26.4	4.8	**n**	**3.3**
	Total tous pays confondus	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	**100.0**	100.0	100.0	**100.0**	**100.0**

1. Année de référence : 2008.
2. Les établissements privés sont exclus.
3. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.
5. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471383

C3

Tableau C3.3. [1/2] Répartition des ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger, par pays d'accueil (2009)

Proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil dans les effectifs de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger tous pays d'accueil confondus (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil.
Lecture de la 2e colonne : l'Autriche accueille 5.8 % des ressortissants tchèques scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, 12.5 % des ressortissants italiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.
Lecture de la 1ère ligne : la France accueille 2.7 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, la Nouvelle-Zélande accueille 28.5 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.

		Pays d'accueil																			
		OCDE																			
	Pays d'origine	Australie	Autriche[1]	Belgique	Canada[2,3]	Chili	Rép. tchèque	Danemark	Estonie	Finlande	France	Allemagne[4]	Grèce[5]	Hongrie	Islande	Irlande[6]	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg[5]
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
OCDE	Australie	a	0.9	0.3	4.6	n	n	0.5	n	0.4	2.7	3.4	m	0.1	n	0.7	m	0.5	3.1	0.6	m
	Autriche	1.8	a	0.4	1.1	n	0.2	0.4	n	0.3	3.0	52.2	m	0.9	0.1	0.4	m	1.4	0.3	0.1	m
	Belgique	0.7	1.0	a	3.2	n	0.1	0.4	0.1	0.2	24.8	8.6	m	0.2	n	0.5	m	1.7	0.4	n	m
	Canada	9.5	0.3	0.3	a	n	0.1	0.2	n	0.2	3.0	1.4	m	0.3	n	1.3	m	0.3	0.7	0.6	m
	Chili	3.4	0.3	1.1	3.3	a	0.1	0.3	n	0.2	7.1	6.3	m	n	n	0.1	m	2.3	0.3	0.1	m
	Rép. tchèque	0.8	5.8	0.6	1.0	n	a	1.0	n	0.4	6.5	16.4	m	0.5	0.2	0.4	m	1.6	0.4	0.1	m
	Danemark	3.1	1.5	0.7	1.9	0.1	0.1	a	0.1	0.7	2.9	7.8	m	0.2	1.2	0.6	m	1.1	0.4	0.1	m
	Estonie	0.3	1.3	0.5	0.5	n	n	5.2	a	14.9	2.2	13.8	m	0.2	0.2	0.3	m	1.2	0.4	n	m
	Finlande	1.3	1.9	0.4	0.8	n	0.1	2.2	5.5	a	2.7	7.8	m	0.4	0.4	0.5	m	0.8	0.8	n	m
	France	1.8	0.8	24.3	11.6	0.1	0.2	0.4	n	0.2	a	9.4	m	0.2	0.1	0.8	m	1.6	0.8	0.1	m
	Allemagne	1.8	19.8	0.9	1.2	0.1	0.3	2.0	n	0.4	6.5	a	m	1.7	0.1	0.5	m	1.5	0.5	0.1	m
	Grèce	0.2	0.9	1.4	0.5	n	0.7	0.4	n	0.2	5.4	16.6	a	0.5	n	0.2	m	12.4	0.1	n	m
	Hongrie	0.5	17.9	1.4	1.4	n	1.1	2.6	n	1.3	6.6	25.9	m	a	0.1	0.4	m	2.4	1.0	0.1	m
	Islande	0.9	0.8	0.1	0.9	n	0.1	46.5	0.1	0.3	0.7	2.6	m	6.0	a	0.2	m	0.3	0.7	n	m
	Irlande	1.1	0.4	0.4	1.5	n	0.3	0.3	n	0.2	2.0	2.1	m	0.8	n	a	m	0.2	0.1	n	m
	Israël	1.1	0.7	0.2	6.6	n	0.8	0.3	n	0.2	1.8	8.6	m	3.9	n	0.1	a	8.6	0.3	n	m
	Italie	0.7	12.5	3.5	0.6	n	0.1	0.6	n	0.3	9.8	14.9	m	0.1	0.1	0.5	m	a	0.3	n	m
	Japon	5.7	0.9	0.3	4.3	n	0.1	0.1	n	0.3	3.9	4.5	m	0.2	n	0.1	m	0.6	a	2.1	m
	Corée	5.3	0.4	0.1	0.3	n	n	n	n	n	1.9	4.2	m	0.1	n	n	m	0.4	19.5	a	m
	Luxembourg	0.2	7.4	20.8	0.2	n	n	0.1	n	n	18.4	34.1	m	0.1	n	0.2	m	0.4	0.1	n	a
	Mexique	1.6	0.3	0.3	6.3	0.5	n	0.2	n	0.3	6.0	5.2	m	n	n	0.1	m	1.0	0.5	n	m
	Pays-Bas	1.8	1.4	30.5	2.4	n	0.1	1.6	n	0.5	4.2	10.0	m	0.1	0.1	0.4	m	0.8	0.5	n	m
	Nouvelle-Zélande	52.7	0.2	0.1	n	n	0.1	0.3	n	0.2	1.4	1.4	m	0.1	n	0.4	m	0.1	1.9	0.7	m
	Norvège	9.5	0.5	0.2	1.5	0.1	1.7	18.9	n	0.5	2.0	3.5	m	5.1	0.2	0.4	m	0.5	0.4	n	m
	Pologne	0.4	4.1	1.6	1.9	n	0.9	2.5	n	0.5	7.6	33.4	m	0.2	0.1	0.6	m	3.7	0.3	n	m
	Portugal	0.5	0.8	4.6	1.6	n	2.4	0.5	n	0.2	16.4	10.0	m	0.3	n	0.2	m	0.8	0.2	n	m
	Rép. slovaque	0.3	5.0	0.3	0.4	n	68.4	0.3	n	0.1	1.4	4.4	m	8.0	n	0.1	m	0.7	0.1	n	m
	Slovénie	0.8	25.4	0.9	0.6	n	0.8	1.1	n	0.6	2.8	18.5	m	0.7	0.1	0.3	m	11.2	0.5	n	m
	Espagne	0.5	2.0	3.5	0.8	0.2	0.1	0.9	n	0.5	14.7	18.6	m	0.5	0.2	0.7	m	2.1	0.5	n	m
	Suède	5.1	1.2	0.4	1.2	0.1	0.8	13.8	n	3.0	2.7	3.7	m	2.5	0.3	0.3	m	0.7	0.9	n	m
	Suisse	2.7	6.5	1.2	3.4	0.1	0.1	0.7	n	0.3	14.5	20.1	m	0.1	0.1	0.2	m	8.6	0.6	0.1	m
	Turquie	0.6	3.6	0.5	1.3	n	0.1	0.6	n	0.2	3.2	38.2	m	0.3	n	0.1	m	0.9	0.2	0.1	m
	Royaume-Uni	5.2	0.8	0.8	7.6	n	1.3	1.6	n	0.6	8.1	5.9	m	0.4	0.1	6.8	m	0.8	1.3	0.1	m
	États-Unis	5.4	1.0	0.4	18.5	0.1	0.3	0.6	n	0.4	6.4	6.5	m	0.5	0.1	4.6	m	0.8	3.8	1.4	m
	Total OCDE	3.1	4.3	3.1	3.4	0.1	2.3	1.4	0.1	0.4	5.3	11.1	m	0.8	0.1	0.8	m	1.7	3.1	0.2	m
	Total UE21	1.5	6.9	5.5	2.9	n	4.2	1.5	0.1	0.6	6.5	11.9	m	1.1	0.1	0.9	m	2.1	0.5	n	m
Autres G20	Argentine	0.7	0.2	0.4	4.2	3.2	n	0.2	n	0.1	5.7	3.1	m	n	n	n	m	3.2	0.6	0.1	m
	Brésil	2.3	0.4	0.6	3.2	0.6	n	0.3	n	0.2	10.5	7.3	m	n	n	0.1	m	3.5	1.8	0.1	m
	Chine	12.4	0.2	0.2	6.1	n	n	0.3	n	0.4	4.2	4.4	m	n	n	0.2	m	0.8	14.0	6.9	m
	Inde	12.6	0.2	0.2	4.8	n	0.1	0.2	n	0.1	0.6	1.7	m	n	n	0.2	m	0.3	0.3	0.2	m
	Indonésie	26.5	0.2	0.3	2.7	n	n	n	n	0.1	0.8	6.3	m	n	n	n	m	0.3	4.6	0.8	m
	Féd. de Russie	1.2	1.2	0.9	2.7	n	2.9	0.6	2.0	2.2	5.8	21.4	m	0.3	n	0.1	m	1.9	0.6	0.4	m
	Arabie saoudite	10.7	0.1	n	3.9	n	n	n	n	n	1.2	0.4	m	0.2	n	0.2	m	0.1	0.2	0.1	m
	Afrique du Sud	10.2	0.5	0.7	5.3	n	0.5	0.3	n	0.2	1.1	1.8	m	0.1	n	1.9	m	0.2	0.3	0.1	m
	Total Autres G20	11.7	0.3	0.3	5.2	0.1	0.2	0.3	0.1	0.4	3.4	4.9	m	0.1	n	0.2	m	0.8	8.6	4.2	m
	Total tous pays confondus	7.0	1.6	1.3	5.2	0.2	0.8	0.6	0.1	0.3	6.8	7.0	0.7	0.5	n	0.4	m	1.8	3.6	1.4	n

Remarque : les proportions d'étudiants scolarisés à l'étranger sont calculées uniquement sur la base des effectifs d'étudiants scolarisés dans des pays ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO.

1. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
2. Année de référence : 2008.
3. Les établissements privés sont exclus.
4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.
5. Total fondé sur les estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO.
6. Les étudiants à temps partiel sont exclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471402

Tableau C3.3. [2/2] Répartition des ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger, par pays d'accueil (2009)

Proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil dans les effectifs de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger tous pays d'accueil confondus (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil.
Lecture de la 2e colonne : l'Autriche accueille 5.8 % des ressortissants tchèques scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, 12.5 % des ressortissants italiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.
Lecture de la 1ère ligne : la France accueille 2.7 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, la Nouvelle-Zélande accueille 28.5 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.

		Pays d'accueil																			
		OCDE																Autres G20			
Pays d'origine		Mexique	Pays-Bas[4]	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	Rép. slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Total des pays d'accueil (pays de l'OCDE)	Total des pays d'accueil (pays de l'UE21)	Brésil	Féd. de Russie[3, 4]	Total des pays d'accueil (pays non membres de l'OCDE)	Total des pays d'accueil dont les données sont disponibles
		(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)	(40)
OCDE	Australie	m	0.6	28.5	0.5	0.1	0.2	n	n	0.3	0.9	0.8	0.4	15.6	29.9	**95.9**	**27.5**	0.1	n	**4.1**	**100.0**
	Autriche	m	1.8	0.7	0.3	0.4	0.2	0.5	0.1	1.2	1.0	8.1	0.3	9.7	6.3	**93.4**	**74.3**	0.2	0.1	**6.6**	**100.0**
	Belgique	m	18.1	0.4	0.4	0.1	1.0	n	n	3.8	0.4	3.0	0.3	21.4	7.0	**98.0**	**82.5**	0.4	n	**2.0**	**100.0**
	Canada	m	0.3	1.6	0.2	0.9	0.2	n	n	0.3	0.4	0.7	n	11.6	63.1	**97.5**	**21.0**	0.1	0.1	**2.5**	**100.0**
	Chili	m	0.4	1.3	0.7	n	0.2	n	n	24.9	1.6	0.8	n	3.7	17.9	**76.4**	**48.6**	4.0	n	**23.6**	**100.0**
	Rép. tchèque	m	1.2	0.4	0.5	8.1	0.3	29.4	0.1	1.3	0.6	1.4	n	11.5	7.9	**98.3**	**85.5**	0.1	0.2	**1.7**	**100.0**
	Danemark	m	2.4	2.6	13.1	0.5	0.1	n	n	1.4	12.3	1.6	0.2	24.8	15.9	**97.3**	**57.3**	0.3	n	**2.7**	**100.0**
	Estonie	m	1.4	0.1	1.6	0.3	0.1	n	n	1.9	5.3	0.7	n	18.2	5.8	**76.7**	**67.0**	0.1	11.8	**23.3**	**100.0**
	Finlande	m	2.2	0.4	3.2	0.2	0.2	n	n	1.0	28.7	1.3	n	16.7	7.4	**87.0**	**71.3**	0.1	0.5	**13.0**	**100.0**
	France	m	1.3	0.7	0.3	0.2	0.9	n	n	3.6	0.6	7.6	0.1	19.3	10.8	**97.5**	**63.7**	0.4	0.2	**2.5**	**100.0**
	Allemagne	m	18.3	1.7	0.7	0.5	0.3	0.3	n	2.1	1.5	11.7	0.5	13.5	9.1	**97.6**	**70.1**	0.3	0.2	**2.4**	**100.0**
	Grèce	m	2.1	n	0.1	0.1	0.1	1.6	n	1.1	0.9	1.2	2.4	34.7	5.4	**89.1**	**79.2**	n	0.6	**10.9**	**100.0**
	Hongrie	m	3.3	0.5	0.5	0.7	0.2	1.1	0.2	1.4	1.4	2.4	0.2	13.2	7.8	**95.8**	**81.3**	n	0.3	**4.2**	**100.0**
	Islande	m	2.2	0.2	6.9	0.1	n	0.1	n	0.4	9.9	0.5	n	9.4	9.6	**99.5**	**79.8**	n	0.1	**0.5**	**100.0**
	Irlande	m	0.8	1.1	0.1	0.1	0.1	0.2	n	0.5	0.5	0.3	n	80.8	5.5	**99.3**	**89.5**	n	n	**0.7**	**100.0**
	Israël	m	0.9	0.3	0.1	0.2	n	0.7	n	0.7	0.2	0.4	0.1	3.6	17.6	**58.0**	**31.5**	0.1	2.2	**42.0**	**100.0**
	Italie	m	1.3	0.1	0.2	0.1	0.6	n	0.2	9.7	0.7	9.9	n	11.1	7.7	**85.8**	**66.1**	0.4	0.1	**14.2**	**100.0**
	Japon	m	0.4	2.2	0.2	0.1	n	n	n	0.3	0.4	0.5	n	8.2	61.2	**96.8**	**20.6**	0.2	0.3	**3.2**	**100.0**
	Corée	m	0.2	2.1	n	n	n	n	n	0.2	0.1	0.2	n	3.4	58.0	**96.3**	**10.8**	0.2	0.5	**3.7**	**100.0**
	Luxembourg	m	0.9	n	n	n	0.3	n	n	0.3	0.1	4.1	n	11.1	1.1	**99.8**	**94.1**	n	n	**0.2**	**100.0**
	Mexique	a	0.6	0.3	0.2	0.1	0.1	n	n	15.2	0.5	0.7	n	4.3	47.6	**92.1**	**34.4**	0.3	0.1	**7.9**	**100.0**
	Pays-Bas	m	a	3.0	1.4	0.1	0.5	n	n	2.3	1.8	2.7	0.2	20.0	11.5	**98.1**	**74.4**	0.2	n	**1.9**	**100.0**
	Nouvelle-Zélande	m	0.2	a	0.2	0.2	n	n	n	0.1	0.5	0.6	n	10.6	23.3	**95.3**	**16.0**	n	n	**4.7**	**100.0**
	Norvège	m	2.5	1.2	a	8.1	n	1.8	n	0.7	8.2	0.6	n	20.9	9.2	**98.2**	**75.5**	n	0.1	**1.8**	**100.0**
	Pologne	m	2.1	0.1	0.7	a	0.5	0.2	n	2.6	1.6	1.3	n	23.1	6.9	**97.3**	**85.6**	0.1	0.1	**2.7**	**100.0**
	Portugal	m	1.9	0.1	0.3	0.3	a	0.1	n	21.0	0.7	7.7	n	16.3	5.7	**92.4**	**76.4**	4.0	n	**7.6**	**100.0**
	Rép. slovaque	m	0.5	0.1	0.1	1.4	0.1	a	n	0.6	0.1	0.6	n	4.5	1.8	**99.3**	**95.8**	n	0.1	**0.7**	**100.0**
	Slovénie	m	3.0	0.1	0.2	0.5	0.7	0.1	a	1.7	0.9	1.6	0.1	9.0	6.6	**88.9**	**78.2**	n	0.1	**11.1**	**100.0**
	Espagne	m	3.2	0.2	0.5	0.5	2.6	n	n	a	1.3	5.6	n	21.5	14.3	**95.5**	**72.7**	0.7	0.1	**4.5**	**100.0**
	Suède	m	1.4	0.9	8.0	5.1	0.1	0.5	n	1.5	a	1.7	0.1	19.6	19.8	**95.6**	**57.5**	0.1	0.1	**4.4**	**100.0**
	Suisse	m	1.2	0.8	0.5	0.1	0.9	0.1	n	3.5	0.7	a	0.1	17.4	10.8	**95.4**	**76.3**	0.4	0.1	**4.6**	**100.0**
	Turquie	m	1.3	0.1	0.1	0.2	0.1	n	n	0.2	0.5	1.4	a	3.7	18.2	**75.7**	**53.7**	n	0.6	**24.3**	**100.0**
	Royaume-Uni	m	2.6	16.6	1.0	0.3	0.3	0.2	n	2.6	1.7	1.3	0.3	a	26.7	**95.0**	**34.7**	0.9	0.1	**5.0**	**100.0**
	États-Unis	m	0.9	5.5	0.7	1.8	0.3	n	n	2.0	1.0	1.1	0.1	25.9	a	**90.1**	**53.4**	0.7	0.2	**9.9**	**100.0**
	Total OCDE	m	3.2	2.0	0.6	0.6	0.3	0.5	n	2.8	1.3	3.4	0.2	14.0	22.6	**92.8**	**54.1**	0.4	0.3	**7.2**	**100.0**
	Total UE21	m	5.3	1.7	0.9	0.6	0.5	0.9	n	3.3	1.7	5.7	0.3	18.2	9.6	**95.0**	**71.8**	0.4	0.3	**5.0**	**100.0**
Autres G20	Argentine	m	0.2	0.5	0.1	n	0.2	n	n	34.7	0.3	0.9	n	1.6	17.8	**78.1**	**49.9**	5.9	n	**21.9**	**100.0**
	Brésil	m	0.5	0.8	0.3	0.1	11.9	n	n	10.7	0.5	1.3	n	4.3	26.8	**88.2**	**51.0**	a	0.4	**11.8**	**100.0**
	Chine	m	0.6	2.5	0.1	0.1	n	n	n	0.2	0.5	0.2	n	8.3	21.9	**84.4**	**20.4**	0.1	1.6	**15.6**	**100.0**
	Inde	m	0.2	3.5	0.1	0.2	n	n	n	0.1	0.4	0.3	n	16.1	48.1	**90.4**	**20.7**	n	2.0	**9.6**	**100.0**
	Indonésie	m	2.7	1.2	0.2	0.1	n	n	n	0.1	0.2	0.2	0.1	2.7	19.2	**69.2**	**13.8**	n	0.2	**30.8**	**100.0**
	Féd. de Russie	m	0.8	0.8	1.5	0.8	0.2	0.1	0.1	1.8	1.0	1.3	0.8	4.8	7.8	**66.1**	**48.9**	0.1	a	**33.9**	**100.0**
	Arabie saoudite	m	0.1	1.1	n	0.2	n	0.2	n	0.1	n	n	0.1	15.2	36.4	**70.6**	**18.0**	n	n	**29.4**	**100.0**
	Afrique du Sud	m	1.2	21.9	0.5	0.1	1.2	n	n	0.2	0.3	0.6	n	18.5	19.6	**87.5**	**28.8**	0.5	n	**12.5**	**100.0**
	Total Autres G20	m	0.6	2.6	0.2	0.1	0.4	n	n	1.1	0.5	0.3	0.1	9.7	27.2	**83.5**	**23.4**	0.1	1.4	**16.5**	**100.0**
	Total tous pays confondus	0.1	1.2	1.9	0.5	0.5	0.5	0.2	0.1	2.3	1.1	1.3	0.6	9.9	18.0	**77.2**	**37.5**	0.4	3.7	**22.8**	**100.0**

Remarque : les proportions d'étudiants scolarisés à l'étranger sont calculées uniquement sur la base des effectifs d'étudiants scolarisés dans des pays ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO.

1. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
2. Année de référence : 2008.
3. Les établissements privés sont exclus.
4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.
5. Total fondé sur les estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO.
6. Les étudiants à temps partiel sont exclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471402

C3

Tableau C3.4. Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers, selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire (2009)

		Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire
		(1)	(2)	(3)	(4)
		Répartition des étudiants en mobilité internationale, selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire			
OCDE	Australie	15.1	80.3	4.5	100
	Autriche[1]	1.4	88.8	9.9	100
	Belgique	26.2	66.4	7.5	100
	Canada[2, 3]	18.9	72.2	8.9	100
	Chili	29.7	52.8	17.5	100
	Rép. tchèque	m	m	m	m
	Danemark	19.7	74.0	6.3	100
	Estonie	6.0	86.0	8.0	100
	Finlande	n	86.5	13.5	100
	Hongrie	0.9	96.3	2.8	100
	Islande	0.4	91.7	7.9	100
	Irlande	m	m	m	100
	Israël	m	m	m	m
	Japon	23.7	66.4	10.0	100
	Luxembourg	m	m	m	m
	Mexique	m	m	m	m
	Pays-Bas[4]	n	100.0	m	100
	Nouvelle-Zélande	34.7	58.8	6.5	100
	Norvège	0.2	92.7	7.1	100
	Pologne	0.1	95.3	4.6	100
	Portugal	0.3	88.2	11.5	100
	Rép. slovaque	0.2	88.3	11.5	100
	Slovénie	11.1	79.3	9.6	100
	Espagne	29.7	53.0	17.2	100
	Suède	0.4	83.5	16.2	100
	Suisse[5]	m	74.3	25.7	100
	Royaume-Uni	8.7	81.9	9.4	100
	États-Unis	6.8	73.7	19.4	100
Autres G20	Argentine	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m
		Répartition des étudiants étrangers, selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire[6]			
OCDE	France	9.0	79.2	11.8	100
	Allemagne[4]	6.9	93.1	m	100
	Grèce	m	m	m	m
	Italie	0.7	94.4	4.9	100
	Corée	8.4	84.9	6.7	100
	Turquie	4.6	90.8	4.7	100
Autres G20	Féd. de Russie[3, 4]	5.9	94.1	m	100

1. Calculs fondés sur le nombre d'inscrits et non pas sur le nombre d'individus.
2. Année de référence : 2008.
3. Les établissements privés sont exclus.
4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.
5. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
6. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471421

Tableau C3.5. Évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger, selon la région d'accueil (entre 2000 et 2009)

Nombre d'étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger (calculs basés sur le nombre d'individus)

Étudiants étrangers scolarisés dans les régions suivantes	Nombre d'étudiants étrangers									
	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
En Afrique	129 430	131 529	124 788	116 404	108 765	108 489	104 452	101 342	94 174	100 031
En Asie	395 927	369 397	337 196	316 142	296 768	271 217	237 877	220 887	190 209	197 028
En Europe	1 672 422	1 587 988	1 481 430	1 435 435	1 385 763	1 308 596	1 183 742	1 040 900	978 305	918 179
En Amérique du Nord	850 966	809 943	728 190	733 051	738 401	712 292	712 296	695 806	576 059	569 640
En Amérique latine et dans les Caraïbes	75 433	58 776	55 813	37 838	37 114	39 760	42 230	35 305	31 950	28 945
En Océanie	335 305	298 176	283 573	258 696	251 904	240 531	219 191	202 023	136 728	118 646
Dans le monde entier	**3 673 925**	**3 454 326**	**3 198 201**	**3 069 790**	**2 982 588**	**2 843 695**	**2 648 636**	**2 444 223**	**2 146 686**	**2 071 963**
Dans les pays de l'OCDE	2 838 027	2 646 999	2 534 414	2 446 164	2 373 011	2 272 064	2 092 527	1 904 154	1 647 622	1 588 862
Dans les pays de l'UE	1 406 887	1 317 541	1 311 333	1 255 879	1 199 825	1 150 604	1 034 876	894 260	842 937	804 716
dont les pays de l'UE21	1 372 398	1 282 373	1 283 433	1 229 295	1 172 429	1 122 675	1 008 351	868 301	811 781	775 102
Dans les pays du G20	3 033 995	2 843 849	2 629 096	2 547 843	2 485 330	2 366 148	2 222 619	2 045 952	1 789 815	1 715 174

Étudiants étrangers scolarisés dans les régions suivantes	Indice de variation (2009)								
	2008 = 100	2007 = 100	2006 = 100	2005 = 100	2004 = 100	2003 = 100	2002 = 100	2001 = 100	2000 = 100
En Afrique	98	104	111	119	119	124	128	137	129
En Asie	107	117	125	133	146	166	179	208	201
En Europe	105	113	117	121	128	141	161	171	182
En Amérique du Nord	105	117	116	115	119	119	122	148	149
En Amérique latine et dans les Caraïbes	128	135	199	203	190	179	214	236	261
En Océanie	112	118	130	133	139	153	166	245	283
Dans le monde entier	**106**	**115**	**120**	**123**	**129**	**139**	**150**	**171**	**177**
Dans les pays de l'OCDE	107	112	116	120	125	136	149	172	179
Dans les pays de l'UE	107	107	112	117	122	136	157	167	175
dont les pays de l'UE21	107	107	112	117	122	136	158	169	177
Dans les pays du G20	107	115	119	122	128	137	148	170	177

Remarque : les chiffres sont fondés sur le nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans un pays membre ou non membre de l'OCDE ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO, dans le souci de donner un aperçu général de l'évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde. Comme le groupe de pays ayant fourni des données a varié dans le temps, des données manquantes ont dû être imputées pour assurer la comparabilité dans le temps des séries chronologiques. L'inclusion de chiffres de l'UNESCO relatifs aux pays non membres de l'OCDE et l'imputation de données manquantes expliquent pourquoi les estimations des effectifs d'étudiants étrangers peuvent s'écarter de celles publiées dans les éditions antérieures de *Regards sur l'éducation*.

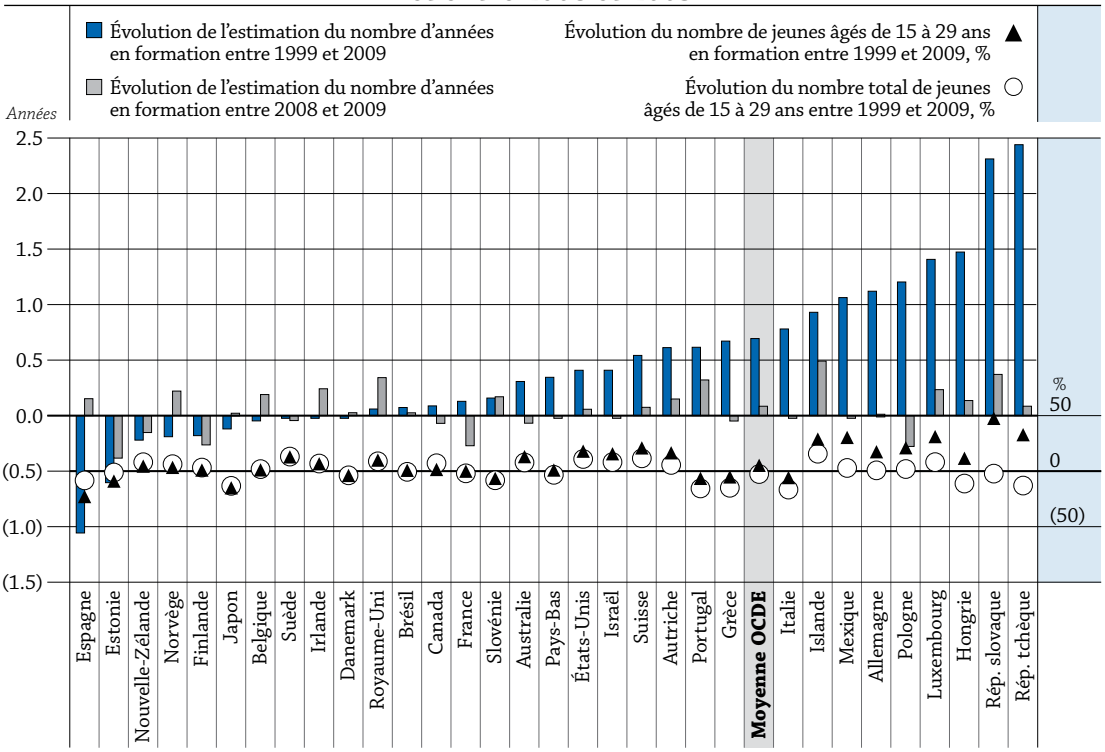
Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471440

LA TRANSITION ENTRE LES ÉTUDES ET LA VIE ACTIVE : OÙ EN SONT LES JEUNES DE 15 À 29 ANS ?

- En moyenne, 46 % des individus de 15 à 29 ans sont encore en formation, 39 % d'entre eux ne sont plus en formation et travaillent, et 15 % d'entre eux ne sont plus en formation et ne travaillent pas.
- Avec l'aggravation de la situation sur le marché du travail due à la récente crise économique, le nombre d'années pendant lequel les jeunes ne sont plus scolarisés a légèrement diminué, alors que leurs périodes de chômage et d'inactivité ont augmenté.
- Ne pas terminer ses études secondaires est de toute évidence un sérieux handicap pour trouver du travail, alors qu'obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires augmente les chances de trouver un emploi, en particulier en temps de crise économique.
- Entre 1999 et 2009, l'espérance de scolarisation a augmenté de huit mois, en moyenne.

Graphique C4.1. Évolution de l'estimation du nombre d'années en formation et hors formation, comparaison de l'évolution entre 1999 et 2009 et entre 2008 et 2009



Les pays sont classés par ordre croissant de la différence du nombre d'années en formation entre 2009 et 1999.
Source : OCDE. Tableau C4.1b (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468514

Contexte

Même dans les conditions les plus favorables, le passage de l'école au monde du travail est une phase complexe qui ne dépend pas seulement de la durée et de la qualité des études, mais aussi des traditions nationales, de la situation générale sur le marché du travail, de la conjoncture économique et de la démographie. Il est d'usage par exemple que les jeunes terminent leurs études avant de se mettre à la recherche d'un emploi en Belgique et en France, alors que formation et emploi sont souvent concomitants en Allemagne et en Suède. Dans les pays de l'OCDE, le vieillissement démographique et la diminution de l'effectif âgé de 15 à 29 ans favorisent l'emploi chez les jeunes adultes.

Toutefois, en cas de grave récession économique, certains trouvent cette transition impossible à réaliser. Cette édition de *Regards sur l'éducation* analyse des données recueillies lors de la crise économique mondiale qui a débuté à la fin de l'année 2008 et montre l'impact de la crise sur la transition entre l'école et la vie active, notamment.

Des taux de chômage globalement élevés rendent cette transition nettement plus difficile, d'autant que les travailleurs qui ont une certaine expérience professionnelle sont préférés aux débutants. De plus, les individus plus jeunes ont tendance à poursuivre des études si le marché de l'emploi est morose : des taux de chômage élevés diminuent le coût d'opportunité de l'éducation. Pour les pouvoirs publics, investir dans l'éducation peut être, dans ces circonstances, un moyen sensé de compenser l'inactivité et de produire les compétences requises en vue de la reprise économique.

Pour améliorer la transition entre l'école et la vie active quelle que soit la conjoncture économique, les systèmes d'éducation doivent former des individus aptes à satisfaire aux exigences sur le marché du travail et, ainsi, réduire le pourcentage de jeunes adultes qui ne sont ni en formation, ni occupés.

Autres faits marquants

- **L'espérance de scolarisation des individus âgés de 15 à 29 ans a évolué au fil du temps et varie fortement entre les pays.** En Espagne, l'espérance de scolarisation a diminué et est passée de 6.7 ans en 1999 à 5.6 ans en 2009. Elle a augmenté de plus de un an en Allemagne, au Luxembourg, au Mexique et en Pologne et de plus de deux ans en République slovaque et en République tchèque.
- **En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un adolescent âgé de 15 ans en 2009 peut s'attendre au cours des 15 prochaines années à rester scolarisé 6.9 ans de plus dans le cadre institutionnel**, à travailler pendant 5.8 ans (contre 6.1 ans en 2008), à être au chômage pendant 0.9 an (contre 0.7 an en 2008) et à être inactif (c'est-à-dire n'être ni en formation, ni à la recherche d'un emploi) pendant 1.3 an (contre 1.2 an en 2008).
- **En moyenne, dans les pays de l'OCDE, une fille âgée de 15 ans en 2009 peut s'attendre au cours des 15 prochaines années à rester scolarisée 7.1 ans de plus dans le cadre institutionnel, soit 0.3 an de plus qu'un garçon du même âge**, à travailler pendant 5.2 ans (soit 1.1 an de moins qu'un garçon) et à être moins longtemps au chômage (0.8 an) qu'un garçon (1.1 an). Toutefois, les jeunes femmes sont deux fois plus susceptibles que leurs homologues masculins d'être inactives : 1.9 an, contre à 0.8 an (voir le tableau C4.1a).
- **En moyenne, la réussite des études secondaires diminue le taux de chômage** de 7.4 points de pourcentage dans le groupe d'âge des 20-24 ans (contre 8.3 points de pourcentage en 2008) et de 5.9 points de pourcentage dans le groupe d'âge des 25-29 ans (contre 5.3 points de pourcentage en 2008). La réussite d'études tertiaires diminue le taux de chômage de 2.1 points de pourcentage en moyenne dans le groupe d'âge des 25-29 ans (contre 0.9 point de pourcentage en 2008) (voir le tableau C4.3). Obtenir un diplôme de fin d'études tertiaires réduit par ailleurs les risques de chômage de longue durée chez les 15-29 ans, de 2.5 % à 2.1 % (voir le tableau C4.2d).

Tendances

L'augmentation de la durée de la scolarisation entre 1999 et 2009 est moins le résultat de la crise économique qui a marqué la dernière année de cette période que de l'évolution démographique. Durant cette période, l'effectif de jeunes adultes a diminué de 2.6 % en moyenne, dans les pays de l'OCDE. L'effectif de jeunes scolarisés a diminué en Italie, en Grèce et au Portugal par exemple, mais l'effectif total de jeunes y a diminué davantage.

Analyse

Les jeunes adultes constituent la source principale de renouvellement des compétences de la main-d'œuvre. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la politique de l'éducation vise à les encourager à terminer au moins les études secondaires. Ces efforts portent leurs fruits ainsi que le montre l'allongement de l'espérance de scolarisation des adolescents au-delà de la scolarité obligatoire.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un adolescent âgé de 15 ans peut s'attendre au cours des 15 prochaines années à rester scolarisé 6.9 ans de plus, à travailler pendant 5.8 ans, à être au chômage pendant 0.9 an et à être inactif (c'est-à-dire n'être ni en formation, ni à la recherche d'un emploi) pendant 1.3 an (voir le tableau C4.1a). En moyenne, 46.3 % des individus de 15 à 29 ans suivent encore des études, 38.5 % travaillent, 6.3 % sont au chômage et 8.9 % sont inactifs (voir le tableau C4.2a).

Les adolescents de 15 ans peuvent s'attendre à rester scolarisés pendant au moins 8 ans de plus au Danemark, en Finlande, en Islande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Slovénie. En revanche, cette espérance de scolarisation à l'âge de 15 ans représente moins de 6 ans de plus au Brésil, en Espagne, en Irlande, au Japon, au Mexique et en Turquie.

L'espérance de scolarisation dans le cadre institutionnel après la fin de la scolarité obligatoire a fortement évolué au cours des dix dernières années. L'espérance de scolarisation a augmenté de 1.5 an au moins en Hongrie, en République slovaque, en République tchèque et en Turquie, mais a diminué de 6 mois au moins en Espagne et en Estonie (voir le tableau C4.1b disponible en ligne).

L'espérance de scolarisation est légèrement plus élevée chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes dans tous les pays si ce n'est en Allemagne, au Japon, au Luxembourg, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et en Suisse. En Estonie, en Islande, en Norvège et en Slovénie, les jeunes femmes peuvent s'attendre à rester scolarisées près d'une année de plus que leurs homologues masculins. Chez les jeunes femmes, l'espérance de scolarisation la plus courte s'observe au Mexique (4.9 ans) et en Turquie (4.0 ans), et concorde avec la période la plus longue d'inactivité – 5.3 et 7.5 ans respectivement (voir le tableau C4.1a).

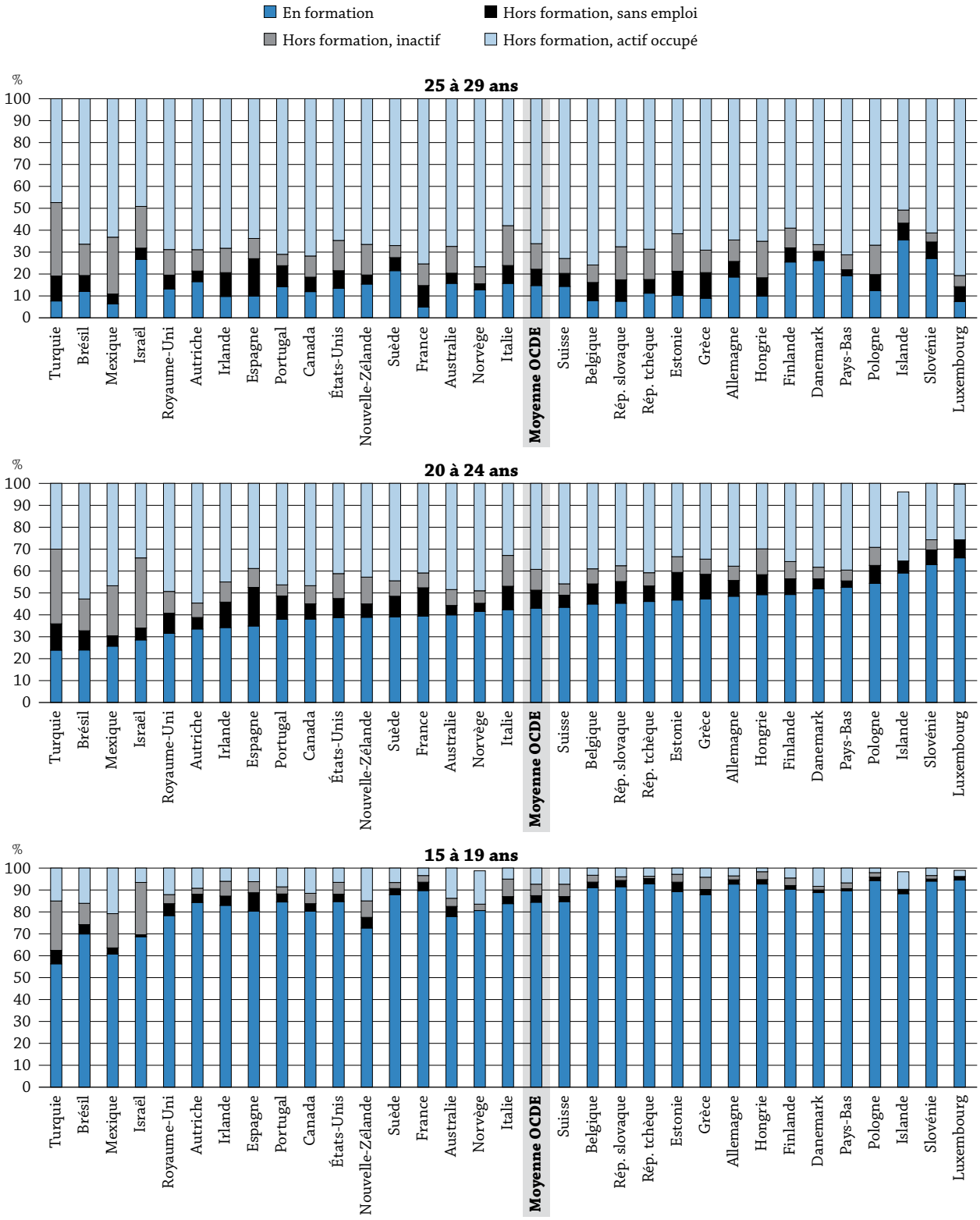
Selon les chiffres de 2009, les jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans sont susceptibles de travailler 6.3 ans, soit 1.1 an de plus que les femmes du même âge, un écart équivalent à 1.3 an en 2008. Cet écart reflète le fait que les jeunes femmes sont plus susceptibles d'être inactives si elles ne sont plus en formation. Les jeunes hommes peuvent escompter passer 1.9 an sans être scolarisés, ni travailler (contre 1.4 an en 2008), et les jeunes femmes, 2.7 ans (contre 2.4 ans en 2008). Au Brésil, en Israël, au Mexique et en Turquie, il est nettement plus courant que les jeunes femmes ne suivent plus d'études et ne travaillent pas, qu'elles soient au chômage ou inactives. Au Canada, au Danemark, en Espagne, en Israël, en Norvège, en Slovénie et en Suède, l'écart entre les jeunes hommes et les jeunes femmes ne représente pas plus de 0.1 an à cet égard (voir le tableau C4.1a).

La durée moyenne du travail après la formation initiale a considérablement évolué au cours des dix dernières années chez les jeunes. Selon les chiffres de 2009, 42.2 % des hommes âgés de 15 à 29 ans sont susceptibles de travailler (soit une durée de 6.3 ans), contre 45.2 % en 2008 et 48.1 % en 1999 (soit 6.8 et 7.2 ans respectivement) (voir le tableau C4.4b disponible en ligne). Le nombre d'années passées à travailler a diminué davantage chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes : selon les chiffres de 2009, 34.7 % des femmes sont susceptibles de travailler (soit 5.2 ans), contre 36.2 % en 2008 et 37.5 % en 1999 (soit 5.4 et 5.6 ans, respectivement) (voir le tableau C4.4c disponible en ligne). En revanche, l'effectif scolarisé a augmenté davantage chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. Selon les chiffres de 2009, 45 % des hommes âgés de 15 à 29 ans sont susceptibles d'être scolarisés, contre 44.7 % en 2008 et 41.5 % en 1999 ; 47.6 % des femmes sont susceptibles d'être scolarisées, contre 46.8 % en 2008 et 37.5 % en 1999.

La dégradation de la situation sur le marché du travail a davantage touché les jeunes travailleurs que les travailleurs plus âgés. Chez les 15-19 ans, le pourcentage d'actifs occupés est passé de 8.2 % en 2008 à 7.4 % en 2009, soit une régression de 10 %, alors que chez les 25-29 ans, ce pourcentage est passé de 68.5 % à 66.2 % au cours de la même période, soit une régression de 3 %.

Graphique C4.2. **Formation et emploi chez les jeunes (2009)**

Répartition des jeunes selon qu'ils sont en formation ou hors formation et leur situation au regard de l'emploi



Remarque : les barres manquantes correspondent aux données en deçà du seuil de fiabilité.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage de jeunes âgés de 20 à 24 ans en formation.

Source : OCDE. Tableau C4.2a. Voir les notes à l'annexe 3 for notes (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468533

Les jeunes adultes qui arrêtent leurs études pour entrer dans la vie active alors que le marché du travail est morose peuvent être au chômage, voire être inactifs. La durée cumulée des périodes de chômage varie sensiblement entre les pays en raison de la variation du taux global de chômage et des différences de niveaux de formation.

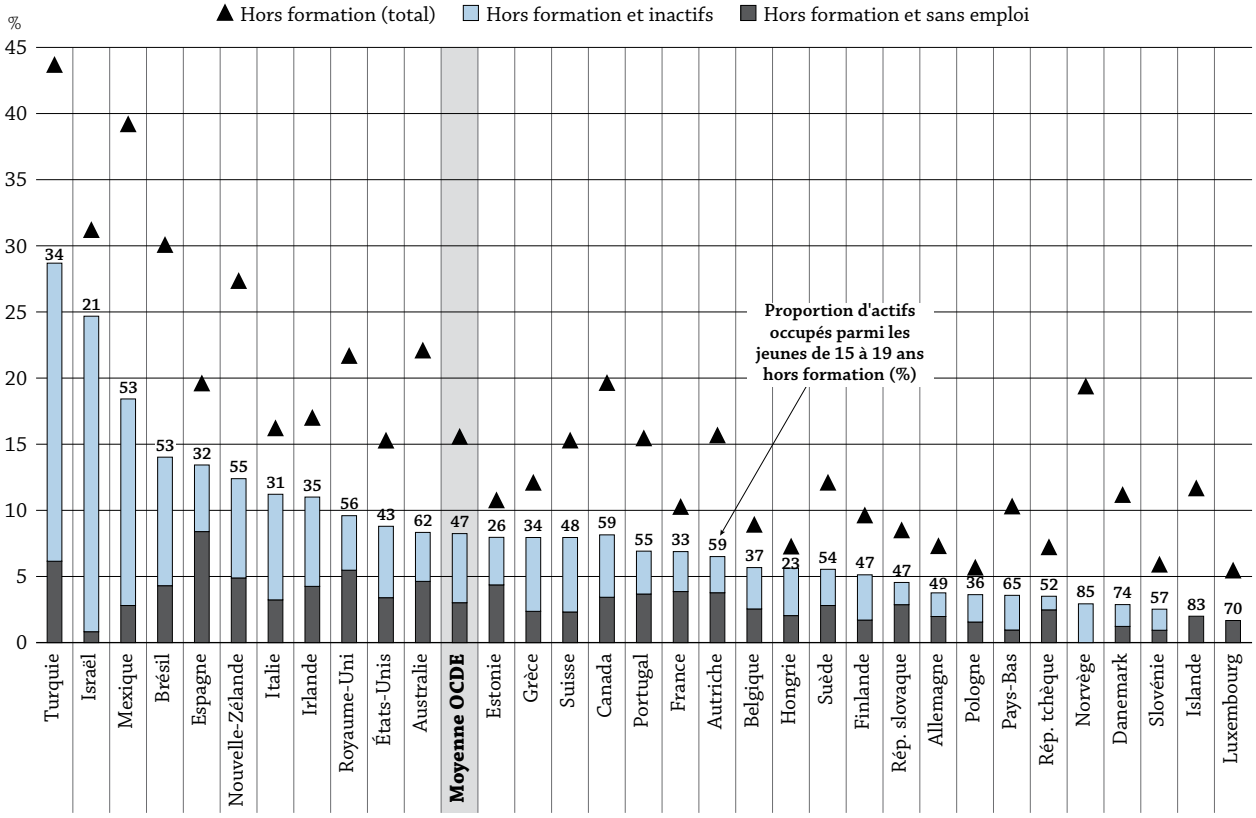
C4

Chômage et inactivité chez les jeunes non scolarisés

L'inactivité est un indicateur plus probant de la difficulté qu'éprouvent les jeunes à trouver du travail.

Selon les chiffres de 2009, la majorité des 15-19 ans sont encore scolarisés (84.4 %, comme en 2008). Parmi ceux qui ne sont plus scolarisés (15.6 %), nombreux sont ceux qui sont au chômage (3.1 %, contre 2.4 % en 2008), qui sont inactifs (5.5 %, contre 4.4 % en 2008) ou qui travaillent (7.4 %, contre 8.6 % en 2008). Les individus de 15 à 19 ans sont 2.5 % à être au chômage (0.9 %) ou à être inactifs (1.6 %) en Slovénie, alors qu'ils sont 28.7 % à être au chômage (6.2 %) ou à être inactifs (22.5 %) en Turquie. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, plus de la moitié (53 %) des 15-19 ans qui ne sont plus scolarisés sont inactifs (33 %) ou au chômage (13 % pendant moins de 6 mois et 7 % pendant plus de 6 mois) (voir le tableau C4.2a).

Graphique C4.3. Pourcentage d'individus hors formation et sans emploi ou inactifs chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans (2009)



Remarque : les barres manquantes correspondent aux données en deçà du seuil de fiabilité.
Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'individus hors formation et sans emploi ou inactifs chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans.
Source : OCDE. Tableau C4.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468552

Avec l'accroissement de la scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, rares sont les 15-19 ans qui ne suivent plus d'études. Dans la plupart des pays, les 15-19 ans qui ne sont plus en formation, mais qui ne travaillent pas encore sont particulièrement vulnérables, car ils ne bénéficient guère, voire pas du tout, du système de protection sociale. Par comparaison avec des individus plus âgés, ils sont deux fois plus susceptibles de ne plus rechercher un emploi et de perdre totalement le contact avec le marché du travail.

Le pourcentage d'inactifs parmi les individus qui ne sont plus scolarisés s'établit à 35 % chez les 15-19 ans, à 18 % chez les 20-24 ans et à 14 % chez les 25-29 ans. Le risque de chômage à long terme est légèrement inférieur chez les plus jeunes : 35 % des 15-19 ans qui ne sont plus en formation sont au chômage pendant plus de 6 moins, contre 36 % et 39 % respectivement chez les 20-24 ans et les 25-29 ans qui ne sont plus scolarisés (voir le tableau C4.2a).

Lorsque la situation se dégrade sur le marché du travail, les premiers à éprouver des difficultés sont ceux qui cherchent à entrer dans la vie active au sortir de leurs études. Comme les employeurs réduisent leurs effectifs en pareil cas, il est pratiquement impossible pour les jeunes adultes d'entrer sur le marché du travail puisqu'ils doivent rivaliser avec des travailleurs qui ont de l'expérience. Certains pays réussissent mieux que d'autres à fournir du travail aux jeunes adultes relativement peu qualifiés (ainsi que le montre l'écart entre les segments et les triangles dans le graphique C4.2). Au Danemark, en Islande et en Norvège, 70 % au moins des jeunes adultes qui ne sont plus en formation trouvent du travail.

La transition entre l'école et la vie active est plus facile dans les pays où existent des programmes emploi-études dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement post-secondaire non tertiaire. En Allemagne, en Australie, en Autriche, en Belgique, en Italie, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suisse, où des programmes emploi-études sont proposés à ces niveaux d'enseignement, les jeunes qui ne sont plus en formation sont moins touchés par le chômage. Dans ces pays, 6 % environ des jeunes sont au chômage, contre 6.3 % en moyenne dans les pays de l'OCDE, et 2.7 % d'entre eux le sont pendant plus de 6 mois, contre 2.4 % en moyenne dans les pays de l'OCDE (voir le tableau C4.2a).

Variation du chômage chez les jeunes non scolarisés

Les taux de chômage des jeunes qui ne sont plus scolarisés varient selon leur niveau de formation, ce qui montre à quel point l'élévation du niveau de formation améliore les perspectives professionnelles.

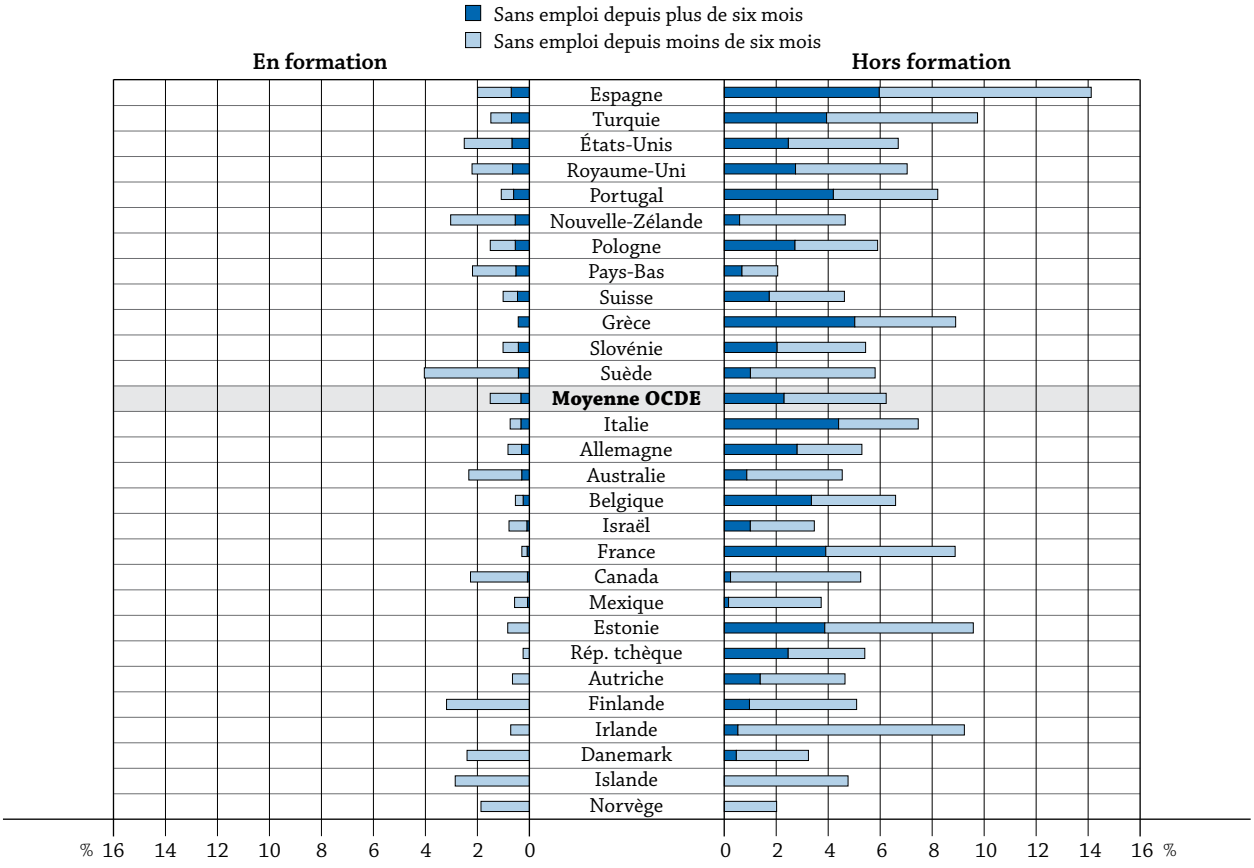
En moyenne, l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires réduit le taux de chômage des individus non scolarisés de 7.4 points de pourcentage entre l'âge de 20 et de 24 ans (respectivement 9.5 et 5.0 points de pourcentage chez les hommes et chez les femmes). Sachant qu'un niveau de formation équivalent au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est désormais la norme dans la plupart des pays de l'OCDE (voir l'indicateur A2), les individus qui n'ont pas atteint ce niveau sont nettement plus susceptibles d'éprouver des difficultés à trouver du travail lors de leur entrée dans la vie active. Le taux de chômage est égal ou supérieur à 15 % chez les individus âgés de 20 à 24 ans qui ne sont plus en formation et qui n'ont pas terminé leurs études secondaires en Belgique, au Canada, en Espagne, en Estonie, aux États-Unis, en France, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède. Ce pourcentage est inférieur ou égal à 5 % au Danemark et au Mexique. Au Brésil et au Danemark, le pourcentage de chômeurs parmi les 20-24 ans qui ne sont plus en formation et sont titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires est supérieur au pourcentage de chômeurs parmi les individus du même groupe d'âge qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (voir le tableau C4.3).

En moyenne, l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires réduit le taux de chômage des individus non scolarisés de 2.1 points de pourcentage entre l'âge de 25 et de 29 ans (respectivement 2.0 et 1.9 points de pourcentage chez les hommes et chez les femmes). En Allemagne, en Australie, au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède, le pourcentage de chômeurs parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 29 ans qui ne sont plus en formation ne représente pas plus de 3 %. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 6 % en Espagne, en France, en Grèce, en Irlande, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, au Portugal, en Slovénie et en Turquie.

En Espagne, aux États-Unis et en Irlande, l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires réduit de 5 points de pourcentage au moins le taux de chômage des individus âgés de 25 à 29 ans qui ne sont plus en formation. En Grèce, en Italie, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, en Slovénie, en Suisse et en Turquie, le pourcentage de chômeurs parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25-29 ans qui ne sont plus en formation est supérieur au pourcentage de chômeurs parmi les individus du même groupe d'âge qui sont titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (voir le tableau C4.3).

Les diplômés de l'enseignement tertiaire sont également moins susceptibles d'être inactifs. Selon les chiffres de 2009, 15.8 % des jeunes adultes qui ne sont plus en formation et qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont soit au chômage (5.7 %), soit inactifs (10.1 %), 15.3 % des diplômés de l'enseignement secondaire sont soit au chômage (7 %), soit inactifs (8.3 %), et 11.7 % des diplômés de l'enseignement tertiaire sont soit au chômage (6 %), soit inactifs (5.8 %) (voir le tableau C4.2d).

Graphique C4.4. Proportion d'individus sans emploi et en formation ou non chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans, selon la durée de la période de chômage (2009)



Remarque : les barres manquantes correspondent aux données en deçà du seuil de fiabilité.
Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage de jeunes âgés de 15 à 19 ans en formation et sans emploi depuis plus de six mois.
Source : OCDE. Tableau C4.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468571

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage s'établit à 7.9 % chez les 15-29 ans, mais il varie sensiblement d'un pays à l'autre (voir le tableau C4.2a). En Espagne, en Estonie, en Irlande, en Suède et en Turquie, entre 10 % et 18.1 % des 15-29 ans sont au chômage, mais la situation est très différente dans ces pays (voir le graphique C4.4). Dans les pays anglo-saxons et nordiques, où il est d'usage que les élèves/étudiants travaillent, le chômage est plus élevé parmi les individus encore en formation. En Australie, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Finlande, en Islande, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède, le taux de chômage des 15-29 ans encore en formation est compris entre 2.2 % et 4 %.

La nature du chômage est également différente. En Suède, 1.4 % des 15-29 ans, y compris les individus qui ne sont plus scolarisés dans ce groupe d'âge (1%), sont au chômage pendant 6 mois au moins. En Espagne en revanche, 6.7 % des 15-29 ans, y compris les individus qui ne sont plus scolarisés dans ce groupe d'âge (6 %), sont au chômage pendant 6 mois au moins. Enfin, en Turquie, 4.6 % des 15-29 ans, y compris les individus qui

ne sont plus scolarisés dans ce groupe d'âge (3.9 %), sont au chômage pendant 6 moins au moins. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 2.8 % des individus âgés de 15 à 29 ans sont au chômage pendant 6 mois au moins.

La prévalence du chômage de longue durée diminue avec l'élévation du niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE disposant de données, 42 % des jeunes chômeurs qui ne sont plus scolarisés et qui n'ont pas terminé leurs études secondaires sont au chômage pendant plus de 6 mois. Ce pourcentage chute à 36 % chez les diplômés de l'enseignement secondaire et à 34 % chez les diplômés de l'enseignement tertiaire.

Définitions

Les situations au regard de l'emploi indiquées ici sont définies conformément aux lignes directrices de l'Organisation internationale du travail (OIT), à une exception près. Dans cet indicateur, les effectifs des programmes emploi-études (voir l'annexe 3) sont classés à la fois dans les catégories « **Scolarisés** » et « **Actifs occupés** », indépendamment de leur situation durant la semaine de référence selon les définitions de l'OIT. En effet, ces individus n'ont pas nécessairement travaillé dans le cadre de leur formation pendant la semaine de référence, auquel cas ils n'ont pas été comptabilisés dans la catégorie des actifs occupés.

La catégorie « **Autres actifs occupés** » inclut les individus considérés comme actifs occupés en vertu de la définition de l'OIT, mais exclut les effectifs des programmes emploi-études déjà inclus dans la catégorie des actifs occupés.

La catégorie « **Inactifs** » inclut les individus qui ne travaillent pas et qui ne sont pas au chômage, c'est-à-dire qui ne sont pas à la recherche d'un emploi.

Méthodologie

Les données sur lesquelles se base cet indicateur proviennent de l'Enquête annuelle de l'OCDE sur la population active (ou, dans certains pays européens, de l'Enquête européenne annuelle sur les forces de travail, voir l'annexe 3) dont la période de référence correspond habituellement au premier trimestre de l'année civile ou qui porte sur la moyenne des trois premiers mois de l'année. Elles ne tiennent donc pas compte du travail saisonnier durant l'été.

Le taux d'emploi et le taux de chômage correspondent respectivement au pourcentage d'actifs occupés et au pourcentage de chômeurs dans la population totale de référence (pas uniquement dans la population active).

Les données du tableau C4.2d sur le chômage de plus et de moins de 6 mois ont été recueillies lors d'une collecte de données pilote menée en 2010 par le réseau de l'INES pour le développement de données sur le marché du travail et les retombées socio-économiques de l'éducation (Réseau LSO), Groupe de travail sur la surveillance des systèmes de transition. Elles proviennent essentiellement des enquêtes nationales sur la population active réalisées en 2009. Eurostat a fourni des données provenant des enquêtes EU-LSF dans les pays appartenant au Système statistique européen. Dans quelques cas, les données d'Eurostat ont été remplacées par des données nationales.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Kelo, M., U. Teichler et B. Wächter (éd.) (2005), *EURODATA: Student Mobility in European Higher Education*, Verlags et Mediengesellschaft, Bonn.

OCDE (2004b), *Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce*, Éditions OCDE.

OCDE (2008a), *OECD Reviews of Tertiary Education: Tertiary Education for the Knowledge Society,* Éditions OCDE.

OCDE (2011a), *Perspectives des migrations internationales 2010*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont accessibles en ligne :

- ***Tableau C4.1b. Évolution de l'estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (entre 1998 et 2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471497
- ***Tableau C4.2b. Pourcentage de jeunes hommes en formation et hors formation, selon le groupe d'âge (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471535
- ***Tableau C4.2c. Pourcentage de jeunes femmes en formation et hors formation, selon le groupe d'âge (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471554
- ***Tableau C4.4b. Évolution du pourcentage de jeunes hommes en formation et hors formation (entre 1997 et 2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471630
- ***Tableau C4.4c. Évolution du pourcentage de jeunes femmes en formation et hors formation (entre 1997 et 2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471649

Tableau C4.1a. Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2009)

Selon le sexe et la situation au regard de l'emploi

			Estimation du nombre d'années en formation			Estimation du nombre d'années hors formation			
			Sans emploi	Actifs occupés (y compris dans des programmes emploi-études)	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	Sous-total
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
OCDE	Australie	Hommes	3.1	3.5	**6.6**	7.0	0.9	0.5	**8.4**
		Femmes	3.0	3.6	**6.6**	6.1	0.5	1.8	**8.4**
		H+F	3.0	3.6	**6.6**	6.6	0.7	1.2	**8.4**
	Autriche	Hommes	3.7	2.8	**6.5**	7.1	0.8	0.7	**8.5**
		Femmes	4.1	2.5	**6.6**	6.5	0.6	1.3	**8.4**
		H+F	3.9	2.6	**6.5**	6.8	0.7	1.0	**8.5**
	Belgique	Hommes	6.4	0.5	**6.9**	6.5	1.1	0.5	**8.1**
		Femmes	6.6	0.6	**7.3**	5.5	0.9	1.3	**7.7**
		H+F	6.5	0.6	**7.1**	6.0	1.0	0.9	**7.9**
	Canada	Hommes	3.9	2.3	**6.2**	6.8	1.2	0.9	**8.8**
		Femmes	3.8	3.1	**6.9**	6.2	0.5	1.4	**8.1**
		H+F	3.8	2.7	**6.5**	6.5	0.9	1.1	**8.5**
	Chili		m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Rép. tchèque	Hommes	5.0	1.7	**6.6**	7.1	0.9	0.3	**8.4**
		Femmes	6.2	1.4	**7.5**	4.8	0.7	2.0	**7.5**
		H+F	5.5	1.5	**7.1**	6.0	0.8	1.1	**7.9**
	Danemark	Hommes	3.2	5.1	**8.3**	5.7	0.6	0.3	**6.7**
		Femmes	3.3	5.3	**8.6**	5.4	0.3	0.7	**6.4**
		H+F	3.3	5.2	**8.4**	5.6	0.5	0.5	**6.6**
	Estonie	Hommes	5.4	1.1	**6.5**	5.9	1.9	0.7	**8.5**
		Femmes	5.7	2.0	**7.7**	4.2	1.0	2.2	**7.3**
		H+F	5.5	1.6	**7.1**	5.0	1.4	1.4	**7.9**
	Finlande	Hommes	5.7	2.1	**7.8**	5.5	1.0	0.7	**7.2**
		Femmes	5.6	2.9	**8.5**	4.6	0.6	1.3	**6.5**
		H+F	5.7	2.5	**8.2**	5.0	0.8	1.0	**6.8**
	France	Hommes	5.4	1.1	**6.5**	6.4	1.5	0.6	**8.5**
		Femmes	5.9	0.8	**6.7**	5.7	1.2	1.4	**8.3**
		H+F	5.7	0.9	**6.6**	6.1	1.3	1.0	**8.4**
	Allemagne	Hommes	4.9	3.1	**8.0**	5.5	1.0	0.4	**7.0**
		Femmes	4.9	2.8	**7.7**	5.3	0.6	1.4	**7.3**
		H+F	4.9	3.0	**7.9**	5.4	0.8	0.9	**7.1**
	Grèce	Hommes	5.8	0.5	**6.3**	6.9	1.2	0.6	**8.7**
		Femmes	6.3	0.5	**6.7**	5.0	1.5	1.8	**8.3**
		H+F	6.0	0.5	**6.5**	6.0	1.3	1.2	**8.5**
	Hongrie	Hommes	6.7	0.3	**7.0**	5.8	1.2	1.0	**8.0**
		Femmes	7.1	0.3	**7.4**	4.4	0.8	2.4	**7.6**
		H+F	6.9	0.3	**7.2**	5.1	1.0	1.7	**7.8**
	Islande	Hommes	4.9	3.5	**8.4**	4.9	1.1	0.6	**6.6**
		Femmes	4.8	5.0	**9.8**	4.2	0.5	0.6	**5.2**
		H+F	4.9	4.2	**9.1**	4.5	0.8	0.6	**5.9**
	Irlande	Hommes	4.4	1.2	**5.6**	6.5	2.0	0.9	**9.4**
		Femmes	4.3	1.4	**5.7**	6.6	0.8	1.9	**9.3**
		H+F	4.4	1.3	**5.7**	6.6	1.4	1.4	**9.3**
	Israël	Hommes	4.9	1.4	**6.3**	4.5	0.6	3.7	**8.7**
		Femmes	4.6	1.8	**6.4**	4.3	0.5	3.8	**8.6**
		H+F	4.7	1.6	**6.3**	4.4	0.6	3.7	**8.7**
	Italie	Hommes	6.0	0.4	**6.4**	5.9	1.2	1.5	**8.6**
		Femmes	6.6	0.5	**7.2**	4.2	1.1	2.6	**7.8**
		H+F	6.3	0.5	**6.8**	5.0	1.1	2.1	**8.2**
	Japon[1]	Hommes	5.3	0.8	**6.1**	3.2	0.4	0.3	**3.9**
		Femmes	4.7	0.8	**5.6**	3.4	0.4	0.6	**4.4**
		H+F	5.1	0.8	**5.9**	3.3	0.4	0.4	**4.1**
	Corée		m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Luxembourg	Hommes	7.4	0.7	**8.1**	5.8	1.0	c	**6.8**
		Femmes	7.1	0.9	**8.0**	5.7	0.7	0.6	**7.0**
		H+F	7.2	0.8	**8.0**	5.8	0.8	0.4	**7.0**
	Mexique	Hommes	3.9	1.3	**5.2**	8.2	0.7	0.9	**9.8**
		Femmes	4.1	0.8	**4.9**	4.3	0.4	5.3	**10.1**
		H+F	4.0	1.1	**5.1**	6.2	0.6	3.1	**9.9**
	Pays-Bas	Hommes	2.9	5.3	**8.2**	5.9	0.4	0.5	**6.8**
		Femmes	2.8	5.3	**8.1**	5.7	0.3	0.9	**6.9**
		H+F	2.9	5.3	**8.1**	5.8	0.3	0.7	**6.9**
	Nouvelle-Zélande	Hommes	3.6	3.0	**6.6**	6.7	0.8	0.9	**8.4**
		Femmes	3.8	2.7	**6.5**	5.4	0.7	2.4	**8.5**
		H+F	3.7	2.8	**6.6**	6.0	0.8	1.7	**8.4**
	Norvège	Hommes	4.4	1.9	**6.3**	7.6	0.5	0.7	**8.7**
		Femmes	4.3	3.1	**7.4**	6.4	0.3	1.0	**7.6**
		H+F	4.4	2.5	**6.8**	7.0	0.4	0.8	**8.2**
	Pologne	Hommes	5.9	1.5	**7.3**	6.0	1.0	0.7	**7.7**
		Femmes	6.4	1.4	**7.9**	4.5	0.8	1.8	**7.1**
		H+F	6.2	1.4	**7.6**	5.3	0.9	1.2	**7.4**
	Portugal	Hommes	5.5	0.8	**6.3**	7.1	1.1	0.5	**8.7**
		Femmes	5.6	0.8	**6.4**	6.4	1.4	0.9	**8.6**
		H+F	5.5	0.8	**6.3**	6.7	1.2	0.7	**8.7**
	Rép. slovaque	Hommes	5.5	0.9	**6.4**	6.8	1.4	0.4	**8.6**
		Femmes	6.6	0.7	**7.3**	4.6	0.9	2.1	**7.7**
		H+F	6.0	0.8	**6.9**	5.7	1.2	1.3	**8.1**
	Slovénie	Hommes	5.9	2.2	**8.1**	5.6	0.9	0.4	**6.9**
		Femmes	6.9	2.6	**9.5**	4.2	0.7	0.7	**5.5**
		H+F	6.3	2.4	**8.7**	4.9	0.8	0.5	**6.3**
	Espagne	Hommes	4.1	1.2	**5.3**	6.3	2.6	0.8	**9.7**
		Femmes	4.6	1.3	**5.9**	5.7	1.9	1.5	**9.1**
		H+F	4.4	1.2	**5.6**	6.0	2.2	1.2	**9.4**
	Suède	Hommes	5.9	1.3	**7.3**	6.1	1.1	0.6	**7.7**
		Femmes	6.1	2.0	**8.1**	5.3	0.7	0.9	**6.9**
		H+F	6.0	1.6	**7.7**	5.7	0.9	0.8	**7.3**
	Suisse	Hommes	3.1	4.1	**7.2**	6.4	0.7	0.7	**7.8**
		Femmes	2.9	3.9	**6.8**	6.5	0.7	1.1	**8.2**
		H+F	3.0	4.0	**7.0**	6.4	0.7	0.9	**8.0**
	Turquie	Hommes	4.0	0.9	**4.9**	6.5	2.1	1.5	**10.1**
		Femmes	3.5	0.5	**4.0**	2.7	0.8	7.5	**11.0**
		H+F	3.7	0.7	**4.4**	4.6	1.5	4.5	**10.6**
	Royaume-Uni	Hommes	4.0	1.9	**5.9**	7.1	1.4	0.7	**9.1**
		Femmes	4.0	2.2	**6.2**	6.1	0.7	2.0	**8.8**
		H+F	4.0	2.1	**6.1**	6.6	1.1	1.3	**8.9**
	États-Unis	Hommes	4.7	1.9	**6.6**	6.2	1.2	1.0	**8.4**
		Femmes	4.6	2.5	**7.1**	5.1	0.8	2.0	**7.9**
		H+F	4.7	2.2	**6.9**	5.6	1.0	1.5	**8.1**
	Moyenne OCDE hors Japon	Hommes	4.8	1.9	**6.8**	6.3	1.1	0.8	**8.3**
		Femmes	5.0	2.1	**7.1**	5.2	0.8	1.9	**7.9**
		H+F	4.9	2.0	**6.9**	5.8	0.9	1.3	**8.1**
	Moyenne UE21	Hommes	5.2	1.7	**6.9**	6.3	1.2	0.6	**8.1**
		Femmes	5.6	1.8	**7.4**	5.3	0.9	1.5	**7.6**
		H+F	5.4	1.8	**7.1**	5.8	1.0	1.1	**7.9**
Autres G20	Argentine		m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Brésil	Hommes	2.8	2.4	**5.2**	8.1	0.9	0.9	**9.8**
		Femmes	3.5	1.9	**5.5**	5.4	1.2	2.9	**9.5**
		H+F	3.2	2.2	**5.3**	6.7	1.0	1.9	**9.7**
	Chine		m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Inde		m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Féd. de Russie		m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Arabie saoudite		m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	**m**	m	m	m	**m**

1. Les chiffres portent sur les individus âgés de 15 à 24 ans.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471478

C4

Tableau C4.2a. [1/3] Pourcentage de jeunes en formation et hors formation, selon le groupe d'âge (2009)

Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

		Groupe d'âge	En formation							Hors formation						Total des jeunes en formation et hors formation
			Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	
					Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois			
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	**Australie**	15-19	6.2	28.1	4.8	4.1	0.7	38.7	**77.9**	13.8	4.6	3.6	1.0	3.7	**22.1**	100
		20-24	4.1	21.6	2.1	1.9	c	12.2	**39.9**	48.5	4.3	3.7	0.6	7.2	**60.1**	100
		25-29	0.7	10.9	c	c	c	3.8	**15.7**	67.4	4.7	3.7	0.9	12.2	**84.3**	100
		15-29	3.6	20.1	2.3	2.0	0.3	17.9	**43.9**	43.7	4.5	3.7	0.9	7.8	**56.1**	100
	Autriche	15-19	25.2	4.1	0.9	c	c	54.0	**84.3**	9.2	3.8	2.5	1.3	2.7	**15.7**	100
		20-24	2.9	11.6	0.9	0.8	c	18.1	**33.5**	54.6	5.3	4.0	1.3	6.6	**66.5**	100
		25-29	c	9.9	c	c	c	5.7	**16.5**	68.9	4.9	3.2	1.6	9.7	**83.5**	100
		15-29	9.0	8.6	0.8	0.7	c	25.1	**43.6**	45.3	4.6	3.3	1.4	6.5	**56.4**	100
	Belgique	15-19	1.0	2.1	c	c	m	87.9	**91.1**	3.3	2.5	1.7	0.7	3.1	**8.9**	100
		20-24	0.6	4.2	1.1	0.6	c	39.0	**44.9**	39.0	9.2	3.9	5.2	6.9	**55.1**	100
		25-29	0.7	3.1	0.5	c	c	3.5	**7.8**	75.9	8.3	4.0	4.1	8.0	**92.2**	100
		15-29	0.8	3.1	0.6	0.3	0.2	42.7	**47.2**	40.1	6.7	3.2	3.4	6.0	**52.8**	100
	Canada	15-19	a	29.0	6.2	5.6	0.2	45.2	**80.3**	11.5	3.4	3.1	m	4.7	**19.7**	100
		20-24	a	18.3	1.6	1.1	m	18.2	**38.0**	46.7	7.0	6.2	0.2	8.3	**62.0**	100
		25-29	a	6.7	0.4	m	m	4.8	**11.9**	71.8	6.6	5.7	0.5	9.7	**88.1**	100
		15-29	a	17.8	2.7	2.2	0.1	22.3	**42.8**	43.9	5.7	5.0	0.2	7.6	**57.2**	100
	Chili		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Rép. tchèque	15-19	21.1	0.9	c	c	c	70.5	**92.8**	3.7	2.5	1.5	1.0	1.0	**7.2**	100
		20-24	0.9	4.7	0.5	c	c	39.9	**46.1**	40.8	7.1	3.9	3.2	6.0	**53.9**	100
		25-29	c	4.6	c	c	c	6.3	**11.2**	68.7	6.3	3.3	3.0	13.8	**88.8**	100
		15-29	6.6	3.6	0.3	0.2	c	36.7	**47.2**	40.0	5.4	2.9	2.5	7.4	**52.8**	100
	Danemark	15-19	a	50.9	5.7	4.6	c	32.3	**88.8**	8.3	1.2	1.1	c	1.6	**11.2**	100
		20-24	a	34.1	2.4	2.1	c	15.3	**51.9**	38.3	4.5	3.8	c	5.3	**48.1**	100
		25-29	a	17.8	c	c	m	8.1	**26.1**	66.6	4.2	3.5	0.8	3.0	**73.9**	100
		15-29	a	34.6	2.9	2.4	c	18.8	**56.3**	37.1	3.3	2.8	0.5	3.3	**43.7**	100
	Estonie	15-19	a	2.9	c	c	m	85.7	**89.2**	2.8	4.4	3.2	c	3.6	**10.8**	100
		20-24	a	19.3	c	c	c	25.6	**46.7**	33.5	12.6	6.9	5.8	7.2	**53.3**	100
		25-29	a	8.2	c	c	m	c	**10.2**	61.6	11.1	6.8	4.3	17.1	**89.8**	100
		15-29	a	10.5	1.1	0.8	c	35.8	**47.4**	33.6	9.6	5.7	3.9	9.4	**52.6**	100
	Finlande	15-19	a	13.8	4.8	4.4	c	71.7	**90.3**	4.5	1.7	1.5	c	3.4	**9.7**	100
		20-24	a	21.3	4.1	3.9	c	23.9	**49.3**	35.7	7.2	5.9	1.2	7.9	**50.7**	100
		25-29	a	15.2	1.4	1.4	c	8.9	**25.4**	59.1	6.5	4.9	1.5	9.0	**74.6**	100
		15-29	a	16.7	3.4	3.2	c	34.3	**54.4**	33.6	5.1	4.1	1.0	6.8	**45.6**	100
	France	15-19	a	7.5	0.4	0.3	0.1	81.8	**89.7**	3.4	3.9	2.2	1.6	3.0	**10.3**	100
		20-24	a	9.2	0.5	0.3	0.1	29.6	**39.4**	40.9	13.0	6.8	6.1	6.8	**60.6**	100
		25-29	a	2.2	0.1	0.0	0.0	2.6	**4.9**	75.4	9.9	5.9	4.0	9.9	**95.1**	100
		15-29	a	6.3	0.3	0.2	0.1	37.4	**44.0**	40.5	9.0	5.0	3.9	6.6	**56.0**	100
	Allemagne	15-19	17.7	6.7	1.4	0.7	0.6	66.9	**92.7**	3.6	2.0	0.7	1.2	1.8	**7.3**	100
		20-24	16.6	9.4	0.7	0.5	0.1	21.8	**48.5**	37.8	7.2	3.4	3.5	6.5	**51.5**	100
		25-29	2.3	7.2	0.6	0.4	0.2	8.5	**18.6**	64.5	7.1	3.2	3.7	9.8	**81.4**	100
		15-29	12.1	7.8	0.9	0.5	0.3	31.7	**52.4**	36.0	5.5	2.5	2.8	6.1	**47.6**	100
	Grèce	15-19	a	1.5	c	c	c	85.9	**87.9**	4.2	2.4	c	c	5.6	**12.1**	100
		20-24	a	5.1	1.4	c	c	40.6	**47.2**	34.6	11.3	5.3	6.0	6.9	**52.8**	100
		25-29	a	2.6	c	c	c	5.7	**8.9**	69.1	11.7	4.8	7.0	10.2	**91.1**	100
		15-29	a	3.1	0.8	c	0.4	39.5	**43.4**	39.8	8.9	3.9	5.0	7.9	**56.6**	100
	Hongrie	15-19	a	c	c	c	c	92.4	**92.7**	1.7	2.0	1.0	1.1	3.6	**7.3**	100
		20-24	a	2.5	c	c	c	46.3	**49.2**	29.9	9.1	4.0	5.2	11.8	**50.8**	100
		25-29	a	3.5	c	c	c	6.1	**9.8**	65.1	8.4	3.3	5.1	16.6	**90.2**	100
		15-29	a	2.2	0.3	c	c	45.7	**48.1**	34.1	6.7	2.8	3.9	11.0	**51.9**	100

Remarque : la somme des colonnes 4 et 5 ne correspond pas à la colonne 3 car cette dernière inclut également les chômeurs de durée indéterminée.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471516

Tableau C4.2a. [2/3] Pourcentage de jeunes en formation et hors formation, selon le groupe d'âge (2009)

Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

		Groupe d'âge	En formation							Hors formation						Total des jeunes en formation et hors formation
			Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	
					Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois			
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	Islande	15-19	a	30.2	c	c	m	54.2	**88.3**	8.0	2.0	c	m	c	**11.7**	100
		20-24	a	35.8	c	c	m	20.0	**59.1**	31.5	5.5	4.9	c	c	**40.9**	100
		25-29	a	19.2	c	c	m	14.9	**35.5**	50.8	7.7	7.3	m	6.0	**64.5**	100
		15-29	a	28.2	2.9	2.9	m	29.7	**60.7**	30.3	5.1	4.8	c	3.9	**39.3**	100
	Irlande	15-19	a	8.6	0.8	0.8	m	73.5	**83.0**	6.0	4.3	4.1	c	6.8	**17.0**	100
		20-24	a	13.2	1.0	0.9	c	20.0	**34.2**	45.0	11.6	10.9	0.7	9.2	**65.8**	100
		25-29	a	4.9	0.5	0.5	c	4.3	**9.7**	68.2	10.9	10.2	0.7	11.1	**90.3**	100
		15-29	a	8.5	0.8	0.7	c	28.4	**37.7**	43.7	9.3	8.7	0.5	9.3	**62.3**	100
	Israël	15-19	a	4.3	0.5	0.4	c	63.9	**68.8**	6.5	0.8	0.5	0.2	23.9	**31.2**	100
		20-24	a	10.9	0.9	0.8	c	16.7	**28.5**	34.0	5.4	3.5	1.5	32.0	**71.5**	100
		25-29	a	17.0	1.1	0.9	c	8.5	**26.6**	49.2	5.2	3.6	1.3	19.0	**73.4**	100
		15-29	a	10.5	0.9	0.7	0.1	30.7	**42.0**	29.3	3.7	2.5	1.0	25.0	**58.0**	100
	Italie	15-19	c	0.6	0.3	0.2	0.1	82.8	**83.8**	5.0	3.2	1.2	2.1	8.0	**16.2**	100
		20-24	0.3	3.9	1.0	0.5	0.5	37.2	**42.3**	32.9	10.7	4.3	6.4	14.1	**57.7**	100
		25-29	0.2	3.9	0.8	0.5	0.3	10.8	**15.7**	57.9	8.2	3.6	4.6	18.2	**84.3**	100
		15-29	0.2	2.9	0.7	0.4	0.3	41.5	**45.3**	33.5	7.5	3.1	4.4	13.7	**54.7**	100
	Japon	15-24	a	8.2	0.2	m	m	50.5	**58.8**	32.8	4.1	m	m	4.3	**41.2**	100
	Corée		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Luxembourg	15-19	a	5.6	1.9	c	c	87.0	**94.5**	2.8	1.7	c	c	c	**5.5**	100
		20-24	a	7.3	1.6	m	c	57.0	**66.0**	25.3	8.3	6.7	c	c	**34.0**	100
		25-29	a	3.2	0.0	m	m	4.3	**7.4**	80.7	6.8	3.0	3.8	5.1	**92.6**	100
		15-29	a	5.2	1.1	c	c	47.2	**53.5**	38.6	5.6	3.2	2.3	2.3	**46.5**	100
	Mexique	15-19	a	9.4	0.7	0.7	0.0	50.7	**60.8**	20.8	2.8	2.5	0.1	15.6	**39.2**	100
		20-24	a	7.7	0.6	0.5	0.1	17.3	**25.7**	46.7	4.8	4.4	0.1	22.8	**74.3**	100
		25-29	a	3.3	0.3	0.2	0.0	2.8	**6.4**	63.2	4.5	4.1	0.2	25.9	**93.6**	100
		15-29	a	7.1	0.6	0.5	0.0	26.2	**33.9**	41.3	3.9	3.6	0.2	20.9	**66.1**	100
	Pays-Bas	15-19	a	51.7	4.8	3.2	1.1	33.1	**89.7**	6.8	1.0	0.6	0.3	2.6	**10.3**	100
		20-24	a	37.7	1.9	1.3	0.3	12.9	**52.5**	39.6	3.0	1.9	0.9	4.9	**47.5**	100
		25-29	a	15.3	0.6	0.4	c	3.3	**19.1**	71.3	2.8	1.7	0.9	6.8	**80.9**	100
		15-29	a	35.1	2.5	1.7	0.5	16.6	**54.1**	38.9	2.2	1.4	0.7	4.8	**45.9**	100
	Nouvelle-Zélande	15-19	a	23.5	6.6	5.2	1.0	42.5	**72.6**	15.0	4.9	3.7	0.6	7.5	**27.4**	100
		20-24	a	22.4	2.5	1.7	0.5	14.0	**38.9**	42.8	6.1	5.1	0.6	12.2	**61.1**	100
		25-29	a	9.8	0.4	c	c	5.2	**15.4**	66.5	4.2	3.4	0.6	13.9	**84.6**	100
		15-29	a	18.9	3.3	2.5	0.5	21.5	**43.7**	40.2	5.1	4.1	0.6	11.1	**56.3**	100
	Norvège	15-19	a	23.8	4.0	3.7	c	52.8	**80.6**	15.2	c	c	c	2.9	**19.4**	100
		20-24	a	19.3	1.7	1.7	m	20.6	**41.6**	49.0	3.7	2.9	c	5.7	**58.4**	100
		25-29	a	5.9	c	c	m	6.6	**12.7**	76.7	2.8	2.1	c	7.8	**87.3**	100
		15-29	a	16.5	2.0	1.9	c	27.1	**45.6**	46.5	2.6	2.0	c	5.4	**54.4**	100
	Pologne	15-19	a	3.5	0.5	0.5	c	90.3	**94.3**	2.1	1.6	1.1	0.5	2.1	**5.7**	100
		20-24	a	16.9	3.2	2.0	1.2	34.2	**54.4**	29.2	8.2	4.5	3.7	8.2	**45.6**	100
		25-29	a	8.1	0.8	0.5	0.3	3.5	**12.4**	66.8	7.4	3.7	3.6	13.4	**87.6**	100
		15-29	a	9.6	1.5	1.0	0.5	39.5	**50.7**	35.1	5.9	3.2	2.7	8.3	**49.3**	100
	Portugal	15-19	a	1.8	0.8	c	c	81.9	**84.5**	8.6	3.7	2.1	1.6	3.2	**15.5**	100
		20-24	a	6.2	1.3	c	c	30.4	**37.9**	46.3	10.6	5.1	5.5	5.1	**62.1**	100
		25-29	a	7.2	1.1	c	0.8	5.9	**14.2**	71.0	9.6	4.5	5.1	5.2	**85.8**	100
		15-29	a	5.3	1.1	0.5	0.6	35.9	**42.3**	44.9	8.2	4.0	4.2	4.6	**57.7**	100

Remarque : la somme des colonnes 4 et 5 ne correspond pas à la colonne 3 car cette dernière inclut également les chômeurs de durée indéterminée.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471516

C4

Tableau C4.2a. [3/3] Pourcentage de jeunes en formation et hors formation, selon le groupe d'âge (2009)

Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

			En formation							Hors formation						Total des jeunes en formation et hors formation
					Chômeurs						Chômeurs					
		Groupe d'âge	Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois	Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois	Inactifs	Sous-total	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	Rép. slovaque	15-19	10.3	c	0.1	m	c	80.9	**91.5**	4.0	2.9	0.9	1.9	1.7	**8.5**	100
		20-24	c	3.3	c	c	c	41.6	**45.3**	37.6	9.9	4.0	6.0	7.2	**54.7**	100
		25-29	a	3.1	c	c	c	4.2	**7.5**	67.6	9.8	3.1	6.7	15.1	**92.5**	100
		15-29	3.2	2.3	0.2	c	c	40.0	**45.7**	38.2	7.7	2.7	5.0	8.4	**54.3**	100
	Slovénie	15-19	a	7.5	c	c	c	86.2	**94.1**	3.4	0.9	0.8	c	1.6	**5.9**	100
		20-24	a	21.3	1.6	1.0	0.6	40.0	**62.9**	25.7	6.7	4.5	2.2	4.6	**37.1**	100
		25-29	a	17.1	1.0	0.6	0.4	9.0	**27.1**	61.3	7.5	4.3	3.2	4.1	**72.9**	100
		15-29	a	16.0	1.0	0.6	0.4	41.2	**58.2**	32.7	5.4	3.4	2.0	3.6	**41.8**	100
	Espagne	15-19	a	14.2	6.6	1.6	0.6	59.6	**80.4**	6.2	8.4	4.3	3.9	5.0	**19.6**	100
		20-24	a	7.2	2.8	1.7	1.0	24.9	**34.9**	38.9	17.6	9.6	7.3	8.6	**65.1**	100
		25-29	a	4.8	1.4	0.8	0.5	3.7	**9.9**	63.8	17.1	9.7	6.4	9.2	**90.1**	100
		15-29	a	8.2	3.3	1.3	0.7	25.9	**37.4**	39.9	14.9	8.2	6.0	7.9	**62.6**	100
	Suède	15-19	a	11.0	7.0	6.0	c	69.9	**87.9**	6.6	2.8	2.3	c	2.7	**12.1**	100
		20-24	a	11.6	4.1	3.2	c	23.3	**39.0**	44.5	9.5	7.7	1.5	7.0	**61.0**	100
		25-29	a	10.4	1.7	1.3	c	9.4	**21.5**	67.0	6.0	4.7	1.2	5.5	**78.5**	100
		15-29	a	11.0	4.4	3.6	0.4	35.6	**51.0**	38.0	6.0	4.8	1.0	5.0	**49.0**	100
	Suisse	15-19	36.3	7.5	2.1	c	c	38.9	**84.7**	7.4	2.3	1.2	c	5.6	**15.3**	100
		20-24	12.6	14.0	1.1	c	c	15.6	**43.4**	45.9	5.5	3.6	1.9	5.2	**56.6**	100
		25-29	1.1	9.4	c	c	c	3.7	**14.3**	72.9	6.0	3.8	2.2	6.8	**85.7**	100
		15-29	16.2	10.3	1.1	0.6	0.5	18.9	**46.5**	43.0	4.6	2.9	1.7	5.9	**53.5**	100
	Turquie	15-19	a	3.3	1.0	0.6	0.3	52.0	**56.3**	15.0	6.2	3.9	2.3	22.5	**43.7**	100
		20-24	a	6.0	2.7	1.5	1.3	15.1	**23.9**	30.0	12.0	7.1	4.9	34.1	**76.1**	100
		25-29	a	4.5	0.9	0.4	0.5	2.2	**7.7**	47.4	11.4	6.6	4.8	33.5	**92.3**	100
		15-29	a	4.5	1.5	0.8	0.7	23.5	**29.5**	30.9	9.7	5.8	3.9	29.8	**70.5**	100
	Royaume-Uni	15-19	2.4	16.8	4.6	3.1	1.4	54.5	**78.3**	12.1	5.5	3.3	2.2	4.1	**21.7**	100
		20-24	0.8	12.5	1.6	1.2	0.4	16.6	**31.5**	49.3	9.2	5.6	3.6	9.9	**68.5**	100
		25-29	c	9.2	0.6	0.4	c	3.3	**13.2**	68.9	6.3	3.9	2.4	11.7	**86.8**	100
		15-29	1.1	12.8	2.2	1.6	0.6	24.3	**40.4**	43.9	7.0	4.3	2.7	8.6	**59.6**	100
	États-Unis	15-19	a	15.8	4.4	3.4	1.0	64.5	**84.7**	6.5	3.4	2.3	1.1	5.4	**15.3**	100
		20-24	a	19.2	2.2	1.6	0.6	17.4	**38.7**	41.2	8.7	5.6	3.1	11.4	**61.3**	100
		25-29	a	8.5	0.9	0.5	0.4	4.1	**13.5**	64.7	8.0	4.8	3.2	13.8	**86.5**	100
		15-29	a	14.5	2.5	1.8	0.7	28.8	**45.7**	37.4	6.7	4.2	2.5	10.2	**54.3**	100
	Moyenne OCDE	15-19		13.3	3.0	2.6	0.6	65.6	**84.4**	7.4	3.1	2.1	1.3	5.5	**15.6**	100
		20-24		14.1	1.7	1.4	0.6	26.0	**43.1**	39.2	8.2	5.2	3.3	10.0	**56.9**	100
		25-29		8.3	0.8	0.6	0.4	5.8	**14.7**	66.1	7.5	4.5	3.0	11.7	**85.3**	100
		15-29		11.7	1.6	1.3	0.4	31.3	**46.3**	38.5	6.3	3.9	2.4	8.9	**53.7**	100
	Moyenne UE21	15-19		11.1	2.7	2.3	0.7	72.8	**88.6**	5.2	3.0	1.9	1.5	3.4	**11.4**	100
		20-24		12.5	1.8	1.4	0.5	30.4	**45.6**	38.1	9.1	5.4	4.0	7.5	**54.4**	100
		25-29		7.7	0.8	0.6	0.4	5.8	**14.2**	67.6	8.1	4.5	3.5	10.1	**85.8**	100
		15-29		10.2	1.4	1.2	0.4	34.5	**47.6**	38.5	6.9	4.0	2.8	7.0	**52.4**	100
Autres G20	**Argentine**		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Brésil	15-19	a	20.4	6.6	m	m	42.9	**69.9**	16.1	4.3	m	m	9.7	**30.1**	100
		20-24	a	14.1	2.8	m	m	7.0	**23.9**	52.8	8.8	m	m	14.5	**76.1**	100
		25-29	a	8.9	1.1	m	m	2.1	**12.0**	66.4	7.3	m	m	14.3	**88.0**	100
		15-29	a	14.5	3.5	m	m	17.5	**35.6**	44.9	6.8	m	m	12.8	**64.4**	100
	Chine		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m

Remarque : la somme des colonnes 4 et 5 ne correspond pas à la colonne 3 car cette dernière inclut également les chômeurs de durée indéterminée.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471516

Tableau C4.2d. [1/3] Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le niveau de formation (2009)

Selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi

		Niveau de formation achevé	En formation							Hors formation						Total des jeunes en formation et hors formation
			Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	
					Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois			
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	**Australie**	0/1/2	5.1	18.8	3.5	2.9	0.6	32.0	**59.4**	23.4	6.5	4.6	1.9	10.7	**40.6**	100
		3/4	4.5	22.7	2.2	2.2	c	12.9	**42.4**	47.3	3.8	3.5	0.4	6.4	**57.6**	100
		5/6	a	16.8	0.8	0.6	c	7.1	**24.7**	66.0	3.0	2.7	c	6.3	**75.3**	100
		Total	3.6	20.1	2.3	2.0	0.3	17.9	**43.9**	43.7	4.5	3.7	0.9	7.8	**56.1**	100
	Autriche	0/1/2	23.0	3.2	c	c	c	45.6	**72.5**	13.9	6.2	3.8	2.4	7.5	**27.5**	100
		3/4	1.3	10.7	0.9	0.8	c	14.2	**27.0**	63.1	3.8	2.9	0.9	6.1	**73.0**	100
		5/6	a	19.7	c	c	m	7.8	**28.6**	62.9	3.7	c	c	4.7	**71.4**	100
		Total	9.0	8.6	0.8	0.7	c	25.1	**43.6**	45.3	4.6	3.3	1.4	6.5	**56.4**	100
	Belgique	0/1/2	1.0	1.9	c	c	c	65.5	**68.7**	15.3	6.8	3.1	3.6	9.2	**31.3**	100
		3/4	0.6	2.4	0.7	0.4	c	39.1	**42.8**	44.6	7.7	3.6	4.1	4.9	**57.2**	100
		5/6	0.9	6.4	0.7	c	c	12.2	**20.2**	72.1	4.6	2.8	1.7	3.1	**79.8**	100
		Total	0.8	3.1	0.6	0.3	0.2	42.7	**47.2**	40.1	6.7	3.2	3.4	6.0	**52.8**	100
	Canada	0/1/2	a	22.7	5.6	5.1	0.3	41.0	**69.3**	16.1	5.2	4.5	0.4	9.5	**30.7**	100
		3/4	a	17.8	2.1	1.9	0.1	18.8	**38.7**	46.2	7.0	6.3	0.4	8.1	**61.3**	100
		5/6	a	13.3	0.9	0.8	m	10.3	**24.5**	66.1	4.3	3.8	0.4	5.1	**75.5**	100
		Total	a	17.8	2.7	2.5	0.1	22.3	**42.8**	43.9	5.7	5.1	0.4	7.6	**57.2**	100
	Chili		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Rép. tchèque	0/1/2	20.3	0.6	c	c	m	62.7	**83.7**	6.1	4.4	1.5	2.8	5.8	**16.3**	100
		3/4	0.5	4.0	0.3	0.3	c	25.8	**30.7**	54.5	6.3	3.7	2.5	8.5	**69.3**	100
		5/6	a	9.6	c	c	c	20.9	**31.3**	58.9	3.9	2.8	c	5.9	**68.7**	100
		Total	6.6	3.6	0.3	0.2	c	36.7	**47.2**	40.0	5.4	2.9	2.5	7.4	**52.8**	100
	Danemark	0/1/2	a	43.8	4.7	3.9	c	26.3	**74.8**	19.5	2.3	2.0	c	3.4	**25.2**	100
		3/4	a	28.1	1.3	1.0	c	13.5	**42.9**	48.4	4.9	4.3	c	3.7	**57.1**	100
		5/6	a	21.9	c	c	m	6.6	**29.6**	66.8	2.0	1.6	c	1.6	**70.4**	100
		Total	a	34.6	2.9	2.4	c	18.8	**56.3**	37.1	3.3	2.8	0.5	3.3	**43.7**	100
	Estonie	0/1/2	a	2.1	c	c	m	69.4	**71.8**	11.7	7.4	4.2	3.2	9.0	**28.2**	100
		3/4	a	13.3	1.9	c	c	22.0	**37.1**	42.3	14.2	8.7	5.4	6.5	**62.9**	100
		5/6	a	20.8	c	c	m	c	**24.2**	55.8	c	c	c	18.4	**75.8**	100
		Total	a	10.5	1.1	0.8	c	35.8	**47.4**	33.6	9.6	5.7	3.9	9.4	**52.6**	100
	Finlande	0/1/2	a	13.0	4.1	3.8	c	62.3	**79.4**	10.3	3.7	2.8	0.8	6.6	**20.6**	100
		3/4	a	20.2	3.5	3.4	c	20.3	**44.0**	42.6	6.6	5.4	1.2	6.8	**56.0**	100
		5/6	a	14.9	c	c	c	5.1	**20.9**	67.6	4.3	3.6	c	7.2	**79.1**	100
		Total	a	16.7	3.4	3.2	c	34.3	**54.4**	33.6	5.1	4.1	1.0	6.8	**45.6**	100
	France	0/1/2	a	4.6	0.3	0.2	0.1	59.6	**64.4**	17.0	9.5	4.4	4.9	9.0	**35.6**	100
		3/4	a	7.5	0.4	0.3	0.1	30.2	**38.1**	45.5	10.1	6.0	4.1	6.3	**61.9**	100
		5/6	a	6.6	0.2	0.1	0.0	18.1	**24.9**	65.4	6.1	3.9	2.1	3.6	**75.1**	100
		Total	a	6.3	0.3	0.2	0.1	37.4	**44.0**	40.5	9.0	5.0	3.9	6.6	**56.0**	100
	Allemagne	0/1/2	20.0	5.8	1.1	0.5	0.5	50.7	**77.7**	10.3	5.5	1.9	3.3	6.5	**22.3**	100
		3/4	6.7	9.4	0.7	0.5	0.1	18.9	**35.7**	52.4	6.0	3.1	2.6	6.0	**64.3**	100
		5/6	1.5	8.9	0.6	0.5	c	5.9	**16.9**	75.6	3.0	1.7	1.2	4.4	**83.1**	100
		Total	12.1	7.8	0.9	0.5	0.3	31.7	**52.4**	36.0	5.5	2.5	2.8	6.1	**47.6**	100
	Grèce	0/1/2	a	c	c	c	c	54.7	**55.7**	28.6	6.1	2.6	3.5	9.6	**44.3**	100
		3/4	a	4.5	1.4	c	c	39.2	**45.1**	38.4	9.2	3.8	5.3	7.4	**54.9**	100
		5/6	a	3.6	c	c	c	5.3	**9.8**	70.3	14.6	7.0	7.5	5.4	**90.2**	100
		Total	a	3.1	0.8	c	0.4	39.5	**43.4**	39.8	8.9	3.9	5.0	7.9	**56.6**	100
	Hongrie	0/1/2	a	c	c	c	c	71.7	**72.0**	8.9	5.8	2.3	3.5	13.3	**28.0**	100
		3/4	a	2.7	c	c	c	36.3	**39.3**	43.1	7.6	3.3	4.2	10.1	**60.7**	100
		5/6	a	5.9	c	c	c	6.6	**12.9**	73.2	5.9	2.1	3.7	8.0	**87.1**	100
		Total	a	2.2	0.3	c	c	45.7	**48.1**	34.1	6.7	2.8	3.9	11.0	**51.9**	100

Remarque : la somme des colonnes 4 et 5 ne correspond pas à la colonne 3 car cette dernière inclut également les chômeurs de durée indéterminée.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471573

C4

Tableau C4.2d. [2/3] Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le niveau de formation (2009)

Selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi

		Niveau de formation achevé	En formation							Hors formation						Total des jeunes en formation et hors formation
			Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	
					Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois			
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	**Islande**	0/1/2	a	28.2	3.6	3.6	m	37.2	**69.0**	20.9	5.5	4.9	c	4.6	**31.0**	100
		3/4	a	31.0	c	c	m	22.7	**56.0**	37.2	c	c	m	c	**44.0**	100
		5/6	a	21.6	c	c	m	c	**32.3**	59.4	c	c	m	c	**67.7**	100
		Total	a	28.2	2.9	2.9	m	29.7	**60.7**	30.3	5.1	4.8	c	3.9	**39.3**	100
	Irlande	0/1/2	a	4.3	0.5	0.5	m	59.6	**64.4**	14.3	7.8	6.5	1.2	13.6	**35.6**	100
		3/4	a	11.7	1.1	1.0	c	20.7	**33.5**	46.3	11.3	10.9	0.4	8.9	**66.5**	100
		5/6	a	8.8	0.6	0.6	m	8.4	**17.8**	70.6	7.3	7.2	c	4.2	**82.2**	100
		Total	a	8.5	0.8	0.7	c	28.4	**37.7**	43.7	9.3	8.7	0.5	9.3	**62.3**	100
	Israël	0/1/2	a	3.6	0.6	0.5	c	65.6	**69.8**	12.0	1.9	0.9	0.8	16.3	**30.2**	100
		3/4	a	13.3	1.0	0.8	c	16.9	**31.1**	31.6	4.4	3.0	1.1	32.9	**68.9**	100
		5/6	a	15.2	1.0	0.8	c	6.8	**23.0**	57.5	5.2	3.9	0.8	14.3	**77.0**	100
		Total	a	10.5	0.9	0.7	0.1	30.7	**42.0**	29.3	3.7	2.5	1.0	25.0	**58.0**	100
	Italie	0/1/2	c	0.7	0.2	c	0.1	53.9	**54.9**	22.8	5.6	2.1	3.5	16.7	**45.1**	100
		3/4	0.2	4.2	1.0	0.6	0.4	33.0	**38.4**	41.6	8.8	3.6	5.3	11.2	**61.6**	100
		5/6	0.5	6.4	2.0	1.1	0.8	24.7	**33.6**	44.9	9.7	5.2	4.5	11.8	**66.4**	100
		Total	0.2	2.9	0.7	0.4	0.3	41.5	**45.3**	33.5	7.5	3.1	4.4	13.7	**54.7**	100
	Japon	1/2/3	a	13.0	0.3	m	m	40.3	**53.7**	34.6	5.1	m	m	6.6	**46.3**	100
		5/6	a	m	0.0	m	m	m	**0.0**	86.7	8.4	m	m	4.9	**100.0**	100
		Total	a	8.2	0.2	m	m	50.5	**58.8**	32.8	4.1	m	m	4.3	**41.2**	100
	Corée		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Luxembourg	0/1/2	a	5.7	1.7	c	c	74.1	**81.5**	16.6	c	c	m	c	**18.5**	100
		3/4	a	5.9	c	m	c	38.7	**45.6**	43.6	6.9	3.3	3.6	3.9	**54.4**	100
		5/6	a	3.4	c	m	m	6.3	**9.6**	77.4	12.2	8.4	3.9	c	**90.4**	100
		Total	a	5.2	1.1	c	c	47.2	**53.5**	38.6	5.6	3.2	2.3	2.3	**46.5**	100
	Mexique	0/1/2	a	5.5	0.4	0.4	0.0	26.4	**32.4**	39.6	3.6	3.3	0.1	24.5	**67.6**	100
		3/4	a	12.0	1.0	0.9	0.1	31.1	**44.2**	37.9	3.9	3.6	0.1	14.0	**55.8**	100
		5/6	a	7.9	0.5	0.5	0.0	10.7	**19.1**	65.5	7.1	6.2	0.7	8.3	**80.9**	100
		Total	a	7.1	0.6	0.5	0.0	26.2	**33.9**	41.3	3.9	3.6	0.2	20.9	**66.1**	100
	Pays-Bas	0/1/2	a	39.8	3.8	2.5	0.9	26.6	**70.2**	20.9	2.3	1.3	0.9	6.6	**29.8**	100
		3/4	a	35.9	1.8	1.2	0.3	11.4	**49.1**	45.0	2.1	1.4	0.6	3.8	**50.9**	100
		5/6	a	24.1	1.0	0.7	c	6.2	**31.3**	64.8	1.8	1.3	0.3	2.1	**68.7**	100
		Total	a	35.1	2.5	1.7	0.5	16.6	**54.1**	38.9	2.2	1.4	0.7	4.8	**45.9**	100
	Nouvelle-Zélande	0/1/2	a	14.0	4.5	3.6	0.7	30.2	**48.7**	29.2	6.0	4.7	0.9	16.1	**51.3**	100
		3/4	a	25.9	3.5	2.6	0.6	21.1	**50.5**	38.4	3.7	2.9	0.5	7.3	**49.5**	100
		5/6	a	15.3	1.5	0.9	c	7.7	**24.5**	60.5	5.9	5.3	c	9.2	**75.5**	100
		Total	a	18.9	3.3	2.5	0.5	21.5	**43.7**	40.2	5.1	4.1	0.6	11.1	**56.3**	100
	Norvège	0/1/2	a	16.9	3.1	2.8	c	37.1	**57.1**	30.5	4.1	3.0	c	8.3	**42.9**	100
		3/4	a	16.2	c	c	m	18.1	**35.5**	59.2	1.9	1.6	c	3.4	**64.5**	100
		5/6	a	18.6	c	c	m	16.0	**35.7**	60.7	c	c	c	c	**64.3**	100
		Total	a	16.5	2.0	1.9	c	27.1	**45.6**	46.5	2.6	2.0	c	5.4	**54.4**	100
	Pologne	0/1/2	a	3.6	0.4	0.3	c	76.8	**80.8**	8.6	3.3	1.6	1.6	7.4	**19.2**	100
		3/4	a	12.4	2.1	1.3	0.8	25.3	**39.8**	41.7	7.7	4.2	3.5	10.8	**60.2**	100
		5/6	a	13.5	1.8	1.3	0.5	7.1	**22.4**	65.5	6.5	3.6	2.9	5.6	**77.6**	100
		Total	a	9.6	1.5	1.0	0.5	39.5	**50.7**	35.1	5.9	3.2	2.7	8.3	**49.3**	100
	Portugal	0/1/2	a	4.2	1.1	0.5	0.6	38.3	**43.5**	41.5	8.8	4.5	4.3	6.2	**56.5**	100
		3/4	a	6.7	c	c	c	43.2	**50.6**	39.9	6.9	3.4	3.5	2.6	**49.4**	100
		5/6	a	7.1	1.8	c	c	10.0	**19.0**	70.6	8.5	3.2	5.3	1.9	**81.0**	100
		Total	a	5.3	1.1	0.5	0.6	35.9	**42.3**	44.9	8.2	4.0	4.2	4.6	**57.7**	100

Remarque : la somme des colonnes 4 et 5 ne correspond pas à la colonne 3 car cette dernière inclut également les chômeurs de durée indéterminée.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471573

Tableau C4.2d. [3/3] Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans en formation et hors formation, selon le niveau de formation (2009)

Selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi

		Niveau de formation achevé	En formation							Hors formation						Total des jeunes en formation et hors formation
			Scolarisés dans des programmes emploi-études[1]	Autres actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	Actifs occupés	Chômeurs			Inactifs	Sous-total	
					Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois				Toutes durées confondues	D'une durée inférieure à 6 mois	D'une durée supérieure à 6 mois			
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
OCDE	Rép. slovaque	0/1/2	10.0	c	c	m	m	75.4	**85.6**	3.0	5.0	0.7	4.3	6.4	**14.4**	100
		3/4	c	2.4	0.4	c	c	26.1	**29.0**	51.7	9.7	4.0	5.8	9.5	**71.0**	100
		5/6	a	7.2	c	m	m	13.5	**20.7**	66.7	4.7	2.0	2.8	7.9	**79.3**	100
		Total	3.2	2.3	0.2	c	c	40.0	**45.7**	38.2	7.7	2.7	5.0	8.4	**54.3**	100
	Slovénie	0/1/2	a	6.6	0.5	c	c	75.4	**82.4**	9.8	3.4	1.6	1.8	4.4	**17.6**	100
		3/4	a	20.5	1.1	0.7	0.4	32.8	**54.4**	36.3	5.9	4.0	1.9	3.4	**45.6**	100
		5/6	a	15.6	1.6	c	c	3.3	**20.6**	68.6	8.1	4.8	3.3	2.7	**79.4**	100
		Total	a	16.0	1.0	0.6	0.4	41.2	**58.2**	32.7	5.4	3.4	2.0	3.6	**41.8**	100
	Espagne	0/1/2	a	8.1	4.1	1.1	0.5	28.6	**40.8**	31.7	17.7	9.0	7.9	9.8	**59.2**	100
		3/4	a	7.5	2.9	1.8	1.0	32.0	**42.3**	39.1	12.6	8.1	3.9	5.9	**57.7**	100
		5/6	a	9.1	2.0	1.1	0.7	11.2	**22.4**	60.8	11.0	6.3	4.1	5.8	**77.6**	100
		Total	a	8.2	3.3	1.3	0.7	25.9	**37.4**	39.9	14.9	8.2	6.0	7.9	**62.6**	100
	Suède	0/1/2	a	11.5	8.4	7.1	c	60.3	**80.1**	11.0	4.0	3.0	c	4.8	**19.9**	100
		3/4	a	9.8	2.8	2.1	c	16.6	**29.2**	55.1	9.7	7.8	1.5	6.0	**70.8**	100
		5/6	a	15.8	3.0	2.5	c	17.1	**35.9**	58.6	2.7	2.3	c	2.7	**64.1**	100
		Total	a	11.0	4.4	3.6	0.4	35.6	**51.0**	38.0	6.0	4.8	1.0	5.0	**49.0**	100
	Suisse	0/1/2	35.7	5.6	1.7	c	c	31.5	**74.5**	15.1	3.8	1.7	2.1	6.7	**25.5**	100
		3/4	4.9	13.6	0.8	c	c	12.7	**32.0**	57.0	5.2	3.5	1.6	5.7	**68.0**	100
		5/6	c	12.3	c	c	c	5.9	**19.4**	70.9	5.1	3.9	c	4.5	**80.6**	100
		Total	16.2	10.3	1.1	0.6	0.5	18.9	**46.5**	43.0	4.6	2.9	1.7	5.9	**53.5**	100
	Turquie	0/1/2	a	2.6	0.8	0.5	0.3	26.5	**29.9**	26.6	8.7	5.7	2.9	34.9	**70.1**	100
		3/4	a	6.9	2.6	1.4	1.3	22.9	**32.5**	32.4	10.5	5.8	4.7	24.7	**67.5**	100
		5/6	a	10.8	2.8	1.2	1.6	5.0	**18.6**	55.3	14.6	6.2	8.4	11.5	**81.4**	100
		Total	a	4.5	1.5	0.8	0.7	23.5	**29.5**	30.9	9.7	5.8	3.9	29.8	**70.5**	100
	Royaume-Uni	0/1/2	1.0	4.0	1.7	1.1	0.6	43.2	**49.9**	24.4	10.0	5.1	4.9	15.7	**50.1**	100
		3/4	1.5	16.3	2.9	2.1	0.8	22.4	**43.1**	42.9	6.6	4.4	2.2	7.4	**56.9**	100
		5/6	c	13.9	0.8	0.6	c	7.5	**22.3**	69.2	4.7	3.2	1.4	3.8	**77.7**	100
		Total	1.1	12.8	2.2	1.6	0.6	24.3	**40.4**	43.9	7.0	4.3	2.7	8.6	**59.6**	100
	États-Unis	0/1/2	a	9.2	3.2	2.5	0.7	58.0	**70.4**	14.6	4.9	3.0	2.0	10.1	**29.6**	100
		3/4	a	17.7	2.7	1.9	0.8	19.4	**39.7**	39.6	8.6	5.5	3.2	12.1	**60.3**	100
		5/6	a	14.7	1.1	0.7	c	7.9	**23.7**	65.6	4.8	3.2	1.5	5.9	**76.3**	100
		Total	a	14.5	2.5	1.8	0.7	28.8	**45.7**	37.4	6.7	4.2	2.5	10.2	**54.3**	100
	Moyenne OCDE hors Japon	0/1/2		10.4	2.5	2.2	0.5	50.5	**65.7**	18.5	5.9	3.3	2.7	10.4	**34.3**	100
		3/4		13.3	1.7	1.3	0.5	24.5	**40.0**	44.7	7.1	4.5	2.7	8.5	**60.0**	100
		5/6		12.6	1.2	0.9	0.6	9.7	**22.5**	65.6	6.3	4.0	3.0	6.2	**77.5**	100
		Total		11.7	1.6	1.3	0.4	31.3	**46.3**	38.5	6.3	3.9	2.4	8.9	**53.7**	100
	Moyenne UE21	0/1/2		9.1	2.3	2.0	0.5	56.2	**69.3**	16.5	6.3	3.2	3.3	8.6	**30.7**	100
		3/4		11.2	1.5	1.2	0.5	26.7	**39.9**	45.6	7.8	4.8	3.1	6.7	**60.1**	100
		5/6		11.6	1.3	0.9	0.5	10.2	**22.6**	66.0	6.3	3.8	3.2	5.6	**77.4**	100
		Total		10.2	1.4	1.2	0.4	34.5	**47.6**	38.5	6.9	4.0	2.8	7.0	**52.4**	100
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Brésil	0/1/2	a	14.9	4.5	m	m	26.2	**45.6**	34.9	5.2	m	m	14.3	**54.4**	100
		3/4	a	14.7	2.3	m	m	6.4	**23.4**	55.7	9.3	m	m	11.6	**76.6**	100
		5/6	a	9.6	0.9	m	m	4.0	**14.5**	74.2	5.8	m	m	5.5	**85.5**	100
		Total	a	14.5	3.5	m	m	17.5	**35.6**	44.9	6.8	m	m	12.8	**64.4**	100
	Chine		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	m	**m**	m

Remarque : la somme des colonnes 4 et 5 ne correspond pas à la colonne 3 car cette dernière inclut également les chômeurs de durée indéterminée.

1. Les effectifs des programmes emploi-études sont considérés comme des actifs occupés scolarisés, quelle que soit leur situation au regard de l'emploi selon les critères de l'OIT.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471573

C4

Tableau C4.3. [1/2] Pourcentage de chômeurs non scolarisés dans la population âgée de 15 à 29 ans (2009)

Selon le niveau de formation, le groupe d'âge et le sexe

			Inférieur au 2e cycle du secondaire				2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire				Niveau de formation tertiaire			Tous niveaux de formation confondus			
			15-19	20-24	25-29	15-29	15-19[1]	20-24	25-29	15-29	20-24[1]	25-29	15-29	15-19	20-24	25-29	15-29
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	**Australie**	Hommes	5.0	13.2	17.3	**8.5**	6.3	3.9	4.0	**4.4**	4.3	3.3	**3.6**	5.3	5.7	6.1	**5.7**
		Femmes	2.6	8.8	5.6	**4.0**	6.2	1.6	3.1	**3.2**	2.8	2.5	**2.6**	3.9	2.9	3.2	**3.3**
		H+F	3.9	11.4	12.3	**6.5**	6.2	2.8	3.6	**3.8**	3.4	2.8	**3.0**	4.6	4.3	4.7	**4.5**
	Autriche	Hommes	3.6	18.7	12.6	**6.6**	c	5.1	4.2	**4.9**	c	c	**c**	4.1	7.1	5.1	**5.5**
		Femmes	3.5	c	14.1	**5.7**	c	2.3	3.1	**2.7**	c	c	**c**	3.4	3.4	4.6	**3.8**
		H+F	3.5	14.3	13.4	**6.2**	c	3.7	3.7	**3.8**	c	c	**3.7**	3.8	5.3	4.9	**4.6**
	Belgique	Hommes	1.7	20.3	25.4	**8.5**	c	9.2	8.0	**8.0**	c	2.8	**3.1**	2.2	10.6	9.2	**7.3**
		Femmes	2.2	8.1	13.8	**4.9**	4.9	7.9	8.4	**7.4**	7.5	4.7	**5.6**	2.9	7.9	7.4	**6.1**
		H+F	1.9	15.4	19.9	**6.8**	4.6	8.6	8.2	**7.7**	6.1	3.9	**4.6**	2.5	9.2	8.3	**6.7**
	Canada	Hommes	2.9	20.7	14.4	**6.8**	8.4	9.3	10.8	**9.6**	5.2	5.4	**5.3**	4.7	9.8	8.6	**7.7**
		Femmes	1.6	9.3	9.1	**3.1**	3.2	3.3	5.6	**3.9**	3.8	3.6	**3.6**	2.1	4.0	4.6	**3.6**
		H+F	2.3	16.2	12.3	**5.2**	5.7	6.6	8.6	**7.0**	4.3	4.4	**4.3**	3.4	7.0	6.6	**5.7**
	Chili		m	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Rép. tchèque	Hommes	1.3	25.1	25.2	**5.2**	12.5	7.1	5.8	**6.9**	c	c	**4.2**	2.7	8.6	6.6	**6.1**
		Femmes	1.3	c	18.3	**3.4**	8.2	5.1	5.8	**5.6**	c	3.4	**3.7**	2.2	5.5	6.0	**4.7**
		H+F	1.3	18.7	21.7	**4.4**	10.3	6.1	5.8	**6.3**	c	3.5	**3.9**	2.5	7.1	6.3	**5.4**
	Danemark	Hommes	c	3.7	11.7	**3.0**	c	7.1	6.3	**7.1**	c	c	**c**	1.6	5.7	5.5	**4.3**
		Femmes	c	c	c	**1.5**	c	3.4	c	**2.8**	c	c	**c**	c	3.3	3.0	**2.3**
		H+F	0.8	3.5	9.0	**2.3**	c	5.1	4.0	**4.9**	c	2.0	**2.0**	1.2	4.5	4.2	**3.3**
	Estonie	Hommes	c	29.0	c	**10.3**	c	16.6	16.6	**16.8**	c	m	**c**	6.0	18.6	12.5	**12.6**
		Femmes	c	c	c	**4.2**	c	6.9	18.5	**11.1**	c	c	**c**	c	6.8	9.7	**6.5**
		H+F	3.2	23.2	c	**7.4**	c	11.8	17.4	**14.2**	c	c	**c**	4.4	12.6	11.1	**9.6**
	Finlande	Hommes	c	c	13.0	**4.7**	c	9.4	6.5	**8.3**	c	4.5	**c**	c	10.1	6.7	**6.5**
		Femmes	c	c	16.4	**2.5**	c	3.6	6.3	**4.7**	c	4.3	**4.4**	c	4.2	6.2	**3.8**
		H+F	c	c	14.2	**3.7**	c	6.6	6.4	**6.6**	c	4.4	**4.3**	1.7	7.2	6.5	**5.1**
	France	Hommes	3.7	34.4	17.3	**11.3**	6.6	12.1	10.4	**10.5**	4.9	6.3	**5.5**	4.3	14.9	10.0	**9.7**
		Femmes	2.4	24.6	14.2	**7.5**	6.4	10.0	11.8	**9.8**	7.1	6.5	**6.5**	3.4	11.2	9.7	**8.2**
		H+F	3.1	30.3	15.8	**9.5**	6.5	11.0	11.1	**10.1**	6.2	6.4	**6.1**	3.9	13.0	9.9	**9.0**
	Allemagne	Hommes	2.4	15.1	21.6	**7.2**	c	6.9	7.8	**7.2**	c	2.1	**2.3**	2.5	9.2	8.7	**6.8**
		Femmes	1.2	7.8	11.1	**3.7**	3.5	4.5	5.1	**4.7**	3.5	3.6	**3.6**	1.4	5.2	5.6	**4.2**
		H+F	1.8	11.8	16.3	**5.5**	3.6	5.7	6.5	**6.0**	3.4	2.9	**3.0**	2.0	7.2	7.1	**5.5**
	Grèce	Hommes	c	14.9	10.4	**6.5**	c	7.8	9.4	**7.8**	c	12.4	**12.4**	c	9.6	10.5	**7.9**
		Femmes	c	c	c	**5.6**	c	10.2	13.2	**10.6**	24.1	13.9	**16.1**	c	13.1	13.1	**10.0**
		H+F	c	16.0	10.8	**6.1**	c	8.9	11.2	**9.2**	20.0	13.2	**14.6**	2.4	11.3	11.7	**8.9**
	Hongrie	Hommes	1.8	18.4	24.5	**7.1**	c	8.6	9.2	**8.9**	c	c	**5.7**	2.6	10.6	9.9	**7.9**
		Femmes	c	13.5	12.4	**4.3**	c	6.4	6.6	**6.2**	c	4.9	**6.0**	c	7.7	6.9	**5.5**
		H+F	1.5	16.3	18.2	**5.8**	c	7.5	8.0	**7.6**	11.7	4.6	**5.9**	2.0	9.1	8.4	**6.7**
	Islande	Hommes	c	c	c	**7.3**	m	c	c	**c**	m	c	**c**	c	c	9.7	**7.0**
		Femmes	c	c	c	**c**	m	c	c	**c**	m	c	**c**	c	c	c	**3.1**
		H+F	c	c	c	**5.5**	m	c	c	**c**	m	c	**c**	c	5.5	7.7	**5.1**
	Irlande	Hommes	3.9	31.9	27.0	**12.2**	11.1	15.1	16.7	**15.1**	10.9	9.7	**10.1**	5.7	16.6	15.6	**13.1**
		Femmes	1.4	c	c	**2.3**	6.5	6.4	8.6	**7.2**	7.9	4.4	**5.5**	2.8	6.9	6.2	**5.5**
		H+F	2.7	22.7	18.4	**7.8**	8.7	10.8	13.0	**11.3**	9.0	6.6	**7.3**	4.3	11.6	10.9	**9.3**
	Israël	Hommes	0.6	7.3	6.5	**2.5**	1.7	5.2	4.9	**4.4**	m	6.0	**5.0**	1.0	5.3	5.4	**3.8**
		Femmes	c	7.0	6.2	**1.3**	1.9	5.0	5.3	**4.4**	8.3	4.4	**5.3**	0.7	5.6	5.0	**3.7**
		H+F	0.4	7.2	6.4	**1.9**	1.8	5.1	5.1	**4.4**	6.0	5.0	**5.2**	0.8	5.4	5.2	**3.7**
	Italie	Hommes	2.5	13.7	10.1	**6.3**	13.2	10.1	7.1	**9.0**	6.2	10.6	**9.8**	3.7	10.9	8.5	**7.8**
		Femmes	1.6	14.9	7.0	**4.7**	10.1	9.3	7.4	**8.6**	10.5	9.4	**9.7**	2.7	10.5	7.8	**7.1**
		H+F	2.1	14.2	8.7	**5.6**	11.5	9.7	7.2	**8.8**	9.2	9.9	**9.7**	3.2	10.7	8.2	**7.5**
	Corée		m	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Luxembourg	Hommes	c	c	m	**c**	c	5.3	8.1	**7.3**	47.6	c	**17.3**	c	11.2	5.6	**6.6**
		Femmes	m	m	m	**m**	m	c	7.5	**6.5**	c	7.7	**7.6**	m	5.0	7.9	**4.5**
		H+F	c	c	m	**c**	c	5.8	7.8	**6.9**	26.0	7.3	**12.2**	c	8.3	6.8	**5.6**

1. Dans ces colonnes, les écarts entre les pays s'expliquent en partie par la variation de l'âge moyen d'obtention d'un diplôme d'un pays à l'autre. En effet, les jeunes âgés de 15 à 19 ans sont moins nombreux à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires dans certains pays que dans d'autres, car ce diplôme y est généralement délivré à l'âge de 19 ans. Par conséquent, le dénominateur des ratios indiqués dans ces colonnes y est moins élevé que dans les pays où les diplômes sont délivrés à un plus jeune âge.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471592

C4

Tableau C4.3. [2/2] Pourcentage de chômeurs non scolarisés dans la population âgée de 15 à 29 ans (2009)

Selon le niveau de formation, le groupe d'âge et le sexe

			Inférieur au 2e cycle du secondaire				2e cycle du secondaire et post-secondaire non tertiaire				Niveau de formation tertiaire			Tous niveaux de formation confondus			
			15-19	20-24	25-29	15-29	15-19[1]	20-24	25-29	15-29	20-24[1]	25-29	15-29	15-19	20-24	25-29	15-29
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Mexique	Hommes	3.6	6.4	5.8	**4.8**	3.1	4.4	5.1	**4.4**	7.2	7.0	**7.1**	3.6	5.7	5.8	**4.9**
		Femmes	1.9	3.3	2.2	**2.4**	2.8	3.5	3.7	**3.4**	8.9	6.2	**7.1**	2.0	3.9	3.3	**3.0**
		H+F	2.8	4.8	3.9	**3.6**	2.9	3.9	4.4	**3.9**	8.2	6.6	**7.1**	2.8	4.8	4.5	**3.9**
	Pays-Bas	Hommes	1.0	5.9	5.2	**2.7**	c	2.6	2.9	**2.5**	c	1.9	**2.0**	1.1	3.7	3.1	**2.6**
		Femmes	0.6	4.3	4.5	**1.8**	c	1.5	2.5	**1.8**	1.9	1.6	**1.7**	0.8	2.3	2.5	**1.9**
		H+F	0.9	5.3	4.9	**2.3**	1.2	2.0	2.7	**2.1**	2.1	1.7	**1.8**	1.0	3.0	2.8	**2.2**
	Nouvelle-Zélande	Hommes	4.5	6.5	8.9	**6.1**	4.6	4.4	3.3	**4.2**	9.5	3.9	**6.5**	5.0	5.9	5.1	**5.3**
		Femmes	5.5	7.9	5.4	**6.0**	3.9	3.3	c	**3.2**	9.6	2.8	**5.5**	4.8	6.3	3.3	**4.8**
		H+F	5.2	7.2	7.2	**6.0**	4.3	3.8	2.8	**3.7**	9.5	3.3	**5.9**	4.9	6.1	4.2	**5.1**
	Norvège	Hommes	c	13.6	c	**5.3**	c	c	c	**c**	m	c	**c**	c	5.1	3.4	**3.2**
		Femmes	c	c	c	**c**	c	c	c	**c**	c	c	**c**	c	c	c	**1.9**
		H+F	c	10.7	c	**4.1**	c	c	c	**1.9**	c	c	**c**	c	3.7	2.8	**2.6**
	Pologne	Hommes	1.2	12.8	14.4	**4.1**	10.3	9.2	7.8	**8.6**	11.0	5.0	**6.0**	2.0	9.7	7.4	**6.5**
		Femmes	c	12.4	11.1	**2.3**	5.7	6.0	7.9	**6.7**	8.1	6.4	**6.8**	1.1	6.7	7.3	**5.3**
		H+F	0.8	12.7	13.1	**3.3**	7.8	7.6	7.8	**7.7**	9.0	5.9	**6.5**	1.6	8.2	7.4	**5.9**
	Portugal	Hommes	4.6	14.0	8.9	**8.5**	c	4.8	5.7	**4.8**	c	7.3	**7.3**	4.4	9.7	7.8	**7.4**
		Femmes	3.1	13.6	15.2	**9.2**	c	8.2	12.6	**8.8**	17.3	6.5	**9.1**	3.0	11.6	11.5	**9.0**
		H+F	3.9	13.8	11.5	**8.8**	c	6.5	9.1	**6.9**	14.0	6.8	**8.5**	3.7	10.6	9.6	**8.2**
	Rép. slovaque	Hommes	2.0	28.0	39.2	**6.3**	11.5	11.1	11.4	**11.3**	c	6.2	**5.4**	3.2	12.1	11.6	**9.2**
		Femmes	c	c	31.6	**3.6**	15.8	7.6	7.5	**8.0**	c	c	**4.2**	2.5	7.7	7.9	**6.2**
		H+F	1.5	21.8	35.1	**5.0**	13.5	9.4	9.6	**9.7**	c	5.0	**4.7**	2.9	9.9	9.8	**7.7**
	Slovénie	Hommes	c	15.9	17.1	**4.9**	4.9	7.1	6.6	**6.7**	c	6.4	**6.3**	1.7	8.3	7.3	**6.1**
		Femmes	m	9.5	c	**1.6**	c	4.4	6.6	**4.8**	c	9.2	**8.9**	c	5.0	7.8	**4.7**
		H+F	c	13.7	13.5	**3.4**	3.0	5.8	6.6	**5.9**	c	8.3	**8.1**	0.9	6.7	7.5	**5.4**
	Espagne	Hommes	9.8	29.3	27.2	**20.1**	10.4	12.2	17.3	**14.1**	11.7	11.6	**11.7**	9.9	20.1	19.5	**17.0**
		Femmes	6.3	25.1	20.9	**14.5**	8.2	9.8	14.5	**11.3**	11.1	10.1	**10.5**	6.8	15.0	14.6	**12.6**
		H+F	8.2	27.6	24.6	**17.7**	9.2	10.9	15.9	**12.6**	11.4	10.8	**11.0**	8.4	17.6	17.1	**14.9**
	Suède	Hommes	c	17.5	c	**4.7**	20.9	11.2	8.4	**11.1**	c	c	**c**	3.4	10.9	7.3	**7.1**
		Femmes	c	c	c	**3.3**	12.5	8.3	5.9	**8.0**	c	c	**c**	2.2	8.0	4.6	**4.8**
		H+F	c	16.1	13.9	**4.0**	16.8	9.8	7.3	**9.7**	c	2.8	**2.7**	2.8	9.5	6.0	**6.0**
	Suisse	Hommes	c	c	c	**3.2**	c	5.7	6.9	**6.2**	c	c	**c**	2.3	5.3	6.3	**4.7**
		Femmes	c	c	c	**4.4**	c	5.0	c	**4.2**	c	6.0	**6.0**	2.3	5.7	5.6	**4.6**
		H+F	2.0	6.9	13.1	**3.8**	c	5.3	5.0	**5.2**	c	5.4	**5.1**	2.3	5.5	6.0	**4.6**
	Turquie	Hommes	8.4	21.9	20.7	**14.8**	8.6	13.3	12.2	**11.9**	18.0	13.6	**15.1**	8.5	17.4	16.7	**13.9**
		Femmes	2.7	4.1	2.9	**3.1**	7.9	8.9	8.8	**8.6**	17.7	12.0	**14.1**	3.6	7.3	5.8	**5.5**
		H+F	5.7	11.3	11.2	**8.7**	8.3	11.3	10.8	**10.5**	17.8	12.8	**14.6**	6.2	12.0	11.4	**9.7**
	Royaume-Uni	Hommes	6.7	25.7	15.5	**13.5**	7.1	9.3	8.0	**8.2**	8.5	4.0	**5.7**	7.0	12.0	8.0	**9.0**
		Femmes	4.1	10.9	6.1	**6.1**	3.8	5.6	5.9	**5.0**	5.5	2.5	**3.7**	3.9	6.3	4.6	**5.0**
		H+F	5.5	19.0	11.0	**10.0**	5.4	7.5	7.0	**6.6**	6.9	3.2	**4.7**	5.5	9.2	6.3	**7.0**
	États-Unis	Hommes	2.2	19.7	12.7	**5.9**	8.3	10.5	11.5	**10.4**	8.5	3.5	**5.4**	4.1	11.3	8.8	**8.0**
		Femmes	1.2	12.5	13.4	**3.9**	5.7	6.2	8.3	**6.8**	3.7	4.6	**4.3**	2.7	6.2	7.2	**5.4**
		H+F	1.7	16.6	13.0	**4.9**	7.0	8.4	10.0	**8.6**	5.7	4.2	**4.8**	3.4	8.7	8.0	**6.7**
	Moyenne OCDE	Hommes	3.5	17.9	16.5	**7.3**	8.8	8.4	8.4	**8.3**	11.8	6.4	**7.1**	3.9	10.1	8.5	**7.5**
		Femmes	2.5	11.0	11.5	**4.3**	6.5	5.9	7.7	**6.2**	8.9	5.9	**6.5**	2.8	6.7	6.6	**5.2**
		H+F	2.8	14.6	13.8	**5.9**	6.9	7.2	7.8	**7.1**	9.5	5.7	**6.3**	3.2	8.2	7.5	**6.3**
	Moyenne UE21	Hommes	3.0	18.8	17.2	**7.2**	8.2	8.6	8.3	**8.3**	15.4	5.8	**7.0**	3.7	10.1	8.1	**7.3**
		Femmes	2.7	11.5	13.6	**4.4**	6.1	6.0	8.5	**6.4**	9.9	5.5	**6.3**	2.7	6.9	7.0	**5.2**
		H+F	2.5	15.5	14.9	**5.8**	6.6	7.3	8.0	**7.1**	10.5	5.3	**6.1**	3.0	8.2	7.4	**6.2**
Autres G20	Argentine		m	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Brésil	Hommes	3.2	7.8	6.1	**5.1**	12.2	8.1	6.4	**7.9**	4.3	5.3	**5.0**	4.3	7.8	6.2	**6.0**
		Femmes	2.9	10.4	8.5	**6.0**	13.5	12.6	11.2	**12.2**	8.5	6.4	**7.0**	4.7	11.5	9.5	**8.5**
		H+F	3.0	8.9	7.3	**5.5**	13.0	10.5	8.9	**10.2**	6.8	5.9	**6.2**	4.5	9.6	7.8	**7.3**
	Chine		m	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Inde		m	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Indonésie		m	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Féd. de Russie		m	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Arabie saoudite		m	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud		m	m	m	**m**	m	m	m	**m**	m	m	**m**	m	m	m	**m**

1. Dans ces colonnes, les écarts entre les pays s'expliquent en partie par la variation de l'âge moyen d'obtention d'un diplôme d'un pays à l'autre. En effet, les jeunes âgés de 15 à 19 ans sont moins nombreux à obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires dans certains pays que dans d'autres, car ce diplôme y est généralement délivré à l'âge de 19 ans. Par conséquent, le dénominateur des ratios indiqués dans ces colonnes y est moins élevé que dans les pays où les diplômes sont délivrés à un plus jeune âge.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471592

C4

Tableau C4.4a. [1/6] Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1997 et 2009)

Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

		Groupe d'âge	1997			1998			1999			2000			2001			2002			2003		
			En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
			Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)
OCDE	**Australie**	15-19	77.8	14.2	8.1	77.3	13.8	8.8	78.2	14.4	7.4	79.5	13.7	6.8	79.5	13.0	7.6	79.7	13.3	7.0	79.6	13.6	6.8
		20-24	31.5	51.0	17.5	32.7	51.3	16.0	34.9	50.6	14.5	35.9	50.9	13.3	36.5	49.6	13.9	38.7	48.1	13.2	39.7	47.0	13.3
		25-29	12.8	65.4	21.7	13.7	67.1	19.2	15.0	66.5	18.5	15.5	65.5	19.0	15.8	67.0	17.2	16.5	65.7	17.8	17.7	64.7	17.6
		15-29	39.4	44.6	16.0	40.0	45.1	14.9	41.9	44.5	13.6	42.8	44.0	13.2	43.4	43.6	13.0	44.5	42.7	12.7	45.4	42.0	12.6
	Autriche	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	81.5	12.1	6.3	83.6	10.7	5.6
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	29.4	58.9	11.7	30.3	59.3	10.4
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	10.3	77.3	12.4	12.5	75.2	12.3
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	39.5	50.3	10.2	41.1	49.4	9.5
	Belgique	15-19	88.0	c	9.0	85.3	3.9	10.8	89.4	3.7	6.8	89.9	3.6	6.5	89.7	4.1	6.2	89.6	3.6	6.8	89.1	3.8	7.1
		20-24	39.1	42.6	18.3	40.6	42.5	16.9	43.7	38.6	17.7	43.8	40.2	16.0	44.2	42.8	13.0	38.2	44.4	17.4	39.9	43.0	17.1
		25-29	7.2	74.8	17.9	9.3	72.4	18.2	14.4	67.7	17.9	11.8	72.5	15.7	15.0	69.5	15.5	5.8	77.0	17.2	8.9	72.8	18.3
		15-29	42.7	42.1	15.2	43.2	41.3	15.4	47.5	38.2	14.3	46.9	40.2	12.9	48.2	40.0	11.7	43.2	42.8	14.0	44.8	40.8	14.4
	Canada	15-19	82.9	9.4	7.7	81.5	9.9	8.5	80.8	10.9	8.3	80.6	11.2	8.2	81.3	11.4	7.3	80.2	11.9	8.0	80.0	11.9	8.1
		20-24	36.8	45.3	17.9	36.7	45.4	17.8	37.1	47.2	15.7	35.7	48.5	15.7	36.5	47.9	15.7	36.4	48.3	15.3	36.7	49.0	14.3
		25-29	10.3	68.1	21.6	10.8	70.1	19.1	10.7	71.2	18.2	10.6	72.3	17.1	11.6	72.1	16.3	12.7	69.8	17.5	12.7	71.2	16.1
		15-29	44.6	40.7	14.6	44.6	41.3	14.1	44.6	42.4	13.0	44.4	43.1	12.5	45.1	42.8	12.1	45.2	42.4	12.4	45.1	43.0	11.9
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	15-19	76.9	c	c	77.1	15.8	7.2	75.6	14.8	9.7	82.1	10.0	7.9	87.0	6.2	6.8	88.3	5.7	6.0	89.0	5.2	5.8
		20-24	16.3	c	c	17.1	64.3	18.5	19.6	59.8	20.6	19.7	60.0	20.3	23.1	58.9	18.1	25.7	56.2	18.1	28.7	53.3	18.0
		25-29	1.6	c	c	1.8	75.1	23.1	2.4	71.7	25.9	2.4	72.1	25.6	3.0	72.1	25.0	2.9	73.3	23.8	3.0	73.0	24.1
		15-29	32.4	c	c	31.5	52.2	16.3	30.9	50.1	19.0	31.7	49.7	18.5	33.7	48.8	17.4	34.5	48.6	16.9	35.9	47.2	16.9
	Danemark	15-19	89.4	9.2	1.4	90.3	7.9	1.8	85.8	10.8	3.4	89.9	7.4	2.7	86.8	9.4	3.8	88.7	8.9	2.4	89.8	7.7	2.5
		20-24	54.1	39.4	6.5	55.0	38.0	7.0	55.8	36.6	7.6	54.8	38.6	6.6	55.3	38.1	6.6	55.3	37.4	7.3	52.1	36.1	11.8
		25-29	32.3	58.9	8.8	34.5	57.8	7.7	35.5	56.7	7.8	36.1	56.4	7.5	32.4	60.0	7.6	35.0	58.3	6.7	23.9	64.6	11.5
		15-29	56.3	37.8	5.9	58.0	36.3	5.7	56.4	37.1	6.5	57.7	36.5	5.8	55.1	38.7	6.2	57.1	37.3	5.6	52.5	38.6	8.9
	Estonie	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	94.4	2.3	3.3
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	39.7	42.3	18.0
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	14.7	59.8	25.5
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	51.4	33.5	15.1
	Finlande	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	88.1	5.7	6.2
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	52.5	33.1	14.4
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	27.2	58.7	14.1
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	55.6	32.7	11.6
	France	15-19	90.4	3.9	5.7	90.1	3.5	6.3	90.1	3.1	6.8	90.0	3.9	6.2	88.7	3.9	7.3	88.2	4.8	7.0	88.1	5.3	6.6
		20-24	37.0	41.7	21.3	37.2	41.6	21.2	38.5	39.4	22.1	38.8	40.7	20.5	37.3	41.5	21.2	39.4	43.0	17.6	39.5	43.4	17.1
		25-29	5.5	71.9	22.6	5.4	70.9	23.6	6.3	69.9	23.8	5.9	70.2	23.9	5.7	71.6	22.8	5.9	73.7	20.4	5.7	74.6	19.7
		15-29	42.6	40.5	16.9	42.9	39.7	17.3	43.9	38.4	17.7	43.9	39.1	17.0	43.1	39.7	17.1	44.1	40.9	15.0	44.0	41.5	14.5
	Allemagne	15-19	89.6	5.4	5.0	m	m	m	89.5	6.0	4.5	87.4	6.8	5.7	88.5	6.4	5.1	90.1	5.2	4.7	91.2	4.1	4.7
		20-24	32.7	48.9	18.4	m	m	m	34.3	49.0	16.7	34.1	49.0	16.9	35.0	48.7	16.4	38.1	46.0	15.9	41.2	43.1	15.6
		25-29	14.1	67.3	18.5	m	m	m	13.6	68.2	18.1	12.7	69.8	17.5	13.5	68.5	18.0	16.3	66.3	17.4	17.9	63.7	18.4
		15-29	42.8	42.8	14.3	m	m	m	44.9	41.9	13.2	44.9	41.8	13.3	46.0	40.9	13.1	48.6	38.8	12.6	50.5	36.7	12.9
	Grèce	15-19	82.3	8.1	9.6	79.0	9.8	11.2	82.4	8.2	9.4	82.6	8.1	9.3	86.2	6.5	7.3	85.8	6.5	7.8	84.1	6.3	9.6
		20-24	31.9	40.6	27.5	26.7	44.0	29.3	29.5	43.0	27.5	30.7	43.4	25.9	36.2	39.9	23.9	34.8	41.1	24.1	37.5	40.3	22.1
		25-29	5.2	65.4	29.4	4.3	66.1	29.6	5.1	66.4	28.5	5.1	65.8	29.2	6.6	66.1	27.2	5.6	67.1	27.3	6.8	68.0	25.1
		15-29	40.9	37.3	21.8	36.3	40.3	23.4	38.9	39.3	21.8	39.0	39.4	21.5	41.4	38.7	19.9	39.6	40.1	20.3	39.6	40.8	19.6
	Hongrie	15-19	85.8	5.3	8.9	78.2	10.0	11.8	79.3	9.2	11.6	83.7	7.7	8.6	85.0	6.7	8.3	87.5	4.5	8.0	89.7	3.5	6.8
		20-24	28.5	42.3	29.2	26.5	45.9	27.6	28.6	47.7	23.6	32.3	45.7	22.0	35.0	45.1	20.0	36.9	42.6	20.5	40.5	39.6	19.9
		25-29	6.5	58.2	35.3	7.4	58.9	33.7	8.7	60.1	31.3	9.4	61.4	29.2	9.4	63.4	27.1	8.6	63.1	28.3	12.6	59.9	27.5
		15-29	42.6	33.7	23.7	37.7	38.0	24.2	38.3	39.5	22.2	40.7	39.1	20.2	41.5	39.7	18.9	42.1	38.4	19.5	44.7	36.5	18.8

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471611

C4

Tableau C4.4a. [2/6] Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1997 et 2009)

Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

			2004			2005			2006			2007			2008			2009		
			En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
		Groupe d'âge	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
			(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)
OCDE	**Australie**	15-19	78.4	14.1	7.5	78.3	14.3	7.4	79.3	13.7	7.1	79.6	13.9	6.5	79.4	14.3	6.3	**77.9**	**13.8**	**8.3**
		20-24	39.0	48.7	12.3	39.4	49.0	11.6	39.0	49.5	11.5	39.1	50.1	10.7	39.3	50.0	10.7	**39.9**	**48.5**	**11.6**
		25-29	17.7	65.0	17.3	16.6	68.0	15.4	16.6	67.7	15.7	17.7	68.0	14.4	15.4	70.5	14.1	**15.7**	**67.4**	**16.9**
		15-29	45.4	42.3	12.3	45.0	43.5	11.4	45.1	43.5	11.4	45.4	44.1	10.5	44.4	45.2	10.4	**43.9**	**43.7**	**12.3**
	Autriche	15-19	83.3	9.3	7.3	84.4	8.7	6.9	85.0	8.5	6.6	85.6	9.1	5.3	84.3	10.0	5.6	**84.3**	**9.2**	**6.5**
		20-24	30.3	56.8	12.9	30.4	57.2	12.4	32.6	54.8	12.5	32.5	56.5	11.0	32.3	56.3	11.4	**33.5**	**54.6**	**11.8**
		25-29	13.0	72.6	14.4	12.0	74.6	13.4	13.7	71.0	15.3	14.2	70.4	15.4	14.6	71.7	13.7	**16.5**	**68.9**	**14.6**
		15-29	41.3	47.1	11.7	41.3	47.7	11.0	42.9	45.6	11.6	43.1	46.2	10.7	42.6	47.0	10.4	**43.6**	**45.3**	**11.1**
	Belgique	15-19	92.1	3.1	4.9	90.1	3.7	6.2	88.9	4.0	7.1	91.9	2.9	5.2	90.5	4.0	5.5	**91.1**	**3.3**	**5.7**
		20-24	38.8	44.4	16.9	38.1	43.6	18.3	35.6	47.6	16.9	39.4	45.2	15.4	41.5	44.4	14.1	**44.9**	**39.0**	**16.1**
		25-29	6.0	74.3	19.7	7.4	74.9	17.7	7.2	75.3	17.5	7.2	75.5	17.2	7.7	75.8	16.5	**7.8**	**75.9**	**16.3**
		15-29	44.6	41.4	14.0	44.4	41.4	14.2	43.2	42.9	13.9	45.5	41.8	12.7	45.9	42.0	12.1	**47.2**	**40.1**	**12.7**
	Canada	15-19	79.0	12.2	8.8	80.2	12.8	7.0	81.1	11.6	7.3	80.2	12.5	7.3	80.4	12.4	7.3	**80.3**	**11.5**	**8.1**
		20-24	38.2	47.6	14.2	39.2	46.3	14.4	38.4	48.6	13.0	38.5	47.8	13.7	38.9	48.0	13.1	**38.0**	**46.7**	**15.2**
		25-29	11.9	71.9	16.2	12.5	71.7	15.8	12.4	72.1	15.5	12.2	72.6	15.2	12.4	72.7	14.9	**11.9**	**71.8**	**16.3**
		15-29	44.7	43.2	12.0	45.5	43.0	11.5	43.3	44.9	11.9	43.2	44.6	12.1	43.4	44.8	11.8	**42.8**	**43.9**	**13.3**
	Chili		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Rép. tchèque	15-19	89.9	4.4	5.7	90.3	4.4	5.3	91.0	4.5	4.5	92.7	4.4	2.9	92.7	4.5	2.7	**92.8**	**3.7**	**3.5**
		20-24	32.3	49.2	18.5	35.9	47.5	16.6	40.0	45.8	14.1	42.1	46.9	11.0	44.8	44.7	10.6	**46.1**	**40.8**	**13.1**
		25-29	3.8	71.6	24.5	4.4	72.4	23.2	7.7	71.0	21.4	9.0	71.6	19.4	11.1	71.2	17.7	**11.2**	**68.7**	**20.1**
		15-29	37.7	45.1	17.2	39.5	44.6	15.9	42.7	43.2	14.1	44.8	43.5	11.7	46.6	42.5	10.9	**47.2**	**40.0**	**12.8**
	Danemark	15-19	89.5	8.4	2.1	88.4	7.3	4.3	88.9	6.7	4.4	84.8	11.3	3.9	88.9	8.3	2.8	**88.8**	**8.3**	**2.9**
		20-24	54.0	34.8	11.3	54.4	37.2	8.3	55.3	38.8	5.9	48.0	43.8	8.2	53.2	39.1	7.7	**51.9**	**38.3**	**9.8**
		25-29	28.3	59.8	11.9	27.0	61.3	11.6	29.4	62.2	8.4	24.2	66.8	8.9	25.5	66.9	7.6	**26.1**	**66.6**	**7.3**
		15-29	55.5	35.9	8.6	55.5	36.3	8.2	58.0	35.8	6.2	52.3	40.7	7.0	56.1	37.9	6.0	**56.3**	**37.1**	**6.6**
	Estonie	15-19	91.0	1.4	7.6	92.0	2.9	5.2	90.7	5.6	3.7	86.0	8.2	5.7	88.8	6.3	4.9	**89.2**	**2.8**	**8.0**
		20-24	48.6	31.9	19.5	50.9	32.7	16.3	47.6	37.0	15.4	45.4	39.3	15.3	46.5	42.8	10.7	**46.7**	**33.5**	**19.8**
		25-29	14.9	65.3	19.8	14.2	61.8	24.0	9.4	75.0	15.6	10.1	71.4	18.4	14.9	66.6	18.5	**10.2**	**61.6**	**28.2**
		15-29	53.1	31.6	15.3	54.0	31.3	14.8	50.7	37.9	11.4	48.0	38.9	13.0	49.9	38.7	11.3	**47.4**	**33.6**	**19.0**
	Finlande	15-19	88.9	5.2	5.9	90.2	4.5	5.2	91.8	4.6	3.6	92.2	4.3	3.5	90.3	4.6	5.1	**90.3**	**4.5**	**5.1**
		20-24	53.1	31.5	15.4	52.8	34.1	13.0	51.7	35.0	13.3	51.9	34.8	13.3	50.5	37.5	12.0	**49.3**	**35.7**	**15.1**
		25-29	25.7	58.8	15.5	25.7	60.3	14.0	25.6	60.4	13.9	27.2	59.5	13.3	29.2	58.4	12.4	**25.4**	**59.1**	**15.5**
		15-29	55.2	32.4	12.4	55.4	33.7	10.9	55.5	34.1	10.4	56.5	33.4	10.1	56.2	34.0	9.9	**54.4**	**33.6**	**12.0**
	France	15-19	88.3	4.9	6.8	90.3	4.3	5.4	91.3	3.3	5.4	90.5	3.2	6.3	89.3	3.7	7.0	**89.7**	**3.4**	**6.9**
		20-24	39.3	43.1	17.6	40.0	43.3	16.7	39.9	41.3	18.8	42.5	39.7	17.8	42.1	38.9	19.0	**39.4**	**40.9**	**19.8**
		25-29	5.7	74.3	20.0	5.0	74.7	20.3	5.0	75.1	19.9	5.1	75.1	19.8	5.5	74.7	19.8	**4.9**	**75.4**	**19.7**
		15-29	44.6	40.7	14.7	45.1	40.7	14.1	45.9	39.5	14.6	46.8	38.7	14.5	46.2	38.7	15.2	**44.0**	**40.5**	**15.6**
	Allemagne	15-19	93.4	3.0	3.6	92.9	2.7	4.4	92.4	3.3	4.2	92.2	3.6	4.2	92.4	3.9	3.7	**92.7**	**3.6**	**3.8**
		20-24	44.0	38.5	17.5	44.2	37.1	18.7	45.5	37.8	16.7	45.7	39.1	15.2	46.7	39.3	14.0	**48.5**	**37.8**	**13.7**
		25-29	17.6	62.8	19.6	18.5	60.3	21.2	18.5	61.5	20.0	18.7	62.8	18.5	19.2	63.8	17.0	**18.6**	**64.5**	**16.9**
		15-29	52.2	34.3	13.5	52.2	33.1	14.7	52.3	34.1	13.6	52.4	35.0	12.6	52.3	36.1	11.6	**52.4**	**36.0**	**11.6**
	Grèce	15-19	82.7	6.6	10.8	82.2	6.1	11.7	86.3	5.9	7.8	86.7	4.8	8.5	86.8	4.8	8.4	**87.9**	**4.2**	**7.9**
		20-24	34.7	41.6	23.7	40.4	38.0	21.6	44.0	37.7	18.4	47.3	35.0	17.7	48.5	34.4	17.1	**47.2**	**34.6**	**18.2**
		25-29	5.3	69.0	25.7	6.4	69.8	23.7	7.6	70.1	22.2	7.9	70.2	21.9	8.9	70.0	21.1	**8.9**	**69.1**	**22.0**
		15-29	37.3	42.0	20.7	38.6	41.7	19.7	41.4	41.6	16.9	42.8	40.5	16.8	43.7	40.1	16.2	**43.4**	**39.8**	**16.8**
	Hongrie	15-19	90.4	3.4	6.2	90.6	3.0	6.4	91.3	2.7	6.0	92.3	2.7	5.0	91.8	2.5	5.7	**92.7**	**1.7**	**5.6**
		20-24	43.8	37.6	18.6	46.6	34.5	18.9	47.8	33.7	18.5	49.2	33.9	16.9	48.4	33.2	18.4	**49.2**	**29.9**	**20.9**
		25-29	12.9	63.2	23.9	13.1	63.0	24.0	13.5	62.2	24.3	13.9	63.2	22.9	9.9	67.1	23.1	**9.8**	**65.1**	**25.1**
		15-29	45.2	37.8	17.1	46.3	36.5	17.2	47.3	35.6	17.0	48.6	35.7	15.6	47.2	36.5	16.3	**48.1**	**34.1**	**17.7**

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471611

C4

Tableau C4.4a. [3/6] Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1997 et 2009)

Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

		Groupe d'âge	1997			1998			1999			2000			2001			2002			2003		
			En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
			Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)
OCDE	**Islande**	15-19	78.9	17.0	c	82.2	15.1	c	81.6	17.0	c	83.1	14.8	c	79.5	19.0	c	80.9	14.8	c	88.5	7.6	c
		20-24	51.0	42.4	6.6	47.8	45.9	6.3	44.8	48.4	6.8	48.0	47.7	c	50.3	45.6	c	53.8	40.1	6.2	57.1	35.1	7.8
		25-29	26.5	64.7	8.8	32.8	57.4	9.8	34.7	58.8	6.5	34.9	59.2	5.9	33.8	61.5	c	36.5	58.8	c	26.8	61.7	11.5
		15-29	51.1	42.3	6.6	55.3	38.6	6.1	54.5	40.7	4.8	56.0	39.9	4.1	54.7	41.8	3.4	57.0	38.0	5.1	59.0	33.5	7.6
	Irlande	15-19	m	m	m	m	m	m	79.4	15.4	5.2	80.0	15.6	4.4	80.3	15.5	4.1	81.5	13.6	4.9	81.2	13.5	5.3
		20-24	m	m	m	m	m	m	24.6	64.6	10.8	26.7	63.6	9.7	28.3	62.4	9.3	28.9	60.1	10.9	30.5	58.0	11.5
		25-29	m	m	m	m	m	m	3.1	82.4	14.5	3.3	83.4	13.3	3.3	83.1	13.5	3.6	81.4	15.0	5.0	79.7	15.3
		15-29	m	m	m	m	m	m	37.8	52.3	9.9	37.9	53.2	9.0	37.6	53.5	9.0	37.9	51.8	10.3	38.2	51.0	10.8
	Israël	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	69.4	6.0	24.6	69.0	5.7	25.2
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	26.8	31.7	41.6	28.1	27.7	44.2
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	19.1	52.2	28.7	19.6	52.7	27.7
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	39.3	29.2	31.5	39.9	27.8	32.3
	Italie	15-19	m	m	m	75.4	9.5	15.2	76.9	8.3	14.8	77.1	9.8	13.1	77.6	9.8	12.6	80.8	8.7	10.5	83.8	6.9	9.3
		20-24	m	m	m	35.8	34.1	30.1	35.6	34.5	29.9	36.0	36.5	27.5	37.0	36.9	26.1	38.2	37.5	24.3	44.1	34.2	21.7
		25-29	m	m	m	16.5	54.1	29.4	17.7	53.4	28.9	17.0	56.1	26.9	16.4	58.0	25.6	15.6	59.5	24.8	22.8	54.7	22.5
		15-29	m	m	m	39.5	34.8	25.7	40.1	34.6	25.3	39.9	36.8	23.3	40.1	37.8	22.2	41.0	38.3	20.7	46.6	34.8	18.6
	Japon	15-24	58.7	33.6	7.7	60.0	32.4	7.6	60.0	31.0	9.0	62.1	29.2	8.8	62.6	28.9	8.4	58.6	32.0	9.5	58.4	31.7	9.8
	Corée		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Luxembourg	15-19	90.2	4.2	5.6	88.6	5.3	6.1	89.2	5.8	5.0	92.2	6.1	c	91.2	7.0	c	91.3	5.7	3.0	92.2	5.7	2.1
		20-24	35.2	54.5	10.3	40.4	50.1	9.5	47.2	43.2	9.6	42.8	48.9	8.2	46.7	44.2	9.0	47.8	45.2	7.0	46.0	45.9	8.1
		25-29	8.2	76.2	15.6	11.9	74.0	14.1	11.3	74.1	14.6	11.6	75.5	12.9	11.6	75.9	12.5	13.9	74.5	11.6	7.6	82.2	10.2
		15-29	39.1	49.7	11.2	42.1	47.5	10.5	44.1	45.5	10.4	45.3	46.6	8.1	46.7	45.1	8.2	48.5	44.0	7.5	46.1	46.9	7.0
	Mexique	15-19	49.4	31.6	19.0	46.9	33.8	19.3	49.6	32.7	17.7	47.9	33.8	18.3	50.3	31.9	17.8	53.4	29.0	17.5	54.0	28.2	17.8
		20-24	18.5	52.9	28.7	17.1	55.4	27.4	19.1	54.8	26.1	17.7	55.2	27.1	19.1	53.8	27.1	20.8	52.6	26.6	19.8	52.6	27.6
		25-29	4.9	64.8	30.3	4.2	65.2	30.6	4.9	65.0	30.1	4.0	65.8	30.2	4.1	64.9	31.0	4.6	64.8	30.6	4.2	64.8	31.0
		15-29	26.4	48.1	25.4	24.8	49.9	25.2	26.5	49.4	24.1	25.4	50.0	24.6	26.9	48.5	24.6	28.8	46.9	24.2	28.7	46.6	24.8
	Pays-Bas	15-19	88.9	8.2	2.8	89.7	7.6	2.7	88.2	8.9	3.0	80.6	15.7	3.7	86.5	9.9	3.6	86.7	9.5	3.8	87.0	8.7	4.3
		20-24	51.0	41.9	7.1	50.5	42.0	7.5	50.7	42.5	6.7	36.5	55.2	8.2	44.2	47.8	8.0	45.1	47.7	7.3	44.2	46.5	9.4
		25-29	23.7	64.3	12.0	24.4	64.9	10.7	25.0	65.2	9.8	5.0	83.0	12.1	15.3	73.7	11.0	16.2	71.6	12.2	16.5	71.4	12.1
		15-29	50.9	41.2	7.9	51.5	41.1	7.4	51.8	41.4	6.8	38.1	53.6	8.3	46.8	45.5	7.7	48.1	44.0	7.9	48.6	42.7	8.7
	Nouvelle-Zélande	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	15-19	87.1	11.4	1.6	92.1	6.0	1.9	91.9	6.4	c	92.4	5.9	c	85.8	11.1	3.0	85.3	11.5	3.2	86.9	10.4	2.7
		20-24	34.6	53.7	11.7	40.2	51.4	8.4	38.4	53.8	7.8	41.7	50.3	8.0	39.6	51.7	8.7	38.5	51.8	9.7	38.7	50.8	10.6
		25-29	13.6	74.1	12.2	14.4	76.1	9.6	17.2	74.4	8.3	17.5	72.1	10.4	13.9	75.9	10.2	14.2	75.0	10.7	15.4	71.9	12.7
		15-29	42.6	48.5	8.8	46.4	46.8	6.8	46.8	47.1	6.1	48.4	44.6	7.0	44.7	47.8	7.5	44.8	47.2	8.0	46.3	44.9	8.7
	Pologne	15-19	90.8	3.8	5.3	91.0	4.2	4.8	93.2	2.3	4.6	92.8	2.6	4.5	91.8	2.4	5.8	95.9	1.0	3.1	95.6	1.1	3.3
		20-24	28.8	45.9	25.3	30.8	45.3	23.9	33.1	39.7	27.2	34.9	34.3	30.8	45.2	27.7	27.1	53.8	20.8	25.4	55.7	18.8	25.5
		25-29	5.4	68.7	25.9	5.7	70.5	23.8	5.4	68.0	26.6	8.0	62.9	29.1	11.4	59.9	28.7	14.9	53.3	31.8	17.3	52.4	30.2
		15-29	42.2	39.0	18.8	42.6	39.8	17.6	42.7	37.4	19.9	43.8	34.1	22.1	49.2	30.1	20.7	52.8	26.2	21.0	54.3	25.1	20.5
	Portugal	15-19	73.0	17.1	9.8	71.6	20.1	8.3	72.3	19.6	8.1	72.6	19.7	7.7	72.8	19.8	7.4	72.4	20.3	7.3	74.8	16.4	8.8
		20-24	38.4	47.4	14.2	32.4	55.7	12.0	34.9	53.2	11.9	36.5	52.6	11.0	36.3	53.3	10.4	34.7	53.3	12.0	35.2	52.5	12.3
		25-29	13.2	71.8	15.0	9.5	74.8	15.8	11.5	75.1	13.4	11.0	76.6	12.5	11.2	77.3	11.6	10.7	77.1	12.2	11.7	73.7	14.6
		15-29	43.5	43.7	12.9	36.7	51.2	12.1	38.2	50.5	11.3	38.2	51.2	10.5	38.3	51.8	9.9	37.4	51.9	10.7	38.7	49.2	12.1
	Rép. slovaque	15-19	71.0	12.3	16.7	69.4	12.3	18.3	69.6	10.1	20.4	67.3	6.4	26.3	67.3	6.3	26.4	78.6	5.8	15.6	82.2	5.2	12.6
		20-24	14.5	60.0	25.5	17.4	56.3	26.3	17.4	51.2	31.4	18.1	48.8	33.1	19.4	45.7	34.9	22.1	44.0	33.9	24.0	46.4	29.6
		25-29	4.6	69.1	26.3	1.1	71.6	27.2	1.6	70.2	28.2	1.3	66.9	31.8	2.3	65.0	32.7	2.9	66.6	30.5	2.6	68.3	29.1
		15-29	31.9	45.5	22.6	31.0	45.3	23.8	30.3	43.0	26.7	29.3	40.3	30.4	29.6	39.0	31.4	34.4	38.8	26.8	36.2	39.9	23.9

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471611

Tableau C4.4a. [4/6] Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1997 et 2009)

Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

		Groupe d'âge	2004			2005			2006			2007			2008			2009		
			En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
			Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
			(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)
OCDE	Islande	15-19	85.4	11.8	c	86.4	10.7	c	86.9	9.9	c	83.8	13.3	c	85.5	12.0	c	**88.3**	**8.0**	**c**
		20-24	56.1	37.5	6.4	53.0	37.1	10.0	53.6	41.9	c	55.8	37.8	6.4	56.7	39.8	c	**59.1**	**31.5**	**9.4**
		25-29	30.2	64.0	5.8	30.9	61.5	7.6	33.7	62.3	c	29.0	64.3	6.6	30.6	62.6	6.9	**35.5**	**50.8**	**13.7**
		15-29	57.7	37.3	5.0	57.0	36.2	6.8	58.3	37.8	3.9	56.5	38.2	5.3	57.5	38.2	4.3	**60.7**	**30.3**	**9.0**
	Irlande	15-19	83.3	11.8	4.9	82.4	13.1	4.5	81.7	13.3	5.0	82.6	12.3	5.1	81.4	10.1	8.5	**83.0**	**6.0**	**11.0**
		20-24	29.0	59.4	11.6	27.7	60.0	12.3	26.5	61.7	11.8	25.9	62.0	12.1	30.2	55.3	14.6	**34.2**	**45.0**	**20.8**
		25-29	4.8	80.1	15.1	5.3	80.9	13.8	5.6	81.1	13.3	4.9	81.5	13.5	10.1	75.6	14.3	**9.7**	**68.2**	**22.0**
		15-29	37.7	51.6	10.7	36.2	53.4	10.5	34.6	55.0	10.4	33.3	55.9	10.7	36.1	51.1	12.8	**37.7**	**43.7**	**18.6**
	Israël	15-19	68.9	5.6	25.6	68.9	6.3	24.7	69.0	6.8	24.3	68.5	5.7	25.7	70.7	7.1	22.2	**68.8**	**6.5**	**24.7**
		20-24	28.6	30.5	40.9	28.3	31.4	40.3	29.3	30.1	40.6	28.5	31.9	39.6	28.9	33.6	37.5	**28.5**	**34.0**	**37.5**
		25-29	20.9	53.9	25.3	21.4	54.3	24.2	24.8	51.8	23.4	24.5	52.0	23.5	24.0	53.1	22.9	**26.6**	**49.2**	**24.2**
		15-29	40.3	29.1	30.5	40.2	30.2	29.6	41.5	29.1	29.4	41.0	29.3	29.7	42.1	30.3	27.5	**42.0**	**29.3**	**28.7**
	Italie	15-19	81.2	7.8	11.0	81.8	7.0	11.2	81.6	6.6	11.8	83.5	6.3	10.2	84.5	5.9	9.6	**83.8**	**5.0**	**11.2**
		20-24	37.7	38.7	23.6	38.6	37.3	24.1	40.2	37.0	22.8	41.7	35.7	22.6	42.6	35.4	22.0	**42.3**	**32.9**	**24.8**
		25-29	15.4	59.8	24.8	14.4	59.8	25.8	15.2	60.7	24.1	16.1	58.3	25.6	15.5	60.0	24.5	**15.7**	**57.9**	**26.4**
		15-29	41.2	38.3	20.5	41.5	37.5	21.1	42.7	37.2	20.1	44.5	35.5	20.0	45.3	35.5	19.2	**45.3**	**33.5**	**21.2**
	Japon	15-24	59.1	31.7	9.2	59.7	31.5	8.8	56.7	34.2	9.1	58.4	34.0	7.6	58.6	34.0	7.4	**58.8**	**32.8**	**8.4**
	Corée		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Luxembourg	15-19	91.4	5.5	3.2	93.4	4.4	2.2	93.1	2.8	4.1	94.3	2.7	2.9	94.0	3.8	2.1	**94.5**	**2.8**	**2.7**
		20-24	49.1	40.8	10.1	47.4	43.3	9.3	50.3	39.4	10.3	55.1	35.6	9.2	55.9	34.3	9.8	**66.0**	**25.3**	**8.7**
		25-29	6.1	81.5	12.4	8.6	81.2	10.3	9.2	79.6	11.2	7.1	79.1	13.9	11.2	75.8	13.0	**7.4**	**80.7**	**11.9**
		15-29	46.8	44.4	8.7	48.5	44.2	7.3	49.6	41.8	8.6	49.8	41.2	8.9	51.9	39.6	8.5	**53.5**	**38.6**	**7.9**
	Mexique	15-19	54.9	28.0	17.0	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**60.8**	**20.8**	**18.4**
		20-24	20.3	52.3	27.4	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**25.7**	**46.7**	**27.6**
		25-29	4.4	65.4	30.3	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**6.4**	**63.2**	**30.4**
		15-29	29.0	46.7	24.2	32.5	42.3	25.1	32.7	43.1	24.2	33.7	43.2	23.2	33.6	43.2	23.2	**33.9**	**41.3**	**24.8**
	Pays-Bas	15-19	89.2	7.5	3.3	89.2	7.0	3.9	91.7	5.2	3.0	88.1	8.3	3.6	90.7	7.2	2.1	**89.7**	**6.8**	**3.6**
		20-24	46.6	44.2	9.3	49.1	41.8	9.1	50.3	42.4	7.3	50.8	42.2	6.9	52.1	42.3	5.6	**52.5**	**39.6**	**7.9**
		25-29	16.9	71.2	11.9	18.2	70.2	11.6	18.1	71.2	10.8	19.8	70.6	9.6	18.7	73.5	7.8	**19.1**	**71.3**	**9.6**
		15-29	50.6	41.2	8.2	52.1	39.7	8.2	53.1	39.8	7.1	53.1	40.2	6.7	54.3	40.6	5.1	**54.1**	**38.9**	**7.0**
	Nouvelle-Zélande	15-19	74.2	16.8	9.0	74.8	17.1	8.0	73.0	17.9	9.1	72.6	17.8	9.7	74.8	16.8	8.4	**72.6**	**15.0**	**12.4**
		20-24	38.6	46.9	14.5	38.8	46.7	14.4	37.5	48.8	13.7	38.1	47.6	14.2	38.7	46.0	15.2	**38.9**	**42.8**	**18.3**
		25-29	18.0	64.5	17.6	18.3	65.6	16.1	16.4	67.4	16.2	19.2	64.7	16.1	15.5	68.1	16.4	**15.4**	**66.5**	**18.1**
		15-29	45.1	41.4	13.5	45.7	41.7	12.6	44.0	43.2	12.8	45.0	41.9	13.1	44.7	42.2	13.1	**43.7**	**40.2**	**16.1**
	Norvège	15-19	87.2	9.9	2.8	87.4	10.1	2.5	82.1	14.5	3.4	80.6	15.8	3.7	78.3	17.7	4.0	**80.6**	**15.2**	**4.2**
		20-24	40.6	49.6	9.8	41.5	48.9	9.6	39.2	51.7	9.1	37.7	53.6	8.8	39.3	53.6	7.0	**41.6**	**49.0**	**9.4**
		25-29	15.4	71.5	13.1	15.7	72.0	12.3	12.2	76.3	11.5	12.2	77.4	10.4	12.6	78.2	9.2	**12.7**	**76.7**	**10.6**
		15-29	47.6	43.8	8.6	48.6	43.4	8.1	45.3	46.8	7.9	44.3	48.2	7.5	44.1	49.2	6.8	**45.6**	**46.5**	**8.0**
	Pologne	15-19	96.5	0.9	2.6	97.9	0.4	1.7	94.9	1.3	3.8	95.9	1.7	2.5	95.8	1.9	2.4	**94.3**	**2.1**	**3.6**
		20-24	57.5	18.4	24.1	62.7	17.2	20.1	55.1	24.2	20.7	56.4	25.2	18.3	56.8	27.6	15.6	**54.4**	**29.2**	**16.4**
		25-29	15.5	53.7	30.8	16.4	54.3	29.3	12.2	61.2	26.6	12.8	62.9	24.3	11.4	67.1	21.5	**12.4**	**66.8**	**20.8**
		15-29	53.8	25.9	20.3	55.7	26.0	18.4	52.9	29.6	17.4	53.5	31.0	15.5	52.5	33.8	13.7	**50.7**	**35.1**	**14.2**
	Portugal	15-19	75.1	15.1	9.8	79.3	12.2	8.4	80.2	12.0	7.8	80.4	11.1	8.6	81.7	11.2	7.1	**84.5**	**8.6**	**6.9**
		20-24	38.7	47.8	13.5	37.4	48.4	14.1	37.7	48.9	13.3	35.5	49.3	15.2	36.5	50.0	13.5	**37.9**	**46.3**	**15.7**
		25-29	11.0	75.0	14.0	11.5	73.6	14.9	12.2	72.9	14.9	12.1	72.4	15.5	11.9	73.0	15.1	**14.2**	**71.0**	**14.8**
		15-29	38.0	49.3	12.7	38.9	48.2	12.9	39.6	48.1	12.4	39.1	47.5	13.4	40.1	47.6	12.2	**42.3**	**44.9**	**12.8**
	Rép. slovaque	15-19	87.8	4.3	7.9	90.4	3.3	6.3	90.5	2.9	6.7	90.2	4.4	5.4	90.6	3.8	5.7	**91.5**	**4.0**	**4.5**
		20-24	27.5	44.7	27.8	31.0	43.8	25.2	35.4	41.9	22.8	29.4	50.7	19.9	39.3	44.1	16.6	**45.3**	**37.6**	**17.1**
		25-29	4.5	66.6	28.9	6.1	64.9	29.0	5.7	67.9	26.4	6.8	68.0	25.2	6.5	68.7	24.7	**7.5**	**67.6**	**24.9**
		15-29	39.0	39.2	21.8	41.1	38.3	20.5	41.8	39.1	19.1	40.5	42.3	17.2	43.2	40.6	16.2	**45.7**	**38.2**	**16.1**

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471611

C4

Tableau C4.4a. [5/6] Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1997 et 2009)

Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

		Groupe d'âge	1997			1998			1999			2000			2001			2002			2003		
			En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
			Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)
OCDE	Slovénie	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	92.8	2.4	4.8
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	56.8	30.2	13.0
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	25.3	63.1	11.5
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	57.2	32.8	10.0
	Espagne	15-19	79.2	9.9	10.9	80.2	9.9	9.8	79.3	11.3	9.4	80.6	11.4	8.0	81.4	11.6	6.9	81.9	11.0	7.2	82.6	10.1	7.3
		20-24	43.0	34.8	22.1	44.3	35.7	20.1	43.6	38.8	17.6	44.6	40.3	15.0	45.0	40.7	14.2	43.4	41.5	15.1	43.5	41.8	14.8
		25-29	15.0	54.3	30.7	15.3	57.3	27.5	15.2	59.6	25.1	16.2	62.4	21.4	17.0	63.1	19.8	16.1	64.2	19.8	15.4	65.0	19.5
		15-29	45.0	33.5	21.4	45.4	35.1	19.4	44.4	37.8	17.8	45.0	39.8	15.3	45.1	40.7	14.2	43.8	41.5	14.6	43.4	42.0	14.6
	Suède	15-19	91.1	4.3	4.6	90.9	4.3	4.7	91.5	4.9	3.7	90.6	5.8	3.6	88.4	7.3	4.3	88.4	7.0	4.6	88.7	7.0	4.2
		20-24	42.3	41.4	16.3	42.6	44.3	13.1	43.8	45.2	11.0	42.1	47.2	10.7	41.2	48.2	10.6	41.7	47.0	11.2	42.3	46.0	11.8
		25-29	21.4	64.2	14.5	24.9	65.0	10.0	22.5	68.1	9.5	21.9	68.9	9.2	22.7	70.0	7.2	22.4	69.5	8.1	22.8	67.9	9.4
		15-29	49.8	38.2	12.0	51.3	39.3	9.4	51.1	40.7	8.1	50.2	41.9	7.9	49.6	43.1	7.3	50.1	42.0	7.9	51.0	40.6	8.4
	Suisse	15-19	86.5	6.1	7.4	85.5	9.6	4.9	84.4	8.0	7.6	84.6	7.5	7.9	85.7	7.5	6.8	86.2	8.0	5.8	83.6	8.6	7.8
		20-24	30.5	59.1	10.4	34.7	54.1	11.3	35.8	55.9	8.3	37.4	56.7	5.9	39.3	52.3	8.4	37.9	52.7	9.4	35.8	51.8	12.4
		25-29	10.6	77.1	12.3	10.1	78.0	11.9	10.3	79.4	10.3	15.1	73.9	11.0	13.5	75.1	11.4	12.6	74.5	12.9	12.2	74.0	13.8
		15-29	39.4	50.3	10.2	41.6	48.9	9.5	42.9	48.4	8.7	45.1	46.6	8.3	46.4	44.7	8.9	44.3	46.2	9.5	42.7	45.8	11.4
	Turquie	15-19	36.1	33.6	30.2	40.2	32.1	27.7	42.9	30.2	26.9	39.2	29.6	31.2	41.0	26.7	32.3	42.2	24.8	32.9	45.9	21.3	32.8
		20-24	13.3	38.3	48.4	13.4	44.7	42.0	13.1	45.6	41.4	12.7	43.1	44.2	12.7	43.1	44.2	14.1	40.6	45.3	15.8	36.5	47.8
		25-29	2.7	59.4	37.9	2.9	60.4	36.7	3.4	57.7	38.8	2.9	58.8	38.3	2.6	57.1	40.2	3.0	56.2	40.7	3.7	53.2	43.1
		15-29	18.9	43.2	38.0	19.9	45.0	35.1	21.1	43.7	35.2	18.5	43.7	37.8	18.8	42.4	38.9	19.6	40.8	39.6	21.7	37.2	41.1
	Royaume-Uni	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	77.0	15.0	8.0	76.1	15.7	8.2	75.3	16.2	8.6	76.3	14.3	9.4
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	32.4	52.2	15.4	33.5	51.7	14.8	31.0	53.7	15.3	32.6	52.1	15.3
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	13.3	70.3	16.3	13.3	70.6	16.0	13.3	70.7	16.0	15.0	68.7	16.3
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	40.0	46.6	13.3	40.2	46.7	13.1	39.5	47.2	13.3	41.4	44.9	13.6
	États-Unis	15-19	82.6	10.3	7.1	82.2	10.5	7.3	81.3	11.3	7.4	81.3	11.7	7.0	81.2	11.4	7.5	82.9	10.2	7.0	m	m	m
		20-24	34.3	50.7	15.1	33.0	52.6	14.4	32.8	52.1	15.1	32.5	53.1	14.4	33.9	50.5	15.6	35.0	48.5	16.5	m	m	m
		25-29	11.8	72.2	15.9	11.9	72.7	15.4	11.1	73.2	15.7	11.4	72.8	15.8	11.8	70.5	17.7	12.3	70.3	17.4	m	m	m
		15-29	43.5	43.9	12.6	43.3	44.5	12.2	43.0	44.4	12.6	43.1	44.6	12.2	44.0	42.7	13.3	45.1	41.5	13.4	m	m	m
	Moyenne OCDE	15-19	80.4	11.3	8.8	79.3	11.6	9.4	80.1	11.4	9.2	80.2	11.3	9.4	80.4	11.2	9.0	81.2	10.3	8.6	83.2	8.7	8.3
		20-24	33.8	46.4	19.0	34.2	47.3	18.5	34.9	47.3	17.8	34.7	48.1	17.8	36.4	46.7	17.4	36.5	45.7	17.7	38.9	43.3	17.8
		25-29	11.7	67.2	20.6	12.4	67.3	20.3	12.8	67.6	19.6	12.2	68.6	19.3	12.7	68.5	19.4	13.0	67.8	19.7	14.0	66.6	19.3
		15-29	41.3	42.2	16.0	41.2	42.8	16.0	41.8	42.8	15.4	41.4	43.5	15.1	42.2	43.0	14.8	42.6	42.1	15.2	44.5	40.3	15.2
	Moyenne UE21	15-19	84.8	7.7	7.3	82.6	8.9	8.5	83.2	8.9	7.9	83.3	9.1	7.9	83.8	8.7	7.8	85.1	8.3	6.5	86.9	7.0	6.2
		20-24	35.2	44.7	18.6	35.5	45.7	18.8	36.3	45.4	18.3	35.6	46.9	17.5	37.8	45.5	16.7	38.0	45.6	16.4	40.8	43.1	16.1
		25-29	11.7	66.6	21.0	12.3	66.7	21.0	12.4	67.3	20.3	11.3	69.1	19.6	12.4	68.7	18.9	12.2	69.1	18.6	14.1	67.5	18.4
		15-29	43.0	40.4	15.7	42.1	41.6	16.3	42.6	41.7	15.7	41.9	42.9	15.1	43.1	42.3	14.6	43.5	42.4	14.2	45.8	40.4	13.8
Autres G20	Argentine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471611

C4

Tableau C4.4a. [6/6] Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (entre 1997 et 2009)

Selon le groupe d'âge et la situation au regard de l'emploi

		Groupe d'âge	2004			2005			2006			2007			2008			2009		
			En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation		En formation	Hors formation	
			Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi	Total	Actifs occupés	Sans emploi
			(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)
OCDE	Slovénie	15-19	92.2	3.5	4.3	92.4	2.7	4.9	92.7	3.1	4.2	91.2	4.5	4.3	92.2	3.4	4.4	**94.1**	**3.4**	**2.5**
		20-24	60.9	27.9	11.2	55.7	31.3	13.0	55.8	30.5	13.7	58.7	30.9	10.4	60.6	29.2	10.3	**62.9**	**25.7**	**11.4**
		25-29	26.6	61.8	11.5	24.6	63.9	11.5	26.3	60.3	13.3	26.1	59.5	14.4	26.9	63.2	9.9	**27.1**	**61.3**	**11.6**
		15-29	58.4	32.4	9.2	55.5	34.4	10.1	55.7	33.5	10.8	56.3	33.6	10.1	57.1	34.5	8.5	**58.2**	**32.7**	**9.0**
	Espagne	15-19	82.2	10.1	7.6	78.2	11.0	10.8	79.5	10.5	10.1	77.8	11.3	10.9	78.9	10.5	10.5	**80.4**	**6.2**	**13.4**
		20-24	41.3	43.2	15.6	35.1	45.5	19.4	34.5	48.6	16.9	34.5	48.2	17.2	34.0	46.5	19.4	**34.9**	**38.9**	**26.3**
		25-29	15.3	66.2	18.5	10.9	69.3	19.8	10.9	70.1	19.1	10.0	72.4	17.6	9.5	71.5	18.9	**9.9**	**63.8**	**26.3**
		15-29	42.2	43.2	14.6	37.1	45.7	17.2	37.1	47.0	15.9	36.3	48.1	15.7	36.3	46.9	16.8	**37.4**	**39.9**	**22.7**
	Suède	15-19	89.4	5.8	4.8	89.6	5.8	4.7	87.7	7.0	5.3	86.9	7.7	5.4	87.4	8.2	4.4	**87.9**	**6.6**	**5.5**
		20-24	42.8	43.6	13.6	42.5	44.1	13.4	43.0	41.8	15.2	39.6	47.3	13.1	39.5	47.5	12.9	**39.0**	**44.5**	**16.5**
		25-29	21.5	68.0	10.5	23.6	66.5	10.0	20.9	67.5	11.6	20.2	69.2	10.6	21.7	68.7	9.5	**21.5**	**67.0**	**11.5**
		15-29	51.5	39.0	9.5	52.9	38.0	9.2	51.5	38.0	10.5	50.3	40.2	9.6	51.3	39.9	8.7	**51.0**	**38.0**	**11.0**
	Suisse	15-19	84.9	7.9	7.2	85.3	7.2	7.5	84.4	8.0	7.6	84.4	7.5	8.2	82.9	7.7	9.4	**84.7**	**7.4**	**7.9**
		20-24	37.3	51.7	11.0	37.9	50.3	11.9	36.9	52.3	10.8	41.0	48.6	10.4	42.7	48.2	9.1	**43.4**	**45.9**	**10.7**
		25-29	15.7	72.1	12.2	12.3	75.9	11.8	14.7	73.8	11.5	12.9	75.2	11.9	14.4	75.5	10.1	**14.3**	**72.9**	**12.8**
		15-29	45.1	44.7	10.2	44.4	45.2	10.4	44.7	45.3	10.0	45.5	44.3	10.2	46.0	44.5	9.6	**46.5**	**43.0**	**10.5**
	Turquie	15-19	43.5	21.2	35.3	45.8	18.1	36.1	47.9	17.0	35.0	48.7	16.8	34.5	44.7	18.2	37.1	**56.3**	**15.0**	**28.7**
		20-24	13.0	39.1	47.8	15.4	34.9	49.7	17.3	33.9	48.8	18.6	35.1	46.3	20.0	33.9	46.1	**23.9**	**30.0**	**46.1**
		25-29	3.1	54.0	42.8	4.0	50.2	45.8	5.7	49.4	45.0	4.7	51.5	43.9	4.9	51.6	43.5	**7.7**	**47.4**	**44.9**
		15-29	19.7	38.4	41.9	22.4	34.0	43.6	24.2	33.2	42.6	24.3	34.4	41.3	23.4	34.6	42.0	**29.5**	**30.9**	**39.6**
	Royaume-Uni	15-19	74.3	16.7	9.0	76.0	14.6	9.3	75.7	13.4	10.9	76.2	13.0	10.7	76.5	13.7	9.8	**78.3**	**12.1**	**9.6**
		20-24	31.1	54.1	14.8	32.1	51.0	16.8	30.2	51.6	18.2	29.7	52.3	18.1	28.3	53.4	18.3	**31.5**	**49.3**	**19.1**
		25-29	14.2	69.0	16.8	13.3	70.1	16.6	14.1	69.5	16.4	12.7	71.1	16.2	12.3	71.9	15.8	**13.2**	**68.9**	**18.0**
		15-29	40.5	46.0	13.5	41.2	44.6	14.2	40.6	44.3	15.1	40.1	45.0	14.9	38.2	47.1	14.8	**40.4**	**43.9**	**15.7**
	États-Unis	15-19	83.9	9.2	6.9	85.6	8.3	6.1	85.0	8.6	6.3	85.2	8.5	6.3	85.2	7.6	7.2	**84.7**	**6.5**	**8.8**
		20-24	35.2	47.9	16.9	36.1	48.4	15.5	35.0	49.4	15.6	35.7	48.1	16.2	36.9	45.9	17.2	**38.7**	**41.2**	**20.1**
		25-29	13.0	68.7	18.4	11.9	70.0	18.1	11.7	71.5	16.8	12.4	70.7	16.9	13.2	67.3	19.5	**13.5**	**64.7**	**21.8**
		15-29	44.8	41.3	13.9	45.2	41.7	13.1	44.4	42.7	12.8	44.8	42.1	13.1	45.3	40.1	14.6	**45.7**	**37.4**	**16.9**
	Moyenne OCDE	15-19	83.0	8.9	8.3	84.5	7.8	7.9	84.5	7.8	7.8	84.2	8.3	7.7	84.4	8.2	7.6	**84.4**	**7.4**	**8.4**
		20-24	39.6	42.7	17.7	40.8	42.1	17.2	40.8	42.8	16.8	41.1	43.1	15.7	42.4	42.5	15.5	**43.1**	**39.2**	**17.7**
		25-29	14.0	67.0	19.0	14.3	67.2	18.4	14.5	67.9	18.0	14.4	68.3	17.4	14.8	68.5	16.7	**14.7**	**66.1**	**19.1**
		15-29	44.7	40.2	15.1	45.1	39.9	14.9	45.2	40.4	14.3	45.2	40.8	14.0	45.7	40.7	13.5	**46.3**	**38.5**	**15.2**
	Moyenne UE21	15-19	87.2	6.6	6.2	87.7	6.1	6.1	87.9	6.1	6.0	87.7	6.6	5.7	88.1	6.3	5.6	**88.6**	**5.2**	**6.2**
		20-24	41.9	41.5	16.5	42.5	41.4	16.1	42.8	41.8	15.4	42.9	42.6	14.5	44.3	41.7	14.0	**45.6**	**38.1**	**16.3**
		25-29	13.6	67.8	18.6	13.6	68.0	18.4	13.7	68.9	17.4	13.6	69.1	17.3	14.4	69.3	16.3	**14.2**	**67.6**	**18.3**
		15-29	46.0	39.9	14.0	46.3	39.9	13.8	46.6	40.2	13.2	46.6	40.7	12.7	47.3	40.5	12.2	**47.6**	**38.5**	**13.9**
Autres G20	**Argentine**		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Brésil	15-19	m	m	m	m	m	m	m	m	m	67.0	18.3	14.7	69.1	17.2	13.8	**69.9**	**16.1**	**14.0**
		20-24	m	m	m	m	m	m	m	m	m	24.6	52.0	23.4	23.8	53.7	22.5	**23.9**	**52.8**	**23.3**
		25-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	12.2	66.0	21.8	12.2	67.1	20.7	**12.0**	**66.4**	**21.6**
		15-29	m	m	m	m	m	m	m	m	m	35.1	45.0	19.9	35.4	45.7	19.0	**35.6**	**44.9**	**19.6**
	Chine		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Inde		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Indonésie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Féd. de Russie		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Arabie saoudite		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**
	Afrique du Sud		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	**m**	**m**

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

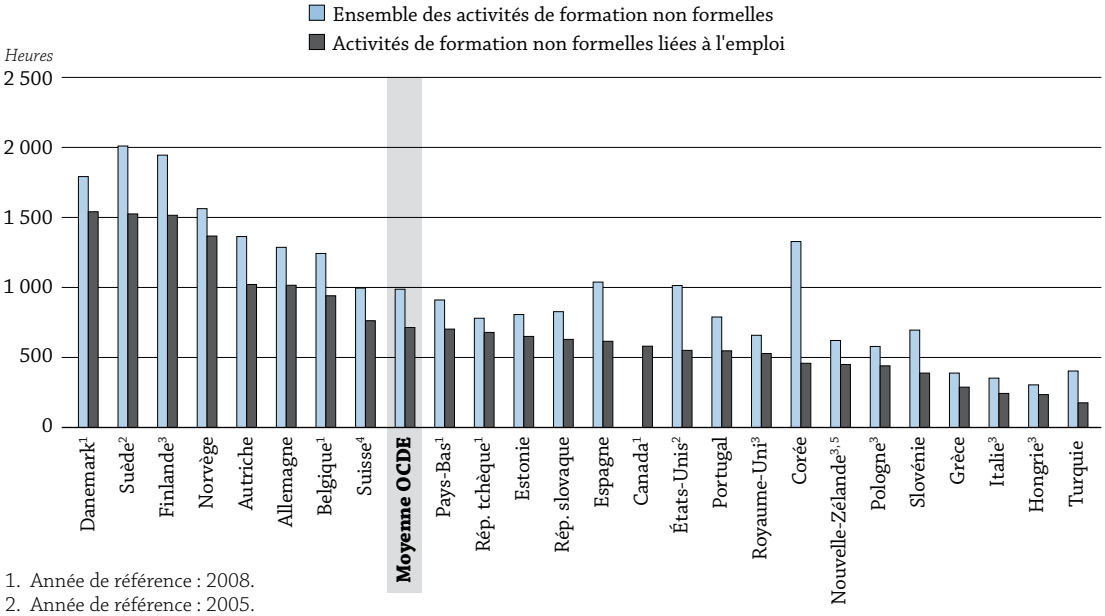
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471611

COMBIEN D'ADULTES PARTICIPENT À DES ACTIVITÉS DE FORMATION ?

- Dans les pays de l'OCDE, plus de 40 % des adultes participent chaque année à des activités formelles ou non formelles de formation. Ce pourcentage est supérieur à 60 % en Nouvelle-Zélande et en Suède, mais inférieur à 15 % en Grèce et en Hongrie.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les individus peuvent s'attendre à suivre 988 heures de formation non formelle au cours de leur carrière, dont 715 heures en rapport avec leur travail.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 27 % des adultes ont cherché à s'informer sur les possibilités de formation au cours des 12 derniers mois ; 87 % d'entre eux ont trouvé des informations.

Graphique C5.1. Nombre d'heures prévues tout au long de la vie active pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et pour les activités de FNF liées à l'emploi (2007)



1. Année de référence : 2008.
2. Année de référence : 2005.
3. Année de référence : 2006.
4. Année de référence : 2009.
5. À l'exclusion de la population adulte n'ayant participé qu'à « de courts séminaires, des conférences, des ateliers ou des exposés spécifiques ».

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'heures prévues pour les activités de formation non formelles liées à l'emploi.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes. Tableau C5.1a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468590

Contexte

Il est essentiel d'investir dans l'éducation et l'apprentissage au-delà de la formation initiale pour améliorer les compétences de la main-d'œuvre. La mondialisation et le progrès technologique ont élargi le marché international des biens et services. C'est la raison pour laquelle les compétences font l'objet d'une concurrence de plus en plus intense, en particulier dans les marchés à la pointe de la technologie en forte croissance. Un pourcentage plus élevé que jamais de la population doit être capable de s'adapter à l'évolution technologique et d'apprendre et appliquer de nouvelles compétences pour répondre aux besoins des secteurs des services en pleine croissance. La formation

des adultes, qui s'inscrit dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie, est jugée cruciale pour relever les défis de la compétitivité économique, de l'évolution démographique, et de la lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale qui marginalisent un nombre significatif d'individus dans tous les pays.

Autres faits marquants

- Les adultes sont plus susceptibles de participer à des activités de formation formelles ou non formelles s'ils sont très instruits que s'ils sont peu instruits. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **les diplômés de l'enseignement tertiaire suivront trois fois plus d'heures de formation non formelle que les individus peu instruits.**

- Certains adultes, souvent jeunes et très instruits, acquièrent des compétences supplémentaires dans le cadre institutionnel du système d'éducation. **La moitié des adultes qui ont suivi une formation dans le cadre institutionnel ont participé à des activités de formation non formelles** dans les 12 mois qui ont précédé l'enquête. Un grand nombre d'adultes suivent une formation formelle en Australie, en Belgique, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suède.

- **Les jeunes adultes et les individus très instruits sont plus susceptibles de se mettre à la recherche d'informations sur les activités de formation.** Les individus plus instruits sont plus susceptibles de trouver les informations qu'ils cherchent, mais les informations en la matière semblent aussi accessibles aux individus plus âgés qu'aux individus plus jeunes.

C5

Analyse

Investissement dans la formation non formelle

Selon les possibilités d'apprentissage actuellement à la disposition des adultes à divers moments de leur vie, le nombre d'heures de formation non formelle que les adultes peuvent s'attendre à suivre durant leur carrière (soit entre 25 et 64 ans) donne des indications sur l'investissement consenti dans la formation des adultes. L'investissement total par adulte représente l'équivalent de plus de 1 500 heures de formation non formelle au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède, mais moins de 500 heures en Grèce, en Hongrie, en Italie et en Turquie. L'espérance de formation est en forte corrélation avec le taux global de participation à des activités de formation non formelles.

Comme le montre le graphique C5.1, dans les pays de l'OCDE, près de 75 % du nombre prévu d'heures de formation concerne des activités de formation non formelles liées à l'emploi. Ce pourcentage d'heures de formation consacrées à des activités de formation non formelles liées à l'emploi est supérieur à 86 % au Danemark, en Norvège et en République tchèque. En revanche, 40 % au moins des heures de formation non formelle sont suivies pour des raisons personnelles en Corée, en Espagne, aux États-Unis, en Slovénie et en Turquie.

Pour replacer le nombre d'heures prévues de formation non formelle liée à l'emploi dans son contexte, le tableau C5.1a indique le temps de travail annuel à temps plein et le pourcentage de ce temps que représente le nombre d'heures prévues de formation non formelle liée à l'emploi. Le temps investi dans la formation pendant 40 ans de carrière professionnelle représente une année entière de travail à plein temps au Danemark, mais un peu plus d'un mois de travail à plein temps en Turquie. Le temps de travail annuel varie également entre les pays.

Au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède, le nombre d'heures de formation prévues représente un investissement équivalent à une année de travail. Cet investissement vaut plus d'une demi-année de travail en Allemagne, en Autriche, en Belgique et aux Pays-Bas. Par contraste, cet investissement est le plus faible – moins d'un tiers d'une année de travail – en Grèce, en Hongrie, en Italie, en Pologne, au Portugal, en Slovénie, au Royaume-Uni et en Turquie.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les hommes peuvent compter suivre 10 % de plus d'heures de formation non formelle liée à l'emploi que les femmes durant leur carrière. Leur avantage est sensible en Allemagne, en Corée et aux Pays-Bas. En Finlande, en revanche, les femmes peuvent espérer suivre 50 % d'heures de formation non formelle liée à l'emploi de plus que les hommes. Un avantage s'observe également, quoique dans une moindre mesure, en faveur des femmes au Danemark, en Estonie, aux États-Unis, en Grèce et en Hongrie.

Dans tous les pays, sauf au Royaume-Uni, le nombre prévu d'heures de formation non formelle liée à l'emploi pendant la carrière professionnelle est le plus élevé chez les diplômés de l'enseignement tertiaire et le moins élevé chez les individus peu instruits ; les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement post-secondaire non tertiaire se situent entre ces deux extrêmes. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les diplômés de l'enseignement tertiaire suivront trois fois plus d'heures de formation que les individus peu instruits. L'avantage en faveur des individus très instruits ne représente au plus le double d'heures de formation qu'en Allemagne, au Canada, en Finlande, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suède. Le nombre d'heures de formation est plus de neuf fois plus élevé chez les individus très instruits que chez les individus peu instruits en Corée, en Grèce, en Italie, en Pologne, en République slovaque, en Slovénie et en Turquie.

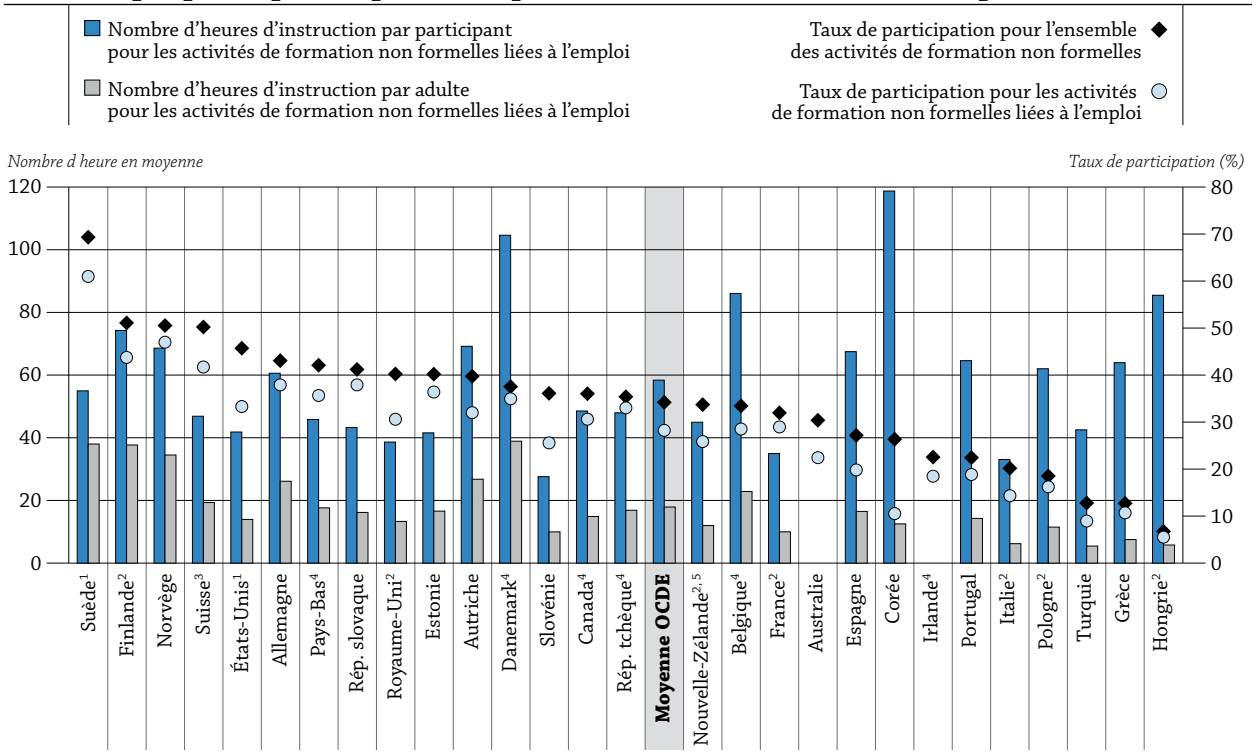
Dans la plupart des pays de l'OCDE, le nombre prévu d'heures de formation non formelle liée à l'emploi augmente de façon assez linéaire avec l'élévation du niveau de formation. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, l'accroissement du nombre prévu d'heures de formation entre les individus dont le niveau de formation est, d'une part, inférieur, et, d'autre part, égal au niveau 3 ou 4 de la CITE (coefficient égal à 1.7) est similaire à celui qui s'observe entre les diplômés du niveau 3 ou 4 de la CITE et les diplômés du niveau 5 ou 6 de la CITE (coefficient égal à 1.9). Certains pays font figure d'exception : en Belgique, aux États-Unis, en Hongrie, en Italie,

en République slovaque, en Slovénie et en Suisse, le nombre d'heures de formation augmente entre les individus dont le niveau de formation est, d'une part, inférieur et, d'autre part, égal au niveau 3 ou 4 de la CITE à raison d'un coefficient qui représente le double de celui qui s'observe entre les diplômés du niveau 5 ou 6 de la CITE et les diplômés du niveau 3 ou 4 de la CITE. En Corée, le nombre d'heures de formation augmente à raison d'un coefficient nettement plus élevé (10 fois) entre les individus dont le niveau de formation est, d'une part, inférieur et, d'autre part, égal au niveau 3 ou 4 de la CITE qu'entre les diplômés du niveau 5 ou 6 de la CITE et les diplômés du niveau 3 ou 4 de la CITE (1.4 fois).

Variation de l'investissement entre les pays et les groupes sociaux

Le temps consacré à des activités de formation non formelles représente un investissement dans le développement des compétences, tant pour les individus que pour les employeurs. Le nombre d'heures de formation non formelle liée à l'emploi par individu reflète en partie la différence entre participation occasionnelle et participation intensive (voir le graphique C5.2). La corrélation entre le taux de participation et le nombre moyen d'heures de formation par participant est légèrement négative. Le nombre moyen d'heures de formation par participant représente plus de 80 heures en Belgique, en Corée, au Danemark et en Hongrie, mais moins de 40 heures en France, en Italie, au Royaume-Uni et en Slovénie. Le nombre d'heures de formation est plus élevé chez les chômeurs que chez les actifs occupés dans tous les pays, sauf au Canada et au Danemark (voir le tableau C5.2a).

Graphique C5.2. Taux de participation pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et les activités de FNF liées à l'emploi, et nombre d'heures d'instruction par participant et par adulte pour les activités de FNF liées à l'emploi (2007)



1. Année de référence : 2005.
2. Année de référence : 2006.
3. Année de référence : 2009.
4. Année de référence : 2008.
5. À l'exclusion de la population adulte n'ayant participé qu'à « de courts séminaires, des conférences, des ateliers ou des exposés spécifiques ».

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de participation pour l'ensemble des activités de formation non formelles.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes. Tableaux C5.1a et C5.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468609

Le nombre annuel d'heures de formation non formelle par adulte combine le taux de participation à des activités de formation non formelle et le nombre d'heures de formation par participant. Comme cet indicateur donne la mesure de l'investissement consenti dans différents groupes, il met en évidence des écarts entre des groupes et identifie des groupes où l'investissement dans des activités de formation non formelles pourrait être accru. En moyenne, l'investissement que les pays de l'OCDE consentent chaque année représente l'équivalent de 25 heures de formation non formelle par individu âgé de 25 à 64 ans, dont 18 heures de formation liée à l'emploi (voir le graphique C5.2). Cet investissement dans la formation liée à l'emploi représente plus de 30 heures par adulte au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède, mais moins de 10 heures par adulte en Grèce, en Hongrie, en Italie et en Turquie. Le nombre d'heures de formation liée à l'emploi est inférieur à la moyenne de l'OCDE au Canada, en Corée, aux États-Unis, en France, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, au Portugal, au Royaume-Uni et en Slovénie, où il est de l'ordre de 10 à 15 heures par adulte.

Le nombre moyen d'heures de formation non formelle liée à l'emploi par adulte masque de grandes différences. Dans tous les pays, le nombre d'heures de formation est le moins élevé chez les individus âgés de 55 à 64 ans ; dans 18 des 25 pays dont les données sont disponibles, le nombre d'heures de formation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (voir le tableau C5.2b disponible en ligne). Dans 14 pays, le nombre moyen d'heures de formation par adulte diminue de façon linéaire avec l'avancement de l'âge. En Finlande et en Grèce, le nombre d'heures de formation non formelle liée à l'emploi est plus élevé chez les femmes que chez les hommes ; il diminue de façon linéaire l'âge venant. En Nouvelle-Zélande, au Portugal, en Suède et en Suisse, le nombre d'heures de formation par adulte est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, mais il est relativement stable entre les générations : il n'est nettement inférieur que chez les individus âgés de 55 à 64 ans. Aux États-Unis, le nombre d'heures de formation par adulte est plus élevé chez les femmes que chez les hommes et diminue entre les deux générations les plus âgées. Au Danemark et en Estonie, le nombre d'heures de formation par adulte est plus élevé chez les femmes que chez les hommes et est moins élevé chez les plus jeunes que chez les plus âgés.

Comme le nombre d'heures de formation non formelle liée à l'emploi tend à être moins élevé chez les plus âgés et les peu instruits, l'investissement dans les individus qui présentent ce profil est minime : 4 heures de formation par individu peu instruit âgé de 55 à 64 ans, contre 36 heures par diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 34 ans (voir le tableau C5.2e disponible en ligne).

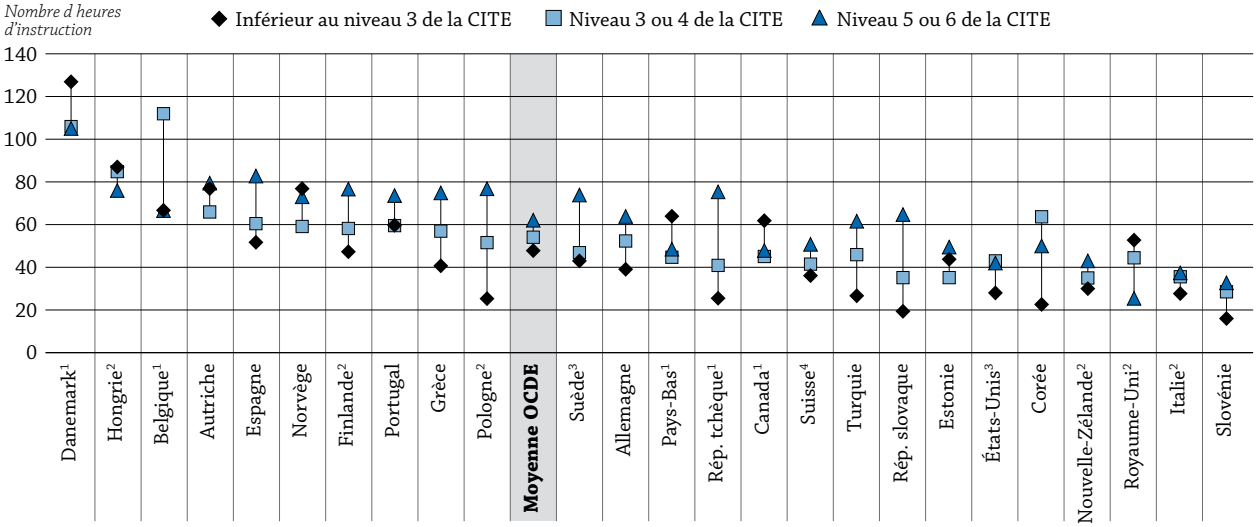
La formation appelle la formation

Le niveau de formation influe sur tous les aspects de l'apprentissage à l'âge adulte. Dans l'ensemble, le nombre d'heures de formation non formelle liée à l'emploi varie selon le niveau de formation des actifs occupés qui participent à des activités de formation, certes, mais pas dans une grande mesure (voir le graphique C5.3). Deux tendances différentes se dégagent de la comparaison de la situation dans les pays. En Corée, en Espagne, en Finlande, en Grèce, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Suède et en Turquie, le nombre d'heures de formation est nettement plus élevé (27 heures de différence au moins) chez les actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire que chez ceux qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. L'inverse s'observe au Canada, au Danemark, en Hongrie, en Norvège, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. En Belgique, le nombre d'heures de formation ne varie pas entre les individus qui participent à des activités de formation selon qu'ils sont diplômés de l'enseignement tertiaire ou qu'ils ne sont pas titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires ; le nombre d'heures de formation liée à l'emploi est le plus élevé chez les actifs occupés diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Participation à des activités de formation formelles ou non formelles

Dans tous les pays, seule une petite minorité des adultes âgés de 25 à 64 ans sont en formation dans le cadre institutionnel. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 8 % des adultes participent à des activités de formation formelles (voir le graphique C5.4). Le nombre d'adultes en formation dans le cadre institutionnel est élevé en Australie, en Belgique, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suède. Dans l'ensemble, la moitié des individus en formation dans le cadre institutionnel participent également à des activités de formation non formelles, signe que ces individus tirent parti de diverses possibilités d'apprentissage.

Graphique C5.3. Nombre d'heures d'instruction par participant actif occupé pour les activités de formation non formelles liées à l'emploi, selon le niveau de formation (2007)



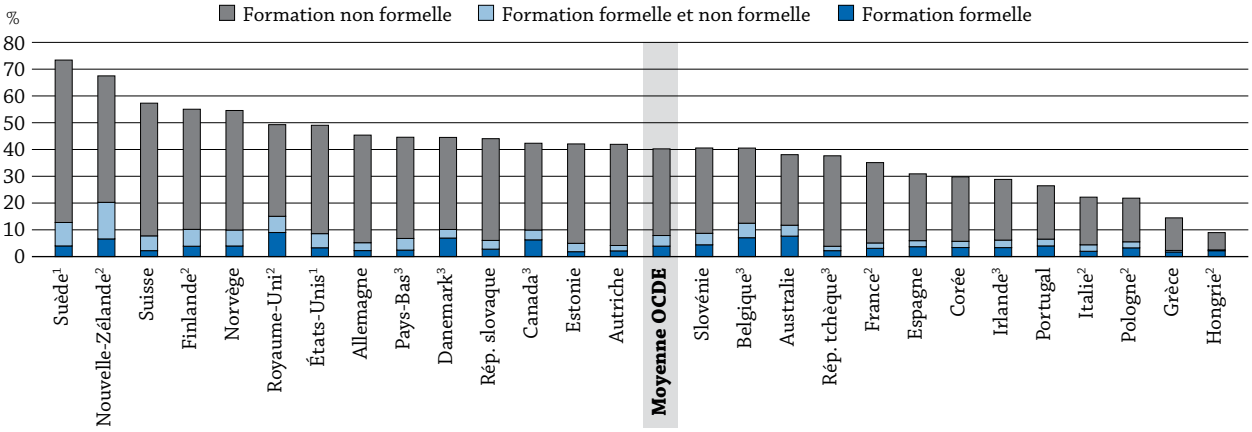
1. Année de référence : 2008.
2. Année de référence : 2006.
3. Année de référence : 2005.
4. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'heures d'instruction, tous niveaux de formation confondus.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes. Tableau C5.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468628

Graphique C5.4. Participation à des activités de formation formelles et/ou non formelles (2007)



1. Année de référence : 2005.
2. Année de référence : 2006.
3. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de participation à des activités de formation formelles et/ou non formelles.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes. Tableau C5.3a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468647

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 13 % des diplômés de l'enseignement tertiaire suivent une formation dans le cadre institutionnel, contre 3 % des individus peu instruits (voir le tableau C5.3a). Les jeunes adultes sont nettement plus susceptibles de participer à des activités de formation formelles (17 % des individus âgés de 25 à 34 ans) que leurs aînés (2 % des individus âgés de 55 à 64 ans) (voir le tableau 5.3c disponible en ligne).

Dans les pays de l'OCDE, le taux de participation à des activités de formation formelles chez les 25-64 ans ne varie guère entre les sexes (voir le tableau C5.3b disponible en ligne) ou selon la situation au regard de l'emploi (voir le tableau C5.3d disponible en ligne).

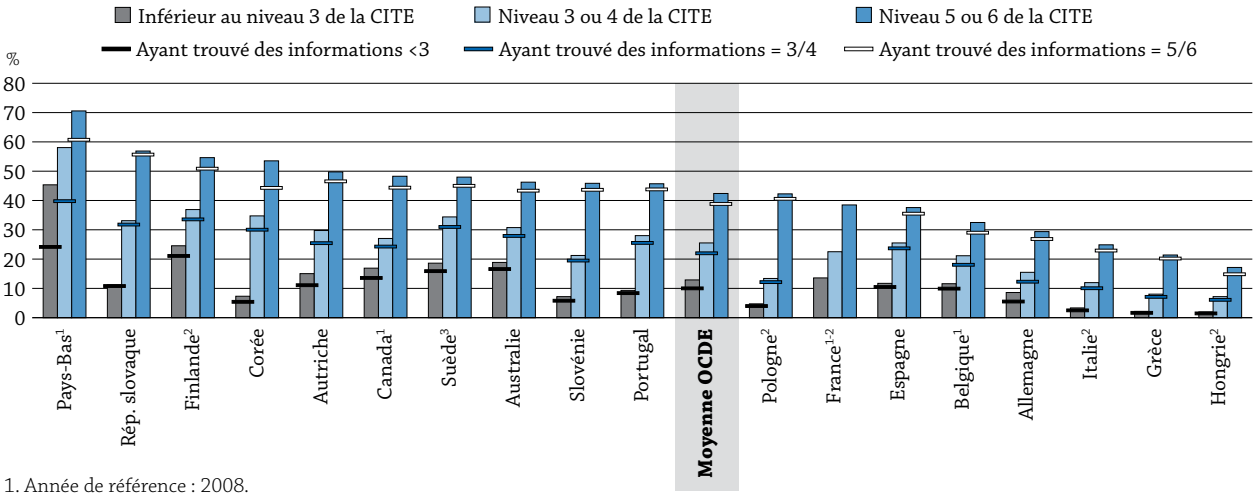
Recherche d'informations et de conseils

Des services efficaces d'information, de conseil et d'orientation peuvent contribuer à créer des environnements d'apprentissage accessibles à un plus grand nombre d'individus, à soutenir l'apprentissage à tout âge et à amener les citoyens à gérer leur apprentissage et le travail qui en découle.

L'un des objectifs spécifiques est d'atteindre les groupes cibles qui n'ont guère accès aux structures d'information et de soutien. Les pourcentages d'adultes qui n'ont ni participé à des activités de formation formelles et/ou non formelles, ni cherché à se renseigner sur les possibilités d'apprentissage au cours des 12 derniers mois sont révélateurs de la population à l'écart du système d'éducation et de formation et des services d'information et d'orientation. En moyenne, dans les pays dont les données sont comparables, 52 % des individus âgés de 25 à 64 ans n'ont ni participé à des activités de formation, ni cherché à se renseigner à ce sujet, 41 % ont participé à des activités de formation pour adultes et 7 % se sont renseignés, mais n'ont pas participé à des activités de formation. Plus de deux tiers des individus âgés de 25 à 64 ans n'ont ni participé à des activités de formation, ni cherché à se renseigner à ce sujet en Grèce, en Hongrie, en Italie, en Pologne et au Portugal. En revanche, ils sont deux tiers à avoir fait l'un et l'autre en Finlande, aux Pays-Bas, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède. La relation entre le taux de participation à des activités de formation formelles et/ou non formelles et le pourcentage d'individus qui n'ont pas cherché à se renseigner à ce sujet est négative (voir les tableaux et graphiques dans OCDE, 2010a).

Les résultats qui s'observent dans les différents groupes cibles n'ont rien de surprenant dans l'ensemble : les individus plus âgés et les individus peu instruits sont moins susceptibles de participer à des activités de formation et de se renseigner à leur sujet ; les différences entre les hommes et les femmes, et entre les actifs occupés et l'ensemble de la population, sont ténues à cet égard.

Graphique C5.5. Proportion d'individus ayant cherché à se renseigner et trouvé des informations au sujet des activités de formation non formelles, selon le niveau de formation (2007)



1. Année de référence : 2008.
2. Année de référence : 2006.
3. Année de référence : 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la proportion d'individus ayant cherché à se renseigner au sujet des activités de formation non formelles qui sont diplômés du niveau 5 ou 6 de la CITE.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes. Tableau C5.4a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468666

Les individus qui ont cherché à se renseigner sont deux fois plus susceptibles de participer à des activités de formation formelles et/ou non formelles que ceux qui ne l'ont pas fait. Se renseigner est une étape importante sur la voie de la participation à des activités de formation pour adultes. Aux Pays-Bas, plus de la moitié des individus ont cherché à se renseigner, alors qu'en Grèce, en Hongrie et en Italie, moins d'un sur dix l'a fait (voir le tableau C5.4a). À l'échelle nationale, le taux de participation à des activités de formation pour adultes est en corrélation positive avec le pourcentage d'individus qui ont cherché à se renseigner. Les services d'information semblent efficaces quelle que soit la mesure dans laquelle ils sont consultés, sauf aux Pays-Bas. Dans tous les pays, 68 % au moins des individus qui ont cherché à se renseigner ont trouvé des informations. Dans certains pays, la quasi-totalité des individus qui ont cherché à se renseigner ont trouvé des informations.

Le graphique C5.5 montre que les diplômés de l'enseignement tertiaire sont trois fois plus susceptibles que les individus peu instruits de chercher à se renseigner. Les plus instruits sont aussi plus susceptibles de trouver les informations qu'ils cherchent que les moins instruits. Cette corrélation s'observe dans tous les pays dont les données sont disponibles, mais elle est plus forte dans certains pays que dans d'autres. Par comparaison avec les individus peu instruits, les diplômés de l'enseignement tertiaire sont au moins sept fois plus susceptibles de chercher à se renseigner en Corée, en Grèce, en Hongrie, en Italie et en Pologne, mais pas plus de trois fois plus susceptibles de le faire en Australie, en Belgique, au Canada, en Finlande, en France, aux Pays-Bas et en Suède. Dans les pays où ces différences sont importantes, le pourcentage d'individus qui ont cherché à se renseigner tend à être plus faible, à l'instar d'ailleurs du taux de participation à des activités de formation pour adultes.

Quelque 38 % des individus âgés de 25 à 34 ans ont cherché à se renseigner sur l'offre de formation pour adultes, contre 15 % seulement des individus âgés de 55 à 64 ans. Dans tous les pays dont les données sont comparables, les jeunes adultes cherchent davantage à se renseigner que leurs aînés. Ils sont cinq fois plus susceptibles que les seniors de chercher à se renseigner sur les possibilités de formation en Grèce et en Hongrie. En Australie, aux Pays-Bas et en République slovaque, les 25-34 ans ne sont pas plus de deux fois plus susceptibles de chercher à se renseigner. Toutefois, les plus âgés semblent réussir autant que les plus jeunes à trouver les informations qu'ils cherchent (voir le tableau C5.4c disponible en ligne).

Définitions

Par **activités de formation formelles**, on entend les activités organisées dans le système d'éducation, c'est-à-dire dans les établissements d'enseignement (écoles, collèges, universités et autres établissements à vocation pédagogique), qui constituent le parcours normal de la scolarisation des enfants et des jeunes.

Par **activités de formation non formelles**, on entend les activités organisées et régulières qui ne correspondent pas exactement aux activités formelles définies ci-dessus. Ces activités peuvent être organisées dans des établissements d'enseignement ou ailleurs, et être suivies par des individus de tout âge. Selon les pays, il peut s'agir de programmes d'alphabétisation pour adultes ou de programmes visant à dispenser une formation de base aux jeunes en décrochage scolaire, à inculquer des savoir-faire professionnels et des compétences utiles dans la vie, ou encore à enrichir la culture générale. L'Enquête européenne sur l'éducation des adultes propose une liste étoffée d'activités de formation non formelles (cours collectifs, cours particuliers, formations en entreprise, etc.) pour amener les répondants à citer toutes les activités de formation auxquelles ils se sont livrés au cours des 12 derniers mois. Certaines de ces activités sont de courte durée.

Par **individus peu instruits**, on entend ceux dont le niveau de formation est inférieur au niveau 3 de la CITE.

Par **individus instruits**, on entend ceux dont le niveau de formation est égal au niveau 3 ou 4 de la CITE.

Par **individus très instruits**, on entend ceux dont le niveau de formation est égal au niveau 5 ou 6 de la CITE.

Méthodologie

Les données des pays non européens proviennent d'enquêtes nationales auprès des ménages (voir l'annexe 3). Les données des pays participant au Système statistique européen proviennent de l'Enquête pilote de l'Union européenne sur l'éducation des adultes (EEA), qui a été menée dans 29 pays parmi les pays membres de l'UE

et de l'EEE et les pays candidats à l'adhésion entre 2005 et 2008. Il s'agit d'un projet pilote qui a proposé pour la première fois un cadre communautaire commun, dont un questionnaire type, des outils normalisés et des rapports sur la qualité.

C'est la méthode dite de la cohorte fictive qui a été utilisée pour calculer le **nombre prévu d'heures de formation non formelle au cours de la carrière (chez les individus âgés de 25 à 64 ans)**. Cette méthode part de l'hypothèse que le nombre total prévu d'heures de formation non formelle (FNF) par individu est égal à la somme du nombre actuel d'heures de FNF par individu à chaque âge, et que le comportement des individus restera constant au fil du temps, de sorte que le nombre actuel d'heures de formation des individus plus âgés est du même ordre que le nombre futur d'heures de formation des individus plus jeunes. L'évolution du résultat est censée être en adéquation avec l'évolution du comportement des individus au fil du temps.

Méthode de calcul :

Formule de base :

$$EXHR = \sum_{AGE=25}^{64} HR_PER_ADULT_PER_YEAR \text{ of age}$$

Où

EXHR est le nombre d'heures prévues.

Idéalement, il faut disposer du nombre d'heures de formation non formelle par groupe d'âge relativement limité. Dans la collecte de données, les groupes d'âge sont les suivants : 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans et 55-64 ans. Un nombre d'heures constant est utilisé dans chaque groupe d'âge de 10 ans.

Formule modifiée :

$$EXHR = \sum_{AGE\ GROUP=1}^{4} \frac{HOURS_TOT}{PERSONS_TOT} * 10,$$

Où

HOURS_TOT est le nombre total d'heures de formation non formelle par groupe d'âge ; et
PERSONS_TOT est l'effectif total du groupe d'âge.

Les données collectées sont ventilées par groupe d'âge, par sexe et par niveau de formation.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2007d), *Regards sur l'éducation 2007 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

OCDE (2010h), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau C5.1c. Taux de participation, nombre d'heures de formation par participant et par adulte, et nombre d'heures prévues pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et pour les activités de FNF liées à l'emploi, selon le sexe (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471706

- ***Tableau C5.1d. Taux de participation et nombre d'heures prévues pour l'ensemble des activités de formation non formelles, selon le niveau de formation (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471725

- ***Tableau C5.2b. Nombre d'heures de formation par participant et par adulte pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et les activités de FNF liées à l'emploi, selon le sexe et le groupe d'âge (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471763
- ***Tableau C5.2c. Nombre d'heures de formation par participant et par adulte pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et les activités de FNF liées à l'emploi, selon le sexe et le niveau de formation (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471782
- ***Tableau C5.2d. Nombre d'heures de formation par participant et par adulte pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et les activités de FNF liées à l'emploi, selon le sexe et la situation au regard de l'emploi (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471801
- ***Tableau C5.2e. Nombre d'heures de formation par participant et par adulte pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et les activités de FNF liées à l'emploi, selon le niveau de formation et le groupe d'âge (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471820
- ***Tableau C5.3b. Participation à des activités de formation formelles ou non formelles, selon le type de formation et le sexe (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471858
- ***Tableau C5.3c. Participation à des activités de formation formelles ou non formelles, selon le type de formation et le groupe d'âge (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471877
- ***Tableau C5.3d. Participation à des activités de formation formelles ou non formelles, selon le type de formation et la situation au regard de l'emploi (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471896
- ***Tableau C5.4b. Proportion d'individus ayant cherché à se renseigner et trouvé des informations au sujet des activités de formation non formelles, selon le sexe (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471934
- ***Tableau C5.4c. Proportion d'individus ayant cherché à se renseigner et trouvé des informations au sujet des activités de formation non formelles, selon le groupe d'âge (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471953
- ***Tableau C5.4d. Proportion d'individus ayant cherché à se renseigner et trouvé des informations au sujet des activités de formation non formelles, selon le sexe dans la population d'actifs occupés (2007)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471972

C5

Tableau C5.1a. Taux de participation, nombre d'heures de formation par participant et par adulte, et nombre d'heures prévues pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et pour les activités de FNF liées à l'emploi, nombre annuel d'heures effectivement travaillées, et rapport entre le nombre d'heures consacrées aux activités de FNF liées à l'emploi et le nombre d'heures travaillées (2007)

		Ensemble des activités de formation non formelles				Activités de formation non formelles liées à l'emploi					
		Taux de participation	Nombre d'heures par participant	Nombre d'heures par adulte	Nombre d'heures prévues	Taux de participation	Nombre d'heures par participant	Nombre d'heures par adulte	Nombre d'heures prévues	Nombre annuel moyen d'heures effectivement travaillées par actif occupé (2009)	Rapport entre le nombre d'heures consacrées aux activités de FNF et le nombre annuel d'heures travaillées
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie	30	m	m	m	22	m	m	m	1 713	m
	Autriche	40	92	35	1 365	32	69	27	1 022	1 581	0.65
	Belgique[1]	33	114	30	1 244	29	86	23	942	1 550	0.61
	Canada[1]	36	m	m	m	31	49	15	581	1 725	0.34
	Rép. tchèque[1]	35	55	19	781	33	48	17	680	1 891	0.36
	Danemark[1]	38	121	45	1 794	35	105	39	1 542	1 544	1.00
	Estonie	40	52	21	807	36	42	17	651	1 831	0.36
	Finlande[2]	51	95	48	1 947	44	74	38	1 517	1 672	0.91
	France[2]	32	35	11	m	29	35	10	m	1 558	m
	Allemagne	43	76	33	1 288	38	61	26	1 017	1 390	0.73
	Grèce	13	86	10	389	11	64	8	288	2 119	0.14
	Hongrie[2]	7	111	7	305	6	86	6	235	1 968	0.12
	Irlande[1]	23	m	m	m	19	m	m	m	1 584	m
	Italie[2]	20	48	9	353	14	33	6	244	1 773	0.14
	Corée	26	132	35	1 329	11	119	13	459	2 243	0.20
	Pays-Bas[1]	42	59	23	911	36	46	18	703	1 378	0.51
	Nouvelle-Zélande[2, 5]	34	47	16	622	26	45	12	450	1 729	0.26
	Norvège	51	78	39	1 564	47	69	35	1 369	1 408	0.97
	Pologne[2]	19	82	15	579	16	62	12	441	1 966	0.22
	Portugal	22	93	20	790	19	65	14	548	1 719	0.32
	Rép. slovaque	41	58	22	828	38	43	16	630	1 693	0.37
	Slovénie	36	49	18	696	26	28	10	389	1 687	0.23
	Espagne	27	112	27	1 039	20	68	17	616	1 648	0.37
	Suède[3]	69	73	50	2 012	61	55	38	1 527	1 611	0.95
	Suisse[4]	50	46	25	996	42	47	19	763	1 640	0.47
	Turquie	13	91	12	404	9	43	5	176	1 918	0.09
	Royaume-Uni[2]	40	48	16	659	31	39	13	529	1 646	0.32
	États-Unis[3]	46	56	26	1 015	33	42	14	551	1 681	0.33
	Moyenne OCDE	34	76	25	988	28	58	18	715	1 710	0.44
	Moyenne UE21	34	77	24	988	29	58	19	751	1 690	0.46

1. Année de référence : 2008.
2. Année de référence : 2006.
3. Année de référence : 2005.
4. Année de référence : 2009.
5. À l'exclusion de la population adulte n'ayant participé qu'à « de courts séminaires, des conférences, des ateliers ou des exposés spécifiques ».

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471668

C5

Tableau C5.1b. Taux de participation et nombre d'heures prévues pour les activités de formation non formelles liées à l'emploi, selon le niveau de formation (2007)

		Taux de participation				Nombre d'heures prévues			
		Niveau de formation			Total	Niveau de formation			Total
		Inférieur au niveau 3 de la CITE	Niveau 3 ou 4 de la CITE	Niveau 5 ou 6 de la CITE		Inférieur au niveau 3 de la CITE	Niveau 3 ou 4 de la CITE	Niveau 5 ou 6 de la CITE	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
OCDE	Australie	14	23	30	22	m	m	m	m
	Autriche	13	31	57	32	635	931	1 830	1 022
	Belgique[1]	11	27	47	29	416	1 089	1 166	942
	Canada[1]	12	23	41	31	379	420	734	581
	Rép. tchèque[1]	14	33	52	33	199	556	1 668	680
	Danemark[1]	18	33	53	35	1 062	1 402	2 219	1 542
	Estonie	15	31	54	36	315	467	1 080	651
	Finlande[2]	26	39	62	44	1 130	1 288	2 141	1 517
	France[2]	15	28	47	29	m	m	m	m
	Allemagne	14	38	55	38	594	953	1 477	1 017
	Grèce	3	11	24	11	54	224	744	288
	Hongrie[2]	2	5	12	6	89	232	394	235
	Irlande[1]	8	14	32	19	m	m	m	m
	Italie[2]	5	19	37	14	71	318	633	244
	Corée	7	7	16	11	41	430	620	459
	Pays-Bas[1]	18	34	54	36	483	615	1 025	703
	Nouvelle-Zélande[2, 5]	14	23	36	26	226	324	692	450
	Norvège	33	45	62	47	1 055	1 193	1 865	1 369
	Pologne[2]	3	12	41	16	77	256	1 319	441
	Portugal	11	31	49	19	311	794	1 496	548
	Rép. slovaque	12	36	51	38	70	463	1 314	630
	Slovénie	7	24	46	26	56	347	745	389
	Espagne	10	22	35	20	282	632	1 200	616
	Suède[3]	43	61	76	61	1 084	1 276	2 355	1 527
	Suisse[4]	11	35	62	42	178	587	1 227	763
	Turquie	4	15	33	9	62	246	727	176
	Royaume-Uni[2]	21	34	38	31	603	565	467	529
	États-Unis[3]	9	23	46	33	128	387	759	551
	Moyenne OCDE	13	26	43	27	369	615	1 150	688
	Moyenne UE21	14	28	46	29	418	689	1 293	751

1. Année de référence : 2008.
2. Année de référence : 2006.
3. Année de référence : 2005.
4. Année de référence : 2009.
5. À l'exclusion de la population adulte n'ayant participé qu'à « de courts séminaires, des conférences, des ateliers ou des exposés spécifiques ».

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471687

C5

Tableau C5.2a. [1/2] Nombre d'heures de formation par participant et par adulte pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et les activités de FNF liées à l'emploi, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi (2007)

			Inférieur au niveau 3 de la CITE				Niveau 3 ou 4 de la CITE				Niveau 5 ou 6 de la CITE				Total			
			Nombre d'heures par participant		Nombre d'heures par adulte		Nombre d'heures par participant		Nombre d'heures par adulte		Nombre d'heures par participant		Nombre d'heures par adulte		Nombre d'heures par participant		Nombre d'heures par adulte	
		Situation au regard de l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
OCDE	**Autriche**	Actifs occupés	85	77	18	16	84	66	38	30	99	79	65	53	88	71	40	32
		Chômeurs	199	180	60	55	192	147	70	53	c	c	c	c	189	153	70	57
		Inactifs	115	46	11	4	79	32	15	6	64	21	28	9	81	32	15	6
		Population totale	107	85	19	15	87	65	34	25	97	75	61	47	92	69	35	27
	Belgique[1]	Actifs occupés	100	67	16	10	132	112	36	30	84	67	42	34	101	81	34	27
		Chômeurs	155	92	14	8	354	257	71	52	261	234	82	74	274	204	44	33
		Inactifs	240	178	10	7	140	72	16	8	154	33	33	7	168	78	16	7
		Population totale	127	86	13	9	147	118	35	28	92	68	42	31	114	86	30	23
	Canada[1]	Actifs occupés	m	62	m	10	m	45	m	12	m	48	m	21	m	48	m	17
		Chômeurs	m	c	m	c	m	63	m	6	m	25	m	7	m	33	m	5
		Inactifs	m	37	m	c	m	303	m	5	m	68	m	4	m	110	m	3
		Population totale	m	61	m	7	m	48	m	11	m	48	m	19	m	49	m	15
	Rép. tchèque[1]	Actifs occupés	26	25	7	7	45	41	19	18	88	75	57	49	54	48	25	22
		Chômeurs	136	136	4	4	126	94	17	13	c	c	c	c	124	91	14	10
		Inactifs	101	92	1	c	53	18	3	1	81	52	12	8	61	28	3	2
		Population totale	30	29	4	4	46	41	16	14	88	74	50	42	55	48	19	17
	Danemark[1]	Actifs occupés	158	127	43	35	119	106	45	40	111	105	64	61	121	109	51	46
		Chômeurs	203	200	14	14	77	61	20	16	c	c	c	c	88	76	17	15
		Inactifs	174	60	27	9	89	34	9	3	84	60	18	13	136	55	20	8
		Population totale	162	115	37	26	117	103	40	35	109	103	59	56	121	105	45	39
	Estonie	Actifs occupés	56	44	14	11	41	35	17	14	59	49	38	32	51	43	24	20
		Chômeurs	c	c	c	c	64	41	10	6	c	c	c	c	72	34	12	6
		Inactifs	47	3	2	c	76	31	6	3	50	17	12	4	60	22	6	2
		Population totale	55	40	10	7	43	35	15	12	59	48	34	28	52	42	21	17
	Finlande[2]	Actifs occupés	65	47	28	20	71	58	37	31	94	77	70	57	81	65	48	39
		Chômeurs	137	87	35	23	201	162	65	53	156	117	59	45	170	128	53	40
		Inactifs	297	163	43	24	167	130	45	35	153	104	65	44	184	126	49	34
		Population totale	98	64	33	21	89	72	41	33	100	80	69	55	95	74	48	38
	France[2]	Actifs occupés	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	29	28	12	m
		Chômeurs	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	111	118	32	m
		Inactifs	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	61	82	8	m
		Population totale	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	35	35	12	m
	Allemagne	Actifs occupés	48	39	12	9	63	52	32	27	75	64	50	43	66	56	34	29
		Chômeurs	206	180	27	24	156	129	45	37	109	56	42	22	153	121	40	31
		Inactifs	250	184	27	20	98	54	22	12	94	48	30	15	116	69	25	15
		Population totale	100	79	18	15	72	57	31	25	78	62	47	38	76	61	33	26
	Grèce	Actifs occupés	58	41	3	2	75	57	11	8	85	75	24	21	79	64	12	10
		Chômeurs	98	10	2	c	173	107	19	12	173	136	35	28	168	116	18	13
		Inactifs	92	24	1	c	103	3	5	0	138	34	15	4	112	16	3	c
		Population totale	63	38	2	1	83	55	10	7	93	77	24	20	86	64	10	8
	Hongrie[2]	Actifs occupés	93	87	5	5	108	85	9	7	92	76	15	12	101	82	10	8
		Chômeurs	291	291	2	2	268	248	17	16	84	68	14	11	238	220	11	10
		Inactifs	239	49	1	c	206	70	3	1	62	21	4	1	156	49	2	1
		Population totale	120	91	3	2	123	94	8	6	89	72	13	10	111	86	7	6
	Italie[2]	Actifs occupés	40	28	4	3	46	36	13	10	46	37	22	18	45	35	11	9
		Chômeurs	70	34	3	1	91	58	13	9	64	41	21	14	76	47	9	6
		Inactifs	48	9	2	c	59	14	8	2	63	33	15	8	56	15	4	1
		Population totale	42	24	3	2	49	34	12	9	48	37	21	16	48	33	9	6
	Corée	Actifs occupés	54	23	10	3	109	64	18	4	129	50	45	18	118	41	30	10
		Chômeurs	c	c	c	c	420	328	126	99	259	137	77	41	310	197	79	50
		Inactifs	85	31	15	0	143	53	39	14	124	19	50	8	130	38	38	10
		Population totale	67	23	11	2	141	55	29	11	136	49	48	17	132	47	35	13
	Pays-Bas[1]	Actifs occupés	81	64	21	16	54	45	24	20	59	48	36	30	59	49	28	23
		Chômeurs	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	95	79	32	27
		Inactifs	75	30	8	3	43	24	8	4	54	20	20	7	55	24	10	4
		Population totale	81	57	15	10	53	42	20	16	58	46	34	27	59	46	23	18

1. Année de référence : 2008.
2. Année de référence : 2006.
3. Année de référence : 2005.
4. Année de référence : 2009.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471744

C5

Tableau C5.2a. [2/2] Nombre d'heures de formation par participant et par adulte pour l'ensemble des activités de formation non formelles (FNF) et les activités de FNF liées à l'emploi, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi (2007)

			Inférieur au niveau 3 de la CITE				Niveau 3 ou 4 de la CITE				Niveau 5 ou 6 de la CITE				Total			
			Nombre d'heures par participant		Nombre d'heures par adulte		Nombre d'heures par participant		Nombre d'heures par adulte		Nombre d'heures par participant		Nombre d'heures par adulte		Nombre d'heures par participant		Nombre d'heures par adulte	
		Situation au regard de l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi	Ensemble des activités de FNF	Activités de FNF liées à l'emploi
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
OCDE	**Nouvelle-Zélande**[2]	Actifs occupés	33	30	8	6	38	35	12	9	44	43	22	17	40	38	15	12
		Chômeurs	45	42	7	4	72	64	12	9	74	113	21	18	65	76	13	10
		Inactifs	149	91	13	6	71	54	11	4	108	63	35	23	105	66	19	11
		Population totale	47	42	9	6	41	37	12	8	50	50	23	18	47	45	16	12
	Norvège	Actifs occupés	82	77	38	35	65	59	35	32	80	73	56	51	74	68	43	39
		Chômeurs	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	c	187	110	59	34
		Inactifs	162	103	19	12	102	65	19	12	91	48	29	15	114	69	21	13
		Population totale	93	79	33	28	69	61	33	29	81	72	54	48	78	69	39	35
	Pologne[2]	Actifs occupés	38	25	3	2	62	52	12	10	97	77	50	40	79	64	21	17
		Chômeurs	151	114	6	4	106	64	8	5	163	82	38	19	127	73	11	6
		Inactifs	167	42	2	c	111	16	3	c	91	27	12	4	109	23	3	1
		Population totale	68	37	3	1	66	50	9	7	98	75	45	35	82	62	15	12
	Portugal	Actifs occupés	71	60	12	10	79	60	33	25	93	74	56	44	80	64	22	18
		Chômeurs	286	123	20	8	281	187	33	22	180	108	89	54	238	124	29	15
		Inactifs	285	2	8	c	164	21	29	4	62	5	11	1	197	9	10	0
		Population totale	91	60	12	8	90	60	33	22	97	74	55	41	93	65	20	14
	Rép. slovaque	Actifs occupés	21	19	6	6	43	35	18	15	87	65	51	38	56	44	26	21
		Chômeurs	30	2	2	0	121	33	14	4	c	c	c	c	112	40	12	4
		Inactifs	70	c	1	c	58	21	3	1	86	27	15	5	68	22	5	2
		Population totale	25	16	3	2	45	35	15	12	87	64	46	34	58	43	22	16
	Slovénie	Actifs occupés	21	16	3	2	41	29	16	11	49	33	33	22	44	30	19	13
		Chômeurs	19	6	2	1	116	45	27	10	56	13	24	6	85	31	19	7
		Inactifs	121	6	7	c	68	7	13	1	60	4	23	2	72	6	12	1
		Population totale	40	12	4	1	49	27	16	9	50	31	32	19	49	28	18	10
	Espagne	Actifs occupés	80	52	14	9	103	60	31	18	108	83	45	35	100	70	29	20
		Chômeurs	158	62	20	8	193	63	45	14	186	129	59	41	177	86	33	16
		Inactifs	156	27	14	2	144	42	23	6	202	56	50	14	165	37	19	4
		Population totale	101	48	14	7	113	59	31	16	117	84	46	33	112	68	27	17
	Suède[3]	Actifs occupés	55	43	35	27	60	47	45	35	90	74	83	68	70	56	54	43
		Chômeurs	114	79	45	31	83	53	45	29	88	50	40	23	93	60	43	28
		Inactifs	108	53	26	13	73	43	28	16	108	50	62	29	93	48	35	18
		Population totale	64	46	33	24	62	47	42	32	92	71	78	60	73	55	50	38
	Suisse[4]	Actifs occupés	38	36	7	5	42	41	22	17	50	51	40	34	46	46	27	22
		Chômeurs	89	92	22	15	68	76	27	23	77	82	39	30	74	80	29	23
		Inactifs	39	41	3	1	42	45	11	3	53	45	20	6	45	45	11	3
		Population totale	43	42	7	4	42	42	21	15	50	51	38	31	46	47	25	19
	Turquie	Actifs occupés	51	27	5	3	65	46	17	12	87	62	40	28	70	46	14	9
		Chômeurs	105	55	7	4	104	58	20	11	192	154	63	50	132	87	15	10
		Inactifs	165	18	7	1	137	26	18	3	172	32	27	5	158	22	9	1
		Population totale	92	25	6	2	82	42	17	9	98	63	38	25	91	43	12	5
	Royaume-Uni[2]	Actifs occupés	65	53	22	18	50	44	19	17	32	25	15	12	45	38	18	15
		Chômeurs	120	120	21	21	c	c	c	c	c	c	c	c	106	97	21	19
		Inactifs	60	34	8	4	53	33	13	8	66	44	16	11	60	37	11	7
		Population totale	66	52	16	13	50	43	18	15	36	28	16	12	48	39	16	13
	États-Unis[3]	Actifs occupés	50	28	12	4	58	43	24	13	56	42	35	22	56	42	29	17
		Chômeurs	115	172	30	11	74	19	11	2	61	51	33	20	80	63	25	11
		Inactifs	42	30	6	1	52	48	12	3	52	35	21	4	51	38	14	3
		Population totale	55	39	12	3	57	43	20	10	57	42	33	19	56	42	26	14
	Moyenne OCDE	Actifs occupés	61	48	14	11	69	54	24	19	79	62	44	34	70	55	27	22
		Chômeurs	114	83	14	10	139	94	30	20	91	64	31	20	142	98	30	19
		Inactifs	137	54	11	4	97	50	15	6	95	39	26	10	105	45	15	6
		Population totale	77	52	13	9	76	55	23	17	82	62	42	31	76	56	25	18
	Moyenne UE21	Actifs occupés	64	51	15	12	71	57	25	20	80	66	45	37	71	58	27	23
		Chômeurs	132	95	16	11	145	97	29	19	84	57	28	19	142	100	27	19
		Inactifs	147	56	11	5	99	37	14	6	93	36	25	10	106	41	14	6
		Population totale	80	54	13	9	77	58	24	18	83	65	43	34	77	58	24	19

1. Année de référence : 2008.
2. Année de référence : 2006.
3. Année de référence : 2005.
4. Année de référence : 2009.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471744

C5

Tableau C5.3a. Participation à des activités de formation formelles ou non formelles, selon le type de formation et le niveau de formation initiale (2007)

Taux de participation

		Inférieur au niveau 3 de la CITE						Niveau 3 ou 4 de la CITE						Niveau 5 ou 6 de la CITE						Total					
		Formation formelle	Formation non formelle	Type de formation			Aucune participation	Formation formelle	Formation non formelle	Type de formation			Aucune participation	Formation formelle	Formation non formelle	Type de formation			Aucune participation	Formation formelle	Formation non formelle	Type de formation			Aucune participation
				Formelle uniquement	Formelle et non formelle	Non formelle uniquement				Formelle uniquement	Formelle et non formelle	Non formelle uniquement				Formelle uniquement	Formelle et non formelle	Non formelle uniquement				Formelle uniquement	Formelle et non formelle	Non formelle uniquement	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)
OCDE	Australie	5	19	4	1	18	77	13	30	8	5	26	62	18	42	11	6	36	47	12	30	8	4	26	62
	Autriche	1	18	c	c	18	81	4	40	2	2	38	58	8	65	c	5	60	32	4	40	2	2	38	58
	Belgique[1]	7	15	5	2	13	80	12	31	7	5	27	62	19	54	9	10	44	37	12	33	7	5	28	59
	Canada[1]	4	14	4	c	14	82	8	27	6	2	25	68	13	47	7	6	41	46	10	36	6	4	32	58
	Rép. tchèque[1]	1	15	c	c	14	85	3	35	2	1	33	63	10	57	5	4	53	38	4	35	2	2	34	62
	Danemark[1]	7	23	7	c	22	70	10	35	6	3	32	59	13	55	8	5	49	37	10	38	7	3	34	55
	Estonie	1	19	c	c	18	80	4	34	2	2	32	64	9	58	c	6	52	39	5	40	2	3	37	58
	Finlande[2]	4	34	c	c	31	65	12	46	5	6	40	48	13	69	4	9	60	27	10	51	4	6	45	45
	France[2]	3	17	2	1	17	81	5	31	3	2	29	66	9	52	5	4	49	43	5	32	3	2	30	65
	Allemagne	3	18	c	c	17	80	5	43	2	3	40	55	7	60	3	4	56	37	5	43	2	3	40	55
	Grèce	0	4	0	c	4	96	3	13	2	c	13	85	5	28	4	c	27	68	2	13	2	1	12	86
	Hongrie[2]	0	2	c	c	2	97	3	6	2	c	6	91	6	15	5	c	14	81	3	7	2	c	6	91
	Irlande[1]	2	11	1	1	12	86	5	18	3	2	18	77	11	37	5	5	36	54	6	23	3	3	23	71
	Italie[2]	1	8	c	c	8	92	6	27	3	3	24	70	14	47	5	9	38	49	4	20	2	2	18	78
	Corée	0	17	c	c	17	83	6	21	c	c	18	75	7	36	4	3	32	61	6	26	3	2	24	70
	Pays-Bas[1]	4	24	c	c	22	75	6	40	c	4	36	58	11	61	4	7	54	35	7	42	2	4	38	55
	Nouvelle-Zélande[2]	13	40	6	7	33	54	20	56	8	12	44	36	25	78	6	19	59	16	20	61	7	14	47	33
	Norvège	6	36	c	c	32	62	7	48	4	4	44	48	17	66	6	11	55	28	10	51	4	6	45	45
	Pologne[2]	1	4	c	c	4	95	3	13	2	1	12	84	16	46	8	8	38	46	6	19	3	2	16	78
	Portugal	4	13	3	1	12	84	14	37	8	6	31	54	15	58	6	8	49	36	7	22	4	3	20	74
	Rép. slovaque	0	14	c	c	14	86	5	38	2	3	36	59	11	57	5	6	51	38	6	41	3	3	38	56
	Slovénie	2	11	c	c	11	87	9	34	5	4	30	61	14	63	4	9	54	32	9	36	4	4	32	59
	Espagne	2	16	1	c	15	83	7	31	5	2	29	65	13	44	7	5	38	49	6	27	4	2	25	69
	Suède[3]	6	52	4	3	50	44	9	69	3	5	64	28	25	85	5	20	65	10	13	69	4	9	61	27
	Suisse	1	20	1	1	19	79	6	52	2	4	48	46	14	75	3	11	65	21	8	55	2	6	50	43
	Royaume-Uni[2]	8	28	5	3	26	67	17	42	10	7	35	47	21	51	12	9	42	37	15	40	9	6	34	51
	États-Unis[3]	5	21	2	3	18	77	4	35	2	2	33	63	12	58	4	8	51	37	9	46	3	5	40	51
	Moyenne OCDE	3	19	2	1	18	79	8	35	4	3	31	61	13	54	5	7	47	40	8	36	4	4	32	60
	Moyenne UE21	3	17	1	1	16	81	7	33	4	3	30	63	12	53	5	7	46	41	7	34	4	3	30	63

1. Année de référence : 2008.
2. Année de référence : 2006.
3. Année de référence : 2005.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471839

Tableau C5.4a. Proportion d'individus ayant cherché à se renseigner et trouvé des informations au sujet des activités de formation non formelles, selon le niveau de formation (2007)

		Individus ayant cherché à se renseigner				… et ayant trouvé des informations			
		Inférieur au niveau 3 de la CITE	Niveau 3 ou 4 de la CITE	Niveau 5 ou 6 de la CITE	Total	Inférieur au niveau 3 de la CITE	Niveau 3 ou 4 de la CITE	Niveau 5 ou 6 de la CITE	Total
OCDE	Australie	19	31	46	32	88	91	94	92
	Autriche	15	30	50	30	74	86	94	87
	Belgique[1]	12	21	32	22	86	85	89	87
	Canada[1]	17	27	48	37	80	90	92	91
	Finlande[2]	25	37	55	40	86	91	93	91
	France[2]	14	23	38	24	m	m	m	m
	Allemagne	9	15	29	18	64	79	91	83
	Grèce	2	8	21	9	78	88	94	91
	Hongrie[2]	2	7	17	8	74	85	86	85
	Italie[2]	3	12	25	9	75	84	92	85
	Corée	7	35	54	39	74	86	83	84
	Pays-Bas[1]	45	58	71	58	53	69	86	72
	Pologne[2]	5	13	42	18	84	91	96	93
	Portugal	9	28	46	17	90	91	96	92
	Rép. slovaque	11	33	57	37	97	96	98	97
	Slovénie	7	21	46	24	81	92	95	93
	Espagne	12	26	38	22	89	93	94	93
	Suède[3]	19	34	48	34	85	90	94	91
	Royaume-Uni[2]	m	m	m	m	41	65	80	68
	Moyenne OCDE	13	26	42	27	78	86	92	87
	Moyenne UE21	13	24	41	25	77	86	92	87

1. Année de référence : 2008.
2. Année de référence : 2006.
3. Année de référence : 2005.

Source : OCDE, collecte de données spéciale du réseau LSO sur les activités de formation des adultes, Groupe de travail sur la formation des adultes. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471915

Chapitre

D

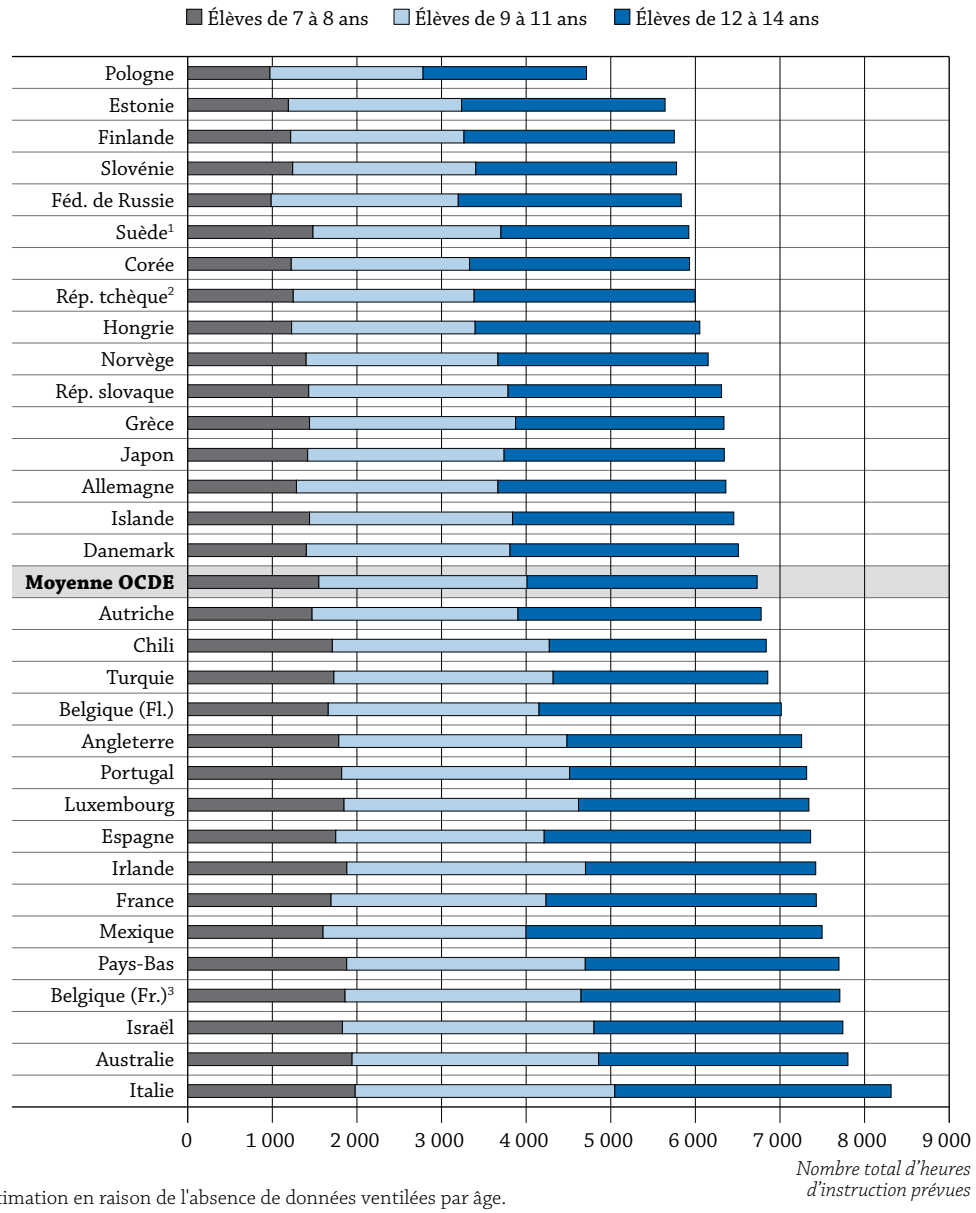
Environnement pédagogique et organisation scolaire



COMBIEN DE TEMPS LES ÉLÈVES PASSENT-ILS EN CLASSE ?

- Dans les pays de l'OCDE, les élèves sont censés suivre en moyenne 6 732 heures de cours entre l'âge de 7 et 14 ans. Ce temps d'instruction prévu est en grande partie obligatoire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les cours de lecture, d'expression écrite et de littérature, de mathématiques et de sciences représentent 48 % du temps d'instruction obligatoire chez les élèves âgés de 9 à 11 ans et 41 % chez les élèves âgés de 12 à 14 ans.

Graphique D1.1. Nombre total d'heures d'instruction prévues pour les élèves de 7 à 14 ans dans les établissements publics (2009)



1. Estimation en raison de l'absence de données ventilées par âge.
2. Nombre annuel d'heures minimum.
3. La tranche d'âge « De 12 à 14 ans » comprend uniquement les élèves âgés de 12 et 13 ans.

Les pays sont classés par ordre croissant du nombre total d'heures d'instruction prévues.

Source : OCDE. Tableau D1.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468685

Contexte

Le temps d'instruction en classe représente une grande partie de l'investissement public consacré à l'apprentissage des élèves dans le cadre institutionnel. C'est aussi l'une des composantes majeures d'une scolarité efficace. Le nombre d'heures d'instruction scolaire et extrascolaire est un indicateur important des possibilités d'apprentissage qui s'offrent aux élèves. Adapter les ressources aux besoins des élèves et optimiser l'utilisation du temps constitue un défi majeur pour la politique de l'éducation. Le déploiement et la gestion du corps enseignant, l'entretien des infrastructures scolaires et le coût des autres ressources requises sont les principaux postes de dépenses de l'éducation. Le temps pendant lequel ces ressources sont mises à la disposition des élèves (dont cet indicateur traite en partie) est donc un facteur important lors de l'affectation du budget de l'éducation (voir l'indicateur B7).

Les pays se distinguent selon leurs choix en ce qui concerne le temps total d'instruction et la sélection des matières obligatoires du programme. Ces choix reflètent les priorités et les préférences nationales ou régionales à propos de ce qui doit être enseigné aux élèves en fonction de leur âge. En règle générale, les pays fixent le nombre officiel ou réglementaire d'heures de cours, qui correspond le plus souvent au nombre minimum d'heures de cours que les établissements doivent dispenser aux élèves. Le principe à la base de ces normes minimales est souvent qu'un nombre suffisant d'heures de cours est impératif pour que l'apprentissage génère de bons résultats.

Autres faits marquants

- Dans les pays de l'OCDE, pour les élèves âgés de 7 et 8 ans, le **temps d'instruction obligatoire** est de 749 heures par an, et le **temps d'instruction prévu**, de 775 heures par an en moyenne. Les élèves suivent environ 44 heures de cours obligatoires de plus par an entre l'âge de 9 et 11 ans qu'à l'âge de 7 et 8 ans, et environ 80 heures de cours de plus par an entre l'âge de 12 et 14 ans qu'entre l'âge de 9 et 11 ans. Le temps d'instruction prévu par an pour les élèves âgés de 9 à 11 ans est supérieur d'un peu plus de 46 heures à celui des élèves âgés de 7 et 8 ans, et celui des élèves âgés de 12 à 14 ans est supérieur de 86 heures à celui des élèves âgés de 9 à 11 ans.

- Chez les élèves âgés de 9 à 11 ans, **le pourcentage du programme obligatoire consacré à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature varie sensiblement** : il s'établit à 11 % en Indonésie, mais atteint ou dépasse 30 % en France, au Mexique et aux Pays-Bas.

D1

Analyse

Temps total d'instruction prévu

Le temps total d'instruction prévu pour les élèves est une estimation du nombre réglementaire d'heures de cours correspondant aux parties obligatoire et non obligatoire du programme officiel.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le temps total d'instruction prévu s'élève à 1 550 heures à l'âge de 7 et 8 ans, à 2 462 heures entre l'âge de 9 et 11 ans, et à 2 720 heures entre l'âge de 12 et 14 ans. Ce temps d'instruction est en grande partie obligatoire.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le temps total d'instruction prévu par la réglementation s'élève à 6 732 heures entre l'âge de 7 et 14 ans. Toutefois, il varie selon les pays : de 4 715 heures en Pologne à 8 316 heures en Italie. Durant ce temps d'instruction réglementaire, les établissements sont dans l'obligation de dispenser des cours, parties obligatoire et non obligatoire du programme confondues. Dans cette tranche d'âge, le temps total d'instruction prévu est un indicateur probant de la charge de travail théorique des élèves dans le cadre scolaire, mais il ne peut être considéré comme le volume exact d'enseignement qui leur est effectivement dispensé pendant leur formation initiale.

Le temps annuel d'instruction doit être examiné en fonction de la durée de la scolarité obligatoire. Dans certains pays où la charge de travail des élèves est plus importante, la scolarité obligatoire est moins longue et les jeunes quittent l'école plus tôt. Dans d'autres pays, en revanche, l'apprentissage est réparti de manière plus uniforme et s'étale sur une période plus longue, et le nombre total d'heures de cours tend à être plus élevé pour tous. Le tableau D1.1 montre la tranche d'âge pendant laquelle plus de 90 % de la population est scolarisée (voir l'indicateur C1). Le graphique D1.1 montre le temps total d'instruction prévu entre l'âge de 7 et 14 ans. Le temps d'instruction prévu ne permet pas de juger de la qualité de l'offre d'enseignement, ni de la quantité ou de la qualité des moyens matériels et humains qui sont mobilisés (voir l'indicateur D2 relatif aux taux d'encadrement).

Dans certains pays, le temps d'instruction prévu varie considérablement entre les régions ou entre les types d'établissements. Dans de nombreux pays, les établissements ou les autorités locales chargées de l'éducation sont libres de décider du nombre d'heures de cours à dispenser et de leur répartition entre les diverses matières. Par ailleurs, le temps d'instruction prévu peut être différent du temps d'instruction effectif. Des heures de cours supplémentaires sont souvent prévues pour organiser un soutien scolaire individualisé ou pour approfondir le programme (voir l'encadré D1.1). Toutefois, des heures de cours peuvent être perdues en raison de l'absentéisme des élèves ou du manque de personnel qualifié pour remplacer les enseignants absents.

Temps d'instruction obligatoire

Le temps total d'instruction obligatoire est une estimation du nombre d'heures de cours correspondant à la partie obligatoire du programme de base et aux matières dites « à option », elles aussi obligatoires. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le temps d'instruction obligatoire est de 6 497 heures entre l'âge de 7 et 14 ans.

Le temps d'instruction prévu correspond au temps d'instruction obligatoire dans tous les groupes d'âges entre 7 et 14 ans en Allemagne, en Angleterre, en Australie, en Corée, au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Fédération de Russie, en Grèce, en Islande, en Israël, au Japon, au Luxembourg, au Mexique, en Norvège, aux Pays-Bas, en République tchèque, en Slovénie et en Suède. Le temps total d'instruction prévu est inférieur à la moyenne de l'OCDE dans tous ces pays, sauf en Angleterre, en Australie, en Espagne, en Israël, au Luxembourg, au Mexique et aux Pays-Bas. Le temps d'instruction prévu est également obligatoire à l'âge de 15 ans dans ces 19 pays, sauf en Israël et abstraction faite du Japon dont les données ne sont pas disponibles. En France et en Irlande, le temps d'instruction prévu est totalement obligatoire chez les élèves âgés de 7 et 8 ans et de 9 à 11 ans, mais pas chez les élèves plus âgés. En Finlande, le temps total d'instruction prévu n'est obligatoire que chez les élèves âgés de 7 et 8 ans.

Selon les données fournies par les pays de l'OCDE, le temps total d'instruction obligatoire en salle de classe s'établit, en moyenne, à 749 heures par an à l'âge de 7 et 8 ans, à 793 heures entre l'âge de 9 et 11 ans, et à 873 heures entre l'âge de 12 et 14 ans. Enfin, il représente, en moyenne, 902 heures par an dans le programme de cours que suivent la plupart des élèves de 15 ans (voir le tableau D1.1).

Encadré D1.1. **Cours extrascolaires**

Le temps d'instruction prévu concerne uniquement les cours que les élèves suivent en classe dans le cadre institutionnel. Il ne représente donc qu'une partie du temps total d'instruction. L'instruction ne se limite pas à la classe et/ou à l'établissement. Les élèves inscrits dans l'enseignement secondaire sont souvent encouragés à suivre des cours en dehors de leur horaire normal dans des matières enseignées à l'école pour améliorer leurs résultats dans des matières importantes du programme. Ces cours sont soit de soutien (ou de « rattrapage »), soit de perfectionnement. Ils peuvent être individuels ou collectifs et peuvent être dispensés, selon les cas, par des professeurs particuliers, des enseignants ou autres professionnels. Ces cours peuvent être financés par les pouvoirs publics ou par les élèves et leur famille.

Les résultats du cycle PISA 2009 montrent que le temps consacré à ces cours extrascolaires varie sensiblement entre les pays. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un pourcentage élevé d'élèves ont déclaré suivre jusqu'à quatre heures de cours extrascolaires par semaine en mathématiques (26 %), en sciences (17 %), en langue de l'évaluation (lecture, expression écrite et littérature) (16 %) et autres matières (19 %). Certains élèves suivent même plus de quatre heures de cours extrascolaires par semaine en mathématiques (7 %), en langue d'enseignement (5%), en sciences (5%) et autres matières (7%). C'est en mathématiques que ces cours extrascolaires sont les plus fréquents dans l'ensemble. En Corée, en Estonie, en Fédération de Russie, en Grèce et à Shanghai (Chine), plus de 45 % des élèves suivent jusqu'à quatre heures de cours extrascolaires en mathématiques. En Corée, en Indonésie et à Shanghai (Chine), 20 % au moins des élèves en suivent même plus de quatre heures par semaine. La tendance est similaire dans les autres matières (voir le tableau D1.3 disponible en ligne).

Temps d'instruction en lecture, expression écrite et littérature, en mathématiques et en sciences

Dans les pays de l'OCDE, les matières ne sont pas nécessairement enseignées pendant des cours distincts chez les élèves âgés de 9 à 11 ans. Dans ce groupe d'âge, 48 % du programme obligatoire est, en moyenne, consacré à trois matières fondamentales : la lecture, l'expression écrite et la littérature (23 %), les mathématiques (16 %) et les sciences (9 %). En moyenne, les langues étrangères modernes représentent 9 % du programme obligatoire, et les sciences sociales, 8 %. Ces matières sont, avec les disciplines artistiques (11 %) et l'éducation physique (9 %), les sept matières principales du programme de cours de ce groupe d'âge dans tous les pays de l'OCDE et dans les autres pays du G20 dont les données disponibles. Le reste (11 %) du programme obligatoire de base des élèves âgés de 9 à 11 ans est consacré aux cours de grec ancien et/ou de latin, de technologie, de religion, de formation professionnelle et pratique, etc. (voir le tableau D1.2a et le graphique D1.2a).

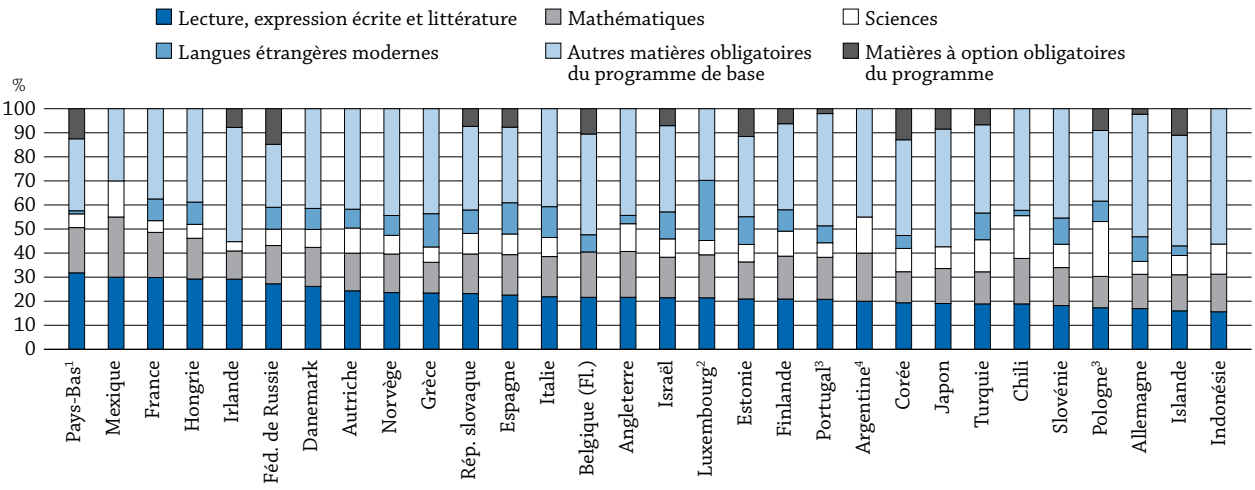
En moyenne, la lecture et l'expression écrite constituent la plus grande partie du programme de cours des élèves âgés de 9 à 11 ans mais, par comparaison avec les autres matières, des différences plus importantes s'observent entre les pays dans ce domaine. La lecture et l'expression écrite représentent 11 % du temps d'instruction obligatoire en Indonésie, mais 30 %, voire davantage, en France, au Mexique et aux Pays-Bas. La part réservée aux langues étrangères modernes varie sensiblement aussi : elle ne représente pas plus de 3 % du temps d'instruction obligatoire en Angleterre, en Argentine, au Chili, au Japon, au Mexique et aux Pays-Bas, mais atteint ou dépasse 10 % en Allemagne, en Espagne, en Estonie, en Grèce, en Israël, en Italie, en République slovaque, en Slovénie et en Turquie, et atteint même 25 % au Luxembourg.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 41 % du programme obligatoire des élèves âgés de 12 à 14 ans est consacré à trois matières : la lecture, l'expression écrite et la littérature (16 %), les mathématiques (13 %) et les sciences (12 %). Par comparaison avec les élèves plus jeunes, un pourcentage relativement plus élevé du programme est réservé aux langues étrangères modernes (13 %) et aux sciences sociales (12 %), et un pourcentage relativement moins élevé, aux disciplines artistiques (8 %) et à l'éducation physique (8 %).

D1

Graphique D1.2a. Répartition par matière du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves âgés de 9 à 11 ans (2009)

Pourcentage du temps d'instruction prévu consacré aux différentes matières du programme obligatoire



1. Sont uniquement inclus les élèves de 11 ans.
2. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l'allemand est inclus dans les matières « Lecture, expression écrite et littérature » en qualité de langue d'enseignement.
3. Sont uniquement inclus les élèves de 10 à 11 ans.
4. Année de référence : 2008.

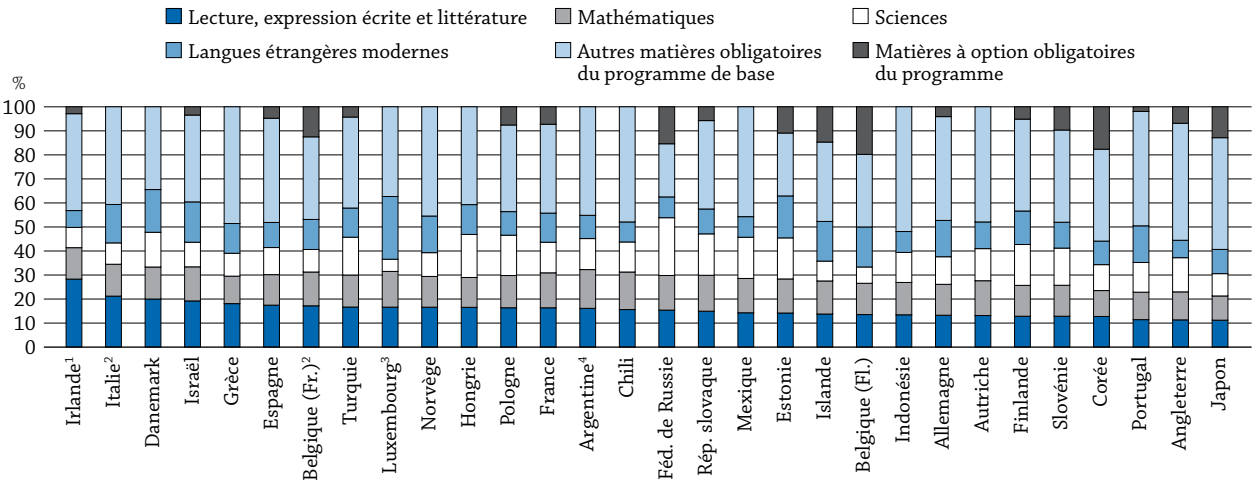
Les pays sont classés par ordre décroissant de la part du temps d'instruction prévu pour les matières « Lecture, expression écrite et littérature ».

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D1.2a. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468704

Graphique D1.2b. Répartition par matière du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves âgés de 12 à 14 ans (2009)

Pourcentage du temps d'instruction prévu consacré aux différentes matières du programme obligatoire



1. Pour les élèves âgés de 13 à 14 ans, les disciplines artistiques sont des matières à option facultatives.
2. Sont uniquement inclus les élèves de 12 à 13 ans.
3. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l'allemand est inclus dans les matières « Lecture, expression écite et littérature » en qualité de langue d'enseignement.
4. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part du temps d'instruction prévu pour les matières « Lecture, expression écrite et littérature ».

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D1.2b. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468723

Ces matières constituent les sept domaines d'études principaux inscrits dans les programmes de cours dispensés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans tous les pays membres ou partenaires de l'OCDE. Le reste (12 %) du programme obligatoire de base des élèves âgés de 12 à 14 ans est consacré aux cours de grec ancien et/ou de latin, de technologie, de religion, de formation professionnelle et pratique, etc. (voir le tableau D1.2b et le graphique D1.2b).

La part du temps d'instruction qui est consacrée aux différentes matières du programme obligatoire varie moins entre les pays chez les 12-14 ans que chez les 9-11 ans. Une nouvelle fois, l'une des variations les plus sensibles chez les 12-14 ans se retrouve dans la part réservée à la lecture et à l'expression écrite : elle ne représente que 11 % du temps d'instruction obligatoire en Angleterre, au Japon et au Portugal, mais atteint 28 % en Irlande, où les cours de lecture et d'expression écrite sont prévus en anglais et en irlandais.

La répartition du temps d'instruction obligatoire entre les matières varie aussi sensiblement entre les 9-11 ans et les 12-14 ans. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves âgés de 12 à 14 ans consacrent moins de temps, un tiers de moins environ, aux cours de lecture, d'expression écrite et de littérature que les élèves âgés de 9 à 11 ans. À l'inverse, la part réservée aux sciences, aux sciences sociales, aux langues étrangères modernes, à la technologie et à la formation professionnelle et pratique augmente avec l'âge des élèves. Ces différences sont plus sensibles dans certains pays que dans d'autres. La part du temps d'instruction obligatoire qui est consacrée à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature chez les 12-14 ans ne représente, par exemple, pas plus de la moitié environ de celle prévue chez les 9-11 ans en Angleterre et au Mexique. En Irlande et en Italie, cette différence ne dépasse pas 5 %. L'Indonésie est le seul pays où le pourcentage du programme obligatoire qui est consacré à la lecture, à l'expression écrite et à la littérature est plus élevé chez les 12-14 ans que chez les 9-11 ans. Force est de constater que les pays se différencient selon les matières qu'ils privilégient et l'âge auquel elles doivent être enseignées.

Dans les pays de l'OCDE, la partie non obligatoire du programme de cours représente, en moyenne, 4 % du temps d'instruction prévu chez les 9-11 ans et 5 % chez les 12-14 ans. Dans certains cas, toutefois, le temps d'instruction facultatif supplémentaire peut être considérable. Le temps d'instruction prévu est obligatoire chez les 9-11 ans dans la plupart des pays, mais le temps d'instruction facultatif supplémentaire représente jusqu'à 27 % du temps d'instruction total au Chili, 20 % en Hongrie et en Turquie, 12 % en Italie et 11 % en Belgique (Communauté française). Chez les 12-14 ans, le temps d'instruction non obligatoire est caractéristique du système d'éducation en Argentine, en Autriche, en Belgique (Communauté française), au Chili, en Finlande, en France, en Hongrie, en Indonésie, en Irlande, en Italie, en Pologne, au Portugal, en République slovaque et en Turquie. Sa part est comprise entre 3 % au Portugal et en République slovaque, et 32 % en Hongrie (voir les tableaux D1.2a et D1.2b).

Encadré D1.2. **Vaut-il la peine d'investir dans des cours extrascolaires ?**

Les élèves des pays performants dans l'enquête PISA consacrent moins de temps, en moyenne, aux cours extrascolaires et au travail scolaire individuel, et plus de temps au programme normal de cours, que les élèves des pays peu performants.

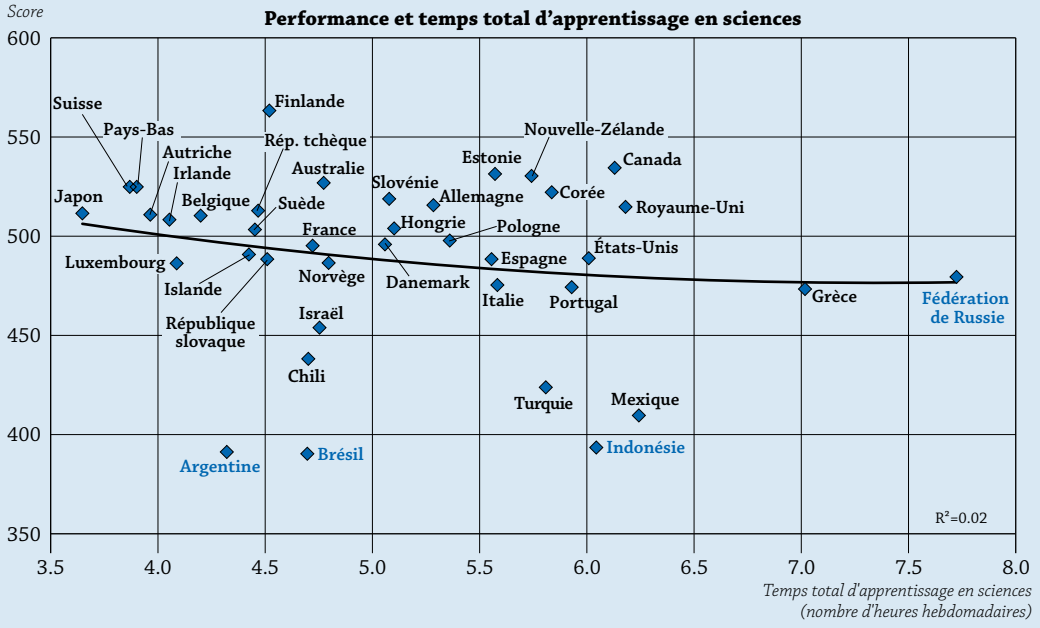
Selon les résultats du cycle PISA 2006, le temps consacré à des cours extrascolaires et au travail scolaire individuel est en corrélation négative avec la performance, ce qui peut bien entendu s'expliquer par le fait que les élèves concernés suivent des cours de soutien, et non des cours de perfectionnement. Toutefois, les résultats montrent que les élèves tendent à être plus performants si un pourcentage plus élevé de leur temps d'apprentissage total – soit les cours en classe, les cours extrascolaires et le travail scolaire individuel (les devoirs et les leçons) – est consacré aux cours en classe. Par exemple, en Australie, en Finlande, au Japon et en Nouvelle-Zélande, des pays très performants, plus de 70 % de l'apprentissage en sciences a lieu en classe, dans le cadre de l'horaire normal. Ce pourcentage élevé n'explique pas à lui seul pourquoi les élèves comptent parmi les plus performants dans ces pays. En fait, dans tous ces pays sauf en Nouvelle-Zélande, les élèves de 15 ans suivent moins de cours de sciences que ne le font, en moyenne, les élèves tous pays de l'OCDE confondus. La même tendance s'observe à propos du temps d'apprentissage en mathématiques et en langue de l'évaluation.

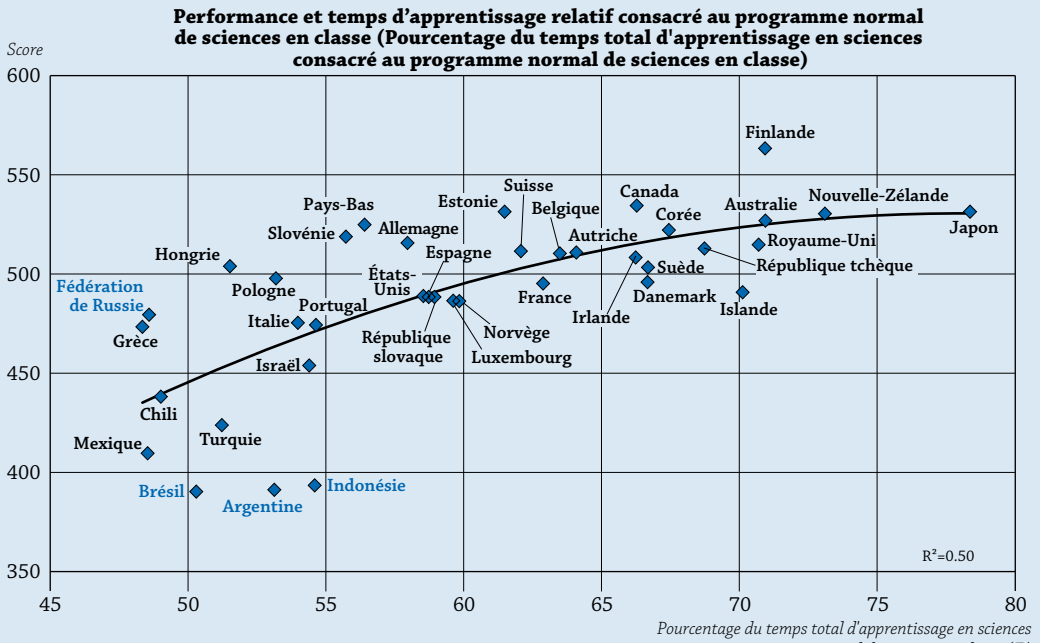
Source : OCDE, 2011b.

. . .

D1

Comparaison entre les pays de la corrélation de la performance en culture scientifique avec le temps total d'apprentissage en sciences et avec le pourcentage du temps total d'apprentissage en sciences consacré au programme normal de sciences en classe (PISA 2006)





Source : *Base de données PISA 2006* de l'OCDE.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468742

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les matières « à option » représentent 4 % du temps d'instruction obligatoire chez les élèves âgés de 9 à 11 ans et 6 % chez les élèves âgés de 12 à 14 ans. Dans le cadre de ce programme obligatoire, les élèves jouissent d'un degré variable de liberté pour choisir les matières qu'ils souhaitent étudier. Une liberté totale (100 %) est laissée aux élèves âgés de 9 à 14 ans à cet égard en République tchèque. Vient ensuite l'Australie où la flexibilité accordée dans le cadre du programme obligatoire représente 59 % chez les 9-11 ans et 42 % chez les 12-14 ans. La Belgique, la Corée, l'Estonie, la Fédération de Russie, l'Islande, le Japon et la Slovénie se distinguent également par la flexibilité (égale ou supérieure à 10 %) du programme obligatoire chez les 12-14 ans (voir les tableaux D1.2a et D1.2b).

Définitions

Par **programme obligatoire**, on entend le temps d'instruction minimal et sa répartition entre matières obligatoires qui s'appliquent à la quasi-totalité des établissements publics et à la quasi-totalité des élèves qui y sont scolarisés. Le temps consacré aux différentes matières est mesuré sur la base du tronc commun minimal, et non du temps moyen consacré à chaque matière, car les sources d'information (la réglementation) ne permettent pas de procéder à des estimations plus précises.

Le **temps d'instruction des élèves âgés de 7 à 15 ans** correspond au nombre officiel d'heures de cours (de 60 minutes) dispensé par les établissements pendant l'année scolaire 2008-09. Dans les pays où le temps d'instruction n'est pas strictement réglementé, les temps d'instruction sont estimés sur la base de résultats d'enquête. Les heures perdues lors de la fermeture des établissements pour cause de festivités ou de commémorations (la fête nationale, par exemple) ne sont pas prises en compte. Le temps d'instruction prévu ne comprend pas les cours non obligatoires organisés en dehors de la journée de classe, ni le temps consacré aux devoirs, aux leçons et aux cours particuliers avant ou après la journée de classe.

Le **temps d'instruction prévu dans les formations les moins difficiles** porte sur les programmes destinés aux élèves peu susceptibles de poursuivre des études à la fin de la scolarité obligatoire ou au-delà du premier cycle de l'enseignement secondaire. Les pays organisent ou non ces formations selon leurs politiques de sélection ou de filières. De nombreux pays prévoient le même temps d'instruction dans la plupart ou la totalité des filières, mais laissent une certaine liberté aux élèves quant au choix des matières. Ces choix interviennent souvent à un stade assez précoce lorsque les formations sont longues et très diversifiées.

Par **temps d'instruction prévu**, on entend le nombre annuel d'heures de cours, parties obligatoire et facultative du programme confondues.

L'expression « **langue d'enseignement** », qui est d'usage dans l'Enquête internationale de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA), désigne les cours de lecture, d'expression écrite et de littérature dans la langue d'enseignement.

Par **partie non obligatoire du programme**, on entend le nombre moyen d'heures de cours supplémentaires que les élèves peuvent suivre en plus du nombre d'heures d'instruction obligatoire. Les matières concernées varient souvent d'un établissement ou d'une région à l'autre et peuvent être appelées « matières à option non obligatoires ».

Par **programme obligatoire total**, on entend le programme obligatoire de base et les matières à option obligatoires.

Dans le tableau D1.1, **le temps d'instruction des élèves de 15 ans** est estimé sur la base du programme de cours suivi par la majorité d'entre eux. Il peut s'agir d'un programme relevant du premier ou du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans la plupart des pays, ce programme relève de la filière générale. Si le système d'éducation dirige les élèves vers des filières différentes à cet âge, le temps d'instruction moyen peut avoir été estimé sur la base des programmes les plus courants et pondéré en fonction du pourcentage d'élèves fréquentant l'année d'études comptant le plus d'élèves de 15 ans. Si la filière professionnelle est incluse dans le calcul du temps d'instruction, seule la partie de la formation dispensée en milieu scolaire est prise en considération.

Méthodologie

Cet indicateur porte sur le temps d'instruction prévu, tel qu'il est fixé par la réglementation, soit le temps d'exposition des élèves à l'enseignement en classe dans le cadre institutionnel, mais il ne permet pas de déterminer le nombre d'heures de cours que les élèves suivent effectivement, ni d'évaluer le temps qu'ils consacrent à l'apprentissage en dehors du cadre scolaire. Des différences entre le nombre minimal d'heures de cours prévues par la réglementation et le nombre d'heures de cours effectivement suivies par les élèves ne sont pas à exclure dans certains pays. Selon une étude réalisée par Regioplan Beleidsonderzoek (Pays-Bas),

le nombre minimal d'heures de cours n'est pas toujours atteint, que ce soit en raison du calendrier scolaire fixé par les établissements, de l'annulation de cours ou de l'absentéisme des enseignants (voir l'encadré D1.1 dans OCDE, 2007d).

Cet indicateur présente aussi la répartition du temps d'instruction minimum entre les diverses matières du programme. Il estime le nombre net d'heures de cours prévues dans les années d'études fréquentées en majorité par des élèves âgés de 7 à 15 ans. Ces chiffres sont difficiles à comparer entre les pays en raison de différences dans leur politique en matière de programmes, mais ils donnent un aperçu du nombre d'heures de cours jugé nécessaire pour permettre aux élèves d'atteindre les objectifs qui leur sont fixés en matière d'apprentissage.

Cet indicateur montre également le pourcentage d'élèves âgés de 15 ans qui suivent des cours extrascolaires de soutien ou de perfectionnement, ainsi que le temps qu'ils y consacrent.

Les données sur le temps d'instruction se rapportent à l'année scolaire 2008-09 et proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2010 sur les enseignants et les programmes.

Les données relatives à la performance sont dérivées des résultats aux épreuves administrées dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) mis en œuvre par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les données sur les cours extrascolaires ont été collectées durant l'année scolaire, en 2006 et en 2009.

La population à l'étude dans l'analyse sur les cours extrascolaires est constituée des élèves âgés de 15 ans. Il s'agit concrètement des élèves qui avaient entre 15 ans et 3 mois accomplis et 16 ans et 2 mois accomplis au début de la période d'évaluation PISA, et qui étaient inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire, quels que soient le mode de scolarisation (à temps plein ou à temps partiel), l'année d'études et le type d'établissement.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Pour plus d'informations sur les cycles PISA 2006 et PISA 2009, voir :

OCDE (2011b), *Quality Time for Students: Learning In and Out of School*, Éditions OCDE.

Consulter le site de l'enquête PISA (*www.pisa.oecd.org*).

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau D1.3. Pourcentage d'élèves de 15 ans suivant des cours extrascolaires, en nombre d'heures hebdomadaires (PISA 2009)***

 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472048

Tableau D1.1. Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics (2009)

Nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires et prévues dans les programmes de cours des élèves de 7 à 8 ans, de 9 à 11 ans, de 12 à 14 ans et de 15 ans

		Âges de fin de l'obligation scolaire	Tranche d'âge dans laquelle plus de 90 % de la population totale est scolarisée	Nombre annuel moyen d'heures d'instruction obligatoires					Nombre annuel moyen d'heures d'instruction prévues				
				De 7 à 8 ans	De 9 à 11 ans	De 12 à 14 ans	À 15 ans (programme typique)	À 15 ans (programme le moins exigeant)	De 7 à 8 ans	De 9 à 11 ans	De 12 à 14 ans	À 15 ans (programme typique)	À 15 ans (programme le moins exigeant)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	15	5 - 16	972	971	983	964	932	972	971	983	964	932
	Autriche	15	5 - 16	690	766	913	1 005	960	735	811	958	1 050	1 005
	Belgique (Fl.)	18	3 - 17	a	a	a	a	a	831	831	955	955	448
	Belgique (Fr.)[1]	18	3 - 17	840	840	960	m	m	930	930	1 020	m	m
	Canada	16 - 18	6 - 17	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	18	6 - 15	675	675	709	743	743	855	855	855	945	945
	Rép. tchèque[2]	15	5 - 17	624	713	871	950	683	624	713	871	950	683
	Danemark	16	3 - 16	701	803	900	930	900	701	803	900	930	900
	Angleterre	16	4 - 16	893	899	925	950	a	893	899	925	950	a
	Estonie	15	4 - 17	595	683	802	840	m	595	683	802	840	m
	Finlande	16	6 - 18	608	640	777	856	a	608	683	829	913	a
	France	16	3 - 17	847	847	971	1 042	a	847	847	1 065	1 147	a
	Allemagne	18	4 - 17	643	794	898	912	m	643	794	898	912	m
	Grèce	14 - 15	5 - 17	720	812	821	798	a	720	812	821	798	a
	Hongrie	18	4 - 17	555	601	671	763	763	614	724	885	1 106	1 106
	Islande	16	3 - 16	720	800	872	888	a	720	800	872	888	a
	Irlande	16	5 - 18	941	941	848	802	713	941	941	907	891	891
	Israël	17	4 - 16	914	991	981	964	m	914	991	981	1 101	m
	Italie	16	3 - 16	891	913	1 001	1 089	m	990	1 023	1 089	1 089	m
	Japon	15	4 - 17	709	774	868	m	a	709	774	868	m	a
	Corée	14	7 - 17	612	703	867	1 020	a	612	703	867	1 020	a
	Luxembourg	15	4 - 15	924	924	908	900	900	924	924	908	900	900
	Mexique	15	4 - 14	800	800	1 167	1 058	a	800	800	1 167	1 058	a
	Pays-Bas	18	4 - 17	940	940	1 000	1 000	a	940	940	1 000	1 000	a
	Nouvelle-Zélande	16	4 - 16	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	16	3 - 17	700	756	829	859	a	700	756	829	859	a
	Pologne	16	6 - 18	446	563	604	595	a	486	603	644	635	a
	Portugal	14	5 - 16	875	869	908	893	m	910	898	934	945	m
	Écosse	16	4 - 16	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Rép. slovaque	16	6 - 17	687	767	813	926	926	715	785	842	926	926
	Slovénie	14	6 - 17	621	721	791	908	888	621	721	791	908	888
	Espagne	16	3 - 16	875	821	1 050	1 050	1 050	875	821	1 050	1 050	1 050
	Suède[3]	16	4 - 18	741	741	741	741	a	741	741	741	741	a
	Suisse	15	5 - 16	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	14	7 - 13	720	720	750	810	a	864	864	846	810	a
	États-Unis	17	6 - 16	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne OCDE	16	5 - 16	749	793	873	902	860	775	821	907	941	889
	Moyenne UE21	16	4 - 17	746	790	865	897	865	767	815	902	935	880
Autres G20	Argentine[4]	17	5 - 15	m	720	744	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	17	7 - 15	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	531	613	793	748	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	15	6 - 14	m	551	654	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	17	7 - 14	493	737	879	912	m	493	737	879	912	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. La tranche d'âge « De 12 à 14 ans » comprend uniquement les élèves âgés de 12 et 13 ans.
2. Nombre annuel d'heures minimum.
3. Estimation en raison de l'absence de données ventilées par âge.
4. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : ministère de l'Éducation, *Notes relatives au programme expérimental d'instruction obligatoire*, 19 novembre 2001. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932471991

D1

Tableau D1.2a. Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 9 à 11 ans (2009)

Pourcentage du temps d'instruction prévu consacré aux différentes matières du programme obligatoire

		Matières obligatoires du programme de base															
		Lecture, expression écrite et littérature	Mathématiques	Sciences	Sciences sociales	Langues étrangères modernes	Grec ancien et/ou latin	Technologie	Disciplines artistiques	Éducation physique	Religion	Formation professionnelle et pratique	Autres	Total des matières obligatoires du programme de base	Matières à option obligatoires du programme	Total des matières obligatoires	Matières à option facultatives
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
OCDE	Australie[1]	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**41**	59	**100**	n
	Autriche	24	16	10	3	8	n	n	18	10	8	x(12)	3	**100**	x(12)	**100**	6
	Belgique (Fl.)[1]	22	19	x(12)	x(12)	7	n	n	10	7	7	n	18	**89**	11	**100**	n
	Belgique (Fr.)[1]	x(12)	x(12)	x(12)	x(12)	5	n	x(12)	x(12)	7	7	n	81	**100**	n	**100**	11
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Chili	19	19	18	4	2	n	9	12	9	7	n	1	**100**	n	**100**	27
	Rép. tchèque[1]	x(14)	x(14)	x(14)	x(14)	x(14)	n	x(14)	x(14)	x(14)	n	n	n	**x(14)**	100	**100**	n
	Danemark	26	16	7	5	9	n	n	20	10	4	n	3	**100**	n	**100**	n
	Angleterre	22	19	12	9	3	n	11	9	7	4	1	3	**100**	n	**100**	n
	Estonie	21	15	7	6	12	n	4	9	10	n	n	4	**88**	12	**100**	n
	Finlande	21	18	10	2	9	n	n	19	9	5	n	n	**94**	6	**100**	7
	France	30	19	5	11	9	n	3	9	14	n	n	n	**100**	n	**100**	n
	Allemagne	17	14	5	6	10	n	3	14	10	6	1	10	**98**	2	**100**	n
	Grèce	23	13	6	16	14	n	n	7	6	6	n	7	**100**	n	**100**	n
	Hongrie	29	17	6	7	9	n	n	14	12	n	5	2	**100**	n	**100**	20
	Islande	16	15	8	8	4	n	6	12	9	3	5	3	**89**	11	**100**	n
	Irlande	29	12	4	8	x(14)	n	n	12	4	10	n	14	**92**	8	**100**	n
	Israël	21	17	8	11	11	n	1	5	6	11	n	3	**93**	7	**100**	n
	Italie[2]	22	17	8	11	13	n	2	14	7	6	n	n	**100**	n	**100**	12
	Japon	19	15	9	9	n	n	n	10	9	n	n	21	**92**	8	**100**	m
	Corée	19	13	10	10	5	n	2	13	10	n	2	3	**87**	13	**100**	n
	Luxembourg[3]	21	18	6	2	25	n	n	11	10	7	n	n	**100**	n	**100**	n
	Mexique	30	25	15	20	n	n	n	5	5	n	n	n	**100**	n	**100**	n
	Pays-Bas[4]	32	19	6	6	1	n	n	9	7	5	3	n	**88**	13	**100**	n
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Norvège	24	16	8	9	8	n	n	15	9	8	n	3	**100**	n	**100**	n
	Pologne[5]	17	13	23	8	9	n	4	4	13	n	n	n	**91**	9	**100**	7
	Portugal[5, 6]	21	17	6	11	7	n	x(8)	12	6	n	n	18	**98**	2	**100**	3
	Écosse	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	**a**	a	**a**	a
	Rép. slovaque	23	16	9	12	10	n	1	9	7	4	2	n	**93**	7	**100**	2
	Slovénie	18	16	10	8	11	n	2	11	11	n	3	10	**100**	n	**100**	n
	Espagne	23	17	9	9	13	n	n	10	10	x(14)	n	3	**92**	8	**100**	n
	Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Turquie	19	13	13	10	11	n	2	7	6	7	n	6	**93**	7	**100**	20
	États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Moyenne OCDE[1]	23	16	9	8	9	n	2	11	9	4	1	4	**96**	4	**100**	4
	Moyenne UE21[1]	23	16	8	8	9	n	2	12	9	4	1	4	**96**	4	**100**	3
Autres G20	Argentine[7]	20	20	15	15	n	n	n	10	10	n	n	10	**100**	x(13)	**100**	n
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Chine	20-23	13-16	7-10	3-5	6-9	m	m	9-12	10-12	m	16-21	7-10	**m**	m	**m**	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Indonésie	11	11	9	7	a	n	a	9	9	7	4	4	**100**	x(13)	**100**	4
	Féd. de Russie	27	16	7	6	9	n	7	7	7	n	n	n	**85**	15	**100**	n
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m

1. L'Australie, la Communauté flamande de Belgique, la Communauté française de Belgique et la République tchèque sont exclues des moyennes.
2. Le programme des élèves de 9 et 10 ans est très flexible. Le programme des élèves de 11 ans est analogue à celui des élèves de 12 et 13 ans.
3. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l'allemand est inclus dans les matières « Lecture, expression écrite et littérature » en qualité de langue d'enseignement.
4. Sont uniquement inclus les élèves de 11 ans.
5. Sont uniquement inclus les élèves de 10 et 11 ans.
6. Pour les élèves de 9 ans, la technologie, les disciplines artistiques et la formation professionnelle et pratique sont comprises dans la catégorie « Autres ».
7. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : ministère de l'Éducation, *Notes relatives au programme expérimental d'instruction obligatoire*, 19 novembre 2001. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472010

Tableau D1.2b. Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 12 à 14 ans (2009)

Pourcentage du temps d'instruction prévu consacré aux différentes matières du programme obligatoire

		Matières obligatoires du programme de base															
		Lecture, expression écrite et littérature	Mathématiques	Sciences	Sciences sociales	Langues étrangères modernes	Grec ancien et/ou latin	Technologie	Disciplines artistiques	Éducation physique	Religion	Formation professionnelle et pratique	Autres	Total des matières obligatoires du programme de base	Matières à option obligatoires du programme	Total des matières obligatoires	Matières à option facultatives
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)
OCDE	Australie[1]	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**58**	42	**100**	n
	Autriche	13	14	13	12	11	1	n	16	10	7	2	n	**100**	x(12)	**100**	5
	Belgique (Fl.)	14	13	7	9	17	n	4	4	6	6	1	n	**80**	20	**100**	n
	Belgique (Fr.)[2]	17	14	9	13	13	x(14)	3	3	9	6	n	n	**88**	13	**100**	6
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Chili	16	16	13	13	8	n	6	11	6	6	n	5	**100**	n	**100**	19
	Rép. tchèque[1]	x(14)	x(14)	x(14)	x(14)	x(14)	n	x(14)	x(14)	x(14)	n	n	n	**x(14)**	100	**100**	n
	Danemark	20	13	14	9	18	n	n	11	8	3	n	3	**100**	n	**100**	n
	Angleterre	11	12	14	12	7	n	12	9	7	4	3	2	**93**	7	**100**	n
	Estonie	14	14	17	7	17	n	5	7	7	n	n	n	**89**	11	**100**	n
	Finlande	13	13	17	7	14	n	n	15	7	5	4	n	**95**	5	**100**	7
	France	16	15	13	13	12	n	6	7	11	n	n	n	**93**	7	**100**	10
	Allemagne	13	13	11	11	15	2	4	9	9	5	2	1	**96**	4	**100**	n
	Grèce	18	11	10	12	12	9	5	6	8	6	3	1	**100**	n	**100**	n
	Hongrie	17	12	18	12	12	n	3	10	9	n	3	3	**100**	n	**100**	32
	Islande	14	14	8	6	17	n	4	7	8	2	4	3	**85**	15	**100**	n
	Irlande[3]	28	13	8	17	7	n	x(16)	4	5	9	x(16)	5	**97**	3	**100**	7
	Israël	19	14	10	16	17	n	4	n	6	9	n	1	**97**	3	**100**	n
	Italie[2]	21	13	9	11	16	n	7	13	6	3	n	n	**100**	n	**100**	14
	Japon	11	10	9	9	10	n	3	7	9	n	n	18	**87**	13	**100**	m
	Corée	13	11	11	10	10	n	4	8	8	n	4	5	**82**	18	**100**	n
	Luxembourg[4]	17	15	5	10	26	n	n	10	8	6	n	3	**100**	n	**100**	n
	Mexique	14	14	17	23	9	n	n	6	6	n	9	3	**100**	n	**100**	n
	Pays-Bas	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Norvège	17	13	10	10	15	n	n	11	9	7	3	5	**100**	n	**100**	n
	Pologne	16	13	17	15	10	n	4	4	13	n	n	n	**92**	8	**100**	7
	Portugal[5]	11	11	12	13	15	n	4	7	9	n	n	15	**98**	2	**100**	3
	Écosse	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	**a**	a	**a**	a
	Rép. slovaque	15	15	17	16	10	n	n	7	7	3	3	n	**94**	6	**100**	3
	Slovénie	13	13	15	15	11	n	2	6	6	n	n	9	**90**	10	**100**	n
	Espagne	17	13	11	10	10	n	5	10	7	x(14)	n	11	**95**	5	**100**	n
	Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Turquie	17	13	16	11	12	n	4	4	5	5	n	8	**96**	4	**100**	13
	États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Moyenne OCDE[1]	16	13	12	12	13	n	3	8	8	4	2	4	**94**	6	**100**	5
	Moyenne UE21[1]	16	13	12	12	13	1	3	8	8	3	1	3	**95**	5	**100**	5
Autres G20	Argentine[6]	16	16	13	19	10	n	6	10	10	n	n	n	**100**	x(13)	**100**	20
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Indonésie	13	13	13	12	9	n	4	8	8	7	6	6	**100**	x(13)	**100**	6
	Féd. de Russie	15	14	24	9	9	n	3	4	6	n	1	n	**85**	15	**100**	n
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	**m**	m	**m**	m

1. L'Australie et le République tchèque sont exclues des moyennes.
2. Sont uniquement inclus les élèves de 12 à 13 ans.
3. Les disciplines artistiques sont incluses dans les matières à option facultatives pour les élèves de 13 et 14 ans.
4. Outre le luxembourgeois (langue maternelle), l'allemand est inclus dans les matières « Lecture, expression écrite et littérature » en qualité de langue d'enseignement.
5. La technologie est incluse dans les disciplines artistiques pour les élèves de 14 ans.
6. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

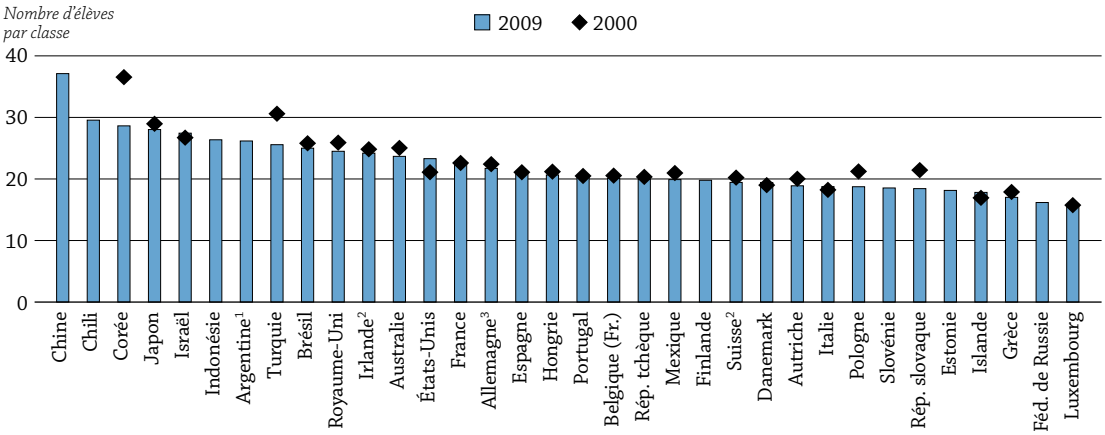
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472029

QUELS SONT LE TAUX D'ENCADREMENT ET LA TAILLE DES CLASSES ?

- Dans l'enseignement primaire, on compte plus de 21 élèves par classe, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. La taille des classes varie parmi les pays dont les données sont disponibles : les élèves sont plus de 29 par classe au Chili et en Chine, mais presque moitié moins en Fédération de Russie et au Luxembourg.
- Dans deux tiers des pays dont les données de 2000 et de 2009 sont comparables, l'effectif des classes tend à diminuer dans l'enseignement primaire, surtout dans les pays où il était élevé en 2000, comme en Corée et en Turquie.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les effectifs des classes augmentent de deux élèves au moins entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, on compte quelque 24 élèves par classe, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.

Graphique D2.1. Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire (2000, 2009)



1. Année de référence : 2008 (et non 2009).
2. Établissements publics uniquement.
3. Années de référence : 2001 et 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données de 2009 : tableau D2.1. Données de 2000 : tableau D2.4 disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468761

Contexte

La taille des classes et les taux d'encadrement sont au cœur des débats sur l'éducation, car, pour déterminer le volume du corps enseignant dans les différents pays, ils se conjuguent à d'autres facteurs, dont le temps total d'instruction (voir l'indicateur D1), le temps de travail moyen des enseignants (voir l'indicateur D4) et la répartition de leur temps de travail entre l'enseignement proprement dit et d'autres tâches. La taille des classes et le taux d'encadrement ont aussi, avec le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3) et la pyramide des âges du corps enseignant (voir l'indicateur D7 en ligne), un impact considérable sur le niveau des dépenses de fonctionnement au titre de l'éducation (voir l'indicateur B6).

Il est courant de considérer que des effectifs moins nombreux par classe permettent aux enseignants de se concentrer davantage sur les besoins de chacun de leurs élèves et de passer moins de temps

à gérer les perturbations pendant les cours. Pourtant, les effets de la variation de la taille des classes sur la performance des élèves ne sont pas étayés par des éléments probants. Les recherches menées dans ce domaine controversé n'ont pas permis de tirer des conclusions cohérentes, même s'il apparaît que les classes moins peuplées pourraient avoir un impact sur des groupes spécifiques d'élèves, notamment les élèves défavorisés (voir, par exemple, Krueger, 2002). Les éléments sont plus nombreux à l'appui de la relation positive entre les classes plus petites et certains aspects des conditions de travail des enseignants et de leur performance (une plus grande ouverture à l'innovation en classe, un meilleur état d'esprit et une plus grande satisfaction professionnelle) (Hattie, 2009 ; OCDE, 2009).

Le taux d'encadrement, soit le nombre d'élèves ou d'étudiants par enseignant, est également un indicateur important de la ventilation du budget de l'éducation. Des arbitrages s'imposent parfois entre l'augmentation du taux d'encadrement (moins d'élèves/étudiants par enseignant) et la revalorisation du salaire des enseignants, l'accroissement des activités de formation continue et de développement professionnel, l'augmentation des investissements dans le matériel pédagogique ou encore, le recours plus généralisé à des auxiliaires d'éducation et autres paraprofessionnels dont les salaires sont souvent beaucoup moins élevés que ceux des enseignants qualifiés. En outre, la scolarisation dans des classes normales d'un plus grand nombre d'élèves ayant des besoins d'éducation spécifiques requiert davantage de moyens, tant en termes de personnel spécialisé que de services d'assistance, ce qui peut réduire les ressources disponibles pour accroître le taux d'encadrement.

Autres faits marquants

- **Le taux d'encadrement augmente entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire dans 25 des 34 pays dont les données sont disponibles, malgré l'accroissement général de l'effectif des classes entre ces niveaux d'enseignement**. Cette augmentation du taux d'encadrement reflète des différences dans le temps d'instruction des élèves, qui tend à augmenter avec le niveau d'enseignement.

- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, **les taux d'encadrement sont plus favorables dans les établissements privés que dans les établissements publics dans l'enseignement secondaire**. L'exemple le plus frappant est celui du Mexique où, dans l'enseignement secondaire, les établissements publics comptent près de 17 élèves de plus par enseignant que les établissements privés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on compte moins d'un élève de plus par classe dans les établissements publics que dans les établissements privés dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Tendances

Entre 2000 et 2009, la taille moyenne des classes dans les pays de l'OCDE a légèrement régressé dans l'enseignement primaire et a très légèrement progressé dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. De plus, l'écart de taille de classe entre les pays de l'OCDE s'est comblé durant cette période. Toutefois, la taille des classes a augmenté dans des pays où elle était relativement peu importante en 2000, notamment en Islande.

D2

Analyse

Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on compte plus de 21 élèves par classe dans l'enseignement primaire. Toutefois, la taille moyenne des classes varie grandement selon les pays dont les données sont disponibles : les élèves sont moins de 20 par classe en Autriche, au Danemark, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Islande, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque, en Slovénie et en Suisse (établissements publics), mais plus de 29 par classe au Chili et en Chine. Dans la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire, la moyenne est de 24 élèves environ par classe dans les pays de l'OCDE. À ce niveau d'enseignement, la taille moyenne des classes varie considérablement selon les pays dont les données sont disponibles : les élèves ne sont pas plus de 20 par classe au Danemark, en Estonie, en Fédération de Russie, en Finlande, en Islande, au Luxembourg, au Royaume-Uni, en Slovénie et en Suisse (établissements publics), mais plus de 35 par classe en Corée et en Indonésie, et plus de 50 par classe en Chine (voir le tableau D2.1). Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les élèves sont entre 22 et 25 par classe dans un tiers des pays de l'OCDE.

Les effectifs des classes tendent à augmenter entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Au Brésil, en Chine, en Corée, en Grèce, en Indonésie, en Israël, au Japon, au Mexique et en Pologne, on compte, en moyenne, plus de quatre élèves de plus par classe dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. En revanche, au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, aux États-Unis et en Suisse (dans les établissements publics uniquement), les effectifs des classes diminuent légèrement entre ces deux niveaux d'enseignement (voir le graphique D2.2).

L'indicateur de la taille des classes n'est calculé que dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, car il serait difficile de définir et de comparer les tailles de classe à des niveaux supérieurs d'enseignement où les élèves/étudiants sont répartis en classe différemment selon les matières. Toutefois, les données recueillies lors du cycle PISA 2009 permettent de mieux cerner la taille des classes dans une matière spécifique (en l'occurrence en langue d'enseignement) dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves âgés de 15 ans dans chaque pays (voir l'encadré D2.1).

Encadré D2.1. Taille des classes pour les cours de langue d'enseignement dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves âgés de 15 ans

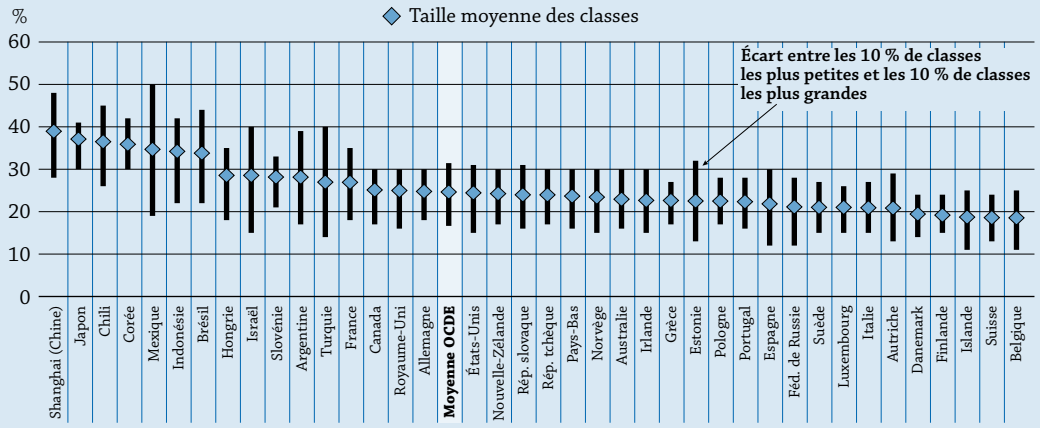
La taille des classes influe sur le temps et l'attention que l'enseignant peut accorder à chaque élève, ainsi que sur la dynamique sociale entre les élèves. Toutefois, des études montrent que la relation entre la taille des classes et la performance des élèves (Ehrenberg *et al.*, 2001 ; Piketty, 2006) ou d'autres variables, telles que le climat de discipline ou les relations entre élèves et enseignants (voir la *Base de données PISA 2009*), est faible. La taille des classes semble également plus importante au début de la scolarité qu'elle ne l'est pour les élèves âgés de 15 ans (Finn, 1998). Toutefois, toutes choses égales par ailleurs, les classes plus petites semblent bénéfiques. Les analyses réalisées sur la base des résultats du cycle PISA 2009 montrent cependant que la réduction de la taille des classes est coûteuse dans l'ensemble (voir l'indicateur B7) et que c'est un choix financier moins rentable pour améliorer le rendement de l'apprentissage que ne l'est, par exemple, l'investissement dans la qualité des enseignants.

Le cycle PISA 2009 a évalué la performance des élèves de 15 ans dans plusieurs domaines, le domaine majeur étant la compréhension de l'écrit. Des données contextuelles ont également été recueillies. Ainsi, les chefs d'établissement ont indiqué le nombre d'élèves par classe aux cours de langue d'enseignement (lecture, expression écrite et littérature) dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves de 15 ans dans chaque pays. Comme la population cible de l'enquête est représentative des élèves de 15 ans, la taille des classes est représentative de celle des élèves de cet âge dans chaque pays.

...

La taille moyenne des classes, ainsi que les différences de taille de classe entre les 10 % de classes les plus petites et les 10 % de classes les plus grandes, sont indiquées dans le graphique ci-dessous.

Taille moyenne des classes pour les cours de la langue nationale d'enseignement aux élèves de 15 ans (2009)



Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes pour les cours de la langue nationale d'enseignement.
Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468837

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, on compte 25 élèves par classe dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves âgés de 15 ans, soit un élève de plus que la moyenne calculée dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans cet indicateur. La prudence est toutefois de rigueur lors de l'interprétation de cet écart, à cause des différences de méthodologies et des spécificités des systèmes d'éducation (les élèves de 15 ans peuvent être scolarisés dans le premier ou le deuxième cycle de l'enseignement secondaire). Des écarts importants s'observent dans la taille des classes des élèves de 15 ans comme dans celle indiquée dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D2.1). Dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves de 15 ans, les élèves sont, en moyenne, moins de 20 par classe en Belgique, au Danemark, en Finlande, en Islande et en Suisse, mais près du double au Japon (37.1 élèves). Sur les dix pays dont la taille des classes est la moins élevée dans l'année d'études des élèves âgés de 15 ans, six comptent parmi les dix pays où la taille des classes est la moins élevée dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (le Danemark, la Fédération de Russie, la Finlande, l'Islande, le Luxembourg et la Suisse). De même, parmi les pays dont les données sur la taille des classes sont disponibles dans l'année d'études des élèves de 15 ans et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D2.1), les cinq pays qui comptent plus de 30 élèves par classe dans l'année d'études des élèves de 15 ans (le Brésil, le Chili, la Corée, le Japon et le Mexique) figurent parmi les six pays où la taille des classes est la plus élevée dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

La taille moyenne des classes dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves de 15 ans varie fortement entre les pays et également au sein même de ceux-ci. Dans certains pays, au Danemark et en Finlande, par exemple, la taille moyenne des classes compte non seulement parmi les moins élevées, mais la différence est aussi faible entre les 10 % de classes les plus petites et les 10 % de classes les plus grandes (moins de 10 élèves). Par contraste, cet écart entre les 10 % de classes les plus petites et les 10 % de classes les plus grandes représente au moins le double au Brésil, en Israël et en Turquie, et au moins le triple au Mexique. La taille moyenne des classes dans l'année d'études fréquentée par la plupart des élèves de 15 ans est supérieure à la moyenne de l'OCDE dans ces quatre pays. Toutefois, la variation entre les classes les plus petites et les plus grandes dans chaque pays n'est pas nécessairement en corrélation avec la taille moyenne des classes. En Corée, la taille moyenne des classes est l'une des plus élevées des pays de l'OCDE, mais l'écart entre les 10 % de classes les plus petites et les 10 % de classes les plus grandes (12 élèves) est inférieur à la moyenne de l'OCDE (14.8 élèves).

...

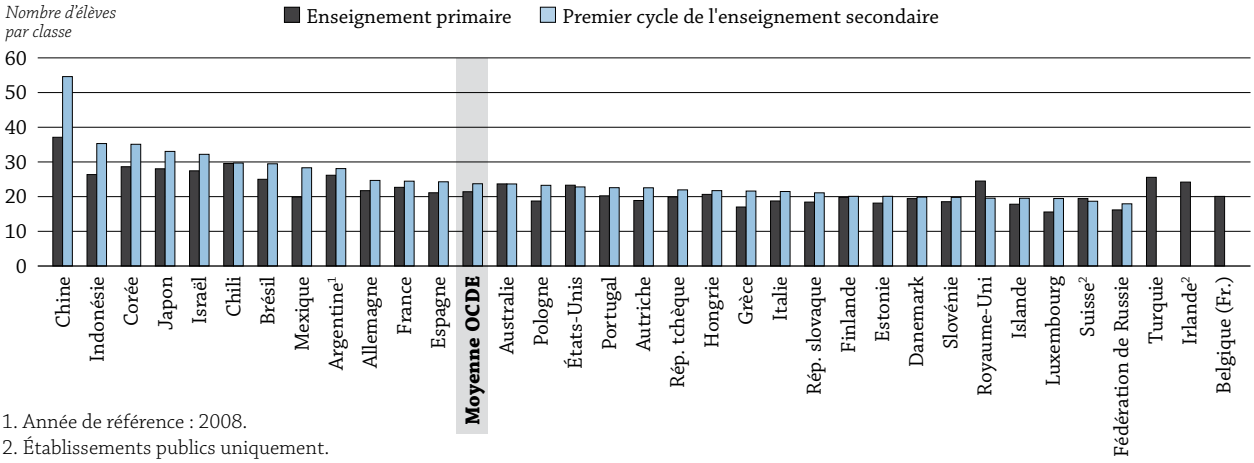
D2

En Espagne, la taille moyenne des classes (près de 22 élèves) est inférieure à la moyenne de l'OCDE, mais l'écart entre les 10 % de classes les plus petites et les 10 % de classes les plus grandes (18 élèves) est supérieur à la moyenne de l'OCDE (14.8 élèves).

Bien que les chiffres sur la taille moyenne des classes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ne se rapportent pas aux cours de lecture et d'expression écrite, il est intéressant d'analyser la relation entre les résultats aux épreuves PISA de compréhension de l'écrit et la taille moyenne des classes. La taille moyenne des classes aux cours de langue d'enseignement n'a, semble-t-il, pas d'impact direct sur les résultats aux épreuves PISA de compréhension de l'écrit. La Finlande se distingue, par exemple, des autres pays à l'étude par un nombre moyen d'élèves par classe peu élevé aux cours de langue d'enseignement et par sa place en tête du classement PISA de compréhension de l'écrit. En revanche, des pays comme la Corée et le Japon, qui comptent parmi les cinq premiers du classement PISA de compréhension de l'écrit, figurent parmi ceux où le nombre moyen d'élèves par classe est le plus élevé. Des classes nombreuses n'ont pas empêché ces pays d'obtenir des résultats supérieurs à la moyenne en compréhension de l'écrit.

La mesure dans laquelle les établissements créent un climat propice à l'enseignement et à l'apprentissage est une autre caractéristique importante. Des tailles de classe similaires peuvent occulter des différences dans le climat de discipline ou dans les relations entre élèves et enseignants qui peuvent affecter les résultats des élèves en compréhension de l'écrit. Même après contrôle du milieu socio-économique et d'autres indicateurs de l'environnement d'apprentissage de l'enquête PISA, les résultats des élèves aux épreuves de compréhension de l'écrit administrées lors du cycle PISA 2009 sont en corrélation positive avec de meilleures relations entre élèves et enseignants, et avec un meilleur climat de discipline. Au Japon et au Chili, par exemple, la taille moyenne des classes est similaire, mais les différences dans le climat de discipline et dans les relations entre élèves et enseignants contribuent à expliquer l'écart de résultats moyens qui s'observe entre ces deux pays en compréhension de l'écrit.

Graphique D2.2. Taille moyenne des classes dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2009)



1. Année de référence : 2008.
2. Établissements publics uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468780

Entre 2000 et 2009, la taille moyenne des classes a diminué légèrement dans l'enseignement primaire (21.4 élèves en 2009, contre 22 en 2000), même si des réformes de la taille des classes ont été mises en œuvre dans certains pays durant cette période. Il ressort toutefois de l'analyse des pays dont les données sont comparables que le nombre d'élèves par classe a diminué (de plus de trois élèves) dans les pays où il était relativement élevé en 2000 (en Corée et en Turquie, par exemple) et est resté inchangé ou a progressé dans les pays où il était

le moins élevé en 2000 (au Danemark, en Islande, en Italie et au Luxembourg). Entre 2000 et 2009, la taille moyenne des classes a également augmenté aux États-Unis (voir le graphique D2.1). Dans l'enseignement secondaire, les écarts de taille moyenne des classes se sont réduits entre 2000 et 2009 dans les pays dont les données des deux années de référence sont comparables : la taille moyenne des classes était comprise entre 17.4 élèves (en Islande) et 38.5 élèves (en Corée) en 2000, et est comprise entre 19.5 élèves (en Islande et au Luxembourg) et 35.1 élèves (en Corée) en 2009 (voir le tableau D2.1 et le tableau D2.4 disponible en ligne).

Taux d'encadrement

Le taux d'encadrement est calculé comme suit : les effectifs d'élèves/étudiants en équivalents temps plein d'un niveau d'enseignement sont divisés par le nombre d'enseignants, également en équivalents temps plein, au même niveau d'enseignement et dans le même type d'établissement. Il convient toutefois de souligner que le taux d'encadrement ne tient pas compte du rapport entre le temps d'instruction des élèves et le temps de travail quotidien des enseignants, ni de la part de ce temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. En conséquence, il ne peut pas être interprété en termes de taille des classes (voir l'encadré D2.2).

Encadré D2.2. Relation entre la taille des classes et le taux d'encadrement

Les effectifs des classes dépendent de plusieurs éléments : le taux d'encadrement, le nombre de classes ou d'élèves/étudiants dont les enseignants sont responsables, le rapport entre le temps d'instruction des élèves/étudiants et le temps de travail quotidien des enseignants, la part du temps de travail des enseignants qui est consacrée à l'enseignement proprement dit, les critères de constitution des classes et la pratique du co-enseignement (*team teaching*).

À titre d'exemple, le taux d'encadrement d'un établissement comptant 48 élèves et 8 enseignants en équivalents temps plein correspond à 6 élèves par enseignant. Si le temps de travail des enseignants est de 35 heures par semaine, dont 10 heures de cours, et si le temps d'instruction des élèves est de 40 heures par semaine, la taille moyenne des classes peut être estimée comme suit dans cet établissement, quel que soit le mode de regroupement par classe qui y est appliqué :

Estimation de la taille de la classe = 6 élèves par enseignant * (40 heures d'instruction par élève/10 heures de cours par enseignant) = 24 élèves.

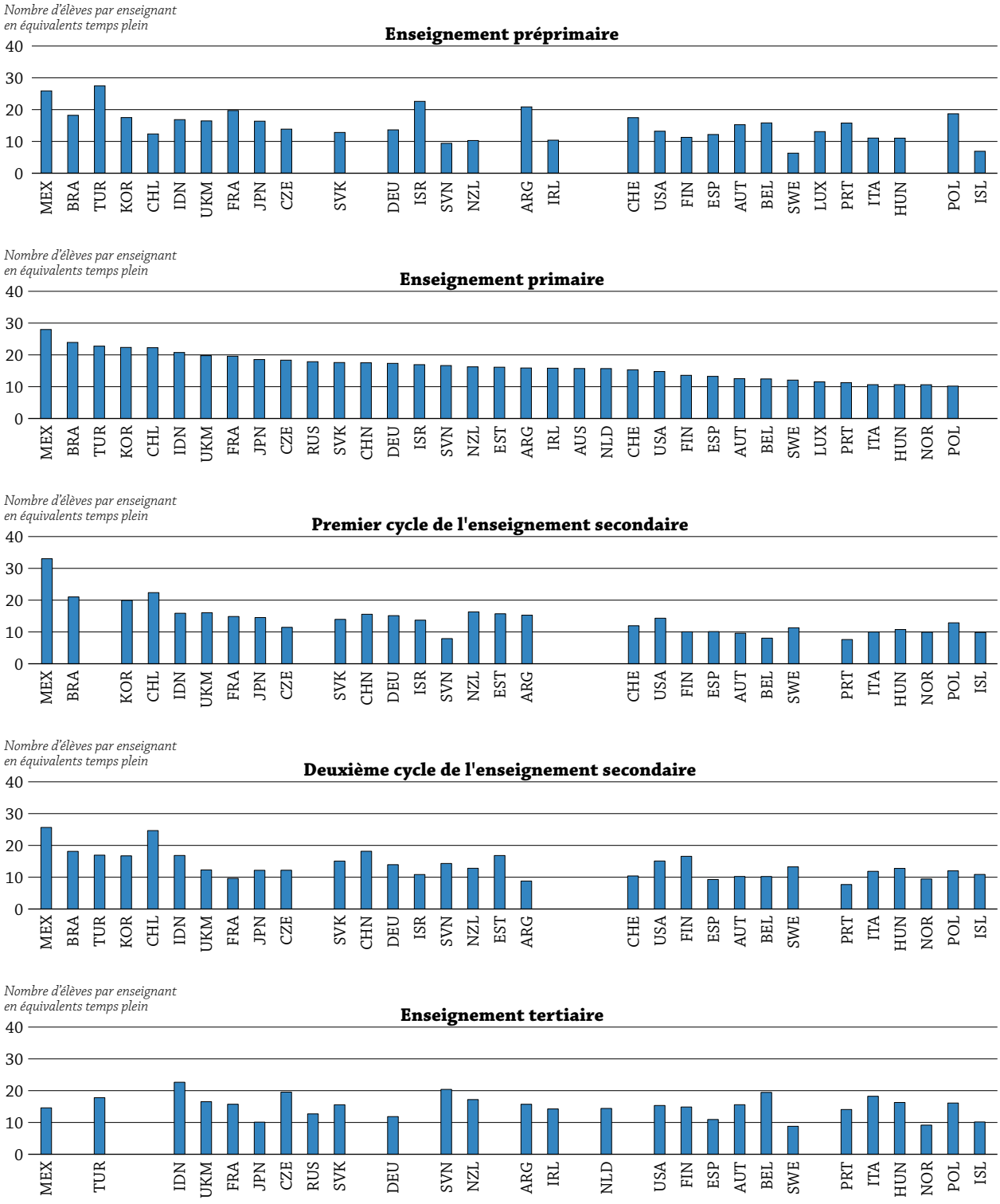
La taille des classes indiquée dans le tableau D2.1 est calculée selon une approche différente, en l'occurrence à partir du nombre d'élèves suivant un cours commun, sur la base du nombre le plus élevé de cours communs (il s'agit généralement des matières obligatoires), mais abstraction faite des cours donnés en sous-groupe. Par conséquent, les estimations de la taille des classes sont donc proches des tailles moyennes de classe indiquées dans le tableau D2.1 dans les cas où les cours donnés à des sous-groupes d'élèves sont moins fréquents (notamment dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire).

Ces définitions expliquent pourquoi des taux d'encadrement similaires entre les pays peuvent se traduire par des tailles de classe différentes. Par exemple, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la taille moyenne des classes est similaire en Espagne (24.3 élèves par classe) et en France (24.5 élèves par classe) (voir le tableau D2.1), mais les taux d'encadrement y sont sensiblement différents : 10.1 élèves par enseignant en Espagne, contre 14.9 élèves par enseignant en France (voir le tableau D2.2). Cet écart s'explique vraisemblablement par le fait que les enseignants doivent donner davantage d'heures de cours en Espagne (713 heures) qu'en France (642 heures) (voir le tableau D4.1), et que le temps d'instruction des élèves est moins important en Espagne qu'en France (voir le tableau D1.1).

Dans l'enseignement primaire, on compte 16 élèves par enseignant, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Les élèves sont au moins 24 par enseignant au Brésil et au Mexique, mais moins de 11 par enseignant en Hongrie, en Italie, en Norvège et en Pologne (voir le graphique D2.3).

D2

Graphique D2.3. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2009)



Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

La liste des pays repris dans ce graphique et de leurs abréviations figure dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468799

Les taux d'encadrement varient également, et de façon plus marquée entre les pays, dans l'enseignement secondaire. En équivalents temps plein, on compte 30 élèves par enseignant au Mexique, mais moins de 11 élèves par enseignant en Autriche, en Belgique, en Fédération de Russie, en Espagne, en Islande, au Luxembourg, en Norvège et au Portugal. Dans l'enseignement secondaire, le taux d'encadrement moyen dans les pays de l'OCDE est de l'ordre de 14 élèves par enseignant (voir le tableau D2.2).

Comme le montre la différence observée entre les taux moyens d'encadrement dans l'enseignement primaire et secondaire, le nombre d'élèves par enseignant (en équivalents temps plein) diminue avec l'élévation du niveau d'enseignement. Malgré un accroissement des effectifs des classes entre l'enseignement primaire et secondaire, le taux d'encadrement augmente entre ces deux niveaux d'enseignement dans tous les pays membres de l'OCDE, sauf neuf, à savoir en Australie, au Chili, en Estonie, aux États-Unis, en Hongrie, en Italie, au Mexique, en Pologne et au Royaume-Uni.

L'augmentation du taux d'encadrement est imputable à la variation du temps annuel d'instruction, qui tend à s'allonger avec l'élévation du niveau d'enseignement (voir l'indicateur D1). Elle peut également s'expliquer par des décalages entre l'évolution démographique et l'adaptation de l'offre d'enseignants, et par des différences dans le nombre d'heures de cours attribuées aux enseignants selon les niveaux d'enseignement : le nombre d'heures de cours tend à diminuer avec l'élévation du niveau d'enseignement, tandis que la spécialisation par matière s'accentue. Même si cette tendance est généralisée, il est difficile de justifier par des raisons pédagogiques probantes le bien-fondé d'une augmentation des taux d'encadrement aux niveaux d'enseignement plus élevés.

Le tableau D2.2 présente les taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire. Au niveau préprimaire, les taux d'encadrement sont aussi calculés par rapport au nombre de membres du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation). Le recours aux auxiliaires d'éducation est généralisé à ce niveau d'enseignement dans certains pays. Onze pays font ainsi état de meilleux taux d'encadrement par personnel de contact (voir la colonne 1 du tableau D2.2) que par enseignant. L'écart entre ces deux taux d'encadrement est faible au Japon, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède. En revanche, l'Allemagne, l'Autriche, le Brésil, le Chili, l'Irlande et Israël comptent davantage d'auxiliaires d'éducation. Les taux d'encadrement calculés en fonction du personnel de contact y sont donc nettement plus élevés que ceux calculés sur la base des seuls enseignants, en particulier en Irlande et en Israël.

Dans l'enseignement tertiaire, on compte au moins 20 étudiants par enseignant en Indonésie et en Slovénie, mais moins de 11 étudiants par enseignant en Espagne, en Islande, au Japon, en Norvège et en Suède (voir le tableau D2.2). Toutefois, la prudence est de rigueur lors de la comparaison des chiffres relatifs à l'enseignement tertiaire, car il est difficile de calculer des taux d'encadrement en équivalents temps plein qui soient comparables à ce niveau d'enseignement.

Dans 9 des 13 pays dont les données sont comparables dans l'enseignement tertiaire, le taux d'encadrement est plus élevé dans l'enseignement tertiaire de type B, qui a une vocation plus professionnelle, que dans l'enseignement tertiaire de type A (largement théorique) et les programmes de recherche de haut niveau. La Turquie est le seul pays où le taux d'encadrement est sensiblement moins élevé dans l'enseignement tertiaire de type B (voir le tableau D2.2).

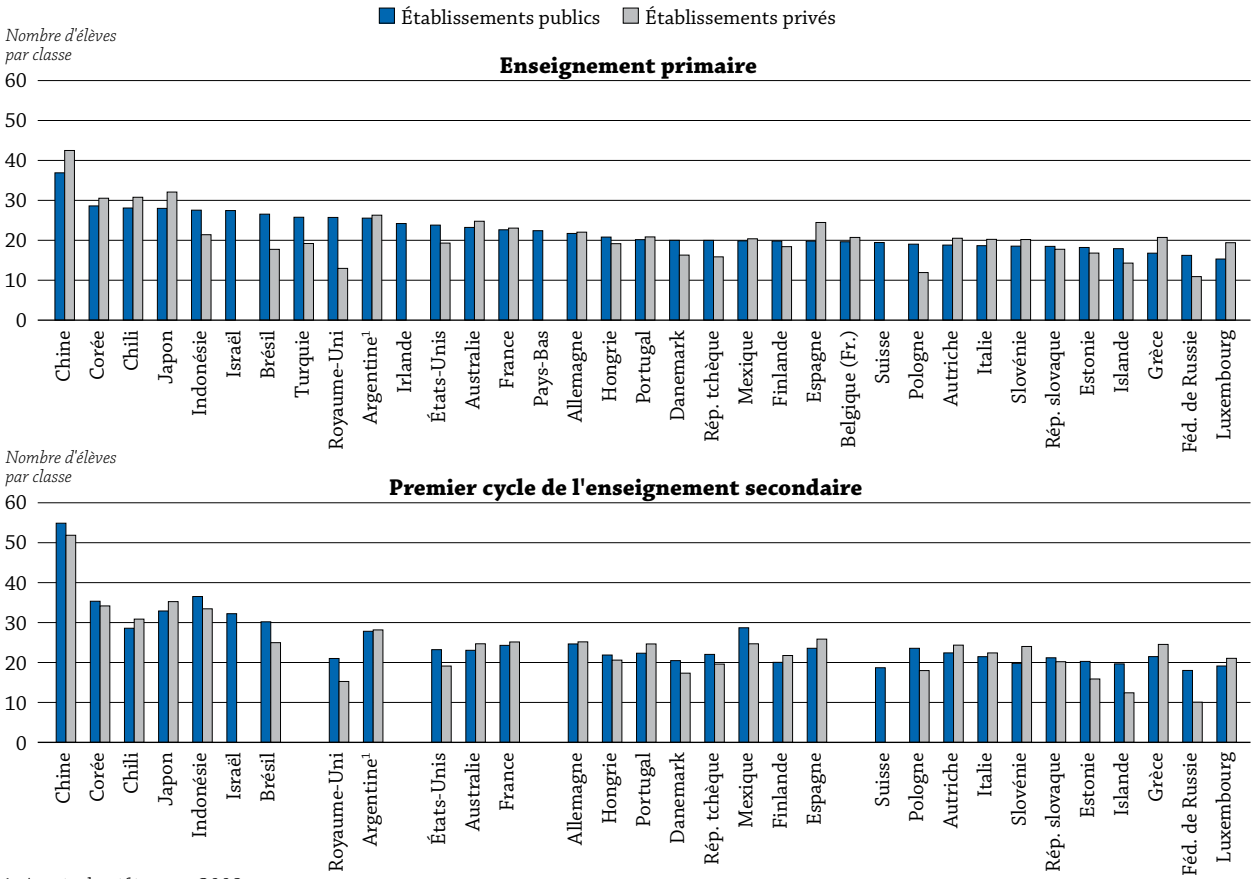
Taux d'encadrement dans les établissements publics et privés

En moyenne, dans les pays dont les données sont disponibles, les taux d'encadrement sont un peu plus élevés dans les établissements privés, à la fois dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D2.3). Les écarts les plus importants à cet égard s'observent au Brésil et au Mexique où, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les établissements publics comptent au moins dix élèves de plus par enseignant que les établissements privés. La différence est aussi marquée dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Mexique.

À l'inverse, dans certains pays, les taux d'encadrement sont plus élevés dans les établissements publics que dans les établissements privés. C'est en Espagne, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, que cette tendance est la plus marquée : les élèves sont 16 environ par enseignant dans les établissements privés, mais 9 seulement dans les établissements publics.

Parmi les pays dont les données sont disponibles, la taille moyenne des classes ne varie pas de plus de un élève entre les établissements publics et privés dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le graphique D2.4 et le tableau D2.1). Toutefois, des différences marquées s'observent entre les pays. Dans l'enseignement primaire, par exemple, la taille moyenne des classes est nettement plus élevée dans les établissements publics que dans les établissements privés (au moins quatre élèves de plus par classe) au Brésil, en Fédération de Russie, aux États-Unis, en Indonésie, en Pologne, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Turquie. Dans tous ces pays, sauf au Brésil et aux États-Unis, la part du secteur privé est toutefois relativement faible : elle représente au plus 5 % des effectifs de l'enseignement primaire (voir le tableau C1.5).

Graphique D2.4. Taille moyenne des classes dans les établissements publics et privés, selon le niveau d'enseignement (2009)



1. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans les établissements publics d'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468818

À l'inverse, la taille moyenne des classes est plus importante dans les établissements privés que dans les établissements publics (au moins quatre élèves de plus par classe) en Chine, en Espagne, au Japon et au Luxembourg.

La comparaison de la taille des classes entre les établissements publics et privés révèle des tendances nuancées dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, où la part du secteur privé est plus importante. À ce niveau d'enseignement, la taille moyenne des classes est plus élevée dans les établissements privés que dans les établissements publics dans 13 pays de l'OCDE, mais les écarts sont généralement moins prononcés que dans l'enseignement primaire.

Les pays soutiennent le secteur public et le secteur privé de l'éducation, et mettent des moyens à leur disposition, pour diverses raisons. Nombreux sont les pays animés par la volonté d'élargir l'éventail de possibilités offertes aux élèves/étudiants et à leurs parents. La taille des classes est un facteur dont les parents tiennent souvent compte lorsqu'ils choisissent l'établissement où inscrire leur enfant : les différences de taille de classe entre les établissements publics et privés peuvent influer sur les différences d'effectifs. Il est intéressant de constater que dans des pays où la part du secteur privé est substantielle dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, la taille moyenne des classes ne varie que dans une faible mesure entre établissements publics et privés. C'est le cas en Australie, en Belgique (Communauté française), au Chili, en Corée (uniquement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire), en France et au Luxembourg (voir le tableau C1.5), la taille moyenne des classes ne varie que dans une faible mesure entre établissements publics et privés. Lorsque les écarts sont importants, les élèves tendent à être plus nombreux par classe dans les établissements privés que dans les établissements publics. Ce constat montre que dans les pays où de nombreux parents choisissent d'inscrire leur enfant dans un établissement privé, la taille des classes n'est généralement pas un facteur déterminant à leurs yeux.

Définitions

L'expression **« cours de langue d'enseignement »,** qui est d'usage dans l'Enquête internationale de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA), désigne les cours de lecture, d'expression écrite et de littérature dans la langue d'enseignement.

Les **professionnels spécialisés dans le soutien aux élèves/étudiants** ont pour mission d'aider les élèves/étudiants dans leurs études. Il s'agit bien souvent d'enseignants qualifiés qui exercent d'autres fonctions dans le système d'éducation. Cette catégorie comprend également tous les personnels du système d'éducation spécialisés dans l'action sociale et les services de santé spécifiques aux élèves/étudiants. À titre d'exemple, citons les conseillers d'orientation, les bibliothécaires, les médecins, les dentistes, les infirmiers, les psychiatres et les psychologues, ainsi que d'autres professionnels exerçant des fonctions similaires.

La **catégorie des auxiliaires d'éducation, des assistants et des chargés de cours et de recherche** inclut le personnel non professionnel ou les élèves/étudiants qui aident les enseignants à dispenser des cours.

Le **corps enseignant** désigne le personnel qualifié impliqué directement dans l'instruction des élèves/étudiants. Il englobe les enseignants, les enseignants dispensant un enseignement spécialisé et ceux qui prennent en charge des élèves/étudiants constituant une classe entière dans une salle de classe ou des élèves/étudiants réunis en petits groupes dans une salle spécialisée, ou qui donnent des cours particuliers dans une salle de classe ou un autre local. Le corps enseignant comprend également les chefs de département qui ont une charge de cours, mais exclut le personnel non qualifié qui assiste les enseignants lors des cours aux élèves/étudiants, comme les auxiliaires d'éducation ou le personnel paraprofessionnel.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2008-09 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (pour plus de précisions, voir l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/eag2011*).

La **taille des classes** est calculée comme suit : les effectifs d'élèves sont divisés par le nombre de classes. Les programmes d'enseignement spécial sont exclus afin de garantir la comparabilité internationale des données. Cet indicateur comprend uniquement les programmes normaux de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire, et exclut les sous-groupes d'élèves constitués en dehors des classes normales.

La taille des classes dérivée du cycle PISA 2009 est calculée sur la base des réponses des chefs d'établissement à un questionnaire. Il leur a été demandé d'indiquer la taille des classes en fonction des neuf catégories suivantes : pas plus de 15 élèves, entre 16 et 20 élèves, entre 21 et 25 élèves, entre 26 et 30 élèves, entre 31 et 35 élèves, entre 36 et 40 élèves, entre 41 et 45 élèves, entre 46 et 50 élèves, et plus de 50 élèves. La taille moyenne des classes a été calculée à partir de ces catégories sur la base de la valeur moyenne dans les catégories intermédiaires et les valeurs de 15 et 51 dans les deux catégories extrêmes.

Le **taux d'encadrement** (qui est fonction du nombre d'élèves/étudiants par enseignant) est calculé comme suit : les effectifs d'élèves/étudiants d'un niveau d'enseignement donné, exprimés en équivalents temps plein, sont divisés par le nombre d'enseignants, également en équivalents temps plein, de ce niveau dans le même type d'établissement d'enseignement.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Ehrenberg, R. *et al.* (2001), « Class Size and Student Achievement », *Psychological Science in the Public Interest*, vol. 2, n° 1, pp. 1-30.

Finn, J. (1998), *Class Size and Students at Risk: What is Known? What is Next?*, US Department of Education, Office of Educational Research and Improvement, National Institute on the Education of At-Risk Students, Washington DC.

Hattie, J. (2009), *Visible Learning; A Synthesis of over 800 Meta-analyses Relating to Achievement,* Routledge, Londres.

Krueger, A.B. (2002), « Economic Considerations and Class Size », *National Bureau of Economic Research Working Paper*, n° 8875.

OCDE (2009), *Creating Effective Teaching and Learning Environments: First Results from TALIS*, Éditions OCDE.

Piketty, T. et M. Valdenaire (2006), *L'Impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français : Estimations à partir du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation et de la prospective, Paris.

Pour plus d'informations sur la pyramide des âges du corps enseignant et sa répartition entre les sexes, consulter l'indicateur D7 en ligne.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau D2.4. Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2000)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472124

Tableau D2.1. Taille moyenne des classes, selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2009)

Calculs fondés sur le nombre d'élèves et le nombre de classes

		Enseignement primaire					Premier cycle de l'enseignement secondaire (filière générale)				
			Établissements privés					Établissements privés			
		Établissements publics	Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Total : établissements publics et établissements privés confondus	Établissements publics	Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Total : établissements publics et établissements privés confondus
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie	23.2	24.8	24.8	a	**23.7**	23.0	24.7	24.7	a	**23.7**
	Autriche	18.8	20.5	x(2)	x(2)	**18.9**	22.4	24.3	x(7)	x(7)	**22.6**
	Belgique	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Belgique (Fr.)	19.6	20.7	20.7	m	**20.1**	m	m	m	m	**m**
	Canada	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Chili	28.1	30.8	32.4	22.4	**29.6**	28.6	30.8	32.2	23.9	**29.7**
	Rép. tchèque	20.0	15.9	15.9	a	**19.9**	22.0	19.6	19.6	a	**22.0**
	Danemark	20.0	16.3	16.3	a	**19.4**	20.5	17.3	17.3	a	**19.9**
	Estonie	18.2	16.8	a	16.8	**18.1**	20.3	15.9	a	15.9	**20.1**
	Finlande	19.8	18.4	18.4	a	**19.8**	20.0	21.7	21.7	a	**20.1**
	France	22.6	23.0	x(2)	x(2)	**22.7**	24.3	25.1	25.4	14.1	**24.5**
	Allemagne	21.7	22.0	22.0	x(3)	**21.7**	24.6	25.2	25.2	x(8)	**24.7**
	Grèce	16.8	20.7	a	20.7	**17.0**	21.5	24.5	a	24.5	**21.6**
	Hongrie	20.8	19.2	19.2	a	**20.7**	21.9	20.6	20.6	a	**21.7**
	Islande	17.9	14.3	14.3	n	**17.8**	19.6	12.4	12.4	n	**19.5**
	Irlande	24.2	m	a	m	**m**	m	m	a	m	**m**
	Israël	27.4	a	a	a	**27.4**	32.2	a	a	a	**32.2**
	Italie	18.7	20.2	a	20.2	**18.8**	21.4	22.4	a	22.4	**21.5**
	Japon	28.0	32.1	a	32.1	**28.0**	32.9	35.2	a	35.2	**33.0**
	Corée	28.6	30.5	a	30.5	**28.6**	35.3	34.1	34.1	a	**35.1**
	Luxembourg	15.3	19.4	19.7	19.4	**15.6**	19.1	21.0	21.0	21.1	**19.5**
	Mexique	19.9	20.4	a	20.4	**19.9**	28.7	24.7	a	24.7	**28.3**
	Pays-Bas[1]	22.4	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Norvège	a	a	a	a	**a**	a	a	a	a	**a**
	Pologne	19.0	11.9	11.5	12.1	**18.7**	23.5	18.0	24.4	16.2	**23.3**
	Portugal	20.2	20.8	23.2	20.0	**20.2**	22.3	24.6	23.9	25.8	**22.6**
	Rép. slovaque	18.5	17.8	17.8	n	**18.4**	21.2	20.2	20.2	n	**21.1**
	Slovénie	18.5	20.2	20.2	n	**18.5**	19.8	24.0	24.0	n	**19.8**
	Espagne	19.8	24.5	24.5	24.5	**21.1**	23.5	25.8	26.0	24.2	**24.3**
	Suède	m	m	m	n	**m**	m	m	m	n	**m**
	Suisse	19.4	m	m	m	**m**	18.7	m	m	m	**m**
	Turquie	25.8	19.2	a	19.2	**25.6**	a	a	a	a	**a**
	Royaume-Uni	25.7	13.0	25.7	12.9	**24.5**	21.0	15.2	19.1	10.5	**19.6**
	États-Unis	23.8	19.3	a	19.3	**23.3**	23.2	19.1	a	19.1	**22.8**
	Moyenne OCDE	21.4	20.5	20.4	20.7	**21.4**	23.5	22.8	23.0	21.3	**23.7**
	Moyenne UE21	20.0	19.0	19.6	18.5	**19.8**	21.9	21.7	22.0	19.8	**21.9**
Autres G20	Argentine[2]	25.5	26.3	29.8	24.0	**26.2**	27.8	28.1	29.7	26.9	**28.1**
	Brésil	26.5	17.7	a	17.7	**25.0**	30.2	25.0	a	25.0	**29.5**
	Chine	36.9	42.5	x(2)	x(2)	**37.1**	54.9	51.8	x(7)	x(7)	**54.6**
	Inde	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Indonésie	27.5	21.4	a	21.4	**26.4**	36.5	33.4	a	33.4	**35.3**
	Féd. de Russie	16.2	10.9	a	10.9	**16.2**	18.0	10.1	a	10.1	**17.9**
	Arabie saoudite	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Afrique du Sud	m	m	m	m	**m**	m	m	m	m	**m**
	Moyenne G20	24.7	22.9	~	~	**24.5**	26.8	24.9	~	~	**26.6**

1. Année de référence : 2006.
2. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472067

D2

Tableau D2.2. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2009)

Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Préprimaire		Primaire	Secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		
		Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires)	Nombre d'élèves par enseignant		Premier cycle	Deuxième cycle	Ensemble du secondaire		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
OCDE	Australie[1, 2]	m	m	15.8	x(6)	x(6)	12.0	m	m	14.4	m
	Autriche	10.7	15.2	12.6	9.6	10.2	9.9	10.8	x(10)	x(10)	15.6
	Belgique[3]	15.8	15.8	12.5	8.1	10.2	9.5	x(5)	x(10)	x(10)	19.5
	Canada[4]	m	x(4)	x(4)	16.6	14.7	15.9	m	m	m	m
	Chili	9.5	12.3	22.4	22.4	24.7	23.8	a	m	23.3	m
	Rép. tchèque	13.6	13.8	18.4	11.5	12.2	11.8	18.9	16.2	19.9	19.6
	Danemark	m	5.5	x(4)	9.9	m	m	m	m	m	m
	Estonie	m	m	16.2	15.7	16.8	16.3	x(5)	m	m	m
	Finlande	m	11.2	13.6	10.1	16.6	13.6	x(5)	n	14.9	14.9
	France[3]	19.7	19.7	19.7	14.9	9.6	12.2	x(8)	16.4	15.6	15.7
	Allemagne	10.6	13.6	17.4	15.1	13.9	14.8	15.0	14.1	11.5	11.9
	Grèce	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	m	11.0	10.7	10.8	12.8	11.8	12.4	17.5	16.2	16.3
	Islande	6.9	6.9	x(4)	9.9	10.9	10.2	x(5, 10)	x(10)	x(10)	10.2
	Irlande[2]	4.7	10.4	15.9	x(6)	x(6)	12.6	x(6)	x(10)	x(10)	14.3
	Israël[2]	11.6	22.6	17.0	13.7	10.8	11.9	m	m	m	m
	Italie[2]	11.0	11.0	10.7	10.0	11.8	11.0	m	7.2	18.4	18.3
	Japon	15.6	16.3	18.6	14.5	12.2	13.2	x(5, 10)	7.0	11.5	10.1
	Corée	17.5	17.5	22.5	19.9	16.7	18.2	a	m	m	m
	Luxembourg	13.0	13.0	11.6	x(6)	x(6)	9.1	m	m	m	m
	Mexique	25.9	25.9	28.1	33.0	25.6	30.1	a	13.8	14.6	14.6
	Pays-Bas[2]	m	x(3)	15.8	x(6)	x(6)	16.1	x(6)	x(10)	x(10)	14.4
	Nouvelle-Zélande	10.3	10.3	16.3	16.3	12.8	14.4	22.7	16.1	17.6	17.2
	Norvège[2]	m	m	10.7	9.9	9.4	9.7	x(5)	x(10)	x(10)	9.2
	Pologne	m	18.6	10.2	12.9	12.0	12.4	16.1	10.1	16.2	16.1
	Portugal	m	15.7	11.3	7.6	7.7	7.7	x(5, 10)	x(10)	x(10)	14.1
	Rép. slovaque	12.7	12.8	17.7	14.0	15.1	14.5	12.7	8.2	15.7	15.6
	Slovénie	9.4	9.4	16.7	7.9	14.3	11.0	x(5)	x(10)	x(10)	20.4
	Espagne	m	12.1	13.3	10.1	9.3	9.8	a	8.5	11.6	10.9
	Suède	6.2	6.3	12.1	11.3	13.2	12.3	12.9	x(10)	x(10)	8.8
	Suisse[1, 2]	m	17.4	15.4	12.0	10.4	11.5	m	m	m	m
	Turquie	m	27.4	22.9	a	16.9	16.9	a	58.8	13.4	17.8
	Royaume-Uni	15.5	16.4	19.9	16.1	12.3	13.7	x(5)	x(10)	x(10)	16.5
	États-Unis	m	13.2	14.8	14.3	15.1	14.7	16.0	x(10)	x(10)	15.3
	Moyenne OCDE	12.6	14.3	16.0	13.5	13.5	13.5	15.3	14.9	15.7	14.9
	Moyenne UE21	11.9	12.9	14.5	11.5	12.4	12.1	14.1	12.3	15.5	15.5
Autres G20	Argentine[4]	m	20.8	16.0	15.3	8.8	11.9	a	18.1	14.7	15.7
	Brésil	13.6	18.2	24.0	21.0	18.1	19.8	a	x(10)	x(10)	w
	Chine	m	m	17.6	15.6	18.2	16.7	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	16.8	20.8	15.9	16.8	16.3	a	x(10)	x(10)	22.7
	Féd. de Russie[2, 5]	m	m	17.9	x(6)	x(6)	8.7	x(6)	9.5	13.9	12.7
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	~	~	19.1	15.9	15.1	15.4	~	~	~	~

1. Seule la filière générale est comprise dans le deuxième cycle du secondaire.
2. Établissements publics uniquement (en Australie, tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau uniquement ; en Irlande, aux niveaux préprimaire et secondaire uniquement ; en Italie, du préprimaire au secondaire ; en Israël, au niveau préprimaire uniquement ; et en Fédération de Russie, au niveau primaire uniquement).
3. À l'exclusion des établissements privés indépendants.
4. Année de référence : 2008.
5. À l'exclusion du personnel à temps partiel des établissements publics du premier cycle du secondaire et de la filière générale du deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472086

D2

Tableau D2.3. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant, selon le type d'établissement (2009)

Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

		Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire				Ensemble du secondaire			
			Privé				Privé				Privé		
		Public	Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Public	Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Public	Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie[1]	**x(9)**	**x(10)**	x(11)	a	**x(9)**	**x(10)**	x(11)	a	**12.3**	**11.7**	11.7	a
	Autriche	**9.5**	**11.2**	x(2)	x(2)	**10.3**	**9.5**	x(6)	x(6)	**9.8**	**10.2**	x(10)	x(10)
	Belgique[2]	**7.4**	**m**	8.5	m	**10.9**	**m**	9.8	m	**9.6**	**m**	9.4	m
	Canada[3, 4, 5]	**16.8**	**14.4**	x(2)	x(2)	**14.8**	**13.3**	x(6)	x(6)	**16.0**	**14.0**	x(10)	x(10)
	Chili	**23.0**	**21.8**	23.0	15.8	**24.1**	**25.1**	28.2	13.6	**23.6**	**23.9**	26.3	14.3
	Rép. tchèque	**11.5**	**10.1**	10.1	a	**11.8**	**15.0**	15.0	a	**11.6**	**14.2**	14.2	a
	Danemark[4]	**10.0**	**9.9**	9.9	m	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	m	m
	Estonie	**15.8**	**12.9**	a	12.9	**16.9**	**15.0**	a	15.0	**16.4**	**14.3**	a	14.3
	Finlande[6]	**10.0**	**10.6**	10.6	a	**16.2**	**19.1**	19.1	a	**13.3**	**17.2**	17.2	a
	France	**14.6**	**m**	16.1	m	**9.5**	**m**	10.0	m	**12.0**	**m**	12.9	m
	Allemagne	**15.2**	**14.3**	14.3	x(3)	**14.1**	**12.7**	12.7	x(7)	**14.9**	**13.8**	13.8	x(11)
	Grèce	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	m	m
	Hongrie	**10.9**	**9.9**	9.9	a	**12.8**	**12.5**	12.5	a	**11.8**	**11.6**	11.6	a
	Islande[4, 6]	**9.9**	**9.3**	9.3	n	**10.9**	**10.6**	10.6	n	**10.1**	**10.3**	10.3	n
	Irlande[2]	**x(9)**	**x(10)**	a	x(12)	**x(9)**	**x(10)**	a	x(12)	**12.6**	**m**	a	m
	Israël	**13.7**	**a**	a	a	**10.8**	**a**	a	a	**11.9**	**a**	a	a
	Italie	**10.0**	**m**	a	m	**11.8**	**m**	a	m	**11.0**	**m**	a	m
	Japon[6]	**14.7**	**13.0**	a	13.0	**11.5**	**13.9**	a	13.9	**13.1**	**13.7**	a	13.7
	Corée	**19.9**	**20.0**	20.0	a	**16.2**	**17.4**	17.4	a	**18.2**	**18.1**	18.1	a
	Luxembourg	**8.9**	**x(10)**	x(11)	x(12)	**9.3**	**x(10)**	x(11)	x(12)	**9.1**	**8.8**	9.2	8.4
	Mexique	**35.9**	**20.3**	a	20.3	**30.6**	**15.0**	a	15.0	**34.0**	**17.5**	a	17.5
	Pays-Bas[2]	**x(9)**	**m**	a	m	**x(9)**	**m**	a	m	**16.1**	**m**	a	m
	Nouvelle-Zélande	**16.6**	**15.2**	16.2	13.2	**14.8**	**9.4**	14.5	6.4	**15.7**	**11.1**	15.2	7.6
	Norvège	**9.9**	**m**	m	m	**9.4**	**m**	m	m	**9.7**	**m**	m	m
	Pologne	**13.0**	**9.8**	11.3	9.2	**12.0**	**11.5**	14.0	11.1	**12.5**	**10.9**	12.7	10.5
	Portugal	**7.3**	**10.3**	11.1	9.5	**8.1**	**6.5**	11.3	5.6	**7.7**	**7.6**	11.2	6.4
	Rép. slovaque	**14.0**	**13.3**	13.3	n	**15.4**	**13.3**	13.3	n	**14.6**	**13.3**	13.3	n
	Slovénie[2]	**7.9**	**4.5**	4.5	n	**14.3**	**13.2**	x(6)	x(6)	**10.9**	**12.6**	x(10)	x(10)
	Espagne	**8.6**	**15.5**	15.5	15.6	**8.3**	**14.1**	14.3	13.8	**8.5**	**15.1**	15.3	14.4
	Suède	**11.2**	**12.1**	12.1	n	**13.0**	**14.7**	14.7	n	**12.1**	**13.7**	13.7	n
	Suisse[7]	**12.0**	**m**	m	m	**10.4**	**m**	m	m	**11.5**	**m**	m	m
	Turquie	**a**	**a**	a	a	**17.7**	**7.5**	a	7.5	**17.7**	**7.5**	a	7.5
	Royaume-Uni[2]	**17.6**	**11.4**	12.3	10.1	**12.8**	**11.6**	12.0	9.7	**14.9**	**11.6**	12.1	9.8
	États-Unis	**14.8**	**10.9**	a	10.9	**15.9**	**10.0**	a	10.0	**15.3**	**10.5**	a	10.5
	Moyenne OCDE	**13.5**	**12.8**	12.7	9.3	**13.6**	**13.2**	14.3	8.7	**13.7**	**13.0**	13.8	9.0
	Moyenne UE21	**11.3**	**11.1**	11.4	11.5	**12.2**	**13.0**	13.2	11.1	**12.1**	**12.5**	12.8	10.6
Autres G20	Argentine[3]	**14.8**	**17.0**	16.4	19.1	**7.9**	**11.5**	10.5	15.9	**11.4**	**14.0**	13.1	17.3
	Brésil	**22.8**	**12.5**	a	12.5	**19.9**	**11.8**	a	11.8	**21.6**	**12.1**	a	12.1
	Chine	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	m	m
	Inde	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	m	m
	Indonésie	**18.6**	**12.7**	a	12.7	**18.2**	**15.7**	a	15.7	**18.5**	**14.0**	a	14.0
	Féd. de Russie	**m**	**m**	a	m	**m**	**m**	a	m	**m**	**m**	a	m
	Arabie saoudite	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	m	m
	Afrique du Sud	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	m	m	**m**	**m**	m	m

1. Seule la filière générale est incluse dans les premier et deuxième cycles du secondaire.
2. Le post-secondaire non tertiaire est inclus dans le deuxième cycle du secondaire.
3. Année de référence : 2008.
4. Le primaire est inclus dans le premier cycle du secondaire.
5. Le préprimaire est inclus dans le premier cycle du secondaire.
6. Des programmes post-secondaires sont inclus dans le deuxième cycle du secondaire.
7. Seule la filière générale est incluse dans le deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

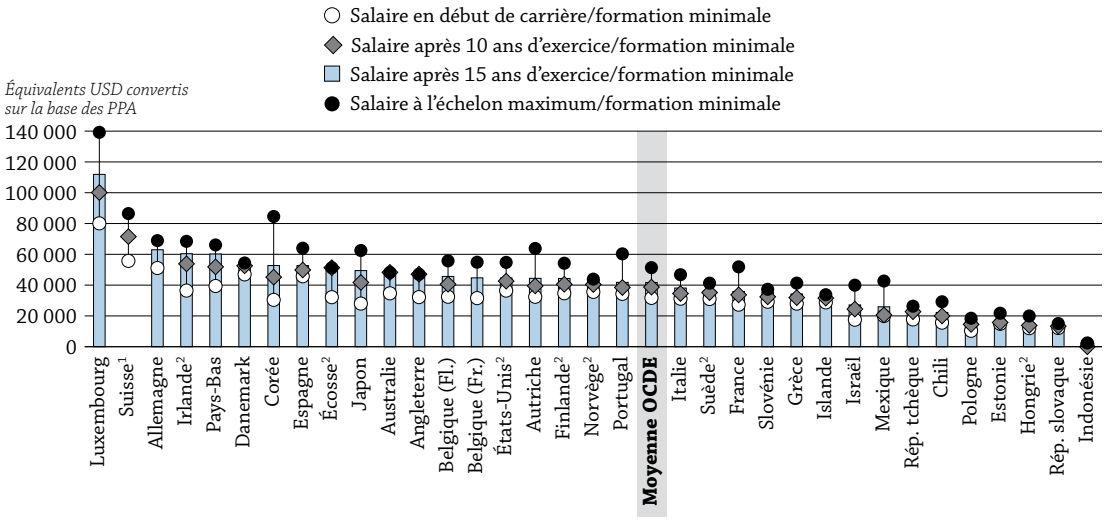
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472105

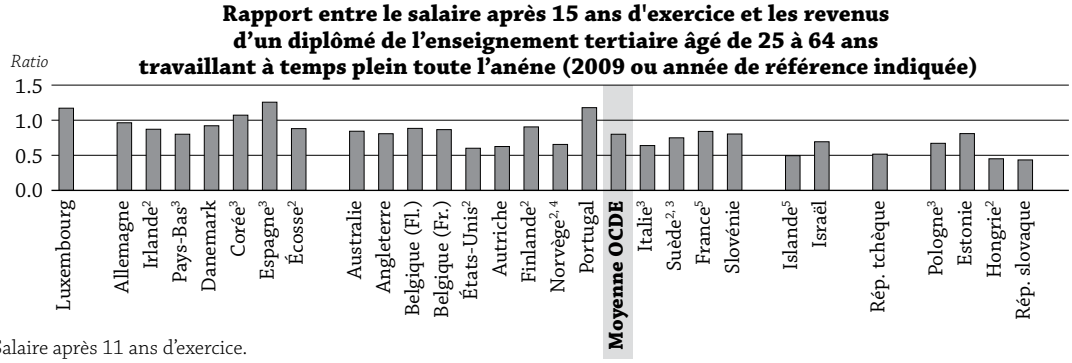
QUEL EST LE NIVEAU DE SALAIRE DES ENSEIGNANTS ?

- Le salaire statutaire des enseignants ayant au moins 15 ans d'exercice à leur actif s'établit, en moyenne, à 38 914 USD dans l'enseignement primaire, à 41 701 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 43 711 USD dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants en poste dans l'enseignement primaire représente 77 % du salaire des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Ce pourcentage du revenu de référence représente 81 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 85 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Graphique D3.1. Salaire des enseignants du premier cycle du secondaire, selon l'ancienneté (en début de carrière, après 10 ans d'exercice, 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum) (2009)

Salaire statutaire annuel des enseignants du premier cycle du secondaire dans les établissements publics, en équivalents USD convertis sur la base des PPA, et rapport entre le salaire après 15 ans d'exercice et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année





1. Salaire après 11 ans d'exercice.
2. Salaire réel.
3. Année de référence : 2008.
4. Année de référence : 2007.
5. Année de référence : 2006.

Les pays sont classés par ordre décroissant du salaire des enseignants possédant la formation minimale, après 15 ans d'exercice, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableaux D3.1 et D3.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468856

Contexte

La rémunération des enseignants représente le principal poste de dépenses du budget de l'éducation. L'accroissement de la dette publique, qui a résulté de l'action des gouvernements pendant la crise financière de la fin 2008, a amené les décideurs politiques à réduire les dépenses publiques – en particulier la rémunération dans la fonction publique. Le niveau de salaire et les conditions de travail sont des atouts importants pour constituer, développer et entretenir un corps enseignant compétent et de qualité. La rémunération est donc un élément clé pour les décideurs politiques soucieux à la fois de préserver la qualité de l'enseignement et de maintenir le budget de l'éducation en équilibre (voir les indicateurs B6 et B7).

Autres faits marquants

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, **le salaire des enseignants augmente avec le niveau auquel ils enseignent**. En Belgique, en Indonésie, au Luxembourg et en Pologne, par exemple, les enseignants ayant au moins 15 ans d'exercice à leur actif gagnent au moins 25 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire.
- **Les salaires à l'échelon maximal du barème sont supérieurs de 64 %, en moyenne, aux salaires en début de carrière dans l'enseignement primaire et secondaire.** C'est dans les pays où la progression dans l'échelle barémique s'étend sur de nombreuses années que cet écart de rémunération tend à être le plus important. Les salaires à l'échelon maximal sont ainsi supérieurs de 80 %, en moyenne, aux salaires en début de carrière dans des pays où il faut au moins 30 ans pour parvenir au sommet de l'échelle barémique.
- La moitié des 35 pays dont les données sont disponibles octroient des **primes aux enseignants pour performance professionnelle remarquable**.

Tendances

Le salaire des enseignants a augmenté, en valeur réelle, dans la plupart des pays dont les données sont disponibles entre 1995 et 2009. La France et la Suisse font figure d'exception : le salaire des enseignants y a diminué en valeur réelle durant cette période.

Il ressort de l'analyse des pays dont les données de toutes les années de référence sont disponibles que le salaire des enseignants a progressé à un rythme moins soutenu que le PIB par habitant dans la plupart des pays entre 2000 et 2008. Entre 2008 et 2009, toutefois, la plupart des pays ont enregistré une augmentation du salaire des enseignants en pourcentage du PIB par habitant, ce qui s'explique vraisemblablement par le net ralentissement de la croissance du PIB après la crise financière.

D3

Analyse

Comparaison des salaires des enseignants

Le salaire des enseignants n'est qu'une composante parmi d'autres de leur rémunération totale. Les enseignants peuvent, par exemple, bénéficier de primes au titre de l'affectation dans des régions reculées, d'allocations familiales, de réductions de tarif dans les transports publics ou de la détaxation des biens culturels. De plus, le régime fiscal et le système de prestations sociales varient énormément entre les pays de l'OCDE. Pour toutes ces raisons, la prudence est de rigueur lors de la comparaison des salaires des enseignants entre les pays.

Le salaire des enseignants varie fortement entre les pays. Le salaire des enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire ayant au moins 15 ans d'exercice à leur actif est inférieur à 15 000 USD en Hongrie, en Indonésie et en République slovaque, mais égal ou supérieur à 60 000 USD en Allemagne, en Irlande et aux Pays-Bas ; il passe même la barre des 100 000 USD au Luxembourg (voir le tableau D3.1 et le graphique D3.1).

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le salaire des enseignants augmente avec le niveau auquel ils enseignent. Ainsi, en Belgique, les enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif gagnent environ 30 % de plus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Au Luxembourg, les enseignants du premier ou du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent le même salaire, mais 50 % de plus que les enseignants du primaire. Au Chili, en Corée, en Islande, au Japon et en Turquie, la différence de salaire entre les enseignants en poste dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement primaire est inférieure à 5 %, et en Angleterre, en Australie, en Écosse, en Estonie, en Grèce, en Irlande, au Portugal, en République slovaque et en Slovénie, les enseignants gagnent autant dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. Par contraste, en Israël, les enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire gagnent 14 % de moins que ceux de l'enseignement primaire (voir le tableau D3.1).

La variation du salaire des enseignants entre les niveaux d'enseignement peut influer sur la capacité des établissements et des systèmes d'éducation à attirer et à retenir les enseignants, et peut aussi avoir un effet sur la mobilité des enseignants entre les niveaux d'enseignement.

Salaire des enseignants par comparaison au salaire des diplômés de l'enseignement tertiaire

La propension des jeunes à embrasser la carrière d'enseignant et la propension des enseignants à le rester dépendent jusqu'à un certain point des salaires des enseignants par rapport à ceux proposés dans d'autres professions exigeant un niveau comparable de qualification. Dans tous les pays de l'OCDE, il faut avoir obtenu un diplôme de fin d'études tertiaires pour enseigner, les autres professions exigeant un diplôme du même niveau sont donc autant d'alternatives au métier d'enseignant (voir le tableau D3.2 et l'encadré D3.1). Pour comparer les niveaux de salaire et la situation sur le marché du travail entre les pays, le salaire des enseignants est donc rapporté à celui des actifs diplômés du même niveau d'enseignement : les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent toute l'année à temps plein (voir l'indicateur A10 pour plus de précisions). Cet indicateur porte sur le salaire des enseignants ayant les qualifications minimales requises et ayant 15 ans d'exercice à leur actif, quel que soit leur âge. Le salaire moyen des enseignants est susceptible d'être plus élevé que ce salaire statutaire spécifique.

En moyenne, le salaire des enseignants du primaire représente 77 % du salaire des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année ; ce pourcentage s'établit à 81 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 85 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les salaires les moins élevés chez les enseignants par comparaison avec d'autres professions aussi qualifiées s'observent en République slovaque (à tous les niveaux d'enseignement) et en Hongrie et en Islande (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire) où, en moyenne, le salaire statutaire des enseignants ayant 15 ans d'exercice à leur actif ne représente pas plus de 50 % du salaire moyen des diplômés de l'enseignement tertiaire qui travaillent à temps plein toute l'année.

C'est en Corée, en Espagne et au Portugal que le salaire relatif des enseignants dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire est le plus élevé : les enseignants y gagnent plus que les autres actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, le salaire des enseignants est supérieur de 10 % au moins à celui d'autres actifs ayant le même niveau de formation en Belgique, au Luxembourg et au Portugal ; ce différentiel atteint 32 % en Espagne (voir le tableau D3.2 et le graphique D3.1).

Encadré D3.1. **Formation initiale des enseignants**

Il faut être titulaire d'un diplôme de fin d'études tertiaires pour exercer la profession d'enseignant à partir de l'enseignement primaire dans tous les pays de l'OCDE, et même à l'issue d'une formation tertiaire de type A (largement théorique) pour exercer dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans la plupart des pays. En Belgique et au Luxembourg, un diplôme de fin d'études tertiaires de type B (formations plus courtes et à finalité nettement plus professionnelle) suffit pour enseigner dans l'enseignement primaire, alors qu'en Irlande, au Japon, en Pologne et au Portugal, les qualifications tertiaires de type A comme de type B sont acceptées. Un diplôme de fin d'études tertiaires de type B suffit pour enseigner dans le premier cycle de l'enseignement secondaire en Belgique, alors que les qualifications tertiaires de type A comme de type B sont acceptées en Irlande, au Japon et au Mexique. Les diplômés de l'enseignement tertiaire de type A comme de type B peuvent enseigner dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire en Irlande, au Mexique et en Slovénie (voir le tableau D3.2).

En moyenne, la formation initiale tend à être plus longue pour les enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que pour ceux de l'enseignement primaire. Les enseignants du primaire suivent une formation initiale de trois ans en Autriche, en Belgique, en Espagne et en Suisse, mais cinq ans, voire davantage, en Allemagne, en Finlande, en France, en République tchèque et en Slovénie. La formation initiale des enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire est plus longue que celle des enseignants du primaire dans un tiers des pays de l'OCDE. Pour les enseignants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, la formation initiale dure trois ans (dans certains programmes) en Angleterre, en Israël et en Pologne, mais plus de six ans en Allemagne et en République slovaque.

Ancienneté et barèmes salariaux des enseignants

Le régime salarial des enseignants donne la mesure des encouragements financiers qui leur sont accordés à différents stades de leur carrière. La compensation différée, qui incite les travailleurs à rester fidèles à leur employeur, à ne pas abandonner leur profession et à atteindre les objectifs de performance qui leur sont fixés, est également intégrée dans les barèmes salariaux des enseignants. Les indicateurs de l'OCDE sur le salaire des enseignants se limitent à quatre stades des barèmes salariaux : le salaire en début de carrière, après 10 et 15 ans d'exercice, et à l'échelon maximum. Les salaires rapportés ici sont ceux des enseignants qui ont les qualifications minimales requises. La prudence est de mise lors des comparaisons, car certains pays de l'OCDE prévoient des ajustements salariaux en cas de qualification supérieure au niveau minimum requis. Les données présentées permettent toutefois de déterminer dans quelle mesure le régime de rémunération des enseignants prévoit des avantages salariaux en fonction de l'ancienneté et du niveau de qualification.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants gagnent respectivement 24 % et 35 % de plus, en moyenne, après 10 et 15 ans d'exercice qu'en début de carrière. À l'échelon maximum du barème, atteint après 24 ans d'exercice en moyenne, ils gagnent, en moyenne, 64 % de plus qu'en début de carrière. Dans certains pays, le salaire progresse toutefois relativement peu au fil de la carrière. Au Danemark et en Islande, par exemple, dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants arrivés au sommet de l'échelle barémique gagnent moins de 25 % de plus que leurs collègues en début de carrière. Cette différence est inférieure à 25 % dans tous les niveaux d'enseignement en Norvège, en République slovaque et en Turquie (voir le tableau D3.1).

En Australie, au Danemark, en Écosse et en Estonie, les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire atteignent le niveau maximal du barème salarial après six à neuf années d'exercice. Dans ces pays, des problèmes risquent de se poser en raison des faibles incitations financières accordées aux enseignants une fois qu'ils sont parvenus au sommet de l'échelle barémique. Toutefois, resserrer l'échelle barémique peut présenter des avantages. Nombreux sont ceux qui estiment, par exemple, que dans les organisations où les écarts de salaire entre les membres du personnel sont plus resserrés, les flux d'information sont plus fluides, les travailleurs se font davantage confiance et la collégialité est plus grande.

En Autriche, au Chili, en Corée, en Espagne, en France, en Grèce, en Hongrie, en Indonésie, en Israël, en Italie, au Japon, au Luxembourg, au Portugal, en République slovaque et en République tchèque, il faut au moins 30 ans d'exercice pour atteindre l'échelon maximum de l'échelle des rémunérations dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D3.1). Les salaires progressent de façon constante dans deux tiers des 28 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, mais de façon irrégulière dans les autres pays. L'échelon maximum est, par exemple, atteint après 33 ans d'ancienneté en Grèce et 32 ans d'ancienneté en République tchèque, et est associé à un salaire supérieur de 50 % à celui en début de carrière. Toutefois, la progression salariale est forte durant les 10 premières années, puis s'atténue au cours des 22 années suivantes en République tchèque, alors qu'elle est constante tout au long de la carrière en Grèce.

Lors de l'analyse des barèmes salariaux des enseignants, il importe de garder présent à l'esprit le fait que les enseignants n'atteignent pas tous l'échelon maximum. Aux Pays-Bas, par exemple, il existe trois niveaux salariaux pour les enseignants de l'enseignement secondaire, mais 17 % seulement des enseignants sont rémunérés en fonction du niveau le plus élevé selon les chiffres de 2009.

Salaires statutaires par heure d'enseignement

Le salaire statutaire par heure d'enseignement après 15 ans d'exercice s'élève, en moyenne, à 51 USD dans l'enseignement primaire, à 62 USD dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et à 71 USD dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. C'est au Chili, en Estonie, en Hongrie, en Indonésie, au Mexique et en République slovaque que le salaire par heure de cours est le moins élevé (il ne représente pas plus de 30 USD). En revanche, le salaire par heure de cours atteint ou dépasse 70 USD à tous les niveaux d'enseignement en Allemagne, au Danemark, au Japon et au Luxembourg (voir le tableau D3.1).

Dans l'ensemble, le salaire par heure de cours est plus élevé dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire, même dans les pays où le salaire statutaire est équivalent entre ces deux niveaux d'enseignement, car les enseignants doivent donner moins d'heures de cours dans l'enseignement secondaire (voir l'indicateur D4). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les enseignants gagnent 34 % de plus environ par heure de cours dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (voir le tableau D3.1). Cet écart de rémunération est nul en Écosse et ne représente pas plus de 5 % au Chili, mais il passe la barre des 100 % au Danemark et en Indonésie. Par contraste, en Angleterre, les enseignants gagnent 11 % de plus par heure d'enseignement dans l'enseignement primaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Toutefois, l'écart de salaire entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire s'atténue, voire se comble totalement, lorsque le facteur de comparaison est le salaire par heure de travail. Au Portugal, par exemple, l'écart de rémunération par heure de cours entre l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire représente 14 %, alors que le salaire statutaire et le temps de travail sont équivalents à ces deux niveaux d'enseignement, ce qui s'explique par le fait que les enseignants consacrent une plus grande partie de leur temps de travail à donner cours dans l'enseignement primaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D4.1).

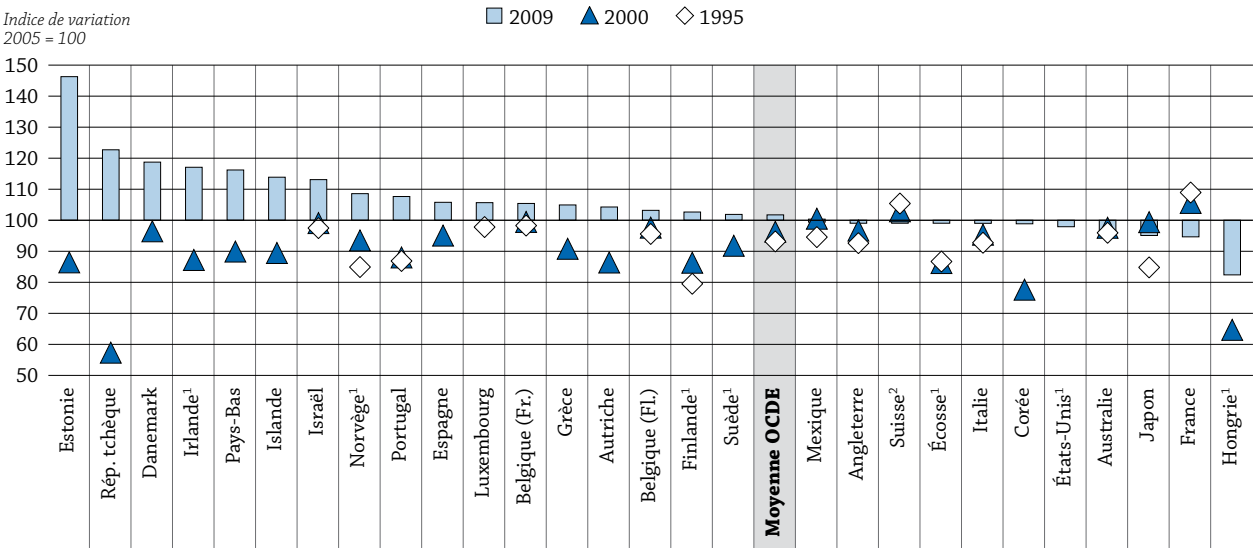
Évolution depuis 1995

Évolution des salaires en valeur réelle

Entre 2000 et 2009, le salaire des enseignants a augmenté en valeur réelle dans la plupart des pays. C'est en Estonie, en République tchèque et en Turquie que les progressions les plus fortes – nettement supérieures à 50 % –

ont été enregistrées. Les seuls pays qui échappent à ce constat sont l'Australie, la France, le Japon et la Suisse. Les chiffres de 1995 ne sont disponibles que dans un petit nombre de pays. Entre 1995 et 2009, le salaire a progressé en valeur réelle dans tous ces pays, sauf en France et en Suisse (voir le tableau D3.3 et le graphique D3.2).

Graphique D3.2. Évolution du salaire des enseignants du premier cycle du secondaire après 15 ans d'exercice/formation minimale (entre 1995, 2000, 2005 et 2009)



1. Salaire réel.
2. Salaire après 11 ans d'exercice.

Les pays sont classés par ordre décroissant de l'indice de variation, entre 2005 et 2009, du salaire des enseignants du premier cycle du secondaire après 15 ans d'exercice.

Source : OCDE. Tableau D3.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468875

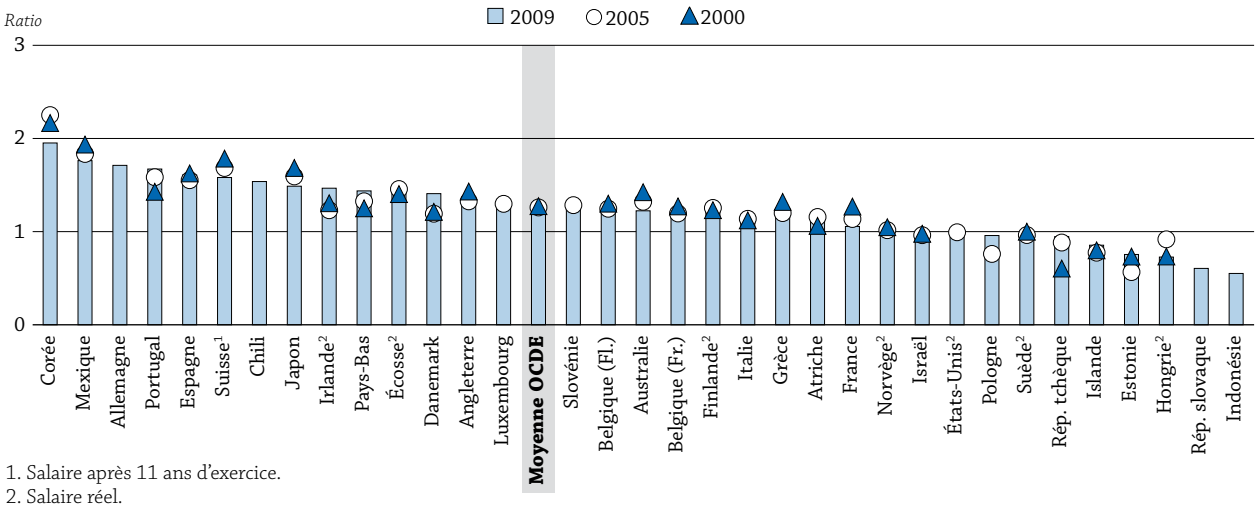
Évolution du salaire en valeur relative (PIB)

Rapporter les salaires statutaires en pourcentage du PIB par habitant permet de normaliser les comparaisons dans le temps et de situer les niveaux de salaire des enseignants par rapport à la richesse des pays. Le PIB par habitant est associé à plusieurs facteurs en plus des revenus du travail, tels que les revenus du capital et le taux d'emploi de la population active. Toutefois, le budget que les pays consacrent à la rémunération des enseignants en fonction de leurs ressources est un indicateur de la valeur qu'ils attachent à l'éducation. Selon les chiffres de 2009, c'est en Allemagne, en Corée, au Mexique (dans le premier cycle de l'enseignement secondaire), en Suisse (dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire) et en Turquie que le salaire statutaire des enseignants du secondaire ayant 15 ans d'exercice à leur actif est le plus élevé en pourcentage du PIB par habitant. Dans l'enseignement primaire, c'est en Corée et en Turquie que le salaire des enseignants est le plus élevé en pourcentage du PIB par habitant. Toujours en pourcentage du PIB par habitant, le salaire des enseignants en milieu de carrière est le moins élevé en Estonie, en Hongrie, en Indonésie et en République slovaque (voir le tableau D3.4).

La plupart des pays ont assisté à une régression du salaire des enseignants en pourcentage du PIB par habitant entre 2000 et 2009. C'est en Australie, en Corée, en France, au Japon et en Suisse que le salaire des enseignants en pourcentage du PIB par habitant a le plus diminué. Il est toutefois resté nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE dans tous ces pays, sauf en Australie et en France. À l'inverse, le salaire des enseignants a sensiblement augmenté en pourcentage du PIB par habitant au Danemark, au Portugal et en République tchèque entre 2000 et 2009 (voir le graphique D3.3).

Graphique D3.3. Évolution du rapport entre le salaire après 15 ans d'exercice (formation minimale) et le PIB par habitant (2000, 2005, 2009)

Rapport entre le salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics du premier cycle du secondaire après 15 ans d'exercice et le PIB par habitant



1. Salaire après 11 ans d'exercice.
2. Salaire réel.

Les pays sont classés par ordre décroissant du rapport entre le salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale et le PIB par habitant en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D3.4. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468894

Encadré D3.2. Conséquences de la crise financière

La crise financière qui a frappé l'économie mondiale à la fin de l'année 2008 pourrait être lourde de conséquences pour la rémunération des fonctionnaires et des travailleurs du secteur public en général. Elle a tout d'abord donné lieu à une diminution générale de la croissance du PIB dans les pays de l'OCDE ; certains pays sont entrés en récession. En second lieu, elle a entraîné une forte augmentation de la dette publique qui a mené de nombreux pays sur la voie de l'austérité budgétaire. La réduction de la croissance économique conjuguée à l'austérité budgétaire affecte à de nombreux égards les salaires dans la fonction publique, y compris ceux des enseignants. La diminution du PIB par habitant augmente directement le niveau de salaire relatif. De plus, la récession et la diminution de la croissance ont vraisemblablement pour effet d'accroître le salaire relatif des enseignants, car un ralentissement cyclique agit moins vite sur les salaires que sur le PIB. Enfin, l'austérité budgétaire préconisée pour réduire la dette publique pourrait se traduire par une diminution des salaires des enseignants et des autres fonctionnaires dans certains pays. Dans la plupart des pays, toutefois, ces mesures ont été prises après 2009.

Dans la plupart des pays, le PIB par habitant est inférieur au salaire des diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans qui travaillent à temps plein toute l'année. Les valeurs de l'indicateur calculé sur la base du PIB par habitant sont donc plus élevées que celles de l'indicateur calculé sur la base des revenus (voir les tableaux D3.2 et D3.4). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire représente l'équivalent de 1.24 fois la valeur du PIB par habitant, mais de 0.81 fois le salaire des autres diplômés de l'enseignement tertiaire. De plus, le deuxième indicateur est moins variable que le premier, ce qui s'explique par le fait que le PIB par habitant est un indicateur général du niveau de revenu, qui additionne le revenu du capital et le revenu du travail par habitant dans un pays. Toutefois, dans les pays où le salaire des enseignants est soit élevé, soit faible en pourcentage du PIB par habitant, il tend à l'être aussi en pourcentage du revenu des diplômés de l'enseignement tertiaire. Quelques pays font toutefois figure

d'exception. En Corée, par exemple, le salaire des enseignants est élevé en pourcentage du PIB par habitant, alors qu'il est plus proche de celui d'autres pays en pourcentage du revenu des diplômés de l'enseignement tertiaire. L'inverse s'observe en Espagne.

Primes : incitations et allocations

En plus des barèmes de base, de nombreux pays prévoient des systèmes d'incitation qui leur permettent d'offrir aux enseignants des avantages financiers et/ou une réduction de leur horaire. Une diminution du nombre d'heures de cours est, par exemple, accordée aux enseignants au titre de l'ancienneté en Grèce et en Islande. Au Portugal, les enseignants peuvent prétendre à une augmentation de salaire ou à une réduction de leur horaire s'ils se livrent à des activités spéciales (par exemple, la supervision d'enseignants stagiaires, l'exercice des fonctions de conseiller d'orientation, etc.). Conjugués au salaire en début de carrière, ces avantages peuvent être déterminants lorsqu'il s'agit de prendre la décision de devenir ou de rester enseignant. Parmi les mesures incitatives proposées aux enseignants en début de carrière, citons les allocations familiales, les primes au titre de l'affectation dans certaines zones ou encore l'augmentation du salaire de départ au titre de la détention d'un diplôme ou d'une qualification d'un niveau supérieur aux exigences minimales requises.

Cet indicateur ne porte pas sur le montant des avantages salariaux, mais indique si ces avantages sont prévus ou non dans les pays et, dans l'affirmative, identifie l'instance responsable de leur octroi (voir le tableau D3.5a et les tableaux D3.5b, D3.5c et D3.5d disponibles en ligne, ainsi que l'annexe 3, *www.oecd.org/edu/eag2011*).

Le plus souvent, les primes sont accordées au titre de l'exercice de fonctions particulières ou de conditions de travail spécifiques, par exemple l'affectation dans des établissements défavorisés, en particulier ceux qui sont situés dans des quartiers très pauvres ou qui accueillent un grand nombre d'élèves dont la langue maternelle n'est pas la langue d'enseignement. Ces établissements peinent souvent à recruter des enseignants et sont plus susceptibles d'être dotés d'un corps enseignant moins expérimenté (OCDE, 2005). Ces primes sont annuelles dans la moitié environ des pays. Dans neuf pays, les enseignants qui enseignent des matières touchées par une pénurie d'enseignants bénéficient également d'une prime, annuelle le plus souvent.

Les primes au titre des qualifications, de la formation ou des performances sont également courantes dans les pays membres ou partenaires de l'OCDE. À cet égard, les critères d'octroi les plus fréquents de primes sont la détention, avant l'entrée en fonction, d'un diplôme soit en pédagogie, soit dans la matière enseignée, d'un niveau supérieur aux qualifications minimales requises pour enseigner. Ces primes existent dans 65 % des pays, la moitié d'entre eux appliquant ces deux critères d'octroi. La réussite d'activités de développement professionnel donne droit à un avantage financier dans 22 pays. Ces paiements interviennent dans la fixation du salaire de base dans 16 de ces pays, mais ne s'effectuent que sous forme de prime ponctuelle en Corée.

Des primes sont octroyées aux enseignants au titre de performances professionnelles remarquables dans 18 pays. Cette prime est ponctuelle dans deux tiers de ces pays et annuelle dans 11. Dans 15 des 18 pays qui prévoient cet avantage, la décision peut être prise par les établissements.

Moins de la moitié des pays de l'OCDE octroient des primes sur la base de critères à caractère démographique (situation familiale ou âge). Ces primes sont le plus souvent annuelles.

Définitions

Par définition, un **ajustement du salaire de base** est un écart de salaire entre ce qu'un enseignant donné perçoit comme rémunération et le montant qu'il serait censé percevoir si seule son ancienneté (c'est-à-dire le nombre d'années passées à enseigner) était prise en considération. Les ajustements peuvent être temporaires ou permanents et peuvent réellement favoriser l'avancement d'un enseignant, que ce soit par le biais de l'application d'un autre barème salarial ou du passage à un échelon barémique supérieur.

Les **revenus des diplômés de l'enseignement tertiaire** (voir le tableau D3.2) correspondent à la moyenne des revenus du travail des titulaires d'un diplôme du niveau 5A, 5B ou 6 de la CITE âgés de 25 à 64 ans qui

travaillent à temps plein toute l'année. Le salaire relatif est calculé sur la base de la dernière année dont les données sur les revenus sont disponibles. Dans les pays où les données sur le salaire des enseignants et le salaire des autres diplômés de l'enseignement tertiaire ne se rapportent pas à la même année de référence (en Pologne, par exemple), la valeur de l'indicateur est corrigée en fonction de l'inflation au moyen du déflateur du PIB. Les statistiques de référence concernant les revenus des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire sont reprises aux annexes 2 et 3.

Le **salaire après 15 ans d'exercice** correspond au salaire annuel des enseignants travaillant à temps plein, possédant le niveau de formation minimal requis pour enseigner et ayant 15 ans d'exercice à leur actif. Le **salaire maximal** correspond au salaire annuel prévu à l'échelon le plus élevé du barème applicable aux enseignants travaillant à temps plein et ayant le niveau de formation minimal requis pour enseigner.

Le **salaire en début de carrière** correspond au salaire annuel moyen brut des enseignants travaillant à temps plein et ayant le niveau de formation minimal requis pour commencer à enseigner.

Le **salaire statutaire** (voir le tableau D3.1) est la rémunération prévue dans les barèmes officiels, alors que le **salaire réel** est le revenu annuel moyen perçu par les enseignants qui travaillent à plein temps. Le salaire indiqué est le salaire brut (soit la rémunération versée par l'employeur), hors cotisations patronales de sécurité sociale et de retraite (conformément aux barèmes salariaux en vigueur). Le salaire mentionné est celui dit « avant impôt », c'est-à-dire avant les déductions au titre de l'impôt sur le revenu. Dans le tableau D3.1, le salaire par heure d'enseignement est calculé comme suit : le salaire statutaire annuel des enseignants est divisé par le nombre total d'heures d'enseignement par an (voir le tableau D4.1).

Méthodologie

Les données sur le salaire statutaire des enseignants et leurs avantages salariaux proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2010 sur les enseignants et les programmes. Elles se rapportent à l'année scolaire 2008-09 et sont présentées dans le respect des politiques officielles appliquées dans les établissements publics.

Il convient de distinguer les salaires statutaires présentés dans cet indicateur de la masse salariale effectivement à la charge des pouvoirs publics et des salaires moyens des enseignants, ceux-ci étant influencés par d'autres facteurs, tels que la pyramide des âges ou la fréquence du travail à temps partiel.

Évaluer le salaire statutaire des enseignants qui travaillent à temps plein en fonction du nombre d'heures de cours qu'ils donnent par an ne permet pas de tenir compte du temps qu'ils consacrent à d'autres activités. Comme le temps d'enseignement en pourcentage du temps de travail des enseignants varie entre les pays, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation du salaire statutaire par heure de cours (voir l'indicateur D4). Toutefois, cet indicateur permet d'évaluer le coût du temps que les enseignants passent en classe.

Les salaires bruts sont convertis d'après les valeurs du PIB, des parités de pouvoir d'achat (PPA) et des taux de change tels qu'ils figurent dans la *Base de données de l'OCDE sur les comptes nationaux*. La période de référence des salaires des enseignants s'étend du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009. La période de référence du PIB par habitant et des PPA est l'année 2008-09. En complément du tableau D3.1, qui présente les salaires des enseignants en équivalents USD convertis sur la base des PPA, un tableau de l'annexe 2 indique les salaires des enseignants en équivalents EUR convertis sur la base des PPA.

Concernant l'évolution des salaires des enseignants (voir le tableau D3.3), les salaires sont convertis aux prix de 2005 au moyen du déflateur du PIB.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

OCDE (2005), *Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, Éditions OCDE.

OCDE (2008c), *Améliorer la direction des établissements scolaires – Volume 1 : Politiques et pratiques*, Éditions OCDE.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau D3.5b. Ajustement du salaire des enseignants dans les établissements publics sur décision des chefs d'établissement (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472238
- ***Tableau D3.5c. Ajustement du salaire des enseignants dans les établissements publics sur décision des autorités locales ou régionales (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472257
- ***Tableau D3.5d. Ajustement du salaire des enseignants dans les établissements publics sur décision des autorités nationales (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472276

D3

Tableau D3.1. [1/2] Salaire des enseignants (2009)

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, en début de carrière, après 10 ans d'exercice, 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum, selon le niveau d'enseignement, en équivalents USD convertis sur la base des PPA

		Primaire				Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire			
		Salaire en début de carrière/formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaire à l'échelon maximum/formation minimale	Salaire en début de carrière/formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaire à l'échelon maximum/formation minimale	Salaire en début de carrière/formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaire à l'échelon maximum/formation minimale
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	34 664	48 233	48 233	48 233	34 664	48 233	48 233	48 233	34 664	48 233	48 233	48 233
	Autriche	30 998	36 588	41 070	61 390	32 404	39 466	44 389	63 781	32 883	35 539	45 712	67 135
	Belgique (Fl.)	32 429	40 561	45 614	55 718	32 429	40 561	45 614	55 718	40 356	51 323	58 470	70 382
	Belgique (Fr.)	31 545	m	44 696	54 848	31 545	m	44 696	54 848	39 415	m	57 613	69 579
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	15 612	19 982	22 246	29 179	15 612	19 982	22 246	29 179	16 296	20 895	23 273	30 548
	Rép. tchèque	17 705	22 279	23 806	25 965	17 711	22 750	24 330	26 305	18 167	24 000	25 537	28 039
	Danemark	46 950	52 529	54 360	54 360	46 950	52 529	54 360	54 360	47 664	62 279	62 279	62 279
	Angleterre	32 189	47 047	47 047	47 047	32 189	47 047	47 047	47 047	32 189	47 047	47 047	47 047
	Estonie	14 881	15 758	15 758	21 749	14 881	15 758	15 758	21 749	14 881	15 758	15 758	21 749
	Finlande[1]	32 692	37 632	41 415	50 461	34 707	40 550	44 294	54 181	35 743	45 444	49 237	61 089
	France	24 006	31 156	33 359	49 221	27 296	33 653	35 856	51 833	27 585	33 942	36 145	52 150
	Allemagne	46 446	m	57 005	61 787	51 080	m	62 930	68 861	55 743	m	68 619	77 628
	Grèce	27 951	31 858	34 209	41 265	27 951	31 858	34 209	41 265	27 951	31 858	34 209	41 265
	Hongrie[1]	12 045	13 838	14 902	19 952	12 045	13 838	14 902	19 952	13 572	16 211	17 894	25 783
	Islande	28 767	31 537	32 370	33 753	28 767	31 537	32 370	33 753	26 198	30 574	32 676	34 178
	Irlande[1]	36 433	53 787	60 355	68 391	36 433	53 787	60 355	68 391	36 433	53 787	60 355	68 391
	Israël	18 935	27 262	28 929	42 425	17 530	24 407	27 112	39 942	16 715	22 344	25 013	37 874
	Italie	28 907	31 811	34 954	42 567	31 159	34 529	38 082	46 743	31 159	35 371	39 151	48 870
	Japon	27 995	41 711	49 408	62 442	27 995	41 711	49 408	62 442	27 995	41 711	49 408	64 135
	Corée	30 522	45 269	52 820	84 650	30 401	45 148	52 699	84 529	30 401	45 148	52 699	84 529
	Luxembourg	51 799	67 340	74 402	113 017	80 053	100 068	111 839	139 152	80 053	100 068	111 839	139 152
	Mexique	15 658	15 768	20 415	33 582	19 957	20 618	25 905	42 621	m	m	m	m
	Pays-Bas	37 974	45 064	50 370	55 440	39 400	51 830	60 174	66 042	39 400	51 830	60 174	66 042
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège[1]	35 593	40 392	43 614	43 861	35 593	40 392	43 614	43 861	38 950	42 258	46 247	46 495
	Pologne	9 186	12 809	15 568	16 221	10 340	14 520	17 732	18 479	11 676	16 585	20 290	21 149
	Portugal	34 296	38 427	41 771	60 261	34 296	38 427	41 771	60 261	34 296	38 427	41 771	60 261
	Écosse[1]	32 143	51 272	51 272	51 272	32 143	51 272	51 272	51 272	32 143	51 272	51 272	51 272
	Rép. slovaque	12 139	13 352	13 964	15 054	12 139	13 352	13 964	15 054	12 139	13 352	13 964	15 054
	Slovénie	29 191	32 385	35 482	37 274	29 191	32 385	35 482	37 274	29 191	32 385	35 482	37 274
	Espagne	40 896	44 576	47 182	57 067	45 721	49 807	52 654	63 942	46 609	50 823	53 759	65 267
	Suède[1]	30 648	34 086	35 349	40 985	30 975	35 146	36 521	41 255	32 463	36 983	38 584	44 141
	Suisse[2]	48 853	62 903	m	76 483	55 696	71 456	m	86 418	64 450	83 828	m	98 495
	Turquie	25 536	26 374	27 438	29 697	a	a	a	a	26 173	27 011	28 076	30 335
	États-Unis[1]	36 502	42 475	44 788	51 633	36 416	42 566	44 614	54 725	36 907	43 586	47 977	54 666
	Moyenne OCDE	29 767	36 127	38 914	48 154	31 687	38 683	41 701	51 317	33 044	40 319	43 711	53 651
	Moyenne UE21	30 150	35 912	39 735	47 883	32 306	38 721	42 967	50 772	33 553	40 204	45 442	53 956
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	1 564	m	1 979	2 255	1 667	m	2 255	2 450	1 930	m	2 497	2 721
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire réel.
2. Salaire après 11 ans d'exercice pour les colonnes 2, 6 et 10.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472143

Tableau D3.1. [2/2] Salaire des enseignants (2009)

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics, en début de carrière, après 10 ans d'exercice, 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum, selon le niveau d'enseignement, en équivalents USD convertis sur la base des PPA

		Rapport entre le salaire à l'échelon maximum et le salaire en début de carrière			Nombre d'années entre le salaire en début de carrière et le salaire à l'échelon maximum (premier cycle du secondaire)	Salaire par heure d'enseignement après 15 ans d'exercice			Rapport entre le salaire horaire des enseignants du deuxième cycle du secondaire et du primaire (après 15 ans d'exercice)
		Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire		Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	
		(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
OCDE	Australie	1.39	1.39	1.39	9	55	59	61	1.10
	Autriche	1.98	1.97	2.04	34	53	73	78	1.47
	Belgique (Fl.)	1.72	1.72	1.74	27	57	66	91	1.60
	Belgique (Fr.)	1.74	1.74	1.77	27	61	67	94	1.55
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	1.87	1.87	1.87	30	18	18	19	1.05
	Rép. tchèque	1.47	1.49	1.54	32	29	39	43	1.50
	Danemark	1.16	1.16	1.31	8	84	84	165	1.97
	Angleterre	1.46	1.46	1.46	10	74	66	66	0.89
	Estonie	1.46	1.46	1.46	7	25	25	27	1.09
	Finlande[1]	1.54	1.56	1.71	16	61	75	90	1.46
	France	2.05	1.90	1.89	34	36	56	58	1.58
	Allemagne	1.33	1.35	1.39	28	71	83	96	1.36
	Grèce	1.48	1.48	1.48	33	58	80	80	1.38
	Hongrie[1]	1.66	1.66	1.90	40	25	25	30	1.20
	Islande	1.17	1.17	1.30	18	53	53	60	1.12
	Irlande[1]	1.88	1.88	1.88	22	64	82	82	1.29
	Israël	2.24	2.28	2.27	36	37	46	48	1.30
	Italie	1.47	1.50	1.57	35	46	62	63	1.37
	Japon	2.23	2.23	2.29	34	70	82	99	1.41
	Corée	2.77	2.78	2.78	37	63	85	87	1.38
	Luxembourg	2.18	1.74	1.74	30	101	177	177	1.75
	Mexique	2.14	2.14	m	14	26	25	m	m
	Pays-Bas	1.46	1.68	1.68	17	54	80	80	1.48
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège[1]	1.23	1.23	1.19	16	59	67	89	1.50
	Pologne	1.77	1.79	1.81	10	32	37	42	1.31
	Portugal	1.76	1.76	1.76	34	48	54	54	1.14
	Écosse[1]	1.60	1.60	1.60	6	60	60	60	1.00
	Rép. slovaque	1.24	1.24	1.24	32	17	22	23	1.35
	Slovénie	1.28	1.28	1.28	13	51	51	56	1.09
	Espagne	1.40	1.40	1.40	38	54	74	78	1.45
	Suède[1]	1.34	1.33	1.36	a	m	m	m	m
	Suisse[2]	1.57	1.55	1.53	27	m	m	m	m
	Turquie	1.16	a	1.16	a	43	a	50	1.15
	États-Unis[1]	1.41	1.50	1.48	m	41	42	46	1.12
	Moyenne OCDE	1.64	1.64	1.64	24	51	62	71	1.34
	Moyenne UE21	1.58	1.57	1.61	24	53	65	74	1.38
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	1.44	1.47	1.41	32	2	3	3	2.16
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire réel.
2. Salaire après 11 ans d'exercice pour les colonnes 2, 6 et 10.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472143

D3

Tableau D3.2. Salaire des enseignants et prérequis en termes de formation initiale (2009)

Salaire statutaire annuel des enseignants après 15 ans d'exercice et informations à l'échelon du système scolaire sur le programme de formation des enseignants

		Rapport entre le salaire d'un enseignant après 15 ans d'exercice (formation minimale) et les revenus d'un diplômé de l'enseignement tertiaire âgé de 25 à 64 ans travaillant à temps plein toute l'année			Durée de la formation initiale des enseignants (en années)			Type CITE du diplôme obtenu à la fin de la formation[1]			Pourcentage du corps enseignant actuel disposant de ce type de diplôme		
		Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie[2]	0.85	0.85	0.85	4	4	4	5A	5A	5A	87 %	91 %	x(11)
	Autriche	0.58	0.63	0.65	3	5.5	5.5	5A	5A	5A	94 %	95 %	78 %
	Belgique (Fl.)	0.89	0.89	1.14	3	3	5	5B	5B	5A, 5B	98 %	97 %	96 %
	Belgique (Fr.)	0.87	0.87	1.12	3	3	5	5B	5B	5A	100 %	m	m
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	0.51	0.52	0.55	5	5	5	5A	5A	5A	87 %	88 %	87 %
	Danemark	0.93	0.93	1.06	4	4	6	5A	5A	5A	100 %	100 %	100 %
	Angleterre	0.81	0.81	0.81	3, 4	3, 4	3, 4	5A	5A	5A	98 %	95 %	95 %
	Estonie	0.82	0.82	0.82	4.5	4.5	4.5	5A	5A	5A	69 %	75 %	81 %
	Finlande[2, 3]	0.85	0.91	1.01	5	5	5	5A	5A	5A	89 %	89 %	93 %
	France[4]	0.78	0.85	0.85	5	5	5, 6	5A	5A	5A	m	m	m
	Allemagne	0.88	0.97	1.06	5.5	5.5, 6.5	6.5	5A	5A	5A	m	m	m
	Grèce	m	m	m	4	4	4, 5	5A	5A	5A	m	96 %	98 %
	Hongrie[3]	0.45	0.45	0.54	4	4	5	5A	5A	5A	95 %	100 %	100 %
	Islande[4]	0.50	0.50	0.61	3, 4	3, 4	4	5A	5A	5A	87 %	87 %	78 %
	Irlande[3]	0.88	0.88	0.88	3, 5.5	4, 5	4, 5	5A, 5B	5A, 5B	5A, 5B	m	m	m
	Israël	0.75	0.70	0.64	3, 4	3, 4	3, 4	5A	5A	5A	82 %	92 %	86 %
	Italie[5]	0.59	0.64	0.66	4	4-6	4-6	5A	5A	5A	100 %	100 %	100 %
	Japon	m	m	m	2, 4, 6	2, 4, 6	4, 6	5A+5B, 5A, 5A	5A+5B, 5A, 5A	5A	18 %, 78 %, 1 %	7 %, 91 %, 2 %	72 %, 28 %
	Corée[5]	1.08	1.08	1.08	4	4	4	5A	5A	5A	m	m	m
	Luxembourg	0.79	1.18	1.18	3, 4	5	5	5B	5A	5A	95.6 %, 4.5 %	100 %	100 %
	Mexique	m	m	m	4	4, 6	4, 6	5A	5A, 5B	5A, 5B	96 %	90 %	91 %
	Pays-Bas[5]	0.67	0.81	0.81	4	4	5, 6	5A	5A	5A	100 %	100 %	100 %
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège[3, 6]	0.66	0.66	0.70	4	4	4	5A	5A	5A	47 %	47 %	21 %
	Pologne[5]	0.59	0.68	0.78	3, 5	3, 5	3, 5	5A, 5B	5A	5A	99 %	99 %	97 %
	Portugal	1.19	1.19	1.19	3, 4, 6	5, 6	5, 6	5B, 5B, 5A	5A	5A	97 %	91 %	93 %
	Écosse[3]	0.89	0.89	0.89	4, 5	4, 5	4, 5	5A	5A	5A	m	m	m
	Rép. slovaque	0.44	0.44	0.44	4, 7	5, 7	5, 7	5A	5A	5A	93 %, 7 %	91 %, 9 %	87 %, 13 %
	Slovénie	0.81	0.81	0.81	5	5-6	5-6	5A	5A	5A, 5B	m	m	m
	Espagne[5]	1.16	1.27	1.32	3	6	6	5A	5A	5A	100 %	100 %	100 %
	Suède[3, 5]	0.74	0.75	0.81	3.5	4.5	4.5	5A	5A	5A	84 %	84 %	72 %
	Suisse[7]	m	m	m	3	5	6	5A	5A	5A	m	m	m
	Turquie	m	m	m	4-5	a	4-5	5A	a	5A	90 %	a	97 %
	États-Unis[3]	0.61	0.61	0.65	4	4	4	5A	5A	5A	99 %	99 %	99 %
	Moyenne OCDE	0.77	0.81	0.85									
	Moyenne UE21	0.78	0.83	0.88									
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les formations tertiaires de type A sont largement théoriques et sont conçues pour préparer les étudiants à suivre un programme de recherche de haut niveau ou à exercer des professions particulièrement qualifiées. Les formations tertiaires de type B sont classées au même niveau de compétence que les formations tertiaires de type A, mais elles ont une finalité professionnelle plus précise et préparent les étudiants à entrer directement dans la vie active.
2. Année de référence : 2010 pour les colonnes 10 à 12.
3. Salaire réel pour les colonnes 1, 2 et 3.
4. Année de référence : 2006 pour les colonnes 1, 2 et 3.
5. Année de référence : 2008 pour les colonnes 1, 2 et 3.
6. Année de référence : 2007 pour les colonnes 1, 2 et 3.
7. Salaire après 11 ans d'exercice pour les colonnes 1, 2 et 3.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472162

Tableau D3.3. Évolution du salaire des enseignants entre 1995 et 2009 (2005 = 100)

Indice de variation du salaire statutaire des enseignants entre 1995 et 2009 (2005 = 100), après 15 ans d'exercice/formation minimale, selon le niveau d'enseignement, après conversion aux niveaux de prix constants au moyen des déflateurs du PIB

		Primaire							Premier cycle du secondaire							Deuxième cycle du secondaire						
		1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)
OCDE	Australie	96	98	100	94	93	96	96	96	98	100	95	95	97	96	96	98	100	95	95	97	96
	Autriche	m	90	100	101	102	102	104	m	86	100	100	101	102	104	m	94	100	101	102	103	105
	Belgique (Fl.)	90	93	100	100	100	99	103	96	98	100	100	100	99	103	96	98	100	100	100	99	103
	Belgique (Fr.)	91	94	100	101	101	100	107	98	99	100	100	100	99	105	98	99	100	100	100	99	106
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	m	57	100	101	118	117	120	m	57	100	101	118	120	123	m	69	100	101	124	125	126
	Danemark	m	96	100	100	100	101	119	m	96	100	100	100	101	119	98	93	100	102	100	100	112
	Angleterre	93	97	100	101	100	100	100	93	97	100	101	100	100	100	93	97	100	101	100	100	100
	Estonie	m	86	100	108	117	135	146	m	86	100	108	117	135	146	m	86	100	108	117	135	146
	Finlande[1]	82	89	100	110	110	111	113	80	86	100	100	100	101	103	83	80	100	98	97	98	100
	France	107	106	100	99	98	96	95	109	106	100	99	97	96	95	108	105	100	99	97	96	95
	Allemagne	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w	w
	Grèce	m	91	100	100	100	102	105	m	91	100	100	100	102	105	m	91	100	100	100	102	105
	Hongrie[1]	m	65	100	98	94	93	82	m	65	100	98	94	93	82	m	65	100	94	94	89	79
	Islande	m	89	100	104	97	103	114	m	89	100	104	97	103	114	m	90	100	108	106	103	98
	Irlande[1]	m	86	100	103	106	108	117	m	87	100	103	106	108	117	m	87	100	103	106	108	117
	Israël	97	99	100	104	114	124	135	97	99	100	103	103	112	113	99	100	100	103	103	113	107
	Italie	93	95	100	99	98	98	99	93	95	100	99	98	98	99	93	96	100	99	98	98	99
	Japon	85	99	100	101	97	95	95	85	99	100	101	97	95	95	85	99	100	101	97	95	95
	Corée	m	78	100	103	103	102	99	m	78	100	103	103	102	99	m	78	100	103	103	102	99
	Luxembourg	85	m	100	97	95	89	92	98	m	100	97	95	100	106	98	m	100	97	95	100	106
	Mexique	100	101	100	100	99	100	101	95	100	100	100	99	100	100	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	m	92	100	100	102	103	107	m	90	100	100	112	112	116	m	94	100	100	83	84	87
	Nouvelle-Zélande	m	102	100	100	98	98	m	m	102	100	100	98	98	m	m	102	100	100	98	98	m
	Norvège[1]	85	93	100	97	100	108	109	85	93	100	97	100	108	109	81	87	100	97	99	105	107
	Pologne	m	m	100	m	m	131	135	m	m	100	m	m	149	154	m	m	100	m	m	172	177
	Portugal	87	88	100	99	98	97	108	87	88	100	99	98	97	108	87	88	100	99	98	97	108
	Écosse[1]	87	86	100	100	99	99	99	87	86	100	100	99	99	99	87	86	100	100	99	99	99
	Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Slovénie	m	m	100	104	106	107	110	m	m	100	104	106	107	110	m	m	100	104	106	107	110
	Espagne	106	99	100	100	98	103	106	m	95	100	100	98	100	106	108	100	100	100	98	103	106
	Suède[1]	m	94	100	99	102	99	101	m	92	100	99	102	99	102	m	91	100	99	100	98	100
	Suisse[2]	103	98	100	98	97	97	100	105	103	100	99	98	97	99	106	104	100	99	98	98	100
	Turquie	108	55	100	95	99	101	106	a	a	a	a	a	a	a	111	51	100	96	100	102	107
	États-Unis[1]	m	m	100	101	101	99	99	m	m	100	101	101	98	98	m	m	100	101	101	106	105
	Moyenne OCDE	94	90	100	101	101	104	107	93	91	100	100	101	104	107	96	90	100	100	101	104	107
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	94	93	100	100	100	101	104	93	96	100	100	99	100	102	95	92	100	99	99	100	102
	Moyenne des pays de l'UE21 dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	93	94	100	101	100	100	103	93	94	100	100	99	99	101	95	94	100	100	99	99	103
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire réel.
2. Salaire après 11 ans d'exercice.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472181

D3

Tableau D3.4. Évolution du rapport entre le salaire et le PIB par habitant (2000-09)

Rapport entre le salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics après 15 ans d'exercice/formation minimale et le PIB par habitant, selon le niveau d'enseignement

		Primaire						Premier cycle du secondaire						Deuxième cycle du secondaire					
		2000	2005	2006	2007	2008	2009	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2000	2005	2006	2007	2008	2009
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
OCDE	Australie	1.42	1.32	1.21	1.19	1.21	1.22	1.42	1.32	1.23	1.20	1.23	1.22	1.42	1.32	1.23	1.20	1.23	1.22
	Autriche	1.02	1.07	1.05	1.03	1.01	1.04	1.06	1.16	1.13	1.11	1.09	1.13	1.17	1.18	1.16	1.14	1.12	1.16
	Belgique (Fl.)	1.23	1.25	1.23	1.21	1.17	1.25	1.30	1.25	1.23	1.21	1.17	1.25	1.66	1.59	1.57	1.54	1.50	1.60
	Belgique (Fr.)	1.19	1.18	1.18	1.16	1.13	1.22	1.27	1.20	1.18	1.16	1.13	1.22	1.64	1.54	1.51	1.48	1.44	1.57
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	m	m	1.01	0.94	m	1.54	m	m	1.01	0.94	m	1.54	m	m	1.05	0.98	m	1.61
	Rép. tchèque	0.60	0.88	0.84	0.92	0.89	0.93	0.60	0.88	0.84	0.92	0.91	0.95	0.74	0.90	0.85	0.99	0.97	0.99
	Danemark	1.21	1.19	1.17	1.14	1.15	1.41	1.21	1.19	1.17	1.14	1.15	1.41	1.42	1.45	1.45	1.39	1.39	1.61
	Angleterre	1.43	1.33	1.31	1.28	1.26	1.31	1.43	1.33	1.31	1.28	1.26	1.31	1.43	1.33	1.31	1.28	1.26	1.31
	Estonie	0.73	0.57	0.55	0.55	0.63	0.76	0.73	0.57	0.55	0.55	0.63	0.76	0.73	0.57	0.55	0.55	0.63	0.76
	Finlande[1]	1.08	1.07	1.14	1.09	1.07	1.13	1.23	1.25	1.22	1.17	1.15	1.21	1.29	1.43	1.35	1.28	1.26	1.35
	France	1.18	1.05	1.03	1.00	0.97	0.98	1.27	1.14	1.11	1.07	1.05	1.06	1.27	1.14	1.12	1.08	1.06	1.06
	Allemagne	w	w	w	w	w	1.55	w	w	w	w	w	1.71	w	w	w	w	w	1.87
	Grèce	1.32	1.20	1.16	1.11	1.11	1.16	1.32	1.20	1.16	1.11	1.11	1.16	1.32	1.20	1.16	1.11	1.11	1.16
	Hongrie[1]	0.73	0.92	0.87	0.81	0.79	0.73	0.73	0.92	0.87	0.81	0.79	0.73	0.92	1.15	1.04	1.02	0.95	0.87
	Islande	0.80	0.77	0.78	0.70	0.74	0.85	0.80	0.77	0.78	0.70	0.74	0.85	0.94	0.91	0.94	0.90	0.87	0.86
	Irlande[1]	1.29	1.23	1.23	1.23	1.27	1.47	1.31	1.23	1.23	1.23	1.27	1.47	1.31	1.23	1.23	1.23	1.27	1.47
	Israël	0.88	0.86	0.86	0.91	0.97	1.05	0.98	0.96	0.96	0.92	0.98	0.98	0.96	0.94	0.94	0.90	0.96	0.90
	Italie	1.02	1.04	1.03	1.01	1.01	1.06	1.12	1.14	1.12	1.10	1.10	1.16	1.16	1.17	1.15	1.13	1.13	1.19
	Japon	1.68	1.59	1.58	1.49	1.44	1.49	1.68	1.59	1.58	1.49	1.44	1.49	1.69	1.59	1.58	1.49	1.44	1.49
	Corée	2.17	2.26	2.22	2.13	2.04	1.96	2.17	2.25	2.22	2.12	2.03	1.95	2.17	2.25	2.22	2.12	2.03	1.95
	Luxembourg	m	0.99	0.93	0.87	0.81	0.85	m	1.30	1.22	1.14	1.18	1.28	m	1.30	1.22	1.14	1.18	1.28
	Mexique	1.53	1.44	1.39	1.34	1.33	1.39	1.94	1.83	1.77	1.71	1.69	1.76	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	1.17	1.21	1.17	1.16	1.14	1.20	1.25	1.33	1.29	1.40	1.37	1.44	1.75	1.78	1.72	1.40	1.37	1.44
	Nouvelle-Zélande	1.66	1.44	1.42	1.39	1.40	m	1.66	1.44	1.42	1.39	1.40	m	1.66	1.44	1.42	1.39	1.40	m
	Norvège[1]	1.05	1.02	0.95	0.94	0.98	1.00	1.05	1.02	0.95	0.94	0.98	1.00	1.05	1.09	1.02	1.00	1.04	1.06
	Pologne	m	0.76	m	m	0.84	0.84	m	0.76	m	m	0.96	0.96	m	0.76	m	m	1.10	1.10
	Portugal	1.43	1.58	1.56	1.52	1.49	1.67	1.43	1.58	1.56	1.52	1.49	1.67	1.43	1.58	1.56	1.52	1.49	1.67
	Écosse[1]	1.40	1.46	1.43	1.39	1.38	1.43	1.40	1.46	1.43	1.39	1.38	1.43	1.40	1.46	1.43	1.39	1.38	1.43
	Rép. slovaque	m	m	m	m	m	0.61	m	m	m	m	m	0.61	m	m	m	m	m	0.61
	Slovénie	m	1.28	1.28	1.23	1.18	1.25	m	1.28	1.28	1.23	1.18	1.25	m	1.28	1.28	1.23	1.18	1.25
	Espagne	1.50	1.38	1.36	1.31	1.36	1.44	1.63	1.55	1.52	1.47	1.49	1.61	1.75	1.59	1.56	1.50	1.56	1.64
	Suède[1]	1.00	0.94	0.90	0.90	0.87	0.93	1.00	0.96	0.92	0.92	0.89	0.96	1.07	1.04	0.99	0.98	0.95	1.01
	Suisse[2]	1.49	1.48	1.42	1.37	1.33	1.39	1.78	1.68	1.63	1.56	1.52	1.58	2.12	1.97	1.91	1.83	1.80	1.86
	Turquie	1.24	1.94	1.73	1.73	1.74	1.88	a	a	a	a	a	a	1.15	1.96	1.77	1.77	1.79	1.92
	États-Unis[1]	m	0.98	0.97	0.96	0.95	0.97	m	0.99	0.98	0.97	0.94	0.96	m	0.99	0.98	0.97	1.01	1.04
	Moyenne OCDE	1.23	1.21	1.19	1.16	1.15	1.20	1.29	1.24	1.22	1.19	1.18	1.24	1.36	1.33	1.30	1.26	1.25	1.31
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	1.22	1.23	1.20	1.17	1.17	1.24	1.27	1.26	1.23	1.20	1.19	1.26	1.34	1.36	1.32	1.28	1.27	1.33
	Moyenne des pays de l'UE21 dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	1.14	1.14	1.12	1.10	1.10	1.17	1.18	1.19	1.16	1.14	1.14	1.22	1.30	1.30	1.26	1.22	1.21	1.29
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	0.69	0.57	0.48	m	m	m	0.78	0.65	0.55	m	m	m	0.87	0.72	0.61
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire réel.
2. Salaire après 11 ans d'exercice.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472200

Tableau D3.5a. [1/2] Ajustement des salaires des enseignants dans les établissements publics (2009)

Critères d'ajustement du salaire de base et des primes pour les enseignants dans les établissements publics

		Expérience			Critères basés sur les responsabilités et les conditions d'enseignement																					
		Années d'exercice en qualité d'enseignant			Responsabilités administratives en plus des activités pédagogiques			Enseignement dans un nombre de classes supérieur ou selon un horaire plus étoffé que ne le prévoit un contrat de travail à temps plein			Tâches spéciales (orientation professionnelle ou encadrement)			Enseignement dans une région défavorisée, reculée ou ayant un coût de vie élevé (prime selon la situation géographique)			Activités spéciales (par ex., clubs de sports ou de théâtre, école des devoirs, cours d'été, etc.)			Enseignement à des élèves présentant des besoins spécifiques en éducation (dans des établissements non spécialisés)			Enseignement de matières spécifiques			
OCDE	Australie	–			–										▲							▲				
	Autriche	–	▲			▲			▲			▲							△							
	Belgique (Fl.)	–								△																
	Belgique (Fr.)	–											△													
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	–													–											
	Rép. tchèque	–	▲	△	–	▲	△		▲	△		▲	△						▲	△	–	▲	△			
	Danemark	–	▲	△	–	▲	△		▲	△		▲	△	–	▲	△		▲	△		▲	△		▲	△	
	Angleterre	–	▲	△	–	▲	△							–	▲	△				–	▲	△	–	▲	△	
	Estonie	–				▲	△		▲	△	–	▲	△	–	▲	△		▲	△		▲	△				
	Finlande		▲		–				▲	△		▲	△	–	▲			▲	△	–			–		△	
	France	–				▲	△		▲	△		▲	△	–	▲				△	–						
	Allemagne	–			–					△																
	Grèce	–				▲				△		▲			▲											
	Hongrie	–				▲			▲			▲			▲			▲			▲					
	Islande	–	▲	△	–	▲	△		▲	△	–	▲	△					▲	△	–	▲	△				
	Irlande	–	▲	△	–	▲								–	▲											
	Israël	–			–	▲		–	▲		–	▲		–	▲		–	▲		–	▲					
	Italie	–					△			△			△		▲				△							
	Japon	–				▲			▲						▲				△		▲					
	Corée	–				▲				△						△					▲			▲		
	Luxembourg	–								△			△							–						
	Mexique	–	▲	△	–	▲		–	▲		–	▲		–	▲								–	▲		
	Pays-Bas	–	▲	△	–	▲	△	–	▲	△	–	▲	△	–	▲	△	–	▲	△	–	▲	△	–	▲	△	
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	–				▲				△	–	▲	△		▲			▲	△							
	Pologne	–		△					▲			▲			▲						▲					
	Portugal	–				▲				△		▲								–						
	Écosse	–													▲											
	Rép. slovaque	–	▲	△		▲			▲	△		▲	△					▲	△	–	▲	△				
	Slovénie	–			–					△			△						△			△				
	Espagne	–				▲									▲											
	Suède	–			–					△				–									–			
	Suisse	–			–					△			△						△	–						
	Turquie	–							▲			▲		–				▲								
	États-Unis	–				▲								–	▲			▲						▲		
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Féd. de Russie	–			–			–						–				▲		–				▲		
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

Critères pour :
– : Décision d'une majoration du salaire de base
▲ : Décision d'octroi d'une prime annuelle
△ : Décision d'octroi d'une prime ponctuelle

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472219

D3

Tableau D3.5a. [2/2] Ajustement des salaires des enseignants dans les établissements publics (2009)

Critères d'ajustement du salaire de base et des primes pour les enseignants dans les établissements publics

		Critères liés aux qualifications, à la formation et aux performances des enseignants																		Critères à caractère démographique						Autres		
		Détention avant l'entrée en fonction d'un diplôme supérieur aux qualifications minimales requises pour enseigner			Obtention en cours de carrière d'un diplôme ou d'un titre sanctionnant une formation d'un niveau supérieur aux qualifications minimales requises pour enseigner			Performances remarquables en matière d'enseignement			Validation d'activités de développement professionnel			Réussite remarquable de l'examen de qualification			Détention d'un diplôme pédagogique dans plusieurs matières			Situation familiale (état civil et nombre d'enfants)			Âge (indépendamment de l'ancienneté)					
OCDE	Australie	–			–															▲								
	Autriche									△										▲						▲		
	Belgique (Fl.)	–				▲																				▲		
	Belgique (Fr.)	–			–																					▲		△
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili				–					△	–							▲								–		
	Rép. tchèque							–	▲	△													–		△			
	Danemark	–	▲	△	–	▲	△		▲	△	–	▲	△				–	▲	△									
	Angleterre	–	▲	△				–	▲	△																		
	Estonie	–			–				▲	△	–							▲	△									
	Finlande	–			–	▲			▲			▲					–											
	France										–										▲							
	Allemagne																			–			–					
	Grèce	–				▲															▲					–		
	Hongrie	–			–					△	–							▲								▲		
	Islande	–	▲	△	–	▲	△					▲	△			△			△				–	▲				
	Irlande	–	▲		–	▲																						
	Israël	–			–							▲								–	▲		–	▲				
	Italie																			–								
	Japon																				▲					▲		
	Corée												△									△		▲				
	Luxembourg				–						–										▲		–					
	Mexique	–	▲		–	▲		–	▲		–	▲		–	▲													
	Pays-Bas	–	▲	△	–	▲	△	–	▲	△	–	▲	△	–	▲	△	–	▲	△									
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	–	▲			▲			▲			▲			▲			▲						▲				
	Pologne	–	▲	△					▲	△	–					△										▲		△
	Portugal	–			–						–			–							▲							
	Écosse				–																							
	Rép. slovaque								▲	△	–	▲													△			
	Slovénie		▲			▲				△	–																	△
	Espagne					▲					–																	
	Suède	–			–			–			–			–														
	Suisse																				▲					▲		
	Turquie	–				▲		–		△		▲									▲					▲		
	États-Unis	–	▲		–	▲				△	–	▲																
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	–			–				▲		–			–														
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Critères pour :
– : Décision d'une majoration du salaire de base
▲ : Décision d'octroi d'une prime annuelle
△ : Décision d'octroi d'une prime ponctuelle

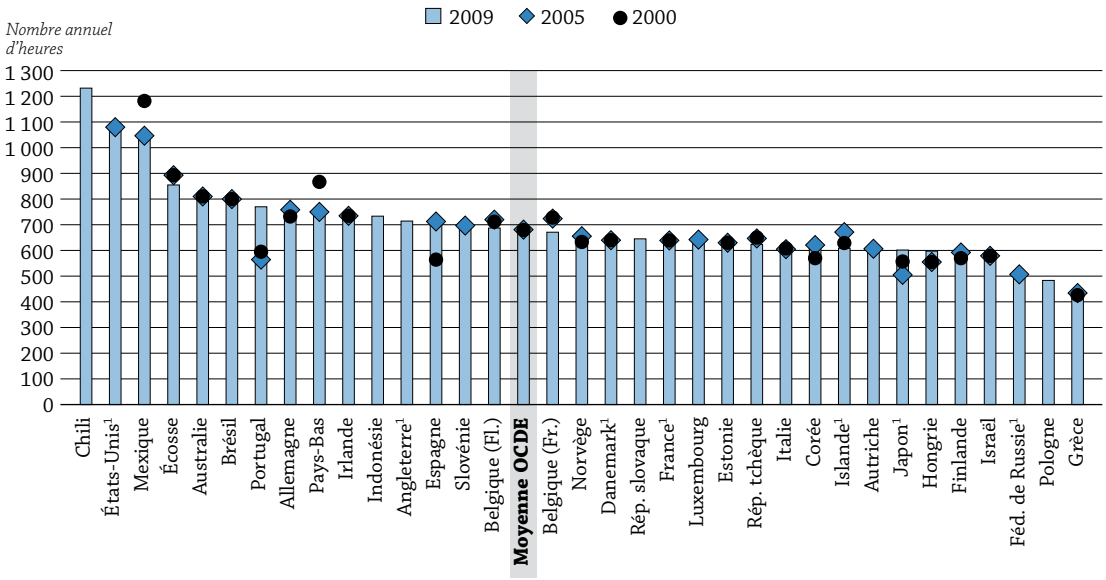
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472219

QUEL EST LE TEMPS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS ?

- Dans les établissements publics, les enseignants donnent, en moyenne et par an, 779 heures de cours dans l'enseignement primaire, 701 heures de cours dans le premier cycle de l'enseignement secondaire et 656 heures de cours dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- Le nombre moyen d'heures de cours est resté en grande partie inchangé entre 2000 et 2009 à tous les niveaux d'enseignement.

Graphique D4.1. Nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire en 2000, 2005 et 2009

Nombre annuel statutaire d'heures d'enseignement dans les établissements publics



1. Nombre réel d'heures d'enseignement.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire en 2009.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D4.2. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468913

Contexte

Bien que le temps de travail et le temps d'enseignement réglementaires ne déterminent qu'en partie la charge de travail des enseignants, ils permettent de mieux comparer les exigences des pays envers leurs enseignants. Combiné avec la taille moyenne des classes (voir l'indicateur D2) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3), cet indicateur décrit plusieurs aspects essentiels de la vie professionnelle des enseignants. Le nombre d'heures de cours et l'importance des activités autres que l'enseignement sont des aspects majeurs des conditions de travail, qui peuvent être déterminants pour l'attractivité du métier d'enseignant.

La part du temps de travail consacrée à l'enseignement permet d'évaluer le temps réservé à d'autres activités, comme la préparation des cours, la correction des copies, la formation continue et les réunions de travail. Si les enseignants doivent passer une grande partie de leur temps de travail à donner cours, il est possible qu'ils aient moins de temps à consacrer à la préparation des leçons et à l'évaluation des élèves.

Comme la taille des classes et le taux d'encadrement (voir l'indicateur D2), le temps d'instruction prévu pour les élèves (voir l'indicateur D1) et le salaire des enseignants (voir l'indicateur D3), le temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit a une incidence sur le budget que les pays doivent affecter à l'éducation (voir l'indicateur B7).

Autres faits marquants

- **Dans l'enseignement primaire, les enseignants donnent, en moyenne, 779 heures de cours par an dans les établissements publics**. Ils en donnent moins de 600 en Grèce, en Hongrie et en Pologne, mais plus de 1 000 au Chili, aux États-Unis et en Indonésie.
- **Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 701 heures de cours par an dans les établissements publics.** Ils en donnent moins de 500 en Grèce et en Pologne, mais plus de 1 000 en Argentine, au Chili, aux États-Unis et au Mexique.
- **Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants donnent, en moyenne, 656 heures de cours par an dans les établissements publics.** Ils en donnent 377 au Danemark, mais 1 368 en Argentine.
- La **répartition du temps d'enseignement annuel des enseignants** par semaine et par jour varie considérablement d'un pays à l'autre. Le nombre moyen d'heures de cours à donner par jour varie donc sensiblement aussi. Ainsi, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants ne donnent pas plus de trois heures de cours par jour en Corée, en Fédération de Russie, en Grèce, au Japon et en Pologne, mais en donnent plus de cinq en Argentine, au Chili, aux États-Unis et au Mexique.
- La **réglementation du temps de travail des enseignants** varie sensiblement selon les pays. Les enseignants sont légalement tenus de travailler pendant un nombre d'heures déterminé par an dans la plupart des pays. Dans certains pays, toutefois, seul le nombre d'heures d'enseignement par semaine est spécifié, et le temps de travail hors enseignement (à l'école ou ailleurs) nécessaire par heure de cours peut faire l'objet d'estimations.

Tendances

Dans la plupart des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, le temps d'enseignement est resté largement inchangé entre 2000 et 2009. Il a toutefois fortement évolué dans quelques pays. Il a diminué de plus de 30 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Danemark et a augmenté de plus de 25 % dans l'enseignement primaire en République tchèque et dans l'enseignement secondaire en Espagne et au Portugal.

Analyse

Nombre d'heures de cours dans l'enseignement primaire

Le nombre d'heures de cours que doit donner par an un enseignant type dans un établissement public varie selon les pays, tant dans l'enseignement primaire que secondaire. Il est généralement plus élevé dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire.

Dans l'enseignement primaire, les enseignants donnent moins de 600 heures de cours par an en Grèce, en Hongrie et en Pologne, au moins 900 aux États-Unis, en France, en Irlande et aux Pays-Bas, et plus de 1 200 au Chili et en Indonésie (voir le graphique D4.2 et le tableau D4.1).

La répartition du temps d'enseignement au cours de l'année varie selon les pays. En Espagne, par exemple, les enseignants doivent donner 880 heures de cours par an, soit 101 heures de plus que la moyenne de l'OCDE, mais ce nombre d'heures de cours est réparti sur un nombre de jours de cours inférieur à la moyenne : ils donnent 5 heures de cours en moyenne par jour, contre 4.2, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Par contraste, en Corée, les enseignants doivent donner un nombre très élevé de jours de cours – plus de cinq jours par semaine, en moyenne – dans l'enseignement primaire, mais ils ne donnent, en moyenne, que 3.8 heures de cours par jour. Le Chili et l'Indonésie offrent également un contraste intéressant. Le nombre d'heures de cours y est le plus élevé (1 232 et 1 255 heures, respectivement), mais les enseignants donnent 60 jours de cours de plus en Indonésie qu'au Chili. La différence entre ces deux pays s'explique par le nombre d'heures de cours par jour. Dans l'enseignement primaire, les enseignants donnent moins de jours de cours au Chili qu'en Indonésie, mais donnent 6.5 heures de cours par jour au Chili, contre 5 en Indonésie. Ils donnent une heure et demie de cours de plus par jour au Chili qu'en Indonésie. Cette différence s'ajoute à la variation importante du nombre de jours de cours par an entre les deux pays.

Dans l'enseignement primaire, le nombre d'heures de cours n'a guère évolué entre 2000 et 2009 dans la plupart des pays. Quelques pays font toutefois figure d'exception : dans l'enseignement primaire, le nombre d'heures de cours a augmenté de 11 % au Japon et de 28 % en République tchèque entre 2000 et 2009. En Écosse, le nombre d'heures de cours a diminué de 10 % dans l'enseignement primaire entre 2000 et 2009 (voir le tableau D4.2).

Nombre d'heures de cours dans l'enseignement secondaire

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les enseignants donnent 701 heures de cours par an dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ils en donnent moins de 600 en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Hongrie, en Israël et en Pologne, mais plus de 1 000 en Argentine, au Chili, aux États-Unis et au Mexique (voir le graphique D4.1 et le tableau D4.1).

Dans l'ensemble, le nombre d'heures de cours est moins élevé dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants sont légalement tenus de donner 656 heures de cours par an, en moyenne. Ils en donnent 377 au Danemark, mais au moins 800 au Brésil (800 heures), en Écosse (855 heures) et au Mexique (843 heures), et plus de 1 000 en Argentine (1 368), au Chili (1 232 heures) et aux États-Unis (1 051 heures) (voir le graphique D4.2 et le tableau D4.1).

Dans l'enseignement secondaire, comme dans l'enseignement primaire, le nombre annuel d'heures et de jours de cours varie grandement d'un pays à l'autre. Par voie de conséquence, le nombre moyen d'heures de cours que les enseignants doivent donner par jour varie sensiblement aussi selon les pays. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, par exemple, les enseignants ne donnent, en moyenne, pas plus de trois heures de cours par jour en Corée, en Fédération de Russie, en Grèce, au Japon et en Pologne, alors qu'ils en donnent plus de cinq par jour aux États-Unis et au Mexique, et plus de six par jour en Argentine et au Chili.

De même, dans la filière générale du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les enseignants ne donnent, en moyenne, pas plus de trois heures de cours par jour en Corée, au Danemark, en Fédération de Russie, en Finlande, en Grèce, en Israël, au Japon, en Norvège et en Pologne, mais plus de cinq par jour en Argentine,

au Chili et aux États-Unis. Le fait que les pauses entre les cours soient comptabilisées dans le temps d'enseignement dans certains pays, et pas dans d'autres, explique en partie ces différences.

Entre 2000 et 2009, le temps d'enseignement a varié, le plus souvent à la hausse, dans le premier ou le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans une mesure égale ou supérieure à 5 % dans la moitié environ des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles. Durant cette période, le nombre d'heures de cours a augmenté de plus de 25 % dans l'enseignement secondaire en Espagne et au Portugal (et même de 50 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Portugal). Par contraste, le temps d'enseignement a diminué de 33 % dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Danemark entre 2005 et 2009 (voir le tableau D4.2).

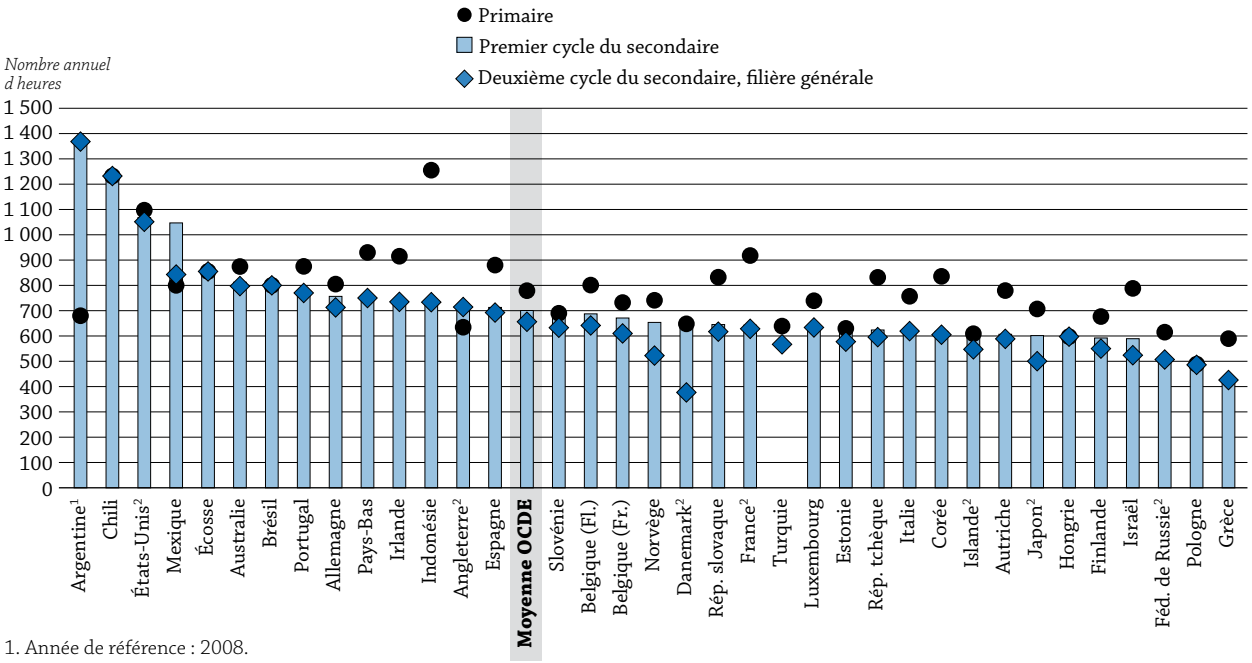
Variation du nombre d'heures de cours entre les niveaux d'enseignement

Dans la plupart des pays, les enseignants donnent plus d'heures cours par an dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire. En Corée, en France, en Grèce, en Israël et en République tchèque, les enseignants donnent au moins 30 % d'heures de cours de plus par an dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Cet écart représente même 71 % en Indonésie. En revanche, entre ces deux niveaux d'enseignement, le nombre annuel d'heures de cours ne varie pas de plus de 3 % aux États-Unis et en Pologne, et ne varie même pas du tout au Brésil, au Chili, au Danemark, en Écosse, en Estonie, en Hongrie, en Islande et en Slovénie. L'Angleterre, l'Argentine et le Mexique sont les seuls pays où le nombre d'heures de cours est plus élevé dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (voir le tableau D4.1 et le graphique D4.2).

Dans la plupart des pays, le nombre d'heures de cours par an est similaire dans le premier et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Toutefois, les enseignants donnent au moins 20 % d'heures de cours de plus par an dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire au Japon, au Mexique et en Norvège. Cet écart est supérieur à 70 % au Danemark.

Graphique D4.2. Nombre annuel d'heures d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2009)

Nombre statutaire annuel d'heures d'enseignement dans les établissements publics



1. Année de référence : 2008.
2. Nombre réel d'heures d'enseignement.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau D4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468932

D4

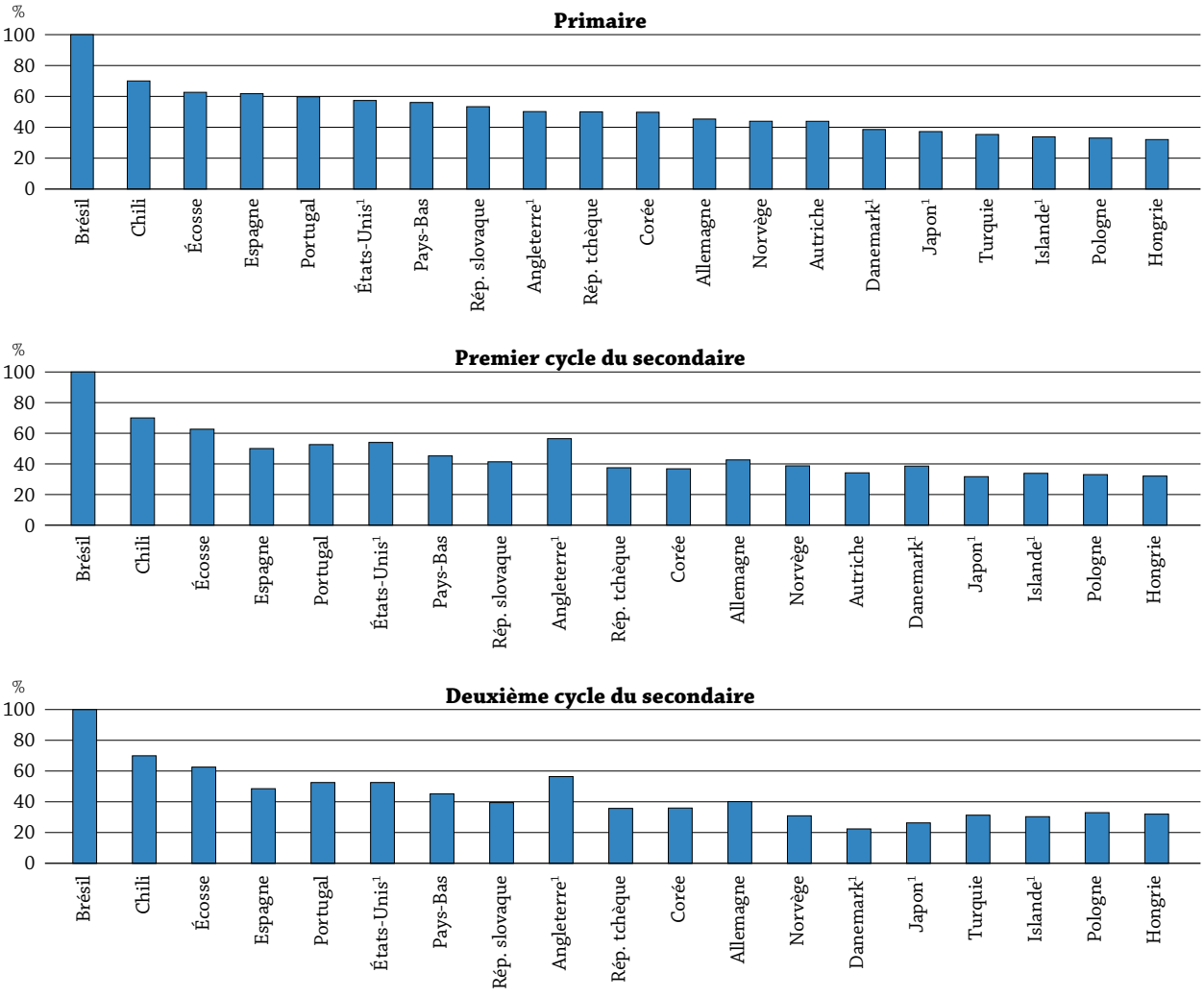
Temps de travail des enseignants

La réglementation du temps de travail des enseignants varie énormément d'un pays à l'autre. Dans certains pays, seul le nombre d'heures de cours est spécifié dans la réglementation, tandis que dans d'autres, le temps de travail global l'est également. Parfois, la réglementation définit aussi la répartition du temps de travail entre l'enseignement proprement dit et les autres activités.

Dans la plupart des pays, les enseignants sont légalement tenus de travailler pendant un certain nombre d'heures par semaine (enseignement proprement dit et autres missions) pour percevoir leur rémunération à temps plein. Dans ce cadre réglementaire, la répartition du temps de travail entre l'enseignement proprement dit et les autres activités varie selon les pays (voir le graphique D4.3). En règle générale, le nombre d'heures à consacrer à l'enseignement est spécifié (sauf en Suède). Toutefois, certains pays fixent également le temps que les enseignants doivent passer dans leur établissement.

Graphique D4.3. Part de l'enseignement dans le temps de travail des enseignants, selon le niveau d'enseignement (2009)

Pourcentage d'heures d'enseignement dans le temps de travail légal total



1. Temps réel d'enseignement et de travail.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'heures d'enseignement dans le temps de travail des enseignants du primaire.

Source : OCDE. Tableau D4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468951

L'Angleterre, l'Australie, la Belgique (Communauté flamande, dans l'enseignement primaire), le Brésil, le Chili, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, Israël, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Turquie spécifient tous le temps que les enseignants doivent passer dans leur établissement, tant à enseigner qu'à se livrer à d'autres activités.

En Grèce, la législation prévoit une réduction du nombre d'heures de cours en fonction de l'ancienneté. Dans l'enseignement secondaire, les enseignants donnent 21 heures de cours par semaine en début de carrière, mais n'en donnent plus que 19 par semaine après 6 ans de carrière et 18 par semaine après 12 ans de carrière. Enfin, leur horaire se réduit à 16 heures de cours par semaine après 20 ans de carrière, soit plus de 25 % de moins que les enseignants en début de carrière. Toutefois, les enseignants doivent passer le reste de leur temps de travail dans leur établissement.

En Allemagne, en Autriche (dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire), en Corée, en Écosse, en Hongrie, au Japon, aux Pays-Bas, en Pologne et en République tchèque, le temps de travail annuel total des enseignants est spécifié, mais la répartition entre le temps de présence à l'école et le temps passé ailleurs ne l'est pas. Dans certains pays, la réglementation définit aussi le nombre d'heures qui doit être consacré à des activités autres que l'enseignement, sans toutefois préciser si ce temps doit être passé ou non dans l'établissement.

Part du temps de travail consacrée à d'autres activités que l'enseignement

Dans les 20 pays où le temps de travail total et le nombre d'heures de cours sont définis, le nombre d'heures de cours que les enseignants doivent donner représente moins de 40 % de leur temps de travail au Danemark, en Hongrie, en Islande, au Japon, en Pologne et en Turquie à tous les niveaux d'enseignement, mais 100 % de leur temps de travail au Brésil. Dans 12 pays, la part du temps de travail consacrée à d'autres activités que l'enseignement proprement dit est plus élevée dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (voir le graphique D4.3).

En Belgique (Communauté française), en Fédération de Russie, en Finlande, en France, en Italie et en Slovénie, le temps que les enseignants doivent consacrer à des activités autres que l'enseignement n'est pas réglementé, ni dans l'enseignement primaire, ni dans l'enseignement secondaire, mais cela ne signifie pas qu'ils jouissent d'une liberté totale en la matière. En Autriche, les dispositions légales concernant le temps de travail des enseignants se fondent sur l'hypothèse que les tâches qui leur incombent (la préparation des leçons et des examens, la correction des devoirs et des copies, la surveillance des examens et les tâches administratives) représentent un temps de travail total de 40 heures par semaine. En Belgique (Communauté flamande), le nombre d'heures à consacrer à des activités autres que l'enseignement au sein de l'établissement est fixé par les établissements. En revanche, le temps qui doit être consacré à la préparation des leçons, à la correction des copies et des devoirs des élèves, etc., n'est pas réglementé. Le gouvernement se borne à spécifier le nombre minimum et maximum de cours (de 50 minutes) que les enseignants doivent donner par semaine à chaque niveau d'enseignement (voir le tableau D4.1).

Définitions

Le **nombre de jours de cours** correspond au nombre de semaines de cours multiplié par le nombre de jours de cours par semaine, déduction faite des jours de vacances pendant lesquels les établissements sont fermés.

Le **nombre de semaines de cours** correspond au nombre de semaines de cours, déduction faite des semaines de vacances.

Le **temps d'enseignement annuel** correspond au nombre d'heures de cours qu'un enseignant travaillant à temps plein donne par an à un groupe ou à une classe d'élèves conformément à la réglementation. En règle générale, il est calculé comme suit : le nombre annuel de jours de cours est multiplié par le nombre d'heures de cours qu'un enseignant donne par jour (abstraction faite du temps officiellement réservé aux pauses entre les cours ou séries de cours). Toutefois, certains pays fournissent des estimations du temps d'enseignement qui sont basées sur des résultats d'enquête. Dans l'enseignement primaire, les courtes pauses entre les leçons sont incluses si les enseignants sont responsables de leur classe pendant ce temps.

Le **temps de travail** correspond au nombre normal d'heures de travail d'un enseignant à temps plein et ne comprend pas les heures supplémentaires rémunérées. Selon la réglementation en vigueur dans chaque pays, le temps de travail comprend :

- soit uniquement les heures directement consacrées à l'enseignement ainsi qu'à d'autres activités scolaires concernant les élèves, notamment la correction des devoirs et des contrôles ;
- soit, d'une part, les heures directement consacrées à l'enseignement et, d'autre part, les heures consacrées à d'autres activités liées à l'enseignement, telles que la préparation des cours, l'orientation des élèves, la correction des devoirs et des copies, les activités de développement professionnel, les réunions avec les parents, les réunions de personnel et des tâches générales à caractère scolaire.

Le **temps de travail** à l'école correspond au temps que les enseignants sont censés passer dans leur établissement, que ce soit pour enseigner ou pour se livrer à d'autres activités.

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2008-09 et proviennent de l'Enquête OCDE-INES de 2010 sur les enseignants et les programmes.

Lors de l'interprétation de la variation du temps d'enseignement entre les pays, il faut tenir compte du fait que le nombre d'heures de cours, tel qu'il est défini dans le présent indicateur, ne correspond pas nécessairement à la charge d'enseignement. Le nombre d'heures de cours représente une composante importante de la charge d'enseignement, mais la préparation et le suivi des leçons (y compris la correction des copies) sont également à prendre en considération dans les comparaisons de la charge d'enseignement. D'autres éléments pertinents, comme le nombre de matières enseignées, le nombre d'élèves pris en charge et le nombre d'années pendant lesquelles les enseignants s'occupent des mêmes élèves, interviennent aussi.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

D4

Tableau D4.1. Organisation du temps de travail des enseignants (2009)

Nombre de semaines, de jours et d'heures d'enseignement, et temps de travail des enseignants pendant l'année scolaire, dans les établissements publics

		Nombre de semaines d'enseignement			Nombre de jours d'enseignement			Nombre d'heures d'enseignement			Temps de travail à l'école (en heures)			Temps de travail légal (en heures)		
		Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)	Primaire	Premier cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire (filière générale)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
OCDE	Australie	40	40	40	197	197	193	874	812	797	1 201	1 204	1 186	a	a	a
	Autriche	38	38	38	180	180	180	779	607	589	a	a	a	1 776	1 776	a
	Belgique (Fl.)	37	37	37	178	179	179	801	687	642	926	a	a	a	a	a
	Belgique (Fr.)	38	38	38	183	183	183	732	671	610	a	a	a	a	a	a
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	40	40	40	191	191	191	1 232	1 232	1 232	1 760	1 760	1 760	1 760	1 760	1 760
	Rép. tchèque	40	40	40	189	189	189	832	624	595	a	a	a	1 664	1 664	1 664
	Danemark[1]	42	42	42	200	200	200	648	648	377	648	648	377	1 680	1 680	1 680
	Angleterre[1]	38	38	38	190	190	190	635	714	714	1 265	1 265	1 265	1 265	1 265	1 265
	Estonie	39	39	39	175	175	175	630	630	578	1 540	1 540	1 540	a	a	a
	Finlande	38	38	38	188	188	188	677	592	550	a	a	a	a	a	a
	France[1]	35	35	35	m	m	m	918	642	628	a	a	a	a	a	a
	Allemagne	40	40	40	193	193	193	805	756	713	a	a	a	1 775	1 775	1 775
	Grèce	36	32	32	177	157	157	589	426	426	1 140	1 170	1 170	a	a	a
	Hongrie	37	37	37	181	181	181	597	597	597	a	a	a	1 864	1 864	1 864
	Islande[1]	36	36	35	176	176	171	609	609	547	1 650	1 650	1 720	1 800	1 800	1 800
	Irlande	37	33	33	183	167	167	915	735	735	1 036	735	735	a	a	a
	Israël	43	42	42	183	176	176	788	589	524	1 069	802	704	a	a	a
	Italie	39	39	39	172	172	172	757	619	619	a	a	a	a	a	a
	Japon[1]	40	40	40	201	201	198	707	602	500	a	a	a	1 899	1 899	1 899
	Corée	40	40	40	220	220	220	836	618	605	a	a	a	1 680	1 680	1 680
	Luxembourg	36	36	36	176	176	176	739	634	634	900	828	828	a	a	a
	Mexique	42	42	36	200	200	172	800	1 047	843	800	1 167	971	a	a	a
	Pays-Bas	40	m	m	195	m	m	930	750	750	a	a	a	1 659	1 659	1 659
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	38	38	38	190	190	190	741	654	523	1 300	1 225	1 150	1 688	1 688	1 688
	Pologne	37	37	37	181	179	180	489	483	486	a	a	a	1 480	1 464	1 472
	Portugal	37	37	37	175	175	175	875	770	770	1 289	1 289	1 289	1 464	1 464	1 464
	Écosse	38	38	38	190	190	190	855	855	855	a	a	a	1 365	1 365	1 365
	Rép. slovaque	38	38	38	187	187	187	832	645	617	m	m	m	1 560	1 560	1 560
	Slovénie	40	40	40	190	190	190	690	690	633	a	a	a	a	a	a
	Espagne	37	37	36	176	176	171	880	713	693	1 140	1 140	1 140	1 425	1 425	1 425
	Suède	a	a	a	a	a	a	a	a	a	1 360	1 360	1 360	1 767	1 767	1 767
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	38	a	38	180	a	180	639	a	567	870	a	756	1 808	a	1 808
	États-Unis[1]	36	36	36	180	180	180	1 097	1 068	1 051	1 381	1 381	1 378	1 913	1 977	1 998
	Moyenne OCDE	38	38	38	186	185	183	779	701	656	1 182	1 198	1 137	1 665	1 660	1 663
	Moyenne UE21	38	38	37	184	181	181	755	659	628	1 124	1 108	1 078	1 596	1 594	1 580
Autres G20	Argentine[2]	36	36	36	170	171	171	680	1 368	1 368	m	m	m	m	m	m
	Brésil	40	40	40	200	200	200	800	800	800	800	800	800	800	800	800
	Chine	35	35	35	175	175	175	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	44	44	44	251	163	163	1 255	734	734	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie[1]	34	35	35	164	169	169	615	507	507	a	a	a	a	a	a
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Temps réel d'enseignement et de travail.
2. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : ministère de l'Éducation, *Notes relatives au programme expérimental d'instruction obligatoire*, 19 novembre 2001. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472295

D4

Tableau D4.2. Nombre annuel d'heures d'enseignement (2000, 2005-09)

Nombre statutaire annuel d'heures d'enseignement dans les établissements publics, selon le niveau d'enseignement en 2000, et de 2005 à 2009

		Primaire						Premier cycle du secondaire						Deuxième cycle du secondaire					
		2000	2005	2006	2007	2008	2009	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2000	2005	2006	2007	2008	2009
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
OCDE	Australie	882	888	884	877	873	874	811	810	818	815	812	812	803	810	817	813	810	797
	Autriche	m	774	774	774	779	779	m	607	607	607	607	607	m	589	589	589	589	589
	Belgique (Fl.)	826	806	797	806	810	801	712	720	684	691	695	687	668	675	638	645	649	642
	Belgique (Fr.)	804	722	724	724	724	732	728	724	662	662	662	671	668	664	603	603	603	610
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	m	m	864	860	m	1 232	m	m	864	860	m	1 232	m	m	864	860	m	1 232
	Rép. tchèque	650	813	854	849	849	832	650	647	640	637	637	624	621	617	611	608	608	595
	Danemark[1]	640	640	648	648	648	648	640	640	648	648	648	648	560	560	364	364	364	377
	Angleterre[1]	m	m	m	631	654	635	m	m	m	714	722	714	m	m	m	714	722	714
	Estonie	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	630	578	578	578	578	578	578
	Finlande	656	677	677	677	677	677	570	592	592	592	592	592	527	550	550	550	550	550
	France[1]	907	918	910	914	926	918	639	639	634	632	644	642	611	625	616	618	630	628
	Allemagne	783	808	810	806	805	805	732	758	758	758	756	756	690	714	714	714	715	713
	Grèce	609	604	604	590	593	589	426	434	429	426	429	426	429	430	421	423	429	426
	Hongrie	583	583	583	583	597	597	555	555	555	555	597	597	555	555	555	555	597	597
	Islande[1]	629	671	671	671	671	609	629	671	671	671	671	609	464	560	560	560	560	547
	Irlande	915	915	915	915	915	915	735	735	735	735	735	735	735	735	735	735	735	735
	Israël	731	731	731	731	731	788	579	579	579	579	579	589	524	524	524	524	524	524
	Italie	744	739	735	735	735	757	608	605	601	601	601	619	608	605	601	601	601	619
	Japon[1]	635	578	m	705	709	707	557	505	m	600	603	602	478	429	m	498	500	500
	Corée	865	883	864	848	840	836	570	621	588	612	616	618	530	605	596	599	604	605
	Luxembourg	m	774	774	774	739	739	m	642	642	642	634	634	m	642	642	642	634	634
	Mexique	800	800	800	800	800	800	1 182	1 047	1 047	1 047	1 047	1 047	m	848	843	843	848	843
	Pays-Bas	930	930	930	930	930	930	867	750	750	750	750	750	867	750	750	750	750	750
	Nouvelle-Zélande	985	985	985	985	985	m	968	968	968	968	968	m	950	950	950	950	950	m
	Norvège	713	741	741	741	741	741	633	656	654	654	654	654	505	524	523	523	523	523
	Pologne	m	m	m	m	513	489	m	m	m	m	513	483	m	m	m	m	513	486
	Portugal	815	855	860	855	855	875	595	564	757	752	752	770	515	513	688	684	752	770
	Écosse	950	893	893	855	855	855	893	893	893	855	855	855	893	893	893	855	855	855
	Rép. slovaque	m	m	m	m	m	832	m	m	m	m	m	645	m	m	m	m	m	617
	Slovénie	m	697	697	682	682	690	m	697	697	682	682	690	m	639	639	626	626	633
	Espagne	880	880	880	880	880	880	564	713	713	713	713	713	548	693	693	693	693	693
	Suède	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Suisse	884	m	m	m	m	m	859	m	m	m	m	m	674	m	m	m	m	m
	Turquie	639	639	639	639	639	639	a	a	a	a	a	a	504	567	567	567	567	567
	États-Unis[1]	m	1 080	1 080	1 080	1 097	1 097	m	1 080	1 080	1 080	1 068	1 068	m	1 080	1 080	1 080	1 051	1 051
	Moyenne OCDE	773	781	792	780	770	779	693	696	711	706	696	701	620	653	662	657	649	656
	Moyenne des pays de l'OCDE dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	764	772	773	770	771	771	679	681	684	683	685	684	609	625	618	616	622	623
	Moyenne des pays de l'UE21 dont les valeurs sont disponibles pour toutes les années de référence	770	776	778	775	777	778	659	662	668	665	669	670	629	635	626	623	632	634
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	680	m	m	m	m	m	1 368	m	m	m	m	m	1 368	m
	Brésil	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	1 260	1 255	m	m	m	m	738	734	m	m	m	m	738	734
	Féd. de Russie[1]	m	615	615	615	615	615	m	507	507	507	507	507	m	507	507	507	507	507
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Temps réel d'enseignement et de travail.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

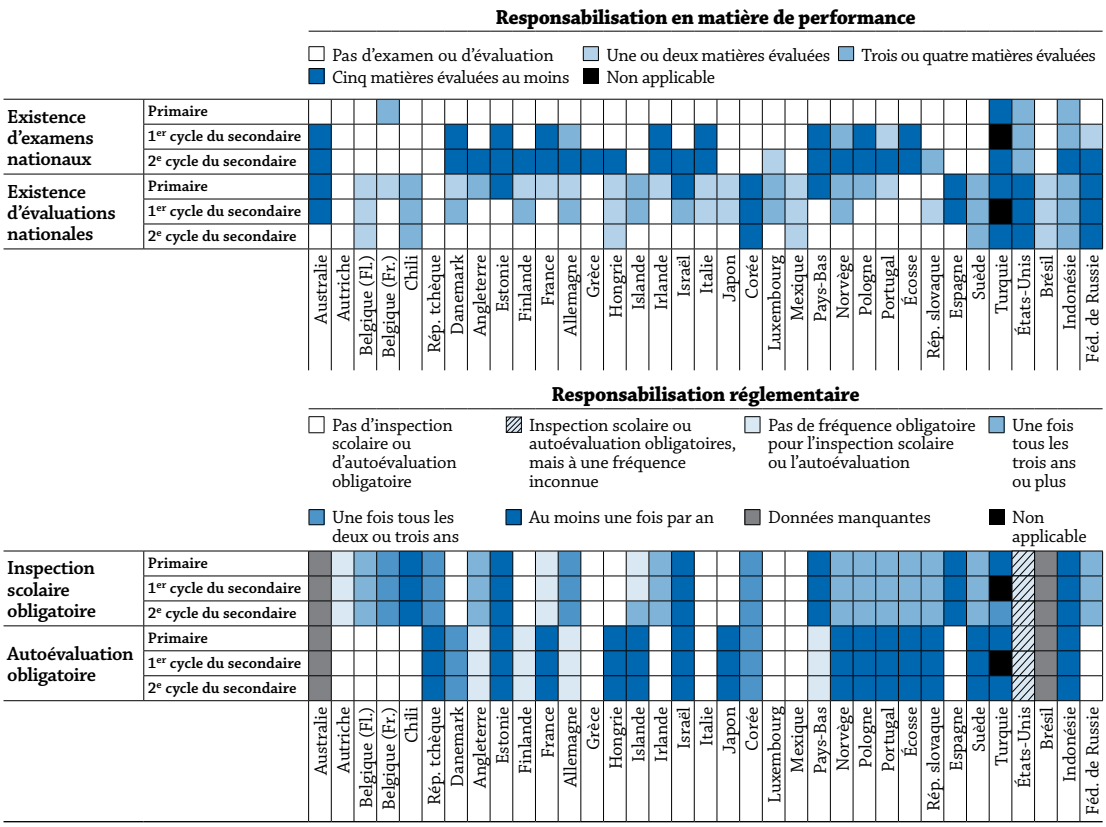
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472314

DANS QUELLE MESURE LES ÉTABLISSEMENTS SONT-ILS RESPONSABILISÉS ?

- La plupart des pays combinent plusieurs mécanismes pour responsabiliser les établissements. Ces mécanismes de responsabilisation couvrent trois grands domaines : la performance, la réglementation et le marché.
- Les examens nationaux – une composante majeure de la responsabilisation en termes de performance – sont utilisés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 23 pays sur 35. Les évaluations nationales sont plus courantes dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.
- Les inspections scolaires obligatoires sont plus courantes que les autoévaluations obligatoires, mais les dispositions relatives à l'inspection scolaire varient sensiblement entre les pays, en particulier en termes de fréquence.
- La plupart des pays laissent une certaine liberté de choix de l'établissement mais, dans les faits, le pourcentage d'élèves dont les parents exercent ce droit au libre choix est limité.

Graphique D5.1. Performance et responsabilisation réglementaire dans les établissements publics (2009)



Source : OCDE. Tableaux D5.4a, D5.4b, D5.4c, D5.6a, D5.6b, D5.6c, D5.7a, D5.7b, D5.7c, D5.10a, D5.10b et D5.10c. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468970

Contexte

La *responsabilité* signifie littéralement l'obligation de « rendre compte ». Cette notion fait référence aux interactions qui s'observent dans une relation hiérarchique entre ceux qui sont investis du pouvoir et ceux à qui ce pouvoir est délégué. Ceux-ci doivent rendre compte des actes qu'ils posent en vertu du pouvoir qui leur conféré. Le terme de responsabilisation est souvent employé pour

désigner les systèmes qui impliquent la collecte et la communication de données, le feed-back et la prise de décision en fonction des éléments réunis. Ce concept existe depuis longtemps, mais ce n'est qu'au début des années 70 qu'il a été défini (voir Levin, 1974 et Tyler, 1971) et intégré dans les systèmes de gouvernance et de pilotage de l'éducation.

On parle de responsabilisation lorsque ceux qui se sont vu déléguer un pouvoir ou une compétence doivent rendre compte des actes qu'ils posent en vertu de ce pouvoir ou de cette compétence. Dans le domaine de l'éducation, des responsables élus ou désignés au sein de l'exécutif sont légalement responsables de garantir l'instruction des enfants et des adolescents dans le cadre institutionnel. Les membres de la direction des établissements rendent compte aux niveaux supérieurs du système de l'éducation et de l'exécutif qui leur délèguent la responsabilité d'instruire leur effectif.

Le concept de responsabilisation a évolué au fil du temps. Les mécanismes de responsabilisation suscitent de plus en plus d'intérêt avec la multiplication des moyens qui permettent d'évaluer la performance à l'échelle des établissements et du système, et de la comparer entre les établissements, entre les pays ou au sein même de ceux-ci. Toutefois, il est important de souligner que ces mécanismes de responsabilisation varient fortement entre les pays et au sein-même de ceux-ci.

Autres faits marquants

- **Les examens nationaux**, dont les résultats peuvent officiellement influer sur l'avenir des élèves, **sont très répandus dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, mais plus rares dans l'enseignement primaire**, où ils ne sont administrés que dans 4 pays sur 35. Des examens nationaux sont administrés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans 15 pays sur 34.
- Les évaluations nationales servent essentiellement à fournir un feed-back pour améliorer l'enseignement et à évaluer la performance relative des élèves. Elles sont administrées dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans 22 pays sur 34. **Trente pays sur 35 administrent des évaluations nationales dans l'enseignement primaire dans au moins une matière**. Enfin, seuls 11 pays sur 35 en administrent dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.
- La responsabilisation réglementaire porte en grande partie sur le respect de la réglementation. **Sur les huit domaines qu'il est d'usage d'aborder dans les rapports de conformité, les plus courants sont ceux en rapport avec les données sur les élèves et leurs caractéristiques.** Viennent ensuite les thématiques en rapport avec la sécurité, les programmes de cours, les infrastructures et les qualifications des enseignants. Les trois domaines que les pays sont les moins nombreux à aborder dans les rapports de conformité sont ceux en rapport avec la gestion financière et la gouvernance des établissements.
- **Les domaines et aspects abordés lors des inspections scolaires sont le plus souvent ceux en rapport avec le respect de la réglementation, la qualité de l'enseignement et la performance des élèves.** Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, l'inspection scolaire est une obligation en vertu du système de responsabilisation dans 24 pays sur 31.
- La responsabilisation commerciale, qui renvoie à la concurrence entre établissements, varie sensiblement entre les pays. **La plupart des pays laissent une certaine liberté de choix de l'établissement mais, dans les faits, le pourcentage d'élèves dont les parents exercent ce droit au libre choix est peu élevé.** De plus, dans de nombreux pays, il n'y a pas de mécanismes de financement, d'incitations financières ou de soutien qui offrent une liberté de choix suffisante pour créer des pressions concurrentielles adéquates.

Tendances

La responsabilisation réglementaire est la forme la plus traditionnelle de responsabilisation. Ces vingt dernières années toutefois, les efforts entrepris pour décentraliser le système d'éducation et accorder une plus grande autonomie aux établissements ont réduit l'importance de la responsabilisation réglementaire. La responsabilisation en matière de performance et la responsabilisation commerciale ont toutefois pris de l'importance durant cette même période.

Analyse

Responsabilisation en matière de performance

Cette forme de responsabilisation se concentre sur les résultats des établissements, et non leurs processus. Elle a pris de l'importance au fil du temps en raison notamment du regain d'intérêt pour le rendement scolaire et des progrès technologiques qui facilitent l'évaluation d'un grand effectif d'élèves.

Les évaluations et les examens nationaux administrés dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20 sont les premiers dispositifs analysés dans cet indicateur concernant la responsabilisation en matière de performance. À côté des résultats des élèves à des épreuves normalisées, il existe d'autres moyens d'évaluer la performance des établissements : les résultats scolaires des élèves et leur taux de réussite à la sortie de leur établissement.

Les établissements doivent rendre compte à certain nombre d'acteurs : les autorités en charge de l'éducation (à l'échelle locale, régionale ou nationale, selon les pays), les parents et les élèves, et le grand public. Dans cette forme de responsabilisation, les besoins des élèves et de leur famille, et les moyens à mettre en œuvre pour les satisfaire, doivent être pris en compte dans les indicateurs de performance par souci d'équité et d'efficacité.

Examens nationaux

Les examens nationaux sont des épreuves normalisées qui sont officiellement suivies d'effets pour les élèves. Les résultats à ces épreuves peuvent, par exemple, être décisifs pour l'admission en classe supérieure ou la délivrance d'un diplôme officiel.

Un peu moins de la moitié des 34 pays administrent des examens nationaux dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D5.1a). Tandis que dans 10 des 15 pays qui en administrent, les épreuves sont conçues et notées par l'exécutif central ou national, dans 3 pays, c'est l'exécutif des entités fédérées qui en a la charge. En France, ce processus relève de l'exécutif central et des établissements, alors qu'en Pologne, il relève de l'exécutif national et des exécutifs provinciaux. Les examens nationaux évaluent la performance des élèves en référence à des critères dans 12 de ces 15 pays, mais en référence à des normes dans 2 pays (voir la section « Définitions » ci-dessous). Aux États-Unis, les deux formes d'évaluation (normes ou critères) sont autorisées : c'est aux États qu'il appartient de choisir laquelle utiliser.

Dans 13 pays sur 15, les examens nationaux sont obligatoires dans les établissements publics dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. En Australie et en Écosse, les établissements publics ne sont pas dans l'obligation de les administrer, mais le font tous. Les examens nationaux sont obligatoires dans les établissements privés subventionnés par l'état dans 7 pays sur 9, et dans les établissements privés indépendants dans 8 pays sur 11.

Les mathématiques et la langue d'enseignement (lecture, expression écrite et littérature) sont les deux matières les plus souvent retenues dans les examens nationaux. Les examens nationaux portent aussi sur les langues étrangères modernes, les sciences et les sciences sociales, mais moins souvent (voir les tableaux D5.6a, D5.6b et D5.6c disponibles en ligne).

Dans les 14 pays dont les données sont disponibles, les résultats des examens nationaux administrés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire font l'objet d'une communication externe en plus de la communication interne au sein des autorités de l'éducation. Ces résultats sont communiqués directement aux élèves dans tous les pays, à la direction des établissements dans 13 pays et aux enseignants et aux parents dans 12 pays. Ils ne sont communiqués directement aux médias que dans 8 pays sur 14 (voir le tableau D5.1a).

Les pays ont décrit les caractéristiques majeures des résultats des examens nationaux administrés dans le premier cycle de l'enseignement secondaire qui font l'objet d'une communication externe. Le niveau de performance des derniers examens nationaux en date est communiqué dans 10 pays sur 13. La performance des établissements est comparée à celle d'autres groupes ou effectifs d'élèves dans 7 pays sur 13, et l'accroissement du niveau de performance des élèves est indiqué sur la base de leurs progrès depuis au moins 2 ans dans 2 pays. Les résultats des examens nationaux sont combinés à d'autres indicateurs de la qualité des établissements dans 4 pays sur 12. Enfin, dans 5 pays sur 13, les autorités en charge de l'éducation utilisent ces résultats comme critère de sanction ou de compensation à l'égard des établissements.

Des examens nationaux ne sont administrés dans l'enseignement primaire que dans quatre pays (voir le tableau D5.1b disponible en ligne). Les examens nationaux sont plus courants dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (dans 23 pays sur 35) que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D5.1c disponible en ligne). Dans l'ensemble, ils sont légèrement plus répandus en filière générale qu'en filière préprofessionnelle ou professionnelle.

Évaluations nationales

Les évaluations servent essentiellement à fournir un feed-back formatif pour améliorer l'enseignement et à estimer la performance relative des élèves.

Des évaluations nationales sont administrées dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans deux tiers des 34 pays (voir le tableau D5.2a) et sont conçues et notées à l'échelle centrale ou nationale dans la plupart d'entre eux (dans 17 pays sur 22) ou à l'échelle des entités fédérées (dans 3 pays sur 22). En Suède, les évaluations sont conçues à l'échelle nationale, mais notées dans les établissements. En Belgique (Communauté flamande), l'exécutif de l'entité fédérée participe à la conception des évaluations, mais celles-ci sont élaborées, administrées, notées et analysées par les chercheurs d'une université. En Fédération de Russie, cette compétence relève de l'exécutif central et des exécutifs provinciaux. Les évaluations se font en référence à des critères dans 13 pays sur 22, en référence à des normes dans 8 pays et en référence aux deux au Japon.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les évaluations nationales sont obligatoires dans les établissements publics dans 15 pays sur 22, dans les établissements privés subventionnés par l'État dans 10 pays sur 14, et dans les établissements privés indépendants dans 5 pays sur 13.

Comme dans les examens nationaux, les mathématiques et la langue d'enseignement (lecture, expression écrite et littérature) sont les deux matières les plus souvent retenues dans les évaluations nationales. Les sciences et les langues étrangères modernes sont aussi souvent retenues (voir les tableaux D5.7a, D5.7b et D5.7c disponibles en ligne).

Les résultats des évaluations nationales administrées dans le premier cycle de l'enseignement secondaire font l'objet d'une communication externe en plus d'une communication interne au sein des autorités de l'éducation dans 21 pays sur 22. Ils sont directement communiqués à la direction des établissements dans 20 pays, aux enseignants dans 15 pays et aux parents et aux élèves dans 14 pays. Ils ne sont directement communiqués aux médias que dans 12 pays sur 21 (voir le tableau D5.2a).

Les pays ont décrit les caractéristiques majeures des résultats des évaluations nationales administrées dans le premier cycle de l'enseignement secondaire qui font l'objet d'une communication externe. Le niveau de performance des dernières évaluations nationales en date est communiqué dans 16 pays sur 20. La performance des établissements est comparée à celle d'autres groupes ou effectifs d'élèves dans 14 pays sur 20, et l'accroissement du niveau de performance des élèves est indiqué sur la base de leurs progrès depuis au moins 2 ans dans 6 pays sur 21. Les résultats des évaluations nationales sont combinés à d'autres indicateurs de la qualité des établissements dans 7 pays sur 20. Enfin, dans 4 pays sur 19, les autorités en charge de l'éducation utilisent ces résultats comme critère de sanction ou de compensation à l'égard des établissements.

Des évaluations nationales sont administrées dans l'enseignement primaire dans la plupart des 35 pays à l'étude (voir le tableau D5.2b disponible en ligne). Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les examens nationaux sont courants, mais les évaluations nationales le sont moins : elles ne sont administrées que dans moins d'un tiers des 35 pays à ce niveau (voir le tableau D5.2c disponible en ligne).

Responsabilisation réglementaire

La responsabilisation réglementaire, qui porte en grande partie sur le respect de la réglementation, cible les intrants scolaires et les processus mis en œuvre dans les établissements. Dans ce cadre, les établissements doivent rédiger des rapports et remplir des formulaires qu'ils doivent soumettre à un niveau plus élevé de la hiérarchie – les services en charge de la planification et de la supervision du système d'éducation.

Les parents et les élèves, ainsi que le grand public, doivent aussi, jusqu'à un certain point, savoir dans quelle mesure les établissements respectent la réglementation.

En raison de la nature même du compte rendu interne, une grande partie des documents relatifs à la responsabilisation réglementaire est soustrait au droit de regard de l'opinion, même si certains des renseignements que les établissements fournissent dans ce cadre peuvent être publiés dans des rapports à l'intention des parents, des élèves ou du grand public. Les pays ont indiqué si les établissements fournissent aux autorités en charge de l'éducation des informations dans huit domaines spécifiques (voir le tableau D5.3 et les tableaux D5.3a, D5.3b et D5.3c disponibles en ligne). Dans la quasi-totalité des pays (30 sur 31), les établissements publics indiquent le nombre d'élèves et leurs caractéristiques aux autorités régionales ou nationales en charge de l'éducation. Les établissements publics rendent également compte aux autorités régionales ou nationales des qualifications de leurs enseignants (23 pays), de leur programme de cours (22 pays), de leurs infrastructures (20 pays), de thématiques en rapport avec la sécurité (18 pays), du bilan budgétaire ou de l'audit financier du budget de l'année écoulée (18 pays), du budget prévisionnel de l'année à venir (18 pays) et de thématiques en rapport avec la gouvernance (17 pays). Le tableau D5.3 décrit les domaines à aborder dans les rapports de conformité, selon l'instance à laquelle ils sont soumis.

Les établissements soumettent le plus souvent leurs rapports de conformité à leur conseil de direction. Les établissements privés subventionnés par l'État sont plus susceptibles que les établissements publics de soumettre ces rapports à leur conseil de direction. Les établissements publics sont plus susceptibles que les établissements privés de soumettre leurs rapports de conformité aux autorités en charge de l'éducation à l'échelle locale et régionale. Les données relatives aux thématiques en rapport avec la sécurité sont plus souvent soumises à des autorités qui se situent à un niveau inférieur à celui des autorités régionales ou nationales dans la hiérarchie du système d'éducation.

Inspection scolaire

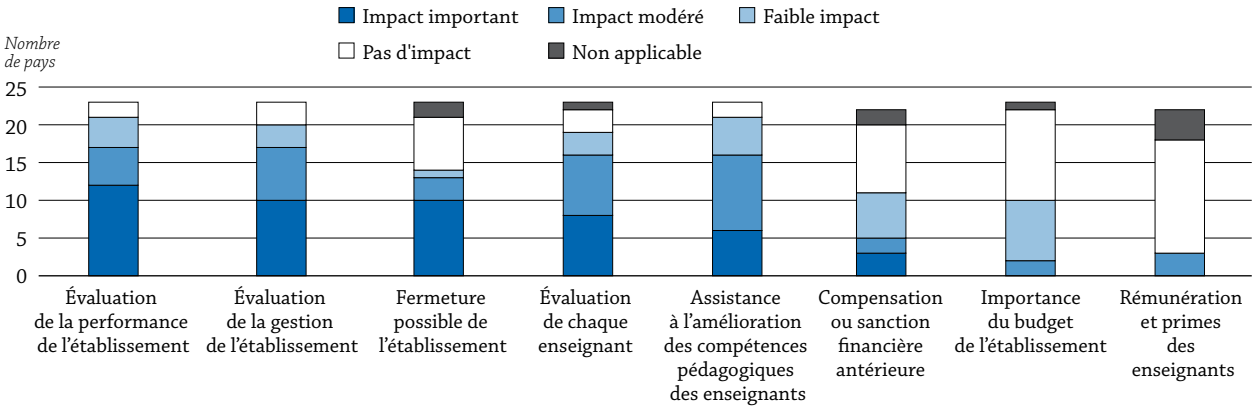
L'inspection scolaire est un processus officiel d'évaluation externe visant à responsabiliser les établissements. La façon dont les inspections scolaires sont effectuées varie sensiblement entre les pays et au sein même de ceux-ci. Ces inspections sont généralement exécutées par un ou plusieurs inspecteurs formés à cet effet qui sont chargés d'évaluer la qualité dans un cadre normalisé. Les conclusions des inspections sont officiellement communiquées aux établissements et servent à identifier leurs forces et faiblesses. Ces rapports d'inspection sont également soumis aux autorités en charge de l'éducation, aux parents et au grand public. Les inspections peuvent consister à évaluer la performance des élèves, le personnel, la gestion, le programme de cours et l'environnement scolaire. Les conclusions des inspections peuvent donner lieu à des sanctions ou à des compensations.

L'inspection scolaire sert d'évaluation externe dans de nombreux pays. Comme d'autres formes d'évaluation externe, elle est ordonnée par un niveau supérieur de la hiérarchie responsable de l'éducation ou par le politique. Le niveau de l'exécutif qui conçoit et organise l'inspection scolaire varie selon les pays, du conseil scolaire local à l'exécutif national ou central. L'exécutif national ou central définit les normes et la réglementation à respecter par les établissements, et dépêche des inspecteurs dans les établissements pour réunir des informations qui permettent de déterminer dans quelle mesure les établissements respectent les normes et la réglementation.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, l'inspection scolaire est une obligation qui s'inscrit dans le système de responsabilisation dans 24 pays sur 31. Dans 7 pays sur 24, elle fait partie du processus d'accréditation des établissements qui aboutit à leur reconnaissance s'ils respectent, voire dépassent, les normes minimales. Les organismes chargés d'accréditer les établissements s'intéressent plus aux intrants et aux processus qu'aux résultats. L'inspection scolaire concerne généralement tous les établissements, mais est ciblée sur les établissements peu performants dans 9 pays sur 23 (voir le tableau D5.4a). Elle est ciblée sur l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans un pourcentage similaire de pays (voir les tableaux D5.4b et D5.4c disponibles en ligne).

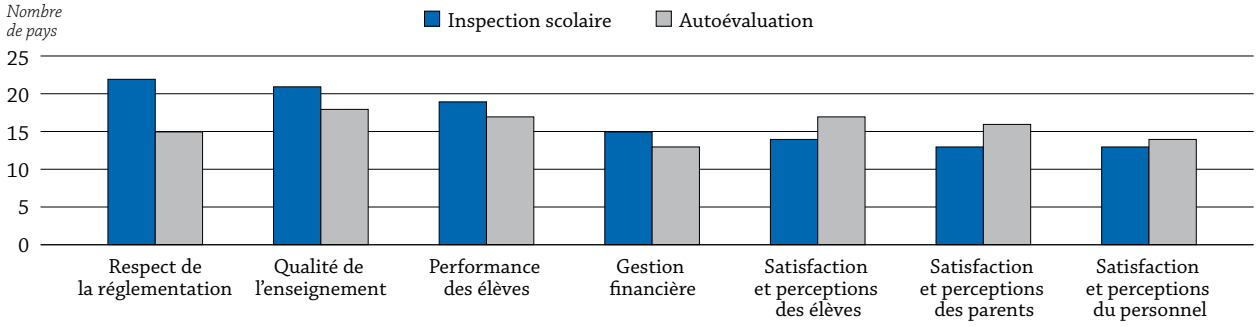
Les conclusions des inspections scolaires servent le plus souvent à évaluer la performance des établissements. De plus, elles interviennent dans le processus d'évaluation de la gestion des établissements et sont prises en considération lorsqu'il s'agit de décider si un établissement doit être fermé ou non. Ces conclusions interviennent, par ailleurs, dans le processus d'évaluation des enseignants. Plus rares sont les pays où elles sont prises en considération dans les décisions relatives à la rémunération et aux primes des enseignants, et aux budgets des établissements (voir le graphique D5.2 et le tableau D5.11 disponible en ligne).

Graphique D5.2. Comparaison de l'impact potentiel de l'inspection scolaire, selon le domaine



Les domaines sont classés par ordre décroissant du nombre de pays où l'inspection scolaire a un impact important.
Source : OCDE. Tableau D5.11 disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932468989

Graphique D5.3. Domaines abordés lors de l'inspection scolaire et de l'autoévaluation dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)



Les domaines sont classés par ordre décroissant du nombre de pays dans lesquels ils sont abordés lors de l'inspection scolaire.
Source : OCDE. Tableau D5.4a et tableau D5.10a disponible en ligne. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469008

Le graphique D5.3 indique les domaines abordés lors des inspections scolaires et des autoévaluations. Le respect de la réglementation et la qualité de l'enseignement sont les domaines les plus souvent abordés lors des inspections scolaires.

Autoévaluation

Lors d'une autoévaluation, les établissements analysent la qualité de l'enseignement, les services d'éducation fournis et les résultats obtenus, et se livrent à une réflexion à propos de ces aspects. Les autoévaluations officielles sont ordonnées par des autorités supérieures, du conseil scolaire local aux autorités chargées de l'éducation à l'échelle centrale ou nationale. Les conclusions des autoévaluations peuvent servir à informer

des acteurs internes, les inspecteurs ou les équipes d'accréditation. En fait, les autoévaluations sont souvent effectuées en marge d'une évaluation externe – inspection scolaire ou visite d'accréditation. L'autoévaluation présente plusieurs avantages : son coût est moindre et ses conclusions peuvent être plus facilement interprétées dans le contexte local. Son principal inconvénient est d'être souvent perçue comme moins crédible aux yeux d'acteurs extérieurs et d'être plus pertinente en termes d'amélioration que de responsabilisation.

L'autoévaluation repose principalement sur une approche décrite dans la littérature sur l'efficacité et l'amélioration scolaire. Elle implique une évaluation interne qui est formative en soi. Si les établissements sont dans l'obligation de procéder à des autoévaluations, des questionnaires ou des instruments d'évaluation sont élaborés pour structurer cette activité.

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, l'autoévaluation est une obligation qui s'inscrit dans le système de responsabilisation dans 21 pays sur 32 ; elle est une composante du processus d'inspection scolaire dans 13 pays sur 19, et du processus d'accréditation dans 2 pays sur 19 (voir les tableaux D5.10a, D5.10b et D5.10c disponibles en ligne).

Responsabilisation commerciale

Dans cette forme de responsabilisation, les parents sont considérés comme des consommateurs lorsqu'ils choisissent l'établissement où inscrire leur enfant. Ce type de responsabilisation part du principe que le budget « suit » l'élève : si les parents décident de retirer leur enfant d'un établissement pour l'inscrire dans un autre établissement, c'est ce dernier qui recevra le financement attribué à leur enfant. À cet égard, ce pourrait être une incitation financière faite aux établissements qui ont tout intérêt à attirer des élèves et à les garder. Le fonctionnement de la responsabilisation commerciale suppose que les établissements diversifieront les options, que les parents recevront des informations plus précises sur les établissements et que les établissements n'auront guère de marge pour sélectionner les élèves. Dans cette forme de responsabilisation, les établissements sont donc largement redevables aux parents et aux élèves. Toutefois, les autorités supérieures en charge de l'éducation peuvent être amenées à intervenir dans ce processus pour fermer des établissements défaillants.

La liberté de choix de l'établissement, qui suppose une certaine responsabilisation commerciale, existe dans la plupart des pays. Les parents peuvent choisir l'établissement où inscrire leur enfant dans l'enseignement primaire dans 20 pays sur 35, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans 19 pays sur 34, et dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans 20 pays sur 33. Les établissements privés subventionnés par l'État sont autorisés à dispenser l'enseignement obligatoire dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans 28 pays sur 36. Par définition, les établissements privés subventionnés par l'État sont financés à hauteur de plus de 50 % par des fonds publics. Les établissements privés indépendants sont autorisés à dispenser l'enseignement obligatoire dans le premier cycle de l'enseignement secondaire dans 27 pays sur 36. L'instruction à domicile est autorisée dans 24 pays sur 35 à ce niveau d'enseignement. Force est toutefois de constater que le pourcentage d'élèves scolarisés dans un établissement privé est minime (voir le tableau D5.5).

Comme le montrent les chiffres de l'édition de 2010 de *Regards sur l'éducation*, quatre pays de l'OCDE sur cinq autorisent les établissements privés subventionnés par l'État et les établissements privés indépendants à dispenser l'enseignement obligatoire. De plus, 70 % des pays de l'OCDE autorisent l'instruction à domicile comme moyen légal de dispenser l'enseignement obligatoire. L'analyse de la répartition des effectifs montre toutefois que les établissements privés subventionnés par l'État n'accueillent plus de 10 % des élèves que dans sept pays (la Belgique, le Chili, le Danemark, l'Espagne, la France, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas) et que les établissements privés indépendants n'accueillent plus de 10 % des élèves qu'au Brésil, au Mexique et au Portugal. Enfin, la moitié seulement des pays ont déclaré des enfants instruits à domicile, qui ne représentent toutefois que 0.4 % des effectifs, en moyenne (voir le tableau D5.2, OCDE, 2010h).

Les chèques-éducation, ou bourses, les crédits d'impôt au titre des frais de scolarité et l'obligation faite aux parents qui choisissent d'inscrire leur enfant dans un autre établissement que celui où il a été affecté de verser une contribution financière minimale, font partie des incitations financières accordées aux établissements et permettent aux parents d'exercer plus facilement leur droit au libre choix de l'établissement ; ces dispositifs ont

joué un grand rôle dans l'apparition de mécanismes de responsabilisation commerciale. De plus, l'existence d'un mécanisme de financement qui garantit que le budget « suit » les élèves lorsqu'ils quittent un établissement public ou privé pour un autre établissement est indispensable pour faire en sorte que les établissements soient avantagés ou pénalisés selon que des élèves s'y inscrivent ou en partent (voir le tableau D5.5 et le tableau D5.15 disponible en ligne).

Les *chèques-éducation* (ou bourses) sont émis par les pouvoirs publics. Les parents peuvent les utiliser pour financer les frais de scolarité de leur enfant dans l'établissement de leur choix, autre que l'établissement public désigné. Dans la plupart des cas, les parents ne reçoivent pas de chèque à proprement parler. Ce sont les établissements qui vérifient si les élèves y ont droit, et les pouvoirs publics leur versent un financement proportionnel au nombre d'élèves éligibles. En matière de chèques-éducation ou de bourses, les groupes cibles sont généralement les minorités ethniques ou les familles de condition modeste. Dans 13 pays sur 29, les parents peuvent prétendre à des chèques-éducation, ou bourses, s'ils choisissent un établissement public dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, ces chèques-éducation sont utilisés pour faciliter l'inscription des élèves dans un établissement privé subventionné par l'État dans 11 pays sur 23 et dans un établissement privé indépendant dans 4 pays sur 20 seulement. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, ces chèques-éducation sont exclusivement réservés aux élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé dans les établissements publics dans 8 pays sur 13, dans les établissements privés subventionnés par l'État dans 7 pays sur 11, et dans des établissements privés indépendants dans 2 pays sur 4 (voir le tableau D5.5 et le tableau D5.14 disponible en ligne).

Un *crédit d'impôt* au titre des droits de scolarité est une mesure fiscale qui permet aux parents de déduire de leurs impôts leurs dépenses d'éducation, y compris les droits de scolarité versés à un établissement privé. Par ce manque à gagner fiscal, les pouvoirs publics financent le coût de la scolarisation dans un établissement privé. Seuls 3 pays sur 26 déclarent prévoir un crédit d'impôt pour favoriser l'inscription des élèves dans des établissements privés subventionnés par l'État dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les crédits d'impôt sont plus souvent utilisés pour favoriser l'inscription des élèves dans les établissements privés indépendants : 6 pays sur 24 déclarent en accorder dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. L'Estonie et la Fédération de Russie sont les seuls pays qui octroient un crédit d'impôt au titre de l'instruction à domicile (voir le tableau D5.5 et le tableau D5.16 disponible en ligne).

L'élément le plus important de la responsabilisation commerciale est vraisemblablement l'existence d'un mécanisme de financement qui garantit que le budget « suit » l'élève lorsqu'il quitte un établissement pour s'inscrire dans un autre. Ce mécanisme incite les établissements à attirer des élèves et les dissuade d'en perdre. Dans 15 pays sur 34, le budget suit l'année même l'élève qui passe d'un établissement public à un autre dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Le budget attribué par élève est directement alloué au nouvel établissement s'il s'agit d'un établissement privé subventionné par l'État dans 12 pays sur 25 et s'il s'agit d'un établissement privé indépendant dans 6 pays sur 12.

Les pays ont également indiqué si le mécanisme de financement était progressivement ajusté en fonction de l'évolution des effectifs au fil du temps. En cas de changement d'établissement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le financement public n'est pas versé directement au nouvel établissement et fait ultérieurement l'objet d'un ajustement dans le cas des établissements publics dans 17 pays sur 35, dans le cas des établissements privés subventionnés par l'État dans 12 pays sur 25, et dans le cas des établissements privés indépendants dans 4 pays sur 12 (voir le tableau D5.15 disponible en ligne).

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les droits de scolarité sont moins répandus dans les établissements publics (dans 2 pays sur 35), mais plus courants dans les établissements privés subventionnés par l'État (dans 15 pays sur 25) et, surtout, dans les établissements privés indépendants (dans les 23 pays dont les données sont disponibles). Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, les contributions financières volontaires sont acceptées dans les établissements publics dans 28 pays sur 35, dans les établissements privés subventionnés par l'État dans 24 pays sur 25, et dans les établissements privés indépendants dans les 21 pays

dont les données sont comparables. Les tendances sont similaires dans l'enseignement primaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir le tableau D5.5 et le tableau D5.17 disponible en ligne).

Les tableaux D5.18 et D5.19 (disponibles en ligne) donnent des informations sur deux composantes importantes du choix de l'établissement : l'intervention des pouvoirs publics dans le financement des transports scolaires et l'information des parents au sujet du droit au libre choix.

Certains pays insistent sur la responsabilisation commerciale, mais il est fréquent que les conditions requises pour l'appliquer ne soient pas réunies. Ces conditions sont, notamment, l'exercice répandu du droit au libre choix, qui permet aux parents de choisir l'établissement où inscrire leur enfant mais limite la sélection des élèves par les établissements, l'existence de mécanismes de financement qui prévoient que le financement suit les élèves, l'accessibilité des informations sur les options de choix et les aides/incitations financières.

Définitions

Les **épreuves en référence à des critères** sont celles qui évaluent dans quelle mesure les élèves ont atteint les objectifs fixés dans le programme national. Les résultats à ces épreuves sont généralement indiqués en fonction de seuils de passage de classe ou de redoublement.

La **communication « directe » des données ou des résultats** consiste à mettre ces informations à la disposition de groupes désignés sans que ceux-ci n'aient à les demander. La publication en ligne des résultats est considérée comme une communication directe.

Un **établissement privé subventionné par l'État** est un établissement dont le budget est financé à hauteur de 50 % au moins par les pouvoirs publics ou dont le personnel enseignant est rémunéré par une instance publique. L'expression « subventionné par l'État » fait uniquement référence à la dépendance financière de l'établissement vis-à-vis des pouvoirs publics, et non à l'intervention des pouvoirs publics dans sa gestion ou sa direction.

L'**instruction à domicile** consiste à dispenser l'enseignement aux enfants dans le milieu familial, une tâche en général effectuée par les parents, mais parfois par des précepteurs, qui doivent respecter la réglementation relative à l'enseignement obligatoire. Il y a lieu de ne pas confondre l'instruction à domicile avec les cours supplémentaires qui viennent en complément de l'enseignement dispensé en milieu scolaire.

Un **établissement privé indépendant** est un établissement dont le budget est financé à hauteur de moins de 50 % par les pouvoirs publics et dont le personnel enseignant n'est pas rémunéré par une instance publique. L'adjectif « indépendant » fait uniquement référence à l'indépendance financière de l'établissement, et non à son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics en matière de gestion ou de direction.

La **responsabilisation commerciale** fait référence aux pressions concurrentielles que les parents et élèves exercent sur les établissements en tant que consommateurs. En d'autres termes, les établissements sont incités financièrement à attirer des élèves et à les garder. Les établissements qui perdent des élèves perdent aussi le budget afférent à ces élèves et risquent, à terme, de fermer.

Les **évaluations nationales** sont similaires aux examens nationaux puisqu'elles consistent à déterminer dans quelle mesure les élèves ont acquis des connaissances dans une matière donnée. Les évaluations nationales peuvent être obligatoires, mais contrairement aux examens nationaux, elles n'ont pas d'impact sur la progression des élèves ou la délivrance de diplômes. Les évaluations servent essentiellement à estimer la qualité de l'enseignement à l'échelle du système ou des établissements. Leur feed-back permet également d'améliorer l'enseignement et de montrer la performance relative des élèves.

Les **examens nationaux** sont des épreuves normalisées qui sont officiellement suivies d'effets pour les élèves. Les résultats à ces épreuves peuvent, par exemple, être décisifs pour l'admission en classe supérieure ou la délivrance d'un diplôme officiel. Ils évaluent une grande partie des savoirs ou savoir-faire que les élèves ont acquis dans une matière donnée.

Les **épreuves en référence à des normes** sont celles qui comparent les résultats des élèves entre eux. Les résultats à ces épreuves sont généralement indiqués dans un classement par centile, qui montre combien d'élèves se situent au-dessous ou au-dessus du score d'un élève donné.

La **responsabilisation en matière de performance** se concentre sur les résultats des établissements, et non sur leurs processus. La performance des établissements est dérivée des résultats de leurs élèves à des épreuves normalisées, de leurs résultats scolaires et de leur réussite.

Les **établissements privés** sont ceux dont la gestion relève : *i)* d'un organisme non gouvernemental (une association confessionnelle, un syndicat ou une entreprise commerciale, par exemple) ; ou *ii)* d'un conseil de direction dont la plupart des membres ne sont pas désignés par une instance publique.

Les **établissements publics** sont ceux dont la gestion relève ou dépend directement : *i)* d'instances publiques en charge de l'éducation ; ou *ii)* d'un organisme gouvernemental ou d'un conseil de direction dont la plupart des membres sont désignés par une instance publique ou sont élus au suffrage public.

La **responsabilisation réglementaire** fait référence au respect de la réglementation : les établissements font-ils ce qu'ils sont tenus de faire pour garantir leur sécurité et leur efficacité ?

Méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2008-09 et proviennent de l'enquête OCDE-INES de 2010 sur la responsabilisation des établissements d'enseignement. Les données sur les effectifs se rapportent à l'année scolaire 2008-09 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé chaque année par l'OCDE.

Des remarques spécifiques concernant les définitions et les méthodes appliquées dans chaque pays à propos de cet indicateur figurent à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Kogan, M. (1988), *Education Accountability: An Analytic Overview*, (2e éd.), Century Hutchinson, Dover.

Levin, H. (1974), « A Conceptual Framework for Accountability in Education », *School Review*, vol. 82, n° 33, pp. 363-390.

OCDE (2010h), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE,* Éditions OCDE.

Tyler, R.W. (1971), « Accountability in Perspective », in L.M. Lessinger et R.W. Tyler (éd.), *Accountability in Education*, Charles A. Jones, Worthington.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau D5.1b. Examens nationaux dans l'enseignement primaire (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472352
- ***Tableau D5.1c. Examens nationaux dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472371
- ***Tableau D5.2b. Évaluations nationales dans l'enseignement primaire (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472409
- ***Tableau D5.2c. Évaluations nationales dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472428

- *Tableau D5.3a. Responsabilisation réglementaire : domaines à traiter par les établissements publics dans les rapports de conformité obligatoires et instances chargées de la réception de ces rapports (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472466
- *Tableau D5.3b. Responsabilisation réglementaire : domaines à traiter par les établissements privés subventionnés par l'État dans les rapports de conformité obligatoires et instances chargées de la réception de ces rapports (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472485
- *Tableau D5.3c. Responsabilisation réglementaire : domaines à traiter par les établissements privés indépendants dans les rapports de conformité obligatoires et instances chargées de la réception de ces rapports (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472504
- *Tableau D5.4b. Inspection scolaire dans l'enseignement primaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472542
- *Tableau D5.4c. Inspection scolaire dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472561
- *Tableau D5.6a. Matières des examens nationaux dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472599
- *Tableau D5.6b. Matières des examens nationaux dans l'enseignement primaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472618
- *Tableau D5.6c. Matières des examens nationaux dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472637
- *Tableau D5.7a. Matières des évaluations nationales dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472656
- *Tableau D5.7b. Matières des évaluations nationales dans l'enseignement primaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472675
- *Tableau D5.7c. Matières des évaluations nationales dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472694
- *Tableau D5.8. Existence et utilisation d'autres mesures et indicateurs de performance dans le cadre du système de responsabilisation (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472713
- *Tableau D5.9a. Modalités de collecte et de communication des données applicables aux établissements publics dans le cadre du système de responsabilisation réglementaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472732
- *Tableau D5.9b. Modalités de collecte et de communication des données applicables aux établissements privés subventionnés par l'État dans le cadre du système de responsabilisation réglementaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472751
- *Tableau D5.9c. Modalités de collecte et de communication des données applicables aux établissements privés indépendants dans le cadre du système de responsabilisation réglementaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472770
- *Tableau D5.10a. Autoévaluation des établissements dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472789
- *Tableau D5.10b. Autoévaluation des établissements dans l'enseignement primaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472808
- *Tableau D5.10c. Autoévaluation des établissements dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472827
- *Tableau D5.11. Impact potentiel des inspections scolaires, des autoévaluations, des examens nationaux et des évaluations nationales (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472846
- *Tableau D5.12. Libre choix des parents parmi les établissements d'enseignement publics (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472865
- *Tableau D5.13. Critères d'affectation et de sélection des élèves dans les établissements d'enseignement publics ou privés (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472884

- *Tableau D5.14. Octroi de chèques-éducation (ou bourses) (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472903
- *Tableau D5.15. Mesure dans laquelle le financement public est versé au nouvel établissement public ou privé en cas de changement d'établissement (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472922
- *Tableau D5.16. Mesures financières visant à encourager les parents à exercer leur droit au libre choix de l'établissement ou à les en dissuader (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472941
- *Tableau D5.17. Des contributions financières obligatoires et/ou volontaires des parents sont autorisées (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472960
- *Tableau D5.18. Intervention des pouvoirs publics dans le financement des transports scolaires (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472979
- *Tableau D5.19. Instance chargée d'informer les parents au sujet de l'éventail d'établissements d'enseignement couverts par le droit au libre choix (2009)*
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472998

D5

Tableau D5.1a. [1/2] Examens nationaux dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)

			Existence	Niveau de l'exécutif où les épreuves sont conçues et notées	Évaluation en référence à des normes (N) ou à des critères (C)	Première année d'administration	Établissements publics		Établissements privés subventionnés par l'État		Établissements privés indépendants		Pourcentage d'élèves exemptés de l'évaluation
							Administration obligatoire	Pourcentage d'établissements les administrant	Administration obligatoire	Pourcentage d'établissements les administrant	Administration obligatoire	Pourcentage d'établissements les administrant	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	Tous les programmes	Oui	2	N	m	Non	100	Non	99	a	a	m
	Autriche	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Belgique (Fl.)	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Belgique (Fr.)	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Canada	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Rép. tchèque	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Danemark	Tous les programmes	Oui	1	C	1975	Oui	100	Non	95	a	a	3
	Angleterre	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Estonie	Filière générale	Oui	1	C	1992	Oui	100	Oui	100	a	a	0
		Filières préprofessionnelle et professionnelle	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Finlande	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	France	Tous les programmes	Oui	1, 6	C	1988	Oui	100	Oui	100	Oui	100	0
	Allemagne	Tous les programmes	Oui	2	C	1949	Oui	100	Oui	100	a	a	0
	Grèce	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Hongrie	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Islande	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Irlande	Tous les programmes	Oui	1	C	1926	Oui	100	a	a	Non	m	m
	Israël	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Italie	Tous les programmes	Oui	1	C	1962	Oui	100	a	a	Oui	100	0
	Japon	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Corée	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Luxembourg	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Mexique	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Pays-Bas	Filière générale	Oui	1	N	1968	Oui	100	Oui	100	Oui	100	3
		Filières préprofessionnelle et professionnelle	Oui	1	N	1968	Oui	100	Oui	100	Oui	100	6
	Nouvelle-Zélande	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	Tous les programmes	Oui	1	C	2007	Oui	100	Oui	100	Oui	100	m
	Pologne	Tous les programmes	Oui	1, 3	C	2002	Oui	100	Oui	100	Oui	100	1.2
	Portugal	Filière générale	Oui	1	C	2005	Oui	100	Oui	100	Oui	100	0
		Filières préprofessionnelle et professionnelle	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Écosse	Tous les programmes	Oui	1	C	1962	Non	100	a	a	Non	100	a
	Rép. slovaque	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Slovénie	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Suède	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Suisse	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	États-Unis	Tous les programmes	Oui	2	m	2001	Oui	100	a	a	Non	m	m
Autres G20	Argentine	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Chine	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	Tous les programmes	Oui	1	C	1982	Oui	100	a	a	Oui	100	0
	Féd. de Russie	Tous les programmes	Oui	1	C	m	Oui	100	a	a	Oui	100	1-2
	Arabie saoudite	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Niveaux de l'exécutif
1 : Exécutif central ou national
2 : Exécutif des entités fédérées
3 : Exécutif provincial ou régional
4 : Exécutif infrarégional ou intercommunal
5 : Exécutif local
6 : Établissement ou conseil de direction de l'établissement

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472333

D5

Tableau D5.1a. [2/2] Examens nationaux dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)

			Communication des résultats						Caractéristiques du compte rendu des résultats					
			Communication externe en plus de la communication interne au sein des autorités en charge de l'éducation	Communication directe à la direction des établissements	Communication directe aux enseignants	Communication directe aux parents	Communication directe aux élèves	Communication directe aux médias	Estimation du niveau de performance au dernier examen en date	Estimation de l'accroissement du niveau de performance sur la base des progrès des élèves pendant au moins 2 ans	Prise en considération de facteurs contextuels	Comparaison avec d'autres groupes/ effectifs d'élèves	Combinaison des résultats avec d'autres indicateurs de la qualité des établissements	Critères de sanction ou compensation des établissements appliqués par des autorités externes
			(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
OCDE	Australie	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Autriche	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Belgique (Fl.)	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Belgique (Fr.)	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Canada	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Rép. tchèque	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Danemark	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	Angleterre	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Estonie	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
		Filières préprofessionnelle et professionnelle	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Finlande	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	France	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Allemagne	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	a	Non
	Grèce	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Hongrie	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Islande	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Irlande	Tous les programmes	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
	Israël	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Italie	Tous les programmes	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
	Japon	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Corée	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Luxembourg	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Mexique	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Pays-Bas	Filière générale	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
		Filières préprofessionnelle et professionnelle	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
	Nouvelle-Zélande	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
	Pologne	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
	Portugal	Filière générale	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
		Filières préprofessionnelle et professionnelle	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Écosse	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
	Rép. slovaque	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Slovénie	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Suède	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Suisse	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	États-Unis	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Autres G20	Argentine	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Chine	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	a	a	a	a	a	a	a
	Féd. de Russie	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
	Arabie saoudite	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Niveaux de l'exécutif

1 : Exécutif central ou national
2 : Exécutif des entités fédérées
3 : Exécutif provincial ou régional
4 : Exécutif infrarégional ou intercommunal
5 : Exécutif local
6 : Établissement ou conseil de direction de l'établissement

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472333

D5

Tableau D5.2a. [1/2] Évaluations nationales dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)

			Existence	Niveau de l'exécutif où les épreuves sont conçues et notées	Évaluation en référence à des normes (N) ou à des critères (C)	Première année d'administration	Établissements publics		Établissements privés subventionnés par l'État		Établissements privés indépendants		Pourcentage d'élèves exemptés de l'évaluation
							Administration obligatoire	Pourcentage d'établissements les administrant	Administration obligatoire	Pourcentage d'établissements les administrant	Administration obligatoire	Pourcentage d'établissements les administrant	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	Tous les programmes	Oui	1	N	2003	Oui	100	Oui	100	a	a	1.5
	Autriche	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Belgique (Fl.)	Tous les programmes	Oui	2	C	2004	Non	11.2	Non	13.6	No[1]	a	m
	Belgique (Fr.)	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Canada	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Tous les programmes	Oui	1	C	1988	Oui	100	Oui	100	Oui	100	7
	Rép. tchèque	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Danemark	Tous les programmes	Oui	1	C	2009	Non	m	Non	m	Non	m	a
	Angleterre	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Estonie	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Finlande	Tous les programmes	Oui	1	C	1998	Non	10-15	Non	10-15	a	a	m
	France	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Allemagne	Tous les programmes	Oui	2	C	2007	Non	100	Non	100	a	a	0.7
	Grèce	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Hongrie	Tous les programmes	Oui	1	C	2001	Oui	100	Oui	100	a	a	0
	Islande	Tous les programmes	Oui	1	N	2009	Oui	100	Oui	100	a	a	10
	Irlande	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Israël	Tous les programmes	Oui	1	N	2002	Oui	100	Oui	100	m	m	5
	Italie	Tous les programmes	Oui	1	N	2008	Oui	100	a	a	Non	95	0
	Japon	Tous les programmes	Oui	1	N, C	2007	Non	100	a	a	Non	55	a
	Corée	Tous les programmes	Oui	1	C	2001	Oui	100	Oui	100	a	a	0
	Luxembourg	Tous les programmes	Oui	1	C	2007	Oui	100	m	a	Non	m	0
	Mexique	Tous les programmes	Oui	1	C	2006	Oui	100	a	a	Oui	100	0
	Pays-Bas	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Nouvelle-Zélande	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	Tous les programmes	Oui	1	N	2004	Oui	100	Oui	100	Oui	100	1.7
	Pologne	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Portugal	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Écosse	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Rép. slovaque	Filière générale	Oui	1	N	2004	Oui	100	Oui	100	a	a	3.01
		Filières préprofessionnelle et professionnelle	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Slovénie	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	Tous les programmes	Oui	2	C	2007	Oui	100	Oui	100	Oui	100	0
	Suède	Tous les programmes	Oui	1, 6	C	1998	Oui	100	Oui	100	a	a	m
	Suisse	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	États-Unis	Tous les programmes	Oui	1	C	1969	Non	21	a	a	Non	m	a
Autres G20	Argentine	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Tous les programmes	Oui	1	N	1993	Oui	100	a	a	Non	3.5	0
	Chine	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	Tous les programmes	Oui	1	N	2008	Non	2	a	a	Non	2	0
	Féd. de Russie	Tous les programmes	Oui	1, 3	C	m	Oui	8	a	a	Oui	8	a
	Arabie saoudite	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Niveaux de l'exécutif
1 : Exécutif central ou national
2 : Exécutif des entités fédérées
3 : Exécutif provincial ou régional
4 : Exécutif infrarégional ou intercommunal
5 : Exécutif local
6 : Établissement ou conseil de direction de l'établissement

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.
1. Les établissements privés indépendants ne sont pas inclus dans l'échantillon prélevé en vue de l'évaluation nationale.
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472390

Tableau D5.2a. [2/2] Évaluations nationales dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)

			Communication des résultats						Caractéristiques du compte rendu des résultats					
			Communication externe en plus de la communication interne au sein des autorités en charge de l'éducation	Communication directe à la direction des établissements	Communication directe aux enseignants	Communication directe aux parents	Communication directe aux élèves	Communication directe aux médias	Estimation du niveau de performance au dernier examen en date	Estimation de l'accroissement du niveau de performance sur la base des progrès des élèves pendant au moins 2 ans	Prise en considération de facteurs contextuels	Comparaison avec d'autres groupes/effectifs d'élèves	Combinaison des résultats avec d'autres indicateurs de la qualité des établissements	Critères de sanction ou compensation des établissements appliqués par des autorités externes
			(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
OCDE	**Australie**	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
	Autriche	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Belgique (Fl.)	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
	Belgique (Fr.)	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Canada	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	m	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui
	Rép. tchèque	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Danemark	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	a	Non	a	a	a	m
	Angleterre	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Estonie	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Finlande	Tous les programmes	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
	France	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Allemagne	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
	Grèce	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Hongrie	Tous les programmes	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
	Islande	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non
	Irlande	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Israël	Tous les programmes	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
	Italie	Tous les programmes	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Japon	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	m
	Corée	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
	Luxembourg	Tous les programmes	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Mexique	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
	Pays-Bas	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Nouvelle-Zélande	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
	Pologne	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Portugal	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Écosse	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Rép. slovaque	Filière générale	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non
		Filières préprofessionnelle et professionnelle	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Slovénie	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
	Suède	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	Suisse	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	Tous les programmes	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	États-Unis	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
Autres G20	**Argentine**	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
	Chine	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	Tous les programmes	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
	Féd. de Russie	Tous les programmes	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui
	Arabie saoudite	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	Tous les programmes	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Niveaux de l'exécutif
1 : Exécutif central ou national
2 : Exécutif des entités fédérées
3 : Exécutif provincial ou régional
4 : Exécutif infrarégional ou intercommunal
5 : Exécutif local
6 : Établissement ou conseil de direction de l'établissement

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.
1. Les établissements privés indépendants ne sont pas inclus dans l'échantillon prélevé en vue de l'évaluation nationale.
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472390

D5

Tableau D5.3. Responsabilisation réglementaire : domaines à traiter par les établissements publics dans les rapports de conformité obligatoires (2009)

		Conseil de direction de l'établissement (S) OU exécutif local ou municipal (M) (ou autorités en charge de l'éducation à ce niveau d'exécutif)								Exécutif régional (R) ou national (N) (ou autorités en charge de l'éducation à ces niveaux d'exécutif)								Parents et élèves							
		Données relatives aux élèves	Qualifications et titres des enseignants	Programmes de cours	Thématiques en rapport avec la sécurité	Infrastructures	Budget prévisionnel de l'année à venir	Bilan budgétaire ou audit financier du budget de l'année écoulée	Thématiques en rapport avec la gouvernance	Données relatives aux élèves	Qualifications et titres des enseignants	Programmes de cours	Thématiques en rapport avec la sécurité	Infrastructures	Budget prévisionnel de l'année à venir	Bilan budgétaire ou audit financier du budget de l'année écoulée	Thématiques en rapport avec la gouvernance	Données relatives aux élèves	Qualifications et titres des enseignants	Programmes de cours	Thématiques en rapport avec la sécurité	Infrastructures	Budget prévisionnel de l'année à venir	Bilan budgétaire ou audit financier du budget de l'année écoulée	Thématiques en rapport avec la gouvernance
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Autriche	M	M	S/M	a	M	M	M	Non	R/N	R/N	R/N	a	R/N	R/N	R/N	Non	m	m	m	a	m	m	m	Non
	Belgique (Fl.)	m	m	m	M	m	m	m	m	N	N	N	N	N	Non	N	N	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
	Belgique (Fr.)	S/M	S/M	Non	m	S/M	S	m	m	N	N	m	m	m	m	m	m	Oui	Oui	m	m	m	m	m	m
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Non	Non	Non	Non	M	M	M	Non	N	N	N	N	N	Non	Non	N	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Rép. tchèque	S/M	S/M	S	S	S	S/M	S/M	S	R/N	R/N	Non	Non	Non	R/N	R/N	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non
	Danemark	S/M	Non	S/M	S/M	Non	S	S	Non	R/N	Non	N	N	Non	N	N	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
	Angleterre	S/M	S	S	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	N	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Estonie	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	R	R	R	R	R	R	R	R	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
	Finlande	M	M	M	M	M	M	M	M	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	France	S/M	S	S	S	S	S	S	S	R/N	a	a	a	a	R	R	R	Oui	a	a	a	a	Non	Non	Non
	Allemagne	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	m	R	R	R	R	R	R	Non	m	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	m
	Grèce	M	Non	Non	S/M	S/M	Non	S	M	R/N	R	R/N	R	R/N	Non	R	R/N	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
	Hongrie	M	M	M	M	M	M	M	M	N	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Islande	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	N	N	N	Non	Non	Non	Non	N	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
	Irlande	S	S	S	S	S	S	S	S	N	N	N	N	Non	N	N	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
	Israël	S/M	S/M	S	S/M	S/M	S/M	S/M	m	R/N	R/N	R/N	R/N	R	R	R	m	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	m
	Italie	M	Non	S	S/M	M	S	S	Non	R/N	R/N	R/N	Non	R	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	Non	Non	Non	m	m	Non	Non	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Luxembourg	M	M	Non	M	M	M	a	M	N	N	N	N	N	N	a	N	a	a	a	a	a	a	a	a
	Mexique	S	S	Non	Non	S	Non	Non	Non	R/N	R/N	R/N	Non	R/N	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Pays-Bas	S	S	S	S	S	S	S	S	N	Non	Non	N	N	Non	N	N	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pologne	S/M	S/M	S	S/M	S/M	M	S/M	S/M	R/N	R/N	Non	R/N	R/N	R	R	R	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
	Portugal	S	Non	S/M	S/M	S	S	S	S/M	R/N	N	N	R/N	N	N	N	R/N	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
	Écosse	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	Non	R/N	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
	Rép. slovaque	S/M	Non	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	R/N	N	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	R/N	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Suède	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	N	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	M	Non	M	Non	M	M	M	Non	R/N	Non	R/N	Non	R/N	R/N	R/N	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	États-Unis	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	R/N	R/N	R	R/N	R	R	R	R	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	M	M	M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	R/N	R/N	R/N	Non	Non	Non	Non	R/N	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Féd. de Russie	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	S/M	R	R	R	R	R	R	R	R	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472447

Tableau D5.4a. [1/2] Inspection scolaire dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)

		Inspection scolaire obligatoire en vertu du système de responsabilisation	Fréquence des inspections scolaires			Pourcentage d'établissements soumis à une inspection scolaire annuelle			Critère intervenant dans le processus d'accréditation des établissements	Degré de structuration de l'inspection scolaire	Inspection scolaire ciblée sur les établissements peu performants	Niveau de l'exécutif où l'inspection scolaire est définie et organisée	Composition des équipes d'inspection scolaire
			Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants					
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Autriche	Oui	1	1	a	m	m	a	Non	U	Non	5, 3	m
	Belgique (Fl.)	Oui	6	6	6	15	15	a	Oui	H	Oui	2	T
	Belgique (Fr.)	Oui	5	5	a	30	30	a	Oui	P	Non	2	S
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Oui	2	2	1	m	m	a	Non	H	m	1, 3	T
	Rép. tchèque	Oui	5	5	a	33	33	a	Oui	H	Non	3	S
	Danemark	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Angleterre	Oui	6	6	5	25	25	33	Non	H	Oui	1	T
	Estonie	Oui	3	3	a	10	10	a	Non	H	Non	1	S
	Finlande	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	France	Oui	1	1	1	m	m	m	Oui	P	Non	3	T
	Allemagne	Oui	4	1	a	50	a	a	Non	H	Non	2	T
	Grèce	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Hongrie	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Islande	Oui	1	1	1	8	m	m	Non	P	Non	1, 5	T
	Irlande	Oui	6	a	1	10	a	0	Oui	H	Oui	1	T
	Israël	Oui	2	3	m	100	50	m	Non	H	Oui	1	S
	Italie	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Japon	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Corée	Oui	5	5	a	33	33	a	Non	H	Oui	3	T
	Luxembourg	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Mexique	Non	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Pays-Bas	Oui	3	3	3	55	55	55	Non	P, U	Oui	1	T
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	Oui	6	6	6	20	4	m	Non	P	Non	1	T
	Pologne[1]	Oui	6	6	6	20	20	20	Non	H	Oui	1, 3	S
	Portugal	Oui	6	1	1	25	a	a	Non	H	Non	1	T
	Écosse	Oui	6	6	6	16.7	16.7	16.7	Non	H	Non	2	T
	Rép. slovaque	Oui	6	6	a	20	20	a	Non	H	Non	1	T
	Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	Oui	2	2	2	100	100	100	Non	P	Non	2	T
	Suède	Oui	6	6	a	17[2]	17[2]	a	Non	H	Non	1	T
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	États-Unis	Oui	m	a	1	m	a	m	Oui	m	Oui	2, 5, 6	B
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	Oui	2	a	2	100	a	100	Non	H	Oui	5	S
	Féd. de Russie	Oui	6	a	6	8	a	8	Oui	H	Non	1, 3	T
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Fréquence des inspections scolaires :
1 : Inspection scolaire non obligatoire
2 : Plus d'une fois par an
3 : Une fois par an
4 : Une fois tous les deux ans
5 : Une fois tous les trois ans
6 : Une fois tous les trois ans ou plus

Degré de structuration de l'inspection scolaire :
H : Inspection hautement structurée, activités similaires effectuées dans chaque établissement sur la base d'instruments spécifiques de collecte de données
P : Inspection partiellement structurée
U : Inspection non structurée, activités variables selon les forces et les faiblesses des établissements

Niveaux de l'exécutif :
1 : Exécutif central ou national
2 : Exécutif des entités fédérées
3 : Exécutif provincial ou régional
4 : Exécutif infrarégional ou intercommunal
5 : Exécutif local
6 : Établissement ou conseil de direction de l'établissement

Composition des équipes d'inspection scolaire :
T : Équipe
S : Une personne
B : Mixte

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.
1. Année de référence : 2010.
2. Pourcentage de municipalités dont tous les établissements font l'objet d'une inspection scolaire chaque année.
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472523

D5

Tableau D5.4a. [2/2] Inspection scolaire dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (2009)

		Domaines étudiés lors des inspections scolaires							Communication des résultats des inspections scolaires						
		Respect de la réglementation	Gestion financière	Qualité de l'enseignement	Performance des élèves	Satisfaction et perceptions des élèves	Satisfaction et perceptions des parents	Satisfaction et perceptions du personnel	Communication externe en plus de la communication interne au sein des autorités en charge de l'éducation	Communication directe aux autorités supérieures en charge de l'éducation	Communication directe à la direction des établissements	Communication directe aux enseignants	Communication directe aux parents	Communication directe aux élèves	Communication directe aux médias
		(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Autriche	m	m	m	m	m	m	m	Non	m	m	m	m	m	m
	Belgique (Fl.)	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
	Belgique (Fr.)	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	a	a	a	a	a	a
	Rép. tchèque	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Danemark	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Angleterre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Estonie	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Finlande	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	France	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Allemagne	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	m	Non
	Grèce	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Hongrie	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Islande	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Irlande	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Israël	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
	Italie	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Japon	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Corée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	a	a	a	a	a	a
	Luxembourg	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Mexique	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Pays-Bas	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Pologne[1]	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Portugal	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
	Écosse	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
	Rép. slovaque	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Suède	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Suisse	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Turquie	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	États-Unis	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Féd. de Russie	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Fréquence des inspections scolaires:
1 : Inspection scolaire non obligatoire
2 : Plus d'une fois par an
3 : Une fois par an
4 : Une fois tous les deux ans
5 : Une fois tous les trois ans
6 : Une fois tous les trois ans ou plus

Degré de structuration de l'inspection scolaire :
H : Inspection hautement structurée, activités similaires effectuées dans chaque établissement sur la base d'instruments spécifiques de collecte de données
P : Inspection partiellement structurée
U : Inspection non structurée, activités variables selon les forces et les faiblesses des établissements

Niveaux de l'exécutif :
1 : Exécutif central ou national
2 : Exécutif des entités fédérées
3 : Exécutif provincial ou régional
4 : Exécutif infrarégional ou intercommunal
5 : Exécutif local
6 : Établissement ou conseil de direction de l'établissement

Composition des équipes d'inspection scolaire :
T : Équipe
S : Une personne
B : Mixte

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.
1. Année de référence : 2010.
2. Pourcentage de municipalités dont tous les établissements font l'objet d'une inspection scolaire chaque année.
Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472523

Tableau D5.5. [1/2] Droit au libre choix de l'établissement et mesures financières visant à encourager les parents à l'exercer (2009)

Selon le niveau d'enseignement

		Droit au libre choix de l'établissement											
		Établissements publics			Établissements privés subventionnés par l'État			Établissements privés indépendants			Instruction à domicile		
		Les familles ont le droit général d'inscrire leur(s) enfant(s) dans l'établissement public traditionnel de leur choix			Autorisés par la loi à gérer et dispenser l'enseignement obligatoire			Autorisés par la loi à gérer et dispenser l'enseignement obligatoire			Autorisée comme moyen légal de dispenser l'enseignement obligatoire		
		Primaire	1er cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Primaire	1er cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Primaire	1er cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Primaire	1er cycle du secondaire	2e cycle du secondaire
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	m	m	m	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	m	m	m
	Autriche	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
	Belgique (Fl.)[1]	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	Belgique (Fr.)[1]	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Rép. tchèque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
	Danemark	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Angleterre	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Estonie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	Finlande	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	France	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Allemagne	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Grèce	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Hongrie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Islande	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
	Irlande	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Israël	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Italie	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Japon	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Corée	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non
	Luxembourg	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Mexique	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Pays-Bas	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Nouvelle-Zélande[2]	Oui	Oui	m	Oui	Oui	m	Oui	Oui	m	Oui	Oui	m
	Norvège	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
	Pologne	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Portugal	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Écosse	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Rép. slovaque	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
	Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Suède	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non
	Suisse[2]	Non	Non	m	Oui	Oui	m	Oui	Oui	m	Oui	Oui	m
	Turquie	Non	a	Non	Non	a	Non	Oui	a	Oui	Non	a	Non
	États-Unis	m	m	m	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
	Féd. de Russie	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.

1. Les établissements privés indépendants sont autorisés à fournir des services d'éducation, mais pas à délivrer des diplômes officiels.
2. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472580

D5

Tableau D5.5. [2/2] Droit au libre choix de l'établissement et mesures financières visant à encourager les parents à l'exercer (2009)

Selon le niveau d'enseignement

		Mesures financières visant à encourager le libre choix de l'établissement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire											
		Des chèques-éducation (ou bourses) peuvent être octroyés au titre de la scolarisation			Le financement est versé au nouvel établissement public ou privé en cas de changement d'établissement (au cours de l'année scolaire)			Des crédits d'impôt sont prévus pour aider les familles à assumer le coût de la scolarisation privée			Contributions financières obligatoires des parents		
		Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	Établissements publics	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants
		(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Autriche	Non	Non	Non	Non	Non	a	Non	Non	Non	Non	Non	m
	Belgique (Fl.)[1]	Oui	Oui	Non	Non	Non	a	Non	m	Non	Oui	Oui	m
	Belgique (Fr.)[1]	Oui	Oui	Non	Non	Non	a	Non	a	Non	Non	Non	m
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	Oui	Oui	a	Oui	Oui	a	Non	Non	a	Non	Oui	Oui
	Rép. tchèque	Non	Non	a	Oui	Oui	a	Non	a	a	Non	Oui	a
	Danemark	Non	Non	Non	Non	Non	a	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
	Angleterre	a	a	Non	Non	Non	a	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
	Estonie	Oui	Oui	a	Oui	Oui	a	Oui	a	Oui	Non	Oui	a
	Finlande	a	a	a	Oui	Oui	a	Non	a	Non	Non	Oui	a
	France	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
	Allemagne	Oui	Oui	a	Non	Non	a	Oui	a	a	Non	Oui	a
	Grèce	Non	a	Non	Non	a	a	a	Non	a	Non	a	Oui
	Hongrie	Non	Non	a	Oui	Oui	a	Non	a	Non	Non	Oui	a
	Islande	Non	Non	a	Oui	Oui	a	Non	a	Non	Non	Non	a
	Irlande	Non	a	Non	Oui	a	Non	a	Non	Non	Non	a	Oui
	Israël	Oui	Oui	a	Non	Non	m	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
	Italie	Oui	a	Non	Non	a	Non	a	Oui	m	Non	a	Oui
	Japon	Non	a	Non	Non	a	Non	a	Non	a	Non	a	Oui
	Corée	Non	Non	a	Non	Non	a	Non	a	a	Non	Non	a
	Luxembourg	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
	Mexique	a	a	a	Non	a	a	a	Non	a	Non	a	Oui
	Pays-Bas	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
	Nouvelle-Zélande[2]	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
	Norvège	Non	Non	Non	Non	Non	a	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
	Pologne	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
	Portugal	a	a	a	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui
	Écosse	Non	Non	Non	Oui	m	Oui	Non	Oui	Non	Non	m	Oui
	Rép. slovaque	Oui	Oui	a	Oui	Oui	a	Non	a	a	Non	Oui	a
	Slovénie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Espagne	Oui	Oui	a	Non	Non	a	Non	Non	a	Non	Non	Oui
	Suède	Non	Non	a	Oui	Oui	a	Non	a	Non	Non	Non	a
	Suisse[2]	Non	Non	Non	Non	Non	a	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
	Turquie	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	États-Unis	a	a	Oui	m	a	Oui	a	Oui	Non	Non	a	Oui
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	a	a	a	Oui	a	a	a	Oui	a	Non	a	Oui
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	Oui	a	Oui	Oui	a	Oui	a	Non	a	Non	a	Oui
	Féd. de Russie	Non	a	Non	Non	a	a	a	Oui	Oui	Non	a	Oui
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

Remarque : dans les pays fédéraux où le système d'éducation est fortement décentralisé, des différences de réglementation peuvent s'observer entre les entités fédérées, les provinces ou les régions. Veuillez consulter l'annexe 3 pour tout complément d'information.

1. Les établissements privés indépendants sont autorisés à fournir des services d'éducation, mais pas à délivrer des diplômes officiels.

2. Année de référence : 2008.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

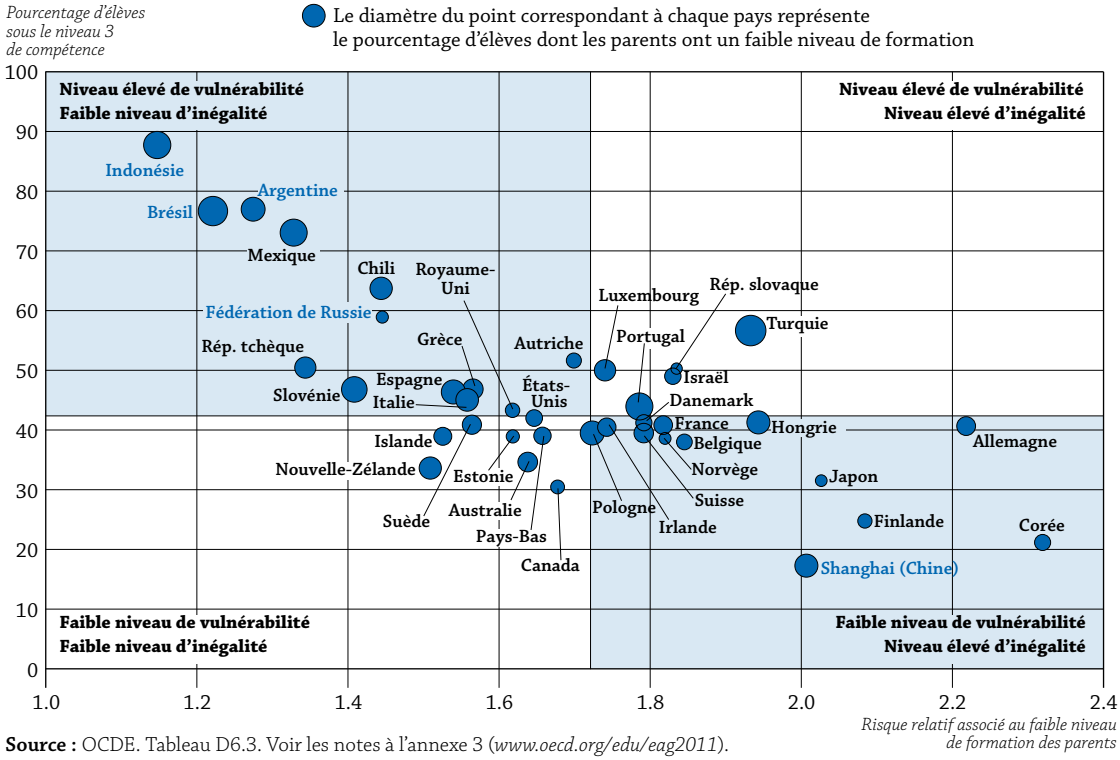
Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932472580

DANS QUELLE MESURE L'ÉDUCATION ET SON RENDEMENT SONT-ILS ÉQUITABLES ?

- Dans les pays de l'OCDE, plus de 40 % des élèves se classent sous le niveau 3 de compétence de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit. Le risque d'accuser de faibles performances en compréhension de l'écrit est environ 1.75 fois plus élevé chez les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé. Ce risque est 1.5 fois plus grand chez les élèves issus de l'immigration que chez les élèves autochtones et 1.5 fois plus élevé chez les garçons que chez les filles.
- Les élèves dont les parents sont peu instruits sont 1.72 fois plus susceptibles de se situer sous le niveau 3 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit.

Graphique D6.1. Relation entre la vulnérabilité des élèves et l'inégalité liée au niveau de formation des parents (PISA 2009)



Source : OCDE. Tableau D6.3. Voir les notes à l'annexe 3 (*www.oecd.org/edu/eag2011*).
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932469027

Lecture du graphique

Ce graphique montre la relation entre un indicateur de vulnérabilité – les élèves âgés de 15 ans sous le niveau 3 de compétence en compréhension de l'écrit – et un indicateur d'inégalité – le risque associé aux élèves dont les parents sont peu instruits. Le diamètre du point correspondant à chaque pays représente le pourcentage d'élèves dont les parents sont peu instruits. Un pays peut se distinguer par un degré peu élevé d'inégalité, mais accuser un degré élevé de vulnérabilité. Le Chili illustre bien ce phénomène : le risque relatif associé à un niveau de formation peu élevé chez les parents est relativement faible (1.4), mais le pourcentage d'élèves peu performants en compréhension de l'écrit (64 %) est relativement élevé. En Nouvelle-Zélande, le risque relatif associé à des parents peu instruits est faible également (1.5), du même ordre que celui enregistré au Chili, mais le pourcentage d'élèves peu performants en compréhension de l'écrit est nettement inférieur (34 %). Par ailleurs, les inégalités peuvent être grandes dans un pays, mais ne concerner qu'un pourcentage minime des effectifs d'élèves. La Finlande et le Japon en sont de bons exemples : le pourcentage d'élèves dont les parents sont peu instruits y est inférieur à 5 %.

Contexte

Ces vingt dernières années, la demande de travailleurs très compétents en compréhension de l'écrit a augmenté, alors que la demande de travailleurs peu qualifiés a diminué. Les jeunes qui n'acquièrent pas de bonnes compétences en compréhension de l'écrit durant leurs études primaires

et secondaires sont vulnérables, car ils courent plus de risques d'être au chômage, de souffrir de problèmes de santé ou de troubles mentaux, et de tomber dans la criminalité. L'acquisition de compétences non cognitives, telles que la persévérance, la motivation et l'engagement social et intellectuel, est tout aussi importante pour le bien-être et la santé à long terme (Heckman, 2008). Les élèves qui n'acquièrent pas ces compétences sont vulnérables aussi. Selon Willms (1997), la compréhension de l'écrit est une caractéristique qui définit la classe sociale : « Les individus intègrent leur culture au travers de sa langue, qu'ils utilisent pour nouer des relations sociales qui leur permettent d'étoffer leurs connaissances et de développer leur potentiel. Combler les inégalités en compréhension de l'écrit est donc essentiel pour progresser sur la voie de la tolérance, de la cohésion sociale et de l'égalité des chances dans une société moderne » (p. 22).

Pour parvenir à l'égalité du rendement de l'apprentissage, il faut que les élèves défavorisés aient la possibilité de fréquenter un établissement d'enseignement qui se distingue par une dotation de qualité et par des politiques et pratiques efficaces. L'analyse de la prévalence de la vulnérabilité chez les élèves et des sous-groupes de population qui s'exposent à un risque accru de vulnérabilité – un niveau peu élevé de compétence en compréhension de l'écrit et un certain désintérêt de l'école, par exemple – permet aux pays de se fixer des objectifs sensés et réalisables. Dans un pays, l'idéal est d'afficher un degré peu élevé de vulnérabilité *et* d'inégalité.

Autres faits marquants

- **Les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé constituent un groupe vulnérable.** En moyenne, dans les pays de l'OCDE, ces élèves sont 1.76 fois plus susceptibles de se situer sous le niveau 3 de l'échelle de compétence en compréhension de l'écrit que leurs condisciples qui appartiennent aux trois quartiles supérieurs de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel*. Le coefficient de risque relatif associé à un milieu socio-économique défavorisé varie entre 1.30 et 2.26 dans les pays de l'OCDE (voir le tableau D6.3).

- **Les élèves âgés de 15 ans dont les parents accusent un niveau de formation peu élevé sont également vulnérables : le coefficient de risque relatif associé à ce facteur varie entre 1.33 et 2.32 dans les pays de l'OCDE.** Dans certains pays, comme en Finlande, ce coefficient de risque relatif est élevé, mais les élèves dont les parents accusent un niveau de formation peu élevé ne sont guère nombreux. La diminution du degré de vulnérabilité qui résulterait de la disparition de l'inégalité dans ce groupe est donc faible.

- **Le risque relatif d'obtenir un score peu élevé en compréhension de l'écrit qui est associé à l'ascendance allochtone représente un coefficient de 1.50, en moyenne, dans les pays de l'OCDE.**

- **En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les garçons âgés de 15 ans sont environ 1.5 fois plus susceptibles que les filles du même âge d'accuser de faibles scores en compréhension de l'écrit.** Le risque relatif auquel ils s'exposent varie fortement selon les pays de l'OCDE : ce coefficient est compris entre 1.13 et 2.57.

- La mesure dans laquelle les élèves s'identifient à leurs résultats scolaires et y attachent de la valeur est un indicateur clé de leur engagement à l'égard de l'école. Le pourcentage d'adolescents de 15 ans qui **ne valorisent pas la réussite scolaire** varie sensiblement aussi entre les pays. Toutefois, cet indicateur varie moins que la performance en compréhension de l'écrit entre les élèves selon qu'ils sont issus d'un milieu socio-économique favorisé ou défavorisé, que leurs parents sont très instruits ou peu instruits, qu'ils sont ou non issus de l'immigration et qu'ils sont de sexe masculin ou féminin (voir le tableau D6.5).

D6

Analyse

Analyse de la vulnérabilité et du risque

Grâce aux données internationales sur la performance des élèves, les analystes peuvent comparer entre les pays non seulement la performance moyenne, mais également la prévalence de la vulnérabilité. Dans cette analyse, les variables de résultats sont associées à des valeurs de référence pour évaluer le pourcentage d'élèves âgés de 15 ans à considérer comme vulnérables, par exemple ceux qui se situent « sous le niveau 3 de l'échelle de compréhension de l'écrit » ou qui accusent un « degré peu élevé » d'engagement.

Cibler l'analyse sur la vulnérabilité des élèves et le risque auquel ils s'exposent présente au moins trois avantages. En premier lieu, cette analyse aboutit à un indicateur, facile à interpréter par tous, par rapport auquel fixer des objectifs. Déclarer vouloir réformer le système d'éducation en vue de réduire le pourcentage de lecteurs peu performants de 43 % à 25 % au cours des dix prochaines années est, par exemple, plus parlant que d'annoncer la mise en œuvre de telles réformes dans l'intention d'accroître le score de 12 points sur l'échelle PISA de compréhension de l'écrit.

En deuxième lieu, dans de nombreux pays, il est plus important de réduire le pourcentage d'élèves vulnérables que d'améliorer le niveau de compétence en compréhension de l'écrit de toute la population. En effet, les jeunes peu performants en compréhension de l'écrit et peu engagés à l'école courent plus de risque d'être au chômage et de souffrir de problèmes de santé et de troubles mentaux.

En troisième lieu, un pourcentage important d'élèves de 15 ans se situent au bas de l'échelle de compétence de compréhension de l'écrit ou en sont très proches dans de nombreux pays. Toutefois, le score réel de ces élèves pourrait être encore moins élevé que celui qu'ils ont obtenu aux épreuves PISA. En effet, contrairement à la prévalence de la vulnérabilité, le niveau *moyen* de compétence est biaisé à la hausse en fonction du pourcentage d'élèves qui sont proches du bas de l'échelle (Nonoyama-Tarumi et Willms, 2010).

En revanche, l'utilisation de valeurs de référence pour définir la vulnérabilité présente un inconvénient : il n'est pas sûr que les analystes ou les responsables politiques s'accordent sur les valeurs retenues. Identifier deux valeurs de référence, voire davantage, permet jusqu'à un certain point de contourner le problème. La valeur de référence choisie dans cette analyse est, par exemple, « sous le niveau 3 » de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit, et non « sous le niveau 2 », car le pourcentage d'élèves sous le niveau 3 subit moins l'influence de la variation du taux d'exclusion d'élèves de l'échantillon entre les pays. De plus, la majorité des élèves qui se classent au niveau 2 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit n'ont pas les compétences requises pour suivre des études secondaires. Aux États-Unis, par exemple, 42 % des élèves se situent sous le niveau 3 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit, alors que 26 % des effectifs des établissements publics se situent sous le seuil de compétence aux épreuves de 8e année utilisé dans l'*US National Report Card*. Ce seuil de compétence dénote « une acquisition partielle des connaissances et compétences indispensables, qui sont fondamentales pour obtenir de bons résultats dans chaque année d'études » (National Centre for Education Statistics, 2010). Selon les conclusions de cette étude, deux tiers environ des élèves qui se classent sous le niveau 3 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit se situeraient sous ce seuil de compétence, et le tiers restant, juste au-dessus de ce seuil.

Le fait que la demande de bonnes compétences en compréhension de l'écrit a augmenté ces vingt dernières années justifie aussi de retenir une valeur de référence plus élevée dans cette analyse. Dans leur ouvrage de 2008, Goldin et Katz décrivent près d'un siècle de « course » entre éducation et technologie : les salaires et la croissance économique dépendent du rythme auquel les travailleurs parviennent à s'adapter à l'évolution de la complexité de leur profession.

Il n'en reste pas moins que la valeur de référence « sous le niveau 2 » est également un indicateur important de la vulnérabilité, en particulier dans les pays où le score moyen en compréhension de l'écrit est très peu élevé. Quelque 19 % des élèves se classent sous le niveau 2 en compréhension de l'écrit, en moyenne, dans les pays de l'OCDE, et ce pourcentage dépasse 25 % dans certains pays. C'est pourquoi cette valeur de référence est retenue également pour définir la vulnérabilité (voir le tableau D6.4). Le risque relatif de vulnérabilité est 2.3 fois plus élevé chez les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé, 2 fois plus élevé chez les élèves issus de l'immigration que chez les élèves autochtones et 2.2 fois plus élevé chez les garçons que chez les filles.

Encadré D6.1. Description succincte des sept niveaux de compétence en compréhension de l'écrit

Niveau	Score minimum	Pourcentage d'élèves capables de mener à bien les tâches associées au niveau considéré, voire à un niveau supérieur	Caractéristiques des tâches
6	698	0.8 %	Les tâches de ce niveau demandent généralement aux élèves de faire de nombreuses inférences, de se livrer à des comparaisons et d'opposer des contrastes, dans le détail et avec précision. Pour y répondre correctement, les élèves doivent bien comprendre un ou plusieurs textes en profondeur, voire intégrer des informations provenant de plusieurs textes. Dans certaines tâches, les élèves sont confrontés à des idées qui ne leur sont pas familières, en présence d'informations concurrentes saillantes, ou doivent produire des catégories abstraites à des fins d'interprétation. Dans certaines tâches de réflexion et d'évaluation, les élèves doivent formuler des hypothèses ou se livrer à une évaluation critique à propos d'un texte complexe sur un thème qui ne leur est pas familier, compte tenu de nombreux critères ou perspectives, en s'appuyant sur leur compréhension approfondie de notions extérieures au texte. À ce niveau, les tâches de localisation et d'extraction présentent deux caractéristiques : les élèves doivent faire des analyses d'une grande précision et doivent être très attentifs à des détails enfouis dans les textes.
5	626	7.6 %	À ce niveau, les tâches de localisation et d'extraction demandent aux élèves de localiser et d'organiser plusieurs fragments d'information profondément enfouis et d'identifier les informations pertinentes par déduction. Les tâches de réflexion passent par un processus d'évaluation critique ou la formulation d'hypothèses sur la base de connaissances spécialisées. Pour mener à bien les tâches d'interprétation et de réflexion, les élèves doivent comprendre en profondeur des textes dont le fond ou la forme ne leur est pas familier. Quel que soit leur aspect, les tâches de ce niveau demandent aux élèves d'aborder des concepts qui sont contraires aux attentes.
4	553	28.3 %	À ce niveau, les tâches de localisation et d'extraction demandent aux élèves de localiser et d'organiser plusieurs fragments d'information enfouis. Pour mener à bien certaines tâches, les élèves doivent interpréter le sens de nuances de langage dans un passage du texte tout en tenant compte du texte dans sa globalité. D'autres tâches d'interprétation leur demandent de comprendre et d'appliquer des catégories dans un contexte qui ne leur est pas familier. Dans les tâches de réflexion, les élèves doivent formuler des hypothèses à propos d'un texte ou évaluer celui-ci de manière critique en s'appuyant sur des connaissances formelles ou publiques. Les élèves doivent montrer qu'ils comprennent bien des textes longs et complexes, dont le fond ou la forme ne leur est pas nécessairement familier.
3	480	57.2 %	À ce niveau, les tâches demandent aux élèves de localiser plusieurs fragments d'information dans le respect de nombreux critères et, dans certains cas, de reconnaître la relation qui existe entre eux. Pour mener à bien certaines tâches d'interprétation, les élèves doivent intégrer plusieurs passages d'un texte pour identifier une idée maîtresse, comprendre une relation ou découvrir le sens d'un terme ou d'une phrase. Ils doivent tenir compte de nombreuses caractéristiques lorsqu'ils font des comparaisons, opposent des contrastes ou établissent des classements. Dans de nombreuses tâches, les informations pertinentes n'apparaissent pas d'emblée, les informations concurrentes sont multiples ou les idées sont contraires aux attentes ou formulées de manière négative. Pour mener à bien certaines tâches de réflexion, ils doivent bien comprendre des textes en rapport avec des connaissances familières. Dans d'autres tâches, les élèves n'ont pas à comprendre les textes d'une manière aussi approfondie, mais ils doivent se baser sur des connaissances moins courantes.
2	407	81.2 %	À ce niveau, certaines tâches demandent aux élèves de localiser un ou plusieurs fragments d'information, que ce soit par déduction ou dans le respect de plusieurs critères. Dans d'autres tâches, les élèves doivent identifier le thème d'un texte, comprendre des relations ou découvrir le sens d'un passage limité d'un texte où les informations pertinentes ne sont pas saillantes, ce qui leur impose de faire des inférences de niveau inférieur. Dans les tâches de ce niveau, les élèves peuvent avoir à faire des comparaisons ou à opposer des contrastes en se basant sur un aspect du texte. À ce niveau, les tâches de réflexion demandent généralement aux élèves de faire une comparaison ou d'établir des liens entre le texte et des connaissances extérieures au texte, sur la base d'expériences et d'attitudes personnelles.
1a	335	94.3 %	À ce niveau, les tâches demandent aux élèves de localiser un ou plusieurs fragments d'information explicites, d'identifier l'idée principale d'un texte portant sur un thème familier ou de reconnaître l'intention de son auteur, ou d'établir un lien simple entre des informations du texte et des connaissances courantes. Dans ces tâches, les informations pertinentes sont saillantes et il n'y a guère, voire pas du tout, d'informations concurrentes. Les élèves sont explicitement orientés vers les facteurs pertinents de la tâche et du texte.
1b	262	98.9 %	À ce niveau, les tâches demandent aux élèves de localiser un seul fragment d'information qui est explicite et saillant dans des textes courts à la syntaxe simple dont le contexte et le type leur sont familiers (une narration ou une liste simple, par exemple). Les textes sont conçus pour aider les élèves : les informations y sont répétées ou accompagnées d'images ou de symboles familiers. Les informations concurrentes y sont de surcroît peu nombreuses. Dans les tâches d'interprétation, les élèves peuvent avoir à établir des liens simples entre des fragments d'information proches les uns des autres.

Source : OCDE (2010a).

Les élèves dont les parents accusent un niveau de formation peu élevé sont 2.25 fois plus susceptibles de se classer sous le niveau 2 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit.

Le fait de concentrer l'analyse sur la prévalence de la vulnérabilité permet d'étudier divers sous-groupes de population qui s'exposent au « risque » de vulnérabilité. Dans cette analyse, quatre groupes ont été retenus parmi les élèves âgés de 15 ans : les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé, en l'occurrence les élèves qui se situent dans le quartile inférieur de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel* (SESC) (les 25 % d'élèves les plus défavorisés), les élèves dont les parents accusent un niveau de formation peu élevé, les élèves issus de l'immigration et les garçons. Le handicap socio-économique est étudié en valeur *relative* : les résultats des 25 % d'élèves les plus défavorisés dans chaque pays sont comparés à ceux des 25 % d'élèves les plus favorisés.

Le niveau de formation des parents est étudié en valeur *absolue* : les résultats des élèves âgés de 15 ans dont les parents ou tuteurs ont terminé avec succès moins de 12 années d'études sont comparés à ceux des élèves dont au moins un des deux parents ou tuteurs a terminé avec succès 12 années d'études au moins. Par élèves issus de l'immigration, on entend les élèves de la première ou de la deuxième génération. Les garçons ont été choisis comme groupe à risque, car dans la plupart des pays, les garçons ont obtenu un score moins élevé que les filles en compréhension de l'écrit. Toutefois, les résultats des filles peuvent être facilement déduits à partir des résultats des garçons.

Le « risque relatif » est un indicateur courant en épidémiologie : il s'agit du risque couru par un sous-groupe de la population par rapport à l'ensemble de la population. Par exemple, si la prévalence d'un niveau de compétence peu élevé en compréhension de l'écrit est égale à 60 % chez les élèves issus de l'immigration, mais à 40 % chez les élèves autochtones, le coefficient de risque relatif auquel s'exposent les élèves issus de l'immigration est égal à 1.5.

Les responsables de la politique de l'éducation pourront alors concentrer leurs efforts sur la *réduction de la prévalence de la vulnérabilité* via *la réduction du risque relatif de vulnérabilité parmi les sous-groupes d'élèves*. Cet objectif est différent de celui qui consiste à « combler les écarts de performance », dont l'accomplissement ne réduit pas nécessairement la prévalence de la vulnérabilité. Cette approche permet donc d'évaluer la « pertinence démographique » d'une vulnérabilité accrue dans un sous-groupe de la population. La pertinence démographique correspond à la réduction de la prévalence dans l'ensemble de la population qui résulterait de la réduction de la prévalence dans un sous-groupe (les élèves issus de l'immigration, par exemple) au même niveau que la prévalence dans le groupe non vulnérable (les élèves autochtones, en l'espèce).

Aux Pays-Bas et en Suisse, par exemple, le coefficient de risque relatif de se classer sous le niveau 3 en compréhension de l'écrit s'établit à 1.63 chez les élèves issus de l'immigration. Dans ces deux pays, le pourcentage d'élèves vulnérables, soit ceux qui accusent des scores peu élevés en compréhension de l'écrit, s'élève à 39 % environ. Les Pays-Bas comptent 12.1 % d'élèves âgés de 15 ans issus de l'immigration : si la politique de l'éducation réduit le risque d'obtenir un score peu élevé en compréhension de l'écrit dans le sous-groupe des élèves issus de l'immigration jusqu'à atteindre le risque auquel s'exposent les élèves autochtones, la prévalence globale diminuerait de 7 % environ (soit la pertinence démographique calculée à l'échelle des Pays-Bas). La Suisse compte 23.5 % d'élèves âgés de 15 ans issus de l'immigration : si la politique de l'éducation réduit le risque d'obtenir un score peu élevé en compréhension de l'écrit dans le sous-groupe d'élèves issus de l'immigration jusqu'à atteindre le risque auquel s'exposent les élèves autochtones, la prévalence globale diminuerait de 13 % environ (soit la pertinence démographique calculée à l'échelle de la Suisse) (voir le tableau D6.3).

Égalité ou équité

Le terme « égalité » est employé au sujet de la variation des résultats scolaires entre les groupes selon la classe sociale à laquelle ils appartiennent, par exemple les élèves issus d'un milieu socio-économique favorisé ou défavorisé. Pour parvenir à l'égalité du rendement scolaire, il faut généralement commencer par prendre des mesures en faveur de l'équité, c'est-à-dire une répartition équitable de la dotation de l'éducation. Dans ce contexte, il importe d'analyser la variation, entre les élèves appartenant à des classes sociales différentes, de

facteurs qui affectent les résultats scolaires, par exemple le fait de fréquenter un établissement où les relations entre élèves et enseignants sont bonnes, dont les enseignants sont qualifiés et dont les infrastructures sont de qualité. Il suffit de fixer la valeur de référence de chaque facteur pour utiliser ces statistiques – le risque relatif et la pertinence démographique – en vue de juger de l'équité de la répartition de la dotation de l'éducation.

Les résultats montrent que les élèves âgés de 15 ans de condition modeste ne font pas état de relations nettement plus mauvaises entre élèves et enseignants : leur coefficient de risque relatif s'établit à 1.07. Il en va de même pour les élèves issus de l'immigration (coefficient de risque relatif égal à 1.03). Toutefois, les garçons âgés de 15 ans sont plus susceptibles de faire état de mauvaises relations entre élèves et enseignants (coefficient de risque relatif égal à 1.25) (voir le tableau D6.6).

Les résultats concernant d'autres facteurs propres aux établissements révèlent que les élèves vulnérables tendent à fréquenter des classes de taille moins élevée – et non plus élevée. À cet égard, le coefficient du risque relatif auquel s'exposent les élèves de 15 ans s'établit à 0.66 s'ils sont de condition modeste et à 0.67 si leurs parents accusent un faible niveau de formation (voir le tableau D6.7 disponible en ligne). Toutefois, dans de nombreux pays, les élèves sont plus susceptibles de fréquenter un établissement mal équipé – atteinte à l'équité – s'ils sont défavorisés (coefficient de risque relatif égal à 1.14) ou issus de l'immigration (1.20) (voir le tableau D6.8 disponible en ligne). Dans de nombreux pays, les élèves sont plus susceptibles d'être pris en charge par des enseignants non qualifiés – atteinte à l'équité – s'ils sont de condition modeste : leur coefficient de risque relatif s'établit à 1.12, en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Les garçons âgés de 15 ans sont aussi plus susceptibles que les filles du même âge d'être pris en charge par des enseignants non qualifiés : leur coefficient de risque relatif s'établit à 1.17 (voir le tableau D6.9 disponible en ligne). Les garçons et les élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé sont plus susceptibles de fréquenter un établissement où le climat n'est pas propice à l'apprentissage (voir le tableau D6.10 disponible en ligne). Le facteur dont le risque relatif est le plus élevé dans les quatre sous-groupes à l'étude est le redoublement. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les élèves âgés de 15 ans courent plus de deux fois plus de risques de redoubler une année d'études s'ils sont de condition modeste, si leurs parents sont peu instruits ou s'ils sont issus de l'immigration. Les garçons âgés de 15 ans sont environ une fois et demie plus susceptibles que les filles de redoubler au moins une année d'études (voir le tableau D6.11 disponible en ligne).

Établissements inclusifs

Certains systèmes d'éducation sont plus inclusifs que d'autres, même si la plupart des établissements accueillent des élèves dont les aptitudes et le milieu socio-économique diffèrent. L'adjectif « inclusif » est employé au sens large, désignant les établissements qui se distinguent par la diversité de leurs effectifs (UNESCO, 2000). Dans l'ensemble, les systèmes d'éducation plus inclusifs obtiennent de meilleurs résultats et présentent un degré moindre d'inégalité (Willms, 2010). Ce phénomène s'explique par le fait que les élèves constituent des ressources majeures : un élève de condition modeste a plus de chances de réussir s'il fréquente un établissement où les autres élèves ont de hautes aspirations et font preuve d'un plus grand engagement intellectuel. Dans les systèmes d'éducation plus inclusifs, les moyens et les enseignants expérimentés tendent à être répartis de manière plus uniforme entre les établissements. De même, il est plus facile, dans les systèmes d'éducation plus inclusifs, de faire en sorte que les relations entre élèves et enseignants soient positives, que les élèves aient de hautes aspirations et que la sécurité règne dans l'établissement – des facteurs déterminants pour les résultats scolaires.

Dans certains systèmes d'éducation, l'inégalité provient des mécanismes utilisés pour répartir les élèves entre les établissements, dont leur orientation vers des filières différentes selon leurs aptitudes ou leurs résultats scolaires antérieurs, de l'existence d'établissements privés et de l'offre de programmes spécifiques dans le secteur public. Au sein même des établissements, les élèves peuvent être dirigés dans des voies différentes : les programmes conçus pour les élèves ayant des besoins d'éducation spécifiques, le redoublement, les classes dissociées, le regroupement par aptitude, les filières d'enseignement et autres programmes spéciaux. Tous ces mécanismes tendent à répartir les élèves plus ou moins performants dans des établissements différents ou dans des classes différentes au sein des établissements. Willms (2010) parle de ségrégation *verticale* à propos

de ces systèmes d'éducation. En Allemagne, le système d'éducation, qui dirige les élèves dans différents types d'établissement à un âge précoce, illustre bien ce phénomène de ségrégation verticale. Dans cet indicateur, l'expression « inclusion *verticale* » est employée pour désigner les systèmes d'éducation qui se caractérisent par une faible ségrégation verticale.

L'inégalité peut aussi être enracinée dans le système d'éducation en cas de forte ségrégation résidentielle, en particulier dans les grandes villes, et en cas de grandes disparités socio-économiques entre milieu rural et milieu urbain. Ce type de ségrégation caractérise le système d'éducation au Chili et au Mexique. Dans ces pays, les aptitudes des élèves peuvent être du même ordre entre les établissements et au sein même de ceux-ci, mais les élèves sont répartis entre les établissements selon leur milieu socio-économique. Willms (2010) parle de ségrégation *horizontale* à propos de ces systèmes d'éducation. Dans cet indicateur, l'expression « inclusion *horizontale* » est employée pour désigner les systèmes d'éducation qui se caractérisent par une faible ségrégation horizontale.

Les indices d'inclusion verticale et horizontale sont dérivés des données du cycle PISA 2009. Le premier indice est un indicateur d'inclusion verticale : il correspond au pourcentage de variance de la performance en compréhension de l'écrit au sein des établissements. Les systèmes d'éducation où la variation *inter*-établissements est relativement faible, mais où la variation *intra*-établissement est relativement élevée, se caractérisent par un degré élevé d'inclusion verticale. Le degré d'inclusion *verticale* est élevé en Finlande, en Islande et en Norvège, mais faible en Allemagne, en Hongrie, en Italie, aux Pays-Bas et en Turquie. Les systèmes d'éducation qui répartissent les élèves dans différents types d'établissements selon leurs aptitudes tendent à afficher un niveau faible d'inclusion verticale (voir le tableau D6.2).

Le deuxième indice correspond au pourcentage de variance du milieu socio-économique au sein des établissements. Il indique dans quelle mesure les élèves issus d'un milieu socio-économique différent sont répartis de manière uniforme entre les établissements. Le degré d'inclusion horizontale est élevé en Finlande, en Norvège, en Suède et en Suisse, mais faible au Chili, en Hongrie et au Mexique. La valeur de cet indicateur est relativement peu élevée dans les pays où les individus se répartissent entre des quartiers pauvres et des quartiers riches en milieu urbain. Toutefois, des politiques d'éducation en faveur de l'inclusion peuvent contribuer à accroître l'inclusion horizontale (voir le tableau D6.2).

Adopter des politiques qui améliorent l'inclusion verticale et horizontale est l'un des meilleurs moyens de parvenir à l'égalité et à l'équité. Accroître le degré d'inclusion verticale est souvent difficile politiquement parlant, dans la mesure où il peut être ardu de convaincre des parents dont l'enfant est très performant qu'il obtiendra des résultats équivalents, voire supérieurs, dans un établissement qui accueille des élèves aux aptitudes variables. Dans les systèmes qui se caractérisent par une faible inclusion horizontale, les attributs économiques et sociaux à l'origine de la ségrégation résidentielle ou des disparités socio-économiques entre milieu rural et milieu urbain sont plus nombreux. Dans ces cas, octroyer une dotation compensatoire supplémentaire aux établissements qui accueillent un grand nombre d'élèves de condition modeste permet d'améliorer l'égalité comme l'équité (Willms, 2008). Les politiques qui confèrent une plus grande liberté de choix de l'établissement peuvent accroître le degré d'inclusion horizontale, mais leur efficacité n'est pas garantie dans la mesure où les parents défavorisés sont moins à même d'exercer ce droit au libre choix (Ladd, Fiske, et Ruijs, 2009).

Définitions

Le **climat peu propice à l'apprentissage** correspond à la moyenne du quartile inférieur de l'*indice PISA de climat de discipline* (DISCLIMA) à l'échelle de l'OCDE. La valeur de référence (-0.547) est la moyenne du 25e centile de l'indice DISCLIMA dans les pays de l'OCDE calculée en fonction d'une pondération équivalente de chaque pays. L'indice DISCLIMA est dérivé des réponses des élèves au questionnaire « Élèves ».

Par **redoublement**, on entend le fait de recommencer une année d'études dans l'enseignement primaire, dans le premier cycle de l'enseignement secondaire ou dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les chiffres sont dérivés des réponses des élèves au questionnaire « Élèves ».

Les **élèves issus de l'immigration** sont ceux qui sont nés à l'étranger (dits de la « première génération ») et ceux qui sont nés dans le pays de l'évaluation de parents nés à l'étranger (dits de la « deuxième génération »). L'ascendance autochtone ou allochtone est dérivée des réponses des élèves au questionnaire « Élèves ».

Les **classes nombreuses** sont celles appartenant au quartile supérieur de l'indice, tous pays de l'OCDE confondus. La valeur de référence est celle de la moyenne du 75e centile des pays de l'OCDE calculée en fonction d'une pondération équivalente de chaque pays. Les classes sont dites nombreuses à partir d'un effectif de 30 élèves. La taille des classes est dérivée des réponses des élèves au questionnaire « Élèves ».

Les **parents dont le niveau de formation est peu élevé** sont ceux qui ont suivi moins de 12 années d'études. Le nombre d'années d'études des parents (PARED) est dérivé du niveau de formation le plus élevé des deux parents (HISCED). Le niveau de formation des parents est dérivé des réponses des élèves au questionnaire « Élèves ».

Les **établissements mal équipés** sont ceux qui se situent dans le quartile inférieur de l'*indice PISA de qualité des ressources éducatives* (SCMATEDU) des établissements. La valeur de référence (-0.560) correspond à la moyenne du 25e centile de la répartition des élèves de l'indice SCMATEDU tous pays de l'OCDE confondus, calculée en fonction d'une pondération équivalente de chaque pays. L'indice SCMATEDU est dérivé des réponses des chefs d'établissement au questionnaire « Établissements ».

Les **piètres relations entre élèves et enseignants** sont celles du quartile inférieur de l'*indice PISA de relations entre élèves et enseignants* (STUDREL). La valeur de référence (-0.626) correspond à la moyenne du 25e centile de la répartition des élèves de l'indice STUDREL tous pays de l'OCDE confondus, calculée en fonction d'une pondération équivalente de chaque pays. L'indice STUDREL est dérivé des réponses des élèves au questionnaire « Élèves ».

Les **élèves issus d'un milieu socio-économique défavorisé** sont ceux qui se situent dans le quartile inférieur de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel* (SESC). La valeur de référence correspond à la moyenne du 25e centile de la répartition des élèves de l'indice SESC tous pays de l'OCDE confondus, calculée en fonction d'une pondération équivalente de chaque pays. L'indice SESC est dérivé des réponses des élèves au questionnaire « Élèves ».

Les **élèves** soumis aux épreuves PISA avaient entre 15 ans et 3 mois et 16 ans et 2 mois lorsqu'ils ont passé les épreuves, et avaient accompli au moins six années d'études dans le cadre institutionnel à ce moment, quelle que soit leur filière d'enseignement. L'expression « adolescents de 15 ans » et le terme « élèves » sont employés indifféremment dans cet indicateur pour les désigner.

Les **élèves pris en charge par des enseignants non qualifiés** sont ceux scolarisés dans un établissement où le pourcentage d'enseignants qualifiés se situe dans le quartile inférieur de la répartition des élèves, tous pays de l'OCDE confondus. La valeur de référence (0.889, soit 89.9 %) correspond à la moyenne du 25e centile de la répartition des élèves en fonction de cette variable tous pays de l'OCDE confondus, calculée en fonction d'une pondération équivalente de chaque pays. Cette variable est dérivée des réponses des chefs d'établissement au questionnaire « Établissements ».

La **valorisation de la réussite scolaire** est un indice qui montre la valeur que les élèves attachent à la réussite scolaire. Cet indice est dérivé des réponses des élèves à l'item 33 dans le questionnaire « Élèves ». Les réponses des élèves ont été recodées selon une échelle croissante de 1 à 10, les valeurs plus élevées indiquant une plus grande valorisation de la réussite scolaire. Les réponses des élèves dénotent une faible valorisation de la réussite scolaire si leur valeur se situe dans le quartile inférieur de la répartition des élèves, tous pays de l'OCDE confondus. La valeur de référence correspond à la moyenne du 25e centile de la répartition des élèves de l'indice tous pays de l'OCDE confondus, calculée en fonction d'une pondération équivalente de chaque pays.

D6

Méthodologie

Ce rapport rend compte de deux indicateurs d'équité et d'égalité : le risque relatif et la pertinence démographique, deux dimensions connues en épidémiologie sous le nom de risque attribuable. Dans cet indicateur, le risque relatif est celui d'appartenir à un groupe vulnérable (par exemple les élèves issus de l'immigration) par rapport à celui de *ne pas* appartenir à ce groupe (les élèves autochtones en l'espèce). Par exemple, si 40 % des élèves issus de l'immigration accusent un niveau de compétence peu élevé en compréhension de l'écrit, mais que ce pourcentage est égal à 20 % chez les élèves autochtones, le coefficient du risque relatif auquel s'exposent les élèves issus de l'immigration est égal à 2.0. La pertinence démographique correspond au pourcentage de l'effectif total de la population qui doit le résultat obtenu (en l'occurrence un niveau peu élevé de compétence en compréhension de l'écrit) au fait d'appartenir à un groupe vulnérable.

Prenons l'exemple d'un effectif fictif de 1 000 élèves âgés de 15 ans soumis aux épreuves PISA, dont 20 % (200) sont issus de l'immigration. Dans cet exemple, 30 % (300) des élèves se situent sous le niveau 3 de l'échelle PISA de compétence en compréhension de l'écrit : 100 des 200 élèves issus de l'immigration et 200 des 800 élèves autochtones. Ces chiffres sont indiqués dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Pourcentage d'élèves peu performants en compréhension de l'écrit dans un effectif fictif de 1 000 élèves dont 20 % sont issus de l'immigration

	Sous le niveau 3 de l'échelle de compréhension de l'écrit	À partir du niveau 3 de l'échelle de compréhension de l'écrit	Total
Élèves issus de l'immigration	100	100	200
Élèves autochtones	200	600	800
	300	700	N =1 000

Le « risque » d'obtenir un score peu élevé en compréhension de l'écrit, ou prévalence, est de 50 % (100/200) parmi les élèves issus de l'immigration et de 25 % (200/800) chez les élèves autochtones. Le coefficient de risque relatif s'élève donc à 2.0 (50/25).

La pertinence démographique donne la mesure de la réduction de la prévalence dans l'ensemble de la population qui résulterait de la réduction du risque dans le groupe vulnérable (les élèves issus de l'immigration en l'espèce) jusqu'à atteindre la prévalence associée aux groupes non vulnérables (les élèves autochtones en l'occurrence). Dans l'exemple présenté dans le tableau 1, la prévalence d'un niveau peu élevé de compétence en compréhension de l'écrit est de 30 % (300/1 000) dans l'ensemble de la population et de 25 % dans le groupe des élèves autochtones. Si la mise en œuvre de politiques et pratiques en faveur de l'équité donnait lieu à la réduction du risque auquel s'exposent les élèves issus de l'immigration de 50 % à 25 % (soit le risque auquel s'exposent les élèves autochtones), la prévalence passerait de 30 % à 25 %, tous élèves confondus. Une réduction de 5 % dans ce groupe représente une réduction de 16.7 % dans l'ensemble de l'effectif, ce que l'on appelle la pertinence démographique.

Il y a lieu de souligner que la pertinence démographique dépend non seulement du risque relatif associé au groupe vulnérable, mais aussi de la taille de ce groupe. Prenons l'exemple (voir le tableau 2) d'un autre effectif fictif d'élèves dont 2 % seulement sont issus de l'immigration.

Tableau 2. Pourcentage d'élèves peu performants en compréhension de l'écrit dans un effectif fictif de 1 000 élèves dont 2 % sont issus de l'immigration

	Sous le niveau 3 de l'échelle de compréhension de l'écrit	À partir du niveau 3 de l'échelle de compréhension de l'écrit	Total
Élèves issus de l'immigration	10	10	20
Élèves autochtones	245	735	980
	255	845	N =1 000

Dans cet exemple, le « risque » d'obtenir un score peu élevé en compréhension de l'écrit, ou prévalence, est de 50 % (10/20) parmi les élèves issus de l'immigration et de 25 % (245/980) chez les élèves autochtones. Le coefficient de risque relatif s'élève donc à 2.0 (50/25), comme dans l'exemple précédent. Toutefois, si le risque auquel s'exposent les élèves issus de l'immigration était réduit au niveau du risque auquel s'exposent les élèves autochtones, la prévalence passerait de 25.5 % à 25 %, soit une diminution de 2 % environ. La pertinence démographique est donc nettement moindre que dans le premier exemple.

Les données relatives à la performance sont dérivées des résultats des élèves aux épreuves de compréhension de l'écrit administrées dans le cadre du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) mis en œuvre par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les dernières épreuves PISA en date ont été administrées durant l'année scolaire, en 2009.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

Goldin, C. et L. Katz (2008), *The Race Between Education and Technology*, Harvard University Press, Cambridge, MA.

Heckman, J.J. (2008), « Schools, Skills and Synapses », *NBER Working Papers*, n° 14064, National Bureau of Economic Research, Inc.

Ladd, H., E.B. Fiske et N. Ruijs (2009), « Parental Choice in the Netherlands: Growing Concerns about Segregation », dossier préparé pour la National Conference on School Choice, Duke University, Durham, NC.

National Centre for Education Statistics (2010), *The Nation's Report Card: Reading 2009*, US Department of Education, Washington DC.

Nonoyama-Tarumi, Y. et J.D. Willms (2010), « The Relative and Absolute Risks of Disadvantaged Family Background and Low Levels of School Resources on Student Literacy », *Economics of Education Review*, vol. 29, n° 2, pp. 214-224.

OCDE (2010a), *Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences (Volume I)*, Éditions OCDE.

UNESCO (2000), *Inclusive Education and Education for All: A Challenge and a Vision,* UNESCO, Paris.

Willms, J.D. (1997), « Literacy Skills and Social Class Gradients », *Policy Options*, vol. 18, n° 6, pp. 22-26.

Willms, J.D. (2006), *Learning Divides: Ten Policy Questions about the Performance and Equity of Schools and Schooling Systems*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal.

Willms, J.D. (publié en ligne en septembre 2009 ; 2010), « School Composition and Contextual Effects on Student Outcomes », *Teachers College Record*, vol. 112, n° 4, pp. 3-4.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- ***Tableau D6.7. L'élève fréquente des classes de grande taille (PISA 2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473131
- ***Tableau D6.8. L'élève fréquente un établissement d'enseignement mal équipé (PISA 2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473150
- ***Tableau D6.9. L'élève suit des cours dispensés par des enseignants non qualifiés (PISA 2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473169
- ***Tableau D6.10. L'élève fréquente un établissement dont le climat n'est pas propice à l'apprentissage (PISA 2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473188
- ***Tableau D6.11. L'élève a déjà redoublé au moins une fois (PISA 2009)***
 StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473207

Tableau D6.1. Pourcentage d'élèves de 15 ans potentiellement vulnérables (PISA 2009)

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Pourcentage d'élèves dont les parents présentent un faible niveau de formation[1]		Pourcentage d'élèves issus de l'immigration (première et deuxième générations)	
		%	Er. T.	%	Er. T.
		(1)	(2)	(3)	(4)
OCDE	Australie	14.0	(0.5)	23.2	(1.1)
	Autriche	4.8	(0.4)	15.2	(1.2)
	Belgique	5.7	(0.3)	14.8	(1.1)
	Canada	3.4	(0.3)	24.4	(1.3)
	Chili	23.2	(1.2)	0.5	(0.1)
	Rép. tchèque	18.9	(0.7)	2.3	(0.2)
	Danemark	6.5	(0.4)	8.6	(0.4)
	Estonie	2.8	(0.3)	8.0	(0.6)
	Finlande	3.9	(0.3)	2.6	(0.3)
	France	11.3	(0.7)	13.1	(1.4)
	Allemagne	11.7	(0.6)	17.6	(1.0)
	Grèce	16.0	(1.0)	9.0	(0.8)
	Hongrie	26.3	(1.2)	2.1	(0.3)
	Islande	9.7	(0.5)	2.4	(0.2)
	Irlande	10.7	(0.6)	8.3	(0.6)
	Israël	6.8	(0.5)	19.7	(1.1)
	Italie	24.5	(0.5)	5.5	(0.3)
	Japon	1.7	(0.2)	0.3	(0.1)
	Corée	6.3	(0.4)	0.0	(0.0)
	Luxembourg	19.3	(0.6)	40.2	(0.7)
	Mexique	49.7	(0.9)	1.9	(0.2)
	Pays-Bas	8.5	(0.8)	12.1	(1.4)
	Nouvelle-Zélande	22.8	(0.8)	24.7	(1.0)
	Norvège	1.9	(0.2)	6.8	(0.6)
	Pologne	30.8	(0.9)	0.0	(0.0)
	Portugal	50.0	(1.3)	5.5	(0.5)
	Rép. slovaque	1.6	(0.3)	0.5	(0.1)
	Slovénie	39.7	(0.9)	7.8	(0.4)
	Espagne	31.4	(1.0)	9.5	(0.5)
	Suède	12.6	(0.6)	11.7	(1.2)
	Suisse	13.5	(0.6)	23.5	(0.9)
	Turquie	80.9	(1.2)	0.5	(0.1)
	Royaume-Uni	4.0	(0.4)	10.6	(1.0)
	États-Unis	7.3	(0.7)	19.5	(1.3)
	Moyenne OCDE	17.1	(0.1)	10.4	(0.1)
Autres G20	Argentine	30.4	(1.3)	3.6	(0.5)
	Brésil	69.4	(0.7)	0.8	(0.1)
	Indonésie	51.3	(2.1)	0.3	(0.1)
	Féd. de Russie	2.0	(0.3)	12.1	(0.7)
	Shanghai (Chine)	26.2	(1.2)	0.5	(0.1)

1. Élèves dont les parents ont effectué moins de 12 années d'études.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473017

D6

Tableau D6.2. Indice d'inclusion sociale (PISA 2009)

Résultats fondés sur les déclarations des élèves et leur performance

		Indice d'inclusion verticale[1]	Indice d'inclusion horizontale[2]
		Part de la variance intra-établissement de la performance des élèves	Part de la variance intra-établissement de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel* (SESC) des élèves
		(1)	(2)
OCDE	Australie	73.9	76.4
	Autriche	44.4	69.2
	Belgique	47.5	69.8
	Canada	78.3	82.4
	Chili	45.0	48.6
	Rép. tchèque	51.0	75.1
	Danemark	84.1	83.6
	Estonie	78.2	81.5
	Finlande	91.3	89.2
	France	w	w
	Allemagne	39.8	76.0
	Grèce	53.9	68.0
	Hongrie	33.3	54.2
	Islande	85.9	82.8
	Irlande	71.3	76.7
	Israël	51.4	76.7
	Italie	37.9	73.9
	Japon	51.4	78.2
	Corée	65.8	74.1
	Luxembourg	56.4	73.3
	Mexique	51.9	56.2
	Pays-Bas	35.4	76.2
	Nouvelle-Zélande	75.8	78.9
	Norvège	89.7	91.2
	Pologne	81.2	73.3
	Portugal	66.9	73.2
	Rép. slovaque	60.4	76.6
	Slovénie	42.8	75.0
	Espagne	78.2	77.1
	Suède	81.5	85.7
	Suisse	67.4	85.4
	Turquie	33.2	63.5
	Royaume-Uni	70.7	81.6
	États-Unis	64.0	70.7
	Moyenne OCDE	61.4	74.8
Autres G20	Argentine	39.5	59.8
	Brésil	51.6	64.7
	Indonésie	56.8	61.3
	Féd. de Russie	74.8	71.5
	Shanghai (Chine)	61.6	66.3

1. L'indice d'inclusion verticale est calculé comme suit : 100*(1-rho), où rho est la corrélation intra-classe de la performance, c'est-à-dire la variance inter-établissements de la performance des élèves, divisée par la somme des variances intra- et inter-établissements de la performance des élèves.

2. L'indice d'inclusion horizontale est calculé comme suit : 100*(1-rho), où rho est la corrélation intra-classe du milieu socio-économique, c'est-à-dire la variance inter-établissements de l'*indice PISA de statut économique, social et culturel des élèves,* divisée par la somme des variances intra- et inter-établissements du milieu socio-économique des élèves.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473036

D6

Tableau D6.3. Pourcentage d'élèves de 15 ans sous le niveau 3 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit (PISA 2009)

Résultats fondés sur les déclarations des élèves et leur performance

		Pourcentage d'élèves sous le niveau 3 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit		Milieu socio-économique défavorisé (défavorisé *versus* favorisé)				Faible niveau de formation des parents (niveau faible *versus* niveau élevé)				Élèves issus de l'immigration (issus de l'immigration *versus* autochtones)				Sexe (garçons *versus* filles)			
				Risque relatif[1]		Pertinence démographique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démographique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démographique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démographique[2]	
		%	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
OCDE	Australie	34.7	(0.9)	1.94	(0.03)	19	(0.5)	1.64	(0.03)	8	(0.4)	0.93	(0.03)	-2	(0.7)	1.54	(0.04)	21	(1.2)
	Autriche	51.7	(1.3)	1.61	(0.03)	13	(0.6)	1.70	(0.04)	3	(0.3)	1.58	(0.04)	8	(0.7)	1.39	(0.04)	16	(1.5)
	Belgique	38.0	(1.0)	2.03	(0.04)	21	(0.7)	1.85	(0.06)	5	(0.3)	1.87	(0.06)	11	(0.8)	1.34	(0.03)	15	(1.3)
	Canada	30.5	(0.7)	1.65	(0.04)	14	(0.7)	1.68	(0.07)	2	(0.2)	1.13	(0.04)	3	(0.9)	1.59	(0.03)	23	(0.7)
	Chili	63.7	(1.5)	1.44	(0.03)	10	(0.6)	1.44	(0.03)	9	(0.6)	c	c	c	c	1.15	(0.02)	7	(1.1)
	Rép. tchèque	50.5	(1.4)	1.59	(0.04)	13	(0.7)	1.34	(0.03)	6	(0.5)	1.12	(0.06)	0	(0.1)	1.56	(0.05)	23	(1.7)
	Danemark	41.2	(1.1)	1.82	(0.04)	17	(0.7)	1.79	(0.08)	5	(0.4)	1.82	(0.04)	7	(0.3)	1.41	(0.04)	17	(1.3)
	Estonie	39.0	(1.5)	1.50	(0.04)	11	(0.8)	1.62	(0.10)	2	(0.3)	1.43	(0.07)	3	(0.5)	1.76	(0.07)	28	(2.0)
	Finlande	24.8	(0.9)	1.84	(0.07)	17	(1.2)	2.08	(0.12)	4	(0.5)	2.27	(0.17)	3	(0.5)	2.57	(0.09)	44	(1.5)
	France	40.8	(1.4)	1.92	(0.05)	19	(0.9)	1.82	(0.06)	8	(0.6)	1.67	(0.06)	8	(0.8)	1.48	(0.05)	19	(1.5)
	Allemagne	40.7	(1.3)	2.13	(0.08)	22	(1.2)	2.22	(0.06)	12	(0.6)	1.73	(0.05)	11	(0.7)	1.47	(0.04)	19	(1.4)
	Grèce	46.9	(1.9)	1.67	(0.04)	14	(0.8)	1.57	(0.04)	8	(0.6)	1.56	(0.07)	5	(0.6)	1.54	(0.04)	21	(1.2)
	Hongrie	41.3	(1.5)	2.17	(0.07)	23	(1.1)	1.94	(0.05)	20	(0.9)	0.88	(0.08)	0	(0.2)	1.48	(0.05)	19	(1.6)
	Islande	39.0	(0.8)	1.49	(0.04)	11	(0.8)	1.53	(0.05)	5	(0.4)	1.94	(0.09)	2	(0.2)	1.62	(0.05)	23	(1.4)
	Irlande	40.5	(1.3)	1.85	(0.06)	18	(1.0)	1.74	(0.05)	7	(0.5)	1.39	(0.07)	3	(0.6)	1.47	(0.05)	19	(1.7)
	Israël	49.0	(1.3)	1.75	(0.05)	16	(0.9)	1.83	(0.05)	5	(0.3)	1.05	(0.04)	1	(0.8)	1.38	(0.04)	16	(1.3)
	Italie	45.1	(0.8)	1.69	(0.02)	15	(0.4)	1.56	(0.02)	12	(0.3)	1.69	(0.03)	4	(0.2)	1.58	(0.03)	23	(1.1)
	Japon	31.6	(1.4)	1.79	(0.05)	16	(0.8)	2.03	(0.15)	2	(0.3)	c	c	c	c	1.67	(0.09)	26	(2.7)
	Corée	21.2	(1.4)	2.26	(0.11)	24	(1.6)	2.32	(0.14)	8	(0.8)	c	c	c	c	2.07	(0.18)	36	(4.1)
	Luxembourg	50.0	(0.6)	1.84	(0.03)	17	(0.5)	1.74	(0.04)	13	(0.6)	1.50	(0.03)	17	(0.8)	1.32	(0.02)	14	(0.7)
	Mexique	73.1	(0.8)	1.30	(0.01)	7	(0.2)	1.33	(0.01)	14	(0.5)	1.33	(0.01)	1	(0.0)	1.13	(0.01)	6	(0.4)
	Pays-Bas	39.1	(2.7)	1.72	(0.04)	15	(0.8)	1.66	(0.07)	5	(0.6)	1.63	(0.09)	7	(1.1)	1.32	(0.04)	14	(1.4)
	Nouvelle-Zélande	33.7	(1.0)	1.98	(0.06)	20	(1.1)	1.51	(0.07)	10	(1.2)	1.23	(0.05)	5	(1.1)	1.67	(0.05)	25	(1.4)
	Norvège	38.6	(1.2)	1.70	(0.06)	15	(1.1)	1.82	(0.10)	2	(0.2)	1.66	(0.06)	4	(0.4)	1.75	(0.06)	28	(1.5)
	Pologne	39.5	(1.3)	1.75	(0.05)	16	(0.9)	1.72	(0.06)	18	(1.3)	c	c	c	c	1.81	(0.05)	29	(1.4)
	Portugal	44.0	(1.6)	1.67	(0.04)	14	(0.7)	1.79	(0.05)	28	(1.3)	1.37	(0.06)	2	(0.3)	1.50	(0.03)	20	(0.9)
	Rép. slovaque	50.3	(1.3)	1.60	(0.04)	13	(0.8)	1.83	(0.08)	1	(0.2)	c	c	c	c	1.64	(0.03)	24	(1.0)
	Slovénie	46.8	(0.6)	1.65	(0.04)	14	(0.7)	1.41	(0.04)	14	(1.2)	1.48	(0.04)	4	(0.3)	1.70	(0.03)	26	(0.8)
	Espagne	46.4	(1.1)	1.61	(0.04)	13	(0.7)	1.54	(0.04)	14	(1.0)	1.66	(0.03)	6	(0.3)	1.36	(0.02)	15	(0.9)
	Suède	40.9	(1.3)	1.78	(0.04)	16	(0.8)	1.56	(0.04)	7	(0.5)	1.71	(0.05)	8	(0.8)	1.59	(0.03)	23	(0.9)
	Suisse	39.5	(1.0)	1.81	(0.04)	17	(0.7)	1.79	(0.04)	10	(0.5)	1.63	(0.04)	13	(0.7)	1.54	(0.04)	22	(1.2)
	Turquie	56.7	(1.8)	1.56	(0.03)	12	(0.7)	1.93	(0.07)	43	(1.8)	c	c	c	c	1.43	(0.05)	18	(1.7)
	Royaume-Uni	43.3	(1.1)	1.75	(0.03)	16	(0.6)	1.62	(0.06)	2	(0.3)	1.19	(0.04)	2	(0.5)	1.29	(0.03)	12	(1.2)
	États-Unis	42.0	(1.5)	1.83	(0.06)	17	(1.0)	1.65	(0.06)	4	(0.4)	1.27	(0.04)	5	(0.8)	1.28	(0.04)	12	(1.5)
	Moyenne OCDE	42.8	(0.2)	1.76	(0.04)	16	(0.8)	1.72	(0.01)	9	(0.1)	1.50	(0.07)	4	(0.5)	1.54	(0.05)	21	(1.4)
Autres G20	Argentine	77.0	(1.7)	1.31	(0.02)	7	(0.4)	1.27	(0.02)	8	(0.5)	1.12	(0.03)	0	(0.1)	1.13	(0.01)	5	(0.6)
	Brésil	76.7	(1.1)	1.26	(0.01)	6	(0.3)	1.22	(0.02)	13	(1.0)	1.25	(0.03)	0	(0.0)	1.10	(0.01)	5	(0.6)
	Indonésie	87.7	(1.6)	1.10	(0.02)	2	(0.4)	1.15	(0.02)	7	(0.8)	c	c	c	c	1.12	(0.01)	6	(0.6)
	Féd. de Russie	58.9	(1.4)	1.41	(0.03)	9	(0.6)	1.45	(0.04)	1	(0.1)	1.20	(0.04)	2	(0.4)	1.41	(0.04)	17	(1.2)
	Shanghai (Chine)	17.3	(1.1)	2.22	(0.15)	23	(2.2)	2.01	(0.12)	21	(2.0)	c	c	c	c	2.36	(0.13)	40	(2.3)

1. Le risque relatif est celui d'appartenir à un groupe vulnérable (par exemple, les élèves issus de l'immigration) par rapport à celui de *ne pas* appartenir à ce groupe (les élèves autochtones en l'espèce).
2. La pertinence démographique correspond au pourcentage de l'effectif total de la population qui doit le résultat obtenu (en l'occurrence un niveau peu élevé de compétence en compréhension de l'écrit) au fait d'appartenir à un groupe vulnérable.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473055

Tableau D6.4. Pourcentage d'élèves de 15 ans sous le niveau 2 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit (PISA 2009)

Résultats fondés sur les déclarations des élèves et leur performance

		Pourcentage d'élèves sous le niveau 2 de l'échelle PISA de compréhension de l'écrit		Milieu socio-économique défavorisé (défavorisé *versus* favorisé)				Faible niveau de formation des parents (niveau faible *versus* niveau élevé)				Élèves issus de l'immigration (issus de l'immigartion *versus* autochtones)				Sexe (garçons *versus* filles)			
				Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]	
		%	Er. T.	R.R.	Er. T.	R.A.P (%)	Er. T.	R.R.	Er. T.	R.A.P (%)	Er. T.	R.R.	Er. T.	R.A.P (%)	Er. T.	R.R.	Er. T.	R.A.P (%)	Er. T.
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
OCDE	Australie	14.2	(0.6)	2.50	(0.08)	27	(1.1)	1.97	(0.07)	12	(0.7)	0.93	(0.05)	-2	(1.1)	2.17	(0.08)	36	(1.5)
	Autriche	27.6	(1.3)	2.27	(0.09)	24	(1.3)	2.52	(0.13)	7	(0.6)	2.16	(0.11)	15	(1.4)	1.74	(0.08)	27	(2.3)
	Belgique	17.7	(0.9)	2.84	(0.11)	31	(1.4)	2.43	(0.16)	8	(0.8)	2.52	(0.13)	18	(1.4)	1.56	(0.08)	22	(2.5)
	Canada	10.3	(0.5)	2.12	(0.10)	22	(1.6)	2.37	(0.23)	4	(0.7)	1.25	(0.07)	6	(1.6)	2.39	(0.12)	41	(2.0)
	Chili	30.6	(1.5)	2.07	(0.07)	21	(1.1)	2.01	(0.07)	19	(1.2)	c	c	c	c	1.46	(0.05)	19	(1.6)
	Rép. tchèque	23.1	(1.3)	2.09	(0.07)	21	(1.1)	1.44	(0.05)	8	(0.8)	1.43	(0.19)	1	(0.4)	2.16	(0.12)	38	(2.5)
	Danemark	15.2	(0.9)	2.46	(0.12)	27	(1.6)	2.48	(0.24)	9	(1.3)	2.77	(0.18)	13	(1.2)	1.66	(0.10)	25	(2.7)
	Estonie	13.3	(1.0)	1.72	(0.10)	15	(1.8)	1.88	(0.24)	2	(0.7)	1.82	(0.15)	6	(1.1)	2.58	(0.21)	45	(3.4)
	Finlande	8.1	(0.5)	2.18	(0.20)	23	(3.1)	2.83	(0.42)	7	(1.4)	3.92	(0.48)	7	(1.2)	4.07	(0.41)	61	(3.3)
	France	19.8	(1.2)	2.68	(0.13)	30	(1.7)	2.43	(0.12)	14	(1.0)	2.19	(0.17)	14	(1.9)	1.82	(0.07)	28	(1.6)
	Allemagne	18.5	(1.1)	3.07	(0.13)	34	(1.4)	3.29	(0.13)	21	(1.0)	2.24	(0.11)	18	(1.2)	1.89	(0.10)	31	(2.3)
	Grèce	21.3	(1.8)	2.37	(0.11)	25	(1.5)	2.20	(0.09)	16	(1.1)	2.05	(0.17)	9	(1.4)	2.25	(0.12)	38	(2.4)
	Hongrie	17.6	(1.4)	3.53	(0.22)	39	(2.2)	2.70	(0.19)	31	(2.4)	0.69	(0.14)	-1	(0.3)	2.09	(0.19)	35	(3.9)
	Islande	16.8	(0.6)	1.87	(0.11)	18	(1.9)	1.97	(0.14)	9	(1.1)	2.75	(0.23)	4	(0.5)	2.41	(0.14)	41	(2.5)
	Irlande	17.2	(1.0)	2.40	(0.10)	26	(1.4)	2.05	(0.11)	10	(0.9)	1.87	(0.14)	7	(1.0)	2.06	(0.14)	35	(3.1)
	Israël	26.5	(1.2)	2.22	(0.08)	23	(1.1)	2.36	(0.10)	8	(0.6)	0.99	(0.05)	0	(0.9)	1.77	(0.06)	27	(1.6)
	Italie	21.0	(0.6)	2.17	(0.06)	23	(0.8)	1.86	(0.05)	18	(0.8)	2.42	(0.08)	7	(0.5)	2.28	(0.07)	40	(1.5)
	Japon	13.6	(1.1)	2.02	(0.12)	20	(1.9)	2.16	(0.29)	2	(0.5)	c	c	c	c	2.36	(0.18)	41	(3.3)
	Corée	5.8	(0.8)	3.49	(0.26)	38	(2.6)	3.75	(0.39)	15	(1.8)	c	c	c	c	3.65	(0.48)	58	(4.7)
	Luxembourg	26.0	(0.6)	2.57	(0.12)	28	(1.6)	2.35	(0.08)	21	(1.1)	2.16	(0.07)	32	(1.4)	1.72	(0.09)	27	(2.3)
	Mexique	40.1	(1.0)	1.80	(0.03)	17	(0.5)	1.82	(0.03)	29	(0.8)	2.15	(0.07)	2	(0.2)	1.36	(0.02)	15	(0.7)
	Pays-Bas	14.3	(1.5)	1.72	(0.10)	15	(1.7)	1.77	(0.17)	6	(1.3)	1.76	(0.22)	8	(2.4)	1.67	(0.09)	25	(2.6)
	Nouvelle-Zélande	14.3	(0.7)	2.57	(0.16)	28	(2.1)	1.68	(0.10)	13	(1.7)	1.39	(0.09)	9	(1.9)	2.64	(0.13)	46	(2.0)
	Norvège	15.0	(0.8)	2.32	(0.11)	25	(1.6)	2.42	(0.33)	3	(0.6)	2.26	(0.21)	8	(1.3)	2.57	(0.14)	44	(2.3)
	Pologne	15.0	(0.8)	2.44	(0.12)	26	(1.6)	2.20	(0.10)	27	(1.7)	c	c	c	c	3.05	(0.22)	51	(2.6)
	Portugal	17.6	(1.2)	2.26	(0.12)	24	(1.7)	2.22	(0.13)	38	(2.4)	1.49	(0.13)	3	(0.7)	2.29	(0.13)	39	(2.4)
	Rép. slovaque	22.2	(1.2)	2.18	(0.11)	23	(1.7)	3.35	(0.22)	4	(0.5)	c	c	c	c	2.56	(0.13)	44	(2.0)
	Slovénie	21.2	(0.6)	2.13	(0.07)	22	(1.1)	1.55	(0.05)	18	(1.4)	1.79	(0.12)	6	(0.8)	2.92	(0.14)	49	(1.8)
	Espagne	19.6	(0.9)	2.26	(0.08)	24	(1.2)	1.98	(0.08)	23	(1.5)	2.26	(0.10)	11	(0.8)	1.68	(0.06)	26	(1.6)
	Suède	17.4	(0.9)	2.61	(0.11)	29	(1.4)	2.10	(0.12)	12	(1.2)	2.51	(0.14)	15	(1.5)	2.31	(0.13)	40	(2.4)
	Suisse	16.8	(0.9)	2.49	(0.10)	27	(1.3)	2.32	(0.08)	15	(0.8)	2.30	(0.13)	23	(1.8)	1.93	(0.09)	32	(2.0)
	Turquie	24.5	(1.4)	2.30	(0.12)	24	(1.8)	2.76	(0.34)	58	(4.9)	c	c	c	c	2.23	(0.13)	39	(2.6)
	Royaume-Uni	18.4	(0.8)	2.31	(0.11)	25	(1.5)	2.03	(0.16)	4	(0.6)	1.42	(0.12)	4	(1.2)	1.65	(0.07)	24	(2.0)
	États-Unis	17.6	(1.1)	2.43	(0.14)	26	(1.9)	1.90	(0.13)	6	(0.8)	1.29	(0.09)	5	(1.5)	1.57	(0.10)	23	(3.1)
	Moyenne OCDE	18.8	(0.2)	2.37	(0.11)	25	(1.6)	2.27	(0.03)	15	(0.2)	2.02	(0.48)	7	(1.0)	2.19	(0.13)	36	(2.4)
Autres G20	Argentine	51.6	(1.9)	1.68	(0.05)	15	(0.8)	1.54	(0.04)	14	(0.8)	1.31	(0.07)	1	(0.2)	1.30	(0.02)	12	(0.9)
	Brésil	49.6	(1.3)	1.53	(0.02)	12	(0.4)	1.27	(0.03)	16	(1.3)	1.86	(0.09)	1	(0.1)	1.30	(0.02)	12	(0.6)
	Indonésie	53.4	(2.3)	1.27	(0.03)	6	(0.7)	1.40	(0.05)	17	(1.7)	c	c	c	c	1.57	(0.05)	22	(1.4)
	Féd. de Russie	27.4	(1.3)	1.83	(0.06)	17	(1.1)	1.87	(0.19)	2	(0.4)	1.39	(0.08)	4	(0.9)	1.95	(0.09)	32	(2.0)
	Shanghai (Chine)	4.1	(0.5)	2.64	(0.22)	29	(2.7)	2.03	(0.24)	21	(3.9)	c	c	c	c	4.19	(0.45)	61	(3.4)

1. Le risque relatif est celui d'appartenir à un groupe vulnérable (par exemple, les élèves issus de l'immigration) par rapport à celui de *ne pas* appartenir à ce groupe (les élèves autochtones en l'espèce).
2. La pertinence démographique correspond au pourcentage de l'effectif total de la population qui doit le résultat obtenu (en l'occurrence un niveau peu élevé de compétence en compréhension de l'écrit) au fait d'appartenir à un groupe vulnérable.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473074

D6

Tableau D6.5. L'élève ne valorise pas les résultats scolaires (PISA 2009)

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Pourcentage d'élèves ne valorisant pas les résultats scolaires		Milieu socio-économique défavorisé (défavorisé *versus* favorisé)				Faible niveau de formation des parents (niveau faible *versus* niveau élevé)				Élèves issus de l'immigration (issus de l'immigartion *versus* autochtones)				Sexe (garçons *versus* filles)			
				Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]	
		%	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
OCDE	Australie	19.0	(0.4)	1.31	(0.03)	7	(0.6)	1.34	(0.04)	5	(0.5)	1.00	(0.03)	0	(0.6)	1.06	(0.02)	3	(1.0)
	Autriche	26.3	(0.9)	1.04	(0.03)	1	(0.8)	0.95	(0.08)	0	(0.4)	0.78	(0.04)	-4	(0.7)	1.19	(0.03)	8	(1.3)
	Belgique	24.9	(0.6)	1.00	(0.03)	0	(0.7)	0.94	(0.04)	0	(0.2)	0.97	(0.03)	0	(0.5)	1.20	(0.03)	9	(1.1)
	Canada	21.7	(0.4)	1.13	(0.02)	3	(0.5)	0.97	(0.05)	0	(0.2)	0.84	(0.02)	-4	(0.6)	1.21	(0.02)	10	(0.9)
	Chili	17.9	(0.6)	0.99	(0.04)	0	(0.9)	1.00	(0.04)	0	(1.0)	c	c	c	c	0.95	(0.03)	-3	(1.6)
	Rép. tchèque	29.0	(0.8)	0.95	(0.02)	-1	(0.6)	0.89	(0.03)	-2	(0.6)	1.11	(0.08)	0	(0.2)	1.17	(0.03)	8	(1.3)
	Danemark	22.9	(0.7)	1.38	(0.04)	9	(0.8)	1.56	(0.07)	3	(0.4)	1.01	(0.04)	0	(0.4)	1.19	(0.04)	9	(1.5)
	Estonie	19.4	(0.7)	1.11	(0.05)	3	(1.2)	0.78	(0.19)	-1	(0.5)	0.92	(0.05)	-1	(0.4)	1.42	(0.05)	18	(1.7)
	Finlande	20.0	(0.6)	1.49	(0.04)	11	(0.8)	1.40	(0.09)	2	(0.4)	0.75	(0.09)	-1	(0.3)	1.68	(0.05)	25	(1.4)
	France	22.5	(0.9)	1.22	(0.04)	5	(1.0)	1.21	(0.06)	2	(0.6)	0.92	(0.04)	-1	(0.6)	1.56	(0.05)	21	(1.4)
	Allemagne	30.4	(0.8)	0.85	(0.03)	-4	(0.7)	0.93	(0.04)	-1	(0.5)	0.90	(0.03)	-2	(0.6)	1.29	(0.03)	13	(1.3)
	Grèce	37.4	(1.0)	0.77	(0.02)	-6	(0.5)	0.74	(0.03)	-4	(0.5)	0.72	(0.04)	-3	(0.4)	1.07	(0.03)	3	(1.1)
	Hongrie	21.9	(0.8)	1.06	(0.04)	1	(1.1)	0.98	(0.04)	-1	(1.1)	0.80	(0.08)	0	(0.2)	1.28	(0.04)	12	(1.7)
	Islande	23.1	(0.7)	1.45	(0.05)	10	(1.0)	1.45	(0.06)	4	(0.5)	0.83	(0.10)	0	(0.2)	1.36	(0.04)	15	(1.5)
	Irlande	19.5	(0.7)	1.34	(0.06)	8	(1.2)	1.19	(0.08)	2	(0.8)	0.93	(0.07)	-1	(0.6)	1.16	(0.04)	8	(1.7)
	Israël	31.0	(0.9)	0.95	(0.03)	-1	(0.7)	0.83	(0.05)	-1	(0.3)	1.19	(0.04)	4	(0.6)	1.27	(0.04)	12	(1.4)
	Italie	20.8	(0.4)	0.98	(0.02)	-1	(0.5)	0.91	(0.02)	-2	(0.4)	1.01	(0.04)	0	(0.2)	1.42	(0.03)	18	(0.9)
	Japon	45.6	(0.7)	1.10	(0.02)	3	(0.4)	0.96	(0.05)	0	(0.1)	c	c	c	c	1.13	(0.02)	6	(0.8)
	Corée	42.9	(0.9)	0.89	(0.02)	-3	(0.6)	0.91	(0.03)	-1	(0.2)	c	c	c	c	0.99	(0.02)	0	(1.1)
	Luxembourg	32.3	(0.7)	0.86	(0.02)	-4	(0.5)	0.87	(0.02)	-3	(0.5)	0.69	(0.02)	-14	(0.9)	1.32	(0.03)	14	(1.1)
	Mexique	12.6	(0.3)	1.27	(0.03)	6	(0.7)	1.26	(0.03)	11	(1.1)	2.33	(0.14)	2	(0.3)	1.54	(0.04)	21	(1.2)
	Pays-Bas	24.7	(0.8)	1.00	(0.03)	0	(0.7)	0.95	(0.06)	0	(0.5)	1.02	(0.06)	0	(0.7)	1.26	(0.04)	11	(1.5)
	Nouvelle-Zélande	17.2	(0.6)	1.44	(0.06)	10	(1.1)	1.39	(0.06)	8	(1.1)	0.84	(0.03)	-4	(0.8)	1.16	(0.05)	8	(2.0)
	Norvège	33.6	(0.8)	1.26	(0.03)	6	(0.8)	1.39	(0.08)	1	(0.1)	0.88	(0.03)	-1	(0.2)	1.15	(0.03)	7	(1.1)
	Pologne	37.3	(0.9)	0.89	(0.02)	-3	(0.5)	0.87	(0.02)	-4	(0.6)	c	c	c	c	1.21	(0.02)	9	(1.0)
	Portugal	12.4	(0.5)	1.13	(0.05)	3	(1.1)	0.95	(0.04)	-3	(2.0)	1.18	(0.09)	1	(0.5)	1.70	(0.07)	26	(1.8)
	Rép. slovaque	25.9	(0.8)	1.01	(0.04)	0	(0.9)	0.88	(0.10)	0	(0.2)	c	c	c	c	1.40	(0.05)	16	(1.6)
	Slovénie	25.0	(0.7)	0.99	(0.04)	0	(0.9)	1.01	(0.02)	1	(0.9)	1.06	(0.05)	0	(0.4)	1.35	(0.04)	15	(1.4)
	Espagne	19.7	(0.5)	1.16	(0.03)	4	(0.8)	1.08	(0.03)	3	(0.8)	1.00	(0.04)	0	(0.4)	1.55	(0.04)	22	(1.3)
	Suède	28.3	(0.8)	1.20	(0.03)	5	(0.7)	1.15	(0.05)	2	(0.6)	0.94	(0.04)	-1	(0.5)	1.34	(0.03)	15	(1.3)
	Suisse	28.1	(0.8)	0.98	(0.03)	0	(0.7)	0.90	(0.03)	-1	(0.4)	0.82	(0.02)	-4	(0.6)	1.37	(0.04)	16	(1.3)
	Turquie	19.8	(0.7)	0.81	(0.04)	-5	(1.0)	0.62	(0.02)	-44	(3.5)	c	c	c	c	1.28	(0.04)	13	(1.6)
	Royaume-Uni	18.5	(0.5)	1.52	(0.05)	11	(0.9)	1.25	(0.08)	1	(0.3)	1.04	(0.05)	0	(0.5)	0.95	(0.03)	-3	(1.5)
	États-Unis	18.9	(0.6)	1.21	(0.03)	5	(0.7)	1.01	(0.06)	0	(0.4)	0.84	(0.03)	-3	(0.7)	1.31	(0.04)	14	(1.6)
	Moyenne OCDE	25.0	(0.1)	1.11	(0.03)	2	(0.8)	1.05	(0.01)	-1	(0.2)	1.10	(0.07)	-1	(0.4)	1.28	(0.04)	12	(1.4)
Autres G20	Argentine	21.7	(0.7)	0.87	(0.04)	-3	(1.0)	0.82	(0.03)	-6	(1.0)	0.86	(0.09)	0	(0.3)	1.19	(0.04)	8	(1.7)
	Brésil	12.1	(0.5)	0.90	(0.03)	-3	(0.9)	0.91	(0.03)	-7	(2.2)	1.87	(0.22)	1	(0.2)	1.38	(0.04)	15	(1.3)
	Indonésie	7.8	(0.5)	1.15	(0.07)	4	(1.6)	0.98	(0.05)	-1	(2.8)	c	c	c	c	1.49	(0.08)	19	(2.7)
	Féd. de Russie	15.7	(0.5)	0.92	(0.04)	-2	(1.2)	0.99	(0.14)	0	(0.3)	1.00	(0.06)	0	(0.7)	1.42	(0.05)	17	(1.8)
	Shanghai (Chine)	35.5	(0.7)	0.94	(0.02)	-1	(0.6)	0.91	(0.02)	-2	(0.6)	c	c	c	c	1.08	(0.02)	4	(0.9)

1. Le risque relatif est celui d'appartenir à un groupe vulnérable (par exemple, les élèves issus de l'immigration) par rapport à celui de *ne pas* appartenir à ce groupe (les élèves autochtones en l'espèce).

2. La pertinence démographique correspond au pourcentage de l'effectif total de la population qui doit le résultat obtenu (en l'occurrence un niveau peu élevé de compétence en compréhension de l'écrit) au fait d'appartenir à un groupe vulnérable.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473093

Tableau D6.6. L'élève fréquente un établissement où les relations entre élèves et enseignants sont négatives (PISA 2009)

Résultats fondés sur les déclarations des élèves

		Pourcentage d'élèves fréquentant un établissement où les relations entre élèves et enseignants sont négatives		Milieu socio-économique défavorisé (défavorisé *versus* favorisé)				Faible niveau de formation des parents (niveau faible *versus* niveau élevé)				Élèves issus de l'immigration (issus de l'immigartion *versus* autochtones)				Sexe (garçons *versus* filles)			
				Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]		Risque relatif[1]		Pertinence démo-graphique[2]	
		%	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.	R. R.	Er. T.	R. A. P (%)	Er. T.
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
OCDE	Australie	19.7	(0.4)	1.43	(0.03)	10	(0.7)	1.32	(0.04)	4	(0.5)	0.83	(0.02)	-4	(0.6)	1.18	(0.02)	8	(1.0)
	Autriche	29.1	(1.0)	0.96	(0.03)	-1	(0.8)	1.02	(0.09)	0	(0.4)	0.92	(0.04)	-1	(0.7)	1.18	(0.04)	8	(1.5)
	Belgique	23.2	(0.6)	0.96	(0.03)	-1	(0.7)	0.84	(0.04)	-1	(0.3)	0.99	(0.04)	0	(0.5)	1.21	(0.03)	10	(1.3)
	Canada	15.3	(0.4)	1.15	(0.03)	4	(0.6)	1.07	(0.07)	0	(0.2)	0.86	(0.03)	-3	(0.7)	1.17	(0.03)	8	(1.1)
	Chili	22.4	(0.9)	0.95	(0.03)	-1	(0.9)	0.96	(0.03)	-1	(0.8)	c	c	c	c	1.11	(0.03)	5	(1.5)
	Rép. tchèque	30.2	(0.9)	0.85	(0.02)	-4	(0.7)	0.86	(0.03)	-3	(0.6)	0.79	(0.06)	0	(0.1)	1.25	(0.04)	12	(1.6)
	Danemark	19.0	(0.7)	1.46	(0.04)	10	(0.8)	1.65	(0.08)	4	(0.5)	1.12	(0.04)	1	(0.4)	1.04	(0.04)	2	(1.7)
	Estonie	22.4	(0.7)	0.98	(0.03)	0	(0.9)	1.01	(0.09)	0	(0.3)	1.17	(0.06)	1	(0.5)	1.34	(0.04)	15	(1.7)
	Finlande	27.8	(0.8)	1.25	(0.03)	6	(0.7)	1.23	(0.06)	1	(0.2)	0.81	(0.07)	0	(0.2)	1.18	(0.03)	8	(1.1)
	France	28.5	(0.9)	1.03	(0.03)	1	(0.8)	0.90	(0.04)	-1	(0.4)	1.16	(0.05)	2	(0.6)	1.37	(0.04)	15	(1.4)
	Allemagne	27.7	(0.9)	0.91	(0.03)	-2	(0.8)	0.96	(0.04)	-1	(0.5)	1.02	(0.04)	0	(0.6)	1.25	(0.04)	11	(1.4)
	Grèce	32.6	(0.8)	0.86	(0.03)	-4	(0.7)	0.81	(0.03)	-3	(0.5)	0.98	(0.04)	0	(0.4)	1.29	(0.03)	12	(1.2)
	Hongrie	22.1	(0.8)	0.97	(0.04)	-1	(1.0)	0.93	(0.04)	-2	(1.1)	1.04	(0.09)	0	(0.2)	1.29	(0.04)	13	(1.6)
	Islande	21.3	(0.8)	1.25	(0.04)	6	(0.9)	1.30	(0.06)	3	(0.6)	0.51	(0.09)	-1	(0.2)	1.30	(0.04)	13	(1.5)
	Irlande	25.8	(0.9)	1.42	(0.04)	10	(0.8)	1.34	(0.05)	4	(0.5)	0.98	(0.05)	0	(0.4)	1.08	(0.04)	4	(1.7)
	Israël	28.8	(0.9)	0.92	(0.03)	-2	(0.7)	0.85	(0.04)	-1	(0.3)	1.04	(0.03)	1	(0.5)	1.33	(0.03)	14	(1.2)
	Italie	25.7	(0.4)	0.89	(0.02)	-3	(0.4)	0.88	(0.02)	-3	(0.4)	0.95	(0.03)	0	(0.2)	1.39	(0.02)	17	(0.7)
	Japon	41.4	(0.8)	1.17	(0.02)	4	(0.5)	1.32	(0.06)	1	(0.1)	c	c	c	c	1.09	(0.02)	5	(0.8)
	Corée	30.6	(0.8)	1.07	(0.03)	2	(0.7)	1.02	(0.05)	0	(0.3)	c	c	c	c	1.09	(0.03)	4	(1.3)
	Luxembourg	30.5	(0.7)	0.79	(0.02)	-6	(0.6)	0.80	(0.03)	-4	(0.6)	0.81	(0.02)	-8	(1.0)	1.31	(0.03)	14	(1.0)
	Mexique	20.1	(0.3)	0.96	(0.02)	-1	(0.5)	0.90	(0.02)	-5	(0.9)	1.64	(0.09)	1	(0.2)	1.30	(0.02)	13	(0.8)
	Pays-Bas	22.5	(0.8)	0.96	(0.03)	-1	(0.8)	1.06	(0.06)	0	(0.5)	1.18	(0.05)	2	(0.6)	1.10	(0.03)	5	(1.5)
	Nouvelle-Zélande	17.2	(0.6)	1.36	(0.05)	8	(1.1)	1.20	(0.05)	4	(1.1)	0.81	(0.03)	-5	(0.8)	1.19	(0.05)	9	(1.9)
	Norvège	32.7	(0.8)	1.24	(0.03)	6	(0.6)	1.40	(0.09)	1	(0.2)	0.95	(0.04)	0	(0.2)	1.15	(0.03)	7	(1.2)
	Pologne	38.2	(0.9)	1.03	(0.02)	1	(0.6)	0.92	(0.02)	-3	(0.6)	c	c	c	c	1.18	(0.02)	8	(1.0)
	Portugal	11.2	(0.5)	0.82	(0.04)	-5	(1.2)	0.82	(0.04)	-10	(2.3)	1.29	(0.11)	2	(0.6)	1.70	(0.08)	26	(2.2)
	Rép. slovaque	24.7	(1.0)	1.01	(0.04)	0	(0.9)	1.09	(0.12)	0	(0.2)	c	c	c	c	1.26	(0.04)	11	(1.6)
	Slovénie	40.5	(0.6)	0.93	(0.02)	-2	(0.5)	0.92	(0.02)	-3	(0.7)	0.91	(0.03)	-1	(0.3)	0.99	(0.02)	-1	(0.9)
	Espagne	26.6	(0.6)	0.97	(0.02)	-1	(0.5)	0.97	(0.02)	-1	(0.7)	0.88	(0.03)	-1	(0.3)	1.47	(0.03)	19	(1.0)
	Suède	19.6	(0.7)	1.21	(0.05)	5	(1.2)	1.13	(0.06)	2	(0.7)	1.13	(0.06)	2	(0.6)	1.34	(0.04)	15	(1.6)
	Suisse	21.9	(0.7)	1.03	(0.03)	1	(0.8)	1.00	(0.03)	0	(0.5)	1.12	(0.03)	3	(0.7)	1.51	(0.04)	21	(1.3)
	Turquie	16.7	(0.7)	0.87	(0.04)	-3	(1.0)	0.70	(0.03)	-31	(4.8)	c	c	c	c	1.57	(0.05)	23	(1.6)
	Royaume-Uni	19.0	(0.7)	1.35	(0.05)	8	(1.0)	1.25	(0.08)	1	(0.3)	0.83	(0.06)	-2	(0.7)	1.04	(0.03)	2	(1.4)
	États-Unis	15.3	(0.5)	1.30	(0.04)	7	(1.0)	1.11	(0.07)	1	(0.5)	0.81	(0.04)	-4	(0.9)	1.20	(0.04)	9	(1.8)
	Moyenne OCDE	25.0	(0.1)	1.07	(0.03)	1	(0.8)	1.05	(0.01)	-1	(0.2)	1.03	(0.06)	-1	(0.4)	1.25	(0.03)	11	(1.4)
Autres G20	Argentine	23.4	(1.0)	0.59	(0.03)	-11	(1.0)	0.70	(0.03)	-10	(1.1)	0.83	(0.07)	-1	(0.2)	1.10	(0.04)	4	(1.6)
	Brésil	18.3	(0.6)	0.84	(0.03)	-4	(0.7)	0.89	(0.02)	-8	(1.9)	1.78	(0.27)	1	(0.2)	1.22	(0.03)	9	(1.3)
	Indonésie	13.1	(0.6)	0.98	(0.05)	-1	(1.2)	0.86	(0.03)	-8	(1.9)	c	c	c	c	1.15	(0.04)	7	(2.0)
	Féd. de Russie	19.0	(0.6)	0.90	(0.03)	-2	(0.8)	1.12	(0.12)	0	(0.2)	1.02	(0.05)	0	(0.6)	1.34	(0.04)	14	(1.5)
	Shanghai (Chine)	14.5	(0.6)	1.41	(0.06)	9	(1.2)	1.22	(0.05)	5	(1.2)	c	c	c	c	1.23	(0.04)	10	(1.7)

1. Le risque relatif est celui d'appartenir à un groupe vulnérable (par exemple, les élèves issus de l'immigration) par rapport à celui de *ne pas* appartenir à ce groupe (les élèves autochtones en l'espèce).

2. La pertinence démographique correspond au pourcentage de l'effectif total de la population qui doit le résultat obtenu (en l'occurrence un niveau peu élevé de compétence en compréhension de l'écrit) au fait d'appartenir à un groupe vulnérable.

Source : *Base de données PISA 2009* de l'OCDE.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473112

Annexe

1

Caractéristiques des systèmes d'éducation

Tableau X1.1a. [1/2] Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2009)

L'âge typique correspond à l'âge de l'élève au début de l'année scolaire ; les élèves ont généralement un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. L'âge typique est utilisé dans le calcul du taux brut d'obtention des diplômes.

		Ages typiques d'obtention des diplômes						
			Orientation du programme		Finalité : poursuite des études/marché du travail			
		Diplôme à l'issue d'une première formation	Programmes d'enseignement général	Programmes d'enseignement préprofessionnel ou professionnel	Programmes du niveau 3A de la CITE	Programmes du niveau 3B de la CITE	Programmes courts[1] du niveau 3C de la CITE	Programmes longs[1] du niveau 3C de la CITE
OCDE	Australie	**17**	17	17	17	a	a	17
	Autriche	**17-18**	17-18	17-19	17-18	17-19	14-15	16-17
	Belgique	**18**	18	18	18	a	18	18
	Canada	**17-18**	17-18	17-18	17-18	a	a	17-18
	Chili	**17**	17	17	17	a	a	a
	Rép. tchèque	**18-19**	19	18-19	19	19	a	18
	Danemark	**18-19**	18-19	20-21	18-19	a	27	20-21
	Estonie	**18**	18	18	18	18	18	a
	Finlande	**19**	19	19	19	a	a	a
	France	**18-20**	18-19	17-21	18-19	19-21	17-21	18-23
	Allemagne	**19-20**	19-20	19-20	19-20	19-20	19-20	a
	Grèce	**m**	m	m	m	a	m	m
	Hongrie	**19**	19	19	19	a	18	19
	Islande	**19**	19	17	19	19	17	19
	Irlande	**18-19**	18	19	18	a	19	18
	Israël	**17**	17	17	17	a	a	17
	Italie	**18**	18	17	18	17	16	a
	Japon	**17**	17	17	17	17	15	17
	Corée	**18**	18	18	18	a	a	18
	Luxembourg	**17-20**	17-18	17-20	17-19	18-20	16-18	17-19
	Mexique	**18**	18	18	18	a	a	18
	Pays-Bas	**17-19**	17	19	17	a	a	18
	Nouvelle-Zélande	**17-18**	17-18	17-18	18	17	17	17
	Norvège	**18-20**	18	19-20	18	a	m	19-20
	Pologne	**19-20**	19	20	19	a	a	19
	Portugal	**17**	17	17	m	m	m	m
	Rép. slovaque	**18-19**	19	19	19	a	18	18
	Slovénie	**18**	18	16-18	18	18	16	17
	Espagne	**17**	17	17	17	17	17	17
	Suède	**18**	18	18	18	18	18	18
	Suisse	**18-20**	18-20	18-20	18-20	18-20	17-19	18-20
	Turquie	**17**	17	17	17	a	m	a
	Royaume-Uni	**16**	16	16	18	18	16	16
	États-Unis	**17**	17	m	17	m	m	m
Autres G20	Argentine	**m**	17	17	17	a	a	a
	Brésil	**17-18**	17-18	18-19	17-18	18-19	a	a
	Chine	**17**	17	17	17	m	17	17
	Inde	**m**	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	**17**	17	17	17	17	a	a
	Féd. de Russie	**17**	17	17	17	17	16	17
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	m	m	m

1. Durée des programmes du niveau 3C de la CITE : durée courte - durée inférieure d'au moins un an par rapport aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE ; durée longue - équivalente aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473264

Tableau X1.1a. [2/2] Taux d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2009)

		Calcul des taux d'obtention des diplômes : brut/net						
			Orientation du programme		Finalité : poursuite des études/marché du travail			
		Diplôme à l'issue d'une première formation	Programmes d'enseignement général	Programmes d'enseignement préprofessionnel ou professionnel	Programmes du niveau 3A de la CITE	Programmes du niveau 3B de la CITE	Programmes courts[1] du niveau 3C de la CITE	Programmes longs[1] du niveau 3C de la CITE
OCDE	Australie	**brut**	net	net	net	a	a	net
	Autriche	**brut**	net	net	net	net	net	net
	Belgique	**brut**	net	net	net	a	net	net
	Canada	**net**	net	net	net	a	a	net
	Chili	**net**	net	net	net	a	a	a
	Rép. tchèque	**brut**	brut	brut	brut	brut	a	brut
	Danemark	**net**	net	net	net	a	net	net
	Estonie	**brut**	net	net	net	net	net	a
	Finlande	**net**	net	net	net	a	a	a
	France	**brut**	net	net	net	net	net	net
	Allemagne	**brut**	brut	brut	brut	brut	brut	a
	Grèce	**m**	m	m	m	m	m	m
	Hongrie	**net**	net	net	net	a	m	net
	Islande	**net**	net	net	net	net	net	net
	Irlande	**net**	net	net	net	a	net	net
	Israël	**net**	net	net	net	a	a	net
	Italie	**brut**	net	brut	net	brut	brut	a
	Japon	**brut**	brut	brut	brut	brut	m	brut
	Corée	**brut**	brut	brut	brut	a	a	brut
	Luxembourg	**net**	net	net	net	net	net	net
	Mexique	**net**	net	net	net	a	a	net
	Pays-Bas	**brut**	net	net	net	a	a	net
	Nouvelle-Zélande	**net**	net	net	net	net	net	net
	Norvège	**net**	net	net	net	a	m	net
	Pologne	**net**	net	net	net	a	a	net
	Portugal	**net**	net	net	m	m	m	m
	Rép. slovaque	**net**	net	net	net	a	net	net
	Slovénie	**brut**	net	brut	net	brut	net	brut
	Espagne	**brut**	brut	brut	brut	brut	brut	brut
	Suède	**net**	net	net	net	n	n	net
	Suisse	**brut**	brut	brut	brut	brut	brut	brut
	Turquie	**net**	net	net	net	a	m	a
	Royaume-Uni	**brut**	m	m	m	m	brut	brut
	États-Unis	**net**	m	m	m	m	m	m
Autres G20	Argentine	**m**	net	net	net	a	a	a
	Brésil	**brut**	net	net	net	net	a	a
	Chine	**brut**	brut	brut	brut	brut	brut	brut
	Inde	**m**	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	**m**	net	net	net	net	a	a
	Féd. de Russie	**brut**	brut	brut	brut	brut	brut	brut
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	m	m	m

1. Durée des programmes du niveau 3C de la CITE : durée courte - durée inférieure d'au moins un an par rapport aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE ; durée longue - équivalente aux programmes du niveau 3A/3B de la CITE.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473264

Tableau X1.1b. Taux d'obtention d'un diplôme de niveau post-secondaire non tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2009)

L'âge typique correspond à l'âge de l'élève au début de l'année scolaire ; les élèves ont généralement un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. L'âge typique est utilisé dans le calcul du taux brut d'obtention des diplômes.

		Âges typiques d'obtention des diplômes				Calcul du taux d'obtention des diplômes : brut/net			
		Diplôme à l'issue d'une première formation	Finalité : poursuite des études/marché du travail			Diplôme à l'issue d'une première formation	Finalité : poursuite des études/marché du travail		
			Programmes du niveau 4A de la CITE	Programmes du niveau 4B de la CITE	Programmes du niveau 4C de la CITE		Programmes du niveau 4A de la CITE	Programmes du niveau 4B de la CITE	Programmes du niveau 4C de la CITE
OCDE	Australie	**18-20**	a	a	18-20	**net**	a	a	net
	Autriche	**18-19**	18-19	19-20	23-24	**m**	net	net	net
	Belgique	**19-21**	19	19-21	19-21	**m**	net	net	net
	Canada	**m**	m	m	30-34	**m**	m	m	m
	Chili	**a**	a	a	a	**a**	a	a	a
	Rép. tchèque	**21**	21	a	21	**brut**	brut	a	brut
	Danemark	**21**	21	a	a	**net**	net	a	a
	Estonie	**20**	a	20	a	**m**	a	net	a
	Finlande	**35-39**	a	a	35-39	**net**	a	a	net
	France	**22-25**	22-25	a	22-25	**m**	brut	a	brut
	Allemagne	**22**	22	22	a	**brut**	brut	brut	a
	Grèce	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Hongrie	**a**	a	a	20	**net**	a	a	net
	Islande	**26**	m	m	26	**net**	n	n	net
	Irlande	**23**	a	a	23	**net**	a	a	net
	Israël	**m**	m	m	a	**m**	m	m	a
	Italie	**21**	a	a	21	**net**	a	a	net
	Japon	**18**	18	18	18	**m**	m	m	m
	Corée	**a**	a	a	a	**a**	a	a	a
	Luxembourg	**21-25**	a	a	21-25	**net**	a	a	net
	Mexique	**a**	a	a	a	**a**	a	a	a
	Pays-Bas	**20**	a	a	20	**m**	a	a	net
	Nouvelle-Zélande	**18**	18	18	18	**net**	net	net	net
	Norvège	**20-22**	20-21	a	21-22	**net**	net	a	net
	Pologne	**21**	a	a	21	**net**	a	a	net
	Portugal	**m**	m	m	m	**net**	m	m	m
	Rép. slovaque	**21**	21	a	a	**net**	net	a	a
	Slovénie	**19-20**	19-20	19-20	a	**net**	net	net	a
	Espagne	**a**	a	a	a	**a**	a	a	a
	Suède	**21-23**	m	m	21-23	**net**	n	n	net
	Suisse	**21-23**	21-23	21-23	a	**m**	brut	brut	a
	Turquie	**a**	a	a	a	**a**	a	a	a
	Royaume-Uni	**m**	m	m	m	**n**	n	n	n
	États-Unis	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
Autres G20	Argentine	**a**	a	a	a	**a**	a	a	a
	Brésil	**a**	a	a	a	**a**	a	a	a
	Chine	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Inde	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Indonésie	**a**	a	a	a	**a**	a	a	a
	Féd. de Russie	**19**	a	a	19	**m**	a	a	brut
	Arabie saoudite	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	m	m	**m**	m	m	m

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473283

Tableau X1.1c. [1/2] Taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2009)

L'âge typique correspond à l'âge de l'étudiant au début de l'année scolaire ; les étudiants ont généralement un an de plus que l'âge indiqué lorsqu'ils obtiennent leur diplôme en fin d'année scolaire. L'âge typique est utilisé dans le calcul du taux brut d'obtention des diplômes.

		Âges typiques d'obtention des diplômes						
		Diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type B	Premier diplôme tertiaire de type B	Diplôme à l'issue d'une première formation tertiaire de type A	Premier et second diplômes tertiaires de type A			Programmes de recherche de haut niveau
					De 3 ans à moins de 5 ans	5 à 6 ans	6 ans ou plus	
OCDE	Australie	**20-21**	20-21	**21-22**	21-22	22-23	24	25-26
	Autriche	**21-23**	21-23	**23-25**	22-24	24-26	a	27-29
	Belgique	**21-22**	21-22	**m**	m	m	m	27-29
	Canada	**21-24**	21-24	**22-24**	22	23-24	25	27-29
	Chili	**22-25**	22-25	**24-26**	23-26	24-26	25-27	30-34
	Rép. tchèque	**22-23**	22-23	**23-25**	23	25	a	28
	Danemark	**23-25**	23-25	**24**	24	26	25-29	30-34
	Estonie	**21-22**	21-22	**21-23**	21	23	a	30-34
	Finlande	**30-34**	30-34	**25-29**	24	26	35-39	30-34
	France	**20-24**	20-24	**20-25**	20-23	22-25	28-31	27-29
	Allemagne	**21-23**	21-23	**24-27**	24-26	25-27	a	28-29
	Grèce	**m**	m	**m**	m	m	m	m
	Hongrie	**21**	21	**23-25**	23	25	a	30-34
	Islande	**24**	24	**24**	24	26	n	35-39
	Irlande	**20-21**	20-21	**21**	21	23	25	27
	Israël	**m**	m	**26**	26	28-29	a	30-34
	Italie	**22-23**	22-23	**23**	23	25	a	30-34
	Japon	**19**	19	**21-23**	21	23	24	26
	Corée	**20**	20	**22-24**	22	24	a	30-34
	Luxembourg	**m**	m	**m**	m	m	m	m
	Mexique	**20**	20	**23**	23	23-26	m	24-28
	Pays-Bas	**m**	m	**23**	23	a	a	28-29
	Nouvelle-Zélande	**19-21**	19-21	**21-23**	21-23	23	24	27-28
	Norvège	**21-22**	21-22	**22-27**	22-23	24-25	26-27	28-29
	Pologne	**22**	22	**23-25**	23	25	a	25-29
	Portugal	**21**	21	**22**	22	23	a	30-34
	Rép. slovaque	**22**	22	**23**	22-23	25	a	27
	Slovénie	**22-25**	22-25	**24-25**	24-25	24-25	a	28
	Espagne	**19-20**	19-20	**22-23**	20-22	22-23	30-34	30-34
	Suède	**22-23**	22-23	**25**	25	25	a	30-34
	Suisse	**23-29**	23-29	**24-26**	24-26	25-27	25-27	30-34
	Turquie	**21**	21	**22-24**	22-23	25-26	30-34	30-34
	Royaume-Uni	**19-24**	19-24	**20-25**	20-22	22-24	23-25	25-29
	États-Unis	**19**	19	**21**	21	23	24	26
Autres G20	Argentine	**m**	20-24	**m**	20-24	25-29	a	25-29
	Brésil	**m**	m	**22-24**	22-24	m	m	30-34
	Chine	**m**	m	**m**	m	m	m	m
	Inde	**m**	m	**m**	m	m	m	m
	Indonésie	**m**	24	**m**	24	24	24	25-27
	Féd. de Russie	**20**	20	**22**	21	22	23	25-26
	Arabie saoudite	**m**	m	**m**	m	m	m	m
	Afrique du Sud	**m**	m	**m**	m	m	m	m

Remarque : lorsque les données du niveau tertiaire de type A sont disponibles selon la durée de programme, le taux d'obtention d'un diplôme pour tous les programmes est constitué de la somme des taux d'obtention d'un diplôme par durée de programme.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473302

Tableau X1.1c. [2/2] Taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire : âges typiques d'obtention des diplômes et méthode employée pour calculer les taux d'obtention des diplômes (2009)

		Calcul des taux d'obtention des diplômes : brut/net											
		Programmes tertiaires de type B (CITE 5B)				Programmes tertiaires de type A (CITE 5A)						Programmes de recherche de haut niveau (CITE 6)	
		Diplôme à l'issue d'une première formation		Premier diplôme		Diplôme à l'issue d'une première formation		Premier diplôme		Deuxième diplôme			
		Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement	Taux d'obtention des diplômes (tous étudiants confondus)	Taux d'obtention des diplômes pour les étudiants étrangers/en mobilité internationale uniquement
OCDE	Australie	**net**	*m*	net	*net*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Autriche	**net**	*m*	net	*net*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Belgique	**m**	*m*	net	*net*	**m**	*m*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Canada	**net**	*net*	net	*net*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Chili	**m**	*m*	net	*m*	**m**	*m*	net	*m*	net	*m*	net	*m*
	Rép. tchèque	**net**	*m*	net	*m*	**net**	*m*	net	*m*	net	*m*	net	*m*
	Danemark	**net**	*net*	net	*net*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Estonie	**m**	*m*	net	*net*	**m**	*m*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Finlande	**n**	*n*	n	*n*	**net**	*m*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	France	**m**	*m*	brut	*m*	**m**	*m*	brut	*m*	brut	*m*	brut	*m*
	Allemagne	**brut**	*m*	brut	*m*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Grèce	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	m	*m*
	Hongrie	**net**	*m*	net	*m*	**net**	*m*	net	*m*	net	*m*	net	*m*
	Islande	**net**	*net*	net	*net*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Irlande	**brut**	*m*	brut	*m*	**brut**	*m*	brut	*m*	brut	*m*	brut	*m*
	Israël	**m**	*m*	m	*m*	**net**	*m*	net	*m*	net	*m*	net	*m*
	Italie	**brut**	*m*	brut	*brut*	**net**	*net*	net	*net*	m	*n*	m	*m*
	Japon	**brut**	*m*	brut	*m*	**brut**	*m*	brut	*m*	brut	*m*	brut	*m*
	Corée	**m**	*m*	net	*m*	**m**	*m*	net	*m*	net	*m*	net	*m*
	Luxembourg	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	m	*m*
	Mexique	**net**	*m*	net	*m*	**net**	*m*	net	*m*	brut	*m*	brut	*m*
	Pays-Bas	**n**	*n*	m	*m*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	brut	*m*
	Nouvelle-Zélande	**net**	*net*	net	*net*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Norvège	**net**	*net*	net	*net*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Pologne	**brut**	*m*	net	*m*	**net**	*n*	net	*net*	brut	*net*	brut	*m*
	Portugal	**net**	*net*	net	*net*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Rép. slovaque	**net**	*m*	net	*m*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Slovénie	**net**	*net*	net	*net*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Espagne	**net**	*m*	net	*m*	**net**	*m*	net	*brut*	net	*brut*	net	*m*
	Suède	**net**	*net*	net	*net*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Suisse	**brut**	*m*	brut	*m*	**net**	*m*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	Turquie	**net**	*m*	net	*m*	**brut**	*m*	net	*m*	net	*m*	net	*m*
	Royaume-Uni	**net**	*net*	net	*net*	**net**	*net*	net	*net*	net	*net*	net	*net*
	États-Unis	**brut**	*m*	brut	*m*	**brut**	*m*	brut	*m*	brut	*m*	brut	*m*
Autres G20	Argentine	**m**	*m*	brut	*m*	**m**	*m*	brut	*m*	brut	*m*	brut	*m*
	Brésil	**m**	*m*	net	*m*	**m**	*m*	net	*m*	net	*m*	net	*m*
	Chine	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	m	*m*
	Inde	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	m	*m*
	Indonésie	**m**	*m*	net	*m*	**m**	*m*	net	*m*	net	*m*	net	*m*
	Féd. de Russie	**m**	*m*	brut	*m*	**m**	*m*	brut	*m*	brut	*m*	brut	*m*
	Arabie saoudite	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	m	*m*
	Afrique du Sud	**m**	*m*	m	*m*	**m**	*m*	m	*m*	m	*m*	m	*m*

Remarque : lorsque les données du niveau tertiaire de type A sont disponibles selon la durée de programme, le taux d'obtention d'un diplôme pour tous les programmes est constitué de la somme des taux d'obtention d'un diplôme par durée de programme.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473302

Tableau X1.1d. Taux d'accès à l'enseignement tertiaire : âge typique d'accès et méthode employée pour calculer les taux d'accès (2009)

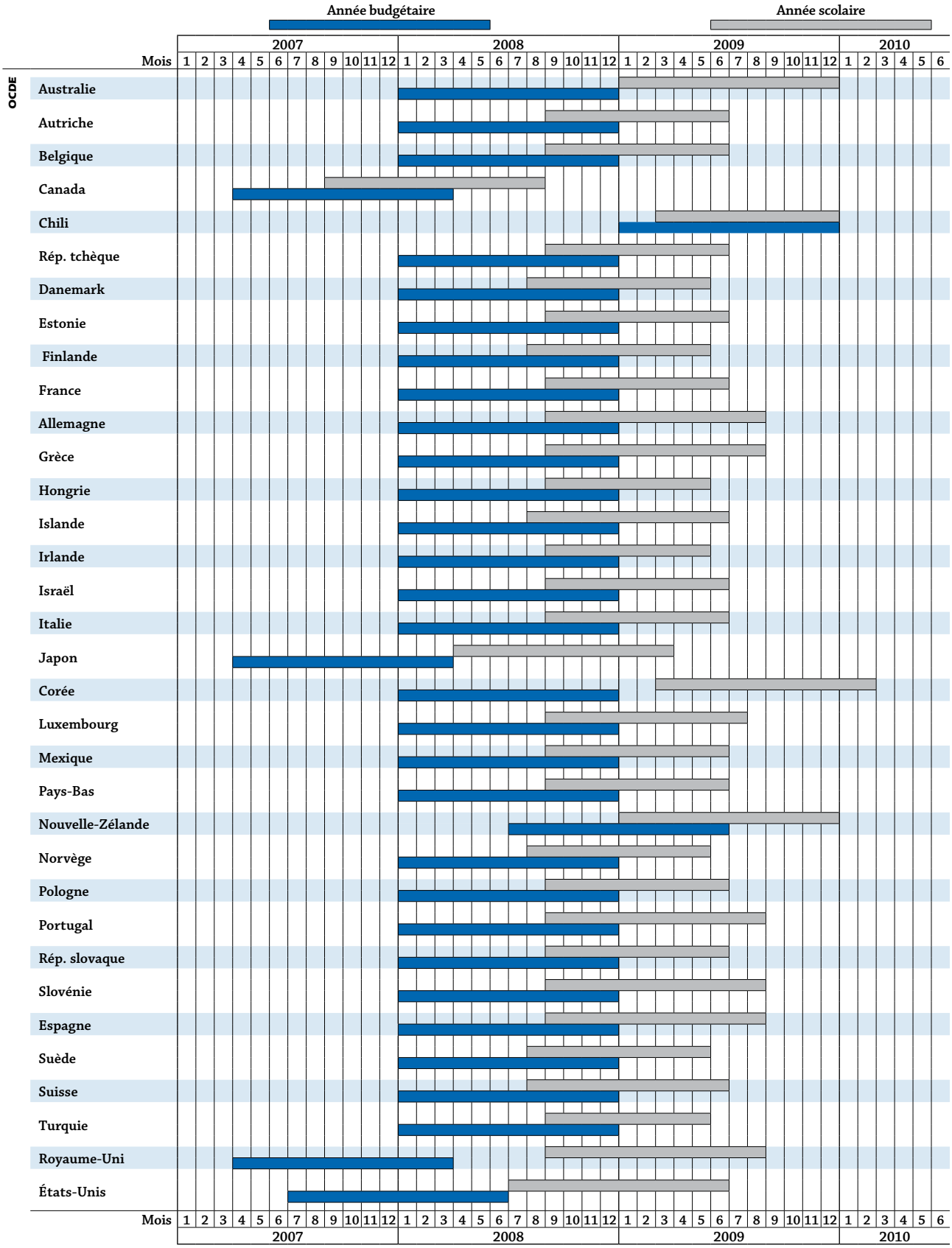
		Âge typique d'accès			Calcul des taux d'accès : brut/net Tous étudiants confondus			Calcul des taux d'accès : brut/net Étudiants en mobilité internationale		
		CITE 5A	CITE 5B	CITE 6	CITE 5A	CITE 5B	CITE 6	CITE 5A	CITE 5B	CITE 6
OCDE	Australie	18	18	23	net	m	net	*net*	*m*	*net*
	Autriche	19-20	20-21	25-26	net	net	net	*net*	*net*	*net*
	Belgique	18	18	m	net	net	m	*m*	*m*	*m*
	Canada	m	m	m	m	m	m	*m*	*m*	*m*
	Chili	18-19	18-19	24-28	net	net	net	*m*	*m*	*m*
	Rép. tchèque	19	20	25	net	net	net	*m*	*m*	*m*
	Danemark	21	21	27	net	net	net	*net*	*net*	*net*
	Estonie	19	19	24-25	net	net	net	*net*	*net*	*net*
	Finlande	19	19	m	net	a	m	*m*	*a*	*m*
	France	m	m	m	m	m	m	*m*	*m*	*m*
	Allemagne	19-21	18-21	m	net	net	m	*net*	*m*	*m*
	Grèce	m	m	m	m	m	m	*m*	*m*	*m*
	Hongrie	19	19	24	net	net	net	*brut*	*brut*	*brut*
	Islande	20	20	25	net	net	net	*net*	*net*	*net*
	Irlande	18	18	m	net	net	m	*net*	*net*	*m*
	Israël	22-24	18	27-29	net	net	net	*m*	*m*	*m*
	Italie	19	19	24	net	brut	brut	*m*	*m*	*m*
	Japon	18	18	24	net	brut	net	*m*	*m*	*m*
	Corée	18	18	24-29	net	net	net	*m*	*m*	*m*
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	*m*	*m*	*m*
	Mexique	18	18	24	net	net	net	*brut*	*brut*	*brut*
	Pays-Bas	18-19	17-18	m	net	net	m	*net*	*net*	*m*
	Nouvelle-Zélande	18	18	23-24	net	net	net	*net*	*net*	*net*
	Norvège	19-20	19	26-27	net	net	net	*net*	*net*	*net*
	Pologne	19-20	19-20	m	net	net	m	*brut*	*m*	*m*
	Portugal	18	18	22-24	net	net	net	*net*	*net*	*net*
	Rép. slovaque	19	19	24	net	net	net	*net*	*m*	*net*
	Slovénie	19	19	24-26	net	net	net	*net*	*net*	*net*
	Espagne	18	19-20	25	net	net	net	*m*	*m*	*m*
	Suède	19	19	26	net	net	net	*net*	*net*	*net*
	Suisse	19-21	19-26	25-29	net	net	net	*net*	*m*	*net*
	Turquie	18-19	18-19	25-26	net	net	net	*m*	*m*	*m*
	Royaume-Uni	18	18	23	net	net	net	*net*	*net*	*net*
	États-Unis	18	18	24	net	m	m	*brut*	*m*	*m*
Autres G20	Argentine	18	18	23	net	net	brut	*m*	*m*	*m*
	Brésil	m	m	m	m	m	m	*m*	*m*	*m*
	Chine	15-19	15-19	20-24	brut	brut	brut	*m*	*m*	*m*
	Inde	m	m	m	m	m	m	*m*	*m*	*m*
	Indonésie	18	18	25	net	net	net	*m*	*m*	*m*
	Féd. de Russie	18	18	23-24	brut	brut	brut	*m*	*m*	*m*
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	*m*	*m*	*m*
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	*m*	*m*	*m*

Source: OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

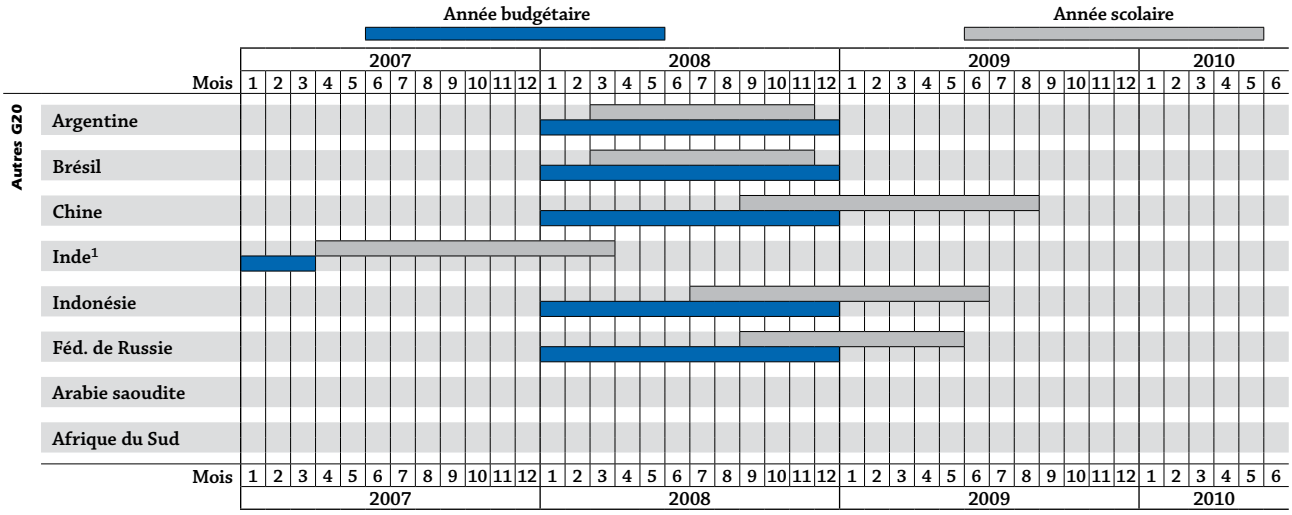
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473321

Tableau X1.2a. Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, pays membres de l'OCDE



Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.
StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473340

Tableau X1.2b. Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, autres pays du G20



1. Année budgétaire : avril 2006 à mars 2007.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine, la Chine, l'Inde et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473359

Tableau X1.3. Récapitulatif des conditions d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires

		Programmes CITE 3A				Programmes CITE 3B				Programmes CITE 3C			
		Examen final	Série d'examens durant l'année	Nombre d'heures requises de cours ET examen	Nombre d'heures requises de cours uniquement	Examen final	Série d'examens durant l'année	Nombre d'heures requises de cours ET examen	Nombre d'heures requises de cours uniquement	Examen final	Série d'examens durant l'année	Nombre d'heures requises de cours ET examen	Nombre d'heures requises de cours uniquement
OCDE	Australie[1, 2]	N/O	O	O	N	a	a	a	a	N	O	N	N
	Autriche	O	O	O	N	O	O	O	N	N	O	O	N
	Belgique (Fl.)[3]	O	O	N	N	a	a	a	a	O	O	N	N
	Belgique (Fr.)	O	O	N	N	a	a	a	a	O	O	N	N
	Canada (Québec)[1]	N	O	O	N					N	O	O	N
	Rép. tchèque[1]	O	O	O	N	N	O	O	N	O	O	O	N
	Danemark[1]	O	O	O		a	a	a	a	O	O	O	
	Finlande	O/N	O	O	N								
	France	O	N	O	N	O	N	O	N	O/N	O	N	
	Allemagne	O	O	N	N	O	O	N	N	O	O	N	N
	Grèce[1]	N	O	N	N					N	O	N	N
	Hongrie	O	N	O	N	a	a	a	a	O	N	O	N
	Islande[1]	O/N	O	N	N	O	O	N	N	O/N	O	N	N
	Irlande[1]	O	N	N	N	a	a	a	a	O	O	O	N
	Israël[1]	O/N	O	O	N	a	a	a	a	O/N	O	O	
	Italie	O	N	O/N	N	O	O/N	O/N	N	O	N	O/N	N
	Japon	N	N	O	N	N	N	O	N	N	N	O	N
	Corée	N	N	N	O					N	N	N	O
	Luxembourg	O	O	O	N	O	O	O	N	O	O	O	N
	Mexique	N	O	O	N					O/N	O	O	N
	Pays-Bas[1]	O	O	O	N	a	a	a	a	O	O	O	N
	Nouvelle-Zélande	O	O	N	N								
	Norvège	N	O	O	N	a	a	a	a	N	O	O	N
	Pologne[1]	O	N	O	N	a	a	a	a	O	N	O	N
	Portugal	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. slovaque[1]	O	N	O	N					O	N	O	N
	Espagne	N	O	O	N					O/N	O/N	O/N	N
	Suède	O/N	O/N	N	O/N								
	Suisse	O	O	O		O	O	O		O		O	
	Turquie[1]	N	N	O	N	a	a	a	a	N	N	O	N
	Royaume-Uni[1]	O/N	O	N	N	O/N	O	N	N	O/N	O	N	N
	États-Unis[1]	25O/25N	CE	CE	O[4]	a	a	a	a	a	a	a	a

Remarque : O = Oui ; N = Non ; CE = Certains États.

1. Voir l'annexe 3 pour des notes additionnelles sur les conditions d'obtention des diplômes *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.
2. Les conditions d'obtention pour la CITE 3A varient d'un État et territoire à l'autre. Les informations données dans ce tableau représentent une synthèse des différentes conditions existantes.
3. Ne couvre que les programmes à orientation générale.
4. Presque tous les États spécifient des niveaux d'équivalence (*Carnegie credits*), acquis après avoir assisté durant deux semestres à des cours sur des sujets spécifiques. Ces niveaux varient entre États.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473378

Annexe

2

Statistiques de référence

Tableau X2.1. Vue d'ensemble des principales variables relatives au contexte économique (période de référence : année civile 2008, prix courants de 2008)

		Dépenses publiques totales en pourcentage du PIB	PIB par habitant (en équivalent USD convertis sur la base des PPA)	Déflateur du PIB (1995 = 100)	Déflateur du PIB (2000 = 100)	Taux de change moyen entre 2007 et 2009[1]	Parité de pouvoir d'achat pour la consommation privée (PPA) (USD = 1, 2009)[1]
OCDE	Australie	32.4	39 532	151.366	137.410	1.22	1.55
	Autriche	48.8	39 849	117.780	114.800	0.71	0.87
	Belgique	50.0	36 879	125.037	118.510	0.71	0.92
	Canada[2]	39.6	38 883	134.599	124.060	1.09	1.31
	Chili[3]	m	14 578	184.248	157.440	535.26	372.03
	Rép. tchèque	42.9	25 845	167.453	120.750	18.81	14.95
	Danemark	51.9	39 494	134.190	121.710	5.30	8.72
	Estonie	39.8	21 802	256.316	159.070	0.71	0.62
	Finlande	49.3	37 795	120.407	110.630	0.71	1.01
	France	52.8	34 233	124.701	118.690	0.71	0.92
	Allemagne	43.8	37 171	110.092	108.980	0.71	0.85
	Grèce	49.0	29 920	165.207	128.630	0.71	0.78
	Hongrie	48.8	20 700	304.899	156.840	186.03	145.51
	Islande	57.8	39 029	185.809	156.600	91.88	137.48
	Irlande	42.5	42 644	152.218	122.490	0.71	1.02
	Israël	43.0	27 690	151.992	110.650	3.88	4.42
	Italie	48.8	33 271	141.046	123.260	0.71	0.85
	Japon	36.6	33 902	88.310	91.180	104.89	126.04
	Corée	30.4	26 877	138.125	120.790	1 102.75	903.08
	Luxembourg	36.9	89 732	143.880	133.060	0.71	0.98
	Mexique	23.9	15 190	380.885	166.180	11.86	8.83
	Pays-Bas	46.0	42 887	137.031	122.040	0.71	0.88
	Nouvelle-Zélande	34.6	29 231	138.451	127.250	1.46	1.61
	Norvège[4]	56.4	43 659	144.711	126.147	5.93	9.58
	Pologne	43.2	18 062	209.362	123.440	2.77	2.02
	Portugal	43.6	24 962	147.457	125.250	0.71	0.72
	Rép. slovaque	34.9	23 205	181.980	133.300	0.75	0.59
	Slovénie	44.1	29 241	208.225	143.550	0.71	0.68
	Espagne	41.3	33 173	155.929	135.300	0.71	0.79
	Suède	51.7	39 321	121.799	115.660	7.00	9.24
	Suisse	32.2	45 517	112.734	110.400	1.12	1.69
	Turquie	m	14 963	5 291.775	405.350	1.38	1.12
	Royaume-Uni	48.6	36 817	139.534	124.060	0.56	0.69
	États-Unis	39.1	46 901	133.228	122.530	1.00	1.00
Autres G20	Argentine	m	14 426	m	m	m	m
	Brésil	31.3	10 968	279.072	184.285	1.93	m
	Chine	m	5 970	m	m	m	m
	Inde	m	2 780	m	m	m	m
	Indonésie	m	3 980	m	m	m	m
	Féd. de Russie	m	20 460	1 628.956	344.850	27.39	15.42
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m

1. Le taux de change moyen et les parités de pouvoir d'achat en fonction de la consommation des ménages (PPA) sont utilisés dans l'indicateur A10.
2. Année de référence : 2007.
3. Année de référence : 2009.
4. Le PIB continental aux prix du marché est utilisé pour la Norvège.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011).*

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473397

Tableau X2.2a Statistiques de référence (période de référence : année civile 2008, prix courants de 2008)[1]

		Produit intérieur brut (en millions de la devise nationale)[2]	Dépenses publiques totales (ajustées suivant l'année budgétaire)[3]	Dépenses publiques totales (en millions de la devise nationale)	Population totale en milliers (estimation en milieu d'année)	Parité de pouvoir d'achat (PPA) (USD = 1)	Parité de pouvoir d'achat pour le PIB (PPP) (Zone euro = 1)	Parité de pouvoir d'achat pour la consommation privée (PPA) (USD = 1)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
OCDE	Australie	1 253 121		405 784	21 432	1.47907	1.8297	1.530675
	Autriche	283 085		138 103	8 337	0.85215	1.0541	0.875083
	Belgique	345 006		172 426	10 708	0.87365	1.0807	0.916303
	Canada[4]	1 599 608	1 547 094	612 322	33 327	1.23439	1.5270	1.301879
	Chili[5]	89 262 568		23 797 395	16 764	365.27086	451.8543	362.345326
	Rép. tchèque	3 688 997		1 583 380	10 430	13.68547	16.9295	14.945896
	Danemark	1 740 843		903 500	5 492	8.02595	9.9284	8.643543
	Estonie	252 015		100 270	1 341	8.62044	10.6638	0.644871
	Finlande	184 649		91 121	5 313	0.91947	1.1374	1.006853
	France	1 948 511		1 028 855	64 141	0.8874	1.0977	0.92899
	Allemagne	2 481 200		1 085 620	82 120	0.81285	1.0055	0.859068
	Grèce	235 679		115 581	11 237	0.70099	0.8672	0.755574
	Hongrie	26 753 906		13 069 149	10 038	128.75482	159.2747	144.694396
	Islande	1 477 938		853 725	319	118.5748	146.6816	123.743989
	Irlande	179 989		76 407	4 443	0.94999	1.1752	1.0715
	Israël	725 861		312 374	7 343	3.57	4.4162	4.324834
	Italie	1 567 851		765 888	59 832	0.7876	0.9743	0.853821
	Japon[6]	505 111 900	513 131 575	187 632 900	127 510	116.84581	144.5428	129.06067
	Corée	1 026 451 811		312 548 300	48 607	785.71789	971.9636	882.090515
	Luxembourg	39 640		14 618	488	0.90505	1.1196	0.974997
	Mexique	12 091 797		2 894 807	106 573	7.46953	9.2401	8.158591
	Pays-Bas	596 226		274 510	16 440	0.84563	1.0461	0.869952
	Nouvelle-Zélande	184 802		64 002	4 241	1.49071	1.8441	1.570388
	Norvège[7]	1 812 173		1 022 431	4 768	8.70541	10.7689	9.538856
	Pologne	1 275 432		550 652	38 116	1.85259	2.2917	2.014061
	Portugal	172 022		75 049	10 622	0.64875	0.8025	0.730549
	Rép. slovaque	2 025 101		705 792	5 406	16.14361962	19.9703	0.599323
	Slovénie	37 305		16 463	2 022	0.63096	0.7805	0.683229
	Espagne	1 088 124		449 238	45 593	0.71943	0.8900	0.789832
	Suède	3 204 320		1 655 885	9 256	8.80409	10.8910	9.035758
	Suisse	544 196		175 379	7 711	1.55051	1.9180	1.702667
	Turquie	950 534		m	71 079	0.89376	1.1056	1.093226
	Royaume-Uni	1 445 580	1 410 557	684 996	61 398	0.63949	0.7911	0.674537
	États-Unis	14 296 900	14 225 375	5 567 081	304 831	1	1.2370	1
	Zone euro					0.808		0.86
Autres G20	Argentine	1 032 758		m	39 883	1.79502	2.2205	m
	Brésil	3 004 881		939 831	191 972	1.4271	1.7654	m
	Chine	30 065 207		m	1 327 658	3.793	4.6921	m
	Inde	m		m	m	m	m	m
	Indonésie	4 954 030 249		m	228 575	5445.611	6736.4328	m
	Féd. de Russie	41 668 034		m	142 009	14.3412	17.7406	15.071879
	Arabie saoudite	m		m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m		m	m	m	m	m

1. Les données sur le PIB, les PPA et les dépenses publiques totales des pays de la zone euro sont exprimées en euros.
2. Australie : PIB calculé suivant l'année budgétaire ; Nouvelle-Zélande : PIB et dépenses publiques totales calculés suivant l'année budgétaire.
3. Pour les pays dont le PIB ne correspond pas à la même période de référence que les données sur les dépenses d'éducation, le PIB est calculé comme suit : wt-1 (PIBt - 1) + wt (PIBt), où wt et wt-1 sont les pondérations attribuées aux fractions respectives des deux périodes de référence qui serviront à estimer le PIB pour la période de référence concernée. Dans le chapitre B, des corrections de cet ordre ont été apportées aux statistiques fournies par l'Australie, le Canada, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni.
4. Année de référence : 2007.
5. Année de référence : 2009.
6. Les dépenses publiques totales sont ajustées à l'année budgétaire nationale.
7. Le PIB continental aux prix du marché est utilisé pour la Norvège.

Source : OCDE. Données relatives à l'Argentine et à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à la Chine : *Annuaire statistique 2009 de la Chine sur le financement de l'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473416

Tableau X2.2b. Statistiques de référence (période de référence : années civiles 1995 et 2000, prix courants)[1]

		Produit intérieur brut (en millions de la devise nationale)		Dépenses publiques totales (en millions de la devise nationale)		Évolution du produit intérieur brut (2000 = 100, prix constants)		
		1995	2000	1995	2000	1995	2000	2008
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
OCDE	Australie	532 025	708 889	184 270	225 913	83	100	129
	Autriche	174 613	207 529	98 361	108 175	86	100	119
	Belgique	207 651	252 216	108 336	123 943	87	100	115
	Canada	810 426	1 076 577	392 886	442 560	82	100	116
	Chili	28 363 879	40 679 938	5 265 291	9 058 095	82	100	139
	Rép. tchèque	1 466 522	2 189 169	798 790	915 413	93	100	140
	Danemark	1 019 545	1 293 964	604 404	694 479	87	100	111
	Estonie	43 283	96 380	17 866	34 815	72	100	164
	Finlande	95 986	132 110	58 947	63 794	79	100	126
	France	1 194 600	1 441 372	650 325	744 253	87	100	114
	Allemagne	1 848 450	2 062 500	1 012 330	930 400	91	100	110
	Grèce	89 555	136 281	40 783	63 627	84	100	134
	Hongrie	5 746 248	13 368 903	3 197 916	6 251 647	84	100	128
	Islande	454 013	683 747	m	286 259	79	100	138
	Irlande	53 145	105 018	21 841	32 836	63	100	140
	Israël	289 334	508 380	149 930	239 801	78	100	129
	Italie	947 339	1 191 057	497 487	550 032	91	100	107
	Japon	495 165 500	502 989 900	181 284 700	193 917 400	95	100	112
	Corée	409 653 579	603 235 999	83 399 300	135 324 800	78	100	141
	Luxembourg	15 110	22 001	5 996	8 270	74	100	135
	Mexique	2 013 954	6 020 649	384 960	1 139 998	77	100	121
	Pays-Bas	305 261	417 960	172 305	184 612	82	100	117
	Nouvelle-Zélande	94 545	117 165	31 743	m	88	100	124
	Norvège[2]	806 858	1 113 893	480 575	626 569	83	100	118
	Pologne	337 222	744 378	147 561	294 012	77	100	139
	Portugal	87 745	127 008	36 447	52 237	81	100	108
	Rép. slovaque	582 004	939 238	282 943	489 698	85	100	162
	Slovénie	10 294	18 481	m	8 636	81	100	141
	Espagne	447 205	630 263	198 730	246 542	82	100	128
	Suède	1 809 575	2 265 447	1 175 180	1 248 029	84	100	122
	Suisse	373 599	422 063	157 093	145 394	90	100	117
	Turquie	10 435	166 658	m	m	82	100	141
	Royaume-Uni	733 266	976 533	322 956	381 199	84	100	116
	États-Unis	7 359 300	9 898 800	2 732 629	3 353 547	81	100	117
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	646 192	1 179 482	224 283	394 349	91	100	138
	Chine	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m
	Féd. de Russie	1 428 522	7 305 646	m	2 016 630	92	100	165
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur le PIB et les dépenses publiques totales des pays de la zone euro sont exprimées en euros.
2. Le PIB continental aux prix du marché est utilisé pour la Norvège.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473435

Tableau X2.3a. Salaire des enseignants en devise nationale (2009)

		Primaire				Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire			
		Salaire en début de carrière/formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaire à l'échelon maximum/formation minimale	Salaire en début de carrière/formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaire à l'échelon maximum/formation minimale	Salaire en début de carrière/formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaire à l'échelon maximum/formation minimale
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	50 807	70 696	70 696	70 696	50 807	70 696	70 696	70 696	50 807	70 696	70 696	70 696
	Autriche	26 302	31 045	34 848	52 090	27 495	33 487	37 664	54 118	27 901	30 155	38 787	56 964
	Belgique (Fl.)	28 203	35 276	39 670	48 458	28 203	35 276	39 670	48 458	35 098	44 636	50 852	61 211
	Belgique (Fr.)	27 435	m	38 872	47 701	27 435	m	38 872	47 701	34 279	m	50 106	60 513
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	5 795 004	7 417 442	8 257 733	10 831 356	5 795 004	7 417 442	8 257 733	10 831 356	6 048 972	7 756 236	8 638 812	11 339 292
	Rép. tchèque	240 810	303 020	323 789	353 163	240 893	309 431	330 923	357 790	247 090	326 434	347 334	381 373
	Danemark	375 215	419 802	434 439	434 439	375 215	419 802	434 439	434 439	380 924	497 723	497 723	497 723
	Angleterre	20 627	30 148	30 148	30 148	20 627	30 148	30 148	30 148	20 627	30 148	30 148	30 148
	Estonie	124 696	132 048	132 048	182 246	124 696	132 048	132 048	182 246	124 696	132 048	132 048	182 246
	Finlande[1]	29 905	34 424	37 884	46 159	31 748	37 093	40 518	49 562	32 696	41 570	45 040	55 881
	France	21 184	27 494	29 438	43 435	24 087	29 697	31 641	45 740	24 342	29 952	31 896	46 020
	Allemagne	37 589	m	46 134	50 004	41 339	m	50 929	55 729	45 113	m	55 533	62 824
	Grèce	19 729	22 487	24 146	29 127	19 729	22 487	24 146	29 127	19 729	22 487	24 146	29 127
	Hongrie[1]	1 547 376	1 777 740	1 914 504	2 563 236	1 547 376	1 777 740	1 914 504	2 563 236	1 743 564	2 082 672	2 298 900	3 312 288
	Islande	3 543 514	3 884 631	3 987 224	4 157 620	3 543 514	3 884 631	3 987 224	4 157 620	3 227 000	3 766 000	4 025 000	4 210 000
	Irlande[1]	33 753	49 831	55 916	63 361	33 753	49 831	55 916	63 361	33 753	49 831	55 916	63 361
	Israël	69 313	99 796	105 899	155 303	64 171	89 345	99 247	146 215	61 187	81 794	91 563	138 644
	Italie	22 639	24 913	27 374	33 336	24 403	27 042	29 824	36 607	24 403	27 701	30 661	38 272
	Japon	3 241 000	4 829 000	5 720 000	7 229 000	3 241 000	4 829 000	5 720 000	7 229 000	3 241 000	4 829 000	5 720 000	7 425 000
	Corée	24 271 300	35 998 800	42 003 300	67 314 809	24 175 300	35 902 800	41 907 300	67 218 809	24 175 300	35 902 800	41 907 300	67 218 809
	Luxembourg	46 806	60 848	67 230	102 122	72 336	90 421	101 058	125 738	72 336	90 421	101 058	125 738
	Mexique	118 898	119 732	155 022	255 006	151 547	156 563	196 707	323 647	m	m	m	m
	Pays-Bas	32 156	38 160	42 654	46 947	33 364	43 890	50 955	55 924	33 364	43 890	50 955	55 924
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège[1]	312 377	354 493	382 772	384 939	312 377	354 493	382 772	384 939	341 843	370 873	405 878	408 060
	Pologne	17 054	23 781	28 902	30 115	19 196	26 958	32 920	34 308	21 678	30 790	37 670	39 264
	Portugal	21 973	24 620	26 763	38 609	21 973	24 620	26 763	38 609	21 973	24 620	26 763	38 609
	Écosse[1]	20 597	32 855	32 855	32 855	20 597	32 855	32 855	32 855	20 597	32 855	32 855	32 855
	Rép. slovaque	6 325	6 957	7 276	7 844	6 325	6 957	7 276	7 844	6 325	6 957	7 276	7 844
	Slovénie	18 396	20 409	22 361	23 490	18 396	20 409	22 361	23 490	18 396	20 409	22 361	23 490
	Espagne	29 257	31 890	33 754	40 826	32 709	35 632	37 669	45 744	33 344	36 359	38 459	46 692
	Suède[1]	271 900	302 400	313 600	363 600	274 800	311 800	324 000	366 000	288 000	328 100	342 300	391 600
	Suisse[2]	75 270	96 918	m	117 841	85 813	110 096	m	133 149	99 302	129 158	m	151 756
	Turquie	23 306	24 071	25 043	27 104	a	a	a	a	23 888	24 653	25 625	27 686
	États-Unis[1]	36 502	42 475	44 788	51 633	36 416	42 566	44 614	54 725	36 907	43 586	47 977	54 666
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	8 804 400	m	11 142 000	12 693 600	9 384 000	m	12 693 600	13 790 400	10 864 800	m	14 058 000	15 319 200
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire réel.
2. Salaire après 11 ans d'exercice pour les colonnes 2, 6 et 10.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473454

Tableau X2.3b. Salaire des enseignants en équivalents euros (2009)

Salaire statutaire annuel des enseignants des établissements publics en début de carrière, après 10 et 15 ans d'exercice et à l'échelon maximum, par niveau d'enseignement, en équivalents euros convertis sur la base des PPA

		Primaire				Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire			
		Salaire en début de carrière/formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaire à l'échelon maximum/formation minimale	Salaire en début de carrière/formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaire à l'échelon maximum/formation minimale	Salaire en début de carrière/formation minimale	Salaire après 10 ans d'exercice/formation minimale	Salaire après 15 ans d'exercice/formation minimale	Salaire à l'échelon maximum/formation minimale
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
OCDE	Australie	30 435	42 349	42 349	42 349	30 435	42 349	42 349	42 349	30 435	42 349	42 349	42 349
	Autriche	27 216	32 125	36 059	53 901	28 451	34 651	38 974	55 999	28 871	31 203	40 135	58 944
	Belgique (Fl.)	28 472	35 613	40 049	48 920	28 472	35 613	40 049	48 920	35 433	45 062	51 337	61 795
	Belgique (Fr.)	27 697	m	39 243	48 156	27 697	m	39 243	48 156	34 606	m	50 584	61 091
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	13 707	17 545	19 532	25 620	13 707	17 545	19 532	25 620	14 308	18 346	20 433	26 821
	Rép. tchèque	15 545	19 561	20 901	22 798	15 550	19 975	21 362	23 096	15 950	21 072	22 421	24 619
	Danemark	41 222	46 120	47 728	47 728	41 222	46 120	47 728	47 728	41 849	54 681	54 681	54 681
	Angleterre	28 262	41 308	41 308	41 308	28 262	41 308	41 308	41 308	28 262	41 308	41 308	41 308
	Estonie	13 066	13 836	13 836	19 096	13 066	13 836	13 836	19 096	13 066	13 836	13 836	19 096
	Finlande[1]	28 704	33 041	36 362	44 305	30 473	35 603	38 890	47 571	31 382	39 900	43 231	53 636
	France	21 077	27 355	29 290	43 216	23 966	29 547	31 481	45 509	24 219	29 801	31 735	45 788
	Allemagne	40 780	m	50 050	54 249	44 848	m	55 252	60 460	48 942	m	60 247	68 157
	Grèce	24 541	27 972	30 035	36 230	24 541	27 972	30 035	36 230	24 541	27 972	30 035	36 230
	Hongrie[1]	10 575	12 150	13 084	17 518	10 575	12 150	13 084	17 518	11 916	14 234	15 711	22 637
	Islande	25 258	27 689	28 420	29 635	25 258	27 689	28 420	29 635	23 002	26 844	28 690	30 008
	Irlande[1]	31 988	47 225	52 992	60 047	31 988	47 225	52 992	60 047	31 988	47 225	52 992	60 047
	Israël	16 625	23 936	25 400	37 249	15 391	21 429	23 804	35 069	14 676	19 618	21 961	33 254
	Italie	25 381	27 930	30 689	37 373	27 358	30 317	33 436	41 040	27 358	31 056	34 375	42 908
	Japon	24 579	36 623	43 380	54 824	24 579	36 623	43 380	54 824	24 579	36 623	43 380	56 310
	Corée	26 798	39 746	46 376	74 322	26 692	39 640	46 270	74 216	26 692	39 640	46 270	74 216
	Luxembourg	45 480	59 124	65 325	99 229	70 287	87 859	98 195	122 176	70 287	87 859	98 195	122 176
	Mexique	13 748	13 844	17 924	29 485	17 523	18 102	22 744	37 421	m	m	m	m
	Pays-Bas	33 341	39 566	44 225	48 677	34 593	45 507	52 832	57 984	34 593	45 507	52 832	57 984
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège[1]	31 251	35 464	38 293	38 510	31 251	35 464	38 293	38 510	34 199	37 103	40 605	40 823
	Pologne	8 065	11 247	13 668	14 242	9 078	12 749	15 569	16 225	10 252	14 561	17 815	18 569
	Portugal	30 112	33 739	36 675	52 909	30 112	33 739	36 675	52 909	30 112	33 739	36 675	52 909
	Écosse[1]	28 221	45 017	45 017	45 017	28 221	45 017	45 017	45 017	28 221	45 017	45 017	45 017
	Rép. slovaque	10 658	11 723	12 260	13 218	10 658	11 723	12 260	13 218	10 658	11 723	12 260	13 218
	Slovénie	25 629	28 434	31 154	32 726	25 629	28 434	31 154	32 726	25 629	28 434	31 154	32 726
	Espagne	35 907	39 138	41 426	50 105	40 143	43 731	46 231	56 141	40 923	44 623	47 200	57 304
	Suède[1]	26 909	29 928	31 036	35 985	27 196	30 858	32 065	36 222	28 503	32 471	33 877	38 756
	Suisse[2]	42 893	55 229	m	67 152	48 901	62 739	m	75 875	56 587	73 601	m	86 478
	Turquie	22 420	23 156	24 091	26 074	a	a	a	a	22 980	23 716	24 651	26 634
	États-Unis[1]	32 048	37 293	39 324	45 334	31 973	37 373	39 171	48 049	32 404	38 268	42 124	47 996
	Moyenne OCDE	26 512	32 177	34 624	42 784	28 262	34 511	37 164	45 664	29 472	35 968	38 957	47 740
	Moyenne UE19	26 472	31 531	34 888	42 041	28 365	33 997	37 725	44 578	29 459	35 299	39 898	47 374
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	1 373	m	1 738	1 980	1 464	m	1 980	2 151	1 694	m	2 193	2 389
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Salaire réel.
2. Salaire après 11 ans d'exercice.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473473

Tableau X2.3c. [1/2] Évolution du salaire des enseignants en devise nationale, par niveau d'enseignement (1995, 2000, 2005-09)

		Salaire des enseignants en devise nationale après 15 ans d'exercice/formation minimale[1]										
		Primaire							Premier cycle du secondaire			
		1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	1995	2000	2005	2006
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	46 090	50 995	62 240	61 243	63 977	68 586	70 696	46 090	51 016	62 384	62 106
	Autriche	m	25 826	31 050	31 935	32 830	33 717	34 848	m	26 916	33 635	34 418
	Belgique (Fl.)	27 264	29 579	35 417	36 390	37 236	37 432	39 670	29 052	31 191	35 417	36 390
	Belgique (Fr.)	26 369	28 638	33 598	34 825	35 697	35 917	38 872	28 654	30 482	33 973	34 825
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	m	m	m	4 430 124	4 636 394	m	8 257 733	m	m	m	4 430 124
	Rép. tchèque	m	125 501	250 559	254 921	302 856	309 994	323 789	m	125 501	250 559	254 921
	Danemark	m	285 200	332 015	341 001	346 569	362 222	434 439	m	285 200	332 015	341 001
	Angleterre	19 614	23 193	27 123	28 005	28 707	29 427	30 148	19 614	23 193	27 123	28 005
	Estonie	m	48 000	68 520	78 840	94 080	117 687	132 048	m	48 000	68 520	78 840
	Finlande[2]	22 201	26 574	31 490	34 947	35 664	36 862	37 884	25 396	30 274	37 080	37 360
	France	26 292	27 288	28 395	28 791	29 097	29 271	29 438	28 942	29 456	30 667	31 068
	Allemagne	w	w	w	w	w	w	46 134	w	w	w	w
	Grèce	m	15 883	20 572	21 237	21 872	22 989	24 146	m	15 883	20 572	21 237
	Hongrie[2]	m	897 168	1 944 576	1 970 676	1 983 240	2 059 668	1 914 504	m	897 168	1 944 576	1 970 676
	Islande	m	1 884 000	2 573 556	2 837 950	2 830 814	3 268 766	3 987 224	m	1 884 000	2 573 556	2 837 950
	Irlande[2]	m	33 370	46 591	49 421	52 177	53 221	55 916	m	33 729	46 591	49 421
	Israël	46 799	68 421	73 496	77 475	86 089	94 432	105 899	52 675	76 048	82 030	86 256
	Italie	17 524	20 849	25 234	25 528	25 799	26 470	27 374	19 133	22 836	27 487	27 797
	Japon	5 818 000	6 645 000	6 236 000	6 235 725	5 958 000	5 753 000	5 720 000	5 818 000	6 645 000	6 236 000	6 235 725
	Corée	m	26 757 000	39 712 000	40 841 220	41 387 505	42 003 300	42 003 300	m	26 661 000	39 616 000	40 745 220
	Luxembourg	42 880	m	62 139	63 692	65 284	64 244	67 230	64 389	m	81 258	83 289
	Mexique	34 263	86 748	124 082	130 526	137 323	145 917	155 022	41 109	109 779	157 816	166 107
	Pays-Bas	m	29 609	37 210	37 830	39 463	40 543	42 654	m	31 692	40 880	41 612
	Nouvelle-Zélande	m	49 450	54 979	56 628	58 327	60 660	m	m	49 450	54 979	56 628
	Norvège[2]	199 488	252 700	309 480	309 480	332 218	367 592	382 772	199 488	252 700	309 480	309 480
	Pologne	m	m	19 022	m	m	26 944	28 902	m	m	19 022	m
	Portugal	14 390	17 180	22 775	23 186	23 541	23 987	26 763	14 390	17 180	22 775	23 186
	Écosse[2]	20 190	22 743	29 827	30 602	31 241	32 052	32 855	20 190	22 743	29 827	30 602
	Rép. slovaque	m	m	m	m	m	m	7 276	m	m	m	m
	Slovénie	m	m	17 939	19 025	20 005	20 911	22 361	m	m	17 939	19 025
	Espagne	21 085	22 701	28 122	29 347	29 934	32 193	33 754	m	24 528	31 561	32 922
	Suède[2]	m	248 300	283 200	283 200	298 800	298 800	313 600	m	248 300	290 400	290 400
	Suisse[3]	88 041	85 513	90 483	89 909	91 017	92 617	96 918	102 949	102 409	103 037	102 985
	Turquie	362	2 638	17 166	17 609	19 822	22 114	25 043	a	a	a	a
	États-Unis[2]	m	m	40 734	42 404	43 633	44 172	44 788	m	m	41 090	42 775
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	11 142 000	11 142 000	11 142 000	m	m	m	m
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les salaires des pays de la zone euro sont exprimées en euros.
2. Salaire réel.
3. Salaire après 11 ans d'exercice.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473492

Tableau X2.3c. [2/2] Évolution du salaire des enseignants en devise nationale, par niveau d'enseignement (1995, 2000, 2005-09)

		Salaire des enseignants en devise nationale après 15 ans d'exercice/formation minimale[1]									
		Premier cycle du secondaire			Deuxième cycle du secondaire						
		2007	2008	2009	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009
		(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	(21)
OCDE	Australie	64 984	69 794	70 696	46 090	51 016	62 384	62 106	64 984	69 794	70 696
	Autriche	35 467	36 455	37 664	m	29 728	34 265	35 273	36 493	37 508	38 787
	Belgique (Fl.)	37 236	37 432	39 670	37 161	39 886	45 301	46 477	47 644	47 976	50 852
	Belgique (Fr.)	35 697	35 917	38 872	36 868	39 207	43 704	44 750	45 820	46 039	50 106
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili	4 636 394	m	8 257 733	m	m	m	4 638 231	4 852 425	m	8 638 812
	Rép. tchèque	302 856	316 173	330 923	m	152 941	255 125	258 535	323 566	337 024	347 334
	Danemark	346 569	362 222	434 439	322 000	335 000	404 229	424 212	423 426	436 926	497 723
	Angleterre	28 707	29 427	30 148	19 614	23 193	27 123	28 005	28 707	29 427	30 148
	Estonie	94 080	117 687	132 048	m	48 000	68 520	78 840	94 080	117 687	132 048
	Finlande[2]	38 165	39 501	40 518	30 274	31 788	42 120	41 432	41 964	43 326	45 040
	France	31 274	31 461	31 641	28 942	29 456	30 895	31 296	31 525	31 715	31 896
	Allemagne	w	w	50 929	w	w	w	w	w	w	55 533
	Grèce	21 872	22 989	24 146	m	15 883	20 572	21 237	21 872	22 989	24 146
	Hongrie[2]	1 983 240	2 059 668	1 914 504	m	1 128 996	2 432 388	2 358 240	2 474 508	2 474 388	2 298 900
	Islande	2 830 814	3 268 766	3 987 224	m	2 220 000	3 014 000	3 446 964	3 619 000	3 840 000	4 025 000
	Irlande[2]	52 177	53 221	55 916	m	33 729	46 591	49 421	52 177	53 221	55 916
	Israël	86 838	95 405	99 247	52 423	75 097	80 052	84 190	85 118	93 786	91 563
	Italie	28 095	28 831	29 824	19 730	23 518	28 259	28 574	28 880	29 637	30 661
	Japon	5 958 000	5 753 000	5 720 000	5 818 000	6 649 000	6 237 000	6 235 725	5 958 000	5 753 000	5 720 000
	Corée	41 291 505	41 907 300	41 907 300	m	26 661 000	39 616 000	40 745 220	41 291 505	41 907 300	41 907 300
	Luxembourg	85 371	93 772	101 058	64 389	m	81 258	83 289	85 371	93 772	101 058
	Mexique	174 854	185 616	196 707	m	m	m	m	m	m	m
	Pays-Bas	47 427	48 615	50 955	m	44 244	54 712	55 647	47 427	48 615	50 955
	Nouvelle-Zélande	58 327	60 660	m	m	49 450	54 979	56 628	58 327	60 660	m
	Norvège[2]	332 218	367 592	382 772	204 840	252 700	333 492	333 492	354 059	387 383	405 878
	Pologne	m	30 850	32 920	m	m	19 022	m	m	35 459	37 670
	Portugal	23 541	23 987	26 763	14 390	17 180	22 775	23 186	23 541	23 987	26 763
	Écosse[2]	31 241	32 052	32 855	20 190	22 743	29 827	30 602	31 241	32 052	32 855
	Rép. slovaque	m	m	7 276	m	m	m	m	m	m	7 276
	Slovénie	20 005	20 911	22 361	m	m	17 939	19 025	20 005	20 911	22 361
	Espagne	33 580	35 200	37 669	24 471	26 366	32 293	33 666	34 339	36 818	38 459
	Suède[2]	306 300	306 300	324 000	m	264 700	313 600	313 600	326 900	326 900	342 300
	Suisse[3]	104 157	105 874	110 096	121 198	121 629	120 602	121 187	122 259	124 936	129 158
	Turquie	a	a	a	375	2 441	17 403	18 074	20 329	22 650	25 625
	États-Unis[2]	44 015	44 000	44 614	m	m	41 044	42 727	43 966	47 317	47 977
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	11 142 000	12 693 600	12 693 600	m	m	m	m	11 142 000	14 058 000	14 058 000
	Féd. de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les salaires des pays de la zone euro sont exprimées en euros.
2. Salaire réel.
3. Salaire après 11 ans d'exercice.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473492

Tableau X2.3d. [1/3] Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (1995, 2000, 2005-09)

		Parité de pouvoir d'achat pour le PIB (PPA)[1]			Produit intérieur brut (PIB) (en millions de la devise nationale, année civile)[1]							
		2008	2009	Janv. 2009	1999	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	1.48	1.45	1.47	663 867	708 889	925 864	1 000 787	1 091 327	1 181 750	1 253 121	1 272 987
	Autriche	0.85	0.84	0.85	197 979	207 529	232 782	243 585	256 951	272 010	283 085	274 320
	Belgique (Fl.)[2]	0.87	0.87	0.87	238 569	252 216	290 825	302 845	318 150	335 085	345 006	339 162
	Belgique (Fr.)[2]	0.87	0.87	0.87	238 569	252 216	290 825	302 845	318 150	335 085	345 006	339 162
	Canada	1.23	1.20	1.22	982 441	1 076 577	1 290 907	1 373 845	1 450 405	1 529 589	1 599 608	1 527 259
	Chili	365.27	377.13	371.20	37 228 111	40 679 938	58 303 211	66 192 596	77 830 577	85 849 774	89 262 568	91 591 252
	Rép. tchèque	13.69	13.52	13.60	2 080 797	2 189 169	2 814 762	2 983 862	3 222 369	3 535 460	3 688 997	3 625 865
	Danemark	8.03	7.96	7.99	1 213 473	1 293 964	1 466 180	1 545 257	1 631 659	1 695 264	1 740 843	1 656 108
	Angleterre[3]	0.64	0.64	0.64	928 730	976 533	1 202 956	1 254 058	1 328 363	1 404 845	1 445 580	1 392 634
	Estonie	8.62	8.14	8.38	83 842	96 380	151 542	174 956	209 520	247 646	252 015	216 875
	Finlande	0.92	0.91	0.91	122 222	132 110	152 148	157 307	165 643	179 702	184 649	171 315
	France	0.89	0.88	0.88	1 367 966	1 441 372	1 660 189	1 726 068	1 806 430	1 895 284	1 948 511	1 907 145
	Allemagne	0.81	0.81	0.81	2 012 000	2 062 500	2 210 900	2 242 200	2 326 500	2 432 400	2 481 200	2 397 100
	Grèce	0.70	0.71	0.71	126 155	136 281	185 266	194 819	211 300	227 074	236 917	235 017
	Hongrie	128.75	128.19	128.47	11 640 204	13 368 903	20 822 396	21 970 780	23 730 035	25 321 478	26 753 906	26 054 327
	Islande	118.57	127.78	123.18	632 399	683 747	928 889	1 026 718	1 168 577	1 308 518	1 477 938	1 500 765
	Irlande	0.95	0.90	0.93	90 380	105 018	149 344	162 314	177 343	189 374	179 989	159 646
	Israël	3.59	3.73	3.66	458 369	508 380	568 633	602 507	651 416	690 144	725 861	768 339
	Italie	0.79	0.78	0.78	1 127 091	1 191 057	1 391 530	1 429 479	1 485 377	1 546 177	1 567 851	1 520 870
	Japon	116.85	114.70	115.77	497 628 600	502 989 900	498 328 400	501 734 400	507 364 800	515 520 400	505 111 900	474 296 000
	Corée	785.72	804.72	795.22	549 005 043	603 235 999	826 892 743	865 240 919	908 743 849	975 013 010	1 026 451 811	1 063 059 095
	Luxembourg	0.91	0.90	0.90	19 887	22 001	27 456	30 282	33 920	37 491	39 640	38 045
	Mexique	7.47	7.72	7.59	5 037 271	6 020 649	8 561 305	9 220 649	10 346 934	11 177 690	12 091 797	11 784 454
	Pays-Bas	0.85	0.85	0.85	386 193	417 960	491 184	513 407	540 216	571 773	596 226	571 979
	Nouvelle-Zélande	1.49	1.50	1.50	110 902	117 165	151 701	160 273	168 328	181 259	184 802	186 955
	Norvège	8.71	8.85	8.78	1 045 340	1 113 893	1 355 314	1 451 132	1 580 665	1 724 280	1 812 173	1 846 574
	Pologne	1.85	1.86	1.86	665 688	744 378	924 538	983 302	1 060 031	1 176 737	1 275 432	1 343 657
	Portugal	0.65	0.63	0.64	118 370	127 008	148 827	153 728	160 274	168 737	172 022	168 046
	Écosse[3]	0.64	0.64	0.64	928 730	976 533	1 202 956	1 254 058	1 328 363	1 404 845	1 445 580	1 392 634
	Rép. slovaque	0.53	0.51	0.52	28 109	31 177	45 161	49 314	55 080	61 555	67 007	63 050
	Slovénie	0.63	0.63	0.63	16 807	18 481	27 073	28 750	31 050	34 568	37 305	35 384
	Espagne	0.72	0.71	0.72	579 942	630 263	841 042	908 792	984 284	1 053 537	1 088 124	1 053 914
	Suède	8.80	8.94	8.87	2 138 421	2 265 447	2 660 957	2 769 375	2 944 480	3 126 018	3 204 320	3 089 181
	Suisse	1.55	1.53	1.54	402 907	422 063	451 379	463 799	490 544	521 101	544 196	535 282
	Turquie	0.89	0.93	0.91	104 596	166 658	559 033	648 932	758 391	843 178	950 534	953 974
	États-Unis	1.00	1.00	1.00	9 301 000	9 898 800	11 812 300	12 579 700	13 336 200	13 995 000	14 296 900	14 043 900
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	5 445.61	5 813.60	5 629.60	m	m	m	m	m	m	909 729	m
	Féd. de Russie	14.34	14.56	14.45	4 823 234	7 305 646	17 048 122	21 625 372	26 903 494	33 111 382	41 668 034	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les PPA et le PIB des pays de la zone euro sont exprimées en euros.
2. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble de la Belgique.
3. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble du Royaume-Uni.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473511

Tableau X2.3d. [2/3] Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (1995, 2000, 2005-09)

		Population totale (en milliers, année civile)							
		1999	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009
		(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)
OCDE	Australie	19 036	19 270	20 250	20 542	20 871	21 236	21 642	22 101
OCDE	Autriche	7 992	8 012	8 169	8 225	8 268	8 301	8 337	8 363
OCDE	Belgique (Fl.)[2]	10 222	10 246	10 417	10 474	10 543	10 622	10 708	10 790
OCDE	Belgique (Fr.)[2]	10 222	10 246	10 417	10 474	10 543	10 622	10 708	10 790
OCDE	Canada	30 401	30 686	31 941	32 245	32 576	32 932	33 327	33 740
OCDE	Chili	15 197	15 398	16 093	16 267	16 433	16 598	16 764	16 929
OCDE	Rép. tchèque	10 283	10 273	10 207	10 234	10 267	10 323	10 430	10 507
OCDE	Danemark	5 321	5 338	5 403	5 419	5 437	5 460	5 492	5 522
OCDE	Angleterre[3]	58 684	58 886	59 846	60 238	60 584	60 986	61 398	61 792
OCDE	Estonie	1 379	1 372	1 351	1 348	1 345	1 342	1 341	1 340
OCDE	Finlande	5 165	5 176	5 227	5 245	5 266	5 289	5 313	5 339
OCDE	France	60 333	60 725	62 491	62 959	63 394	63 781	64 141	64 494
OCDE	Allemagne	82 087	82 188	82 501	82 464	82 366	82 263	82 120	81 875
OCDE	Grèce	10 883	10 917	11 062	11 104	11 149	11 193	11 237	11 260
OCDE	Hongrie	10 238	10 211	10 107	10 087	10 071	10 056	10 038	10 023
OCDE	Islande	277	281	293	296	304	311	319	319
OCDE	Irlande	3 755	3 804	4 067	4 160	4 261	4 365	4 443	4 468
OCDE	Israël	6 125	6 289	6 809	6 930	7 054	7 180	7 309	7 440
OCDE	Italie	56 916	56 942	58 175	58 607	58 942	59 375	59 832	60 263
OCDE	Japon	126 667	126 926	127 787	127 768	127 770	127 771	127 510	127 328
OCDE	Corée	46 617	47 008	48 039	48 138	48 297	48 456	48 607	48 747
OCDE	Luxembourg	431	436	458	465	472	480	488	497
OCDE	Mexique	96 550	98 258	102 866	103 831	104 748	105 677	106 573	107 440
OCDE	Pays-Bas	15 809	15 922	16 276	16 317	16 341	16 378	16 440	16 527
OCDE	Nouvelle-Zélande	3 822	3 843	4 045	4 101	4 148	4 198	4 241	4 281
OCDE	Norvège	4 462	4 491	4 591	4 622	4 661	4 706	4 768	4 829
OCDE	Pologne	38 270	38 256	38 180	38 161	38 132	38 116	38 116	38 153
OCDE	Portugal	10 172	10 226	10 502	10 549	10 584	10 608	10 622	10 633
OCDE	Écosse[3]	58 684	58 886	59 846	60 238	60 584	60 986	61 398	61 792
OCDE	Rép. slovaque	5 396	5 401	5 382	5 387	5 391	5 397	5 406	5 418
OCDE	Slovénie	1 984	1 989	1 997	2 001	2 008	2 019	2 022	2 042
OCDE	Espagne	39 927	40 264	42 692	43 398	44 068	44 874	45 593	45 929
OCDE	Suède	8 858	8 872	8 994	9 030	9 081	9 183	9 256	9 341
OCDE	Suisse	7 167	7 209	7 454	7 501	7 558	7 619	7 711	7 799
OCDE	Turquie	63 366	64 259	67 734	68 582	69 421	70 256	71 079	71 897
OCDE	États-Unis	279 328	282 418	293 502	296 229	299 052	302 025	304 831	307 483
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m
Autres G20	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
Autres G20	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
Autres G20	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
Autres G20	Indonésie	202 513	205 280	216 443	219 210	221 954	224 670	227 345	271 485
Autres G20	Féd. de Russie	147 215	146 597	143 821	143 114	142 487	m	m	m
Autres G20	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
Autres G20	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les PPA et le PIB des pays de la zone euro sont exprimées en euros.
2. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble de la Belgique.
3. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble du Royaume-Uni.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473511

Tableau X2.3d. [3/3] Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (1995, 2000, 2005-09)

		Déflateur du PIB (2005 = 100)							Année de référence des données relatives aux salaires de 2009
		Janv. 1995	Janv. 2000	Janv. 2005	Janv. 2006	Janv. 2007	Janv. 2008	Janv. 2009	
		(20)	(21)	(22)	(23)	(23)	(24)	(25)	(26)
OCDE	Australie	77	84	100	105	110	115	118	2009
	Autriche	90	93	100	102	104	106	107	2008-09
	Belgique (Fl.)[2]	86	90	100	102	105	107	109	1 Jan. 2009
	Belgique (Fr.)[2]	86	90	100	102	105	107	109	2008-09
	Canada	82	89	100	103	106	110	111	m
	Chili	64	77	100	110	120	123	126	2009
	Rép. tchèque	61	87	100	100	103	105	108	2008-09
	Danemark	81	89	100	102	105	108	110	2008-09
	Angleterre[3]	78	88	100	103	106	109	111	2008-09
	Estonie	45	81	100	107	117	127	132	2008-09
	Finlande	86	95	100	101	103	105	106	1 Oct. 2008
	France	87	91	100	102	105	107	109	2008-09
	Allemagne	93	95	100	101	102	103	104	2008-09
	Grèce	64	85	100	103	106	109	112	2008
	Hongrie	34	71	100	103	108	114	119	2009
	Islande	69	82	100	106	113	124	136	2008-09
	Irlande	68	83	100	103	106	105	103	2008-09
	Israël	66	94	100	102	103	104	107	2009
	Italie	75	87	100	102	104	107	110	2008-09
	Japon	110	107	100	99	98	97	96	2008-09
	Corée	74	87	100	100	101	104	107	2009
	Luxembourg	81	88	100	106	111	116	118	2008-09
	Mexique	28	69	100	106	112	118	124	2008-09
	Pays-Bas	78	86	100	102	104	106	107	2008-09
	Nouvelle-Zélande	81	88	100	103	108	112	115	m
	Norvège[4]	76	87	100	103	107	110	114	1 Dec. 2008
	Pologne	47	86	100	102	105	109	112	2008-09
	Portugal	73	86	100	103	106	108	109	2008-09
	Écosse[3]	78	88	100	103	106	109	111	2008-09
	Rép. slovaque	57	78	100	103	105	107	108	2008-09
	Slovénie	48	76	100	102	105	109	113	2008-09
	Espagne	70	82	100	104	108	111	113	2008-09
	Suède	88	93	100	101	104	107	110	2009
	Suisse	95	97	100	101	103	106	107	2008-09
	Turquie	2	28	100	108	117	127	138	2009
	États-Unis	82	89	100	103	106	109	111	2008-09
Autres G20	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	2008-09
	Féd. de Russie	5	43	100	117	134	157	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Les données sur les PPA et le PIB des pays de la zone euro sont exprimées en euros.
2. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble de la Belgique.
3. Les données sur le produit intérieur brut et sur la population totale se rapportent à l'ensemble du Royaume-Uni.
4. Le PIB continental aux prix du marché est utilisé pour la Norvège.

Source : OCDE. Données relatives à l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Voir les notes à l'annexe 3 *(www.oecd.org/edu/eag2011)*.

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932473511

Notes générales

Définitions

Le produit intérieur brut (PIB) est égal à la valeur ajoutée par les producteurs résidents aux prix départ-usine, diminuée des consommations intermédiaires aux prix d'acquisition et augmentée des droits de douanes et des taxes sur les importations. Le PIB est exprimé en millions de monnaie locale. Pour les pays dont l'année de référence est différente de l'année civile (par exemple l'Australie et la Nouvelle-Zélande), des ajustements sont réalisés pour assurer une correspondance avec l'année civile, par une pondération linéaire du PIB entre deux années de référence consécutives.

Le déflateur du PIB est obtenu en divisant le PIB exprimé à prix courants par le PIB exprimé à prix constants, qui indique le niveau du prix relatif dans un pays. Toutes les données sont basées sur l'année 2000.

Le PIB par habitant est égal au produit intérieur brut (en équivalents USD convertis à l'aide des PPA) divisé par le nombre d'habitants.

Les taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) sont des taux de conversion monétaire qui égalisent les pouvoirs d'achat des différentes monnaies : une somme d'argent donnée, convertie au moyen des PPA en différentes monnaies, permet d'acheter le même panier de biens et de services dans tous les pays en question. En d'autres termes, les PPA sont des taux de conversion monétaire qui éliminent les différences des niveaux de prix existant entre les pays. Ainsi, quand on utilise les PPA pour exprimer dans une monnaie commune les dépenses imputées au PIB, elles sont appliquées à un même ensemble de prix internationaux si bien que les comparaisons entre pays portent uniquement sur les différences de volume des biens et des services achetés.

Les dépenses publiques totales utilisées pour le calcul des indicateurs de l'enseignement correspondent à la somme des dépenses courantes et de capital non remboursées pour tous les niveaux de l'administration. Les dépenses courantes incluent la consommation finale des administrations (par exemple la rémunération des salariés, la consommation intermédiaire de biens et services, la consommation de capital fixe et les dépenses militaires), les revenus de la propriété payés, les subventions d'exploitation, et d'autres transferts courants payés (par exemple sécurité sociale, allocations d'assistance, pensions, et autres services sociaux). Les dépenses de capital sont consacrées à l'acquisition et/ou au développement de biens de capital fixe, de terrains, d'actifs incorporels, des stocks des administrations, des actifs non-militaires et non-financiers, et des dépenses pour financer les transferts nets en capital.

Sources

Édition 2010 des *Comptes nationaux des pays de l'OCDE : Tableaux détaillés,* Volume II.

Le cadre théorique utilisé par les comptes nationaux est fourni depuis des années par la publication des Nations Unies *Système de comptabilité nationale* publiée en 1968. Une version mise à jour a été publiée en 1993 (communément appelée SCN 93).

OCDE, *Base de données analytique,* mars 2010.

Annexe

3

Sources, Méthodes et Notes techniques

L'annexe 3 sur les sources, méthodes et notes techniques est disponible uniquement en version électronique. Elle se trouve à l'adresse suivante :
www.oecd.org/edu/eag2011

Références

Andrews, D., A. Caldera Sánches et **A. Johansson** (2011), « Housing Markets and Structural Policies in OECD Countries », *Document de travail du Département des affaires économiques,* n° 836, Éditions OCDE.

Coulombe, S., J.F. Tremblay et **S. Marchand** (2004), *Performance en littératie, capital humain et croissance dans quatorze pays de l'OCDE,* Statistiques Canada, 2004.

Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » (Eurydice) (2010), Différences entre les genres en matière de réussite scolaire : Étude sur les mesures prises et la situation actuelle en Europe, Eurydice, Bruxelles.

Bulletin statistique de l'éducation, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (2005), « Les dépenses en éducation par rapport au produit intérieur brut (PIB) en 2001 (comparaison entre le Québec et les pays de l'OCDE) », *www.mels.gouv.qc.ca/stat/bulletin/bulletin_31an.pdf*.

Ehrenberg, R. *et al.* (2001), « Class Size and Student Achievement », *Psychological Science in the Public Interest*, vol. 2, n° 1, pp. 1-30.

Falch, T. *et al.* (2010), *Completion and Dropout in Upper Secondary Education in Norway: Causes and Consequences*, Centre for Economic Research at Norges Teknisk-Naturvitenskapelige Universitet, Trondheim.

Finn, J. (1998), « Class Size and Students at Risk: What is Known? What is Next? », US Department of Education, Office of Educational Research and Improvement, National Institute on the Education of At-Risk Students, Washington DC.

Goldin, C. et **L. Katz** (2008), *The Race Between Education and Technology*, Harvard University Press, Cambridge.

Grossman, M. (2006), « Education and Nonmarket Outcomes », *Handbook of the Economics of Education*, Elsevier, Amsterdam.

Hattie, J. (2009), *Visible Learning: A Synthesis of over 800 Meta-analyses relating to Achievement,* Routledge, Londres.

Heckman, J.J. (2008), « Schools, Skills and Synapses », *NBER Working Papers,* n° 14064, National Bureau of Economic Research, Inc., Cambridge.

IFIE-ALDUCIN (2007), *Mexican National Survey to Parents Regarding the Quality of Basic Education*, IFIE- ALDUCIN, Mexico.

Kelo, M., U. Teichler et **B. Wächter (éd.)** (2005), *EURODATA: Student Mobility in European Higher Education*, Verlags und Mediengesellschaft, Bonn.

Kogan, M. (1988), *Education Accountability: An Analytic Overview* (2e éd.), Century Hutchinson, Douvres.

Krueger, A.B. (2002), « Economic Considerations and Class Size », *NBER Working Papers,* n° 8875, National Bureau of Economic Research, Inc., Cambridge.

Ladd, H., E.B. Fiske et **N.Ruijs** (2009), « Parental Choice in the Netherlands: Growing Concerns about Segregation », dossier préparé pour la National Conference on School Choice, Duke University, Durham.

Levin, H. (1974), « A conceptual Framework for Accountability in Education », *School Review*, vol. 82, n° 33, pp. 363-390.

Lochner, L. et **E. Moretti** (2004), « The Effect of Education on Crime: Evidence from Prison Inmates, Arrests, and Self-Reports », *The American Economic Review*, vol. 94, n° 1, The American Economic Association, pp. 155-189.

Mincer, J. (1974), *Schooling, Experience, and Earnings*, National Bureau of Economic Research, New York.

National Centre for Education Statistics (2010), *The Nation's Report Card: Reading 2009,* US Department of Education, Washington DC.

Nonoyama-Tarumi, Y. et **J.D. Willms** (2010), « The Relative and Absolute Risks of Disadvantaged Family Background and Low Levels of School Resources on Student Literacy », *Economics of Education Review,* vol. 2, n° 29, pp. 214-224.

OCDE (2004a), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation : Concepts, normes, définitions et classifications,* Éditions OCDE.

OCDE (2004b), *Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce,* Éditions OCDE.

OCDE (2005), *Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité*, Éditions OCDE.

OCDE (2006a), *Regards sur l'éducation 2006 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

OCDE (2006b), *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil,* Éditions OCDE.

OCDE (2007a), *PISA 2006 : Les compétences en sciences, un atout pour réussir : Volume 1 Analyse des résultats,* Éditions OCDE.

OCDE (2007b), *Perspectives des migrations internationales 2007*, Éditions OCDE.

OCDE (2007c), *Comprendre l'impact social de l'éducation*, Éditions OCDE.

OCDE (2007d), *Regards sur l'éducation 2007 : Les indicateurs de l'OCDE,* Éditions OCDE.

OCDE (2008a), *OCDE Reviews of Tertiary Education: Tertiary Education for the Knowledge Society*, Éditions OCDE.

OCDE (2008b), *Regards sur l'éducation 2008 : Les indicateurs de l'OCDE,* Éditions OCDE.

OCDE (2008c), *Améliorer la direction des établissements scolaires, Volume 1 : Politiques et pratiques*, Éditions OCDE.

OCDE (2009), *Creating Effective Teaching and Learning Environments: First Results from TALIS*, Éditions OCDE.

OCDE (2010a), *Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences* (Volume I), Éditions OCDE.

OCDE (2010b), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage* (Volume II), Éditions OCDE.

OCDE (2010c), *Résultats du PISA 2009 : Apprendre à apprendre : Les pratiques, les stratégies et l'engagement des élèves* (Volume III), Éditions OCDE.

OCDE (2010d), *Les impôts sur les salaires,* Éditions OCDE.

OCDE (2010e), *L'éducation, un levier pour améliorer la santé et la cohésion sociale,* Éditions OCDE.

OCDE (2010f), *Statistiques fiscales de l'OCDE 2010 : Volume II, Les impôts sur les salaires,* Éditions OCDE.

OCDE (2010g), *Principaux indicateurs de la science et de la technologie, volume 2010, numéro 1*, Éditions OCDE.

OCDE (2010h), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE,* Éditions OCDE.

OCDE (2010i), *Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques* (Volume IV), Éditions OCDE.

OCDE (2010j), *Pathways to Success: How Knowledge and Skills at Age 15 Shape Future Lives in Canada*, Éditions OCDE.

OCDE (2011a), *Perspectives des migrations internationales 2010*, Éditions OCDE.

OCDE (2011b), *Quality Time for Students: Learning In and Out of School*, Éditions OCDE.

Piketty, T. et **M. Valdenaire** (2006), *L'impact de la taille des classes sur la réussite scolaire dans les écoles, collèges et lycées français : Estimations à partir du panel primaire 1997 et du panel secondaire 1995*, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Direction de l'évaluation et de la prospective, Paris.

Schulz, W. *et al.* (2010), *ICCS 2009 International Report: Civic Knowledge, Attitudes, and Engagement among Lower-Secondary School Students in 38 Countries*, IEA, Amsterdam.

Tyler, R.W. (1971), « Accountability in Perspective », in L.M. Lessinger et R.W. Tyler (éd.), *Accountability in Education*, Charles A Jones, Worthington.

UNESCO (2000), *Inclusive Education and Education for All: A Challenge and a Vision*, UNESCO, Paris.

Willms, J.D. (1997), « Literacy Skills and Social Class Gradients », *Policy Options*, vol. 18, n° 6, pp. 22-26.

Willms, J.D. (2006), *Learning Divides: Ten Policy Questions about the Performance and Equity of Schools and Schooling Systems*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal.

Willms, J.D. (2010), « School Composition and Contextual Effects on Student Outcomes », *Teachers College Record,* vol. 112, n° 4, pp. 3-4.

Liste des participants à cette publication

De nombreuses personnes ont participé à cette publication. La liste qui suit indique les noms des représentants nationaux, des chercheurs et des experts qui ont pris une part active aux travaux préparatoires de cette édition de *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE 2011*.
L'OCDE tient à les remercier pour leur précieuse collaboration.

Groupe de travail INES

M. Heinz-Werner HETMEIER (Allemagne)
M. Martin SCHULZE (Allemagne)
Mme Eveline VON GAESSLER (Allemagne)
M. Paul CMIEL (Australie)
Mme Shannon MADDEN (Australie)
M. Scott MATHESON (Australie)
Mme Margaret PEARCE (Australie)
M. Andreas GRIMM (Autriche)
Mme Sabine MARTINSCHITZ (Autriche)
M. Mark NÉMET (Autriche)
M. Markus SCHWABE (Autriche)
M. Wolfgang PAULI (Autriche)
M. Philippe DIEU (Belgique)
M. Liës FEYEN (Belgique)
Mme Nathalie JAUNIAUX (Belgique)
M. Guy STOFFELEN (Belgique)
M. Raymond VAN DE SIJPE (Belgique)
Mme Ann VAN DRIESSCHE (Belgique)
Mme Ana Carolina SILVA CIROTTO (Brésil)
M. Patrice DE BROUCKER (Canada)
Mme Amanda HODGKINSON (Canada)
M. Keith LOWE (Canada)
M. Janusz ZIEMINSKI (Canada)
M. Gabriel Alonso UGARTE VERA (Chili)
M. Cristian Pablo YANEZ NAVARRO (Chili)
M. Anders HINGEL (Commission européenne)
Mme Lene MEJER (Commission européenne, EUROSTAT)
M. Fernando REIS (Commission européenne, EUROSTAT)
M. Eun-Bae KONG (Corée)
Mme Jong-Hyo PARK (Corée)
M. Leo Elmbirk JENSEN (Danemark)
Mme Liv Maadele MOGENSEN (Danemark)
Mme Karin BLIX (Danemark)
Mme Lone SOLBJERGHØJ (Danemark)
Mme Sagrario AVEZUELA SANCHEZ (Espagne)
Mme Isabel BLANCO NIETO (Espagne)
M. Eduardo DE LA FUENTE (Espagne)
M. Luis HERNAEZ GLUCK (Espagne)
M. Jesús IBAÑEZ MILLA (Espagne)
M. Joaquín MARTIN MUÑOZ (Espagne)
M. Valentín RAMOS SALVADOR (Espagne)
Mme Carmen UREÑA UREÑA (Espagne)
Mme Kristi PLOOM (Estonie)
Mme Rachel DINKES (États-Unis)
Mme Jana KEMP (États-Unis)
Mme Valena White PLISKO (États-Unis)
M. Thomas SNYDER (États-Unis)
M. Mark AGRANOVICH (Fédération de Russie)
M. Evgeny BUTKO (Fédération de Russie)
Mme Anna FATEEVA (Fédération de Russie)
M. Ville HEINONEN (Finlande)
M. Matti KYRÖ (Finlande)
M. Reijo LAUKKANEN (Finlande)
Mme Riikka RAUTANEN (Finlande)
M. Mika TUONONEN (Finlande)
M. Matti VÄISÄNEN (Finlande)
M. Luc BRIERE (France)
Mme Nadine DALSHEIMER-VAN DER TOL (France)
Mme Florence DEFRESNE (France)
Mme Valérie LIOGIER (France)
Mme Claude MALEGUE (France)
M. Christophe PEPIN (France)
Mme Pascale POULET-COULIBANDO (France)
Mme Marguerite RUDOLF (France)
M. Claude SAUVAGEOT (France)
Mme Alexia STEFANOU (France)
Mme Roy CHOURDAKI (Grèce)
Mme Dimitra FARMAKIOUTOU (Grèce)
Mme Maria FASSARI (Grèce)
Mme Anna IMRE (Hongrie)
Mme Judit KÁDÁR-FÜLÖP (Hongrie)
M. Tibor KÖNYVESI (Hongrie)
Mme Judit KOZMA-LUKACS (Hongrie)
M. László LIMBACHER (Hongrie)
Mme Éva TÓT (Hongrie)
M. Pat McSITRIC (Irlande)
Mme Nicola TICKNER (Irlande)
M. Gunnar ÁRNASON (Islande)

M. Júlíus BJÖRNSSON (Islande)
Mme Ásta URBANCIC (Islande)
M. Yoav AZULAY (Israël)
M. Yosef GIDANIAN (Israël)
M. Giovanni BIONDI (Italie)
Mme Maria Gemma DE SANCTIS (Italie)
Mme Paola DI GIROLAMO (Italie)
Mme Maria Teresa MORANA (Italie)
Mme Claudia PIZZELLA (Italie)
M. Paolo TURCHETTI (Italie)
M. Jugo IMAIZUMI (Japon)
M. Soichi MURAKAMI (Japon)
M. Hiromi SASAI (Japon)
M. Taiji SATO (Japon)
Mme Kumiko TANSHO-HIRABAYASHI (Japon)
M. Eiichi TSURUMOTO (Japon)
M. Jérôme LEVY (Luxembourg)
M. Rafael FREYRE MARTINEZ (Mexique)
M. René GÓMORA CASTILLO (Mexique)
Mme Marie ARNEBERG (Norvège)
M. Terje RISBERG (Norvège)
M. Paul GINI (Nouvelle-Zélande)
Mme Frances KELLY (Nouvelle-Zélande)
M. David SCOTT (New-Zealand)
Mme Daniëlle ANDARABI (Pays-Bas)
M. Egon DIETZ (Pays-Bas)
Mme Linda SLIKKERVEER (Pays-Bas)
M. Marcel SMITS VAN WAESBERGHE (Pays-Bas)
M. Dick TAKKENBERG (Pays-Bas)
Mme Pauline THOOLEN (Pays-Bas)
Mme Anouschka VAN DER MEULEN (Pays-Bas)
Mme Hanna GOLASZEWSKA (Pologne)
Mme Joanna GÓRSKA (Pologne)
M. Marek KOWALEWSKI (Pologne)
Mr. Krzysztof MIESZKOWSKI (Pologne)
Mme Anna NOWOZYNSKA (Pologne)
Mme Beatriz GONÇALVES (Portugal)
Mme Elisa GONZALEZ (Portugal)
M. Joao PEREIRA DE MATOS (Portugal)
M. Nuno Miguel RODRIGUES (Portugal)
M. Joaquim SANTOS (Portugal)
Mme Alzbeta FERENCICOVA (République slovaque)
Mme Zuzana JAKUBCOVA (République slovaque)
Mme Elena REBROSOVA (République slovaque)
Mme Michaela KLENHOVÁ (République tchèque)
M. Lubomir MARTINEC (République tchèque)
M. Anthony CLARKE (Royaume-Uni)
M. Stephen HEWITT (Royaume-Uni)
M. Stephen LEMAN (Royaume-Uni)
Mme Helga KOCEVAR (Slovénie)
Mme Tatjana SKRBEC (Slovénie)
M. Mats BJÖRNSSON (Suède)
Mme Marie KAHLROTH (Suède)
M. Kenny PETERSSON (Suède)
Mme Katrin HOLENSTEIN (Suisse)
M. Stefan C. WOLTER (Suisse)
Mme Hümeyra ALTUNTAS (Turquie)
Mme Nilgün DURAN (Turquie)
M. Ibrahim Zeki KARABIYIK (Turquie)
M. Michael BRUNEFORTH (UNESCO)
M. Albert MOTIVANS (UNESCO)
M. Said Ould Ahmedou VOFFAL (UNESCO)

Réseau de l'INES chargé d'élaborer des données relatives aux retombées de l'enseignement sur l'économie, le marché du travail et la société

Pays responsable : Canada
Responsable du réseau : M. Patrice DE BROUCKER
Mme Christiane KRÜGER-HEMMER (Allemagne)
Mme Angelika TRAUB (Allemagne)
M. Paul CMIEL (Australie)
Mme Shannon MADDEN (Australie)
M. Scott MATHESON (Australie)
Mme Margaret PEARCE (Australie)
M. Mark NEMET (Autriche)
Mme Ariane BAYE (Belgique)
Mme Isabelle ERAUW (Belgique)
Mme Geneviève HINDRYCKX (Belgique)
M. Daniel Jaime CAPISTRANO DE OLIVEIRA (Brésil)
Mme Ana Carolina SILVA CIROTTO (Brésil)
M. Patric BLOUIN (Canada)
M. Patrice DE BROUCKER (Canada)
Mme Emanuelle CARRIÈRE (Canada)
Mme Shannon DELBRIDGE (Canada)
M. Lars JAKOBSEN (Commission européenne, EUROSTAT)
Mme Marta BECK-DOMZALSKA (Commission européenne, EUROSTAT)
M. Sylvain JOUHETTE (Commission européenne, EUROSTAT)
Mme Jihee CHOI (Corée)
Mme Jong-Hyo PARK (Corée)
M. Andreas GINGER-MORTENSEN (Danemark)
Mme Liv Maadele MOGENSEN (Danemark)
Mme Raquel ALVAREZ-ESTEBAN (Espagne)
Mme Carmen UREÑA UREÑA (Espagne)
M. Thomas SNYDER (Etats Unis)
Mme Kimberly TAHAN (Etats Unis)
M. Mark AGRANOVICH (Fédération de Russie)
Mme Irja BLOMQVIST (Finlande)
Mme Aila REPO (Finlande)

Mme Pascale POULET-COULIBANDO (France)
M. Angelos KARAGIANNIS (Grèce)
Mme Nicola TICKNER (Irlande)
M. Yosef GIDANIAN (Israël)
M. Haim PORTNOY (Israël)
Mme Liana VERZICCO (Italie)
M. Jos NOESEN (Luxembourg)
M. Rafael FREYRE MARTINEZ (Mexique)
M. René GÓMORA CASTILLO (Mexique)
M. Héctor ROBLES (Mexique)
M. Lars NERDRUM (Norvège)
Mme Ragnhild NERSTEN (Norvège)
M. Geir NYGÅRD (Norvège)
M. David SCOTT (Nouvelle-Zélande)
M. Roy TJOA (Pays-Bas)
M. Francis VAN DER MOOREN (Pays-Bas)
M. Marcel SMITS VAN WAESBERGHE (Pays-Bas)
M. Jacek MASLANKOWSKI (Pologne)
Mme Lubomíra SRNÁNKOVÁ (République slovaque)
Mme Sona FORTOVA (République tchèque)
Mme Vendula KAŠPAROVÁ (République tchèque)
M. Anthony CLARKE (Royaume-Uni)
M. Stephen LEMAN (Royaume-Uni)
M. Torbjörn LINDQVIST (Suède)
M. Kenny PETERSSON (Suède)
M. Emanuel VON ERLACH (Suisse)

Réseau de l'INES chargé de collecter et de diffuser des informations descriptives sur les structures, les politiques et les pratiques en matière d'éducation à l'échelon des systèmes

Pays responsable : Royaume-Uni
Responsable du réseau : M. Stephen LEMAN
Mme Pia BRUGGER (Allemagne)
Mme Cornelia FRANKE (Allemagne)
M. Paul CMIEL (Australie)
M. Christian KRENTHALLER (Autriche)
M. François-Gérard STOLZ (Belgique)
M. Raymond VAN DE SIJPE (Belgique)
Mme Ann VAN DRIESSCHE (Belgique)
M. Daniel Jaime CAPISTRANO DE OLIVEIRA (Brésil)
Mme Ana Carolina SILVA CIROTTO (Brésil)
M. Richard DEISS (Commission européenne)
Mme Jong-Hyo PARK (Corée)
M. Jørgen Balling RASMUSSEN (Danemark)
M. Valentín RAMOS SALVADOR (Espagne)
M. Antonio DEL SASTRE (Espagne)
Mme Kristi PLOOM (Estonie)
Mme Valena White PLISKO (États-Unis)
Mme Arlette DELHAXHE (Eurydice)
M. Stanislav RANGUELOV (Eurydice)
M. Mark AGRANOVICH (Fédération de Russie)
Mme Anna FATEEVA (Fédération de Russie)
Mme Kristiina VOLMARI (Finlande)
Mme Nadine DALSHEIMER-VAN DER TOL (France)
Mme Maria FASSARI (Grèce)
Mme Dimitra FARMAKIOUTOU
M. Pat McSITRIC (Irlande)
Mme Sophie ARTSEV (Israël)
M. Yoav AZULAY (Israël)
Mme Gianna BARBIERI (Italie)
Mme Ezia PALMERI (Italie)
M. Yasumasa SHINOHARA (Japon)
Mme Kumiko TANSHO-HIRABAYASHI (Japon)
M. Gilles HIRT (Luxembourg)
M. Rafael FREYRE MARTINEZ (Mexique)
M. Kjetil HELGELAND (Norvège)
M. Cyril MAKO (Nouvelle-Zélande)
M. Hans RUESINK (Pays-Bas)
M. Marcel SMITS VAN WAESBERGHE (Pays-Bas)
Mme Anna NOWOŻOWOYŃSKA (Pologne)
M. Nuno Miguel RODRIGUES (Portugal)
Mme Ana VITORINO (Portugal)
Mme Michaela KLENHOVA (République tchèque)
Mme Pavlina STASTNOVA (République tchèque)
M. Anthony CLARKE (Royaume-Uni)
M. Mal COOKE (Royaume-Uni)
M. Stephen LEMAN (Royaume-Uni)
M. Anders BORGSTRÖM (Suède)
Mme Helena WINTGREN (Suède)
Mme Réjane DEPPIERRAZ (Suisse)
M. Eugen STOCKER (Suisse)
Mme Hümeyra ALTUNTAS (Turquie)

Autres participants à cette publication

M. Anna BORKOWSKY (expert LSO)
M. Torberg FALCH (expert NESLI)
M. Jon LAUGLO (expert LSO)
M. Henry M. LEVIN (expert NESLI)
M. Gary MIRON (expert NESLI)
M. Kenny PETERSSON (expert LSO)
M. Dan SHERMAN (expert LSO)
M. Bjarne STROM (expert NESLI)
Mme Fung-Kwan TAM (Mise en page)
M. J. Douglas WILLMS (expert NESLI)

Autres publications de l'OCDE

Résultats du PISA 2009 : Élèves en ligne : Technologies numériques et performance (Volume VI) (2011)
ISBN 9789264113008

Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences (Volume I) (2010)
ISBN 9789264086975

Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II) (2010)
ISBN 9789264091511

Résultats du PISA 2009 : Apprendre à apprendre : Les pratiques, les stratégies et l'engagement des élèves (Volume III) (2010)
ISBN 9789264091535

Résultats du PISA 2009 : Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques (Volume IV) (2010)
ISBN 9789264091566

Résultats du PISA 2009 : Tendances dans l'apprentissage : L'évolution de la performance des élèves depuis 2000 (Volume V) (2010)
ISBN 9789264091597

Improving Health and Social Cohesion through Education (2010)
ISBN 978-92-64-08630-2

Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2010 : Sortir de la crise de l'emploi (2010)
ISBN 978-92-64-08615-9

TALIS 2008 Technical Report (2010)
ISBN 978-92-64-07985-4

Les impôts sur les salaires 2009 (2010)
ISBN 978-92-64-08343-1

Creating Effective Teaching and Learning Environments: First Results from TALIS (2009)
ISBN 978-92-64-05605-3

Panorama de la santé 2009 : Les indicateurs de l'OCDE (2009)
ISBN 978-92-64-07556-6

Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2009 (2009)
ISBN 978-92-64-07544-3

OECD Reviews of Tertiary Education: Tertiary Education for the Knowledge Society (2008)
ISBN 978-92-64-04652-8

Comprendre l'impact social de l'éducation (2007)
ISBN 978-92-64-03419-8

Statistiques fiscales de l'OCDE : Statistiques des recettes publiques 1965-2005 (2006)
ISBN 978-92-64-02993-4

Politiques d'éducation et de formation – Le rôle crucial des enseignants : Attirer, former et retenir des enseignants de qualité (2005)
ISBN 978-92-64-01805-1

Internationalisation and Trade in Higher Education: Opportunities and Challenges (2004)
ISBN 96-64-01504-3

Les publications de l'OCDE sont disponibles sur la Librairie en ligne de l'OCDE (www.oecd-ilibrary.org).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
(96 2011 04 2 P) ISBN 978-92-64-11706-8 – n° 58574 2011

Regards sur l'éducation 2011

LES INDICATEURS DE L'OCDE

Dans tous les pays de l'OCDE, les gouvernements doivent composer avec des budgets de plus en plus restreints tout en cherchant, par le biais de l'action publique, à accroître l'efficacité de leur système éducatif et à faire face à la demande grandissante de formation. Conçue pour permettre aux pays d'évaluer la performance de leur système d'enseignement à la lumière de celle d'autres pays, l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE* présente un large éventail d'indicateurs actualisés et comparables sur les résultats des systèmes éducatifs. Ces indicateurs sont le fruit d'une concertation entre spécialistes sur la façon de mesurer l'état actuel de l'éducation à l'échelle internationale.

Les indicateurs montrent qui participe aux activités éducatives, quelles dépenses leur sont affectées, comment les systèmes éducatifs fonctionnent et quels sont les résultats obtenus. Les indicateurs de résultats portent sur des aspects très variés, allant de la comparaison des performances des élèves dans des disciplines fondamentales jusqu'à l'analyse de l'impact de la formation sur les revenus et sur les perspectives d'emploi à l'âge adulte.

Cette édition comprend de nouveaux indicateurs, portant notamment sur :

- les réformes sur les frais de scolarité mises en place depuis 1995 ;
- la relation entre le milieu social et les résultats d'apprentissage ;
- le degré de responsabilisation des établissements d'enseignement publics et privés ;
- les domaines d'études choisis par les étudiants ;
- les débouchés sur le marché du travail selon les filières professionnelle et académique ;
- l'état des lieux des activités de formation des adultes ; et
- l'engagement des élèves dans la lecture.

Les fichiers Excel™ qui ont servi à établir les tableaux et graphiques figurant dans cet ouvrage sont disponibles via les liens StatLinks fournis. Les tableaux et graphiques ainsi que la base intégrale de données en ligne de l'OCDE dans le domaine de l'éducation sont accessibles gratuitement via le site « Éducation » de l'OCDE sur le web à l'adresse : ***www.oecd.org/edu/eag2011***.

Pour en savoir plus :

Regards sur l'éducation 2011 : Panorama (2011)
Education Today 2010: The OECD Perspective (2010)
Résultats du PISA 2009 : Savoirs et savoir-faire des élèves : Performance des élèves en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences (Volume I) (2011)

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2011), *Regards sur l'éducation 2011, Les indicateurs de l'OCDE,* Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/eag-2011-fr

Cet ouvrage est publié sur *OECD iLibrary*, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation. Rendez-vous sur le site ***www.oecd-ilibrary.org*** et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

ISBN 978-92-64-11706-8
96 2011 04 2 P

